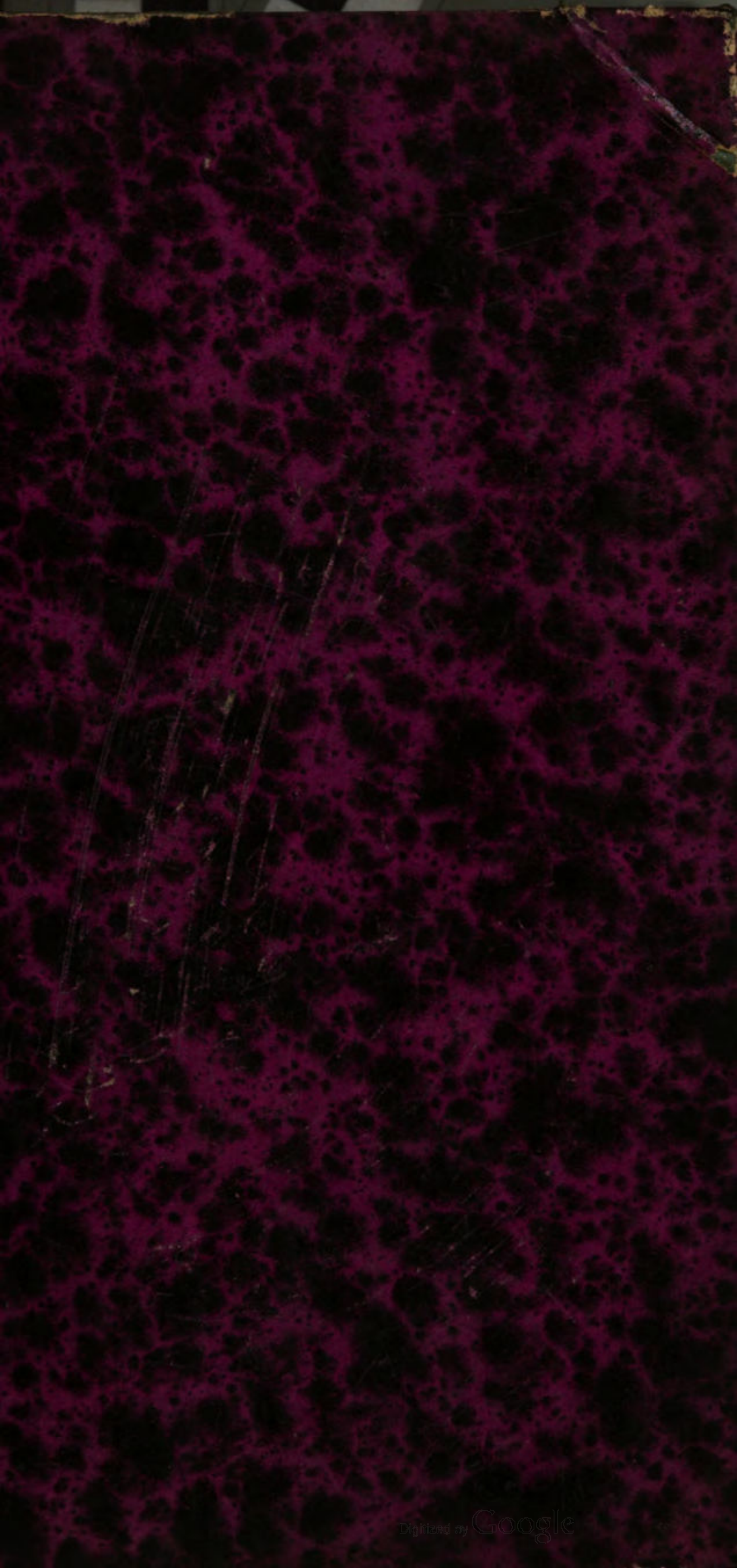
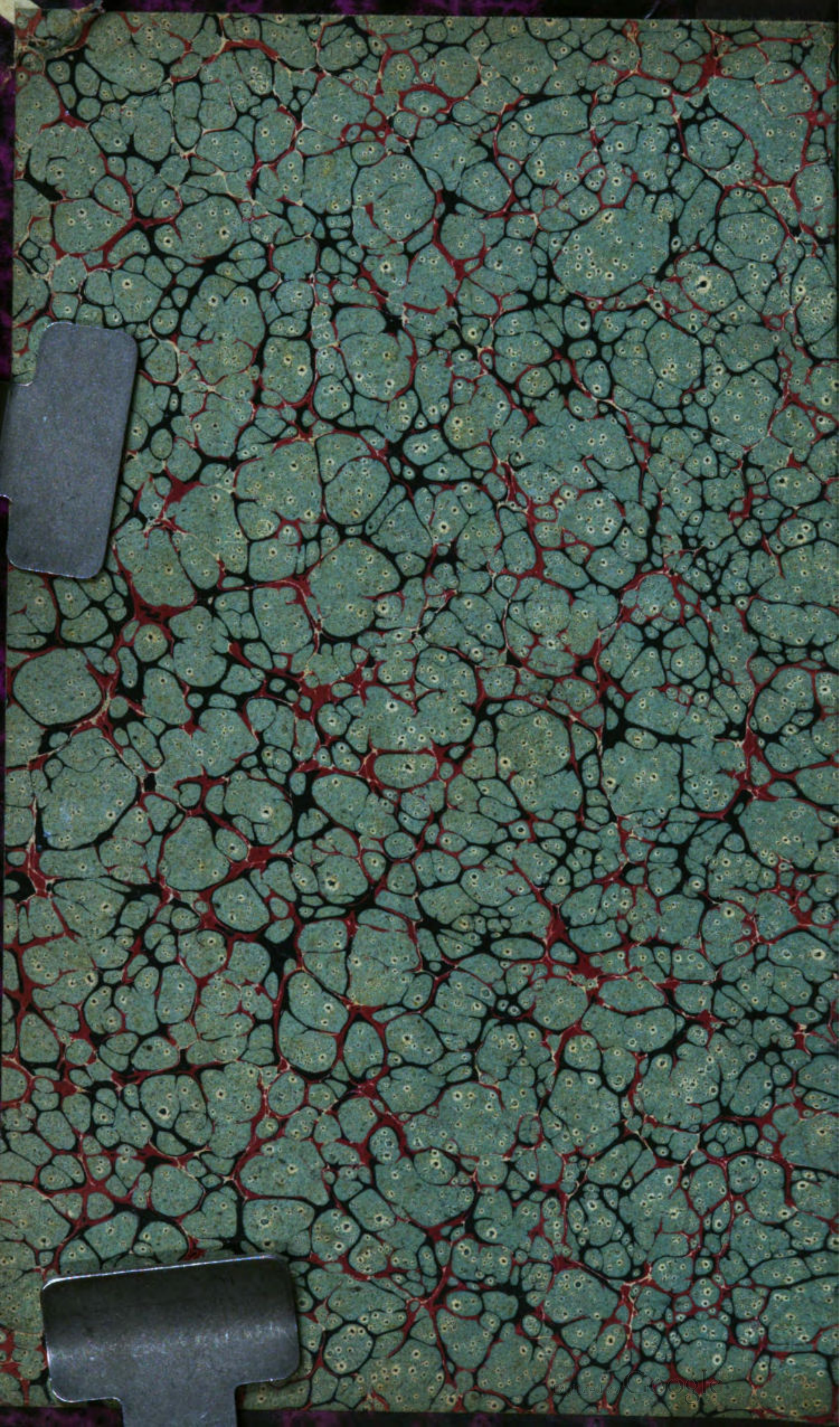
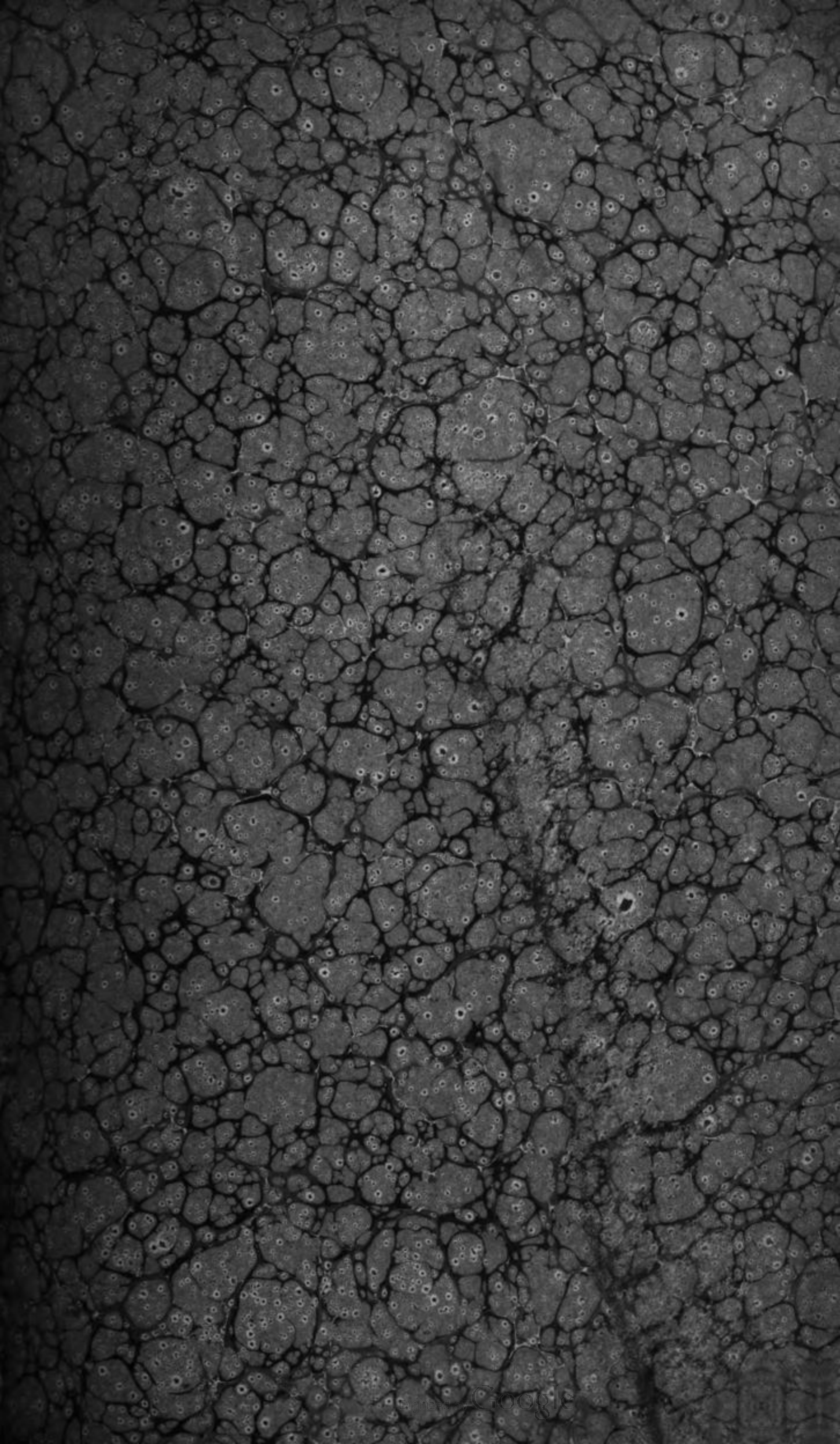






JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

NAPOLÉON III, PROTECTEUR

2e SÉRIE.
TOME 3e. — JANVIER 1869.

PARIS
AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ
RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84
ET CHEZ Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 5.



TABLEAU INDICATIF DES RÉUNIONS.

ANNÉE 1869. — JOURS DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ.

Elles se tiennent à deux heures, au siége de la Société (rue de Grenelle-Saint-Germain, 84).

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
14 28	11 25	11 25	8 22	13 27	10 24	8 22	12 26	9 23	14 28	11 25	9 23

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Elles se tiennent à midi, au siége de la Société, le 2e jeudi de chaque mois.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
14 28	11	11	8	13	10	8	12	9	14	11	9 23

RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE RÉDACTION ET DE PUBLICATION.

Elles se tiennent à deux heures, au siége de la Société.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
20	17	16	13	19	16	14	18	15	20	17	15

RÉUNIONS DES COMITÉS D'ARBORICULTURE, DE FLORICULTURE, DE CULTURE POTAGÈRE ET DES ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES.

Elles se tiennent à midi, au siége de la Société, le 4e jeudi de chaque mois.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
28	25	25	22	27	24	22	26	23	28	25	23

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE



PARIS. — IMPRIMERIE HORTICOLE DE E. DONNAUD
RUE CASSETTE, 9.

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

NAPOLÉON III, PROTECTEUR

2e SÉRIE.

TOME III. — 1869.



PARIS

AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ,

RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84

ET CHEZ Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ

RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 5.

1869

LISTE DES MEMBRES

ADMIS DANS LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE

PENDANT LES ANNÉES 1867 ET 1868.

DAMES PATRONNESSES.

MESDAMES

CAMBACÉRÈS (la comtesse Louis de), quai d'Orsay, à Paris.

GIBOT (la marquise de), avenue de l'Impératrice, 34, à Paris.

LUSSON, rue Joubert, 14, à Paris.

MARCHAIS (veuve Anne-Marie), rue Charlot, 76, à Paris.

RATTIER (Madame Léon), au château de Jean-d'Heurs, près Bar-le-Duc, par Sandrupt (Meuse).

MEMBRES TITULAIRES.

A

MM.

ABDULLAH-BEY (le docteur), lieutenant-colonel et médecin d'état-major, à Constantinople (Turquie).

ABOT (Jean-Baptiste), fleuriste, rue Billaud, 52, à Paris.

AGNIER (Alphonse), jardinier, rue Saint-Denis, 15, à Asnières (Seine).

ANDRÉ, négociant en bois, à Strasbourg (Bas-Rhin).

ANDRIEUX (François), jardinier chez Mme Massiou, à Dampierre, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

ANGLADE (d'), architecte de jardins, avenue du Roule, 53, à Neuilly (Seine).

ARBOUVILLE (Henri-Auguste), horticulteur-pépiniériste, à Ham-les-Moines, canton de Renvez (Ardennes).

ARCHIMBAUD (Mathieu), jardinier chez M. Hardon, avenue de l'Impératrice, 56 (villa Saïd), à Paris.

AROUY, horticulteur, rue de Lourcine, 69, à Paris.

ASSELIN (Benoni), jardinier-chef au château de Saint-James, avenue de Madrid, 6, à Neuilly (Seine).

AUBERT (Alfred), herboriste, rue des Francs-Bourgeois, 17 (au Marais), à Paris.

AUBRÉE (Achille-Honoré), rue Sainte-Anne, 14, à Paris.

AUGIS (Auguste), horticulteur, rue Friant, 42, à Paris.

AUTIN (Jean-Louis), jardinier-maraîcher, rue Blomet, 17, à Paris.

B

MM.

Barral (Eugène), horticulteur-pépiniériste, à Milly (Seine-et-Oise).

Beau (Onézyme-Henri), jardinier chez M. Bayon, à Vassy-sur-Blaise (Haute-Marne).

Becquet (Charles-Germain), imprimeur-lithographe, rue des Mathurins-St-Jacques, 12, à Paris.

Belliot (Hippolyte), jardinier chez M. Leroy, à Colombes (Seine).

Bernadac (B.-D.), rue Martel, 14, à Paris.

Bernard (Jules), fleuriste, boulevard Malesherbes, 32, à Paris.

Berti (Hector), jardinier, rue de la Villette, 78, à Belleville-Paris.

Bigeard (Ch.-Joseph), fabr. de vitrages contre la buée des serres, rue de Courcelles, 14, à Paris.

Bigot, ancien avoué, rue du Val-de-Grâce, 9, à Paris.

Billiard (Noël), pépiniériste, rue de Diane, 14, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Binet (Paul), à Rueil (Seine-et-Oise).

Bochmer, propriétaire, rue de Trévise, 42, à Paris, et à Rueil (Seine-et-Oise).

Bonnejean, fils (Dominique), pépiniériste, place de l'Église, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Bordet (Auguste), maison Guenot, quai Lepelletier, 6, à Paris.

Boulay (François), jardinier chez Mme Durand, à Marcoussis (Seine-et-Marne).

Brandon (Louis-Antoine), marchand de vins, rue du Bac, 93, à Paris.

Brément, quai de la Grève, 10, à Paris.

Breteau, fils, rue Louis-le-Grand, 28, à Paris.

Brierre, receveur particulier des douanes, à Saint-Hilaire-de-Riez (Vendée).

Brochard (Edouard), jardinier au château de Villequiers-au-Mont (Aisne).

Brossier (Jean), jardinier au château de Morsang-sur-Orge (Seine-et-Oise).

Brulet (Nicolas), jardinier chez MM. Jamin et Durand, à Bourg-la-Reine (Seine).

Buisson, propriétaire-cultivateur, à Bagnolet (Seine).

Burlet (Ch.), fabricant de fleurs, rue Mayran, 14, à Paris.

Busigny (E.), jardinier-paysagiste, rue Lesueur, 25, à Paris.

C

Candon (Hyacinthe), entrepreneur de jardins, rue de la Source, 16, à Paris.

MM.

Capron (Achille), boulevard de Charonne, 138, à Paris, et à Souzy-la-Briche, par Etréchy (Seine-et-Oise).

Cardozy (Pierre), jardinier, rue Traversière, 4, à la Varenne-St-Hilaire (Seine).

Carpentier (Jules), boulevard St-Germain, 94, à Paris.

Castallot (Charles), jardinier chez M. le docteur Magitot, à Vilaines, par Poissy (Seine-et-Oise).

Cellière (L.), fabricant d'étiquettes vitrifiées, rue de la Sorbonne, 22, à Paris.

Chagot, ancien avoué, rue Hauteville, 84, à Paris.

Chandelier (Paul), jardinier au château de Bréauté, par Godeville (Seine-Inférieure).

Chanu (Adolphe-Ludovic), propriétaire, boulevard Saint-Germain, 66, à Paris, et à Créteil (Seine).

Chatenay (Louis-Mathurin), jardinier, rue de Chaillot, 19, à Paris.

Chenal (François), jardinier chez M. Leclaire, à Pomponne-les-Bois, par Lagny (Seine-et-Marne).

Chuine (Constant), jardinier-chef chez M. Bousquet, boulevard d'Italie, 101, à Paris.

Cide (Charles), jardinier chez M. le duc de Luynes, au château de Dampierre, par Chevreuse (Seine-et-Oise).

Clapiers (le comte de), Président de la Société d'Horticulture de Marseille (Bouches-du-Rhône).

Collardeau (Isidore-Louis) rue de Grenelle-St-Germain, 80, à Paris.

Cononge (Emile), rue de Bercy, à Paris.

Corbeu, ancien notaire, rue Tronchet, 3, à Paris.

Corelle (Gustave), jardinier au château de Thieux, par Dammartin (Seine-et-Marne).

Cottereau (François-Marie), horticulteur-maratcher, rue Lecourbe, 277, à Paris.

Coucy-Dulonprey (Jules), propriétaire à Damery, (Marne).

Crapotte-Arnout, horticulteur, spécialité de Raisins et plants de Chasselas doré, à Conflans-Sainte-Honorine (Seine-et Oise).

Croux, fils, horticulteur, vallée d'Aulnay, à Sceaux (Seine).

D

Daligny (Henri), jardinier-fruitier, rue du Jour, 8, à Paris.

Dallé (Louis), entrepreneur de jardins, rue Bassano, 40, à Paris.

Darcel, ingénieur des ponts-et-chaussées, avenue Gabriel, 24, à Paris.

Darde (François), jardinier-dessinateur, rue de Rome, 115, à Paris.

Dauvesse (A.), horticulteur, rue du Lièvre-d'Or, 1, à Orléans (Loiret).

Defresne, fils (Honoré), pépiniériste, à Vitry (Seine).

MM.

Decouillon (Etienne), jardinier chez M. Poiret, à Stepin, près Balagny (Oise).

Delacour, rue des Maçons-Sorbonne, 15, à Paris.

Delaire (Eugène), directeur du jardin de la ville, à Orléans (Loiret).

Delamotte, route de Versailles, 185, à Paris.

Delaruelle (Alphonse), à Courcelles, par Beaumont (Seine-et-Oise).

Demornay (Henri), jardinier chez M. de Laborde, à Marolles-en-Hurepoix (Seine-et-Oise).

Dénoyer (Joseph), jardinier chez M. Blanchard, à Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

Denuelle (Alexandre), rue Barbet-de-Jouy, 28, à Paris.

Dermier-Rousselet, pépiniériste, vallée de Montmorency, à Montlignon (Seine-et-Oise).

Deschamps-Gabillaud, horticulteur, route St-Jean, à Niort (Deux-Sèvres).

Desmoulin (Philogone), chef des cultures de M. Loise-Chauvière, rue du Moulin-Vert, 47, à Paris.

Destrots (Louis), jardinier chez M. Lainé, à Brou, par Chelles (Seine-et-Marne).

Deveaux (Alexandre), jardinier-entrepreneur, rue de Pontoise, 8, à Ermont (Seine-et-Oise).

Didier, fils (Victor), horticulteur-arboriculteur, à Abainville (Meuse).

Dorival, jardinier chez madame Grenier, rue Groriette, 2, à Pierrefitte (Seine).

Drouot (Hippolyte), jardinier chez M. Jullien, au Bois de Chigny, par Lagny (Seine-et-Marne).

Dubrulle, fils, rocailleur et entrepreneur de chaumières, à Vert-le-Petit, par Marolles (Seine-et-Oise).

Duchatel (Laurent), commis principal à la direction générale des caisses d'amortissement et consignations, rue Fondary, 32, à Paris.

Duposset, rue de la Pompe, 36, à Paris.

Dumontier (Désiré-Adolphe), jardinier à Joinville-le-Pont (Seine).

Dupart, jardinier, rue Jacob, 26, à Paris.

Dupuis (Philippe-Isidore), jardinier, aux Capucins, à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Durand-Claye (Alfred), ingénieur des ponts et chaussées, boulevard Malesherbes, 42, à Paris.

Dureau (Silvain), jardinier chez Mme Bourgeron, à la Grange-aux-Cerclés, par Montlhéry (Seine-et-Oise).

Duval (J.-B.), architecte, rue Taranne, 19, à Paris.

Duval (Léon), horticulteur-grainier, rue Duplessis, 8, à Versailles (Seine-et-Oise).

E

MM.

Entraygues, fils, marchand de comestibles, rue des Capucines, 10, à Paris.

F

Evrard, cour des Miracles, à Paris, et à Plessis-Trévise, par Noisy-le Grand (Seine-et-Oise).

Ferestre (Prosper), boulevard de Strasbourg, 75, à Paris.

Fleurot (le docteur), à Dijon (Côte-d'Or).

Fontaine (Gustave), premier garçon jardinier au château du Marais, près Saint-Chéron (Seine-et-Oise).

Foucher, jardinier chez M. Oppenheim, au Pecq, par St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Fournier, père, ingénieur-opticien, rue Oberkampf, 22, à Paris.

France (Élie de), rue de la Tour, 50, à Paris, et rue de l'Intmance, 3, à Valenciennes (Nord).

Francois (Henri), jardinier chez M. le comte de Bois-Renaud, à Savgny, par St-Menoux-d'Allier (Allier).

G

Galais (Ferdinand), maire de Ruffec (Charente).

Galbert (le vicomte de) (Jean-Marie-Alphonse), rue de la Fontaine-Molière, 22, à Paris, et à La Buisse (Isère).

Galopin (J.-L), pépiniériste, à Liége (Belgique).

Garnier (Joseph), jardinier chez Mme Francoisse, route de Choisy, 90, à Paris.

Gary, entrepreneur de charpentes et chalets, à Montmorency (Seine-et-Oise).

Gaucher (Nicolas), jardinier, route d'Orléans, à Bourg-la-Reine (Seine).

Gaudefroy (E.), rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 8, à Paris.

Gautier (Alexandre), jardinier au château de Chartrettes, par Bois-le-Roi (Seine-et-Marne).

Gerigny-Lequien, jardinier-chef chez M. Gobert, à Pierrefitte-Saint-Pont.

Gibot (le marquis de), avenue de l'Impératrice, 34, à Paris.

Gigord (Etienne-Charles de), ancien sous-préfet, rue de Sèvres, 21, à Paris, et au château de Grammont, à Aunay-sous-Auneau (Eure-et-Loir).

Got (Alphonse), jardinier-grainier, à Vimoutier (Orne).

Gouet (Eugène), jardinier chez M. Besançon, à Breuches (Haute-Saône).

Guérin (Arsène), rue du Chemin-de-fer, 14, à Paris.

MM.

Guillot, fils, constructeur de serres à Saint-Loup, commune de Saint-Jean-de-Braye (Loiret).

Guitten, fabricant de serres et de jardins d'hiver, à Essonnes (Seine-et-Oise).

Guvildenger (Jean), jardinier chez M. Huillier, à Bagneux (Seine).

H

Halloy (Léon), propriétaire, Secrétaire-général de la Société d'Horticulture de Picardie, rue Porte-Paris, 23, à Amiens (Somme).

Halphen (Constant), rue Neuve-des-Mathurins, 87, à Paris.

Haran (Amand-Fidèle-Constant), maire de Vivières, par Villers-Cotterêts (Aisne).

Hautefeuille, jardinier-chef chez M. Geanselme, à Limaille, par Boissy-St-Léger (Seine-et-Oise).

Henri (Antoine-Isidore), rue des Canettes, 26, à Paris, et à Brie-sur-Marne (Seine).

Hermes (Gustave), fils, à Charleville (Ardennes).

Houel, propriétaire, à Boussy-St-Antoine, par Brunoy (Seine-et-Oise).

Houllet, jardinier-chef des serres du Muséum, rue Cuvier, 57, à Paris.

Huber (Charles), horticulteur-grainier, à Hyères (Var).

Hue (Charles), jardinier au château de la Motte-Bastille, par Beaune-la-Rollande (Loiret).

Husson (Georges), rue Saint-Honoré, 191, à Paris.

I

Illachevich (Joseph), propriétaire, à Tiflis (Géorgie).

Imbault (François), jardinier au château de Villebouzin, par Montlhéry (Seine-et-Oise).

J

Jacquelin (Jacques), jardinier chez M. Perrot, rue Sainte-Marguerite, à Dijon (Côte-d'Or).

Jean-Jean (Louis), propriétaire, à la Tour de Crouy, à Fontenay-aux-Roses (Seine).

Joly (Charles), propriétaire, avenue de l'Impératrice, à Paris.

Josse (Emile), rue de Valois-du-Roule, 6, à Paris.

Jouanet (Antoine-Alexandre), conducteur des plantations de la ville de Paris, rue Groult-d'Arcy, à Paris.

Jouin (Léopold), négociant, rue Charlot, 5, à Paris.

Joulin (Jean), jardinier chez M. Lavalard, à Chalevoy-d'Herry (Cher).

Juvisy de Montferrand (le comte de), rue des Ecuries-d'Artois, 22, à Paris.

K

MM.

Kruger (Jean), entrepreneur de jardins fruitiers, rue Marcadet, 210, à Montmartre-Paris.

L

La Breylye (de), amateur d'horticulture, à Mâcon.

Lacour (François), jardinier chez M. Lemonnier, à Bourg-la-Reine (Seine).

La Frenaye (vicomte Henri de), rue St-Guillaume, 16, à Paris.

Lambotte (Philippe), horticulteur, rue Decamp, 2, à Paris.

Lamy (Isidore), jardinier au château d'Orgnias, par Carvin (Pas-de-Calais).

Lanson-Gautry, architecte-paysagiste, rue Dauphine, à Orléans (Loiret).

Laruelle (Henri), jardinier chez M. A. Beauminy, route de Paris, 20, à Compiègne (Oise).

Laurain (Camille), jardinier, boulevard Bourdon, 68, à Neuilly (Seine).

Laurent (Jules), ancien horticulteur, rue St-Martin, 216, à Paris.

Laveau, rue Vanneau, 23, à Paris.

Lebreton (François), rue Brezin, 26, à Paris.

Leclaire (Antoine-François), jardinier-maraîcher, rue Belleville, 37, à Charonne (Seine).

Leclerc, horticulteur, à Bertaucourt, par Noailles (Oise).

Leclerc (Isidor), jardinier chez M. Cuzon, rue Dufour, 18, à Saint-Maur (Seine).

Leclère (François), jardinier chez M. Raimondi, à Trouville-sur-Mer (Calvados).

Lecoin (Constant), marchand de Pommes de terre en gros, à St-Ouen-l'Aumône, par Pontoise (Seine).

Lecoq (Eugène-Auguste-François), rue Saint-Lazare, 64, à Paris.

Lefebvre (Pierre-Alexandre), rue des Trois-Pavillons, à Paris.

Lefèvre (Isidore), horticulteur-pépiniériste, rue du Centre-des-Terres, 13, à Sablé (Sarthe).

Lefranc (Paul), premier garçon jardinier au château de Boispréau par Rueil (Seine-et-Oise).

Lejeune (G.), tourneur-mécanicien, chaussée de Clignancourt, 19 (Montmartre), à Paris.

Lejolliot (Frédéric), rue Hallé, 32, à Paris.

Lemée (Ernest), horticulteur, à Alençon (Orne).

Lemoine (C.), professeur d'arboriculture, place des Halles, à Angers (Maine-et-Loire).

MM.

Lemoine (Julien-François), jardinier, boulevard Montparnasse, 62, à Paris.

Lerouzic (J.), jardinier chez M. Dauche, au Grand-Champ, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise).

Leroy (Adolphe-Marthe), rue St-Germain, 54, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

Lesueur (Victor), jardinier chez M. le baron de Rothschild, à Boulogne (Seine).

Levasseur, receveur des domaines et Vice-Président de la Société d'Horticulture de Montmorency (Seine-et-Oise).

Lhotellier (Louis), jardinier chez M. Godard, à Taverny-St-Leu (Seine-et-Oise).

Liennard (Louis), entrepreneur et dessinateur de parcs et jardins, rue Dubois, 130, à Levallois-Perret (Seine).

Loiseau (Jacques), jardinier, rue de Grassoud, à Vierzon (Cher).

Louvel (Jean-François), horticulteur, à Fécamp (Seine-Inférieure).

Lucot (Victor), jardinier chez M. Richard, à Luxeuil (Haute-Saône).

M

Maillard (Alfred), entrepreneur de jardins et grainetier, rue de la Garenne, 17, à Courbevoie (Seine).

Mangin (Henri-Alexandre), jardinier chez M. Hennequin, à Aulnay, par Sceaux (Seine).

Marais (Dominique), jardinier chez M. Poulain, à Maule (Seine-et-Oise).

Marand (A.), treillageur, rue Benjamin-Delessert, 6, à Paris.

Maria (Auguste), entrepreneur de jardins, Faubourg-St-Jacques, 30, à Paris.

Marinier (Louis-Charles), marchand de primeurs, rue Montmartre, 6, à Paris.

Marjolet, maire de Couchey, par Gevrey-Chambertin (Côte-d'Or).

Marlé (Vincent), jardinier, rue de Labordère, 4, à Neuilly (Seine).

Marquette (Ernest), jardinier chez M. Demarquais, à Longueval, par Combes (Somme).

Martin (Auguste), jardinier chez M. Milin, rue du Pré, 30, à Montreuil (Seine).

Maslon (Charles), jardinier chez M. Duboys, maire de Greslay (Seine-et-Oise).

Masserano (P.), fils aîné, fabr. de stores et claies, rue du Faubourg-St-Denis, 156, à Paris.

Mathieu (Antonin), notaire, à Airvault (Deux-Sèvres).

Merlin (Auguste), instituteur, à Courcelles (Aisne).

Menard (Louis), jardinier, à Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

MM.

MENNESSON (Elysée), jardinier, rue de Chezy, 27, à Neuilly (Seine).

MERET, fils, horticulteur, boulevard de la Malmaison, à Rueil (Seine-et-Oise).

MÉRY-PICARD, constructeur de serres, successeur de Fleury-Gascoin, boulevard Contrescarpe, 30 *bis*, à Paris.

MESSAGER (Henri), chemin de halage, 30, à Billancourt (Seine).

MONDOLLOT, aîné, rue de Bondy, 68, à Paris.

MONERET (Honoré), constructeur d'appareils de chauffage, rue de la Fontaine, 1, à Clamart (Seine).

MONNOT-LE-ROY, rue Casimir-Périer, 21, à Paris, et à Athis-Mons (Seine-et-Oise).

MONTGUYON (le comte de), au château de Droizelle, par Nanteuil-le-Haudoin (Oise).

MOREAU, fils (Frédéric), rue de la Victoire, 98, à Paris.

MOREAU (Jean-Gabriel), jardinier chez M. Drouet, rue Saint-Germain, 45, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

MOTHEAU, avenue Lowendal, 8 *bis*, à Paris.

MOULIN (J.-B.), jardinier, rue St-Denis, 9, à Aubervilliers (Seine).

O

OLRY, propriétaire, rue St-Lazare, 49, à Paris.

P

PAUCHET, père (Emile-André), fabricant de fleurs artificielles, rue St-Sauveur, 39, à Paris.

PICARD (Prosper), dessinateur de jardins, rue de Longchamp, 40, à Passy-Paris.

PITOIS (Esnest), rue de Clichy, 48, à Paris.

POTIN (Auguste), huissier près les tribunaux, rue Montmartre, 64, à Paris.

POTIN (Mme Auguste), rue Montmartre, 64, à Paris.

POULLAIN (Philippe-Isidore-Emmanuel), Faubourg-St-Martin, 149, à Paris, et à Chelles (Seine-et-Marne).

PROFIT (Théodore), jardinier chez Mme Leblanc, à la Varenne-Saint-Hilaire (Seine).

PROUT (Louis), jardinier-chef chez M. Burat, à la Sabansallier, par Castres (Tarn).

PRUD'HOMME (Gustave), rue David, 3, à Passy-Paris.

PYNAERT (Ed.), architecte de jardins, Petit-Gewet, 2, à Gand (Belgique).

Q

QUENAT (Pierre), architecte-paysagiste, rue de Longchamp, 10, à Paris.

MM.

Quesnel, jardinier en chef chez M. le marquis de Gibot (Maison-Rouge), à Naples (Italie).

R

Radout (Victor), boulevard des Italiens, 4, à Paris.

Ragneau (François), jardinier à Vaux-le-Peny, par Melun (Seine-et-Marne).

Réal (Stanislas), jardinier au château de Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise).

Retali, médecin, à Saunois (Seine-et-Oise).

Ribot, ancien colonel du génie en retraite, à Luisant, par Chartres (Eure-et-Loir).

Richard (Félix), ingénieur, boulevard de la Villette, 60 (Belleville), à Paris.

Rigaud (Xavier), rue du Faubourg-Saint-Martin, 68, à Paris.

Rigon, propriétaire, au Mèz-de-la-Madeleine, par Provins (Seine-et-Marne).

Riquier, rue Rambuteau, 57, à Paris.

Robin (Émile), fabricant de poterie, rue de Paris, 47 (Charonne), à Paris.

Roblin (André), rue de Calais, 22, à Paris.

Romagny (Jean-Marie-Joseph), jardinier chez M. Delbeck, à Chigny, par Rilly-la-Montagne (Marne).

Rott (Théodore), jardinier chez M. Fumouze, à Saint-Denis-en-l'Isle (Seine).

Rouchonnat, jeune, marchand de verres de cloches pour jardins, Faubourg-Saint-Antoine, 75, à Paris.

Rouland (Louis-Jean-Eugène), jardinier à l'orphelinat d'Igny (Seine-et-Oise).

Rousseau, commissaire-priseur, rue Drouot, 23, à Paris.

Roy (Auguste), horticulteur-pépiniériste, avenue d'Italie, 156 (Maison Blanche), à Paris.

Royer (Pierre-Henri), à Valenton, par Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise).

S

Sallier, chef des cultures au château du Val, par Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Saulnier (Alphonse), rue Chauchat, 12, à Paris.

Savoye (J.-B.), horticulteur, rue de Fontarabie, 28 (Charonne), à Paris.

Seneke (Ferdinand), horticulteur à Leipzig (Saxe).

Seraphon (Savinien), dessinateur de jardins, avenue des Ternes, 73, à Paris.

MM.

SIGNORET (le Docteur), rue de Seine, 51, à Paris.

SIMON, fils (Pierre), horticulteur, route de Montrouge, 11, au Petit-Vanves (Seine).

SIMON (Paul), propriétaire-amateur, rue Saint-Lazare, 6, à Paris

SMITH, horticulteur, à Toulouse (Haute-Garonne).

STOPIN (Paul), membre des conseils de Prudhommes, rue Saint-Hippolyte, 45, à Passy-Paris.

T

TESSIER, horticulteur, porte d'Angers, à Saumur (Maine-et-Loire).

THIELLEMENT (Edme), rue des Mathurins-Saint-Jacques, 16, à Paris.

THOMAS (Charles), jardinier au château de Coat-Serho, par Morlaix (Finistère).

TOUCHAIS (Jacques), horticulteur, à Bagneux (Seine).

TRUFFAUT (Albert), horticulteur, rue des Chantiers, 40, à Versailles (Seine-et-Oise).

V

VAILLANT (François-Napoléon), propriétaire à Vitry (Seine).

VAPILLON (Claude), rue Bonaparte, 19, à Paris.

VEITCH (William), fils, horticulteur, rue Decamp, 9, à Paris, et à Exeter, Devonshire (Angleterre).

VÉLARD, fabricant de serres, Grande-Rue de Montreuil, 129, à Paris.

VENEUIL, jardinier-chef au château de Polemgis, à Joinville-le-Pont (Seine).

VERDIÈRE (de), juge au tribunal de la Seine, rue Bonaparte, 88, à Paris, et à Villemoisson, par Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise).

VINCENT (Louis), horticulteur, rue de Versailles, 26, à Bougival (Seine-et-Oise).

VIVANTS (Louis), entrepreneur-paysagiste, à Asnières, par Luzarches (Seine-et-Oise).

W

WEBER, jardinier-chef au jardin botanique de Dijon (Côte-d'Or).

WEBER, (A.), grainier-horticulteur, rue Notre-Dame, 26, à Bar-sur-Aube (Aube).

WETZEL (Adolphe), 2e chef du jardin impérial Augustin, à Vienne (Autriche).

WINNEN (Charles), route de Châtillon, 71, à Vanves (Seine).

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DU COMMERCE
ET DES TRAVAUX PUBLICS.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE
D'HORTICULTURE DE FRANCE.

EXPOSITION GÉNÉRALE

DES

PRODUITS DE L'HORTICULTURE
DU 18 AU 22 MAI 1869

ET EXPOSITION PERMANENTE

DES OBJETS D'ART ET D'INDUSTRIE
EMPLOYÉS POUR LE JARDINAGE OU SERVANT

A LA DÉCORATION DES PARCS ET JARDINS
DU 1er AU 22 MAI 1869

CES EXPOSITIONS AURONT LIEU DANS LE PALAIS DE L'INDUSTRIE

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

A PARIS

EN MÊME TEMPS QUE L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS.

RÈGLEMENT.

§ 1. *Objet et durée de l'Exposition.*

ART. 1er. L'Exposition ouverte par la Société est destinée à recevoir tout ce qui se rattache directement à l'art des jardins, *produits* et *instruments.*

Tous les horticulteurs, jardiniers, amateurs, industriels, fabricants, etc., français et étrangers, sont invités à prendre part à l'Exposition et à concourir pour les récompenses qui seront décernées à cette occasion.

ART. 2. L'Exposition générale des PRODUITS de l'horticulture est limitée à 5 jours, du 18 au 22 mai 1869 inclusivement (1). Pourront y figurer toutes les plantes utiles ou d'agrément, de serre ou de plein air, à quelque division horticole qu'elles appartiennent :

1° LES PLANTES NOUVELLEMENT INTRODUITES, comprenant :

1° *Légumes;*

2° *Plantes fleurissantes ou non, de serre ou de plein air.*

2° LES PLANTES OBTENUES DE SEMIS :

1° *Légumières;*

2° *Fruitières;*

3° *D'agrément.*

3° LES PLANTES DE BELLE CULTURE, FLEURIES OU NON.

4° LES LÉGUMES VARIÉS DE LA SAISON ET LÉGUMES FORCÉS.

---

(1) AVIS IMPORTANT.—La Société impériale et centrale d'Horticulture ayant accepté, comme l'année dernière, l'obligation de décorer le jardin du Palais de l'Industrie pendant toute la période de l'Exposition des Beaux-Arts, c'est-à-dire du 1er mai au 20 juin 1869, recevra des horticulteurs et amateurs, pendant la durée de ce temps, tous les végétaux fleurissants ou à feuillage persistant, de plein air ou de serre, pouvant contribuer à la décoration de ce jardin, tels que Rhododendrons, Aucubas, Houx, Conifères, Fougères arborescentes, Cycadées, Palmiers, etc., et, parmi les plantes herbacées, celles que la saison permettra de montrer en bon état. La déclaration d'envoi devra être faite quelques jours à l'avance ; on y joindra l'indication du nombre de jours que les plantes pourront rester au Palais. — Ces apports n'auront droit à aucune récompense; mais des pancartes placées au centre des lots porteront à la connaissance du public le nom des présentateurs qui auront ainsi contribué d'une manière gratuite à la décoration du jardin.

Toutefois, selon le désir des Exposants, les plantes de haut ornement, devant rester dans le Palais pendant toute la durée de l'Exposition des Beaux-Arts, et s'y trouvant par conséquent le 18 mai, au moment du passage du Jury, seront examinées par lui et pourront recevoir des récompenses, même de premier ordre, si elles en sont jugées dignes. — Les personnes qui se proposeraient d'exposer des plantes dans ces conditions sont priées d'en informer le Président de la Société, avant le 20 avril. Les apports devront être faits les 27 et 28 avril et l'installation définitive terminée le 30. — La Commission d'organisation pourra autoriser le remplacement des plantes dont elle jugerait l'enlèvement opportun.

5° Les Fruits forcés ou conservés.

6° Les Plantes d'agrément de serre chaude.

7° Les Plantes d'agrément de serre tempérée.

8° Les Plantes d'agrément de plein air, comprenant :

1° *Arbustes ou arbrisseaux fleurissants ;*

2° *Arbustes ou arbrisseaux à feuillage persistant.*

9° Les Plantes d'agrément herbacées, annuelles ou vivaces.

10° Et enfin les bouquets et garnitures de fleurs.

Art. 3. L'Exposition des instruments, objets d'art ou d'industrie se rapportant directement à l'Horticulture sera ouverte dès le 1er mai et se terminera le 22 mai 1869 au soir : les objets admis devront rester au Palais de l'Industrie pendant toute la durée de ce temps. Pourront y figurer tous les instruments et appareils employés en horticulture ou utilisés pour son enseignement :

1° Les outils, instruments à main, appareils mécaniques, etc.;

2° Les abris, serres, bâches, châssis, toiles, claies, etc, pour protéger les plantes ;

Appareils de chauffage pour les serres ;

Vases en bois et poteries, etc. ;

3° Pompes et appareils d'arrosement ;

4° Meubles de jardin ;

Objets d'ornementation pour les jardins, kiosques, fontaines, statues, etc. (à l'exception des volières);

5° Objets ayant pour but l'instruction horticole ;

Dessins, peintures à l'aquarelle, gravures, représentant des plantes d'ornement ou économiques ayant été faits spécialement pour des publications horticoles ;

Livres et ouvrages sur l'horticulture ;

Plans de jardins, de constructions rustiques, etc. (1).

---

(1) Des récompenses seront attribuées aux outils, appareils, etc., présentés pour l'industrie horticole, lorsqu'ils auront été expérimentés par des Membres de la Société et jugés méritants ; les livres devront avoir été envoyés d'avance à la Société et avoir fourni le sujet d'un Rapport fait en séance ordinaire.

§ 2. *Réception, installation et enlèvement des Plantes et produits horticoles.*

ART. 4. — Les horticulteurs ou amateurs qui voudront prendre part à l'Exposition générale des produits de l'Horticulture devront adresser, du 1er au 10 mai 1869, à M. le Président de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, une demande d'admission accompagnée de la liste des objets qu'ils désirent présenter, ainsi que l'indication de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper.

ART. 5. — Les plantes, fruits et légumes qui doivent être présentés à cette Exposition seront reçus les 16 et 17 mai, de 6 heures à 9 heures du matin, dernier terme de délai.

Les fleurs coupées seront seules reçues le 18, avant 8 heures du matin.

ART. 6. — Tous les végétaux ne seront admis à l'Exposition que s'ils sont, à l'avance, correctement et lisiblement étiquetés.

ART. 7. — Le 18 mai, au matin, MM. les Exposants sont tenus de se trouver à l'Exposition avant le passage du Jury, pour terminer l'arrangement de leurs lots, s'il n'avait pu être fait la veille.

ART. 8. — L'enlèvement des plantes exposées ne pourra se faire que sous la surveillance de la Commission d'Exposition, le 22 mai, de 6 heures à 8 heures du soir, ou le lendemain matin, de 6 heures à 9 heures.

§ 3. *Réception, installation et enlèvement des instruments, objets d'art ou d'industrie se rapportant directement à l'Horticulture.*

ART. 9. — Les personnes qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, du 10 au 20 avril 1869, à M. le Président de la Société, une demande d'admission accompagnée de l'indication des objets qu'ils désirent exposer et de l'emplacement superficiel qui leur sera nécessaire.

ART. 10. — Les produits de l'Industrie spécialement appliqués à l'horticulture, admis par la Commission, seront reçus les 29 et 30 avril, de 6 à 9 heures du matin; ceux dont l'installation exige un temps plus long, pourront être apportés dès le 20 avril 1869.

Leur arrangement définitif devra être terminé la veille du jour de l'ouverture de l'Exposition des Beaux-Arts, le 30 avril au plus tard.

Art. 11. L'enlèvement des objets d'art ou d'industrie horticoles ne pourra se faire que le 23 ou le 24 mai sous la surveillance de la Commission d'Exposition.

§ 4. *Commission d'organisation et surveillance de l'Exposition.*

Art. 12. — Une Commission d'organisation, nommée par le Conseil d'Administration de la Société et constituée en Jury d'admission, sera chargée d'examiner préalablement tous les produits présentés.

Cette Commission a le droit de refuser tous les objets qui ne lui paraîtraient pas dignes de figurer, soit à l'Exposition générale des produits de l'horticulture, soit à celle des objets d'art et d'industrie horticoles.

Elle fixera, en les restreignant s'il est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre ou de disposition qui leur seront indiquées par la Commission d'organisation.

Art. 13. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

Art. 14.— La Société donnera tous ses soins aux objets exposés ; mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât ne provenant pas de son fait.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur cause, dans le Palais de l'Industrie.

§ 5. *Jury.*

Art. 15. — Le Jury sera composé d'horticulteurs et d'amateurs. Le nombre des jurés est fixé à 24, dont 8 pour l'Industrie horticole. Ils sont désignés par le Conseil d'Administration, conformément à l'article 58 du *Règlement*.

Art. 16. — L'acceptation des fonctions de Juré prive, sans exception, du droit de concourir.

Art. 17. — Le Jury sera dirigé par le Président ou par l'un des Vice-Présidents de la Société.

Art. 18. — Pour l'Exposition générale des produits de l'horticulture, les Membres du Jury se réuniront le 18 mai, à 8 heures du matin, dans le local qui leur sera désigné par la lettre de convocation, au Palais de l'Industrie ; mais ils ne devront pas pénétrer, sous quelque prétexte que ce soit, dans l'enceinte de l'Exposition avant le moment où ils entreront en fonctions, introduits par le Président, le Secrétaire-général de la Société et les Membres de la Commission désignés à cet effet.

Les Jurés pour l'Industrie horticole se réuniront le même jour et à la même heure.

Art. 19. — Le Secrétaire-général de la Société remplira, près du Jury, les fonctions de Secrétaire ; il sera assisté des Secrétaires de la Société et de deux Membres de la Commission d'Exposition qui seront seuls chargés de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

Art. 20. — Immédiatement après le jugement rendu par le Jury, il sera placé au centre de chaque lot une pancarte individuelle indiquant le nom et l'adresse de l'Exposant ainsi que la récompense obtenue.

§ 6. *Des récompenses.*

Art. 21. — Les récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze ; l'attribution en sera laissée à la complète disposition du Jury qui, dans chaque catégorie de plantes, pourra donner tel ordre de médailles qu'il jugera nécessaire.

Art. 22. — Ces récompenses se composeront :

1° De deux grandes médailles d'honneur en or, données par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice.

2° D'une médaille d'honneur en or, donnée par S. A. I. le Prince Impérial.

3° De grandes médailles d'honneur en or données par plusieurs personnages éminents et spécialement :

D'une grande médaille d'or des Dames Patronnesses.

D'une grande médaille d'or de S. Exc. le Maréchal Vaillant, Président de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France.

4° De médailles d'or de la Société.
5° — de vermeil de la Société.
6° — d'argent grand module de la Société.
7° — — de la Société.
8° — de bronze de la Société.

Les médailles d'honneur remplaceront toutes celles qui auraient été obtenues par le même exposant.

Enfin, à l'occasion de cette Exposition, la Société décernera les récompenses qu'elle est, chaque année, dans l'habitude d'attribuer aux personnes qui s'en sont rendues dignes et qui ont obtenu des Rapports favorables émanant d'une Commission spéciale : aux jardiniers pour leurs longs services dans la même maison ; aux auteurs d'ouvrages spéciaux sur l'horticulture ; aux inventeurs d'instruments ou d'appareils nouveaux ; aux propagateurs de nouvelles méthodes ; enfin à toutes les personnes qui ont contribué aux perfectionnements de l'Art des jardins.

Adopté en séance du Conseil,
le 10 décembre 1868.

Pour la Société
et pour le Maréchal de France,
Président de la Société,
Le premier Vice-Président,
Membre de l'Institut,
AD. BRONGNIART.

Le Secrétaire-général,
L. BOUCHARD-HUZARD.

RAPPORT

DE LA COMMISSION DE COMPTABILITÉ SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE DE L'ANNÉE 1868.

MESSIEURS,

La Commission de Comptabilité a l'honneur de vous présenter et de soumettre à votre approbation :

1° Le Compte des recettes et dépenses ;

2° Le Compte des jetons de présence ;

3° Le Bilan de la Société.

L'encaisse en espèces de M. le Trésorier était, au 15 décembre 1867, de.	3821 fr. 88
Les recettes de toute nature, effectuées pendant l'année 1868, se sont élevées, jusqu'au 31 décembre 1868, à.	85121 fr. 49
Ensemble.	88943 fr. 37
Les chapitres des dépenses ordinaires et extraordinaires pendant le même exercice s'élevant à	83778 fr. 05
L'encaisse de M. le Trésorier est donc, au 31 décembre 1868, de.	5165 fr. 32

et sera porté au budget de l'exercice de l'année 1869.

C'est un devoir pour la Commission de Comptabilité de remercier M. le Trésorier du zèle dévoué et intelligent qu'il met à remplir le mandat que vous lui avez confié ; car non-seulement votre Commission a toujours reconnu l'ordre le plus parfait dans tous les comptes de M. le Trésorier, mais encore elle a constaté que, par son activité constante, des payements anticipés ont été faits, et qu'une somme de 530 fr. 39 c. en a été le boni.

BILAN DE LA SOCIÉTÉ

ACTIF.

CHAP. 1er. Encaisse au 31 décembre 1868 . .	5165 fr. 32
CHAP. 2. Cotisations arriérées : sur les exercices antérieurs à 1867. . . . . . ; sur les exercices de l'année 1867. . . . . . . ; sur l'exercice de l'année 1868.	9700 fr. »
CHAP. 3. Mobilier de l'hôtel.	20013 fr. »
CHAP. 4. Hôtel rue de Grenelle-St-Germain, nº 84	659035 fr. 26
CHAP. 5. Rente de 60 fr. en 4 et demi pour 100 sur l'État, provenant du don fait à la Société par M. Saillet, père	en nature.
CHAP. 6. Rente de 20 fr. en 3 pour 100 sur l'État, provenant du don fait à la Société par M. le Dr Andry.	en nature.
CHAP. 7. Jetons de présence :	
777 jetons en cuivre.	en nature.
199 jetons en argent	en nature.
CHAP. 8 et dernier. Bibliothèque.	en nature.
Total de l'actif. . . .	693913 fr. 58

PASSIF.

CHAP. 1er. Dépenses à liquider sur divers chapitres du budget de 1868.		5500 fr. »
CHAP. 2. Dettes hypothécaires :		
Reliquat en principal, au 31 juillet 1868, de la 1re créance du Crédit foncier. (Emprunt d'août 1860, 200000 fr.).	189191 fr. 16	270643 fr. 36
Reliquat en principal, au 31 juillet 1868, de la 2e créance du Crédit foncier (Emprunt de février 1862, 25000 fr.).	23952 fr. 20	
Créance de M. Payen.	57500 fr. »	
CHAP. 3. Dettes chirographaires :		
A reporter. . .		276143 fr. 36

	Report. . . .	276143 fr. 36
Créance de M. Raulet. Restant dû, au 1er octobre 1868.	47399 fr. 25	77032 fr. 50
Créance de M. O'Reilly et Cie. Restant dû, au 1er octobre 1868.	29633 fr. 25	
Total du passif.		353175 fr. 86

BALANCE.

L'Actif s'élève à.	693916 fr. 58
Le Passif s'élève à.	353175 fr. 86
Excédant de l'actif sur le passif.	340740 fr. 72

COMPTE DES JETONS DE PRÉSENCE.

JETONS DE CUIVRE.

Entrées.	En caisse au 31 décembre 1867	918	4356
	Rentrés par échanges pendant l'exercice.	3328	
	— Et par le garçon de la Société	110	
Sorties.	Distribués en séance.		3579
	Reste en caisse au 31 décembre 1868.		777

JETONS D'ARGENT.

Entrées.	En caisse au 31 décembre 1867.	54	1209
	Repris comme espèces.	703	
	Repris de l'Agent de la Société	52	
	Reçus du fabricant.	400	
Sorties.	Donnés en prime aux séances.	178	1010
	Donnés en échange de jetons de cuivre .	832	
	Reste en caisse au 31 décembre 1867		199

Fait et arrêté en Commission de Comptabilité, le 29 janvier 1869.

Le Rapporteur,
DROUART.

Le Président,
COTTU.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE PENDANT L'ANNÉE 1868;

Par M. P. DUCHARTRE.

MESSIEURS,

L'Exposition universelle horticole qui a eu lieu à Paris, en 1867, avait été pour l'horticulture un fait d'une si haute importance que tout ce qui, dans notre pays, se rattache de près ou de loin à l'art des jardins s'en était ressenti notablement. Notre Société elle-même, bien qu'elle n'eût pas été appelée à y intervenir, du moins officiellement, en avait éprouvé le contre-coup à ce point que, s'écartant pour cette fois de sa marche habituelle, elle dut supprimer sa propre Exposition annuelle et laisser ainsi sans application, pendant cette même année, une disposition formelle de son Règlement. Mais l'année 1868 est venue rétablir le cours naturel des choses, et vous avez profité sans retard du retour des circonstances normales pour organiser une Exposition consacrée à la fois à l'horticulture avec ses productions variées et aux industries assez nombreuses qui lui prêtent leur utile concours.

Je n'ai pas à vous entretenir ici de cette Exposition générale qui a été déjà l'objet d'un compte rendu spécial et circonstancié ; mais je crois devoir faire ressortir ce fait important qu'elle a fourni à l'administration supérieure et particulièrement à M. le Ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, notre illustre Président, l'occasion de donner à notre Société une nouvelle preuve de bienveillance. Vous savez trop en effet, Messieurs, combien sont diverses et puissantes, à Paris, les difficultés qui entravent l'organisation des Expositions d'Horticulture, pour lesquelles il est impossible de s'affranchir d'impérieuses exigences en matière de lieu et d'époque. La conséquence en est que, pour ses grandes assises annuelles, notre Société ne peut songer à établir son jardin temporaire que dans la vaste enceinte du Palais de l'Industrie. Or, cet édifice même pouvait lui être fermé pour toujours, consacré qu'il est chaque année à l'Exposition des Beaux-Arts. Heureusement l'Administration supérieure

a bien voulu consentir à une combinaison qui a permis de faire disparaître cette difficulté majeure et qui, j'ose le dire, a tourné à la fois à l'avantage des artistes et des horticulteurs. L'expérience de 1868 a été concluante à cet égard, et la nouvelle autorisation qui vient de nous être accordée avec la même gracieuseté, pour 1869, en renouvelant cette expérience, permettra d'en reconnaître encore les heureux résultats. Il semble même y avoir lieu d'espérer que l'Exposition qui se prépare l'emportera sur celle de l'année qui vient de finir pour le nombre et la beauté des objets qu'elle pourra réunir; elle ne ressentira pas en effet, comme celle-ci, l'influence de l'Exposition universelle de 1867 qui avait provoqué des efforts trop énergiques pour ne pas laisser après elle, comme conséquence naturelle, un peu de lassitude et d'épuisement.

Les travaux accomplis dans le sein même de notre Société, pendant l'année 1868, ont été soumis à la marche régulière qui est tracée tant par nos usages que par notre Règlement. Ils ont été assez nombreux, assez variés, assez importants pour attester que, chez un grand nombre d'entre vous, Messieurs, l'activité est infatigable, l'amour de l'art horticole toujours également vif. Les résultats en ont été exposés, soit dans les séances ordinaires, soit dans les réunions de nos Comités, et la plupart ont été consignés dans le *Journal*, qui est le dépositaire fidèle et empressé de vos idées, comme de vos études. Même, cette année, deux de vos Comités ont pris l'initiative d'une mesure à laquelle on ne saurait trop applaudir et qui a déjà porté de bons fruits. Ils ont pensé avec raison qu'à des réunions d'hommes profondément versés dans la connaissance de l'horticulture entière, et surtout de l'une de ses branches en particulier, il ne suffisait pas de demander des travaux généraux, mais qu'on pouvait en attendre l'examen, souvent même la solution de questions spéciales, difficiles ou controversées. Passant aussitôt à la mise en pratique de cette heureuse idée, ils ont proposé à leurs Membres, comme sujets de discussions instructives, divers points pris à peu près tous dans le champ de la pratique et relativement auxquels ont eu lieu, dans leur sein, des conversations qu'ont résumées des communications insérées dans le *Journal*. Il avait été également

arrêté que des discussions analogues pourraient avoir lieu pendant les séances ordinaires de la Société elle-même; mais, jusqu'à ce jour, différentes circonstances sont venues successivement s'opposer à la réalisation de ce plan.

Le *Journal*, organe de notre Compagnie, a paru en 1868, avec la régularité qui constitue l'un des mérites essentiels des publications de ce genre; il a donné, par ses douze cahiers mensuels, un volume de 48 feuilles ou 768 pages, qui se trouve aujourd'hui tout entier entre vos mains. Aucune modification n'a été apportée ni à sa division générale, ni à ses diverses parties. Je n'ai donc qu'à jeter ici un coup d'œil sur chacune de ces parties, pour rappeler à votre souvenir les sujets très-variés sur lesquels votre attention a été successivement appelée, et pour vous offrir ainsi un aperçu concis de l'ensemble des matières dont notre Société s'est occupée dans le cours de l'année.

Une première division effectuée dans l'ensemble de notre *Journal* sépare dans deux parties distinctes de son cadre, d'une part les actes et travaux propres à notre Société, d'autre part les écrits qui ne sont pas dus à ses Membres et qui ont trouvé place dans des publications, soit françaises, soit étrangères. Cette dernière partie, qualifiée de *Revue bibliographique*, est de beaucoup la moins étendue; elle a pour but de porter à la connaissance de nos collègues des articles ou mémoires d'un intérêt incontestable, et les nouveautés ou raretés horticoles dont des voyageurs de jour en jour plus nombreux enrichissent continuellement les jardins. La Revue bibliographique a reproduit ou analysé, cette année: les observations et les expériences de M. J. Reiset sur les ravages des Hannetons et sur les moyens d'y remédier; les curieuses expériences desquelles un savant allemand, M. Hildebrand croit être autorisé à conclure que l'action d'un pollen étranger sur un pistil influence même le fruit formé par le développement de ce pistil, ou encore, ce que les physiologistes auront peine à admettre, que le simple mélange de deux séves, à la suite d'une greffe, suffit pour déterminer des modifications de caractères que cet auteur ne craint pas de comparer aux effets de l'hybridation et qu'il va jusqu'à désigner sous ce nom; des détails intéressants réunis par M. Teichert sur l'histoire de l'introduction

et de la propagation en Europe du Chou-fleur et du Brocoli, ainsi que sur l'extension que cette culture y a prise aujourd'hui; un relevé historique très-bien fait, par M. Darcel, des perfectionnements qu'a subis successivement, depuis les temps les plus reculés, l'art de tracer et de disposer les jardins et les parcs; des renseignements instructifs donnés par M. Durieu de Maisonneuve, d'après ses observations faites au jardin botanique de Bordeaux, au sujet de quelques plantes nouvelles qui ont été introduites dans cet important établissement; etc.

La première partie du *Journal*, qui en est de beaucoup la plus étendue et certainement la plus intéressante, est consacrée à faire connaître la marche et les travaux de notre Société, à publier les écrits originaux dans lesquels ses Membres consignent les résultats de leurs études et de leurs expériences, à exposer l'avis de Commissions spéciales sur les livres, les cultures et les instruments ou appareils qui, après une demande expresse, ont été examinés par elles, enfin à décrire les Expositions horticoles tenues en France, quelquefois même à l'étranger, auprès desquelles des délégations, toujours sollicitées par les Sociétés organisatrices, ont appelé certains de nos collègues. Cette multiplicité d'objets rend nécessaire la subdivision de cette première partie de notre publication mensuelle en plusieurs sections sur lesquelles je dois jeter un coup d'œil rapide.

La marche de la Société, ses travaux d'ensemble, son histoire sont tracés fidèlement dans les *procès-verbaux* de nos séances qui forment ainsi la base fondamentale de notre publication. A leur intérêt historique ces documents joignent le mérite, tout d'utilité directe, de résumer les conversations toujours instructives qui ont lieu pendant les séances, et dans lesquelles du choc des opinions jaillit souvent la lumière sur des questions ardues ou controversées; dans lesquelles aussi sont rapportés une foule de faits de détail que l'occasion seule fait signaler et qui, sans cela, n'auraient jamais été livrés à la publicité. Ainsi les procès-verbaux, pourvu qu'ils soient complets et fidèles, dédommagent nos collègues des départements et de l'étranger de leur absence forcée à nos séances et maintiennent ainsi toujours également serré le lien qui les rattache au centre d'activité de la grande famille horticole française.

La section du *Journal* qui porte le titre général de *Notes et Mémoires* est la portion essentiellement originale de cette publication. C'est elle, en effet, Messieurs, qui renferme les résultats de vos travaux personnels, de vos expériences raisonnées, de votre longue et intelligente pratique. Aussi doit-on voir avec une vive satisfaction que ce soit elle encore qui, dans le volume publié en 1868, ait pris le plus de développement, et qui par conséquent ait ressenti le plus directement l'influence de votre laborieuse activité. Une analyse même succincte des nombreux articles qui y ont trouvé place m'entraînerait trop loin ; je me bornerai donc à vous rappeler en aussi peu de mots que possible les sujets qui en ont fourni la matière.

La culture potagère a été plus favorisée, cette année, qu'elle ne l'avait été pendant les années précédentes ; je ne crois pas être dans l'erreur en attribuant cette heureuse circonstance à l'impulsion qui a été donnée aux travaux du Comité qui s'en occupe spécialement par son habile et zélé Président d'alors, M. Louesse. Ce collègue expérimenté ne s'est pas borné à provoquer des travaux ; il a donné l'exemple : dans un cas, il a présenté les résultats d'expériences comparatives faites par lui en vue de reconnaître si, dans la culture de la Pomme de terre, ce sont les tubercules gros, moyens ou petits qui donnent les produits les plus abondants ; il s'est cru autorisé à conclure de ses essais que les gros tubercules produisent moins que les autres relativement au poids confié à la terre ; cette conclusion semble justifiée au point de vue physiologique où s'est placé l'expérimentateur ; mais elle a été contestée à un autre point de vue. Dans un autre cas, M. Louesse a indiqué la marche qu'il a suivie dans ses essais de culture du Haricot de Ricciardi, espèce récemment introduite au jardin de Bordeaux, et que la Société d'Horticulture de la Gironde a fait connaître sous le nom de Haricot-Lentille. L'opinion exprimée par notre collègue dans sa note finale et dans des communications antérieures faites en séance est peu favorable à ce nouveau légume que sa tardiveté rend peu propre à la culture dans les pays tempérés ou froids, et qui d'ailleurs n'a que le mérite de produire en abondance un grain bon à être mangé sec.

La Pomme de terre a fourni encore le sujet d'une autre note.

M. Quéhen-Mallet, l'un des Membres les plus actifs de notre Société, a exprimé l'idée qu'en pinçant la tige de cette plante on pourrait en augmenter le produit, et des expériences, dont il a exposé les résultats, lui ont fourni des données précises à l'appui de cette idée. Mais ce sont les Choux, l'un des légumes qui entrent pour la plus forte part dans la consommation journalière, dont se sont surtout occupés les Membres du Comité de culture potagère. Déjà, dans une de ses séances ordinaires, ce Comité avait agité la question de savoir quelle était la variété la plus avantageuse à cultiver pour l'hiver, du Chou de Vaugirard ou du Chou Milan de Pontoise, et la majorité de ses Membres présents avaient donné la préférence à ce dernier, comme nous l'apprend le résumé de cette discussion qui a été inséré dans le *Journal*; à cette occasion, M. Remy nous a donné, dans une note spéciale, l'exposé de la culture à laquelle on soumet, à Pontoise et dans les environs, le Chou d'hiver qui tire son nom de cette localité où il a pris naissance. D'un autre côté, M. Dagorno a traité avec les détails nécessaires, et en praticien consommé, de la culture du Chou-fleur, telle qu'elle est pratiquée à Paris, en vue d'obtenir des récoltes de cet excellent légume pendant toute l'année, presque sans interruption; son article mérite certainement d'être considéré comme l'un des plus complets qui aient été publiés sur ce sujet. Ajoutons que le *Journal* a mis encore sous vos yeux, en autant de notes distinctes, le résumé des discussions qui ont eu lieu dans le sein du Comité de culture potagère relativement aux trois questions suivantes : Quelle est la meilleure sorte de Melon Cantaloup à cultiver en haute primeur? Quel est le meilleur moyen pour obtenir du Fraisier quatre-saisons les fruits les plus gros, les plus hâtifs et de la meilleure qualité? Quelles sont les meilleures variétés de Pois à cultiver en primeur de pleine terre, sous le rapport de la qualité et de la précocité?

Toutes les fois qu'on se propose de classer des objets, quelle qu'en soit la nature, il s'en trouve pour lesquels on éprouve de sérieuses difficultés, et qui rentreraient tout aussi logiquement dans des divisions fort différentes. Il en est ainsi en horticulture pour les Fraisiers : en raison de leur fruit, on les voit généralement classés parmi les végétaux fruitiers dont s'occupe

l'arboriculture, tandis que leur nature et leur végétation, ainsi que le mode de culture qu'ils exigent les font entrer nécessairement dans le domaine de la culture potagère. En admettant ce dernier classement, qui me semble être le plus logique, je rattacherai aux articles sur la culture potagère deux notes qui se rapportent aux Fraisiers : dans l'une, M. Rouillard recherche quelles sont les meilleures variétés de Fraisiers à gros fruit dont les jardins aient été dotés dans ces dernières années et donne la description de celles qui lui semblent devoir être préférées; dans l'autre, M. Sédillon fait connaître un petit appareil nommé par lui Porte-fraises, formé d'un cercle de fil de fer galvanisé qui entoure la plante entière et qui, maintenu par trois pieds à quelques centimètres du sol, soutient les Fraises à l'abri du contact de la terre. Un Rapport de M. I. Ponce a fait l'éloge du Porte-fraises, dont il a conseillé l'emploi, sans toutefois décider la question de savoir si celui qui l'a fait connaître à la Société en est réellement l'inventeur.

L'arboriculture fruitière n'est pas restée en arrière de la culture potagère pendant l'année qui vient de finir : c'est même le Comité qui s'occupe spécialement de cette branche du jardinage qui a apporté à notre *Journal* le plus important contingent. Le registre qui renferme les procès-verbaux de ses séances particulières a été fructueusement compulsé par MM. Michelin et Buchetet qui en ont extrait, le premier, les descriptions de plusieurs bonnes Poires atteignant leur maturité en automne et en hiver, et que leur bonne qualité rend précieuses pour les jardins fruitiers, et, dans une autre note, le résumé d'une conversation relative aux différents procédés qui sont suivis pour la conservation des fruits pendant l'hiver; le second, des renseignements intéressants et instructifs sur la substitution proposée de la greffe en fente à celle en écusson pour les Poiriers sur Cognassier, sur la greffe des boutons à fruits, sur le traitement des fruits véreux et sur plusieurs autres points au sujet desquels l'avis d'hommes aussi compétents que les Membres du Comité a certainement beaucoup de poids. Différents sujets spéciaux ont été traités dans des articles qui sont, je n'en doute pas, encore présents à votre souvenir : M. Rouillard a décrit une Poire nouvelle obtenue récemment par M. Beluze qui la nomme Prémices

de la Duchère et qui la donne comme étant d'excellente qualité; M. Ch. Royer, de Saint-Remy, a essayé d'expliquer la formation d'un bourrelet dans le bas des greffes de Poirier qui ont été posées sur Cognassier; M. Bazin a signalé comme favorisant beaucoup la reprise et le développement ultérieur une modification apportée par lui à la greffe en fente et qui consiste à laisser un bourgeon (œil) sur le biseau même que reçoit la fente; enfin M. Michelin, qui a été, cette année, le collaborateur le plus actif de notre publication mensuelle, a décrit un procédé par lequel M. Grin, l'habile arboriculteur de Chartres, assure pouvoir transformer un bourgeon à fleur du Pêcher en bourgeon à bois. Une très-jolie figure gravée d'après un dessin de M. Riocreux aide beaucoup à l'intelligence de cet exposé.

L'horticulture d'agrément n'a pas été négligée par les Membres de notre Société. M. Rouillard a présenté sous le titre de Revue de la floriculture, la liste descriptive des variétés nouvelles de Roses, de Glaïeuls, de Dahlias, etc., dont il a eu connaissance depuis la publication de son dernier travail du même genre; c'est là une œuvre utile et considérable que ce zélé collègue poursuit depuis plusieurs années avec une persévérance à laquelle on ne saurait trop applaudir; M. Bureau vous a beaucoup intéressés en vous entretenant des nombreuses et brillantes espèces de Bignoniacées dont, à sa demande, un habile botaniste brésilien, M. Correa de Méllo, a recueilli dans les forêts américaines et envoyé les graines tant à Paris qu'à Londres; ce sont tout autant de précieuses introductions définitivement acquises aujourd'hui à l'horticulture européenne, et qui fourniront à nos serres des espèces grimpantes bien faites pour y figurer avec éclat; M. E. Fournier a appelé votre attention sur la grande Balsamine pyramidale de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera* Royle) qui lui semble avoir été négligée à tort et pour laquelle il réclame une place distinguée dans les jardins; M. Chouvet a exposé les avantages qu'on trouve à choisir avec soin et à tailler méthodiquement les arbres de ligne, trop souvent négligés outre mesure et abandonnés à eux-mêmes sans la moindre direction; enfin M. Besnou, ancien pharmacien en chef de la marine, a envoyé pour notre *Journal*, par l'intermédiaire de M. E. Fournier, des

détails intéressants sur six beaux *Araucaria imbricata* qui existent à Pennendrez près de Brest, où ils ont été plantés en 1824, et qui fructifient depuis quelques années.

Les plantes cultivées rencontrent dans le règne animal un grand nombre d'ennemis qui, les uns pour s'en nourrir, les autres pour s'y loger, eux et leur progéniture, les mutilent cruellement et trop souvent les font périr. Ces ennemis sont surtout des insectes parmi lesquels l'un des plus redoutables est le Hanneton dont l'extrême multiplication dans ces derniers temps a fait un véritable fléau pour la culture. Notre Société s'est toujours vivement préoccupée des moyens de remédier à ce mal qui s'aggrave de jour en jour; elle a même pris récemment l'initiative d'une démarche auprès du gouvernement pour solliciter de lui des mesures générales qui amènent à agir partout à la fois et non plus par efforts individuels, que leur isolement rend presque infructueux. Dans nos séances il a été très-fréquemment parlé de cette grave question, et nos procès-verbaux reproduisent en grand nombre des conversations instructives, des observations et des faits qui, en faisant bien connaître le redoutable insecte et ses mœurs, préparent la voie pour la découverte d'un bon moyen de le détruire. Une note spéciale de M. Lamoureux, insérée dans le *Journal* de cette année, se rattache à cet ensemble de données et a eu pour principal objet de montrer que la benzine asphyxie promptement le Hanneton arrivé à l'état parfait, et permet dès lors d'en faire périr à peu de frais, un grand nombre une fois qu'on s'en est rendu maître par une chasse active. — Un animal d'un ordre plus élevé, la Taupe, sans nuire à beaucoup près autant aux cultures et même tout en y rendant des services, contrarie néanmoins beaucoup les horticulteurs parce qu'il bouleverse le sol sur lequel ils ont établi leurs cultures. M. Lebeuf, d'Argenteuil, nous a récemment appris qu'en incorporant à la terre des cendres de houille mêlées de débris de mâchefer, il a réussi à débarrasser un carré de pépinière de ces petits Mammifères souterrains qui jusqu'alors l'avaient miné en tout sens.

Quoique fort négligée en général dans les Sociétés d'Horticulture, la physiologie végétale elle-même a cependant fourni le sujet de deux articles qui ont trouvé place dans le *Journal* de cette

année. M. Pépin vous a fait connaître ce fait très-curieux observé par notre illustre Président, M. le Maréchal Vaillant, que des Haricots arrivés à peine au tiers de leur grosseur, et restés dans leur enveloppe encore verte, ont parfaitement germé par cela seul que leur gousse a été plantée par son pédoncule dans du sable fin maintenu toujours humide. Moi-même, je me suis attaché à prouver expérimentalement qu'une Broméliacée entièrement dépourvue de racines s'est montrée, comme la généralité des Epiphytes, privée de la faculté d'absorber la vapeur d'eau dans l'air, contrairement à l'opinion régnante au sujet de cette catégorie de végétaux.

Pour terminer cette rapide énumération des sujets qui ont été traités par plusieurs d'entre vous, Messieurs, dans des écrits originaux qui donnent un grand intérêt au volume de cette année, il me reste à mentionner trois articles dont l'objet plus général ne rentrerait qu'imparfaitement dans les divisions que j'ai adoptées. MM. Mille et Durand-Claye, ingénieurs de la ville de Paris, vous ont fait connaître en détail la marche suivie par eux pour arriver à utiliser comme engrais dans la culture des légumes les eaux que le grand égout collecteur ramène vers la Seine, après qu'elles ont servi à obtenir la propreté des habitations et des rues. Ce document intéressant à tous égards a trouvé un complément utile dans un Rapport spécial sur les essais tentés à Clichy par l'Administration municipale, Rapport dans lequel M. Siroy, au nom d'une Commission nombreuse, a fait ressortir la valeur des résultats déjà obtenus et a fait entrevoir l'importance de ceux auxquels on espère arriver dans un avenir prochain. M. Ch. Baltet, vous a signalé l'heureux emploi que plusieurs filateurs de Troyes font journellement des déchets de coton pour la formation des couches. Enfin, dans un article piquant et spirituel, comme il sait les faire, M. Buchetet vous a signalé une nouvelle application du vieil adage : rien n'est nouveau sous le soleil, en vous montrant dans les *Annales* de la Société centrale d'Horticulture de Paris, soit clairement indiqués, soit même décrits en détail, des procédés divers qui ont été ensuite publiés comme des inventions récentes.

La section du *Journal* qui est consacrée à la publication des *Rapports* a reçu, en 1868, 29 documents de cette nature, très-

variés d'objet et parmi lesquels plusieurs ont eu un développement exceptionnel. Encore, pour être exact, devrais-je ajouter à ce nombre déjà considérable cinq articles importants qui semblent ne pouvoir guère être rangés ailleurs et qui résultent annuellement des dispositions formelles de notre Règlement. Ce sont les comptes rendus des travaux des 4 Comités que vous avez entendus avec un vif intérêt, et dont les auteurs ont été M. Louesse, pour la culture potagère, M. Michelin pour l'arboriculture, M. Cam. Bernardin pour la floriculture, M. Borel pour les arts et industries horticoles. Peut-être faut-il encore y joindre le compte rendu général de vos travaux que j'ai eu moi-même l'honneur de vous présenter dans la seconde séance du mois de janvier.

Parmi les Rapports proprement dits qui vous ont été présentés dans le cours de l'année 1868 et qui ont trouvé place dans le dernier volume de notre *Journal*, on n'en compte pas moins de 12 relatifs à des ouvrages au sujet desquels leurs auteurs avaient sollicité l'avis de notre Société ; ce sont ceux : de M. Crémont, père, sur le Potager moderne par M. Gressent ; de MM. Boisduval et B. Verlot sur le traité de la culture des Ananas par M. Gontier ; de M. Pigeaux sur le calendrier horticole par M. Dumas et aussi sur le mouvement horticole de 1867 par M. Ed. André, ainsi que sur un mémoire de M. Giacomo Sacchero, de Catane, traitant de la maladie et de la régénération des Orangers ; de M. Lucy sur le second volume relatif aux Fougères qu'a publié M. Rothschild et à la rédaction duquel ont concouru nos collègues MM. Ed. André, A. Rivière et Roze ; de M. Louesse sur un petit livre de M. Jamet qui traite des Fraisiers ; de M. Pépin sur un ouvrage de M. Puton ayant trait à l'aménagement des bois ; de M. E. Fournier sur le Monde des bois par M. Hoefer et sur la culture des plantes aquatiques par M. Hélye ; de M. Michelin sur un opuscule de M. Brassard relatif à la culture du Pommier et à la fabrication du cidre ; de MM. Michelin et Jamin (Ferd.) sur la 6e édition du Cours d'arboriculture de M. Dubreuil ; enfin de M. Houllet sur le *Nouveau Jardinier illustré* que publie annuellement M. Donnaud avec le concours de plusieurs de nos collègues.

Quelques Rapports vous ont fait connaître l'avis favorable de Commissaires à qui avait été confiée la mission d'examiner des

cultures dirigées par d'habiles jardiniers. C'est ainsi que M. Guenot vous a parlé en termes fort élogieux du jardin de M. Garfounkel, à Auteuil, dans lequel se distingue M. Walker, et, dans un autre cas, de celui de Mme Baurain, à Evry près Corbeil, qui a pour jardinier M. Régnier, fils (Alexandre); que M. Malet vous a signalé les succès obtenus par M. Pigny dans les importantes cultures qu'il dirige sur la vaste propriété de M. Ed. Rodrigues, au château de Boispréau, près Rueil, et que M. B. Verlot a vanté devant vous la riche collection de Broméliacées et de Fougères que M. Cappe cultive avec art ou même d'après des méthodes encore peu connues, dans son établissement du Vésinet. Ailleurs ce sont des procédés de direction des arbres qui vous ont été décrits; comme lorsque M. Jamin (Ferd.) vous a exposé, avec quelques réserves, les bons résultats que M. Grin assure obtenir constamment, pour la formation de boutons à fleur vers la base des scions du Pêcher, à la suite de la suppression par la moitié de chacune des feuilles supérieures, dès le début de la végétation; lorsque M. Meurant a rapporté, sans les confirmer, les assertions de M. Lahaye, relatives à l'influence de la propreté de l'écorce sur la peau des fruits et à la possibilité d'ajourner en quelque sorte et à volonté les bourgeons à fleurs, ou lorsque le même collègue est venu donner un nouvel appui à l'éloge qu'il avait fait précédemment du procédé de M. Ajalbert pour l'obtention de branches opposées sur le Pêcher.

Un petit nombre d'appareils ou d'objets d'industrie ont été l'objet de Rapports; ce sont: le vitrage pour serres de M. Bigeard, le tendeur de MM. Jardinier et le robinet de M. Cauchat dont vous a parlé favorablement M. Millet, ainsi que le porte-fraises présenté par M. Sédillon dont il a été déjà question plus haut.

Les différents Rapports que je viens de rappeler avaient un objet circonscrit et spécial; les derniers qu'il me reste à ranger dans cette énumération ont une tendance plus générale et un sujet plus étendu. M. O'Reilly a complété la liste des Comptes rendus de l'Exposition universelle de 1867 en relevant les produits d'art et d'industrie en rapport avec l'horticulture qu'on y a vus figurer, et l'infatigable M. Michelin s'est fait l'historien impartial de la 13e session du Congrès pomologique de France, de la 4e et puis de la 5e session

du Congrès qui s'est constitué pour l'étude des fruits à cidre ainsi que pour l'amélioration de la boisson dont ces fruits fournissent la matière.

J'ai réservé pour la fin de cette énumération un hommage flatteur rendu à un amateur distingué d'horticulture. Reconnaissant envers M. le docteur Nicaise, de Châlons-sur-Marne, pour la persévérance avec laquelle il s'occupe, depuis longues années, de la recherche de nouvelles variétés de Fraisiers, frappé d'ailleurs du nombre et du mérite des gains déjà dus à ces louables efforts, le Comité de culture potagère a sollicité du Conseil d'Administration et de la Société entière une récompense proportionnée à l'importance de si utiles travaux. M. Louesse, choisi pour organe de ce Comité, ne s'est pas contenté d'en exprimer l'avis unanime; il a joint à ses deux Rapports sur ce sujet la liste, la description et l'appréciation des Fraisiers qui ont pris naissance jusqu'à ce jour dans les cultures de M. le docteur Nicaise.

Dans le monde horticole les *Comptes rendus d'Expositions* ont un haut intérêt qui leur fait réserver une large place dans toutes les publications qui traitent de l'art des jardins; à plus forte raison offrent-ils une importance capitale à la Société centrale pour laquelle ils maintiennent toujours également serrés les liens d'une cordiale confraternité avec ses sœurs des départements et même de l'étranger. Pendant l'année 1867, l'Exposition universelle avait déterminé la plupart des Sociétés françaises à supprimer leur Exposition; aussi n'avez-vous alors entendu dans vos séances, qu'un nombre fort restreint de Comptes rendus. L'année 1868 a rendu à toutes les Sociétés leur essor individuel, et dès lors notre publication mensuelle a retrouvé l'un de ses aliments essentiels. Les Expositions dont il vous a été ainsi rendu compte ont été tenues à Autun, à Coulommiers, à Dijon, à Gand, au Havre au Mans, à Montauban, à Noyon, à Orléans, à Paris, à Rouen, à Saint-Germain, à Saint-Quentin, à Senlis, à Soissons, à Versailles. Ceux de nos collègues qui ont représenté la Société dans ces localités et qui vous ont fait connaître en détail l'agencement ainsi que le résultats de ces brillantes solennités horticoles sont MM. Bouchard-Huzard, Dubois, Duchartre, Gloede, Issartier, Jacquin de Bessancourt, Lambin, Malet, Massé, Pigeaux, enfin B. Verlot.

Parmi eux, MM. Malet et Verlot ont rempli la mission que vous leur aviez confiée chacun auprès de deux Sociétés; quant à M. Pigeaux, son infatigable activité lui a permis de se multiplier en quelque sorte, puisqu'il a pu représenter notre Société successivement dans cinq localités différentes.

Messieurs, quelque longue qu'elle ait pu vous paraître, l'énumération précédente n'est cependant pas complète; je dois y joindre encore la mention d'un travail considérable dont le *Journal* n'a pu mettre sous vos yeux jusqu'à ce jour que trois longs fragments, mais dont la publication sera terminée pendant les premiers mois de l'année qui commence. Je veux parler du mémoire sur le bouturage que M. Delchevalerie avait présenté au concours ouvert sur cette importante question, et qui a valu à son auteur non pas le prix proposé, mais une mention très-honorable avec une médaille d'argent grand module. Dans le Rapport sur les travaux présentés à ce concours, j'ai eu l'honneur de vous faire connaître les mérites de ce mémoire ainsi que les lacunes qu'on y regrette en se plaçant au point de vue du programme proposé; je n'ai donc pas à y revenir en ce moment.

Au total, Messieurs, le relevé qui précède suffit, j'ose le croire, pour montrer que l'année 1868 a été bien et profitablement remplie pour notre Société; et que le *Journal*, qui n'est que l'exposé fidèle de ses travaux, a livré à la publicité un nombre considérable d'écrits de natures fort diverses, relatifs à toutes les branches de l'art horticole. Permettez-moi de me féliciter avec vous de cet heureux résultat, et pardonnez-moi si j'exprime ici le vœu que cette féconde activité ne se démente jamais.

Je ne voudrais pas, Messieurs, fatiguer plus longtemps votre bienveillante attention, et cependant je ne puis clore ce compte rendu sans y inscrire les noms des Membres de notre Société en nombre, hélas! bien grand, que la mort nous a ravis dans le court espace de l'année qui vient de finir. L'expression publique de nos regrets est le dernier hommage que nous puissions rendre à des collègues aimés dont le souvenir vivra toujours en nous. Dans cette liste funèbre, je ne dois pas inscrire moins de 42 noms, et peut-être encore ne sommes-nous pas certains que quelque autre malheur semblable ne nous soit resté inconnu. Ces collègues, dont

nous déplorons la perte, sont : MM. Advant (Pierre), Aloux, Arnheiter, fabricant bien connu d'instruments pour la culture, qui était l'un des Membres les plus anciens et les plus dévoués de notre Société, le baron Alfred d'Assy, Basset, Bloceau, Bordet (Auguste), Calais (Adolphe), notre bibliothécaire-adjoint, comte Louis de Cambacérès, amateur distingué, qui a puissamment contribué, par un magnifique apport, au succès de notre dernière Exposition, Catheux, Chauvin (Pierre), Chennevière (Edmond), Coesson de la Force, Delamotte (Gustave), Delessert (François), Membre de l'Institut, le généreux continuateur des immenses collections botaniques réunies à grands frais par son illustre frère, le baron Benjamin Delessert, œuvre éminemment utile à laquelle il s'était dévoué et qui devait malheureusement être dispersée aussitôt après sa mort, Denuelle, Membre assidu, pendant plusieurs années, du Comité des arts et industries ainsi que de la Commission de rédaction, D[r] Fourneaux (A.-A.), Gille, Hibuterne (Léandre), Lallemand (Etienne-François), Lasseaux (Auguste), qui, pendant un long séjour à Montévidéo, avait réuni avec une louable persévérance les produits naturels de ces contrées pour en enrichir les collections européennes, Lebret, Lemaire, M[me] de Mabru, Marest (François), Marqui (Jacques), de Monny de Mornay, Vice-Président honoraire de notre Société, directeur de l'agriculture au ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, homme excellent et distingué dont nous avons fréquemment éprouvé la bienveillance, baron de Montcoy, de Montigny, dont le nom rappelle l'introduction en France de plusieurs plantes utiles, Moreau, Membre correspondant, l'un des deux auteurs d'un excellent Traité de culture potagère, Perdonnet, ingénieur bien connu par ses œuvres, Perier (Joseph), Perrody-Hérans, l'un des Membres les plus assidus à nos séances, Robert-Franville, Rodier, Royer (Pierre-André), baron James de Rothschild, dont le nom était européen, Souchet (de Bagnolet), horticulteur, qui a contribué puissamment au perfectionnement de certaines parties de l'horticulture, Thayer (Amédée), sénateur, Vachon (Auguste), duc de Valmy, M[me] Lévêque de Vilmorin, femme distinguée à tous égards, qui portait dignement un nom cher à tous les amis de l'horticulture, et qui a laissé malheureusement inachevé un ma-

gnifique travail relatif aux Fraisiers dont elle avait une profonde connaissance.

Vous le voyez, Messieurs, notre Société a été cruellement frappée dans le cours de l'année qui vient de finir, et ce ne sont pas là toutes les pertes qu'elle a éprouvées pendant la même période. Faisons donc tous nos efforts pour compenser ses pertes, pour combler les vides que la mort, la mesure sévère mais indispensable des radiations, parfois aussi l'inconstance innée au cœur de l'homme ont laissés dans ses rangs. Animés comme nous le sommes tous du vif désir de faire avancer l'horticulture, ayons sans cesse présente à l'esprit cette pensée que l'œuvre à laquelle nous nous consacrons est aussi difficile qu'importante, qu'elle ne peut être menée à bonne fin qu'au prix d'efforts incessants, à l'aide de ressources considérables, et que dès lors plus le cercle de notre Société s'étendra, plus ses ressources s'accroîtront, plus aussi grandira la force avec laquelle elle pourra concourir au bien général. Agissons conformément à cette conviction, usons tous de notre influence dans le cercle de nos relations, et notre Société, déjà puissante, verra s'éloigner de jour en jour les bornes qui aujourd'hui arrêtent trop souvent l'essor de sa noble et profitable ambition.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 14 JANVIER 1869.

PRÉSIDENCE DE **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures.

S. Exc. le Maréchal Vaillant honore la séance de sa présence, mais, selon son désir, sans occuper le fauteuil de la présidence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de *dix-sept* Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a motivé aucune opposition. — Il annonce ensuite que, sur la demande qui lui a été adressée par eux,

le Conseil d'Administration a inscrit sur la liste des Membres honoraires, MM. Bourgard, Courtois-Gérard, Dubos, aîné, et Legrand (Pierre), qui font partie depuis 25 années révolues des Sociétés d'Horticulture de Paris.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Remy, au nom de M. Dagneau, jardinier chez Mme Smith, à Nogent-sur-Marne, 10 tubercules d'*Igname de la Chine* (*Dioscorea Batatas* Decne).

2° Par M. Verneuil, jardinier à Joinville (Seine), une botte d'*Asperges* appartenant à la variété rose hâtive d'Argenteuil. — Ces produits proviennent d'un semis qui a été fait en 1865. Les plantes ainsi obtenues ont été chauffées sur place, pour la première fois en 1867, et une seconde fois en 1868. Toutefois le présentateur fait observer, dans une note écrite, qu'au lieu de chauffer les Asperges deux années de suite, il vaut mieux les laisser reposer au moins une année, après qu'on en a obtenu un premier produit.

3° Par M. Collardeau, amateur, des *Pommes de terre* provenant d'un tubercule qui lui avait été donné par M. Vavin sous le nom de Pomme de terre Bossin. Le tubercule planté pesait 60 grammes; il a été divisé en morceaux qui ont donné sept pieds. La récolte obtenue de ces plantes a pesé 2200 grammes. — Cette Pomme de terre est de très-bonne qualité, et l'expérience qui vient d'être faite par M. Collardeau prouve qu'elle est fort productive.

4° Par M. Chatin, des échantillons d'une *Pomme* qui est connue sous le nom de Coqueriau, dans les cantons de Rambouillet, Chevreuse et Montfort-l'Amaury, et qui au mérite de donner de la valeur au cidre joint celui de devenir bonne à manger à la main, lorsqu'elle atteint sa maturité en mars.

5° Par M. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg et directeur du jardin du Hamma, près d'Alger, plusieurs pieds d'arbres d'essences diverses dont les uns ont été plantés ou rabattus dans le courant du mois de mars 1868, dans le jardin du Hamma, tandis que les autres ont été produits, dans le même établissement, de boutures faites au mois d'avril par le procédé dont il a déjà entretenu la Société et qui consiste à enterrer les boutures, dirigées verticalement, en en recouvrant l'extrémité supérieure d'une légère couche de terre.

M. Rivière donne de vive voix quelques détails relatifs aux jeunes arbres qu'il présente, afin de montrer avec quelle rapidité les végétaux se développent sous le climat de l'Algérie. Ainsi, au mois de mars 1868, il a fait planter 4000 plants de Robinier Faux-Acacia d'un an, qui ont été rabattus après avoir été mis en terre. La pousse qu'ils ont développée dans l'année a atteint 4-5 mètres de hauteur. Des Ailantes ont pris le même accroissement. Des plants de Frêne mal conformés qui se trouvaient dans le jardin, ayant été rabattus à la même époque, ont produit une tige droite de 4m de hauteur. Il en a été de même pour différentes autres essences, notamment pour divers Mûriers. Même des Orangers, Bigarradiers et Cédratiers ont développé chacun en un an plusieurs branches longues d'environ 1m 50 qui en font déjà de véritables arbres. Un écusson de Mûrier blanc, qui a été posé au mois d'avril, a donné une pousse de 4m, dans la saison, comme le montre l'arbre qui se trouve sous les yeux de la Compagnie. — Quant aux boutures verticales enterrées, M. Rivière montre qu'il en a obtenu, dans l'année, des jets de 3m pour un Mûrier hybride, de 2m pour le Sainte-Lucie, le Cognassier, etc. On n'a donné *en général* que deux arrosements par mois, en juin, juillet et août. Le sol du Hamma n'est cependant pas de bonne qualité; il est très-compacte et ferrugineux, et il repose sur un sous-sol tellement dur qu'on est obligé de le briser à la mine quand on veut le défoncer profondément. Lorsque le jardin d'essai a dû être créé, on y a opéré préalablement un défoncement à 1m 40 de profondeur qui l'a notablement amélioré. Jusqu'à l'année dernière on n'employait dans cet établissement aucune sorte d'engrais; mais, depuis qu'il en a pris la direction, M. Rivière a obtenu la concession des boues de la ville d'Alger et l'emploi qu'il en fait faire constitue déjà une importante amélioration dont les bons effets sont, dès ce moment, appréciables.

6° Par le même, une terrine de *Cypripedium hirsutissimum* Lindl., remarquable pour le grand nombre et la beauté des fleurs qu'elle porte à la fois.

7° Par M. Choné, horticulteur, chaussée de Francfort, 8, à Berlin (Prusse), quelques pieds déjà bien fleuris de Muguet de mai (*Convallaria maialis* L.). Dans la lettre qui accompagne cet envoi,

M. Choné dit que, sachant que cette charmante plante est peu cultivée à Paris, il a cru devoir montrer aux horticulteurs et amateurs parisiens qu'elle se prête très-bien à la culture forcée, à ce point que, comme le prouve son envoi, on peut en obtenir la floraison au cœur de l'hiver.—Le Comité de Floriculture tient grand compte à M. Choné de son charmant envoi, bien que ses plantes soient arrivées en mauvais état; mais il fait observer que la culture forcée du Muguet, sans être, en effet, très-répandue à Paris, y est cependant fort bien connue et pratiquée par divers personnes avec un plein succès.

8° Par M. Lesueur, horticulteur à Paris, une terrine renfermant six pieds de *Bertolonia guttata*, charmante petite Mélastomacée dont les feuilles sont marquées, sur leur fond vert, de macules blanches nettement circonscrites, qui ressemblent à autant de gouttes de lait. Sur les six plantes, il en est une dont les macules sont roses, ce que le présentateur explique parce que cette plante serait le produit de la fécondation opérée par lui du *Bertolonia* par le *Sonerila margaritacea*, autre Mélastomacée dont les feuilles sont maculées d'une manière analogue.

9° Par M. Aug. Napoléon Baumann, pépiniériste-horticulteur à Bollwiller (Haut-Rhin), onze paquets renfermant des graines de tout autant d'espèces d'Orchidées récoltées par un de ses amis d'Allemagne, à la suite de fécondations artificielles. Dans une lettre jointe à cet envoi, M. Baumann exprime le désir que ces graines soient semées par des personnes versées dans la culture des Orchidées, et que les résultats des semis lui soient communiqués. Il ajoute que lui-même a semé de ces mêmes graines dans un compost formé d'un tiers de vieille tourbe, un tiers de sphagnum hâché, un tiers de charbon de bois concassé en petits morceaux. Il annonce qu'il informera la Société des suites de cette expérience.

M. le Président décide que les graines envoyées par M. Baumann seront remises par tiers à M. Houllet, jardinier en chef des serres au Jardin des plantes, à M. Rivière, jardinier-chef du Luxembourg et à M. Leroy (Isidore), jardinier chez M. Guibert, à Passy-Paris.

Parmi les présentations qui viennent d'être énumérées, une

seule motive une demande de récompense; c'est celle de M. Verneuil, à qui le Comité de culture potagère propose d'accorder une prime de 3e classe, proposition qui est adoptée par la Compagnie. — De plus, le même Comité qui, à la dernière séance, avait ajourné toute proposition au sujet des magnifiques Ananas présentés par Mme veuve Froment, demande aujourd'hui qu'une prime de 1re classe soit accordée à cette habile horticulteur. — Sa proposition est admise par un vote spécial de la Société. — Les deux récompenses qui viennent d'être accordées sont remises par M. le Président aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général fait connaître à la Compagnie les nominations qui viennent d'être faites par les quatre Comités et par la Commission des secours.

Le Comité de Culture potagère a nommé : Président M. Laizier, Vice-Président M. Vivet, Secrétaire M. Siroy, qui sera aussi délégué au Conseil d'Administration, Vice-Secrétaire M. Dagorno, délégué à la Commission de Rédaction M. Gontier.

Le Comité d'Arboriculture a choisi pour Président M. Bouclier, pour Vice-Président M. Pochét-Deroche, pour Secrétaire M. Michelin, pour Vice-Secrétaire M. Buchetet, pour délégué au Conseil d'Administration M. Jamin (J.-L.), pour délégué à la Commission de Rédaction M. Gosselin.

Le Comité de Floriculture a élu : Président M. Robine, Vice-Président M. Bachoux, Secrétaire et délégué au Conseil d'Administration M. Eug. Verdier, Vice-Secrétaire M. Lévêque, délégué à la Commission de Rédaction M. Martin Cadot.

Le Comité des Arts et Industries a désigné comme Président M. Teston, comme Vice-Président M. Tricotel, comme Secrétaire M. Borel, comme Vice-Secrétaire M. Lebeuf, comme délégué au Conseil d'Administration et à la Commission de Rédaction M. O'Reilly.

Enfin la Commission des secours a porté ses voix sur M. Durand, aîné, comme Président, sur M. Dumont comme Secrétaire délégué au Conseil d'Administration, sur M. le comte de Mony-Colchen comme délégué à la Commission de Rédaction.

Le Conseil d'Administration a confié les fonctions de

Conservateurs des collections, pendant l'année 1869, à M. Frementin pour le Comité de Culture potagère, à M. Michelin pour le Comité d'Arboriculture, à M. B. Verlot pour le Comité de Floriculture, à M. Aubert pour le Comité des Arts et Industries.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° La lettre, en date du 28 décembre 1868, par laquelle M. le Secrétaire-général du Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics avertissait M. le Président que son Exc. M. le Ministre recevrait le bureau de la Société, à l'occasion du jour de l'an, le 31 décembre, à 11 heures. — M. le Secrétaire-général rend compte à la Compagnie de cette visite pendant laquelle M. le Ministre a bien voulu exprimer des sentiments de bienveillance et d'intérêt pour la Société.

2° Une lettre dans laquelle M. Butté, jardinier au château de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), s'occupe de deux points différents. D'abord il dit que, le Haricot flageolet à grains verts, que certaines personnes donnent comme une variété particulière, ne consiste réellement qu'en grains récoltés sur des pieds qu'on a arrachés avant la parfaite maturité des gousses, et choisis parmi les grains blancs. Le Flageolet vert ainsi obtenu est, dit-il, très-préférable au blanc comme plus fondant et plus savoureux; il est seulement un peu plus petit que celui-ci. — Passant ensuite au pincement des tiges des Pommes de terre que conseillait dernièrement M. Quéhen-Mallet, M. Butté écrit qu'il pratique avec avantage cette opération, mais seulement sur les pieds élevés sur couche et sous châssis ou sous cloches. Il maintient ainsi ces plantes à 0m 25 ou 0m 30 seulement de hauteur, et il en obtient de belles et abondantes récoltes.

3° Une lettre de M. Thirion, de Senlis, qui persiste, après les observations contraires de M. Vivet, à admettre au moins une grande analogie entre la rouille du Céleri et la maladie qui a été observée, surtout en 1868, sur le Cerfeuil bulbeux. Il lui semble incontestable que cette maladie survient quand on arrose le Cerfeuil bulbeux pendant les années chaudes et sèches.

4° Une lettre dans laquelle M. Pommier, jardinier, boulevard de Charonne, 204, indique comment il conserve parfaitement

les *Pelargonium zonale* sous châssis pendant l'hiver. Il fait ses boutures en pleine terre du 15 juillet à la fin d'août. Après la reprise, il arrose le moins possible, afin de durcir ses plantes, et il les fait ramifier. Dès que le temps devient plus froid et que les pluies sont plus fréquentes, il les enferme dans des coffres garnis de 3-4 centim. de terreau. Il pose les pots sur ce terreau, aussi près des vitres que possible, et il a soin de supprimer entièrement toutes les parties fanées, jaunies ou en voie de pourrir. Il transplante dans des pots plus grands à la fin de janvier ou en février. Il assure ne jamais perdre plus de 10 à 12 plantes sur les 250 que couvre chaque panneau.

5° Une lettre adressée par M. Lemoine, horticulteur, de Nancy, à M. Duchartre et communiquée par celui-ci, dans laquelle sont rapportées deux observations d'un grand intérêt. « J'ai, dit M. Lemoine, un hybride du *Begonia Pearcei* croisé par un *B. subpeltata*. Il tient du premier par ses feuilles et par sa fleur jaune, du second par ses tiges et ses feuilles persistantes. Tandis que le *B. Pearcei* est tubéreux, perd feuilles et tiges en hiver, l'hybride conserve les unes et les autres; mais le nouveau, selon *moi*, c'est que le long de son pédoncule défleuri il sort un nombre assez grand de petites excroissances qui produisent de nouvelles plantes, tout comme on en obtient généralement avec les feuilles. Ce fait se voit fréquemment sur des pétioles; mais s'est-il montré sur des pédoncules? Je ne le crois pas. » Le second fait rapporté par M. Lemoine est encore bien plus remarquable. « L'*Abutilon Thomsonæ*, dit l'habile horticulteur de Nancy, est une plante à feuilles supérieurement maculées et panachées. En raison de sa rareté j'ai voulu le multiplier en le greffant sur l'*A. megapotamicum* A. S.-H., ou *vexillarium* Ed. Morr. et sur une variété du *venosum*. Or, à l'automne, les deux sujets de ces deux espèces bien déterminées ont poussé, à des distances variant de 2 à 15 cent. *au-dessous* du point d'application de la greffe, plusieurs pousses complétement panachées!... J'essaye de conserver par des bouturages cette panachure qui me semble ne pouvoir être attribuée qu'à l'influence de la greffe sur le sujet. »

6° Une lettre par laquelle M. Charmeux (Constant), de Thomery (Seine-et-Marne), répondant à l'appel adressé à tous les Membres

de la Société par le Comité d'Arboriculture, dans sa note récemment publiée au sujet des procédés pour la conservation des fruits, offre de montrer à une Commission désignée à cet effet ses fruitiers qui, dit-il, sont remplis de Raisins noirs et blancs aussi frais qu'au moment où ils ont été cueillis aux mois de septembre et octobre derniers.

Sur l'invitation qui lui est adressée par M. le Président, le Comité d'Arboriculture se retire dans la salle de ses séances pour choisir les Membres de la Commission demandée par M. Charmeux (Constant). Il rentre quelque temps après à la séance générale et annonce que MM. Thil, Buchetet et Jamin (Ferd.) se rendront à Thomery, le 20 de ce mois, pour examiner les Raisins conservés par cet habile viticulteur.

7° Une lettre par laquelle M. Gauthier (R.-R.) demande qu'une Commission soit chargée de faire des expériences comparatives sur son procédé pour la multiplication de la Pomme de terre.

8° L'annonce d'un cours public et gratuit d'Arboriculture et de Potager moderne que M. Gressent doit ouvrir le 21 de ce mois, à une heure, rue Vivienne, 7. Ce cours sera continué les mardis, jeudis et samedis, à la même heure, jusqu'au 2 mars prochain inclusivement.

9° Le catalogue imprimé des végétaux et graines disponibles et mis en vente au jardin d'essai du Hamma, près d'Alger (in-8° de XVI et 121 pages; Alger, 1869), offert par son auteur, M. A. Rivière.

10° Un magnifique ouvrage intitulé : *Les Pensées*, histoire, culture, multiplication, emploi, par M. J. BARILLET, jardinier en chef de la ville de Paris. 1 gr. in-4° de XII et 52 pages, avec une vignette à la fin de chaque article et 25 planc. en chromolithographie tirées à 200 exemplaires au moyen des pierres qui ont servi pour l'exécution de l'ouvrage analogue de M. F. Lesemann, jardinier en chef à Hietzing, près Vienne (Autriche). Ce beau livre a été édité par J. Rothschild, libraire, rue Saint-André-des-Arts, 43.

M. le Secrétaire-général annonce que la Société a eu le malheur de perdre, depuis sa dernière séance, trois de ses Membres titulaires, MM. Joseph Perier, régent de la Banque de France, Advant (Pierre) et Marest (François).

Il apprend ensuite à la Compagnie que sur le bureau sont déposées en ce moment les médailles destinées aux personnes que le Jury de l'Exposition universelle d'Horticulture de 1867 s'était adjointes pour s'aider de leur concours dans ses longs et difficiles travaux. A sa prière, M. le Maréchal Vaillant, Vice-Président de la Commission impériale, veut bien faire la distribution de ces médailles, que MM. les Jurés adjoints, et les Membres des Comités d'admission, présents en grand nombre à la séance, viennent successivement recevoir de ses mains, aux applaudissements de la Compagnie.

Voici les noms des personnes auxquelles ces médailles sont attribuées : MM. Andry, Buchetet, Carrière, Gontier, Leprieur, Louesse, Moras, de Sansal, Verlot, Babouillard, Bergmann, Bertrand, Bossin, Boucharlat, Briot, Cachet, Martin-Cadot, Cappe, Chardon, Chauvière, Chevet, Courant, Cusin, Danthier-Duval, Demay, Desvial, Domage, Dubreuil, Dupuy-Jamain, Evrat, Foissy, de Forceville, Fournier, de Galbert, Glady, Gosselin, E. Guénoux, Hardy (d'Alger), Helye, Hortolès, Houllet, J.-L. Jamin, Lacoin, Laizier, Lansezeur, Lecocq-Dumesnil, Léon Leguay, Lemoine, Le Petit, A. Leroy, J. Leroy, G. de Linage, de la Loyère, Mas, Michelin, Muller, Nallet, L. Neumann, Pochet-Desroche, O'Reilly, Réveil, Rouillard, Sallies, Silbermann, Truffaut, Willermoz, Daudin, F. Gervais, A. Gris, Lepère, Naudin.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Note par laquelle le Comité d'Arboriculture invite toutes les personnes qui ont expérimenté sur le pincement des fleurs du Poirier à lui communiquer leurs observations, attendu qu'il croit devoir différer encore d'une année l'exposé de son opinion et de ses observations sur ce sujet dont il s'occupe depuis assez longtemps.

2° Note sur la culture de l'Igname de Chine en billons ; par M. Dagneau.

3° Rapport sur un ouvrage de M. A. Dupuis ayant pour titre : *Arbrisseaux et arbustes d'ornement de pleine terre* ; M. Malet, fils, Rapporteur.

4° Rapport sur une nouvelle variété de *Canna* obtenue par M. Robichon ; M. Rivière, Rapporteur.

5° Rapport sur les meubles de jardin, châssis et bacs fabriqués par M. André, de Strasbourg; M. TRICOTEL, Rapporteur.

Les conclusions des deux derniers Rapports tendant au renvoi à la Commission des récompenses sont mises aux voix et adoptées.

6° Compte rendu de l'Exposition horticole de Bordeaux; par MM. MICHELIN et ROUILLARD.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 28 JANVIER 1869.

Présidence de **M. Cottu.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A la suite de la lecture du procès-verbal, M. Rouillard dit qu'il croit devoir insister sur l'étendue de la perte que l'horticulture vient de faire par le décès de M. Marest. Cet habile horticulteur, après avoir donné beaucoup de développement et de variété à ses cultures, avait fini par concentrer ses efforts presque spécialement sur les Rosiers, et tout le monde sait combien il s'était distingué dans cette belle spécialité. Heureusement sa mort n'amènera pas la destruction de son établissement, car il laisse un fils qui déjà s'est fait connaître à côté de son père, et qui certainement saura marquer honorablement sa place parmi nos rosiéristes les mieux connus.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de *douze* nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et au sujet desquels il n'a pas été formulé d'opposition. Il annonce en outre que M. Margottin et M. Alfroy, neveu, de Lieusaint, qui font partie des Sociétés d'Horticulture de Paris, le premier depuis 1841, le second depuis 1843, ayant demandé à jouir du bénéfice qui résulte du texte du 2e § de l'art. 4 du règlement, ont été inscrits par le Conseil d'Administration sur la liste des Membres honoraires.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Thibault (Louis), jardinier à Billancourt (Seine), des

Laitues d'Alger au sujet desquelles le Comité de Culture potagère exprime le regret que le présentateur les ait cueillies avant leur développement complet, ainsi que trois *Choux-fleurs*.

2° Par MM. Courtois-Gérard et Pavard, horticulteurs-grainiers, rue du Pont-Neuf, 26, à Paris, deux pots contenant chacun un pied d'une variété récemment introduite en France d'une *Chicorée sauvage* dont les feuilles sont colorées en rouge-sang vif et rendent cette plante vraiment ornementale. Malgré cette singulière coloration, les feuilles de cette Chicorée ont absolument la saveur de la chicorée sauvage améliorée et peuvent être parfaitement utilisées comme salade. Une autre particularité remarquable assignée à cette curieuse variété par les présentateurs, consiste en ce que non-seulement elle n'est pas sujette à *jouer*, mais encore qu'elle se reproduit de graines tout en restant constante dans sa coloration. — Le Comité de Culture potagère remercie MM. Courtois-Gérard et Pavard pour cette intéressante présentation qu'ils ont faite en déclarant qu'ils ne prétendaient à aucune récompense, et il exprime le désir que la Chicorée rouge soit soumise à une expérimentation attentive.

3° Par M. Baptiste Guillard, jardinier à Nantes, trois *Choux-fleurs* regardés par lui comme appartenant à une nouvelle sous-variété qu'il a l'intention de désigner par une dénomination particulière. — M. Laizier, Président du Comité de Culture potagère, ne trouve rien de particulier à ces Choux-fleurs dans lesquels il ne voit que la variété cultivée en Bretagne et nommée à Paris Chou-fleur breton. Il regrette seulement qu'ils aient été cueillis trop tôt.

4° Par M. Kander, aîné, jardinier chez M. Gravelin, à Champlan près Lonjumeau (Seine-et-Oise), quelques grappes de *Raisins* chasselas, conservées d'après un procédé qui lui est propre et qu'il expose, dans sa lettre d'envoi, de la manière suivante : Comme pour les Raisins conservés à rafle verte, d'après le procédé imaginé à Thomery et basé sur l'emploi de fioles pleines d'eau, il cueille les grappes les plus belles en les laissant tenir au sarment. Il coupe la portion de sarment qui porte ces grappes à quelques centimètres au-dessous de l'œil situé sous la première grappe et à un œil au-dessus de la seconde grappe ou grappe supérieure. Il implante ensuite l'extrémité inférieure de cette portion

de sarment dans une Pomme de terre, et il en mastique l'extrémité supérieure avec de la cire à greffer. Un crochet de fil de fer sert à suspendre le tout dans le fruitier. M. Kander affirme que, depuis plusieurs années, les Raisins conservés de cette manière, à côté d'autres auxquels il applique le procédé de Thomery, se conservent plus longtemps que ceux-ci. Il explique cette différence parce que, dit-il, les sarments plongés dans l'eau absorbent une trop grande quantité de liquide qui en détermine la pourriture, tandis que ceux qui ont été simplement fichés dans une Pomme de terre ne prennent dans celle-ci que l'humidité absolument nécessaire pour maintenir les grappes fraîches.

Le Comité d'Arboriculture trouve ce procédé bon, mais sans le croire supérieur à celui qui repose sur l'emploi de l'eau. Il fait observer que c'est là une méthode intermédiaire, vu l'état des rafles, entre le procédé par l'eau qui conserve très-fraîches toutes les ramifications de la grappe, et le procédé ordinaire appliqué aux grappes détachées, qui laisse la rafle sécher plus ou moins, tout en conservant les grains presque frais.

5° Par M. Barbe, propriétaire, rue de Bellechasse, 49, à Paris, un *Roidisseur* imaginé par lui et fabriqué par M. Martel, portant dès lors la qualification de Roidisseur Barbe et Martel. Cet appareil consiste en une sorte de tube ou cylindre allongé, en fer galvanisé, ouvert sur les côtés et dont les deux bases sont taraudées de manière à recevoir chacune une tige à vis terminée extérieurement en boucle. A chacune de ces deux boucles vient se fixer l'un des fils de fer qu'on veut tendre. On conçoit sans peine qu'en faisant tourner à la main le tube qui se termine en deux écrous, on exerce, grâce au pas de vis, une forte traction sur les deux fils de fer. Le prix de ces roidisseurs est fixé, par 100, à 45 fr., 65 fr., 100 fr. et 150 fr., selon leurs dimensions.—L'examen de cet appareil est confié par le Comité des Arts et Industries à une Commission composée de MM. Barbeau, Millet, Cellière et Borel.

6° Par M. Leyrisson, quincaillier, à Tridon, près Tonneins (Lot-et-Garonne), un modèle d'un *Roidisseur* en bois que le Comité des Arts et Industries déclare être aussi simple de construction et aussi peu coûteux que bon à employer ; aussi le regarde-t-il comme méritant d'être connu. Ce roidisseur se compose d'un levier en bois

dur qu'on peut employer vert comme sec ; d'une cheville cylindrique, en bois très-dur et choisi aussi sec que possible, qu'on implante dans la portion terminale et renflée du levier en l'enfonçant dans un trou percé au moyen d'une mèche anglaise. C'est autour de la cheville qu'on enroule de force, grâce au levier, une portion du fil de fer dont cet enroulement détermine la tension.

Deux d'entre les présentations qui viennent d'être énumérées motivent des demandes de récompense. 1° Le Comité d'Arboriculture demande qu'une prime de 3e classe soit donnée à M. Kander, aîné, pour ses Raisins conservés. — 2° Le Comité des Arts et Industries propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Leyrisson pour son Roidisseur en bois. — Ces deux propositions sont adoptées par la Compagnie. Après quoi, M. le Président remet les deux primes qui viennent d'être accordées.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Deux lettres par lesquelles M. Lefebvre de Ste-Marie, directeur de l'Agriculture au Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, et M. Porlier, sous-directeur de l'Agriculture au même Ministère, offrent leurs remercîments à la Société qui a nommé dernièrement, le premier, Vice-Président honoraire, le second, Membre honoraire.

2° Une lettre dans laquelle M. Hue (Julien), jardinier à Bois-Commun (Loiret), donne la liste des plantes qui ont fleuri, dans cette localité, pendant ce mois de janvier et s'occupe ensuite de différents autres détails.

3° Une lettre de M. Laffay qui annonce qu'il abandonne Koubah, près d'Alger, pour aller s'établir à Cannes où il se propose de créer un jardin consacré spécialement à la culture des arbres fruitiers propres aux régions intertropicales. M. Laffay écrit aussi qu'il s'occupe avec soin de semis de Vignes et qu'il a déjà obtenu de belles et bonnes plantes, surtout parmi les Chasselas et à la suite de croisements de Vignes Isabelles. Parmi ces dernières il en cite une à fruit blanc, très-sucré, qui, dit-il, peut rivaliser avec le Chasselas de Fontainebleau tout en l'emportant sur celui-ci par son parfum qui rappelle la Vanille et la Fraise des quatre-saisons.

4° Une lettre dans laquelle M. Pommier, jardinier, boulevard de Charonne, après avoir fait l'éloge du mémoire de M. Delchevalerie sur le bouturage, qui paraît en ce moment dans le *Journal*, dit qu'il croit devoir ajouter aux indications contenues dans ce travail important quelques données relatives à l'époque à laquelle on doit multiplier différents végétaux. Ainsi, dit-il, on doit bouturer en décembre les *Cuphea*, *Ageratum*, *Lantana*, *Verbena*, Héliotropes, *Petunia* doubles, *Calcéolaires*, et ne pas trop mouiller le fumier de la couche. Quant aux *Fuchsia*, pour en avoir de beaux pieds, on doit les bouturer en décembre ou janvier, et les tenir d'abord à une chaleur modérée.

5° Deux lettres écrites par M. Boutillier, propriétaire à Chartres (Eure-et-Loir). Dans la première, M. Boutillier dit que, lorsque M. Ajalbert détermine, sur un Pêcher, la production de deux branches au même niveau, ces deux branches se trouvent placées sur le devant du tronc et non sur ses côtés, comme elles le seraient si elles étaient réellement opposées ; or, dit-il, cette situation est mauvaise ; le départ de toute branche charpentière doit se trouver sur le côté du tronc et non sur sa partie antérieure. « J'ai déjà depuis longtemps, ajoute-t-il, fait usage du procédé que M. Ajalbert croit avoir découvert ; j'ai reconnu l'inconvénient que je signale. » M. Boutillier regarde comme préférable un autre procédé qu'il assure pratiquer depuis au moins 25 années, et dont il donne la description de la manière suivante, dans sa seconde lettre : « Lorsque, vers la dernière quinzaine de mai ou la première quinzaine de juin, le bourgeon ou rameau de la branche centrale (corps de l'arbre) est arrivé à la hauteur de l'étage qu'il s'agit d'établir, la section en est faite au-dessus de l'œil de devant correspondant à cet étage. Cet œil devient ainsi terminal. La séve arrive à cet œil, et pendant le temps qu'elle y séjourne pour le faire développer en scion, elle agit aussi sur les yeux stipulaires qui sont encore invisibles à sa base, d'une manière suffisante pour les disposer à se développer plus tard en scions. Les choses sont laissées en cet état jusqu'à la taille en sec qui se fait en novembre ou en mars. Alors la section du rameau obtenu est faite au-dessus de l'œil le plus rapproché de sa base ; dès lors, en même temps que cet œil devenu ainsi terminal se développera en scion,

les yeux stipulaires du bourgeon ou œil au-dessus duquel la section avait été faite l'année précédente, se développent aussi en *scions* de chaque côté et forment ainsi deux branches de charpente bien opposées. Quand le scion produit par le dernier œil terminal est arrivé à la hauteur où on se propose d'établir un nouvel étage de branches opposées, il est à son tour pincé, s'il se trouve encore à l'état herbacé, ou coupé à la serpette s'il est arrivé à l'état ligneux ; et la série des opérations qui avaient amené la formation du premier étage, se répète pour le second. On obtient de la sorte, chaque année, un nouvel étage de branches charpentières opposées.

6° Une lettre par laquelle M. Monier (Joseph), horticulteur-rocailleur, avenue de l'Impératrice, 44, à Paris, demande qu'une Commission soit chargée d'aller examiner son système de tonneaux pour jardins, bassins et rivières construits en ciment et fer, à des prix moins élevés, dit-il, que pour toute autre matière. Cette demande porte spécialement sur une rivière et sur plusieurs bassins portatifs qui se trouvent, en ce moment, pleins d'eau et de glace. — Elle est renvoyée au Comité des Arts et Industries.

7° Une lettre de M. le chevalier de Schwartz, gérant du consulat général d'Autriche, qui annonce l'envoi par la Société d'Horticulture de Vienne (Autriche) de quelques publications récentes de cette Société. Ce sont les numéros 2, 3 et 4 de *Gartenfreund* (l'Ami des jardins), chacun en une feuille in-4°, qui portent la date des 28 avril, 15 juin et 15 septembre 1868.

8° Un volume offert par son auteur et intitulé : *La culture pratique*, par I. PONCE, maraîcher, Membre de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France, ouvrage orné de planches et de figures dédié à mes confrères et aux amis de l'horticulture maraîchère. (1 vol. gr. in-18 de IV et 320 pages. Paris, 1869. Chez l'auteur, à Clichy-la-Garenne, route de la Révolte, 53, et dans les librairies agricoles). M. le Président renvoie cet ouvrage à l'examen du Comité de Culture potagère. M. le Secrétaire-général rappelle que M. I. Ponce, auteur de cet ouvrage, est le premier qui ait appliqué aux jardins maraîchers l'arrosage dit à la lance : l'eau étant amenée d'un grand réservoir central aux divers points du jardin par des conduits souterrains en poterie de grès, on visse,

sur les prises diverses, des tubes en toile terminés par une lance avec laquelle on arrose tout un carré de légumes. On supprime ainsi les anciens tonneaux enfoncés dans le sol, source d'accidents trop fréquents dans les jardins.

9° De la part de M. Rouillard, une brochure dont il est l'auteur, intitulée : *Essai d'introduction à la pomologie de la France* (in-8, de 56 pages). Des remerciments sont adressés à M. Rouillard par M. le Président (renvoi au Comité d'Arboriculture).

10° De la part de M. le Dr Jules Guyot, un volume intitulé : *Sur la viticulture du nord-ouest de la France*. Rapport à S. Excell. M. de Forcade la Roquette, Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics. (1 vol. gr. in-8, de 201 pages. Paris, 1868 ; Imprimerie impériale). Ce travail important termine la série des Rapports dans lesquels M. J. Guyot a présenté successivement le tableau de l'état et de la culture de la Vigne dans toutes les parties de la France où elle existe, et qui ont paru, de 1861 à 1868, en 12 fascicules ornés d'un grand nombre de figures intercalées dans le texte. — De vifs remerciments seront adressés à M. le Dr J. Guyot, au nom de la Société dont il est Membre, pour le don de ce grand et important ouvrage aujourd'hui complet.

M. le Secrétaire-général fait part à la Compagnie du malheur qui vient de frapper son illustre Président, M. le Maréchal Vaillant. Mme la Maréchale Vaillant a succombé hier à une maladie qui avait pris, depuis quelque temps, une gravité inquiétante. Ses obsèques auront lieu demain.

M. Petit-Jean demande que la Compagnie exprime, par un vote qui sera consigné au procès-verbal de cette séance, combien elle s'associe à la douleur que ressent en ce moment son éminent et zélé Président, et, en outre, que le bureau veuille bien représenter demain la Société d'Horticulture aux obsèques de Mme la Maréchale Vaillant. — La Compagnie adopte, à l'unanimité et par acclamation, la proposition qui lui est faite, et M. le Président fait observer que M. Petit-Jean n'a fait que le devancer dans ce qu'il allait dire lui-même à l'instant.

M. le Secrétaire-général fait connaître à la Compagnie la composition du bureau pour deux Commissions importantes qui n'avaient pu procéder à leurs élections dans la dernière séance. —

1° La Commission de Rédaction et Publication a nommé : Président M. le Dr Aubé; Vice-Président M. le Dr Boisduval; Secrétaire M. Lecoq-Dumesnil; Vice-Secrétaire M. Buchetet; délégué au Conseil d'Administration M. Louesse. — 2° La Commission des Cultures expérimentales a élu : Président M. Forest ; Vice-Président M. Burel ; Secrétaire M. Lefillieul ; Vice-Secrétaire M. Vincent; délégué au Conseil d'Administration M. Borel.

Il annonce ensuite que, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Administration a désigné les 5 Membres qui composeront la Commission chargée de juger les mémoires qui ont été présentés au concours ouvert par la Société sur la question de savoir quels sont les avantages et les inconvenients que peut offrir la taille des arbres. Ce sont MM. Duchartre, Gosselin, Hardy fils, Michelin, B. Verlot.

Enfin il apprend à la Compagnie que, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Administration a prononcé, sur la proposition de M. le Trésorier et pour refus de payement de la cotisation sociale, la radiation des 33 personnes dont voici les noms : MM. Allain, Almeira, de Bazinghem, Bellissent, Cadou, Chataing, Chollet, Coindeau (A.), Constant (Julien), Descos, Mme Douard, Ducastel, Despessailles, Ferry (Albert), Flamant (Henri), Fondet, Gosse, Grenier (Charles), Hennecart (Jules), Jacquemin (Etienne), Jacquin aîné (Hector), Jouby, Kieffer, Krebs (Frédéric), Legendre (Jean-Louis), Lévêques (Prosper), Mahias, Poisson (Urbain), Pujos, Rougemont (Louis), Roux (Auguste), Truffet (Pierre), Ulrich (J.).

M. B. Verlot, Secrétaire-général-adjoint, donne lecture du Rapport de la Commission de Comptabilité relatif à l'exercice de l'année 1868. Ce document a été déjà lu au Conseil d'Administration qui l'a pleinement approuvé. Il est également approuvé par la Compagnie, qui vote ensuite des remercîments à M. le Trésorier ainsi qu'à la Commission de Comptabilité.

M. le Président donne la parole à M. Buchetet qui donne lecture du Rapport rédigé par lui, au nom d'une Commission spéciale, relativement à la *conservation des Raisins* chez M. Charmeux (Constant), à Thomery. Cette lecture provoque à plusieurs reprises de chaleureux applaudissements. Les conclusions du Rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

La parole est ensuite donnée à M. Jamin (Ferd.) qui lit son Rapport sur les *Cultures de Noyers de M. Romain Martin*, et à M. Verlot, pour la lecture de son *Rapport sur la collection de Balisiers de M. Hornet*.

Après quoi, l'heure étant très-avancée, il est fait simplement dépôt sur le bureau : Du compte rendu des travaux de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France, pendant l'année 1868 ; par M. P. Duchartre ;

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 14 JANVIER 1869.

MM.

1. Barchet (Auguste), jardinier-en-chef chez M. Randon, à Brunoy (Seine-et-Oise) ; présenté par MM. Dorival et Chardine.
2. Boyer, avocat, à Maisons-Laffite (Seine-et-Oise); par MM. Donard et Parnot.
3. Butillard (Victor), horticulteur-fleuriste, rue de Silly, 82, à Boulogne (Seine) ; par MM. Rivière et Drevault.
4. Cornil (Omer), horticulteur-pépiniériste, place du Pas de St-Cloud (Seine-et-Oise) ; par MM. Drevault et Rivière.
5. Delamarre, propriétaire, Parc des Princes, à Boulogne (Seine) ; par MM. Rouillard et Gauthier.
6. Denant (Vincent-Achille), maire à Epinay (Seine) ; par MM. Poullain et Gosselin.
7. Duclos (Jules), rue des Déchargeurs, 11, à Paris ; par MM. Chauvière et Loise-Chauvière.
8. Dutoit, coutellerie horticole, successeur de M. Arnheiter, rue du Cherche-Midi, 25, à Paris ; par MM. O'Reilly et Rivière.
9. Fénéglio (Félix), fabricant-inventeur de caisses à parois mobiles, rue de Kabylie, 1, à Paris ; par MM. Leclair et Hardivillé.
10. Garcin (Casimir), avenue d'Orléans, 26, à Paris ; par MM. Leclair et Verlot.
11. Hédiard (Ferdinand), négociant en produits des Colonies et de l'Algérie, rue Notre-Dame-de-Lorette, 13, à Paris ; par MM. Pépin, Rivière, Teston et Pigeaux.

12. KULL (Rodolphe), jardinier à la Mettlen, près Berne (Suisse); par MM. A. Pelé et Verlot.
13. LEFEBRE (Alexandre), horticulteur-pépiniériste, à Verneuil (Eure); par MM. Chauvière et Loise-Chauvière.
14. MARGOTTIN (Jules), horticulteur à Bourg-la-Reine; par MM. Moras et Bouchard-Huzard.
15. PILLÉ (Pierre), jardinier-entrepreneur, rue des Boulangers, 13, à Paris; par MM. Hardivillé et Leclair.
16. THÉVENAU (Pierre), jardinier chez M. de Lamaze, au château de Moussy-le-Vieux, par le Menil-Ancelot (Seine-et-Marne); par MM. Hardy fils et Bouchard-Huzard.
17. VAUTECLEF (Alexandre), pépiniériste à Fontenay-aux-Roses (Seine); par MM. Chardon et Teston.

SÉANCE DU 28 JANVIER 1869.

MM.

1. BONVOISIN (Arsène), jardinier-paysagiste, rue Spontini, 62, à Passy-Paris; présenté par MM. Dupuy-Jamain et Gallien.
2. BRÉMONT (Léon), rue de Grenelle, 13, à Paris; par MM. Paul Gage et Bouchard-Huzard.
3. COQUIBUT (François), jardinier au château de Paulhais par Brioude (Haute-Loire); par MM. A. Dufoy et Yvon.
4. COUET, jardinier au château de La Bruyère, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais); par MM. Lioret et Baron.
5. DOUENNÉ-BENONI, jardinier-pépiniériste, à Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais); par MM. Lioret et Baron.
6. GONTIER (Armand), pépiniériste, à Fontenay-aux-Roses (Seine); par MM. Durand et Verlot.
7. HORNET (Charles), rue St-Blaise, 21, à Charonne-Paris; par MM. Chaté et Chardine.
8. LESUEUR (Charles), rue des Tilleuls, 63, à Boulogne (Seine); par MM. Leroy (I.) et Lesueur (Victor).
9. MIGNON (Étienne), horticulteur à Étampes (Seine-et-Oise), par MM. Bonnemain et Frelin.
10. MORLAIX (Lucien), jardinier chez M. Baffart, à Villeront (Seine-et-Oise); par MM. Chaté et Lecler.
11. NICOLLAS (Paul), rue Guénégaud, 7, à Paris; par MM. Bouchard-Huzard et Moras.
12. VANTIEGHEM, serrurerie artistique, avenue de la Grande-Armée, 41, à Paris; par MM. Moras et Borel.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

MOIS DE JANVIER 1869.

Agriculteur praticien (3e série de 1868 et 15 janvier 1869). Paris; in-8°.

Almanaco degli Agrofili italiani (*Almanach des Agrophiles italiens pour l'année* 1869; 2e année). In-8° de 198 et 40 pages; Bologne; 1868.

Annales de l'Agriculture française (30 décembre 1868). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (3e trimestre, 1868). Angers; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (juillet et août 1868). Toulouse; in-8°.

Apiculteur (janvier 1869). Paris; in-8°.

Arbrisseaux et Arbustes d'ornement de pleine terre, par M. A. Dupuis; Paris; in-12.

Belgique horticole (novembre-décembre 1868). Gand; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (octobre et novembre 1868). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique (1867). Gand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (n° 3 de 1867). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (4e trimestre de 1868). Nice; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (octobre et novembre 1868). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poitiers (nos 120, 130 et 131 de 1868). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise (de juin à septembre 1868). Pontoise; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (nos 10 et 11 de 1868). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Apiculture de l'Aube (n° 9 de 1868). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (décembre 1868). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont (*Oise*) (janvier 1869). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (nos 21 et 22 de 1868). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (3e et 4e trimestres, 1868). Le Mans; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Agriculture d'Alger (novembre et décembre 1868). Alger; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (novembre 1868). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société philomathique de Paris (avril à août, 1867). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (décembre 1868). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Chauny (décembre 1868). Chauny; in-8°.

Bulletin de la Société royale d'Horticulture de Liége (volumes de 1860, 1862, 1863, 1864, 1868); Liége; in-8°.

Bulletin des Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture du Doubs (novembre et décembre 1868). Besançon; in-8°.

Catalogue de Graines pour 1869, de MM. CH. HUBER et Ce, horticulteurs à Hyères (Var).

Catalogue des Végétaux et Graines du Jardin du Hamma (Algérie), pour 1869.

Chroniques (les) de l'Agriculture et de l'Horticulture (15 janvier 1868). Paris; in-4°.

Chronique agricole de l'Ain (1er, 15 janvier 1869). Feuille in-4°.

Courrier des familles (31 décembre 1868, 7, 14, 28 janvier 1869). Feuille in-4°.

Culture (la) pratique, par M. I. PONCE, maraîcher. Vol. in-12. Chez l'auteur, à Clichy-la-Garenne (Seine).

Flore des Serres et des Jardins de l'Europe (9e et 10e livraisons du tome XVII). Gand; in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins*, recueil mensuel rédigé et édité par le D^r ED. REGEL; cahier de janvier 1869). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. ED. OTTO; 1er cahier de 1869). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (n° 1 de 1869). Paris; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins, journal d'Horticulture rédigé par un amateur de fleurs*; 14e année, cahier de décembre 1868). Milan; in-8°.

Illustration horticole (décembre 1868). Gand; in-8°.

Illustrirte Monatshefte für Obst- und Weinbau (*Bulletin mensuel illustré d'Arboriculture et Viticulture*, rédigé par MM. OBERDIECK et D^r ED. LUCAS; 11e et 12e cahiers de 1868). Ravensbourg; in-8°.

Institut (30 décembre 1868, 6, 13, 20 et 27 janvier 1869). Feuille in-4°.

Jardins botaniques de l'Angleterre, par M. CH. MARTINS. Paris; in-8°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (novembre et décembre 1868). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du canton de Vaud (1er trimestre, 1868). Lausanne; in-8°.



La Viticulture du nord-ouest de la France, par le docteur Jules Guyot, Paris ; in-8°.
Maison de Campagne (1er, 16 janvier 1869). Paris; in-4°.
Revue agricole et horticole du Gers (décembre 1868). Auch ; in-8°.
Revue des Jardins et des Champs (table des matières de 1868). Lyon; in-8°.
Revue des eaux et forêts (janvier 1869). Paris; in-8°.
Revue horticole (1er, 16 janvier 1869). Paris; in-8°.
Science pour tous (2 janvier 1869). Feuille in-4°.
Société d'Horticulture et de Botanique de Montmorency (Règlement et 8e livraison de 1868). Montmorency; in-8°.
Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (octobre 1868). Saint-Germain-en-Laye; in-8°.
The Gardener (*Le Jardinier, recueil mensuel d'Horticulture et de Floriculture*, édité par M. William Thomson, des jardins de Dalkeith (cahier de janvier 1869). Londres et Edimbourg; in-8°.
The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers et la Gazette agricole* ; nos des 2, 9, 16 et 23 janvier 1869). Londres; in-4°.
Verger (*le*); par M. Mas (janvier 1869). Paris; in-8°.
Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Bulletin hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 37 à 48 de 1868). Karlsruhe; in-4°.
Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Bulletin hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur Dr Karl Koch; nos 51 et 52 de 1868). Berlin; in-4°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Les petits Légumes;

Par M. Louesse.

L'habitude qu'on a prise de désigner sous le nom un peu vague de Gros légumes certaines espèces potagères qui paraissent en plus grande quantité que d'autres sur les marchés et dont l'emploi en cuisine est d'un usage plus général, m'autorise jusqu'à un certain point à désigner sous le nom de Petits légumes, les sortes qui, moins répandues, se trouvent plus circonscrites dans l'enceinte du potager et qui n'apparaissent sur nos tables que bien plus rarement.

Rien ne justifie cet abandon, puisqu'il est certaines de ces espèces

qui seraient mieux appréciées si on les rencontrait plus souvent. C'est donc pour appeler l'attention sur cette catégorie de produits et en faire ressortir le mérite que je me permets de tracer ces lignes. Qui de nous, en effet, ne serait flatté de voir figurer sur sa table, je ne dis pas tous les jours, mais de loin en loin, certains légumes qui, bien préparés, viendraient en aide aux autres et ajouteraient à nos jouissances culinaires? Ce n'est certainement pas paréconomie qu'on agit ainsi; mais, disons-le bien haut, c'est plutôt par indifférence; le jardinier s'épargne ainsi de la peine, et la cuisinière, qui a en aversion tout ce qu'elle ne connaît pas, se donne bien de garde d'en parler à sa maîtresse. Ainsi donc pour ces deux motifs que rien ne justifie nous sommes privés de bonnes choses qui viendraient jeter un peu de diversité sur nos tables en même temps qu'elles flatteraient notre appétit.

En signalant quelques espèces que je voudrais voir introduire plus souvent dans la culture, je dirai : essayez en petit, et si vous trouvez que la chose en vaille la peine, vous serez à même d'y revenir. Il est plus d'une espèce parmi celles que je vais vous indiquer qui, lorsque vous en aurez goûté, seront, j'en suis persuadé, entièrement de votre goût; il ne faut que commencer.

En première ligne je placerai une plante qui occupe une large place dans l'alimentation générale, la Batate, qui est aux pays chauds ce que la Pomme de terre est dans les contrées tempérées et même froides; je constate avec regret que la culture de cette espèce est aujourd'hui beaucoup moins répandue dans les jardins qu'elle ne l'était il y a quelque vingt ans. On s'exagère beaucoup trop les difficultés de cette culture; ce n'est pas une chose bien dispendieuse que d'établir une ou deux couches de feuilles et de fumier pour y installer la Batate; avec des soins aussi élémentaires on peut être assuré d'une récolte suffisante pour avoir des racines à consommer pendant un ou deux mois. Je sais que la plus grande difficulté est de conserver ces racines pendant tout l'hiver, surtout si on ne possède pas une serre chaude; mais, comme je l'ai dit plus haut, je ne planterais des Batates que pour en manger sept ou huit fois, ce qui peut se faire en un ou deux mois. Je serais sûr par ce moyen de ne pas en perdre beaucoup, ce qui serait regrettable. Nous savons assez

quelles sont les bonnes variétés, et, cette année, nous avons vu sur le bureau les belles Batates hâtives d'Argenteuil, la Rose de Malaga, les Violettes et la Batate-Igname, les grosses jaunes de M. Gaulois, etc.

Le Cerfeuil bulbeux ne doit pas manquer non plus dans un jardin, quelque petit qu'il soit, de même que le Chervis, autre plante bien ancienne qui paraît être entièrement oubliée. A côté de ces deux bonnes espèces je voudrais encore voir quelques touffes de Topinambour blanc, excellente variété, préférable à l'ordinaire qui est trop indigeste. Continuons nos soins à l'Igname de la Chine qui, malgré l'inconvénient de ses longues racines, est certainement un bon légume, surtout si on a le soin de le laisser ressuyer après l'arrachage et bien avant de le livrer à la consommation. Gardons encore une place pour le Persil à grosse racine qui, grâce aux soins persévérants de M. Margueritte, de Varsovie, est aujourd'hui mieux apprécié chez nous et qui, au dire de de Combles, dans son livre l'*École du jardin potager*, 4e édition, à la date de 1794, aurait été déjà très-estimé en Allemagne ; on l'emploie dans les soupes, où il donne un bon goût au bouillon, ou bien mêlé dans plusieurs ragoûts; c'est donc à tort qu'on le néglige en France. Une communication toute récente de M. Andry sur les bonnes qualités de cette plante doit engager les horticulteurs à la cultiver ; ils s'en trouveront bien et en même temps ils ajouteront à nos ressources alimentaires.

La famille des Crucifères nous offre également plusieurs espèces bonnes à noter et qui ne se rencontrent pas assez souvent dans les jardins. Le Chou-navet, qui appartient plutôt à la grande culture, est cependant un bon légume assaisonné en ragoût. Le Chou-rave a assez le goût du Chou-fleur ; les Choux chinois Pe-tsai et Pakchoi ont une saveur plus fine et sont bien moins indigestes que la plupart de nos Choux ordinaires.

Parmi les succédanées de l'Épinard, et Dieu sait s'il y en a ! il ne faut pas oublier la Tétragone étalée qui produit d'autant plus de feuilles que la saison est plus chaude et qui donne son produit à une époque ou les Épinards sont à peu près impossibles à obtenir à cause des chaleurs qui les font monter de suite, en été. L'Oseille-épinard au contraire donne son produit de bonne heure

au printemps, et, en consacrant seulement une demi-planche à la culture de cette plante, on obtiendra une abondante récolte de feuilles qui se renouvellera plusieurs fois avant que les tiges à graines soient totalement montées. Cette espèce, apprêtée comme l'Oseille ordinaire, donne un plat qui est supérieur à cette dernière à cause de sa saveur plus douce. J'ai beaucoup moins de confiance dans le *Chenopodium auricomum* récemment annoncé, qui, malgré sa brillante végétation et l'énorme quantité de son produit, n'est pas appelé, que je sache, à jouer un rôle bien important dans nos jardins potagers. La cuisinière nous dirait que cette feuille est bonne à manger au gras, mais qu'elle est mauvaise au maigre.

Beaucoup de petites salades, qui produisent au printemps, doivent être recommandées à cause de leurs bonnes qualités. Le Pissenlit par exemple, avec les races améliorées qu'on en possède aujourd'hui, est une salade qui a beaucoup de partisans, et je vois avec satisfaction que cette culture prend de l'extension dans ma localité, où la plupart des jardins en sont abondamment pourvus. Le Pissenlit est facile à cultiver et il est d'un bon produit. Le seul défaut qu'on puisse lui reprocher, c'est la grande facilité avec laquelle il donne ses graines, qui, si on n'y met bon ordre, vont germer et pousser dans tous les coins du jardin. Pour obvier à cet inconvénient, il faut avoir soin de couper les fleurs avant la maturité des graines ; c'est une précaution fort simple qui n'entraîne pas de grands frais.

La Laitue vivace est également une salade de printemps ; elle est tendre et de bon goût, lorsqu'on la prend peu après sa sortie de terre. On nous parle aussi de différentes variétés de Chicorées sauvages plus ou moins améliorées et dont quelques-unes doivent passer l'hiver et pommer au printemps ; ce serait une excellente chose et il serait bien à désirer que cette promesse pût se réaliser. Aux personnes qui n'ont pas l'avantage de pouvoir établir des cressonnières nous dirons : Cultivez le Cresson vivace ; il n'est pas aussi bon que le Cresson de fontaine ; mais il est bien des cas où il peut le suppléer, et on doit encore se trouver heureux d'en trouver quelque peu.

Dans la nombreuse série des Cucurbitacées il en est certaines

que nous pourrions encore signaler et qu'on devrait adopter de préférence à d'autres. Nous voyons trop souvent dans les jardins des sortes abâtardies et qu'on ne sait à quelles variétés rapporter, tant elles sont dégénérées. Voilà ce qu'il conviendrait de proscrire; et quand je vois d'aussi tristes produits, je suis toujours tenté d'accuser l'inertie du jardinier qui n'a pas même la simple précaution d'isoler les espèces afin de les empêcher de se croiser entre elles. N'ayez que peu de variétés et cultivez-les convenablement. Parmi les Courges proprement dites nous conseillerons la Courge de l'Ohio, celle de Valparaiso, la Sucrière du Brésil, la pleine de Naples, la Courge marron. Ce nombre est suffisant; c'est même trop; une ou deux suffisent. Parmi les Melons, je me permettrai de réclamer en faveur de ceux à chair verte parmi lesquels il y en a d'excellents, je dirai même d'exquis. Pourquoi les proscrire comme on le fait aujourd'hui? Je conviens que nos beaux Cantaloups ont un mérite que rien ne peut leur enlever; mais avec eux ayons quelques pieds de Melon Ananas d'Amérique, de Sucrin à chair blanche, de Melon Muscade ou même de Malte; cela viendra ajouter un peu de diversité sur nos tables, d'autant plus que les Melons que je viens de citer sont les meilleurs et les plus sains qu'on puisse citer: une seule variété suffira.

Si nous passons à un autre ordre de choses, nous rappellerons qu'en Angleterre on fait une grande consommation de Concombres qui, étant pris à moitié grosseur, coupés en tranches et marinés avec du gros sel gris pour en faire sortir l'eau de végétation, constituent un bon condiment qui n'est pas assez recherché chez nous. Avec quelques pieds de Concombre gladiator, Pike's defiance, on en a assez pour se passer la fantaisie de manger quelquefois ce fruit avec le bœuf; c'est un mets bien simple, et qui n'est pas sans quelque mérite.

Je pourrais également indiquer comme devant être cultivés dans beaucoup de jardins d'autres espèces qui ne s'y rencontrent pas assez souvent, comme par exemple le Crambé ou Chou-marin, l'*Oxalis crenata*, le Fenouil d'Italie, etc., mais ce serait allonger beaucoup trop cette liste. Je dois m'en tenir aux espèces indiquées, en regrettant que nous n'ayons plus dans le sein du Comité de Culture potagère une Commission de dégustation comme autre-

fois; car s'il est bon de savoir cultiver les nouveaux légumes, il n'est pas moins utile de savoir les accommoder; c'est ce qui manque le plus souvent; c'est là une circonstance fâcheuse par suite de laquelle beaucoup de bonnes choses sont négligées ou perdues, faute de savoir en tirer parti.

QUELQUES REMARQUES SUR LA THÉORIE DE L'EXTINCTION PAR VIEILLESSE DES VARIÉTÉS DE FRUITS;

PAR M. P. DUCHARTRE.

J'aime peu les discussions et la polémique; je crois, en effet, qu'il est rare qu'elles portent la conviction dans les esprits. Légitime ou non, cette manière de voir m'a fait garder le silence dans presque toutes les circonstances où il s'est agi, pendant nos séances, de la prétendue extinction par vieillesse de nos variétés d'arbres à fruits. Je me sentais affermi dans mon silence en entendant nos praticiens les plus distingués s'élever presque sans exception contre cette théorie et signaler chaque jour des faits qui la contredisaient. Une fois cependant j'ai cru devoir m'écarter de cette ligne de conduite, et j'ai mêlé à une assez longue conversation sur ce sujet quelques mots par lesquels j'ai essayé de résumer ce que je crois, physiologiquement parlant, être la vérité à cet égard. Ce sont ces mots qui ont été relevés assez vivement dans une nouvelle brochure qu'a publiée récemment M. de Boutteville, de Rouen. Dans cet écrit, que j'ai lu avec un vif intérêt, je trouve ces mots suivis d'une phrase qui respire presque de l'indignation sur ce que des hérésies pareilles à celles que j'avais énoncées n'ont amené aucune protestation. « On s'explique difficilement, dit en effet M. de Boutteville (p. 11 de son article tiré à part), qu'aucune voix ne se soit élevée... pour *protester* contre la proposition de M. Duchartre, lorsqu'elle a été émise dans le sein de la Société centrale d'Horticulture de France. »

La question se trouvant posée de cette manière, il ne m'est plus permis de « regarder le champ assis sur la barrière », et je me vois à regret forcé de descendre dans la lice pour essayer de montrer que mes propositions sont moins révoltantes que ne paraît le

penser l'honorable Membre de la Société de Rouen, et que nos collègues qui les ont entendues ont bien pu se dispenser de *protester* contre elles sans trahir par leur silence si sévèrement blâmé la cause de la vérité. Je prie donc la Société de me permettre d'examiner la question en litige d'un peu haut et dans sa généralité. Je la prie aussi de me pardonner si, dans ce qui va suivre, je ne fais aucune allusion au Rapport qui lui a été présenté sur cette question par un Commission composée d'hommes tous parfaitement compétents, et contre lequel est spécialement dirigé le nouvel écrit de M. de Boutteville (1). Mes honorables collègues sont certainement assez forts par eux-mêmes pour n'avoir nul besoin du faible secours que je pourrais leur apporter.

L'idée que chaque variété fruitière, consistant en un nombre plus ou moins considérable d'arbres qui ont été obtenus par division d'un arbre-mère, constitue en réalité un seul individu et presque un seul être ; que dès lors, comme tout être vivant, elle a une existence divisée en âges successifs, enfance, adolescence, virilité, décrépitude, après lesquels arrive nécessairement la mort, cette idée n'est pas nouvelle. Elle a été soutenue depuis assez longtemps, surtout par Knight, célèbre horticulteur-physiologiste anglais qui, en 1831 (2), l'exprimait de la manière suivante : « Le fait que tous les arbres d'une même variété de fruits, » dont chacun participe nécessairement à la vie commune, ont » une manière d'être étroitement reliée à celle du premier arbre » qui a été l'origine de la variété, ce fait est, je crois, à l'abri de » toute contestation. Aucun de ces arbres ne peut être amené à » produire des fleurs ou du fruit jusqu'à ce que l'arbre-mère soit » arrivé à sa puberté ; et, multipliés comme ils le sont ordinaire- » ment par greffes et bourgeons, tous deviennent sujets, dans un » espace de temps peu considérable, à l'affaiblissement et aux » maladies de la vieillesse. »

Bien que cette idée parût à Knight à l'abri de toute contestation, les faits sur lesquels il prétendait l'appuyer étaient si peu con-

(1) Voyez le *Journal*, 3e série, I, 1867, p. 230-236.

(2) On the means of prolonging the duration of valuable varieties of fruits (*A selection from the physiol. and hortic. papers*, p. 323-325).

vaincants que, dès l'année suivante, son plus grand admirateur, l'éminent botaniste de Genève, A.-P. De Candolle, écrivait (1) : « Cette identité d'origine dans tous les pieds d'une même variété » a fait croire à quelques physiologistes que ces variétés ou ces » individus fractionnés pouvaient mourir de vieillesse ; ainsi on » a remarqué, il y a quelques années, en Angleterre, une morta- » lité extraordinaire dans la variété de Pommes qu'on y appelle » *Gold-Pippin*, et M. Knight a soupçonné que cette mortalité était » la fin naturelle de l'individu ; mais il me semble difficile, sur » un fait aussi isolé, d'*admettre une opinion contraire à l'ensemble* » *de tous les autres.* » Il ajoutait : « La permanence de la durée » des variétés, tant que l'homme veut bien les soigner, me paraît » résulter de la conservation de plusieurs d'entre elles depuis les » temps les plus anciens parmi ceux où on a pris la peine de les » décrire avec soin. Mais il est hors de doute que graduellement » il doit par négligence en disparaître quelques-unes, comme il » en doit naître d'autres par l'effet du hasard ou par celui de l'in- » dustrie. » On voit donc que la théorie soutenue par quelques physiologistes et en particulier par Knight n'a pas été « à l'abri de toute contestation. »

Mais allons plus loin et examinons cette théorie, soit relativement à sa base même, soit quant aux faits qui la contredisent.

La base sur laquelle elle repose me semble bien frêle, si même elle existe du tout. L'assimilation de tous les pieds sortis par bouture ou par greffe d'un seul arbre-mère avec un seul et unique individu, c'est-à-dire avec un être complet dans ses parties et vivant comme un tout unique et connexe, me semble au moins bien hasardée, je ne crains même pas de dire dépourvue de fondement. Sait-on en effet ce qu'on doit entendre par un individu végétal ? Beaucoup de physiologistes, aujourd'hui surtout, n'admettent comme tel que l'élément fondamental de toute organisation végétale, la cellule ou ce petit sac clos et actif, qui vit par lui-même et pour lui-même, qui compose, dans son état d'isolement complet, un grand nombre de végétaux inférieurs, et dont les groupements plus ou moins complexes, sous des formes fort diverses, constituent les

(1) *Physiol. végét.*, 1832, II, p. 731.

végétaux supérieurs. Il est certain que, si l'on veut comprendre dans une définition unique de l'individu végétal l'ensemble du règne, on ne peut se refuser à voir cet individu dans chaque cellule en particulier, sous peine de laisser en dehors de la définition tous les végétaux unicellulés. Dans ce cas, chaque plante d'ordre tant soit peu élevé, considérée à part, n'est pas un seul individu, mais bien, comme on l'a dit très-souvent, une agrégation d'un nombre immense d'individus, l'analogue d'un Polypier réunissant de nombreux Polypes soudés entre eux et vivant chacun pour soi en même temps qu'au profit de l'association entière.

D'autres botanistes négligeant sans motifs bien admissibles tous les végétaux inférieurs qui sont dépourvus de feuilles comme de bourgeons, ont pris pour un individu végétal, soit chaque feuille avec les dépendances qu'ils lui attribuaient, soit chaque œil ou bourgeon, ensemble déjà complexe, puisqu'il a pour base un axe avec des feuilles en quantité plus ou moins considérable. Pour ceux-ci encore un arbre fruitier, par exemple, n'est pas seulement un individu mais bien la réunion d'autant d'individus qu'il y a en lui soit de feuilles, soit d'yeux ou bourgeons. Bien que cette manière de voir donne prise à de nombreuses et puissantes objections, elle n'en a pas moins eu pour partisans des hommes dont le nom fait autorité, notamment parmi nous, Dupetit-Thouars, le célèbre directeur de la Pépinière du Roule, Gaudichaud, Poiteau, etc.

Enfin, passant sous silence d'autres emplois de ce même mot individu, nous voyons que beaucoup de naturalistes l'ont appliqué à tout être pourvu, quelle que soit la simplicité ou la complexité de son organisation, de la faculté de vivre pour son propre compte et de reproduire des êtres semblables à lui. Dans ce sens, une herbe, un arbre sont, chacun dans son ensemble, un individu.

Donnant maintenant une extension uniquement philosophique à cette dernière acception du même mot, on est allé jusqu'à dire que toutes les parties du végétal, qui, une fois détachées et plantées, soit en boutures dans le sol, soit en greffes dans d'autres plantes, se développent de manière à devenir finalement un nouvel être pourvu des caractères du premier, ne sont que des mem-

bres du même individu, devant vivre d'une vie commune, grandir de même, dépérir de même, mourir à la même époque.

Donc, en résumé, le mot individu, dans le règne végétal, est bien loin d'avoir une application unique et rigoureuse ; par conséquent la base même de la théorie dont il s'agit ici n'est nullement déterminée, et manque dès lors de toute solidité. J'ajoute que l'idée de considérer tous les arbres issus de la multiplication artificielle d'un seul comme formant tous ensemble un seul et même individu, comme animés tous d'une vie commune, d'après l'expression de Knight, n'est soutenable ni anatomiquement ni physiologiquement, et je ne crois pas avoir à redouter d'être contredit par les physiologistes en répétant ce que j'ai déjà dit dans la séance du 11 avril 1867, c'est-à-dire l'énoncé contre lequel M. de Boutteville s'étonne qu'il ne se soit pas élevé de protestations : dès l'instant où une portion isolée d'une plante et qui la continue avec ses caractères, c'est-à-dire avec son port, la forme de ses parties, etc., s'est enracinée de manière à pouvoir vivre pour son propre compte, grâce à ses rapports avec le sol et l'atmosphère, elle doit être regardée comme une plante bien distincte de la première. Elle représente le pied-mère dans toute sa manière d'être, par la raison que les tissus qui la composent émanent de ceux qui constituaient la portion de végétal qu'on avait détachée afin de la bouturer ou de la greffer ; mais elle n'en est pas une dépendance physiologique, et elle accomplit tous les phénomènes de sa végétation ainsi que de sa multiplication, pour son propre compte, absolument comme le faisait le pied qui en a fourni les éléments premiers. En d'autres termes, elle forme un nouvel individu physiologique, qui végétera vigoureusement s'il est dans de bonnes conditions, faiblement si le contraire a lieu ; et je ne puis admettre que, même dans les meilleures conditions pour végéter, cet individu soit condamné à languir et dépérir par cela seul que l'arbre-mère, qui est la souche de tous les arbres provenus de lui par division, sera parvenu au terme de son existence.

Mais admettons pour un instant cette étrange théorie, et voyons si les conséquences qui en découlent nécessairement sont d'accord avec les faits. Un Poirier, par exemple, devient, par une cause que je n'ai pas à rechercher, l'origine d'une nouvelle variété. Les

greffes qu'on lui emprunte propagent cette variété et en peu d'années, il existe un nombre immense d'arbres produisant tous des fleurs, des fruits, des feuilles, des rameaux, etc., semblables à ceux de ce pied-mère. Si, comme l'admet cette théorie, tous ces arbres sont étroitement reliés à celui qui a été leur souche, s'ils ont avec lui une vie commune, ils doivent partager son sort, languir et dépérir avec lui, mourir avec lui. C'est en effet ce que Knight n'hésite pas à dire : les arbres d'une même variété deviennent *tous* sujets, d'après lui, dans un espace de temps peu considérable, à l'affaiblissement et aux maladies de la vieillesse. Mais d'où vient alors que, même pour les variétés qu'on nous dit tous les jours être le plus tombées en décrépitude, nombre de propriétaires assurent avoir, dans leurs jardins, des pieds très-vigoureux, et que nous en voyons fréquemment à nos séances, sur les tables de nos Expositions, des fruits d'une rare beauté? Il y aurait donc dans cette vie commune, dans cette décrépitude forcée, vieillesse avancée d'un côté, adolescence ou virilité de l'autre, affaiblissement extrême ici, là au contraire vigueur et luxuriance remarquables! Poser cette question c'est y répondre.

Allons plus loin : tous les arbres d'une variété, après avoir vieilli avec le pied-mère et en même temps que lui, doivent périr avec lui ; c'est ce que n'hésitent pas à dire les partisans de la théorie qui admet l'extinction des variétés par vieillesse, qui assimile chacune d'entre ces variétés à un seul être vivant d'une vie commune et unique. Or, comment conserver une pareille idée en présence de l'observation de tous les jours? Que sont devenus les arbres-mères de toutes nos variétés tant soit peu anciennes? Ils ont péri de vieillesse, et nous possédons encore des représentants extrêmement nombreux de la variété.

Presque toujours c'est dans les variétés de Poiriers qu'on cherche des exemples à l'appui de la théorie en question. Mais d'abord je ne me rappelle pas avoir vu encore cité un seul exemple de Poirier qui ait complétement cessé d'exister dans nos cultures par l'effet d'une extinction qu'ait précédée un affaiblissement graduel; pour plusieurs on parle aujourd'hui de décrépitude, de dégénération par épuisement tout comme on en parlait à la date de 50 ans et plus ; et cette prétendue décrépitude n'en a pas encore amené la disparition

qui est toujours annoncée comme prochaine. Il est de plus incontestable que, même pour les Poiriers, nous cultivons un bon nombre de variétés dont la culture était déjà pratiquée par les Romains qui sans doute les avaient eux-mêmes reçues de populations plus anciennes. Le peu de mots qu'en disent Pline, Columelle, etc., ne peuvent être regardés comme des descriptions précises; cependant Dalechamp et les autres commentateurs des auteurs anciens n'hésitent pas à reconnaître dans le *Pyrus superba* des Romains la Petite Muscadelle, dans *P. Lactea* la Blanchette ou Blanquette, dans *P. Favoniana* la Grosse Muscadelle, dans *P. Dolabelliana* la Poire Musette, dans *P. Pompeiana* le Bon-Chrétien, dans *P. Ampullacea* la Poire d'Angoisse, dans *P. Coriolana* la Poire de Jalousie, dans *P. Onychina* la Poire Cuisse-Madame, etc., etc. Il y a donc un bon nombre de sortes de Poiriers qui comptent déjà une longue suite de siècles d'existence, dont par conséquent le pied-mère et bien d'autres générations après lui ont eu plus que le temps d'arriver à la décrépitude et à la mort, et qui non-seulement existent encore, mais qui ne sont pas plus décrépites pour cela.

Il en est de même pour nos autres arbres et arbustes fruitiers. Pour citer seulement quelques exemples, qui pourrait ne pas reconnaître dans les *Vites apianæ* des Romains nos Muscats, dans leur *Vitis græcula* le Raisin de Corinthe (1), dans leur *Prunus damascena* le Prunier de Damas, etc., etc.?

Ainsi les faits historiques, comme l'observation de tous les jours, comme les données physiologiques, tout démontre surabondamment l'inanité de cette étrange théorie que certaines personnes, animées sans doute d'une conviction profonde et d'une parfaite bonne foi, essayent de remettre en vogue sans lui donner l'appui d'un seul fait précis, d'une seule observation démonstrative. Sans doute il est commode d'avoir à sa disposition un mot qui se prête à tout et qui dispense de toute recherche attentive. Dès qu'un végétal cultivé se montre languissant, parce que les

(1) Uva tam parva, ut nisi pinguissimo solo colere non prosit (La grappe en est si petite qu'on ne doit le cultiver que dans les meilleures terres). Pline, liv. XIV, chap. 4.

circonstances de sol, de climat, de culture lui sont défavorables, ou lorsqu'une maladie l'atteint et en diminue ou détruit le produit, le fait ensuite périr lui-même, il est facile de dire qu'il est dégénéré, affaibli par une trop longue culture ou parce que la variété à laquelle il appartient approche du terme fatal de son existence. Dans ces dernières années, plusieurs espèces de la grande culture et beaucoup de celles qui peuplent nos jardins ont fourni matière à l'application de ces idées philosophiques et purement philosophiques. Une Mucédinée parasite vient causer d'affreux dégâts dans les plantations de Pommes de terre; c'est que la Pomme de terre est dégénérée, décrépite et qu'il faut la régénérer en obtenant par le semis des variétés nouvelles, c'est-à-dire jeunes et vigoureuses; or, il s'est trouvé, d'un côté, que des carrés entiers de plantes issues de semis n'ont pas été plus épargnés que les autres; d'un autre côté, que la maladie s'est mise à décroître sensiblement, sans influence connue, dans ces dernières années!

On aurait donc dû admettre, dans le premier cas, que la jeunesse était déjà décrépite, dans le second que la décrépitude tendait à se rajeunir!...

Pour la Vigne, une autre Moisissure, mais celle-ci toute extérieure, est venue causer des pertes immenses en arrêtant l'accroissement des grains et en en déterminant la rupture, et par conséquent la destruction. On n'a pas manqué de dire que là aussi existait une cause occulte et intime, une dégénération ou un état morbide latent. On a eu beau montrer qu'une simple application de soufre à la surface des Vignes malades non-seulement sauvait la récolte en faisant périr la végétation parasite, l'*Oidium*, non-seulement rendait à ces mêmes Vignes leur vigueur première, mais encore semblait leur communiquer une nouvelle énergie végétative; les partisans de la cause occulte n'en ont pas moins persisté dans leur opinion et fermé les yeux à la parfaite évidence des faits!

Les *Citrus*, Orangers, Citronniers, etc., fournissent à leur tour, en ce moment même, matière à une application des mêmes idées spéculatives; eux aussi sont arrivés à la fin de l'existence de leurs variétés; il n'y a donc aucun remède au mal qui en ravage les plantations, et il faut en obtenir des variétés nouvelles aux-

quelles leur nouveauté puisse donner toute la vigueur de la jeunesse!...

Quant aux arguments tirés de la pratique de l'arboriculture qui vont également à l'encontre de la prétendue tendance à l'extinction des variétés par vieillesse, je laisse à mes habiles collègues de la Société d'Horticulture le soin de les exposer; ils sont à cet égard aussi compétents que je le suis peu moi-même. Il ne leur sera pas bien difficile, j'en suis certain, de démontrer qu'une culture bien entendue, sur une exposition en rapport avec les exigences de chaque sorte d'arbre, qu'une multiplication artificielle pratiquée non pas au hasard, comme presque toujours, mais avec un judicieux discernement, donnent le moyen d'obtenir, même pour les variétés prétendues décrépites, surannées, une végétation satisfaisante et des fruits d'une rare beauté, pareils en un mot à ceux que nous avons pu admirer, bien des fois, dans ces derniers temps. Pour ma part, je n'ai pas à entrer dans ces détails; j'ai voulu seulement montrer dans cette note que notre Société n'a pas été aussi coupable que le pense l'honorable M. de Boutteville en ne *protestant* pas contre ce que j'avais dit dans la séance du 11 avril 1867; j'ai voulu aussi expliquer et justifier la conviction dans laquelle je suis que la théorie relative à l'extinction des variétés fruitières par vieillesse est en contradiction avec les données de la physiologie végétale, avec l'observation journalière, avec les faits historiques; enfin qu'elle manque même de base et ne procède que d'un philosophisme commode mais nullement autorisé.

RAPPORTS.

Rapport sur les cultures de Noyer de M. Romain Martin;

M. Jamin (Ferdinand), Rapporteur.

Messieurs,

Depuis plusieurs années, M. Romain Martin, du Subdray près Saint-Florent-sur-Cher, se consacre à la culture et à l'amélioration du Noyer. Vous savez que le Noyer est très-commun dans la

contrée où réside M. R. Martin et qu'une culture intelligente de cet arbre aurait pour effet d'augmenter sensiblement la richesse du pays.

Déjà M. R. Martin s'était préoccupé de certains Noyers de ses environs qui, quoique venus naturellement de semis, donnaient pourtant des produits supérieurs à ceux des autres arbres de la même essence. Il prenait des greffons sur ces Noyers de choix et les entait sur des sujets qu'il avait en pépinière. Ses efforts n'étaient pas toujours couronnés d'un plein succès; mais, encouragé par quelques réussites, il n'en poursuivait pas moins son œuvre avec une louable persévérance. Nous savons tous, en effet, que la propagation du Noyer par la greffe n'est pas chose facile.

Non content de propager les variétés locales du Noyer, lorsqu'elles avaient quelque valeur, M. R. Martin fait venir maintenant des greffons et un greffeur du Dauphiné, terre classique du Noyer. Ces greffons appartiennent surtout aux variétés ci-après qu'à dessein nous citons par ordre de mérite : Mayette rouge, Mayette blanche, Franquette, Parisienne, Chaberte. Ces greffons ont toujours donné de meilleurs résultats que ceux qui avaient été pris dans la localité. Sans doute, on ne peut refuser au greffeur dauphinois une certaine habileté d'opérer ; mais il n'y a aucun motif de croire que M. R. Martin opère lui-même d'une manière moins convenable. Le soin qu'il apporte aux opérations horticoles garantit suffisamment son habileté pour celle-là.

Suivant nous, la réussite de l'opération (et il est bien entendu que nous parlons ici de la greffe en fente ou de celle en flûte), la réussite de l'opération, disons-nous, dépend surtout du bon aoûtement des greffons. Or, l'aoûtement est beaucoup plus complet dans le Dauphiné que dans le Berry.

Nous inclinons à croire que, dans les localités moins favorisées et où néanmoins l'élève du Noyer est possible, on réussirait passablement en employant pour greffons du menu bois de deux ans pris sur place. Le mieux serait encore de faire venir ces greffons de contrées plus méridionales.

La greffe du Noyer nous paraît aussi plus certaine, quand elle est faite sur le collet même du sujet, et un peu tard en saison.

Il y a deux ans, M. R. Martin a fait don à notre Société de trois

jeunes Noyers greffés par lui et qui ont été distribués en séance. L'un appartenait à une variété nouvelle de sa localité et qu'il nomme Chertier; les deux autres étaient des Chabertes. Nous vous demanderons la permission, Messieurs, de vous rendre compte de ces arbres lorsqu'ils auront fructifié.

Nous ne voulons pas, Messieurs, terminer ce Rapport sans donner un souvenir à M. Biétrix-Sionest, ancien négociant à Lyon, propagateur du Noyer dans le Rhône, que nous avons perdu il y a deux ans. Lui aussi consacrait tous ses loisirs à cet arbre favori et il en avait créé une pépinière importante.

M. R. Martin, son émule, nous approuvera certainement de nous rappeler encore l'homme de bien que la mort a trop tôt moissonné. M. Biétrix-Sionest était un beau vieillard plus qu'octogénaire; mais sa force et sa vigueur n'accusaient pas en lui un âge si avancé.

En résumé, Messieurs, votre Commission a l'honneur de vous proposer d'offrir de chaleureux remercîments à M. R. Martin et de l'engager à persévérer dans la voie où il est si généreusement entré.

Rapport sur un nouveau *Canna*;

M. A. Rivière, Rapporteur.

Messieurs,

Le 4 septembre dernier, une Commission, composée de MM. Chaté, Chardine et A. Rivière, s'est rendue chez M. Devallois pour y examiner une nouvelle variété de *Canna*, que son jardinier, M. Robichon, a obtenue de semis depuis déjà quelque temps.

Nous avons l'honneur, Messieurs, de vous présenter le Rapport de cette Commission.

Voici les caractères distinctifs de cette plante, qui porte le nom de Madame Devallois.

La plante est de taille moyenne et peut atteindre de 0m 60 à 0m 80 de hauteur; la tige, verte et grosse, offre une teinte rougeâtre à sa base.

Les feuilles, comme chez tous les Balisiers, sont distiques;

mais, sur la variété qui fait le sujet de ce Rapport, elles le sont d'une manière encore plus accentuée que de coutume. De moyenne grandeur, s'infléchissant assez fortement, elles sont assez épaisses, oblongues, acuminées, d'une longueur d'environ 0m 40 sur 0m 25 de largeur ; la nervure médiane est assez fortement accusée, ainsi que les latérales.

Les fleurs, de moyenne grandeur, sont rouge-orange vif foncé, agglomérées en une sorte de panicule.

Ce Balisier, de moyenne vigueur, est extrêmement florifère, et il surpasse par ce caractère les autres variétés à fleurs rouges qui étaient déjà connues.

Quoique placées dans une position peu favorable, les plantes que la Commission a examinées ne laissaient rien à désirer sous aucun rapport; elles étaient plantées en massif. Elles sont relativement peu élevées; mais leur feuillage, d'un beau vert, et l'éclat de leurs fleurs rouges produisent un ensemble très-décoratif.

Au point de vue de l'ornementation des jardins, c'est une variété recommandable. Au mérite que lui donne sa beauté, il faut ajouter qu'elle joint celui de conserver sa végétation pendant l'hiver, époque pendant laquelle elle fleurit abondamment, même dans une serre tempérée; elle peut donc être avantageusement employée, pendant cette saison, à garnir les serres et les salons. D'ailleurs, par la disposition de sa souche ou de ses rhizomes, ce *Canna* demande, pour sa conservation, à être tenu constamment en végétation.

En raison des qualités qui distinguent cette plante, la Commission demande le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses. Déjà cette plante avait été présentée à l'une des séances de la Société impériale d'Horticulture; mais le Comité de Floriculture, avant de se prononcer d'une manière affirmative sur le mérite de cette nouvelle variété, avait jugé à propos de la soumettre à un nouvel examen.

En conséquence, la Commission espère qu'il sera donné une suite favorable aux conclusions de son Rapport.

RAPPORT SUR UNE CLOCHE POUR JARDINS PRÉSENTÉE PAR M. MATTHIEU;

M. MILLET, Rapporteur.

MESSIEURS,

Au moment où votre dernière Exposition allait être ouverte, M. Matthieu vous a présenté une cloche propre au jardinage, de forme et construction nouvelles. Elle est pyramidale; dès lors sa base, qui est en fer, forme un carré. Les crêtes qui s'élèvent des quatre angles de cette base pour se réunir au sommet de la pyramide sont en bois.

Vous avez renvoyé cette cloche à votre Comité des Arts et Industries pour qu'elle fût examinée.

Celui-ci n'a pas cru pouvoir mieux faire que d'engager M. Matthieu à profiter de l'Exposition pour faire connaître au public son produit et pour le faire apprécier par le Jury.

L'avis donné a été favorable à M. Matthieu; ses cloches offrant des avantages réels, une médaille de bronze lui a été accordée. Ces cloches ne laissent sur les couches aucune place qui ne puisse être utilisée. Elles peuvent être facilement empilées, sans qu'il y ait danger de briser les verres; ceux-ci, au surplus, peuvent être facilement réparés ou entièrement remplacés.

Votre Comité des Arts industriels, Messieurs, en vous rendant compte de la manière dont il a rempli sa mission, vous propose d'autoriser l'insertion du présent Rapport dans votre Journal.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

GARDENERS' CHRONICLE.

Masdevallia Veitchiana REICHB. FIL., *Gard. Chron.*, 1er août 1868, p. 814. — Masdévallie de Veitch. — Pérou. — (Orchidées).

Belle plante qui croît naturellement sur les montagnes, dans le Pérou, et qui, introduite dans l'établissement de MM. Veitch, y

a fleuri, en 1868. Elle est voisine du *Masdevallia coccinea* Lind. Sa feuille charnue est tridentée au sommet, longue de 0m 16, large de 0m 04 environ. Son pédoncule floral atteint un peu plus de 0m 30 de longueur et porte quelques bractées en gaîne, tandis que le pédicelle propre de la fleur est très-long et entouré par une bractée membraneuse. Dans cette fleur les deux pétales sont d'un blanc pur, petits, ligulés, munis d'une carène dirigée parallèlement à leur bord antérieur; le labelle, de petites dimensions, est violet et pourvu à son extrémité d'un tubercule violet-noirâtre; mais ce qu'il y a de curieux dans la coloration, c'est que les sépales latéraux, à leur face interne, ont leur moitié intérieure d'un très-beau rouge minium, tandis que tout le reste de leur surface est d'un beau violet purpurin, comme velouté. On reconnaît, sous une forte loupe, que cette apparence veloutée et cette teinte violette tiennent à ce que, sur le fond rouge-minium, se trouvent en immense quantité des papilles droites ou courbes, violettes.

Cleisostoma Dawsonianum Reichb. f., *Gard. Chron.*, 1er août 1868. p. 815. — Cleisostome de Dawson. — Indes, dans le Moulmein. — (Orchidées).

Jolie plante récemment introduite en Angleterre et dont la floraison a été obtenue, en 1868, dans les serres de M. Dawson, à Meadowbank, près de Glasgow. Elle paraît être abondamment florifère et fleurit même lorsqu'elle est encore très-jeune. Ses feuilles ressemblent à celles du *Renanthera matutina*, mais elles sont plus larges et plus longues. L'axe de son inflorescence est comprimé en épée, et ses branches, qui sont bicarénées, portent des fleurs alternes. Celles-ci sont comme en étoile, d'une substance assez épaisse, jaune-soufre en dehors, de nuance plus foncée en dedans où elles sont marquées de nombreuses bandes transversales brun-Bismark. Leur labelle quinquéfide est jaune-orange, avec quelques macules et lignes brunes; il porte sur son disque un grand nombre de poils dorés. Ces fleurs sont de même grandeur que celles du *Renanthera labiosa*.

Paris. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Janvier 1869.

(2e série, tome III.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

A L'ÉTRANGER.

ANVERS	14-15 mars.
BRUXELLES	25-27 avril.
HAMBOURG (Exposition internationale).	comm. de sept.
LIÈGE	4-5 avril.
NAMUR.	4-5 juillet.
SAINT-PETERSBOURG (Exposition internat.) . . .	17-31 mai.

FRANCE.

BRIE-COMTE-ROBERT (Roses).	11-12 juillet.
CAEN.	11-13 mai.
LILLE	9-11 mai.
LYON.	17 avril.
MEAUX.	4-6 juin.
MONTPELLIER	7-12 avril.
NANCY	19-25 juin.
PARIS (Société impér. et centr. de France. . .	18-22 mai.
SCEAUX.	6-10 juin.
VERSAILLES.	16-18 mai.

AVIS.

Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi le *plus tôt possible* en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1869.

Présidence de **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Gosselin dit que les deux lettres de M. Boutillier, de Chartres, renfermant une critique du procédé de M. Ajalbert et l'éloge avec la description d'une méthode différente pour amener la formation de branches opposées sur le Pêcher, lui semblent renfermer des assertions contestables. D'abord M. Boutillier reproche au procédé Ajalbert de faire venir deux branches l'une à côté de l'autre sur le devant du tronc et non pas sur les deux côtés de celui-ci, comme cela devrait être pour la parfaite régularité de l'arbre; tandis que, dit-il, par la méthode qu'il décrit et qu'il emploie, on obtient deux branches bien opposées, c'est-à-dire sortant des deux côtés du tronc. Or, en premier lieu, il est facile de voir, sur les arbres dirigés par M. Ajalbert, qu'en rabattant peu à peu les deux scions, nés en effet sur le devant de l'arbre, au moyen de deux petites baguettes directrices, on arrive à diriger régulièrement à droite et à gauche les deux branches charpentières ainsi obtenues, dont d'ailleurs le grossissement graduel de la tige centrale écarte de plus en plus les points d'origine; en second lieu, puisque les deux branches dont M. Boutillier détermine la sortie proviennent, absolument comme dans le procédé Ajalbert, de ces bourgeons ou yeux adventifs qu'on a qualifiés de stipulaires, ainsi que le dit cet honorable correspondant, l'origine de ces deux branches étant identique dans les deux cas, on ne voit pas pourquoi les deux ramifications nées des mêmes bourgeons dits stipulaires seraient situées de deux manières différentes. M. Gosselin pense donc, d'un côté, que l'objection élevée par M. Boutillier contre le procédé Ajalbert s'applique tout aussi bien à celui que décrit M. Boutillier lui-même; d'un autre côté, qu'il est facile, dans un cas comme dans l'autre, de faire disparaître cette difficulté. Il ajoute néanmoins que la méthode Ajalbert a un grand avantage sur l'autre,

puisqu'elle donne, l'année même, deux ramifications qu'on obtient seulement l'année suivante lorsqu'on emploie l'autre méthode.

M. le Secrétaire-général apprend à la Compagnie que, conformément à la décision prise dans la dernière séance, le bureau représenté par la plus grande partie de ses Membres, a assisté aux obsèques de Mme la Maréchale Vaillant, et que divers Membres se sont joints au bureau.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de *quatre* nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a motivé aucune opposition. — Il annonce ensuite que, sur la proposition de M. le Trésorier, le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a prononcé, pour refus de payement de la cotisation sociale, la radiation de MM. Agnier (Alphonse), Destrots (Louis), Gary, Lemoine (Julien-François), Lécuyer (Aimé), Smith, Veitch, fils (William).

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Larroumets, des tubercules d'*Oxalis crenata*.

M. Forest fait observer, à ce propos, que l'*Oxalis crenata*, convenablement traité et surtout butté plusieurs fois successivement, produit beaucoup; mais que malheureusement les tubercules en sont aqueux, peu féculents et, au total, de nature à constituer un aliment fort médiocre. Toutefois, ajoute-t-il, il paraît en exister en Amérique une variété bien préférable au type, dont les tubercules sont rouges, ce qui a fait nommer la plante, dans ce pays, Oca rouge, et qui avait même été importée au Jardin des Plantes de Paris, à la date de 15 à 20 années. Il ne paraît pas que cette nouvelle variété ait pu être propagée de manière à prendre définitivement place dans nos cultures.

2° Par M. Gauthier (R.-R.), des échantillons du *Pois Godin* destinés à être distribués en vue d'expérimentation. — M. Louesse veut bien se charger d'essayer la culture de ce Pois.

3° Par MM. Courtois-Gérard et Pavard, horticulteurs-grainiers, rue du Pont-Neuf, à Paris, une botte et une potée de *Crambé* ou Chou marin. Cette présentation est faite pour montrer comment on peut traiter commodément cette plante pour obtenir sans peine un légume recommandable qui mérite d'être beaucoup plus ré-

pandu qu'il ne l'est encore en France. En effet, dit une note jointe aux échantillons présentés, les racines de Crambé ont été relevées de la pleine terre, il y a aujourd'hui vingt jours, et placées alors dans une cave propre à forcer la Chicorée sauvage ou Barbe de capucin. On voit le développement que les feuilles blanchies ont pu prendre pendant ce temps. Ce procédé, ajoute la note, est à la fois plus simple et plus économique que le forçage sur place qui oblige à couvrir les planches de Crambé avec des coffres et des châssis. Il a de plus l'avantage de permettre de réunir, sur un petit espace, une grande quantité de racines, et d'être à la portée de la plupart des jardiniers. Si l'on n'a pas de cave propre à forcer la Chicorée sauvage, on peut y suppléer en plaçant les racines de Crambé, qu'on vient de relever de la pleine terre, les unes à côté des autres, sous des châssis qu'on recouvre de planches et de paillassons, ainsi que cela se pratique maintenant en Angleterre.

4° Par M. Denoyer (Joseph), jardinier chez M. Deffès, à Maisons-Laffitte, une *Orange Pamplemousse* mesurant 0m 45 de tour, récoltée sur un arbre de huit à dix ans, à feuilles crispées, et issue d'une fleur du printemps dernier.

5° Par M. Chatin, l'un des Vice-Présidents de la Société, des greffes du *Pommier* Coqueriau dont il a déjà entretenu la Compagnie dans une séance antérieure. Ces greffes sont distribuées entre les Membres présents. M. Chatin distribue également des noyaux du *Pêcher* de Syrie, qui est aussi connu sous les noms de Pêcher de Tullins, P. d'Égypte, P. de Michal, P. de Barral. Cet arbre, dit-il, fut rapporté de Syrie, à la suite de l'expédition française dans ce pays, par le général de Barral. Il vient bien en plein-vent, dans le midi de la France; mais, à Paris, il doit être tenu en espalier ou tout au moins en contre-espalier.

M. Forest dit que le Pêcher de Syrie est connu depuis au moins 25 années. Il en a vu de beaux arbres dans le Loiret, chez le comte de Bressieux, ce que M. Chatin explique parce que M. de Bressieux les avait tirés de Tullins, son pays natal. Cette variété se reproduit parfaitement de semis. Mais M. Forest en ayant obtenu, à Paris, par ce moyen, les a vus languir au bout de peu d'années et périr ensuite.

Quant à la Pomme Coqueriau, M. Jacquin, de Bessancourt, l'a vue, dans cette localité, peu propre à faire du cidre et en même temps fort médiocre comme Pomme à couteau, faute de jus.

M. Chatin répond qu'on distingue le Coqueriau franc, qui est le seul dont il ait fait l'éloge et conseillé la culture, dont le jus renferme environ 20 pour 100 de sucre, sans être toutefois fort abondant, et une sous-variété beaucoup moins recommandable, dont les fruits sont bien plus petits et de qualité fort inférieure. Ce sont probablement ceux-ci qu'a vus M. Jacquin.

6° Par M. Verdier (Eug.), fils aîné, trois pots de Muguet de mai forcé (*Convallaria maialis* L.). Cette présentation est destinée à montrer que, comme le constate le procès-verbal de la séance du 14 janvier dernier (p. 43), la culture forcée de cette charmante plante est beaucoup plus connue, à Paris, que ne le pensait M. Choné, horticulteur de Berlin, lorsqu'il en a envoyé des pieds fleuris, en vue de donner l'idée de s'en occuper.

7° Par M. Jarlot, jardinier au château de Bagatelle, une série de *Primevères* de Chine, à fleurs semi-doubles variées.

8° Par M. Billarand (Adolphe), jardinier chez M. Weldon, à Bagneux, deux pieds de Cinéraires obtenus par lui de semis. — Le Comité de Floriculture trouve ces plantes bien cultivées, mais malheureusement de variétés peu remarquables, et d'ailleurs trop peu avancées pour la floraison.

9° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au palais du Luxembourg, une terrine renfermant plusieurs pieds bien fleuris d'une charmante Orchidée originaire des Philippines, le *Dendrochilum glumaceum* Lindl., dont chaque épi de fleurs, long d'environ 0m 10, a une certaine ressemblance avec un épi de Graminée dans lequel toutes les glumes seraient ouvertes et bien étalées. C'est cette ressemblance que rappelle le nom spécifique *glumaceum*. Ces fleurs sont blanches.

Parmi les présentations qui viennent d'être énumérées, celle de Primevères variées, qui est due à M. Jarlot, détermine le Comité de Floriculture à demander pour cet habile jardinier un rappel de prime de 1re classe qui, mis aux voix par M. le Président, est accordé par la Compagnie. — D'un autre côté, le Comité de Culture potagère déclare à l'unanimité donner toute son approbation

au mode de culture par lequel MM. Courtois-Gérard et Pavard obtiennent leur Crambé ou Chou marin, et il adresse à ce sujet de vifs remercîments à ces présentateurs qui ont déclaré d'avance ne prétendre à aucune récompense.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics annonce qu'Elle a bien voulu approuver les projets de règlement et de programme relatifs à l'Exposition générale que la Société impériale et centrale d'Horticulture de France doit tenir au mois de mai prochain, et qu'Elle renvoie ces deux documents revêtus de sa signature.

2° Une lettre de M. Guillé, jeune, de Jarnac, Membre de la Société, qui, ayant vu des treilles en cordon ravagées par la maladie de l'*Oidium* en 1866 et 1867, puis complétement épargnées en 1868, croit devoir conclure de ces faits que la température de chaque année exerce une puissante influence sur l'état et la production des végétaux fruitiers.

3° Une lettre dans laquelle M. Meurice (Auguste), horticulteur à Saint-Quentin (Aisne), Membre de la Société, exprime une opinion différente de celle de M. Butté relativement à la supériorité qu'auraient, d'après ce dernier, les Cognassiers venus de graine sur ceux qu'on a obtenus par marcottage, pour recevoir la greffe de Poiriers. Dans un même rang, dit-il, sur une terre bien préparée et défoncée, j'ai planté, il y a trois années, 20 Cognassiers de semis et 20 autres produits du marcottage. Tous ces 40 arbres ont reçu des greffes en écusson de Duchesse d'Angoulême. Or, en ce moment, il est impossible de reconnaître la moindre différence entre eux, quelle qu'en ait été l'origine. Il est certain, ajoute M. Meurice, que nous voyons de fort beaux et vieux Poiriers qui ont été obtenus par la greffe sur des marcottes. — L'auteur de cette lettre croit aussi que le Cognassier du Japon, repiqué lorsqu'il est déjà un peu fort, et sans suppression du pivot, fournirait de bons sujets qui végéteraient avec vigueur. Il pense que le fruit de cet arbre pourrait être fort bien utilisé en confitures.

4° Deux lettres de M. Laisné, Membre de la Société, Président

honoraire du Cercle horticole d'Avranches (Manche). Dans la première, M. Laisné combat les conclusions déduites par M. Louesse de ses expériences sur la plantation comparative des Pommes de terre en tubercules gros, moyens et petits. Il développe cette idée que la culture profitable de cette plante ne peut être faite que grâce à la plantation de tubercules gros ou tout au moins moyens, à l'exclusion des petits. — Dans la seconde, en date du 9 de ce mois, M. Laisné dit que le dernier numéro du *Journal* lui a appris, d'un côté, que des observations critiques analogues aux siennes avaient été présentées à la Société; d'un autre côté, que M. Louesse avait exposé, en séance, à quel point de vue spécial il s'était placé pour ses plantations comparatives, et il ajoute que, dès lors, la face pratique et essentiellement culturale de la question étant réservée, ses remarques n'ont plus la même raison d'être.

5° Une lettre dans laquelle M. Dubuc, fabricant de pompes, rue des Amandiers-Ménilmontant, 44, à Charonne-Paris, expose ses idées touchant l'influence que l'eau peut exercer sur les plantes cultivées, en déterminant diverses maladies.

M. le Secrétaire-général fait part à la Compagnie de plusieurs pertes récentes qu'elle a malheureusement à regretter. Ce sont celles de Mesdames Baudon et veuve Massé, Dames patronnesses, de MM. Ancelot, Landry aîné, Leleux et Février, Membres titulaires.

M. Lucy donne de vive-voix quelques détails sur une particularité physiologique intéressante. On sait, dit-il, que la Vigne-vierge (*Cissus quinquefolia* PURSH; *Ampelopsis hederacea* MICHX.) a besoin, pour s'élever, de tuteurs ou soutiens autour desquels s'enroulent ses vrilles. Or, en Allemagne, M. Lucy avait remarqué des Vignes-vierges qui s'attachaient aux murs en y fixant des sortes de pelottes situées au bout de leurs vrilles. Il fit venir de ces plantes et, sur 60 pieds qu'il en reçut, 20 seulement lui offrirent la particularité dont il s'agit. Ces plantes, mises sous les yeux de M. Decaisne, furent déterminées par ce savant botaniste comme appartenant à une espèce différente de la Vigne-vierge ordinaire, et qui porterait le nom de *Cissus Roylei*. Le *Cissus Roylei* et le vrai *Cissus quinquefolia*, comparés avec le plus grand

soin l'un à l'autre, ne diffèrent que par un fort petit nombre de caractères : les feuilles de l'un et de l'autre ont également 5 folioles, mais un peu plus raccourcies dans le premier qui, de plus, a la tige rouge dans sa jeunesse, tandis que le dernier l'a verte. Quant aux fleurs et aux fruits, ils sont identiques de part et d'autre, et la végétation est également rapide chez tous les deux.

M. Duchartre rappelle qu'on doit des détails précis sur les vrilles à pelotes terminales adhésives à M. Ch. Des Moulins, Président de la Société Linnéenne de Bordeaux, qui, en 1862, en a fait l'objet d'une note spéciale renfermant des figures (*Actes de la Soc. Linn. de Bordeaux*, t. XXIV), et qui avait fait ses premières observations à ce sujet de 1830 à 1832. Toutefois, avant la note de M. Des Moulins, M. Asa Gray, savant botaniste des États-Unis, avait signalé le même fait, en 1856. Même, en Allemagne, le célèbre professeur de Tubingen, M. Hugo von Mohl avait décrit la structure anatomique de ces singuliers organes d'adhésion qu'il avait vus composés de grandes cellules remplies de liquide, qui se moulent sur les corps en pénétrant dans leurs moindres enfoncements. Ces cellules sécrètent une petite quantité d'une matière qui augmente l'adhérence et que M. Darwin croit être de nature résineuse. La force avec laquelle les vrilles adhésives s'attachent aux pierres, aux enduits, même à des pièces de bois rabotées et peintes, est telle que M. Darwin a vu un seul rameau d'une vrille de *Cissus*, âgé de dix années au moins, supporter sans se détacher un poids d'un kilogramme ; comme la vrille entière avait cinq ramifications, elle aurait pu supporter le poids vraiment extraordinaire de 5 kilogrammes, d'où on peut se faire une idée de l'énergie avec laquelle se fixe un pied tout entier de ce végétal, sur lequel se trouvent une très-grande quantité de ces vrilles. — Quant à la question de savoir si les Vignes-vierges, avec ou sans vrilles adhésives constituent deux espèces distinctes, elle a été examinée attentivement par M. Des Moulins, qui se l'était posée en ces termes, dès 1857 : « Avons-nous confondu jusqu'ici deux espèces botaniques, un » *Ampelopsis* (*Cissus*) que j'appellerais *A. Hylopus* (patte de Reinette) » et l'*A. quinquefolia* MICHX ? Ou bien, cette dernière espèce, existant seule, se compose-t-elle du type de Michaux, sans pelotes, » et d'une variété β *Hylopus*, susceptible d'en produire ? » L'étude

attentive à laquelle s'est livré ce savant botaniste l'a conduit à conclure dans les termes suivants : « Il est certain que nous n'a- » vons qu'une espèce, et pas même deux bonnes *variétés.* »

M. Forest dit avoir reconnu qu'un même pied de Vigne-vierge peut donner les deux sortes de vrilles, avec ou sans pelotes adhésives.

M. Lucy signale encore à la Compagnie le fait suivant. L'an dernier, il a donné à l'un de ses amis, qui habite Meaux, un pied d'*Eucalyptus Globulus* qui, planté en pleine terre, s'est élevé de 2 mètres dans le cours de la saison. A l'automne on a relevé ce jeune arbre de la pleine terre et, une fois empoté, on l'a placé dans une salle à manger qui est habituellement chauffée. Or, dans cette situation, tous les matins, il semble fané et laisse pendre ses feuilles ainsi que ses jeunes pousses ; tous les soirs, au contraire, il relève ces mêmes parties et semble reprendre sa fraicheur. Ne serait-ce pas, se demande M. Lucy, parce que l'arrivée de la lumière en même temps que d'une température assez haute, puisque la pièce où il se trouve est chauffée pendant le jour, active trop sa transpiration eu égard à la faible quantité d'humidité qu'il trouve dans la terre, tandis que le soir, ces deux causes de déperdition diminuent d'intensité ou cessent en même temps ?

M. Andry exprime son étonnement de ce que, il y a quelque temps, pendant les froids rigoureux du mois de janvier dernier, il voyait vendre dans les rues des petits Pois frais en cosse, comme pendant l'été. Il demande d'où pouvaient venir ces légumes.

M. Rivière dit que ces Pois et les Artichauts qu'on vendait en même temps étaient de provenance algérienne. Lorsqu'il est allé en Algérie, il y a trois semaines environ, ces deux légumes y étaient abondants. Ils sortaient de cultures étendues qui se trouvent près d'Alger, dans les terres situées au bord de la Méditerranée. On les cultive, ajoute-t-il, là uniquement et jusqu'à une faible distance de la mer.

Le même Membre fait part d'une observation qu'il a faite sur les *Calliandra* et *Inga*, Légumineuses-Mimosées, qui sont cultivées au jardin du Hamma, près d'Alger. Le matin, de bonne heure, les feuilles de ces végétaux sont repliées, ont leurs folioles appliquées l'une contre l'autre, en un mot sont dans l'état qu'on a nommé leur

sommeil. C'est seulement environ une demi-heure après le lever du soleil qu'elles se développent, étalent leurs folioles, c'est-à-dire passent à l'état de veille, dans lequel elles persistent jusqu'à l'arrivée de la nuit. D'un autre côté, pendant le jour, les nombreuses étamines de leurs fleurs sont rabattues, comme flétries, présentent en un mot la même apparence que si elles avaient été affaissées et mouillées par une pluie abondante ; elles dorment alors. La nuit, leur houppe se relève, se redresse, et prend cet aspect à la fois élégant et léger que rappelle la dénomination générique de *Calliandra*. Ces Mimosées présentent donc ce contraste remarquable que leurs feuilles dorment pendant la nuit et leurs fleurs pendant le jour.

A ce propos, M. Lucy dit qu'une autre Mimosée, l'*Acacia Lophantha*, est singulière par l'odeur fortement alliacée qu'exhalent ses racines.

M. Rivière ajoute quelques nouveaux détails à ceux qu'il avait déjà présentés antérieurement sur le développement rapide et énergique de la végétation dans le jardin du Hamma. Le *Ficus elastica*, dit-il, y végète si bien que le tronc d'un pied qui est mort récemment avait 2^m10 de circonférence vers sa base. De la partie inférieure de ses branches partaient des racines adventives qui descendaient vers le sol, et qui même se soudaient sur plusieurs points avec le tronc. — Les *Eucalyptus* et *Casuarina* viennent très-bien sous le climat africain, et semblent appelés à rendre de grands services pour le boisement. Près de Bone on a déjà planté environ 30 000 pieds d'*Eucalyptus*. Les *Casuarina* l'emportent sur ceux-ci pour la bonne qualité et la dureté de leur bois. Ce sont de plus de très-beaux arbres. Le *Casuarina equisetifolia* est fort élégant ; le *C. lateriflora* forme de belles pyramides. En 12-13 années, plusieurs sont devenus très-beaux dans la propriété de M. Cordier, près d'Alger. Lorsqu'on abat ces arbres, de leur souche naissent des jets de 2^m en un an, et de leur tronc même sortent des bourgeons adventifs qui se développent en pousses de 1^m à 1^m50, dans l'année. La couleur du bois de *Casuarina* est analogue à celle du bois du *Callitris quadrivalvis*, bien connu sous le nom de Thuya d'Algérie. Un autre arbre qui a beaucoup d'avenir en Algérie, c'est le *Grevillea robusta*, qui seul résiste au vent de

mer, tandis que ni les *Eucalyptus*, ni l'Orme, ni aucune autre essence n'en supporte l'action. Une remarque importante relativement à la plantation de tous ces arbres, c'est qu'au moment de les mettre en pleine terre on doit, s'ils ont été élevés en pot, couper toute la portion de leurs racines qui s'est contournée autour du pot. Sans cela ils ne contractent pas d'adhérence avec le sol, et on est obligé de les maintenir avec des tuteurs.

M. Guenot donne lecture de son Compte rendu des travaux du Comité de Floriculture pendant l'année 1868.

M. Michelin dépose sur le bureau son Compte rendu des travaux du Comité d'Arboriculture pendant l'année 1868.

M. Robine lit une notice sur M. le Dr Nicaise, de Châlons-sur-Marne, que ses remarquables et persévérants travaux en vue d'obtenir de nouvelles variétés de Fraisiers avaient fait connaître parfaitement de la Société, bien qu'il n'en fît point partie.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1869.

Présidence de M. Cottu.

La séance est ouverte à deux heures.

S. Exc. le Maréchal Vaillant honore la séance de sa présence.

M. le comte de Clapiers, Président de la Société d'Horticulture de Marseille, assistant également à la séance, M. le Président l'invite à prendre place au bureau, et lui offre un jeton d'argent en signe de cordiale confraternité.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. Lucy ajoute quelques détails à ceux qu'il avait donnés, dans la dernière séance, au sujet du *Cissus Roylei*, à vrilles adhésives. Dans sa propriété, il a vu cette plante commencer à s'attacher, à partir du niveau du sol, à un mur très-uni, qui est enduit en ciment de Portland jusqu'à 1 mètre de hauteur. En général, dit-il, plus le mur est uni, plus la plante y adhère. Des pieds qu'il en possède depuis plus d'une dizaine d'années tiennent encore parfaitement. M. Lucy distribue entre plusieurs des personnes présentes des boutures de ce *Cissus*.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de *cinq* nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et au sujet desquels il n'y a pas eu d'opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Robichon, jardinier chez M. Devalois, à Argenteuil (Seine-et-Oise), trois tubercules de *Batate* rose hâtive, et deux petits pots contenant de jeunes boutures de la même plante, dont la reprise a déjà eu lieu. — Cette présentation est faite particulièrement en vue de montrer avec quel succès M. Robichon parvient à conserver les Batates par le procédé dont il a plusieurs fois entretenu la Société, notamment en 1859 (Voyez le *Journal*, V, 1859, p. 673), en 1860 (*ibid.*, VI, p. 247), en 1862 (*ibid.*, VIII, p. 263), etc.

2° Par M. Chardine, jardinier chez M. E. Labbé, à Pierrefitte (Seine), huit belles racines de *Persil* à grosse racine.

3° Par M. Renaud, grainetier, au nom de M. Podevin, route d'Ormesson, de petites *Tomates* bien conservées par un procédé que le présentateur refuse de faire connaître.

4° Par M. Lesueur, jardinier chez Mme de Rothschild à Boulogne (Seine), des pieds de Fraisier Marguerite-Lebreton atteints d'une maladie qui sévit au collet de ces plantes.

5° Par M. Rouillard, une fort jolie *Pomme* rapportée par lui de Bordeaux où elle est estimée et où on lui donne le nom de Pomme rose de Benauge. M. Rouillard fait observer que, bien qu'elle soit colorée en beau rouge d'un côté, elle est venue tout à fait à l'ombre. La coloration en aurait été plus vive, surtout plus étendue si elle avait été exposée au soleil.

M. Pépin croit pouvoir affirmer que cette variété reçoit, dans les départements du Gers et de la Haute-Garonne, le nom de Pomme d'Ille.

6° Par M. Jarlot, jardinier au château de Bagatelle (Seine), 18 pots de *Primevères* de Chine à fleur simple, variées.

7° Par M. Bachoux, de Bellevue, deux portions d'inflorescences fructifères de l'*Yucca aloefolia variegata* portant chacune plusieurs capsules presque mûres.

Parmi les présentations qui viennent d'être énumérées, trois

motivent des demandes de récompenses : — 1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder à M. Chardine, pour ses belles racines de Persil, un rappel de la prime qu'il a déjà reçue pour une présentation analogue, et à M. Robichon une prime de 3e classe pour ses remarquables Batates; 2° Le Comité de Floriculture demande qu'une prime de 2e classe soit donnée à M. Jarlot pour ses charmantes Primevères de Chine.

Ces propositions sont successivement mises aux voix et adoptées. Après quoi M. le Président remet à M. Jarlot la prime qui lui a été attribuée, et M. Siroy déclare, au nom de M. Robichon, que cet habile jardinier a présenté les belles Batates qui se trouvent sur le bureau, sans prétendre pour cela à aucune récompense.

M. Rivière met sous les yeux de la Compagnie un volumineux bouquet composé de rameaux fleuris d'arbres et arbustes divers, qui viennent de lui être envoyés du jardin de M. Talabot, à Marseille, et de celui de M. Mazel, sur le golfe Jouan. Dans l'un et l'autre jardin ces végétaux sont cultivés en pleine terre.

Il y a peu d'années, dit-il, les jardins étaient encore rares, le long de la Méditerranée, de Marseille jusqu'à Nice; mais, depuis cette époque, ils s'y sont beaucoup multipliés. Parmi les amateurs qui ont fait le plus sous ce rapport, il faut citer M. Thuret, à Antibes; M. Mazel qui a créé deux beaux jardins, l'un à Antibes, l'autre à Monsauve, près d'Anduze, non loin de Nîmes; et M. Talabot, dont les vastes plantations, à Marseille, ont fourni les échantillons déposés en ce moment sur le bureau. Dans ces différentes localités, les plantes de la Nouvelle-Hollande viennent très-bien, particulièrement autour du golfe Jouan. A Marseille, l'hiver amène assez souvent des froids capables de nuire à ces espèces; néanmoins chez M. Talabot elles résistent, pour peu qu'on les abrite au moyen d'une simple toile soutenue horizontalement avec des piquets. L'hiver de 1867-1868 ayant été rigoureux, les pieds de plusieurs espèces avaient souffert dans leurs parties situées à l'air; mais en général leurs racines sont restées en bon état et elles n'ont pas tardé à repartir du pied. Cependant certaines espèces ont succombé. Ainsi on avait planté dans ce jardin les *Araucaria excelsa, Cookii, Cunninghami, Bidwillii,* même *brasi-*

liensis; par une particularité remarquable, les deux dernières de ces espèces sont les seules qui aient résisté à l'hiver de 1867-1868. Le *Musa Ensete*, qu'on aurait cru beaucoup plus délicat, ayant été butté, n'a perdu que ses feuilles. Une espèce qui se montre entièrement rustique est le *Bambusa mitis*, dont il existe, chez M. Talabot, des pieds hauts de 6 mètres. Parmi les *Acacia*, plusieurs espèces, notamment *A. falcata*, *A. vestita*, *A. pubescens*, celui-ci surtout, deviennent des arbres du plus bel effet pendant leur floraison. Une Composée rare et peu connue, l'*Athanasia crithmifolia*, ayant été envoyée du jardin du Luxembourg à Marseille par M. Rivière, s'y est montrée assez rustique pour supporter la pleine terre sans abri. Elle y forme d'épais buissons qui se chargent de capitules de fleurs jaunes, comme le montrent les rameaux fleuris placés sur le bureau. Le charmant *Buddleia madagascariensis*, qui vient parfaitement, planté le long des murailles, à Nice, Cannes et Antibes, a été aussi planté en pleine terre à Marseille, il y a deux ans. Il y a poussé très-vite et a déjà fleuri. En Algérie, ce même arbuste est fréquemment employé à couvrir des tonnelles, ou, s'il est placé au pied des arbres, il s'élève jusqu'à leur cime qu'il couvre finalement. Une marche qui a très-bien réussi, pour augmenter la rusticité des végétaux plantés à Marseille, chez M. Talabot, consiste à les arroser dès le commencement de la saison sèche, pour en favoriser la végétation, et à leur supprimer ensuite tout arrosement à partir du mois de septembre. Ils mûrissent ainsi leur bois et deviennent beaucoup moins délicats qu'ils ne le seraient sans cela.

M. le comte de Clapiers dit qu'on aurait tort d'appliquer à tous les environs de Marseille ce que M. Rivière vient de dire du jardin de M. Talabot. Celui-ci est exceptionnellement abrité, et dès lors les plantes y échappent plus qu'ailleurs à l'action du froid. Or, des gelées de — 6 ou — 7° c. ne sont pas très-rares à Marseille, et toutes les espèces qui viennent d'être citées ne les supporteraient pas impunément. La preuve en est que, dans le jardin de M. de Clapiers, elles ont succombé. Il faut aller de Marseille jusqu'à Ollioules ou même à Cannes pour trouver un climat qui permette de cultiver en plein air des espèces sensibles au froid.

Relativement au *Bambusa mitis*, M. Duchartre rappelle que

dernièrement un important journal d'Horticulture de Paris en contestait la rusticité et assurait qu'il ne résiste pas à l'hiver, dans nos départements plus ou moins septentrionaux, à moins d'être muni d'une bonne couverture.

M. Rouillard assure, au contraire, que le *Bambusa mitis* a déjà supporté sans couverture les froids des cinq derniers hivers, dans son jardin de Chaillot.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre, en date du 12 de ce mois, par laquelle M. le Président de la Société impériale zoologique d'Acclimatation annonçait à M. le Président la séance publique annuelle que cette Société a dû tenir le 19 février, et l'invitait à y assister.

2° Une lettre de M. Riquier, Membre de la Société, qui a cru comprendre, d'après ce que renferme le dernier cahier du *Journal*, que M. Louesse persiste dans ses idées sur les avantages qu'aurait la plantation de petits tubercules de Pommes de terre, et qui demande dès lors à quelle distance on devrait planter ces petits tubercules.

M. Louesse fait observer qu'on semble vouloir faire dire à son expérience tout autre chose que ce qu'il désirait en déduire lui-même. Il croit, dit-il, avoir déjà clairement exposé qu'il ne s'était nullement préoccupé de la récolte qu'on obtiendrait sur une surface donnée, mais bien de celle que produirait chaque pied considéré isolément et en raison du volume du tubercule qui lui a donné naissance. Maintenant, dans de nouvelles expériences, il tiendra compte de cet élément important de la question, et il engage l'auteur de la lettre à faire lui-même des essais en notant à la fois la grosseur des tubercules plantés, la distance qu'il laissera entre eux en raison de leur volume, enfin le poids total de la récolte eu égard à celui des tubercules de grosseurs diverses qui auront été confiés à des surfaces égales de terrain.

M. le Maréchal Vaillant dit avoir fait, à la date de 4 ou 5 ans, des expériences de ce genre. Sur quatre portions de terre égales en étendue, il planta quatre poids égaux de tubercules de grosseurs différentes dans chacun. A la récolte il y eut une petite différence en faveur des gros tubercules coupés en morceaux assez forts,

ainsi que des petits tubercules qui avaient été nécessairement plus nombreux à surface égale. L'avantage pour les gros tubercules subdivisés a été marqué surtout pour certaines variétés, comme la Pomme de terre Chardon.

M. Forest rappelle qu'une Commission spéciale fit des expériences, à la date de 20 ou 25 ans, sur la récolte que pourraient donner des tubercules en raison de leur volume. L'avantage se trouva du côté des tubercules moyens qui, plantés à 1 mètre en tout sens, produisirent 70 pour un. Les gros tubercules subdivisés donnèrent des Pommes de terre remarquables pour leur beauté. Quant aux petits, il fut reconnu qu'en les plantant on n'utilisait pas suffisamment la terre.

M. Gosselin a expérimenté de la même manière sur la Pomme de terre de Hollande; il a également reconnu des avantages à la plantation de tubercules moyens.

La conversation sur le même sujet et sur la plantation des Pommes de terre en général se prolonge assez longtemps. Les Membres qui y prennent part encore sont MM. Cottu, Lepère, Lucy, Forney, Riquier.

3° Une lettre dans laquelle M. Joseph Marin, jardinier au couvent des Dames Sainte-Marie, rue Carnot, 8, dit qu'il se sert avec grand avantage, pour maintenir l'écartement qu'il désire entre les branches de ses pyramides, d'arcs-boutants formés d'une branche de Sureau taillée obliquement à ses deux bouts de manière à former encoche. Ils ne meurtrissent pas le bois, et tiennent bien en place.

4° Une lettre de M. Jubelin, rue de Longchamps, 33, à Passy-Paris, qui propose un grillage à la mécanique, fabriqué par lui, pour le palissage des arbres, pour clôtures, volières, châssis, etc.

Deux Membres du Comité des Arts et Industries disent que ce Comité est saisi de l'examen de ce grillage qui, du reste, ne leur semble pas nouveau.

5° Une brochure dans laquelle M. Ed. Vanson, instituteur public à Autheuil (Eure-et-Loir), conseille d'établir le long des chemins de fer des clôtures formées d'arbres fruitiers. Elle est renvoyée au Comité d'Arboriculture.

M. Bouchard-Huzard fait observer que cette idée a déjà été

appliquée, notamment à quelques portions du chemin de fer de l'Est, en France, et en Belgique, au chemin de fer de Luxembourg, le long duquel des clôtures en arbres fruitiers existent jusqu'auprès de Bruxelles.

6° Un ouvrage de M. de la Blanchère, intitulé : *Amis et ennemis de l'horticulteur*, destiné à vulgariser les connaissances relatives aux animaux qui rendent des services et à ceux qui, au contraire, jouent un rôle plus ou moins fâcheux dans les jardins (gr. in-18, de XII et 416 pages, avec 188 figures intercalées dans le texte. Paris, sans date; chez Marquis, rue Monsieur-le-Prince, 14). M. Lucy veut bien se charger de l'examen de cet ouvrage.

7° Une brochure dans laquelle M. E.-A. CARRIÈRE, jardinier en chef des pépinières du Muséum d'Histoire naturelle, a reproduit, en y ajoutant quelques considérations générales, un article très-important qu'il a publié récemment dans le *Journal d'Agriculture pratique* (n° du 4 février 1869, pp. 159-167). Cette brochure est intitulée : *Origine des plantes domestiques démontrée par la culture du Radis sauvage* (in-8° de 24 pages et 11 fig.; chez l'auteur, rue de Buffon, 53). En la présentant à la Société de la part de M. Carrière, M. Duchartre en donne de vive-voix un résumé, et il rapproche des résultats obtenus par cet habile observateur ceux auxquels Vilmorin, père, était arrivé de 1832 à 1839, et qui avaient consisté dans la formation graduelle de bonnes carottes alimentaires par des semis successifs de graines dont les premières avaient été celles de la Carotte sauvage. M. Duchartre ajoute que le Rédacteur en chef et le propriétaire du Journal d'Agriculture pratique ont bien voulu, sur sa demande, non-seulement l'autoriser à reproduire, dans le *Journal*, l'article de M. Carrière, mais encore lui promettre de lui communiquer les clichés des figures qui accompagnent le texte et qui, grâce à cette obligeante communication, rendront complète la reproduction de ce travail important.

8° Un ouvrage que a pour titre : *Traité pratique du chauffage, de la ventilation et de la distribution des eaux dans les habitations particulières*, par M. V.-Ch. Joly. — Il est renvoyé au Comité des Arts et Industries.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société qu'elle vient de perdre un de ses Membres titulaires les plus distingués par le

décès de M. Doumet, petit-fils du célèbre botaniste Adanson, ancien député, ancien maire de Cette où il avait formé de vastes et précieuses collections d'histoire naturelle, Président de la Société d'Horticulture de l'Hérault, etc.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Rapport sur l'*Essai d'introduction à la pomologie de la France*, par M. P.-C. Rouillard; M. Lefèvre, Rapporteur.

2° Rapport sur une brochure intitulée : *Excursion arboricole et pomologique à l'Exposition universelle et aux environs de Paris*, par MM. Burvenich et Van Hulle; M. Meurant, Rapporteur.

Après la lecture de cet excellent Rapport, dans lequel se trouvent quelques critiques relatives à l'exiguïté ainsi qu'à la situation peu favorable de la portion du jardin de l'Exposition universelle de 1867 qui avait été consacrée aux arbres fruitiers, M. Bouchard-Huzard dit qu'il croit pouvoir répondre à ces critiques par des faits justificatifs dont il a eu parfaite connaissance en raison des fonctions que lui avait confiées la Commission impériale. Lorsque le jardin de l'Exposition universelle fut tracé et ensuite exécuté, les demandes d'admission, en fait d'arbres fruitiers, étaient si peu nombreuses que l'étroite bande de terrain qui fut destinée à recevoir ces plantations temporaires était plus que suffisante. Mais, ainsi qu'il arrive à toutes les Expositions, presque à la dernière heure, les demandes devinrent si nombreuses que ce même espace, qu'il était alors impossible d'agrandir, se trouva complétement insuffisant. Cet inconvénient ne fut donc l'effet ni de dispositions défavorables de la part de la Commission impériale, ni d'une mauvaise combinaison qu'on pût reprocher aux dessinateurs du jardin réservé. On fut alors obligé de planter dans l'île de Billancourt des arbres fruitiers qui ne pouvaient trouver place dans le Champ-de-Mars. — M. Bouchard-Huzard dit encore qu'il croit devoir profiter de l'occasion qui se présente pour réfuter des critiques très-vives formulées dans la brochure de MM. Burvenich et Van Hulle. M. Grégoire Nélis, de Jodoigne (Belgique), ayant envoyé à l'Exposition universelle un lot de Poires obtenues par lui à la suite de semis qu'il poursuit avec persévérance depuis bon nombre d'années, ces deux auteurs se sont fortement récriés sur ce que ce semeur n'avait reçu, à l'Exposition, qu'une médaille

de bronze, tandis que le gouvernement belge lui a donné sa décoration. Or, M. Grégoire Nélis faisant partie du Jury comme adjoint, ne pouvait recevoir aucune récompense, par suite des dispositions expresses du règlement, et la médaille de bronze qu'il a reçue est simplement la médaille commémorative qui a été remise à tous les Membres du Jury. Les critiques de MM. Burvenich et Van Hulle ne sont donc point justifiées.

3° Rapport sur un sécateur présenté par M. T. Rousseau, de Villeneuve-la-Guyard; M. Leclair, Rapporteur.

4° Rapport sur un appareil dit sublimateur du soufre présenté par M. Breteau; M. Millet, Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1869.

MM.

1. Barbe (Joseph-Ambroise), rue Bellechasse, 49, à Paris; présenté par MM. Auguste Roy et Quihou.
2. Croiseau (Alexandre), jardinier chez M. Tollu, à Gennevilliers (Seine); par MM. Welker et Lemaître.
3. Filizer (Léon), horticulteur chez M. Wachter, à Épernay (Marne); par MM. Bouchard-Huzard et Verlot.
4. Lemoine, rue Guichard, 2, à Passy-Paris; par MM. Marion et Salmon.

SÉANCE DU 25 FÉVRIER 1869.

1. Gaurat-Menelas, jardinier chez M. Wiesener, rue de Bagneux, 5, à Fontenay-aux-Roses (Seine); présenté par MM. Malet et A. Billarand
2. Henriaud (Armand), jardinier au collége Sainte-Barbe-des-Champs, à Fontenay-aux-Roses (Seine); par MM. Malet et Billarand.
3. Pataque, entrepreneur de maçonnerie, 3, rue Larribe, à Paris; par MM. Raulet et Andry.
4. Tripet (Charles), rue de Montmorency, 7, à Boulogne (Seine); par MM. Gontier et V. Lesueur.
5. Valdy (N.-J.), négociant, à la Croix-Blanche (Lot-et-Garonne); par MM. André Leroy et Pépin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DE FÉVRIER 1869.

Agriculteur praticien (30 janvier et 15 janvier 1869). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (septembre et octobre 1868). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier (n° 2 de 1868). Moulins; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de Troyes (n° 18 de 1868). Troyes; in-8°.

Annales de la Société impériale d'Emulation de l'Ain (4e trimestre, 1868). Bourg; in-8°.

Annales (nouvelles) provençales d'Agriculture pratique et d'Horticulture de M. Edmond Barthelet (31 janvier 1869); Marseille; in-8°.

Annual Report of the Commissioner of Patents (*Rapport annuel du Commissaire des patentes*; 1° pour l'année 1865, 3 vol. in-8°; 2° pour l'année 1866, 3 vol. in-8°. (Washington; 1867).

Apiculteur (février 1869). Paris; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture en Sicile*, cahiers de septembre-octobre, novembre-décembre 1868). Palerme; in-8°.

Belgique horticole (janvier-février 1869). Gand; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (décembre 1868). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société agricole et horticole de Cannes (juillet à septembre 1868). Cannes; in-8°.

Bulletin de la Société autunoise d'Horticulture (3e trimestre, 1868). Autun; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (août, septembre et octobre 1868). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont (Oise) (décembre 1868). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Drôme (2e série, n° 33). Valence; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (n° 1 de 1869). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Cherbourg (janvier 1869). Cherbourg; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (novembre et décembre 1868). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève (1er trimestre de 1869). Genève; in-8°.



Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (décembre 1868). Fontenay-le-Comte; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (n° 5 de 1868). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (3e trimestre de 1868). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Senlis (janvier 1869). Senlis; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (décembre 1868 et janvier 1869). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Botanique de Beauvais (décembre 1868). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (janvier 1869). Versailles; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture du Rhône (novembre 1868). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (décembre 1868). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Chauny (janvier 1869). Chauny; in-8°.

Catalogue de M. CH. HUBER et Ce (Graines pour 1869), horticulteur à Hyères (Var).

Catalogue de MM. JACQUEMET-BONNEFONT, père et fils, pépiniéristes à Annonay (Ardèche).

Courrier des familles (4, 11, 18 février 1869). Feuille in-4°.

Chronique agricole de l'Ain (1er, 15 février 1869). Feuille in-4°.

Culture pratique, par M. I. PONCE, maraîcher, à Clichy-la-Garenne.

Description des fruits, ouvrage édité par M. Prudhomme, imprimeur à Grenoble (Poires, 7e liv.; pp. 193 à 256). Grenoble; in-4° et in-8°.

Flore des Serres et des Jardins de l'Europe (15 février 1869). Gand; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. ED. OTTO; 2e cahier de 1869). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (n° 2 de 1869). Paris; in-8°.

Illustration horticole (janvier 1869). Gand; in-8°.

Institut (3, 10, 17, 23 février 1869). Feuille in-4°.

Insectologie horticole (janvier 1869). Paris; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (3e et 4e trimestres, 1868). Metz; in-8°.

Journal du Cercle horticole du Nord (janvier 1869). Lille; in-8°.

Nouveau Jardinier illustré de 1869, édité par M. E. DONNAUD, imprimeur, rue Cassette, 9, à Paris.

Maison de Campagne (1er février 1869). Paris; in-4°.



Revue des Jardins et des Champs (janvier 1869). Lyon; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 février 1869). Paris; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (décembre 1868 et janvier 1869). Marseille; in-8°.

Royal horticultural Society's Proceedings (*Actes de la Société royale d'Horticulture*, n° 12, d'août 1868 à janvier 1869, pp. CCLXXVII à CCCIV). Londres; in-8°.

Science pour tous (9, 16, 23 et 30 janvier 1869). Feuille in-4°.

Sud-Est (décembre 1868). Grenoble; in-8°.

The Gardener (*Le Jardinier, recueil mensuel d'Horticulture et de Floriculture*, édité par M. WILLIAM THOMSON, des jardins de Dalkeith (cahier de février 1869). Londres et Edimbourg; in-8°.

The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers et la Gazette agricole*; nos du 30 janvier, des 6, 13 et 20 février 1869). Londres; in-4°.

Verger (*le*); par M. MAS (février 1869). Paris; in-8°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Bulletin hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur Dr KARL KOCH; nos 4, 5, 6 et 7 de 1869). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière;* cahier de juillet 1868). Munich; in-8°.

DOCUMENTS OFFICIELS DE LA SOCIÉTÉ.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU COMITÉ DE FLORICULTURE PENDANT L'ANNÉE 1868;

Par M. GUENOT, Secrétaire du Comité de Floriculture en 1868.

MESSIEURS,

Je viens, au nom du Comité de Floriculture, vous rendre compte des travaux de ce Comité pendant l'année qui vient de s'écouler.

La 1re séance a été consacrée à l'élection de son bureau et à la lecture du compte rendu des travaux de l'année 1867, par M. Camille Bernardin. Ce travail très-bien fait a valu à son auteur les remercîments du Comité.

Une question horticole, très-importante à résoudre, a été soumise par notre Président à notre délibération; cette question était celle-ci : Quels sont les moyens les meilleurs et les plus économiques pour couvrir les serres et châssis? Pendant plusieurs semaines,

cette question a été examinée et discutée par nos meilleurs praticiens, qui ont reconnu qu'il serait utile d'ouvrir un concours à ce sujet et d'accorder des récompenses aux inventeurs de nouveaux appareils de couvertures réunissant les qualités de durée et de bon marché.

Une demande a été adressée à ce sujet par le Comité au Conseil d'Administration de la Société.

De nombreuses présentations de produits de la Floriculture nous ont été faites et ont contribué à l'ornement du bureau de la Société, pendant ses séances.

Je vais vous signaler les apports qui ont le plus fixé notre attention.

Au mois de février, M. Jarlot, l'habile jardinier en chef du château de Bagatelle, nous a présenté 6 variétés de Primevère de Chine à fleurs doubles, de coloris variés, obtenues par lui de semis, et se reproduisant de même assez exactement. Ces charmantes plantes ont valu à leur présentateur une prime de 1re classe.

Notre zélé collègue, M. Rivière, nous a apporté un superbe pied en fleur de *Dendrochilum glumaceum*. Cette magnifique Orchidée des Philippines, fleurissant pour la 1re fois dans les serres du Luxembourg, a été introduite récemment par MM. Thibaut et Kételeër. A cette même séance, M. E. Vavin a mis sous nos yeux les résultats d'une expérience dont il a déjà entretenu la Société, en 1864 et 1865, et qu'il a répétée comparativement cette année, avec un plein succès. Elle consiste à couper les racines des Jacinthes élevées sur l'eau. Les Jacinthes qui ont été traitées de la sorte ont fleuri plus tôt, et leur hampe florale a été plus forte que sur les pieds de la même variété auxquels on avait laissé toutes leurs racines.

Au mois de mars, M. Loise-Chauvière nous a présenté une collection cultivée en pots de 70 Jacinthes de Hollande, doubles et simples, renfermant les plus belles variétés de ce beau genre.

Avril amène la floraison des Tulipes hâtives, et M. Duvivier obtient une prime de 1re classe, pour une collection de 30 des plus belles variétés de cette espèce si peu cultivée et si digne de l'être pour l'élégance de ses fleurs et la richesse de leur coloris.

M. Renaud nous présente une série de Primevères des jardins,

charmante plante printanière, dont la culture semble aussi être abandonnée maintenant.

En mai, M. Gautreau, rosiériste à Brie-Comte-Robert, nous présente deux Roses de ses semis, qu'il nomme, l'une Élise Chabrier, l'autre Vicomtesse de Vesins. Relativement à cette dernière, une prime de 2e classe avait été proposée, l'année dernière, lorsque M. Gautreau nous présenta ce semis, pour la première fois, mais à la condition qu'il le représenterait plus tard pour prouver que la plante était bien remontante. Plusieurs Membres du Comité ayant vérifié ce fait à l'automne dernier, cette récompense est accordée au présentateur.

L'un de nos persévérants semeurs, qui s'attache surtout aux plantes ligneuses de pleine terre, M. Billiard, dit la graine, de Fontenay-aux-Roses, nous apporte plusieurs semis parmi lesquels nous remarquons un *Ribes intermedium*, issu du *Ribes sanguineum*; 12 variétés de *Weigelia* issues des *W. rosea* et *alba* et un Sureau remontant qu'il nomme Sureau de Fontenay, obtenu d'un semis de Sureau de Californie. Ce Sureau nous ayant été représenté en fleurs pendant plusieurs mois, une récompense est accordée à M. Billiard.

Au mois de juin, M. Garfounkel, d'Auteuil, ayant demandé à M. le Président de la Société une Commission pour visiter son jardin, plusieurs Membres de notre Comité se sont acquittés de cette mission, et leur Rapport constatant la beauté de cette propriété concluait au renvoi à la Commission des récompenses. A l'occasion de notre dernière Exposition, une médaille d'argent a été décernée à M. Walther, l'habile jardinier de M. Garfounkel.

Votre Comité a visité également la propriété de M. Rodrigues, à Rueil, dont M. Pigny est le jardinier en chef, et celle de Mme Beaurain, à Evry-sur-Seine, dont les cultures sont dirigées par M. Alexandre Regnier, fils. A la suite de ces visites, des Rapports demandant des récompenses pour les habiles directeurs de ces magnifiques propriétés ont été lus et approuvés par le Comité.

En continuant à parcourir la série des présentations qui nous ont été faites, nous trouvons, en juin, les Œillets de M. Gauthier-Dubos dont il nous est adressé 50 belles variétés pour lesquelles le Comité donne une prime de 1re classe. Une prime semblable est

aussi accordée dans la même séance à M. Lierval, pour un jeune pied de l'*Hydrangea Otaksa* qui porte une inflorescence large d'au moins 25 cent., ressemblant à une énorme tête d'Hortensia rose.

Un *Pelargonium* de semis nouveau, nommé Triomphe de Vincennes, obtenu par M. Rousseau, motive aussi une récompense. En juillet, l'heureux semeur de Roses, M. Gautreau, de Brie, obtient, pour sa belle Rose Charles Lee, une prime de 2e classe, et M. Ch. Weiss, de Montreuil, nous présente un pied de *Clethra arborea*, bouture de trois ans, haut seulement de 80 cent. au plus, qui cependant est chargé d'inflorescences.

La culture de cette plante est aujourd'hui abandonnée parce qu'elle ne fleurit habituellement qu'à la hauteur de 2 mètres. Le présentateur nous promet une note indiquant la culture qu'il a suivie pour la faire fleurir aussi bas que celle qu'il nous présente; de son côté, notre Président promet de se rendre chez M. Weiss, pour voir les détails de sa culture du *Clethra arborea*.

L'assemblée générale du 23 juillet a été très-riche en apports, et quantité de fleurs ornaient le bureau de la Société. M. Eugène Verdier nous avait apporté un très-grand lot de fleurs coupées de Glaïeuls, d'environ 100 variétés des plus belles et des plus nouvelles, déjà dans le commerce, et toutes d'une très-belle végétation. La plus haute récompense lui est accordée pour cette magnifique présentation. Une prime de 1re classe est aussi accordée à M. Alexandre Regnier pour une série d'environ 60 variétés de *Zinnia* doubles remarquables par les coloris nouveaux, la largeur et la grandeur des fleurs. Notre zélé collègue, M. Tabar, qui, pendant plusieurs séances, nous avait apporté des collections de *Petunia* doubles et simples, reçoit une prime de 2e classe pour la beauté et la variété de ces plantes de semis, provenant de porte-graines choisis avec soin.

En août, les présentations ont été très-nombreuses. MM. Vilmorin-Andrieux obtiennent une prime de 1re classe pour deux échantillons admirablement fleuris de *Clianthus Dampieri*. Cette magnifique floraison a été obtenue d'un semis fait au mois de mai, sans aucun soin, en pleine terre. Ils nous promettent une note indiquant la culture qu'ils ont suivie. Trois pieds de *Coleus*

d'introduction récente, savoir : *Coleus Berkeleyi*, *C. Marshalli* et *C. aureus*, sont présentés par MM. Havard et Cie, et obtiennent une prime de 3e classe. Une prime pareille est également accordée à M. Chantrier pour un pied de *Tradescantia japonica* panaché, provenant d'un semis à la suite duquel la plupart des produits conservent bien la panachure.

Une collection de *Zinnia* remarquables pour la beauté et la largeur des fleurs, vaut à M. Demornay, de Marolles, une prime de 1re classe ; cette collection est une des plus belles qui nous aient été présentées cette année.

M. Cassier, de Suresnes, nous présente une série de *Pentstemon* de semis, très-variés de coloris. Une prime de 1re classe lui est accordée pour ces belles plantes que l'on ne cultive pas assez.

Les apports de Dahlias de semis commencent à la fin d'août et se continuent pendant les mois de septembre et octobre. De nombreux semeurs nous ont présenté de belles plantes, parmi lesquelles nous vous désignerons les variétés récompensées. M. Laloy, de Rueil, obtient deux primes de 1re classe pour les variétés Maréchal Vaillant, Maurice Bernardin et une prime de 2e classe pour la variété Impératrice Eugénie. M. Chardine, de Pierrefitte, obtient une prime de 1re classe pour son semis nommé M. Andry et des primes de 2e et 3e classe pour d'autres plantes non nommées.

M. Belet a une prime de 1re classe pour deux plantes non nommées.

M. Lecocq-Dumesnil obtient des primes de 1re et de 3e classe pour ses Dahlias M. Duchartre et M. Charles Leperdriel ; et enfin M. Mezard reçoit une prime de 1re classe pour son Dahlia nommé M. Duflot, qui a été obtenu de semis par M. Duflot, de Mantes. Beaucoup d'autres semis nous ont été aussi présentés et ont valu à leurs obtenteurs des remercîments. M. Pelé, de Saumur, nous avait adressé des Dahlias de semis qui sont arrivés en très-mauvais état et n'ont pu être appréciés.

M. Rendatler, de Nancy, nous a envoyé, à la fin d'août, une collection de fleurs coupées des plus belles et nouvelles variétés de *Petunia* doubles et simples; cette collection remarquable lui a valu une prime de 1re classe.

M. Roy, de Paris, présente des fleurs du Grenadier Madame Legrelle; cette charmante variété lui vaut une prime de 1re classe.

En septembre, M. Vavin présente des échantillons d'une jolie Graminée originaire du Gabon. MM. Thibaut et Ketelеёr présentent, au nom de M. Louis van Houtte, de Gand, un pied de *Iresine Lindeni*, plante nouvelle à feuillage rouge-pourpre. Cette plante, non encore dans le commerce, motive une prime de 1re classe.

M. Regnier, d'Evry, nous représente une série de beaux *Zinnia* doubles, pour lesquels il a déjà reçu une prime de 1re classe, dans une de nos dernières séances.

M. Bonnemain, d'Étampes, obtient, de son côté, pour ses *Zinnia* doubles, une prime de 3e classe.

En novembre, M. Lesueur, jardinier-chef chez M. de Rothschild, à Boulogne (Seine), nous présente une série de 20 variétés anglaises et nouvelles de Chrysanthèmes à grandes fleurs. Parmi ces plantes remarquables pour la forme et la grandeur des fleurs, nous désignerons les suivantes : Prince Albert, Novelty, Eve, Beverley, Golden Beverley, Princess of Wales, Révérend G. Dix. Une prime de 1re classe est accordée à M. Lesueur.

En décembre, notre Président nous apporte 2 pieds en fleurs de Primevère de Chine à feuilles de Fougère. Cette plante est fort jolie, tant par son beau feuillage allongé que par ses larges fleurs, d'un beau coloris rose et blanc. Nous en recommandons vivement la propagation. Une récompense de 2e ordre est accordée à notre Président.

M. Deschamps, de Boulogne (Seine), amateur distingué, présente un bouquet de fleurs d'un *Salvia*, plante charmante qu'il a rapportée de Nice, il y a deux ans, et qui paraît être le *Salvia involucrata* ou un semis de cette espèce. Une prime de 2e classe récompense la présentation de cette plante qu'il serait utile de propager.

En résumé, 75 présentations nous ont été faites et ont motivé pour leurs auteurs le vote de 18 primes de 1re classe, 10 de 2e classe et 11 de 3e classe.

Je termine en engageant vivement nos collègues à continuer de nous présenter les produits qui leur sembleront nouveaux et intéressants, comme semis, introductions récentes, et nouveaux

procédés de culture. C'est le meilleur moyen de faire connaître et propager les plantes belles et nouvelles.

NOTES ET MÉMOIRES.

NOTE SUR LA CULTURE DE L'*Igname de Chine* EN BILLONS;

Par M. DAGNEAU, jardinier chez M. Smith, à Nogent-sur-Marne.

Je crois devoir communiquer à la Société quelques détails au sujet de la marche que j'ai suivie dans la culture de l'Igname de Chine (*Dioscorea Batatas* DECNE). Après huit années de travail et des essais multipliés, je n'avais pas encore aussi bien réussi que l'année dernière, et, cette année même, j'ai récolté 200 kilog. de tubercules dans 82 mètres carrés de terrain.

Or, voici comment je cultive cette plante : je fais des billons de 1 mètre 10 de largeur, y compris les sentiers qui sont larges de 30 centimètres, ce qui réduit mes billons à 80 centimètres de largeur. Sur ces billons, je plante trois rangs, dont l'un se trouve sur la ligne du milieu, tandis que les deux autres sont plantés à 20 centimètres de chaque côté du premier rang.

Je fais ma plantation au mois de février, et pour cela je me sers de tronçons longs de 8 à 10 centimètres, que je plante au plantoir. Quand les pousses sont sorties de terre, je les munis de petites rames pour ne pas les laisser traîner, et afin de pouvoir par suite utiliser mes sentiers. Voici comment j'utilise ces derniers : je les remplis de fumier et de feuilles ; à tous les 2 mètres, je mets une brouettée de terre sur laquelle je plante des Courges et des Concombres. Quand j'arrache mes Ignames, à la fin d'octobre, le fumier et les feuilles sont réduits à l'état de terreau qui me sert d'engrais pour l'année suivante, et qui se trouve bien mélangé avec la terre par le fait même de l'arrachage.

Par ce moyen, le terrain est bien employé, puisque, sur 82 mètres carrés de surface, j'ai obtenu 200 kilog. d'Ignames, et de plus des Courges et des Concombres. Je ne sais pas si, sur la même étendue de terrain, on aurait eu le même produit en Pommes de terre ; cela me paraît fort douteux ; car, moi qui cultive

beaucoup la Pomme de terre, je n'ai pas eu, cette année, le même avantage que pour l'Igname.

Les essais que j'ai faits me font penser qu'il n'y a pas avantage à laisser les Ignames pendant deux années en terre. Il y a des personnes qui prétendent avoir ainsi une meilleure récolte; mais pour moi, il m'est arrivé plusieurs fois d'arracher des Ignames, les unes de deux ans, les autres de l'année, plantées sur la même étendue de terrain et d'en récolter la même quantité de part et d'autre. Les choses étant ainsi, il est évidemment inutile de laisser son terrain occupé pendant deux années, puisque l'une des deux ne contribue en rien à augmenter la masse du produit récolté.

NOTE SUR CERTAINS VÉGÉTAUX CULTIVÉS AU JARDIN D'ESSAI DU HAMMA, PRÈS ALGER (ALGÉRIE);

Par M. A. RIVIÈRE, jardinier-chef au jardin du Luxembourg, Directeur du Jardin d'essai.

Peu de temps après la conquête de l'Algérie, le gouvernement français songea à établir dans cette partie de l'Afrique, qui allait être bientôt l'une de ses plus importantes colonies, des pépinières destinées à la culture des plantes et des arbres qui devaient devenir, par la naturalisation, une source féconde de produits utiles pour les colons en même temps que pour les indigènes. Dans un ancien *hamma* (1), situé à quelques kilomètres seulement d'Alger, on crut pouvoir trouver les éléments nécessaires, sous le rapport du sol et de la position, à la création d'un jardin destiné par la suite à former un établissement modèle. En effet, cette magnifique propriété, à laquelle on a conservé son nom générique de *hamma*, contient aujourd'hui des végétaux de toutes sortes, d'une beauté, d'une force et de dimensions telles qu'on ne peut les voir sans manifester son admiration.

Par un décret impérial du 11 décembre 1867, l'Empereur con-

---

(1) *Hamma*, en arabe, signifie *marais* (lieu de la fièvre).

céda cet établissement à la Société générale algérienne, dirigée par MM. Frémy et Talabot. L'intention de cette compagnie est de faire de ce jardin le réceptacle de toutes les plantes utiles et d'ornement, et de livrer celles-ci au commerce dans des conditions relativement exceptionnelles de bon marché, particulièrement en ce qui concerne les végétaux européens destinés à être ensuite répandus à profusion, à l'effet de venir en aide aux populations de cette contrée ; la propagation de plantes reconnues d'une utilité incontestable pourra être d'un grand secours pour la colonie.

Loin donc d'être détruit, comme certaines insinuations malveillantes pourraient le faire croire, ce jardin recevra au contraire un nouveau développement. La Société générale algérienne est jalouse de lui donner tous les attraits possibles de luxe botanique, scientifique et horticole ; elle emploiera tous les moyens qui sont en son pouvoir pour en faire un établissement exceptionnel et unique en son genre.

D'une contenance de 70 à 80 hectares, le jardin du Hamma, situé sur le bord de la mer, occupe, comme nous l'avons dit, l'emplacement d'un ancien marais. Le chemin de fer d'Alger à Oran en longe la partie nord. Deux routes le traversent : la route d'Alger à Aumale, et celle d'Alger à Constantine. Un boulevard, en voie d'exécution, entourera complétement la propriété d'ici à peu de temps, et des plates-bandes, larges de 3 à 4 mètres, réuniront par groupes de familles toutes les plantes d'un intérêt horticole reconnu.

Le jardin offre deux sections bien distinctes ; l'une, la partie plane, occupe le bord de la mer ; l'autre, séparée par la route d'Alger à Aumale, est montagneuse et située au midi.

La partie plane est divisée en carrés parallèles où sont cultivées les plantes de pépinières. Elle est de plus coupée par trois grandes allées longitudinales, d'une beauté merveilleuse : celle qui se trouve vis-à-vis de l'entrée principale, l'*allée des Platanes*, est plantée, dans une longueur de 410 mètres, des magnifiques arbres dont elle porte le nom ; la deuxième, l'*allée des Palmiers*, est parallèle à la première et de même longueur ; des *Lataniers*, des *Dattiers* et des *Dracæna Draco* alternés sont les espèces dont elle est formée ; la troisième enfin, également longitudinale, est plantée

en *Ficus Roxburghii*. Tous les arbres de ces allées sont d'une végétation extraordinaire.

Ayant eu l'honneur d'être nommé directeur de ce jardin, j'allai en prendre possession dans le courant du mois de janvier 1868. Quoique cette époque fût peu favorable sous le rapport de la température, et que la propriété eût été éprouvée, l'année précédente, par toutes sortes de calamités, sauterelles, ouragans, etc., je fus cependant émerveillé de la beauté et de la force de tous ces végétaux, dont beaucoup étaient garnis de fleurs et de fruits. Cette surprise est bien concevable devant une pareille végétation, habitués que nous sommes ici à voir les plantes exotiques toujours maigres et chétives. Là-bas, tous ces arbres sont en quelque sorte chez eux, bien assis sur des fondations inébranlables; ils semblent vous regarder fièrement du haut de leur grandeur végétale, car, malgré soi, on se sent abaissé en face de ces géants de la nature.

Je ne parlerai pas de l'allée principale, plantée depuis peu de temps, quoique cependant les Platanes qui la forment soient dignes de remarque par leur port majestueux. Mon attention se porta tout particulièrement sur l'allée dite des Palmiers. Cette vaste avenue, plantée en 1847, et d'une longueur de 110 mètres, attire naturellement les regards par sa richesse. Comme nous l'avons dit plus haut, trois espèces d'arbres la composent : 78 *Phœnix dactylifera* (Dattiers), dont chaque tronc mesure en moyenne 2m 75 de circonférence et 8 à 15m de hauteur ; 74 *Latania borbonica* (*Livistona sinensis* R. Br.; Lataniers), dont les troncs formés ont environ 1m 45 de circonférence et une hauteur de 1m à 1m 50, et 136 *Dracæna Draco* (Dragonniers) de 72 cent. de circonférence et de 1m 50 à 3m, forment un ensemble dont il est impossible d'imaginer le sublime effet. Cette allée est terminée par une oasis de 72 Palmiers, au pied desquels viennent battre les flots de la mer. Tous ces arbres, d'une végétation splendide, sont couverts chaque année de fleurs et de fruits. Le voyageur le plus indifférent ne peut s'empêcher de rester en extase devant un pareil point de vue.

La 3e allée est plantée de *Magnolia grandiflora* entremêlés de *Ficus Roxburghii*? Au rond-point de cette allée, on remarque 16 *Ficus Roxburghii*? qui, plantés en 1863, ont poussé avec une

vigueur telle que leur tronc a aujourd'hui une circonférence de 85 cent. et une hauteur de 5^{m} ; ils ombragent ainsi une superficie considérable de terrain. Ce *Ficus* est bien certainement l'un des plus beaux et des plus convenables pour l'ornementation des jardins méridionaux ; il a de l'analogie, par son port et sa végétation, avec le *Ficus elastica ;* mais il paraît être beaucoup plus rustique. Les exemplaires que j'en ai admirés au Hamma ne semblent d'ailleurs nullement souffrir des vents de la mer. .

Ces trois grandes allées sont elles-mêmes coupées par d'autres, transversales, non moins dignes de remarque ; mais je n'en citerai que trois, celles qui, à juste titre, ont le plus frappé mon attention. Je placerai en première ligne l'allée des Bambous (*Bambusa arundinacea*), mesurant environ 346^{m} de longueur. Les tiges de ces Bambous ont de 10 à 15^{m} de hauteur, et forment la plus splendide voûte de verdure qu'il soit possible de voir. La seconde allée est composée de *Chamærops excelsa* (Palmier à chanvre de la Chine) ; elle a une longueur de 534^{m}, du premier au dernier arbre ; elle compte 103 sujets de 3 à 4^{m} de hauteur et d'une circonférence de 92 cent. au tronc. Ces Palmiers produisent des graines fécondes depuis plusieurs années, graines qui servent à la reproduction des plantes destinées à l'exportation.

Enfin la 3e allée, dite des Lataniers, commence à celle des Platanes et aboutit à celle des *Magnolia*. Elle a été plantée en 1850, et elle ne le cède en rien à ses deux voisines pour la beauté et l'élégance. On y compte 87 Lataniers d'une circonférence de 1^{m} 20, et d'une hauteur de 3^{m} 50.

C'est dans cette allée que se trouve le *Latania borbonica erecta*, variété obtenue accidentellement, très-vigoureuse, dont les feuilles, au lieu d'être horizontales, comme dans le type, sont au contraire obliques et roides. Ce bel arbre a 1^{m} 35 de circonférence et une hauteur de 6^{m} 55 jusqu'au bourgeon central. Si l'on compte à partir des feuilles de la base, ayant au moins 3^{m}, on ne tarde pas à arriver à un total de près de 10^{m} d'élévation. Il va sans dire que tous ces magnifiques végétaux portent aussi des fleurs et des graines fertiles.

Emerveillé de toutes les splendeurs végétales qu'il m'a été donné de voir, je veux citer encore quelques exemples de cette

végétation exceptionnelle due au climat de l'Algérie, quoique la description que j'en pourrai faire soit encore au-dessous de l'impression que j'ai éprouvée. Il existe, dispersés dans le jardin, un grand nombre de sujets admirables pour leur beauté et pour la force qu'ils ont acquise dans un espace de temps relativement très-court, si nous voulons établir une comparaison entre les individus que nous avons journellement sous les yeux, dont nous prenons tant de soins, et ceux qui vivent et végètent là-bas, malgré tout, livrés en quelque sorte à eux-mêmes. C'est dans l'espoir d'intéresser les amateurs d'horticulture que je vais donner un aperçu succinct de quelques végétaux remarquables cultivés au Hamma.

Dans la partie plane dont j'ai parlé plus haut, on a dessiné, dans un des angles du midi, une espèce de jardin anglais portant le nom d'*Ecole d'acclimatation*, et au milieu de laquelle on a établi, il y a quelques années, un lac d'assez grandes dimensions, où prospèrent à l'envi des plantes aquatiques intéressantes.

Dans cette école ont été disposés des massifs qui réunissent chacun les plantes d'une même famille. Par exemple, on voit ici le groupe des Araliacées; là, le groupe des Cycadées; ailleurs celui des *Ficus*; plus loin, la pépinière d'arbres fruitiers européens; d'un autre côté, deux grands groupes de magnifiques Palmiers. En pénétrant au milieu de cette sorte d'oasis, l'horticulteur ou le botaniste, voire même l'amateur, restent en admiration devant la végétation de certaines espèces. Ainsi, qui ne connaît dans nos serres l'*Oreodoxa regia*, Palmier de difficile culture, dont nous recevons les graines du Brésil? Il y en a au Hamma plusieurs exemplaires qui offrent une végétation vraiment extraordinaire. Trois sujets, entre autres, ont particulièrement attiré mon attention : ils mesuraient, lors de mon voyage, 9m à 9m 50 de hauteur, et leur tronc, à sa base, avait 2m 16 à 2m 18 de circonférence. Ces Palmiers sont extrêmement curieux; leur tronc est lisse, blanchâtre et fait penser malgré soi aux Mastodontes antédiluviens dont on voit les restes dans les Musées d'histoire naturelle.

On remarque et on admire encore les espèces suivantes :

Un *Cocos coronata*, dont le tronc s'élève à la hauteur de 9 mètres et mesure 80 cent. de circonférence;

Un *Cocos Datil* de 9m 50 de hauteur avec un tronc de 1m 10 cent. de circonférence;

Un énorme *Cocos botryophora*, de 1m 20 de circonférence, qui s'élève majestueusement jusqu'à 10m 50;

Un magnifique *Arenga saccharifera*, de 1m 60 de circonférence et d'une hauteur de 7m 50 cent.;

Le *Brahea dulcis*, Palmier très-rare, mesure 1m 50 de circonférence et 3m 80 de haut.

Le genre *Caryota* se développe également avec une vigueur surprenante :

Un *Caryota urens* mesure 0m 95 de tour et 8 mètres de haut;

Le *Caryota Cumingii* forme de fortes touffes qui atteignent une hauteur de 4 mètres.

Au moment où nous avons vu ces arbres (janvier), ils étaient presque tous couverts de régimes portant des fruits.

Il existe dans ce groupe de Palmiers une collection de *Chamærops* vraiment admirables, dont les tiges atteignent, en moyenne, une hauteur de 3 mètres.

Le *Corypha Gebanga*, avec un tronc de 1m 60 de circonférence et 3 mètres d'élévation, commence à donner des graines fertiles.

Parmi les espèces du genre *Phœnix* (Dattier), nous avons remarqué le *P. reclinata*, le *P. leonensis* et le *P. pumila*, dont la circonférence, au tronc, varie de 1m à 1m 30 et atteint 3m 50 à 4 mètres de hauteur; celui-ci donne également des graines fertiles.

Le *Rhapis flabelliformis* produit de très-fortes touffes, et ses rhizomes souterrains, à la manière des Bambous, émettent des jets à d'assez longues distances.

On trouve encore une foule d'autres espèces de Palmiers qui se développent parfaitement en plein air dans ce jardin; mais je néglige, quoiqu'à regret, de les citer, parce que l'énumération en serait trop longue. Cependant, je ne puis passer sous silence l'espèce qui m'a le plus frappé au point de vue de sa force végétative. Je veux parler du *Jubæa spectabilis*. Cette espèce, originaire des Andes du Chili, qui se développe chez nous avec une lenteur désespérante, acquiert en Algérie, en quelques années seulement, une force dont s'étonnent à bon droit toutes les personnes qui

s'occupent d'horticulture. Un exemple curieux attestera ce que j'avance. Il y a six ans, un jeune sujet, qui avait à peine 7 ou 8 cent. de circonférence, fut planté dans une partie du jardin prise au hasard. Cet arbre mesure aujourd'hui 3^m 50 de circonférence; le tronc, de sa base à son extrémité, et la touffe de feuilles qui le terminent, atteignent ensemble 5 mètres de hauteur. En admirant ce tronc énorme et massif, on songe involontairement aux lourdes colonnes de granit qui supportent les antiques chapiteaux égyptiens; on ne peut voir un végétal plus splendide, et il n'est encore qu'au début de sa végétation! Je ne crois pas trop m'avancer en affirmant que le *Jubæa spectabilis* deviendra un jour, par sa rusticité sans pareille, une véritable plante algérienne, et je ne saurais trop en recommander partout la plantation et la culture en grand. Quelle ressource pour fixer les sables!...

Parmi les Cycadées, je mentionnerai le *Cycas revoluta*, qui se développe avec la plus grande rapidité. Lors de ma visite, presque tous les sujets portaient des fruits non fécondés, cette espèce n'étant représentée au Hamma que par des pieds femelles. La végétation de cette plante est fort curieuse; il se développe à la base des sujets, et sous terre, une quantité prodigieuse de bourgeons qui servent à la multiplier. Le *Dioon edule* présente aussi ce remarquable moyen de reproduction.

Presque toutes les espèces des genres *Zamia*, *Encephalartos*, etc., prospèrent aussi d'une façon tout exceptionnelle sous le soleil de l'Algérie.

Le genre *Yucca* est représenté par un très-grand nombre d'espèces et de variétés parmi lesquelles je citerai les *Yucca Draconis* et *aloefolia*, qui forment des cépées énormes dont les tiges, garnies de feuilles de la base au sommet, n'atteignent pas moins de 3 à 4 mètres de hauteur.

Dans ce groupe, il existe un sujet de *Yucca Draconis* dont le tronc simple mesure 2 mètres de circonférence. Une autre espèce extrêmement curieuse, qui est connue sous le nom de *canaliculata*, et dont les feuilles sont bordées de longs filaments en spirale, a une tige simple de 1^m 80 de circonférence sur 5^m 50 de hauteur. C'est certainement une des choses les plus remarquables de ce jardin, au point de vue de la végétation.

La plus grande partie des Broméliacées forment une énorme corbeille. La plupart de ces plantes fleurissent et donnent des graines à l'air libre.

A côté de cette corbeille se trouve un massif composé de deux genres appartenant aux Musacées; ce sont les *Strelitzia* et le *Ravenala madagascariensis*. Cette dernière espèce, très-délicate dans nos serres, se développe là avec une très-grande vigueur. Nous en avons remarqué un exemplaire haut de 6m, et dont le tronc formé avait une circonférence de 70 cent.; il portait en outre simultanément plusieurs régimes de fleurs et de fruits. J'ai eu l'honneur, le 23 avril dernier, de mettre sous les yeux de la Société une inflorescence de cette belle plante.

Je ne parlerai pas des Bananiers, dont l'espèce comestible est fort cultivée en Afrique et est d'un grand rapport par la vente de ses fruits; mais je ferai savoir que le *Musa Ensete* (Bananier d'Abyssinie) acquiert là des proportions gigantesques, et que ces plantes produisent chaque année de nombreuses graines. On sait que cette espèce, mourant après avoir donné ses fruits, doit être considérée comme une sorte de plante annuelle, c'est-à-dire monocarpienne.

Les *Strelitzia* sont également représentés par plusieurs individus d'une belle venue; l'espèce *augusta* était, aux mois de janvier et de février, couverte de magnifiques fleurs blanches. Tout autour des grandes espèces, les *Strelitzia Reginæ*, *flava*, *juncea*, *multiflora*, *spathulata* et *ovata*, forment de fortes touffes d'un effet magnifique, dû en partie au nombre considérable de fleurs qui sortent de chacune.

Les Araliacées, famille de plantes tout à fait exotique, qu'on remarque assez souvent réunies par groupes dans nos serres, forment çà et là des buissons vraiment extraordinaires, qui sont tous plus beaux les uns que les autres. Une espèce assez rare et de difficile culture dans nos contrées, le *Botryodendron arboreum*, est une plante très-remarquable, au Hamma, sous le rapport de son feuillage simple, qui prend d'énormes proportions. Je ne cite pas les autres espèces, dans l'impossibilité où je me trouverais de pouvoir choisir la plus belle.

Je signalerai en passant la famille des Myrtacées; ces plantes,

pour la plus grande partie, se développent avec une telle puissance qu'elles semblent appartenir au sol algérien ; aussi n'oublierai-je pas de mentionner la grosseur de trois espèces : le *Melaleuca decussata*, qui atteint plusieurs mètres de hauteur et mesure au tronc 1m 10 de circonférence; l'*Eugenia australis*, de 2m de circonférence, et le *Syzygium jambolanum*, de 1m 20 cent. de circonférence.

(*La fin prochainement.*)

RAPPORTS.

Rapport sur un livre publié par M. Ferdinand Jamin sous le titre de :
Les fruits à cultiver, leur description, leur culture;

MM. Michelin et Gosselin, Rapporteurs.

Messieurs,

Critiquer ses amis, c'est bien délicat lorsqu'on leur est sincèrement dévoué; on a pour eux du bon vouloir, et on craint malgré soi, avouons cette faiblesse, qu'ils n'en trouvent pas ailleurs ; par penchant on ne veut pas être trop sévère; on ne veut pas non plus être coupable d'une partiale complaisance; que faire dans cette alternative?

« Lorsqu'on leur veut du bien, il faut être *vrai*. »

C'est sous l'impression de ce sentiment que M. Gosselin et moi nous essayerons de remplir la mission qui nous a été confiée par M. le Président, et que nous examinerons avec vous le petit livre édité par la librairie Victor Masson, signé par notre collègue, M. Ferdinand Jamin, et qui a pour titre : « *Les fruits à cultiver, leur description, leur culture.* »

Cet ouvrage nous rappelle le livre des Quarante bonnes Poires qui fut accueilli comme le résultat d'une heureuse pensée. Il a le même but; il est seulement plus complet, embrassant toutes les espèces qui entrent habituellement dans les jardins fruitiers du centre de la France : d'ailleurs, depuis que M. de Mortillet a publié sa liste, les semis nous ont procuré des fruits que leur mérite place au premier rang; je n'en veux pour exemples que les belles et bonnes Poires de l'*Assomption* et *Souvenir du Congrès*.

L'opuscule conçu par M. Ferdinand Jamin est un guide qui peut suffire pour la composition d'un jardin fort bien assorti, et ce qui le prouve, c'est qu'on y trouve tout ce qui suit, développé, ne vous effrayez-pas, en 180 pages.

1° Un choix des meilleurs fruits dans tous les genres ; il y en a en tout 189 : 47 variétés de Poires, 19 de Pommes, 20 de Pêches et Brugnons, 12 de Cerises, 14 de Raisins, 18 de Prunes, 17 de Fraises, etc. ;

2° Quelques conseils sur la préparation du terrain et la plantation ;

3° Des renseignements sur les différents modes de culture et sur les terrains qui conviennent à chaque espèce ; des conseils particuliers pour quelques variétés ;

4° Une liste des variétés préférables pour toutes les expositions et toutes les formes, avec l'indication des distances auxquelles il faut placer les arbres, d'après les formes qu'on leur donne.

Tout cela n'est-il pas de première utilité ?

Avant tout détail, parlons de ce chapitre qui comprend les sept premières pages et dans lequel l'auteur, avec raison, fait ressortir nos ménagements blâmables pour les mauvais fruits, notre indifférence et notre inaction pour la propagation des bons, cependant si nombreux, et dont la collection s'augmente parfois de gäins très-méritants qui proviennent des semis ou d'introductions étrangères.

Ces fruits ne profitent qu'aux amateurs privilégiés et restent même inconnus de tous ceux, riches ou pauvres, qui en sont privés. Il ne faudrait cependant ni plus de soins ni plus de dépenses pour cultiver des variétés d'un bon choix qui procureraient des ressources précieuses pour l'alimentation publique, dont nous servons trop faiblement la cause intéressante.

L'auteur, dans ces pages, a traité de main de maître un sujet qui, comme on le conçoit facilement, nous préoccupe, et sur lequel j'eus moi-même l'honneur, il y a quelques années, d'appeler votre attention dans une note qui avait pour titre : *les Poires des amateurs* et *les Poires du commerce*.

Rien n'est saisissant de vérité comme les considérations développées à la page 5, et nous sommes d'autant plus à même de les

appuyer qu'avec une sorte d'indignation votre Comité d'Arboriculture, un certain jour, a goûté des échantillons détestables de Pommes que, dans un de nos ports, on charge sur les navires pour les porter en Russie.

Après avoir lu la page 9, nous craignons que le fumier placé au fond des tranchées n'y attire trop rapidement les racines; nous aimons mieux le répandre à la partie supérieure des jauges et le renouveler plus souvent. Dans ces conditions, les sucs ne sont pas perdus et vont de même vivifier les racines. Au milieu de ses excellentes prescriptions relatives à la plantation, l'auteur, à la page 13, conseille de recouvrir les racines de terreau de couches. Qu'il nous permette de dire que nous redoutons un peu le terreau pur, et que nous préférons ne l'employer qu'après l'avoir mêlé par moitié à de la terre naturelle.

A la page 16, le choix est donné entre les tuiles et les planches pour abriter les pieds des arbres. Nous aimons mieux les planches qui, en garantissant également les greffes, conservent moins la chaleur que les tuiles et ne risquent pas de dessécher les écorces avec lesquelles elles seraient en contact.

Comme l'auteur, nous n'aurions pas voulu conseiller aux propriétaires de petits jardins de se priver de tirer parti des plates-bandes dans lesquelles sont plantés les arbres fruitiers; mais, en les engageant à n'y placer que des végétaux à racines courtes, nous aurions ajouté la recommandation de ne labourer la terre qu'au trident.

Le mode indiqué à la page 19, de planter en les alternant des Poiriers greffés sur franc et sur Cognassier, a des avantages réels; il ne faudrait pas cependant se faire une obligation de le suivre d'une manière absolue, car il est des variétés de Poiriers, telles que le Beurré Diel, la Crassane, qui, greffées sur Cognassier, poussent bien, même dans des terrains légers.

N'y aurait-il pas eu quelques indications à donner dans ce sens aux personnes inexpérimentées?

L'auteur, à la page 20, fait trop bien ressortir les avantages que procurent les arbres à haute tige, pour qu'on ne soit pas convaincu de son goût pour ces beaux sujets qui ornent nos champs et nos vergers et qui sont une source inépuisable de produits pour

l'alimentation publique. Il est vrai qu'en terminant son livre, M. Jamin fait espérer à ses lecteurs que plus tard il publiera quelques pages sur les arbres propres à être plantés au verger ; mais nous regrettons cet ajournement ; il y a urgence ; il faut provoquer par tous les moyens persuasifs la formation de nombreux vergers pour en tirer abondamment des fruits comestibles ; le commerce de l'intérieur et celui de l'exportation le demandent ; les chemins de fer y encouragent. Nous eussions vu avec satisfaction notre collègue aborder dès à présent cette importante matière ; nous espérons que sa promesse sera un engagement et que ses amis et ses lecteurs n'auront rien perdu pour attendre.

Les mots, « à proprement parler, il n'y a pas de taille pour les » Poiriers à haute tige », que nous lisons à cette même page 20, ne paraissent-ils pas un peu en contradiction avec les indications qui viennent après, sur les soins à donner aux jeunes arbres à haute tige ?

Ne serait-il pas à craindre que cette négation qui frappe au début de la phrase, ne soit prise trop à la lettre et n'empêche les lecteurs, d'une manière plus absolue que ne l'a voulu l'auteur, d'appliquer la serpette aux arbres à haute tige ?

N'eût-il pas été plus exact de dire que la taille des branches fruitières n'a pas été imaginée pour les arbres de haut-vent ; mais que, pendant la première période de leur végétation, ils profitent beaucoup de celle des branches, qui leur donne une bonne direction et leur assure une forme satisfaisante pour la durée de leur existence.

Ne peut-on pas éviter l'empâtement immodéré que prennent les boutons à fruit greffés sur les arbres, dont il est question à la page 23, en ne greffant ainsi que des variétés poussant peu ?

Nous félicitons bien sincèrement l'auteur de son empressement à adopter la nomenclature du Congrès pomologique de France dont son père, notre honoré collègue, est, depuis l'origine, l'un des plus fermes soutiens.

Nous le voyons avec satisfaction se prononcer favorablement sur une association appelée à rendre des services qui seront d'autant plus efficaces que les pépiniéristes mettront plus d'empressement à tenir compte de ses travaux dans la rédaction de leurs catalogues, comme dans la composition de leurs pépinières.

A cet égard, l'exemple donné par un arboriculteur aussi sérieux et aussi considéré que M. Ferdinand Jamin aura du poids, et les pomologistes amis du progrès doivent lui en savoir gré.

A l'occasion de la page 65 nous dirons que, si l'auteur n'avait pas eu le soin de nous prévenir qu'il n'y avait rien d'absolu dans ses propositions, nous vous aurions fait remarquer que nous avons vu deux variétés très-connues, la Crassane et le Saint-Germain, bien réussir au couchant.

L'auteur, à la page 97, démontre avec habileté comment on peut, à l'aide d'un procédé fort ingénieux, donner aux Pêchers la forme en V en obtenant des branches opposées avec une régularité parfaite : il nous saura gré, nous n'en doutons pas, de l'aider à réparer un oubli certainement involontaire, en citant le nom de l'inventeur, M. Ajalbert, notre zélé collègue, qui s'adonne avec autant d'intelligence que de persévérance à la culture du Pêcher.

Nous partageons entièrement, au sujet de la Cerise Reine-Hortense, l'opinion émise à la page 135 et fondée sur le manque de fertilité de cette belle variété.

Un mot me revient à l'esprit et me fait remonter à la page 33 où on lit que « le récolteur prudent ENTRECUEILLE ».

En effet, Messieurs, on ne sait généralement pas tirer parti des Poires d'été et on en perd beaucoup par l'excès de maturité : quiconque sait les entrecueillir (cueillir tôt) leur donne une toute autre qualité et en prolonge sensiblement la durée.

L'auteur, à notre avis, a frappé juste en signalant à l'attention une opération si simple en apparence et, selon nous, il aura rendu un véritable service aux personnes qui, sur ce point, suivront ses conseils.

Telle est notre manière d'envisager ce traité, au point de vue des théories qui en forment la base.

Ne vous étonnez pas, Messieurs, si notre analyse est si peu critique; il ne pourrait en être autrement, attendu qu'il y a une entière communauté d'idées sur l'arboriculture et la pomologie entre les auteurs et nous-mêmes; je puis ajouter, entre eux et la grande majorité des Membres de notre Comité.

Je viens de dire les auteurs, Messieurs, ce mot m'a échappé ; je le maintiendrai, puisque M. Ferdinand Jamin, en nous dénonçant

son collaborateur M. Buchetet, nous a montré qu'en bon confrère il voulait partager avec lui les éloges.

Du choix des fruits et de leur description, nous ne vous parlerons pas : qui les connaît mieux que nos deux collègues ? Qui est plus exercé qu'eux pour les juger et les décrire ?

Les bons fruits ne sont pas tous sur lẽur liste ; il y en a tant dans nos cultures !

Il était dans leur programme de composer une collection limitée mais suffisante ; ils nous en ont averti et ils ont atteint leur but, attendu que le jardin dont ils tracent le plan pourrait réunir 192 variétés de fruits toutes propres au climat de Paris et combinées de manière à fournir la table de produits de bonne qualité répartis sur les douze mois de l'année.

Bien entendu, ces Messieurs n'interdisent pas un plus grand développement à ceux qui voudraient et pourraient l'obtenir ; nous souhaitons même qu'encouragés par l'accueil qui sera fait à leur ouvrage, dans une prochaine édition, ils étendent un peu leur cadre et y donnent une petite place à cette pomme d'Api qu'on veut partout cultiver, à d'excellentes Poires, telles que la Bonne d'Ezée, l'Urbaniste, Broom Parck, qu'ils prendront parmi les anciennes, ou que leur fournira la source inépuisable et providentielle des semis ; à cette vieille Poire d'Angleterre, si vulgaire et si bien notée qu'on s'attend tout d'abord à la trouver là où il y a un jardin.

Au résumé, voilà un petit traité dont le sujet est des plus arides, puisqu'il est en grande partie fondé sur des descriptions de fruits, et qui cependant se fait lire de suite et avec une attention qui ferait envie au Rapporteur qui vient de vous en rendre compte.

Les auteurs ont su donner une tournure presque attrayante à une œuvre théorique et instructive : à qui voudrait les critiquer sur cette forme, un peu légère en apparence, nous répondrons : « Ils se feront lire ; fasse comme eux qui pourra. »

Nos habiles collègues ont su produire pour un prix dont la modicité étonne (1), un petit volume édité avec soin, qui pourra influer

(1) *Les Fruits à cultiver*. — Paris, Victor Masson et fils, place de l'Ecole-de-Médecine. In-18 de 180 pages. — Prix : 1 fr. 50 c.



d'une manière efficace sur la bonne plantation des jardins et sur la propagation des meilleurs fruits, excellent à consulter par les propriétaires qu'embarrassera la multiplicité des trésors vantés dans les catalogues, et qui sera un élément de progrès si, avec l'encouragement des Sociétés d'Horticulture, il est répandu dans les campagnes et mis dans les mains des instituteurs communaux, des élèves des écoles normales, de ceux des écoles primaires; si on le classe en un mot parmi ces petits livres qui, *plutôt que les grands*, ont *le privilége de vulgariser les connaissances utiles*.

Pour nous, Messieurs, nous croyons à un succès qui aura été bien mérité ; vous saurez gré à nos collègues de leur initiative et, sur la proposition que nous avons l'honneur de vous faire, vous déciderez, nous l'espérons, le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses.

Conservation des Raisins chez M. Constant Charmeux. Rapport de la Commission;

M. Buchetet, Rapporteur.

Messieurs,

Une récente note de votre Comité d'Arboriculture, rappelant au passage quelques procédés, signalés par ses Membres, pour la conservation des fruits et particulièrement des Raisins, faisait appel à l'expérience de tous ceux de nos collègues qui pourraient y ajouter des renseignements utiles. La réponse ne s'est pas fait attendre, et presque immédiatement M. Constant Charmeux, de Thomery, offrait à la Société de montrer sur place, à une Commission spéciale, comment il conserve jusqu'aux dernières limites possibles les Raisins que nous pouvons admirer encore bien avant dans l'hiver.

C'est pour cela que MM. Thil, Ferdinand Jamin et Buchetet partaient, le 21 janvier, pour le pays renommé du Chasselas, composant tous trois cette Commission, à laquelle notre Secrétaire-général, M. Bouchard-Huzard, ainsi que MM. Nallet, Dagrin et Paul Simon avaient bien voulu ajouter l'autorité de leur concours.

Ce n'était pas la première fois qu'il était loisible à notre Société d'examiner les résultats de cette pratique horticole ; diverses de nos Expositions d'automne nous avaient montré déjà les ingénieux récipients auxquels les Raisins allaient devoir leur conservation si longtemps prolongée, et de magnifiques grappes parfaitement conservés avaient, à plus d'une reprise, attiré notre attention dans nos Expositions printanières; mais notre Société n'avait pas encore été appelée à visiter sur place, non pas un petit nombre d'échantillons choisis pour la circonstance, mais la récolte à peu près entière de l'un des grands fournisseurs de Paris et des villes principales de l'Europe.

Nous n'avons pas besoin de vous dire, Messieurs, la place qu'occupe M. Constant Charmeux parmi les cent cinquante propriétaires, d'importances diverses, qui conservent à Thomery leurs plus beaux Raisins pour une vente tardive; mais ce que nous désirons vous faire remarquer, c'est que cette conservation des Raisins forme une spécialité importante, encore peu exploitée et par cela même encore entourée de plus ou moins de mystère par ceux qui en profitent. Si derrière l'horticulteur — chose toute naturelle — se trouve le commerçant, à plus forte raison derrière le spécialiste ; la spécialité lucrative attire la concurrence, et les concurrents sont méfiants d'ordinaire; dès lors, tant que le procédé spécial n'a pas encore beaucoup souffert des indiscrétions et des bavardages, chacun travaille à part ; on opère à huis clos, on évite le questionneur, on éconduit le curieux ; aussi avons-nous dû nous féliciter en voyant un spécialiste du renom de M. Constant Charmeux nous ouvrir à deux battants les portes d'un fruitier que la plupart de ses collègues ferment bien vite devant l'œil indiscret.

Que si donc chacun de vous, Messieurs, désire maintenant conserver lui-même et pour tout l'hiver ces merveilleux Raisins sur lesquels nous n'avons guère pu jusqu'à présent que jeter des regards d'envie, qu'il veuille bien suivre un moment avec nous notre complaisant guide; cela en vaut la peine.

Comme organisation, rien de plus simple. Pas de fruitier proprement dit, ou du moins construit exprès avec toutes les précautions d'usage; pas de sous-sol, trop humide; pas de grenier,

trop froid; une chambre — celles que nous avons vues sont au premier étage; — un petit poêle en un coin, pour les jours où la température voudrait, dans la pièce, s'abaisser au-dessous de zéro; ni doubles portes, ni doubles fenêtres; des volets ou quoi que ce soit pour obtenir l'obscurité, condition des plus importantes; ni lumière donc, ni courant d'air, c'est essentiel; puis une visite sévère partout où pourrait s'introduire la souris, consommateur consciencieux mais terrible, et voilà le conservatoire trouvé.

Alors deux sortes d'agencements sont à faire, d'après le but qu'on se propose. Le cultivateur, en opérant sa cueillette, a fait principalement deux lots : l'un de Raisins choisis qu'il conservera en en laissant sécher la rafle, l'autre, — un choix parmi le choix, la fleur de la récolte, — dont la rafle se gardera fraîche et les grains bien gonflés; les premiers avec toute leur qualité, leur parfum et leur sucre, mais en même temps et à la longue avec les rides de la vieillesse; les seconds, tout frais et tout jeunes malgré leur âge, avec un peu moins de sucre, mais avec plus de jus et de croquant : toutes les qualités du dedans, tous les charmes du dehors.

Nous suivons d'abord le premier lot, les Raisins à rafle sèche. Au centre de la chambre, deux rangs de minces poteaux de support, dans le sens de la longueur de la salle, avec distance de 1m 20 entre les deux lignes. Pour relier ces poteaux, des traverses, depuis le bas jusqu'en haut, échelonnées à 60 centimètres l'une de l'autre, les premières non loin du sol; sur les traverses, soit des lattes, soit de légères planches séparées par des intervalles, et, par-dessus, une mince couche de fine paille de seigle bien sèche, récoltée depuis un an au moins et qui durera des années; ou bien encore de la fougère; c'est la paille que M. C. Charmeux emploie de préférence; tout cela constitue 4 ou 5 grands lits superposés, d'une longueur quelconque et d'une largeur de 1m 20, séparés l'un de l'autre, ainsi que nous l'avons dit, par un espace de 60 centimètres. De chaque côté de cet aménagement, un autre tout semblable, des allées d'une convenable largeur, permettant de circuler partout à l'aise.

Telle qu'elle est, l'habitation est prête. On introduit les hôtes;

on les dépose avec précaution sur la paille, écartés ou non, selon la place disponible, et nous devons ajouter que, sur notre étonnement de voir des lits entiers où les grappes se touchaient l'une l'autre, M. Constant Charmeux nous a assuré qu'aucun inconvénient ne résultait de ce contact. En ce moment l'obscurité n'est pas encore nécessaire; au contraire, elle serait nuisible, et, quand l'atmosphère n'est pas humide, pendant un certain temps, une quinzaine de jours peut-être, jusqu'à ce que les fruits soient bien ressuyés et la rafle sèche, portes et fenêtres, tout reste ouvert. On ferme alors; on laisse aux fruits le repos et les ténèbres, et lorsque les femmes, tous les quinze jours environ, viennent visiter minutieusement la récolte et enlever avec leurs ciseaux les grains qui tendraient à pourrir, c'est une lampe à main qui éclaire l'opération. La visite est facile, tout est à découvert; pas de boîtes fermées ou scellées, pas de Raisins enfouis dans le papier ou le coton, ou cachés dans des sacs ; tout est passé en revue, sans rien déranger, sans remuer les grappes. Sans remuer les grappes, n'oublions pas ceci, Messieurs : « Raisin touché, Raisin fané, » dirions-nous presque, à en juger par les recommandations formelles de M. C. Charmeux. Tels se conserveront les Raisins à rafle sèche; c'est à peu près 2000 kilog. de Chasselas doré qu'il nous a été donné de voir, en cet état qui réjouit les yeux et excite le désir (1500 de 1er choix provenant d'espalier et 500 de contre-espalier, de second choix), les uns prêts pour la vente, les autres, les moins pressés, qui resteront encore des semaines dans leur paisible demeure.

Nous arrivons à l'autre salle, où nous attendent, dans toute leur beauté, les Raisins à rafle verte : 300 kilogrammes de Chasselas et 100 de Frankenthal; c'est la salle préférée, la salle d'honneur. Toujours simplicité extrême dans l'organisation. Le long des murs, des planchettes soutiennent par le goulot, au moyen d'une encoche, de petites fioles inclinées, remplies d'eau qu'une pincée de charbon de bois en poudre empêche de se corrompre; une seconde planchette placée en dessous soutient ces fioles, et aide à les maintenir dans la position inclinée. Au milieu de la pièce, des poteaux supportent des cylindres couchés, également pleins d'eau, d'un mètre de long sur 5 ou 6 centimètres d'épaisseur, et

percés, dans toute leur longueur et un peu sur le côté, d'un double rang de trous garnis d'un tube de quelques centimètres qui maintiendra la grappe, 12 par rang, 24 à chaque cylindre; 25 plutôt, car à une extrémité de chacun de ces cylindres, un tube vertical, qui a servi à introduire l'eau dans le réservoir, s'utilise encore lui-même en recevant un sarment à son tour. Nous avons assez souvent, du reste, dans nos diverses Expositions, examiné ces ingénieux appareils pour qu'il soit inutile de les décrire davantage. Les grappes ont été cueillies avec une longueur de sarment convenable, un décimètre au moins au-dessous et environ 5 centimètres au-dessus du point d'attache; souvent, et sans inconvénient, elles sont deux sur la même tige. Les sarments sont introduits dans les fioles ou dans les tubes des cylindres. On œuvre toujours par un temps sec, jusqu'à ce que tout se soit ressuyé; puis, désormais en place, dans l'ombre, et visitées avec sollicitude, les grappes pendent, loin de tout contact, fraîches, veloutées et appétissantes, et, n'était le feuillage absent, rien n'empêcherait de croire, même au mois où nous sommes, que les ceps les soutiennent encore et qu'elles attendent là, au milieu d'une nuit d'automne, le soleil du lendemain qui va revenir les dorer comme il a fait la veille. Plus n'est besoin de renouveler le liquide, tant l'évaporation et l'absorption sont faibles.

Telle est, Messieurs, l'organisation, et tels sont les succès qu'était appelée à constater notre Commission, mais ce n'est pas à vous que nous aurons besoin de dire combien les précautions que nous venons de vous signaler resteraient inutiles, si une culture soigneuse et intelligente n'avait pas constamment accompagné le fruit sur la treille. Rappeler ici les procédés employés pour la direction des Vignes de Thomery serait sortir de notre cadre; nous vous répéterons toutefois un double avis que nous a donné M. C. Charmeux sur l'effeuillage, d'une part, et sur le cisellement, de l'autre.

En effeuillant la Vigne, il est bon, comme en tout, de ne pas oublier le but qu'on veut atteindre; voulez-vous des Raisins que vous consommerez à l'automne, de ces belles grappes si bien dorées et brunies par le soleil et auprès desquelles la naïveté populaire fait intervenir le renard? alors, une fois le Raisin tourné,

effeuillez progressivement, mais, en définitive, d'une large manière Voulez-vous au contraire des Raisins que vous conserverez pour l'hiver ? enlevez le feuillage, peu à peu toujours, mais avec modération ; que les grappes ne se baignent pas trop en plein dans le soleil ; alors la peau de chaque grain résistera davantage et en protégera mieux la pulpe. D'après l'un ou l'autre de ces deux buts, consommer en pleine saison ou conserver pour l'hiver, on choisira donc le mode d'effeuillage. C'est dans ce dernier sens que travaillent les cultivateurs de Thomery, de même que c'est généralement au premier système que donnent la préférence ceux de Conflans-Ste-Honorine et de ses environs, dont les magnifiques produits rivalisent si heureusement, à l'automne, avec ceux qui nous occupent, et ce n'est même pas sans plaisir que nous avons entendu M. C. Charmeux avouer, avec une franchise à laquelle n'est pas obligée la concurrence, qu'à cette époque de l'année — à l'automne — les Raisins de Conflans jouissent sur le marché d'une faveur plus grande que ceux de Thomery. Nous ajouterons que cette faveur s'explique lorsqu'on sait que les cultivateurs de Conflans, s'occupant beaucoup moins de conserver longtemps les Raisins, y portent alors tous ceux de premier choix qu'ils possèdent, tandis que leurs confrères de Thomery les mettent précieusement de côté pour leurs conserves d'hiver, ce qui ne les empêcherait pas au besoin de se préparer en vue de la vente d'automne, toujours assurée, mais bien moins lucrative.

Quant au cisellement, indispensable pour l'obtention de beaux Raisins, il l'est encore bien davantage pour leur conservation tardive. C'est une de ces opérations qu'une main habile et exercée, une main de femme surtout, exécute avec moins de difficultés et de lenteur qu'on ne serait tenté de le croire. Enlever l'extrémité de la grappe, c'est ce qui se fait le plus souvent; mais cela est bien loin de suffire ; il faut que les lames allongées des ciseaux agissent partout où l'air a besoin de circuler, partout où le grain mal formé occuperait une place inutile, aux extrémités, au centre, aux ailes, non-seulement alors que le grain se dessine, mais à mesure qu'il grossit, même lorsqu'il a atteint son volume ; tout ce qui gêne doit disparaître, c'est une condition indispensable pour la bonne conservation. Dans toutes ces opérations de

retranchement et de destruction auxquelles se livre l'horticulture, il faut un peu que le cœur s'endurcisse et que le jardinier s'arme fortement de ce courage qui faiblit trop souvent devant les soupirs du propriétaire et les regards inquiets de la maîtresse de maison.

Les soins à donner sur la treille même et ceux à continuer au fruitier ne suffiront pas encore ; entre savoir préparer les Raisins et savoir les conserver, il est un point important — mieux que cela, indispensable — : savoir les cueillir. Les Raisins, à l'inverse d'autres fruits, n'ont guère plus à compter sur le fruitier pour obtenir une maturité plus complète ; ils ont besoin de mûrir entièrement sur place et de n'être détachés qu'alors, pas plus tôt, pas plus tard ; là est le point essentiel. Dans les années ordinaires, la cueillette, à Thomery, commence en octobre, puis s'échelonne suivant l'état du Raisin; mais rien n'est absolu à cet égard et la température de la saison a une grande voix au chapitre. C'est ainsi que les grandes chaleurs de l'été dernier ont obligé M. C. Charmeux à la commencer déjà vers le 9 septembre; elle a pu néanmoins se prolonger jusqu'au 5 novembre, époque des premières gelées; le mode d'effeuillage, il ne faut pas l'oublier, peut contribuer à en avancer ou à en reculer le terme.

Voilà, Messieurs, les instructions que notre Commission a rapportées de son voyage. Nous ne dirons pas qu'en les suivant toutes, même à la lettre, on pourra, dès la première année, lutter avec le cultivateur qui nous les a gracieusement données ; si clairs que soient les préceptes et si simple que se présente la théorie, il faut toujours compter avec l'inexpérience et les tâtonnements de la pratique; à la bonne volonté la plus intelligente il manquera toujours, au début, le coup d'œil, le tour de main, ce je ne sais quoi qu'on ne peut définir et qui fait que, tout en opérant tous les deux de la même manière, l'initié, plein de hardiesse et sûr de lui-même, arrive au but sans efforts, tandis que l'apprenti, hésitant et craintif, ose à peine se féliciter d'une réussite qu'il espérait plus complète. Plus tard avec le succès naîtra la confiance ; le novice deviendra expert et l'écolier passera maître ; c'est ce qu'il sera sans doute donné de devenir à plusieurs d'entre nous, Messieurs, dans la conservation des Raisins, et nous espérons qu'à ce point de

vue ce Rapport présentera du moins quelque utilité. Quant à nous, nous en avons retiré de plus une réflexion pratique, et nous nous sommes demandé si, pour la conservation de toutes les espèces de fruits en général, les fruitiers construits à grands frais et dans les sous-sols ne seraient pas avantageusement remplacés par quelque chose de bien plus simple.

Que si vous désirez maintenant connaître quelle peut être l'importance de la conservation des Raisins au point de vue du commerce, nous vous dirons que, sans compter la vente déjà lucrative des beaux Chasselas à rafle sèche, lesquels, vous le savez, ne s'acquièrent, dès l'époque actuelle, qu'à un prix déjà élevé, les Raisins à rafle verte, ces jolis Chasselas dorés, aux grains duveteux et bien fournis, et ces magnifiques Frankenthal, aussi frais qu'en septembre, vont commencer sous peu à passer au prix de 5 et 6 fr. le demi-kilog., entre les mains des fournisseurs qui — très-probablement! — les revendront sans perte, jusqu'à ce que, vers la mi-avril et parfois plus tard encore, ce même demi-kilog. se trouve réclamé, moyennant 20 fr., par le luxe ou par la vanité qui sait toujours bien payer ses jouissances.

C'est emballés dans de petites boîtes contenant chacune un kilogramme et garnies intérieurement de papier blanc, que sont expédiés les Raisins, placés avec précaution les uns auprès des autres et légèrement serrés en évitant les vides ; lorsque les froids arrivent, on ajoute sur le dessus une feuille d'ouate, et à mesure que la saison avance, des boîtes de un demi-kilog. seulement apparaissent, pour se mettre davantage à la portée des bourses.

Nous n'avons pas à parler ici des jardins de M. Constant Charmeux ni de ses vignes chauffées que nous avons aperçues dans tout l'éclat de leur feuillage, et dont les nombreuses grappes, déjà fortement accusées, orneront, dans trois mois d'ici, les tables et les étalages de luxe ; il est temps de nous résumer après ce long Rapport que vous nous pardonnerez peut-être d'avoir converti en étude à peu près complète.

En somme donc, Messieurs, nous nous félicitons de l'appel que nous a fait M. Constant Charmeux ; nous le félicitons lui-même d'avoir pu, grâce à ses soins continuels, obtenir de si remarquables résultats, malgré les chaleurs exceptionnelles de l'été dernier et l'hu-

midité non moins défavorable de ces derniers mois, et nous le remercions d'avoir généreusement livré à notre investigation les détails de ces procédés ingénieux ainsi que ses utiles conseils, lesquels, largement répandus par la voie de notre *Journal*, mettront nos collègues et tous ceux qui cultivent les Raisins de table à même de prolonger longtemps la durée de leurs récoltes. Vous penserez sans doute aussi, comme nous, Messieurs, que ce sera justice si la Commission spéciale des récompenses veut bien sanctionner par son vote les éloges et les remercîments que nous avons tous adressés, en quittant Thomery, à notre habile et dévoué collègue.

RAPPORT SUR LES MEUBLES DE JARDIN, CHASSIS ET BACS, FABRIQUÉS PAR M. F. ANDRÉ, DE STRASBOURG;
M. TRICOTEL, Rapporteur.

Chargé par une Commission qui était composée de MM. O'Reilly, Tricotel, Darche, Hardivillé et Debray, de rédiger le présent

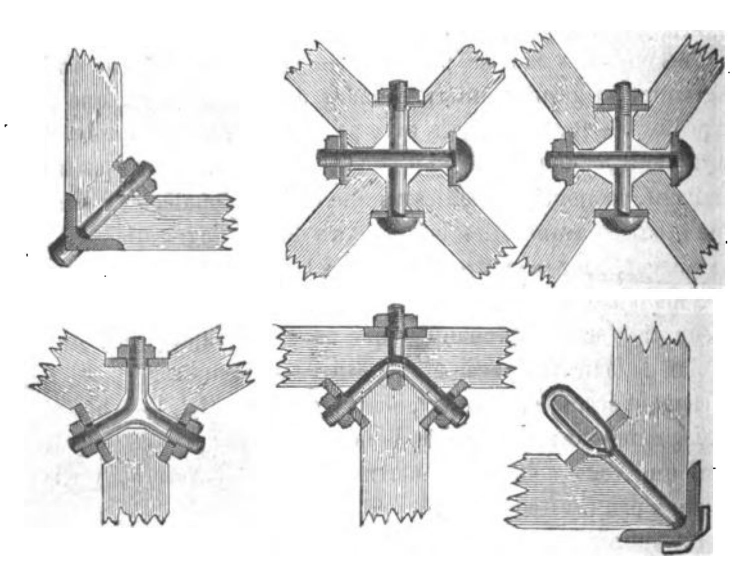


Fig. 1.

Rapport, je me suis procuré, à l'usine de M. André, tous les rensei-

gnements et détails de fabrication qui me semblaient nécessaires, et, après l'examen des produits que ce fabricant avait soumis à notre appréciation, je puis certifier que son industrie est nouvelle.

Commençons par les meubles de jardins et châssis de couche. Toute leur fabrication repose sur des procédés d'assemblage (fig. 1) très-simples, très-solides, complétement nouveaux, qui relient les pièces de bois avec la force d'étaux puissants et permettent d'utiliser le bois, toujours suivant le maximum de résistance, dans le sens de sa fibre, en supprimant absolument l'emploi de la colle.

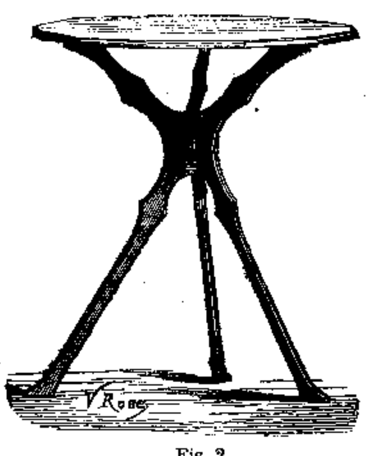


Fig. 2.

M. André produit ainsi avec la même facilité des tables à 3 (fig. 2) ou 4 pieds. Les dessus de ces tables sont assemblés très-solidement





Fig. 3.

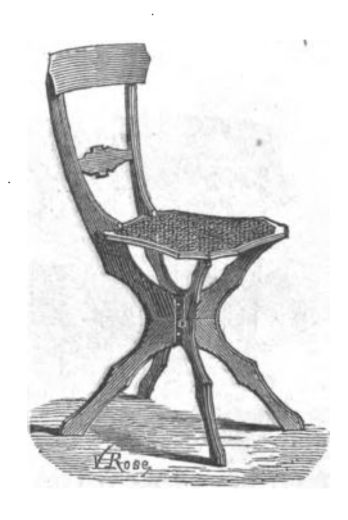


Fig. 4.

au moyen de liteaux en fer noyés dans l'épaisseur du bois; ces

dessus de table ne peuvent pas jouer lorsqu'ils sont exposés soit à la pluie, soit au soleil.

Les bancs qui sont assemblés par une traverse longitudinale reliant les deux pieds, deviennent par ce moyen bien plus solides,

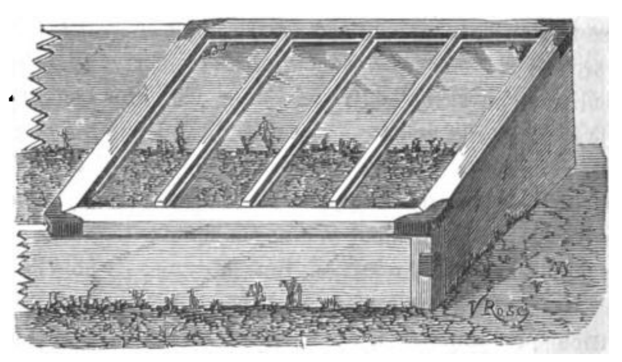


Fig. 5.



Fig. 6 A.

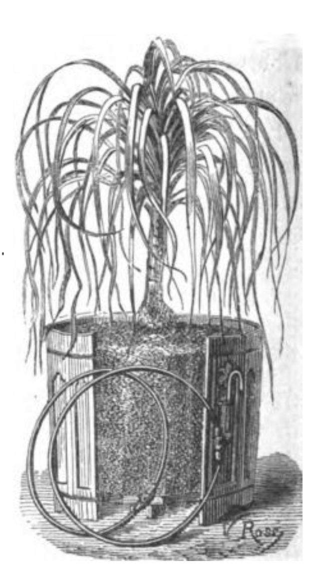


Fig. 6 B.

puisque le siége n'est pas appelé à maintenir l'écartement ni la position verticale des pieds.

Les chaises et tabourets (fig. 3 et 4) sont très-résistants, légers

de forme et d'un usage très-agréable, sans avoir les inconvénients de ceux en fer.

Les châssis de couche avec coffres (fig. 5) sont bien assemblés par le même système; construits en mélèze de parfaite qualité, ils promettent une durée très-longue.

Nous terminerons, par le bac à arbustes et à fleurs (fig. 6 A et B). Ce produit est sans contredit le mieux réussi et le plus utile. La facilité de desserrer le bac ou de le démonter complétement pour le dépotage des plantes, l'élégance de sa forme, le choix parfait des matériaux employés à sa construction, la carbonisation de ses parois intérieures pour la conservation du bois, et enfin son prix réduit le recommandent tout spécialement.

Les produits de M. André sont tous fabriqués en bois de chêne, que l'Alsace produit en parfaite qualité, ou bien en bois de mélèze d'Autriche; ce sont les deux essences, la seconde surtout, qui résistent le mieux à la pourriture; les formes en sont généralement bonnes et gracieuses, et les prix très-modérés.

L'horticulture ayant tout intérêt à ce que cette industrie prospère et se propage, je n'ai pas craint de vous faire sur l'industrie de M. André le Rapport le plus favorable, et je vous propose, au nom de la Commission, de renvoyer ce Rapport à la Commission des récompenses.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture qui a eu lieu a Bordeaux, le 16 septembre 1868;

Par MM. Rouillard et Michelin.

Messieurs,

Une Exposition de fleurs, de plantes et surtout de fruits, à Bordeaux, au milieu du mois de septembre, devait avoir un caractère particulier aux yeux de Parisiens habitués aux productions d'un pays moins favorisé par la chaleur; aussi, celle dont nous avons à vous rendre compte nous a-t-elle présenté un tableau qui nous a vivement intéressés.

Décidée et organisée à l'occasion du Congrès pomologique des

fruits de table, cette exhibition était pour le département de la Gironde et les contrées qui l'avoisinent la fête des fruits : elle a été célébrée avec solennité et nous y avons vu dans tout leur éclat ces Pêches aux riches couleurs qui, poussant en plein champ, semblent ici dans leur patrie ; ces Raisins groupés par centaines de variétés de toutes formes, de toutes grosseurs et de toutes nuances, à grappes parfois colossales, qui font penser à celles de la terre promise.

Tout s'accordait pour embellir le tableau : pour un mois, la Société d'Horticulture avait planté son pavillon dans le jardin public de la Renaissance, dont les arbres ombragent habituellement les groupes joyeux des visiteurs en fêtes.

Cette fois, le jardin avait changé d'aspect et il était devenu un charmant lieu d'études pour les personnes qui s'intéressent à la culture des fruits et des fleurs.

Les Pommes s'acclimatent peu dans le sud de la France ; mais les Poires s'accommodent mieux de la température méridionale ; il en est même, en certain nombre, qui sont originaires des départements du midi. Les lots de Poires et de Pommes les mieux assortis avaient en effet été apportés de Rouen et des environs, ou provenaient des pépinières de MM. Jamin et Durand, de Bourg-la-Reine, ou des jardins de M. Rouillé-Courbe, qui sont situés à côté de Tours ; un autre même était envoyé par le Cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture en Belgique.

Tout ce qui vient de la Société impériale et centrale d'Horticulture de Rouen est savamment et consciencieusement qualifié et dénommé. La collection de Poires de cette Société comprenait 230 variétés, et à celle de Pommes, qui en réunissait 288, on reconnaissait l'œuvre des deux délégués de la Seine-Inférieure, MM. le docteur de Boutteville et Mauduit qui l'un et l'autre, on le sait, s'adonnent à l'étude spéciale encore trop peu avancée de ces fruits.

La Société impériale et centrale de la Seine-Inférieure, en récompense de son intéressante collection, a reçu la médaille d'or de la ville de Bordeaux.

Personne ne cultive les Poires avec plus d'attention que nos collègues de Bourg-la-Reine et n'en présente les types d'une manière plus irréprochable. Une médaille de vermeil en a fourni le

témoignage. Ces messieurs avaient exposé 182 variétés de Poires et 120 de Pommes.

Enfin, M. Rouillé-Courbe, amateur qu'on désignera toujours parmi les plus zélés, avait apporté de la Touraine, pays si favorisé par la nature, 142 variétés de Poires, 136 de Pommes et 29 de Pêches.

Tout en signalant la beauté des fruits, nous en aurions un peu critiqué le catalogue, si nous n'avions vu notre collègue, animé d'excellentes intentions, rechercher pour le rectifier des conseils qu'il mettra à profit à l'avenir. Une médaille d'or décernée à M. Rouillé-Courbe a été la récompense de ses efforts.

La Société d'Horticulture de Marseille avait envoyé 30 variétés de Figues et 201 de Raisins, à côté de 160 sortes de Poires et Pommes; et M. Antoine Besson, horticulteur, l'un des délégués de cette Société, offrait à la dégustation du Jury 21 variétés de Raisins provenant de ses semis. Trois de ces gains ont paru dignes d'être mis à l'étude; mais, parmi eux, un certain n° 513, à grains de couleur rose violacée, de grosseur moyenne, dont la peau est fine et l'eau très-abondante, sucrée et musquée, nous a inspiré le désir de le retrouver un jour dans la culture avec un nom qui dénote son adoption définitive.

M. Antoine Besson a remporté deux médailles d'argent dont une pour lui et l'autre pour la Société qu'il représentait. Cette distinction l'encouragera à continuer ses semis.

M. Demouilles, pépiniériste à Toulouse, a mérité une médaille d'or pour l'envoi d'un assortiment bien entendu et composé de 115 variétés de Poires, 82 de Pommes, 74 de Raisins, 20 de Pêches, 18 de Figues, etc.

On ne prend pas l'horticulture plus au sérieux que la Société de Périgueux qui avait recueilli des échantillons de tout ce qu'on cultive dans les jardins de la Dordogne, par exemple, 82 variétés de Pêches, 92 de Raisins, 120 de Pommes, 112 de Poires, des légumes très-variés dénotant une bonne culture, des fleurs et, dans le nombre, des Zinnias à fleurs doubles dont on voit peu les pareilles, des *Pelargonium zonale* à fleurs doubles, etc.

Parmi les produits méridionaux, on remarquait la Pêche variée sous toutes ses formes et avec tous ses goûts : à chair molle, dure, rouge, blanche ou jaune, toutes sortes propres à ce pays, qui

n'ont pas, à notre avis, la délicatesse de celles de Montreuil et qu à aucun titre ne nous les feraient oublier, mais qui, n'ayant pas les mêmes caractères, ne peuvent, avec à-propos, leur être comparées. Ces fruits ont l'avantage de pousser en abondance dans les champs, ils ont leur mérite pour ceux qui peuvent les manger à point et sur place. La médaille d'or de l'Empereur a été la récompense donnée pour cette brillante collection.

Un lot remarquable à tous égards était au centre de tous les autres, composé avec des Poires, des Pommes et la collection la plus étendue qu'on puisse former dans le midi de la France en Pêches et en Raisins ; de cette dernière espèce il y avait environ 450 variétés. Cette Exposition aurait obtenu du Jury une récompense de premier ordre si la Société de Bordeaux, en faisant ainsi valoir les trésors de la Pomologie de la Gironde, ne s'était contentée d'en faire les honneurs devant ses hôtes sans vouloir leur disputer les palmes. Cette rare collection de fruits, aux formes et aux couleurs si variées, brilla d'allleurs dans tout son éclat lorsque le soir, dans la salle principale de l'Exposition, qui était garnie de fleurs et par derrière de plantes magnifiques, on la vit, éclairée par des flots de lumière, former le milieu d'une table immense autour de laquelle étaient réunies les autorités de la ville et tous les amis ou praticiens de l'horticulture, émerveillés de cet ensemble de fruits et de fleurs, pittoresque et harmonieux comme tous les tableaux dont la nature fournit les couleurs.

Un mot sur le délicat Chasselas de Fontainebleau qui, à côté de ces collections de Raisins souvent fort beaux et excellents, n'en fut pas moins l'objet d'une attention particulière.

Deux lots envoyés, l'un par M. Rose Charmeux et l'autre par M. Constant Charmeux, avec leurs grains transparents et égaux, leur jus abondant, leur peau fine et leur couleur à la fois dorée et tendre, attirèrent tous les regards et reçurent un témoignage public et unanime d'éloges franchement confirmé par les suffrages du Jury.

Une médaille d'or fut décernée à chacun de ces deux représentants de la culture de Thomery, et cette distinction prouve non-seulement que les excellents produits exposés par eux ont été appréciés à leur juste valeur, mais encore qu'on a tenu compte du savoir-faire avec lequel ils tirent parti des ressources mises à

leur disposition par la nature, bien qu'elle ait été plus généreuse de ses dons envers les Raisins du midi.

La Bourgogne avait aussi pris rang dans ce grand concours et la Société de Dijon, en bonne sœur, avait répondu à l'invitation de celle de Bordeaux en lui envoyant 180 spécimens de Poires, 38 de Pommes, 90 de Raisins.

Les Raisins de la Bourgogne à côté de ceux du midi! Ce rapprochement offrait un intérêt que nous n'avons pas besoin de signaler.

Notre cadre est déjà trop étendu et nous ne vous avons pas parlé de deux lots qui ont été récompensés par des médailles d'argent, savoir : des Ananas cultivés par M. Lafon, de Bordeaux, et de magnifiques Raisins de table de grande culture envoyés par M. Versain, propriétaire à Montauban.

La taille des arbres était l'objet d'un concours dans lequel M. Chanvry, de Bordeaux, a montré une habileté à laquelle le Jury a rendu hommage en attribuant une médaille d'or aux élégants spécimens d'arbres fruitiers, dirigés par lui, qu'il a exhibés.

Les cultures maraîchères ont eu dans la distribution des récompenses la part que comportaient leur importance industrielle et leur utilité.

Pour leurs légumes, MM. Pérey, père et fils, de Bordeaux, ont gagné une médaille d'or et M. Malbert Arman, de Cadaujac, a reçu une médaille de vermeil en considération des produits qu'il a envoyés, et, pour le même motif, M. Séba, à Morceux, en a obtenu une d'argent.

La partie ornementale et florale de l'Exposition, sans avoir l'extrême importance de celles dont nous venons de vous entretenir, et principalement de celle, si considérable, si intéressante, qui comprenait les fruits, était pourtant bien réussie et digne de la Société puissante et éclairée qui siége avec tant d'éclat à Bordeaux et qui a imprimé à toutes les branches de l'horticulture du département de la Gironde une si utile impulsion.

Parmi les objets dus à des exposants appartenant à ce département ou ceux qui lui sont étrangers, on a remarqué particulièrement une collection très-remarquable de Conifères.

Une médaille d'or a été la récompense donnée pour ce lot

intéressant à M. Desfossés-Thuillier, d'Orléans. On voyait dans ce lot les espèces ou variétés suivantes : *Abies nobilis glauca*, *A. Alcoquiana*, *A. firma*, *A. amabilis*, *Larix Kæmpferi*, *Cryptomeria elegans*, *Retinospora squarrosa*, *R. plumosa* ; des *Clematis lanuginosa* variés, et une variété de cette Clématite obtenue par l'exposant, dont les immenses fleurs blanches n'ont pas moins de 0^{m} 35 de circonférence ; cette acquisition est très-recommandable. La satisfaction du Jury a été témoignée par une médaille d'or.

Les cultivateurs de Rosiers de la Brie avaient exposé plusieurs collections de Roses encore belles malgré l'époque avancée de l'année. Ces collections présentaient près de 300 variétés en 5000 ou 6000 spécimens, parmi lesquels plusieurs centaines de fleurs du Thé Maréchal Niel, dont la couleur jaune franc, la bonne odeur se faisaient remarquer de tous.

Pour ces envois, des médailles d'argent ont été décernées à M. Gautreau, fils, de Brie-Comte-Robert, Vautrin, de Coubert, Perq Médard, de Suisnes.

M. Félix Genisset, de Bordeaux, avait exposé une très-belle collection de *Lantana* qui formait un des jolis lots de l'Exposition. Le même avait : 1° une collection de *Pelargonium zonale-inquinans*, où il se trouvait quelques variétés à fleur double ; 2° une collection de Verveines ; 3° une de *Petunia* doubles et simples qui se faisait apprécier ; 4° des plantes de serre variées, très-beaux sujets de *Blechnum brasiliense*, *Alsophila australis*, etc. Cet exposant a obtenu deux médailles d'argent.

M. Ossard, de Bordeaux, avait aussi une collection de *Lantana* qui avait du mérite, sans égaler la précédente. Le même avait présenté un lot de *Petunia* d'un choix satisfaisant et d'une bonne culture, une jolie collection de Verveines, où l'on distinguait tout particulièrement celle qui a été nommée M. Henri Honoré, pour sa couleur magnifique et sa forme, et des Verveines de semis où l'on en apercevait une bonne à fleurs striées ; enfin un lot de *Pelargonium zonale-inquinans*, où il se rencontrait plusieurs variétés à fleurs doubles. M. Ossard a eu pour récompense une médaille d'argent.

Le jardin des plantes de Bordeaux avait garni les salles de plantes de serre chaude remarquables par le grand développement

que la culture leur a fait obtenir. On y remarquait la collection des *Caladium* bulbeux de l'Amazone, l'*Asplenium Nidus avis*, Fougère superbe, des sujets magnifiques de *Cycas circinalis*, de *Livistona sinensis*, de *Blechnum brasiliense*, *Anthurium Hookeri*, *A. glaucescens* énorme, etc., un très-fort *Fourcroya fœtida*.

M. Brégeon, de Bordeaux, a montré une collection de Bégonias à feuilles remarquables, variations du *Begonia Rex* et une autre de *Caladium* de l'Amazone. Parmi les *Begonia* on doit citer particulièrement le *boliviana*, aux feuilles immenses et superbes.

Le même avait des plantes de serre variées, Aroïdées, plantes à feuillage résistant, *Ficus*, *Dracæna*, Palmiers, *Cyperus*, *Bonapartea*, plus quelques Fougères. Une médaille d'or, décernée par le jury de Bordeaux, témoigne du mérite qui a été attribué à l'exposition de M. Brégeon. Madame Canapier (jardinier Jules Lelan), pour une très-belle collection de plantes de serre, des *Caladium* de l'Amazone d'un choix excellent et d'une culture parfaite, des *Begonia*, *Gesneria*, *Nægelia*, *Tydæa*, charmants *Achimenes*, *Crinum*, énormes Pandanées, *Dracæna*, a reçu également une médaille d'or.

M. Jules Lelair a fait admirer de jolies fleurs de Zinnia doubles ou pleines.

M. Louis Hubert a exposé une collection de même nature, mais dans laquelle les fleurs toutes, très-pleines, avaient plus de mérite; elle a motivé une médaille d'argent.

MM. Bernède, père et fils, de Bordeaux, ont fait remarquer des arbres et arbustes toujours verts, de forts *Magnolia* et *Yucca*.

M. Demouilles, pépiniériste à Toulouse, ayant envoyé un lot de Conifères dans lequel toutefois on ne distinguait pas de nouveautés. Il avait des arbres et arbustes à feuilles persistantes qu'il suffit de mentionner.

Entre toutes ces belles plantes ornementales, celles qui avaient été envoyées en si grande quantité par le jardin des plantes de Bordeaux ressortaient avantageusement par leur excellent choix, leur taille élevée, leur force végétative qui se révélait aux moins connaisseurs, par le vert intense de leurs feuilles et le développement considérable qu'elles avaient acquises.

En rappelant que M. Durieu de Maisonneuve est à la tête de ce bel établissement scientifique, nous aurions voulu citer le nom

du jardinier-chef qui, sous sa direction, sait entretenir en un état aussi satisfaisant les végétaux rares et précieux qui font l'ornement de ses vastes serres et servent heureusement à l'instruction qu'il répand sur de nombreux et studieux élèves et jardiniers.

Tout cela, Messieurs, constituait une exhibition horticole de premier ordre, en rapport avec l'importance de la grande cité qui l'avait encouragée et aidée par son patronage, avec le goût éclairé qui règne chez ses habitants, avec le zèle et la science horticole des Membres de la Société de la Gironde et en première ligne de son Secrétaire-général, M. le docteur Cugneau, et de son Président, M. Michaelsen, qui en firent les honneurs à leurs concitoyens et à leurs hôtes avec une bonne grâce et une confraternité qui laisseront un agréable souvenir dans l'esprit de tous ceux qui l'ont visitée.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

GARDENERS' CHRONICLE.

Lælia Pilcheriana (hybr.) DOMINY, *Gard. Chron.*, 1er août 1868, p. 814. — Lælia de Pilcher. — (Orchidées).

Voici encore une belle Orchidée hybride obtenue par M. Dominy, dans l'établissement de MM. Veitch. Elle est le produit d'un croisement opéré par cet habile jardinier entre le *Lælia Perrinii* et le *L.* (*Cattleya*) *crispa*. Dans l'hybride issu de ce croisement, la couleur générale, ainsi que la configuration des sépales et des pétales, sont celles de la fleur du *L. Perrinii*, bien que toutes ces parties aient pris plus d'ampleur, et que les pétales soient légèrement ondulés vers leur extrémité. Quant au labelle, il ressemble beaucoup à celui du *Lælia crispa* tout en étant moins crispé ; il reproduit même de celui-ci les ponctuations microscopiques qui se montrent dans le voisinage des veines purpurines du disque. La colonne ou gynostème rappelle celle du *L. Perrinii*, mais sans se rétrécir au sommet comme celle-ci. Les fleurs de ce bel hybride sont plus

grandes que celles du *Læliacrispa* : les sépales en sont oblongs, ligulés, aigus, les latéraux arqués vers le bas ; les pétales, beaucoup plus larges que les sépales, sont oblongs, aigus, un peu crispés vers le sommet ; les uns et les autres sont colorés en beau pourpre-laque. Le labelle s'enroule autour de la colonne; il est trilobé, très-crispé dans sa portion antérieure, avec le disque blanc-jaunâtre parcouru par des veines purpurines ; le limbe et la partie antérieure en sont pourpre foncé. Au total, c'est une fort belle plante qui montre tout ce que l'hybridation peut obtenir des Orchidées.

Stanhopea xytriophora Reichb. f., *Gard. Chron.*, 8 août 1868, p. 842. — Stanhopée porte-étrille. — Pérou. — (Orchidées).

Si le nom de cette plante a bien l'étymologie grecque que nous lui supposons, il devrait être écrit *xystriophora*. Ce *Stanhopea*, importé chez MM. Veitch, est une forme entièrement nouvelle qui rappelle à certains égards, dit M. Reichenbach, fils, l'un des types des *Coryanthes*. Sa fleur a une couleur générale paille peu intense, avec du pourpre sur la base du labelle dont la portion antérieure porte aussi des macules de la même couleur. Quant aux caractères botaniques par lesquels se distingue cette espèce, ils consistent en ce que son hypochile est plus court que dans toutes les autres espèces connues, et, vu de côté, paraît triangulaire ; que son mésochile est courbé, muni de grandes cornes et que son épichile est rhomboïdal-ovale, avec un renflement basilaire et un apicule fort remarquable.

Brassia thyrsodes Reichb. f., *Gard. Chron.*, 8 août 1868, p. 842.— Brassie à fleurs en thyrse. — Pérou. — (Orchidées).

Un *Brassia* portant des fleurs paniculées est, dit avec raison M. Reichenbach, fils, une nouveauté inattendue. L'espèce qui offre cette particularité croît naturellement au Pérou et a été importée chez MM. Veitch. Elle se rapproche beaucoup du *Brassia peruviana* Poepp. et Endl., mais elle s'en distingue très-bien par les callosités de son labelle qui est rétréci en coin vers sa base, oblong et acuminé. Les fleurs en sont jaunes avec des places vertes.

Tropæolum sessilifolium Poepp. et Endl. — *Gard. Chron.*, 8 août 1868, p. 842, avec une figure noire. — Capucine à feuilles sessiles. — Chili. — (Tropéolées).

MM. Haage et Schmidt, d'Erfurt, ont récemment introduit

en Europe cette jolie Capucine qui appartient à la catégorie des espèces de ce genre dont la racine est tubéreuse, et dont on trouve déjà dans les jardins plusieurs gracieux représentants, notamment les *Tropæolum aureum*, *brachyceras*, *speciosum* et *tricolorum*. Le *T. sessilifolium* n'est pas inférieur à ces charmantes plantes pour l'abondance ni pour la beauté de ses fleurs dans lesquelles le calyce est jaune verdâtre et la corolle rouge foncé nuancé de violet, devenant rouge brillant à sa base. Le nom de la plante est pris de ce que ses petites feuilles, à 5 lobes oblongs et glabres, sont sessiles. Ses fleurs, portées chacune sur un pédoncule grêle, sont solitaires ou géminées à l'extrémité des rameaux : leur calyce est longuement éperonné, et les pétales spatulés-obovales, échancrés au sommet, semblables entre eux, le dépassent fortement. Comme ses analogues chiliennes, cette Capucine doit être abritée en orangerie pendant l'hiver.

Adiantum rubellum T. Mast., *Gard. Chron.*, 15 août 1868, p. 866. — Capillaire rougeâtre. — Bolivie. — (Fougères).

On doit à MM. Veitch l'introduction de cette gracieuse Fougère qui, comme les *A. tinctum* et *Colpodes*, a ses jeunes feuilles ou frondes colorées en joli rose-rouge; or comme, dans la touffe fournie et peu élevée qu'elle forme, ces feuilles jeunes sont nombreuses, il en résulte un charmant effet. Les frondes de cet *Adiantum* dépassent rarement 0m 12-0m 16 de longueur sur 0m 06-0m 08 de largeur; elles sont, dans leur contour général, plutôt triangulaires qu'ovales; leurs pinnules en coin, presque uniformes de dimensions, sont profondément lobées, mais entières à leur base qui est rétrécie en coin, et leur bord lobé est très-faiblement denté en scie. La principale ressemblance de cette espèce est avec l'*A. tinctum*, dont elle se distingue surtout par ses pinnules en coin et par sa petite taille.

Allamanda nobilis T. Mast., *Gard. Chron.*, 22 fév., 1868 p. 180 et 29 août 1868, p. 918, avec fig. noire. — Allamande noble. — Amérique chaude. — (Apocynacées).

Magnifique arbrisseau d'assez fortes proportions qui se recommande entre tous par la grandeur et la beauté de ses fleurs teintes du plus beau jaune pur et uniforme ; ces fleurs ne mesurent pas moins de 0m 10 à 0m 13 de largeur, et elles exhalent un

parfum analogue à celui du Magnolia. Les feuilles en sont ovales-lancéolées, longuement et assez brusquement acuminées, munies d'un pétiole court, ciliées ; les fleurs, portées sur un pédoncule court et velu ont leur calice partagé en 5 segments ovales-lancéolés, aigus, pubescents en dehors, très-étalés ; leur corolle forme d'abord un long tube étroit, resserré même dans sa partie supérieure, qui se renfle ensuite fortement et sur une assez grande longueur à la gorge, pour se terminer par un limbe étalé et partagé en 5 grands lobes arrondis. Le développement de cet arbrisseau de serre chaude paraît être fort rapide, puisque chez M. P. Glendinning, où il a fleuri, une greffe posée à la fin de mars ou au commencement d'avril portait déjà, quatre ou cinq mois plus tard, 12 magnifiques inflorescences composées chacune de 10 à 16 fleurs.

Dendrobium moniliforme Swartz. — *Gard. Chron.*, 5 sept. 1868, p. 943. — Dendrobe en chapelet. — Japon. — (Orchidées).

Cette Orchidée n'est pas des plus belles de son genre; mais l'histoire botanique qu'en donne M. Reichenbach, fils, est assez curieuse et assez embrouillée pour être reproduite, dans l'intérêt des amateurs de plantes de cette grande et belle famille. Kœmpfer la découvrit au Japon, à la fin du XVIIe, siècle et la signala sous le nom de Fu-Ran qu'elle porte dans ce pays. Se basant sur la figure qu'en avait donnée cet auteur, Linné en fit son *Epidendrum moniliforme,* tandis que Swartz, qui en possédait un échantillon récolté par Thunberg, lui donnait le nom de *Dendrobium moniliforme*. Jusque-là il n'existait pas de difficulté; mais plus récemment Blume la baptisa *Onychium japonicum ;* Lindley en fit son *Dendrobium japonicum*, après avoir appliqué le nom de *Dendrobium moniliforme* à une plante toute différente; enfin, en 1864, cette même plante ayant fleuri en Angleterre, M. Bateman proposa pour elle un nouveau nom, tandis que fort heureusement sir Will. Hooker reconnut en elle le *Dendrobium japonicum.* — Aujourd'hui elle existe dans plusieurs collections, et même dans la riche collection d'Orchidées de Mme Jenisch, à Flottbeck, près de Hambourg ; elle est représentée par trois variétés, l'une à fleur blanc-purpurin, la seconde à fleurs blanches, la troisième à feuilles larges, bordées de blanc.

Passiflora cincinnata T. Mast., *Gard. Chron.*, 12 sep. 1868, p. 966, avec fig. noire. — Passiflore frisée. — Amérique méridionale. — (Passifloracées).

Belle plante de serre chaude obtenue par M. Frost (Phil.), jardinier à Dropmore, de graines qu'il avait reçues de l'Amérique méridionale. Présentée par lui au Comité de Floriculture de la Société de Londres, elle lui a valu un certificat de 1re classe. C'est une espèce grimpante, à ramifications cylindriques et glabres, à feuilles pétiolées, divisées profondément en 5 lobes glabres, coriaces, d'un vert foncé en dessus, plus pâles en dessous ei oblongs, obtus au sommet qui porte une petite pointe fine, entiers ou irrégulièrement lobés au bord; ces feuilles sont pourvues de stipules linéaires ou subulées. Dans leur aisselle, naissent des fleurs solitaires, larges de 0m 10, dont chacune est accompagnée d'un involucelle de 3 bractées en ovale large, concaves, vertes, couvertes d'un fin duvet à leurs deux faces. La corolle est plus courte que le calyce et violette. Leur portion la plus remarquable est leur couronne composée de plusieurs cercles de filaments grêles dont les extérieurs débordent le calyce et sont contournés en papillotte, colorés par zones alternatives pourpres et blanches, vers leur base, violet uniforme au delà; ceux de ces appendices qui se trouvent plus en dedans sont beaucoup plus courts, un peu épaissis vers leur extrémité et violets ou pourpres. Le support du pistil ou le gynophore est court, embrassé à sa base par un anneau membraneux. Un pinceau habile pourrait seul, dit M. T. Masters, rendre la beauté de ces fleurs.

RECTIFICATION.

Dans le cahier de novembre 1868, p. 670, ligne 27 et 28, en place de « dans la proportion du tiers de Pommes douces », il faut lire : « un tiers de Pommes amères, deux tiers de Pommes douces. »

Paris. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Février 1869.

(2e série, tome III.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

A L'ÉTRANGER.

BRUXELLES	25-27 avril.
HAMBOURG (Exposition internationale).	comm. de sept.
LIÈGE	4-5 avril.
MUNICH.	1er-9 mai.
NAMUR.	4-5 juillet.
SAINT-PÉTERSBOURG (Exposition intern.) . . .	17-31 mai.

FRANCE.

BEAUVAIS	1er juin-15 juillet.
BRIE-COMTE-ROBERT (Roses).	11-12 juillet.
CAEN.	11-13 mai.
LILLE	9-11 mai.
LYON.	17 avril.
MEAUX.	4-6 juin.
MONTPELLIER	7-12 avril.
NANCY	19-25 juin.
PARIS (Soc. imp. et centr. de France	18-22 mai.
SCEAUX.	6-10 juin.
VERSAILLES.	16-18 mai.

AVIS.

Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi le *plus tôt possible*, en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.

PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 11 MARS 1869.

PRÉSIDENCE DE **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Maréchal Vaillant honore la séance de sa présence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, quelques Membres ajoutent de nouveaux renseignements à ceux qui ont été donnés, dans la dernière séance, relativement à la plantation d'arbres fruitiers le long des chemins de fer.

M. Forest dit que des clôtures de ce genre existent sur la ligne de Paris à Coulommiers par Gretz-Armainvillers, qui dépend du réseau de l'Est.

M. Rivière rapporte avoir vu, dans nos départements du Sud-ouest, plusieurs centaines de kilomètres de chemins de fer bordés d'arbres fruitiers, et il ajoute que ces utiles plantations se continuent fort en grand, en ce moment même.

Enfin M. Petit-Jean apprend à la Société que les travaux de ce genre vont très-probablement prendre un caractère de fructueuse généralité, plusieurs banquiers s'associant en ce moment pour former une compagnie qui demandera la location des talus de toutes les lignes ferrées de la France, en vue d'y planter des arbres fruitiers.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de *dix* nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et au sujet desquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Il annonce ensuite que, dans sa séance de ce jour, le Conseil d'Administration a prononcé l'admission d'une Dame patronnesse.

M. le Secrétaire-général signale à la Compagnie une erreur regrettable qui a été commise dans la liste des Membres admis en 1867 et 1868 insérée dans le cahier du *Journal* pour janvier 1869. On a oublié, en effet, d'inscrire parmi les Dames patronnesses Mme la Baronne Amable de Montagnac, avenue du Roule, 79,

à Neuilly (Seine), qui a été reçue pendant l'année 1868. Cet oubli fâcheux sera certainement réparé dans la prochaine liste générale.

Il annonce ensuite que M. Camus a été rayé des contrôles de la Société, par le Conseil d'Administration, sur la proposition de M. le Trésorier, pour refus de payement de la cotisation sociale.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Louesse, plusieurs pieds de *Pissenlit* amélioré.

L'objet essentiel de cette présentation a été, dit M. Louesse, de montrer les bons résultats que donne la culture de cette excellente salade, lorsqu'on emploie pour l'obtenir, non pas des graines prises sur le premier pied venu en plein champ, mais la semence que produisent des plantes auxquelles a été appliquée une sélection attentive. Ainsi les pieds qui se trouvent en ce moment sur le bureau sont issus d'un semis qui n'a été fait qu'au mois de juin dernier, et on voit que les feuilles en sont parfaitement en état d'être consommées. Ces feuilles ont été blanchies par un procédé simple qui a consisté à couvrir chaque pied d'un pot à fleurs renversé; elles sont très-savoureuses. Une précaution essentielle qu'il ne faut jamais négliger, lorsqu'on cultive le Pissenlit, c'est d'en supprimer les fleurs à mesure qu'elles se montrent; sans cela les plantes, une fois à graine, ne tarderaient pas à couvrir tout le jardin d'une végétation adventice qui rendrait presque impossible toute autre culture.

2° Par M. Lepère, père, de Montreuil (Seine), deux pieds de *Chicorée* sauvage dont les feuilles sont venues en salade dite Barbe-de-Capucin.

M. Lepère dit que la culture de cette Chicorée pour la production de feuilles blanchies en Barbe-de-Capucin se fait aujourd'hui en grand, à Montreuil, puisqu'elle y occupe une surface de plus de 30 hectares. Les ouvriers cultivateurs de cette commune industrieuse, en s'y livrant eux-mêmes, en retirent un bénéfice suffisant pour fournir à leurs besoins pendant six mois de l'année. La conséquence en est, ajoute-t-il, qu'il est aujourd'hui difficile de trouver à louer sur place des ouvriers pour le travail de la terre. Lorsque les feuilles de cette Chicorée ont été enlevées pour la consommation et la vente, la racine elle-même est bonne

à manger, en guise de Salsifis. On garde habituellement pour porte-graines les pieds qui viennent le long des chemins.

M. Louesse rapporte quelle a été, à sa parfaite connaissance, l'origine de cette culture. En 1857, dans son établissement de grainetier, un employé livra de la graine de Chicorée à café, par erreur, en place de celle de Chicorée sauvage ordinaire qui lui avait été demandée. Les plantes venues de cette semence produisirent si abondamment des feuilles bonnes à blanchir, que la personne qui les cultivait eut le soin d'en garder de la semence. Ce fait ouvrit les yeux de ses voisins, et c'est de là que, de proche en proche, la culture de la même variété s'est étendue dans la commune de Montreuil.

M. Rivière informe, à cette occasion, la Compagnie d'une expérience intéressante qui a été faite dernièrement au Fleuriste de la ville. M. Ermens, jardinier principal dans cet établissement, ayant placé des racines de Chicorée dans l'une des caves où l'on enferme des plantes pendant l'hiver, les a vues développer en quelques heures, sous l'influence d'une température de 21° cent., des feuilles longues d'environ 10 centimètres. Il a eu ensuite l'idée de soumettre ces feuilles blanches à la lumière du gaz et il les a vues, dans ces conditions, verdir en 30 heures.

M. Duchartre reconnaît beaucoup d'intérêt à ces expériences; mais il rappelle que, dès le commencement de ce siècle (*Mém. des savants étrang.*, 1806), A.-P. De Candolle a fait verdir des plantes à la lumière artificielle; que dans ces dernières années, un physiologiste russe, M. Famintzin a obtenu le même résultat; que même M. Hervé-Mangon a déterminé le verdissement de feuilles de Seigle étiolées en faisant agir sur elles la lumière électrique.

3° Par M. Gaudenzi, un paquet de graines de *Céleri* plein et quelques graines d'une *Courge* italienne.

Dans une note jointe à cette présentation, M. Gaudenzi dit que, l'année dernière, voyageant en Italie, il vit, à Forli, du Céleri à côtes plein qui était aussi beau que bon, ainsi qu'une sorte de Courge qui avait la forme d'une bouteille allongée, avec le col ou la portion rétrécie entièrement pleine et les graines logées seulement dans la portion renflée; la chair en était bonne et même un peu sucrée. Ce sont ces deux plantes dont il offre de la graine,

afin que des personnes exercées à la culture potagère puissent les soumettre à l'expérience et faire connaître ensuite à la Société les résultats de leurs observations.

M. Louesse dit que, d'après la description que M. Gaudenzi donne de cette Courge, il est porté à croire que ce n'est pas autre chose que la Courge pleine de Naples. Il engage à cultiver cette plante comparativement avec la Courge pleine de Naples, afin de voir s'il y a identité ou différence entre les deux.

4° Par M. Gougibus, jardinier chez M. Guerlain, à Colombes (Seine), six pieds de *Cinéraires* variées que le Comité de Floriculture trouve bien cultivées, mais encore peu fleuries, et que le présentateur, fait-il observer, a tenues dans de trop grand pots.

A ce propos, M. Lucy rapporte que sa collection de Cinéraires ayant été envahie, à la date de deux mois, par une Mucédinée parasite qui déterminait sur les feuilles la formation de taches brunes, dans l'étendue desquelles le tissu se trouvait ramolli, l'idée lui est venue de les faire seringuer avec de l'eau à laquelle on ajoutait, pour un arrosoir, une cuillerée d'acide phénique. Ce traitement a produit les meilleurs résultats et a mis fin à la maladie.

5° Par M. F. Simon, amateur, Membre de la Société, rue St-Lazare, 6, une *potence* mobile en fer, destinée à supporter les divers abris dont la culture exige fréquemment l'emploi. Cet appareil consiste en deux tringles de fer articulées l'une avec l'autre à charnière, dont la supérieure se termine, à ses 2 bouts dirigés en sens inverse, en 2 crochets, tandis que l'inférieure est fendue à son extrémité libre en deux branches, qui réunies, forment un grand demi-cercle horizontal. L'articulation permet de disposer ces deux tiges en angle ouvert à volonté. On suspend le tout soit au treillage, soit à un piton planté dans le mur. On l'enlève quand on n'en a plus besoin, et alors on peut serrer dans un petit espace une grande quantité de ces appareils. Chaque potence ne coûte que 0 fr. 50. M. Simon écrit qu'il en emploie depuis deux années, et qu'il en est très-satisfait. — L'examen de cet objet est renvoyé au Comité des Arts et Industries.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics annonce le don et l'envoi d'un exemplaire de l'ouvrage de M. le Dr J. Guyot intitulé : *Etudes sur la viticulture de la France.*

2° Une lettre de M. Sédillon relative à un passage du Rapport de M. I. Ponce sur le porte-fraises qu'il a présenté à la Société. Ce passage soulevant sans la décider la question de savoir si ce petit appareil a été réellement inventé par la personne qui l'a présenté à la Compagnie, M. Sédillon affirme qu'il n'avait nulle connaissance d'essais de ce genre quand il a imaginé son porte-fraises; il y a eu simplement dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, analogie complète dans les idées réalisées par deux personnes différentes, et nullement reproduction par l'une de ce que l'autre avait trouvé auparavant.

3° Une lettre de M. Lesueur, fils, jardinier chez Mme la baronne de Rothschild, à Boulogne (Seine), qui réclame la rectification d'un passage le concernant, dans le procès-verbal de la séance du 14 janvier 1869 (cahier de janvier, p. 44, 8°). Ce passage est relatif à des plantes présentées par lui au sujet desquelles la feuille de présentation émanant du Comité de Floriculture ne donnait aucun renseignement. Il a été imprimé que la plante donnée par M. Lesueur comme hybride du *Bertolonia guttata* et du *Sonerila margaritacea* était maculée de rose, tandis que l'auteur de la lettre dit qu'elle est maculée de blanc, et que les macules roses étaient celles du *Bertolonia.*

4° Une lettre de M. Charles Hue, jardinier à Boiscommun (Loiret), contenant des renseignements sur la marche de la végétation dans cette localité, pendant le mois de février, et des détails descriptifs sur le Bouleau et sur la Dionée Gobe-mouche (*Dionæa Muscipula* L.).

5° Une lettre de M. Pommier, jardinier, boulevard de Charonne, 204, relative à divers points de la culture de la Pomme de terre. En premier lieu, il déclare que, pour la plantation, les tubercules gros ou moyens doivent être préférés aux petits, et qu'ils donnent toujours une bonne récolte. En second lieu, parmi les divers moyens employés pour conserver, pendant l'hiver, les tubercules destinés à la plantation, il regarde comme le meilleur

celui qui consiste à mettre et à laisser dans de petits paniers ceux dont on aura besoin pour les planter. Il pense qu'il serait bon de faire connaître cet excellent procédé.

6° Une lettre dans laquelle M. Gauthier (R.-R.) rapporte les résultats qu'a donnés, dans deux circonstances, l'emploi, pour la plantation, de Pommes de terre qui avaient été conservées dans des boîtes à claire-voie, ainsi qu'il conseille de le faire. Dans l'une de ces circonstances, dit-il, M. Verneuil, jardinier au château de Polangis, près Joinville-le-Pont (Seine), a obtenu 30 à 35 tubercules par touffe, tandis que les touffes produites par des tubercules conservés comme d'ordinaire ne lui en donnaient que 15 à 18. Dans l'autre, M. Venteclef, jeune, propriétaire à Fontenay-aux-Roses (Seine), a récolté, par hectare, 480 hectolitres de Pommes de terre rouges, 375 de Pommes de terre de Hollande.

7° Une lettre écrite par M. Thirion, de Senlis, à M. Duchartre et communiquée par celui-ci. Elle est relative à la théorie de l'extinction des variétés par vieillesse et à la note contre cette théorie qui a paru dans le dernier cahier du *Journal* (pp. 67-75). M. Thirion, qui persiste dans ses idées en faveur de cette théorie, cite pour l'appuyer l'exemple suivant : « Tous les praticiens vous diront qu'un pied de *Pelargonium zonale* de semis est bien plus vigoureux et plus long à fleurir que celui que l'on a fait de bouture. Cette maturité précoce ne peut être considérée que comme un affaiblissement de la variété. »

M. Duchartre fait observer que cette floraison plus hâtive des pieds obtenus de bouture, « cette maturité précoce », comme l'appelle l'honorable correspondant, ne lui semble pas le moins du monde pouvoir être prise pour un signe d'affaiblissement de la variété. Il ne peut y voir qu'un fait normal, qu'une conséquence naturelle de la différence qui existe entre la végétation d'un pied issu de graine et d'un autre obtenu de bouture. On sait très-bien, en effet, que toute plante n'arrive à sa floraison que sur des ramifications d'un ordre déterminé pour elle. Or, un pied venu de graine devra nécessairement produire l'un après l'autre tous les ordres de ramifications jusqu'à celui qui portera la fleur ; au contraire, celui qu'a donné une bouture n'aura à former successivement que celles de ces ramifications qu'il restait à produire depuis

celle qui a formé la bouture jusqu'à celle qui développera la fleur. L'espace à parcourir, s'il est permis de parler ainsi, étant moins long dans le dernier cas que dans le premier, la floraison doit aussi arriver plus tôt. L'interprétation donnée par M. Thirion ne semble donc pas légitime, dit M. Duchartre, et par suite l'argument qui en était déduit en faveur de la théorie en question perd toute sa valeur.

M. Forest appuie ce qui vient d'être dit et, comme fait à l'appui, il dit qu'on peut obtenir, dès la première année, la floraison des pieds de Chrysanthèmes si l'on en bouture les ramifications extrêmes, tandis qu'il faut attendre plus longtemps si l'on emploie pour le même usage des parties prises dans le bas des plantes.

M. Rivière parle aussi dans le même sens.

8° Une lettre par laquelle M. Loise-Chauvière, grainetier-horticulteur, quai de la Mégisserie, 14, invite les Membres de la Société à visiter sa riche collection de Jacinthes qui est en ce moment fleurie, et qui se trouve exposée dans les vitrines de son magasin.

9° Une lettre accompagnée d'un dessin par lesquels M. Briavoine indique son projet de transformer l'un des pavillons des halles en lieu d'Exposition et vente permanentes de produits horticoles et agricoles, avec établissements accessoires.

10° M. Duchartre présente de la part de M. Rodigas, un petit travail intitulé : une fruiterie modèle, dans lequel se trouve décrit en détail un fruitier construit avec des dispositions excellentes à Anvers, par M. Wekemans. Il indique de vive voix ces dispositions.

M. le Secrétaire-général dépose sur le bureau un travail considérable que M. Andry, poussé par son zèle envers la Société, vient d'exécuter avec soin, et qui déjà lui a valu les remerciements les plus chaleureux de la part du Conseil d'Administration, à qui il a été d'abord présenté, dans la séance de ce jour. Ce n'est pas moins que la double table, 1° par sujets, 2° par noms d'auteurs, des douze volumes qui composent la première série du *Journal*. Si, comme il est permis de l'espérer, l'état des finances de la Société n'en empêche pas l'impression, qui sera dispendieuse, cette table rendra grand service à tous les Membres de la Compagnie

qu'arrête aujourd'hui trop souvent la difficulté des recherches au milieu des volumes déjà nombreux de la collection du *Journal*.

M. le Président adresse à M. Andry de vifs remerciements, et la Compagnie appuie de ses applaudissements unanimes les paroles de M. le Président.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Rapport sur un ouvrage de M. de la Blanchère intitulé : *Les amis et les ennemis de l'horticulteur;* M. Lucy, Rapporteur.

2° Rapport sur un procédé de culture du Poirier employé par M. Philibert Baron; MM. A. Rivière et Jamin (Ferd.), Rapporteurs.

3° Rapport sur un roidisseur présenté par MM. Barbe et Martel; M. Borel, Rapporteur.

4° Rapport sur un mastic à greffer présenté par M. Leroux; M. Jamin (Ferd.), Rapporteur.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures moins un quart.

SÉANCE DU 25 MARS 1869.

Présidence de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Maréchal Vaillant honore la séance de sa présence.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet desquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par MM. L. Charton et Cochart : de la *Chicorée* sauvage dite Barbe-de-Capucin.

2° Par M. Ch. Diserie, cultivateur à Montreuil (Seine), une botte de *Chicorée* sauvage à l'état de Barbe-de-Capucin.

3° Par M. Gougibus, jardinier chez M. Guerlain, à Colombes (Seine), plusieurs exemplaires de *Céleri* ture provenant de graines originairement recueillies sur un pied qui avait supporté, à l'air libre et sans protection, l'hiver de 1866-67.

A l'occasion de cette présentation, M. Louesse demande si la variété de Céleri qui en fait l'objet a supporté, comme il y a deux ans, les rigueurs de l'hiver de 1868-69; il ajoute, que si cette robusticité est confirmée, le Céleri en question doit changer de nom parce que, sous le climat de Paris, le Céleri turc a besoin d'abri dans la saison hivernale.—Répondant à M. Louesse, M. Laizier dit que ce Céleri a supporté sans inconvénient le dernier hiver, mais avec couverture; que cette variété s'éloigne, en effet, du Céleri turc par sa racine plus renflée, par ses côtes un peu aplaties comme celles du Céleri-rave, mais plus fermes que dans ce dernier. M. Laizier ajoute que, en raison de sa longue conservation, ce Céleri devrait être plus répandu, et termine en engageant le présentateur à en propager la semence. Celui-ci complète la communication de M. Laizier en disant que le Céleri dont il a déposé des pieds sur le bureau avait été planté vers le 15 août dans une plate-bande exposée au levant.

4° Par M. Gaurat-Menelas, jardinier chez M. Wiesmer, à Fontenay (Seine), un pied de *Giroflée* des murailles à fleurs doubles (*Cheiranthus Cheiri*), provenant d'une bouture prise sur un individu de semis.

5° Par M. Dorival, jardinier chez M. Lacase, à Brunoy (Seine-et-Oise), trois variétés élevées en pot et dans un parfait état de floraison de *Pelargonium zonale* obtenues dans un semis fait en 1867.

6° Par M. Weiss, horticulteur-amateur, à Montreuil (Seine), un pied fleuri d'*Acacia cordata*.

7° Par M. Bachoux, de Meudon, des fruits mûrs de *Datura arborea* recueillis à Bellevue, près Paris.

8° Par M. Dufoy (A.), rue du Chemin-Vert, 139, à Paris, vingt pieds fleuris de *Cinéraires* variées.

9° Par M. E. Farez, ingénieur civil, à Douai, des *étiquettes* inaltérables en plomb et zinc. Dans une lettre accompagnant ces étiquettes, M. Farez dit qu'elles peuvent se fixer sur les arbrisseaux ou les tuteurs; que le coût en est minime puisqu'un ouvrier exercé peut en faire 500 dans une journée; enfin qu'en adoptant la section qu'il a donnée à la patte de plomb des spécimens présentés, on peut la plier, la tordre à volonté et par suite implanter l'étiquette dans le sol, l'appliquer sur les vases, etc.

10° Par MM. J.-B. Col et Girard, fabricants d'*étiquettes* gravées, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), huit modèles d'*étiquettes* de leur invention destinées à l'étiquetage des plantes cultivées dans les écoles botaniques et les jardins publics.

Les présentations qui viennent d'être énumérées motivent diverses demandes de récompenses.

1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Charles Diserie pour sa belle Chicorée sauvage blanchie, et demande qu'une Commission soit nommée pour examiner le procédé de culture à l'aide duquel il obtient ces beaux produits. Le même Comité émet le vœu que M. Gougibus reçoive une prime de 2e classe pour la beauté et la bonne conservation de son Céleri.

2° Le Comité de Floriculture demande qu'une prime de 1re classe soit délivrée à M. Dufoy (A.), pour la beauté, la bonne culture et le choix des variétés de Cinéraires qu'il a présentées; qu'une prime de 3e classe soit remise à M. Weiss, pour son joli spécimen d'*Acacia cordata* et qu'une récompense de même valeur soit attribuée à M. Dorival pour sa variété de *Pelargonium zonale* portant le n° 15 et à laquelle il a donné le nom de *Christian Labouret*, enfin que des remerciements soient adressés à M. Gourat-Menelas, à cause du beau développement que présentait son pied de Giroflée double, ainsi qu'à M. Bachoux pour sa présentation de fruits de *Datura arborea*.

3° Le Comité des Arts et Industries horticoles propose que des remerciements soient transmis à M. Farez pour ses étiquettes et, en l'absence de renseignements suffisants sur le prix des étiquettes gravées de MM. J. B. Col et Girard, il renvoie sa décision à une séance ultérieure.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. le Sénateur, Secrétaire de l'Empereur, à M. le Président de la Société lui annonçant l'envoi d'une médaille d'or à l'effigie de l'Empereur et destinée à être décernée en prix, au nom de S. M., à la suite de l'Exposition prochaine.

2° Une lettre du même relative à l'envoi à la Société d'une médaille d'or à l'effigie du Prince Impérial et destinée pareillement

à être donnée en prix, au nom de S. A. I., à la suite de la prochaine Exposition de la Société.

3° Une lettre de Mme la Baronne de la Roncière-le-Noury, annonçant à M. le Président que S. A. I. Mme la Princesse Marie-Clotilde Napoléon met une somme de 300 fr. à la disposition de la Société pour une grande médaille d'or qui sera donnée en son nom.

4° Une lettre de M. le Comte de Marcol, Secrétaire des commandements de S. A. I. la Princesse Mathilde, par laquelle il apprend à M. le Président que S. A. I. donne à la Société une médaille en or à son effigie, en remplacement de deux médailles de vermeil dont Elle daignait précédemment gratifier la Société impériale et centrale d'Horticulture.

5° Une lettre de S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics accordant à la Société son allocation annuelle.

6° Une lettre de M. Lesouds, jardinier chez Mme de Frileuse, au château de Frileuse, par Limours (Seine-et-Oise), dans laquelle il annonce à la Société que les serres de Mme de Frileuse possèdent en ce moment un *Musa Ensete* en voie de floraison, et que, d'après les conseils de MM. Thibaut et Keteleër, il en féconde artificiellement les fleurs. M. Lesouds récoltera-t-il des fruits de ce Bananier? Telle est la question qu'il pose en ajoutant que le pied de *Musa* dont il est question ici et dont le tronc ne mesure pas moins de 3 mètres de hauteur, a dû être, faute d'élévation suffisante de la serre qui l'abrite, coupé deux fois rez-terre.

7° Une lettre de MM. Simon (Louis) frères, pépiniéristes à Metz, sur les bons résultats obtenus dans leurs cultures par l'emploi d'un engrais nouveau ou très-peu connu : le fumier de Tabac. Cet engrais est formé, comme on le sait, de compost de feuilles avariées, de poussier et de débris de plantes de Tabac dénaturés au moyen d'agents chimiques. MM. Simon frères, qui se sont rendus plusieurs fois déjà acquéreurs de ces déchets, que l'administration des Tabacs fait vendre publiquement à Metz, leur ont reconnu, entre autres avantages, celui de détruire ou d'éloigner entièrement les pucerons qui s'attaquent d'ordinaire à certaines plantes; et, pour cette raison, ils en conseillent l'emploi aux jardiniers qui se

livrent à la culture des Choux, Choux-fleurs, Radis ou autres plantes sujettes à être attaquées par les pucerons. Enfin, à défaut de fumier de Tabac, les auteurs de la lettre disent qu'on peut arriver encore à un bon résultat en arrosant les engrais dont on se sert habituellement avec du jus de Tabac qu'on peut obtenir dans toutes les manufactures de l'État.

A propos de cette communication, M. le Président rappelle qu'on emploie déjà, mais dans la floriculture seulement et cela sous deux formes distinctes : en arrosages et en fumigations, les déchets de Nicotiane que l'administration des Tabacs cède assez volontiers aux personnes qui lui en font la demande. — M. Deschamps dit que les Tabacs avariés dont il fait parfois usage valent 1 fr. le kilogramme et le jus de Tabac 30 c. le litre.

9° Une lettre de M. Hue relative à un pied de Pâquerette ou Chrysanthème dont les tiges, qui n'avaient pas beaucoup fleuri l'an dernier, ont survécu au froid de cet hiver. L'auteur de la lettre espère, ce qui serait curieux d'après lui, que ces mêmes tiges donneront encore des fleurs cette année. La lettre de M. Hue est complétée par des renseignements sur la marche du temps et sur les plantes de plein air qui étaient en fleurs à Bois-Commun.

M. Rivière demande quelle pourrait être la plante dont veut parler M. Hue. Serait-ce le *Chrysanthemum frutescens*, ou *carinatum*, ou *coronarium*? — Ne serait-ce pas plutôt le *Pyrethrum indicum* ou *sinense* vulgairement désigné sous le nom de Renoncu-lier? A ce propos, M. Rivière dit que le *Chrysanthemum frutescens* n'a pas beaucoup fleuri dans le jardin du Luxembourg et fait remarquer que plusieurs pieds de cette espèce n'avaient pas donné une seule fleur; mais il conclut en disant que tous les individus qui présentent ce fait doivent être sacrifiés et que les boutures doivent être prises toujours sur les pieds les plus florifères.

10° Lettre de M. l'archiviste de la Société Linnéenne de Bordeaux priant la Société de vouloir bien lui faire parvenir un certain nombre de cahiers du *Journal* qui manquent à sa collection. Cette lettre est renvoyée à M. le Bibliothécaire.

11° Lettre de M. L. Couprie, Président de la Société nantaise d'Horticulture, priant M. le Président de la Société impériale et centrale de vouloir bien déléguer un de ses Membres pour rem-

plir les fonctions de Juré à l'Exposition horticole qui se tiendra à Nantes, Cours Saint-Pierre, les 24, 25 et 26 avril prochain.

12° Lettre de M. Goin, libraire-éditeur, relative à un envoi de livres divers sur le jardinage d'utilité et d'agrément.

M. le Secrétaire-général donne lecture du Rapport de la Commission chargée par le Comité des Arts et Industries horticoles d'examiner le système employé par M. Monnier, horticulteur-rocailleur, avenue de l'Impératrice, 44, pour la construction en ciment et en fer de ses bacs, bassins, etc. Les conclusions de ce Rapport étaient son renvoi à la Commission de rédaction et à celle des récompenses. M. le Secrétaire-général partage l'avis de la Commission du Rapport relativement au renvoi de celui-ci à la Commission de rédaction; mais, se basant sur cette déclaration même de la Commission désignée pour l'examen des constructions de M. Monnier, à savoir que ce dernier n'a pas cru devoir indiquer la composition ni la nature du ciment qu'il emploie, il demande le rejet du renvoi du Rapport à la Commission des récompenses. Il se base à cet égard sur l'usage adopté par toutes les Sociétés savantes et même par l'Académie des sciences de l'Institut de France.— Cette demande soulève une discussion à laquelle plusieurs Membres prennent part. M. Leclair, Membre de la Commission du Rapport, dit que le constructeur ayant pris un brevet d'invention, il serait toujours loisible à ceux que la question intéresse de se renseigner au bureau des brevets et émet le vœu que la conclusion du Rapport qui renvoie à la Commission des récompenses soit maintenue. Tel est aussi l'avis de M. Petit-Jean qui a cherché à démontrer que, comme question de principe, la Société ne peut pas exiger d'un inventeur, même lorsqu'il a des prétentions à une récompense, la divulgation du secret de son invention.— Cette manière d'apprécier est combattue par M. Pigeaux, qui, se rendant à l'avis émis par M. le Secrétaire-général, reconnaît que moralement il est impossible de récompenser une invention, de quelque nature qu'elle soit, si l'inventeur ne livre pas à la publicité le secret de son invention; que l'acte de récompense dans ce cas implique nécessairement la connaissance intime de l'objet à récompenser. Partageant cette opinion, M. Rouillard ajoute que la Société n'a jamais récompensé un objet

industriel, lorsque le procédé de fabrication n'était pas divulgué par l'inventeur. — M. Petit-Jean considère cet usage comme vicieux en principe et engage à l'abandonner.—M. Andry dit que l'invention de bacs très-résistants à l'influence de la gelée n'est pas neuve. Il en a vu qui ne s'étaient nullement détériorés après 30 ans d'existence, ainsi que d'autres construits en chaux de Saint-Quentin dont la durée n'était pas moindre que 60 ans. — La discussion est close par M. le Président qui met successivement aux voix les deux conclusions du Rapport. La première, relative au renvoi à la Commission de rédaction, est adoptée à une très-grande majorité; la seconde ayant pour but le renvoi à la Commission des récompenses, n'est appuyée que par six Membres.

M. Chevalier (Désiré), de Montreuil, demande et obtient la parole pour une communication relative à l'arboriculture fruitière. En mettant sous les yeux de la Compagnie plusieurs rameaux de Pêcher Reine des vergers, M. Chevalier dit que, traités à Montreuil comme ceux des autres variétés de Pêcher, les rameaux coursons offraient presque toujours à leur base et souvent sur une grande étendue (20-30 cent.), une dénudation à peu près complète de bourgeons. M. Chevalier obvie à cet inconvénient, soit en pinçant ou plutôt en supprimant la moitié des 4 ou 5 premières feuilles de ces bourgeons et en pinçant ensuite les rameaux lorsqu'ils ont atteint une longueur de 15 à 20 cent., soit en greffant par approche en arc-boutant, à la base des rameaux ainsi dénudés, une des ramifications situées au-dessous d'eux. M. Chevalier présente ensuite, comme variété de Pêcher devant être préconisée sous plusieurs rapports, des rameaux du Pêcher de Montijo, ainsi que d'autres vigoureux et couverts de boutons du Pêcher Belle Impériale.—M. Gosselin rappelle que le mode de traitement employé par M. Chevalier pour régulariser les coursons dénudés des Pêchers, est le même que celui qui a été indiqué dans ces derniers temps par M. Grin. M. Lepère, de Montreuil, ne reconnaît pas, jusqu'ici du moins, au mode de pincement signalé par M. Grin, puis répété par M. Chevalier, la propriété d'enlever aux coursons du Pêcher Reine des vergers leur caractère habituel, c'est-à-dire la dénudation à peu près complète de leur partie inférieure. — M. Rivière demande que le procédé de M. Grin soit, comme il a déjà été

dit, l'objet d'expériences attentives, afin qu'il puisse être démontré si, à l'aide de ce procédé, on peut obtenir à volonté, sur les coursons de Pêcher, la transformation des bourgeons à feuilles en boutons à fruit. M. Rivière rappelle en outre que M. Grin a préconisé, il y a peu de temps, un procédé plus singulier encore à l'aide duquel il obtiendrait d'un bouton à fleurs un rameau à bois. Ce procédé, qui consiste à retrancher une portion de la fleur, longtemps avant son épanouissement, mériterait aussi, dit M. Rivière, d'être rigoureusement expérimenté. — M. Gosselin rappelle que la suppression, dans ce dernier cas, ne porte pas sur une partie de l'ensemble des organes floraux, mais seulement sur l'organe central ou pistil. — Tout en se déclarant très-partisan des essais, M. Forest croit devoir assurer aux expérimentateurs de cette dernière opération un échec à peu près complet.

M. le Secrétaire-général annonce que M. Forest vient de remettre à la Société vingt jetons de cuivre, à titre de don. Des remercîements sont adressés par M. le Président à M. Forest, au sujet de ce don.

M. le Secrétaire-général donne lecture d'une note émanant du Comité de Culture potagère sur la culture des Batates. A l'occasion du paragraphe final de cette note, qui est tout entier relatif à la conservation hivernale de ces tubercules et dans lequel il est dit que tous les endroits de conservation, serres ou autres, sont bons pourvu qu'ils soient exempts d'humidité et que la température n'y descende pas au-dessous de zéro, M. Loiesse demande quelle est la sorte de serre dont il est question ici ; une serre chaude sans doute ; car, selon lui, la Batate ne se conserve réellement bien que dans un lieu dont la température varie entre 10 et 12 degrés centigrades. Deux Membres répondent à cette déclaration en disant, le premier, qu'il conserve fort bien des Batates enterrées dans du sable sec et dans un lieu où la température ne s'élève pas à plus de 5 degrés; le second, que les Batates craignent surtout l'humidité et que tout endroit sec, même lorsque la température y descendrait à — 1-3 degrés, serait suffisant pour assurer la bonne conservation de ces racines.

Il est ensuite donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Par M. Lepère, note sur la culture en grand, à Montreuil (Seine), de la Chicorée sauvage dite Barbe-de-Capucin.

2° Rapport du Comité de Culture potagère sur un livre de M. I. Ponce intitulé : *La culture maraîchère pratique;* M. Siroy, Rapporteur.

3° Lettre de M. Rafarin annonçant, d'après les instructions qu'il a reçues de l'auteur, M. C. Koch, de Berlin, la remise à l'agence de la Société d'un exemplaire d'un ouvrage in-8, intitulé *Dendrologie*.

4° Règlement général et spécial de l'Exposition internationale d'Horticulture qui se tiendra à Hambourg du 2 au 12 septembre 1869.

5° Une circulaire du Congrès des délégués des Sociétés savantes donnant l'indication des questions qui seront mises en discussion dans la session de 1869.

6° Programme de l'Exposition horticole qui sera tenue à Montauban (Tarn-et-Garonne) du 21 au 25 avril prochain.

7° Programme de la deuxième Exposition que la Société d'Horticulture et de Botanique de Montmorency tiendra du 4 au 13 juin 1869.

8° Règlement de l'Exposition horticole que la Société d'Agriculture de Poitiers tiendra dans cette ville, du 19 juin au 1er juillet.

9° Enfin une lettre du Secrétaire-général de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault, annonçant le renvoi au mois de septembre prochain de l'Exposition qui devait avoir lieu à Montpellier du 7 au 11 avril.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 4 heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 11 MARS 1869.

MM.

1. Madame Bachelier, rue de Chabrol, 9, à Paris, et à Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise); présentée par MM. Bouchard-Huzard et Moras.

2. BILLARD fils (Louis), jardinier-paysagiste, rue de l'Assomption-d'Auteuil, 5, à Paris ; par MM. Forest et Amédée Nallet.
3. DEFRANCE, fabricant de meubles de jardins, rue des Amandiers-Popincourt, 14, à Paris ; par MM. Dubuc et Bouchard-Huzard.
4. GROS (Victor), maraîcher, rue du Landy, 61, à Clichy-la-Garenne (Seine); par MM. Laizier et L. Ponce.
5. HOULLIER (Pierre-Adolphe), rue de Trévise, 37, Paris; par MM. Forest et Amédée Nallet.
6. HOUSSAY (Hilaire), avenue de Neuilly, 209, à Neuilly (Seine); par MM. Rivière et Verlot.
7. LACLAVERIE, avenue du Roule, à Neuilly-Paris; par MM. Forest et A. Nallet.
8. MENANT (J.-B.), boulevard de Clichy, 6, à Paris; par MM. Forest et Amédée Nallet.
9. MICHEL (Édouard), chef des cultures de la maison Vilmorin-Andrieux et Cᵉ, rue de Reuilly, 115, à Paris; par MM. Bonnet fils et B. Verlot.
10. ROLLAND (Charles), boulevard Richard-Lenoir, 80, à Paris; par MM. Forest et Amédée Nallet.

SÉANCE DU 25 MARS 1869.

1. HENRY (Charles) jardinier chez M. Caillot, à Bagneux (Seine); présenté par MM. Malet père et Louis Keteleër.
2. JACQUIN (Joseph), cultivateur, à Ollainville par Arpajon (Seine-et-Oise); par MM. Chauvière et Loise-Chauvière.

DAME PATRONNESSE.

Madame ROBERT, propriétaire, à Goderville (Seine-Inférieure); présentée par MM. Pépin, Bouchard-Huzard et Vilmorin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DE MARS 1869.

Actes de la Société Linnéenne de Bordeaux (3ᵉ série, tome VI). Bordeaux; in-8°.

Agriculteur praticien (28 février et 16 mars 1869). Paris; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (15-20 janvier 1868). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture, Arts, Sciences et Belles-Lettres d'Indre-et-Loire (nᵒˢ 7, 8, 9 et 10 de 1868). Tours; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture de Châteauroux (4ᵉ trimestre, 1868). Châteauroux; in-8°.

Annales de la Société d'Émulation des Vosges (t. XIII, 1ᵉʳ cahier). Epinal; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (179 à 208 de 1868). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'Hérault (tome 8, n° 4 de 1868). Montpellier; in-8°.

Annales (nouvelles) provençales d'Agriculture pratique et d'Horticulture, sous la direction de M. Edmond Barthelet (15 et 28 février et 15 mars 1869); Marseille; in-8°.

Apiculteur (mars 1869). Paris; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (janvier et février 1869). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société autunoise d'Horticulture (4e trimestre, 1868). Autun; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (n° 1 du compte-rendu des séances de 1868 et Revue bibliographique E). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont (Oise) (mars 1869). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Saint-Pol (4e trimestre, 1868). Saint-Pol; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Pontoise (de juin à septembre 1868). Pontoise; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (janvier 1869). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (février 1868). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans (4e trimestre, 1868). Orléans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Senlis (février et mars 1869). Senlis; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (février 1869). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture et de Botanique de Beauvais (janvier-février 1869). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture du Rhône (décembre 1868) Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France (3e série, tome IV, 1868). Paris; in-8°.

Bulletin du cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture en Belgique (n° 12 de 1868). Gendbrugge; in-8°.

Bulletin du Comité d'Horticulture de Saint-Quentin (octobre 1868 et janvier 1869). Saint-Quentin; in-8°.

Catalogo dei manoscritti inediti del fu Guglielmo Gasparrini (*Catalogue des manuscrits inédits de feu Guillaume Gasparrini*); par le Dr G. Caporale. Naples, 1869. Broch. in-8 de 48 pages.

Catalogue de M. H. Laurentius (1869), horticulteur à Leipzig (Allemagne)

Catalogue de M. Crousse (printemps de 1869), horticulteur à Nancy (Meurthe).

Catalogue de M. J.-B. Rendatler (1869), horticulteur à Nancy (Meurthe).

Catalogue de M. Jules Calot (1869), horticulteur à Douai (Nord).

Catalogue de M. V. Lemoine (1869), horticulteur à Nancy (Meurthe).

Catalogue de M. L. Boucharlat (1869), horticulteur à Cuire-les-Lyon (Rhône).

Catalogue des graines pour 1869 de M. Ch. Huber et Ce, horticulteurs à Hyères (Var).

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre (1er et 2e bulletins de 1869). Havre; in-8°.

Chronique agricole de l'Ain (11, 18, 25 février; 4, 11 et 18 mars 1869). Feuille in-4°.

Courrier des familles (1er et 15 mars 1869). Feuille in-4°.

Cultivateur de la Somme, ou Bulletin agricole du Comice d'Amiens (n° 5 de 1865; nos 1 à 6 de 1866; nos 1 à 6 de 1867; nos 1 à 7 de 1868 et n° 1 de 1869). Amiens; in-8°.

Dendrologie, Bæume, Stræucker und Halbstræucher, welche in Mittel-und Nord-Europa im Freien kultivirt werden (Dendrologie. Arbres, arbrisseaux et sous-arbrisseaux qui sont cultivés en plein air dans l'Europe moyenne et septentrionale; 1re partie renfermant les Polypétales; par M. le Dr Karl Koch). Erlangen, 1869. 1 vol. in-8° de xviii et 735 p.

Etude des vignobles de France pour servir à l'enseignement mutuel de la viticulture et de la vinification française; par le Dr Jules Guyot. Paris, 1868. 3 vol. in-8° avec fig. dans le texte.

Gartenflora (*Flore des jardins*, recueil mensuel rédigé et édité par le Dr Ed. Regel; cahier de février 1869). Erlangen; in-8°.

Horticulteur français (n° 3 de 1869). Paris; in-8°.

Illustration horticole (février 1869). Gand; in-8°.

Institut (3, 10, 17, 24 mars 1869). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (janvier 1869). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique rédigé par M. Ed. Lecouteux (11 mars 1869). Paris; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (nos 7, 8 de 1868). Versailles; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du Bas-Rhin (nos 5 et 6 de 1868). Strasbourg; in-8°.

Maison de Campagne (1er, 16 mars 1869). Paris; in-4°.

Musée (le). Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont (Oise) (janvier, février 1869). Clermont; in-8°.

Revue agricole et horticole du Gers (février 1869). Auch; in-8°.

Revue des eaux et forêts (mars 1869). Paris; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (février 1869). Lyon; in-8°.
Revue horticole (1er, 16 mars 1869). Paris; in-8°.
Revue horticole des Bouches-du-Rhône (février 1869). Marseille; in-8°.
Science pour tous (20, 27 février, 6 et 13 mars 1869). Feuille in-4°.
Société impériale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon (no 7 de 1868). Lyon; in-8°.
Société nantaise d'Horticulture (2e semestre, 1868). Nantes; in-8°.
The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers et la Gazette agricole*; nos du 27 février, des 6, 13 et 20 mars 1869). Londres; in-4°.
Verger (*le*); par M. Mas (mars 1869). V. Masson et fils, éditeurs; Paris; in-8°.
Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Bulletin hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur Dr Karl Koch: nos 8, 9, 10 et 11 de 1869). Berlin; in-4°.
Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière;* cahier de février 1869). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Note du Comité d'Arboriculture.

Une note de M. Forney sur le *pincement* des fleurs des arbres fruitiers ayant été renvoyée par la Commission de rédaction au Comité d'Arboriculture, pour être ajoutée aux documents déjà recueillis à ce sujet, le Comité profite de cette circonstance pour rappeler que l'étude de cette question lui a été renvoyée il y a 3 ans; qu'il a reçu depuis lors un certain nombre d'observations pratiques résultant des expérimentations auxquelles se sont livrés plusieurs de ses Membres, et que, bien qu'à peu près édifié sur la valeur de l'opération du pincement des fleurs, il a remis à cette année pour indiquer son opinion, désirant encore une année d'expériences. Il espère donc que tous les Membres de la Société et tous les expérimentateurs qui auraient encore à lui faire connaître les résultats qu'ils ont pu constater, voudront bien les lui faire parvenir, dans le but de jeter le plus de lumière possible sur cette question intéressante.

NOTICE SUR M. LE D[r] NICAISE ;

Par M. ROBINE.

Bien que M. le D[r] Nicaise ne fît point partie de notre Compagnie, sa mort ne doit point passer inaperçue parmi nous, car il a rendu assez de services à l'horticulture française pour avoir des titres à notre reconnaissance.

Il s'était adonné avec passion à la culture des Fraisiers, et je ne crois pas trop m'avancer en disant qu'il était le premier des semeurs français pour ce genre ; en effet, il nous a dotés de plusieurs bonnes variétés de ces plantes, et si toutes celles qui sont encore inédites chez lui étaient livrées au commerce, nous n'aurions presque plus rien à envier aux étrangers.

Lorsque sa charge de chirurgien en chef de l'hôpital militaire et sa nombreuse clientèle lui laissaient quelques instants, M. le D[r] Nicaise courait à son jardin ; là il était vraiment heureux. A l'époque des Fraises, il aimait à faire voir et goûter ses produits nouveaux à ses amis, aux connaisseurs, et il tenait à avoir l'opinion de chacun.

Récemment, sur le Rapport de M. Louesse, notre Société avait chargé sa Commission des récompenses de décider quel prix il conviendrait d'accorder à l'auteur de travaux si persévérants ; mais, hélas! il ne devait pas recevoir lui-même cette honorable distinction, qui devra être déposée sur sa tombe.

Qu'il me soit permis d'ajouter que M. le D[r] Nicaise était bon, obligeant, dévoué, honnête entre tous ; ceux qui l'ont connu savent qu'il rendait service avec désintéressement ; c'était un homme excellent sous tous les rapports.

Aussi, la nouvelle de sa mort subite et prématurée m'a-t-elle causé un profond chagrin. Je me rappellerai toujours avec bonheur ses lettres, si bonnes, si affectueuses ; je n'en recevrai plus de lui, hélas!

Pour peu qu'on ait été en relation avec cet homme distingué, on a pu apprécier son affabilité, sa politesse, sa douceur et pourtant son caractère ferme et convaincu. Travaillant sans cesse, consciencieux, il aimait à rendre service et à faire le bien. Des hommes

du caractère et de la profession de M. Nicaise meurent toujours trop tôt pour le bonheur de leurs concitoyens.

NOTE SUR CERTAINS VÉGÉTAUX CULTIVÉS AU JARDIN D'ESSAI DU HAMMA, PRÈS ALGER (ALGÉRIE);

Par M. A. RIVIÈRE, jardinier-chef au jardin du Luxembourg, Directeur du Jardin d'essai.

(Suite et fin. Voyez le *Journal*, 1869, pp. 107-116).

Le genre *Ficus* est représenté par un très-grand nombre d'espèces. Ce sont des végétaux très-rustiques, dont plusieurs peuvent être avantageusement employés pour l'établissement des abris ou brise-vents; c'est, du reste, l'usage que nous allons en faire, et, plus tard, j'aurai l'honneur de donner connaissance à la Société des résultats que nous aurons obtenus.

Pour faire apprécier la puissance végétative de ce genre de végétaux, nous dirons que le *Ficus cordifolia* a atteint aujourd'hui une hauteur de 12m; le *Ficus Roxburghii* est également arrivé au même chiffre, mais en outre il couvre une surface de terrain fort étendue; le *F. elastica* mesure 2m et plus de circonférence au tronc et s'élève à la hauteur de 10 à 12m. Si l'on ajoute à cela les racinés adventives qui partent de ses branches pour venir s'implanter dans le sol et qui se soudent même quelquefois entre elles ou avec le tronc, on aura une idée de la splendeur végétative de cette belle plante. Notons encore la circonférence des espèces suivantes: *F. Sycomorus*, 2m 10; *F. reclinata*, 1m 75; *F. lævigata*, 1m 20; *F. capensis*, 1m 20; *F. coronata*, 1m; *F. racemosa*, 2m 60; *F. rubiginosa*, 1m05, et *F. laurifolia*, 2m.

Je pourrais encore citer bon nombre de ces espèces, mais je me borne à signaler celles qui sont les plus connues et qui offrent le plus d'intérêt. La collection des *Ficus* est fort considérable, et leur floraison offre aux botanistes un intérêt tout particulier.

Parmi les Laurinées on remarque le *Laurus Camphora* ou *Camphora officinalis*, l'arbre qui produit le camphre. Ce végétal semble se plaire particulièrement sous le soleil africain; il est

très-vigoureux et donne des graines qui servent à la reproduction. Certains exemplaires arrivent à 4 et 8m de hauteur. Le *Tetranthera laurifolia*, de 3m 30 de haut, offre des sujets remarquables. On admire aussi, dans cette même famille, le *Persea gratissima* (Avocatier), dont la circonférence au tronc est de 80 cent., et la hauteur de 12m ; cet arbre produit des fruits comestibles depuis quelques années.

Je signalerai, parmi les Légumineuses, certaines espèces du genre *Acacia* fort curieuses et qui sont employées, en raison de leurs nombreuses et fortes épines, à former des haies vives solides; tels sont les *Acacia eburnea*, *horrida*, et *capensis*. Laissées en liberté, elles peuvent atteindre de 3 à 5m de hauteur. Nous parlerons un peu plus loin des espèces de la Nouvelle-Hollande, qui acquièrent aussi là des dimensions considérables. Le genre *Inga*, avec ses magnifiques fleurs, est très-bien représenté dans cette intéressante famille. L'*Acacia Lebbeck* atteint 70 cent. de circonférence. Le *Coulteria tinctoria*, plante très-utile à la confection des haies, se développe avec une grande vigueur et ne tarde pas à atteindre 70 cent. de diamètre.

En parcourant le groupe des Erythrinées, on est réellement étonné de voir que les plantes dont il est formé offrent un caractère inconnu à nous autres jardiniers parisiens, habitués que nous sommes à n'en voir que des tronçons dans nos cultures en pots. Là-bas, les *Erythrina Crista-galli*, *Corallodendron* varient entre 5 et 10m de hauteur et entre 1m et 1m 90 de circonférence. Il faut voir ces arbres au moment de leur floraison pour se faire une idée de leur beauté, car, à côté d'une des serres du jardin, se trouve un *Erythrina umbrosa* dont le tronc mesure 2m à 2m 10 de circonférence.

On remarque, parmi les Bombacées, le *Bombax Ceiba*, dont le tronc, garni d'aiguillons, mesure 1m 60 de circonférence et atteint jusqu'à 10m d'élévation ; il fleurit et donne des graines, ainsi que toutes les espèces du genre *Carolinea*. D'après les chiffres de l'inventaire que nous avons sous les yeux, nous voyons que ces plantes arrivent déjà, pour certaines espèces, jusqu'à 6m de hauteur.

Les Malpighiacées ont de nombreux représentants ; il en est de

même des Euphorbiacées. Nous citerons, parmi les plantes de cette dernière famille, la vigueur extrême du *Poinsettia pulcherrima*, dont les tiges parviennent jusqu'à une hauteur de 2m; l'*Aleurites Ambinux*, de 70 cent. de circonférence et s'élevant de 6 à 8m; le *Croton sebiferum*, servant comme arbre d'alignement.

On remarque, en outre, parmi les Verbénacées, la vigueur extrême des *Citharexylon*, dont quelques-uns mesurent 0m 95 et 1m de circonférence. La *Petrea volubilis* offre de jolies grappes de fleurs bleues, et on admire un pied de *Tectona grandis* (bois de Teck) de 6m de hauteur. Ce dernier est une plante rare et délicate dans nos cultures.

Le genre *Lantana* offre plusieurs variétés vigoureuses qui se plaisent partout et qu'on utilise pour former les haies des propriétés.

Parmi les Apocynées, le genre *Plumiera* se développe admirablement et donne chaque année d'abondantes fleurs.

En parcourant les massifs qui entourent les serres, la vue s'arrête sur des végétaux d'un développement extraordinaire; je n'en citerai cependant que quelques-uns :

Un *Araucaria excelsa*, dont la tige s'élève majestueusement à une hauteur de 20m; le tronc a 3m de circonférence à sa base, et l'ensemble des branches étalées sur le sol présente un diamètre de 12m; un *Casuarina lateriflora*, hauteur 1m, circonférence 80 cent.; un *Cedrela odorata*, haut. 20m, circonférence 1m 20; un *Chamærops excelsa*, hauteur 5m, circonférence 90 cent.; un *Erythrina umbrosa*, hauteur 20m, circonférence 2m 75; le *Ficus racemosa*, hauteur 20m, circonférence 2m 60; le *Grevillea robusta*, hauteur 20m, circonférence 1m 50; le *Jacaranda mimosæfolia*, hauteur 17m, circonférence 1m 20; le *Persea gratissima* (Avocatier), hauteur 12m, circonférence 80 cent.; le *Phœnix silvestris*, hauteur 5m, circonférence 85 cent.; le *Phœnix farinifera*, hauteur 5m, circonférence 75 cent.; le *Strelitzia augusta*, hauteur 10m; le *Yucca Draconis*, hauteur 10m, circonférence 1m 60; *Phytolacca dioica*, dont la tige, de 80 cent. de circonférence, repose sur une souche de 3m de diamètre; *Schinus Molle*, hauteur 11m, circonférence 1m 80; un groupe de trois Mûriers, dont l'un

mesure 3m 10 de circonférence; *Menispermum laurifolium* de 1m 30 de circonférence; *Podocarpus latifolius*, dont la tige mesure 35 cent. de circonférence; un groupe d'*Hypericum canariense*, dont chaque tige mesure de 30 à 40 cent. de circonférence; *Piper celtidifolium*, dont la touffe, couverte de chatons, a 4m 50 de diamètre; *Allamanda verticillata*, qui, délicat dans nos serres chaudes, développe là des tiges de 1m 50 de circonférence, etc., etc.

Les Bambous sont représentés par de nombreuses espèces ou variétés d'une richesse de végétation remarquable; quelques-unes servent déjà à l'industrie.

Je citerai en outre un *Cocos australis* de 2m 08 de circonférence sur 5m de hauteur; un *Cocos lapidea* de 1m 40 de circonférence sur 9m de hauteur; un *Cocos flexuosa*, 1m 70 de circonférence, 15m de hauteur; le *Chamædorea elatior*, petite espèce de Palmier formant des touffes, dont les tiges ont jusqu'à 4m de hauteur. Nous voyons encore un autre *Chamærops excelsa* de 7m 50 de hauteur et d'une circonférence au tronc de 75 cent.; un *Erythrina Crista-galli* de 10m de hauteur et de 1m 90 de circonférence; un *Ficus laurifolia* de 20m de hauteur et d'une circonférence de 2m 65; un *Fulchironia senegalensis* de 6m de hauteur et de 1m 35 de circonférence.

Citons en outre le *Pinus longifolia*, belle Conifère extrêmement digne de remarque à cause de l'élégance de son feuillage; cet arbre semble se plaire sous ce soleil brûlant; sa hauteur est de 25m, et sa circonférence de 2m. C'est certainement un des plus beaux Pins qu'on puisse voir.

N'oublions pas de mentionner les fort jolies plantes d'ornement qui prospèrent à ravir et qui appartiennent au genre *Bougainvillea*, plantes grimpantes du plus bel effet. La plupart des maisons, dans la campagne des environs d'Alger, sont recouvertes, de la base au pignon, de ces charmantes plantes aux petites fleurs jaunes entourées de bractées diversement colorées et qui varient du rose pâle au violet vif. On ne peut se faire une idée de la beauté de ces végétaux, surtout lorsque, au mois de janvier, on a quitté Paris et qu'on se trouve quelques jours après entouré de ces fleurs et de cette végétation luxuriante.

Pour compléter cette notice, il faut parler aussi des plantes

aquatiques. Au milieu de la partie inférieure du jardin, se trouve un lac assez grand et richement garni de plantes très-variées. A son centre se trouve une petite île où croissent à l'envi des Bambous, des *Alpinia nutans* qui fleurissent abondamment chaque année.

Quant aux essences fruitières qui végètent au Hamma, j'aurai l'honneur d'en entretenir la Société dans un article spécial; je parlerai des fruits exotiques et des fruits de provenance européenne. Mon intention étant de créer une école d'arboriculture fruitière, j'ai déjà, à cet effet, dressé des plans et envoyé des arbres de France. Du 1er au 15 mars dernier, 50 000 pieds d'arbres ont été plantés par mes ordres; des travaux de drainage ont été exécutés, et, d'ici à l'an prochain, des changements considérables et utiles auront eu lieu dans cette propriété, changements destinés à améliorer notablement la situation et le rapport d'un jardin qui est appelé, dans l'avenir, à rendre d'éminents services, non-seulement à la colonie, mais encore aux horticulteurs de tous les pays.

Je termine ici la nomenclature des plantes les plus remarquables que j'ai examinées attentivement dans la partie nord du jardin du Hamma; cette nomenclature, aride peut-être pour quelques-uns, aura dû sans doute paraître intéressante aux horticulteurs compétents, si je m'en rapporte à mes impressions personnelles. J'aurais voulu pouvoir mentionner encore bien d'autres végétaux, car tous sont remarquables; mais il faudrait faire un volume pour cela, et les limites restreintes de cette notice m'empêchent de m'étendre sur ce sujet intéressant à bien des titres. Il me reste cependant à parler de la partie haute du jardin, de la partie montagneuse, qui est située au midi et séparée de la partie nord par la route d'Alger à Aumale.

Cette portion, par sa position élevée, offre aussi un grand intérêt horticole. Je vais tâcher, le plus succinctement possible, de donner une idée de cette montagne couverte de végétaux du plus grand intérêt horticole ou plutôt forestier.

Des allées s'entre-croisant permettent d'arriver au sommet. La montagne a été en grande partie défrichée et les essences de végétaux qui y figurent sont presque toutes de la Nouvelle-Hollande.

Je vais passer rapidement en revue les plus remarquables de ces espèces.

Dans la grande famille des Légumineuses, nous voyons des *Acacia* dont quelques-uns ont pris un très-fort développement; ainsi il n'est pas rare de rencontrer certaines espèces, telles que les *Acacia longifolia, longissima, floribunda, falcata, cultriformis, Melanoxylon* et *trinervata,* qui atteignent 7 et 8 mèt. de hauteur et dont le tronc mesure jusqu'à 0m 85 de circonférence.

Nous trouvons là toutes les espèces du genre *Callistemon* (*Metrosideros*) de la famille des Myrtacées, formant d'énormes touffes. Les *Melaleuca* y prennent un accroissement magnifique et se couvrent, comme les *Metrosideros,* de nombreuses fleurs. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle rapidité surprenante les *Eucalyptus* végètent dans ce pays, ni de parler des services que ces espèces pourront rendre plus tard pour le reboisement de cette contrée; chacun a entendu vanter leur accroissement extraordinaire, la nature exceptionnelle de leur bois propre à l'industrie : ce bois, dur et serré, outre qu'il peut servir au charronnage, à la menuiserie, à l'ébénisterie, sera encore d'un excellent usage pour les chemins de fer, employé en traverses destinées à supporter les rails.

Parmi les espèces qui figurent dans cette partie élevée du Hamma, on remarque une quarantaine d'*Eucalyptus globulus* qui, plantés en 1862 et 1863, sont arrivés aujourd'hui à la hauteur extraordinaire de 12 et 15 mètres; leur tronc mesure, à la base, 1m 05 de tour. N'est-il pas permis de penser, en voyant une pareille végétation, à l'avenir qu'offriront ces arbres sous le rapport du reboisement? Ce sera, sans nul doute, une ressource bien grande et nous ne saurions trop conseiller la culture en grand et partout de cet utile végétal.

Il en est de même de certaines espèces de Protéacées, dont la végétation également active sous ce climat offre des exemples curieux pour les hommes compétents; telles sont les espèces du genre *Banksia, Hakea, Grevillea,* etc., qui viennent d'une façon splendide.

Nous citerons, parmi les espèces de ce dernier genre, le *Grevillea robusta* dont une trentaine de sujets ont été plantés sur les

bords de la principale route conduisant à l'extrémité supérieure de la montagne; ces arbres ont aussi environ quatre ou cinq ans de plantation. La plupart d'entre eux atteignent 7 mètres de hauteur; leur tronc a une circonférence de 0m 60. Comme l'indique son nom, cet arbre est extrêmement rustique; il prospère à ravir et deviendra le digne émule de son voisin l'*Eucalyptus*, avec lequel, dans un temps peu éloigné, il faut l'espérer, nous le verrons marcher de pair, dans les grandes entreprises de reboisement.

Je ne passerai pas non plus sous silence toutes ces belles espèces qui appartiennent à la famille des Conifères. Les espèces australiennes semblent être là dans leur patrie, tant est belle et forte leur végétation. L'*Araucaria excelsa*, que nous avons déjà cité en parlant de la partie nord du jardin du Hamma, mesure 15 mètres d'élévation et se couvre abondamment chaque année de cônes femelles, qui, par conséquent, ne donnent malheureusement jamais de graines. L'*Araucaria excelsa* est un arbre précieux pour l'Algérie; d'une force végétative exceptionnelle, d'une rusticité à toute épreuve, il brave l'humidité et la sécheresse; aussi regrette-t-on la rareté de cette espèce dans les cultures, surtout l'absence d'un individu mâle qui puisse en permettre la reproduction. Cette plante, comme on sait, est dioïque, c'est-à-dire à fleurs unisexuées, et chaque pied ne porte que des fleurs d'un seul sexe.

Voulant essayer la multiplication de cette belle Conifère par des moyens artificiels, nous avons fait des démarches auprès de plusieurs personnes à l'effet de nous procurer du pollen provenant d'Australie ou de Valparaiso, notre intention étant de tenter par ce moyen la fécondation artificielle des cônes femelles. Comme dit un proverbe bien connu : qui ne tente rien n'a rien; notre jardin est un jardin d'essai : par conséquent, *son titre oblige.* MM. Henri Vilmorin et Ramel ont bien voulu se mettre à notre disposition pour nous procurer le pollen désiré, cette matière fécondante, sur laquelle nous fondons quelque espoir.

En parcourant les sinuosités montagneuses du Hamma, on admire encore en passant la magnifique végétation des *Araucaria Cookii*, *Cunninghami*, hauts de 11 mètres et ayant 1m 10 de circonférence à la base du tronc.

Les *Casuarina equisetifolia*, *stricta*, *torulosa*, *nodiflora*, *quadrivalvis*, *lateriflora*, etc., se plaisent infiniment sous ce climat; leur hauteur varie de 4 à 6 mètres et la circonférence de leur tronc de 40 à 62 cent.

Le genre *Dammara*, aux belles, larges et brillantes feuilles, est particulièrement représenté par une espèce extrêmement remarquable : le *D. Brownii*, qui se développe d'une façon incroyable. C'est une plante exceptionnelle et un des plus beaux végétaux du Hamma. Sa tige mesure 5m 50 de hauteur.

Le genre *Pinus* possède aussi là quelques espèces mexicaines qui commencent à se développer vigoureusement. Nous y avons remarqué encore entre autres le *Pinus canariensis*, qui y est représenté par environ trois cents individus formant par leur ensemble une véritable petite forêt.

Je ne veux pas non plus laisser dans l'oubli le genre *Podocarpus* dont 26 espèces végètent dans de parfaites conditions.

Je n'en finirais pas si je voulais relater tout ce qui m'a frappé, car il y a encore, sur cette partie élevée, beaucoup d'autres plantes de la Nouvelle-Hollande, du Cap et d'ailleurs, parmi lesquelles, au milieu de janvier, j'ai remarqué en pleine floraison une nombreuse et belle collection de *Polygala*.

J'aurai l'honneur, plus tard, lorsque j'aurai fait un nouveau voyage, et que le jardin aura repris, sous la nouvelle direction, un autre aspect, de faire part à la Société de mes impressions, et de la mettre au courant de toutes les richesses qui y seront accumulées et de tous les services que le jardin du Hamma sera alors en mesure de rendre à l'horticulture.

Ces détails et les quelques observations dont je les ai accompagnés, pendant des séances de la Société, suffiront aujourd'hui, je l'espère, pour dissiper tous les doutes qui ont pu exister touchant la conservation de ce beau jardin, et aussi pour montrer que la Société générale algérienne met tous ses soins à en accroître la richesse et l'utilité.

RAPPORTS.

Rapport sur une Brochure de M. P.-C. Rouillard;

M. Lefèvre, Rapporteur.

Messieurs,

M. le président du Comité d'Arboriculture m'ayant chargé de faire un Rapport sur un opuscule de M. P.-C. Rouillard qui a pour titre : Essai d'introduction à la pomologie de la France (1), tout incompétent et inhabile que je suis à remplir cette tâche, je viens vous rendre compte de mon appréciation.

L'ouvrage, écrit avec talent, n'est point un traité d'arboriculture; il accuse chez son auteur des connaissances, sinon pratiques au moins théoriques, et des études très-approfondies sur le sujet qu'il traite.

Après avoir fait l'historique (en remontant aux temps les plus reculés) des avantages que l'homme a su tirer des fruits depuis son apparition sur le globe, l'auteur passe en revue les obtentions successives des variétés de fruits, et les améliorations obtenues par les soins qui ont été donnés à l'arboriculture. Toutefois, il signale un long espace de temps pendant lequel on a négligé de s'occuper d'une branche d'industrie si productive pour notre pays. Ce n'est que depuis une époque assez rapprochée de nous que des praticiens habiles ont commencé à écrire des ouvrages traitant de la conduite des arbres fruitiers, et des grands avantages qu'on pouvait tirer de leur culture.

Les progrès néanmoins ont été longs à se produire; les grands résultats qui ont été obtenus appartiennent à notre époque; mais une grande confusion s'est peu à peu produite au sujet des nombreuses variétés cultivées, à ce point qu'il a fini par être impossible de reconnaître les bonnes des médiocres, les médiocres des mauvaises.

Aussi l'auteur offre-t-il toutes ses félicitations à la Société d'Horticulture de Lyon pour avoir pris l'initiative d'un Congrès pomo-

(1) Brochure in-8° de 3 et 56 pages; Lyon, 1868.

logique (dont il est membre lui-même) qui, aidé du concours de tous les connaisseurs spéciaux auxquels il a été fait appel, tant en France qu'à l'étranger, pourra substituer l'ordre au désordre, la clarté à l'obscurité, en restreignant dans une grande proportion la nomenclature des bons fruits par l'élimination des mauvais, et en ne laissant à chacun des premiers qu'un nom unique au lieu de dix ou douze que portent quelques-uns d'entre eux, suivant les contrées et les localités où ils sont cultivés.

Les horticulteurs ou amateurs amis du progrès, amoureux de la prospérité de leur pays, trouveront d'utiles renseignements dans cet opuscule, qui leur fournira la désignation très-précise des ouvrages sur l'arboriculture fruitière qui ont été publiés jusqu'à ce jour par les plus habiles praticiens. Je pense donc qu'il y a lieu d'adresser à M. Rouillard, auteur de ce travail, des remerciements pour cette intéressante communication.

RAPPORT SUR UN LIVRE INTITULÉ : *Amis et ennemis de l'horticulteur* (1) ;

M. LUCY, Rapporteur.

MESSIEURS,

Si la colère peut rencontrer des circonstances atténuantes, c'est bien certainement pour le jardinier lorsqu'il voit une immonde Limace, cette Pieuvre des jardins, comme dit Jules Janin, dévorer dans une nuit tout un semis plein d'espérances, ou bien la plante prête à fleurir qu'il a couvée de ses soins pendant de longs mois. Pour notre part nous avons eu à faire en pareils désastres de nombreux *meâ culpâ :* — aussi, devons-nous tenir pour l'œuvre d'un ami de l'humanité celle qui vient déclarer une guerre à mort à tous les ennemis de l'horticulteur, en même temps qu'elle signale au respect, à la protection de tous, ces auxiliaires que le bon Dieu a placés autour de nous. C'est cette œuvre, Messieurs, qu'a tenté de réaliser M. de La Blanchère dans le livre dont nous avons à vous entretenir.

(1) *Amis et ennemis de l'horticulteur*, par M. H. DE LA BLANCHÈRE. 1 vol. in-18 de XII et 446 pages. Paris, sans date. Chez Marquis, rue Monsieur-le-Prince, 14, et rue Casimir-Delavigne, 1.



Sans doute, l'auteur n'a pas eu la prétention d'élever un monument scientifique à côté de ceux des maîtres en sciences naturelles, parmi lesquels nous sommes fiers de compter les plus illustres des nôtres. M. de La Blanchère ne s'est proposé qu'un but : signaler dans un manuel à la portée des plus petites bourses, le groupe des amis et le groupe des ennemis de l'horticulture, « n'entendant, comme il dit avec raison, les classer ainsi qu'au » point de vue de nos intérêts horticoles seulement. »

Si nous voulions faire apprécier en détail les mérites de ce petit volume, Messieurs, il nous faudrait prendre un à un chacun des chapitres dont il se compose. Vous y verriez les vertus et les méfaits de chacun des individus décrits, avec portraits dessinés de main de maître par M. Mesnel, le nom scientifique accompagnant toujours le nom vulgaire. Ce qu'on doit attendre de bon de ceux-ci, de mauvais de ceux-là est exposé avec une clarté parfaite. S'il se rencontre, comme il arrive souvent, du pour et du contre, les raisons en sont déduites avec impartialité ; c'est ensuite à la pratique qu'il appartiendra de faire sa justice distributive.

Ainsi tout le monde sait la divergence des opinions à l'endroit du Moineau, ce vrai type du gamin de Paris, dont on est encore à discuter les qualités et la malice. Tous les jours nous entendons les jardiniers, les agriculteurs, affirmer, les uns que le Moineau est une ruine, que sa voracité absorbe des quantités de grains incalculables, qu'il déchire le bourgeon de l'arbre fruitier, dévore les fruits rouges, les raisins, enfin un acte d'accusation en règle; les autres au contraire chantent la louange du Moineau : c'est l'ami de la maison; c'est l'infatigable chasseur des mouches, des hannetons, des chenilles et de tous les insectes destructeurs. Comme toujours, Hippocrate dit « oui » et Galien dit « non ».

Et la Taupe ? n'en pouvons-nous dire autant ? — n'a-t-elle pas rencontré naguère une protection, un patronage éclairé parmi nous? N'honorons-nous pas de notre plus haute estime son plus habile, son plus illustre défenseur ? Et pourtant sa cause n'est point encore gagnée. Sans doute elle fait une guerre incessante à cette foule d'ennemis subterranés de nos cultures; mais ne porte-t-elle pas elle-même préjudice à ces cultures qu'elle laboure en tous sens, en même temps qu'elle démolit les surfaces et porte le trouble

dans la recherche que nous exigeons pour nos pelouses et nos plates-bandes ? — Que de fois nous avons entendu le faucheur normand, le maître en son art, se donner au diable lorsque le tranchant de sa faux s'émoussait en buttant contre une taupinière durcie ? — Encore le pour et le contre se livrant bataille ; *adhuc sub judice lis est.*

Les divers aspects des questions sont loyalement exposés dans l'ouvrage de M. de la Blanchère ; c'est ce qu'on avait droit d'attendre de la loyauté de son esprit.

En résumé, Messieurs, ce petit livre ne peut rendre que de bons services à ceux qui manquent des moyens ou des loisirs de la bibliothèque, et à ce titre nous croyons devoir le recommander au bienveillant accueil de la Société.

Rapport sur un livre de M. Ponce, intitulé : *La Culture pratique ;*

M. Siroy, Rapporteur.

Messieurs,

Dans une de nos dernières séances, M. Ponce (Isidore), jardinier-maraîcher à Clichy, a fait hommage à la Société d'un ouvrage qu'il intitule : *la Culture pratique.* Sur sa demande, une Commission a été nommée afin d'examiner ce livre et d'en faire l'objet d'un Rapport à la Société. Cette Commission est composée de MM. Crémont père, Dagorno, Fromentin, Lefillieul, Moulin aîné, Pageot, Vincent, et Siroy, Rapporteur. La Commission, en me chargeant d'être son organe, m'a confié une tâche assez délicate et peut-être au-dessus de mes forces ; car si l'ensemble de l'ouvrage mérite des éloges, la Commission a bien aussi certains détails à y critiquer.

Elle a examiné le livre de M. Ponce (Isidore) avec la plus scrupuleuse attention ; je m'attacherai, moi, son organe, à reproduire toutes ses observations aussi exactement que cela me sera possible.

M. Ponce est un jardinier habile, que nous connaissons tous depuis longtemps. Déjà plusieurs fois le *Journal* de la Société a inséré des Rapports sur ses différentes cultures, et chaque

fois on s'est empressé de le féliciter sur ses travaux ; aujourd'hui encore nous voulons louer son activité et son désir de voir progresser la culture pratique.

Mais en commençant, l'auteur a tort de dire qu'il n'a pas encore trouvé de livre traitant convenablement de la Culture potagère; mais, depuis Mathieu Laensberg jusqu'au *Nouveau Jardinier illustré* combien de publications sur le sujet traité par M. Ponce, et cela par plusieurs de nos collègues dont le mérite et le savoir ne peuvent être contestés par personne ! et puis, quinze ans, c'est relativement peu pour dire « ma longue expérience ». Ce livre peut rendre et rendra, nous n'en doutons pas, de vrais services ; mais enfin tenons un peu compte des travaux de nos prédécesseurs qui nous ont bien été de quelque utilité.

Page 2, l'auteur dit : la culture maraîchère doit enrichir tous ceux qui la pratiquent; c'est bien absolu. Malheureusement, malgré leur bonne conduite et leur entente du travail, ils n'arrivent pas tous à la fortune. L'auteur veut-il dire que, pour atteindre ce but, il faudrait acheter son livre ? C'est décidément trop absolu.

Page 8 et suivantes, l'auteur s'occupe de l'arrosage : il a appliqué, le premier, le système d'arrosage à la lance pour la Culture maraîchère. Dans une certaine mesure, c'est un progrès dont la Commission le félicite, et déjà un Rapport a été imprimé dans le *Journal* de la Société, il y a quelques années, lequel rend compte de son procédé en faisant ressortir tous les avantages qu'il présente sur l'ancien ; mais pour cela il n'est pas nécessaire de traiter l'ancien système de barbare ; le mot est dur et déplacé, car, dans certains cas, il peut être encore utilisé avec avantage : ne brûlons pas ce que nous avons adoré. Dans la comparaison des deux systèmes, l'auteur, voulant favoriser le sien exclusivement, dit que la différence des prix d'installation est minime et que, pour son jardin, cette installation lui a coûté une somme de 2540 francs, tandis que pour l'ancien elle eût été de 2465, soit seulement 75 fr. en moins. Eh bien ! la Commission dit que, pour un espace de 11 000 mètres, étendue du jardin de M. Ponce, la différence serait de deux mille francs. D'ailleurs la plupart des chiffres qu'il donne peuvent être contestés. Nous ne voulons pas trop nous y arrêter; donnons un exemple seulement : si 70 prises d'eau sont néces-

caires pour l'arrosage à la lance, 70 tonneaux pour l'ancien système c'est au moins 25 de trop. Puis il dit que ces tonneaux contiennent 2 hectolitres ; mais, s'il y en a de cette capacité, c'est une exception, tandis qu'au contraire les tonneaux des marais qui environnent Paris contiennent, en moyenne, de 4 à 8 hectolitres. Les conduites en grès qu'il propose sont aussi d'un mauvais usage. Depuis longtemps on a reconnu que les tuyaux en fonte étaient préférables et, en somme, ceux qui sont le meilleur marché, car la pose en est très-facile et l'entretien presque nul.

Quant au caoutchouc tubulaire employé par l'auteur, c'est d'un mauvais usage; il se coupe sous le poids de l'eau.

Page 32, l'auteur, parlant du mariage du maraîcher, dit : Si le couple est fortuné, il fera bien d'acheter le fonds et le matériel d'un homme retiré ayant fait fortune. C'est au contraire surtout quand le jardinier n'est pas fortuné qu'il doit acheter un établissement tout fait ; ayant crédit il finira par payer son vendeur, tandis que sans argent il aura bien plus de peine à arriver autrement et, dans bien des cas, cela ne lui serait pas possible. L'auteur se livre ensuite à une foule de dissertations sur les engrais et divers fumiers; nous avouons que la plupart de nous n'y avons rien compris; mais ce qu'il oublie de dire, c'est que le soleil en hiver ne suffit pas pour entretenir la chaleur des couches, et qu'il faut renouveler et remanier souvent les accots aussi bien que le fumier des sentiers.

Page 40, il dit : Le paillis sur les semis du printemps entretient l'humidité du sol et préserve les jeunes plantes de la gelée ; c'est là une erreur; au contraire, le paillis attire la gelée ; le terreau est bien préférable.

Page 43, l'auteur dit qu'il faut trois ans pour faire un marais, et qu'alors on peut vendre du terreau. Nous répondons que trois ans c'est peu, et, quant à vendre du terreau au bout de ce temps, cela nous paraît impossible, à moins que M. Ponce ne soit placé dans des conditions particulières, comme son livre peut souvent nous le faire croire; mais ce n'est jamais avec des exceptions qu'il faut établir une règle.

Pages 51 et 52, relativement aux semis et repiquages, on voudrait des explications plus claires ; puis la grandeur qu'il donne aux

châssis n'est pas celle qui est employée ordinairement ; d'ailleurs, page 53, planche 3, le châssis qu'il représente n'est pas à l'échelle de proportion; il est plus large que long.

Page 78, culture des Asperges. Le jeune plant, dit l'auteur, se repique en place à 8 ou 10 centimètres de distance. C'est là une erreur; il faut dire de 20 centim. au moins. On creuse, dit-il, les sentiers à 5 centim. Cela n'est pas possible; il faut au moins 30 centim. Il est dit ensuite : on placé les châssis dessus, dans les premiers jours de novembre et l'on peut commencer à couper au bout de 25 jours. Nous doutons fort de la réussite d'un pareil travail.

Page 89, l'auteur dit de semer les Cardons en avril; c'est fin d'avril qu'il devait dire; car, au commencement, on risque souvent de les perdre ; puis 80 centim. de distance pour les planter, c'est un peu trop près.

Page 104, l'auteur dit que le Cerfeuil bulbeux se sème en septembre ou octobre pour être récolté en juin ou juillet : très-bien; mais ensuite que l'on peut aussi semer en février ou mars pour récolter en août ou septembre. Là il se trompe ; si on sème en février ou mars, il faut avoir soin de stratifier les graines, sans cela elles ne lèveraient que l'année suivante; étant stratifiées, elles lèvent à peu près comme celles qui sont semées à l'automne, et les racines sont mûres presque en même temps que les autres. Maintenant une observation essentielle qu'il aurait dû faire : il ne faut pas semer le Cerfeuil bulbeux dans un terrain occupé précédemment par d'autres Cerfeuils ou Carottes ou Céleris, enfin par aucune plante de la famille des Ombellifères. L'auteur recommande avec raison d'entretenir le sol humide jusqu'à la levée de la semence; mais c'est surtout alors qu'il faut entretenir l'humidité; sans cela il vient un insecte dont nous ignorons le nom, qui dévore tout dans l'espace de quelques jours.

Page 108, culture de la Chicorée. Ce n'est pas la Chicorée de Rouen qu'il faut cultiver en primeur; la Fine d'Italie, dite parisienne, est bien plus hâtive et d'une vente plus facile ; quant à la Scarole, qui se plante en automne, il faut qu'elle soit plus espacée que la Chicorée de 4 ou 5 centimètres.

Page 110, l'auteur se trompe en disant qu'en juin on contre-

plante la Chicorée dans le Céleri. C'est le contraire: la Chicorée est le plantage et le Céleri le contre-plantage.

Page 113, l'auteur engage à planter les Choux cœur de bœuf en novembre ; nous préférons janvier, aussitôt que le temps le permet.

Page 122, l'auteur parle des Concombres ; mais il n'indique pas l'époque du semis.

Page 145, pourquoi, en parlant des salades de janvier, ne dit-on rien de la Laitue Gotte plantée seule et dru ; c'est cependant fort avantageux.

Page 162, parlant du maniement des châssis, pourquoi ne pas parler de la Chicorée à froid ? Ce travail est l'un des principaux de la culture maraîchère des environs de Paris.

Page 183, la Commission n'approuve pas le choix du Radis rouge semé sous châssis ; le Radis rose dit grelot et le Bout blanc, tous deux plus hâtifs, sont plus avantageux sous bien des rapports; il est vrai qu'en pleine terre le rouge est meilleur. Quant au semis de Radis en rayons, c'est un très-mauvais mode de culture. Si le Radis demande à être enterré, on obtient ce résultat parfaitement en le couvrant d'une certaine quantité de terreau ou terre.

Page 156 et 157, il est dit : Les premiers Melons ayant été semés en janvier, sur couches, on doit faire une seconde couche, trois semaines après, pour les repiquer, ce qui suppose un repiquage après un mois de semis. Dans cette saison, c'est beaucoup trop long ; il faut faire la couche quelques jours après le semis, afin que les jeunes plants soient repiqués dans la quinzaine. A cette époque, il est préférable de les repiquer en pots et de les mettre ensuite en place sur une troisième couche, en les enfonçant jusqu'aux cotylédons. Les Melons cultivés ainsi doivent être mûrs dans les premiers jours de mai.

Page 200, culture des Ananas. La description est assez bonne ; cependant 12 degrés dans l'intérieur de la serre ne sont pas suffisants, et puis il ne faut pas mettre au premier rang celui de la Providence ni celui d'Enville; ce sont deux sortes de médiocre qualité.

Page 209, l'auteur, en parlant de la culture des Champignons à l'air libre, dit qu'elle dure depuis octobre jusqu'en décembre;



il aurait dû ajouter que la cueillette se prolonge jusqu'en février et mars.

Page 216, l'auteur, dans la culture des Fraisiers forcés au thermosiphon, place ses pots sur des tablettes, l'un près de l'autre ; il faut laisser un espace de 10 à 15 centimètres entre les pots. Les forts bassinages qu'il recommande seraient, à notre avis, d'un mauvais effet ; on arriverait à avoir beaucoup de feuilles mais pas de Fraises.

Page 249, l'auteur cède à la tentation de critiquer la culture de Clichy faite avec l'eau d'égout du collecteur ; mieux inspiré, il se fût abstenu. On ne peut établir aucun point de comparaison entre la culture d'un jardin maraîcher et ce qu'on a fait à Clichy. Il nous dit : J'avais deviné que l'agent séparateur de l'eau était le sulfate d'alumine ; cela n'était pas difficile, car lorsque la Commission a été nommée pour examiner ces cultures, au mois de septembre dernier, M. Ponce étant présent, c'est la première chose qui nous fut dite en entrant ; puis, voulant nous faire croire à ses connaissances en chimie, il nous parle d'une espèce d'alun ammoniacal, triple sulfate d'alumine, d'ammoniaque et de fer ; tout cela n'est pas sérieux, et nous l'engageons, lorsqu'il fera une autre édition, à supprimer toutes les pages qu'il a consacrées aux cultures de Clichy.

Enfin, pour finir ce Rapport déjà assez long, nous nous résumons en disant : Si M. Ponce veut tenir compte de nos observations, nous aurons un bon traité de culture de plus à compter parmi ceux que nous avons déjà, et des bons livres, il n'y en a jamais trop. Tous les renseignements qu'il donne sur les plantes qui peuvent végéter ensemble sans se nuire sont très-précieux et peu connus des jardiniers qui habitent loin de Paris ; il faut une grande habitude pour le contre-plantage, comme pour savoir discerner et l'époque et les plantes que l'on peut associer avec avantage dans la même planche. Enfin, si la Commission a été un peu sévère dans la critique de différents articles du livre, elle reconnaît que M. Ponce a bien mérité de la Société, et elle propose de lui accorder des remerciements pour la peine et le temps qu'il a dû passer à composer un pareil ouvrage qui, nous le répétons, est recommandable à plus d'un titre.

COMPTE RENDU D'UNE VISITE AU VIGNOBLE DU CHATEAU CARBONNIEUX (Gironde);

M. MICHELIN, Rapporteur.

MESSIEURS,

Dans mon Rapport sur la 13e session du Congrès pomologique de France, j'ai eu l'honneur de vous dire que les Membres de l'Association étaient décidés à comprendre dans leurs études, non-seulement les raisins de table, mais encore ceux qui servent pour la cuve.

C'est sous l'impression de cette résolution que M. Rouillard, M. Jamin père et moi, nous saisîmes avec empressement l'occasion de sortir de Bordeaux pour visiter, au dehors, un de ces domaines où l'on cultive les raisins qui fournissent les grands vins du Médoc.

Il ne vous semblera sans doute pas hors de propos que je vous rende compte de notre excursion. Le récit que j'en ferai, au nom de mes collègues et au mien, vous prouvera en tout cas que vos délégués, sans se renfermer d'une manière aveugle dans leur programme, cherchent à observer tout ce qui, se rattachant à la culture du sol, est digne de votre intérêt.

M. Bouchereau, propriétaire du domaine de Carbonnieux (1), dans le dernier siècle maison de plaisance des Bénédictins, situé sur la commune de Villenave d'Ornon, à 9 kilomètres de Bordeaux et Président du Comité de pomologie de la Société d'Horticulture de la Gironde, voulut procurer aux Membres du Congrès l'occasion de faire des études comparatives sur les cépages cultivés dans le Bordelais et les invita à visiter son vignoble en pleines vendanges et sa collection de raisins de toutes sortes qui se composent de 1241 variétés, tant exotiques qu'indigènes, toutes représentées au moins par trois ceps.

Les collections de cette nature sont d'autant plus rares que le

(1) Ce domaine a été acheté, en 1741, d'une famille Féron, dont le chef était conseiller au Parlement de Bordeaux, par les Bénédictins qui le reconstruisirent; depuis la fin du siècle dernier, il est dans la famille Bouchereau.



comte Odart n'est plus là pour cultiver la sienne, et que celle du Luxembourg a été condamnée, pour cause d'utilité publique, contre-sens choquant ! à céder la place à des gazons verdoyants, à des fleurs éphémères et à de maigres plantations d'agrément.

Je passe légèrement sur cette immense collection, précieuse pour les horticulteurs de qui elle est bien connue, et je me borne à rappeler que son propriétaire la met à la disposition de ceux qui veulent y puiser d'utiles notions, avec une bonne grâce qui seule attirerait les indifférents et à laquelle, mes collègues et moi, nous sommes heureux de rendre hommage.

Je me hâte, Messieurs, de vous conduire dans ce beau clos, d'où il sort chaque année de 800 à 1200 barriques de vins rouge et blanc, d'un prix qui parfois approche de celui des crus les plus vantés et qui se vendent par exemple de 500 à 600 fr., n'entendant, bien entendu, vous présenter qu'un aperçu sommaire qui ne peut avoir d'intérêt que pour des arboriculteurs étrangers comme moi aux travaux tout spéciaux de la viticulture.

Le vin rouge, comme du reste les grands vins du Médoc, est le produit habituel d'un mélange des trois variétés dont les noms suivent ; la première en proportion généralement beaucoup plus forte que les autres, et la dernière se supprimant même parfois sans inconvénient.

1° Cabernet-Sauvignon, cépage le plus estimé dans le Médoc et formant le fond de la plupart des grands crus de Pauillac, Saint-Julien, et Saint-Estèphe.

Il prend le nom de Sauvignon parce qu'au bois et à la feuille, il est impossible de le distinguer du Sauvignon blanc. Il a remplacé avec avantage, dans notre époque, le Cabernet, ancienne variété qui réunissait les mêmes qualités, mais qui était beaucoup moins productive.

La Grappe est cylindrique, longue, ailée; elle offre des baies plus ou moins grosses, d'une couleur noire foncée tirant sur le bleu; elles sont couvertes d'un duvet pruineux qui leur donne un reflet blanchâtre ; leur peau est épaisse, dure, un peu âpre et au goût annonçant le tannin.

Le fruit est fort doux, a du montant, une saveur relevée et forte ; il est agréable à manger : son jus épais et visqueux produit un

vin très-délicat, donne le bouquet au mélange dans lequel on le fait souvent entrer pour les trois ou quatre cinquièmes; il est impressionnable à l'Oïdium et moins productif que les deux suivants.

2° Merlot, variété d'introduction assez récente; grappe assez longue, un peu branchue, portant des grains petits et ronds, d'un beau noir bleu velouté.

Le fruit, sucré, d'un goût agréable, mûrit promptement, s'égrène facilement dès qu'il est mûr, craint un peu l'humidité, mais est peu sujet à l'Oïdium : plus productif que le Cabernet-Sauvignon, il lui est inférieur sous le rapport du parfum et du corps; on l'emploie souvent seul avec lui et il entre fort utilement dans le mélange.

3° Malbec, dont la grappe longue et branchue donne des grains ronds, très-noirs, plus gros et moins serrés, plus mous que ceux des cépages déjà cités.

Ce fruit, pour la fabrication des vins, n'est pas à la hauteur des précédents; il est agréable pour la table, est peu attaqué par l'Oïdium et doit être cueilli aussitôt qu'il est mûr, car il pourrit vite; son eau sucrée est très-abondante et il se détache facilement de la grappe.

Le Malbec est propre à donner plus de moelleux et de couleur au vin produit par le Cabernet; cependant, pour cet objet, le Merlot est généralement préféré.

Vous le voyez, Messieurs, la composition des grands vins rouges est bien simple; elle repose sur trois variétés de Raisins et même souvent sur deux.

Pour les cépages auxquels on doit les vins blancs, on a aussi recours à trois variétés dont voici les noms :

1° Sauvignon, ayant des grappes courtes, dont les grains très-rapprochés ont une forme oblongue, d'une couleur ambrée, à petits points noirs, dont le pédoncule est très-court et dont le goût est tout particulier et agréable. Le fruit en effet est sucré, relevé; l'eau est abondante; comme raisin de table il est très-estimé.

2° Le Sémillon qui a la grappe un peu courte, grosse, ailée, bien garnie de grains ronds, peu serrés, d'une couleur dorée à la maturité, attachés à un pédoncule gros et long; ce fruit est un peu

charnu, sucré, relevé, agréable à manger, doux, savoureux et parfumé.

3° Le Muscadet, ayant des rapports avec le Muscat et dont les grappes allongées, grosses et tombantes, sont garnies de grains ronds et transparents, de couleur ambrée. Les fruits de cette variété, qui sont juteux, sucrés, d'un goût relevé, légèrement musqués, la font choisir pour donner du bouquet aux vins blancs obtenus des autres cépages.

Ces trois cépages suffisent généralement pour la fabrication des vins blancs; il faut cependant faire remarquer que le Sauvignon entre dans une proportion beaucoup plus forte que les autres dans la production des grands vins.

Dans les domaines producteurs de ce qu'on appelle les grands vins, malgré les essais qu'a tentés la mécanique, on n'abandonne pas le foulage au pied, dont la pression peu énergique ménage les grains qui, n'étant pas assez mûrs, offrent une résistance dont il est très à propos de profiter.

On laboure le sol à l'araire, charrue sans roues traînée par un cheval ou par un bœuf, et, pour favoriser ce genre de travail, on plante les ceps à une distance de 90 à 120 centimètres en tout sens, ce qui permet de tracer les sillons. On ne façonne à la main que les parties que le soc ne peut atteindre et, comme conséquence de ce genre de culture, on étend les bras de la Vigne sur des fils de fer galvanisés, élevés de 30 ou 40 centimètres du sol, dont les lignes sont parallèles aux sillons et qui sont attachés à des piquets enfoncés en terre au pied de chaque cep. J'ai vu quelques cordons de fil de fer à 2 ou 3 étages. Les échalas tendent à disparaître et à n'être plus employés que par les petits propriétaires qui labourent à la houe. Ce mode de labour plus expéditif est devenu nécessaire depuis que l'extension considérables des cultures viticoles rend les bras insuffisants pour les travaux qu'ils auraient à accomplir, s'ils ne mettaient à profit la force des bêtes de trait; en résumé, les quatre cinquièmes des grands vignobles sont cultivés à l'araire. Je ne vous parle pas des soins assidus et intelligents que reçoit la Vigne dans ces grandes exploitations où, lorsqu'elle est bien cultivée, elle est la source d'un beau revenu pour le propriétaire. Dans la culture,

dans la fabrication première, dans la manipulation qui se fait en vue de la conservation, on ne néglige aucun détail, aucune nuance; c'est tout un art; mais il trouve sa rémunération; les prix des vins *dans les crus classés,* qui se vendent entre 5000 et 6000 fr. en primeur, montent facilement à 8 000 fr. le tonneau de 4 barriques, lorsqu'après plusieurs années on a su en faire développer les qualités. Notons que les soutirages sont d'un très-grand secours; pratiqués deux ou trois fois pendant la première année, ils le sont pour le moins une dans la dernière. Nous ne devons pas oublier de vous dire qu'on est dans l'usage d'opérer un soufrage préventif qui se pratique au moment de la floraison.

Mais, Messieurs, je ne veux pas quitter le domaine de Carbonnieux sans donner un souvenir à cette modeste et joyeuse compagnie de vendangeurs que nous avons vus à l'œuvre dans la vigne et ensuite réunis au logis du maître pour y prendre gaiement une repas fortifiant. Ne vous attendez pas à voir ici des bandes foraines tombées la serpe à la main, ayant mission de tout abattre à la hâte : les ouvriers sont les vignerons exercés du domaine, qui y trouvent le logement et, au moyen de quelques combinaisons de céréales et autres cultures de la sorte faites à moitié, y ont une existence assurée; soit 19 familles fournissant 60 travailleurs environ, leur commandant en tête, un intelligent et laborieux soldat de Crimée, l'insigne de son autorité à la main. La bonne direction et la discipline dans le travail en assurent la perfection : ici tous font leur part; chacun a la place qui convient à son âge et à ses aptitudes; les jeunes gens, les enfants, les vieillards, les hommes forts remplissent la tâche à laquelle ils sont propres; les femmes épluchent, et les mères de famille ne sont pas retenues au logis par leurs jeunes enfants; par les soins bienveillants de M. Bouchereau un asile est organisé pour recevoir ces petits enfants, dont le tour viendra plus tard, mais qui, pour le présent, jouiront d'un peu plus de bien-être si leur mère peut apporter aussi à la famille le produit de son travail.

Tout cela, Messieurs, est bien élémentaire; c'est le simple récit d'une promenade au milieu des vignes; mais ici tout impressionne et intéresse; cette terre est privilégiée; ses coteaux graveleux, ses riches et vastes plaines sont un trésor inépuisable

pour la culture ; le sol y est fertile et propre à la Vigne ; le soleil l'échauffe puissamment de ses rayons ; le raisin y est excellent ; les vins qu'ils produisent sont de longue garde et partout recherchés ; avec eux des millions sont enfouis dans les chais bordelais ; ces vins qui parfois atteignent des valeurs fabuleuses sont l'élément d'un commerce considérable en France et à l'étranger ; nos navires les répandent dans toutes les parties du monde.

Je serais trop heureux, Messieurs, si cet entretien donnait à quelqu'un qui fût compétent l'idée de traiter devant vous ce sujet, sérieusement, comme il le mérite.

Rapport sur la Collection de Balisiers de M. Hornet ;

M. B. Verlot, Rapporteur.

Messieurs,

Les Membres de la Commission (1) que vous avez désignée pour visiter les *Canna* de M. Hornet se sont réunis le 24 août dernier. La collection que vos délégués avaient sous les yeux comprenait environ cinquante des variétés ou formes les plus élégantes ou les plus ornementales qui aient été obtenues dans ces dernières années par les amateurs ou les horticulteurs français qui se sont le plus passionnément occupés de ces plantes et parmi lesquels nous rappellerons entre autres MM. J. Sisley et Nardy, de Lyon, Année, Chaté et Lierval, de Paris. En rappelant ces noms, c'est assez dire que votre Commission se trouvait en présence de plantes représentant les variétés les plus dignes d'être cultivées, et qui lui donnaient aussi une juste idée des modifications profondes que ces plantes ont subies dans les mains des personnes précitées. Nous avons vu aussi, chez M. Hornet, quelques-unes des anciennes espèces de *Canna* qui, plus méritantes que d'autres de même origine, n'ont pas encore disparu des collections. Tels sont entre autres les *Canna discolor*, *gigantea*, *aurantiaca* et *edulis*. De même aussi nous avons vu un petit nombre de variétés obtenues de semis par M. Hornet, et qui, d'après M. Chaté dont les connaissances spéciales sur ce genre de plantes sont, comme vous le savez,

(1) Les Membres de cette Commission étaient MM. Charles Verdier, Chaté fils, et B. Verlot.

très-étendues, diffèrent assez des variétés voisines bien connues. Votre Commission croit devoir vous donner ici la description de deux de ces variétés, description que votre Rapporteur doit à la plume de M. Chaté.

N° 1. *Canna Horneti* (Hornet). Tiges rouge-pourpre, de moyenne grosseur, assez serrées, d'environ 1m 30 à 1m 60 de hauteur; feuilles lancéolées, acuminées, dressées, à fond vert-grenat rayé de rouge clair sur les nervures, longues de 75 cent. sur 25 à 30 de large; fleurs petites, disposées en grappe fournie, rouge-orangé vif.

Cette variété paraît devoir être issue d'une graine du *Canna Annæi discolor* (Chaté).

N° 2. *Canna* Gloire de Charonne (Hornet). Tiges petites, duveteuses, brunes, hautes de 1m 20 à 1m 50; feuilles ovales, légèrement dressées, à fond grenat, zébrées et rayées de pourpre; fleurs roses et petites, rouge vif. Cette variété rappelle assez, par les élégantes rayures de ses feuilles, le *Maranta* (*Calathea*) *zebrina*.

Les *Canna* de M. Hornet étaient représentés par des individus cultivés dans de grands pots qui avaient été suffisamment espacés et enterrés à bonne exposition, à environ 4-5 centimètres au-dessous du sol, de manière à pouvoir faire un bassin au pied de chacun d'eux. La terre dont se sert M. Hornet est légère, bien humeuse; les arrosages à l'eau ordinaire n'ont pas été épargnés, et, de plus, notre collègue a arrosé deux fois, à un mois d'intervalle, avec un liquide imprégné de matières fécales. La plantation avait été faite fin mai, et, le 24 août suivant, chaque plante offrait un développement vraiment remarquable, surtout celles, très-nombreuses aujourd'hui, qui appartenaient au feuillage purpurin.

Le *Canna* est d'une culture très-facile, personne ne l'ignore; aussi le résultat obtenu par M. Hornet ne peut lui mériter de grands éloges; toutefois son expérience n'est pas inutile en ce sens que quiconque voudra obtenir de belles touffes de Balisiers pendant la belle saison et s'en servir aux approches de l'hiver, pour la décoration des serres, pourra faire usage de ce mode de culture qui permet sans inconvénient un transport facile.

Votre Commission, Messieurs, vous prie de renvoyer ce Rapport à votre Commission de Rédaction.

RAPPORT SUR UN PROCÉDÉ DE CULTURE EMPLOYÉ PAR M. PH. BARON ;

MM. AUGUSTE RIVIÈRE et JAMIN, FILS, Rapporteurs.

MESSIEURS,

Dans le courant du mois de mai 1868, la Société impériale et centrale d'Horticulture de France a été saisie d'une demande ayant pour but de faire étudier sur place, par une Commission composée de personnes compétentes, un procédé particulier pour la culture du Poirier, mis en pratique depuis fort longtemps déjà par M. Philibert Baron, qui a consacré une partie de sa vie à l'étude de l'arboriculture fruitière.

La Commission chargée de l'examen de ce système était composée de MM. Gosselin, Jamin, fils, et Aug. Rivière, auxquels se sont adjoints MM. Bertin, Corriol, Creuze, Darche, Dagrin, Fresgot, Gaudenzi, Lecomte, Pauthier et Tarroux.

Le mercredi, 3 juin suivant, cette Commission se rendit chez M. Pomme, propriétaire au Bel-Air d'Ollainville, près Arpajon (Seine-et-Oise), lieu du rendez-vous.

MM. Ferdinand Jamin et Aug. Rivière avaient été spécialement désignés pour rendre compte à la Société des opérations pratiquées par M. Ph. Baron.

Dans la pratique ordinaire, c'est à partir de la fin d'avril, au début de la végétation, qu'on commence les premières opérations d'été, qui consistent : d'abord à ébourgeonner, c'est-à-dire à enlever tous les bourgeons que l'opérateur croit inutiles ; à pincer, ou plutôt à rogner toutes les jeunes pousses ou bourgeons, lorsqu'ils sont encore à l'état très-herbacé, sur une longueur plus ou moins grande. Quelques personnes attendent le mois de mai pour faire ce travail, époque où ces organes sont plus ligneux ; à ce moment, on fait subir à ces ramifications secondaires une sorte de torsion qui a pour résultat d'entraver la végétation ; d'autres leur font encore supporter une espèce de cassement avec la lame de la serpette, à quelques centimètres au-dessus de leur point de départ.

Ces diverses opérations n'ont qu'un seul et même but, celui de

rapprocher le plus possible les organes de la fructification de la branche nourricière ou de charpente, afin que l'air et la lumière circulent plus librement dans l'intérieur de l'arbre, et qu'en outre la séve, ayant moins d'espace à parcourir, puisse arriver plus facilement aux fruits et leur fasse acquérir par cela même plus de développement, de beauté et de saveur.

Vous le voyez, Messieurs, voilà déjà bien des tortures que nous faisons subir aux arbres pour satisfaire notre goût personnel; cependant le procédé de M. Ph. Baron diffère encore de ceux dont nous venons de parler. Son opération ne consiste plus en un pincement, en une torsion, ni même en un cassement; mais c'est bien une *taille en vert*.

En effet, M. Baron attend que les pousses soient *couronnées*, c'est-à-dire qu'elles aient cessé de végéter, ce qu'il est très-facile de remarquer, pour peu qu'on soit observateur, attendu qu'elles sont alors pourvues d'un œil terminal parfaitement accentué. C'est donc ordinairement à partir du commencement de juin et jusque vers les premiers jours de juillet, un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'il commence ses opérations : elles consistent, en premier lieu, à retrancher, dans la proportion d'une sur deux, et à l'épaisseur de l'écu, c'est-à-dire sur l'empâtement, toutes les pousses *couronnées* qui se sont développées sur les rameaux de prolongement; cette suppression a pour résultat de favoriser la sortie des organes stipulaires ou ramifications fruitières.

Les autres pousses sont coupées au-dessus de la 3e ou de la 4e feuille. Comme cette opération est faite à une époque où la séve est encore en plein mouvement, celle-ci s'arrête dans les parties inférieures des organes *découronnés* et une nouvelle végétation se manifeste, mais moins active cette fois, et il en résulte bien souvent la sortie de dards ou de lambourdes, etc. Ce développement est particulièrement dû à la présence des feuilles qui restent à la partie conservée.

Nous arrivons maintenant aux opérations qu'on est dans l'habitude de faire subir aux pousses qui se sont développées sur les coursonnes; ici, il faut un peu plus d'attention : en supposant que deux pousses fussent couronnées, il faudrait retrancher entièrement, avec une portion de la coursonne, la pousse supérieure

et tailler l'autre au-dessus de la 3e ou de la 4e feuille, comme il a été déjà dit pour celles qui se sont développées sur les rameaux de prolongement.

Il arrive parfois que la coursonne se bifurque de façon à présenter une pousse à son extrémité et un dard couronné à sa base: la pousse sera traitée comme il a été dit plus haut, et le dard, bien entendu, sera conservé intact. Mais si, au contraire, il se trouvait sur la coursonne deux petites rosettes de feuilles, caractère certain d'organes de fructification, on retrancherait, au-dessus de ces deux organes, les ramifications qui se seraient développées. D'après cette analyse, il est facile de comprendre que cette opération est complétement semblable à celle qui se pratique en hiver.

En raison de sa longue expérience, M. Ph. Baron conseille de ne pas faire ces opérations simultanément, mais partiellement; il ajoute qu'il a retiré beaucoup plus d'avantages de ce genre de culture que de celui qui consiste à pincer les bourgeons herbacés. En outre, il y aurait, dit-il, une grande économie de temps, condition avantageuse, du reste, pour les arboriculteurs qui, comme M. Ph. Baron, vont traiter les arbres dans diverses localités parfois assez distantes les unes des autres.

Mais la Commission a fait observer à M. Ph. Baron que les arbres sur lesquels il opérait étaient généralement d'une moyenne vigueur, et qu'on remarquait çà et là, sur les branches charpentières, de larges cicatrices indiquant qu'on y avait, à certaines époques, retranché des ramifications puissantes; d'un autre côté, sur certaines variétés, particulièrement sur la Bergamotte Crassane, les branches n'étaient pas exemptes de gibbosités provenant de tailles accumulées. On pouvait aussi remarquer des vides, ce qui peut s'expliquer facilement, puisque, lorsque la végétation se manifeste avec trop de vigueur, on retranche presque toujours les ramifications à leur naissance sur les branches charpentières, en ne laissant qu'un simple talon, ce qu'on appelait autrefois tailler à l'épaisseur de l'écu, dans le but de favoriser la sortie des organes stipulaires. Mais il arrive aussi parfois que ces derniers ne se développent pas, d'où la cause évidente des quelques vides que la Commission a remarqués sur les branches charpentières des arbres de M. Baron.

Les variétés de Poiriers que la Commission a examinées étaient les suivantes :

Au mur du levant : Beurré d'Hardenpont ; B. gris ; Bergamotte Espéren ; B. Crassane, première production, celle-ci très-abondante ; Bergamotte Crassane, autre sujet, fruits abondants ; Bonne de Malines ; Joséphine de Malines, très-dégarni.

Sur le même mur, mais au couchant, on remarquait deux Bergamotte Espéren ; deux B. Crassane ; deux Beurré gris ; un Beurré Diel.

En contre-espalier, les variétés suivantes : Bonne de Malines ; Colmar d'Arenberg, sur franc ; Doyenné d'hiver ; deux Passe-Colmar, fruits très-petits, et deux Saint-Germain.

Ces sept derniers arbres avaient généralement peu de fruits ; mais M. Ph. Baron a fait observer à la Commission que, l'année précédente (1867), la production avait été très-abondante.

Les arbres sont presque tous greffés sur Cognassier, et, quoique la terre dans laquelle ils puisent leur nourriture soit argilo-siliceuse et calcaire, par conséquent d'excellente qualité pour la culture des arbres fruitiers, ceux-ci sont en général peu vigoureux, puisque leurs rameaux de prolongement atteignent tout au plus 25 à 30 cent. de longueur. La méthode de taille d'été qu'emploie M. Baron peut, dans bon nombre de cas, provoquer la sortie en productions fruitières d'organes qui, sans cela, resteraient stationnaires.

Pour porter un jugement plus juste et plus certain sur le procédé qui fait l'objet de ce rapport, la Commission aurait désiré voir comparativement des sujets très-vigoureux greffés sur franc, parce que ceux-ci sont presque toujours plus rebelles à la fructification et qu'en outre leurs pousses se couronnent bien plus tardivement, la végétation étant plus fougueuse que sur les sujets greffés sur Cognassier. Il est probable que cette taille en vert peut avoir une certaine influence sur des sujets vigoureux, car les longues pousses que ceux-ci émettent, se trouvant tout à coup supprimées, épuiseront l'arbre par une perte de séve notable, d'où il résultera alors la sortie, à la base des coursonnes, de productions fruitières. Mais, nous le répétons, la Commission aurait désiré voir ce double exemple, afin d'en apprécier les résultats.

Autrefois, et cela se remarque encore aujourd'hui dans certaines localités, nos pères faisaient subir à leurs arbres une opération qui avait bien quelque analogie avec celle qu'emploie et que préconise M. Baron. Elle consistait, après la taille d'hiver, à laisser se développer indistinctement toutes les pousses jusque vers la fin de juillet ou le commencement d'août ; à ce moment, avec la lame d'une serpette, voire même d'un couteau, on cassait toutes ces ramifications à quelques centimètres au-dessus de l'empâtement. Il en résultait alors sur un même point une agglomération de rameaux qui donnaient naissance à ces gibbosités connues sous la dénomination de *toques*, de *têtes de chat*, qu'on rencontre encore fréquemment dans quelques jardins. Mais M. Baron agit avec plus de discernement : il traite ces organes avec beaucoup plus d'attention, ce qui ne l'empêche cependant pas, parfois, d'être obligé d'avoir recours à la taille des organes trop vigoureux ; c'est là l'explication des larges cicatrices qu'on remarquait sur certaines branches charpentières de ses arbres.

Dans un autre clos, les Membres ont remarqué les variétés suivantes, qui offraient les mêmes caractères : Messire Jean, Beurré Giffard, Doyenné de juillet, William.

La Commission ne vous entretiendra pas, Messieurs, des Poiriers cultivés sous la forme pyramidale, ni des Pommiers en cordons horizontaux; toute son attention s'est portée sur le mode de traitement de la branche fruitière du Poirier, dont elle avait spécialement la mission de s'occuper.

A la page 55 de son livre, intitulé : *Nouveaux principes de taille des arbres fruitiers*, etc., publié en 1868, M. P. Baron a donné à son opération le nom de *pincement ;* mais la Commission est d'avis de lui appliquer celui de *taille en vert*. En effet, le mot pincement, en horticulture, veut dire supprimer *avec les doigts* l'extrémité des pousses lorsqu'elles sont encore à l'état *très-herbacé.*

L'opération qui a été pratiquée devant la Commission par M. Baron, a été faite avec un SÉCATEUR, et sur des pousses *couronnées ;* au surplus, voici un passage de son livre, page 55, 3e alinéa, où on lit ce qui suit :

« Je commence le *pincement* du 20 mai au 25 juin. Je *rabats* » mes bourgeons au-dessus de la 2e ou de la 3e feuille de la base,

» suivant la place qu'occupent ces bourgeons sur les branches » charpentières. Si je pinçais plus haut, sur un œil poussant, les » yeux latents de la base resteraient stationnaires, ce qui retar- » derait d'une année ou deux la production.

« Le *pincement* que j'opère a pour but de faire développer les » yeux latents, qui donent souvent dans la même année un bour- » geon à fruit ou un dard couronné.

» En opérant comme je viens de l'indiquer, on a des branches » bien lisses, qui se tiennent toujours petites, et qui n'ont jamais » ni brindilles, *ni têtes de saule*, comme on en rencontre trop sou- » vent.

» Lorsque les yeux d'une branche de prolongement se sont dé- » veloppés, *je coupe*, etc.

» Voilà quinze ans que je pratique le pincement de cette ma- » nière; je m'en suis toujours parfaitement trouvé (*Horticulteur* » *français*, juin 1853). »

Il est évident, d'après ce qui précède, que c'est bien une *taille en vert*, sur des organes ligneux, et non un *pincement* sur des organes herbacés.

La Commission doit vous faire remarquer, Messieurs, que cette opération ne conviendrait nullement à des arbres très-vigoureux ni à certaines variétés, par exemple au Beurré Diel, qui offre, dans son développement, un caractère qui lui est propre : cette variété ne possède pas d'yeux à la base des premières feuilles avoisinant l'empâtement; il faut que l'intelligence supplée à la routine et il faut prendre quelques précautions, c'est-à-dire qu'on doit aller chercher les yeux là où ils existent; car si on suivait exactement le procédé indiqué par M. Baron, on taillerait évidemment trop court; il ne se développerait pas de bourgeons à la base des coursonnes, puisqu'ils n'existent pas, et celles-ci se dénuderaient et périraient; c'est d'ailleurs ce qu'a remarqué votre Commission.

On pourrait peut-être obvier à cet inconvénient en faisant le retranchement des pousses au-dessus du 2e ou 3e œil bien constitué. C'est une question à étudier, et la Commission engage M. Baron à en faire l'essai dans ses jardins.

Nous avons aussi remarqué, Messieurs, que les arbres cultivés

en espalier ou en contre-espalier étaient généralement dirigés sous la forme double-palmette, et que les branches charpentières latérales étaient fort rapprochées les unes des autres (12 à 15 cent. de distance en plus). Chaque année, pendant la formation des sujets, M. Ph. Baron établit plusieurs branches de chaque côté des tiges mères; il lui est même arrivé d'en créer jusqu'à 14 sur le même individu, 7 de chaque côté. A propos des observations qui lui ont été présentées à cet égard, M. Baron a fait valoir que le rapprochement des branches charpentières n'avait qu'un but, à ses yeux, celui de les avoir moins fortes, et, par ce moyen, de régulariser davantage la fructification dans toute l'étendue de la branche, tandis qu'au contraire, lorsque ces branches sont trop distancées les unes des autres, dit-il, elles se développent avec plus de vigueur, deviennent plus grosses et plus fortes, et qu'il a remarqué que, sur des organes trop développés, les fruits sont moins abondants et qu'ils ne se portent en général qu'aux extrémités. Il tendait également à obtenir en peu de temps la formation complète de ses arbres.

A l'effet d'avoir encore des renseignements plus exacts, Messieurs, et pour connaître aussi le caractère que prenaient les arbres de M. Baron après sa taille d'été, l'un de vos Rapporteurs est retourné, le lundi 22 février, à Arpajon, pour visiter de nouveau les cultures en question. Les arbres, comme nous l'avons déjà dit, étaient généralement peu vigoureux lors de la première visite de la Commission; depuis, ils ont fait peu de progrès. La taille d'hiver a été tout simplement réduite à un nettoyage. Quant à la fructification future, qu'il est plus facile d'apprécier en ce moment, elle a paru abondante.

Cette manière de traiter la branche fruitière étant peu connue, il serait peut-être désirable que quelques personnes voulussent bien en faire l'essai, afin d'en faire apprécier plus tard les résultats à la Société.

La Commission ne veut pas terminer ce Rapport sans offrir ses sincères remerciements au propriétaire de l'établissement, M. Pomme, dont M. Baron dirige les arbres avec intelligence. M. Pomme, avec une gracieuseté tout exceptionnelle, a reçu parfaitement les Membres de la Commission et a voulu les conduire

et les accompagner lui-même, écoutant avec intérêt les observations échangées, et prouvant, par ses remarques judicieuses, les connaissances d'un amateur aussi distingué qu'appréciateur habile.

Votre Commission est d'avis, Messieurs, que de justes remerciements soient adressés à M. Ph. Baron, pour le zèle et l'intelligence qu'il déploie journellement dans la conduite des arbres fruitiers, et pour la persévérance qu'il met à propager partout la méthode qu'il emploie et qui mérite de fixer l'attention.

P. S. — Depuis que le Rapport que nous venons de lire a été fait, l'un des Membres de la Commission s'est trouvé en possession d'un ancien livre d'arboriculture publié en 1684, par Venette, médecin à la Rochelle. Dans ce livre, ayant pour titre : *L'art de tailler les arbres fruitiers*, à la page 15, chap. III, on trouve décrite tout au long la méthode employée par M. Ph. Baron.

C'est donc le cas de répéter encore une fois : *Il n'y a rien de nouveau sous le soleil*, et deux idées peuvent se rencontrer.

Rapport sur un Roidisseur ;

M. Borel, Rapporteur.

Messieurs,

Votre Comité des Arts et Industries horticoles a été appelé à expérimenter un nouveau roidisseur qui lui a été présenté par MM. Martel et Barbe. Une Commission composée de MM. Millet, Barbeau, Cellière et Borel a été chargée de cette expérimentation.

Le roidisseur se compose d'un tube en fonte de 0m 15 de longueur pour le no 1, 0m 20 pour le no 2 et 0m 25 pour le no 3. Ce tube est à jour de deux côtés dans sa longueur. Chacune de ses extrémités est taraudée et reçoit un piton qui a une tige à vis de 7 ou 8 centimètres de long; l'un de ces pitons tourne à droite et l'autre à gauche, de manière que le tube faisant les fonctions d'un écrou, et étant tourné à la main, rapproche les deux pitons; le fil de fer étant attaché à chacun de ceux-ci, la tension se produit.

Votre Comité des Arts et Industries a déjà été appelé bien souvent à expérimenter des roidisseurs, petits instruments horticoles de médiocre apparence, mais en réalité très-utiles; celui-ci, votre Commission après l'expérience à laquelle elle s'est livrée, ne peut engager à l'employer : il est long à poser; il tend bien le fil de fer sur une petite longueur, 20 à 25 mètres par exemple, mais il est impossible de l'employer pour tendre une longueur plus considérable; il est galvanisé, mais cela n'empêchera pas que le pas du vis ne cesse de fonctionner au bout de peu de temps. Le prix en est aussi trop élevé, puisqu'il est de 45 centimes pour tendre les fils jusqu'au numéro 16.

Votre Commission, Messieurs, ne peut qu'encourager les inventeurs à améliorer leur appareil, s'il est possible, et surtout à chercher les moyens d'en abaisser le prix.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les Publications étrangères.

Stapelia Plantii D. Hook., *Botan. Mag.*, févr. 1868, pl. 5692. — Stapélia de Plant. — Patrie?. — (Asclépiadées).

Le jardin de Kew a reçu cette curieuse plante, en 1866, du jardin botanique de Grahamstown. L'espèce est très-voisine des *Stapelia grandiflora* et *hirsuta* desquels cependant on la distingue aux nombreuses bandes jaune-soufre pâle qui sont tracées transversalement sur le fond brun-foncé de sa corolle. Sa tige épaisse et rampante émet des branches dressées, charnues, duvetées, relevées de 4 ailes dentées; à la base de ces branches naissent les pédoncules, gros et duvetés, dont chacun porte une grande fleur, qui mesure jusqu'à 0m 40 de diamètre, et dont la corolle, velue à la gorge, forme 5 grands lobes ovales-lancéolés, ciliés de longs poils roides. Comme la généralité des *Stapelia* charnus, cette plante est plus curieuse qu'élégante.

GARDENERS' CHRONICLE.

Triteleia porrifolia POEPP. et ENDL. — *Gard. Chron.*, 19 sept. 1868, p. 990, avec fig. noire. — Triteléie à feuilles de Poireau. — Chili. — (Liliacées).

Cette charmante Liliacée chilienne, qui paraît être aussi peu délicate que sa congénère bien connue, *Triteleia uniflora,* a été introduite une seconde fois, après avoir disparu une première fois des jardins, par MM. Haage et Schmidt, horticulteurs à Erfurt. Elle ne dépasse pas 0m 16 de hauteur. Pendant l'été, elle produit une ombelle de 6 à 8 fleurs dressées, campanulées, dont la couleur est un bleu-violet clair qui passe au blanc pur dans le bas du périanthe.

Dendrobium microglaphys *Gard. Chron.*, 26 sep. 1868, p. 1014.— Dendrobe à petite fossette. — Bornéo. — (Orchidées).

Ce Dendrobe a été importé de Bornéo en Angleterre, en 1865, par M. Stuart Low; il a fleuri, au commencement de 1868, près d'Exeter, chez M. Wentworth W. Buller. Il est voisin du *Dendrobium aduncum* WALL. Ses tiges forment des pseudobulbes fusiformes, hauts d'environ 0m 15, dans lesquels les articles, relevés de côtes, sont longs d'environ 0m 03. Ses feuilles sont oblongues, ligulées, acuminées; ses fleurs, réunies par grappes latérales, sont blanches avec 3 ou 5 lignes pourpres, rayonnantes, sur le labelle; celui-ci est excavé à sa base en un faux éperon obtus, qui égale presque l'ovaire en longueur; il est rétréci en coin vers sa base, échancré des deux côtés vers son milieu, épaissi en avant, muni de chaque côté et au delà du milieu, d'une petite dent infléchie; la colonne, tridentée au sommet, est creusée, à sa base, d'une fossette finement plissée à son fond. Le sépale dorsal est triangulaire; les latéraux presque égaux entre eux; les pétales rhomboïdaux-oblongs dépassent un peu le sépale dorsal.





Mémoire sur le Bouturage ;

par M. Delchevalerie.

(4e article. Voyez le Journal, 2e sér., II, 1868, pp. 570-576, 631-640, 696-704.)

14. *Boutures par turions*. Ce mode de bouturage est employé pour propager les végétaux tels que *Yucca*, *Cycas*, *Cordyline*, etc. Au printemps, on éclate les turions qu'ils produisent ordinairement à leur base, et on les plante dans des terrines ou sur couches sous châssis appropriées à leur nature. Ceux des turions qui seraient trop gros, peuvent être fendus en deux ou en quatre. La terre sablonneuse convient très-bien à ces sortes de boutures, en ce que la pourriture s'y manifeste moins que dans toute autre nature de terre.

15. *Boutures d'écailles*. Des végétaux tels que *Gesneria*, *Achimenes*, *Tydæa*, *Cycas*, etc., peuvent être bouturés au moyen de leurs écailles. On frotte légèrement entre les mains les rhizomes écailleux que les 3 premiers produisent abondamment à leur base, afin d'en détacher les petites écailles ; ensuite, on les plante les unes contre les autres dans des terrines, et on les place sur couche tiède, où bientôt elles produisent de petits bourgeons.

La plupart des Liliacées peuvent être bouturées au moyen des écailles de leur oignon. On les plante les unes contre les autres dans des terrines, sur couche et sous châssis, ou en pleine terre, selon leur nature ; bientôt elles produisent des caïeux.

Pour le bouturage des *Cycas*, on utilise les écailles qui entourent leur tronc, en ayant soin toutefois d'enlever avec ces dernières une petite portion du bois. Ceci ne doit pas nous étonner, puisque nous savons qu'à la place de chaque écaille il y avait autrefois une feuille, et qu'à l'aisselle de ces feuilles se trouvaient des yeux qui sont restés latents ; ce sont ces yeux qui se développent lorsqu'ils se trouvent placés dans des conditions favorables de chaleur et d'humidité. On plante ces écailles dans des terrines ou dans de petits godets qu'on enfonce ensuite dans la tannée d'une couche chaude, en attendant qu'elles développent des bourgeons.

16. *Boutures en rayons*. — Dans les colonies on bouture les

Bambous en couchant les rameaux souterrains de ces Graminées dans des rayons, et en les recouvrant de quelques centimètres de terre. Bientôt les yeux ou bourgeons se développent, et lorsqu'ils sont suffisamment enracinés, on coupe les tiges ainsi couchées en autant de morceaux qu'elles ont de nœuds ; au printemps suivant, on les divise pour les mettre en place.

Sous le climat de Paris, on peut les bouturer de la même façon ; seulement, on devra opérer sur couche sourde. On les bouture encore en en plantant chaque morceau dans des pots de 12 ou 15 centimètres de diamètre, qu'on enfonce également dans le terreau d'une couche sourde ; peu de temps après, les bourgeons s'y développent, et lorsqu'ils sont suffisamment enracinés, on peut les retirer de dessous les châssis pour les habituer à la température extérieure.

Les *Arundo*, et quantité d'autres Graminées de ce genre peuvent se bouturer de la même façon que les Bambous, en coupant les chaumes par morceaux que l'on couche dans le sol de façon à ce que les yeux se trouvent en dessous ou sur les côtés plutôt qu'à la partie supérieure. Nous avons remarqué que les bourgeons qui se trouvent ainsi placés en dessous s'enracinent plus tôt que ceux qui se trouvent à la partie supérieure. La marche du développement des premiers étant contrariée en ce qu'ils doivent tourner autour du chaume pour sortir de terre, ils sont forcés d'émettre des racines; tandis que ceux de la partie supérieure, qui se trouvent presque au niveau du sol, demandent beaucoup plus de temps pour s'enraciner, n'étant plus contrariés dans la marche de leur végétation.

17. *Boutures de végétaux prolifères.* — Les bourgeons qui se développent sur le limbe ou sur le pétiole des feuilles des végétaux prolifères, peuvent être employés au bouturage. On les enlève et on les plante en pots ou en pleine terre, sous châssis; peu de temps après, ils émettent des racines. Les *Asplenium Belangeri, flabellifolium, bulbiferum*, etc., *Diplazium proliferum, Hemionitis palmata, Doryopteris palmata, Woodwardia radicans, Chrysodium proliferum*, etc., sont fréquemment bouturés de cette façon.

18. *Boutures dans l'eau.* — Les végétaux qu'on peut bouturer



dans l'eau sont le *Nerium Oleander*, *Arundo Donax*, *Cyperus alternifolius*, etc. Ce dernier se bouture parfaitement de la manière suivante. On coupe les tiges à 0m 05 de la tête, et on les place dans un vase rempli d'eau de façon que les feuilles flottent à la surface. On met ensuite le tout sur couche tiède et sous châssis, ou à l'air libre d'une serre, et au bout de quelques jours, on peut déjà récolter, en les éclatant, un bon nombre de jeunes plantes qui se sont développées à la base des feuilles, et qui se sont enracinées dans l'eau. On n'a ensuite qu'à les empoter dans une terre perméable, en diminuant peu à peu l'eau qu'on leur donne, afin de les habituer à vivre dans la terre.

Pour les *Arundo*, vers le mois de septembre, on coupe les chaumes par morceaux de 0m 40 ou 0m 50 de longueur. A cet effet, on prépare des pots dont on bouche le trou avec un peu de terre glaise ou de mastic. On les remplit de sable, et on les tient constamment pleins d'eau; on y plante ces morceaux de chaumes, et on place les pots sur couche sourde sous châssis. Au bout de quelques jours, les bourgeons latéraux se développent, et lorsqu'ils sont suffisamment développés, on les enlève pour les mettre en pots, et les traiter comme de jeunes semis qui viennent d'être repiqués.

Des plantes telles que *Jussieua repens*, *Salvinia natans*, *Hydrolea spinosa*, etc., peuvent être également bouturées dans l'eau. On choisit des boutures herbacées, et on les plante dans des vases remplis de terre et constamment pleins d'eau, comme il a été dit pour les *Arundo*.

19. *Boutures en sens inverse*. — Ce mode de bouturage consiste à planter la partie supérieure d'un rameau dans la terre, la base ou talon en l'air. D'après des expériences faites par nous sur ce sujet, nous croyons pouvoir affirmer que la plupart des boutures peuvent émettre des racines et végéter en sens inverse, lorsqu'elles sont traitées dans un milieu convenable; seulement, elles demandent toujours plus de temps pour s'enraciner que celles qui sont faites dans le sens naturel. Que devient dès lors la théorie de la séve ascendante et de la séve descendante des arboriculteurs en présence d'une branche plantée dans le sol la tête en bas et qui continue à se développer pour former une plante ou un

arbre (1)? L'ascension de la séve a-t-elle lieu par les mêmes vaisseaux lorsque le végétal se trouve renversé, ou bien, ont-ils la propriété de se transformer pour la circonstance? Ce fait, que nous n'essayerons pas d'expliquer, nous le croyons de nature à intéresser les botanistes-physiologistes qui s'occupent de la question de la circulation de la séve, sur laquelle les opinions sont encore assez diverses; notre but étant de signaler que nous sommes parvenus à faire enraciner et à faire pousser le Saule jaune (*Salix vitellina* L.), le Figuier rampant (*Ficus repens* WILLD), la Vanille aromatique (*Vanilla aromatica* Sw.) de cette façon, et que ces plantes ont continué à se développer comme des boutures ordinaires, mais avec beaucoup moins de vigueur pendant les premiers temps. Ce mode de bouturage ne présente d'intérêt qu'au point de vue physiologique, car il est beaucoup moins rapide que le bouturage ordinaire (2).

CHAPITRE TROISIÈME.

DU BOUTURAGE SOUS CLOCHE OU A L'ÉTOUFFÉE.

Ce mode de bouturage consiste à placer les boutures pourvues de leurs feuilles sous des cloches et sur une couche appropriée à leur nature, jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment enracinées pour vivre de leurs propres forces.

20. *Serre à boutures.* — Voici une disposition dont l'expérience m'a fait reconnaître les avantages pour ce genre de serre destinée particulièrement au bouturage des végétaux exotiques; elle a 2m 60 de longueur, sur 1m 80 de hauteur et une longueur indéterminée; le sentier du milieu est destiné au service des deux bâches; il a 0m 60 de largeur. Un plancher établi au-dessus de

---

(1) Voyez, relativement à cette question, le *Journal*, 2e série, II, 1868, p. 450, lignes 10-25.

(Note du Rédacteur).

(2) Pour les observations faites antérieurement sur ce sujet, voyez, entre autres écrits : DUHAMEL, *Physiq. des arbres*, II, p. 115 et suiv.; KNIGHT, *Hortic. papers*, pp. 105 et suiv.; DUCHARTRE, *Bulletin de la Soc. bot. de Fr.*, I, 1854, pp. 175-178; etc.

(Note du Rédacteur.)

cette bâche est recouvert d'un encadrement en bois que l'on ferme avec de petits châssis, ou simplement avec une feuille de verre; l'intérieur de l'encadrement est rempli d'une épaisseur de 0m 10 à 0m 15 de sable blanc, si on veut y faire pousser des tubercules ou des souches de végétaux tels que *Caladium*, *Dieffenbachia*, *Dracæna*, etc., et autres plantes sujettes à la pourriture; d'une couche de terre de bruyère, si on veut y bouturer les *Begonia* et les Fougères prolifères par leurs feuilles; ou enfin d'une couche de mâchefer, gravier, terreau, etc., si on doit tout simplement y poser de jeunes boutures empotées.

Les tuyaux du thermosiphon passent sous le plancher des bâches; la chaleur se dégage de ceux-ci, en filtrant à travers la couche de tannée ou de sable dans laquelle se trouvent enfoncés les vases contenant les boutures, et elle les maintient dans un état constant de chaleur et d'humidité convenable, qui empêche la flétrissure et favorise le développement des racines. La partie tout à fait inférieure de la bâche est remplie de terre, de manière à diminuer notablement l'espace vide à chauffer. Un canal ou espace haut de 0m 20 à 0m 30, qu'on établit sous le plancher des bâches, est parfaitement suffisant. La chaleur produite par les tuyaux du thermosiphon posé dans l'intérieur des coffres, est réglée au moyen de soupapes que l'on ouvre et ferme à volonté, afin de pouvoir l'augmenter ou la diminuer selon le besoin. On établit aussi sur le devant de petites trappes à coulisses, afin que la chaleur puisse s'échapper par le sentier, s'il arrivait qu'elle fût trop forte. L'atmosphère de la serre doit être élevée à une température un peu au-dessous de celle qui existe dans la tannée ou sous les châssis. On ne donnera jamais d'air, si ce n'est une demi-heure tous les matins, afin de faire disparaître les mauvaises odeurs. Cette serre à boutures doit être constamment recouverte de stores, de telle sorte qu'on puisse l'ombrager aussitôt que le soleil paraît; car s'il dardait sur les vitrages, il brûlerait bientôt les boutures.

Une serre à multiplication bien conditionnée doit être divisée en trois compartiments, dont la longueur varie selon l'importance des plantes qu'on se propose de bouturer.

Le premier compartiment doit renfermer six tuyaux de 0m 10 de diamètre, trois dans chaque bâche; on le destine au bouturage

des végétaux provenant des régions tropicales; la chaleur atmosphérique doit y être de 20 à 25 degrés centigrades, et peut s'élever jusqu'à 30 pour les végétaux de haute serre chaude. Toujours la temperature du sol devra être de trois ou quatre degrés plus élevée que celle de l'atmosphère de la serre, des cloches ou des châssis; car elle stimule les forces vitales des boutures et les met à même de développer des racines.

Le deuxième compartiment doit renfermer quatre tuyaux, deux dans chaque bâche, et conserver une chaleur atmosphérique de 15 à 20 degrés centigrades. On l'affecte au bouturage des végétaux exotiques cultivés en serre tempérée.

Le troisième compartiment ne doit renfermer que deux tuyaux, un dans chaque bâche, et produire une chaleur atmosphérique de 10 à 15 degrés centigrades à l'intérieur de la serre, sous les cloches ou les châssis; on l'emploie pour le bouturage des plantes vivaces de pleine terre, d'orangerie, ou de serre froide.

21. *Pots à boutures.* — Pour les petites boutures délicates ou susceptibles de pourrir, nous conseillons l'emploi de godets de 0m 03 de diamètre. On plante la bouture au milieu, puis on enfonce le godet jusqu'au bord dans la tannée d'une couche appropriée à la nature de la bouture.

Pour les boutures plus fortes, on emploie des godets plus grands; et lorsqu'on éprouve de la difficulté pour les faire tenir, on les maintient à l'aide d'une ficelle goudronnée qu'on noue sous le pot.

Quant aux boutures ordinaires, d'une reprise plus facile, on prend tout simplement des pots de 10 à 12 centimètres de diamètre; on emplit le tour de terre dans laquelle on plante les boutures les unes contre les autres, de façon que le talon vienne toucher le bord du pot. L'expérience a prouvé que le voisinage des corps poreux favorise beaucoup le développement des racines.

On peut encore faire usage de doubles pots, et voici comment: On prend un pot de 12 ou 15 centimètres de diamètre, et on met dans le fond un bon drainage, sur lequel on pose un godet de 0m 08 ou 0m 10 de diamètre, dont on a soin de mastiquer le trou du fond avec un peu de terre glaise; on emplit alors le tour de celui-ci de terre, dans laquelle on plante les boutures; puis on met de l'eau dans celui du milieu. Ce procédé est surtout favorable au bouturage des végétaux aquatiques.

22. *Préparation des boutures.* — Les boutures des végétaux rebelles au bouturage, comme les *Stadmannia*, les *Rhopala*, les *Cupania*, etc., doivent être coupées au-dessous d'un œil avec un instrument bien affilé. Si, après avoir fait bonne récolte de boutures, on ne pouvait les planter immédiatement, il faudrait les placer provisoirement sous cloche ou dans tout autre emplacement, à l'étouffée, afin que l'action de l'air ne pût les flétrir. Les verrines dont le couvercle s'ouvre et se ferme à volonté à l'aide de charnières, sont très-propres à recevoir les boutures en attendant le moment du repiquage.

On ne doit jamais planter une bouture aussitôt après l'avoir coupée. On doit toujours laisser s'écouler un certain laps de temps entre la récolte et la plantation. Pour les boutures telles que *Pelargonium*, *Fuchsia*, *Veronica*, etc., une ou deux heures suffisent pour cicatriser les plaies. Pour les espèces à bois laiteux, résineux, etc., telles que les *Ficus*, les *Artocarpus*, les *Euphorbia*, les Conifères, etc., on doit attendre au moins une demi-journée avant de procéder à la plantation, pour que la plaie puisse se cicatriser convenablement. Pour certaines espèces, telles que les Ananas, *Cereus*, *Epiphyllum*, et beaucoup d'autres, il est bon de laisser sécher la section au moins pendant une journée.

23. *Cloches à boutures.* — Pour les boutures ordinaires, comme celles des *Wigandia*, *Ferdinanda*, *Dracæna*, etc., on se sert avec avantage de cloches maraîchères, qui peuvent en couvrir un certain nombre. Celles qui redoutent l'humidité se trouvent très-bien étant placées sous des cloches à douille, c'est-à-dire munies dans le haut d'un petit goulot dont l'orifice est fermé au moyen d'une grosse éponge; celle-ci a la propriété d'absorber l'humidité qui se forme à l'intérieur; il faut la presser dans la main tous les matins, afin d'en extraire l'eau qu'elle a absorbée. Un autre avantage qu'ont les cloches ouvertes dans le haut, c'est qu'elles sont très-bonnes pour habituer les boutures à l'air, dès qu'elles ont émis leurs racines.

Pour les grandes boutures, on se procure des cylindres étroits, de toutes sortes de dimensions, afin de les approprier ensuite à la hauteur des boutures.

Les meilleures cloches, lorsqu'il s'agit de bouturer des plantes délicates, sont celles qui sont basses, légèrement bombées, et mu-

nies au sommet d'un gros bouton de verre, percé au milieu, afin de permettre de renouveler à volonté l'air de l'intérieur, et de faire disparaître l'humidité, s'il arrivait qu'elle y fût trop forte. Ce bouton est également d'une grande commodité, lorsqu'on veut découvrir les boutures; pendant qu'on enlève la cloche d'une main, on en essuie l'intérieur avec l'autre et on mouille celles qui en ont besoin.

Les verrines peuvent être employées avantageusement pour étouffer les grandes boutures. Elles sont d'une grande commodité, en ce que toutes leurs parties peuvent se démonter, ce qui permet de donner plus facilement aux boutures les soins qu'elles réclament, en même temps qu'on peut leur donner de l'air à volonté afin de les habituer à la température extérieure de la serre, lorsqu'elles sont enracinées.

24. *Boutures de rameaux ligneux pourvus de feuilles.* — Ce mode de bouturage est surtout employé pour la propagation des végétaux exotiques cultivés dans les serres.

En général, lorsqu'on fait la taille de ces végétaux, on utilise seulement l'extrémité des branches supprimées pour en faire des boutures, et on jette les parties ligneuses. Dans un grand nombre de cas, ces vieilles branches peuvent être utilisées avec avantage. Nous avons bouturé de vieilles branches de *Ficus elastica*, *Spathodea*, *Sinclarea*, *Astrapea*, *Poinsettia*, *Pereskia*, etc., ayant à leur extrémité trois ou quatre feuilles seulement, et dont plusieurs en étaient même complétement dépourvues. Les boutures faites ainsi avec de vieux bois se sont enracinées aussi promptement que celles dont le bois était herbacé. En outre, le *Ficus elastica*, au bout de trois semaines, était complétement enraciné, tandis que des boutures provenant des extrémités herbacées de la même espèce, et qui avaient été faites le même jour, ont mis plus de deux mois pour s'enraciner. Nous avons eu occasion d'observer le même fait à propos du bouturage de la plupart des Euphorbiacées, des Conifères, et d'un grand nombre d'autres végétaux dont le bois est laiteux, résineux, etc. Ces observations nous porteraient à croire que les végétaux de cette nature ne devraient être bouturés qu'avec du bois aoûté ou complétement ligneux, et que les boutures herbacées offriraient

bien moins d'avantage à la reprise, par la raison qu'elles contiennent une trop grande quantité de suc laiteux, qui nuit au développement de leurs racines, et détermine souvent la pourriture au talon; elles demandent d'ailleurs trop de temps pour s'enraciner, et on en perd toujours un trop grand nombre. Les boutures de cette nature doivent être plantées dans des godets proportionnés à leur développement, et placées sur couche tiède, sous cloche, ou sous châssis. Il est bon de dire, à propos du bouturage par le vieux bois, que lorsqu'on n'aura pas à craindre d'endommager les mères, il sera bon de les éclater plutôt que de les couper avec un instrument tranchant; l'empâtement qui sert de base à la bouture ainsi détachée par éclat, est très-favorable au développement des racines.

25. *Boutures de rameaux aoûtés.* — Toutes les plantes ne peuvent être bouturées de rameaux herbacés; il en est qui doivent l'être avec du bois aoûté, c'est-à-dire qui aura atteint son entier développement, et qui ne présentera plus aucune apparence herbacée, si on veut obtenir un succès complet. Les *Cassia,* la plupart des *Aralia,* et certains Rosiers, etc., sont dans ce cas. On les étouffe sur une couche appropriée à leur nature, pour leur faire émettre des racines.

25. *Boutures de rameaux herbacés.* — La plupart des végétaux exotiques peuvent être bouturés de rameaux herbacés. Bien qu'on puisse le faire en toute saison, l'automne et le printemps paraissent être plus favorables au développement de leurs racines, que l'été et l'hiver. Les *Pelargonium*, *Erythrina*, *Dahlia*, *Fuchsia*, *Ageratum*, *Anthemis*, etc., étant ainsi bouturés avec du bois herbacé, s'enracinent dans l'espace de quelques jours.

Les végétaux provenant des régions tropicales, tels que *Theobroma Cacao*, *Couroupita guyanensis*, *Swietenia Mahagoni*, etc., ne reprennent bien, étant bouturés, que lorsqu'ils le sont avec des rameaux tout à fait herbacés. Aussitôt que les bourgeons de ces espèces sont suffisamment développés, on les coupe pour les planter en pots, et on les place immédiatement sous cloche; sans cette précaution, l'air les ferait périr.

Paris. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Mars 1869.

(2e série, tome III.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

A L'ÉTRANGER.

COPENHAGUE.	6-10 juillet.
HAMBOURG (Exposition internationale).	comm. de sept.
MUNICH.	1er-9 mai.
NAMUR.	4-5 juillet.
SAINT-PETERSBOURG (Exposition internat.) . . .	17-31 mai.

FRANCE.

ALENÇON	12 mai.
BEAUVAIS	1er juin-15 juillet.
BRIE-COMTE-ROBERT (Roses).	11-12 juillet.
CAEN.	11-13 mai.
CHARTRES.	5-17 mai.
CLERMONT (Oise).	17-20 sept.
ÉTAMPES	4-7 juin.
LIANCOURT	17-20 sept.
LILLE	9-11 mai.
LE MANS	20-23 mai.
MEAUX.	4-6 juin.
MONTEREAU	24-27 juin.
NANCY	19-25 juin.
PARIS (Société impér. et centr. de France). . .	18-22 mai.
SCEAUX.	6-10 juin.
SOISSONS	11-14 juin.
STRASBOURG	6-7 juin.
VERSAILLES.	16-18 mai.

AVIS.

Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi le *plus tôt possible* en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

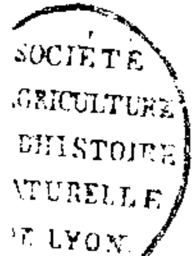
La bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.



PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 8 AVRIL 1869.

PRÉSIDENCE DE **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures.

M. le maréchal Vaillant assiste à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance, rédigé par M. B. Verlot, en l'absence de M. Duchartre, est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Duchartre demande à présenter deux observations. 1° Il dit qu'étant absent de Paris lorsqu'a eu lieu la dernière séance, il n'a pu présenter à la Société le premier volume du grand et bel ouvrage dans lequel le savant professeur Karl Koch, de Berlin, se propose de présenter l'histoire des arbres, arbrisseaux et sous-arbrisseaux qui supportent la pleine terre, dans l'Europe moyenne et septentrionale (1). Il voit avec plaisir que M. Rafarin a bien voulu se charger de ce soin, à sa place. Il croit seulement devoir dire aujourd'hui à ce propos que le savant de Berlin avait bien voulu lui transmettre une lettre de présentation à la Société dans laquelle non-seulement il fait hommage de son livre, mais encore il rend compte des conditions dans lesquelles il a conçu et exécuté ce travail. « Pour connaître, écrit M. K. Koch, les plantes ligneuses qui croissent à l'air libre, principalement les arbres fruitiers à l'état sauvage, j'ai parcouru pendant quatre années le sud-est de l'Europe et l'Orient. Depuis mon retour, j'ai visité toutes les pépinières importantes de l'Europe entière, afin de comparer les végétaux ligneux, tels qu'ils sont à l'état spontané, avec ceux qui sont cultivés ; enfin j'ai fait à ce sujet de longues et patientes recherches dans les livres et dans les herbiers. J'ai trouvé partout une confusion déplorable dans les dénominations données aux espèces ligneuses; je me suis efforcé, en écrivant et publiant ma Dendrologie, de mettre

(1) Dendrologie. Bæume, Stræucher und Halbstræucher, welche im Mittel- und Nord-Europa im Freien kultivirt werden. (Dendrologie. Arbres, arbrisseaux et sous-arbrisseaux qui sont cultivés en plein air dans l'Europe moyenne et septentrionale) ; par M. KARL KOCH ; 1er volume renfermant les Polypétales; gr. in-8° de XVIII et 735 pages. Erlangen; 1869,

un terme à cette confusion. En offrant un exemplaire de cet ouvrage à la Société impériale et centrale d'Horticulture de France, je puis dire que je fais un acte de gratitude, car c'est sous le beau ciel de la France que j'en ai le plus avancé l'achèvement, et on pourra y trouver, en beaucoup de mes pages, les résultats des nombreuses observations que j'ai pu y faire. » M. Duchartre ajoute que la *Dendrologie* est écrite entièrement en allemand; mais lorsqu'il en a exprimé quelque regret à M. K. Koch, ce savant lui a répondu qu'il se propose d'en publier une édition anglaise et une édition française, de manière à la mettre à la portée de la presque totalité des personnes qui s'occupent d'arboriculture.

2° Il est question dans le procès-verbal d'un pied de *Musa Ensete* qui est actuellement fleuri dans la propriété de Mme de Frileuse; or, M. Duchartre dit que parcourant, il y a trois jours, les grandes et belles serres du Parc de la Tête-d'Or, à Lyon, dans lesquelles on admire plusieurs magnifiques végétaux, notamment divers Palmiers de fortes proportions, il a été agréablement surpris en y voyant un pied de *Musa Ensete* en fleurs, dont le volumineux régime présentait à sa base un certain nombre de fruits noués et déjà même assez gros. Le fait signalé à la dernière séance n'est donc pas isolé.

M. Brongniart rappelle que, à la date de trois ans, un *Musa Ensete*, qui se trouvait dans l'un des deux grands pavillons des serres du Muséum d'histoire naturelle, a fleuri et a même donné plusieurs fruits, mais sans graines embryonées.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de sept nouveaux Membres titulaires, dont la présentation a eu lieu dans la dernière séance et n'a point motivé d'opposition. — Il annonce ensuite que M. Crémont, père, faisant partie de la Compagnie depuis 25 années révolues, a été admis, sur sa demande, par le Conseil d'Administration, en qualité de Membre honoraire.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Hédiard, négociant en produits de l'Algérie et des colonies, à Paris, un tubercule d'*Igname*, venu de la Guadeloupe, qui pèse 8 kilog. 700; six tubercules récoltés dans la même colonie du *Colocasia esculenta*, qui reçoit aujourd'hui fréquemment

et à tort le nom de Chou-caraïbe ; des échantillons de gousses d'Arachide (*Arachis hypogæa* L.) de la Martinique ; enfin des tubercules d'*Oxalis crenata* jaunes, d'Algérie. — Le Comité de Culture potagère confie la dégustation de ces divers produits alimentaires à M. Pigeaux, et il prie M. Gontier de vouloir bien essayer la culture des plantes qui les donnent.

A l'occasion de cette présentation, M. Rivière dit qu'on donne aujourd'hui, à Paris, le nom vulgaire de Chou-caraïbe aux *Colocasia esculenta, antiquorum* et *cucullata*, qui occupent une place distinguée dans les jardins, où ils se répandent de plus en plus. Lui-même en a eu, au Luxembourg, des massifs qui présentaient des feuilles énormes, dépassant un mètre de longueur. En automne, on retire de terre les tubercules de ces Aroïdées pour les placer sur les tablettes d'une serre où on les laisse tout l'hiver ; seulement la pourriture les atteint assez souvent dans cette situation. Pour lui, il a imaginé un autre procédé de conservation qui lui donne de bons résultats. Au moment de l'arrachage, il laisse tenir au pied les pétioles qu'il raccourcit bientôt en n'en conservant, après les avoir séparés, que la portion qui porte le bourgeon. Il plante alors cette portion qui, tenue en serre tempérée, reste en végétation pendant tout l'hiver. Les jeunes pieds ainsi obtenus sont plantés en pleine terre, au mois de mai. Après la plantation, la terre qui les a reçus est recouverte de 15 à 20 centim. de terreau de feuilles. Arrosées très-abondamment ces Colocases deviennent fort belles. Quant à leur tubercule, il est extrêmement âcre.

M. Brongniart fait observer qu'on a tort de donner aux Colocases le nom vulgaire de Chou-caraïbe. En effet, l'Aroïdée qu'on nomme ainsi aux Antilles est le *Xanthosoma sagittæfolium* Schott, dont on mange les jeunes pousses à titre de légume et en quelque sorte de Chou. Or, cette plante est rare dans les jardins. Il est cependant probable qu'elle pourrait être cultivée comme les *Colocasia*.

M. Rivière dit qu'en effet le *Xanthosoma* est aujourd'hui très-cultivé en Algérie.

2° Par M. Beurdeley, six *Laitues* Georges qui sont venues sous châssis à froid.

3° Par M. Vavin, des pieds fleuris ou non de *Pe-tsaï*.

M. Vavin dit qu'il cultive, depuis plusieurs années, cette plante ainsi que le Chou de Chang-Ton et le Pak-Choï. On lui avait assuré que ces Choux ne passaient pas l'hiver dehors sans souffrir, tandis que M. Bossin affirmait le contraire. Devant quitter Paris avant l'arrivée des froids, il recommanda à son jardinier de placer les Pe-tsaï le long d'un mur à l'ouest. Ils y ont très-bien supporté les froids, comme le montrent les échantillons qui se trouvent sur le bureau. M. Vavin fait grand éloge du Pe-tsaï qu'il dit être préférable aux deux autres légumes chinois comme lui qui viennent d'être nommés. Il a de plus le mérite de pousser rapidement sans exiger le moindre soin, à ce point qu'on peut le manger au bout de deux mois de culture, et qu'il est excellent cuit sans la côte de ses feuilles.

M. Forest fait observer que le Pe-tsaï présenté par M. Vavin lui semble différer de celui qui avait été apporté de Chine, pour la première fois, puisque celui-ci avait les feuilles blondes ; et qu'il ne voit pas que cela ait lieu pour celui qui est en ce moment sur le bureau.

M. Vavin répond que cette plante est sujette à de nombreuses variations et que généralement la même planche en réunit des pieds les uns blonds, les autres verts. Aussi pour avoir des produits très-francs doit-on choisir avec soin les porte-graines ; et les meilleurs sont ceux dont la racine est grêle, nullement renflée en Navet.

A propos de ce Chou chinois, M. le maréchal Vaillant dit que M. Dumas, directeur de la ferme-école de Bazin (Gers), dans son ouvrage sur la culture potagère du midi de la France, recommande comme une opération très-utile de répandre de la chaux en poudre sur les jeunes Choux. Il ne paraît pas que cette pratique soit usitée à Paris ; il serait bon d'en faire l'essai.

4° Par M. Louesse, de la *Chicorée* frisée d'hiver, dite de la Passion. Cette plante, dit le présentateur, a supporté 14 degrés de froid, pendant cet hiver, sans la moindre couverture, plantée le long d'un mur, à l'exposition du levant. Elle n'a pas réussi, au contraire, en plein carré.

5° Par M. Henri Charles, jardinier chez M. Caillot, à Bagneux

(Seine), deux pots de Fraisier Marguerite Lebreton chargés de beaux fruits.

6° Par le même, une *Calcéolaire* et des fleurs coupées de Cinéraires.

7° Par M. Nardy, aîné, horticulteur à Monplaisir-lès-Lyon (Rhône), un pied fleuri d'un *Œillet* remontant, nommé *Trésor des corbeilles*, qui a été obtenu par M. Boucharlat, jeune, de la Croix-Rousse-Lyon.

8° Par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, horticulteurs-grainetiers à Paris, une série de pieds bien fleuris de *Cinéraires* hybrides variées.

9° Par M. Valdy, propriétaire-négociant à la Croix-Blanche (Lot-et-Garonne), une boîte contenant une plante spontanée dans cette localité, qui ne montre hors de terre que de grandes et belles fleurs purpurines, dont l'élégance fait penser au présentateur qu'il y aurait intérêt à la cultiver. — On reconnaît sans peine dans cette plante la Clandestine (*Lathræa Clandestina* L.) qui, vivant en parasite sur les racines de divers arbres, tels que Peupliers, Saules, Aunes, etc., ne peut se prêter à la culture, et peut tout au plus être conservée une ou deux années dans les jardins, quand on l'y transporte avec une motte de la terre où elle avait poussé naturellement.

Les présentations qui viennent d'être énumérées motivent les propositions suivantes : 1° Le Comité de Culture potagère demande que trois primes de 3e classe soient accordées à MM. Henri Charles, Beurdeley et Louesse ; 2° Le Comité de Floriculture propose de décerner une prime de 1re classe à MM. Vilmorin-Andrieux pour leurs Cinéraires remarquablement fleuries, et une prime de 2e classe à M. Nardy, aîné, pour son bel Œillet remontant. — Ces diverses propositions sont successivement mises aux voix par M. le Président et adoptées par la Compagnie. — Après quoi les récompenses accordées sont remises par M. le Président aux personnes qui les ont obtenues. — Toutefois, M. Louesse déclare ne recevoir la sienne qu'en vue de la remettre plus tard, à titre de prix, à celui d'entre les jardiniers à qui il a remis de la graine de Chicorée frisée d'hiver qui aura le mieux réussi dans la culture de cette plante.

A la suite des présentations, M. Rivière met sous les yeux de la Compagnie deux pots renfermant chacun de nombreux pieds jeunes, vigoureux et d'une très-bonne venue de Quinquinas. Il donne à ce sujet les détails suivants : Au mois de septembre dernier, il reçut de la Société d'Acclimatation des graines des *Cinchona officinalis et succirubra*. Il sema une partie de ces graines dans le jardin du Luxembourg, et il fit semer l'autre partie en Algérie, au jardin du Hamma. Ce dernier semis a eu de mauvais résultats; quant au premier, il a fort bien réussi, et la Compagnie voit en ce moment les jeunes pieds qu'il a donnés. Pour l'opérer, M. Rivière a garni le quart environ de la hauteur de chaque pot d'une couche épaisse de menus tessons, à titre de drainage ; il a couvert cette base d'une couche de Sphagnum sur laquelle il a mis de la terre de bruyère grossièrement divisée ; à la surface de celle-ci il a répandu les graines qui, étant très-petites, n'ont pas été couvertes de terre. Pour ne pas arroser, il a fermé le pot avec une vitre, après l'avoir posé sur une assiette contenant de l'eau, de telle sorte que la terre pût se mouiller par l'action de la capillarité. Ainsi disposé, le tout a été placé sur la tablette d'une serre dans laquelle la température était, en moyenne, de 20-22° centig. Au bout de quinze jours, la germination a eu lieu. Il a retiré alors l'assiette sur laquelle il a mis le pot après qu'elle avait été renversée. Dès cet instant, il a commencé d'arroser avec une seringue de jardinier. Afin de durcir les jeunes plantes, il les a exposées au soleil, où elles ont pris l'air de vigueur et la teinte rougeâtre qu'on leur remarque en ce moment, et qui est un signe indubitable de leur bon état. Dès demain il se propose de les repiquer, et bientôt après il les expédiera en Algérie pour qu'elles y soient plantées dans une localité bien choisie en raison des exigences spéciales des *Cinchona*. M. Rivière fait observer que ces précieuses Rubiacées sont fort délicates, dans leur premier âge. Lorsqu'on les sème à la manière des graines ordinaires, on échoue fréquemment parce que la radicule des jeunes plants pourrit fort aisément. Il faut donc éviter alors de les tenir dans une terre trop humide. Il croit cependant que, quelque temps après la germination, on doit commencer à donner aux mêmes jeunes plantes une humidité continue qui en facilite le développement.

M. Duchartre rappelle que, à la date d'une vingtaine d'années, M. Weddell avait rapporté de son grand voyage en Amérique des graines de *Cinchona Calisaya* qui furent semées au Jardin des plantes de Paris et desquelles provinrent des pieds assez nombreux dont certains devinrent le premier point de départ des plantations faites par les soins du gouvernement hollandais, dans l'île de Java.

M. Houllet ajoute que plusieurs de ces jeunes pieds furent envoyés en Algérie où ils furent plantés et ne tardèrent pas à périr.

M. Rivière explique ce triste résultat parce que l'emplacement où la plantation avait été faite, appelé Ruisseau des singes, était mal choisi ; c'est en effet une hauteur située derrière Alger, que la neige couvre pendant l'hiver pour y persister d'ordinaire jusque vers le mois de mai. Les Quinquinas ne pouvaient s'accommoder de pareilles conditions; aussi n'ont-ils pas tardé à périr.

M. Brongniart craint que l'Algérie ne soit mal choisie pour la culture des Quinquinas pour lesquels le climat en est trop inconstant, trop sujet à des extrêmes de température, ces végétaux, dans leur pays natal, habitant constamment une zone d'altitude déterminée où ils trouvent, au contraire, un climat local tempéré un peu chaud et presque invariable. Il croit que d'autres colonies françaises, surtout la Nouvelle-Calédonie, offriraient des emplacements incomparablement plus convenables et dans lesquels on aurait dès lors de grandes chances de succès.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Damas-Hinard, Secrétaire des commandements de S. M. l'Impératrice, qui annonce le don et l'envoi d'une médaille d'or accordée par Sa Majesté à la Société impériale et centrale d'Horticulture, à l'occasion de sa prochaine Exposition.

2° Une lettre par laquelle M. Lefebvre de Ste-Marie, Directeur de l'Agriculture, annonce que S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics daigne accorder à la Société, comme les années précédentes, à l'occasion de la prochaine Exposition, deux médailles d'or, grand module.

3° Une lettre dans laquelle M. Valdy, de la Croix-Blanche

(Lot-et-Garonne), parle de la plantation des Pommes de terre, à différents points de vue. Il dit que, dans sa pratique, il choisit les tubercules les plus beaux et les plus semblables au type de la variété, sans s'attacher à rechercher les plus gros; il les divise en très-petits morceaux portant chacun un œil ou bourgeon, et il assure que le produit obtenu par lui dans ces conditions est beaucoup plus considérable que lorsqu'il laisse les tubercules entiers. Cette année, cinq ares de bonne terre légèrement fumée, plantés avec 2 décalitres de Pommes de terre jaunes de Hollande ont produit 18 hectolitres de tubercules tous gros ou moyens. De même 3 litres de Pomme de terre Marjolin plantés sur 80 mètres carrés de bonne terre ont produit 3 hectolitres de tubercules gros ou moyens. — M. Valdy rapporte qu'un de ses voisins qui est très-avare ne plante que la peau des Pommes de terre en y laissant tenir une couche peu épaisse de la substance sous-jacente, et après l'avoir divisée en fragments pourvus chacun d'un œil ou bourgeon. Il obtient, assure M. Valdy, autant de produit que les autres propriétaires qui plantent des tubercules entiers. Toutefois l'auteur de la lettre dit qu'il se garderait bien de recommander ce procédé.

4° Une lettre dans laquelle M. Laruelle, jardinier chez M. le comte de Grollier, au Plessis-de-Roye, expose en détail la marche qu'il a suivie pour donner une grande vigueur de végétation aux pieds composant une collection de *Begonia* qu'il trouva en fort mauvais état en entrant dans cette propriété. Cette marche a consisté surtout à faire reprendre vigueur à ces plantes en les mettant dans un mélange de terreau de feuilles et de bruyère additionné de fumier de vache pulvérisé; à les placer ensuite dans la serre sur un pot renversé, pour que leurs feuilles ne touchassent pas la terre de la bache; à former au pied de chaque tige une petite butte en terre de bruyère concassée; enfin à donner, pour les arrosements, de l'eau mélangée de purin. On réglait avec l'attention convenable l'aération et les bassinages. Au bout d'une année, la plupart de ces *Begonia* avaient atteint ou même dépassé un mètre de hauteur.

5° Une lettre de M. Billarand (Adolphe), jardinier-chef chez M. Weldon, à Bagneux, qui s'étonne de ce que, tandis que sa

présentation de Cinéraires, faite dans la séance du 11 février dernier, avait pour objet unique d'en montrer la culture, le *Journal* dise que les variétés présentées étaient malheureusement peu remarquables et les plantes encore trop peu fleuries.

M. le Secrétaire-général fait observer que la phrase qui cause l'étonnement de M. Billarand n'est que la reproduction textuelle du jugement écrit par le Comité de Floriculture sur la feuille de présentations.

6° Une lettre par laquelle M. Prosper Faby, de Faremoutiers (Seine-et-Marne), prie M. le Président de faire examiner par le Comité compétent un sécateur à marteau qu'il envoie et dont il est l'inventeur. Cet instrument est renvoyé au Comité des Arts et Industries horticoles.

7° Une demande de Juré pour l'Exposition d'Horticulture qui s'ouvrira le 12 mai prochain, à Alençon. — M. Boisduval veut bien se rendre dans cette ville pour y prendre part aux travaux du Jury.

8° Un certificat délivré par M. le vicomte de Rocquemont au sieur Tirolle (Joseph), son jardinier et celui de sa famille depuis 36 années.

9° Le compte rendu imprimé des recettes et dépenses, pour l'année 1868, de la Société de secours mutuels des jardiniers-maraîchers de la Seine; il est offert par M. Laizier, Président de cette Société.

10° Le catalogue des fruits, racines et légumes exécutés par M. Buchetet, au moyen de la reproduction plastique et mis en vente par cet habile artiste à des prix dont la modicité n'exclut pas la perfection du travail.

M. le Secrétaire-général annonce à la Société de nombreux décès qui sont venus la frapper, depuis sa dernière séance; ce sont ceux de MM. Garnon, ancien notaire, ancien député, qui, pendant plusieurs années, avait dirigé avec autant de zèle que de sûreté les travaux de la Commission de Rédaction, dont il était Président; de Nerville; David (Louis-Adolphe); Vignès, jeune (J. B.); Chaumont; Hivelin; Krieger; enfin de Madame la Marquise de Lavalette, Dame patronnesse.

Il est donné lecture d'une note intitulée : Du choix des tubercules

pour la plantation des Pommes de terre; par M. Vuitry, de Saint-Donain.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 22 AVRIL 1869.

Présidence de M. Cottu.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de huit nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et relativement auxquels il n'a pas été formulé d'opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Chertier (Charles), jardinier chez M. Caillebotte, à Yerres (Seine-et-Oise), un panier de *Fraises* Marguerite Lebreton obtenues par la culture forcée.

2° Par M. Laizier, jardinier-maraîcher à Clichy-la-Garenne, et Président du Comité de Culture potagère, un très-beau tubercule d'Igname de la Chine (*Dioscorea Batatas* Decne) qu'il met sous les yeux de la Compagnie pour lui montrer quels beaux produits une culture dirigée convenablement peut obtenir de cette plante, dan l'espace d'une année.

3° Par M. Laloy, fils, de Rueil (Seine-et-Oise), plusieurs échantillons d'une sorte de *Pomme* que produit un arbre né, en 1818, d'un pepin de Reinette du Canada. Cet arbre a aujourd'hui près de 10 mètres de hauteur; son tronc n'a pas moins de deux mètres de circonférence. En certaines années, la récolte de fruits qu'il a donnée s'est élevée à 2000 kilog. Ces fruits sont reconnus par le Comité d'Arboriculture comme étant d'une bonne moyenne grosseur, colorés en beau jaune clair; la chair en est blanche, fine, juteuse, serrée, moyennement sucrée et un peu aromatisée; ils sont seulement passables pour le goût, lorsqu'ils sont mangés crus; mais, dans une note écrite, M. Laloy dit que s'ils sont inférieurs à la Reinette du Canada, sous ce rapport, ils sont préférables à ceux de cette variété pour la confection des compotes; que d'ailleurs ils se recommandent par leur facile conservation qui dure presque

une année entière. Il désire donner à ce fruit le nom de Pomme Laloy.

M. Duchartre appuie de son témoignage l'exactitude de ce qu'écrit M. Laloy quant au mérite de cette Pomme comme fruit à compotes. Il a reconnu, en effet, que la cuisson lui donne à la fois une saveur agréable et une jolie couleur rosée.

4° Par M. Duet, jardinier chez M. Léon, aîné, à Livry (Seine-et-Oise), une collection de fleurs de *Pensées* à grandes macules et de Pensées anglaises de semis.

5° Par M. Thibault-Prudent, horticulteur-grainetier, rue de la Cossonnerie, à Paris, une série de fleurs variées de *Tulipes* hâtives.

6° Par M. Burel, horticulteur-fleuriste, rue du Helder, à Paris, un pied d'*Hortensia* qui porte, sur des branches différentes, des têtes de fleurs roses et d'autres bleu clair d'une teinte très-prononcée, principalement pour une. Il semble évident que, dans ce cas, la différence de coloration, comme le fait remarquer M. Burel, ne peut être attribuée à l'influence de la terre. — En même temps cet horticulteur a déposé sur le bureau un bouquet de fleurs d'une Rose blanche dont il désire apprendre le nom. — M. le Président du Comité de Floriculture dit qu'aucun des Membres qui ont vu cette fleur n'en a pu indiquer le nom.

M. Rivière croit y reconnaître une Rose cultivée depuis longtemps, assez répandue, surtout dans le Midi, et qu'on lui a dit, à Marseille, être Princesse de Lamballe, variété non remontante. — M. Jamin, fils, se rappelle aussi l'avoir vue sous le même nom, à Toulouse. — M. Verdier, père, ne regarde pas cette dénomination comme exacte; la Rose Princesse de Lamballe est, dit-il, plus grande, et un peu rosée, tandis que celle-ci est d'un blanc pur. Au total, il ne connaît pas le nom de celle qui se trouve sur le bureau.

A propos de l'Hortensia de M. Burel, sur lequel on voit à la fois des fleurs roses et des fleurs bleues, M. Forest rapporte que M. Bréon, à son retour de l'île Bourbon, lui disait que là on ne peut parvenir à avoir des Hortensias roses. A Paris, au contraire, ajoute-t-il, ce sont les bleus qu'on ne parvient pas à obtenir.

M. Rivière dit qu'en Auvergne, au château de Randan, il a vu une avenue plantée de Tilleuls dans l'intervalle desquels se

trouvait une série de caisses contenant des Hortensias alternativement roses et bleus, avec une régularité parfaite. Le jardinier interrogé sur le moyen auquel il recourait pour arriver à ce résultat remarquable lui répondit qu'il se bornait à prendre alternativement des deux côtés de l'avenue la terre dont il remplissait les caisses de ses arbustes.

7° Par M. Deschamps, amateur à Boulogne (Seine), un bouquet formé des charmantes fleurs du *Salvia gesneriæflora*.

8° Par M. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, une forte touffe admirablement fleurie de *Selenipedium caudatum* REICHB. FIL., fort belle et curieuse Orchidée de l'Amérique centrale.

9° Par M. E. Vavin, un pot renfermant un pied vivant et fleuri d'une Orobanche qu'il a rapportée dernièrement du midi de la France. — Dans une note dont il accompagne cette présentation, M. Vavin dit que, pendant quelques mois qu'il vient de passer dans le midi de la France, il a souvent entendu les propriétaires s'y plaindre des ravages que font dans leurs champs les Orobanches, plantes parasites qui se nourrissent aux dépens de différents végétaux cultivés et qui par là fatiguent ces végétaux ou même les épuisent et les font périr. « Ce serait, écrit-il, un grand service à rendre aux habitants du Var que de leur indiquer un moyen de se débarrasser d'un ennemi si terrible. »

M. Duchartre fait observer que ce moyen si désiré est des plus simples et à la portée de tous les propriétaires. Il consisterait simplement à faire la visite de leurs champs et à y détruire toutes les Orobanches sans leur laisser le temps de fructifier. En effet, les Orobanches sont des plantes phanérogames qui se multiplient, comme toutes les autres, au moyen de leurs graines. On en empêcherait donc la multiplication en les empêchant de fructifier, et leurs dimensions sont certainement assez fortes pour qu'elles ne puissent passer inaperçues. Il en est pour elles comme pour le Gui qui nuit beaucoup aux Pommiers, et que cependant une incurie vraiment inconcevable laisse, dans une foule de cas, végéter, fructifier et se propager tout à son aise, sans y opposer le moindre obstacle.

10° Par M. Auguste Régnier, jardinier chez M. le comte de Dauvet, à Châtillon-sur-Loing, quelques pots renfermant de

jeunes pieds de *Begonia* et de *Coleus* obtenus, les premiers par le bouturage des feuilles, les derniers au moyen de boutures ordinaires coupées, les unes au-dessous d'un œil ou bourgeon, comme on recommande habituellement de le faire, les autres à une assez grande distance d'un œil, afin de montrer que celles-ci reprennent et végètent ensuite à peu près aussi bien que celles qui ont été détachées comme de coutume. Quant au bouturage des *Begonia* par leurs feuilles, M. Auguste Régnier n'ignore pas que c'est un procédé bien connu, mais il croit que, pour ces plantes, c'est un mode de multiplication fort avantageux, et auquel on ne recourt pas assez; c'est pour en montrer les bons résultats qu'il a fait sa présentation.

M. Rivière dit que le bouturage de certaines plantes à l'aide de leurs feuilles est un procédé connu et employé de tous les horticulteurs, surtout pour des plantes herbacées, quand elles sont encore rares. On détache alors chaque feuille avec l'œil qui se trouve à sa base, et on la plante ainsi. Cependant il est un certain nombre d'espèces dont les feuilles s'enracinent bien, se conservent fraîches pendant assez longtemps, même pendant deux ou trois années, mais sans développer jamais de bourgeon, et par conséquent sans produire un nouveau pied. Tel est, entre nombre d'autres espèces, le *Carolinea insignis.* Une particularité remarquable observée sur les *Coleus* c'est que les boutures qu'on en fait ne reprennent pas avant le 10 janvier, tandis que, après cette époque, il n'en manque pas une. On voit même souvent, vers le mois de mars, que de simples fragments de feuilles, étant tombés à terre, s'enracinent en trois ou quatre jours. M. Rivière en montre un qui se trouve dans ce cas.

Parmi les présentations qui viennent d'être énumérées, deux motivent des demandes de récompenses. — 1° Le Comité de Culture potagère demande que M. Chertier (Charles) reçoive une prime de 2e classe pour ses belles Fraises Marguerite Lebreton ; et 2° le Comité de Floriculture propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Duet pour ses belles Pensées. — D'un autre côté, le Comité des Arts et Industries horticoles, statuant aujourd'hui sur le support mobile, en fer, pour abris, ou potence à charnière qui avait été présentée dernièrement par M. Simon

(Paul), propriétaire à Paris, rue Saint-Lazare, 6, et à Saint-Germain-les-Arpajon, est d'avis qu'il soit donné pour cette présentation une prime de 2e classe. — Ces trois propositions sont successivement mises aux voix et adoptées par la Compagnie; après quoi, les trois primes décernées par la Société sont remises aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Lefebvre de Sainte-Marie, Directeur de l'Agriculture, annonçant l'envoi des deux médailles d'or grand module que S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics a bien voulu donner à la Société à l'occasion de l'Exposition de cette année.

2° Une lettre par laquelle M. le Directeur de l'administration préfectorale annonce l'envoi de la médaille d'or grand module que M. le Sénateur, Préfet de la Seine, veut bien donner à la Société, comme les années précédentes, à l'occasion de l'Exposition qui sera tenue du 18 au 22 mai prochain.

3° Une demande de délégué à l'Exposition que la Société d'Horticulture et d'Acclimatation de Tarn-et-Garonne doit tenir prochainement à Montauban. M. Dayrès, aîné, sera prié de représenter à Montauban la Société impériale et centrale d'Horticulture.

4° Une lettre dans laquelle M. Laloy, de Rueil (Seine-et-Oise), exprime la conviction que les variétés fruitières ne sont nullement sujettes à dégénérer comme le pensent quelques personnes.

5° Une lettre de M. Boutillier, propriétaire à Chartres, relative au procédé qu'il a déjà exposé (voyez le *Journal*, 2e série, III, 1869, p. 52) comme permettant d'obtenir sur le Pêcher des branches réellement opposées, et aux observations critiques présentées à ce sujet par M. Gosselin (*Ibid.*, p. 81). L'auteur de la lettre ne pense pas que les critiques de M. Gosselin soient fondées, et il affirme de nouveau la supériorité de sa méthode sur celle de M. Ajalbert.

Après la lecture de cette lettre, M. Rivière dit qu'il ne comprend pas l'insistance de M. Boutillier, attendu qu'il n'y a rien de commun entre ce qu'il regarde comme un procédé dont il serait l'inventeur et l'opération imaginée et pratiquée avec succès

par M. Ajalbert. M. Boutillier, ajoute M. Rivière, opère le pincement comme tout le monde; il n'y a là rien de neuf ni de particulier.

M. Lepère est du même avis et dit qu'il est bien reconnu, sans contestation possible, que M. Ajalbert seul a fait quelque chose de nouveau relativement à la manière d'obtenir deux branches opposées sur le Pêcher.

M. Forney pense qu'en arboriculture fruitière on se donne aujourd'hui beaucoup de mal pour arriver à des résultats ou peu importants ou trop en dehors de la marche naturelle de la végétation. Ainsi on soumet les arbres à des formes d'une rigueur mathématique; sur le Pêcher, qui a les branches naturellement alternes, on cherche tous les moyens possibles pour obtenir des branches opposées, etc. Or, M. Forney pense que cette opposition est bien plutôt un mal qu'un bien, attendu que lorsque deux branches naissent sur le même empâtement, elles se nuisent l'une à l'autre au point même de périr bientôt toutes deux. C'est là, dit-il, une recherche exagérée qui a fait dire à beaucoup de personnes sérieuses que les procédés de l'arboriculture moderne sont au moins inutiles.

M. le Président termine cette conversation en disant qu'il ne s'agit pas de l'utilité ni de l'inutilité de l'arboriculture, et que la question soulevée par la lettre de M. Boutillier lui semble suffisamment élucidée.

6° Une lettre de M. Grin, arboriculteur à Chartres, relative au procédé dont il a précédemment entretenu la Société, et qui, comme il l'écrit, aurait pour effet de transformer les boutons de fleurs en bourgeons à bois « en pratiquant la castration, avant le développement de la fleur ». A cette lettre était jointe une petite boîte renfermant quelques pièces que M. Grin regardait comme de nature à justifier la parfaite exactitude de son assertion.

M. Duchartre dit que cette boîte lui ayant été remise, après avoir auparavant passé entre les mains de M. Rivière, il croit devoir faire connaître à la Compagnie les résultats de l'examen auquel il a soumis les 10 ou 12 petits fragments qu'elle renfermait. Conformément aux termes consignés dans le procès-verbal de la séance du 12 mai 1868 (voyez le *Journal*, 2e série, II, pp.

261-263), l'habile arboriculteur de Chartres déclare que, dans l'application de son procédé, il se borne, au mois de novembre, à entr'ouvrir la corolle du bouton de fleur pour atteindre le pistil dont il supprime alors la moitié supérieure. S'il supprime la fleur entière, le pédoncule, ajoute-il, tombe et il ne se produit rien. » Or, dit M. Duchartre, l'examen des pièces envoyées par l'inventeur du procédé n'a rien montré qui vînt ni appuyer ni contredire ces assertions. Il a été impossible d'y rien voir qui indiquât ni en quoi avait consisté l'opération pratiquée, ni ce qu'elle avait pu amener. Il ajoute que du reste il lui semble au moins bien difficile pour quelqu'un qui n'est pas exercé aux dissections délicates de plantes et à l'emploi des instruments grossissants de savoir, dans un bouton de fleur, tel qu'il existe au mois de novembre, quel organe floral il atteint, et d'aller supprimer la moitié supérieure du pistil, cette partie de la fleur étant la plus tardive dans son développement, par conséquent aussi la plus petite dans un ensemble qui est réduit alors à de faibles proportions. Il est porté à penser que si parfois, après une suppression faite nécessairement assez au hasard dans le jeune bouton de fleur, on voit apparaître un bourgeon à bois, c'est le simple développement d'une formation de ce genre qui existait déjà à l'aisselle de l'une des écailles protectrices du bouton, et que dès lors c'est un fait analogue à celui en vertu duquel les boutons à fleur, soit simples, soit doubles, du Pêcher sont généralement accompagnés d'un bourgeon à bois.

M. Rivière confirme ce qui vient d'être dit en assurant que l'examen des échantillons envoyés par M. Grin ne lui a pas fourni la moindre lumière relativement à la question dont il s'agit en ce moment.

M. Forest rapporte que M. Grin lui a parlé depuis longtemps de son opération, et qu'il lui a toujours objecté l'impossibilité absolue de transformer l'un des organes reproducteurs en bourgeon à bois.

M. Forney exprime également un avis défavorable au résultat possible de l'opération pratiquée par M. Grin.

7° Une lettre dans laquelle M. Moynet propose de faire les frais d'une médaille en argent de la valeur de 50 francs qui serait décernée au jardinier-maraîcher dont les présentations en séance

auraient été le plus remarquées, pour leur nombre et leur importance, dans le cours de l'année. — Conformément au règlement, cette proposition sera soumise aux délibérations du Conseil d'Administration.

A la suite de la correspondance, M. Duchartre présente à la Compagnie, de la part de MM. Mille et A. Durand-Claye, un travail important que ces deux ingénieurs viennent de publier sous le titre suivant : Service municipal des travaux publics. Service d'essai des eaux d'égout; Compte rendu des essais d'utilisation et d'épuration; par MM. MILLE, ingénieur en chef des ponts et chaussées, et A. DURAND-CLAYE, ingénieur des ponts et chaussées. Cette intéressante publication, qui a pour objet de faire connaître les résultats obtenus jusqu'à ce jour relativement à une question dont la Société s'est déjà préoccupée (voyez le *Journal*, notamment 2e série, II, 1868, pp. 607-611), comprend un texte in-4o autographié de 117 pages et un atlas de 7 planches en format in-folio oblong. Il expose en texte et figures, telles que profils, plans et tracés graphiques, tous les documents relatifs à la quantité d'eau noire fournie par l'égout collecteur aux différentes époques de l'année et même aux diverses heures de la journée, à la composition de cette eau et de son dépôt, à la masse de terreau qu'elle laisse, aux effets qu'elle produit sur les plantes cultivées auxquelles elle est donnée comme engrais. — De vifs remercîments sont adressés par M. le Président, au nom de la Société, aux deux auteurs de cet ouvrage.

M. le Secrétaire-général fait connaître à la Compagnie la composition du Jury de la prochaine Exposition, telle qu'elle vient d'être arrêtée par le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour. La liste arrêtée comprend 24 Jurés, dont 16 auront à examiner les plantes et les produits des jardins, tandis que les 8 autres auront à s'occuper des objets d'industries horticoles. Les Jurés ainsi nommés sont : 1° pour les plantes : MM. Bertin, père, Briot, Carrière, Dupuy-Jamain, A. Lavallée, Leprieur, Leroy (Isidore), Louesse, Malet, père, Robine, Rosciaud (Georges), Thibault (Louis), Truffaut, Urbain (Louis), Verdier (Eugène), Vivet, père; 2° pour les industries horticoles : MM. Aubert, Bachoux, Darche, Jamin (Ferd.), Leclair, Lesueur (Victor), Millet.

M. le Secrétaire-général communique ensuite la liste des Membres qui sont priés de faire, à titre de Commissaires, les honneurs de l'Exposition aux personnages de distinction qui viendront la visiter, et il invite tous ceux qui seraient encore disposés à se charger de cette mission à vouloir bien se faire inscrire.

M. le Dr Pigeaux fait un Rapport verbal sur divers ouvrages relatifs à l'horticulture que M. Goin, libraire-éditeur, rue des Écoles, 82, a présentés au concours ouvert par le programme de la prochaine Exposition. C'est surtout par leur bon marché que l'éditeur recommande ces ouvrages; or, M. le Rapporteur pense qu'il n'a pas atteint complétement son but à cet égard. Il n'a du reste rien à dire du mérite même des ouvrages sur lequel il n'avait pas à se prononcer et qui pourra bien motiver des récompenses pour les auteurs.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Revue de la floriculture et des plantes d'ornement (année 1868-1869); par M. Rouillard.

2° Note sur la dégustation et la valeur culinaire de l'Igname de la Guadeloupe présentée par M. Hédiard; par M. Pigeaux.

3° Rapport sur une brochure intitulée : Système de culture des arbres à fruits le long des chemins de fer, par un instituteur d'Eure-et-Loir; M. Servant, Rapporteur.

4° Rapport sur un ouvrage de M. Ch. Baltet intitulé : L'art de greffer; MM. Jamin (J.-L.) et B. Verlot, Rapporteurs.

Ce Rapport concluant au renvoi à la Commission des récompenses, M. Rouillard en combat la conclusion en se basant sur ce que les Rapporteurs eux-mêmes déclarent que l'auteur de ce livre ne dit rien qui ne soit parfaitement connu des praticiens.

M. Michelin soutient, au contraire, cette même conclusion par ce motif qu'un livre peut rendre service, tout en n'apprenant rien de nouveau, s'il est écrit de manière à répandre de bonnes notions parmi les personnes qui désirent s'instruire.

La conclusion du Rapport, mise aux voix par M. le Président, est adoptée par la Compagnie.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations.

Et la séance est levée à quatre heures et un quart.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 8 AVRIL 1869.

MM.

1. Baudot, propriétaire, place de la Madeleine, 8, à Paris; présenté par MM. G.-C. Chevalier et Houllet.
2. Chaumery, fleuriste-entrepreneur de jardins, rue de la Rochefoucauld, 18, à Boulogne (Seine); par MM. Boizard et Burel.
3. Dubois, propriétaire, Faubourg-Saint-Antoine, 274, à Paris; par MM. Lefillieul et Fromentin.
4. Gallard, propriétaire, Faubourg-Saint-Honoré, 100, à Paris, et à Vaux (Seine-et-Oise); par MM. Marion et Auguste Salmon.
5. Girard, fabricant d'étiquettes gravées, rue de l'Hôtel-Dieu, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme); par MM. Leclère, B. Verlot et Rivière.
6. Paris (Emile), cristallerie et émaillerie, au Bourget (Seine); par MM. Bouchard-Huzard et Pigeaux.
7. Riant (Pierre-Laurent), à Saint-Thibault, par Lagny (Seine-et-Marne); par MM. Labarre et Thibaut.

SÉANCE DU 22 AVRIL 1869.

1. Baudelocque (Félix), Président de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Montdidier (Somme); présenté par MM. Andry et Bouchard-Huzard.
2. Bonnet-Fichet, mécanicien, rue de Richelieu, 43, à Paris; par MM. Armand Gontier et Houssaye.
3. Havard, propriétaire, route de Versailles, 148, à Paris; par MM. Fresgot et Forest.
4. Hommel (Joseph), serrurerie artistique pour parcs et jardins, route d'Asnières, 53 *bis*, à Levallois-Perret (Seine); par MM. Lepère et Chevreau.
5. Lorgeau (Louis), jardinier au château des Bruyères, à Sèvres (Seine-et-Oise); par MM. Miard et Archimbaud.
6. Penon (Juste), jardinier, rue Cassini, 6, à Paris; par MM. Maria, Rivière et Verlot.
7. Rocquemont (le vicomte de), au château de Boulet, par Voray-sur-l'Oignon (Haute-Saône); par MM. de Dampierre et Perthuis.
8. Roussel (Alphonse), horticulteur à Compiègne (Oise); par MM. H. Defresne père et Barillet-Deschamps.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES D'AVRIL 1869.

Agriculteur praticien (31 mars 1869). Paris; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (février 1869). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Meaux (n° 22, année 1868). Meaux; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Arboriculture des Deux-Sèvres (2e semestre, 1868). Niort; in-8°.

Annales provençales d'Agriculture pratique et d'Horticulture de M. Ed. BARTHELET (31 mars et 15 avril 1869). Marseille; in-8°.

Apiculteur (avril 1869). Paris; in-8°.

Belgique horticole (mars-avril 1869). Gand; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (mars 1869). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (novembre et décembre 1868). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Yonne (1868). Auxerre; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Boulogne-sur-Mer (octobre à décembre 1868). Boulogne-sur-Mer; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont (Oise) (mars 1869). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Joigny (4e trimestre, 1868). Joigny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (décembre 1868). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Mayenne (3e et 4e trimestres, 1868). Mayenne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poitiers (décembre 1868, janvier et février 1869). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (février 1869). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (avril à décembre 1868). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlon-sur-Saône (25 mars 1869). Châlon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (nos 2 et 3 de 1869). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Cholet (1868). Cholet; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (mars 1869). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (novembre et décembre 1868). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (mars 1869). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (avril 1869). Versailles; in-8°.

Bulletin de la Société impériale et centrale d'Horticulture de la Seine-Inférieure (2e et 3e cahiers de 1868). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture du Rhône (janvier 1869). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (janvier et février 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société philomathique de Paris (4e trimestre, 1868). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (janvier 1869). Paris; in-8°.

Bulletin des travaux de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Saint-Pol (1er trimestre, 1869). Saint-Pol; in-8°.

Bulletin du cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture en Belgique (n° 1 de 1869). Gendbrugge; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (1er trimestre de 1869). Nogent-sur-Seine; in-8°.

Chronique agricole de l'Ain (1er et 15 avril 1869). Feuille in-4°.

Congrès pomologique de France (session de 1868). Lyon; in-8°.

Description des fruits, ouvrage édité par M. Prudhomme, imprimeur à Grenoble. Poires à cuire, pages 257 à 320). Grenoble; in-4° et in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins*, recueil mensuel rédigé et édité par le Dr Ed. Regel; cahier de mars 1869). Erlangen; in-8°.

Giornale di Scienze naturali ed economiche (*Journal des Sciences naturelles et économiques*, publié par les soins du Conseil de perfectionnement de l'Institution royale technique de Palerme; vol. IV, fascic. 1, 2 et 3). Palerme; in-4°; 1868.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 3e et 4e livraisons de 1869). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (n° 4 de 1869). Paris; in-8°.

Illustrirte Monatshefte für Obst- und Weinbau (*Bulletin mensuel illustré d'Arboriculture et Viticulture*, rédigé par MM. Oberdieck et Dr Ed. Lucas; 2e et 3e cahiers de 1869). Ravensbourg; in-8°.

Institut (31 mars, 7 et 14 avril 1869). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (février 1869). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (4e trimestre de 1868). Versailles; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du canton de Vaud (avril 1869). Lausanne; in-8°.

Maison de Campagne (1er, 16 avril 1869). Paris; in-4°.
Revue agricole et horticole du Gers (mars 1869). Auch; in-8°.
Revue des eaux et forêts (10 avril 1869). Paris; in-8°.
Revue horticole (1er, 16 avril 1869). Paris; in-8°.
Revue horticole des Bouches-du-Rhône (mars 1869). Marseille; in-8°.
Revue des Jardins et des Champs (mars 1869). Lyon; in-8°.
Société d'Horticulture de Melun et de Fontainebleau (20e bulletin). Melun; in-8°.
Société impériale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon (janvier 1869). Lyon; in-8°.
Société royale d'Agriculture et de Botanique de Gand (mars 1869). Gand; in-8°.
Sud-Est (décembre 1868). Grenoble; in-8°.
The Gardener (*Le Jardinier, recueil mensuel d'Horticulture et de Floriculture*, édité par M. William Thomson, des jardins de Dalkeith; cahier d'avril 1869). Londres et Edimbourg; in-8°.
The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers et la Gazette agricole*; nos du 27 mars, des 3, 10 et 17 avril 1869). Londres; in-4°.
The Journal of the royal horticultural Society of London (*Journal de la Société royale d'Horticulture de Londres*; vol. II, 6e partie, 1869). Londres; in-8°.
Verger (le); par M. Mas (avril 1869). in-8°.
Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Bulletin hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur Dr Karl Koch; nos 12, 13 et 14 de 1869). Berlin; in-4°.
Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; cahier de mars 1869). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Note sur les Batates, rédigée par le Comité de Culture potagère.

Le Comité de Culture potagère, désirant propager et vulgariser la culture de la Batate, a mis à son ordre du jour la question de savoir quelle est la variété la plus rustique et la plus productive.

M. Gontier fait observer que le principal obstacle à l'extension de la culture de cette plante est dans le prix de revient qui n'est pas en rapport avec celui que les spéculateurs peuvent en retirer, ce qui a empêché ces derniers de se livrer à cette culture. Le Co-

mité regrette qu'il en soit ainsi. La Batate est un très-bon légume, aussi nourrissant que la Pomme de terre; nous conseillons aux amateurs et aux jardiniers bourgeois de ne pas la dédaigner. M. Gontier qui, depuis 30 ans, s'est occupé des Batates, recommande la violette de la Nouvelle-Orléans et la jaune blanche dite Parisienne comme les plus avantageuses; mais il trouve la jaune ancienne préférable à toutes les autres pour la qualité.

M. Vincent préfère la rose du Brésil; M. Gougibus, la rose d'Argenteuil. Dans une note imprimée dans le *Journal* de la Société en janvier dernier, M. Louesse recommande aussi la Batate d'Argenteuil, puis la rose de Malaga, la violette et la Batate Igname. C'est l'embarras du choix; cela prouve qu'elles sont toutes bonnes.

L'obstacle dont il est parlé plus haut, c'est-à-dire les frais de culture, n'est pas aussi grand qu'on le pense, surtout si l'on ne veut pas cultiver en primeur. Si on met les racines végéter, au mois de mars, sur une couche, avec des Melons, au bout de quinze jours ou trois semaines, on peut détacher les jeunes pousses pour les repiquer dans de petits pots, lesquels sont remis dans la même couche pour y rester jusqu'à la mi-avril; alors on fait une couche tiède avec de vieux fumier qui a déjà servi ou avec des feuilles. La plante n'ayant pas besoin d'être fortement chauffée, on dispose des boutures sur cette couche et on les couvre d'une cloche jusqu'à ce qu'on n'ait plus à craindre les gelées du printemps. La Batate végète beaucoup et s'étale; il faut avoir soin de pailler fortement pour empêcher que ses pousses ne s'enracinent; sans cela on aurait une foule de petits tubercules qui empêcheraient les autres de grossir. Il faut avoir soin de faire l'arrachage aussitôt que les premières gelées sont à craindre, et d'y procéder avec soin pour ne pas écorcher les tubercules, sans quoi ils se gâteraient assez vite.

On a dit souvent que les Batates sont d'une conservation difficile. M. Robichon, jardinier à Argenteuil, nous a donné depuis longtemps un moyen bien simple et qui consiste à les enterrer sur des planches dans une serre; mais tout le monde n'a pas de serre à sa disposition. Un Membre de notre Comité conserve ces racines encore plus simplement: il les pose sur une planche de sa

cuisine; cela revient à dire que tout endroit est propre à la conservation des Batates, pourvu qu'il soit exempt d'humidité et que la température n'y descende pas au-dessous de zéro.

Notes sur la culture de la Chicorée sauvage, a Montreuil-sous-Bois;

Par M. Lepère, père.

Dans l'une des dernières séances je me suis engagé à donner quelques renseignements sur le produit et la culture de la Chicorée sauvage dite Barbe-de-capucin dans la commune de Montreuil-sous-Bois (Seine).

J'ai voulu remplir la tâche que je m'étais ainsi imposée et, dans ce but, j'ai fait des recherches sérieuses qui me permettent de présenter aujourd'hui à cet égard des détails précis.

Montreuil possède en ce moment environ cent cultivateurs qui s'occupent de ce travail; j'en citerai quelques-uns plus bas. Chacun d'eux exploite ainsi, en moyenne et par année, un arpent, c'est-à-dire 3500 mètres superficiels, ce qui ferait un total de 35 hectares environ, rien que pour la commune de Montreuil.

Aux yeux de bien des personnes cette culture pourrait sembler peu coûteuse, et d'un grand rapport pour le producteur. Ce serait une erreur, comme je vais le montrer en consignant ici le détail des dépenses, même des avances à faire pendant la belle saison, pour ne recueillir, après un labeur pénible, que pendant l'hiver, c'est-à-dire à l'époque où la Chicorée est arrivée, et peut être vendue sur le carreau des Halles centrales de Paris.

Avances.

1° Location d'un arpent de terre prêt à être ensemencé.	250 »
2° Graines pour l'ensemencer.	25 »
3° Main-d'œuvre pour le semis, 5 journées d'homme à 5 fr.	25 »
4° Culture pendant toute la saison d'été : deux binages.	50 »
A reporter.	350 »

Report. . . .	350	»
Deux sarclages.	50	»
5° Levage ou arrachage, à raison de 3 fr. la perche. L'arpent.	300	»
6° Transport des champs à la maison (pour un arpent).	75	»
7° Epluchage, à 0 fr. 20 la botte de 0m 35 de diamètre. Produit de l'arpent, 500 bottes	100	»
8° Mise en cave et fumier.	50	»
9° Accommodage, préparation pour la vente. . . .	250	»
10° Transport aux Halles, frais de vente et déplacement.	125	»
Le tout sans compter les soins d'arrosage que la Chicorée réclame, après sa mise en cave jusqu'à sa sortie.		
Total pour un arpent.	1600	»

Produit d'un arpent.

L'arpent produit environ 500 bottes de Chicorée, qui mesurent trente-cinq centimètres de diamètre, toutes prêtes à être mises en cave, qui, et après en avoir été ensuite retirées, sont divisées en vingt petites bottes propres à la consommation. Chacune de ces petites bottes peut être vendue, en moyenne, 0 fr. 15 centimes qui, par la vent et ne produisent donc que 15 fr. le cent. Ce qui fait, pour la totalité de l'arpent; 10 000 bottes, à 0 fr. 15, total du produit, 1500 francs.

10 000 bottes par cultivateur, et par année, font au total, pour la commune de Montreuil, 1 000 000 (un million) de bottes.

En conséquence le produit serait à peu près égal à l'avance; ce qui n'est que trop vrai.

A la date d'un certain nombre d'années, le cultivateur n'était pas accablé de frais comme il l'est aujourd'hui en raison des prix auxquels s'élèvent les loyers de la terre et la main-d'œuvre. La conséquence en a été que les cultivateurs des communes voisines, pensant que cette culture spéciale est plus lucrative qu'elle ne l'est en réalité, se sont mis à imiter ceux de Montreuil dans l'espoir, qui ne s'est pas réalisé, d'obtenir ainsi des bénéfices

importants. Il se sont fait tort à eux-mêmes tout en nous portant préjudice.

Mais ce qui maintient la possibilité de supporter cette différence de l'avance avec le produit, c'est uniquement que plusieurs cultivateurs de Montreuil ont amélioré la culture dont il s'agit par des économies de temps et de détails matériels; ainsi M. Louis Charton a imaginé le premier d'introduire un poêle dans sa cave, pour activer la végétation des racines; par ce moyen il est parvenu à gagner 1/3 de temps et à économiser beaucoup de fumier. Avant l'emploi de ce moyen, il fallait 25 jours environ pour faire venir une cavée de Barbe-de-capucin, tandis que, grâce à la chaleur donnée par le poêle, on obtient le même résultat dans l'espace de 16 à 18 jours.

Même aujourd'hui, dans le même but d'accélération, le sieur Pezeril (Charles), rue Haute-Saint-Père, à Montreuil, élève de M. Gontier, primeuriste de Montrouge, chez qui il a travaillé pendant deux années, a établi un thermosiphon dans l'intérieur de sa cave. Par là, il peut obtenir de la Barbe-de-capucin à l'époque qu'il veut, en 12 jours, en maintenant une température de 20 à 25 degrés centigrades.

Nous ne parlons pas de la disposition des caves ni de l'influence du temps sur la Chicorée sauvage en place.

Les observations que M. Louesse a faites dans la séance où j'ai mis des spécimens de la culture de Montreuil sous les yeux de la Compagnie étaient parfaitement justes. Il est bien reconnu qu'il y a deux sortes de Chicorées différentes, cultivées à Montreuil.

Celle que M. Louesse a vendue est appelée Chicorée-Carotte; étant mêlée avec l'autre, elle donne des résultats dont les cultivateurs se trouvent très-satisfaits.

Les renseignements précis qui précèdent m'ont été donnés par MM. Louis Charton et Pezeril, déjà cités, ainsi que par M. Cochard, tous de Montreuil.

RAPPORTS.

Rapport sur les travaux du Comité d'Arboriculture pendant l'année 1868;

Par M. Michelin, Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

L'obligation qui m'est imposée par l'art. 31 de notre règlement, et dont je m'acquitte depuis bien des années, serait pour moi la cause d'un grand embarras, si, secondé par l'abondance des sujets qu'embrasse l'arboriculture fruitière, je ne me présentais chaque fois devant vous avec un Rapport composé d'éléments nouveaux.

Je crois donc que, sans m'exposer à des répétitions, je pourrai essayer de vous initier aux principales observations qui, pendant le cours de l'année 1868, ont appelé l'attention de notre Comité.

Arboriculture. — L'art de diriger les arbres a été l'objet de perfectionnements très-efficaces; mais, s'il a produit ses chefs-d'œuvre, les hommes intelligents qui l'exercent ne se reposent pas sur leurs succès : ils savent par expérience quelle est la puissance de la séve, et convaincus des ressources inépuisables qu'elle tient à leur disposition, ils marchent résolûment vers le progrès.

De là, Messieurs, cette activité dans les expériences, les essais sans cesse renouvelés pour modifier les greffes, la plantation, la taille et la formation des arbres, et ces communications sur des sujets très-variés qui viennent répandre de l'intérêt sur nos séances.

Mon devoir est de vous parler encore cette année du procédé de M. Ajalbert, simple, ingénieux et efficace pour obtenir, dans les branches opposées du Pêcher, cette régularité et même cette élégance de forme qui attachent les cultivateurs aux arbres qu'ils ont élevés et donnent du charme aux produits de l'arboriculture pour ceux qui n'en sont que spectateurs.

Le résultat obtenu par M. Ajalbert en a fait expliquer les causes, et, sur les instances de MM. Bertin et Rivière, leurs collègues, après des hésitations, je dois le dire, se sont accordés pour

qualifier les yeux stipulaires des Pêchers qui, jusque-là, n'avaient pas fixé l'attention.

Un pas fait est bientôt suivi d'un autre, et M. Ajalbert, qui d'abord se bornait à endommager l'œil simple lorsqu'il commençait à se développer, a été conduit à le couper par la moitié, lorsque la végétation est encore inactive ; puis, successivement, il l'a supprimé et il a encore réussi.

Je m'arrête, car je ne dois faire ici qu'une citation sommaire et me rappeler que le procédé a été décrit par M. Meurant avec un talent auquel vous avez applaudi.

Pour ce qui est de l'année 1868 en particulier, notons que M. Ajalbert, commençant par la forme en U qui ne demande qui deux yeux, est arrivé à la palmette simple qui en exige trois.

Alors coupant par la moitié l'œil simple, placé sur le devant, il lui fait subir un temps d'arrêt qui favorise le développement de deux autres latéraux, et plus tard on voit trois bourgeons qui s'élèvent bien équilibrés entre eux.

On ne peut vraiment converser sur ces essais sans se souvenir de ces pincements imaginés par M. Grin, qui avait déjà montré qu'au pied des bourgeons sur lesquels il opérait se trouvaient des germes qui, lorsqu'ils y étaient provoqués, se développaient et se présentaient pour remplir les fonctions auxquelles la nature les a destinés.

Cet arboriculteur ingénieux et opiniâtre nous a expliqué comment, en coupant les feuilles des Pêchers par le milieu, il entend modérer la végétation et fixer à la base même des bourgeons anticipés des yeux qui fourniront des bourgeons de remplacement bien situés à proximité des branches de charpente.

Maintenant, notre collègue de Chartres vise à un autre but : il veut que l'opérateur obtienne sur ses branches, selon ses besoins, soit des boutons à fruits, soit des boutons à bois.

Pour parvenir à son but, tantôt il pince le jeune bourgeon à quatre feuilles, puis il coupe la moitié des deux feuilles qui forment le milieu de ce groupe, conservant intactes la première et la quatrième.

Selon lui, les yeux qui correspondent aux deux feuilles pincées se transforment en boutons à fruits, tandis que ceux qui avoisinent

les feuilles des deux extrémités qui n'ont pas été touchées gardent leur caractère d'yeux à bois, et alors celui du sommet fournira un bourgeon d'appel et celui de la base procurera le bourgeon de remplacement.

Tout est bien prévu dans cette combinaison ; il importe néanmoins que ceux qui parmi nous sont compétents s'assurent si l'auteur a frappé juste.

Autre procédé pour atteindre le même but ; il ne manque pas de hardiesse : il n'est que plus désirable qu'il soit éprouvé. Notre collègue ouvre le bouton floral lui-même et, avec une lame fine, il retranche le pistil ; d'où il suit que la fécondation ne pouvant plus s'opérer, de ce centre vital il sort des feuilles et non plus des fleurs et ensuite le bourgeon qui manquait à l'opérateur.

Puissent ces essais, s'ils ne sont pas couronnés du succès que méritent les efforts de notre zélé collègue, nous mettre sur la voie de quelque perfectionnement auquel il aurait ainsi contribué !

De l'œil simple auquel M. Ajalbert a vraiment attaché son nom, passons à l'œil triple et rappelons-nous comment, dans la séance du 23 avril 1868, M. Alexis Lepère nous a expliqué qu'il le traitait.

Trois yeux se développent sur la même ligne ; s'il ne conserve pas, pour former la branche à fruits, celui qui étant au centre est le plus vigoureux, il se garde bien de le supprimer à la base ; car il risquerait d'éventer celui de ses deux voisins qu'il doit utiliser pour la fructification ; il se borne d'abord à pincer le bourgeon ou scion issu de cet œil central et il ne l'enlève qu'au moment où le bourgeon qui doit rester seul a acquis assez de force pour ne plus être en danger de s'altérer.

D'un autre côté, ce dernier ayant été, selon qu'il en a été besoin, modéré par la présence temporaire des deux autres, est maintenu dans cette grosseur d'un tuyau de plume que j'appellerai réglementaire.

Lorsqu'une branche est trop grêle et montre un œil à sa base, M. Lepère ne s'impose pas l'obligation de supprimer les fruits qu'elle porte, ni celle de conserver au-dessus de ces fruits un œil destiné à appeler la séve ; au contraire, il la taille immédiatement au-dessus des boutons à fruits, reportant ainsi la séve sur le

bourgeon de la base qui doit servir pour le remplacement. Cette branche, après avoir porté ses fruits, se dessèche et meurt; mais notons-le, et ceci est fort important pour la culture industrielle, elle a donné ses produits huit jours avant les autres. Si au contraire cette branche grêle est dépourvue d'un œil à sa base, comme il devient indispensable de la tailler sur un œil à bois, cet œil d'appel retranché dans le cas précédent est au contraire, dans celui-ci, soigneusement ménagé. Le rameau en question ne serait même pas taillé s'il ne possédait qu'un seul œil à bois à son extrémité.

Ne perdons pas de vue que les bouquets de mai ont toujours au centre un œil dont on peut obtenir une très-bonne branche, et qu'il est de l'intérêt même du cultivateur, dans les années où règne l'abondance, sur trois fruits, de faire tomber les deux qui s'éloignent le plus de la branche de charpente.

Ces procédés sont simples et la leçon est bien comprise; mais ce que ne peut faire le maître en nous livrant son secret, c'est de nous transmettre ce talent avec lequel il sait obtenir ces admirables corbeilles de Pêches qui sortent de ses espaliers pour exciter notre admiration et faire l'ornement de nos séances où, cette année, elles ont été présentées par son fils, digne élève de son père.

Quittons le Pêcher et passons à la Vigne.

Si sur ce sujet je n'ai rien de nouveau à vous apporter, je puis au moins vous indiquer quelques procédés jugés avantageux pour la propagation.

Voyez, d'un côté, cette branche de l'année précédente encore adhérente au cep qui l'a produite et qu'on maintient à l'air libre au fond d'une petite fosse qu'on remplit de terre au fur et à mesure que les yeux se développent et que les pousses s'élèvent pour monter au-dessus du sol.

Levez cette branche à l'automne, divisez-la, et elle vous procurera autant de ceps pourvus de racines qu'il y avait de nœuds dans sa longueur.

Plusieurs d'entre nous, témoins oculaires, il y a plus de quinze ans, avaient reçu l'indication de ce mode au cours d'arboriculture de M. Hardy, père; M. Quéhen-Mallet en revendique l'inven-

tion. Une Commission est chargée d'examiner si la démonstration de ce dernier a introduit quelque chose de nouveau dans l'application du principe; en attendant la solution, mettons le moyen à profit, si nous voulons avoir recours à une prompte multiplication.

Mais voici un mode de bouturage préconisé par M. Rivière comme étant des plus propres à la grande culture pratiquée dans les plus larges proportions.

Les sarments, coupés à une longueur de deux mérithalles, sont, au mois d'octobre, couchés horizontalement en terre et préparés par la stratification. Au printemps, ils sont relevés et plantés verticalement, de telle façon que le sommet se trouve de deux centimètres au-dessous du niveau du sol.

Ici, comme dans tous les cas semblables, l'habile professeur pratique sur chaque mérithalle cette légère torsion qui, donnant issue à une extravasation de la séve, forme dans les fentes des bourrelets qui donnent naissance à un chevelu abondant lequel se développe dans toute la longueur de la bouture, tandis que, sans cette précaution, les radicelles se seraient dégagées seulement en verticilles autour des nœuds.

Si nous en croyons notre collègue M. Jamin (Ferdinand), dans la taille d'hiver, si l'on incise longitudinalement les dards des Poiriers en dirigeant la lame jusqu'à la base, au point d'attaquer même un peu l'empâtement, on obtient d'excellents résultats pour la mise à fruits; on sait que M. Rivière conseille l'emploi de ce procédé, même pour le Pêcher.

On doit croire que la greffe des boutons à fruit doit préférablement se faire sur des sujets dont les produits mûrissent aux mêmes époques, attendu qu'on a remarqué que les fruits obtenus de boutons greffés sur des arbres dont les fruits sont plus hâtifs, n'atteignaient pas eux-mêmes le moment ordinaire de leur maturité.

On a cité, au sein du Comité, des exemples de branches qui, greffées par approche à leur extrémité, et plus tard sevrées de leur pied-mère, continuaient à végéter en recevant de leur hôte la séve qui dès lors, pour les alimenter, les parcourait en sens inverse. Autre phénomène signalé par un de nos collègues; je veux

parler d'un bourrelet avec racines chevelues produites sur la tige aérienne d'un Pêcher, par suite d'une incision accidentelle.

On ne peut s'étendre un peu sur les traitements qui conviennent aux arbres sans donner quelque attention aux insectes qui ne vivent qu'à la condition de leur faire du mal.

Les infusions de Foirolle (*Mercurialis annua*) ont été opposées avec succès aux invasions des Pucerons du Pêcher; contre les Kermès, ces insectes qui attaquent les écorces des Poiriers, on réussit assez bien en étendant sur les branches, en hiver, de la colle forte délayée dans l'eau à une épaisseur suffisante pour qu'elle forme une couche qui doit étouffer les insectes; en passant sur ces mêmes branches un pinceau d'huile à brûler; enfin, en les badigeonneant avec une bouillie composée de blanc de Meudon, de fleur de soufre et de colle de peau.

Enfin, on cite comme moyen efficace pour détruire les insectes qui déposent leurs œufs sur les écorces des arbres ou s'y fixent, d'enlever avec un racloir les vieilles écorces et, par un jour de beau temps, avant que les arbres aient bourgeonné, de les enduire de coaltar ou goudron de gaz liquide, qui ne coûte que 10 cent. le kilogramme.

Après ces ennemis des branches, parlons du Tigre qui s'attache aux feuilles et finit par les épuiser, et disons que, pour le détruire, le seul moyen efficace qu'on connaisse est de secouer les branches de grand matin, lorsque les insectes sont encore engourdis et de les recueillir sur des toiles pour les détruire.

Rappelons en dernier lieu une recommandation qui nous a été faite par nos collègues les plus expérimentés, celle d'enlever radicalement, aussitôt qu'il se manifeste, le Gui, ce parasite qui n'épargne pas les branches qu'il parvient à envahir.

Pomologie. — Après les arbres viennent les fruits qu'ils produisent. Sous ce rapport le Comité et la Commission permanente de Pomologie qui en émanent n'ont négligé aucune occasion pour mettre à profit non-seulement les objets d'études qui ont été à leur disposition, mais encore les résultats de leurs observations auxquelles on peut se reporter avec la plus grande facilité.

C'est ainsi que nous nous sommes mis en mesure d'adresser au Congrès pomologique de France, pour sa 13e session, par l'entre-

mise de nos délégués, des notes sur cinquante variétés de fruits déjà mises à l'étude ou bonnes à y être proposées.

Nous avons cherché à apporter à cette utile institution un concours aussi efficace qu'on doit l'attendre de la Société impériale et centrale de France.

Parmi les fruits de semis dont j'aurai à vous parler dans mon Rapport spécial, permettez-moi de vous citer à l'avance la Poire Comte Lelieur de MM. Baltet frères, et la Poire Souvenir de Gaëte, de M. Ruillé de Beauchamp, excellents fruits d'automne; parmi ceux d'hiver, la Poire Royale Vendée de M. E. des Nouhes, du commencement de l'hiver, la Poire Fortunée Boisselot, de la fin de cette même saison, pour laquelle vous avez décerné une médaille, et la Pomme hâtive transparente de Croncels, de MM. Baltet frères; enfin la Pêche Comtesse de Montijo, semis de M. Gauthier, à la fois belle et très-bonne.

Dans le courant de l'année, nous avons été mis à même d'apprécier très-favorablement les fruits déjà connus : Poires Beurré Benoît et Thompson, très-bons fruits de septembre; docteur Andry, bonne Poire mûrissant en octobre; Poire de Monsallard ou Epine rose à Bordeaux, pays où elle est née, très-bon fruit de septembre; Abricot Jacques, Brugnon-Chauvière et surtout Brugnon de Féligny, originaire de Belgique où il est très-estimé, très-belle et très-bonne variété, très-recommandée par M. Lepère, fils, comme pouvant remplacer le Brugnon de Stanwick qui a le grand défaut de se fendre.

La Pomme Patte de Loup et celle de Chailleux, deux fruits de la Loire-Inférieure, de très-longue garde, fort bons, s'accommodent fort bien du plein champ; à tous les titres elles sont très-propres au commerce des villes et de l'exportation.

Je ne veux pas citer ce département dont Nantes est le chef-lieu, sans vous communiquer une observation basée sur une comparaison faite très-attentivement entre des Poires de plusieurs variétés provenant de cette contrée et d'autres des mêmes sortes récoltées dans notre zone. Cet examen a fait ressortir à nos yeux la supériorité bien prononcée de ces fruits nantais, ayant mûri sous l'influence du terrain schisteux et argileux et d'une température moyenne, chaude et un peu humide. C'est ce qui explique

que les fruits provenant de l'Ouest, sous la même latitude, ont plus de qualité que ceux de l'Est.

M. Mesnard, jardinier à Drancy (Seine), à la suite d'expériences comparatives, dont le but était certainement utile, nous a mis à même de constater que, pendant l'été sec de 1868, des bassinages pratiqués sur des Raisins d'espaliers avaient été très-sensiblement favorables.

La conservation des Raisins a été l'objet de plusieurs conférences dont les résultats vous ont été communiqués.

Si l'on doit placer en première ligne un moyen efficace, mais qui exige une organisation compliquée devant laquelle ne recule pas l'industrie rémunératrice des habitants de Thomery, les vases remplis d'eau dans lequels on plante les sarments encore garnis de leurs grappes, on doit faire grand cas des meubles garnis de tiroirs fermés dans lesquels, sur un très-mince lit de paille neuve, on étend les grappes; des boîtes en bois clouées et calfeutrées dans lesquelles on place les Raisins entourés de rognures de papier neuf à l'exclusion de toutes les matières qui peuvent faire prendre un mauvais goût au fruit.

Notons cependant que dans les années qui ont été humides il est relativement beaucoup plus avantageux que dans les autres de suspendre les grappes à des fils de fer tendus, en les fixant la queue en bas au moyen de petits crochets en fer. Au résumé, la conservation des Raisins repose sur un principe sur lequel on est d'accord et dont il importe que chacun tire bon parti, l'absence d'humidité sur les grains combinée avec la privation d'air et de lumière.

Nous avons en outre entendu des observations pleines d'intérêt que nous nous sommes fait un devoir de vous communiquer, concernant ces belles Pommes de Calville, parées de leur fraîcheur d'automne, qu'on admire dans les vitrines des restaurateurs et des marchands de comestibles, jusqu'aux dernières limites de l'hiver; c'est de M. Chevalier et de ses compatriotes de Montreuil que nous avons reçu des renseignements pratiques. Ne perdons pas de vue le secret, car il est la source d'un bon produit pour les cultivateurs si industrieux de Montreuil. Si l'on prend ces fruits vers la fin de l'automne et si l'on saisit l'instant où ils vont com-

mencer à se rider, on évite cette cause de dépréciation en leur faisant passer l'hiver en contact avec des locques fraîches si ce n'est même un peu humides.

Nous avons encore cette année des obligations envers MM. Baltet et Nallet pour les fruits qu'ils ont mis à notre disposition pour nos études; en outre, nous avons tiré un très-bon parti d'une caisse contenant 47 variétés de Poires et 57 de Pommes que MM. Jamin (Ferdinand) et Buchetet ont eu l'obligeance de nous rapporter, après les avoir choisies dans les lots qui figuraient, au mois de septembre, à l'exposition de Bordeaux.

Collection de fruits moulés. — Notre collection de fruits moulés contient surtout en Poires et en Pommes les variétés qui appartiennent communément à la culture et de plus un bon nombre de celles qui ne se rencontrent le plus habituellement que dans les mains des collectionneurs.

Ce qui ajoute à l'intérêt qu'elle offre, grâce à la merveilleuse précision des types, c'est qu'elle reproduit, au complet, toutes les variétés admises par le Congrès pomologique de France pour composer sa pomologie. Toutefois elle a été peu étendue en 1868, car nous n'avons eu l'occasion d'y introduire que trente-six variétés.

Apports aux séances. — Les apports à nos séances n'ont pas fait défaut; ils ont été composés de spécimens très-variés et qui souvent ont offert de l'intérêt; vous avez pu en juger, Messieurs, lorsqu'ils ont été mis sous vos yeux. En tous cas, votre approbation a été manifestée d'une manière très-significative par les primes que vous avez votées, à vos séances, en faveur des présentateurs et qui se sont élevées au nombre de seize, dont six de première classe, trois de seconde et sept de troisième.

Les fruits de semis qui sont le but d'un concours permanent, par lequel notre Société se distingue des autres, doivent être par suite traités d'une manière particulière; aussi un Rapport spécial vous en entretiendra.

Nominations de Commissions. — Huit Rapports ont dû être faits, pendant l'année 1868, tant au nom de Commissions spéciales que par des Membres personnellement désignés.

Trois ouvrages ont été examinés et suivis de Rapports dont vous

avez décidé le renvoi à la Commission des récompenses. Il était question du traité d'arboriculture fruitière de M. le professeur Dubreuil ; d'un petit essai sur les fruits à cidre et la fabrication de la boisson qu'on en extrait, par M. Brassard, de Saint-Pol (Pas-de-Calais) ; enfin du petit volume de M. Jamin (Ferdinand), intitulé : Les meilleurs fruits à cultiver, ouvrage dans laquel l'auteur est en parfaite communauté d'idées avec ses collègues du Comité. Les Commissions avaient pour but des examens de cultures, de procédés d'arboriculture et d'arbres provenant de semis.

Conclusion. — Cet aperçu vous montre, Messieurs, quelle a été la nature des travaux du Comité pendant le courant de l'année 1868 et sur quelles questions son attention a été le plus particulièrement appelée.

Ses Membres inscrits, au nombre de 84, sur le tableau où figurent quelques personnes résidant à des distances trop grandes pour qu'on puisse compter sur leur concours habituel, ont tenu régulièrement leurs séances tous les quinze jours ; ils ont été généralement assidus et en moyenne représentés chaque fois par *trente-trois* d'entre eux ; la Commission de pomologie, fidèle à son programme, s'est mise en devoir de se réunir tous les jeudis, qui n'étaient pas remplis par vos séances, et chacun à son poste a bien fait son devoir.

N'en soyez pas surpris, Messieurs ; l'horticulture, attrayante lorsqu'elle nous offre les fleurs, intéressante lorsqu'elle traite des végétaux utiles, n'en attache pas moins ses adeptes lorsqu'ils s'appliquent à border nos allées ou à garnir nos espaliers d'arbres aux formes gracieuses, riches de verdure et chargés de fruits savoureux. Ces arbres bien dressés, qui ont un avenir de 15, 20 et 30 années, sont les monuments de nos jardins, et les fruits qu'ils portent lorsque, obtenus par semis, ils procurent à la pomologie des ressources précieuses, causent à ceux qui y attachent leur nom une satisfaction bien vive et bien puissante pour exciter leur ardeur et leur persévérance.

Rapport sur le Sublimateur de soufre de M. Breteau ;

M. Millet, Rapporteur.

Messieurs,

Préoccupé sans doute de quelques inconvénients qui peuvent résulter de l'emploi du soufre en poudre pour combattre les ravages de l'Oïdium sur la Vigne, M. Breteau a pensé que cette substance vaporisée et, dans cet état, mise en contact avec les différentes parties du végétal, par suite y devenant adhérente, pourrait avoir une action plus certaine.

Il a dès lors cherché à combiner un appareil propre à atteindre le but qu'il se proposait, propre également à donner à la vapeur du soufre une force de projection suffisante pour qu'elle soit répandue au loin.

Telle est, Messieurs, l'origine de l'appareil ingénieux que M. Breteau vous a présenté, vers le mois de mai de l'année dernière, et dont au surplus M. Rivière vous avait précédemment entretenus.

Cet appareil a été renvoyé par vous à votre Comité des Arts industriels, pour qu'il fût examiné et apprécié.

Ce Comité, sentant l'importance de tout ce qui intéresse la culture de la Vigne, n'a pas cru devoir se borner à considérer l'appareil dont il s'agit sous le rapport seulement de sa construction. Il a pensé que votre intention était aussi qu'il fût jugé au point de vue de ses effets ; aussi a-t-il formé une Commission mixte dans laquelle ont été réunis quelques-uns de ses Membres et des horticulteurs expérimentés.

Cette Commission était composée de MM. Aubert, Barbeau, Chantin, Gontier, Millet et Rivière, auxquels MM. Hardy, de Versailles, a été prié de s'adjoindre. Elle a pensé qu'une ou plusieurs expériences faites en commun et dans un court espace de temps seraient peu concluantes, et que mieux vaudrait que chacun de ses Membres en fît plusieurs, à part soi, dans tout le cours de la végétation ou d'une année, pour que ensuite, les résultats obtenus étant rapprochés, il fût possible de concevoir et d'émettre une opinion de quelque valeur.

Cette idée ayant prévalu, M. Breteau s'est empressé de mettre à la disposition de la Commission cinq de ses appareils, deux des expérimentateurs en étant déjà pourvus auparavant.

L'appareil que M. Breteau nomme Sublimateur de soufre est simple dans sa construction et solide. Au centre est un foyer sur lequel se place une sorte de capsule sphérique munie d'un long tuyau. C'est dans cette capsule que se mettent des morceaux de soufre concassé. Au pourtour du foyer est une chaudière en cuivre qui ne doit contenir de l'eau que jusqu'à concurrence d'environ les deux tiers de sa capacité. Elle est au surplus munie d'une soupape de sûreté. Sur le tout est un couvercle pour concentrer la chaleur; enfin un petit conduit, s'ouvrant et se fermant à volonté, au moyen d'une clef, met en communication, au besoin, la chaudière et la capsule contenant le soufre.

Pour le maniement de l'appareil, il y est adapté, soit une poignée en bois placée horizontalement à la partie opposée au tuyau par lequel doit s'échapper la vapeur, soit une anse s'élevant au-dessus.

Cette succincte description suffira, on l'espère, pour faire comprendre de quelle manière fonctionne l'appareil. Le foyer, garni de bon charbon de bois dur allumé, met en peu de temps l'eau en ébullition et en vapeur. Il n'en est pas de même du soufre qui ne se vaporise qu'à une chaleur plus de quatre fois aussi élevée. Il faut donc un temps un peu long, 25 ou 30 minutes, pour que l'effet attendu puisse se produire. C'est lorsque la vapeur chassée est d'un jaune intense que doit être définitivement tournée la clef du conduit de communication ménagé entre la chaudière et la capsule.

La vapeur d'eau, fortement dilatée et par conséquent comprimée, chasse aussitôt, avec énergie et au loin, le soufre vaporisé qui vient se condenser sur tous les objets opposés, sur les jeunes fruits, sur les feuilles et sur le bois de la Vigne par exemple, et les couvre d'une couche jaune, d'un enduit de soufre qui se maintient pendant un certain temps, s'écaille et tombe plus tard, au fur et à mesure que le fruit grossit et que les intempéries le détachent.

Voici, Messieurs, quels ont été les résultats obtenus par suite des expériences dont il vous a été parlé plus haut.

Ils ont été satisfaisants pour préserver la Vigne des ravages de l'Oïdium.

Le Meunier ou Erysiphé du Pêcher et du Rosier a été détruit sur les parties vertes existant lors de l'opération; mais il n'a pas tardé à reparaître sur les pousses nouvelles.

Il en a été à peu près de même des essais qui ont été faits contre les Pucerons, notamment contre les Pucerons lanigères. Beaucoup de ces insectes ont sans doute péri ; mais une nouvelle production n'a pas tardé à se montrer.

En définitive, Messieurs, il paraît constant que le soufre vaporisé peut être fort utilement employé dans l'horticulture et que l'instrument ingénieux produit par M. Breteau pour en faire l'application, bien que, tel qu'il est aujourd'hui, il ne puisse malheureusement devenir tout à fait usuel, doit être l'objet d'une sérieuse attention.

Le poids en est beaucoup trop considérable ; la main qui le porte est bientôt fatiguée; son action est d'une trop courte durée ; elle ne peut guère être de plus d'une demi-heure. Autant de temps au moins est nécessaire pour recharger l'instrument et le remettre en état de fonctionner. Devant les Vignes en ligne, en espalier ou en contre-espalier, il peut être promené sans obstacle ; mais il serait fort difficile de le bien diriger au milieu d'une vigne échalassée.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, il faut reconnaître que la pensée qui a guidé M. Breteau dans ses recherches a une valeur réelle; qu'il est entré dans une voie où il doit être suivi, et que son appareil, bien qu'il soit encore insuffisant, peut rendre des services, ne serait-ce que celui de donner occasion d'expérimenter des substances autres que le soufre. Sa force de projection de la vapeur est véritablement remarquable.

Par ces motifs, Messieurs, la Commission a l'honneur de vous proposer le renvoi du présent Rapport à votre Commission des récompenses.

Rapport sur des Bacs et Bassins en ciment et fer ;

M. Teston, Rapporteur.

Messieurs,

Au mois de janvier dernier, M. Monier, horticulteur-rocailleur, avenue de l'Impératrice, 44, à Paris, a demandé qu'une Commission fût chargée d'aller examiner chez lui son système de bacs, bassins, rivières, etc., construits en ciment et en fer. Cette demande a été renvoyée au Comité des Arts et Industries horticoles.

La Commission nommée dans le sein du Comité et composée de MM. Millet, Barbeau, Leclair et Teston, s'est présentée deux fois chez M. Monier. Dans sa première visite, elle s'est bornée à constater ce fait d'ailleurs intéressant, à savoir que les bacs, bassins et rivières en question ont parfaitement résisté à l'action de la gelée très-intense en ce moment, et qu'il n'est résulté pour ces récipients, alors pleins de glace d'une épaisseur de 0m 15 à 0m 20, aucun accident produit par la pression de cette glace.

La seconde visite a eu pour objet d'examiner en détail le système adopté par M. Monier. Ce système consiste en une carcasse en fer rond ou carré et dont les parties sont reliées entre elles par un treillage en fil de fer, le tout d'une force proportionnée au travail à exécuter. Cette carcasse ainsi préparée est ensuite enduite et couverte de chaque côté d'une couche d'un ciment dont M. Monier n'a pas cru *devoir nous révéler la composition*, mais qui nous a paru être d'une grande consistance et d'une extrême solidité. Ce ciment adhère complétement à l'appareil de fer, en sorte que celui-ci se trouve entièrement isolé de tout contact avec l'air extérieur, et préservé par suite de toute cause d'oxydation.

Le système de M. Monier se prête à tous les genres de constructions; il permet d'obtenir toutes les formes, toutes les dimensions désirables: bassins, rivières, pièces d'eau, réservoirs, citernes, cuves, vases, caisses à fleurs, tuyaux de conduite, etc. Il offre en outre une force et une résistance qu'on cherche souvent en vain dans d'autres procédés. Il ne redoute ni les gelées, ni les grandes chaleurs, ni même les tassements du sol.

M. Monier annonce que ses prix de vente sont d'un tiers moins élevés que ceux des objets de même nature, mais d'une autre

composition. Il ne nous a pas été possible de vérifier l'exactitude de cette assertion. Nous nous contenterons donc d'indiquer ici quelques prix choisis au hasard, en laissant à chacun le soin de les contrôler.

Un réservoir de 1500 litres de capacité coûte 125 fr.

Une caisse à fleurs de 0m 60 de diamètre ou de côté, ronde ou carrée, se vend, fermée 24 fr., ouvrante 45 fr.

Un mètre de tuyau de 0m 15 de diamètre à l'intérieur, vaut 9 fr. pour eaux forcées, et 7 fr. pour eaux non forcées.

Les renseignements que nous venons de vous présenter nous paraissent démontrer que le système inventé par M. Monier offre un certain caractère d'utilité. C'est pourquoi nous avons l'honneur de vous proposer d'autoriser l'insertion du présent Rapport dans le *Journal* de la Société.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les Publications étrangères.

Gardeners' Chronicle.

Odontoglossum Insleayi Lindl. var. **splendens**, *Gard. Chron.*, 3 oct. 1868, p. 1038. — Odontoglosse d'Insleay, var. éclatante. — Mexique. — (Orchidées).

Le vrai *Odontoglossum Insleayi*, à fleurs jaunes, maculées de brun, est devenu très-rare dans les collections où il est presque toujours remplacé par l'*O. Schlieperianum;* mais M. St. Low en a récemment importé du Mexique une variété beaucoup plus grande que le type, à laquelle M. Reichenbach, fils, donne le nom de *splendens*, dans laquelle sépales et pétales sont du plus beau brun-marron, le jaune ne s'y étant maintenu qu'au sommet et sur le limbe, tandis que la labelle, du plus beau jaune, à nombreuses macules purpurines, a ses callosités colorées en jaune-orange intense, avec quelques macules purpurines.

Anœctochilus Dawsonianus St. Low, *Gard. Chron.*, 3 octob. 1868, p. 1038. — Anœctochile de Dawson. — Archipel malais. — (Orchidées).

M. Reichenbach, fils, signale sous ce nom un nouvel *Anœctochilus* que M. Stuart Low lui a dit venir d'une des îles de l'archipel malais, où il croît sur les rochers, parmi les débris de ses propres feuilles tombées. La plante n'a pas encore fleuri. Ses feuilles, beaucoup plus grandes que celles de l'espèce la plus connue, sont d'un vert noirâtre, marquées en dessus de veines purpurines d'où partent des veinules de la même couleur ; leur face inférieure est purpurine ; elles sont de plus chatoyantes et, au total, du plus bel effet.

Adiantum Veitchianum Moore, *Gard. Chron.*, 17 oct. 1868, p. 1090. — Capillaire de Veitch. — Pérou. — (Fougères).

Belle Fougère découverte à Mugna, sur les Andes du Pérou, par M. Pearce, habile et zélé collecteur dont la mort récente est un vrai malheur pour l'horticulture. Elle ressemble aux *Adiantum Galeottianum* et *sinuosum*, mais elle est plus grêle que l'un et l'autre. Elle produit un fort bel effet par la coloration en beau rouge de ses jeunes frondes, qui contraste avec celle en vert pâle de ses frondes adultes. Elle paraît être de petite taille, des pieds de deux ans, cultivés en Angleterre, ne s'élevant pas à plus de 0m 22 environ ; les frondes en sont dressées, ovales-allongées dans leur contour général, bipennées à leur base ; leurs divisions primaires sont courtes, oblongues, obtuses, tandis que les secondaires sont roides comme du papier fort, transversalement oblongues, attachées obliquement vers leur partie antérieure par une pétiole roide et noir, entières et presque rectilignes à leur base, divisées à leur bord externe en lobes peu profondément séparés et crénelés. Le Comité de Floriculture de Londres a donné un certificat de 1re classe au présentateur de cette Fougère de serre froide.

Adiantum amabile Moore, *Gard. Chron.*, 17 oct. 1868, p. 1090. — Capillaire aimable. — Pérou. — (Fougères).

C'est encore à Pearce qu'est due l'introduction en Europe de cette élégante Fougère. La plante a un aspect particulier et caractéristique en raison de la bifurcation profonde des lobes de ses pinnules, spécialement de la pinnule élargie qui termine les divisions pri-

maires et souvent aussi les divisions secondaires de ses frondes. Celles-ci sont d'une belle verdure claire, d'un tissu mince et membraneux ; dans leur ensemble, comme aussi dans leurs divisions, elles sont gracieusement retombantes. A l'état spontané, la plante ne s'élève qu'à 0m 45 - 0m 50. Elle n'a besoin que d'une serre froide pendant l'hiver.

Gladiolus cruentus Moore, *Gard. Chron.*, 31 oct. 1868, p. 1138.— Glaïeul couleur de sang. — Afrique sud, à Natal. — (Iridées).

M. Bull, de Chelsea, a reçu cette belle espèce de Natal ; elle a fleuri dans son établissement pendant l'été de 1868. La plante est vigoureuse : sa tige florifère atteint 0m 60 et un peu plus ; ses feuilles sont allongées, ensiformes, d'un vert glauque, assez semblables à celles du *Gladiolus cardinalis*. L'inflorescence consiste en un épi terminal, distique, comprenant une douzaine de fleurs longues de 0m 10 et presque aussi larges, dont la couleur est écarlate ou rouge-sang éclatant; les segments du périanthe sont obovales, échancrés, rétrécis vers leur base, les supérieurs un peu plus grands que les inférieurs et de coloris uniforme, tandis que les deux latéraux, qui sont rouge-minium à leur base et écarlate vers le sommet, sont marqués, vers leur milieu, d'une zone blanche, maculée de rouge, dont le bord externe se prolonge longuement en pointe ; la base de ses segments est comme marbrée de vert-jaunâtre. Les étamines ont leur filet rouge et leur anthère linéaire pourpre. Ce Glaïeul constitue une excellente acquisition pour les jardins, à cause de la vigueur de sa végétation et de la beauté de ses fleurs qui en font une espèce éminemment ornementale. Il est à présumer que par l'hybridation il en sortira des plantes encore plus remarquables et variées.

GARTENFLORA.

Bellis perennis L. var. **aucubæfolia**. — *Gartenf.*, avril 1868, p. 98, pl. 575, fig. 2. — Pâquerette vivace à feuilles d'Aucuba. — (Composées).

Charmante variété qui présente à la fois des capitules bien doubles et des feuilles marquées d'un réseau à grandes mailles de lignes jaunes. Elle produit un charmant effet lorsqu'on la plante en bordures.

Rhododendron calophyllum Nutt. β. **longifolium.** — *Gartenf.*, mai 1868, p. 129, pl. 577. — Rosage à belles feuilles var. à longues feuilles. — Bootan. — (Ericacées).

Le *Rhododendron calophyllum* est la plus belle des espèces trouvées dans le Bootan. Il forme un arbrisseau très-rameux, qui atteint ou dépasse un peu trois mètres de hauteur, et dont les belles fleurs blanches exhalent une très-bonne odeur. Sa variété décrite et figurée dans le *Gartenflora* se distingue du type décrit par M. Hooker par ses feuilles plus étroites et plus longuement pétiolées, ainsi que par ses étamines beaucoup plus courtes que le style. — La culture qui lui convient est celle que réclament en général les Rosages du Bootan et de l'Himalaya.

Galanthus latifolius Rupr., *Gartenf.*, mai 1868, p. 130, pl. 578, fig. 1. — Perce-neige à larges feuilles. — Caucase. — (Amaryllidacées).

M. Ruprecht dit avoir reçu de divers points de la chaîne du Caucase cette jolie Perce-neige que divers caractères distinguent nettement de ses deux congénères connues jusqu'à ce jour, les *Galanthus nivalis* et *plicatus*. Elle vient par touffes; ses feuilles, planes aux bords, très-larges relativement, puisqu'elles atteignent 2 cent. et demi de largeur, et longues de 25 à 33 centim., sont d'une verdure gaie (non d'un vert grisâtre comme dans le *G. plicatus*), et les nervures longitudinales qui les parcourent sont presque toujours ondulées. — La plante s'est montrée parfaitement rustique sous le climat de Saint-Pétersbourg.

Crocus Scharojani Rupr., *Gartenf.*, mai 1868, p. 134, pl. 578, fig. 2. — Safran de Scharojan. — Caucase. — (Iridées).

Charmante plante qui a été découverte par M. Scharojan sur le penchant nord des parties occidentales du Caucase, à une altitude d'environ 2200 mètres. Au moment de sa floraison, elle est haute d'environ 15 cent., et dépourvue de feuilles développées ; elle n'offre alors que des gaînes de couleur pâle. Sa fleur se montre en automne ; elle est solitaire, d'une belle couleur orangée uniforme, et elle dépasse de 6 ou 7 centim. les gaînes qui en recouvrent le tube; les divisions de leur périanthe sont oblongues, terminées par une petite pointe ; leurs trois stigmates renflés en massue dépassent le niveau de l'extrémité des étamines ; celles-ci ont leur anthère linéaire, plus courte que le filet. L'oignon de cette plante

est petit, globuleux et, d'après la figure, de couleur jaune-orangé. La plante est de pleine terre.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE.

Le Radis sauvage amélioré; par M. E. A. Carrière (*Journal d'Agric. pratiq.*, n° du 4 février 1869, pp. 159-167.

AVIS PRÉLIMINAIRE.

Lorsque je lus, dans le *Journal d'Agriculture pratique*, n° du 4 février dernier, l'exposé des expériences de M. E.-A. Carrière sur la culture du Radis sauvage et la description des racines comestibles qu'il rapportait en avoir obtenues, je fus frappé de l'intérêt qu'elles avaient pour l'art horticole; je proposai à la Commission de Rédaction de reproduire cet acticle dans notre *Journal*, en même temps que les figures qui en accompagnent le texte, si toutefois l'administration de l'important recueil hebdomadaire dans lequel ce travail avait paru voulait bien en autoriser la reproduction. Non-seulement cette autorisation me fut accordée, mais encore MM. le propriétaire et le rédacteur en chef de ce recueil voulurent bien me confier les clichés des figures originales pour qu'il en fût fait un double. Dès lors la Commission de Rédaction adopta la proposition que j'avais eu l'honneur de lui soumettre et autorisa la reproduction de l'article de M. Carrière.

Plus récemment un blâme public m'a été infligé à ce sujet dans un Journal d'Horticulture de Paris par ce motif qu'avant de donner plus de publicité à des faits, que l'auteur de cette critique assez vive déclare être « témérairement avancés », j'aurais dû attendre de les avoir vérifiés moi-même en refaisant la série des expériences de M. Carrière. Un pareil reproche me touche peu, parce qu'il me semble inspiré par un esprit scientifique dont je ne suis nullement imbu. Selon moi, si, lorsque des faits avancés par des hommes sérieux, que tout le monde reconnaît comme aussi instruits qu'honnêtes, comme dignes en un mot de toute confiance, ne concordent pas avec nos idées ou nos systèmes, nous les repoussons immédiatement comme « témérairement avancés », il faut renoncer à toute science, ou n'appeler de ce nom que l'exposé des

idées et des systèmes de MM. tel ou tel. L'histoire des progrès de l'esprit humain nous fournit, si je ne me trompe, depuis les aérolithes jusqu'à l'hybridation, un assez bon nombre de faits qui ont été déclarés longtemps *a priori* par certaines personnes ou même par la généralité des savants, non-seulement témérairement avancés, mais encore impossibles ; il est donc prudent aujourd'hui de ne proclamer de prime abord la fausseté d'aucun phénomène, quelque étonnant qu'il puisse nous paraître. M. Dumas faisait ressortir, l'an dernier, dans son éloquent éloge de Faraday, tout ce qu'il y avait d'élevé, d'éminemment scientifique dans l'esprit de ce savant à jamais célèbre, qui, à l'énoncé du fait le plus étrange en apparence, se gardait bien de le déclarer impossible et l'accueillait au contraire comme une donnée qui pourrait bien mettre un jour sur la voie de quelque découverte importante. La science a certainement plus à gagner avec les hommes dont l'esprit est ainsi dégagé de préjugés et de partis-pris qu'avec ceux qui acceptent uniquement ce qui est à leur convenance systématique.

A l'exemple de Faraday et de beaucoup d'autres hommes illustres, je crois qu'il est toujours contraire aux intérêts de la science de repousser des assertions parce qu'elles contrarient nos idées ; de venir dire à un expérimentateur sérieux et honnête que les faits avancés par lui sont faux, surtout lorsque soi-même on n'a pour en contrôler l'exactitude, même pour en peser la vraisemblance, aucune donnée précise, aucun fait personnel, rien en un mot qui puisse autoriser une si injurieuse négation ; aussi n'ai-je pas demandé à notre Commission de Rédaction de vouloir bien se déjuger elle-même et d'interdire une publication qu'elle avait déjà autorisée, par ce seul motif que des personnes dignes certainement de toute estime et de toute confiance, mais n'ayant pas expérimenté sur le même sujet ou n'ayant pas obtenu de leurs expériences les mêmes résultats, auraient déclaré que les faits exposés par M. Carrière sont « témérairement avancés ». J'ai vu bien plutôt dans cette circonstance une raison de plus pour donner au travail de cet expérimentateur toute la publicité possible, en vue de provoquer de divers côtés de nouvelles expériences qui vinssent ou en affermir ou en infirmer les résultats. Mettre la lumière sous le boisseau n'a jamais été, que je sache, le moyen

d'éclairer. J'ajoute que l'article auquel je fais allusion me semble être tout aussi peu dans le vrai lorsqu'il dit que je donnerai, par ce fait de reproduction du travail de M. Carrière, la consécration à une théorie ne reposant sur aucun fait notoirement connu. En premier lieu, il est de principe fondamental qu'un journal reste toujours indépendant des idées et des principes professés par les auteurs auxquels il a ouvert ses colonnes; en second lieu, je ne m'abuse pas assez sur mon propre compte pour croire que mon approbation ou ma désapprobation puissent donner ou retirer la moindre valeur à une assertion quelconque; enfin j'ai peine à concevoir comment un auteur qui s'occupe spécialement d'horticulture peut poser en principe qu'aucun fait notoirement connu ne montre l'influence de la culture venant modifier des plantes spontanées. Serait-ce par hasard que les innombrables formes sous lesquelles se montrent aujourd'hui nos espèces et variétés cultivées sont nées au milieu de terres incultes et n'ont eu besoin, pour être ce que nous les voyons, que d'être transportées dans les jardins?

Enfin il me sera peut-être permis encore de relever une assertion que j'ai peine à comprendre. En présentant à la Société d'Horticulture un exemplaire du travail de M. Carrière, comme j'en avais été prié, j'ai rappelé, à titre de précédent, les expériences de Vilmorin, père, sur la Carotte sauvage. L'auteur de l'article critique dont il s'agit déclare que M. Vilmorin, après avoir cru un instant « à la sincérité » de ses propres assertions quant à l'amélioration des plantes sous l'influence de la culture, reconnut son erreur « lorsque M. Decaisne lui démontra, par une série d'expériences entreprises au Muséum, que les faits qu'il avait avancés se trouvaient controuvés ». Cette phrase n'émanant pas de M. Decaisne, je doute fort qu'elle reproduise la pensée de mon savant confrère et ami. Mon doute à cet égard est basé sur ce qu'il est assez peu vraisemblable qu'un observateur sérieux, après avoir consacré plusieurs années à des expériences suivies et avoir eu assez de confiance dans les résultats qu'elles lui ont donnés pour les livrer à la publicité, reconnaisse ensuite, à la première occasion, qu'il s'était trompé et que les faits publiés par lui étaient de simples illusions; ce doute est accru par le souvenir des

fréquentes conversations que j'ai eues moi-même avec M. L. Vilmorin au sujet de ses expériences relatives à l'amélioration progressive de la Betterave à sucre au moyen du semis et de la sélection; enfin je le crois justifié par le rapprochement suivant qui me semble significatif. Le regrettable L. Vilmorin est mort le 22 mars 1860, après plusieurs mois de souffrances et d'affaiblissement. Or, j'ai sous les yeux une brochure datée de 1859, qui porte le titre suivant : Notices sur l'amélioration des plantes par le semis et considérations sur l'hérédité dans les végétaux, par M. Louis Vilmorin, précédées d'un mémoire sur l'amélioration de la Carotte sauvage par M. Vilmorin, correspondant de l'Institut, membre de la Société centrale d'Agriculture. Dans la courte préface que L. Vilmorin a placée en tête de cette publication collective, faite par lui presque à la veille de sa mort, se trouve le passage suivant qui n'exprime guère l'abandon de ses idées sur l'amélioration des plantes par des semis successifs. « Pour donner plus d'intérêt à ce recueil, j'ai obtenu de mon père l'autorisation de le faire précéder de son mémoire sur *l'amélioration de la Carotte sauvage*, inséré dans les *Transactions de la Société horticulturale de Londres*, en 1840, mais qui n'avait point encore été imprimé en langue française. Ce mémoire, qui a été le point de départ de toutes les études que j'ai pu faire dans ce genre, contient, non-seulement le germe, mais même l'énoncé très-explicite de la plupart des idées que j'ai eu plus tard l'occasion de développer davantage, sur la théorie de l'amélioration des plantes par le semis. » On lit encore, un peu plus loin, dans la même préface : « On trouvera dans ce recueil, de même que dans les études que je me propose de continuer dans cette direction, deux points de vue connexes, mais cependant distincts : l'un, l'étude de l'hérédité, que je cherche à dégager le plus possible des circonstances qui peuvent marquer son action; l'autre, embrassant d'une manière plus générale la *théorie de l'amélioration des plantes par le semis*, et dans lequel alors j'étudie *l'influence des circonstances extérieures*, tant sur l'individu que sur la race. » Est-ce là le langage d'un homme qui reconnaît « controuvés » les faits sur lesquels était basée sa conviction?

P. DUCHARTRE.

Le Radis sauvage amélioré.

Aperçu sur l'origine des plantes cultivées, à propos du : Raphanus Raphanistrum ;

Par M. E.-A. Carrière.

En voyant nos arbres fruitiers et nos plantes potagères, en mangeant leurs fruits si délicieux et si variés, ou leurs parties herbacées si riches en matière nutritive, on se pose naturellement cette question : d'où ces plantes viennent-elles ? Deux réponses se présentent à l'esprit. Il faut admettre que ce sont des modifications ou des descendants d'un type sauvage, ou bien qu'elles ont été créées de toutes pièces et à peu près telles que nous les voyons aujourd'hui. Or les faits de tous les jours, parfaitement expliqués par la science, venant contredire cette dernière hypothèse, la première est *seule vraie*.

Pour trouver l'origine d'une plante, comment doit-on procéder ? Chercher des analogies, exécuter des expériences comparatives et en bien étudier les résultats, afin de pouvoir tirer des inductions et faire des rapprochements. Mais il n'en est pas de ces expériences comme de celles qui ont pour base des éléments bien connus à l'avance. En culture, les éléments qui servent de point de départ ne sont jamais absolument semblables, deux graines ou deux plantes ne pouvant être identiques ! Aussi ne doit-on chercher dans les essais de ce genre que des équivalents ou des analogies, sorte d'alphabet symbolique dont il faut apprendre la signification.

Ceci posé, occupons-nous de la question particulière qui fait l'objet de cet article.

Nos lecteurs n'attendent pas de nous, sans doute, une étude complète sur l'origine de toutes les plantes domestiques : un pareil travail est impossible à faire, et nous ne pourrions même en tracer les bases sans sortir du cadre qui nous est imposé. Nous nous bornerons au cas particulier du Radis sauvage (*Raphanus Raphanistrum*), qui nous paraît de nature à intéresser les agriculteurs.

Dans toute démonstration, il faut partir d'un principe. Nous admettrons donc que le *Raphanus Raphanistrum* est une *espèce*, non toutefois dans le sens que les naturalistes donnent généralement

à ce mot; pour eux, une espèce est un type *absolu* et dont l'extension est limitée. Nous ne partageons pas cette manière de voir : car, si nous supposons que le point de départ est relatif et conventionnel, nous devons admettre aussi que le point d'arrivée, c'est-à-dire la perfection vers laquelle il faut tendre en toute chose, ne peut pas non plus être limité.



Fig. 1. — Rameau à fleur du Radis sauvage (*Raphanus Raphanistrum*) (demi-grandeur naturelle).

Pour bien préciser les faits, il est utile d'étudier tout d'abord le *R. Raphanistrum* type tel qu'on le trouve à l'état sauvage et que le représentent les figures 1, 2 et 3.

Le *R. Raphanistrum* est cette plante que peu de cultivateurs connaissent sous son nom scientifique, mais que tous maudissent et regardent comme une *mauvaise herbe*, à cause de sa tendance à envahir les champs. Elle appartient à la famille des Crucifères

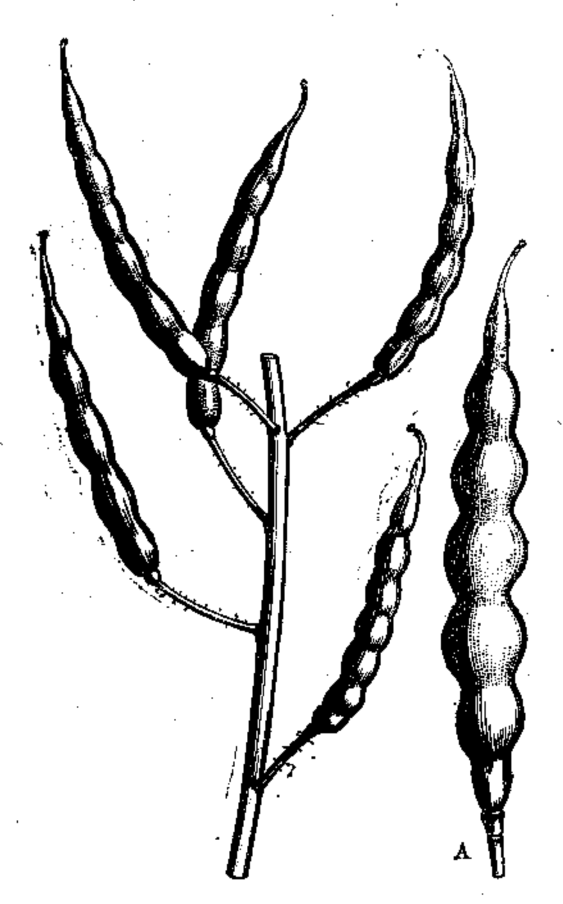


Fig. 2. — Rameau à fruit du Radis sauvage (*R. Raphanistrum*), de grandeur naturelle. — A. silique du même, amélioré.

et est souvent confondue à tort avec le *Sinapis arvensis* ou Moutarde des champs, vulgairement appelé *Sené, Sangle.* C'est une plante très-rameuse, à ramifications fortes, écartées, partant de sa base, à feuilles obovales, lyrées-lobées ou lyrées-séquées (fig. 1).

A l'état spontané, on en trouve des individus à fleurs jaune pâle, et d'autres à fleurs blanc pur ou strié lilas.

Né et élevé à la campagne, la plus grande partie de notre jeunesse s'est passée dans les champs. Nous avions remarqué alors une certaine analogie entre les fruits des Radis de nos jardins et ceux que, à cette époque, nous nommions improprement des *Sangles*. La pensée nous vint d'en manger; ils nous parurent

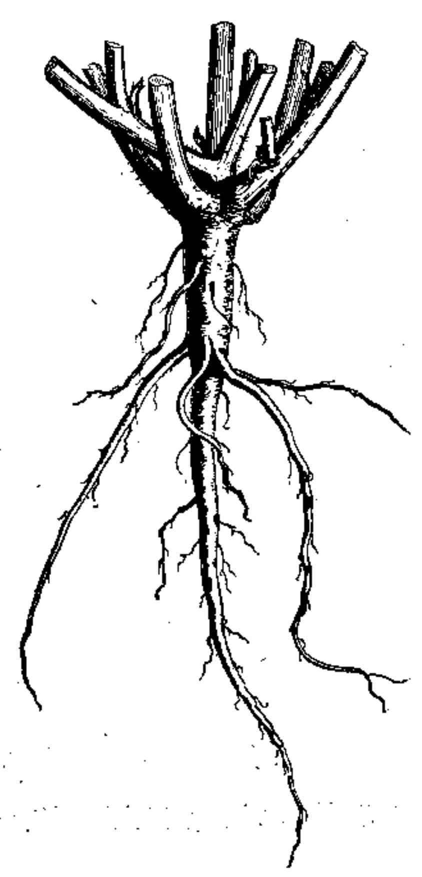


Fig. 3. — Racine du Radis sauvage type (demi-grandeur naturelle). Poids 22 grammes.

bons, surtout lorsqu'ils étaient tendres, et l'expérience fréquemment répétée nous confirma dans cette opinion, et nous suggéra

le dessein d'en semer des graines. Mais nous étions encore à l'âge où les idées s'effacent aussi vite qu'elles se forment; celle-ci disparut donc bientôt pour faire place à d'autres. Ce fut longtemps après, en entendant parler des diverses expériences faites sur les Choux, les Betteraves, les Carottes, etc., que le souvenir de notre *Sangle* nous revint à l'esprit, et que nous conçûmes le projet de la soumettre à l'expérience.

Dans ce but, nous avons recueilli dans les champs, et le plus loin possible de toute culture de plantes analogues (Choux, Navets, Radis, etc.), des graines du *Raphanus Raphanistrum*. Nous les avons semées avec l'intention de répéter les essais pendant plusieurs années, en choisissant chaque fois, pour semences, des graines sur les individus présentant les modifications les plus avantageuses absolument comme cela se fait lorsqu'on veut améliorer une race quelconque.

Pour donner à notre expérience, poursuivie pendant cinq années consécutives, une certitude plus grande et la revêtir d'un cachet plus fort de véracité, nous avons expérimenté concurremment dans deux conditions différentes : à Paris, dans le sol léger et sec des pépinières du Muséum, et à la campagne dans un terrain plus consistant, dans une terre argilo-calcaire, *forte*, comme l'on dit. Dans ces deux conditions, les résultats ont été ce qu'ils devaient être : analogues, mais non identiques. A Paris, la forme longue, napiforme, dominait; c'était même à peu près la seule. A la campagne, c'était le contraire. De plus, tandis qu'à Paris nous n'obtenions que des racines blanches ou roses, à la campagne nous récoltions en outre des racines violettes et des racines brunes très-foncées, presque noires, assez analogues au Navet dit d'*Alsace*, ainsi que d'autres de toutes les couleurs et de toutes les formes possibles. Il y avait donc là à la fois les représentants des diverses formes soit de Radis, soit de Navets que l'on rencontre aujourd'hui dans les cultures, ce qui ne veut pas dire que nous les regardions comme étant identiques. Nous avons même trouvé un individu (fig. 4) absolument semblable à ces gros Radis de Chine, et dont la saveur particulière paraissait intermédiaire entre celle des Radis et celle des Navets. Enfin, et ce n'est pas là le moins curieux, parmi les racines obtenues, il y en avait une (fig. 5) dont l'écorce était d'un beau violet, et dont la chair présentait cette couleur;

c'était par conséquent, dans les légumes, l'analogue des Betteraves à *chair rouge,* des Pommes de terre à *chair violette;* et, dans les fruits, l'analogue soit des Pêches *sanguines,* soit des Poires *sanguinoles* dites *pain-vin.*

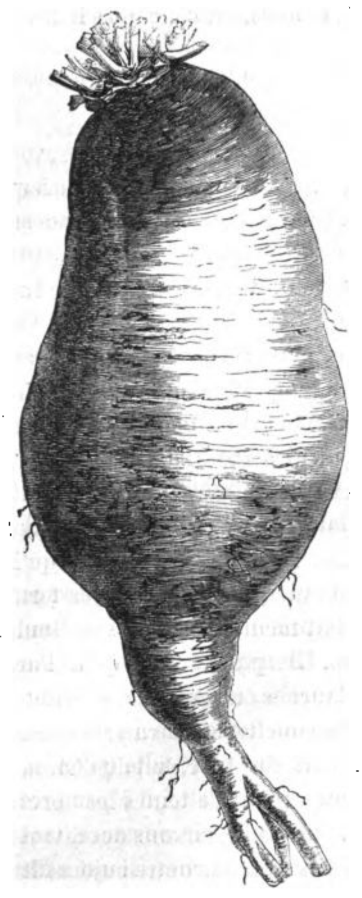


Fig. 4. — Radis sauvage amélioré (demi-grandeur naturelle). — Racine rose foncé. — Longueur totale 0 m. 40; diamètre, 0 m. 09. Poids, 445 grammes.



Fig. 5. — Radis sauvage amélioré (demi-grandeur naturelle). — Racine violet foncé strié, chair violette. — Longueur totale 0 m. 22; diamètre, 0 m. 07. Poids 145 grammes.

Afin de mieux faire ressortir les différences entre le *R. Raphanistrum* et les variétés qu'il nous a fournies, nous croyons devoir indiquer en regard et en opposition les uns des autres leurs caractères les plus saillants.

Raphanus Raphanistrum, type.	Variétés produites par le *R. Raphanistrum*.
Fleurs jaune pâle ou blanches, parfois légèrement striées de violet.	*Fleurs* blanches, rose violacé ou jaunes, unicolores, le plus souvent striées.
Siliques relativement petites, penchées, peu charnues.	*Siliques* variables de dimensions et de forme, penchées, parfois dressées, quelquefois très-fortes et presque aussi grosses et aussi longues que celles du Radis de Madras, alors succulentes et bonnes à manger.
Racines filiformes, sèches, fibreuses, uniformes, toujours blanches, dures, subligneuses, non mangeables.	*Racines* grosses, parfois énormes, de formes et de couleurs très-variées, charnues; chair blanche, parfois jaunâtre ou rosée, quelquefois violette, succulente et bonne à manger.

Ce tableau permet d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des caractères du *R. Raphanistrum* type, et des variétés qui en sont issues, et d'en bien saisir les différences; comme on peut le voir, ces différences sont considérables, surtout si on réfléchit qu'elles sont le résultat de quatre générations seulement. Indiquons maintenant les principaux caractères des racines représentées par les figures 4 à 11, de manière à bien éclairer le lecteur et à ne laisser aucun doute dans son esprit.

Les figures 1, 2, 3 se rapportent au type du Radis sauvage (*R. Raphanistrum*). Le numéro 1 représente l'extrémité d'un bourgeon au moment de sa floraison. Le numéro 2, une partie de rameau avec fruits de grandeur naturelle, et à côté de ce même rameau une silique, A, d'une plante améliorée. Le numéro 3, réduit de moitié, représente une racine du type, telle qu'on la trouve, à l'état sauvage, sur des plantes qui ont atteint à peu près la limite de leur croissance. Comme, dans cette circonstance, tout le progrès consiste dans le développement des racines, il est utile de faire connaître le poids des racines à l'état sauvage et de celles que nous avons obtenues par la culture. La racine numéro 3 pesait 22 grammes; elle était blanche, sèche, fibreuse, coriace, non mangeable même lorsqu'elle était fraîchement arrachée.

La racine numéro 6 était blanche, légèrement violacée près du sommet. Sa longueur, du collet à l'extrémité des racines, était

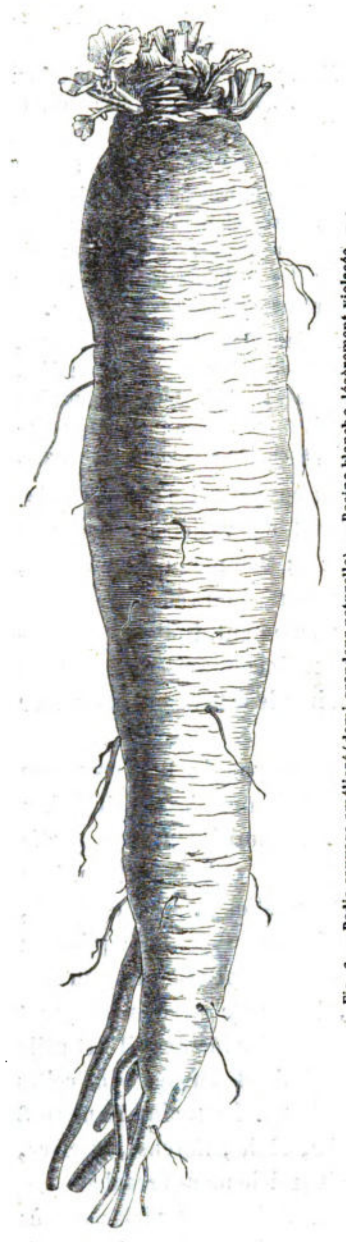


Fig. 6. — Radis sauvage amélioré (demi-grandeur naturelle). — Racine blanche, légèrement violacée. — Longueur totale 0 m. 45 ; diamètre 0 m. 06. Poids 345 grammes.

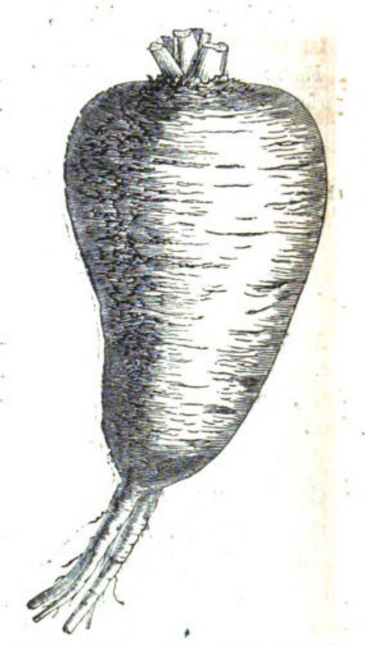


Fig. 7. — Radis sauvage amélioré (demi-grandeur naturelle). — Racine blanche violacée au sommet. — Longueur totale 0 m. 25; diamètre 0 m. 07. Poids 204 gram.

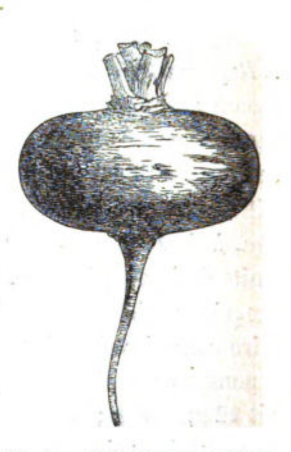


Fig. 8. — Radis sauvage amélioré (demi-grandeur naturelle). — Racine d'un beau rose. — Longueur totale 0 m. 12; diamètre 0 m. 06. — Poids 68 grammes.

de 0m 45, son plus grand diamètre de 0m 06 ; elle pesait 0k 345.

La racine numéro 4 était d'un beau rose vermillonné, d'un rouge très-foncé, presque violet près du sommet. Sa longueur totale était de 0m 40 ; son diamètre, de 0m 09 ; elle pesait 0k 445. Cette racine était tellement semblable aux Radis dits *de Chine* qu'on trouve dans le commerce, que si on l'eût mélangée parmi d'autres de cette race, il eût été impossible de la reconnaître.

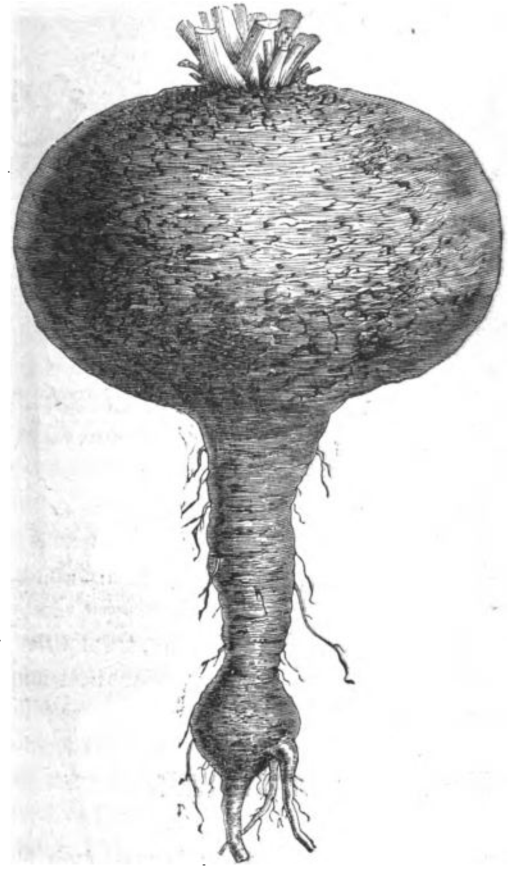


Fig. 9. — Radis sauvage amélioré (demi-grandeur naturelle). — Racine rose-brique foncé fendillée et comme subéreuse (*urodée*). — Longueur totale 0 m. 26 ; diamètre 0 m. 13. Poids 625 grammes.

La racine numéro 7 était blanche, violacée près du collet. Sa

longueur totale était de 0^m 25, son diamètre de 0^m 07; elle pesait 0^k 201.

La racine numéro 5 était d'un violet noir, comme veiné; sa chair était violette, nuancée et parcourue de stries plus foncées

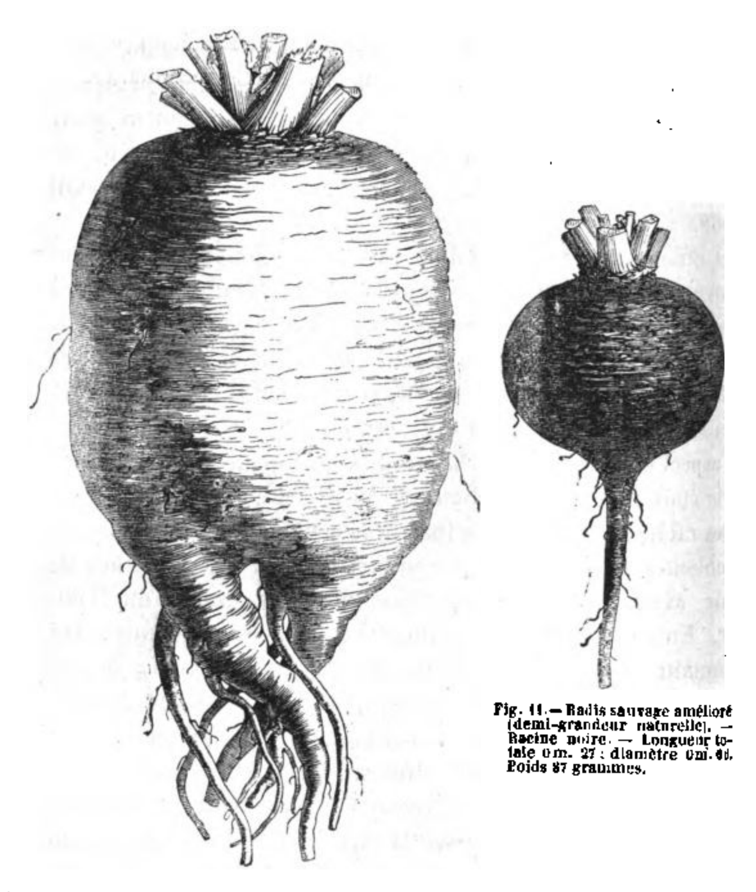


Fig. 11. — Radis sauvage amélioré (demi-grandeur naturelle). — Racine noire. — Longueur totale 0 m. 27 ; diamètre 0 m. 06. Poids 87 grammes.

Fig. 10. — Radis sauvage amélioré (demi-grandeur naturelle). — Racine blanche. — Longueur totale 0 m. 32; diamètre 0 m. 10. Poids 651 grammes.

dans une épaisseur d'au moins 0^m 01 ; le reste était blanc, très-légèrement violacé. Sa longueur totale était de 0^m 22, son diamètre de 0^m 07; elle pesait 0^k 145.

La racine numéro 11 avait la peau d'un noir-marron très-foncé sa chair, d'un blanc de lait, était extrêmement tendre. Sa lon-

gueur totale était de 0^{m} 27, son diamètre de 0^{m} 06; elle pesait 0^{k} 087.

La racine numéro 8 avait la peau fine et très-mince, d'un beau rose; sa chair, très-succulente, était presque fondante. Sa forme régulièrement élargie, très-plate, lui donnait l'aspect d'un beau Radis, tel que les jardiniers les recherchent pour en faire des porte-graines. Au lieu de s'enfoncer dans le sol, elle s'étalait presque à sa surface comme certaines races de Navets. Sa longueur totale était de 0^{m} 12; son diamètre de 0^{m} 06; elle était tellement déprimée qu'elle n'avait même pas 0^{m} 03 d'épaisseur. Elle pesait 0^{k} 068.

La racine numéro 9 était d'un rose-brique foncé; la peau était rugueuse comme subéreuse ou *brodée;* sa chair était rose, striée ou veinée rouge dans une épaisseur d'au moins 0^{m} 01; tout le reste était d'un blanc légèrement carné. Sa longueur totale était de 0^{m} 26, son diamètre de 0^{m} 13; elle pesait 0^{k} 625.

La racine numéro 10 avait la peau blanche, très-lisse et unie; son aspect était celui d'un Navet de bonne qualité. Sa longueur totale était de 0^{m} 32, son diamètre de 0^{m} 10; elle pesait 0^{k} 651.

Ces racines, quelles qu'en fussent la couleur et la forme, étaient succulentes et avaient une saveur très-nette et très-accentuée de Radis, assez rapprochée, pour quelques-unes, de celle du Radis noir. En les dégustant avec attention, il nous a semblé aussi reconnaître chez certaines d'entre elles une saveur très-légèrement sucrée et ayant une tendance à se rapprocher de celle des Navets; aucune pourtant, à l'état cru, n'accusait ce goût d'une manière appréciable; mais il en était autrement lorsqu'elles étaient cuites. Dans ce cas, en effet, toute la saveur styptique de Radis disparaissait complétement pour laisser la place à celle de Navet, qui, au lieu d'être douce, était très-forte. Cette saveur de Navet se dégageait également des racines par émanation lorsque, arrachées, elles étaient exposées à l'air ou entraient en décomposition. La chair n'était pas précisément non plus celle des Radis; elle était beaucoup plus ferme, à peine sucrée, et comme féculente, par conséquent très-nutritive.

(La fin au prochain numéro.)



Mémoire sur le Bouturage;

par M. Delchevalerie.

(5e article. Voyez le Journal, 2e sér., II, 1868, pp. 570-576, 631-640, 696-704, III, 1869, pp. 200-208.)

Ainsi qu'il a été dit au paragraphe 5, les boutures peu délicates pourront être plantées telles qu'on les aura prises sur les mères, sans qu'on soit obligé de les couper une à une auprès d'un œil, opération qui demande toujours un peu de temps.

Les boutures provenant des extrémités des rameaux doivent être préférées aux autres, parce qu'elles n'ont qu'à émettre leurs racines, puis à continuer de s'allonger; tandis que celles qui proviennent de la partie inférieure des rameaux, auxquelles on a donné le nom de boutures tronquées, doivent émettre des bourgeons sur leurs côtés afin de pouvoir s'allonger ensuite; néanmoins, elles peuvent servir au bouturage et produire également des plantes très-vigoureuses.

Si on doit multiplier par le bouturage certains végétaux, tels que les *Cedrus*, les *Araucaria*, etc., on n'utilisera que le bourgeon terminal de leur tige; car les rameaux latéraux ne donnent jamais naissance à des bourgeons verticillés. Or, si on emploie ceux-ci pour propager l'espèce, ils ne pourront servir que comme sujets devant recevoir la greffe d'un rameau terminal. Lorsqu'on bouture ces végétaux de leurs racines, le même inconvénient n'a pas lieu; nous avons remarqué souvent que les tronçons de ces dernières développaient parfaitement des bourgeons verticillés.

On ne doit jamais couper les boutures trop longues; une petite est toujours plus facile à caser sous les cloches; ensuite, lorsqu'elles sont enracinées, elles sont plus faciles à sevrer. Un autre avantage que présentent les petites boutures, c'est qu'elles sont moins exposées que les grandes à avoir leurs feuilles tachées par un séjour prolongé sous les cloches.

La plantation des boutures herbacées se fait de différentes manières; les unes, les plus délicates, se plantent une à une dans de petits godets; les autres se plantent dans des pots ou des terrines; enfin les plus robustes peuvent être faites en plein châssis, à l'étouffée.

Les plantes exotiques qu'on multiplie le plus de boutures herbacées sont celles dont les graines ne mûrissent point sous notre climat, ou bien celles qui sont susceptibles de dégénérer lorsqu'on les propage par le semis.

27. *Boutures de rameaux foliiformes.*— Les rameaux foliiformes, (cladodes) ou fausses-feuilles, c'est-à-dire qui tiennent le milieu entre les rameaux et les feuilles, peuvent être employés avec succès au bouturage.

Les *Xylophylla falcata, latifolia, angustifolia*, etc., bouturés par leurs rameaux foliiformes ou fausses-feuilles, s'enracinent parfaitement, étant traités sous cloche et sur couche tiède. En même temps que la base développe des racines, l'extrémité continue de s'allonger, et bientôt le faux pétiole se trouve transformé en tige.

Les *Phyllanthus mimosoides, tithymaloides, longifolius*, etc., peuvent être également bouturés de leurs feuilles qui produisent des racines et des bourgeons; seulement, au lieu de s'allonger comme les *Xylophylla*, elles produisent des bourgeons le long des faux pétioles, lorsque les folioles sont tombées. Ces sortes de boutures présentent des phénomènes vraiment dignes d'attention pour les physiologistes. En effet, bien qu'elles soient parfaitement enracinées, elles restent longtemps avant de donner naissance à des bourgeons; au premier abord, on croirait qu'il n'y a aucun parti à en tirer; les folioles tombent, et le pétiole ne présente plus, à première vue, aucun signe de vie; mais si on lui fait quelques incisions transversales, il se développe bientôt des bourgeons et des feuilles sur toute sa longueur.

Les plantes obtenues de cette façon auront besoin d'être soutenues pendant les premiers temps; car le pétiole n'offrirait pas assez de résistance pour soutenir sa tête. Au fur et à mesure qu'elle prendra du développement, on pourra faire des incisions longitudinales sur le pétiole qui doit se transformer en tige, dans le but de le faire grossir plus rapidement. On renouvellera cette opération de temps en temps, jusqu'à ce qu'il ait atteint une grosseur égale à la partie supérieure; alors le pied aura assez de résistance pour soutenir sa tête, et pourra dès lors se passer de tuteur.

Lorsque les rameaux foliiformes donnent naissance à plusieurs

bourgeons, on fera bien de n'en laisser qu'un sur le pétiole, pour qu'il se transforme en tige, et de supprimer les autres pour les bouturer.

28. *Boutures de feuilles pourvues d'un œil à la base.* — Ce mode de bouturage consiste à prendre une feuille, à laquelle on conserve un œil et une portion du bois. On la plante en pot ou en pleine terre, à l'étouffée, sur une couche appropriée à la nature de la bouture. C'est surtout pour le *Ficus elostica* que ce mode de bouturage est pratiqué en grand. Néanmoins, il présente quelques difficultés; c'est-à-dire qu'il arrive souvent que l'œil qui se trouve enterré reste latent, ou ne se développe que la deuxième ou troisième année. En présence de pareilles circonstances, nous croyons qu'il vaut mieux faire les boutures entières que de les diviser par feuilles isolées. On obtiendra, il est vrai, moins de plantes à la fois, mais au moins on pourra s'en servir de suite ; tandis qu'avec les boutures à une feuille, on est exposé à attendre plusieurs années avant de pouvoir s'en servir.

29. *Boutures de feuilles proprement dites.*— La faculté qu'ont les feuilles de développer des racines, et de reproduire ainsi le végétal est connue depuis longtemps déjà. Cependant André Thouin, dans son *Cours de Culture* (t. II, p. 546), nous apprend qu'Olivier de Serres n'en fait aucune mention, et que Agricola, auteur d'un ouvrage sur la multiplication des végétaux, en attribue l'invention à Frédéric, célèbre jardinier d'Augsbourg, et cite A. Mandirola comme le premier auteur qui l'ait décrite et publiée dans un livre imprimé dans le XVI[e] siècle. Le même Agricola a fait connaître, dans son *Agriculture parfaite* (1), les procédés au moyen desquels il était parvenu à faire servir les feuilles d'une grande quantité d'espèces d'arbres et arbustes à leur multiplication.

Plus tard, le célèbre docteur John Lindley (2) rapporte « qu'au commencement du siècle dernier, Richard Bradley, membre de la Société royale d'Horticulture, publia une traduction de l'allemand

---

(1) Voyez *Agriculture parfaite, ou nouvelle découverte touchant la culture et la multiplication des Arbres, des Arbustes et des Fleurs*, etc., par AGRICOLA. Edition de Pierre Coup ; Amsterdam, 1733.

(2) *Théorie de l'horticulture*, p. 228.

de ce même Agricola, d'un livre sur la propagation des plantes par feuilles, dans lequel l'auteur avance qu'au moyen d'un mastic de son invention, les pétioles des feuilles de toute plante, trempés à leur extrémité dans cette préparation, émettent immédiatement des racines. Le livre fut orné de planches sur cuivre figurant à la fois le procédé et son résultat, sous la forme de terrains plantés de feuilles d'Orangers se développant en arbre. »

« Bien que cet ouvrage fût tout à fait absurde, néanmoins il donna probablement lieu à la découverte que les feuilles de certaines plantes placées dans des conjonctures spéciales reproduiront l'individu végétal. Le même auteur nous apprend que Hedwig remarqua que des feuilles de Couronne impériale, mises en presse, produisirent des bulbes à leur surface. Auguste Saint-Hilaire mentionne un exemple de bourgeons produits de fragments de feuilles d'un *Theophrasta* qui avaient été plantés par Neumann, jardinier en chef au Jardin des plantes de Paris. On rapporte aussi que Henri Cassini vit des feuilles de *Cardamine pratensis* produire également de jeunes individus. Turpin nous dit que des fragments de Cresson (*Nasturtium officinale*), qui avaient été coupés par une espèce de Phrygane pour en faire son nid, produisirent de leur base et au-dessous du pétiole commun, d'abord deux ou trois racines incolores, puis, dans leur partie centrale, un petit bourgeon conique qui donna peu à peu naissance aux organes aériens d'un autre individu, tandis que les racines se multipliaient et s'allongeaient (*Comptes rendus de l'Acad.*, 1839, sem. 2, p. 438.)

« Flourens parle aussi d'un Pourpier dont les feuilles coupées en trois donnèrent naissance à un grand nombre d'individus. Knight rapporte que des feuilles de Menthe (*Mentha piperita*) furent placées dans de petits pots, couvertes de cloches et soumises à une chaleur artificielle ; elles produisirent des racines et vécurent pendant douze mois, en revêtant presque le caractère des feuilles d'arbres toujours verts, etc. »

D'un autre côté, Decandolle dit (1) que Dupetit-Thouars nous apprend, que Mandirola, dans son manuel *dei Giardinieri*,

(1) Decandolle, *Physiologie végétale*, p. 677.

publié en 1652, annonça le premier qu'une feuille d'Oranger, mise en terre, y pousse des racines, fait qui fut confirmé en 1716 par Munchhausen, et en 1781 par Mustel.

Enfin André Thouin nous apprend encore que « le célèbre Charles Bonnet, de Genève, a fait un grand nombre d'expériences sur les feuilles ; il a prouvé que plusieurs d'entre elles sont susceptibles de produire des racines. Il en obtint des feuilles de la Belle de nuit, de la Mélisse et du Haricot (1) ; mais ces racines ne donnèrent pas lieu à la production de bourgeons qui pussent servir à la multiplication de ces plantes ».

« De nouvelles expériences faites en 1806-1807 par Noisette et dans le jardin du Muséum, démontrent que les feuilles dépourvues de leur gemma poussent non-seulement des racines, mais même des bourgeons qui fleurissent, fructifient, et donnent des semences fertiles.

Enfin, des expériences très-récentes faites par M. Carrière (2) nous montrent que les feuilles des *Francoa*, *Cotyledon*, *Adhatoda*, *Passiflora alata*, *Melastoma cymosa*, *Hyacinthus*, etc., se sont enracinées et ont donné ensuite naissance à des organes foliacés.

Les feuilles de la plupart des végétaux étant bouturées et traitées sous l'influence de circonstances favorables peuvent donc reproduire l'individu végétal. Bien que la plupart d'entre elles émettent promptement des racines, nous avons remarqué qu'un grand nombre restent longtemps avant de produire des bourgeons. Elles forment à la base de leur pétiole un amas d'utricules d'où plus tard naissent les bourgeons.

---

(1) *Recherches sur l'usage des feuilles dans les plantes et sur quelques autres sujets relatifs à l'histoire de la végétation*, édition de Gœttingue et Leyde; 1754 1 vol. in-4° de VII et 343 pages avec 31 planches; ou BONNET, *Œuvres complètes*, II, pp. 179-459.

(2) *Guide Pratique du Jardinier multiplicateur*, p. 340.

Paris. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro d'Avril 1869.

(2e série, tome III.)

PROCÈS-VERBAUX.

NOMINATIONS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

NOTES ET MÉMOIRES.

RAPPORTS.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE.

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

A L'ÉTRANGER.

COPENHAGUE.	6-10 juillet.
HAMBOURG (Exposition internationale).	comm. de sept.
NAMUR.	4-5 juillet.

FRANCE.

BEAUVAIS	1er juin-15 juillet.
BRIE-COMTE-ROBERT (Roses).	11-12 juillet.
CLERMONT (Oise).	17-20 sept.
ETAMPES	4-7 juin.
LIANCOURT.	17-20 sept.
MEAUX.	4-6 juin.
MONTEREAU	24-27 juin.
NANCY	19-25 juin.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.	12-15 sept.
SCEAUX.	6-10 juin.
SOISSONS.	11-14 juin.
STRASBOURG	6-7 juin.
TOULOUSE	1er-4 juillet.

AVIS.

Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi le *plus tôt possible*, en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.



JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE

D'HORTICULTURE

DE FRANCE

NAPOLÉON III, PROTECTEUR

2e SÉRIE.
TOME 3e. — MAI 1869.

PARIS
AU SIÉGE DE LA SOCIÉTÉ
RUE DE GRENELLE-SAINT-GERMAIN, 84
ET CHEZ Mme Ve BOUCHARD-HUZARD, LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ
RUE DE L'ÉPERON-SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 5



TABLEAU INDICATIF DES RÉUNIONS.

ANNÉE 1869. — JOURS DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ.

Elles se tiennent à deux heures, au siége de la Société
(rue de Grenelle-Saint-Germain, 84).

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
14	11	11	8	13	10	8	12	9	14	11	9
28	25	25	22	27	24	22	26	23	28	25	23

RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Elles se tiennent à midi, au siége de la Société, le 2ᵉ jeudi de chaque mois

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
14 2[illegible]	11	11	8	13	10	8	12	9	14	11	9 23

RÉUNIONS DE LA COMMISSION DE RÉDACTION ET DE PUBLICATION.

Elles se tiennent à deux heures, au siége de la Société.

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
20	17	16	13	19	16	14	18	15	20	17	15

RÉUNIONS DES COMITÉS D'ARBORICULTURE, DE FLORICULTURE,

DE CULTURE POTAGÈRE ET DES ARTS ET INDUSTRIES HORTICOLES

Elles se tiennent à midi, au siége de la Société, le 4ᵉ jeudi de chaque mois

Janvier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Août.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Décembre.
28	25	25	22	27	24	22	26	23	28	25	23



PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 13 MAI 1869.

Présidence de **S. Exc. le Maréchal VAILLANT.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. le Maréchal Vaillant dit que la pratique du pincement des végétaux fruitiers parait remonter très-haut. En effet, un passage de la Bible semble montrer que les Hébreux connaissaient et pratiquaient cette opération sur la Vigne. Ce passage est à peu près le suivant, d'après la traduction de Sylvestre de Sacy : « Je suis la Vigne... Mon père supprimera les branches stériles et il émondera celles qui portent du fruit. » Ces derniers mots semblent ne pas indiquer autre chose que le pincement des sarments fructifères. — A propos du passage du procès-verbal qui a rapport à la plantation d'arbres fruitiers le long des chemins de fer conseillée par un instituteur d'Eure-et-Loir, M. le Maréchal dit qu'une proposition semblable avait été faite par M. Place, à la date de plusieurs années.

M. Lepère rappelle qu'il a fait lui-même une plantation de Pêchers, le long du chemin de fer d'Orléans, à partir de Paris. Une année, il a récolté sur ces arbres 30 000 Pêches ; mais des causes diverses sont venues ensuite anéantir, ou à peu près, la récolte, et, au total, cette plantation, qui avait d'abord donné de fort belles espérances, a dû être abandonnée, les fruits en étant toujours volés, et les arbres étant devenus pour la plupart malades.

M. Cottu dit que, le long de la ligne de Gretz, les arbres fruitiers portent en ce moment leur troisième récolte. Les vols de fruits y ont été presque nuls jusqu'à ce moment. Là on a posé une barrière en arrière de laquelle se trouvent les arbres disposés en croisillons.

M. le Maréchal Vaillant apprend à la Compagnie qu'il vient d'instituer une expérience relative à la plantation de Pommes de

terre par tubercules de différentes grosseurs. Quand le résultat en aura été obtenu, il s'empressera de le communiquer.

De son côté, M. Louesse dit qu'il vient aussi d'entreprendre des expériences variées, dans le même but. Par avance, il est convaincu que la plantation par tubercules petits ou moyens donnera un plus fort rendement, en poids, que celle par gros tubercules.

M. Forest fait observer que la situation dans laquelle on met les Pommes de terre, en les plantant, influe beaucoup sur le produit. Lorsqu'on les plante le bout en l'air, les plantes qui en proviennent végètent beaucoup mieux et par conséquent produisent plus que si le tubercule était mis en sens inverse. Il faut donc ne pas jeter au hasard les tubercules quand on les confie au sol.

Également à l'occasion du procès-verbal, M. Rouillard dit que la Rose blanche dont il a été question, dans la dernière séance, lui semble être la Rose Comtesse de Ségur.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de six nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet desquels il n'a pas été formulé d'opposition.

En outre, conformément à l'usage adopté depuis nombre d'années, il met aux voix la nomination de douze autres Membres dont la présentation vient d'être faite par M. le Secrétaire-général, afin qu'ils puissent immédiatement jouir des facilités accordées aux Membres de la Société pour l'Exposition qui va s'ouvrir le 18 de ce mois.

A cette occasion, M. le Secrétaire-général rappelle à la Compagnie que ces facilités consistent dans l'entrée gratuite accordée aux Membres munis de leur carte de Sociétaire, et dans l'extension de cette gratuité à une dame accompagnée par eux. Cette année, en raison de l'accord fait avec l'administration des Beaux-Arts, ils peuvent visiter, non-seulement l'Exposition florale et la salle où se trouvent les instruments horticoles, mais, en outre, les salons du premier étage où ont été disposées les œuvres des artistes peintres, architectes, etc.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Chardine, jardinier chez M. E. Labbé, à Pierrefitte (Seine), quatre *Choux-fleurs* de printemps et quatre *Laitues*.

2° Par M. Lhérault (Louis), d'Argenteuil, une botte d'*Asperges*.

3° Par M. Gros (Victor), jardinier-maraîcher à Clichy (Seine), six *Laitues* Palatine.

4° Par M. François (Auguste), propriétaire de l'orangerie du Tapis vert, à Blidah (Algérie), par l'entremise de M. Hédiard, de Paris, une corbeille d'Oranges et de Mandarines, une corbeille de Citrons, Limons doux et Cédrats digités, une corbeille de Cédrats. — Le Comité d'Arboriculture ayant dégusté les Oranges, à la demande du présentateur, déclare qu'il les a trouvées sucrées et fort bonnes.

A ce propos, M. Hédiard fait observer que les tarifs des chemins de fer français sont tellement élevés qu'il est impossible, pour cette seule cause, que la France profite des fruits que sa colonie africaine pourrait lui fournir en abondance. Ainsi il montre un récépissé qui constate que, de Marseille à Paris seulement, le transport de 128 kilog. lui a coûté 48 fr., par grande vitesse. Il faut ajouter à ces frais considérables ceux qu'entraîne la traversée de la Méditerranée qui sont aussi trop élevés. On voit donc combien il serait à désirer, dans l'intérêt tant des consommateurs que des producteurs, que nos Compagnies de chemins de fer voulussent bien abaisser sensiblement les tarifs du transport ; il est à présumer qu'elles-mêmes gagneraient à cette diminution de prix par suite de l'augmentation dans la quantité de matières transportées qui en serait la conséquence presque nécessaire.

5° Par M. Weiss, horticulteur à Montreuil (Seine), un pied très-bien fleuri d'*Erica translucens rubra*.

6° Par M. Verdier (Eugène), horticulteur, rue Dunois, à Paris, une greffe fleurie de la *Rose* Marquise de Mortemart, qui a été mise au commerce, à l'automne de 1868, par M. Liabaud, horticulteur à Lyon. — Cette Rose appartient à la catégorie des Hybrides remontantes, et elle paraît devoir être l'une des plus belles de cette section.

7° Par M. le Dr V. Andry, un pied remarquablement fleuri d'une Azalée de l'Inde qui offre une particularité intéressante :

à l'origine les fleurs en étaient entièrement rouges; maintenant elles sont, pour la plupart, rosées avec des macules rouges; quelques-unes restent encore rouges, tandis que d'autres sont blanches.

8° Par M. Vivet, père, une inflorescence de *Lilas* qui termine une courte branche immédiatement à sa sortie de terre, et qui, dans cette situation anormale, est restée blanche quoique appartenant à un pied dont les fleurs ont naturellement la teinte ordinaire.

9° Par M. E. Fournier, au nom de M. Léon Besnou, plusieurs échantillons très-bien fleuris ou même avec fruits bien développés d'*Aponogeton distachyus* Thunb., plante aquatique, originaire du cap de Bonne-Espérance, dont les fleurs disposées en deux épis qui divergent fortement à partir du sommet de la hampe, sont accompagnées d'une double série de grandes bractées étalées, d'un blanc pur et très-agréablement odorantes. Cette charmante plante, d'après les renseignements que transmet M. L. Besnou, croît en abondance dans le petit cours d'eau dit La Rose, sur la propriété de M. Camas, à Kerallan, commune de Lambézellec, près Brest. Elle s'est parfaitement naturalisée dans les environs de cette ville où elle a déjà supporté plusieurs hivers. Depuis trois années, elle a aussi résisté, près d'Avranches, à des froids plus rigoureux. Elle semble donc tout à fait acquise non-seulement à notre Midi, où on sait qu'elle vient bien dans la rivière du Lez, près de Montpellier, mais encore dans nos départements de l'Ouest et du Nord-Ouest.

M. Rivière dit que cet *Aponogeton* est fréquemment planté en plein air dans la Charente-Inférieure, où il croît rapidement. On peut aussi le cultiver à l'air libre, à Paris, pourvu qu'on le plante dans une eau profonde. Ainsi, dans l'ancien jardin de l'École de médecine, il venait bien et se couvrait de fleurs.

10° Par M. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, un tronc déjà fort et muni d'énormes racines adventives de *Ficus elastica* qu'il a fait venir du jardin du Hamma, près d'Alger.

Cet arbre, dit M. Rivière, avait été planté au Hamma dès l'époque de la première plantation du jardin; il est mort l'année dernière. Le gros fragment qui est mis sous les yeux de la Com-

pagnie peut donner une bonne idée de la force avec laquelle il végétait et du développement surprenant qu'avaient pris ses épaisses et nombreuses racines adventives nées à la base de ses branches principales. M. Rivière ajoute que plusieurs autres *Ficus* émettent également des racines adventives. — A cette occasion il parle aussi des Bombacées cultivées au Hamma et des progrès rapides qu'elles y font, bien qu'en serre elles se montrent toujours fort délicates.

Les présentations qui viennent d'être indiquées motivent plusieurs demandes de récompenses : — 1° Le Comité de Culture potagère demande qu'une prime de 3e classe soit donnée à M. Chardine pour les objets qu'il a présentés. — 2° Celui d'Arboriculture propose d'accorder une prime de 1re classe à M. François. — 3° Enfin celui de Floriculture est d'avis qu'une prime de 1re classe soit remise à M. Verdier (Eug.) pour M. Liabaud, et que M. Weiss reçoive une prime de 3e classe pour sa charmante Bruyère. — Mises aux voix, ces propositions sont adoptées ; après quoi M. le Président remet les primes aux quatre personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. Lepère met sous les yeux de la Compagnie plusieurs branches fruitières de Pêchers, afin de montrer que les fruits en plus ou moins grand nombre qu'elles portaient viennent tous de tomber, ne laissant plus le moindre espoir de récolte. Ce fait est malheureusement général, cette année, à Montreuil, de telle sorte que le principal produit des jardins de cette industrieuse commune lui fera défaut cette fois, et qu'il en résultera pour elle des pertes considérables. A peine, dit M. Lepère, est-il resté en place une Pêche sur mille. Cette chute des fruits est probablement due aux circonstances météorologiques défavorables qui se sont succédé, ce printemps ; cependant des auvents en planches ont été posés, comme de coutume, pour abriter les arbres ; ils n'ont servi de rien.

M. Andry croit que les Pêches en petit nombre qui sont restées sur les arbres sont celles qui se trouvaient le plus près du mur et qui ont été ainsi le mieux abritées.

M. Chevalier (Désiré), de Montreuil, dit que, dans son jardin, qui se trouve éloigné de celui de M. Lepère, les Pêches sont

beaucoup moins tombées qu'ailleurs, les arbres ayant été garantis à la fois avec des planches en auvents et des toiles. Ses voisins ont généralement perdu les leurs. Il a reconnu que certaines variétés avaient conservé leurs fruits mieux que d'autres ; ainsi la Belle Impériale en porte encore beaucoup, tandis que la Belle Beauce a perdu les siens, quoiqu'elle ait été traitée de la même manière.

M. Jacquin, de Bessancourt, se loue du bon résultat qu'il a obtenu en suivant le conseil que lui a donné M. Forest, et en cachant les jeunes Pêches le plus possible, surtout au moyen des loques employées pour le palissage.

M. Duchartre met à la disposition de la Société 300 fruits mûrs de *Chamærops excelsa* qui lui ont été envoyés par M. Durieu de Maisonneuve, directeur du jardin botanique de Bordeaux. Ces fruits sont remis à M. le Président du Comité des Cultures expérimentales qui voudra bien en faire la distribution.

M. Ponce (Isidore) place sous les yeux de la Compagnie deux bottes de Carottes fort dissemblables, les unes petites et fort médiocrement venues, les autres aussi belles que toutes celles que donne la meilleure culture parisienne. Il explique cette différence tranchée parce que les premières ont été cultivées dans une terre engraissée seulement avec le dépôt que donne l'eau noire de l'égout collecteur de Paris, tandis que les dernières sont venues dans du terreau de couches. Il croit pouvoir conclure de là que le dépôt des égouts de Paris est un mauvais engrais.

M. Vivet, père, combat cette conclusion. On sait très-bien, dit-il, que les Carottes de primeur ne viennent bien que dans le terreau de couches ; il n'y a donc rien à conclure de cette expérience quant à la valeur comme engrais du dépôt de l'eau d'égout qu'on sait très-bien pouvoir engraisser notablement les terres, dont on commence à tirer bon parti, et dont on espère beaucoup plus encore qu'on n'a pu en obtenir jusqu'à ce jour.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle M. Lefebvre de Sainte-Marie, directeur de l'agriculture, au Ministère de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, annonce qu'il a disposé en faveur de la bibliothèque de la Société d'un exemplaire du grand et bel ou-

vrage publié par M. Alphand sous ce titre : *Les Jardins de Paris.*

2° Des demandes de délégués pour les Expositions d'Horticulture qui auront lieu : à Cherbourg, du 16 au 18 de ce mois; à Versailles, également du 16 au 18 mai; au Mans, du 20 au 23 mai; à Sceaux, du 6 au 10 juin prochain; à Strasbourg, du 6 au 7 juin; à Meaux, du 4 au 6 juin; à Soissons, du 11 au 14 juin; à Montmorency, du 4 au 13 juin; à Étampes, du 4 au 7 juin.

Les délégués désignés par M. le Président à celles de ces Expositions qui ne coïncident pas avec l'Exposition de Paris sont MM. Babouillard à Soissons, Baumann à Strasbourg, Brossard au Mans, Chardon à Etampes, Boisduval à Meaux, Houllet à Montmorency, Louesse à Versailles, Pépin et Laizier à Sceaux.

3° Deux lettres relatives à la délégation pour l'Exposition internationale de Saint-Pétersbourg : dans l'une, M. Ed. André annonce qu'il se dispose à remplir la mission que la Société lui a fait l'honneur de lui confier; dans l'autre, M. Loise-Chauvière exprime ses regrets de ce que l'état de sa santé le met dans l'impossibilité de réaliser son projet de voyage à Saint-Pétersbourg.

4° Une lettre dans laquelle une personne qui garde l'anonyme, mais qui inscrit dans un pli cacheté joint à sa lettre une devise, grâce à laquelle elle pourra se faire reconnaître, indique la composition d'un liquide qu'elle assure pouvoir détruire tous les insectes qui attaquent les plantes, notamment, écrit-elle, les Chenilles, les Pucerons verts et noirs, le Puceron lanigère, les Punaises, etc. Cette composition a, dit l'auteur de la lettre, l'avantage d'être fort peu coûteuse, puisqu'elle ne revient qu'à 1 fr. 50 ou 2 fr. le kilogramme. Elle consiste en 100 grammes d'aloès du commerce, et 100 grammes de savon noir pour vingt litres d'eau, ou pour dix litres de ce liquide dans les cas où les insectes sont très-tenaces. On jette l'aloès et le savon noir dans l'eau bouillante et on agite le tout fortement. — On projette le liquide au moyen d'une seringue de jardinier.

Le pli cacheté ouvert par M. le Président renferme la devise suivante : « Cependant nul être ne doit être inutile! »

Une conversation s'engage à propos des effets de l'aloès et du savon noir. M. Vavin rapporte les avoir employés avec succès contre la cloque. — M. Gosselin ne comprend pas qu'ils puissent agir

dans ce cas, les feuilles cloquées ne renfermant ordinairement pas d'insectes, ce que confirment MM. Lepère et Forest. — Le premier de ces habiles arboriculteurs fait remarquer à ce propos qu'il n'y a pas de rapport entre l'existence de la cloque et la production des Pêches; fréquemment, dit-il, il a vu ses arbres cloqués donner une bonne récolte de fruits, tandis que, cette année, les fruits manquent et les arbres n'ont pas de cloque.

5° Une lettre dans laquelle M. Charles Hue, jardinier au château de la Motte-Bastille, etc., à Boiscommun (Loiret), transmet des renseignements circonstanciés sur l'état de la végétation, pendant le mois qui vient de s'écouler, dans la localité qu'il habite.

6° Une lettre de M. Gouëzel, conducteur des ponts et chaussées, à Belle-Ile-en-Mer, transmise par M. le Secrétaire perpétuel de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France, à qui elle avait été adressée. M. Gouëzel dit que les îles de Belle-Ile, Houat et Hœdic, nourrissent quelques plantes remarquables qui attirent l'attention des botanistes et dont il pourrait envoyer des pieds vivants. Il ne nomme que le *Pancratium maritimum*.

M. Rivière fait observer que le *Pancratium maritimum* croît aussi sur plusieurs points du littoral de la Méditerranée où on en prend souvent des oignons pour le cultiver dans les jardins. La plante est fort belle; malheureusement, après avoir fleuri l'année même de sa plantation, sans doute parce que son inflorescence existait déjà en germe dans l'oignon au moment où on l'a pris dans sa localité naturelle, il ne montre jamais plus de fleurs.

7° Des demandes de Commissions adressées par M. Letestu, fabricant de pompes, et par M. Ponce (Isidore), jardinier-maraîcher à Clichy-la-Garenne. Elles sont renvoyées par M. le Président aux deux Comités compétents.

M. le Secrétaire-général informe la Compagnie des pertes regrettables qu'elle a éprouvées, depuis sa dernière séance, par le décès de Mesdames la Duchesse de Montmorency-Luxembourg et Boussenot-Duclos, Dames patronnesses, et de MM. Cide (Prosper-Isidore), Baron Michel de Tritaigne, Mongat (Auguste), et Stinville, Membres titulaires.

M. Delavallée appelle l'attention de la Compagnie sur la maladie qui ravage les vignes dans les départements des Bouches-

du-Rhône et de la Drôme. Se trouvant dernièrement dans cette partie du Midi, il a pu en reconnaître par lui-même les déplorables effets; il a vu des hectares entiers de vignes détruits, et des vignobles renommés atteints déjà dans des proportions alarmantes. Il se plaint de ce que la Société ne se préoccupe pas d'un fléau qui paraît devoir devenir désastreux pour notre pays, et duquel cependant il n'est jamais parlé dans nos séances. Il voudrait qu'une Commission fût chargée d'aller sur les lieux examiner la marche du mal et le remède qu'on pourrait y apporter.

M. le Président et M. le Secrétaire-général répondent que la Société n'est pas restée aussi indifférente que le croit M. Delavallée au mal qui désole nos vignobles de la Provence et du Dauphiné; on peut voir en effet que, dès le 13 août 1868, des renseignements détaillés ont été donnés sur l'état de cette importante question et ont été reproduits dans le procès-verbal de la séance tenue ce jour-là (voyez le *Journal*, 2e série, II, 1868, pp. 458-460). D'un autre côté, il est certain que des Commissaires ne pourraient aller séjourner dans le Midi pendant le temps qu'exigeraient des observations et des expériences suivies, si on voulait que les unes et les autres fussent de nature à produire quelque résultat; enfin la maladie dont il est question attaquant les Vignes de la grande culture rentre dans le champ des travaux spéciaux des Sociétés d'Agriculture; aussi la Société impériale et centrale d'Agriculture de France s'en préoccupe-t-elle sérieusement et s'est-elle mise en rapport, à ce sujet, avec plusieurs de ses correspondants et des propriétaires qui habitent les départements atteints par le nouveau fléau.

M. Louesse fait un Rapport verbal sur deux ouvrages qui ont été présentés à la Société par leur éditeur, M. Goin, libraire, rue des Ecoles, 82. Le premier est le *Traité des Champignons*, par M. Salle. Cet ouvrage a été, en 1862, l'objet d'un Rapport spécial peu favorable de la part du même M. Louesse. Le second ouvrage est *La culture du Melon*, par M. Dufour de Villerose. Tout en reconnaissant des qualités à ce travail, le Rapporteur y signale des erreurs, notamment dans la partie descriptive, erreurs que l'auteur aurait pu éviter, dit-il, s'il n'avait pris ses descriptions dans des livres qui ont vieilli ou qui portent sur des variétés abandonnées.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Un mot sur le choix et la préparation du plant de Pomme de terre Marjolin de première saison ; par M. QUÉHEN-MALLET.

2° Rapport sur les Pensées de M. Batillard ; M. LESUEUR, Rapporteur. — Les conclusions de ce Rapport, tendant au renvoi à la Commission des récompenses, sont mises aux voix et adoptées.

3° Compte rendu de l'Exposition horticole de Montauban ; par M. DAYRÈS, aîné.

4° Compte rendu des travaux du Comité de Culture potagère, en 1868 ; par M. SIROY, Secrétaire de ce Comité.

La séance est levée à quatre heures et un quart.

SÉANCE DU 27 MAI 1869.

PRÉSIDENCE DE M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Après la lecture du procès-verbal, M. A. Durand-Claye, ingénieur attaché aux travaux que poursuit l'administration municipale en vue d'utiliser les eaux des égouts de Paris, dit qu'il doit offrir publiquement des remerciements à M. Vivet, père, pour avoir répondu aux critiques dirigées par un Membre de la Société, dans la dernière séance, contre les essais qui ont été déjà faits dans cette direction et contre les résultats obtenus jusqu'à ce jour, même contre ceux que promet l'avenir.

Egalement à l'occasion du procès-verbal, M. Forest fait observer que l'exemple cité par M. Lepère relativement aux plantations qui peuvent être faites le long des chemins de fer et qui était emprunté à ce que l'habile arboriculteur de Montreuil a fait lui-même le long du chemin de fer d'Orléans, ne peut autoriser aucune conclusion quant à la question à propos de laquelle il a été invoqué. En effet, M. Lepère avait planté des Pêchers en espalier, devant un mur très-bien exposé, tandis que les plantations dont on songe à border nos voies ferrées ne consistent et ne peuvent consister qu'en arbres de plein vent ou tout au plus en contre-espalier.

M. le Président adresse des félicitations à la Société sur le succès qu'elle vient d'obtenir dans son Exposition. Le public s'est prononcé nettement à cet égard et a reconnu la beauté, le nombre ainsi que le choix des plantes exposées. LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice, ainsi qu'un grand nombre de personnages éminents ou de distinction, ont visité l'Exposition et en ont admiré la richesse. Les Membres de la Compagnie qui ont bien voulu fournir les éléments de ce succès et les organisateurs de cette belle fête horticole méritent de vifs remerciements. Bientôt la séance publique de distribution des récompenses permettra d'offrir aux exposants les prix dont leurs travaux ont été jugés dignes par le Jury. Toutefois, M. le Président ne peut, dit-il, s'empêcher de mêler un regret à l'expression de sa satisfaction; ce regret est motivé par l'absence complète des Rosiers qu'on avait espéré devoir former l'un des principaux ornements de l'Exposition, en raison de l'époque à laquelle elle avait lieu, et dont néanmoins il n'a pas été apporté un seul lot. Quelques roses coupées ont seules représenté d'une manière fort imparfaite ce magnifique genre de végétaux d'ornement qui semble constituer l'apanage le plus spécial de l'horticulture française. M. le Président aime à penser que MM. les horticulteurs-rosiéristes, à qui on n'a jamais marchandé les récompenses, ont eu des motifs sérieux pour s'abstenir avec cette regrettable unanimité, et que leur absence n'a eu pour cause ni l'indifférence ni la satiété.

M. Margottin répond que M. le Président est parfaitement dans le vrai quand il suppose que l'absence des Rosiéristes à l'Exposition n'a eu que des motifs sérieux; ils ont été, en effet, mis dans l'impossibilité absolue de rien exposer par la marche tout à fait anormale de la température pendant ce printemps. Pour lui en particulier, il préparait des Rosiers en nombre aussi grand, plus grand même que pour aucune des Expositions antérieures de la Société; comme ces arbustes doivent séjourner 40 à 45 jours dans une serre avant d'être dans l'état qui permet de les mettre sous les yeux du public, il avait commencé de les chauffer au moment convenable selon la marche normale de la température; malheureusement le mois d'avril a été tellement chaud que tous les Rosiers ainsi préparés étaient déjà défleuris, le 18 mai,

jour de l'ouverture de l'Exposition. A cette même date, les Rosiers de plein air n'étaient pas encore assez avancés, de telle sorte qu'il n'y a pas eu possibilité d'exposer un seul de ces arbustes.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Gougibus, jardinier à Colombes (Seine), quatre pieds d'*Artichauts* qui ont été cultivés en pleine terre, n'étant couverts d'une cloche que la nuit, depuis le 27 mars dernier.

2° Par M. Vivet, amateur à Asnières (Seine), différents produits maraîchers venus dans une terre qui a été engraissée avec l'eau des égouts de Paris, ou avec le dépôt de ces eaux ; ce sont : deux *Choux* d'York, deux *Laitues* Palatine, des *Pois* nains de Hollande, des *Oignons* blancs, de l'*Oseille* de 4e coupe, des *Fraises* Marguerite Lebreton, enfin du *Cerfeuil* bulbeux. Ces divers produits proviennent du jardin d'essai de la Ville.

M. Vivet donne de vive voix quelques détails sur le jardin d'essai créé récemment par l'administration municipale, ainsi que sur les résultats qu'on y obtient. Afin de mieux reconnaître l'action fertilisante de l'eau noire des égouts et du terreau qu'elle dépose, l'administration municipale a fait l'acquisition d'un champ complétement épuisé par une culture sans fumier et dans lequel un fermier en était venu jusqu'à ne pouvoir plus obtenir même de maigres récoltes d'avoine. Cette terre a été labourée profondément, après quoi on y a mélangé le dépôt de l'eau d'égout. On voit que les produits qu'on en obtient dès cet instant sont comparables à ceux que donne la culture maraîchère courante, tandis que précédemment il est certain qu'on n'aurait pu rien retirer de ce sol épuisé. L'établissement de ce jardin d'essai municipal, l'arrivée de l'eau d'égout et les dispositions prises pour qu'elle puisse être distribuée, dans les environs d'Asnières, ont donné lieu, dans un court espace de temps, à la formation sur ce point d'une véritable colonie horticole dont les travaux ont essentiellement pour objet d'utiliser toutes les matières que les eaux des égouts emportent de la surface entière de Paris et apportent ensuite à l'extrémité du grand collecteur.

M. A. Durand-Claye ajoute de nouveaux détails sur ce même sujet. Il rappelle les deux procédés qui sont suivis pour l'utilisa-

tion de ces eaux : dans l'un, la terre étant formée en billons par de grands sillons ou rigoles, on emplit ces sillons avec l'eau noire qui y abandonne son dépôt fertilisant; dans l'autre, on amène l'eau surabondante ou non employée en irrigations, dans de grands bassins où elle laisse son dépôt dont la précipitation est favorisée par l'addition d'une proportion déterminée de sulfate d'alumine. — Les maraîchers composant la colonie horticole dont vient de parler M. Vivet ne se livrent qu'à la culture potagère; mais d'autres personnes ont fait avec succès des essais pour la culture des plantes d'agrément ou industrielles. Ainsi, M. Chardin-Hadancourt, parfumeur bien connu, a cultivé de la Menthe poivrée qui a bien végété et qui s'est montrée fort riche en parfum. M. Durand-Claye met sous les yeux de la Compagnie un bouquet de Menthe obtenue dans ces conditions. Il est donc déjà démontré que l'engrais fourni par les eaux d'égout est favorable à la végétation de plantes diverses.

M. Forest annonce qu'il se propose d'en essayer l'effet sur les arbres fruitiers, afin de compléter l'expérience.

3° Par M. Chevalier aîné, de Montreuil-sous-Bois (Seine), des branches de Pêchers qu'il met sous les yeux de la Compagnie, les unes pour lui montrer que, comme il le disait dans la dernière séance, ses arbres, abrités par des auvents et des toiles, ont conservé une grande quantité de fruits, les autres afin de faire voir comment il use de la greffe en arc-boutant afin d'obtenir un rameau de remplacement là où il manquait par l'effet d'une cause quelconque. M. Chevalier entre dans quelques développements à ce sujet.

4° Par M. Duvivier, grainetier-fleuriste, quai de la Mégisserie, 2, à Paris, les fleurs coupées de 25 variétés de Pyrèthres carné et rose.

5° Par M. Weiss, horticulteur-amateur à Montreuil-sous-Bois (Seine), deux pieds remarquablement fleuris de *Saxifraga Cotyledon* L., dont chacun a produit une magnifique inflorescence pyramidale, très-rameuse, haute de 0m 60, dans laquelle on compte un nombre considérable de charmantes fleurs blanches.

M. Robine, Président du Comité de Floriculture, fait observer que le *Saxifraga Cotyledon* serait une charmante plante d'agrément

s'il était plus facile d'en obtenir la fleuraison; mais ordinairement il faut la cultiver sept ou huit années pour la faire fleurir.

M. Weiss dit que, pour lui, il en obtient la fleuraison au bout de trois années, grâce à la culture suivante : il cultive cette plante à l'air libre, en pleine terre de bruyère. Il a soin de la préserver des coups de soleil qu'elle redoute beaucoup. Dès qu'il voit qu'un pied se dispose à fleurir, il le relève et l'empote, en le munissant de tuteurs qui en soutiennent l'inflorescence à mesure qu'elle s'élève. La fleuraison peut durer un mois, et elle se maintient même en bon état dans un appartement. Quant aux pieds qui n'ont pas fleuri, il faut les remanier, en enlever les œilletons et les replanter en terre neuve.

M. Rivière a reconnu que cette plante est très-bonne à cultiver sous châssis froid. Dans les jardins botaniques, on la voit fleurir assez souvent, mais en restant alors basse et en ne donnant qu'une inflorescence peu développée, parce qu'elle s'y trouve généralement exposée au soleil qu'elle craint beaucoup. Dans cette situation, elle a aussi les feuilles de sa rosette beaucoup plus réduites que celles des deux pieds présentés par M. Weiss.

6° Par M. Thibault-Prudent, grainetier-horticulteur, rue de la Cossonnerie, à Paris, une série de fleurs coupées de *Pivoines* herbacées.

7° Par M. Margottin, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), un bouquet d'une *Rose* de semis hybride remontante, obtenue par lui.

8° Par M. Billiard, fils, dit La Graine, horticulteur à Fontenay-aux-Roses (Seine), des échantillons fleuris d'un *Weigelia* de semis qu'il nomme André Leroy, et d'autres variétés de la même espèce nommée Madame Carrière et *floribunda grandiflora*, ainsi que du *Thalictrum aquilegifolium*.

9° Par M. N.-A. Lété, propriétaire à Mirecourt (Vosges), un *Sécateur*, dans lequel le Comité des Arts et Industries ne trouve rien de nouveau.

10° Par M. Tierce-Bléry, chaudronnier-ferblantier à Beauvais (Oise), un *Arrosoir* Tierce inversable, au sujet duquel le Comité rappelle que, présenté à l'Exposition, cet appareil vient de valoir à son inventeur une récompense.

11° Par Mme Léon, Dame patronnesse, propriétaire à Bayonne

(Basses-Pyrénées), un *outil pour arracher* les mauvaises herbes.

12° Par M. Robert, passage des Trois-Couronnes, 18, à Paris, deux modèles d'*étiquettes*, l'un de 0m 08, l'autre de 0m 10.

13° Par M. Darthuy, ouvrier-treillageur chez M. Groseille, à Paris, un modèle d'atelier de treillageur, pourvu de tous les outils et objets nécessaires pour la confection des treillages. M. Darthuy offre ce modèle à la Société, pour ses collections; mais M. le Président fait observer que ce modèle d'atelier n'aurait guère de raison d'être dans les collections d'une Société d'Horticulture, et que la place en est évidemment marquée dans un musée industriel; en outre, l'espace consacré par la Société à ses collections est trop restreint pour qu'on puisse y ranger un objet aussi volumineux que ce modèle d'atelier. — Il adresse donc des remerciements à M. Darthuy, en exprimant le regret de ne pouvoir accepter son offre.

Les présentations qui viennent d'être énumérées motivent plusieurs demandes de récompenses. — 1° Le Comité de Culture potagère demande qu'une prime de 3e classe soit donnée à M. Vivet pour l'ensemble de son lot de légumes. — 2° Le Comité de Floriculture est d'avis que M. Margottin a droit à une prime de 2e classe pour sa belle Rose de semis, et que MM. Duvivier et Weiss doivent recevoir chacun une prime de 3e classe. Relativement à cette dernière proposition de récompense, un Membre faisant observer que la demande lui semble un peu restreinte eu égard à la beauté des deux plantes présentées, il est répondu, au nom du Comité de Floriculture, que le *Saxifraga Cotyledon* est une vieille plante cultivée depuis longtemps; qu'on ne veut donc récompenser le présentateur que pour la bonne culture au moyen de laquelle il a su en obtenir une belle fleuraison.

Les propositions des Comités ayant été mises aux voix et adoptées par la Compagnie, M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. Louesse montre les résultats que lui a donnés la culture du Pois Godin qui avait été présenté, le 11 février dernier, par M. Gauthier (R.-R.), comme nouveau, très-hâtif et recommandable à plusieurs points de vue. — Les graines que M. Louesse avait reçues du présentateur ont été semées par lui le 3 mars. Les plantes ont fleuri le 17 mai, tandis

que le Pois Prince Albert, qui se trouvait à côté, était en fleurs depuis le 8 mai. En outre, la semence remise n'était pas homogène : il en est venu, dans la proportion d'un tiers, des plantes plus grandes et à feuilles plus blondes que les autres, dans lesquelles M. Louesse a reconnu le Pois Michaux de Hollande, et, dans la proportion de deux tiers, des plantes bien vertes et très-naines, qui paraissent être simplement le Pois très-nain à châssis de M. Gontier. — M. Louesse conclut de là que le Pois présenté par M. Gauthier (R.-R.) est simplement un mélange de deux variétés connues et moins hâtives qu'une autre sorte cultivée antérieurement.

Egalement à la suite des présentations, M. Forney montre à la Société le tronc d'un Poirier qui avait été planté en 1844 et qui est resté petit et tout rachitique. Il dit que c'est là le résultat d'une expérience faite par lui pour reconnaître si l'on a raison de conseiller, comme on le fait d'ordinaire, d'enterrer la greffe des arbres fruitiers, pour qu'elle s'affranchisse en s'enracinant. Il pense que, lorsqu'on procède ainsi, deux greffes sur sept s'affranchissent en effet, mais qu'il en résulte alors la formation d'un très-gros bourrelet; par suite de cette formation l'arbre languit, jaunit; il développe des racines d'un seul côté. La portion correspondante à cette racine a trop de vigueur pour fructifier, tandis que l'autre côté, nourri par le Cognassier-sujet, languit et dépérit. Il en résulte des arbres pitoyables. On a conseillé de faire des entailles dans le bourrelet; mais comme, dans l'intérieur de celui-ci, les fibres se contournent en tous sens, les entailles divisent un grand nombre de ces fibres, et le bourrelet n'en prend qu'un plus fort accroissement. Au total, M. Forney regarde l'enfoncement de la greffe dans le sol comme une pratique funeste.

M. Jamin (J.-L.) assure avoir obtenu de bons effets des incisions faites à la greffe. C'est à Dalbret qu'il faut faire remonter les premiers conseils dans ce sens. S'il se produit des racines à l'insertion de la greffe enterrée, l'arbre en est mieux nourri et devient plus vigoureux qu'il n'était auparavant.

M. Forney soutient au contraire que le sujet-Cognassier périt d'abord à la suite de l'affranchissement, et que sa mort entraîne ensuite celle de la greffe elle-même.

Le Comité d'Arboriculture exprime son avis sur une note qui lui a été soumise par M. Ménard, jardinier au château de Drancy (Seine), chez M. de Ladoucette, sénateur. M. Ménard écrit que, pour détruire le Tigre du Poirier, il suit la marche suivante : Au printemps, il fait des fumigations de tabac sous un rideau de toile attaché au mur. Il a eu le soin d'étendre à terre, au pied de l'espalier, une autre toile sur laquelle tombent tous les Tigres ou *Tingis* que la fumée a tués ou étourdis et qu'il brûle aussitôt. Il répète cette opération autant de fois que l'état des arbres l'exige. Au mois d'octobre, s'il remarque des arbres encore infestés, il enlève le limbe des feuilles attaquées pour les brûler. Enfin, en hiver, il badigeonne à la chaux le tronc et toutes les branches, afin de détruire les œufs déposés dans les anfractuosités de l'écorce. Au printemps suivant, les arbres sont entièrement débarrassés de leurs redoutables ennemis. — Le Comité d'Arboriculture est d'avis que ce procédé serait d'un emploi très-difficile, surtout quant aux fumigations. Ces fumigations lui semblent d'ailleurs n'avoir qu'une efficacité fort limitée puisqu'il faut les recommencer à plusieurs reprises, qu'on est obligé de brûler les feuilles à l'automne et enfin de badigeonner à la chaux l'arbre tout entier, pendant l'hiver. « Les opérations indiquées » par M. Ménard, porte la note du Comité, peuvent certainement » amener de bons résultats ; mais on ne peut les croire d'une » efficacité absolue, et il manque toujours, aux yeux des prati- » ciens, un procédé tout à fait efficace pour détruire le Tigre » (*Tingis*) des Poiriers. »

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle est annoncée l'Exposition que la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or) doit leur tenir, dans cette ville, du 18 au 20 septembre prochain.

2° Une demande de délégué devant prendre part aux travaux du Jury de l'Exposition que la Société d'Horticulture et de Botanique de Beauvais doit tenir du 19 au 28 juin prochain. — M. Verlot veut bien se charger de représenter, en cette circonstance, la Société centrale.

3° Une lettre-circulaire de M. le Préfet de police relative au hannetonnage. M. le Préfet écrit que, sur les nombreuses demandes adressées à ce sujet au gouvernement, le conseil d'État a été chargé, dès l'année 1854, d'examiner un projet de loi relatif à la destruction des insectes nuisibles, en particulier des Hannetons. Néanmoins, comme le hannetonnage semble devoir être d'une application fort difficile, il serait à désirer que quelqu'une des Sociétés d'Horticulture et d'Agriculture que cette question intéresse spécialement, eût découvert un moyen pratique dont l'emploi pût faire disparaître, ou du moins amoindrir notablement la difficulté : M. le Préfet invite donc la Société, si elle avait découvert un moyen de ce genre, à le lui communiquer, pour qu'il pût servir de base au projet de loi.

M. Gosselin demande que, vu l'importance majeure qu'aurait pour la culture la destruction des Hannetons, une Commission spéciale soit chargée de s'occuper sans retard de cette question.

M. le Président fait observer que la Société impériale et centrale d'Horticulture de France a déjà fait, à cet égard, tout ce qui dépendait d'elle. C'est même le document qu'elle a présenté, il y a deux ans environ, à S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, etc., qui a rappelé l'attention sur ce sujet et qui est devenu le point de départ des démarches faites par l'administration de l'Agriculture, pour préparer un résultat avantageux.

M. Michelin pense qu'il est impossible d'imposer législativement le hannetonnage, comme on le fait pour l'échenillage ; en effet, il n'y a pas, dans ce cas, de corps de délit à saisir. Tandis qu'on voit aisément sur les arbres les nids de Chenilles que les cultivateurs ont négligé d'enlever et de détruire, rien n'indique si on a laissé les Hannetons venir librement déposer leurs œufs dans le sol. On ne peut donc songer à prescrire par une loi la destruction de ces insectes ; mais on peut, et cela serait certainement fort avantageux, autoriser les Préfets à proposer des primes pour les personnes qui auraient détruit en aussi grande quantité que possible des Hannetons à l'état soit d'insecte parfait, soit de larve (Ver blanc). Ces primes pourraient être prélevées sur les fonds qu'on obtiendrait en imposant extraordinairement et d'office les communes qui se refuseraient à payer pour cela. C'est

du reste ce que la loi autorise les Préfets à faire pour les chemins, et on ne voit pas pourquoi la même autorisation ne leur serait pas donnée relativement à la destruction des Hannetons.

4° Une lettre dans laquelle M. Charles Hue, jardinier à Boiscommun (Loiret), a consigné la liste des plantes fleuries dans cette localité, pendant le mois de mai, et divers autres détails, notamment une description de l'*Adansonia digitata* L. ou Baobab, arbre de l'Afrique équatoriale, dont le tronc acquiert des proportions énormes en épaisseur.

5° Une lettre par laquelle M. Sédillon, Membre de la Société, fait hommage d'un travail manuscrit intéressant, qui consiste en un tableau des travaux à exécuter dans les jardins pendant chacun des douze mois de l'année. — Des remerciements sont adressés à M. Sédillon par M. le Président.

6° Une lettre écrite de Tournai (Belgique) par M. Lasausse, Membre de la Société, relativement à différents sujets. M. Lasausse dit d'abord que le moyen d'obtenir sur le Pêcher deux branches rigoureusement opposées est déjà connu et pratiqué à Tournai. Il a été enseigné depuis plus de trois années par M. Griffon, professeur à l'École d'Horticulture de cette ville, qui lui-même l'avait appris et vu appliqué à Lyon. Il apprend ensuite que la Société de Tournai organise, pour le mois de septembre prochain, à l'occasion du 50e anniversaire de sa fondation, un Congrès international de Pomologie, à la suite duquel pourront être décernées plus de 20 médailles d'or. Enfin il rapporte une expérience dans laquelle deux oignons de Jacinthes, élevés sur carafe, ayant été plantés, après leur floraison, avec toutes leurs racines développées dans l'eau, sont restés fermes et en bon état, ont même développé de petits caïeux.

7° Une lettre de M. Jules Goimbault, jardinier chez Mme Durmont, à Brunoy (Seine-et-Oise), qui indique le moyen suivant pour détruire les Pucerons dans les châssis à Melons. Pour chaque panneau, il mélange un litre de résidus de tabac à la terre dans laquelle il va planter ces Cucurbitacées. Après la plantation il saupoudre encore cette terre, à sa surface, avec une forte poignée des mêmes résidus ; il couvre ensuite d'un paillis. La forte odeur de tabac qui se dégage constamment dans ces coffres suffit pour

faire disparaître ou pour empêcher d'apparaître les Pucerons. Depuis trois années qu'il opère ainsi, M. Goimbault assure qu'il ne voit pas un seul de ces insectes sur ses pieds de Melons, tandis que, cette année notamment, ils abondent sur ceux des jardiniers ses voisins.

8° Une demande de Commission adressée par M. Oudin, avenue de Wagram, 15, à Paris, est renvoyée par M. le Président au Comité des Arts et Industries horticoles.

M. Ferd. Jamin dépose sur le bureau plusieurs individus d'une larve qui, dit-il, dévore le feuillage et le cœur de certaines plantes, notamment des Fraisiers. Il demande le nom de ces petits animaux et s'il existe quelque moyen de s'en débarrasser. Il fait observer qu'ils paraissent aimer particulièrement les terres fraîches.

M. Aubé croit reconnaître une larve de Mouche.

M. Boisduval se charge d'élever ces larves afin de pouvoir en faire plus tard une détermination rigoureuse.

M. le Secrétaire-général annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a adopté avec empressement une proposition qui lui avait été soumise par M. Moynet, membre du Comité de culture potagère. M. Moynet, voyant avec regret que les jardiniers-maraîchers envoient rarement aux séances de la Société des produits de leurs cultures, s'est proposé de leur offrir un stimulant capable de les engager à être moins avares de leurs présentations. Dans ce but, il a offert de faire annuellement les frais d'une grande médaille d'argent qui serait donnée au jardinier dont les présentations en légumes variés auraient été les plus nombreuses et les plus remarquables dans le courant de l'année. — Le Conseil d'Administration s'est empressé d'accepter l'offre généreuse de M. Moynet, en applaudissant au sentiment éminemment louable qui l'a inspiré. En conséquence, le Comité de Culture potagère devra opérer un classement entre les personnes qui lui auront soumis les produits de leurs jardins, d'après le nombre et l'importance des lots présentés par elles pendant cette même année.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 13 MAI 1869.

MM.

1. Collas (Pierre-Alexandre), cultivateur, rue de Carême-Prenant, 28, à Argenteuil (Seine-et-Oise); présenté par MM. Alexandre Maingot et Louis Clichy.
2. Cottard (Louis), cultivateur, rue de Carême-Prenant, 25, à Argenteuil (Seine-et-Oise); par MM. Alexandre Maingot et Louis Clichy.
3. Debout (Victor), jardinier chez M. Hadingue, rue du Bocage, 1, à l'Isle-Saint-Denis (Seine); par MM. Pigny et Antoine.
4. Dickenison (Edouard), à Châtenay, par Antony (Seine); par MM. Lioret et Baron-Chartier.
5. Hamelin (Adolphe), jardinier-fleuriste, rue de Bagnolet, 130, à Paris; par MM. Michel fils et Pommier.
6. Leblanc, successeur de M. Rohée-Andoche, fabricant de pompes à incendie et d'arrosement, rue de Bondy, 72, à Paris; par MM. Rohée-Andoche et Bouchard-Huzard.

SÉANCE DU 27 MAI 1869.

1. Cochin (Augustin), rue de Grenelle, 82, à Paris, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques; présenté par MM. Pépin et Bouchard-Huzard.
2. Corroy (Alfred), entrepreneur de bassins et rivières, rue des Saules, 13, à Paris; par MM. Forest et Fresgot.
3. Cosnard (Ernest), ingénieur civil, rue Franklin, 14, à Paris; par MM. Lejolliot, Duval et Jouin.
4. Coullet (P.-J.), administrateur-adjoint du service maritime des Messageries impériales, rue de l'Eperon, 10, à Paris; par MM. Pépin et Bouchard-Huzard.
5. Dauvois (Charles), avenue d'Antin, 31, à Paris; par MM. Duval et Jouin.
6. François (Auguste), négociant, propriétaire de l'orangerie du Tapis Vert, à Blidah (Algérie); par MM. Teston et Hédiard.
7. Gontier jeune (P.-A.), grainetier, quai de Gèvres, 6, à Paris; par MM. Guenot et Bouchard-Huzard.
8. Laprade (Désiré), faubourg Saint-Honoré, 165, à Paris; par MM. Lepère et Chevreau.
9. La Rochefontenilles (marquis de), au château du Brémien par Nonancourt (Eure); par MM. Chardon et Meurant.
10. Leforestier (Eugène), jardinier chez M. Clémençon, au château des Bordes, à Ponthiéry (Seine-et-Marne); par MM. Malet père et Charles Henry.

11. Pitois, jardinier-entrepreneur, rue de la Charité, 2, à Vincennes (Seine); par MM. Lepère et Chevreau.
12. Vol (Auguste), jardinier chez M. Dumont, à l'Hay (Seine); par MM. Dumont et Durand aîné.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DE MAI 1869.

Agriculteur praticien (15, 30 avril et 15 mai 1869). Paris; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (nos 5 et 6 de 1869). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture de la Gironde (2e semestre, 1868). Bordeaux; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire (janvier, février et mars 1869). Tours; in-8°.

Annales provençales d'Agriculture pratique et d'Horticulture de M. Ed. Barthelet (30 avril 1869). Marseille; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde (nos 5 et 6 de 1868). Bordeaux; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (4e trimestre, 1868). Angers; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de Troyes (janvier et février 1869). Troyes; in-8°.

Annales de la Société impériale d'Emulation de l'Ain (janvier, février et mars 1869). Bourg; in-8°.

Annuaire des eaux et forêts pour 1869. Troyes; in-8°.

Apiculteur (mai 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société autunoise d'Horticulture (1er trimestre, 1869). Autun; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (table de 1867 avec planche). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (1er trimestre de 1869). Nice; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture des Ardennes (1er trimestre de 1869). Charleville; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Drôme (2e série, no 34 de 1869). Valence; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (1er trimestre de 1869). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Saint-Pol (1er trimestre de 1869). Saint-Pol; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (mars 1869). Paris; in-4°.
Bulletin de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (1er trimestre de 1869). Marseille; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont (Oise) (avril et mai 1869). Clermont; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (avril 1869). Compiègne; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (1er trimestre et avril 1869). Fontenay-le-Comte; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (janvier et février 1869). Dijon; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (1er trimestre, 1869). Le Mans; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Senlis (avril 1869). Senlis; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (avril 1869). Soissons; in-8°.
Bulletin de la Société d'Horticulture et de Botanique de Beauvais (avril 1869). Beauvais; in-8°.
Bulletin de la Société impériale d'Agriculture d'Alger (janvier, février et mars 1869). Alger; in-8°.
Bulletin de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France (nos 2 et 3 de 1869). Paris; in-8°.
Bulletin de la Société impériale d'Horticulture du Rhône (février 1869). Lyon; in-8°.
Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (mars 1869). Paris; in-8°.
Bulletin de la Société industrielle d'Angers (3e série, 1867-1868). Angers; in-8°.
Bulletin de la Société libre d'Émulation, du commerce et de l'industrie de la Seine-Inférieure (août 1868 à février 1869). Rouen; in-8°.
Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Chauny (février et mars 1869). Chauny; in-8°.
Bulletin de la Société protectrice des animaux (février 1869). Paris; in-8°.
Bulletin de la Société royale d'Horticulture et d'Agriculture d'Anvers (Compte-rendu et mars 1869). Anvers; in-8°.
Bulletin des Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture du Doubs (janvier et février 1869). Besançon; in-8°.
Bulletin du cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture en Belgique (nos 2 et 3 de 1869). Gendbrugge; in-8°.
Bulletin mensuel de la Société des anciens Élèves des Écoles impériales d'Arts et Métiers (mars 1869, n° 63). Paris; in-8°.
Catalogue de M. Nardy aîné, horticulteur à Montplaisir-Lyon. 1869.
Catalogue de M. Rougier-Chauvière, horticulteur, rue de la Roquette, 152. (Dahlias et prix courant de 1869). Paris; in-8°.

Chronique agricole de l'Ain (1er et 15 mai 1869). Feuille in-4°.

Cultivateur de la Somme (n° 2 de 1869). Amiens; in-8°.

Esercitazioni dell' Accademia agraria di Pesaro (*Exercices de l'Académie d'Agriculture de Pesaro* (13e année, 2e semestre). Pesaro; in-8°. 1869.

Gartenflora (*Flore des jardins*, recueil mensuel rédigé et édité par le Dr Ed. Regel; cahier d'avril 1869). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 4e et 5e cahiers de 1869). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (n° 5 de 1869). Paris; in-8°.

I Giardini (*Les Jardins, journal d'Horticulture rédigé par un amateur de fleurs*; 14e année, cahiers de novembre et décembre 1868). Milan; in-8°.

Illustration horticole (mars et avril 1869). Gand; in-8°.

Illustrirte Monatshefte für Obst- und Weinbau (*Bulletin mensuel illustré d'Arboriculture et Viticulture*, rédigé par MM. Oberdieck et Dr Ed. Lucas; 4e cahier de 1869). Ravensbourg; in-8°.

Index seminum quas hortus botanicus imper. Petropolitanus, etc. (*Liste des graines que le Jardin impérial botanique de Saint-Pétersbourg offre pour échange; avec quelques observations botaniques*; par MM. E. Regel, de Herder et Glehn). In-8° de 98 pages. Pétersbourg; 1868.

Institut (28 avril, 5, 12, 19 et 26 mai 1869). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (mars 1869). Toulouse; in-8°.

Journal de l'Agriculture par M. J.-A. Barral (20 avril 1867). Paris; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (1er trimestre, 1869). Metz; in-8°.

Journal de la Société impériale d'Agriculture de Moscou (*en langue russe*). année 1867-1868. Moscou; in-8°.

Journal du Cercle horticole du Nord (avril 1869). Lille; in-8°.

Journal l'Insectologie agricole (n° 1, 1869). Paris; in-8°.

Maison de Campagne (1er, 16 mai 1869). Paris; in-4°.

Revue des eaux et forêts (10 mai 1869). Paris; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (avril 1869). Lyon; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 mai 1869). Paris; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (avril 1869). Marseille; in-8°.

Société centrale d'Agriculture de la Seine-Inférieure (4e trimestre, 1866). Rouen; in-8°.

Société centrale d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine (1868). Rennes; in-8°.

Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (janvier 1869). Saint-Germain-en-Laye; in-8°.

Société d'Horticulture d'Étampes (1866-1867-1868). Étampes; in-8°.

Société impériale d'Agriculture, Histoire naturelle et Arts utiles de Lyon (n° 2 de 1869). Lyon; in-8°.

Sud-Est (décembre 1868). Grenoble; in-8°.

The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers et la Gazette agricole*; n°s du 24 avril, des 1, 8, 15, 22 mai 1869). Londres; in-4°.

Vereeniging ter bevordering van tuin en landbouw te Maestricht (*Société pour l'avancement de l'Horticulture et de l'Agriculture à Maestricht; Rapport annuel pour* 1867-1868). Maestricht; 1869; in-12 de 32 pages.

Verger (le); par M. Mas (mai 1869). in-8°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Bulletin hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur Dr Karl Koch; n°s 14, 15, 18 et 19 de 1869). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; cahier d'avril 1869). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Du choix des Tubercules pour la plantation des Pommes de terre;

par M. Vuitry, de Saint-Donain.

L'attention de la Société impériale et centrale d'Horticulture, dans sa séance du 25 février dernier (page 94 de son Journal), a été appelée de nouveau, par une lettre d'un de ses Membres, M. Riquier, sur la question, plus d'une fois débattue, de l'influence que peut avoir sur le produit des Pommes de terre la grosseur des tubercules plantés.

C'est au sujet d'un article de M. Louesse, inséré dans le Journal de la Société (numéro d'octobre 1868, page 600) sous ce titre: *Résultats comparatifs d'une plantation de Pommes de terre avec des tubercules de différentes grosseurs*, que cette lettre a été écrite, et son auteur la termine en disant qu'après quelque hésitation sur le véritable sens de cet article, il a cru comprendre que M. Louesse persistait dans ses idées sur les avantages que présenterait la plantation de petites Pommes de terre.

Dans cette pensée, M. Riquier conclut en demandant quel espacement il convient de mettre entre les plants.

M. Louesse, présent à la séance, se hâta d'affirmer que c'était à tort qu'on tirait de son expérience des conséquences qu'il n'en avait jamais déduites. Il croit avoir déjà exposé qu'il ne s'était nullement préoccupé de la récolte qu'on obtiendrait sur une surface donnée, mais bien de celle que produirait chaque pied considéré isolément, et en raison du volume du tubercule qui lui a donné naissance. Maintenant, dans de nouvelles expériences, il tiendra compte de cet élément important de la question, et il engage l'auteur de la lettre à faire lui-même des essais, en notant à la fois la grosseur des tubercules plantés, la distance qu'ils laissent entre eux en raison de leur volume, enfin le poids total de la récolte, eu égard à celui des tubercules de grosseurs diverses qui auront été confiés à des surfaces égales de terrain.

La question paraît aujourd'hui clairement posée, et il n'y a plus qu'à répondre à l'appel de M. Louesse ; c'est ce que je me propose de faire, et c'est ce qui m'a conduit à intervenir dans ce débat, qui se rattache à une question dont je me suis souvent occupé.

Depuis longtemps, en effet, j'ai reconnu que le poids des tubercules plantés exerce une action notable sur leur produit. Toutefois mes anciennes expériences n'ont pas été faites au point de vue de M. Louesse ; elles sont, si je puis parler ainsi, plus simples et peut-être plus pratiques ; mais elles n'envisagent qu'un des côtés de la question.

Mon but, en me livrant à des essais à cet égard, était surtout, sans sortir des habitudes locales quant à l'espacement des tubercules entre eux, de démontrer aux cultivateurs trop nombreux qui ont l'habitude de choisir leurs plants parmi les Pommes de terre de médiocre grosseur, et quand ils n'en ont que de grosses, de les couper en deux ou plusieurs morceaux sans rien changer à leur espacement, de leur démontrer, dis-je, qu'ils font une économie dérisoire qui, en fin de compte, leur cause un préjudice notable.

Prise à ce point de vue, la question était simple et se posait ainsi. A superficie égale, à même espacement entre les plants, les

tubercules les plus épais donnent-ils les produits les plus avantageux ?

Mes expériences ont porté sur ce point seulement ; les résultats, tant pour l'Igname de Chine que pour la Pomme de terre, en sont consignés dans trois notes que j'ai adressées à la Société qui a bien voulu leur accorder une place dans son Journal : on les y trouve — année 1860, page 106 — année 1861, page 110 — année 1862, page 567.

Je reproduis ici un paragraphe de la dernière note qui a donné les résultats d'un essai fait en 1860.

« En 1860, pour étendre le cercle de la comparaison, j'ai doublé, » puis triplé le poids de la semence ; la comparaison a porté sur » 200 pieds de chaque catégorie. Le poids des tubercules a été » successivement porté de 14 kilogrammes à 28, puis à 42 : les » produits se sont élevés à 94 — 130 — et 158 kliogrammes qu'il » faut réduire en retranchant le poids respectif planté, à 80 — » 102 — et 116 kilogrammes, d'où il résulte qu'en doublant » le poids de la semence, le bénéfice net a été de 27 pour 100 ; de » 45 pour 100 en le triplant. »

Je le demande, un pareil résultat ne donne-t-il pas le droit d'affirmer qu'au point de vue du produit, c'est une erreur profonde et une pratique déplorable de ne pas chercher les plus beaux tubercules pour plant, quand on veut faire une plantation de Pommes de terre ?

Cette première question me paraît donc complétement vidée ; mais il en reste une autre plus générale, plus complète, plus théorique peut-être ; c'est celle que M. Louesse a formulée dans la séance du 25 février 1868, que j'ai rappelée tout à l'heure, et qui me paraît mériter de fixer l'attention des horticulteurs.

Si je l'ai bien comprise, sa solution aurait pour résultat, étant donnée la superficie à planter et le poids total des tubercules à mettre en terre, de faire connaître la combinaison qui donnerait le produit total le plus avantageux, entre ces deux autres éléments qui se trouvent en corrélation l'un avec l'autre, à savoir l'espacement des tubercules entre eux, c'est-à-dire la superficie réservée à chaque plant, et le nombre des pieds.

Un exemple aidera à me faire comprendre.



On veut planter un are de terrain (100 mètres carrés) et y employer 30 kilogrammes de Pommes de terre.

Laquelle des trois combinaisons suivantes donnera le produit total le plus abondant ?

1° 300 plants de chacun 100 grammes, à 58 centimètres de distance en tous sens, ce qui répond à une superficie de 334 millièmes de mètre carré par plant (3 plants par mètre carré).

2° 600 plants de chacun 50 grammes à 41 centimètres de distance entre eux, superficie pour chacun 168 millièmes de mètre carré (6 plants par mètre carré).

3° 1200 plants de chacun 25 grammes, à 29 centimètres d'espacement, 84 millièmes de mètre carré par chaque plant (12 plants par mètre carré).

Je n'ai pas besoin de faire remarquer que le nombre des combinaisons est indéfini, et que la marge est grande pour les expérimentateurs.

Quels seront les résultats ? Je ne veux rien prévoir ; l'expérience en décidera.

Je ferai de mon côté quelques essais ; mais il faut des efforts réunis pour arriver à la vérité, et je fais des vœux pour que l'appel que je fais, en ce moment, soit entendu.

Note sur la dégustation et la valeur alimentaire de l'Igname de la Guadeloupe (*Dioscorea quinquefolia*) ;

Par M. Pigeaux.

Environ les deux tiers d'une Igname (un kilog. environ) présentée par M. Hédiard m'avaient été confiés pour que je pusse en apprécier la qualité culinaire.

J'en ai fait quatre parts : la première a été cuite, d'après le conseil du présentateur, avec de la morue. — Comme nouveauté, la dégustation offrait un préjugé à vaincre ; malgré cela, les fragments d'Igname furent trouvés de bon goût, féculents, pas trop sucrés, et tenant le milieu entre la Pomme de terre et la Châtaigne ; son grain est plus gros que celui de l'Igname de Chine, mais très-féculent. Il prend bien l'assaisonnement et se marie bien avec le beurre.

Le deuxième quart fut mis le lendemain en ragoût de mouton. Il a bien résisté à une cuisson prolongée; il ne s'est pas fondu en purée, et le goût de la viande dont il était imprégné lui convenait bien; on lui trouvait le goût et le mérite d'une Pomme de terre de choix.

Cuit à l'eau salée et sauté au beurre, le troisième quart ne justifiait pas aussi bien l'espoir que nous avions fondé sur lui. Il fut trouvé pâteux et moins appétissant; il est vrai que nous en mangions pour la troisième fois et presque avec répugnance; mais où l'Igname triomphe sur toute la ligne, c'est sous la forme de Pommes de terre frites; — c'est un mets délicieux et digne des meilleures tables.

Si l'Igname de la Guadeloupe peut se propager en France ou en Algérie et se développer en une année, ce sera une précieuse conquête; M. Hédiard aura bien mérité en nous la faisant connaître.

Revue de la Floriculture et des Plantes d'ornement (Année 1868-1869);

Par M. Rouillard.

Les plantes nouvelles n'ont pas été plus rares en 1868-1869 que les années précédentes. Il est de ces plantes qui sont magnifiques, belles, agréables; il en est aussi malheureusement beaucoup trop qui sont insignifiantes ou mauvaises. Comme je l'ai toujours fait et avec encore plus de scrupule, s'il est possible, je me suis attaché à ne relever, sur mes notes, que celles d'entre elles qui offrent des mérites suffisants pour être bien accueillies dans les cultures, où elles jetteront une agréable diversité, en prenant place près de celles qui les y ont précédées. Je viens offrir le résultat de mes recherches à mes collègues, bien heureux si je puis leur en épargner ainsi et leur faciliter le choix à faire parmi tant de plantes diverses dont les mérites sont loin d'être égaux.

§ 1er. *Glaïeuls.*

A la vue des Glaïeuls nouveaux de M. Souchet, je regrette de n'avoir pas à mon service les ressources de la poésie pour m'en

tirer sans répéter ce que j'ai déjà dit tant de fois sur les plantes que produit, sans arrêt, ce semeur infatigable. Je ne saurais plus trouver de nouveaux qualificatifs pour ces variétés distinctes par le coloris, se perfectionnant continuellement pour la forme, et je me résigne à exprimer que, semblables à leurs précédentes pour le charme séduisant, enchanteur, incomparable qu'elles offrent, pour la force, la disposition de l'épi, son vaste développement et la grandeur des fleurs, elles en diffèrent par la coloration de plus en plus vigoureuse, ardente, brillante ou nuancée de teintes imprévues.

Tout ce que je pourrais dire ne saurait donner une idée, même affaiblie, de la beauté des Glaïeuls de choix ; la vue seule de ces plantes peut en faire connaître les splendeurs que l'imagination la plus riche serait impuissante à se représenter. Ceux d'entre nous qui les connaissent, qui ont vu, en 1867, à l'Exposition universelle, ou depuis, à Fontainebleau, les variétés les plus récentes produites par M. Souchet et, parmi elles, celles que j'énumère aujourd'hui, sentiront combien ce que je m'efforcerais d'ajouter resterait encore au-dessous de la réalité. Je m'arrête donc et je passe à cette énumération.

Michel-Ange. — Plante élevée et vigoureuse ; long épi de grandes fleurs très-ouvertes, cramoisi foncé légèrement flammé pourpre-brun avec ligne blanche au centre de chaque division supérieure et macules blanches sur les inférieures; coloris unique. Variété de premier mérite.

Madame Desportes. — Plante moyenne et vigoureuse ; épi très-ample de fleurs très-grandes, bien ouvertes, blanc très-pur, divisions inférieures légèrement striées violet. Variété hors ligne.

Marie Stuart. — Plante assez élevée et vigoureuse ; très-grand épi de grandes fleurs bien ouvertes et très-élégamment disposées, blanc très-légèrement teinté rose, flammé cerise carminé. Variété de premier mérite.

M. Legouvé. — Plante moyenne et très-vigoureuse; très-long épi de très-grandes fleurs très-ouvertes, rouge feu extravif, chaque division partagée par une ligne blanche et macule blanche sur la plus inférieure, couleur d'un éclat et d'un brillant extraordinaires. Variété extrabelle.

Homère. — Plante moyenne et vigoureuse; long épi de très-grandes fleurs parfaites, amarante clair flammé pourpre-cerise très-brillant. Superbe variété.

Madame Dombrain. — Petite plante vigoureuse; fleurs grandes, bien disposées et très-ouvertes, violet-rose flammé pourpre vif, éclairé au centre. Charmante variété.

Schiller. — Plante moyenne et très-vigoureuse; très-long épi de très-grandes fleurs, très-ouvertes, jaune-soufre pâle avec larges macules rouge carminé, très-accusées sur les trois divisions inférieures. Très-belle variété.

Thomas Methwel. — Plante assez grande et vigoureuse; long épi de grandes fleurs bien ouvertes et très-bien faites, rose tendre transparent, extrémité des divisions violet foncé, teinté rose très-brillant. Très-belle variété.

Montaigne. — Très-petite plante vigoureuse; long épi très-ample de grandes fleurs bien ouvertes et bien faites, rouge feu très-brillant. Belle variété.

Argus. — Petite plante robuste; long épi de fleurs grandes et très-ouvertes, rouge feu très-éclatant, centre et divisions inférieures blanc pur. Plante d'un effet étonnant.

Romulus. — Plante moyenne et vigoureuse; long épi de fleurs assez grandes, rouge-brun très-brillant, très-grandes macules blanches sur les divisions inférieures, les divisions supérieures séparées par une ligne blanche. Variété de grand effet.

Isis.—Plante moyenne et vigoureuse; long épi de grandes fleurs de belle forme, rouge-pourpré très-brillant avec macules blanches sur les divisions inférieures. Très-belle variété.

Buffon. — Plante moyenne et vigoureuse; long épi de belles fleurs rouge-marron pourpré vif. Fort belle variété.

Picciola. — Plante moyenne et vigoureuse; épi assez long de fleurs charmantes, rose violacé flammé violet vif et très-grandes macules blanches sur les divisions inférieures. Très-élégante variété.

Jenny Lind. — Petite plante vigoureuse; long épi de fleurs bien ouvertes et bien faites, fond blanc faiblement teinté rose transparent, fortement flammé rose-cerise très-vif. Charmante variété.

Circé. — Plante moyenne; bel épi de fleurs grandes, parfaites, beau rose légèrement teinté lilas, largement flammé carmin vif, intérieur très-éclairé. Très-belle plante.

Virgile. — Plante moyenne; très-long épi de belles fleurs rouge-feu très-éclatant. Variété admirable et très-distinguée.

Cornélie. — Plante moyenne; bel épi de grandes fleurs cerise clair très-transparent dans l'intérieur, plus vif et plus foncé sur les bords. Belle nouveauté.

Racine. — Plante assez élevée; très-long épi de fleurs cerise teinté violet, intérieur blanc très-éclairé, toutes les divisions lignées au centre de blanc pur. Très-belle variété.

Fénelon. — Plante élevée; fleurs grandes, très-ouvertes, rose tendre légèrement teinté violet, flammé carmin vif. Très-vigoureuse variété.

RAPPORTS.

Compte rendu des travaux du Comité de Culture potagère pendant l'année 1868;

Par M. Sirot, Secrétaire de ce Comité.

Messieurs,

En commençant ce compte rendu des travaux de notre Comité, j'éprouve le besoin de faire comme les doublures au théâtre, c'est-à-dire de demander l'indulgence du public; car notre honorable collègue, M. Louesse a, depuis plusieurs années, fait ce travail d'une manière si remarquable que la comparaison ne peut m'être que très-défavorable. Mes lecteurs étant avertis, je commence.

Pendant le mois de janvier, aucune présentation n'a été faite au Comité. Comme particularité méritant d'être mentionnée, rappelons que M. Butté nous a affirmé obtenir de beaux et bons Melons sur les branches toujours faibles qui naissent à l'aisselle des cotylédons et que les jardiniers parisiens appellent les *oreilles*. MM. Louesse, Laizier et Forest ne partagent pas tout à fait cette opinion. M. Butté revient aussi sur la culture du Melon, telle qu'il la pra-

tique (voyez le *Journal*, IIe série, année 1867, page 701) : pour la troisième fois, dit-il, il a essayé la culture de cette plante à un seul pied par châssis, et pour la troisième fois il a obtenu un succès complet ; aussi M. Butté ajoute-t-il que c'est pour lui une chose jugée, et que chaque fois qu'il pourra disposer d'excellente terre, soit naturelle, soit composée, il ne mettra plus qu'une seule plante par châssis, et laissera venir de deux à quatre Melons par pied.

A la séance du 13 février, M. Verneuil, jardinier à Joinville-le-Pont, présente une botte d'Asperges de la variété hâtive Louis Lhérault produite par des pieds qui ont été chauffés sur place et qui sont le résultat d'un semis fait en 1865 ; le jeune plant qui avait donné ce semis a été repiqué au mois de mai de la même année. MM. Louesse et Gauthier ont fait observer que c'est une très-bonne méthode pour l'Asperge, que d'en repiquer le plant peu de temps après la germination. Dans le même mois, M. Vavin a présenté deux tubercules de Pomme de terre de la Colombie.

Mars a été plus fécond en présentations. M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte, a apporté des Laitues Gotte à graine noire et des Pommes de terre Marjolin de primeur, pour lesquelles il a obtenu une prime de 3e classe. M. Collardeau, amateur, rue de Grenelle-Saint-Germain, no 82, a présenté trois magnifiques tubercules d'Igname de Chine, qui, dit-il, appartiennent au type renflé semblable à ceux qu'il a présentés l'année dernière. Ils sont, en effet, notablement plus renflés et plus courts que ceux de la forme ordinaire, puisqu'ils ne dépassent pas 40 à 45 c., tandis que ceux que l'on récolte ordinairement ont en général 60 à 70 c. M. Collardeau pense qu'en ayant soin de planter à part les Ignames de cette forme moins allongée que de coutume, on pourrait bien parvenir, par la sélection, à l'isoler entièrement, et peut-être même à la fixer dans une certaine mesure. L'expérience nous apprendra s'il est possible d'arriver à ce résultat ; ce sera probablement difficile, car ce n'est guère que par les semis que l'on arrive à fixer une plante ; néanmoins le Comité félicite M. Collardeau et le prie de ne pas se décourager. Le travail qu'il a entrepris ne peut, dans tous les cas, donner des résultats qu'après plusieurs années d'expérience. M. Fromentin,

amateur à Vaugirard, a présenté des Laitues crêpe à graine noire qui ont été cultivées à froid sous châssis. Cette présentation était destinée à montrer que la Laitue crêpe à graine noire, que l'on cultive habituellement à chaud, peut être aussi bien cultivée à froid, sous châssis ou sous cloche; elle a valu à M. Fromentin une prime de 3e classe. Une pareille prime a été donnée à M. Laizier, maraîcher à Clichy, pour des Asperges qui ont été récoltées sur des pieds qui ont été chauffés ou soumis à la culture forcée pendant trois années.

Dans le mois d'avril, M. Rémy, cultivateur à Pontoise, a présenté des Choux de Milan d'hiver, variété connue sous le nom de Chou de Milan tardif de Pontoise. Le Comité trouve cette variété très-précieuse pour la saison pendant laquelle elle donne ses produits et même il la croit préférable en qualité au Chou de Vaugirard. Cette présentation a valu à M. Rémy une prime de 2e classe. Le même horticulteur a présenté en outre trois tubercules de la Pomme de terre Xavier qu'il dit être la meilleure des Pommes de terre longues qui puissent être conservées jusqu'au mois de mai. M. Louis Lhérault, cultivateur à Argenteuil, a reçu une prime de 2e classe pour deux magnifiques bottes d'Asperges de sa variété hâtive. M. Lhérault a du reste présenté, à plusieurs de nos séances, comme les années précédentes, des Asperges plus belles chaque année. Le Comité n'a pu que demander pour cet habile horticulteur un rappel de la prime de 1re classe qu'il a déjà si souvent obtenue. M. Fromont, jardinier chez M. Vavin, nous a présenté des échantillons de Crambé, ou Chou marin. Le Comité voudrait voir cultiver davantage ce légume qui donne ses produits dans un moment de l'année où les légumes sont rares.

Dans le mois de mai, M. Dorival, jardinier chez M. Lacase, à Brunoy, a présenté des pieds d'une Romaine appelée Pomme en terre, à cause de cette particularité qu'elle vient enfoncée en terre sur un tiers de sa hauteur. Elle a cet avantage qu'il n'est pas nécessaire de la lier; mais elle n'offre guère d'intérêt que pour les amateurs, son peu d'apparence ne pouvant pas convenir pour le commerce.

M. Louesse a mis sous nos yeux des siliques du *Raphanus cau-*

datus, ou Mougri de Java, qui avaient plus de 50 cent. de longueur. Cette présentation avait pour but de montrer que, contrairement à ce qui a été dit l'an dernier, cette plante ne dégénère pas, quant à la longueur de ses siliques, dès la seconde année.

M. Vavin, l'un des Membres les plus zélés de notre Comité, s'est occupé de la culture de l'*Arracacha esculenta*, plante alimentaire par sa volumineuse racine charnue, qui est cultivée en grand dans diverses parties de l'Amérique intertropicale. Les pieds qu'il a cultivés provenaient de tronçons de racines qui lui avaient été envoyés par un de ses amis, de Santiago de Cuba. Plusieurs Membres de la Société sont allés à Bessancourt voir cette plante qui offre un grand intérêt. Malheureusement, M. Vavin n'a encore obtenu qu'un demi-succès : un seul des pieds, et celui-là avait été tenu en pleine terre, presque sans le moindre soin, s'est élevé jusqu'à $0^{m}80$, et a même bien fleuri ; mais les fleurs sont restées stériles et l'on n'a pu obtenir de graines ; toutefois, M. Vavin ne désespère pas du succès de sa tentative pour réintroduire en France la culture de cette plante. Plusieurs Membres de la Société, et principalement M. Louesse, ont fait observer qu'on a déjà essayé plusieurs fois l'introduction de cette espèce, et que ces essais sont restés infructueux ; cependant M. Vavin ne se laisse pas arrêter par ces observations. A notre avis, il a raison ; puisse-t-il réussir ! C'est ce que nous lui souhaitons tous, même ceux qui ne croient pas à la possibilité du succès.

Les Fraises ont fourni de nombreux apports à ce Comité. M. Crémont, père, a présenté des Fraises appartenant aux variétés docteur Nicaise et Marguerite Lebreton. Ces beaux fruits lui ont valu une prime de 3e classe. M. Gauthier (R.-R.) a présenté des Fraises des Quatre saisons afin de montrer les produits que peuvent donner les Fraisiers sans être arrosés ou ne l'étant que fort peu. Il est d'avis que des arrosements abondants nuisent à ces plantes parce qu'ils les rendent trop délicates, et que les grandes chaleurs survenant ensuite en font sécher les fruits. M. Langlois, amateur, a appuyé l'opinion de M. Gauthier et montré à la Compagnie des Fraises très-belles, de la variété Marguerite Lebreton, récoltées sur des pieds qui n'avaient pas reçu un seul arrosement. MM. Louesse et Forest ne partagent pa

cette opinion et disent qu'il faut surtout régler la culture en raison de la nature du sol. M. Jamin a reconnu que les Fraisiers viennent bien sans arrosement sur les terres neuves, tandis qu'ils exigent de l'eau sur celles qui sont plus ou moins usées. Enfin on pourra relire une note de M. Gauthier insérée au *Journal* (IIe série, juin 1868, page 325) où cet habile amateur expose ses idées relativement à la culture des Fraisiers. Ce même Membre a plusieurs fois, dans le courant de l'année, présenté des Fraises Quatre saisons récoltées sur des pieds obtenus par lui de semis. M. Gloede (Ferdinand), horticulteur à Beauvais (Oise), a obtenu une prime de 2e classe pour une nombreuse collection de Fraises toutes obtenues de semis ; trois sont surtout remarquables par la beauté de leurs fruits; ce sont : la Constante, Souvenir de Kief et sir Joseph Paxton. M. Gloede recommande surtout cette dernière comme étant d'excellente qualité. M. Baptiste Fromont, jardinier chez M. Vavin, a obtenu une prime de deuxième classe pour un lot de légumes variés qu'il a déposé sur le bureau, tels que Melons, Artichauts, un pied jeune mais en bonne végétation de l'*Arracacha esculenta* et un pied de *Maranta arundinacea* ou Arrow-Root. Il a reçu en outre, le mios suivant, une prime de 3e classe pour un lot de Pommes de terre Marceau rondes, du Cerfeuil bulbeux et des Aubergines violettes de Chine. M. Loise-Chauvière, grainetier-horticulteur, a donné des échantillons de Chicorée sauvage améliorée à feuilles rondes et à fleurs doubles, et des graines de cette Chicorée qui ont été distribuées aux Membres présents. M. Thibault-Prudent a présenté aussi des Chicorées sauvages améliorées à peu près pareilles à celles de M. Loise. Il serait intéressant de savoir si toutes ces Chicorées peuvent passer l'hiver en pleine terre.

M. Pageot, jardinier à Paris, a apporté des échantillons de la Chicorée sauvage qui a été plusieurs fois présentée par M. Thibault-Prudent, comme frisée et améliorée. Ces plantes sont venues de graines données à la Société par M. le maréchal Vaillant, qui les avait récoltées sur des plantes remises l'année précédente, par M. Thibault-Prudent. Le Comité émet l'avis que ces échantillons constituent un mélange de variétés plus ou moins mauvaises, qu'il ne croit pas devoir recommander. M. Gauthier a présenté

des Artichauts provenant de graine, afin de prouver, quoique l'opinion contraire ait été souvent émise, qu'il est possible d'obtenir de bons Artichauts en procédant par semis. M. Chatin, l'un des Vice-Présidents de la Société, appuie cette opinion, ayant lui-même obtenu de très-beaux Artichauts de graines qui lui avaient été données par M. Gauthier. M. Vavin a ajouté que les Artichauts provenant de semis sont plus hâtifs que les autres. M. Gougibus (Barnabé), jardinier chez M. Guerlain, à Colombes (Seine), a reçu une prime de 2e classe pour six beaux Concombres de la variété appelée Concombre blanc de Bonneuil. M. Dorival, jardinier chez M. Lacase, à Brunoy, a présenté des légumes variés pour lesquels il a obtenu une prime de 3e classe.

Au mois de juillet, M. Butté, jardinier au château de Champs (Seine-et-Oise), a obtenu une prime de 3e classe pour douze Aubergines, variété violette longue. M. Verneuil en a reçu une semblable pour du Cerfeuil bulbeux d'un très-fort volume.

Dans le mois d'août, M. Mille, ingénieur en chef des travaux de la ville de Paris, a présenté, au nom de l'administration municipale, une collection de légumes obtenus à la suite d'arrosements faits avec les eaux de l'égout collecteur; un rapport a été fait, relativement à cette présentation, par M. Siroy, au nom d'une Commission prise au sein de la Société (voir le *Journal*, IIe série, tome II, 1868, page 607).

En septembre, M. Verneuil, jardinier au château de Polengis, à Joinville-le-Pont (Seine), pour quatre tubercules de Batate rose d'Argenteuil, a obtenu une prime de 2e classe.

M. Ottin, à Vaugirard, a obtenu une prime de 3e classe pour deux fort beaux échantillons de Radis noir long à côte rouge qui, dégustés en séance, ont été trouvés très-bons.

Dans le mois d'octobre, Mme Léon, propriétaire à Bayonne et Dame patronnesse, a envoyé de beaux échantillons de Piment doux jaune et rouge, qu'on mange cuits sur le gril et qui sont peu connus à Paris.

M. Andry en ayant emporté chez lui pour en reconnaître la valeur, comme aliment, les a fait préparer de manières diverses, sans que jamais ils lui aient semblé pouvoir être mangés. Dans le même mois, M. Gaulois (Constant), jardinier chez M. Verdière,

à Ville-Moisson (Seine-et-Oise), a obtenu une prime de 2e classe pour des tubercules de Batate jaune qui étaient d'un volume remarquable, et une prime égale a été accordée à M. Gérard (Etienne), jardinier chez M. Husson, à Viry-Châtillon (Seine-et-Oise), pour des Batates rouges et roses de Malaga ; enfin, M. Chardine a reçu une prime de 3e classe pour un joli lot de légumes variés.

En novembre, deux primes de 3e classe ont été accordées, l'une à M. Verneuil pour de belles Ignames de Chine, l'autre à M. Gougibus pour de beau Céleri-rave. M. Vavin a présenté un lot composé de Cerfeuil bulbeux, de pieds de Fenouil doux ou d'Italie, et des fruits d'une petite Tomate dite du Sénégal qui n'est autre que la Tomate cerise. M. le docteur Aubé a présenté du Cerfeuil bulbeux et des tubercules de la Pomme de terre saucisse. Ce présentateur dit que cette variété est la seule qui, dans les champs, ait conservé ses excellentes qualités. M. Aubé engage les Membres de la Société à la cultiver parce qu'elle est aussi productive que bonne.

Dans le mois de décembre, M. Loise-Chauvière a présenté une nombreuse et fort belle collection de fruits de Cucurbitacées comprenant plus de 50 variétés différentes. Le Comité eût demandé une prime de première classe pour cette présentation, si M. Loise n'avait déclaré d'avance qu'il ne voulait rien accepter. M. Ponce, aîné, jardinier-maraîcher à Clichy, a reçu une prime de 2e classe pour de magnifiques Choux-fleurs. Mme veuve Froment, horticulteur, route d'Orléans, 175, à Montrouge-Paris, a reçu une prime de 1re classe, le Comité ne pouvant demander davantage, pour quatre pieds de magnifiques Ananas en fruit d'une rare beauté. Enfin la dernière présentation a été une botte de beau Persil à grosse racine, pour laquelle M. Remy, de Pontoise, a reçu une prime de 3e classe. A propos de ce légume tant vanté par les uns et peut-être trop déprécié par les autres, je me permettrai de donner mon opinion personnelle. Il faut respecter tous les goûts puisqu'ils sont dans la nature ; mais je puis dire, ayant habité la Russie et l'Allemagne du Nord pendant plus de seize ans, que jamais, si ce n'est par des exceptions très-rares (et c'est alors chez des pauvres gens), on ne mange les racines

du Persil comme légume; c'est toujours comme assaisonnement ou condiment. Ces racines sont très-employées dans les mets étrangers des pays du Nord, tels que le ouka, potage de poisson, le stirlet à la russe, etc.; mais ces plats, très-recherchés en Russie et en Pologne, sont le plus souvent peu goûtés des Français. En me résumant je dis que, à mon avis, les racines du Persil peuvent être employées comme le Panais, pour le pot-au-feu. En Allemagne on cultive peu le Panais et on le remplace par la racine du Persil pour aromatiser le bouillon. Maintenant chacun est naturellement libre de cultiver ce Persil et de le manger comme bon lui semblera; pour moi, je m'abstiendrai.

Je crois, Messieurs, vous avoir rappelé toutes les primes accordées par la Société aux personnes qui ont fait des présentations à notre Comité; elles ont été nombreuses, comme vous pouvez le voir.

Plusieurs questions intéressant la culture potagère ont été discutées dans notre Comité. Le résumé de ces discussions figure dans le *Journal;* les personnes qui y trouvent de l'intérêt pourront les lire et les consulter avec fruit. Plusieurs Rapports émanés du Comité se trouvent aussi dans le *Journal;* ce sont les suivants: par M. Cremont, père, sur le *Potager moderne* de M. Gressent; par M. Louesse, sur les Fraisiers du docteur Nicaise; un autre du même Membre sur un livre de M. Jamet, ainsi qu'une note sur le Haricot de Ricciardi; une note sur les Fraisiers sortant des types américains, par M. Rouillard; une note sur la culture du Chou de Milan de Pontoise, par M. Remy; enfin une note très-complète et très-claire sur la culture du Chou-fleur aux diverses époques de l'année, par M. Dagorno, Vice-Secrétaire du Comité.

Voilà, Messieurs, sauf erreur ou omission, les travaux de votre Comité de Culture potagère; puissiez-vous en être contents! c'est la seule récompense qu'il ambitionne.

Rapport sur une brochure de MM. Burvenich et Van Hulle.

M. Meurant, Rapporteur.

Messieurs,

L'Exposition universelle de 1867, comme toutes les grandes choses, laisse après elle un long souvenir et une éclatante renommée, dont les derniers échos nous arrivent encore. Beaucoup de savants, d'hommes spéciaux en tous genres en ont rendu compte, chacun à son point de vue; des Commissaires envoyés par des associations ouvrières, par des villes de grande fabrique, par des nations même, sont venus y étudier la marche de l'industrie, l'état du progrès intellectuel, artistique, matériel, y chercher des armes pour la lutte et la concurrence, afin d'arriver finalement à provoquer de plus en plus l'extension du travail, c'est-à-dire de la moralité et du bien-être. Est-il rien de plus beau qu'une telle émulation dans toutes les branches de l'activité humaine?

Entre toutes les parties de ce vaste ensemble, la mieux logée peut-être, sinon la mieux traitée, du moins dans une de ses sections, était sans contredit l'Exposition horticole. Le cadre était splendide. Un parc spacieux, harmonieusement dessiné et ondulé, où circulaient de larges allées bordant de magnifiques pelouses, où de tous côtés de gracieuses corbeilles offraient successivement aux yeux charmés les plus jolies fleurs de chaque quinzaine; une immense rivière écumant çà et là en bruyantes cascades, et dans laquelle croissaient des plantes aquatiques; des serres de toute forme et de tout genre, dont une merveilleuse, où les fleurs les plus brillantes et les végétaux les plus rares retenaient longtemps le promeneur captif et ravi; des aquariums dans lesquels la foule ne cessait d'accourir et de se presser : voilà certes une création hors ligne, et dont l'horticulture n'a pas à se plaindre. Toutefois une critique isolée ne pourra pas faire un bien grand tort à cette organisation presque parfaite; et, comme c'est d'arboriculture fruitière que nous allons parler, nous ne serons contredit par personne en déclarant que la partie du jardin réservée aux arbres à fruits était entièrement insuffisante et tout à fait mal disposée. Un coin étroit, sous forme de long boyau, enchâssé et caché à l'extrémité du jardin, c'est là qu'on avait rélégué cette Exposition,

presque comme une chose honteuse. Rien n'appelait vers elle les pas ni l'attention des visiteurs; et nous doutons qu'un seul sur cent se soit décidé à y pénétrer. Et pourtant qui n'aime les fruits? Qui n'est heureux de contempler les belles formes imposées aux arbres qui les produisent? Qui n'aurait envie d'essayer à son tour d'obtenir les mêmes résultats? Est-il une occupation plus douce, plus attrayante, plus favorable même à la santé, que cette culture, non-seulement pour l'homme de loisir, mais encore pour l'ouvrier, qu'elle soustrait souvent aux séductions du cabaret et au goût des plaisirs malsains?

Heureusement qu'un certain nombre de visiteurs, n'attendant pas qu'ils fussent sollicités par les attraits extérieurs du jardin fruitier, ont su le chercher et le trouver : l'entreprise était difficile sans doute, mais pourtant pas impossible.

Parmi ces zélés, nous sommes heureux de compter surtout les délégués des Sociétés horticoles, tant de la France que de l'étranger, ainsi que les Commissaires envoyés par les divers gouvernements pour faire une enquête en quelque sorte officielle sur l'état présent de l'horticulture. Ces délégués, ces Commissaires ont eu pour premier devoir de rendre compte de leurs visites et de faire connaître exactement à leurs commettants la situation de l'industrie qu'ils avaient à étudier.

C'est, Messieurs, le Rapport d'une de ces Commissions officielles dont nous avons à vous entretenir. Ajoutons qu'elle est une de celles dont l'opinion doit le plus nous intéresser, car elle vient d'un pays, la Belgique, où le jardinage est en grand honneur, et dont les renommés horticulteurs savent le mieux lutter avec nos habiles praticiens de France.

Un rapport plus succinct avait déjà été présenté par elle au gouvernement belge; mais, sur la demande du cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture en Belgique, MM. Burvenich et Van Hulle, Membres de la Commission, se sont décidés à rédiger, sous le titre de : Excursion arboricole et pomologique à l'Exposition universelle et aux environs de Paris, une notice plus étendue, qu'ils ont publiée sous forme de brochure, et dont ils ont adressé un exemplaire à la Société impériale et centrale d'Horticulture de France. L'examen de cette notice a été renvoyé au Comité

d'Arboriculture, qui nous a chargé de faire ce petit travail.

Les auteurs, comme le titre de leur mémoire l'indique, ne se sont pas bornés à parler de l'Exposition universelle; ils ont aussi voulu se faire une opinion sur les jardins fruitiers des environs de Paris, et ils en ont en conséquence visité quelques-uns. Disons ici qu'ils nous semblent s'être un peu restreints, et que, malgré le renom des Lepère, des Forest, des Chevalier, des Hardy, il y avait peut-être encore quelques autres cultures dignes d'examen et d'étude, dans le même rayon; mais enfin, en faisant un choix, il était difficile, nous devons l'avouer, de mieux rencontrer que les deux beaux clos de Montreuil, que le jardin de M. Nallet, que les pépinières de M. Cochet, que le potager de Versailles.

Qu'est-il résulté de ces excursions pour les deux professeurs belges? qu'ont-ils appris d'intéressant? quels progrès ont-ils vus réalisés dans ces jardins de maîtres?

Tout d'abord, comme en première ligne, et avec appréciations éloquentes, sont citées de nombreuses formes nouvelles d'espalier et de contre-espalier, plus ou moins savamment dessinées, flattant plus ou moins l'œil, montrant plus ou moins d'habileté dans leurs obtenteurs; mais est-ce là ce que nous pouvons appeler véritablement du progrès? Plaisir d'amateur sans doute et non à dédaigner, mais qui ne mérite peut-être pas une si grande mention dans un rapport destiné à l'instruction d'un pays. Il nous a semblé que MM. Burvenich et Van Hulle s'étendaient trop complaisamment sur ces formes variées, auxquelles ils ont consacré les trois seules planches de leur ouvrage.

Toutefois, en dehors de ces points, ils ont abordé quelques questions pratiques, sur lesquelles nous désirons de préférence appeler l'attention.

Et d'abord, d'accord en cela avec M. Forest et bon nombre d'autres professeurs, ils inclinent à proposer la suppression de la pyramide proprement dite, et son remplacement soit par des fuseaux, soit par des contre-espaliers, à direction plutôt verticale, oblique ou sinueuse qu'horizontale. Cette opinion semble maintenant réunir de nombreux partisans, mais la pyramide ne garde pas moins de fidèles adhérents.

Ils adoptent aussi, sur l'inutilité des roidisseurs, le sentiment

d'un de nos collègues, qu'ils expriment en ces termes : « M. Nallet » ne paraît charmé d'aucun et croit, comme nous, qu'une bonne » tension du fil lors du placement suffit; car en définitive, il est » bien rare qu'on agisse autrement, même en plaçant les roidis- » seurs ; une fois ceux-ci montés, on n'y touche plus, ni pour lâcher » le fil ni pour le tendre davantage ». Il y a peut-être du vrai dans cette opinion, bien qu'un assez grand nombre d'horticulteurs y contredisent.

Une discussion paraît s'être élevée entre M. Forest et plusieurs Membres de la Commission belge touchant le meilleur emplacement des dards du Poirier, et la valeur de la taille sur empâtement. Mais les auteurs n'ayant pas donné de conclusion, nous ne pouvons faire connaître leur opinion sur ce point.

Une autre question qu'ils soulèvent est celle de la non-taille des branches charpentières, surtout pour le Pêcher. Sans oser se prononcer d'une façon complète en faveur de l'adoption de ce système, ils n'y paraissent pas contraires, et, malgré l'autorité de M. Lepère, ils conseillent d'essayer cette méthode, suivie par M. Chevalier aîné, mais avec toutes les précautions qu'a soin de prendre cet habile praticien. C'est là une des controverses qui intéressent le plus l'arboriculteur. Nous pensons que sa solution ne peut être absolue, et qu'elle doit varier suivant les terrains, les climats et la force végétative des diverses variétés d'arbres.

Enfin cette partie du Rapport, relative aux excursions horticoles dans les environs de Paris, se termine par une description sommaire du célèbre potager fruitier de Versailles, qui fut la première école d'arboriculture raisonnée en France, et auquel malheureusement sa vieillesse même retire les attraits d'une jeune plantation, où tout est dans la force de la croissance et de la beauté.

N'oublions pas que c'est là que s'est formé l'illustre La Quintinye, et qu'il a écrit ses instructions pour les jardins fruitiers et potagers, base de tous nos travaux modernes. L'horticulture française doit être fière d'un ancêtre si glorieux.

Nous arrivons à l'Exposition universelle. Ce devait être là en apparence l'objet principal du livre, et c'en est en réalité la partie la moins importante. Nous n'y trouvons guère qu'un long dénombrement des exposants et des objets présentés.

Nous en extrairons pourtant quelques opinions qu'il nous semble utile de faire ressortir. D'abord les auteurs reconnaissent franchement, en faveur de la France, que nos fruits sont non-seulement plus beaux, mais encore meilleurs que ceux de la Belgique ; et cet aveu, venant de concurrents aussi capables, ne peut être que l'expression de l'entière vérité. Par contre, ils réclament pour leur pays la supériorité dans la production des variétés nouvelles, et nous croyons que leur aptitude et leur fécondité sur ce point ne sont contestées par personne.

A ce sujet, ces Messieurs se plaignent de la mauvaise habitude qu'ont les obtenteurs de donner à leurs fruits les noms de Beurré, Doyenné, Reinette, etc., qui ne servent qu'à embrouiller la nomenclature, sans aucune utilité pratique. Le Comité d'Arboriculture de notre Société partage tellement cet avis qu'il a déjà nombre de fois insisté pour que ces dénominations ne fussent pas appliquées à beaucoup de fruits nouveaux qu'on soumettait à son appréciation.

Quant au jardin fruitier proprement dit, que nos auteurs appellent à tort jardin réservé, il n'hésitent pas, avec tous ceux qui l'ont visité, à se plaindre de son exiguïté et de ses mesquines dispositions. Cependant ils ne reconnaissent pas moins le mérite des arbres qui y figuraient, et ils rendent spécialement justice, comme tout le monde, aux magnifiques Pêchers exposés par M. Chevalier.

Mais en somme, ils ne nous apprennent rien que nous ne sachions parfaitement, et que les apports de quinzaine de nos délégués ne nous aient successivement fait connaître.

Nous mentionnerons cependant leur opinion sur deux modes d'espalier. Ils se déclarent partisans de la palmette simple plutôt que de la palmette double, dite en V, et du cordon vertical double plutôt que du cordon oblique. Il y aurait certainement des opposants sur ces deux manières de voir. Cependant nous conseillerions peut-être aux débutants, à ceux qui ont encore peu de pratique, d'adopter l'avis des professeurs belges. Quant aux habiles, à ceux qui ont l'habitude de conduire les arbres, évidemment les deux systèmes leur paraîtront indifférents, et ils en obtiendront des résultats d'égale perfection.

Ici le mémoire place une observation critique.

Les Français écartent trop leurs branches dans les arbres en espalier, disent les auteurs belges, et ils les tiennent trop nombreuses dans leurs pyramides. Peut-être est-ce vrai dans le premier cas. Quant au second, nous croyons que l'accusation est mal fondée, du moins pour les arbres conduits par des jardiniers expérimentés, qui savent tous combien l'air et la lumière sont indispensables à la bonne venue des fruits. Ces Messieurs n'ont guère vu que des pyramides de pépiniéristes, auxquelles ces derniers, avec raison, laissent plutôt des branches à supprimer que des vides à remplir, pour le moment où elles seront définitivement plantées à demeure. C'est là sans doute la cause de leur erreur. Ajoutons qu'un peu plus de soleil et de chaleur en France et un peu moins en Belgique justifieraient au besoin une légère différence sur ce point dans les deux pays.

Enfin le Rapport dit aussi quelques mots de l'Exposition de Billancourt, dont il ne peut, comme tout le monde, que constater l'insuccès complet.

J'ai essayé, Messieurs, de vous donner une idée exacte de l'ensemble du mémoire de MM. Burvenich et Van Hulle. Nous ne pouvons que nous féliciter de voir l'intérêt de plus en plus grand qui s'attache aux questions horticoles ; et quand c'est d'un travail sérieux qu'il s'agit, comme celui dont nous venons de vous entretenir, nous croyons qu'il est du devoir de notre Société d'adresser ses plus sympathiques remerciements aux auteurs qui nous font, comme ces deux Messieurs, l'honneur de nous adresser leurs ouvrages.

Rapport sur un Sécateur;

M. Borel, Rapporteur.

Messieurs,

Chargé de l'examen d'un sécateur qui vous a été présenté par M. T. Rousseau, de Villeneuve-la-Guyard, je crois ne pouvoir vous en dire autre chose sinon que je l'ai trouvé, pour la qualité comme pour la facilité du maniement, à peu près équivalent à ce que tous nos bons fabricants nous offrent chaque jour. Le système de chape qui y est appliqué et dans lequel consiste l'invention de M. T. Rousseau, ne vient en rien y apporter amélioration puisqu'il nécessiterait au bout d'un certain temps, d'après l'aveu même de

M. Rousseau, l'application de rondelles en cuivre qui ne peuvent, selon moi, remédier au jeu qui pourrait se produire et qui d'ailleurs ne pourraient être posées et ajustées que par un homme du métier. Le prix de 7 fr. avec branches noires, ou de 8 fr. avec branches polies, me paraît être plus élevé, à qualité égale, que celui des sécateurs que nous trouvons chez nos fabricants déjà connus.

En conséquence, je vous propose, Messieurs, de remercier M. Rousseau et de l'engager à continuer d'apporter à la construction de son sécateur des améliorations qui ne peuvent que tourner au profit de l'horticulture, surtout s'il parvient à diminuer le prix auquel il vend aujourd'hui cet instrument.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture qui a eu lieu a Montauban, du 21 au 25 avril 1869;

Par M. Dayrès, aîné.

Messieurs,

Notre honorable Président a bien voulu me faire l'honneur de me désigner pour faire partie du Jury qui était appelé à se prononcer sur l'Exposition d'Horticulture tenue à Montauban, du 21 au 25 avril dernier. Je viens vous rendre compte de la mission que j'ai remplie en cette circonstance.

Et d'abord, Messieurs, permettez-moi de vous dire que si l'on éprouve un sentiment flatteur quand on a l'honneur de vous représenter, comment n'être pas heureux de l'accueil cordial et sympathique dont votre délégué a été l'objet de la part de M. le Vice-Président et des Secrétaires de la Société d'Horticulture et d'Acclimatation du Tarn-et-Garonne? Que ces Messieurs veuillent bien recevoir ici l'expression de ma reconnaissance pour l'aimable et gracieuse hospitalité que j'ai reçue d'eux.

Comme l'année dernière, l'Exposition, favorisée par le beau temps, avait lieu dans le local de la Société dépendant du jardin

public. Ce jardin que vous a fait connaître M. le docteur Issartier, dans son Rapport du mois de septembre dernier, se fait remarquer surtout, vous le savez, par son établissement de pisciculture qui est très-bien installé et qui fonctionne parfaitement. On ne saurait trop féliciter la Société des heureux résultats qu'elle n'a cessé d'obtenir depuis plusieurs années.

Constatons encore ses succès dans les essais qu'elle a tentés pour la plantation et la taille de la Vigne sortie des fins cépages du Bordelais et de la Bourgogne, et qui a donné l'année passée, pour la première fois, un vin très-remarquable et de grand avenir.

Frappés d'un pareil résultat, et sur la proposition de leur Président, les Membres du Jury ont cru devoir adresser une lettre de félicitation à M. le Président de la Société d'Horticulture et d'Acclimatation de Tarn-et-Garonne.

Pour ne pas abuser trop longtemps des moments de la Société, je vais vous signaler brièvement les exposants qui ont obtenu les principales récompenses mises à la disposition du Jury.

Médaille d'or de S. M. l'Impératrice à M. Castel, fils, horticulteur-pépiniériste à Montauban, pour Azalées, *Rhododendron*, Rosiers et plantes diverses de serre.

Médaille d'or de S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, à M. Desmouilles, horticulteur-pépiniériste, à Toulouse, pour arboriculture, Conifères et plantes variées de serre.

Médaille d'or de la Société à M. Delaunay, jardinier chez Mme Jules de Malleville, à Montauban, pour *Pelargonium*, plantes forcées, Fraises, Ananas, Azalées et Fougères.

Médaille de vermeil de la ville de Montauban à M. Momméja, horticulteur-pépiniériste à Montauban, pour *Pelargonium*, plantes à beau feuillage et de serre.

Médaille de vermeil des Dames patronnesses, à M. Issanchou, jardinier chez Mme Durat-Lassalle, à Montauban, pour Cinéraires à floraison très-remarquable.

Médaille d'argent du Ministre, à M. Philippe Sendral, horticulteur-pépiniériste à Souals-l'Estap (Tarn), pour Azalées, *Eucalyptus* et Acacias variés.

Médaille d'argent du Ministre à M. Gommard, constructeur en fer à Toulouse, pour sa serre et sa serrurerie horticole.

Médaille d'argent du Ministre de l'Agriculture, à Mme Baillières, de Montauban, pour ensemble très-varié de Légumes.

Médaille d'argent du Ministre, à M. Antoine Fiacre, jardinier-maraîcher à Montauban, pour légumes de saison très-bien cultivés.

Médaille d'argent grand module de la Société, à M. Brécy, architecte à Montauban, pour Plantes grasses, collection d'amateur très-remarquable, et pour Fougères de pleine terre.

Médaille d'argent grand module de la Société, à M. Dutau, fils, pour introduction de Conifères nouvelles et multiplication par greffe.

Médaille d'argent grand module de la Société, à MM. Bel et Guiral, à Carcassonne, pour Poterie de jardin d'une excellente exécution et offerte à des prix très-avantageux.

Médaille d'argent grand module, à MM. Bonamy, frères, horticulteurs-pépiniéristes à Toulouse, pour Plans de jardins bien dessinés et Bouleau pleureur obtenu par ces exposants.

Médaille d'argent des Dames Patronnesses, à M. Lassauce, horticulteur--fleuriste à Toulouse, pour Bouquets montés, d'un très-bon goût.

Médaille d'argent de la Société, à M. Philippe Sendral, déjà nommé, pour Poires et Pommes d'une conservation parfaite.

Médaille d'argent de la Société, à M. Bart (Jean), jardinier au château de Bellissen, à Montbeton, pour sa culture maraîchère.

Médaille d'argent de la Société, à M. Constant, jardinier-maraîcher à l'hospice de Montauban pour Légumes de saison.

Médaille d'argent de la Société, à M. Desmouilles, déjà nommé, pour Fruits conservés.

Le soir, à six heures, un banquet servi dans l'établissement de la Société d'Horticulture et d'Acclimatation, réunissait autour de M. le Préfet, qui le présidait avec la plus exquise courtoisie, les principales autorités de la ville, ainsi qu'une partie des membres du Jury du Concours général et ceux du Jury de l'Horticulture.

La plus franche cordialité n'a cessé de régner dans ce banquet et chacun s'est séparé avec tous les témoignages de la plus vive sympathie. Pour sa part, votre délégué conservera un précieux souvenir des impressions heureuses dont vous lui avez fourni l'occasion.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

GARDENERS' CHRONICLE.

Coryanthes elegantium LIND. et REICHB. fil., *Gard. Chron.*, 24 oct. 1868, p. 1114. — Coryanthes des élégantes. — Amérique, Rio negro. — (Orchidées).

Ce *Coryanthes* forme, dans son genre, un type tellement distinct que, dit M. Reichenbach, fils, on aurait certainement créé pour lui un nouveau genre, il y a une vingtaine d'années, en obéissant à la tendance qui existait alors à toujours diviser. On en doit l'introduction à M. Wallis, l'un des collecteurs pour le compte de M. Linden, qui l'a découvert dans le Rio negro. Son caractère distinctif le plus essentiel consiste dans la forme de son labelle dans lequel l'hypochile, au lieu d'être fortement concave, forme une sorte de lame plate et oblongue, semblable, dit M. Reichenbach, fils, à l'espèce de galette que les élégantes se posent aujourd'hui sur la tête en guise de chapeau, ressemblance que ce savant botaniste a voulu rappeler en nommant cette plante Coryanthes des élégantes. Il est presque inutile de dire que cette Orchidée exige la serre chaude.

Doodia duriuscula T. MOORE, *Gard. Chron.*, 1868, p. 1114.— Doodie assez dure. — Nouvelle-Calédonie. — (Fougères).

Élégante Fougère dont l'introduction en Angleterre a eu lieu grâce à M. Veitch et fils, de Chelsea. Elle ne dépasse pas 0m 30 de hauteur; elle ressemble presque exactement au *Goniopteris scolopendrioides* par son aspect général, tandis que, dans le genre auquel elle appartient, elle se place à côté des *Doodia media* et *blechnoides*. Elle forme une jolie touffe de feuilles dressées mais élégamment arquées à leur extrémité, roides, pennées, linéaires-lancéolées dans leur contour général, dont les pinnules inférieures sont espacées, sessiles, ovales, obtuses, un peu en cœur à la base, les supérieures largement adnées dans le bas, mais rétrécies graduellement, vers le haut, en une sorte de queue longue

et dentée en scie sur ses bords, toutes bordées de dentelures pointues et presque piquantes, colorées en vert pâle. Sur ces pinnules les sores, qui sont un peu oblongs, forment une seule rangée à droite et à gauche de la côte. Les pétioles sont presque noirs dans leur portion inférieure. M. T. Moore pense que cette gracieuse Fougère mérite d'être recommandée comme espèce toujours verte d'orangerie.

Passiflora sanguinolenta Mast. et Lind., *Gard. Chron.*, 7 nov. 1868, p. 1162.— Passiflore sanguinolente. — Colombie et (?) Pérou. — (Passifloracées).

L'introduction de cette plante grimpante est due à M. Wallis. Elle est un peu velue dans toutes ses parties. Ses feuilles sont minces, à 5 nervures, en cœur à la base, divisées en deux lobes divergents, obtus, entre lesquels se trouve un faible indice d'un troisième, longues d'environ 0m 025, larges de 0m 075 ou davantage ; leur pétiole est un peu plus long que le limbe et dépourvu de glandes, accompagné de petites stipules subulées. Ses fleurs sont solitaires, portée chacune sur un pédoncule sans bractées et deux fois plus long que le pétiole de la feuille à l'aisselle de laquelle il naît. Dans ces fleurs, le calyce a le limbe partagé en 5 lobes oblongs et aigus, colorés en rouge-violacé extérieurement, blanchâtres intérieurement; les pétales, de même configuration que les sépales, et un peu plus courts qu'eux, sont blanchâtres ; enfin la couronne offre 4 ou 5 cercles de filaments, ceux qui forment le cercle intérieur étant les plus longs, un peu charnus, violacés avec le bout blanc, tandis que les autres sont courts et blanchâtres. Au total, ces fleurs sont élégantes et rendent la plante recommandable pour les cultures en serre.

Cœlogyne (Pleione) Reichenbachiana Moore et Veitch, *Gard. Chron.*, 21 nov. 1868, p. 1210. — Cœlogyne de Reichenbach. — Indes orientales. — (Orchidées).

C'est dans le Moulmein que le lieutenant-colonel Benson a découvert cette charmante plante qu'il a envoyée à M. Veitch, de Chelsea. C'est une espèce fort distincte, dont les pseudobulbes sont cylindracés, coniques dans leur partie supérieure, et nettement marqués de macules d'un beau vert sur un fond général foncé. Ses jolies fleurs ont les sépales oblongs, étalés, colorés

en rose lilacé, moucheté, et les pétales linéaires, recourbés; leur labelle échancré et frangé à son bord antérieur, est blanc, marqué sur son disque de lignes droites pourpre-magenta foncé, dont la plus externe de chaque côté est plus fortement prononcée, plus prolongée en avant et en zigzag.

Eranthemum elegans Mast., *Gard. Chron.*, 28 nov. 1868, p. 1234. — Éranthème élégant. — Ile de la Trinité. — (Acanthacées).

Cette jolie plante a valu un certificat de 1re classe, de la part du Comité floral de la Société d'Horticulture de Londres, à M. Bull, lorsqu'il l'a présentée à cette Société. Elle forme un arbrisseau très-glabre, dont la tige arrondie ou faiblement tétragone est renflée au-dessus de chaque nœud; ses feuilles lancéolées ou elliptiques, obscurément sinuées, se rétrécissent dans le bas en pétiole court; ses fleurs sont réunies en un long épi terminal, simple ou composé, et leur corolle, à long tube grêle, quatre ou six fois plus long que le calyce, a son limbe presque plan, 5-parti, bilabié, dans lequel les 4 segments supérieurs sont blancs, tandis que l'inférieur, beaucoup plus grand, est marqué sur son disque de macules pourpres ou rouge-sang; les anthères sont saillantes et de couleur pourpre. Quoique cette nouvelle espèce soit venue à M. Bull de l'île de la Trinité, M. T. Masters, qui la décrit dans le *Gardeners' Chronicle*, exprime l'idée que probablement elle n'est pas américaine, mais asiatique, et que l'île de la Trinité a dû la recevoir des Indes.

Vanda insignis Blume. — *Gard. Chron.*, 5 déc. 1868. — Vanda remarquable. — Archipel Malais. — (Orchidées).

L'Orchidée qu'on trouve sous ce nom, dans un assez grand nombre de collections, est simplement le *Vanda tricolor*. Le vrai *V. insignis* a ses feuilles ligulées, coupées obliquement à leur extrémité qui offre trois ou plusieurs dents. Ses fleurs sont disposées en une grappe lâche, pluriflore : elles sont très-belles, aussi grandes que celles du *Vanda tricolor*, de consistance coriace, d'un jaune blanchâtre en dehors, jaune brunâtre en dedans où se montrent de nombreuses séries de points de couleur sang-dragon qui deviennent même plus ou moins confluents; la colonne, l'éperon et les oreillettes du labelle sont blancs, tandis que la lame de celui-ci est d'un beau violet pourpre, avec une ligne

blanche au centre et des lamelles rebroussées également blanches.

Trichopilia grata Reichb. fil., *Gard. Chron.*, 26 déc. 1868, p. 1338. — Trichopilie agréable. — Pérou. — (Orchidées).

Introduction récente de MM. Veitch qui, paraît-il, l'ont reçue du Pérou. La plante est voisine du *Trichopilia fragrans*. Ses pseudobulbes étroits et allongés forment deux angles opposés longitudinaux et portent deux feuilles oblongues-ligulées. Son inflorescence est une grappe allongée qui réunit quelques fleurs très-agréablement odorantes, d'un vert jaunâtre, avec le labelle étalé, blanc, portant, de chaque côte de la carène, une macule jaune qui devient orangée à son extrémité libre.

Oncidium (*Cyrtochilum*) **xanthodon** Reichb. fil., *Gard. Chron.*, 26 déc. 1868, p. 1338. — Oncidie à dents jaunes. — Côté occidental de l'Amérique du Sud. — (Orchidées).

Introduction de MM. Backhouse, d'York. La plante ressemble à l'*Oncidium serratum*. Ses fleurs forment une ample inflorescence paniculée, pourvue de bractées spathacées; leur couleur est un brun-chocolat très-sombre avec lequel tranche une étroite bordure jaunâtre autour des sépales et des pétales; de son côté, leur labelle est coloré aussi en brun foncé, mais il a une crête d'un jaune vif, et son extrémité est également jaune; de chaque côté de sa portion basilaire il offre une lame plane triangulaire, visqueuse. La colonne, de couleur foncée, est recourbée en cou de Cygne.

Mormodes Skinneri *Gard. Chron.*, 16 janv. 1869, p. 50. — Mormodes de Skinner. — Amérique centrale. — (Orchidées).

L'introduction de cette plante est due à Ure Skinner, amateur passionné d'Orchidées, dont la mort remonte à plusieurs mois, et qui l'avait donnée à MM. Veitch. C'est une jolie espèce que M. Reichenbach, fils, avait, dit-il, prise d'abord pour le *Mormodes barbatum* Lindl., mais qui diffère de cette dernière plante par son labelle largement onguiculé, puis formant une lame élargie transversalement, presque ronde, velue (et non veloutée), qui présente un enfoncement sur sa ligne médiane, et qui forme en avant trois dents dont la moyenne est plus longue et réfléchie. Les sépales et les pétales de ces fleurs sont

jaune de miel, avec cinq rangées longitudinales de points en relief et des lignes de couleur sang-dragon; le labelle est jaune intense, avec des ponctuations rouges et des poils blancs; la colonne est blanchâtre.

Dendrobium Williamsoni Day et Reichb. fil., *Gard. Chron.*, 23 janv. 1869, p. 78. — Dendrobe de Williamson. — Indes orientales, dans l'Assam. — (Orchidées).

Parmi les Orchidées récemment introduites, celle-ci est la plus intéressante, d'après M. Reichenbach, fils; on en doit l'introduction en Angleterre à M. W.-J. Williamson, à qui elle est dédiée. Les pseudobulbes jeunes de cette plante sont fusiformes, dressés; ils portent plusieurs gaînes et feuilles couvertes de poils roussâtres qui les rendent veloutées; celles-ci sont oblongues-ligulées, terminées par deux lobes inégaux. Les fleurs sont d'un blanc d'ivoire en dedans, avec les sépales jaune d'ocre à l'extérieur; leur labelle est jaune d'ocre pâle, marqué sur son limbe d'une grande macule rouge-cinabre, qui est trilobée en avant et étendue en deux prolongements à son bord postérieur; ce labelle est trilobé à sa partie antérieure, avec ses deux lobes latéraux obtus et le médian oblong, presque pointu, ondulé.

Gartenflora.

Rhododendron (Azalea) rhombicum Miq. — *Gartenf.*, août 1868, pl. 586, p. 225. — Rosage à feuilles rhomboïdales. — Japon. — (Ericacées).

M. Maximowicz a introduit cet arbrisseau du Japon dans le jardin botanique de Saint-Pétersbourg. Parmi les Rosages déjà connus, celui auquel ressemble le plus celui-ci est le *Rhododendron dahuricum*. C'est un arbrisseau à feuilles tombantes, dont les rameaux et les nervures des feuilles jeunes sont couverts de petits poils assez roides et jaunâtres, tandis que plus tard les uns et les autres restent glabres; ses feuilles sont largement rhomboïdales, aiguës ou terminées par une petite pointe dure; ses fleurs sont réunies au nombre d'une à trois au bout de chaque rameau, larges de 0m 04, de couleur rose-lilas, portées chacune sur un pédoncule court; le calyce est cilié; la capsule est velue.

Pittosporum Enderi Regel, *Gartenf.*, août 1868, pl. 587, p. 226. — Pittospore de Ender. — Nouvelle-Hollande. — (Pittosporées).

Cette espèce constitue un joli arbrisseau de 2 mètres au plus, toujours vert, dont les petits rameaux sont revêtus d'un duvet cendré; dont les feuilles pétiolées sont ovales-lancéolées, aiguës au sommet, rétrécies inférieurement vers leur pétiole qui est court et un peu duveté, d'un vert clair lustré en dessus, longues de 0 m. 15. Ses fleurs sont assez petites, colorées en pourpre-noir, solitaires à l'aisselle des feuilles. Cette espèce est indiquée par M. Regel comme de serre froide; elle fleurit en février et mars. Les individus francs de pied fleurissent tard et rarement, tandis que ceux qu'on a obtenus par la greffe sur les *Pittosporum undulatum* et *Tobira* donnent leurs fleurs chaque année et abondamment, commencent même à fleurir étant encore petits. Le compost qui lui convient doit être formé avec deux tiers de terre de gazon forte à laquelle on mélange un tiers de terre de bois.

Gonatanthus sarmentosus Link, Klotzsch et Otto. — *Gartenf.*, août 1868, pl. noire 588, p. 227. — Gonatanthe sarmenteux. — Indes orientales. — (Aroïdées).

Cette plante avait été envoyée d'abord de l'Inde au jardin botanique de Saint-Pétersbourg qui la communiqua à celui de Berlin, d'où elle s'est assez répandue dans les cultures. Elle forme en terre un tubercule du haut duquel naissent des feuilles en cœur, acuminées, très-longuement pétiolées, d'un joli vert, et des hampes florifères deux fois plus courtes que les pétioles, surmontées chacune d'une longue spathe en cornet et jaune. Elle vient bien dans toute serre chaude. On en garde le tubercule à sec et dans le sable pendant l'hiver; on le plante en janvier, et il ne tarde pas à entrer en végétation.

Tydæa Lindeniana Regel, *Gartenf.*, sept. 1868, pl. 589, p. 257. — Tydée de Linden. — Amérique tropicale. — (Gesnériacées).

Cette charmante plante est une introduction due à M. Linden, dans l'établissement de qui a été fait l'original de la figure qu'en publie le *Gartenflora.* La forme et l'élégante panachure de ses feuilles, l'abondance et la grâce de ses fleurs la rendent également intéressante. Sa tige est dressée, feuillée, hérissée; ses feuilles ovales, arrondies à leur base, rétrécies au sommet en un petit prolongement presque obtus, crénelées, hérissées de poils mous à

leurs deux faces, sont marquées, sur leur fond général vert-olivâtre, de bandes blanc d'argent qui suivent la côte et les grandes nervures, et dans l'intervalle desquelles se montrent encore quelques lignes claires réticulées; de chaque aisselle des feuilles supérieures naît un ou plusieurs pédoncules dont chacun porte une fleur blanche, largement colorée en beau violet à la gorge, et dont la corolle a le tube court, avec le limbe étalé, divisé en cinq lobes presque égaux.

Cochliostema odoratissimum CH. LEM. — *Gartenf.*, sept. 1868, pl. 590, p. 258. — Cochliostème très-odorant. — Amérique du Sud? — (Commélinacées).

Pour cette belle et curieuse plante voyez le *Journal*, VI, 1860, p. 66.

Dichorisandra mosaica LINDEN. — *Gartenf.*, sept. 1868, pl. 593, p. 290. — Dichorisandre mosaïque. — Pérou. — (Commélinacées).

Cette magnifique plante, trouvée dans le Pérou par M. Wallis et envoyée par lui à l'établissement de M. Linden, a fait vraiment sensation lorsque ce célèbre horticulteur l'a exposée, en 1866 à Londres, en 1867 à Paris, en 1868 à Gand, où il en a montré plusieurs forts exemplaires. De sa racine charnue s'élève une tige haute de 0m 30 à 0m 35, qui porte, à sa partie supérieure, le faisceau de feuilles; celles-ci sont sessiles, grandes, ovales, pointues, rouge-pourpre foncé en dessous, marquées en dessus, dans l'intervalle des 7-11 nervures arquées longitudinales, d'un charmant dessin qui consiste en lignes transversales plus ou moins irrégulières et plus ou moins rameuses, d'un vert-olive foncé et douées d'un brillant métallique, qui se détachent sur un fond clair. Ses fleurs bleues et blanches par moitié sont groupées en petite tête assez serrée, qui termine la tige, au milieu de la touffe de feuilles. Il faut tenir cette magnifique et curieuse plante dans une serre chaude basse, et la planter dans un mélange de terre franche et de terre de bruyère.

Dendrobium Farmeri PAXT. var. **album**. — *Gartenf.*, nov. 1868, pl. 595, p. 321. — Dendrobe de Farmer, variété à fleurs blanches. — Moulmein? — (Orchidées).

Cette belle variété d'une espèce justement recherchée elle-même a été introduite par l'établissement de M. Hugues Low, de

Londres. Ses sépales et ses pétales sont d'un blanc pur, tandis que leur labelle a le disque occupé par une grande macule jaune, variée elle-même de lignes et ponctuations d'un orangé-rouge vif.

Lilium Maximowiczii Regel, *Gartenf.*, nov. 1868, pl. 596, p. 322. — Lis de Maximowicz. — Japon. — (Liliacées).

Belle espèce de Lis qui a été rapportée par M. Maximowicz du Japon où elle est cultivée dans les jardins, et qui est voisine du *L. tenuifolium.* La plante est glabre dans toutes ses parties; sa tige dressée, flexueuse, arrondie, couverte de très-petites aspérités qui la rendent un peu rude, s'élève à 0m 65-1m de hauteur et se termine par une ou plusieurs fleurs; ses feuilles sont assez nombreuses, alternes, linéaires, très-aiguës, trinervées, étalées-recourbées; ses fleurs, au nombre d'une ou plusieurs sur chaque pied, sont réfléchies, colorées en beau rouge-orangé, marquées, dans leur moitié intérieure, de ponctuations noirâtres et ovales; les folioles de leur périanthe sont roulées en dehors, dans leur moitié supérieure, lancéolées, ondulées ou finalement tordues sur elles-mêmes, longues chacune d'environ 0m08, parcourues inférieurement par un sillon nectarifère distinct. Le Lis de Maximowicz supporte le plein air à Saint-Pétersbourg et s'accommode de la culture qui convient aux *Lilium Szovitzianum*, *tenuifolium*, etc.

Lonicera Maximowiczii Rupr. — *Gartenf.*, nov. 1868, pl. noire 597, p. 322. — Chèvrefeuille de Maximowicz. — Asie orientale. — (Caprifoliacées).

Joli arbrisseau très-rameux, haut d'environ trois mètres. Ses feuilles sont brièvement pétiolées, ovales-elliptiques ou ovales-lancéolées, plus ou moins acuminées, ondulées, à peu près glabres en dessus, garnies d'un duvet court en dessous où se montre aussi en saillie un réseau proéminent de veines; ses fleurs colorées en rouge-violacé, surmontent, au nombre de 2 ou 3, des pédoncules solitaires et axillaires. Leur corolle est chargée de poils à la gorge; les étamines sont hérissées à leur base; les ovaires sont connés seulement à leur base ou jusqu'un peu au-delà du milieu de leur hauteur. Ce Chèvrefeuille a été découvert par M. Maximowicz dans le bassin de l'Amur; il fleurit au mois de juin. Il supporte le plein air à Saint-Pétersbourg.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE FRANÇAISE.

Le Radis sauvage amélioré.

Aperçu sur l'origine des plantes cultivées, à propos du Raphanus Raphanistrum;

Par M. E.-A. Carrière.

(2e artic. et fin. Voyez le *Journal*, même volume, pp. 257-267).

Ainsi, nous nous trouvions en présence d'une plante qui ne peut être classée ni parmi les Radis ni parmi les Navets; c'était un produit mixte qui semblait tenir des deux : des Radis lorsque les racines étaient crues, des Navets lorsqu'elles étaient cuites, mais, en général, la saveur de Radis l'emportait. Tous ceux à qui nous avons fait manger ce légume l'ont trouvé délicieux. Ajoutons enfin que, quel que fût le volume des racines, aucune n'était creuse, et qu'elles conservaient leurs qualités très-longtemps, c'est-à-dire plusieurs mois après avoir été arrachées.

Quels avantages retirera-t-on de ces expériences? Il serait sinon téméraire, du moins hasardé de se prononcer sur ce sujet d'une manière absolue; mais les résultats si considérables déjà obtenus permettent d'espérer qu'on arrivera ainsi à former de nouvelles races propres à l'agriculture et à l'horticulture. Déjà nous sommes en droit de voir dans le Radis sauvage amélioré une véritable plante économique, une race particulière de légumes, des *Radis de famille*, pourrait-on dire, sortis d'une plante des champs considérée jusqu'ici comme une mauvaise herbe. Nous disons « des Radis de famille » pour deux raisons : la première, parce qu'ils deviennent très-gros; la deuxième, parce que, arrachés et mis à la cave, on peut les manger pendant tout l'hiver comme les Navets.

Dans les expériences que nous venons de rapporter, il est un fait d'une importance capitale que nous devons faire ressortir : c'est l'influence considérable qu'exerce le *milieu* dans lequel on opère. Pour bien le faire comprendre, essayons de définir ce mot, dont la signification est très-complexe. Par *milieu*, il faut

entendre d'abord : les conditions d'air, d'humidité, de sécheresse, de chaleur, de froid, d'exposition, etc., qui, réunies, forment ce qu'on nomme le *climat*; et, d'autre part, le sol, sa nature chimique et physique, le sous-sol, etc., toutes choses qui, elles-mêmes, sont extrêmement variables. L'ensemble de ces conditions constitue le *milieu* qui imprime à la végétation un cachet spécial.

Le sol n'agit pas non plus uniformément : son action, indépendamment de sa nature intime, est en rapport avec sa constitution physique qui, par la culture, peut être considérablement modifiée et de mille manières différentes; d'où l'on conçoit déjà que dans deux sols supposés absolument indentiques (*ce qui ne peut être*), on obtiendra des résultats divers suivant qu'on cultivera l'un et non l'autre, ou suivant que la culture sera différente dans les deux.

On sait que dans deux sols contigus, identiques en apparence et dans lesquels on établit les mêmes cultures, on observe souvent des résultats fort différents. Le fait est surtout très-évident si le terrain est planté en vignes. Dans ce cas, en effet, avec les mêmes cépages cultivés de la même manière, on récolte des vins qui n'ont parfois rien de comparable ni pour la qualité ni pour la durée.

Aussi nous ne pourrions trop le répéter : la culture, en modifiant les milieux, exerce une influence considérable sur les produits de lá récolte. Cela est mis hors de doute par les expériences dont nous parlons, expériences qui ont eu pour résultat les modifications si grandes obtenues avec le Radis sauvage (*Raphanus Raphanistrum*). En effet, cette espèce, qui existe depuis un temps immémorial et en quantité innombrable dans tous les champs, n'a *jamais* donné autre chose que ce qu'on voit encore aujourd'hui : des plantes relativement basses, très-ramifiées, à siliques petites et à racines grêles, fibreuses, sèches, presque ligneuses; en quatre générations, c'est-à-dire en cinq ans, elle s'est transformée du tout au tout, au point de constituer une plante économique. Mais, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, cette influence s'est fait sentir suivant les milieux et n'a pas été la même à Paris qu'en province, où nous avons également fait

des expériences; dans ces deux endroits, les résultats ont été analogues dans leur ensemble, mais différents dans les détails. A la campagne, dans une terre argilo-calcaire, *forte* (terre à blé par excellence), les formes courtes dominaient, ou plutôt étaient à peu près seules; tandis qu'à Paris, dans un sol calcaire, très-léger, chaud et profond, nous n'avons obtenu que des racines longues, blanches, ou un peu violacées, et dont la figure 6 (qui en provient, peut servir d'exemple. Nous avons également récolté à Paris, dans une terre argileuse et compacte, provenant des fouilles faites il y a quelques années pour établir les caves de la préfecture de la Seine, des racines de formes mixtes et de couleur rose (fig. 4).

Ces différents faits sont assez significatifs. Ils expliquent pourquoi en opérant avec les mêmes graines, on obtient parfois des résultats si différents. Prenons note de ces faits que nous invoquerons plus tard pour appuyer certaines considérations relatives aux contre-expériences exécutées en vue de contrôler les résultats obtenus en culture.

Après avoir essayé de démontrer par des exemples comment en quatre générations nous sommes parvenu à modifier ou plutôt à transformer le Radis sauvage (*Raphanus Raphanistrum*) en une plante domestique, nous croyons devoir indiquer le moyen d'obtenir cette transformation le plus promptement possible. Car si l'on peut arriver au même but par des procédés différents, il faut reconnaître que tous ne sont pas également bons. Disons toutefois que, dans son ensemble, le procédé est unique : c'est la *sélection*; les différences consistent donc dans la manière de la pratiquer.

Le mot *sélection* veux dire *choix*, cela va de soi; mais, pour bien choisir, il faut avoir un but d'abord, ensuite un guide pour atteindre ce but; l'un complète l'autre. Ce sont ces deux choses qui vont nous occuper.

Posons d'abord cette règle incontestable : toute opération repose sur des principes. Les principes de la sélection s'appuient sur cet autre fait également en dehors de contestation, que tout être est le résultat de l'association d'éléments qui, par leurs combinaisons, variables à l'infini, constituent ses propriétés, ses aptitudes, ses facultés, même lorsqu'il s'agit d'êtres haut placés

dans l'échelle organique, et que, une fois acquises, ces propriétés tendent non-seulement à se localiser et à augmenter, mais encore à se fixer et à devenir permanentes, par conséquent à se transmettre. En se basant sur ces faits, quelle marche doit suivre l'expérimentateur qui veut modifier un type quelconque? D'abord, étudier les individus de ce type, et, suivant le but à atteindre, choisir ceux chez lesquels les qualités qu'il recherche sont le plus développées, et les placer dans des conditions appropriées; ou bien en récolter les graines et agir de même relativement à celles-ci. Or, comme dans cette circonstance il s'agit d'obtenir le plus grand développement possible de la partie souterraine des plantes, il faut déjà choisir comme point de départ et pour porte-graines les plantes qui présentent ces caractères au plus haut degré, récolter leurs graines, les semer et faire une nouvelle récolte de graines en prenant les mêmes précautions. Mais il ne suffit pas de semer à telle époque ou à telle autre indistinctement; il faut opérer de manière que la partie qu'on tient à faire développer ait le temps d'acquérir le développement que l'on désire lui donner. De là deux époques différentes à choisir, suivant le but qu'on veut atteindre. Si l'on se proposait d'obtenir de fortes siliques, on devrait semer en avril-mai, dès que les gelées ne sont plus à craindre, dans une bonne terre bien fumée, puis éclaircir les plantes de manière qu'elles ne se gênent pas, et les arroser au besoin, arracher, au fur et à mesure qu'on pourrait les distinguer, toutes celles qui ne conviendraient pas; protéger, au contraire, celles dont les apparences sont bonnes et recueillir leurs graines pour les semer, et continuer ainsi jusqu'à ce qu'on ait atteint le but désiré. Voilà pour les siliques ou pour toute autre partie aérienne qu'on voudrait améliorer.

Si, au contraire, on veut obtenir un développement considérable des racines, il faut semer vers la première quinzaine de septembre, de manière que les plantes ne montent pas à graines cette même année. Dans ce cas, on les rend presque bisannuelles (on les met *à cheval* sur deux années, comme on dit dans la pratique); puis, lorsque arrivent les froids qui pourraient faire souffrir les plantes, on les arrache, on les visite avec soin, et l'on met à part les plus grosses ou les plus belles racines, en un mot celles qui

réunissent le mieux les qualités voulues ; on en enlève toutes les feuilles, moins celles du centre du collet, puis on les place dans un endroit à l'abri de la gelée, et plutôt froid que chaud, de manière que les plantes ne poussent pas. Ce sont ces plantes, choisies pour *porte-graines*, qu'on plantera au printemps suivant, aussitôt que les gelées ne seront plus à craindre ; on en surveillera le développement, puis on en récoltera les graines lorsqu'elles seront mûres; on les sèmera et l'on traitera le plant ainsi qu'on l'a fait l'année précédente. On continuera ainsi jusqu'à ce qu'on ait obtenu des races telles qu'on les désire, et bien fixées. C'est en opérant ainsi que nous avons obtenu, en quatre générations, par conséquent en cinq années, les résultats représentés par les figures 4 à 10.

Si l'on veut se convaincre de l'efficacité de ce moyen, le contrôler, il suffit de prendre des graines provenant d'un même individu, et de faire les deux expériences que nous avons indiquées ; c'est-à-dire qu'ayant récolté un certain nombre de graines du *R. Raphanistrum* à l'état sauvage, on en sèmera la moitié au printemps et l'autre moitié à l'automne, et qu'on répétera ce travail pendant plusieurs générations, en pratiquant chaque fois la sélection ; on obtiendra en peu d'années des produits analogues à ceux que nous avons obtenus, *si l'on sème à l'automne*, tandis que si l'on sème au printemps on n'obtiendra très-probablement autre chose que le type même ou des individus à peine modifiés. Ces résultats doivent-ils étonner? Non; au contraire, ils sont ce qu'ils doivent être, en parfaite concordance avec la grande loi du développement des êtres et conformes à cette grande théorie générale et universelle que nous avons émise ailleurs et qu'on ne saurait trop rappeler. « *Les formes des êtres sont* TOUJOURS *en rapport avec les milieux dans lesquels ils se développent*. » Si, d'un autre côté, on se rappelle ce que nous avons dit : que les propriétés des plantes sont le fait de combinaisons particulières qui se font sous l'influence des milieux, et, de plus, qu'une fois acquises, ces propriétés tendent à se reproduire, on comprend comment il suffira d'élever des plantes dans des conditions contraires à celles dans lesquelles elles croissent naturellement pour produire dans leur organisation une perturbation qui, alors, tendra à se reproduire

d'abord faiblement, puis avec une fixité plus ou moins grande. Il est bien évident toutefois que ces résultats ne seront pas identiques, qu'ils seront en rapport avec les milieux et surtout aussi avec la nature des êtres et le traitement auquel on les soumet, car il ne faut pas oublier non plus que tous n'ont pas les mêmes tendances à se modifier; qu'il est des individus qui se modifient facilement et promptement, tandis que d'autres sont plus ou moins rebelles.

En résumé, pour arriver promptement à transformer le *Raphanus Raphanistrum*, il faut prendre des graines dans les champs, sur les individus sauvages, les semer au printemps suivant dans de très-bonnes conditions de végétation, choisir dans les individus qui proviennent de ce semis quelques pieds parmi les plus vigoureux, sur lesquels on récoltera des graines qu'on sèmera à l'*automne*, et successivement ainsi jusqu'à ce qu'on soit parvenu à atteindre le but.

Mémoire sur le Bouturage ;

par M. Delchevalerie.

(6e et dernier article. Voyez le Journal, 2e sér., II, 1868, pp. 570-576, 631-640, 696-704, III, 1869, pp. 200-208, 268-272.)

Sur un certain nombre d'expériences que nous avons faites relativement au bouturage des végétaux par leurs feuilles, les suivantes ont donné lieu à des résultats satisfaisants, en produisant peu de temps après des utricules à la base du pétiole, puis des racines et ensuite des bourgeons. Ces faits ont eu lieu pour l'*Ardisia hymenandra*, le *Franciscea Lindeni*, le *Beaumontia speciosa*, le *Stillingia cochinchinensis*, le *Bredia hirsuta*, le *Croton pictum*, le *Guarea trichilioides*, le *Jatropha Curcas*, le *Cephælis Ipecacuanha*, le *Biophytum sensitivum*, l'*Hebeclinium panamense*, le *Gymnostachym Verschaffelti*, le *Fittonia argyroneura*, les *Peperomia argyræa*, *acuminata*, *arifolia*, etc., le *Stillingia sebifera*, le *Clianthus magnificus*, les *Clerodendron speciosum*, *fallax* et *macrophyllum*, l'*Eranthemum sanguinolentum*, l'*Heterocentrum roseum*, l'*Oxymeris Schlimii* et le *Tacca cristata* (appartenant à l'embranchement des Monocotylédones).

Toutes ces feuilles produisirent promptement des bourgeons du tissu cellulaire aggloméré à la base de leur pétiole, peu de temps après la production des racines; tandis que d'autres qui ont été faites en même temps, et qui sont enracinées depuis plus d'une année n'ont encore produit aucun résultat, bien qu'elles aient continué à développer une grande quantité de racines : Les *Hoya carnosa, Ficus elastica, Eucalyptus gigantea, Hypophyllanthus Lindeni*, etc., sont dans ce cas. Nous avons eu de ce dernier des feuilles enracinées produisant pendant plusieurs années de suite, et à la même époque, de grandes et belles fleurs blanches, accompagnées de bractées vertes vers le milieu du pétiole de la partie inférieure de la feuille, et ne produisant aucun bourgeon.

Sur le pétiole enraciné de l'*Eucalyptus gigantea* nous avons greffé un petit rameau de la même espèce. Il s'est parfaitement soudé et a végété dans cet état, absolument comme une plante qui provient de semis. Vers la fin de la deuxième année, ce pétiole avait acquis une consistance ligneuse comme celle du bois. Ce fait, nous le croyons, est de nature à intéresser les physiologistes puisqu'il tend à démontrer que les feuilles ne sont que des modifications des rameaux, des tiges, et des racines, et pourquoi elles peuvent servir à la reproduction de ceux-ci. Si on réunissait un certain nombre d'exemples de ce genre relativement aux rameaux et aux feuilles, en passant par les rameaux foliiformes, etc., on verrait bientôt que les diverses parties des végétaux ne sont qu'une longue chaîne de formations qui ne diffèrent entre elles que par la façon dont elles sont constituées.

Ce procédé de greffer des rameaux sur le pétiole des feuilles pourrait également rendre de grands services à l'horticulture, surtout pour propager les espèces de végétaux qui sont rebelles au bouturage. Ainsi, l'*Eucalyptus gigantea*, dont nous n'avons jamais pu faire enraciner aucune bouture, a pu être multiplié de cette façon; le *Pavetta indica*, et le *Zygophyllum arboreum* l'ont été également par ce procédé.

Des plantes telles que *Hemionitis palmata, Chirita sinensis, Bryophyllum macrophyllum, Bredia hirsuta*, les *Begonia*, les *Sedum*, le *Phyllagathis rotundifolia*, etc., produisent au contraire des bourgeons sur toutes les parties de leurs feuilles. Il suffit pour

cela d'en placer les feuilles sous l'un des châssis de la serre à boutures et de les fixer sur le sol à l'aide de quelques crochets, en leur donnant le degré nécessaire de chaleur, d'humidité, de lumière, etc., pour qu'elles donnent bientôt naissance à des bourgeons et à des feuilles. Lorsque ces bourgeons sont suffisamment développés, on les enlève avec la pointe d'un greffoir, et on les empote séparément dans des godets, en ayant soin de les tenir, pendant quelques jours encore, sous châssis, jusqu'à ce qu'ils soient parfaitement enracinés ; puis on peut les traiter comme des jeunes plantes ordinaires.

30. *Boutures de lanières de feuilles.* — Des plantes telles que les *Gloxinia, Gesneria, Phyllagathis rotundifolia, Bryophyllum, Begonia*, etc., qui émettent des racines et des bourgeons jusque sur la moindre petite portion de feuille, peuvent être divisées en autant de lanières ou fragments qu'elles ont de nervures.

On plante chaque morceau en pleine terre sous les châssis de la serre à boutures, dans des terrines, ou simplement dans des pots, où bientôt chaque fragment développe des racines, et plus tard des bourgeons ; on les tient encore quelques jours à l'étouffée, et on les abandonne ensuite à la température de la serre.

31. *Boutures de folioles.* — Des végétaux à feuilles composées, comme le *Carolinea insignis*, l'*Eriodendron anfractuosum*, le *Guarea Liboniana*, *le Spathodea lævis*, le *Cicca disticha*, etc., peuvent se reproduire par leurs folioles. Après avoir coupé celles-ci vers leur base, on les plante dans de petits godets, en les plaçant sous cloche, sur couche tiède où bientôt elles produisent des racines. Ensuite, on les empote séparément, et on continue à les cultiver sous les châssis de la serre à boutures, du moins les plus délicates, en attendant qu'elles produisent des bourgeons sur le tissu cellulaire qui s'est formé à leur base.

Les folioles destinées à être bouturées devront être prises aussitôt qu'elles ont atteint leur complet développement ; si on attendait le moment où elles commencent à jaunir, elles n'auraient plus assez de force vitale pour reproduire la plante.

Paris. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Mai 1869

(2e série, tome III.)

PAGES

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception.*

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

A L'ÉTRANGER.

ANVERS.	22-24 août.
BRUXELLES (Société de Flore)	18-20 juillet.
COPENHAGUE.	6-10 juillet.
HAMBOURG (Exposition internationale).	2-12 de sept.
NAMUR	4-5 juillet.
TOURNAI Exposition internationale).	12-15 sept.

FRANCE.

BEAUNE.	18-20 sept.
BEAUVAIS	1er juin-15 juillet.
BRIE-COMTE-ROBERT (Roses).	11-12 juillet.
CLERMONT (Oise).	17-20 sept.
LIANCOURT	17-20 sept.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE.	12-15 sept.
TOULOUSE.	1er-4 juillet.

AVIS.

Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi le *plus tôt possible* en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.



PROCÈS-VERBAUX.

SÉANCE DU 10 JUIN 1869.

Présidence de **M. Cottu.**

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Maréchal Vaillant assiste à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. Forney dit que lorsqu'un arbre est attaqué par le Tigre, le meilleur moyen pour le débarrasser de ce redoutable insecte consiste à en asperger l'écorce avec de l'eau bouillante, pendant l'hiver, au mois de février, par exemple, en faisant cet échandage par un temps doux. Il assure que, à la végétation suivante, on ne voit plus de Tigres, ni même de Pucerons. Ce procédé, analogue à celui par lequel on a détruit la Pyrale sur la Vigne, n'amène aucun résultat fâcheux pour l'arbre qui le subit. M. Forney en a conseillé l'emploi dans plusieurs jardins dans lesquels, dit-il, on en a obtenu d'excellents résultats. Il ajoute même que de vieux arbres, qui ne donnaient plus que des fruits galeux, ayant été traités à l'eau bouillante, n'ont plus produit ensuite que des fruits en bon état.

M. le Maréchal Vaillant rapporte s'être servi une fois d'eau bouillante sur des Poiriers à écorce bien lisse, qui avaient été envahis par le Tigre. Néanmoins le résultat de cet essai n'a pas été assez net pour qu'il croie devoir regarder ce procédé comme d'un effet assuré ; il lui préfère le chaulage dont l'efficacité lui semble plus positive. — Abordant la question du Hanneton et des moyens de le détruire, M. le Maréchal déclare ne pas être de l'avis de M. Michelin qui, dans la dernière séance, exprimait l'avis qu'on devrait imposer d'office les communes où l'on aurait refusé de faire les frais du hannetonnage. On serait ainsi exposé à commettre de grandes injustices. En effet, toutes les communes ne sont pas également sujettes, par l'effet de leur position, aux ravages de ces insectes : celles qui se trouvent dans le voisinage d'une forêt en sont infestées, tandis que, par exemple, celles dans lesquelles la couche de terre végétale a une profondeur assez faible

pour que les larves ou vers blancs ne puissent s'y enfoncer suffisamment en sont affranchies. M. le Maréchal cite des exemples de localités qui se trouvent dans l'un et l'autre de ces deux cas. Or, dans le premier, ce ne serait pas la commune qui, en toute justice, devrait faire les frais de la recherche des Hannetons; ce serait bien plutôt le propriétaire de la forêt dont le voisinage est funeste à toutes les terres qui l'entourent. M. le Maréchal croit que la marche la plus avantageuse qu'on puisse suivre consiste à offrir des primes en rapport avec la quantité de Hannetons pris et rapportés par les ramasseurs; ces primes, quoique très-faibles, deviennent suffisamment rémunératrices pour les femmes et enfants qui peuvent faire la chasse à ces insectes, en raison de la quantité considérable qu'ils en prennent dans les localités infestées. C'est ainsi qu'à Vincennes, près de la forêt, M. Lepaute a pu détruire une énorme quantité de Hannetons pour une somme très-peu considérable. C'est encore ainsi que M. le Préfet de la Seine-Inférieure est arrivé au même résultat en ne mettant qu'une faible dépense à la charge de ce département. Toutefois, fait observer M. le Maréchal, il ne faut pas se faire trop illusion relativement à l'effet du moins immédiat de ce hannetonnage; car, dans plusieurs localités où il a été largement pratiqué, les Hannetons ont semblé d'abord augmenter plutôt que diminuer.

M. le Dr Boisduval, revenant au Tigre des Poiriers, exprime la crainte que M. Forney ne confonde sous ce nom deux insectes différents. En effet, les cultivateurs nomment fréquemment ainsi le Kermès du Poirier. Quant au vrai Tigre ou *Tingis Piri*, petit Hémiptère, qui a les élytres blanches, marquées de deux bandes noires, il semble difficile de le détruire en projetant en hiver de l'eau bouillante sur l'écorce du tronc des arbres, puisqu'il pond à l'extrémité des jeunes rameaux, où il forme des chapelets d'œufs à la place qu'ont occupée les dernières feuilles. Il ne faut pas oublier non plus que ce sont ces rameaux qu'enlève habituellement la taille des arbres. M. Boisduval déclare aussi avoir beaucoup de peine à comprendre l'influence attribuée par M. Forney à l'échaudage sur l'état des fruits produits par les arbres. En effet, l'insecte qui attaque habituellement les fruits et les rend véreux est la Pyrale des Pommes (*Tortrix pomonana*), qui pond ses œufs

dans l'ovaire même, et dont la larve accompagne le fruit pendant son développement en se nourrissant à ses dépens; puis, lorsqu'elle sort de sa retraite, elle va former sa chysalide dans la terre. Comment donc l'eau bouillante projetée sur l'écorce pourrait-elle l'atteindre?

M. Forney affirme que, comme il l'a dit aujourd'hui et dans d'autres circonstances, il a vu l'échaudage et le chaulage produire les bons effets dont il a parlé. Il ajoute que beaucoup d'insectes sont bien plus casaniers qu'on ne le croit d'ordinaire; ainsi on voit tous les jours des arbres à fruits véreux à côté d'autres dont les fruits restent parfaitement sains. Il en est de même pour les Hannetons, bien que ceux-ci volent très-bien. Il avait loué, rapporte-t-il, un jardin qui était situé à côté d'un parc; celui-ci était comme un nid de Hannetons. Ayant remarqué que, dans ce jardin, c'était uniquement sur quelques arbres que se tenaient ces insectes, il secouait ces arbres tous les matins, et, en détruisant ainsi une grande quantité de Hannetons, il avait fini par en débarrasser le jardin entier. — Enfin le même Membre assure avoir vu les œufs du *Tingis* déposés principalement autour des plaies faites aux arbres, sur la jeune écorce qui vient graduellement en recouvrir la place.

M. Lepère dit que le moyen qui a été reconnu le meilleur pour détruire le Tigre sous bois, comme le nomment les cultivateurs, consiste à badigeonner les arbres avec un lait de chaux mélangé de soufre et d'un peu de colle de peau. Quant au Kermès, il faut l'écraser au moment actuel, car dans huit jours, il ne serait plus temps, les jeunes insectes étant éclos et se répandant partout emportés surtout par le vent comme des grains de poussière dont ils ont la petitesse. — Enfin, pour les fruits véreux, quand ils commencent à grossir, on voit souvent à leur surface une sorte d'auréole rougeâtre, assez analogue à celle que détermine sur notre peau la piqûre de certains insectes. Il faut alors aller enlever dans le trou qui répond à cette auréole la petite larve ou le ver qui fait le mal; la plaie ne tarde pas à se cicatriser, et le fruit est sauvé.

Également à l'occasion du procès-verbal, M. Gauthier (R.-R.) dit que le Pois qu'il a présenté à la Société sous le nom de Pois Godin a été simplement acheté par lui chez un horticulteur-

grainetier de Paris, fort honorablement connu. Plusieurs personnes à qui il l'a communiqué lui ont déclaré en avoir été satisfaites. Il ajoute que la précocité du fruit n'est pas une conséquence nécessaire de celle de la fleur; il existe, en effet, des plantes qui, fleurissant un peu plus tard que d'autres, mûrissent leur fruit un peu avant celles-ci. Pourquoi n'en serait-il pas ainsi de celle dont il s'agit?

M. Louesse répond que tout ce qu'il a voulu établir, dans la dernière séance, c'est que le Pois Godin n'existe pas, puisque ce à quoi on a donné ce nom est le simple mélange de variétés connues. Il est clair que ces variétés étant de bonne qualité, leur mélange ne peut être mauvais.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de *dix* nouveaux Membres titulaires dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a soulevé aucune opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Pageot, horticulteur-amateur, route de Châtillon, 3, à Paris, deux *Choux-fleurs* demi-durs provenant d'un croisement du Demi-dur avec le Chou-fleur Lenormand. Ce métis se rapproche de ce dernier en ce qu'il n'exige pas autant d'arrosements que le Demi-dur proprement dit.

2° Par M. Dorival, jardinier chez Lacase, à Brunoy (Seine-et-Oise), de la *Laitue* blonde d'été paresseuse, nouvelle variété qui a été mise au commerce cette année même, et un lot de *Romaine* maraîchère.

3° Par M. Thibault-Prudent, horticulteur-grainetier, rue de la Cossonnerie, 3, à Paris, une collection de *Laitues* pommées.

4° Par M. Valdy, propriétaire à la Croix-Blanche (Lot-et-Garonne), deux paquets de *Pissenlit* qui proviennent de plantes obtenues par lui de semis.

5° Par M. Gougibus, jardinier chez M. Guerlain, à Colombes (Seine), un panier d'*Oignons* Rouge pâle de Bourgogne.

6° Par M. Jamin, fils, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), un bouquet de tiges fruitières du *Fraisier* Wilson Albany, variété dont le présentateur fait l'éloge quant à sa prodigieuse fécondité et à la bonté de son fruit qui n'est que de grosseur moyenne ou

au-dessous de la moyenne. Ce Fraisier, dit-il, dans une note écrite, à nombre égal de pieds, donne beaucoup plus de produit que diverses variétés à très-gros fruit ; aucune de ses fleurs ne reste stérile.

7° Par M. Lepère, fils, une corbeille de *Cerise* anglaise hâtive, variété que le présentateur recommande comme la plus productive de toutes et comme celle qui s'accommode le mieux de la culture en espalier. Elle a l'avantage de pouvoir donner des fruits successivement pendant un mois. Il ne faut presque pas la tailler ; seulement on doit chercher à en faire ramifier les arbres le plus possible, pour en augmenter la production. En outre, comme elle est fort riche en feuilles, elle se trouve à l'abri des coups de soleil.

8° Par M. Tortevoie, horticulteur à Sceaux (Seine), une *Pomme* de semis, provenant de La Gaudaine, par Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir). — L'examen que le Comité d'Arboriculture a fait de ce fruit le lui a montré moyen ou assez gros, arrondi irrégulièrement, aminci vers l'œil avec quelques côtes, de couleur jaune doré uniforme. La chair en a été trouvée fine, serrée, d'un blanc jaunâtre, moyennement juteuse, ne manquant pas de sucre ; au total le fruit est bon *pour la saison*. Le Comité désire le revoir l'an prochain.

9° Par M. Robine, horticulteur à Sceaux (Seine), une branche à fruit violet de Figuier qui n'a pas été couverte pendant l'hiver dernier, et qui porte des fruits déjà gros.

M. Forest dit que, lui aussi, il ne couvre jamais les Figuiers pendant l'hiver et que ses arbres portent beaucoup de Figues. Souvent la gelée fait tomber le bourgeon terminal, mais il sort des aisselles de nouvelles Figues qui remplacent celles dont la gelée a causé la perte. Il recommande aussi de ne point placer cet arbre près d'un mur, comme on le fait d'ordinaire, car, dans cette situation, il s'étiole par insuffisance de lumière.

Un Membre dit qu'il possède un Figuier qui se trouve dans l'espace compris entre deux murs ; il le laisse toujours à découvert, et il en obtient jusqu'à 2000 Figues par année. Une année il avait essayé de le couvrir pendant l'hiver, et les Mulots s'étant réfugiés sous la couverture ont rongé l'écorce de l'arbre.

10° Par M. Servant, amateur, des *Citrons* à pulpe douce, venant d'Algérie. — Le Comité d'Arboriculture a reconnu qu'en effet le jus de ce fruit est dépourvu d'acidité; mais que, d'un autre côté, il n'a guère qu'un goût fade et ne peut être regardé que comme simplement mangeable.

11° Par M. Just Détrey, ancien banquier à Besançon (Doubs), des fleurs coupées de la *Rose* Madame Just Détrey, qu'il a obtenue de semis, et dont il avait envoyé, l'an dernier, des échantillons qui, étant arrivés dans l'intervalle de deux séances, n'avaient pu être examinés par le Comité de Floriculture.

12° Par M. Dorival, nommé plus haut, deux *Pelargonium* qu'il a obtenus de semis.

13° Par M. Calot, horticulteur à Douai (Nord), une série de fleurs coupées de sept variétés de *Pivoines* herbacées obtenues par lui de semis.

14° Par M. Duvivier, horticulteur-grainetier, quai de la Mégisserie, 2, à Paris, deux pieds fleuris d'une singulière et très-élégante forme de la Campanule des jardins (*Campanula Medium* L.) qu'il a obtenue de semis. Dans cette plante la corolle est d'un joli rose, et comme emboîtée par sa base dans une très-grande et très-large collerette campanulée, fort évasée, à cinq lobes, qui n'est pas autre chose que le calyce considérablement accru et pétalisé. En examinant ce calyce avec quelque attention, on reconnaît que la transformation qu'il a subie a porté en grande partie sur la portion reployée qui, dans la fleur normale, forme au fond des sinus cinq sortes d'appendices descendants, alternes avec les lobes calycinaux; aussi la grande collerette calycinale pétalisée qui s'est ainsi formée est d'autant moins lobée que les appendices des sinus ont plus complétement disparu pour se redresser. On voit même dans cette plante une tendance prononcée à la duplicature, car elle offre parfois deux corolles de même hauteur emboîtées l'une dans l'autre et alternant entre elles, sans que les cinq étamines aient subi d'altération dans leur manière d'être habituelle, puisque, dans ce cas, elles alternent avec la corolle extérieure qui semble ainsi être supplémentaire. Cette modification remarquable de la fleur, qui reproduit l'anomalie connue depuis longtemps dans la Primevère des jardins, s'est montrée en 1867,

chez M. Duvivier, sur deux plantes. Les graines des fleurs ainsi modifiées ont été semées à part; puis on a appliqué la sélection aux plantes qui en sont provenues. Aujourd'hui cette curieuse forme est tellement en voie de se fixer que sur 200 pieds qui commencent à fleurir en ce moment, les 3/4 environ ont le calyce transformé. M. Duvivier nomme sa curieuse plante Campanule rose à collerette.

Les présentations qui viennent d'être énumérées motivent plusieurs demandes de récompenses : 1° Le Comité de Culture potagère demande une prime de 2e classe pour M. Pageot et deux primes de 3e classe, l'une pour M. Dorival, l'autre pour M. Thibault-Prudent. — Le Comité de Floriculture propose d'accorder une prime de 1re classe à M. Calot pour ses magnifiques Pivoines et une prime de 2e classe à M. Duvivier pour sa charmante Campanule à collerette. — Ces propositions ayant été successivement mises aux voix et adoptées par la Compagnie, M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une demande de délégué-Juré pour l'Exposition que la Société d'Horticulture de Melun-Fontainebleau doit tenir à Montereau, du 24 au 27 de ce mois. M. Chardon veut bien représenter la Société à cette Exposition.

2° Une lettre de M. le Président de la Société d'Horticulture de Soissons qui apprend à M. le Secrétaire-général que M. Babouillard, délégué par la Société impériale et centrale à la prochaine Exposition de Soissons, se trouve dans l'impossibilité de remplir cette mission par suite du mauvais état de sa santé. — M. Ch. Baltet, de Troyes, sera prié de vouloir bien remplacer M. Babouillard à Soissons.

3° Une lettre par laquelle M. Ricaud, Secrétaire de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Beaune (Côte-d'Or), annonce l'Exposition qui doit être tenue par cette Société du 18 au 20 septembre prochain.

4° Une lettre par laquelle M. Rodin, Secrétaire de la Société d'Horticulture et de Botanique de Beauvais, prie M. le Président de vouloir bien joindre à M. Verlot, délégué pour la partie

horticole, à la prochaine Exposition qui aura lieu dans cette ville, un second Membre qui puisse prendre part aux travaux de la section du Jury chargée d'examiner spécialement les produits des Arts et Industries horticoles. — M. Pauthier est prié de s'adjoindre à M. Verlot pour cet objet spécial.

5° Une lettre par laquelle M. Alfred Allard, Secrétaire de la Société royale d'Agriculture et d'Horticulture de Tournai (Belgique), annonce que cette Société organise, pour être tenue du 12 au 15 septembre prochain, une Exposition internationale qui sera très-importante surtout au point de vue de la Pomologie et des fleurs coupées, particulièrement des Roses, Dahlias et Glaïeuls. On espère obtenir une diminution de 50 p. 100 sur le prix habituel pour le transport par chemins de fer des objets destinés à cette Exposition. Le programme n'annonce pas moins de 183 concours, dont 61 pour les fruits, 31 pour les plantes de serre, 30 pour les plantes de serre froide et de plein air, 21 pour les fleurs coupées ; les autres pour les bouquets et les objets d'industries relatives à l'horticulture.

M. le Président remet à M. Louis Lhérault, d'Argenteuil, aux applaudissements de la Compagnie, une médaille d'or que S. M. l'Empereur a fait donner à cet habile cultivateur à titre de remerciements pour une magnifique botte d'Asperges qu'Elle avait bien voulu accepter lors de sa visite à l'Exposition tenue par la Société, au mois de mai dernier, dans le Palais de l'Industrie.

Sur l'invitation qui lui est adressée par M. le Président, M. le Dr Pigeaux, l'un des délégués à l'Exposition internationale de Saint-Pétersbourg, rapporte les observations qu'il a pu faire en cette circonstance, particulièrement au point de vue des relations commerciales entre les horticulteurs français et la Russie. Les fruits de France sont, dit-il, très-appréciés à Saint-Pétersbourg, bien que la Russie elle-même, dans ses parties septentrionales, en produise une certaine quantité, même de qualité meilleure qu'on ne pourrait le présumer en raison de la rigueur du climat ; ce sont à peu près toujours de nos variétés anciennes qui se sont trouvées assez robustes pour supporter sans en souffrir la rude température du pays. En ce moment nos moindres fruits se vendent 4 ou 5 fr., pourvu qu'ils soient sains. Même des marchands

lui ont dit qu'ils se chargeraient de prendre sur place nos fruits de choix à raison de 2 fr. la pièce, en moyenne, pendant la saison. Toutefois il ne faudrait pas croire que les chances de bénéfice fussent les mêmes à toute époque, ni dans toutes les conditions; ainsi la culture forcée étant bien entendue dans les parties froides de la Russie, il vient un moment dans l'année où ses produits, en fruits et légumes, abondent à Saint-Pétersbourg. Les envois devraient donc être faits principalement au mois de février, avant qu'arrivent sur le marché ces produits de la culture locale. — M. Pigeaux fait ressortir cette particularité remarquable que l'Exposition florale de Saint-Pétersbourg brillait surtout par le nombre et la beauté des Rosiers qui y avaient été apportés. Ces arbustes sont très-recherchés en Russie pour les bouquets dont ils fournissent la matière plus que toute autre plante. On les cultive très-bien en serre, où ils offrent même cette circonstance assez rare en France que le feuillage en est toujours aussi frais que les fleurs; cela vient de ce qu'on les tient dans de vastes serres où ils ont beaucoup d'air, tandis qu'en France ils sont cultivés presque à l'étouffée. M. Pigeaux dit avoir vu les Rosiers ainsi élevés sans une seule feuille jaune. Il ajoute que, dans le compte rendu de l'Exposition russe seront consignés de nombreux détails relatifs à cette solennité horticole qui a été réellement brillante.

M. le Secrétaire-général annonce que la décoration de la Légion d'honneur vient d'être conférée à deux Membres de la Société, M. Courtois, Vice-Président de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir et juge au tribunal de Chartres, et M. Moreau, juge au tribunal de Commerce, qui présidait la classe du Jury de l'Exposition universelle de 1867, à laquelle avait été confiée la mission d'examiner les produits forestiers ainsi que ceux des pépinières.

Il communique ensuite à la Compagnie, d'après un compte rendu autographié des travaux en cours d'exécution, des détails sur les préparatifs de la grande Exposition internationale qui sera tenue à Hambourg, au commencement du mois de septembre prochain. D'après le plan qui a été publié, cette Exposition aura pour siége un grand et beau parc situé à côté de l'Elbe et dans lequel seront réunis tous les genres d'ornements qui pourront en compléter l'embellissement. Les plantes y seront disposées en

raison de leur nature et de leurs exigences, et celles qui sont délicates seront réunies dans des serres monumentales construites spécialement pour cet objet, au-devant desquelles s'étendra une double et vaste terrasse, d'où l'œil embrassera le cours d'Elbe et une grande étendue de pays, et où seront réunis non-seulement des végétaux aussi nombreux que variés, mais encore des vases, bustes et autres objets d'art. Déjà s'exécutent les travaux de terrassement que nécessite la création de ces deux terrasses; déjà aussi sont faites en grande partie les plantations d'arbres et autres végétaux de pleine terre qui ont été présentés d'avance en quantité considérable. Au total, tout fait espérer que cette Exposition internationale sera au moins égale en richesse et en splendeur à celles qui l'ont précédée.

M. Vivet annonce que l'administration municipale vient de concéder, à la demande de M. Forest, un carré de 1200m dans lequel seront faits des essais de culture d'arbres fruitiers au moyen de l'eau des égouts de Paris et du dépôt de cette eau. Il ajoute que tout ce qui sera exécuté sur ce terrain sera fait sous le patronage de la Société.

M. le Président fait observer qu'il serait dès lors convenable qu'un document écrit saisît en quelque sorte le Conseil d'Administration de ce projet.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 4 heures.

SÉANCE DU 24 JUIN 1869.

PRÉSIDENCE DE M. Cottu.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Maréchal Vaillant assiste à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, la nomination de deux nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et à l'admission desquels il n'a pas été fait opposition.

M. le Secrétaire-général annonce la perte éminemment regrettable que vient de faire la Société par le décès de M. Pierre-

Charles Rouillard, l'un de ses Membres les plus dévoués et les plus actifs. M. Rouillard appartenait, depuis au moins 25 années, aux Sociétés d'Horticulture parisiennes, et il a constamment fait partie de leur bureau ou de leur Conseil d'Administration. Étant l'un des Membres les plus anciens et les plus zélés de la Société d'Horticulture de la Seine, il en devint bientôt l'un des Secrétaires et prit une part si importante à la rédaction et à la publication de son journal qu'elle crut lui devoir un témoignage éclatant de sa gratitude et lui offrit, dans ce but, une médaille d'or. A l'époque où une fusion opérée entre les deux Sociétés parisiennes donna naissance à la Société impériale et centrale, en 1854, M. Rouillard fut élu comme l'un des Secrétaires de la nouvelle association et, en cette qualité, il concourut à ses travaux de tout genre avec une remarquable activité. Pendant plusieurs années il fit partie de la Commission organisatrice de nos Expositions et il contribua plus que tout autre à l'organisation de plusieurs de ces grandes fêtes de l'horticulture qui ont laissé des souvenirs durables. Sa collaboration au *Journal* a été des plus actives; outre un grand nombre de Rapports et de Comptes rendus d'Expositions, il a rédigé annuellement, pour notre publication mensuelle, sous le titre de Revue de la Floriculture, un relevé circonstancié des variétés de plantes d'ornement qui avaient été obtenues dans l'année. Ces articles ont été toujours bien accueillis des horticulteurs et amateurs qu'ils tenaient au courant des nouveautés ornementales. Au moment même où la mort a frappé presque subitement notre regrettable collègue, le *Journal* publiait le commencement de celle de ces revues qui a trait aux nouveautés de 1868-1869; une portion seulement de ce travail intéressant avait été communiquée par lui à la Société; son œuvre restera donc malheureusement inachevée. — M. Rouillard aimait passionnément les plantes, et il consacrait à les observer, à les cultiver, tout le temps dont lui permettaient de disposer ses fonctions de commis principal de 1re classe au Ministère de la guerre. Les résultats de ses observations et de ses études persévérantes ont été consignés par lui dans quelques ouvrages qui ont leur place honorablement marquée dans les bibliothèques horticoles, notamment dans un volume qui renferme la figure et la

description des plus belles roses, et dans une introduction aux publications du Congrès pomologique de France, dans laquelle, sortant du cercle habituel de ses travaux, il a su montrer qu'il possédait également une connaissance approfondie des arbres fruitiers et de l'histoire de l'arboriculture fruitière. C'est donc, on le voit, une perte des plus sérieuses que viennent de subir et notre Société et l'horticulture française par le décès de M. P.-Ch. Rouillard.

La Compagnie témoigne hautement combien elle s'associe aux vifs regrets qui viennent d'être exprimés par M. le Secrétaire-général et par M. le Président au sujet du décès de notre zélé et regrettable collègue.

M. le Secrétaire-général apprend encore à la Compagnie que la perte dont il vient de l'entretenir n'est pas la seule qu'elle ait à déplorer en ce moment. En effet, elle a perdu également l'un de ses Correspondants, M. Philippe-Marie-Guillaume Van der Maelen, fondateur de l'établissement géographique de Bruxelles, qui, depuis un assez grand nombre d'années, avait puissamment contribué à répandre les connaissances géographiques en publiant un très-grand nombre de cartes à bon marché.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Gustave Malet, fils, horticulteur au Plessis-Piquet (Seine), des échantillons de *Haricot* flageolet à feuilles gaufrées. — M. G. Malet dit que cette variété, recommandable à plusieurs égards, étant peu connue, il a cru devoir la mettre sous les yeux de la Compagnie afin d'appeler son attention sur un légume qu'il serait bon de cultiver plus qu'on ne l'a fait jusqu'à ce jour. Il annonce qu'il en rapportera des échantillons au moment de la parfaite maturité.

Dans une note écrite, il fait remarquer cette particularité que la gousse de ce Haricot est d'un vert très-foncé, ce qui constitue pour elle un mérite fort apprécié, excellente d'ailleurs à manger en vert; il ajoute que le grain en est aussi de première qualité et qu'il reste vert jusqu'à la maturité parfaite. C'est une variété très-franche, aussi hâtive que le Haricot noir de Belgique, plus naine que celui-ci et encore que le Flageolet nain hâtif de Laon. Elle se prête parfaitement à la culture forcée. On l'a vue,

dit-on, apparaître simultanément dans plusieurs localités différentes.

M. Jamin (J.-L.) dit que ce Haricot est cultivé communément dans le département de la Haute-Marne et dans plusieurs localités du département de Saône-et-Loire. Lui-même lui donne une bonne place dans ses cultures, parce qu'il le trouve tout aussi productif et plus rustique que le Haricot-Flageolet de Hollande et qu'il en a toujours reconnu le produit comme d'excellente qualité. Il ajoute que le caractère distinctif qu'offrent les feuilles de cette curieuse variété et que rappelle le nom sous lequel on la désigne, se montre constant et se reproduit parfaitement par le semis.

2° Par M. Gauthier (R.-R.), deux *Choux* cœur de bœuf dont un pèse 9 kil. 500, ainsi que des pieds entiers et des gousses du *Pois* qu'il a déjà montré à la Société en le nommant Pois Godin. — Il dit que l'un des principaux mérites de ce Pois consiste en ce que ses plantes, grandissant peu à peu jusqu'à prendre de fortes proportions, forment successivement huit à douze étages superposés de gousses, ce qui le rend très-productif.

M. Louesse, de son côté, met sous les yeux de la Compagnie des plantes entières des deux variétés que lui ont données les graines qui lui avaient été remises par M. Gauthier (R.-R.), comme étant le Pois Godin. Il a aussi apporté un pied de Pois Michaux de Hollande, et il montre que les pieds de la forme la plus grande sont identiques à ce dernier, tandis que ceux de la seconde forme, qui restent nains, ne peuvent être que le Pois nain à châssis de M. Gontier. Il déclare donc persister dans ce qu'il a déjà dit que le Pois qui lui a été remis sous le nom de Pois Godin ne constitue pas une variété distincte.

M. Vavin affirme, au contraire, que le Pois Godin existe réellement et que, dans son jardin, cultivé à côté du Pois Michaux, il a commencé à produire 15 jours avant celui-ci.

3° Par M. Louesse, deux pieds de *Pissenlit* à larges feuilles, plantes remarquables pour les dimensions extraordinaires de leurs feuilles, qui atteignent 0m 50 de longueur avec une largeur proportionnée.

4° Par M. Laizier, trois *Choux-fleurs* Lenormand.

5° Par M. Legendre, jardinier à St-Mandé (Seine), un Melon à fond blanc.

6° Par M. Berger, horticulteur à Verrières (Seine-et-Oise), un pied de Fraisier obtenu par lui de semis ainsi que des échantillons des fruits que donne cette plante. — Le Comité de Culture maraîchère ajourne à l'année prochaine son jugement sur cette nouvelle sorte de Fraisier qu'il se propose de faire examiner par une Commission spéciale.

7° Par M. Boutelet, jardinier chez M. le Marquis de Turenne, rue de Berry, 26, six *Pommes* de Reinette du Canada en fort bon état qui ont été conservées posées simplement à nu sur des tablettes, dans une pièce située au rez-de-chaussée, plutôt humide que sèche, où la température descend quelquefois, pendant l'hiver, jusqu'à — 2°. Chaque année, le présentateur conserve ses fruits de la même manière et il assure en avoir encore de très-sains après le 15 juin.

8° Par M. Lepère, fils, de Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille de *Cerises* Royale tardive et un panier de Cerises Reine Hortense. — M. Lepère, fils, ayant déclaré d'avance ne prétendre à aucune récompense, le Comité d'Arboriculture lui adresse de vives félicitations touchant la beauté peu commune de ces fruits.

9° Par M. Chauvet, jardinier chez M. Casenave, à Chénevières-sur-Marne (Seine-et-Oise), des *Cerises* Reine Hortense. — Dans une note qu'il a jointe à cet envoi, M. Chauvet dit qu'il ne croit pas fondé le reproche qu'on adresse habituellement au Cerisier Reine Hortense d'être fort peu productif. Pour lui, il le trouve au moins aussi productif que le Bigarreau ordinaire. Il fait observer que cette variété, dont les fruits sont d'une rare beauté, produit très-peu lorsqu'on la dirige en espalier et aussi quand elle est dressée en pyramide. Elle aime beaucoup mieux la forme de plein-vent, surtout étant greffée sur Sainte-Lucie (*Cerasus Mahaleb*). Les arbres qu'il en possède viennent de pyramides qu'il a dirigées, il y a quelques années, en pleins-vents à haute tige. Ils se trouvent sur l'un des points les plus hauts des environs de Paris, et ils y ressentent l'action des vents sans en souffrir.

M. Forest regarde comme un fait bien reconnu que le Cerisier Reine Hortense est fort peu productif, bien qu'il fleurisse abondam-

ment; il croit cependant que si on veut le rendre productif, il faut planter, dans son voisinage d'autres Cerisiers dont le pollen vienne féconder ses fleurs ordinairement destinées autrement à couler pour la plupart.

M. Duchartre ne croit pas à l'infaillibilité de ce moyen. Ainsi, dit-il, dans un jardin de Meudon, il voit un très-beau Cerisier Reine-Hortense qui devient tout blanc de fleurs, chaque printemps, et sur lequel on ne cueille ensuite presque pas de fruits. Cependant, dans un rayon fort peu étendu autour de cet arbre se trouvent trois forts Cerisiers d'autres sortes, situés de différents côtés et un peu plus loin, dans une autre direction, un autre pied déjà beau de Reine Hortense. Néanmoins presque toutes les fleurs de l'arbre dont il s'agit coulent chaque année, et à peine récolte-t-on d'ordinaire une centaine de ses fruits ou même un nombre encore plus faible.

M. Jamin (J.-L.) affirme avoir vu le Cerisier Reine Hortense produire beaucoup dans certaines localités. Il ajoute que cette variété est souvent confondue à tort avec d'autres, puisqu'il l'a vue cultivée sous sept noms différents, et cependant elle est facile à reconnaître et à caractériser, soit à ses feuilles fortement dentées et à nervures très-proéminentes, soit à son noyau le plus plat qu'on trouve dans toutes les sortes de Cerises.

10° Par M. Marin, jardinier chez les Dames de Sainte-Marie, rue Carnot, 6, des *sarments* de Vignes sur lesquels il a pratiqué de petites entailles pendant qu'ils étaient encore herbacés, afin d'y déterminer la formation de bourrelets où plus tard se développeront facilement des racines, lorsqu'ils seront plantés en boutures. Quant aux boutures ainsi préparées, M. Marin les plante au mois d'octobre ou de novembre, en les enterrant à huit centimètres environ de profondeur, couchées un peu obliquement. Il assure que les pousses qu'il en obtient l'année suivante sont d'une vigueur peu commune et atteignent plus de deux mètres dans une seule période végétative. — Le Comité d'Arboriculture, tout en constatant une analogie marquée entre ce procédé et celui qui est parfois appliqué aux sarments déjà lignifiés, reconnaît qu'employé pour des sarments encore verts il peut rendre des services importants et mérite d'être recommandé.

11° Par M. Perrot, propriétaire au château de Gournay-sur-Aronde (Oise), un échantillon très-bien fleuri de *Virgilia lutea*.

12° Par M. Vavin, un jeune pied de *Melia Azedarach* L., venu de graines qui lui ont été envoyées de Cuba et qui ont été semées en 1868.

13° Par M. Barral, horticulteur à Milly (Seine-et-Oise), des échantillons en fleurs coupées de deux *Pelargonium zonale* à fleurs doubles, au sujet desquels le Comité de Floriculture regrette de ne pouvoir exprimer aucun avis, attendu qu'ils sont arrivés trop avancés pour qu'il soit possible d'en reconnaître le mérite.

14° Par M. Chardine, jardinier chez M. E. Labbé, à Pierrefitte (Seine), un *Œillet de poëte* double, résultat d'un semis de 1867.

15° Par M. Dagneau, fils, jardinier chez Mme Smith, à Nogent-sur-Marne (Seine), des fleurs coupées de 75 sortes d'*Œillets de poëte*.

16° Par M. Dagneau, jardinier dans la même propriété, deux *Pelargonium zonale* obtenus par lui, qu'il nomme, l'un Mme Jules Smith, l'autre Charles Dagneau.

17° Par M. Mézard, horticulteur à Rueil, plusieurs pieds des deux *Pelargonium zonale* Mme Mézard et Abbé Roussel, qui ont été obtenus par M. Babouillard, de Corbeny; de plus, un *Pelargonium* de fantaisie, obtenu de semis et qui n'a pas été encore mis au commerce.

18° Par la maison Vilmorin-Andrieux et compagnie, horticulteurs-grainetiers, quai de la Mégisserie, à Paris, les séries et échantillons suivants de plantes de pleine terre fleuries, toutes nouvelles ou encore peu répandues dans les jardins : sept variétés de *Muflier* gueule de Loup (*Antirrhinum majus* L.), naines, qui se reproduisent parfaitement de graines et qui sont fort diverses de coloris ; trois variétés de *Soucis*, dont une nommée Souci de Roult, nouvelle ; un Thlaspi lilas nain, variété nouvelle ; un charmant *Viscaria* nouveau nommé *elegans picta ;* enfin à titre de spécimens de belle culture un *Dianthus Heddewigii* et un *Myosotis azorica*.

19° Par M. Daudin, amateur, au château de Pouilly, par Méru (Oise), un cône d'*Abies spectabilis* Lamb. (*A. Webbiana* Lindl.), arbre du Népaul peu répandu dans les cultures parce que, montrant ses jeunes pousses de très-bonne heure, il craint les gelées tardives.

Le sujet qui a fourni cet échantillon a 4 mètres de hauteur; il a donné cette année, pour la première fois, trois cônes sur les branches qui en forment le verticille supérieur. Le cône de cet arbre est ovoïde, un peu oblong, serré, violet foncé, et il présente à sa surface un très-grand nombre de gouttelettes de résine transparente et incolore.

Les présentations qui viennent d'être énumérées motivent plusieurs propositions de récompenses : — 1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder une prime de 2e classe à M. Legendre pour son Melon qui est fort beau, à cette époque de l'année encore peu avancée, et une prime de 3e classe à M. Gauthier pour ses énormes Choux. — 2° Le Comité de Culture potagère demande que MM. Boutelet et Chauvet reçoivent chacun une prime de 3e classe. — 3° Le Comité de Floriculture est d'avis que MM. Vilmorin-Andrieux doivent recevoir trois primes à cause de leurs nombreuses présentations, savoir : une de 1re classe pour leurs charmantes variétés naines de Mufliers qui constituent une fort jolie acquisition; une de 2e classe pour le *Viscaria elegans picta*, variété ornementale; enfin une de 3e classe pour leur *Dianthus Heddewigii* qui forme un spécimen remarquable de belle culture. Il demande aussi que M. Dagneau reçoive une prime de 2e classe pour son *Pelargonium zonale* Mme Jules Smith. Quant à la présentation faite par M. Mézard, il déclare en ajourner le jugement, pour un motif particulier.

Les diverses primes demandées par les Comités sont accordées par la Compagnie, dans autant de votes successifs. Elles sont ensuite remises par M. le Président aux personnes qui les ont obtenues; toutefois M. Gauthier déclare ne pas accepter celle qui lui a été accordée, attendu qu'il ne prétendait à aucune récompense lorsqu'il a déposé sur le bureau les objets qui ont motivé la demande faite en sa faveur par le Comité spécial.

A la suite des présentations, M. Duchartre met sous les yeux de la Compagnie un rameau de Poirier qui vient de lui être remis par M. Rivière, et au sujet duquel il donne quelques détails explicatifs. Ce rameau résulte d'une lambourde parfaitement caractérisée de laquelle sont sortis, non pas des fleurs constituant un corymbe, comme cela devait avoir lieu, si tout était resté

dans l'état normal, mais autant de ramules feuillés qu'il devait exister de fleurs. Cette monstruosité examinée avec soin offre une confirmation remarquable de la théorie de la métamorphose adoptée par tous les botanistes de notre époque. On sait, dit M. Duchartre, que cette théorie introduite dans la science, au siècle dernier, par Gasp.-F. Wolff (Theoria generationis, 1759), et surtout par le grand poëte et naturaliste Gœthe (Versuch die Metamorphosen der Pflanzen zu erklæren, 1790), consiste à faire dériver tous les organes floraux de simples modifications apportées à des feuilles ramassées sur un axe généralement très-raccourci. L'une des preuves les plus frappantes de l'exactitude de cette théorie consiste dans le retour accidentel des organes floraux à l'état de feuilles ordinaires ; or, le rameau apporté par M. Rivière offre un exemple très-curieux de ce retour. On y voit en effet chaque pédoncule, qui devait être terminé par une fleur, développé en un ramule long de 0m15, en moyenne, portant des feuilles très-bien conformées, longuement pétiolées, dues aux organes floraux qui ont repris leur état foliacé typique. Les plus inférieures de ces feuilles sont verticillées et représentent évidemment le calyce ; quant aux autres, auxquelles ont donné naissance les organes plus internes, elles se sont échelonnées de manière à devenir alternes-spiralées, ainsi qu'elles le sont habituellement sur les rameaux ordinaires du Poirier.

Répondant à une question qui lui est adressée par M. le Président, M. Rivière dit que les monstruosités du genre de celle dont il vient d'être parlé sont assez fréquentes sur quelques variétés de Poiriers, principalement sur le Bon-Chrétien d'hiver. Le pied qui lui a fourni celle que vient de décrire M. Duchartre, en portait d'autres moins démonstratives, mais arrivées à des degrés différents de transformation ; ainsi il en montre une dans laquelle, outre les organes extérieurs de la fleur devenus entièrement foliacés, on croit voir une prolification partant d'une ébauche d'ovaire.

M. Chatin rappelle, comme fait bien connu à l'appui de la théorie de la métamorphose, l'exemple du Cerisier double dont chaque fleur offre, au centre de sa masse de pétales, une feuille due à une transformation foliacée du pistil et dans laquelle une

foule d'états intermédiaires permettent de passer graduellement d'un pistil offrant ses trois parties constitutives à la feuille le mieux caractérisée. Assez souvent même une multiplication accidentelle donne deux feuilles au lieu d'une.

M. Forney rapporte à ce propos avoir observé, dans le département de l'Orne, un Cerisier très-curieux parce que, lorsque ses boutons s'ouvrent au printemps, ils donnent, à la place de chaque fleur, un petit rameau long d'environ 0m15, qui porte deux ou trois feuilles et qui finalement produit une fleur à son extrémité. Il résulte de ce développement anormal que l'arbre, qui ressemble beaucoup à la variété connue sous le nom de Cerise anglaise ordinaire, fleurit environ trois semaines après les arbres analogues, et que ses fruits, dont la maturité arrive environ un mois après celle des Cerises anglaises, produisent un effet singulier comme étant portées chacune sur une très-longue queue feuillée. M. Forney s'occupe à multiplier cet arbre curieux qu'il a vu planté à la porte d'un cabaret.

M. le Secrétaire-général signale, comme objet de correspondance, un sac renfermant de petits paquets de diverses graines potagères qui est arrivé par la poste, à l'adresse de M. le Président, envoyé par M. Alph. Got, grainetier à Vimoutiers (Orne), sans lettre ni indication d'aucune sorte. — Ces graines sont remises en partie à M. Hardy, fils, directeur du Potager impérial de Versailles, en partie à M. le Maréchal Vaillant.

Il offre à la Compagnie, de la part de leurs auteurs, deux ouvrages dont l'un est un Cours d'arboriculture par M. DUBARLE, tandis que l'autre a pour titre : Le Rosier ; culture et multiplication; par M. LACHAUME. Ces deux livres sont renvoyés par M. le Président, le premier au Comité d'Arboriculture, le second au Comité de Floriculture. — Enfin, il fait hommage, en son propre nom, à la Société, de la 2e édition de son travail intitulé : Habitations à l'usage des cultivateurs; dispositions spéciales pour les ouvriers ruraux, pour le chef d'une petite culture, pour celui d'une moyenne exploitation, pour le directeur d'un grand domaine; par LOUIS BOUCHARD-HUZARD (gr. in-8° de VII et 46 pag., avec 25 planches; Paris, 1868; chez Mme veuve Bouchard-Huzard, rue de l'Éperon, 5).

M. le Secrétaire-général annonce que les récompenses décernées à la suite de la dernière Exposition générale seront distribuées, en séance extraordinaire, le 8 juillet prochain.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Question agitée dans le sein du Comité de Culture potagère.

2° Note sur le hannetonnage; par M. Michelin.

3° Compte rendu de l'Exposition de Versailles ; par M. Louesse.

4° Compte rendu de l'Exposition de Strasbourg ; par M. Aug.-Nap. Baumann, père.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à 4 heures et un quart.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 10 JUIN 1869.

MM

1. Bierry, administrateur du bureau de Bienfaisance du 17e arrondissement, avenue des Ternes, 19, à Paris; présenté par MM. Gauthier et Vivet.
2. Blum (Alexandre), propriétaire, route Impériale, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise); par MM. Joseph Lambert et Bouchard-Huzard.
3. Charton (J.-P.-F.), marchand de comestibles, rue Neuve-des-Capucines, 23, à Paris; par MM. Thibault et Guérin.
3. Chatenet (Charles), propriétaire, rue de Provence, 18, à Paris; par MM. Lambert et Bouchard-Huzard.
5. Courtois, jeune, horticulteur à Montbard (Côte-d'Or); par MM. Charles Gérard et Pépin.
6. Cuquemelly, artiste rocailleur, rue d'Étretat, 134, au Havre (Seine-Inférieure); par MM. Boiron et Boizard.
7. Jamain (Paul), chez M. Graux-Jacob, rue Chanoinesse, 4, à Paris; par MM. Burel et Jamain.
8. Lambert (Henri), propriétaire, rue Hautefontenelle, à Sèvres (Seine-et-Oise) ; par MM. Joseph Lambert et Bouchard-Huzard.
9. Louet, aîné, serrurerie de jardins, à Issoudun (Indre); par MM. Borel et Bouchard-Huzard.
10. Marest (Charles), horticulteur, route d'Orléans, 180, à Montrouge-Paris ; par MM. Gontier, père, et Rivière.

SÉANCE DU 24 JUIN 1869.

MM.

1. Bastier de Bez (Charles Eugène), rue d'Amsterdam, 52, à Paris; présenté par MM. A. Nalet, Michelin et Tarroux.

2. Quitton (G.), entrepreneur de jardins, rue du Cherche-Midi, 58, à Paris; par MM. le maréchal Vaillant et Boisduval.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DE JUIN 1869.

Agriculteur praticien (31 mai et 15 juin 1869). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture de Châteauroux (1er trimestre, 1869). Châteauroux; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (janvier et février 1869). Toulouse; in-8°.

Apiculteur (juin 1869). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'Hérault (janvier, février et mars 1869). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (n° 2 des Comptes rendus de 1868, et Revue bibliographique A de 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture de Caen et du Calvados (années 1866, 1867 et 1868). Caen; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Drôme (n° 35, 1869). Valence; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Joigny (nos 80 et 81, 1869). Joigny; in-8°.

Bulletin des Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture du Doubs (mars et avril 1869). Besançon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (avril 1869). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (n° 4 de 1869). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (mai 1869). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont (Oise) (juin 1869). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (mai 1869). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (janvier et février 1869). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans (1er trimestre, 1869). Orléans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Senlis (*Oise*) (mai 1869 et Cours d'arboriculture par M. DUBARLE). Senlis; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (mai 1869). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (avril 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société philomathique de Paris (janvier, février et mars 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (mars et avril 1869). Paris; in-8°.

Catalogue des Collections de Dahlias, etc., de M. MÉZARD, jeune, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise).

Catalogue des Plantes de M. A. VERSCHAFFELT, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue des plantes de M. J. LINDEN, horticulteur à Bruxelles (Belgique).

Cercle d'Horticulture et de Botanique du Havre (3e et 4e bulletins de 1869). Havre; in-8°.

Cercle horticole du Nord (Exposition de mai 1867). Lille; in-8°.

Chronique agricole de l'Ain (1er et 15 juin 1869). Feuille in-4°.

Conseils sur le choix, la culture et la taille des Arbres fruitiers, par le comte LÉONCE DE LAMBERTYE; chez Goin, éditeur, à Paris; in-12.

Habitations à l'usage des cultivateurs, par M. L. BOUCHARD-HUZARD; 2e édition augmentée, gr. in-8° de 46 p. et 25 pl. Paris; 1868. Chez Mme veuve Bouchard-Huzard, rue de l'Eperon, 5.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. ED. OTTO; 6e cahier de 1869). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (n° 9 de 1869). Paris; in-8°.

Illustration horticole (mai 1869). Gand; in-8°.

Illustrirte Monatshefte für Obst- und Weinbau (*Bulletin mensuel illustré d'Arboriculture et Viticulture*, rédigé par MM. OBERDIECK et Dr ED. LUCAS; 5e cahier de 1869). Ravensbourg; in-8°.

Insectologie horticole (n° 3, 1869). Paris; in-8°.

Institut (2, 9, 16 et 23 juin 1869). Feuille in-4°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (avril 1869). Toulouse; in-8°.

Journal d'Agriculture pratique (10 juin 1869). Paris; in-8°.

Le Rosier, Culture et Multiplication, par M. J. LACHAUME; Paris; in-8°.

Maison de Campagne (1er, 15 juin 1869). Paris; in-4°.

Notice historique sur M. Abeille de Perrin, par le Dr A. SICARD. Marseille; in-8°.

Petit Bulletin de la Société d'Horticulture de Montdidier (10 juin 1869). Montdidier; in-8°.

Revue d'Économie rurale. Journal des cultivateurs (20 mai 1869); Paris; in-8°.
Revue des eaux et forêts (10 juin 1869). Paris; in-8°.
Revue des Jardins et des Champs (mai 1869). Lyon; in-8°.
Revue horticole (1er, 16 mai 1869). Paris; in-8°.
Revue horticole des Bouches-du-Rhône (mai 1869). Marseille; in-8°.
Science pour tous (12 et 19 juin 1869). Feuille in-4°.
Société centrale d'Horticulture d'Ille-et-Vilaine (1868). Rennes; in-8°.
Société d'Horticulture de Picardie (1er bulletin de 1869). Amiens; in-8°.
Société impériale des Sciences, de l'Agriculture et des Arts de Lille (1868). Lille; vol. in-8.
Société royale de Flore de Bruxelles (avril 1868). Bruxelles; in-8°.
The Gardener (*Le Jardinier, recueil mensuel d'Horticulture et de Floriculture*, édité par M. William Thomson, des jardins de Dalkeith; cahier de juin 1869). Londres et Edimbourg; in-8°.
The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers et la Gazette agricole*; nos des 29 mai, 5, 12 et 19 juin 1869). Londres; in-4°.
Verger (le); par M. Mas (mai 1869). in-8°.
Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (Bulletin hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade, nos 49 à 53 de 1868, 1 à 7 de 1869). Karlsruhe; in-4°.
Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Bulletin hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur Dr Karl Koch; nos 20, 21, 22 et 23 de 1869). Berlin; in-4°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Un mot sur le choix et la préparation du plant de Pomme de terre Marjolin de première saison;

Par M. Quéhen-Mallet.

La culture en pleine terre des Pommes de terre hâtives, aux environs des grandes villes, est incontestablement celle qui rapporte le plus au cultivateur, quoiqu'elle demande beaucoup de préparation, plus un local spécial, et que en outre elle exige une certaine habitude pour le choix du plant, la préparation et la conservation des germes.

Les terres les plus hâtives sont en général siliceuses et en côte, au midi; les cultivateurs intelligents en tirent bon parti; ils préfèrent vendre de suite toute leur récolte en vert. La Marjolin

étant un peu délicate pour se maintenir franche dans ces terres, ils en renouvellent presque chaque année le plant, afin d'en obtenir une meilleure récolte que leur procure le seul changement du plant et de la terre.

L'arrachage pour plant se fait ordinairement le plus tard possible, toutefois avant que les Pommes de terre repoussent. On laisse les tubercules exposés en plein air jusqu'aux gelées, mais à l'abri des pluies autant que possible, pour les faire verdir et retarder la pousse des germes; après cela, on les rentre dans un endroit très-sain, tel qu'une orangerie, une chambre, un sellier, exempts de chaleur et d'humidité, mais où la gelée ne pénètre pas. On les place ensuite l'une contre l'autre sur des tablettes disposées à cet effet; on pourrait, faute de place, en mettre un lit ou deux l'un sur l'autre, ou dans de petites bourriches, mieux encore dans les petits paniers à anse, qui servent de mesure pour la vente sur les marchés. Il ne faut en mettre que deux ou trois couches l'une sur l'autre, pour ne pas intercepter trop l'air; ces deux derniers modes sont les plus convenables, parce qu'ils permettent de transporter aisément au lieu de la plantation; on évite par ce moyen le maniement du plant, dont il faut bien se garder, de crainte d'en casser les germes, car ce sont les premiers germes, pour toutes les Pommes de terre, qui sont les plus hâtifs, les plus vigoureux, et les plus productifs. Il arrive, dans certaines années, que les germes de la Marjolin, se trouvant détruits après le mois de décembre, ne repoussent plus de tige. Dans d'autres variétés, au contraire, ces pousses se trouvant détruites au moment même de la plantation; les tiges repoussent, mais le produit en est bien moins beau et moins hâtif; il en est de même et pis encore pour les germes formés en tubercules qui seront décrits plus bas.

Il est encore très-essentiel que le local où l'on garde les Pommes de terre ne soit ni trop obscur, ni trop éclairé : le premier cas fait allonger démesurément et blanchir les germes, et rend alors la plantation plus difficile, par suite les plantes moins vigoureuses et moins productives, etc. Dans le deuxième cas, les germes prennent en partie une forme ovoïde, tellement courte et renflée, qu'ils représentent une petite Pomme de terre verte bien

formée, semblant sortir du tubercule-mère, tellement le point de jonction est court; par la suite il pousse de petites racines à ce germe-tubercule, mais il conserve à son axe la continuation du germe, lequel est très-court et se termine par une petite rosette de feuilles. Il faut planter ce germe de plant très-superficiellement; malgré ce soin, en certaines années, il ne donne pas de tige, et produit néanmoins, mais la récolte en est tout à fait insignifiante.

Il est aussi reconnu qu'il est préférable, pour obtenir un produit plus gros et plus uniforme, d'avoir un plant lisse, de belle forme et de deuxième grosseur (divisant en quatre catégories la grosseur des Pommes de terre), mais surtout qu'il ne faut conserver à chaque plant qu'un ou deux germes principaux; si on le plante avec tous ses germes, on récolte des tubercules plus nombreux, mais alors plus petits. On ne doit pas se servir pour plant de tubercules dont les pieds auraient été fouillés: j'en ai signalé les inconvénients à la Société en 1861; comme j'ai signalé aussi à la Société, en 1868, les bons résultats obtenus par le pincement des tiges.

Ces procédés s'appliquent en partie aux Pommes de terre hâtives dont on veut activer et faire la récolte en vert, afin d'en obtenir un bon rendement. Si on les appliquait à toutes on n'aurait qu'à y gagner; mais à défaut de local suffisant, la grande culture n'aurait qu'à procéder de la manière suivante pour les variétés tardives: de toute manière, il faut toujours un local sain, soit pour conserver les tubercules pour plant, soit pour ceux qui seront vendus. Tous les dix à quinze jours, il faut remuer et changer de place, avec une pelle en bois; ce moyen empêche les tubercules de germer, et ils conservent alors toutes leurs qualités primitives, soit pour plant, soit pour la table.

Les caves sont souvent le plus mauvais local qu'on puisse avoir pour conserver les Pommes de terre, à cause de la chaleur, ou de la fraîcheur, du manque d'air et parfois de l'humidité qui y règne constamment, malgré tous les soins qu'on y apporte; seraient-elles quelques mois, même sans germer, elles absorbent également l'humidité de cette cave, et elles n'ont plus, après une quinzaine de jours ou un mois après la rentrée, la qualité qu'elles possédaient auparavant.

J'ajouterai que plusieurs personnes qui cultivaient en grand, pour le marché de Paris et autres, la Pomme de terre Marjolin, ont renoncé à la cultiver, depuis une année ou deux, pour y substituer la Ronde hâtive. Le motif en est que la récolte de la première est trop incertaine. Cette année-ci, dans ce pays et dans les environs, un bon tiers, et même plus dans certains endroits, n'a pas donné de tiges ; or, la récolte des pieds sans tige ne vaut pas même le plant employé. Cela tient à ce qu'elle a *boulé*, comme disent les cultivateurs pour indiquer que le germe a pris la forme d'une petite Pomme de terre.

Revue de la Floriculture et des Plantes d'ornement (Année 1868-1869)

(Suite et fin);

Par M. Rouillard.

§ 2. — *Dahlias*.

La campagne dernière a été excellente pour les Dahlias : leur végétation s'est parfaitement faite et leur floraison a été splendide partout où ils ont reçu les quelques soins qu'ils réclament. Jamais les Anglais et les Allemands n'avaient produit un choix aussi nombreux, aussi parfait de variétés de premier mérite pour la forme florale, comme pour la magnificence, la rareté, le charme de la coloration. Je cite les noms de ces producteurs ou disséminateurs parmi lesquels je trouve d'anciennes connaissances et d'autres plus récentes. Ce sont, en Angleterre, principalement MM. Turner, Keynes, Fellowes, Bragg, Goodwin, Church, Rawling; en Allemagne, MM. Sieckmann et Deegen, connus particulièrement pour la création des variétés à petites dimensions ou lilliputiennes, dont les charmants petits capitules sont si précieux pour faire des bouquets et qui ont acquis, entre les mains de ces semeurs habiles, une si complète perfection florale qu'ils l'emportent, à cet égard, sur les plus admirables Renoncules, ainsi qu'une diversité de coloration incroyable.

Parmi les semeurs français qui ont obtenu aussi de fort remar-

quables variétés, je trouve MM. Belet, l'abbé Bertin, Chardine, Couvreux, Devoitine, Duflot, qui depuis longtemps nous ont habitués à leurs succès; je relève encore, et malheureusement pour la dernière fois, le nom de M. Souchet, de Bagnolet, qui est mort trop tôt pour les siens, pour les plantes qu'il cultivait avec succès et principalement pour les Dahlias dont il a gagné beaucoup d'excellentes variétés. Je rencontre, parmi les personnes qui ont commencé plus récemment à semer des Dahlias en France, M. Bouvet, M. Lecocq-Dumesnil, qui, continuateur scrupuleux de son père, a déjà montré quelques variétés parfaites, puis M. Laloy, fils, qui, conservant les excellents errements que son père lui a légués, s'attache à ne produire que des plantes irréprochables.

J'ai eu le regret infini de ne pouvoir commencer l'énumération des semeurs français qui ont produit de nouveaux Dahlias pour 1868-1869 par le nom du plus éminent d'entre eux, et je n'ai pas besoin d'écrire ici celui de M. Eugène Guenoux pour que vous l'ayez tous prononcé. Ses cultures ayant été très-malheureusement dévastées par les larves du Hanneton, il ne lui est resté que fort peu de Dahlias qui, attaqués eux-mêmes mais non détruits complétement, n'ont pas fleuri, ou l'ont fait si mal qu'ils n'ont pu être jugés. Nous assignons M. Guenoux à l'automne de 1869, pour retrouver dans les vastes cultures de Voisenon des successeurs aux innombrables Dahlias d'élite qui en sont sortis depuis plus de trente-cinq ans et qui ont fait les délices de tous les amateurs restés constants à cette admirable Composée dont aucune autre plante n'égale la magnificence décorative.

J'ai cité plus haut le nom de M. Laloy fils et je ne saurais le faire sans y ajouter un souvenir donné à la mémoire de M. Laloy, son père, qui est décédé le 23 du mois de décembre 1868, à un âge avancé.

Retiré depuis longtemps à Rueil (Seine-et-Oise), M. Laloy s'était adonné à la culture qu'il pratiquait avec succès. Je ne rappellerai que ceux qu'il a obtenus en semant les Dahlias. Après M. Guenoux, il a été celui des semeurs français qui a conquis le plus de variétés d'un mérite hors ligne. Chacun de ceux qui l'ont connu sait avec quel scrupule il s'attachait à n'en produire que de supérieurs, par un choix minutieux de ses porte-graines et quels

soins attentifs il leur donnait dans ce but. Aussi lui a-t-on dû des variétés pouvant lutter avantageusement avec ce que les Anglais ont produit de plus beau : Prince impérial, Chédeville de Saint-Projet, Comète, Mme Alphonse Dufoy, Athlète, Mme Chauvière, Poidevin l'Alma, M. Vanderbuck, et tant d'autres, ainsi que les variétés qui figurent sur les catalogues sous le nom de producteur de M. Masse, et que ceux qui s'occupent de suivre les Dahlias nouveaux chez les producteurs rendent à M. Laloy, à qui elles appartiennent.

Par des motifs assez futiles et dépourvus de justification, M. Laloy avait cessé de semer des Dahlias depuis plusieurs années; son fils a eu la bonne idée de reprendre ces semis et il en a déjà montré les excellents résultats. Puisse-t-il les continuer et ajouter des titres nouveaux à ceux que son père avait si justement acquis par ses magnifiques conquêtes !

L'année dernière, pour continuer ce que j'avais commencé, en 1867, à l'Exposition universelle, en montrant au public les Dahlias plantés en collection formée des variétés les plus méritantes qui aient été obtenues, j'ai, avec l'aide et l'appui intelligent et empressé de M. Barillet-Deschamps, disposé dans le fleuriste de la ville de Paris, à la Muette, environ trois cent cinquante de ces plantes. Le résultat a été excellent, la floraison splendide. Il est impossible de se former une idée, même bien affaiblie, du merveilleux spectacle qu'ils ont offert et qui a ébloui tous ceux qui ont été appelés à le contempler. Rien ne saurait être plus avantageux pour remettre en honneur les Dahlias qui ont été un peu abandonnés depuis que l'on s'est occupé exclusivement des plantes à feuillage, qui ont leur mérite sans doute, lorsqu'on s'en sert avec retenue, mais qui seront toujours, quelle que soit leur beauté réelle, bien inférieures à celles qui éclairent et brillantent le vert uniforme des jardins par la diversité de la coloration de leurs fleurs.

Au nombre des Dahlias qui ont été les plus remarquables parmi les variétés que j'ai placées à la Muette, j'indique, dans les français : Belle Marquise, Baronne de St-Armand, Eugène Guenoux, Ivanhoe, Hélène, Diane, Junon, Sans pareil, Minerve, Psyché, Phœbus, Attila, Basseville, Charles Rouillard, Vulcain,



Triomphe de Voisenon, Conspicua, Narcisse, Thomas Barnes, Isabelle, Deucalion, le Séduisant, Ravissant, Socrate, tous obtenus par M. Guenoux; M. Vanderbuck, Mme Alphonse Dufoy, Poidevin l'Alma, Athlète, de M. Laloy; Blanche, de M. Roinet; Marie Leroy, Oscar, de M. Leroy; Mme Mézard, M. Mézard, Mme Brun, Président Brongniart, de M. Masse (lisez M. Laloy); Illusion, de M. Lottin; La boule, Ville de St-Germain, de M. Gagné; Impératrice Eugénie, Nina Nilsson, Capitaine Bijard, de M. Belet; Virginalis, Charles Bar, de M. l'abbé Bertin; Polyphème, Charles Rouillard, Louise Rouillard, de M. Souchet.

J'aurais trop de noms à énumérer si je m'attachais à relever ceux des Dahlias anglais, belges et allemands qui ont été le plus universellement appréciés, et je m'arrête quitte à les indiquer l'année prochaine. Voici le choix auquel je me suis arrêté cette année après plusieurs visites faites au moment propice chez les semeurs et les grands cultivateurs commerçants de Paris et de ses environs, MM. Rougier-Chauvière et Dufoy, à Paris, M. Mézard, à Rueil (Seine-et-Oise). Je fais remarquer que plusieurs variétés venant d'Angleterre et d'Allemagne n'ayant pas pu fleurir en 1867, à Paris, je les ai rencontrées en 1868, chez les cultivateurs-commerçants et je les ai décrites concurremment avec celles qu'ils avaient reçues en 1868.

1° Dahlias n'ayant encore fleuri que chez les semeurs.

Gains de M. Lecocq-Dumesnil, de La Chapelle en Serval.

Madame Ch. Le Perdriel. — Fleurs larges, nombreuses, très-épaisses, presque rondes, complétement remplies, d'une forme irréprochable, jaune miel lavé violet au sommet des ligules, revers teinté violet, centre violet rouge, excellents pédoncules; haut. 1 mètre 50 cent. Variété très-remarquable, digne du fils de celui qui a donné à la Floriculture beaucoup de Dahlias d'un grand mérite, qui faisaient alors l'honneur des collections d'élite; semis de 1866, fleurissant conséquemment pour la troisième fois cette année.

Pointé de La Chapelle. — Fleurs assez larges, nombreuses, bien pleines, très-bien faites, cerise pointé blanc, bons pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Dahlia faisant beaucoup d'effet.

M. Duchartre. — Fleurs assez larges, nombreuses, très-pleines,



parfaites, rouge-brun velouté, pédoncules résistants ; haut. 1 mètre, 20 cent. Très-belle nouveauté.

Gain de M. Duflot, de Mantes.

Victor Duflot. — Fleurs très-nombreuses, énormes, entièrement pleines, d'une facture admirable, violet-cerise pourpré brillant à reflets bleutés, très-bons pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Magnifique nouveauté, comme il est fort rare d'en rencontrer et supérieure aux plus belles plantes anglaises de l'année.

Gain de M. Devoïtine, de Livry.

Montézuma. — Fleurs nombreuses, moyennes, totalement pleines, parfaites, rouge-feu orangé, feu vif au centre, coloration très-vive de ton et richement veloutée, très-bons pédoncules ; haut. 1 m. 30 cent. Couleur nouvelle, agréable et bien distincte. Très-belle variété.

Gain de M. Bouvet, de Livry.

M. Latainville. — Fleurs nombreuses, larges, très-pleines, parfaites, violet-brun vif, très-bons pédoncules ; haut. 1 m. 50 cent. Superbe Dahlia.

Gain de M. Laloy, de Rueil.

Black Prince rival. — Fleurs nombreuses, moyennes, totalement pleines, d'une entière perfection, brun foncé velouté, pédoncules rigides ; haut. 1 m. 60 cent. Magnifique nouveauté, qui gagnerait encore si elle était moins élevée.

Gain de M. Couvreux, de Rueil.

Madame Lecerf. — Fleurs assez nombreuses, énormes, très-pleines, bien faites, rose-feu lilacé, bons pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Fort beau Dahlia.

M. Lecerf. — Fleurs assez nombreuses, énormes, très-pleines, fort bien faites, violet-pourpre ou violet-brun foncé, excellents pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Très-belle nouveauté.

Gains de M. l'abbé Bertin.

Colonel d'Ennemont. — Fleurs nombreuses, très-pleines, parfaites, chamois glacé rose, légèrement pointé jaune, coloration à part et toute nouvelle, pédoncules solides ; haut. 1 m. 40 cent. Variété de grand mérite.

Comtesse de Castillon. — Fleurs abondantes, très-pleines, parfaites, blanc pur ombré et fortement brodé rose, pédoncules très-

fermes; haut. 1 m. 20 cent. Fleurs d'une fraîcheur et d'une délicatesse de coloris exquise et tout à fait hors ligne.

Madame Mithouard. — Fleurs nombreuses, très-pleines, parfaites, rouge vineux à reflets violacés pointé or, fort bons pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Très-curieux Dahlia.

Docteur Denusset. — Fleurs nombreuses, très-pleines, parfaites, rose-carmin à reflets violacées, excellents pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Fort belle nouveauté.

Roncador. — Fleurs nombreuses, très-pleines, parfaites, cramoisi vif, pédoncules robustes; haut. 1 m. 40 cent. Très-beau Dahlia.

Gain de M. Belet, de Nanterre.

Triomphe de Paris. — Fleurs très-nombreuses, très-pleines, parfaites, chamois nuancé rose, bordé carmin-pourpre, excellents pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Superbe variété.

Gains de M. Chardine, de Pierrefitte.

Bijou. Fleurs nombreuses, très-pleines, parfaites, jaune-paille, revers roses violacés, fort bons pédoncules; haut. 1 m. 20 cent. Beau Dahlia.

Docteur Andry. — Fleurs nombreuses, très-pleines, parfaites, cramoisi à reflets roses, bons pédoncules; haut. 1 m. 20 cent. Variété recommandable.

2° Dahlias ayant fleuri pour la première fois en 1868, chez un cultivateur commerçant.

Dahlias à grandes fleurs.

Deutsche Kœnigin (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, assez grandes, très-pleines, parfaites, carné rose vivement pointé pourpre-cerise vif, et parfois pointé blanc, excellents pédoncules; haut. 1 m. 50 cent. Magnifique plante.

Aurora von Kostritz (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, assez grandes, très-pleines, très-bien faites, jaune doré bordé et lavé rouge-cramoisi, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Très-belle variété.

Deutsche liebe Musterrose (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, jaune doux bordé violet vif, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Magnifique Dahlia.

Lord Lyon (Fellowes). — Fleurs très-nombreuses, larges, entièrement pleines, parfaites, violet-pourpre bleuté, fort bons pédoncules ; haut. 1 m. 30 cent. Variété hors ligne.

M. Bercand (abbé Bertin). — Fleurs très-nombreuses, très-larges, très-pleines, très-bien faites, cerise pourpre vif, excellents pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Magnifique nouveauté.

Irma Couvreux (Couvreux).—Fleurs très-nombreuses, moyennes, très-pleines, parfaites, blanc pur, excellents pédoncules ; haut. 1 m. 20 cent. Superbe Dahlia.

Beacon (Turner). — Fleurs nombreuses, assez larges, entièrement pleines, très-bien faites, fond blanc largement bordé pourpre-brun velouté, excellents pédoncules ; haut. 1 m. 30 cent. Dahlia d'une coloration vigoureuse, tout à fait hors ligne, extraordinaire.

Madame Malet (Lecocq-Dumesnil). — Fleurs très-nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, blanc lavé lilas-rose pâle avec lentille jaune au sommet de chaque ligule, très-bons pédoncules ; haut. 1 m. 30 cent. Fort jolie variété.

Billy Bulton (Turner). — Fleurs nombreuses, moyennes, très-pleines, parfaites, jaune fauve pointillé et rubané cramoisi-brun, revers violets, bons pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Dahlia très-remarquable.

Léopold (Keynes). — Fleurs nombreuses, larges, très-pleines, parfaites, rose tendre rubané, strié et pointillé amarante et cramoisi, bons pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Belle plante.

Reliance (Fellowes). — Fleurs nombreuses, larges, très-pleines, parfaites, pourpre-cerise vif, velouté, accidentellement rubané blanc net, très-bons pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Superbe nouveauté.

Mistress Dorling (Turner). — Fleurs nombreuses, moyennes, très-pleines, parfaites, blanc-chair pointé violet vif, très-bons pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Fort belle plante qui est voisine de Charlotte Dorling.

High Sheriff (Fellowes). — Fleurs nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, brun-noir fortement velouté, bons pédoncules ; haut. 1 m. 20 cent. Magnifique Dahlia.

Adonis (Fellowes). — Fleurs nombreuses, à peine moyennes,

très-pleines, parfaites, blanc ivoire liséré lilas, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Délicieuse nouveauté.

Chameleon (Keynes). — Fleurs nombreuses, larges, très-pleines, parfaites, blanc lavé violet, rubané et pointillé cramoisi marron, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Variété extrabelle.

Autocrat (Fellowes). — Fleurs nombreuses, assez larges, très-pleines, bien faites, violet pourpre et violet-brun à deux nuances et bien velouté; haut. 1 m. 30 cent. Fort beau Dahlia.

Memorandum (Church). — Fleurs assez nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, blanc carné largement bordé violet très-vif, bons pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Plante extrabelle.

Guardsman (Fellowes). — Fleurs nombreuses, assez larges, très-pleines, très-bien faites, cramoisi-rouge-brun velouté, très-bons pédoncules; haut. 1 m. 50 cent. Magnifique nouveauté.

Useful (Bragg). — Fleurs assez nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, jaune jonquille vif, bons pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Superbe Dahlia.

Mistress Goodwin (Goodwin). — Fleurs nombreuses, assez larges, totalement pleines, parfaites, jaune doré, rubané et pointillé cramoisi écarlate, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Variété magnifique.

Rosamond (Turner). — Fleurs nombreuses, assez larges, très-pleines, fort bien faites, rose-giroflée et rose-lilas à deux nuances, bons pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Fort belle nouveauté.

Sir Greville Smith (Keynes). — Fleurs nombreuses, larges, très-pleines, parfaites, cerise-pourpré sombre, excellents pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Superbe Dahlia.

Purple Gem (Goodwin). — Fleurs nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, violet-rouge, pédoncules excellents; haut. 1 m. 66 cent. Très-belle nouveauté.

Sparkler (Keynes). — Fleurs nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, violet-brun fortement pointé blanc pur, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Magnifique plante.

Georges Hesekiel (Deegen). — Fleurs nombreuses, moyennes, fort pleines, parfaites, brun velouté, très-bons pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Fort beau Dahlia.

Friedrich Gorstacker (Deegen). — Fleurs très-nombreuses, à

peine moyennes, très-pleines, parfaites, cerise pourpre vif, excellents pédoncules ; haut. 1 m. 30 cent. Superbe nouveauté.

Furst Puckler Muskau (Deegen). — Fleurs nombreuses, à peine moyennes, très-pleines, parfaites, ponceau carminé excessivement brillant, excellents pédoncules ; haut. 1 m. 50 cent. Superbe plante.

Princess of Wales (Keynes). — Fleurs nombreuses, larges, totalement pleines, parfaites, rose tendre, blanc au centre, bons pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Délicieuse nouveauté.

Bessy Wyatt (Keynes). — Fleurs nombreuses, assez larges, pleines, parfaites, jaune doré rubané cramoisi-amarante, bons pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Fort bel Œillet.

Président Rumin (Sieckmann). — Fleurs assez nombreuses, moyennes, totalement pleines, parfaites, violet cendré d'une teinte toute particulière, bons pédoncules ; haut. 1 m. 60 cent. Fort beau Dahlia.

Grand Sultan (Keynes). — Fleurs très-larges, assez nombreuses, pleines, bien faites, rouge-marron velouté, et parfois jaune-chamois fortement strié et rubané rouge, excellents pédoncules ; haut. 1 m, 66 cent. Fort beau Dahlia.

Yellow Boy (Keynes). — Fleurs un peu rares, très-larges, pleines, parfaites, jaune-serin vif satiné, pédoncules suffisants ; haut. 1 m. 60 cent. Très-belle nouveauté.

Mademoiselle Nilsson (Fellowes). — Fleurs nombreuses, moyennes, fort pleines, parfaites, blanc pur rubané violet rose, bons pédoncules ; haut. 1 m. 30 cent. Charmant Œillet.

Miss Turner (Keynes). — Fleurs assez nombreuses, assez larges, pleines, parfaites, blanc bordé violet, bons pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Très-belle plante.

John Sladder (Rawling). — Fleurs nombreuses, assez larges, pleines, parfaites, brun velouté foncé nuancé marron et violet, excellents pédoncules ; haut. 1 m. 20 cent. Fort beau Dahlia.

Gruss an Ciechocinck (Sieckmann). — Fleurs assez nombreuses, assez larges, pleines, parfaites, rose-chair très-léger, pointé faiblement violet, bons pédoncules ; haut. 1 m. 30 cent. Très-jolie variété.

Theodor (Sieckmann). — Fleurs assez nombreuses, moyennes,

pleines, parfaites, jaune-miel doré, revers pointés lilas-violet, bons pédoncules ; haut. 1 m. 30 cent. Fort agréable nouveauté.

Henry Michel (Sieckmann). — Fleurs assez nombreuses, assez larges, bien pleines, parfaites, jaune bordé rouge, très-bons pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Fort beau Dahlia.

Hébé (Rawling). — Fleurs nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, chair-rose bordé violet, bons pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Forme de fleur magnifique.

Deutsche tricolor (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, à peine moyennes, très-pleines, parfaites, cramoisi nuancé jaune pointé blanc, excellents pédoncules ; haut. 1 m. 40 cent. Plante parfaite.

White Bedder (Rawling). — Fleurs très-nombreuses, moyennes, totalement pleines, parfaites, blanc net, pédoncules à souhait ; haut. 1 mètre. Excellent Dahlia.

Comte Henri de Touche (abbé Bertin). — Fleurs très-nombreuses, larges, très-pleines, très-bien faites, rouge pourpré velouté, pédoncules parfaits ; haut. 1 mètre. Très-beau Dahlia.

John Kirby (Mai). — Fleurs très-nombreuses, moyennes, totalement pleines, d'une grande perfection, fauve doré très-brillant, bons pédoncules ; haut. 1 mètre. Variété extrabelle.

Madame Henri Leclère (abbé Bertin). — Fleurs nombreuses, moyennes, très-pleines, parfaites, cramoisi sombre, très-bons pédoncules ; haut. 1 m. 30 cent. Fort belle variété.

Samuel Naylor (Mai). — Fleurs nombreuses, assez larges, totalement pleines, parfaites, fauve doré vif, pédoncules suffisants ; haut. 1 mètre. Très-belle plante.

Brillant Star (Rawling). — Fleurs très-nombreuses, petites, très-pleines, parfaites, jaune-jonquille bordé rouge-cramoisi vif, bons pédoncules ; haut. 66 cent. Bonne plante.

Madame Gutières d'Estrada (abbé Bertin). — Fleurs nombreuses, à peine moyennes, très-pleines, très-perfectionnées, brun foncé nuancé marron velouté, excellents pédoncules ; haut. 1 mètre 30 cent. Magnifique Dahlia.

Mademoiselle Louise Camus (Duflot). — Fleurs très-nombreuses, moyennes, entièrement pleines, parfaites, blanc lavé violet dans l'intérieur et sur les revers, excellents pédoncules ; haut. 80 cent. Charmant Dahlia.

Madame Andral (Baudinat). — Fleurs nombreuses, assez larges, pleines, parfaites, jaune vif largement bordé rouge-feu, très-bons pédoncules; haut. 1 mètre 30 cent. Très-riche coloration.

Dahlias à petites fleurs dits Lilliputiens.

Frau Doctor Petrenz (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, fortes, très-pleines, parfaites, blanc net, pédoncules excellents; haut. 1 m. 60 cent. Très-beau Dahlia.

Hans Wachenhuser (Deegen). — Fleurs nombreuses, fortes, bien pleines, parfaites, lilas-rose argenté, excellents pédoncules; haut. 1. 60 cent. Fort jolie nouveauté.

Julius Mœsen (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, fortes, bien pleines, parfaites, jaune fauve, revers rougeâtres, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Fort belle plante.

Gruss an Marschwitz. (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, fortes, très-pleines, parfaites, violet-rose, pédoncules très-bons; haut. 1 m. 30 cent. Fort beau Dahlia.

Gruss an Cellschwitz (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, petites, très-pleines, fort bien faites, rose-giroflée ou pourpre, excellents pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Jolie plante.

Perlé von Kostritz (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, moyennes et très-pleines, parfaites entre les parfaites, lilas-rose vif, pédoncules excellents; haut. 1 m. 60 cent. Extrabeau Dahlia.

Farrer Bruchmann (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, fortes, très-pleines, cramoisi-violet sombre, excellents pédoncules; haut. 1 m. 14. cent. Superbe nouveauté.

Marie Neumann (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, fortes, très-pleines, parfaites, blanc pur, bons pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Fort belle variété.

Gruss an Lubeck (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, fortes, bien pleines, bien faites, jaune-serin, bons pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Fort belle plante.

Deutsche Herzogin (Sieckmann). — Fleurs nombreuses. fortes, bien pleines, parfaites, jaune doré vif largement bordé violet-cerise vif, excellents pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Magnifique Dahlia.

Albert Verstandin (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, moyennes, bien pleines, parfaites, lilas clair argenté, bons pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Charmante variété.

Gruss an Elterlein (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, fortes, très-pleines, parfaites, jaune presque jonquille pointé violet vif, excellents pédoncules; haut. 1 m. 66 cent. Magnifique nouveauté.

Garten Director Jühlke (Sieckmann). — Fleurs assez nombreuses, fortes, pleines, parfaites, cerise carminé très-vif, argenté au pourtour, bons pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Coloration très-fine, très-brillante, très-délicate. Belle nouveauté.

Eduard Moricke (Deegen). — Fleurs nombreuses, moyennes, très-pleines, parfaites, capucine vif à deux teintes, largement pointé blanc pur, excellents pédoncules; haut. 1 m. Dahlia de premier mérite, extrabeau.

Oscar von Redwig (Deegen). — Fleurs assez nombreuses, fortes, bien pleines, parfaites, rouge-capucine et jaune, bons pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Curieuse variété.

Deutches Ranunkelrœschen (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, fortes, très-pleines, extraparfaites, marron brun, très-bons pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Magnifique Dahlia.

Vilmorin-Andrieux (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, fortes, très-pleines, parfaites, rouge sombre, revers fauves, très-bons pédencules; haut. 1 m. 40 cent. Belle plante.

Madame Itasse (Couvreux). — Fleurs nombreuses, fortes, totalement pleines, parfaites, d'un blanc pur rubané, rayé et pointillé violet, pédoncules rigides; haut. 1 m. 30 cent. Charmant œillet.

Gruss an Bremen (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, fortes, très-pleines, parfaites, écarlate orangé, bons pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Beau Dahlia.

Laurentia Rœschen (Deegen). — Fleurs très-nombreuses, petites, totalement pleines, d'une entière perfection, rose vif, centre blanc verdâtre, bons pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Ravissante nouveauté.

Alonce (Deegen). — Fleurs très-nombreuses, fortes, très-pleines, tout à fait perfectionnées, brun et marron nuancé velouté, excellents pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Dahlia extrabeau.

Julius Hammer (Deegen). — Fleurs assez nombreuses, assez fortes, très-pleines, parfaites, jaune doré bordé largement rouge-vermeil, bons pédoncules; haut. 1 mètre. Superbe variété.

Wessenberg (Deegen). — Fleurs nombreuses, larges, totalement pleines, parfaites, rouge pourpré velouté, excellents pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Très-beau Dahlia.

Friedrich Rückert (Deegen). — Fleurs assez nombreuses, fortes, très-pleines, parfaites, cerise pourpré vif pointé blanc pur, excellents pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Plante extrabelle.

Friedrich v. Eichendorf (Deegen). — Fleurs nombreuses, moyennes, très-pleines, complétement parfaites, brun très-foncé velouté, pédoncules parfaits; haut. 1 m. 40 cent. Dahlia extra-beau.

Otto Pretchler (Deegen). — Fleurs très-nombreuses, fortes, très-pleines, parfaites, rouge-cocciné-orangé, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Fort beau Dahlia.

Fritz von Osten Sacken (Sieckmann). — Fleurs très-nombreuses, assez larges, très-pleines, parfaites, violet-brun foncé velouté, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Superbe nouveauté.

Gruss an Moskau (Sieckmann). — Fleurs très-nombreuses, moyennes, totalement pleines, parfaites, rose et rose pourpré à deux nuances, excellents pédoncules; haut. 1 m. 50 cent. Délicieux Dahlia.

Oberst Lieutenant Puttkammer (Sieckmann). — Fleurs très-nombreuses, moyennes, totalement pleines, parfaites, rouge-cerise-brique, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Magnifique nouveauté.

A. v. Winterfeld (Deegen). — Fleurs nombreuses, petites, très-pleines, parfaites, jaune largement bordé cramoisi acajou très-brillant, bons pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Extrabelle variété.

Kleine Cordula (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, fortes, très-pleines. parfaites, blanc net, bons pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Très-beau Dahlia.

Fanny Lowald (Deegen). — Fleurs très-nombreuses, larges, très-pleines, parfaites, fond blanc largement bordé et strié

pourpre velouté vif, bons pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Très-agréable plante.

Graf Kinsky (Sieckmann). — Fleurs assez nombreuses, fortes, très-pleines, parfaites, fauve-rougeâtre accidentellement pointé blanc, revers violets, bons pédoncules; haut. 1 m. 50 cent. Beau Dahlia.

Gruss an C. Benary (Sieckmann). — Fleurs assez nombreuses, larges, très-pleines, parfaites, violet clair, revers lilas foncé, bons pédoncules; haut. 1 m. 40 cent. Belle plante.

Theodor Drobisch (Deegen). — Fleurs nombreuses, fortes, très-pleines, parfaites, blanc rubané et strié rose et amarante, bons pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Charmante variété.

Eduard Ganz (Deegen). — Fleurs nombreuses, fortes, totalement pleines, parfaites, rose pur, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Charmant Dahlia.

Gruss an Eisfeld (Sieckmann). — Fleurs très-nombreuses, moyennes, très-pleines, parfaites, jaune miel bordé violet, bons pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Charmante nouveauté.

Anatole Mamontoff (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, petites, très-pleines, parfaites, jaune-soufre clair, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Très-beau Dahlia.

Hélène Adèle (Sieckmann). — Fleurs nombreuses, moyennes, très-pleines, parfaites, fond blanc largement bordé cerise, excellents pédoncules; haut. 1 m. 30 cent. Très-jolie variété.

RAPPORTS.

Rapport sur le Livre intitulé : *l'Art de greffer*, de M. Ch. Baltet (1).

MM. Jamin (J.-L.) et B. Verlot, rapporteurs.

Messieurs,

Le livre sur lequel nous avons l'honneur d'appeler l'attention

(1) Un vol. in-18 de 320 pages, avec figures intercalées dans le texte. Paris, chez Victor Masson.

de la Société impériale et centrale d'Horticulture est intitulé : l'*Art de greffer les arbres, arbrisseaux et arbres fruitiers, forestiers ou d'ornement*. Il n'est aucun de nous qui ne connaisse l'auteur, M. Ch. Baltet, habile pépiniériste de Troyes. Non-seulement il est dans l'Est de la France l'un des représentants les plus autorisés de l'industrie arboricole, mais encore nous devons déjà à sa plume facile une série d'ouvrages intéressants à divers points de vue. Il nous suffira de rappeler les *Bonnes Poires*, la *Culture du Poirier*, l'*Horticulture en Belgique*. M. Baltet vient d'acquérir de nouveaux titres à l'estime du public horticole par la publication de ce livre qui ne le cède en rien à ses devanciers.

L'art de greffer n'est certainement pas un sujet nouveau : peu de questions ont, au contraire, exercé les plumes les plus autorisées de l'horticulture plus que celles qui se rattachent aux différents procédés de greffes, aux précautions à prendre pour assurer le succès de chacune d'elles, au choix à faire selon les espèces et suivant les conditions dans lesquelles on opère. Mais, en général, ces renseignements étaient disséminés dans des ouvrages plus importants, par conséquent d'un abord plus difficile ; en outre, les quelques ouvrages consacrés spécialement à la greffe ont été faits plutôt à un point de vue scientifique que dans un but réellement pratique. Il y avait là une lacune à combler, et peu de personnes étaient mieux en état de le faire que M. Ch. Baltet, observateur sagace, travailleur persévérant et praticien expérimenté.

Il nous paraît inutile de vous entretenir longuement de la manière dont ce sujet a été traité par M. Ch. Baltet. Dans un cadre bien délimité il a fait rentrer d'une manière claire et précise tout ce qui se rattache au greffage et ce qui en fait l'essence même. Le § 4 en particulier, relatif au choix des sujets et des greffons, est rempli d'excellents conseils et sera fort utile à quiconque voudra apprendre. Nous signalerons encore les conseils que donne M. Baltet pour le greffage en approche et ses diverses applications. La clarté qui les distingue n'est pas leur moindre mérite.

Vos Rapporteurs, dans cette lecture qui les a vivement intéressés ont cependant trouvé quelques points qui, précisément

parce qu'il s'agit d'un livre destiné à devenir usuel, leur ont paru devoir être relevés. Ainsi, M. Baltet n'aurait-il pas dû insister plus qu'il ne l'a fait sur la nécessité de ne pas trop enfoncer en terre les boutures de racines ; très-peu de terre, un bon paillis et des arrosages au besoin constituent certainement des conditions très-favorables. Ne vaudrait-il pas mieux aussi, pour faire voyager les greffons, plutôt que de les piquer dans un tubercule, les enfoncer dans une poignée de terre humide et les entourer de mousse imbibée ? C'est ainsi qu'agissent de préférence les horticulteurs de Paris. — Page 113, à propos du greffage de côté dans l'aubier, M. Baltet conseille « d'enlever l'onglet, premier tuteur du sujet, rez la greffe, dès que la nouvelle pousse aura assez de force pour se défendre. » Ne vaut-il pas mieux attendre jusqu'à la fin de la végétation? A ce moment, il reste encore assez de séve pour aider à la cicatrisation ; en opérant plus tôt, on produit une évaporation qui nuit au développement du sujet. A la page 121, en indiquant, comme l'un des soins à donner après la greffe en couronne, qu'il faut ébourgeonner les productions foliacées, il eût été convenable d'ajouter qu'il faut user de ce moyen avec une grande modération pour ne pas diminuer trop l'aspiration de la séve qui est fort utile au développement de la greffe. Au paragraphe qui traite du greffage en fente (p. 135), M. Baltet déclare d'une manière absolue que, dans une terre froide et pourtant riche et sous un climat humide, les greffons à quatre ou cinq yeux sont préférables aux greffons courts. L'auteur aurait dû ajouter que, dans ce cas, les greffons doivent être proportionnés à la force des sujets ; l'expérience démontre que, lorsque le sujet est jeune, peu importe d'ailleurs la nature du sol, les greffons courts sont toujours les meilleurs. A la page 229, M. Baltet conseille, pour la suppression de l'onglet au-dessus de la greffe, l'emploi de la serpette à désongletter que l'on manie avec les deux mains. L'auteur a oublié de faire observer que cette serpette ne peut servir que dans le cas où la greffe est près de la surface du sol. Lorsqu'on tient la serpette avec les deux mains, il y a nécessité de maintenir le sujet avec le pied ; or cette manœuvre serait impossible si l'on opérait avec les deux mains sur une haute tige. En parlant du greffage du Cognassier (p. 251),

M. Baltet conseille de prendre pour sujet le Cognassier ordinaire ou le Cognassier d'Angers ; mais il ne mentionne pas, sans doute parce qu'il est plus rare, le Cognassier de Portugal. La vigueur de ce dernier le rend de beaucoup préférable aux autres pour l'opération de la greffe, et favorise la production de bons et beaux fruits. A la page 284, l'auteur a indiqué comme sujets pour le greffage des variétés de Pruniers, le P. Damas et le P. Mirobolan; pourquoi M. Baltet n'a-t-il pas ajouté à ces deux variétés le P. Cerisette qui se propage très-facilement et donne des fruits plus gros et plus précoces? Ce dernier a, comme le Mirobolan, l'avantage d'être très-pourvu de racines près de la surface du sol.

Ce sont là, Messieurs, quelques observations toutes de détail, et qui ne sauraient en aucune façon diminuer ou amoindrir le mérite du livre de M. Baltet. Sans doute, et nous l'en féliciterons plutôt, M. Baltet n'invente rien; il ne dit rien qui ne soit parfaitement connu des praticiens; mais il le dit d'une manière claire et précise, et, avec une grande justesse d'appréciation ; il met ce livre à la portée de tout lecteur intelligent qui voudra être initié aux secrets d'un art aussi utile et aussi intéressant que l'arboriculture fruitière ou d'agrément. N'est-ce pas là la meilleure recommandation d'un livre pratique? Ajoutons que 113 gravures sur bois contribuent à la clarté du texte. Nous estimons qu'il y a lieu de recommander l'*Art de greffer* à la Commission des récompenses.

Rapport sur un ouvrage de M. A. Dupuis, ayant pour titre : *Arbrisseaux et Arbustes d'Ornement de pleine terre;*

M. G. Malet, fils, Rapporteur.

Messieurs,

L'ouvrage que M. A. Dupuis vient de publier est divisé en quatre chapitres.

Le premier se compose de trois paragraphes qui traitent : l'un, intitulé *Introduction*, de ce qu'on doit entendre par les dénominations Arbrisseaux et Arbustes. L'auteur y annonce que son

livre est consacré à l'étude des plantes connues sous ces désignations, en excluant toutefois : 1° les espèces qui exigent la terre de bruyère; 2° celles qui appartiennent à la famille des Conifères; et 3° enfin les espèces à tiges volubles, et les plantes grimpantes. Il prévient aussi que, quoique cette étude ait spécialement pour objet des espèces vraiment rustiques, il en admet cependant quelques-unes un peu délicates, mais très-ornementales, qui peuvent être conservées en plein air à l'aide de certains soins.

Le second paragraphe du même chapitre se rapporte au rôle décoratif de ces végétaux considérés au quadruple point de vue du port, du feuillage, des fleurs et des fruits. Les causes qui influent sur le port, telles que : la direction des rameaux, leur longueur relative, etc., y sont indiquées. Le feuillage y est considéré sous le rapport de la coloration, de la durée, de la forme. L'auteur explique cette expression *feuillage persistant;* il y dit que, pour les fleurs, il faut tenir compte de leur dimension, de leur nuance, de leur durée, et surtout de l'époque de leur épanouissement afin de faire un choix convenable pour s'en procurer une longue succession. Enfin il décrit le puissant effet que produisent les fruits très-vivement colorés de certaines espèces.

Dans le troisième paragraphe, intitulé *Données climatologiques*, M. A. Dupuis divise la France en trois régions, qu'il appelle chaude, tempérée et froide; il dit que la première convient non-seulement à tous les végétaux décrits dans l'ouvrage, mais encore à bon nombre d'espèces d'orangerie ; il préfère la région tempérée pour les plantes à feuillage persistant; quant à la région froide, il conseille plus spécialement pour elle l'emploi des essences à feuilles caduques.

Le chapitre 2, qui est le plus considérable du livre, contient l'énumération des arbrisseaux et arbustes à feuilles caduques; c'est un bon choix d'espèces ornementales suffisamment décrites et classées par familles.

La nomenclature et la description des végétaux à feuilles persistantes font l'objet du chapitre 3.

Le chapitre 4 est consacré à la culture des arbrisseaux et arbustes. Il est divisé en 7 articles : dans le 1er, sous le titre : *Généralités*, l'auteur rappelle que de l'exposition résultent des

différences climatologiques assez considérables, même dans un jardin d'une étendue restreinte. Il indique la nature du sol qui convient en général aux essences ligneuses; il parle de l'influence de la profondeur et de l'humidité de la couche végétale.

L'article 2 contient des détails sur les différents modes de multiplication; semis, boutures, rejetons, marcottes et greffes.

L'article 3 (plantation) considère cette importante opération au point de vue d'abord du défoncement et de la préparation du terrain, ensuite de la saison dans laquelle ces travaux doivent être faits, soit pour les espèces à feuilles caduques, soit pour celles à feuilles persistantes; de l'habillage des plants, etc...

Enfin, dans les quatre autres articles, l'auteur donne des conseils sur la disposition des plantes dans les bosquets, sur la formation des massifs, et il spécifie les caractères dont il faut tenir compte pour que, dans le groupement ou les plantations isolées, les végétaux aient toute leur valeur; il rappelle encore que, dans un jardin de quelque étendue, il est toujours facile d'installer des expositions assez variées pour satisfaire à toutes les exigences; il parle aussi de la possibilité de cultiver certaines espèces en pots et des avantages qu'on peut tirer de cette culture. Il traite de l'entretien des massifs, de la taille considérée au point de vue de la régularisation des touffes, et de l'obtention d'une floraison abondante. A ce sujet, l'auteur emprunte à M. Forney sa division des arbrisseaux et arbustes en deux grandes catégories, l'une comprenant toutes les espèces qui fleurissent avant la fin de mai et sur les rameaux de l'année précédente; tels que : le Lilas, les Groseilliers, etc., dont il faut tailler les branches à 5 ou 6 yeux au-dessus de la base et cela immédiatement après la floraison, l'autre qui contient les végétaux fleurissant depuis juin jusqu'en novembre et sur les pousses de l'année, comme l'Hortensia, les Symphorines, le Sureau, etc., lesquels doivent être taillés à la fin de l'hiver. Quant aux essences à feuillage ornemental, telles que le Sureau à feuilles laciniées, le Noisetier pourpre et toutes les espèces à feuilles larges, M. A. Dupuis conseille de les tailler court; il accompagne ce conseil d'observations judicieuses qui l'expliquent.

En résumé, le traité des *Arbrisseaux et Arbustes d'ornement de*

plein air sera lu avec profit par toutes les personnes qui s'occupent d'horticulture d'ornement. Le sujet nous a paru bien étudié et le livre écrit avec soin ; la description et le choix des espèces suffisent pour guider un amateur même exigeant.

Les gravures qui accompagnent le texte et qui représentent 25 des plus belles espèces décrites font honneur aux artistes à qui elles sont dues.

Nous sera-t-il permis maintenant d'exprimer le regret que l'auteur n'ait pas parlé de certaines variétés supérieures, sous le rapport ornemental, aux espèces dont elles sont issues? de constater l'absence presque complète de nouveautés recommandables telles que : dans le genre *Bambusa*, des espèces *mitis* et *Simonii*; parmi les Spirées, du *Spiræa Thunbergii* dont les fleurs s'épanouissent dès qu'il ne gèle plus et du *Sp. grandiflora*, du *Prunus tomentosa*, etc... Nous aurions voulu trouver aussi des listes alphabétiques des espèces décrites dans l'ouvrage où elles eussent été classées : pour les plantes à belles fleurs, par couleurs et par époques de floraison ; pour celles qui sont cultivées spécialement pour leur feuillage, en plantes à feuilles colorées, à feuilles entières, etc.; enfin et surtout une classification par hauteurs. Nous croyons que ces listes, qui n'auraient pas beaucoup augmenté le volume ni par conséquent son prix, eussent été très-utiles pour guider le planteur.

En terminant, nous demandons que l'auteur de l'ouvrage qui vient de nous occuper reçoive les remerciements de notre Société, et nous recommandons son livre aux amateurs du jardinage d'agrément.

RAPPORT SUR LES PENSÉES DE M. BATILLARD, HORTICULTEUR A BOULOGNE (RUE DE SILLY, 82).

M. LESUEUR, Rapporteur.

Désignée par M. le Président de la Société d'Horticulture pour aller visiter les Pensées de M. Batillard, horticulteur à Boulogne, une Commission, composée de MM. Lesueur et Leroy, a rempli sa mission.

M. Batillard cultive une grande quantité de Pensées masquées à grandes fleurs (dont la floraison quoique avancée était encore très-belle). Nous avons remarqué avec plaisir que ces plantes, en grande partie, étaient parfaites de forme et de coloris, surtout très-bien masquées.

Outre les magnifiques coloris cuivrés de ces belles plantes, nous en avons admiré une d'un coloris tout à fait nouveau : bleu ciel, bordé blanc avec de grandes macules noires, etc., à très-grandes fleurs.

En résumé, les plantes de M. Batillard sont superbes et très-bien cultivées et je ne saurais terminer ce Rapport sans demander à la Société de vouloir bien encourager le semeur, qui a obtenu un premier prix à l'Exposition printanière de 1868, en envoyant ce Rapport à la Commission des récompenses.

Rapport sur un système de culture d'Arbres fruitiers le long des chemins de fer ;

M. Servant, Rapporteur.

Messieurs,

M. le Président de notre Comité m'a chargé de vous rendre compte d'un système de culture des arbres fruitiers le long des chemins de fer, qui a été proposé par un instituteur d'Eure-et-Loir, afin d'utiliser des terrains improductifs, d'embellir la voie ferrée, et d'obtenir en abondance de beaux et bons fruits.

Voici, en quelques mots, le système proposé par l'auteur de cet opuscule :

Établir sur les bas côtés des voies, des treillages en fil de fer galvanisé, soutenus tous les cinq mètres par des poteaux en bois blanc, injectés de sulfate de cuivre et tendus au moyen de roidisseurs.

Planter dans des fosses convenablement préparées, à deux mètres de distance :

1° Un cordon de Vignes unilatéral en dessus ;

2° Des palmettes alternes à six branches ; Poiriers variés ;

3° Un cordon de Pommiers unilatéral en avant.

Tel est le système proposé par l'instituteur d'Eure-et-Loir, qui

prenant pour base un kilomètre de terrain, une période trentenaire, espère obtenir 652 000 fruits et réaliser 19 155 fr. de bénéfices, soit annuellement 638 fr. 50. Je ne vous dirai rien de ces chiffres qui peuvent être contestés ; je vous ferai observer seulement que l'auteur ne paraît pas se préoccuper de la nature du sol, de sa position topographique, question importante pour le choix des arbres à cultiver.

L'auteur de ce système de culture ignore peut-être ou ne s'est pas rappelé que des essais de ce genre ont eu lieu sur quelques chemins de fer, de l'Ouest, du Centre, et, d'après une note que notre collègue M. Rivière a bien voulu me communiquer, sur les chemins de fer des Charentes, de Paris à la Rochelle, de Saintes à Paris, de la Rochelle à Poitiers. La plantation parfaitement établie comprend des arbres de toutes sortes, selon la nature du sol, Poiriers, Pommiers, Abricotiers, Pruniers, Cerisiers, Vigne, si la couche végétale est peu épaisse, Osier dans les terrains humides. Ces arbres plantés à 80 centimètres ont la forme de palmettes croisées.

J'ai vu moi-même sur le chemin de fer de Sceaux, de la station d'Orsay à Limours, une plantation de ce genre qu'on vient d'y établir. Ces arbres d'espèces différentes selon la nature du sol sont, comme ceux de la Charente, plantés à 80 centimètres et doivent avoir la forme de palmettes qui se réuniront probablement par la greffe.

Si tous les terrains improductifs qui bordent les voies ferrées ne sont pas propres à la culture des arbres fruitiers, il est certain qu'on peut en utiliser une très-grande partie, obtenir une quantité considérable de bons fruits, et augmenter le bien-être général.

Quoique l'instituteur d'Eure-et-Loir n'ait pas pris l'initiative de ce mode de plantation, qu'il n'en soit pas le promoteur, nous n'en devons pas moins, je pense, Messieurs, le remercier du petit opuscule qu'il a adressé à la Société d'Horticulture, sur le système de culture qu'il a soumis à votre appréciation.

Rapport sur un Mastic a greffer ;

M. Jamin (Ferdinand), Rapporteur.

Messieurs,

Le sieur Leroux, de Conches (Eure), a soumis à votre jugement une *cire-glu* de sa fabrication. Chargé par mes collègues de vous faire connaître cet onguent, je viens vous dire qu'il est d'un emploi plus facile que nombre d'autres qui servent aux mêmes usages, c'est-à-dire pour greffer à froid et pour garantir les plaies des arbres du contact de l'air.

Sans doute, dans les grandes exploitations, il y aura économie, dans le plus grand nombre de cas, à employer la cire à greffer des pépiniéristes, laquelle se compose de divers ingrédients peu coûteux, mais dont l'emploi nécessite l'adjonction d'un fourneau *ad hoc* qui suit l'opérateur.

Pour le propriétaire-amateur qui désire faire quelques greffes et même pour l'homme du métier qui opère, dans certains moments, sur un petit nombre de sujets, les onguents qu'on peut employer à froid présentent un caractère incontestable d'utilité; aussi l'usage s'en est-il généralisé.

Ajoutons que la cire-glu de M. Leroux n'est pas d'un prix élevé (cinquante centimes le bâton de cent grammes), et encore l'inventeur accorde-t-il une bonification quand les commandes sont de quelque importance.

Votre Rapporteur a l'honneur de vous demander, Messieurs, que des remerciements soient adressés à M. Leroux.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition de Versailles;

Par M. Louesse.

La Société d'Horticulture de Versailles, qui se distingue entre toutes celles de nos départements par ses Expositions, vient encore d'en organiser une, dans le beau parc de cette ville.

Je ne dirai rien qui doive vous surprendre en vous annonçant que, comme d'habitude, elle était très-belle; cependant tout en louant les heureuses dispositions qui ont présidé à son organisation, je ne puis m'empêcher d'exprimer un regret, celui de ne pas y avoir trouvé cette fois les admirables produits du Potager impérial qui y manquaient complétement. Cette lacune est très-regrettable et n'aura certainement pas échappé, j'en suis bien persuadé, à la plupart des visiteurs. Ce vide a réagi sur l'ensemble de l'Exposition qui semblait moins garnie que les années précédentes. Espérons que la prochaine fois M. Hardy voudra bien nous montrer encore comment on sait cultiver les primeurs au Potager de Versailles.

Si l'Exposition était faible du côté des primeurs, en revanche elle offrait des lots de Rosages très-nombreux et de la plus grande beauté. Ces forêts de *Rhododendron* aux couleurs multiples et variées étaient groupées avec un art infini, et offraient dans leur ensemble un coup d'œil vraiment féerique. Il faut rendre cette justice aux horticulteurs de Versailles que nulle part en France on ne cultive ces beaux végétaux avec autant de soin que dans cette ville, qui a su se faire de cette culture une spécialité, dont la vogue est aujourd'hui parfaitement établie.

Ce qui ne contribue pas peu à faire des *Rhododendron* de Versailles des arbustes magnifiques, c'est qu'on les prépare à l'avance en vue de l'Exposition. Ils sont à cet effet placés sous des abris qui doivent les garantir jusqu'à l'entier épanouissement des fleurs et les préserver des vents, des pluies, surtout du soleil. Dans ces conditions leurs fleurs acquièrent un coloris frais et transparent qu'elles n'auraient point à l'air libre; placés ensuite sous la tente de l'Exposition ces arbustes y retrouvent le milieu dans lequel ils ont fleuri, et ils produisent tout l'effet qu'on en attendait.

Avec les *Rhododendron*, qui étaient sans contredit la partie la plus saillante de l'Exposition, se trouvait une belle collection d'Azalées de l'Inde envoyée par Mme Furtado. Ces plantes, d'une force et d'une beauté remarquables, avaient été mises hors concours, ce qui n'a pas dû contrarier beaucoup les possesseurs des lots qui venaient à la suite, et qui, par cette raison, ont pu être récompensés plus largement.

C'est le fils d'un de nos plus zélés collègues qui a remporté le premier prix, la médaille d'honneur de l'Impératrice. M. Albert Truffaut, qui tout récemment vient de succéder à son père, a débuté par un coup de maître; sa collection de *Rhododendron* offrait un coup d'œil remarquable, autant par la force des sujets que par le choix des variétés dont il était composé. A ce lot hors ligne en était joint un autre composé de Broméliacées choisies parmi celles qu'on peut regarder comme plantes marchandes et qui sont destinées à l'ornement des appartements. M. Truffaut, fils, qui s'est adonné à ce genre de culture, obtient un très-grand succès, qu'il les plante dans le Sphagnum ou dans de la terre préparée.

M. Briot, jardinier en chef des pépinières de Trianon, a obtenu la seconde médaille d'honneur qui, à Versailles, est celle de l'Empeur, pour un lot de *Rhododendron* de très-grandes dimensions. Ce lot excessivement remarquable était placé au centre de l'Exposition et en faisait le plus bel ornement.

Deux très-belles collections de Rosiers-tiges francs de pied étaient présentées par M. Nolard et par M. David-Dieuzy, tous deux horticulteurs à Versailles. Le premier a gagné la médaille d'or des Dames patronnesses, et le second la deuxième médaille du Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

M. Renaud (Joseph) avait exposé une très-belle collection de légumes, parfaitement cultivés et, pour cet apport, il a reçu le prix de la ville de Versailles, tandis que M. Michaux Bazy, jardinier chez M. de Pavans, a obtenu, pour une collection analogue, peut-être plus nombreuse en espèces, le deuxième prix des Dames patronnesses.

La compagnie des chemins de fer de l'Ouest avait accordé deux prix qui ont été remportés, le premier par M. Çappe, horticulteur au Vésinet, qui avait envoyé une collection remarquable de Broméliacées, une de plantes choisies pour rocailles et enfin un certain nombre de belles Fougères cultivées sur des planches. Ce mode de culture, dans lequel notre excellent collègue obtient un résultat des plus satisfaisants, est aussi intéressant par sa nouveauté que par les avantages qu'on peut en retirer.

Quant au deuxième prix du même chemin de fer, il a été décerné à M. David, horticulteur à Versailles, pour un lot de Palmiers,

un de Fougères, et une très-belle collection de plantes de serre chaude parmi lesquelles se trouvait un superbe échantillon de *Fittonia argyroneura* et plusieurs *Streptocarpus Saundersii* admirablement cultivés.

M. de Romilly, Membre de la Société, qui se plaît à encourager l'horticulture, avait également offert deux médailles d'or, qui ont été accordées à M. Aubert pour une collection d'Azalées de l'Inde et de Pétunias doubles, et à M. Dieuzy-Fillion pour des Azalées caucasiennes, des Cactées et d'autres plantes.

M. Fredureau, jardinier chez Lady Warender, a obtenu la médaille de vermeil de la Princesse Mathilde pour un lot d'Azalées de l'Inde, remarquable à plus d'un titre, mais qui néanmoins ne pouvait rivaliser avec celui de Madame Furtado.

Si je devais mentionner encore d'autres récompenses qui ont été obtenues par certains exposants, je dirais que notre collègue M. Malet avait envoyé un *Rhododendron* de semis, désigné sous le nom d'Etoile du Plessis. Cette variété d'un coloris admirable a conquis tous les suffrages et a emporté d'emblée le premier prix ; pour un autre M. Roger Duval a eu un second prix et enfin pour un troisième M. Hervé (François) a eu le troisième. Ces trois *Rhododendron* occuperont une place distinguée dans les collections. M. Lhérault (Louis), qui ne se lasse pas de remporter les premières récompenses partout où il se présente, avec ses superbes Asperges, a encore cette fois remporté le premier prix affecté à ce concours ; les énormes Chrysanthèmes frutescents de M. Girou, jardinier de Madame Guérand, à Bougival, et le non moins gigantesque *Pelargonium* à feuilles de Lierre de M. Michou-Buzi ont également valu des récompenses à ces exposants.

L'accueil bienveillant et empressé fait à votre délégué et à tous les membres du Jury, auquel, par une délicate attention, on avait adjoint trois des Dames patronnesses, Mme Cornuau, femme du Préfet, Mme Hoog et Mme Passy, lui fait un devoir de consigner ici l'expression de sa vive reconnaissance envers tous les Membres de la Société d'Horticulture de Versailles, son digne Secrétaire-général en tête.

Compte rendu de l'Exposition horticole de Strasbourg;

Par M. Aug. Nap. Baumann, père, de Bollwiller.

Messieurs,

Le 28 mai, M. le Président m'a fait l'honneur de me désigner comme devant représenter la Société, en qualité de Juré, à l'Exposition horticole qui devait avoir lieu à Strasbourg les 6 et 7 juin.

J'ai rempli la mission qui m'avait été confiée, et je m'empresse d'en présenter le compte rendu.

En considérant les conditions dans lesquelles l'Exposition a été faite, on peut dire qu'elle a réussi, bien que, comme presque partout, de petites rivalités se soient manifestées et aient peut-être contribué dans une certaine mesure à en amoindrir le mérite total.

La halle couverte dans laquelle l'Exposition a eu lieu était à peine suffisante pour contenir les objets exposés. M. Martin Müller, horticulteur à Strasbourg, qui a été chargé de la distribution du local, en a tiré un si bon parti, que l'on a pu placer convenablement tout ce qui a été présenté et conserver suffisamment de place pour une circulation commode des visiteurs.

Le fond du local était orné d'un groupe de grandes et belles plantes de serre chaude, provenant du jardin botanique de Strasbourg, dont les cultures sont dirigées par M. Joseph Müller. On y remarquait principalement, en beaux échantillons, un *Theophrasta imperialis*, un *Corypha umbraculifera*, un *Phœnix silvestris*, un *Dioon edule*, un *Encephalartos pungens*, un magnifique *Pincenectitia tuberculata* et une foule d'autres belles plantes.

Le lot de Fougères qui a été exposé par le jardin botanique était remarquable par sa bonne culture.

M. Emmerich, de Schiltigheim, Vice-Président de la Société d'Horticulture de Strasbourg, amateur distingué, qui sait bien apprécier les bonnes et belles plantes, et que seconde M. Joseph Lorentz, son jardinier, jeune homme sans prétentions, mais d'un mérite réel, avait exposé un lot de plantes magnifiques, cultivées

avec grand soin. On y remarquait principalement un magnifique *Asplenium Nidus*, un *Sanchezia nobilis* fol. var., très-fort, une *Maranta roseopicta*, un *Cyanophyllum magnificum*, un *Sphærogyne latifolia*, un fort *Bertolonia guttata*, un *Maranta van den Heckei*, un *Eranthemum igneum*, un *Anthurium Scherzerianum*, etc. Toutes ces plantes étaient dans un état parfait et ont fait honneur autant au propriétaire qui en a fait le choix qu'au jardinier qui leur a donné ses soins.

Pour le même concours figurait un lot de belles plantes appartenant à M. le baron Renouard de Bussière, de la Robertsau près Strasbourg. Ces plantes avaient une culture sans reproches, mais comme collection et comme nouveautés, elles ne pouvaient pas rivaliser avec les premières.

M. Treyers, propriétaire à Schiltigheim, avait exposé une collection de Roses coupées, qui étaient bien choisies, des *Pelargonium zonale*, et des Pétunias de semis, qui faisaient honneur à cet amateur distingué.

M. le baron Albert de Wangen avait exposé une très-belle collection de Calcéolaires. Ces plantes originales, variées dans leurs couleurs, étaient très-bien cultivées et faisaient honneur au jardinier, M. Mangin.

Tels sont à peu près les amateurs qui ont pris part à cette Exposition.

Les horticulteurs ont fait remarquer surtout les lots suivants: un beau lot de plantes pour l'alimentation du marché aux fleurs, exposé par M. Bientz, horticulteur à Strasbourg, telles que *Dracæna*, *Hortensia*, *Kalmia*, *Pelargonium*, *Rhododendron*, etc., parfaitement bien cultivés.

M. Zocher, horticulteur à Strasbourg, avait exposé une très-belle collection de *Caladium*, un groupe de plantes de serres chaude et tempérée.

M. Leiser, horticulteur intelligent, avait exposé une belle collection de plantes de serre chaude, une belle collection de Pétunias doubles et de *Pelargonium zonale* bien cultivés.

Un lot d'ensemble que M. Martin Müller avait exposé méritait tout éloge. On y remarquait un bon nombre de *Deutzia* cultivés en pots, et couverts de fleurs, une grande quantité de *Pelargonium*



zonale à feuilles panachées, des *Kalmia latifolia* en pleine floraison, un superbe échantillon de *Gynerium* à feuilles panachées, une collection de Fougères de pleine terre en parfaite culture.

Des horticulteurs étrangers à la localité ont pris part à l'Exposition. On a remarqué M. d'Eshougues, directeur des jardins Wetzel, à Baden-Baden. Cet horticulteur distingué avait exposé une collection de *Pelargonium* à grandes fleurs, Odier, etc., parmi lesquels se trouvaient plusieurs de ses semis d'une rare beauté et d'un grand mérite. Dans une collection de *Pelargonium zonale* et *inquinans*, il avait formé un choix de semis à couleurs nouvelles, avec fleurs bien formées et bouquets parfaits. Outre cela, M. d'Eshougues avait exposé une très-belle collection de Pétunias de choix, qui faisaient l'admiration des amateurs de ce genre.

M. J.-B. Rendatler, de Nancy, brillait par sa superbe collection de Pivoines de Chine (fleurs coupées), avec des Pensées de formes irréprochables et à dessins nouveaux.

Les meubles pour jardins, en bois de Mélèze, de M. André, de Strasbourg, kiosques, chaises et tables de jardin, caisses à fleurs, etc., ont obtenu des éloges bien mérités.

Des meubles de jardin en fer, dans les formes les plus élégantes, des aquariums de salon, cache-pots, etc., de la fabrication de M. E. Brauwald, successeur de Mme Preis, etc., ont beaucoup plu. Il y a de l'élégance dans les formes et on aime à voir ces corbeilles, ces jardinières remplies de fleurs diverses.

Mme Georges Legeai, Mme Legrand, bouquetière à Nancy, et Mme Zocher avaient exposé des bouquets d'une confection irréprochable.

Des récompenses ont été données aux amateurs :

A M. Emmerich (jardinier, M. Jos. Lorentz), médaille d'or.

A M. le baron Renouard de Bussière (jardinier, M. E. Grelin), médaille d'argent de 1re classe,

A M. Treyers, médaille d'argent de 1re classe pour les Roses, une médaille d'argent de 1re classe pour les *Pelargonium zonale*, une médaille d'argent de 1re classe pour les Pétunias.

A M. le baron de Wangen (jardinier, M. Mangin), pour ses Calcéolaires, ainsi que :

Au domaine rural de l'Ecole normale, sous la direction intelligente de M. Wagner, pour un lot de seize variétés de belles Fraises, une médaille d'argent de seconde classe.

Aux horticulteurs ont été données :

A M. Bientz, une médaille d'or de 50 fr., pour plantes diverses;

A M. Leiser et M. Zocher *ex æquo*, médailles d'or de 50 fr., pour leurs collections de plantes de serre chaude;

A M. J.-B. Rendatler, de Nancy, médaille d'argent de 1re classe pour ses Pensées (fleurs coupées).

A M. Walter, horticulteur à Colmar, médaille d'argent de seconde classe pour ses Pensées (fleurs coupées).

A M. Zocher, horticulteur à Strasbourg, pour ses *Caladium* et *Begonia*, médaille d'argent de 1re classe;

A M. Martin Müller, pour six plantes d'introduction récente, une médaille d'argent de seconde classe;

A M. d'Eshougues, médaille d'argent de 1re classe pour ses *Pelargonium zonale*.

La même récompense a été donnée à M. Leiser pour le même objet;

Pour une collection de Petunias, une médaille d'argent de 1re classe à M. d'Eshougues;

Une médaille d'argent de seconde classe à M. Leiser pour le même objet;

A M. E. Brauwald, fils, une médaille d'argent de 1re classe, pour ses beaux ameublements de jardin, cache-pots, aquariums, etc.

A M. André, pour ses ameublements de jardin en bois injecté et de Mélèze, kiosques, bancs, etc., une médaille d'argent de 1re classe;

A M. M. Marfin, sculpteur à Strasbourg, pour une jardinière sculptée en bois dur, une médaille d'argent de 1re classe.

L'honneur de représenter la Société impériale et centrale m'a valu un accueil sympathique qui me laisse un souvenir bien agréable et me fait un devoir de remercier la Société impériale et centrale pour la confiance qu'elle m'a témoignée en me donnant cette mission.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les Publications étrangères.

Gartenflora.

Chamæranthemum igneum Linden. — *Gartenf.*, déc. 1868, pl. 598, p. 354. — Chamæranthème couleur de feu. — Pérou. — (Acanthacées).

Cette belle plante, découverte par M. Wallis sur les Andes du Pérou, du côté du bassin de l'Amazone, est certainement l'une des plus intéressantes introductions de M. Linden. Elle forme un petit sous-arbrisseau bas, à tige ascendante, haute seulement de 3 à 5 centim., très-rameuse et chargée de poils rudes. Ses feuilles, réunies en touffe bien fournie, sont elliptiques ou oblongues-elliptiques, obtuses au sommet, rétrécies dans le bas vers leur court pétiole, couvertes aux deux faces de petits poils courts et serrés; en dessous elles sont purpurines; en dessus leur couleur générale est un vert-olive foncé sur lequel tranchent nettement des bandes d'un rouge-jaunâtre qui suivent la côte médiane et les nervures latérales; cet élégant feuillage constitue le mérite essentiel de cette espèce, car ses fleurs jaunes, petites, réunies en un court épi dans lequel elles sont entremêlées de bractées imbriquées, oblongues, denticulées, grisâtres, n'ajoutent pas beaucoup à sa beauté. — On cultive cette toute charmante petite plante dans une serre chaude basse, ou contre les fenêtres d'une chambre chauffée, dans un mélange de 2/3 de terreau de feuilles ou de terre tourbeuse et de 1/3 de terre franche. On la multiplie facilement de boutures sur couche chaude.

Lilium speciosum Thunb. var. **Kæmpferi**. — *Gartenf.*, décem. 1868, pl. 599, p. 354. — Lis élégant, var. de Kæmpfer. — Japon. — (Liliacées).

Cette variété est probablement sortie des jardins du Japon ; elle

mérite d'être regardée comme la plus élégante de celles qu'on possède du *L. speciosum*. Elle se distingue par ses feuilles relativement étroites et par ses pétales colorés jusqu'à leur extrémité en rose-rouge avec de nombreuses macules pourpre-noir.

Siphocampylus fimbriatus REGEL, *Gartenf.*, déc. 1868, pl. noire 600, p. 355. — Siphocampyle frangé. — Montagnes du Brésil ? — (Lobéliacées).

M. Regel a reçu cette plante de l'établissement de M. Van Houtte sous le nom de *Siphocampylus fulgens*, dénomination qu'il a cru devoir changer parce que le *Floral Magazine* a publié (pl. 313) sous ce même nom une autre espèce qui, à la vérité, rentre comme synonyme dans le *S. Humboldtianus* DC., mais de la publication de laquelle il croit qu'il pourrait résulter quelque confusion. Le *S. fimbriatus* est une herbe vivace, dont la tige longue et faible, retombante, est arrondie et luisante; dont les feuilles alternes, pétiolées, exactement en cœur, acuminées, sont frangées-dentées sur les bords. Ses fleurs solitaires à l'aisselle des feuilles ont 4-5 centim. de longueur et sont colorées en beau rouge-orangé qui passe au jaune d'or au-dessous de la gorge. Il faut à cette espèce une serre tempérée basse, dans laquelle la température soit de 5-7° cent. pendant l'hiver. Elle aime la terre franche. On la multiplie par division des racines et par boutures.

Styrax japonicum SIEB. et ZUCC. — *Gartenf.*, juill. 1868, p. 193, pl. 583. — Styrax du Japon. — Japon. — (Styracées).

Cet arbrisseau est l'un des plus beaux que produise le Japon. De sa tige dressée, haute de 1m 33 à 2m, partent de nombreuses branches grêles, étalées horizontalement ou même retombantes, qui portent des feuilles d'un joli vert, ovales ou ovales-lancéolées, aiguës, dentées en scie sur leurs bords. Aux mois de juin et juillet, ces branches se chargent de grappes assez courtes de fleurs d'un blanc pur. Dans nos climats, cette charmante espèce supportera le plein air aussi bien que les *Deutzia*, *Weigelia*, etc., Le jardin de Saint-Pétersbourg en possède des pieds qui lui ont été envoyés par M. C. Maximowicz, pendant son voyage dans le Japon.

Pêchers tardifs de Perse. — *Gartenf.*, juill. 1868, p. 164, pl. noire 585.

Les deux Pêchers que décrit et figure le *Gartenflora* ont été

importés par M. Scharrer, de Perse à Tiflis, où ils sont maintenant cultivés. Voici comment M. Scharrer les décrit : 1° Le *Pêcher tardif d'octobre de Perse* est une variété encore peu connue, fort recommandable pour les contrées méridionales. L'arbre a une végétation extrêmement vigoureuse. Les feuilles en sont grandes, lisses, vert lustré, avec la côte médiane, le réseau des nervures et les bords rouge foncé. Ce feuillage en fait déjà un arbre d'un bel effet. De plus ces feuilles sont d'une texture ferme, bordées de dents aiguës et acuminées. Le fruit de cet arbre est arrondi-oblong, d'un jaune pâle (la figure le représente terminé par un gros mamelon obtus, long de 0m068, large de 0m053). La chair en est rougeâtre, très-sucrée et de bon goût, adhérente au noyau. Celui-ci est gros, à angle aigu. Cette Pêche mûrit du milieu à la fin d'octobre. — 2° Le *Pêcher d'automne tardif, de Perse*, a été importé d'Eriwan à Tiflis. L'arbre est vigoureux et nullement délicat ; ses feuilles sont d'une texture ferme, à nervures fortement proéminentes, bordées de dents fines et pointues, aiguës, à bord et côte rougeâtres. Le fruit est obovoïde-arrondi, porté sur un assez long pédoncule, très-gros (la figure le représente long de 0m078, large de 0m067, surmonté d'un mamelon obtus et peu proéminent), jaune, avec des rayures rouges. La chair en est délicate, très-juteuse, d'une saveur délicieuse ; le noyau en est gros. Ce fruit mûrit dans la seconde moitié d'octobre.

BOTANICAL MAGAZINE.

Thunia Bensoniæ D. Hook., *Botan. Mag.*, mars 1868, pl. 5694.— Thunie de Mad. Benson. — Indes orientales. — (Orchidées).

L'une des plus belles Orchidées qui aient été introduites dans ces derniers temps. Elle a été découverte par le colonel Benson ; elle a fleuri pour la première fois, en juillet 1867, à Kew et chez MM. Veitch. Elle ne diffère du *Thunia alba* que par la couleur de ses fleurs ; aussi M. J.-D. Hooker dit-il qu'il a beaucoup hésité à la nommer comme espèce distincte de celle-ci. Il est à présumer que la culture en sera tout aussi facile qu'elle l'est pour le *T. alba*. Il n'est pas inutile de rappeler que le genre *Thunia* n'a été détaché des *Phajus* par M. Reichenbach, fils, que d'après des différences saillantes dans le port et dans la consistance des fleurs. —

Les tiges du *Thunia Bensoniæ* sont fasciculées, hautes de 0m 30 à 0m 45, arrondies, feuillées, renflées à leur base en tubercule comme noueux; dans leur portion inférieure les feuilles qu'elles portent sont réduites à l'état de gaînes vertes, dont le bord libre, s'allongeant à mesure qu'elles sont situées plus haut, passe graduellement à l'état de feuilles normales, longues de 0m20 à 0m25, linéaires-lancéolées, glauques en dessous, ondulées. Les fleurs, constituant une grappe courte, sont larges de 0m 10 à 0m 13, colorées en beau pourpre qui passe au blanc dans le bas des pièces du périanthe; leur grand labelle en cornet, à 3 lobes dont le médian est beaucoup plus grand que les autres, a sa moitié inférieure blanche et la supérieure d'un très-beau pourpre intense, avec plusieurs crêtes jaunes et hérissées sur le milieu de sa face interne. La colonne se termine par deux sortes d'ailes dentelées.

Begonia (*Begoniastrum*) **glandiflora** Griseb. — *Botan. Mag.*, mars 1868, pl. 5695. — Bégonia à glandes. — Ile de la Trinité. — (Orchidées).

Cette jolie espèce croît naturellement dans les ravins humides de l'île de la Trinité; elle a fleuri pour la première fois à Kew, en février 1867. C'est une herbe vivace, acaule, qui porte des poils glandulifères épars. De l'extrémité de son rhizome partent des feuilles pétiolées, longues de 0m 08 à 0m 13, obliquement en cœur ovales, acuminées, dentées en scie, brièvement ciliées, d'un vert foncé et glabres en dessus, plus pâles en dessous où se voient quelques poils sur les nervures. Plusieurs rameaux florifères ou hampes, qui peuvent atteindre jusqu'à 0m 50 de hauteur, forment chacune supérieurement une grappe rameuse de fleurs parfaitement blanches dont les mâles ont un périanthe de 4 folioles fort inégales par paires, tandis que les femelles ont le leur à 5 folioles presque égales et un ovaire à 3 ailes parmi lesquelles une est beaucoup plus grande que les deux autres.

Dicentranthera macrophylla T. Anders. — *Botan. Mag.*, mars 1868, pl. 5696. — Dicentranthère à grandes feuilles. — Afrique occidentale. — (Acanthacées).

Belle espèce découverte par Gust. Mann, à Fernando Po et dans le Gabon, retrouvée plus tard dans la Gambie par M. Milne

qui en a envoyé en Angleterre des graines et des pieds vivants; elle a fleuri pour la première fois à Glasnevin, en juin 1867; dans son pays natal sa floraison a lieu en décembre et janvier. C'est un arbuste glabre, haut d'environ trois mètres, dont les branches ont 4 angles peu prononcés; ses feuilles sont grandes et atteignent 0m 25-0m 40 de longueur; elles sont obovales-lancéolées, rétrécies dans le bas jusqu'au pétiole, qui est court, brusquement rétrécies au sommet en une longue pointe, ondulées sur les bords, pourvues de fortes nervures. Ses fleurs colorées en rose-pourpre à l'extérieur, presque blanches à l'intérieur, forment de belles grappes terminales, longues de 0m 30, dans lesquelles elles sont disposées en faux-verticilles espacés : de leur calyce court sort une corolle longue de 0m 03-0m 04, à tube étroit et cylindrique dans son tiers inférieur, élargi plus haut en cloche assez resserrée que termine un limbe de 5 lobes ovales, obtus; leurs étamines didynames, dont les filets sont soudés par paires à la base, ont leur anthère à deux loges linéaires, terminées inférieurement chacune par deux pointes roides, qui ont valu au genre le nom sous lequel il est désigné. M. J.-D. Hooker pense que ce sera une espèce excellente pour l'ornement des serres pendant l'hiver.

Odontoglossum Alexandræ BATEM., var. **guttatum** *Botan. Mag.* mars 1868, pl. 5697. — Odontoglosse de la princesse de Galles, var. maculée. — Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

Le magnifique *Odontoglossum Alexandræ* BATEM. est déjà représenté dans les cultures par plusieurs variétés dont deux, *Wearii* et *Bluntii* ont été décrites et figurées par M. Bateman, dans sa monographie des Odontoglosses, dont une autre, *Trianæ*, figure déjà dans le *Botanical Magazine*, pl. 5691 (voyez le *Journal*, 2e série, II, p. 754). La nouvelle variété nommée *guttatum*, quoique fort belle, est un peu moins brillante que la dernière de celles qui viennent d'être nommées. Son inflorescence ne réunit qu'une demi-douzaine de fleurs larges de 0m 08-0m 09, d'un blanc pur dans lesquelles les sépales latéraux sont légèrement roses sur leur ligne médiane, à la face externe, tandis que sépales et pétales également présentent, sur le milieu de leur face interne, un groupe de 4-6 macules ovales d'un pourpre peu intense et brunâtre; une

série de macules analogues suit de près le bord du labelle qui est lavé de jaune dans son milieu.

Vernonia (*Stengelia*) **Calvoana** D. Hook., *Botan. Mag.*; mars 1868, pl. 5698. — Vernonie de Calvo. — Afrique occidentale. — (Composées).

Magnifique arbrisseau qui a été découvert par Gust. Mann, sur les monts Cameron, dans le Benin, à une altitude de 1000 à 1900 mètres. Introduit par ce zélé et infortuné collecteur dans le jardin de Kew, il y a fleuri en janvier 1866. L'espèce est dédiée à un M. Calvo qui aida beaucoup G. Mann dans son exploration des monts Cameron. Le *Vernonia Calvoana* est un arbrisseau de 3-4^{m}; la tige en est grosse, sillonnée, rameuse, couverte d'un duvet cotonneux; les feuilles en sont longues de 0^{m} 20 à 0^{m} 35, oblongues-lancéolées, dentées, acuminées, sessiles mais longuement rétrécies dans leur portion inférieure qui se dilate à sa base en deux oreillettes inégales. Les capitules de cette espèce sont réunis en grands corymbes étalés et assez serrés; chacun d'eux mesure environ 0^{m} 05 de diamètre; il est remarquable par les grandes écailles de son involucre qui, à part les externes vertes et lancéolées, sont larges, ovales, obtuses, blanches de manière à encadrer élégamment la masse des fleurons qui sont violets.

Cola acuminata R. Br. — *Botan. Mag.*, mars 1868, pl. 5699. — Cola acuminé. — Afrique surtout occidentale. — (Sterculiacées).

L'arbre auquel Rob. Brown a donné ce nom avait été décrit et figuré par Palisot de Beauvois, dans sa Flore d'Oware, sous la dénomination de *Sterculia acuminata*. Il est très-intéressant par ses graines connues sous les noms de Cola, Korra ou Gorra qui fournissent la matière d'un commerce considérable en Afrique, depuis Tripoli jusqu'aux pays de Benguela et Angola. Les nègres en font usage tant en Amérique qu'en Afrique. Elles ont le volume et l'apparence d'un marron d'Inde, et la saveur en est astringente. Les nègres en mâchent un morceau avant chaque repas pour exciter leur appétit et faciliter la digestion des aliments. Ils emploient aussi ces graines comme médicament et pour désinfecter l'eau corrompue. Le Cola croît abondamment le long de la côte occidentale d'Afrique; on le trouve aussi sur la côte orientale: aujourd'hui on le cultive dans les Antilles et au Brésil. C'est un arbre peu élevé qui a le port

d'un Pommier. Ses feuilles coriaces sont oblongues-obovales ou obovales-lancéolées, longuement acuminées, glabres, souvent trilobées dans leur jeunesse. Ses fleurs unisexuées ou polygames, en grappes corymbiformes, sont jaunes, et, dit-on, rayées de rouge en Afrique, larges de 0m 025. Introduit plusieurs fois en Angleterre, il y a fleuri pour la première fois au mois de janvier 1868.

Aristolochia ringens VAHL. — *Botan. Mag.*, avril 1868, pl. 5700. — Aristoloche ringente. — Amérique tropicale. — (Aristolochiacées).

C'est l'une des espèces du genre Aristoloche qui se distinguent par la singularité de forme et la grandeur de leur fleur. Dans la Nouvelle-Grenade, elle est en grande réputation sous le nom de guaco, sa racine étant considérée comme un bon antidote contre le venin des serpents; elle partage cette réputation avec d'autres espèces du même genre. Cultivée dans le jardin botanique de Kew, elle y a fleuri maintes fois, toujours au mois de septembre.

Ipsea speciosa LINDL. — *Botan. Mag.*, avril 1868, pl. 5701. — Ipsée élégante. — Ceylan. — (Orchidées).

Charmante Orchidée terrestre, du très-petit nombre des plantes de cette famille qui ont la fleur jaune d'or uniforme, avec le port d'un *Bletia*. M. Thwaites en ayant envoyé quantité de tubercules au jardin de Kew, en 1866, il en fut fait une distribution; mais parmi les nombreuses personnes qui en reçurent alors, la seule qui ait encore obtenu la floraison de la plante est M. Bateman. La plante entière est finement duvetée. Ses tubercules ou rhizomes tubéreux ont le volume d'une noix ou un peu plus. Sa hampe latérale est haute de 0m 30-0m 60 et porte une ou deux fleurs larges d'environ 0m 06-0m 07.

Hibiscus marmoratus CH. LEM. — *Botan. Mag.*, avril 1868, pl. 5702. — Ketmie à fleurs marbrées. — Mexique. — (Malvacées).

Joli arbrisseau duveté ou presque hérissé, qui a été importé du Mexique à Gand, chez M. Verschaffelt, par M. Aug. Tonel, en 1854, et qui peut être cultivé en orangerie ou en serre tempérée. Il est fort élégant par ses fleurs larges de 0m 04-0m 05, dont les pétales blancs sont marqués d'une multitude de macules rose-écarlate qui les font paraître presque marbrés.

Dendrobium cumulatum LINDL. — *Botan. Mag.*, avril 1868, pl. 5703. — Dendrobe à fleurs ramassées. — Indes, dans le Moulmein. — (Orchidées).

Espèce élégante envoyée du Moulmein en Angleterre, par le colonel Benson. Ses tiges fasciculées, toutes couvertes, excepté aux nœuds, de gaînes scarieuses, sont pendantes ; celles qui portent les feuilles oblongues-étroites, acuminées, toujours peu nombreuses, longues seulement de 0m 06-0m 10, sont plus courtes que les autres ; les fleurs, d'un joli rose-pourpre, à odeur de vanille, sont très-nombreuses, disposées en grappes serrées, courtes et presque globuleuses, qui naissent aux nœuds.

Raphistemma ciliatum D. HOOK., *Botan. Mag.*, avril 1868, pl. 5704. Raphistemme à fleurs ciliées. — Indes orientales. — (Asclépiadées).

Plante grimpante qui se recommande principalement parce qu'elle produit une grande quantité de fleurs jaune-verdâtre, dont la corolle a ses 5 lobes assez longuement ciliés.

Cochliostema Jacobianum K. KOCH et LINDEN. — *Botan. Mag.*, mai 1868, pl. 5705. — Cochliostème de Jacobi. — Amérique méridionale, dans l'Ecuador. — (Commélinacées).

Cette superbe plante a été introduite par M. Linden, de Bruxelles, qui l'a montrée pour la première fois à l'Exposition universelle de Paris, en 1867. C'est une épiphyte acaule, dont les nombreuses feuilles étalées, engaînantes par leur large base, puis oblongues-lancéolées, d'un vert intense avec une ligne marginale brune, atteignent 1m 30 de longueur. Ses pédoncules axillaires presque dressés, ont l'épaisseur du doigt, sont longs de 0m 30, blancs teintés de rouge et portent une très-grande panicule dont les ramifications se terminent par de courtes cymes scorpioïdes. Les fleurs sont larges de 0m 05 à 0m 07 ; leurs trois sépales oblongs, concaves, obtus sont rose-pourpre ; leurs pétales obovales, plus longs que les sépales, sont colorés en beau violet-bleu, ciliés de poils pourpres ; de leurs trois staminodes les deux latéraux sont linéaires, pourpres, frangés, tandis que le troisième se réduit à une touffe de poils placée sur le dos de la colonne staminale. — Cette belle espèce est l'une des plus grandes Monocotylédones acaules ; elle réunit un vaste et magnifique feuillage à d'énormes



et splendides inflorescences, dans lesquelles on admire à la fois la grandeur des parties et la beauté de leur coloris. Quant à l'organisation de sa fleur et en particulier de ses étamines, elle est des plus étranges et n'a peut-être pas été expliquée jusqu'à ce jour d'une manière entièrement satisfaisante. Elle constitue donc, à tous les points de vue, une introduction des plus remarquables.

Lycaste Barringtoniæ Lindl., var. **grandiflora** *Botan. Mag.*, mai 1868, pl. 5706. — Lycaste de Mme Barrington, var. à grande fleur. — Amérique sud. — (Orchidées).

L'espèce à laquelle appartient la variété décrite et figurée dans le *Botanical Magazine* a été successivement placée dans des genres très-différents avant d'être finalement regardée comme un *Lycaste*. Quant à la variété elle-même, elle est fort remarquable par la grandeur de sa fleur qui ne mesure pas moins de 0m13 dans son plus grand diamètre. Cette fleur exhale une odeur très-agréable; elle est d'un blanc uniforme, très-légèrement lavé de vert. Ses pétales sont notablemement plus courts et plus petits que les trois sépales, et son labelle à 3 lobes dont les deux latéraux sont très-petits, tandis que le médian est presque arrondi et frangé au bord, est encore beaucoup plus court que les pétales. Les feuilles de cette plante n'ont pas moins de 0m63 de longueur.

RECTIFICATIONS.

1° Dans le dernier cahier du *Journal*, faute d'indication d'aucune sorte sur le manuscrit on a attribué à tort à M. Borel un Rapport sur un sécateur (p. 317) qui avait été rédigé par M. Leclair. Il faut donc lire dans le titre M. Leclair, Rapporteur.

2° Dans le même cahier du *Journal* et dans l'article intitulé: Du choix des tubercules pour la plantation des Pommes de terre, par M. Vuitry, à la page 299, 1re ligne, au lieu de « les tubercules les plus *épais* » lisez : les tubercules les plus *gros*.

3° Dans le même cahier et dans un Rapport par M. Meurant, lisez : p. 315, l. 10, *emploi* au lieu de emplacement ; p. 316, l. 25, *rapports* au lieu de apports, et l. 29, en U au lieu de en V.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 1.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Juin 1869

(2e série, tome III.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

A L'ÉTRANGER.

ANVERS	22-24 août.
HAMBOURG (Exposition internationale)	2-12 de sept.
MAESTRICHT	12-15 sept.
TOURNAI (Exposition internationale)	12-15 sept.
VEVEY	23-27 sept.

FRANCE.

BEAUNE	18-20 sept.
CLERMONT (Oise)	17-20 sept.
LIANCOURT	17-20 sept.
LILLE	26-28 sept.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	12-15 sept.
TROYES	9-14 sept.

AVIS.

Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi le *plus tôt possible*, en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE GÉNÉRALE

TENUE LE 8 JUILLET 1869 POUR LA DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES A LA SUITE DE L'EXPOSITION TENUE DU 18 AU 22 MAI 1869.

Présidence de M. le Maréchal VAILLANT.

Le 8 juillet 1869, à deux heures de relevée, la Société impériale et centrale d'Horticulture de France se réunit en séance générale extraordinaire, sous la présidence de M. le Maréchal Vaillant, son Président, pour vaquer à ses travaux habituels et principalement pour procéder à la distribution des récompenses qui ont été décernées à la suite de son Exposition générale de cette année. Une assemblée nombreuse, dans laquelle on compte beaucoup de dames, remplit la grande salle de l'hôtel de la Société et une musique d'harmonie vient ajouter à l'éclat de la solennité.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a déterminé aucune opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Gaulois (Constant), jardinier chez M. de Verdière, à Villemoisson (Seine-et-Oise), 4 tubercules de *Batates* conservées.

Dans une note jointe à ces objets, M. Gaulois décrit le procédé grâce auquel il parvient à conserver les tubercules de Batates jusqu'à une époque si avancée de l'année. Aussitôt après la récolte, il dépose ces tubercules sur les gradins de la serre où il les laisse pendant quinze à vingt jours. Il les transporte ensuite dans un endroit très-sec, où la température se maintient de douze à quinze degrés centigrades. Là il les dispose à l'intérieur d'une caisse dans laquelle il place alternativement une assise de terre parfaitement sèche et une assise de Batates. Celles-ci restent en

fort bon état, sans présenter le moindre signe de végétation. Depuis plusieurs années M. Gaulois procède de la même manière, et il conserve ainsi des Batates, pareilles à celles qui se trouvent en ce moment sur le bureau, jusqu'aux mois de mai, juin, ou même, comme on le voit, encore plus longtemps.

Le Comité de Culture potagère fait observer que ce procédé, dont e effets sont excellents, a été déjà depuis longtemps indiqué à la ociété par M. Amable Robichon, jardinier chez M. Devalois, à Argenteuil (Seine-et-Oise).

2° Par M. Mangin, jardinier chez M. Milon, à Passy-Paris, une assiettée de *Fraises* quatre-saisons, récoltées sur des pieds obtenus de semis.

3° Par M. Gloede (Ferdin.), horticulteur à Beauvais (Oise), sept sortes de *Framboises* dont 3 d'été, savoir : Hornet, Chili jaune et Brinckl'es Orange, et 4 remontantes, savoir : Surprise d'automne, Surpasse Falstaff, Noire d'automne, Orange d'automne, ces deux dernières indiquées par le présentateur comme nouvelles ; enfin des échantillons du *Pois* Laxton's supreme.

Le Comité de Culture potagère déclare que, parmi ces différentes sortes de Framboises, c'est la jaune qu'il a reconnue la meilleure.

4° Par M. Berger (Auguste), horticulteur à Verrières (Seine-et-Oise), des *Fraises* quatre-saisons et des *Framboises* (Hornet).

5° Par MM. Crémont, frères, horticulteurs à Sarcelles, huit *Pêches* Madeleine de Courson obtenues en culture forcée.

6° Par M. Chevalier, aîné, de Montreuil-sous-Bois (Seine), un panier de *Cerises* anglaises récoltées sur un arbre en espalier qui se trouve à l'exposition du nord.

7° Par M. Cottard, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), une corbeille de *Cerises* Belle de Sceaux, cueillies sur un arbre en espalier qui provient d'une greffe sur Merisier.

8° Par M. Berger, déjà nommé, une branche de *Groseillier*, chargée d'une quantité extraordinaire de fruits, appartenant à la variété nommé Groseille-Cerise, variété très-productive, à gros fruit acide.

Plusieurs Membres du Comité d'Arboriculture sont portés à croire que c'est plutôt la Groseille versaillaise.

9° Par M. Billiard, fils, dit la Graine, horticulteur à Fontenay-aux-Roses (Seine), une branche portant des fruits encore incomplétement mûrs du *Groseillier à maquereau*, que, depuis deux années, il présente comme dépourvu d'épines.

Le Comité d'Arboriculture se propose de désigner une Commission qui aille chez M. Billiard, fils, examiner ce Groseillier.

10° Par M. Gloede (Ferd.), déjà nommé : 6 variétés de *Coleus* nouveaux, savoir : Beauty of Widmore, Prince Arthur, Her Majesty, Queen Victoria, Baronness Rothschild, Prince of Wales; un pied de *Trichinium Manglesii*, enfin un pied du Pétunia Constantin Trétiakoff, de semis.

11° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), une nombreuse série de *Pétunias* en fleurs coupées. On y compte 60 sortes à fleurs doubles et 40 à fleurs simples.

12° Par M. Régnier (A.), jardinier chez M. Foye, au château de Cheptinville (Seine-et-Oise), une nombreuse série de *Zinnias* doubles, en fleurs coupées, parmi lesquels il s'en trouve un panaché.

13° Par M. Dorival, jardinier chez M. Lacase, à Brunoy (Seine-et-Oise), une collection d'*Œillets* de semis, en fleurs coupées.

14° Par M. Gauthier, horticulteur à Pierrefitte (Seine), une série de fleurs d'*Œillets* de semis de 1869, en 90 variétés.

15° Par M. Duet, jardinier chez M. Léon, à Livry, un volumineux bouquet composé de fleurs d'*Œillet de poète*.

Le Comité de Floriculture demande que ces fleurs lui soient représentées sans être serrées en bouquet.

16° Par M. Robichon, Jardinier chez M. Devalois, à Argenteuil (Seine-et-Oise), un échantillon des fleurs de son *Canna* nommé Adèle Devalois et un bouquet d'*Œillets* de semis.

17° Par M. Weiss, horticulteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), deux pieds en pots, peu élevés et remarquablement fleuris, de *Clethra arborea*, semblables à celui qu'il avait déjà déposé sur le bureau à l'une des séances de l'année dernière.

18° Par M. Chardine, jardinier chez M. E. Labbé, à Pierrefitte (Seine), les fleurs de 8 variétés de *Dahlias* venues de semis faits en 1868.

19° Par M. Clavier, horticulteur à Tours (Indre-et-Loire), deux branches d'un *Amandier* à feuilles panachées qui lui est venu de semis.

Les présentations qui viennent d'être énumérées motivent plusieurs demandes de récompense. — 1° Le Comité de Culture potagère demande une prime de 2e classe pour M. Berger, et trois primes de 3e classe pour MM. Gloede (Ferd.), Gaulois et Mangin. — 2° Le Comité d'Arboriculture est d'avis qu'il y a lieu de donner une prime de 1re classe à MM. Crémont, frères, pour leurs magnifiques Pêches forcées et une prime de 2e classe à M. Cottard pour ses belles Cerises. — 3° Le Comité de Floriculture propose d'accorder deux primes de 1re classe à MM. Tabar et Gauthier, deux primes de 2e classe à MM. Weiss et Clavier, enfin deux primes de troisième classe à MM. Dorival et Robichon. Il demande en outre que M. Régnier (A.) ait l'honneur d'un rappel de la prime de 1re classe qu'il a reçue antérieurement pour ses beaux Zinnias.

Ces diverses propositions des Comités ayant été mises aux voix par M. le Président sont adoptées par la Compagnie. Toutefois, celle qui concerne M. Weiss donne lieu à deux votes successifs dont l'un est motivé parce que M. Forest a demandé que la prime fût élevée à la 1re classe ; cette demande, mise aux voix, n'est pas accueillie par la Société. — Les primes accordées sont alors remises par M. le Président aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de vifs remercîments adressée par M. Joaquim Corréa de Méllo, botaniste brésilien, domicilié à Campinas, à qui la Société a décerné, l'an dernier, une médaille de vermeil afin de le récompenser des soins qu'il s'est donnés et des fatigues qu'il s'est imposées pour aller recueillir dans les vastes forêts du Brésil des échantillons et des graines en parfait état de plusieurs espèces de Bignoniacées dont à peu près aucune n'existait encore dans les cultures européennes, et dont la plupart, grâce à lui, sont aujourd'hui représentées par des pieds vivants dans les serres du Jardin des plantes de Paris. « Vous voudrez bien, écrit M. Cor-

réa de Méllo au Secrétaire-rédacteur, assurer la Société impériale et centrale du prix immense que j'attache à cette marque de distinction que je crois devoir considérer plutôt comme un encouragement vers de nouvelle études de notre science, que comme une récompense de mes travaux antérieurs. »

2° Une lettre par laquelle M. Cochet, pépiniériste-horticulteur à Grisy-Suisnes (Seine-et-Marne), annonce que l'Exposition de Roses de Brie-Comte-Robert ne devant pas avoir lieu cette année, il se propose de faire seul et en son propre nom, le dimanche 25 et le lundi 26 juillet courant, à son dépôt de Brunoy (Seine-et-Oise), une Exposition de sa nombreuse collection de Roses.

3° Une lettre de M. Aug. Régnier, jardinier chez M. le comte de Dauvet, à Châtillon-sur-Loing (Loiret), relative au mode de multiplication dont il avait fait usage pour les *Begonia lucida* qu'il a présentés le 22 avril dernier. L'auteur de la lettre fait observer, contrairement à ce qui fut dit alors en séance, que les feuilles qui avaient servi de boutures n'avaient pas été enlevées avec l'œil ou bourgeon situé à leur aisselle, mais qu'elles avaient été coupées au niveau du milieu de la longueur du pétiole.

4° Une lettre dans laquelle M. Hue Julien, jardinier à Bois-Commun (Loiret), indique les plantes fleuries dans les jardins de cette localité pendant le mois courant, et communique aussi quelques autres détails, notamment sur une grêle qui a ravagé les cultures le 13 juin, et sur la récolte de l'opium telle qu'on peut la faire, même dans nos pays, en pratiquant des entailles horizontales superficielles aux capsules encore jeunes du Pavot somnifère.

5° Deux lettres relatives au Haricot-Flageolet à feuilles gauffrées, dont il a été question dans la dernière séance. — Dans l'une, M. Duvivier, grainetier-fleuriste et pépiniériste, quai de la Mégisserie, 2, dit que, bien qu'on ait avancé que cette variété n'est pas au commerce, il la vend sous le nom de Haricot de Montgeron. Il lui a donné ce nom parce qu'il en a reçu la graine de M. David, aujourd'hui jardinier à Montreuil (Seine), qui habitait alors Montgeron et qui en avait vu un pied apparaître par hasard, il y a 8 ou 9 ans, dans une planche de Haricots-Flageolets. Ayant reconnu la valeur de ce Haricot-Flageolet à feuilles gaufrées, M. David le cultiva, dès cet instant, à l'exclusion de tout

autre. — L'autre lettre, datée de Chamarandes, a été adressée à M. Jamin (J.-L.) et communiquée par celui-ci ; elle est de M. Pinet, qui écrit que, lorsqu'il est entré chez M. le duc de Luxembourg, à Chamarandes, près de Châtillon-sur-Loing, il y a trouvé environ 100 graines du Haricot dont il s'agit, laissées par le sieur Ducloux, son prédécesseur, qui disait en avoir été l'obtenteur ; mais il a su plus tard que le sieur Ducloux avait reçu cette variété de M. Puissant, fleuriste à Montargis. M. Pinet cultive ce Haricot depuis 14 années et il n'en connaît pas qui le vaille, soit qu'on le cultive pour primeur, soit qu'on le sème en plein air. Pendant toute l'année il n'en élève pas d'autre. Comme il l'a répandu dans tout le département de la Haute-Marne, les personnes qui l'ont reçu de lui l'ont appelé Haricot-Pinet, nom qui est resté à la variété dans le département.

6° Deux lettres relatives à l'Exposition horticole internationale qui doit être tenue à Hambourg, du 2 au 12 septembre prochain. Dans l'une, M. le Sénateur C. H. Merck, Président du Comité de l'Exposition, prie S. Exc. le Maréchal Vaillant de désigner des délégués à l'Exposition de Hambourg ; dans l'autre, M. le comte de Solms, chargé d'affaires de la Confédération de l'Allemagne du Nord, adresse une demande analogue à M. le Maréchal, Président de la Société.

7° Une lettre par laquelle M. Delavallée demande à communiquer les renseignements qu'il a reçus au sujet de la nouvelle maladie de la Vigne qui ravage en ce moment les départements de la rive gauche du Rhône. Malheureusement l'ordre du jour est si chargé que le temps manque pour donner aujourd'hui la parole à M. Delavallée.

8° Une demande de Commission adressée par M. Lechevalier, entrepreneur de plantations de gros arbres, à Yerres (Seine-et-Oise), et relative à une plantation de ce genre qui a été faite par lui sur la place de la Mairie, à Montreuil-sous-Bois (Seine). et qui a porté sur 99 Marronniers d'Inde.

9° Une annonce imprimée, accompagnée d'une grande planche coloriée, le tout relatif à plusieurs *Pelargonium zonale* panachés, obtenus de semis par M. de Beucker, d'Anvers (Belgique), qui les met en vente.

M. le Secrétaire général annonce à la Société le décès de l'un de ses Membres titulaires, M. Michel (Marin), de Bagneux.

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Rapport sur la culture du *Clethra arborea ;* M. B. Verlot, rapporteur.

2° Rapport sur un ouvrage de M. L. Bouchard-Huzard ; M. Lucy, rapporteur.

3° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture d'Alençon ; par M. le Dr Boisduval.

4° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Soissons ; par M. Ch. Baltet, horticulteur à Troyes.

Après ces divers travaux qui rentrent dans le cadre des séances ordinaires, l'ordre du jour appelle la distribution des récompenses décernées à la suite de l'Exposition, objet principal en vue duquel la Société a été convoquée aujourd'hui en séance extraordinaire.

Et d'abord M. Duchartre donne lecture du procès-verbal de la séance tenue, le 21 mai, par la Commission des récompenses, et dans laquelle il a été prononcé sur les demandes de médailles adressées par des jardiniers en raison de la longue durée de leur service, ainsi que sur les conclusions de Rapports favorables relatifs à des objets très-divers. A mesure que la lecture de ce procès-verbal fait connaître à l'assemblée leurs noms et leurs titres à une récompense, les lauréats viennent recevoir des mains de M. le Président la médaille dont ils ont été reconnus dignes, et de chaleureux applaudissements montrent avec quelle vive sympathie prennent part à leurs succès tous ceux qui en sont aujourd'hui témoins.

Le même Membre donne ensuite lecture du Rapport dont il a été chargé, sur le concours ouvert en 1866 relativement à la taille des arbres, par une Commission que composaient avec lui MM. Gosselin, Hardy, fils, Michelin et B. Verlot. Il résulte de ce Rapport que ni l'un ni l'autre des deux mémoires présentés n'a été jugé digne du prix proposé, et que la même question est remise au concours jusqu'à la fin de l'année 1871.

M. Duchartre donne encore lecture de son Compte rendu de l'Exposition générale tenue en 1869, par la Société impériale et

centrale d'Horticulture de France (partie horticole) ; après quoi M. le Secrétaire général lit la liste des récompenses accordées par le Jury de cette Exposition, et chacune des personnes récompensées vient, à l'appel de son nom, recevoir des mains de M. le Président, aux applaudissements de l'assemblée, la médaille qui lui a été décernée. Pour la partie de cette Exposition qui comprenait les produits des industries en rapport avec l'art des jardins, un Compte rendu spécial est présenté par M. Eug. Fournier, l'un des Secrétaires de la Société, et amène également l'appel successif des différents lauréats industriels auxquels M. le Président remet les récompenses dont ils ont été reconnus dignes.

Cette partie éminemment intéressante de la séance a lieu avec un ordre parfait. Elle provoque à chaque instant de chaleureux applaudissements ; mais ces applaudissements redoublent encore lorsque M. Lierval, dont le nom est proclamé presque à chaque instant, vient recevoir des mains de Mme la comtesse de Turenne la médaille d'or que cette honorable Dame patronnesse veut bien donner annuellement comme prix de l'introduction ou de l'obtention d'une nouvelle plante ornementale de pleine terre.

M. le premier Vice-Président Brongniart annonce qu'une médaille a été décernée par le Jury de l'Exposition internationale de Saint-Pétersbourg à M. Joh. Groenland pour ses préparations botaniques et qu'elle vient de lui être transmise. Appelé par lui, M. Joh. Groenland reçoit cette médaille des mains de M. le Président.

M. le Secrétaire général annonce enfin de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

COMMISSION DES RÉCOMPENSES.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 21 MAI 1869.

Présidence de M. Pépin.

Le 21 mai 1869, à deux heures de relevée, la Commission des récompenses, présidée par M. Pépin, Vice-Président honoraire, se

réunit pour statuer sur les diverses propositions de récompenses qui lui ont été renvoyées dans le courant de l'année. Sont présents : MM. Pépin, Président, Bouclier, Robine, Laizier et Teston, Présidents des quatre Comités, Bouchard-Huzard, Secrétaire général, Cotta, Courtois-Gérard, Moras, Membres de la Commission, Duchartre, Secrétaire-rédacteur, faisant fonction de Secrétaire, conformément à l'art. 28 du Règlement.

Dirigées par M. le Président, les délibérations de la Commission portent successivement sur les médailles demandées pour des jardiniers en raison de la longue durée de leur service, ensuite sur les diverses propositions de récompenses que la Société a sanctionnées de son vote en les lui renvoyant.

A. Récompenses à des jardiniers pour long et bon service.

Une seule demande de récompense de cet ordre a été renvoyée à la Commission depuis sa dernière réunion. Elle est relative au sieur Tirolle (Joseph), âgé aujourd'hui de 63 ans, et qui compte déjà 36 à 37 années de service sur la même propriété. En effet, après être resté au service de M. de Boulot, au château de Boulot, de 1820 à 1832, c'est-à-dire pendant 12 années, il était devenu jardinier chez M. de Sauragney, parent de son premier maître, de 1832 à 1844. A cette dernière date, il est rentré au château de Boulot et il y est resté jusqu'à ce moment. Pendant ce long espace de temps, il s'est montré serviteur fidèle et dévoué, et il a pratiqué son art en homme aussi exercé qu'intelligent. Un certificat en bonne forme, qui lui a été délivré par M. le vicomte de Rocquemont, propriétaire actuel du château de Boulot, atteste à la fois la longue durée et la bonté de ses services. En conséquence, le sieur Tirolle a droit à une médaille d'argent que la Commission s'empresse de lui décerner.

B. Récompenses à la suite de Rapports.

Trois renvois à la Commission des récompenses, ayant été prononcés dans des conditions quelque peu exceptionnelles, attirent en premier lieu l'attention de la Commission.

1° Le 10 décembre dernier, le Conseil d'Administration fut saisi d'une proposition qui émanait de M. Sédillon, Membre titulaire, et qui tendait à ce que la Société donnât une médaille à chacun de ses Membres qui avaient collaboré aux comptes rendus

de l'Exposition internationale de 1867, à titre de souvenir de cette grande solennité horticole. — La Commission des récompenses a discuté sérieusement cette question; finalement elle a décidé, à l'unanimité de ses Membres présents, qu'il n'y avait pas lieu d'adopter la proposition de M. Sédillot pour plusieurs motifs et, avant tout, parce que, chaque année, nombre de nos collègues n'hésitent pas à se transporter même aux extrémités de la France, auprès des Sociétés des départements, pour prendre part aux travaux des Jurys de leurs Expositions, pour rendre compte ensuite de ce qu'ils ont vu, sans que pour cela l'idée soit jamais venue à personne de demander pour eux la moindre médaille. Il semblerait étrange de traiter autrement qu'eux ceux de nos collègues qui, pour se rendre à l'Exposition du Champ-de-Mars, n'ont eu à s'imposer qu'une simple promenade dans Paris.

2° Le 24 septembre 1868, M. Louesse soumit au Conseil d'Administration une proposition de récompense pour M. le docteur Nicaise, de Châlons-sur-Marne, qui, depuis longtemps, se livrait à des semis de Fraisiers à gros fruit avec un zèle digne des plus grands éloges, et à qui sa persévérance avait valu déjà plusieurs gains d'une valeur reconnue. Cette demande était faite au nom du Comité de culture potagère, dont M. Louesse était alors Président. Le 12 novembre suivant, le même Membre présenta au Conseil un Rapport à l'appui de cette demande, et il y donna la liste ainsi que les principaux caractères de 25 sortes de Fraisiers issus des semis de l'habile amateur de Châlons. Malheureusement la mort est venue interrompre les utiles et fructueux travaux de M. Nicaise avant que la Commission des récompenses eût été appelée à statuer sur la flatteuse proposition dont il avait été l'objet. La question le concernant s'est présentée dès lors tout autrement que lorsque le Comité de Culture potagère avait sollicité pour lui une haute récompense. Pendant sa vie, la médaille qui lui aurait été décernée aurait été pour lui un témoignage visible de la gratitude des horticulteurs français et en même temps un puissant encouragement à poursuivre ses expériences, même à redoubler d'efforts pour obtenir plus ou mieux qu'il n'avait pu le faire encore; après sa mort, son œuvre reste brusquement interrompue et par cela même incomplète, puisque ceux qui avaient

parfaite connaissance des travaux de cet homme distingué savent que le jour n'était pas éloigné où il allait doter nos jardins d'acquisitions incomparablement supérieures à celles dont il les avait déjà enrichis. Dans le triste état de choses qui est la conséquence de cette mort à jamais regrettable, la Commission des récompenses croit convenable d'offrir à la mémoire de M. le Dr Nicaise bien plus qu'une médaille, en formulant publiquement ici, au nom de notre Société tout entière, la vive expression de ses regrets et de sa profonde reconnaissance.

3° Dans les séances tenues par la Société les 13 et 27 août, les 10 et 24 septembre 1868, M. Lepère, fils, le digne successeur de son père, a présenté des corbeilles de Pêches d'une rare beauté pour lesquelles il lui a été accordé d'abord une prime de 1re classe, ensuite un rappel de cette récompense. A la dernière de ces présentations le Comité d'Arboriculture a pensé qu'il y avait lieu de saisir la Commission des récompenses elle-même, et sa demande a été favorablement accueillie par la Société. — La Commission des récompenses reconnaît hautement le mérite des présentations faites par M. Lepère, fils; mais elle ne pense pas qu'il y ait lieu de sortir de la marche habituelle en attribuant une médaille au présentateur de ces beaux fruits. M. Lepère, fils, a reçu en séance, le 13 août, les trois jetons d'argent qui constituent la prime de 1re classe, et le 27 août un rappel de cette haute récompense. La médaille ne pourrait donc se rapporter qu'aux présentations faites les 10 et 24 septembre qui, malgré leur intérêt, ne la motiveraient pas suffisamment. Elle doit faire remarquer d'ailleurs que les présentations de la même sorte de fruits par un autre habile arboriculteur de Montreuil ont marché parallèlement à celles de M. Lepère, fils, et ont été classées au même rang, sans que le Comité spécial en ait appelé, dans ce second cas, à la Commission des récompenses; cette circonstance lui semble un nouveau motif à l'appui de sa détermination.

4° Une circonstance particulière avait empêché la Commission, en 1868, de statuer sur un Rapport favorable que M. Vossy avait fait, le 24 octobre 1867, relativement à un sécateur fabriqué par M. Hardivillé qui le nommait Habille-Eglantiers en raison de la destination qu'il lui donnait. Cette question est reprise

aujourd'hui ; mais, considérant que M. Hardivillé a reçu une médaille de vermeil, à l'Exposition de 1868, pour les outils qu'il y avait présentés et tout particulièrement pour le sécateur dont il s'agit, ainsi que l'atteste l'un de ses Membres qui faisait alors partie du Jury, la Commission ne pense pas qu'il y ait lieu de récompenser encore une fois, pour le même objet, l'auteur de cet instrument.

5° Le 10 septembre 1868, M. Malet, organe d'une Commission spéciale, a fait à la Société un Rapport des plus laudatifs sur les importantes cultures dirigées par M. Pigny dans la grande et belle propriété de M. Rodrigues. Les conclusions de ce Rapport tendaient au renvoi à la Commission des récompenses avec recommandation spéciale. Tenant compte à la fois de l'importance des cultures confiées à M. Pigny et de leur variété, la Commission accorde à cet habile jardinier une médaille d'argent grand module.

6° Le 8 octobre 1868, un Rapport favorable a été fait par M. Guenot sur les cultures d'agrément que M. Alexandre Régnier, fils, dirige avec autant d'habileté que de goût dans la belle propriété de Mme Beaurain, à Evry. La Commission des récompenses désirant donner à ce jeune et habile jardinier le prix de ses travaux déjà accomplis et en même temps l'encourager à les poursuivre, lui décerne une médaille d'argent.

7° Saisie d'un Rapport de MM. Chaté, fils, et Rivière sur une nouvelle variété de *Canna* qui a été obtenue à Argenteuil par M. Robichon (Amable), la Commission des récompenses accorde à l'obtenteur de cette belle plante une médaille de bronze.

8° Le 13 mai 1869, MM. Lesueur et Leroy ont présenté à la Société un Rapport favorable sur la collection de Pensées que cultive avec un plein succès M. Batillard, de Boulogne (Seine) ; mais presque en même temps cet habile spécialiste faisait figurer ces belles plantes à l'Exposition générale dont l'ouverture a eu lieu le 18 du même mois, et il y obtenait pour cette collection une médaille d'argent. La Commission croit donc devoir se borner à rappeler cette récompense.

9° Un ingénieux procédé a été mis habilement en pratique par M. Ajalbert en vue d'obtenir sur le Pêcher deux branches oppo-

sées dont il fait sortir le germe d'un bourgeon mutilé par lui avant son développement printanier. Dans deux rapports successifs, M. Meurant a entretenu la Société de ce procédé. Dans le second, il proposait d'accorder à M. Ajalbert une prime de 1re classe ; mais, après avoir entendu la lecture de ce document intéressant, quelques Membres en demandèrent le renvoi à la Commission des récompenses, et leur proposition fut adoptée par la Compagnie. — La Commission, statuant sur ce renvoi, accorde à M. Ajalbert une médaille de bronze.

10° Le Comité d'Arboriculture avait mis, il y a peu de mois, à son ordre du jour la question importante de la conservation des fruits, et bientôt, en publiant dans le *Journal* les résultats de la conversation qui avait eu lieu dans son sein sur ce sujet, elle adressa un appel général à toutes les personnes qui pourraient lui fournir d'utiles renseignements. Répondant à cet appel, un viticulteur bien connu de Thomery, M. Charmeux (Constant) offrit aussitôt de montrer à des Commissaires chargés de se rendre chez lui où et par quels moyens il conserve jusqu'au printemps ces magnifiques Raisins que nous avons eu fréquemment occasion d'admirer à nos séances et à nos Expositions. — Le résultat de la visite faite par une nombreuse Commission désignée à cet effet a été un Rapport remarquable et très-circonstancié de M. Buchetet, dont le renvoi à la Commission des récompenses a été prononcé par la Société. Cette Commission, voulant récompenser M. Charmeux (Constant) pour le désintéressement avec lequel il a fait connaître les procédés de conservation usités à Thomery ainsi que pour la rare habileté avec laquelle il les applique et les améliore, lui décerne une médaille de vermeil.

Quelques produits d'industries horticoles ont été l'objet de Rapports favorables qui ont été renvoyés à la Commission des récompenses.

11° M. Tricotel a fait connaître les qualités par lesquelles se distinguent les meubles de jardin, châssis et bacs que fabrique M. André, de Strasbourg, et dans lesquels est employé un mode d'assemblage entièrement nouveau. La Commission des récompenses apprécie tout le mérite de cette fabrication, et elle aurait récompensé M. André s'il ne venait d'obtenir une médaille

d'argent grand module, à l'Exposition de cette année, pour les mêmes objets.

12° M. Breteau a tenté de remplacer, pour les vignes envahies par l'Oïdium, le soufrage à la fleur de soufre par une projection de vapeur sulfureuse qui vînt se condenser à la surface de la plante et y adhérer fortement ; il a construit dans ce but un appareil ingénieux qu'il a nommé Sublimateur. Cet appareil a été récemment l'objet d'un Rapport dans lequel M. Millet en a signalé la disposition ingénieuse, et les avantages incontestables, sans en dissimuler les inconvénients qui peuvent résulter de son poids et de la nécessité de le recharger assez fréquemment. La Commission des récompenses saisie de ce Rapport a pesé attentivement le pour et le contre ; reconnaissant enfin que le premier l'emportait sur le dernier, surtout relativement aux jardins et aux vignes basses non échalassées qui constituent nos vignobles méridionaux, voulant d'ailleurs encourager M. Breteau à de nouveaux efforts qui puissent amener le perfectionnement de son appareil, elle lui accorde une médaille d'argent.

Trois ouvrages présentés à la Société par leurs auteurs ont fourni le sujet de Rapports spéciaux et laudatifs.

13° MM. Michelin et Gosselin ont fait un grand éloge de l'ouvrage que M. Jamin (Ferd.) a publié récemment en vue de faire connaître les meilleures sortes de fruits et la manière de cultiver les arbres qui les produisent. La Commission accorde à l'auteur de cet excellent travail une médaille d'argent.

14° Le petit ouvrage de M. Ch. Baltet qui a pour titre : *L'Art de greffer*, a fourni à M. Verlot le sujet d'un Rapport laudatif. — La Commission accorde à M. Ch. Baltet, pour cette utile publication, une médaille de bronze.

15° Enfin M. Michelin a fait connaître à la Société une brochure dans laquelle M. Brassart, de Saint-Pol (Pas-de-Calais), s'est proposé de faire connaître la culture qui convient aux Pommiers à cidre et la marche qu'on doit suivre pour la fabrication du cidre. La Commission saisie du Rapport sur ce petit traité rend justice aux bonnes intentions de l'auteur et elle lui adresse ses félicitations sur le succès avec lequel il a rempli la tâche qu'il s'était imposée.

16° Un article du Règlement autorise la Commission des récompenses à reconnaître, par l'attribution d'une médaille, l'importance des services que des Membres de la Société auront pu rendre en concourant activement à la rédaction du *Journal*. Cette disposition réglementaire a été appliquée à une date peu éloignée. Cette année, sur la proposition de l'un de ses Membres, immédiatement adoptée par elle à l'unanimité, la Commission offre à M. Michelin, Secrétaire du Comité d'Arboriculture, une médaille d'argent grand module en témoignage de gratitude pour le dévouement avec lequel il a pris part aux travaux de la Société et pour le zèle avec lequel il a rédigé des documents aussi nombreux que variés d'objet, qui ont occupé une place importante dans notre publication mensuelle.

Les décisions qui viennent d'être rapportées ont été soumises, le 27 mai 1869, au Conseil d'Administration qui, après les avoir examinées et discutées, leur a donné force de loi par son approbation.

Rapport sur le Concours ouvert par la Société impériale et centrale d'Horticulture de France relativement aux avantages et aux inconvénients de la taille des arbres.

Commissaires : MM. Gosselin, Hardy, fils, Michelin, B. Verlot, Duchartre, Rapporteur.

Messieurs,

Au mois de juin 1866, la Société impériale et centrale d'Horticulture de France a ouvert un concours relativement à une question d'un haut intérêt qui a été formulée par elle dans les termes suivants :

« Montrer quels sont les avantages et quels peuvent être les inconvénients de la taille des arbres, et, pour cela, s'appuyer à la fois sur les faits de pratique ou d'observation et sur l'histoire de l'arboriculture fruitière. »

Les mémoires présentés à ce concours devaient être remis au Secrétariat de la Société avant le 31 décembre 1868, terme de rigueur; le prix proposé, consistant en une médaille d'or de la

valeur de 300 francs, devait être décerné dans le courant de l'année 1869.

Le choix de cette question a été inspiré, d'un côté, par l'intérêt majeur qu'elle offre relativement à l'arboriculture fruitière, l'une des branches les plus importantes de l'art horticole, de l'autre par le désir d'amener la fin de discussions fréquentes dans lesquelles nous entendons tous les jours le pour et le contre soutenus avec une égale conviction. En effet, si les uns poussent l'application de la taille jusqu'à ses conséquences les plus exagérées et ne veulent admettre dans les jardins que des arbres soumis aux formes les plus tourmentées ou même les plus bizarres, d'autres, élèves convaincus du philosophe scythe de La Fontaine, ne voient dans la taille des arbres qu'une mutilation regrettable, dans la serpette et le sécateur que de tristes instruments de dommage. La vérité devant se trouver comme toujours entre ces deux exagérations contradictoires, il y avait lieu d'en rechercher l'expression exacte et de mettre en pleine lumière le terme au delà duquel commence l'abus par excès, en deçà duquel l'expérience peut montrer s'il n'y a pas abandon systématique et préjudiciable. C'est là ce qui a fait naître l'idée du concours; seulement en vue de le rendre sérieusement profitable et afin d'obtenir des concurrents une démonstration convaincante en place de simples assertions sans preuves, la Société s'est attachée à indiquer les éléments qui lui semblaient indispensables pour cette démonstration. Il ressort des expressions par lesquelles elle a formulé la question mise aux concours qu'elle a ouvert devant les concurrents deux voies parallèles qu'ils devaient explorer l'une après l'autre et avec un soin égal, pour y trouver les arguments démonstratifs, soit des avantages, soit des inconvénients que peut avoir la taille des arbres : d'une part, elle demandait l'exposé méthodique des faits de pratique ou d'observation ; d'autre part, elle attachait une importance égale à un relevé historique, c'est-à-dire à une analyse raisonnée des modifications qui se sont opérées successivement dans les idées relatives à la direction des arbres fruitiers ainsi que dans l'application pratique de ces idées. Enfin, et à peine est-il besoin de dire, tant la chose est évidente par elle-même, les Commissaires chargés de formuler la question ont

désiré que les faits pratiques fussent, autant que possible, expliqués ou justifiés en raison de la marche normale de la végétation ; en d'autres termes, ils ont pensé que ce serait fort mal satisfaire aux conditions du concours que de présenter l'énumération de simples détails manuels sans montrer que ces détails ont leur raison d'être, c'est-à-dire sans en donner en même temps l'interprétation physiologique. Voyons maintenant s'il a été donné satisfaction à ces exigences légitimes.

Deux mémoires ayant été envoyés au Secrétariat dans le délai déterminé par le programme ont été inscrits comme pièces admises au concours, sous les numéros 1 et 2.

Le mémoire nº 1 porte pour épigraphe ce vers de virgile.

Humida solstitia atque hiemes orate serenas.

C'est une courte dissertation sur la manière d'opérer certaines tailles et non un travail sur cette opération considérée dans son ensemble. Il est évident que l'auteur n'a nullement compris la question telle qu'elle avait été posée et que, par une conséquence nécessaire, son écrit ne pourrait contribuer en rien à en amener la solution. Aussi la Commission n'a-t-elle pas hésité un instant à écarter cette pièce comme insuffisante.

Le mémoire inscrit sous le numéro 2 est un travail beaucoup plus développé, mieux conçu, plus riche en faits et en observations. Il porte pour épigraphe les mots :

Nihil absque labore.

L'auteur s'est mieux rendu compte de la question qu'il avait à traiter et, pour en donner une solution, il s'est appuyé sur ses connaissances étendues en matière d'arboriculture fruitière ; malheureusement, tout en s'estimant heureuse de pouvoir relever dans cet écrit des qualités sérieuses, la Commission est obligée d'y signaler des défauts majeurs et des lacunes considérables, même des erreurs matérielles qui, à ses yeux, en amoindrissent beaucoup le mérite.

Comme nous l'avons dit, pour être traitée dans son ensemble, conformément à ses exigences les plus évidentes et les plus naturelles, la question devait être envisagée à trois points de vue : exposé des faits de pratique ou d'observation, analyse historique,

interprétation et justification physiologiques. Ce dernier élément de la discussion n'a pas même été abordé par l'auteur du n° 2, et quant au second, qui cependant offrait un intérêt considérable, il a été seulement effleuré par lui, sans examen analytique des phases successives qui ont marqué l'évolution de l'art, sans déduction à l'appui de la thèse même qu'il se proposait de soutenir, en un mot, d'une manière fort incomplète et nullement concluante. Il y avait là une mine précieuse à exploiter ; l'auteur paraît ou en avoir à peine entrevu l'entrée ou en avoir négligé, faute de les reconnaître, les plus riches filons. Il ne reste donc à peu près dans son mémoire que l'un des trois éléments de la question : les faits de pratique ou d'observation, même abstraction faite, ainsi que nous l'avons dit, de leur interprétation physiologique et de leurs rapports avec la marche de la végétation. Mais cette partie du travail elle-même donne prise à de sérieux reproches. Elle consiste moins en un exposé méthodique, présenté d'après un plan bien conçu et dont les diverses parties soient logiquement enchaînées, qu'en une énumération presque sans ordre, rédigée à mesure que les idées se présentaient à l'esprit de l'auteur, parfois même assez incohérentes pour qu'on éprouve un embarras réel quand on essaie d'en concilier entre eux les différents paragraphes. On dirait des notes détachées, jetées isolément sur le papier et entre lesquelles un esprit coordonnateur n'est pas venu *établir* un lien. Il semble même que, dans certains passages, la plume a trahi la pensée de l'écrivain, tant il y a peu d'harmonie, nous avons presque dit de contradiction, entre les énoncés qu'ils expriment. Ajoutons que la logique de l'auteur est rarement rigoureuse, et que trop souvent il donne de simples énoncés à titre d'arguments sérieux et de faits démonstratifs.

Sans vouloir entrer à cet égard dans des détails qui l'entraîneraient beaucoup trop loin, la Commission croit cependant devoir relever certaines d'entre les erreurs matérielles dans lesquelles est tombé l'auteur de ce mémoire. Ainsi, page 9, après avoir dit que les arbres fruitiers originaires de pays plus chauds que le nôtre donnent souvent de bonnes récoltes sans être soumis à la taille, l'auteur essaie d'expliquer ce fait parce que la plupart de ces arbres fleurissent sur la pousse de l'année et que

cette pousse est plus favorisée par la séve et la lumière. Il cite comme exemples la Vigne, le Figuier, l'Oranger et l'Olivier. Si l'énoncé s'applique, en effet, aux deux premières de ces espèces, l'auteur oublie surtout que l'Oranger fleurit aussi bien sur le vieux bois, ou sur le bois d'un an que sur les pousses de l'année et que son fruit vient parfaitement sur le bois d'un an; il oublie surtout que l'Olivier fructifie sur le bois de deux ans. S'il fallait même un exemple extrême, nous lui rappellerions que le Cacaoyer (*Theobroma Cacao* L.), qui peut bien compter comme arbre fruitier des pays chauds, fleurissant à la fois sur le vieux bois et sur les jeunes pousses, ne donne jamais de fruit que sur les fortes branches et sur le tronc lui-même. Ainsi encore, page 18, l'auteur donne la taille à longs bois de la Vigne comme exemple de taille sur le vieux bois; or, il ne peut ignorer que c'est précisément le contraire qui a lieu dans ce cas, puisque ce genre de taille consiste uniquement à supprimer chaque année les sarments qui viennent de produire.

Au total, la Commission ne regarde pas le mémoire n° 2 comme renfermant une réponse satisfaisante à la question proposée; celle-ci lui semble rester entière, même en supposant que ce travail fût publié par son auteur; aussi est-elle d'avis que le sujet doit être remis au concours, dans les mêmes termes, jusqu'à la fin de l'année 1871. Elle espère que, grâce à ce délai de plus de deux années, de nouveaux concurrents pourront se présenter, et que, d'un autre côté, l'auteur du mémoire dont il a été question dans ce Rapport, pourra, cette fois, lutter avec de grandes chances de succès, s'il veut bien s'attacher à combler les lacunes qui existent aujourd'hui dans son travail, à en corriger les inexactitudes, à en mieux tracer le plan, enfin à en améliorer la rédaction en appuyant ses énoncés sur des faits précis et sur des observations concluantes, bien plus que sur de simples et vagues énoncés.

Compte rendu de l'Exposition générale tenue par la Société impériale et centrale d'Horticulture de France, du 18 au 22 mai 1869 ;

Par M. P. Duchartre.

Messieurs,

En remplissant la mission qu'amènent annuellement pour moi vos grandes Expositions, j'ai eu souvent à vous adresser de vives félicitations sur les succès que vous aviez obtenus ; parfois aussi j'ai dû tempérer l'éloge par la critique ou même exprimer publiquement des regrets sur des défaillances qui avaient frappé tous les yeux et qui, bien que justifiées presque toujours par des circonstances atmosphériques ou autres, n'en avaient pas moins produit une impression peu favorable. Cette année, je m'estime heureux de n'avoir à vous adresser que des félicitations sans mélange de regrets, et de pouvoir déclarer hautement qu'en faisant ressortir ici l'importance du résultat auquel vous avez su arriver, je suis l'écho fidèle de la voix publique. Ainsi toutes les prévisions se sont réalisées, et il est évident que leur réalisation a été une conséquence presque nécessaire de la marche naturelle des choses. Les forces humaines ont des limites auxquelles chacun de nous n'arrive que trop promptement ; aux immenses efforts qu'avait déterminés en France l'Exposition universelle d'Horticulture tenue en 1867, avaient succédé, comme un effet inévitable, la fatigue pour les uns, un véritable épuisement pour les autres, pour tous le besoin de se retremper en quelque sorte et de remplir les vides trop nombreux qui s'étaient formés dans leurs cultures ; aussi l'Exposition de 1868, bien que satisfaisante à plusieurs égards, bien qu'ayant donné plus peut-être qu'on n'était en droit d'attendre, avait-elle néanmoins subi l'influence de ces circonstances peu avantageuses. Aujourd'hui tout vestige de cet épuisement passager semble s'être effacé ; hommes et choses ont repris leur manière d'être habituelle ; les forces sont réparées ; le zèle est rallumé ; et les effets de ce retour à l'état normal viennent de se manifester en traits que nul ne peut méconnaître. Le succès ainsi obtenu cette année est un heureux présage de ceux que nous promet l'avenir.

Un autre fait qui mérite d'être mis en lumière a marqué l'Exposition de cette année. Jusqu'à ce jour, et sous ce rapport notre Société n'avait fait que se conformer à l'usage universellement adopté, nos Expositions horticoles avaient été assujetties à des conditions sévèrement déterminées d'avance par un programme rigoureux et minutieusement élaboré. Non-seulement toutes les sortes de plantes qui pouvaient y être présentées étaient indiquées en détail comme devant former l'objet de concours spéciaux, mais encore le nombre des pieds qui pouvaient les représenter était fixé avec une rigueur telle qu'il suffisait de rester au-dessous de ce nombre ou, au contraire, de le dépasser pour se voir exclu de la liste des concurrents. D'un autre côté, la valeur et la quantité des prix qui devaient être attribués à chaque concours étaient également arrêtées par les rédacteurs de ce programme, d'où résultait cette conséquence assez bizarre qu'un Jury nombreux et choisi avec un soin extrême se voyait refuser le droit, bien légitime cependant, de déterminer la valeur absolue des objets qui lui étaient soumis. Ainsi conçu et tracé, un programme d'Exposition entraîne toujours de sérieux inconvénients. L'obligation de le publier longtemps à l'avance fait naître la nécessité de se régler sur la moyenne des années pour prévoir les sortes de plantes qui seront probablement fleuries au moment déterminé ; mais combien de fois la marche plus ou moins anormale de la température n'a-t-elle pas rendu inutiles la plupart des concours établis en raison de ces prévisions et n'a-t-elle pas fait naître ainsi dans les Expositions de regrettables lacunes?

Pour remédier à ce mal inévitable, notre Société avait imaginé la catégorie vague et indéterminée des concours imprévus dont l'admission accusait le vice fondamental des concours rigoureusement circonscrits. C'était un palliatif dont les effets ont été souvent reconnus avantageux, et, grâce à cette dérogation de plus en plus large au principe constitutif des programmes, nous avons vu des Expositions, presque nulles au point de vue des concours spéciaux, s'enrichir d'un grand nombre de beaux apports que la Commission organisatrice admettait par la porte dérobée des concours imprévus.

Quant à la détermination exacte du nombre de pieds qui

devaient être présentés à chaque concours, justifiée à la rigueur par le défaut d'espace dans les petites Expositions qui ont lieu sous des tentes ou dans des salles peu étendues, elle n'avait plus de raison d'être dans le vaste espace qui forme la grande nef du Palais de l'Industrie. Ici elle devenait un véritable lit de Procuste qui forçait les possesseurs de collections nombreuses à laisser de côté une grande partie de leurs richesses, tandis qu'il amenait les horticulteurs moins richement pourvus à garnir une portion du cadre imposé avec un remplissage d'un effet plus que médiocre, nuisible même à leur intérêt.

Enfin la fixation du nombre et de la valeur des prix qu'il était permis de donner dans chaque concours, entravait d'une manière fâcheuse la liberté des allures du Jury qu'elle semblait mettre en suspicion d'une générosité exagérée.

Tous ces inconvénients regrettables ont disparu cette année par la suppression dans le programme de toutes les restrictions qu'il avait créées jusqu'à ce jour. Déjà dans les dernières Expositions, le Jury avait été déclaré seul arbitre du nombre et de la valeur des prix à décerner pour chaque catégorie de plantes ; d'un autre côté, l'admission illimitée de concours imprévus avait élargi presque indéfiniment le cadre des admissions possibles ; il ne restait plus qu'un pas à faire pour compléter la suppression des exigences traditionnelles mais rarement justifiées de nos programmes ; ce pas a été fait et l'Exposition a été annoncée dans des conditions qu'on aurait pu formuler en deux lignes, de la manière suivante : « Toute plante ou collection, jugée digne de figurer à l'Exposition, y sera admise et pourra motiver une récompense en rapport avec la valeur que lui reconnaîtra le Jury. »

Cette suppression vraiment libérale de toute condition restrictive a exercé une puissante influence sur le succès de l'Exposition de cette année. Elle a été pleinement justifiée, et par là elle trace dès cet instant la ligne dont il ne semble guère plus permis de s'écarter pour les Expositions à venir.

Je suis heureux de pouvoir dire publiquement que tous les Membres de l'Administration supérieure, à l'exemple de leur chef, notre illustre Président, se sont montrés aussi bienveillants que jamais. Grâce à leur appui, les préparatifs et l'organisation

toujours compliquée de cette grande réunion de produits variés n'ont pas rencontré de difficultés, ont pu même être effectués dans d'excellentes conditions. Je suis certain d'être l'interprète de notre Société tout entière, en leur offrant ici l'hommage de notre vive gratitude.

Qu'il me soit permis de dire encore que tous les Membres de notre Société qui ont été appelés à s'occuper de l'Exposition se sont appliqués à cette œuvre ardue avec un véritable dévouement. A la Commission organisatrice revenait le soin d'arrêter d'avance toutes les dispositions pour les réaliser ensuite, d'échauffer et parfois de provoquer le zèle, d'exercer enfin un contrôle sévère sur les objets présentés. Elle n'a point failli à cette lourde tâche ; mais l'un de ses Membres, en particulier, M. Burel a mis sans réserve, au service de tous, ses profondes connaissances spéciales et son infatigable activité, sans s'effrayer ni du temps, ni de la fatigue nécessaires pour amener le résultat désiré. Le Conseil d'Administration, sur la proposition de la Commission elle-même, offre à M. Burel un témoignage éclatant de sa gratitude, en lui décernant pour ce motif une médaille d'or. — D'un autre côté, les Commissaires qui avaient bien voulu se charger de faire les honneurs de l'Exposition ont rempli cette honorable mission avec autant de convenance que d'exactitude ; parmi eux, M. Servant a su se faire remarquer encore par son zèle qui ne s'est pas démenti un instant. Qu'ils veuillent bien recevoir les remercîments de notre Société.

Réunir dans la même enceinte les produits de la nature et les œuvres de l'art, c'était offrir à la curiosité légitime du public éclairé un double et irrésistible attrait. Aussi la foule s'est-elle pressée sans relâche dans le Palais de l'Industrie pendant la durée de la double Exposition. Si les relevés dont la presse périodique a publié les résultats méritent confiance, et il n'y a aucun motif pour douter de leur exactitude, le nombre des entrées payantes, pendant les cinq jours qu'a compris cette durée, a dépassé 24 000 ; d'où on resterait au-dessous de la vérité plutôt qu'on ne s'exposerait à la dépasser en portant à près de 6 000 le nombre des personnes qui, chaque jour, sont venues jouir de ce brillant spectacle. Leurs Majestés elles-mêmes ont daigné visiter

l'Exposition et témoigner combien elle leur inspirait d'intérêt. De leur côté, les artistes-statuaires dont les œuvres occupaient le jardin de l'Exposition ont parfaitement compris combien la verdure et les fleurs encadraient heureusement leurs statues et en rehaussaient l'effet. En un mot, la fusion des deux Expositions artistique et horticole a obtenu l'assentiment unanime qu'ont exprimé de la manière la plus significative l'affluence non interrompue et le choix des visiteurs.

L'Exposition horticole de cette année a offert une particularité que je ne puis passer sous silence, et dont il serait au moins difficile de trouver un autre exemple dans la longue série de celles qui l'ont précédée. Elle a été aussi remarquable pour le nombre que pour la variété et la beauté des plantes qu'elle a réunies; un seul genre y a fait complétement défaut, et ce genre est précisément celui qui d'habitude occupe dans les Expositions florales l'une des places les plus distinguées, celui qui de tout temps a fourni aux horticulteurs français la matière de leurs succès les plus éclatants, celui qui semble être l'un des produits les plus caractéristiques de notre pays; vous avez tous déjà deviné, Messieurs, que je veux parler des Rosiers. Quelle a pu être la cause d'une particularité si étrange, si peu attendue surtout? Vous l'avez appris de la bouche de l'un de nos plus habiles cultivateurs de Rosiers, M. Margottin. Cette cause a été entièrement indépendante de la volonté et du pouvoir de l'homme; elle a résidé tout entière dans la marche capricieuse et anormale d'une saison dans laquelle des chaleurs estivales se sont fait sentir pendant plusieurs semaines, à l'époque où d'ordinaire la température encore fraîche rappelle que l'hiver touche seulement à sa fin, dans laquelle aussi, par une funeste compensation, nous avons vu le commencement de l'été astronomique nous ramener les froids de l'hiver. Or, quelque perfectionné qu'il puisse être, l'art demeure impuissant en face d'un pareil renversement de l'ordre naturel. Se réglant nécessairement d'après la marche habituelle des saisons, les cultivateurs de Rosiers avaient commencé à préparer, à l'époque convenable, ceux de nos arbustes qu'ils se proposaient d'exposer. Les chaleurs soutenues et exceptionnelles du mois d'avril en ont accéléré le déve-

loppement à ce point que les fleurs en étaient passées lorsque l'Exposition s'est ouverte, tandis que, d'un autre côté, tous ceux de ces arbustes qui avaient été laissés en plein air, soumis à la température extérieure, n'avaient pu encore, à ce moment, former et ouvrir leurs fleurs. L'Exposition a donc été tenue trop tard pour les uns, trop tôt pour les autres; aussi tous y ont-ils fait tristement défaut.

Les Rosiers ayant manqué à l'Exposition de cette année, quels sont les genres de plantes qui en ont fait le principal ornement?

L'exposé circonstancié qui forme l'objet essentiel de ce compte rendu fournira la réponse à cette question; néanmoins il n'est peut-être pas inutile de rappeler en quelques mots, dès cet instant, les genres ou espèces qui ont le plus fixé l'attention du public. Parmi les plantes fleuries, les regards se sont surtout arrêtés sur les brillantes Orchidées de M. Luddemann, sur les *Pelargonium* à grande fleur et fantaisie de M. Dufoy, sur les *Pelargonium zonale* de MM. Thibaut et Keteleër et de M. Chaté, sur les Azalées indiennes de M. Barlou, de M. Margottin, de M. Boutreux, sur les Bruyères de M. Michel, sur les *Canna* de M. Hornet, sur les immenses et éblouissantes collections de plantes herbacées fleuries de MM. Vilmorin-Andrieux, sur les Pensées de M. Batillard et de M. Falaise, etc.; d'un autre côté, les végétaux recherchés soit pour la grâce, soit pour la beauté ou même l'étrangeté de leur port, soit pour l'ampleur, la panachure ou la coloration de leur feuillage avaient fourni les éléments d'un grand nombre de lots parmi lesquels on remarquait surtout les merveilleux *Caladium* que M. Bleu sait obtenir presque à volonté, les Palmiers, Pandanées, Fougères arborescentes et grandes plantes variées de serre chaude qu'avaient présentées M. Lierval, M. Chantin, M. Barbot, M. Marest, les Marantacées et les Aroïdées de M. Lierval, les *Coleus* de ce même horticulteur à qui l'Exposition n'a pas valu moins de 11 succès, et ceux que MM. Laird, Downie et Laing avaient envoyés d'Angleterre, les Cactées et plantes grasses diverses de M. Pfersdorff, les Conifères de M. Honoré Defresne, de M. Paillet, etc.; enfin, des produits de l'arboriculture et de la culture maraîchère sont venus fournir un appétissant et utile complément à ce magnifique ensemble. Dans

ces deux importantes catégories, le Jury et le public ont à l'envi donné la préférence aux fruits forcés et aussi beaux que variés de MM. Crémont frères, aux Raisins et Ananas de M. Bordelet, aux fruits divers de M. Entraygues, de Paris, aux produits algériens exposés par M. Hédiard, aux Asperges vraiment colossales de M. Lhérault (Louis), aux Pommes de terre, tant nouvelles que conservées, de M. Dagnaux, etc.

En somme, et comme expression en quelque sorte numérique du succès de l'Exposition de cette année, vous allez entendre proclamer aujourd'hui les noms des lauréats auxquels ont été décernées, pour la seule portion horticulturale, 21 médailles d'or, dont 10 d'honneur, 13 médailles de vermeil, 20 médailles d'argent grand module, 29 médailles d'argent, 13 médailles de bronze. Ces nombres ont par eux seuls une éloquence dont tout développement ne pourrait qu'amoindrir l'effet.

Messieurs, les généralités que je viens de vous présenter ont eu pour unique but de faire ressortir le caractère propre de l'Exposition de cette année; passant maintenant aux détails, je dois examiner successivement les différentes sortes de produits horticoles qu'elle a réunis, afin d'indiquer le nombre et le mérite relatif des lots dont ils ont fourni la matière. Toutefois, pour ne pas donner à cet exposé une étendue exagérée, je m'attacherai à n'y consigner que l'indication des objets pour lesquels le Jury a décerné les récompenses qui vont être distribuées devant vous. Aller plus loin m'obligerait à dépasser sans motif suffisant les limites qui me sont imposées.

De la série des concours inscrits au programme est résulté jusqu'à ce jour l'ordre qu'il convenait de suivre dans les comptes rendus de nos Expositions; aujourd'hui ce fil conducteur me manque; mais la ligne qu'il traçait existe toujours, car elle est marquée par la nature même des végétaux cultivés, par leurs exigences en fait de température, dès lors aussi par le genre de culture que réclame chacun d'eux. Rien ne doit donc être changé bien notablement, sous ce rapport, dans l'exposé circonstancié que j'aborde en ce moment, et dans lequel d'ailleurs la marche adoptée par le Jury pour l'examen des objets soumis à ses appréciations doit déterminer la mienne. J'aurai donc à m'occuper

successivement : 1° des plantes nouvelles, soit qu'elles aient été introduites de pays étrangers, soit qu'elles aient été obtenues par la voie du semis ; 2° des spécimens de belle culture ; 3° des plantes d'agrément qui exigent la serre chaude ou la serre tempérée ; 4° de celles qui supportent la pleine terre, à l'air libre ; 5° des espèces et variétés potagères ainsi que de leurs produits ; 6° enfin des arbres fruitiers et de leurs produits, soit que ceux-ci aient été obtenus au moyen de la culture forcée, soit qu'étant venus en plein air ils aient été conservés en bon état jusqu'à l'époque à laquelle avait lieu l'Exposition.

I. Végétaux et produits nouveaux.

1° *Introductions.*

Il n'est pas facile d'enrichir nos cultures de plantes potagères ou fruitières empruntées à des climats étrangers. En effet, les végétaux de ces deux catégories ne peuvent être cultivés utilement qu'en grand, et dès lors il faut qu'ils proviennent de climats analogues au nôtre, de telle sorte qu'ils puissent, s'ils sont vivaces, rester pendant toute l'année à l'air libre, dans nos jardins ou nos champs, et, s'ils sont originaires de pays chauds, qu'ils puissent parcourir le cercle entier de leur développement ou du moins amener à maturité leurs produits dans le court espace de notre belle saison. L'acclimatation, cette douce chimère de la culture, comme l'appelait Dupetit-Thouars, n'est pas encore parvenue à se soustraire à ces conditions nécessaires. D'un autre côté, la perfection à laquelle l'art aidant la nature a porté nos légumes et nos fruits nous rend difficiles relativement aux emprunts que nous pourrions faire aux cultures étrangères ; c'est ainsi par exemple que, à un bien petit nombre d'exceptions près, les différentes plantes alimentaires que nous avons essayé d'emprunter aux Chinois n'ont jamais paru avoir assez de valeur pour mériter d'occuper une place tant soit peu étendue dans nos jardins. Il ne faut donc pas s'étonner si l'Exposition de 1869, comme celles qui l'ont précédée, n'a déterminé aucune présentation de ce genre.

Mais les mêmes difficultés n'existent pas lorsqu'il s'agit de végétaux de simple agrément. Quel que soit le climat sous lequel ils croissent naturellement, la culture peut se prêter à leurs

exigences et reproduire pour eux, dans les jardins, des conditions sinon tout à fait indentiques, du moins assez analogues pour leur permettre de se développer d'une manière satisfaisante. Aussi chaque jour nos cultures s'enrichissent-elles de plantes ornementales empruntées aux contrées les plus diverses, et voit-on même de grands établissements d'horticulture, comme ceux de M. Linden, de MM. Veitch, etc., envoyer à grands frais des voyageurs spécialement chargés de rechercher pour eux dans les contrées encore imparfaitement explorées toutes les espèces dont l'élégance ou un mérite quelconque pourra justifier l'introduction dans les jardins.

Sans être fort riche en acquisitions de ce genre, notre Exposition n'en a cependant pas été dépourvue. Entre les divers lots qu'elles composaient le plus remarquable certainement était celui pour lequel le Jury a décerné à M. Lierval une médaille de vermeil. On y voyait notamment le *Dalechampia Roezliana rosea* dont la rare beauté tient à ses grandes bractées aussi vivement colorées et aussi délicates que de brillants pétales (voyez le *Journ.*, 2e sér., II, 1868, p. 509), le *Pleroma macranthum* D. Hook. (*Botan. Mag.*, pl. 5721), dont les énormes fleurs sont du plus riche violet foncé, le charmant *Passiflora trifasciata*, une Aroïdée à beau feuillage, l'*Alocasia Jenningsii*, etc. Avec ce lot remarquable se trouvait un pied d'*Hydrangea Otaksa*, sorte d'Hortensia dont la gigantesque inflorescence était plus large que la plante même qui la portait. C'est à cette introduction des plus intéressantes qu'a été attribuée la médaille d'or offerte généreusement, depuis quelques années, par Mme la Comtesse de Turenne, Dame patronnesse de la Société, pour être donnée en prix à l'obtenteur ou à l'introducteur d'une nouvelle plante ornementale de plein air.

Le même horticulteur avait aussi exposé un lot de *Coleus* nouveaux qui lui a valu une autre médaille de vermeil. La perle de cette série, certainement même de toute l'Exposition, est la plante qu'il a nommée *Coleus Saisonii*; le feuillage en est d'une rare élégance, tantôt teint de beau pourpre-brun avec un mélange de vert, tantôt et plus souvent varié d'un beau pourpre qui passe graduellement au rose le plus délicat, le tout encadré de blanc, généralement même offrant çà et là des parties vertes. Au mérite

de cette splendide coloration ce *Coleus* joint, paraît-il, celui d'une rusticité relativement assez grande; il n'est dès lors pas douteux qu'il ne devienne bientôt l'un des ornements les plus habituels de nos jardins.

M. Paillet, horticulteur à Chatenay (Seine), avait formé une série de 35 espèces qu'il présentait comme ayant été plus ou moins récemment introduites en France ; mais si en effet le plus grand nombre justifiaient cette qualification générale et offraient un intérêt réel, il n'en était pas de même pour toutes, et, d'un autre côté, quelques dénominations inexactes avaient pu faire regarder comme nouvelles par l'exposant des espèces déjà bien connues dans les jardins; c'est ainsi, par exemple, qu'un pied de *Panicum plicatum* figurait dans ce lot comme un *Bambusa* nouveau, que le *Genista sagittalis* de nos bruyères et pelouses était présenté comme une nouveauté, etc. Tenant compte de ces différentes circonstances, le Jury a décerné à M. Paillet une médaille d'argent.

Une belle Graminée ornementale, qui a été envoyée, il y a deux ans, de Montévideo à Paris par feu Lasseaux, le *Gymnothrix latifolia*, avait été exposée en pieds nombreux et bien développés par MM. Courtois-Gérard et Pavard ; mais le Jury n'a pas eu à en apprécier la valeur, cette plante ayant été présentée hors concours.

2° *Semis*.

L'Exposition avait reçu seize plantes ou séries de plantes issues de semis faits par les présentateurs. Sur ce nombre sept ont été reconnues par le Jury comme assez importantes pour motiver l'attribution de médailles. Au rang incomparablement le plus élevé a été classée une collection de 18 *Caladium* à feuilles maculées obtenus par M. Bleu, amateur à Paris. On sait que, depuis plusieurs années, M. Bleu a ouvert, relativement à ces magnifiques plantes, une voie dans laquelle il est arrivé à des résultats inespérés. Peu de temps après que M. Baraquin eut envoyé en Europe quelques-unes de ces Aroïdées auxquelles les maculatures variées de leurs feuilles donnent une rare élégance, cet amateur distingué eut l'heureuse idée d'appliquer l'hybridation à ces plantes dont alors on connaissait à peine encore la fructification. Le succès couronna ses efforts, et bientôt il obtint ainsi des formes

nouvelles et variées, des colorations inattendues. Aujourd'hui, maître consommé dans l'application de ses procédés, M. Bleu semble ne plus connaître de limites au perfectionnement ni à la multiplication de ses ravissantes Aroïdées; on dirait qu'il possède une palette garnie des teintes les plus riches, les plus variées sur laquelle il n'a qu'à puiser à son gré pour colorer le feuillage de ses plantes. Cette année, pour faire connaître toute l'importance des acquisitions qu'il a su faire jusqu'à ce jour, d'un côté, il avait formé un lot de ses nouveautés les plus récentes et, on peut ajouter, les plus remarquables, au nombre de 18; d'un autre, il avait présenté l'ensemble de sa collection aujourd'hui considérable et de laquelle sont déjà sorties nombre de plantes justement admirées. En outre, donnant un exemple qui devrait être toujours scrupuleusement suivi, il avait eu soin d'indiquer, pour tous ses gains nouveaux, les noms des deux variétés dont la fécondation croisée leur a donné naissance. On peut dire sans craindre d'être taxé d'exagération que le public a autant admiré le feuillage de ces *Caladium* que les fleurs les plus brillantes de l'Exposition. — Réunissant ces deux collections de M. Bleu dans une même récompense, le Jury a décerné à cet amateur distingué l'une des deux médailles d'honneur en or que la Société devait à S. Exc. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics.

Les autres récompenses données par lui consistent en 5 médailles d'argent grand module et en deux médailles d'argent de 0m 044. Les lauréats sont, pour les premières : M. Duet, jardinier chez M. Léon, aîné, à Livry, pour un *Pelargonium zonale* nommé par lui Bouquet de Livry, exposé en 35 pieds fleuris, belle variété reconnue bonne pour la pleine terre, dont les fleurs colorées en rouge très-vif forment de larges ombelles ; M. Rousseau, horticulteur de Vincennes, pour un *Pelargonium zonale* qu'il nomme Triomphe de Vincennes et dont les feuilles ont leurs zones fort nettement marquées ; M. Paillet, pour un *Cerasus Laurocerasus*, var. *latifolia*, arbre remarquable pour sa bonne forme et pour l'ampleur de ses feuilles ; MM. Downie, Laird et Laing, horticulteurs à Londres, pour quatre *Coleus* et spécialement pour celui qui est présenté sous le nom de Princesse royale

et dont les feuilles sont colorées en beau marron. Les deux médailles en argent de 0m041 ont été accordées : à MM. Downie, Laird et Laing, pour 4 *Pelargonium zonale* à feuilles jaunes, marquées d'une zone brune, dont un n'a pas encore d'analogue dans les collections, qui sont vraiment beaux, mais pour lesquels on craint qu'ils ne supportent difficilement la culture à l'air libre ; enfin à M. Pacoto, horticulteur à Vincennes, pour un groupe nombreux formé de pieds d'un an d'un semis de *Dracæna indivisa*.

II. Spécimens de belle culture.

L'un des objets essentiels des Expositions horticoles est de fournir une occasion favorable pour produire au grand jour de la publicité les plantes qu'une culture intelligente, souvent prolongée pendant plusieurs années, a su amener soit à une floraison remarquablement abondante, soit à un développement exceptionnel. Neuf personnes avaient présenté, cette année, des plantes dans lesquelles ces conditions de belle culture avaient été plus ou moins complétement réalisées. Sur ce nombre de présentations, six ont été distinguées par le Jury. M. Boiron, jardinier-chef chez M. Smith, au Havre, avait envoyé un *Dracæna* et un *Pandanus* de proportions énormes ; le gigantesque feuillage en parfait état de ce dernier avait dû en rendre l'expédition fort difficile ; il a reçu pour ces deux beaux végétaux une médaille de vermeil. M. Boutreux, horticulteur à Montrouge-Paris, avait exposé un lot d'Azalées de l'Inde, très-bien fleuries, parmi lesquelles on en remarquait surtout huit pour leurs fortes proportions ; ce beau lot lui a valu une médaille de vermeil. M. Fourtier, horticulteur à Boulogne (Seine), a reçu une médaille d'argent grand module pour un groupe de Chrysanthèmes (vulgairement *Anthemis*) Comtesse de Chambord aussi remarquables pour leur force que pour leur parfaite régularité et leur abondante floraison. Enfin une médaille d'argent a été décernée à M. Lahaye, arboriculteur à Montreuil, pour des arbres fruitiers élevés en caisse ou en pots, et deux médailles de bronze ont été accordées à M. Libaut, horticulteur à Neuilly (Seine), pour un fort *Cereus flagelliformis* bien fleuri, et à M. Boulet, employé à Montrouge-Paris, pour un beau pied fleuri de *Cereus speciosissimus* var. *Malissoni*.

III. Plantes de serre.

C'est dans l'art d'élever en serre les végétaux originaires de contrées plus chaudes que la nôtre que se montre au plus haut degré la rare habileté des horticulteurs de nos jours; c'est aussi pour étendre cette catégorie d'espèces étrangères cultivées que les voyageurs, si nombreux depuis le commencement de ce siècle, ont fait les recherches les plus persévérantes, ont bravé avec une courageuse énergie toutes les fatigues, tous les dangers, et ont ainsi enrichi nos collections d'une multitude d'espèces intéressantes. Ces deux circonstances s'expliquent sans peine, l'une par l'attrait d'une grande difficulté à vaincre, l'autre par la richesse inépuisable de la flore des parties chaudes du globe et par la merveilleuse variété des formes végétales qu'elle réunit. Par une conséquence naturelle, les végétaux cultivés en serre, soit chaude, soit tempérée, forment le principal ornement des Expositions horticoles, et elles s'y font admirer autant par leur diversité que par leur élégance ou leur imposante beauté.

L'Exposition de cette année a été fort riche sous ce rapport; les lots qu'elle a réunis ont été nombreux, presque tous importants, quoique à des degrés divers; aussi ont-ils amené le Jury à décerner une grande quantité de récompenses parmi lesquelles plusieurs sont de l'ordre le plus élevé. Le relevé de ces récompenses donne : 6 médailles d'or, 5 médailles de vermeil, 8 médailles d'argent grand module, 4 médailles en argent de 0m 041, 3 médailles de bronze et deux mentions honorables; il n'est pas inutile de faire observer qu'ici, comme dans les autres parties de l'Exposition, le nombre réel des médailles décernées a été finalement modifié dans une proportion notable en vertu de l'usage passé depuis longtemps en principe dans notre Société et toujours formulé en termes catégoriques dans le programme, qu'une médaille d'honneur accordée à un exposant résume et totalise en quelque sorte toutes les récompenses qui ont pu lui être attribuées isolément pour chacun de ses apports. Jetons un coup d'œil sur les différentes sortes de ces végétaux cultivés en serre qui ont figuré, cette année, dans le Palais de l'Industrie.

1° *Végétaux de serre chaude.*

Il n'est guère possible d'établir un classement quelconque entre les lots qui comprenaient les végétaux de cette catégorie, car, si les uns étaient homogènes ou à peu près, d'autres, au contraire, réunissaient des espèces appartenant à des familles diverses. L'énumération qui va suivre ne sera donc pas rigoureusement en rapport avec les grandes divisions du règne végétal.

Trois collections de Fougères présentées concurremment ont paru assez importantes pour déterminer le Jury à décerner tout autant de médailles. Au premier rang a été classée celle qu'avait exposée M. Lierval, et qui l'emportait évidemment sur les deux autres pour le nombre et la variété des espèces, comme pour la beauté des individus. Elle a valu à cet horticulteur distingué une médaille de vermeil. Fort belle encore mais sensiblement inférieure à quelques égards, celle qu'exposait M. Luddemann, horticulteur à Paris, a fait attribuer à cet exposant une médaille d'argent grand module; enfin une médaille de bronze a été décernée à M. Grimard, horticulteur à Paris, pour une série de ces Cryptogames notablement moins riche et moins bien choisie que les deux premières.

Dans les Expositions horticoles, les Orchidées de serre ont le le privilége d'attirer peut-être plus que toute autre sorte de plantes l'attention des visiteurs; c'est justice, on ne peut le contester, car où trouverait-on réunies à un plus haut degré la singularité ou même l'étrangeté des formes alliée à l'élégance, la diversité des teintes en même temps que leur richesse ou leur douceur, la suavité des odeurs, etc.? Cette année, M. Luddemann en avait exposé un choix remarquable à tous égards et composé d'ailleurs de pieds dans tout l'éclat de leur floraison. C'étaient: les *Vanda gigantea, tricolor* type et sa variété *formosa;* les *Dendrobium Devonianum, densiflorum, Farmeri album;* les *Lælia purpurata, Schilleriana, præstans;* les *Cattleyà Skinneri, intermedia alba;* l'*Odontoglossum citrosmum;* les *Aerides Lobbii et falcatum;* divers *Cypripedium,* notamment *Dayanum, Hookeræ, barbatum,* et *barbatum superbum*, etc. Le Jury avait décerné à l'exposant de cette magnifique et précieuse collection une médaille d'or qui

a été ensuite élevée à la grande médaille d'honneur en or, que la Société devait à la munificence de S. M. l'Impératrice.

Le même horticulteur avait encore exposé une collection de Broméliacées nombreuses et bien composées. La plupart de ces plantes étaient parfaitement fleuries, notamment divers *Æchmea*, le bel *Hohenbergia erythrostachys* A. Brong., les *Nidularium Innocentii* et *fulgens*, des *Billbergia*, etc. Une médaille d'argent grand module lui a été accordée pour ce grand et bel apport. — Un lot beaucoup moins important de plantes de la même famille, exposé par M. Grimard, a valu à cet exposant une médaille de bronze.

La famille des Aroïdées a été abondamment représentée à l'Exposition. J'ai déjà mentionné les deux magnifiques collections de *Caladium* bulbeux de M. Bleu; M. Lierval avait exposé de son côté une série de ces plantes qui, sans un si écrasant voisinage, aurait probablement fixé davantage l'attention et pour laquelle il lui a été décerné une médaille d'argent. En outre, le même horticulteur avait apporté sa collection d'Aroïdées de tout genre qui n'a certainement guère d'égales aujourd'hui, série aussi précieuse par le nombre que par la beauté ou le développement des plantes qui la composent, dans laquelle, outre les introductions les plus estimées de ces dernières années, se trouvent diverses plantes que l'établissement de Lierval a possédées le premier, et qu'il avait reçues directement surtout du regrettable voyageur Marius Porte. Une médaille d'or a été attachée comme prix à cette magnifique collection.

Toujours sur la brèche et toujours aussi au premier rang, M. Lierval a obtenu encore un autre succès avec un lot charmant de ces jolies Marantacées, *Maranta* et *Phrynium*, à feuillage rayé ou maculé de couleurs vives sur un fond vert intense et velouté, qui, dans ces dernières années, nous ont été apportées en grand nombre principalement du bassin de l'Amazone. On y admirait en individus très-bien cultivés les espèces les plus élégantes et les plus rares encore, comme les *Maranta regalis*, *illustris*, *Veitchii*, *Jagoriana*, *picturata*, etc. Le Jury lui a donné pour ces plantes une médaille d'argent grand module.

Plus remarquable encore a été la collection de Pandanées expo-

sée par le même horticulteur. Choix des espèces, force et culture parfaite des individus, tout s'y trouvait réuni; aussi le Jury n'a-t-il pas hésité à lui décerner une médaille d'or pour ces rares et belles Monocotylédones. Il n'y avait évidemment aucune comparaison à établir entre cette précieuse collection et un petit lot des mêmes végétaux, en pieds encore peu développés, pour lequel M. Grimard a eu l'honneur d'une mention honorable, et dont il suffit dès lors de rappeler ici la présentation.

La famille des Palmiers a fourni aussi à M. Lierval les éléments d'un nouveau succès exprimé par une médaille d'or. La collection de ces princes du règne végétal, comme les appelait Linné, dont il avait orné l'Exposition, était très-nombreuse et remarquable pour la rareté des espèces, le plus souvent aussi pour la force des individus. Il serait trop long d'énumérer tous ceux de ces beaux végétaux qui mériteraient une mention spéciale; je me contenterai de citer presque au hasard le *Phœnicophorium Sechellarum* en bel individu, ainsi que le *Pritchardia pacifica* et surtout l'*Areca Baueri*, les *Areca Verschaffelti*, *aurea*, *sapida*, *lutescens*, le *Livistona altissima*, le *Copernicia cerifera*, etc., etc.

M. Luddemann avait exposé, de son côté, une série de Palmiers dans laquelle on trouvait nombre de bonnes espèces et quelques forts individus, surtout un beau *Ceroxylon niveum*. Il a reçu pour ce bel apport une médaille de vermeil. Enfin M. Grimard avait présenté une quinzaine d'espèces de la même famille, toutes en pieds assez peu développés, pour laquelle il lui a été accordé une médaille d'argent.

Pour terminer l'énumération des lots composés de Monocotylédones de serre chaude appartenant à une même famille, il ne me reste qu'à mentionner une belle collection de *Dracæna* pour laquelle M. Grimard a obtenu une médaille d'argent grand module; j'y joindrai l'indication d'un groupe plus hétérogène composé de Lataniers, de *Dracæna*, de *Musa*, et d'autres Monocotylédones, pour lequel M. Chaté a obtenu du Jury une médaille d'argent. J'ajouterai qu'on voyait encore des représentants de ce grand embranchement du règne végétal dans des lots mixtes qui avaient été exposés à des titres différents. Ainsi c'étaient de rares et beaux Palmiers qui composaient en majeure partie la belle série de végétaux de serre et de haut ornement qui a valu à M. Chantin,

horticulteur à Paris, la médaille d'honneur en or qu'avait bien voulu donner à la Société son éminent Président, M. le Maréchal Vaillant. On y voyait, entre autres, le *Phœnicophorium Sechellarum*, le *Pritchardia pacifica*, le *Wallichia caryotoides*, l'*Areca Verschaffelti*, le *Ceroxylon niveum*, le *Sabal princeps*, etc.; mais à ces beaux Palmiers étaient jointes plusieurs Cycadées en pieds très-forts, comme le *Cycas revoluta*, les *Encephalartos Lehmannii*, *pungens*, etc., des *Pandanus*, de belles Fougères arborescentes, comme le *Cyathea dealbata*, etc.

M. Lierval lui-même avait aussi quelques Monocotylédones, telles que Palmiers, *Pourretia*, etc., dans un énorme lot de végétaux variés qui lui a valu une médaille d'or et dont la majeure partie consistait en belles et rares Dicotylédones, au nombre desquelles il est juste de citer les magnifiques *Theophrasta imperialis*, *ornithocephala*, *umbrosa*, et une espèce nouvelle du Rio Purus, le *Crescentia regalis*, l'*Herrania palmata*, plusieurs espèces de *Ficus*, d'*Aralia*, notamment un très-bel *A. reticulata*, des *Rhopala*, etc. Il en était de même dans une collection qui réunissait les plus jolies espèces à feuillage varié de nuances et macules différentes, et pour laquelle le Jury a décerné au même horticulteur une médaille de vermeil.

Le même mélange se voyait dans deux lots présentés, l'un par M. Barbot, horticulteur à Montrouge-Paris, avec la qualification de 25 plantes à beau feuillage, l'autre par MM. Havard et Cie, horticulteurs-grainetiers, à Paris, sous la désignation de 25 plantes d'appartement. Dans le lot du premier se trouvaient des Palmiers, des *Pandanus*, un *Musa Ensete*, avec plusieurs *Cycas revoluta*, des *Rhopala*, etc.; dans celui du second on voyait quelques Palmiers, *Pandanus*, un *Eucharis amazonica* fleuri, un *Encephalartos* d'une grosseur extraordinaire, etc. Le Jury a décerné à chacun de ces deux exposants une médaille de vermeil.

Enfin il en était encore ainsi pour une série de 50 Fougères et Palmiers bien cultivés qui a valu à M. Marest, horticulteur à Montrouge-Paris, une médaille d'argent grand module, même pour un petit lot de 9 plantes encore faiblement développées pour lequel M. Grimard a été reconnu avoir droit à une mention honorable.

Les Dicotylédones de serre chaude ne composaient à elles

seules que les lots suivants : 1° un lot de vingt d'entre ces beaux *Begonia* issus du *Rex* et des espèces avec lesquelles celui-ci a été croisé, dont le nombre, déjà très-grand, s'accroît encore tous les jours. Ces plantes, exposées par M. Jubert, jardinier chez M. Potard, à Neuilly (Seine), témoignaient d'une culture bien entendue. Avec elles se trouvait un pied de *Cyanophyllum magnificum*, haut d'environ un mètre, qui portait dix grandes feuilles en parfait état. Le Jury a décerné à M. Jubert, pour cet ensemble, une médaille d'argent grand module. — 2° Un groupe de *Cycas* et d'*Araucaria* exposé par M. Bernard, fleuriste à Paris, qui a reçu pour ces belles plantes une médaille d'argent grand module. — 3° Plusieurs pieds en bon état de végétation d'un *Begonia* étiqueté *Linengi*, qui a valu à M. Grimard une médaille d'argent. — Enfin 4° cinq ou six espèces de *Ficus* pour lesquelles le même horticulteur a reçu une médaille de bronze.

2° *Végétaux de serre tempérée.*

Les végétaux de serre chaude sont en général cultivés pour la grandeur et la noblesse de leur port, pour l'ampleur ou l'élégance de leur feuillage ; assez rarement leur mérite essentiel résulte-t-il, comme pour les Orchidées, de la beauté de leurs fleurs. Il en est tout autrement pour ceux qui, provenant de climats moins brûlants, n'ont besoin, dans nos jardins, que d'être enfermés dans une serre tempérée pendant la mauvaise saison. A peu d'exceptions près, c'est pour leur abondante et splendide floraison, rendue plus abondante encore par les soins de l'horticulture, que ceux-ci sont habituellement recherchés ; aussi est-ce parmi eux que figurent les genres auxquels les Expositions horticoles, surtout printanières, empruntent leurs plus brillants ornements. Nommer les Azalées de l'Inde, les *Pelargonium* de toute catégorie, les Cinéraires, les Calcéolaires, les Bruyères, etc., etc., c'est rappeler les vrais bijoux du jardinage, les plantes dont la culture et l'amélioration sont un objet de prédilection marquée pour la plupart des jardiniers.

L'Exposition de cette année a été particulièrement favorisée sous ce rapport ; il en est résulté pour elle une abondance de plantes fleuries qui, réparties çà et là par groupes nombreux au

milieu des grands végétaux de serre chaude et de ceux à beau feuillage, jetaient une remarquable diversité d'aspect dans l'ensemble, et faisaient, au total, de la nef du Palais de l'Industrie un grand jardin d'un effet ravissant.

Dans cette brillante catégorie, les présentations ayant été nombreuses et toutes sévèrement choisies, grâce à l'intelligente sévérité avec laquelle la Commission organisatrice avait présidé aux admissions, les récompenses ont été nombreuses aussi et, en majeure partie, d'un ordre élevé. En effet, le Jury a décerné six médailles d'or dont deux d'honneur, trois médailles d'argent grand module, six médailles d'argent de 0m041, une médaille de bronze et une mention honorable. Indiquons rapidement comment ces divers prix ont été répartis.

Deux collections d'Azalées de l'Inde ont puissamment contribué à l'embellissement de l'Exposition, et ont valu l'une et l'autre aux horticulteurs qui les avaient présentées une récompense du premier ordre, une médaille d'or. L'une, exposée par M. Margottin, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), ne comprenait pas moins de 130 variétés, souvent en plusieurs exemplaires, en général bien choisies et bien fleuries ; dans son ensemble elle composait un groupe considérable et d'un brillant effet ; l'autre, due à M. E. Barlou, jardinier chez M. Vaugeois, à Paris, ne comprenait que 40 plantes ; mais elle compensait cette infériorité numérique par la perfection de la forme des pieds, par la bonne culture dont ils témoignaient, par la richesse presque exubérante de leur floraison. — Pour montrer que les Azalées indiennes étaient dignement représentées à l'Exposition, je rappellerai qu'un groupe de ces arbustes arrivés à un développement peu commun, a été mentionné plus haut comme ayant amené le Jury à récompenser M. Boutreux d'une médaille de vermeil.

Le grand genre *Pelargonium*, l'un des plus riches en espèces que possède la flore de l'Afrique australe, a fourni à nos jardins deux catégories de plantes, l'une et l'autre du plus bel effet, mais très-dissemblables d'apparence et d'emploi ornemental : d'un côté, les *Pelargonium* proprement dits des jardiniers, qui sont certainement sortis du *Pelargonium grandiflorum* fécondé par d'autres espèces, surtout, selon toute apparence, par le *P.*

cucullatum AIT., et qui, entre les mains des horticulteurs, ont donné les catégories des *Pelargonium* à grandes fleurs, à cinq macules ou Odier, *diadematum* et fantaisie; d'un autre côté, les variétés aujourd'hui presque sans nombre nommées Géranium par les jardiniers, qui sont provenues des *Pelargonium zonale* WILD. et *inquinans* AIT., et qui sont recherchées tantôt pour leurs fleurs, simples ou doubles, offrant toutes les nuances depuis le rouge ponceau le plus ardent jusqu'au blanc pur, tantôt pour leurs feuilles dans lesquelles se répartissent de manières diverses, en zones concentriques, le vert, le brun, le blanc, le jaune, le rouge plus ou moins vif. Ces deux brillantes catégories de plantes éminemment ornementales ont été nombreuses et fort belles, à l'Exposition de cette année.

Les *Pelargonium* proprment dits avaient été présentés en quatre lots fort dissemblables de nombre et de mérite. Le plus important sans contredit était celui dans lequel M. Dufoy (Alph.), horticulteur à Paris, avait réuni 130 variétés choisies parmi les plus recommandables et les plus nouvelles. Toutes ces plantes, par leur bonne forme, leur belle floraison, témoignaient d'une culture irréprochable. Le Jury n'a pas hésité à décerner à l'habile horticulteur qui les exposait une médaille d'or qui a été ensuite remplacée par la grande médaille d'honneur en or donnée à la Société par la ville de Paris. — Outre cette grande collection, l'une de celles qui ont le plus fixé l'attention des visiteurs, M. Dufoy avait présenté 20 charmants *Pelargonium* fantaisie, pour lesquels il a reçu une médaille d'argent, ainsi qu'un très-joli groupe formé de 20 pieds de la variété Caprice des dames, qui lui a valu une autre médaille du même degré. — Une récompense du même ordre a été décernée par le Jury à M. Henri Charles, jardinier chez M. Caillot, à Bagneux (Seine), pour un lot de *Pelargonium*, la plupart fantaisie, quelques-uns aussi à grandes fleurs, dont la floraison était malheureusement trop peu avancée au moment où a eu lieu l'Exposition.

Les *Pelargonium zonale* et *inquinans* ont fourni les éléments de collections remarquables et pour lesquelles on s'était attaché, dans les unes aux fleurs, dans les autres aux feuilles. Parmi les premières deux primaient toutes les autres en importance : l'une,

composée de 50 variétés parfaitement choisies, était vraiment splendide de végétation et de floraison; aussi le Jury a-t-il accordé à MM. Tribaut et Keteleêr qui en étaient les exposants la grande médaille d'honneur en or des Dames patronnesses de la Société; l'autre se recommandait surtout par le nombre des variétés qui s'élevait à 150, et comprenait ainsi à peu près tous les gains de ces dernières années, soit à fleurs simples, soit à fleurs doubles, soit à feuilles colorées; mais il laissait un peu à désirer au point de vue de la culture, et les Jurés y ont même relevé plusieurs dénominations inexactes. Classé pour ces motifs au second rang mais très-près du premier, il a valu à M. Chaté, horticulteur à Paris, une médaille d'or. — A un niveau beaucoup moins élevé a été rangé un lot de 40 variétés pour lequel M. Dufoy (Alph.) a obtenu une mention honorable. — Quant à la seconde catégorie de ces *Pelargonium*, MM. Thibaut et Keteleêr en avaient réuni les plus nouvelles et les plus jolies variétés dans un lot comprenant 30 pieds petits mais bien faits, qui offraient un feuillage bien coloré, en fort bon état, qui indiquaient en un mot une très-bonne culture, et pour lequel il leur a été décerné une médaille d'argent grand module.

Pour épuiser la série des plantes de serre tempérée qui sont cultivées à cause de leurs fleurs et qui ont figuré à l'Exposition de manière à motiver des attributions de récompenses, il me reste à énumérer quelques lots intéressants.

Avant tout, je mentionnerai une charmante collection de Bruyères presque toutes du Cap, auxquelles étaient joints quelques *Epacris*; elle était exposée par M. Michel, fils, horticulteur à Charonne-Paris, digne successeur de son père pour cette culture spéciale beaucoup trop négligée en France. Les espèces et variétés n'y étaient pas très-nombreuses puisqu'elles ne dépassaient pas dix-sept; mais la plupart y étaient représentées par plusieurs pieds tous chargés de fleurs, de manière à produire, dans leur ensemble, un fort bel effet. Une médaille d'argent grand module a été accordée à M. Michel.

M. Creste, horticulteur à Paris, avait exposé un groupe nombreux de *Nerium Oleander* ou Lauriers-roses, en pieds peu élevés, bien fournis et déjà bien fleuris, circonstance remarquable et mé-

ritoire à cette époque de l'année. Il a obtenu une médaille d'argent. —M. Souriau, horticulteur à Montrouge-Paris, a reçu une médaille du même ordre pour un lot nombreux de Crassules en très-bonne végétation, mais malheureusement encore sans fleurs ouvertes. — Enfin une médaille de bronze a été donnée à MM. Vilmorin-Andrieux pour une série d'une trentaine de Calcéolaires herbacées, dont les fleurs étaient généralement grandes et bien marquées, mais dont les pieds mêmes étaient pour la plupart trop hauts et médiocrement faits.

Parmi les divers genres qui ne peuvent supporter sans abri les froids de nos hivers, les *Canna* jouent aujourd'hui un rôle important dans les jardins bien moins en raison de leurs fleurs, qui ne manquent cependant pas d'éclat, que de leur ample et beau feuillage ; dans ces dernières années, quelques horticulteurs et amateurs se sont attachés à en multiplier les variétés, et ils ont obtenu de nombreux succès dans cette voie. Il y avait un intérêt réel à former une collection de ces acquisitions récentes ; c'est ce qu'a fait M. Hornet, horticulteur à Charonne-Paris, qui en a présenté ensuite à l'Exposition une série de 60 variétés. Ces plantes, toutes élevées en pots, étaient en bon état de végétation et déjà fleuries. En outre, et je crois devoir relever cette circonstance en raison de sa rareté, elles avaient été étiquetées avec soin, chacune d'elles portant l'indication de son nom et de celui de l'obtenteur, ainsi que la date de l'obtention. J'ajouterai que ces *Canna* se trouvant dans de grands pots ont pu, sans en souffrir, rester dans le jardin de l'Exposition jusqu'au 20 juin. Le Jury a décerné à M. Hornet une médaille d'argent grand module.

Parmi les végétaux recherchés pour leur beau feuillage, les *Phormium* méritent une place distinguée. M. Grimard en avait exposé trois variétés dont une à feuilles panachées, ainsi qu'un pied qui montrait déjà son inflorescence ; il lui a été donné pour ce lot une médaille d'argent.

Dans l'ensemble des végétaux cultivés les plantes grasses forment une catégorie tout à fait à part, en raison de la nature de leur substance, de l'étrangeté de leur forme, le plus souvent aussi de l'aspect particulier et presque sauvage que leur donnent les nombreuses épines dont elles sont armées. Ces différents motifs

ont suffi pour en faire admettre un certain nombre dans les collections; mais beaucoup aussi ont acquis de nouveaux titres à la faveur des amateurs de plantes par l'abondance, la grandeur ou l'éclat de leurs fleurs. Grâce à M. Pfersdorff, horticulteur à Paris, cette catégorie de plantes était remarquablement représentée à l'Exposition de cette année. En effet, groupant ensemble celles qui appartiennent à la même famille ou à des familles voisines, cet exposant en avait formé trois lots considérables pour le nombre, comme pour la force des plantes. Le premier était composé de Cactées; c'était le plus important de tous. Il comprenait des espèces fort rares, un grand nombre de pieds fleuris, parfois même avec une abondance peu commune, des individus d'un développement remarquable, et beaucoup d'un aspect rendu fort curieux par leur greffe à l'extrémité de *Cereus* en colonne. Il serait difficile aujourd'hui de trouver une collection ni plus nombreuse, ni mieux composée. Une médaille de vermeil a été décernée à M. Pfersdorff pour cette partie de son Exposition spéciale. Le second lot du même horticulteur était formé d'une trentaine d'Euphorbes charnues, réunissant à peu près toutes les espèces qui ont été importées en Europe, et il offrait, pour plusieurs d'entre elles, des pieds d'un développement considérable. Une médaille d'argent a été attribuée par le Jury pour ce lot intéressant. Enfin la troisième collection exposée par M. Pfersdorff était composée d'*Agave* et d'Aloès en nombreuses espèces, et en pieds tous bien cultivés, souvent très-beaux. Une médaille d'argent grand module a été décernée à l'exposant de ce beau lot. Le Jury a cru ensuite devoir totaliser les trois récompenses qu'il avait accordées séparément, et il a donné à M. Pfersdorff, pour ce remarquable ensemble, une médaille d'or.

Je ne puis terminer la portion de ce compte rendu qui a trait aux végétaux originaires de pays chauds sans y faire mention d'un apport très-intéressant dont M. Rivière avait emprunté les éléments au jardin du Hamma, près d'Alger, pour en enrichir l'Exposition. C'étaient des échantillons, développés comme ils le sont habituellement sous le beau ciel de notre colonie africaine, des 8 espèces de Bambous suivantes : *Bambusa maxima, Thouarsii, mitis, stricta, arundinacea distorta, spinosa, nigra* et

vittata. M. Rivière, Membre de la Commission organisatrice de l'Exposition, avait fait cette présentation dans une pensée entièrement désintéressée, et les vifs remercîments du Jury et de notre Société sont la seule récompense qu'il ait ambitionnée.

IV. Végétaux de plein air.

Une division commode pour ces végétaux de sortes fort diverses consiste à distinguer, d'un côté ceux qui sont ligneux, de l'autre ceux qui sont herbacés, tant annuels et bisannuels que vivaces. Elle a été adoptée dans la liste des récompenses qui suivra ce compte rendu ; je suis amené ainsi à l'adopter moi-même.

1° *Végétaux ligneux de plein air.*

Plusieurs genres appartenant à cette nombreuse et importante catégorie se placent au premier rang parmi les végétaux d'ornement ; tels sont avant tout les Rosiers et les *Rhododendron.* Mais par l'effet de circonstances fâcheuses, à peu près tous ont fait défaut à l'Exposition de cette année, et c'est seulement grâce à sa richesse dans toutes les autres catégories qu'elle a pu en faire oublier l'absence. En effet, j'ai déjà mentionné et expliqué ce fait presque incroyable et probablement sans précédents d'une Exposition tenue à Paris et dans la seconde quinzaine du mois de mai, dans laquelle n'a pas figuré un seul Rosier. Par une conséquence naturelle des influences atmosphériques qui ont amené ce fait regrettable les Roses coupées elles-mêmesont à peu près manqué, et M. Margottin, en en exposant un certain nombre, a demandé que sa présentation ne fût considérée que comme un témoignage de bonne volonté et non comme un acte de concurrent prétendant à une récompense.

D'un autre côté, les *Rhododendron*, qui avaient été l'un des plus brillants ornements de l'Exposition de 1868, n'ont formé, à celle de 1869, qu'un seul groupe assez peu considérable pour lequel M. Paillet a reçu une médaille d'argent. Espérons que des lacunes si fâcheuses ne s'offriront pas plus à l'avenir qu'elles ne l'avaient fait dans le passé.

Les arbres et arbrisseaux à fleurs petites et sans éclat, dont

l'intérêt essentiel résulte de leur éternelle et toujours fraiche verdure, ne sont qu'un ornement un peu secondaire pour les Expositions horticoles; mais s'ils y représentent une partie si importante des cultures d'agrément et des grandes plantations qu'ils doivent néanmoins y occuper toujours une large place. A leur tête se placent incontestablement les Conifères dont le Palais de l'Industrie a reçu, cette année, deux collections si nombreuses, si bien composées, si remarquables à tous égards, que le Jury n'a pas hésité à décerner à chacun des horticulteurs qui les avaient exposées une grande médaille d'honneur. Elles étaient dues, l'une à M. Defresne (Honoré), pépiniériste à Vitry (Seine), l'autre à M. Paillet, horticulteur-pépiniériste à Chatenay (Seine). La première était remarquable pour la beauté et la force des arbres, bien choisis du reste, qui la composaient; la dernière était plus nombreuse, plus riche en espèces rares, mais formée généralement de pieds moins beaux. Ces mérites dissemblables se compensant les uns les autres justifiaient parfaitement l'*ex æquo* qui a été voté par le Jury, et dont le résultat a été, pour M. Hon. Defresne, la grande médaille d'honneur en or donnée à la Société par S. A. I. Mme la princesse Clotilde-Napoléon, pour M. Paillet, la grande médaille d'honneur en or due à la munificence de S. A. I. Mme la Princesse Mathilde.

Ces deux horticulteurs se sont trouvés encore en concurrence pour les *Aucuba* dont ils avaient exposé deux collections fort dissemblables. Celle de M. Hon. Defresne était riche en variétés bien choisies, en individus forts et d'une bonne végétation, dont beaucoup était chargés de leurs jolies baies rouges qui en augmentaient notablement la beauté; elle a valu à cet exposant une médaille de vermeil. Celle de M. Paillet comprenait un nombre beaucoup moindre de pieds encore peu développés; elle a fait accorder à cet horticulteur une médaille de bronze. — Enfin, pour compléter, autant que possible, la série des végétaux ligneux à feuillage persistant, M. Hon. Defresne avait exposé un lot considérable formé de genres et espèces aussi nombreux que variés, généralement représentés par de beaux individus, pour lequel le Jury lui a décerné une médaille d'argent grand module.

2° Végétaux herbacés de plein air.

Cette catégorie de plantes, qui souvent passe à peu près inaperçue dans les Expositions horticoles, a contribué à un très-haut degré à l'éclat de celle dont il s'agit ici. C'est qu'elle y était représentée surtout par une collection du plus haut mérite à tous les points de vue, principalement composée d'espèces annuelles, qui provenait des cultures de MM. Vilmorin-Andrieux, horticulteurs-grainetiers à Paris. Le nombre de ces plantes, toutes élevées en pots, était assez considérable pour que l'ensemble formât un énorme massif ; elles étaient si bien choisies, si abondamment fleuries, si fraîches et si luxuriantes de végétation, que jamais encore, tel était l'avis unanime, rien d'aussi ravissant ni d'une importance équivalente, dans le même genre, n'avait paru à une Exposition parisienne. Ce nouvel et éclatant succès a montré plus clairement que jamais que, pour l'art d'élever et d'amener à une floraison splendide les plantes annuelles, les cultures qui ont fourni ce lot admirable ne reconnaissent pas d'égales. La grande médaille d'honneur en or donnée à la Société par S. A. I. le Prince impérial, et frappée à l'effigie du jeune prince, a été décernée à MM. Vilmorin-Andrieux.

Deux autres lots de plantes annuelles fleuries avaient été exposés, l'un par M. Thibault-Prudent, à qui il a valu une médaille d'argent, l'autre par M. Guenot, qui a reçu pour cette présentation une médaille de bronze ; mais, malgré leur intérêt incontestable, ils ne pouvaient soutenir la comparaison avec leur éblouissant voisin.

Comme pour encadrer leur ravissante collection, MM. Vilmorin-Andrieux l'avaient bordée d'une ligne de ces *Mimulus* très-remarquables par leur magnifique et abondante floraison, par leurs tons tantôt éclatants, tantôt insolites, cuivrés ou brunâtres, dont, plus que tout autre semeur, ils ont enrichi les jardins dans ces dernières années. 50 plantes d'une rare beauté formaient cette collection pour laquelle il leur a été accordé une médaille de vermeil. — Un autre lot des mêmes plantes, mais assez peu variées de tons et toutes choisies parmi celles à coloris peu intense, avait été présenté par M. Henri Charles à qui il a valu une médaille d'argent.

Après MM. Vilmorin-Andrieux, l'exposant qui a obtenu le plus de succès, pour les plantes herbacées de plein air, est M. Yvon, horticulteur à Montrouge-Paris, que nous avons déjà vu paraître avec distinction, pour cette spécialité, dans plusieurs Expositions antérieures. Sa collection de variétés panachées était nombreuse, composée de plantes en bien meilleure végétation que ne sont d'habitude leurs analogues, de manière à témoigner d'une bonne culture. Elle lui a valu une médaille d'argent grand module. — Pour son lot de plantes herbacées-vivaces fleuries, le même horticulteur se trouvait en concurrence avec M. Bonnet, horticulteur à Vanves (Seine). Les deux concurrents ont obtenu chacun une médaille d'argent : les plantes du premier ont été trouvées bien cultivées, bien faites, mais peu fleuries; celles du second moins remarquables sous le premier rapport, mais plus satisfaisantes au point de vue de la floraison. Enfin M. Yvon a obtenu une médaille d'argent pour une collection de fleurs coupées d'Iris à rhizome, en variétés bien distinctes et choisies, munies chacune de son nom, circonstance à laquelle le Jury a cru devoir attacher une importance particulière.

Les Pensées avaient été présentées en grand nombre à l'Exposition de cette année ; elles y fournissaient la matière de trois lots considérables et presque égaux en valeur. Le Jury a placé au même rang ceux qu'avaient exposés M. Batillard et M. Falaise, l'un et l'autre horticulteurs à Boulogne, à chacun desquels il a décerné une médaille d'argent. Celui du premier était plus nombreux et du reste bien composé ; celui du second rachetait aux yeux du Jury son infériorité numérique sensible par plus de variété dans le coloris des fleurs et par une meilleure culture des plantes. Inférieur aux deux premiers sous ces différents rapports, le lot exposé par M. Vautrin, de Rueil (Seine), a valu à ce jardinier une médaille de bronze.

Un groupe de pieds de Réséda cultivés en pots et remarquables pour l'excellente culture qu'ils avaient reçue a fait accorder à M. Creste une médaille d'argent.

Enfin deux autres médailles du même ordre ont été décernées, l'une à M. Falaise, pour une charmante série de Zinnias doubles, dont le mérite essentiel consistait dans la précocité de leur flo-

raison ; l'autre à M. Telotte, herboriste à Paris, pour une collection assez nombreuse de plantes médicinales de plein air. En accordant cette dernière récompense, le Jury a voulu surtout encourager les horticulteurs à s'engager résolûment dans une voie qu'ils laissent trop de côté et qui pourrait cependant les conduire à des résultats d'une importance réelle.

V. Légumes.

L'époque à laquelle a eu lieu l'Exposition n'était pas très-avantageuse pour les produits de la culture potagère. Cette circonstance explique sans doute pourquoi les jardiniers-maraîchers, trop fidèles à leur habitude invétérée sous ce rapport, se sont tous abstenus d'y prendre part. Néanmoins cette branche importante du jardinage y a été convenablement représentée, et elle a motivé des récompenses assez nombreuses, certaines même de l'ordre le plus élevé. Au total, le Jury a décerné, pour cette naturé de produits horticoles, 2 médailles d'or, une médaille d'argent grand module et trois médailles d'argent de 0m 041.

Les deux premières de ces récompenses ont été données : l'une à M. Dagnaux, jardinier chez Mme Smith, à Nogent-sur-Marne, (Seine), pour trois lots dont la réunion composait un ensemble considérable et qui consistaient, l'un en légumes frais assez variés, un second en Pommes de terre très-bien conservées, au nombre de 60 variétés, le dernier en Pommes de terre forcées appartenant à 100 variétés ; l'autre à M. L. Lhérault, d'Argenteuil (Seine-et-Oise), pour des Asperges d'un énorme volume et d'une rare beauté.

Une autre présentation d'Asperges beaucoup moins remarquable à tous les points de vue, a fait donner une médaille de bronze à M. Hayot, jardinier à Pithiviers (Loiret).

Une médaille d'argent grand module a été attribuée à M. Charles de Bez, propriétaire à Montgeron (Seine-et-Oise), pour une collection fort nombreuse de Haricots en grains, formée avec autant de soins que d'intelligence, étiquetée très-exactement, et qui aurait parfaitement figuré dans un musée horticole. Quant aux deux médailles d'argent de 0m,041, elles ont été obtenues par M. Gaulais, jardinier chez M. de Verdière, à Villemoisson (Seine-et-Oise),

pour des Batates amenées en parfait état à cette époque avancée de l'année, malgré la difficulté bien reconnue qu'offre habituellement la conservation de ces tubercules, et par M. Entraygues, marchand de comestibles à Paris, pour un lot de légumes frais, variés et bien choisis.

VI. Fruits forcés ou conservés.

Une Exposition tenue dans la seconde quinzaine du mois de mai ne pouvait recevoir des fruits mûris à l'air libre; mais elle s'ouvrait au moment convenable pour les produits de la culture fruitière forcée ou bien pratiquée sous un climat chaud; d'ailleurs on pouvait s'attendre à y voir encore des fruits conservés pour lesquels même l'époque avancée devait offrir une garantie assurée de la bonté du procédé de conservation, Ce sont, en effet, ces trois catégories de fruits qu'on y a vus présentés en lots assez bien formés et assez remarquables pour que la plupart aient déterminé le Jury à décerner des récompenses, même de l'ordre le plus élevé.

Le plus important sans contredit des lots de fruits forcés était celui qu'avaient exposé MM. Crémont, frères, horticulteurs à Sarcelles, les dignes successeurs et continuateurs de leur père. La rare habileté de MM. Crémont a déjà été reconnue dans une foule de circonstances diverses; mais cette fois on peut dire qu'ils s'étaient surpassés eux-mêmes, tant les fruits sortis de leurs serres étaient variés, beaux et frais. Ils consistaient, en effet, en 11 Ananas sur pied, d'une grosseur et d'une beauté exceptionnelles, en beaux Melons Cantaloups, en Raisins de 4 sortes, Chasselas, Muscat noir et blanc, Frankenthal, en une assiette de Pêches Grosse Mignonne hâtive aussi belles et aussi colorées que si elles étaient venues à l'air libre et à l'époque naturelle sur les espaliers le mieux soignés, enfin en divers arbres cultivés en pots et portant des fruits déjà mûrs, tels que Pruniers, Cerisiers, etc. La grande médaille d'honneur en or donnée à la Société par le département de la Seine a été le prix décerné par le Jury à MM. Crémont.

Un mélange de fruits, en partie forcés, en partie conservés, avait été envoyé de Bruxelles par M[me] V[e] Entraygues, marchande fruitière, à qui elle a valu une médaille d'argent, tandis que M. En-

traygues, de Paris, a reçu une médaille de vermeil pour un lot beaucoup plus considérable et plus varié, composé aussi de fruits tant forcés que conservés. Enfin un lot composé de beaux Raisins Chasselas et Frankenthal forcés et de 4 Ananas a fait donner une médaille d'argent grand module à M. Bordelet, jardinier à Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise).

Outre les fruits conservés compris dans les lots dont il vient d'être fait mention, M. Chevalier (Désiré), arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), avait présenté, avec de jolies Pommes d'Api, une corbeille de Pommes de Calville bien conservées, pour laquelle il a reçu une médaille de bronze.

Notre colonie africaine avait aussi fourni son contingent à l'Exposition ; elle y était représentée par trois exposants : M. Hédiard, négociant en fruits et produits algériens, à Paris, avait formé un lot considérable et très-varié dans lequel on voyait non-seulement des fruits divers, tels que Oranges et Citrons de plusieurs sortes, Bibaces (fruits du Bibacier ou *Eriobotrya japonica* Lindl.), Bananes, Vanille de Bourbon, etc., mais encore des gousses d'Arachide (*Arachis hypogæa* L.), des Muscades, du Faham (*Angrecum fragrans*), des tubercules de Colocase, sous le nom de Malangua, etc. Une médaille d'argent grand module lui a été décernée pour cet ensemble. — Deux colons de Blidah, M. Auguste François et M. Fontaine (Aug.), avaient, de leur côté, envoyé, le premier de belles Oranges et des Cédrats, pour lesquels il a reçu une médaille d'argent, le second quelques Oranges et principalement des Batates de six variétés qui lui ont valu une médaille de bronze.

VII. Bouquets et garnitures de fleurs.

Les bouquets et garnitures en fleurs naturelles forment la transition entre la partie purement horticole et celle plus essentiellement industrielle de l'Exposition, dont l'examen ne doit pas m'occuper. Ils trouvent donc leur place naturelle à la fin de ce compte rendu. Ceux qu'on a vus et admirés, en raison du goût exquis qui en avait dirigé la confection, souvent aussi du soin extrême avec lequel avaient été choisies les fleurs qui en formaient la matière, étaient dus à trois exposants. Les récompenses

de divers ordres qu'ils ont fait accorder disent assez clairement comment le Jury les a classés par ordre de mérite, et me dispensent dès lors de tout détail à leur sujet. — Une médaille d'or a été décernée à M. A. Bernard, dont les bouquets et les jardinières montées semblaient atteindre la perfection du goût et de l'art; une médaille de vermeil a été donnée à M. J. Bernard à cause de l'infériorité, faible sans doute, mais cependant appréciable qui a été reconnue dans son exposition; enfin une médaille de bronze a été accordée à M. Labrosse, dont les bouquets et garnitures ont été jugés ne pouvoir soutenir la comparaison avec ceux des deux premiers exposants.

Au total, les détails réunis dans ce compte rendu me semblent montrer combien a été légitime le succès incontesté de la dernière Exposition. Tous les vœux que nous puissions former c'est que ce succès se reproduise aussi complet, même plus complet encore dans l'Exposition prochaine; le zèle et l'habileté de nos jardiniers donnent tout lieu d'espérer que ces vœux auront leur entière réalisation.

Compte rendu de la partie industrielle de l'Exposition générale de 1869;

Par M. Eug. Fournier, l'un des Secrétaires de la Société.

Messieurs,

L'Exposition spéciale de l'industrie et des arts horticoles, tenue au Palais de l'Industrie en même temps que notre Exposition florale, est restée, de l'aveu général, bien au-dessous de celle-ci. Si j'ose dès le début de ce Rapport émettre, malgré mon incompétence personnelle, une affirmation aussi tranchée, c'est seulement parce que je parle au nom de notre Jury et avec les renseignements qu'ont bien voulu me fournir ses Membres, et particulièrement notre honorable confrère M. Leclair.

L'ensemble des objets qui ont fait partie de l'Exposition industrielle a été classé sous les chefs suivants :

1° Outils, instruments à main, appareils mécaniques.

2° Appareils de protection pour les plantes.

3° Pompes et appareils d'arrosement.

4° Meubles de jardin.

5 Objets ayant pour but l'industrie horticole.

En outre, plusieurs catégories ont été mises hors concours par votre Jury : 1° les appareils de chauffage; on les a renvoyés au jugement d'une Commission spéciale, que vous organisez maintenant ; 2° les livres, sur lesquels, aux termes de notre règlement, un rapport spécial à chaque exposant devait être lu à la Société avant qu'il fût pris par le Jury aucune décision ; 3° les plans de jardins, que l'on ne saurait apprécier en toute connaissance de cause que sur le terrain.

Ces réserves faites, votre Jury a été heureux d'approuver et quelquefois de récompenser quelques perfectionnements apportés à l'art horticole.

La première catégorie nous présente M. Lemaire avec son *Thermomètre avertisseur*, destiné à faire connaître un abaissement de température déterminé à l'avance, invention intéressante, à laquelle nous souhaitons de ne pas se heurter dans la pratique contre la difficulté de certaines manipulations de physique; — M. Gondoin, avec son grillage métallique à double torsion, résultat de grands sacrifices et remarquable par sa modicité de prix, que l'on a récompensé par une médaille d'argent grand module; — M. Hardivillé, qui a imaginé un ressort nouveau pour sécateurs ; — M. Hommel avec son chargeoir en fer; — enfin M. Lejeune, avec sa herse-ratisseuse.

Les abris ou appareils destinés à supporter les plantes ont formé peut-être le groupe le plus intéressant de l'Exposition. M. Louet a obtenu une médaille d'argent grand module pour son palissage en fer et ses poteaux-roidisseurs faciles à monter et à déplacer. M. Fenoglio se faisait remarquer surtout pour ses bacs à parois mobiles et à simples clavettes, s'ouvrant avec la plus grande promptitude. Bien compris, cet article n'est pas d'un prix supérieur à ceux que l'on connaît jusqu'à présent; une médaille d'argent a récompensé l'inventeur. M. Tullet a été honoré d'une médaille de bronze pour son treillage ornementé à double fil, ainsi que pour son marbre factice. M. Labrousse, simple ouvrier de l'horticulture, qui consacre ses instants de loisir à améliorer l'industrie du jardinage, nous avait apporté un roidisseur

économique, en bois, de deux modèles différents, facile à fabriquer pour tout amateur ; le Jury lui a accordé comme encouragement une mention honorable. Parmi les fabricants de claies, aucun exposant n'a fixé l'attention du Jury, si ce n'est M. Masserano, dont les claies en bois seront appelées dans certains cas à remplacer les paillassons, et lui ont valu une mention honorable.

Neuf ou dix fabricants de pompes avaient envoyé leurs appareils. On a distingué en particulier M. Raveneau pour la perfection de ses appareils à pulvériser les liquides d'arrosement ; M. Perreaux pour son piston en caoutchouc qui lui a valu un rappel de médaille d'argent; M. Dubuc pour la simplicité et le bas prix de ses appareils qui lui ont mérité un rappel analogue ; MM. Tierce et Bléry pour leurs arrosoirs d'une forme nouvelle à orifices grillés ; M. Pfersdorff pour une réforme intéressante dans la forme de la pomme d'arrosoir, qu'il allonge en un tube perforé seulement dans sa partie supérieure, de manière que les arrosements, au lieu de frapper directement les plantes, retombent mollement sur elles après s'être dirigés de bas en haut. On a joint à la catégorie des appareils d'arrosement les réservoirs spéciaux de M. Monnier, lesquels, formés d'une carcasse en fer revêtue d'un ciment particulier, sont à l'abri de la gelée et peuvent se construire promptement sur place.

La quatrième catégorie n'a offert qu'un petit nombre d'exposants. Vous avez tous admiré, dans le fond de la grande nef du Palais de l'Industrie, la fontaine monumentale de MM. Ducel et fils .Vous avez pu constater aussi la bonne qualité des meubles de jardin exposés par M. André, de Strasbourg, qui s'est fait remarquer surtout par son système d'assemblage en fer ; on a décerné une médaille d'argent à l'ensemble de son exposition. M. Gallard avait exposé quelques aquariums fort remarquables ; l'usine Carré, ses tables et ses siéges ; enfin la décoration du jardin de l'Exposition avait été l'objet des soins particuliers de M. Borel, qui y avait placé ses instruments et meubles de tout genre. Un des derniers appareils qui figurent peut-être un peu forcément dans le mobilier des jardins, ce sont les nids artificiels de M. Millet, qui ont vivement attaché l'attention du Jury. On sait aussi bien que possible, dans la Société, quels services rendent

les oiseaux à nos cultures ; et toute invention qui tend à assurer dans nos jardins la sécurité et la reproduction de ces utiles auxiliaires doit être bien accueillie des horticulteurs. Les nids artificiels ont été construits de formes variées, adaptées aux mœurs des différents oiseaux, en terre, en bois; on a particulièrement remarqué ceux qui sont établis dans la tige creuse d'un bambou, entre les deux diaphragmes qui en ferment le mérithalle. M. Millet, inspecteur des forêts, ne s'est proposé aucun intérêt marchand dans ses intéressants essais, que le Jury a récompensés par l'attribution d'une médaille d'argent.

Dans les objets ayant pour but l'industrie horticole, il n'y a à mentionner ici que les étiquettes de jardin. Elles ont réalisé un progrès certain, notamment entre les mains de M. L. Cellière, dont les produits inaltérables, de diverses couleurs, résultat d'un procédé nouveau de vitrification, forment un article de luxe quoique d'un prix modéré ; cet exposant a obtenu une médaille d'argent grand module. Nous devons encore signaler, dans la même section, MM. J.-B. Col et Girard pour leurs inscriptions sur zinc laminé applicables à des jardins botaniques ou fruitiers, et MM. Marc et Cie, pour leurs étiquettes en *terra cotta*.

En terminant ce recensement abrégé des produits variés des industries qui prêtent leur concours à l'horticulture, nous nous permettrons de signaler à MM. les exposants, dans l'intérêt de leurs Expositions prochaines, qu'ils auraient tout intérêt à ne pas s'absenter lors du passage du Jury. C'est à leur propre faute qu'ils doivent attribuer ce que quelques-uns d'entre eux reprochent à l'indifférence du Jury, qui ne peut souvent prendre une décision quelconque, en l'absence de renseignements suffisants.

EXPOSITION GÉNÉRALE DE 1869.

LISTE DES RÉCOMPENSES

ACCORDÉES PAR LE JURY DE L'EXPOSITION TENUE PAR LA SOCIÉTÉ DU 12 AU 22 MAI 1869, AU PALAIS DE L'INDUSTRIE.

Comme l'année précédente, la Société a été chargée par M. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts de garnir

avec des plantes le jardin du Palais de l'Industrie, pendant toute la durée de l'Exposition des Beaux-Arts, du 1er mai au 20 juin (1).

Dans cet intervalle de sept semaines, les horticulteurs et amateurs ont envoyé des végétaux destinés à l'ornementation du Palais. Suivant les termes du programme publié par la Société, des récompenses ne pouvaient être décernées à ces végétaux qu'autant qu'ils auraient figuré à l'Exposition principale, qui a duré 5 jours, du 18 au 22 mai: les objets d'art et d'industries horticoles ont pu rester dans le Palais depuis le 1er jusqu'au 22 mai.

Le Jury nommé par le Conseil de la Société pour l'appréciation des apports faits à l'Exposition a procédé à son travail le 18 mai, dès le matin. Voici les noms des Membres de ce Jury :

Section des plantes : MM. Bertin, Briot, Carrière, Dupuy-Jamain, A. Lavallée, Leprieur, I. Leroy, Louesse, Malet père, Robine, G. Rosciaud, L. Thibault, Truffaut, L. Urbain, E. Verdier fils, Vivet.

Section des arts et industries : MM. Aubert, Bachoux, Darche, F. Jamin, Leclair, Lesueur, Millet, O'Reilly.

Les opérations du Jury ont été présidées, pour la partie des végétaux par M. Hardy fils, et pour la partie des arts et industries par M. Cottu, tous deux Vice-Présidents de la Société.

Les résultats ont été inscrits sur des procès-verbaux rédigés par le Secrétaire-général de la Société, assisté de M. Verlot, Secrétaire-général-adjoint, et de M. le Dr Fournier, l'un des Secrétaires.

Voici l'énoncé des décisions du Jury (2).

---

(1) Voici les noms des Membres de la Commission chargée d'organiser l'Exposition de cette année. — *Président*, M. Chatin ; *Secrétaire*, M. Verlot; *Membres :* MM. Chauvière, Courtois-Gérard, Domage, Durand aîné, Gontier, Martin, Rivière, Teston; *Membre adjoint*, M. Burel ; *Adjoints* : MM. L. Bouchard-Huzard, Secrétaire-général ; Moras, Trésorier ; Lecocq-Dumesnil, Trésorier-adjoint; Duchartre, Secrétaire-rédacteur; Dutrou, Architecte de la Société.

(2) Une disposition du règlement portait que les Médailles d'honneur remplaceraient toutes celles qui auraient été obtenues par le même exposant.

1° PLANTES NOUVELLEMENT INTRODUITES.

a. Légumes.

Il n'a été présenté aucun légume d'introduction nouvelle.

b. Plantes fleurissantes ou non, de serre ou de plein air.

Médaille de vermeil à M. Lierval, horticulteur à Neuilly (Seine), pour un lot de plantes diverses nouvelles.

Médaille de vermeil au même horticulteur, pour un lot de *Coleus* nouveaux.

Médaille en or, offerte par Mme la comtesse de Turenne, au même horticulteur, pour un *Hydrangea Otaksa*.

Médaille d'argent à M. Paillet, horticulteur à Chatenay (Seine), pour un lot de 35 espèces de plantes de nouvelle introduction.

MM. Courtois-Gérard et Pavard, horticulteurs à Paris, se sont déclarés hors concours pour un lot de *Gymnothrix latifolia* qu'ils avaient exposé.

2° PLANTES OBTENUES DE SEMIS.

a. Plantes légumières.

b. Plantes fruitières.

Nul exposant n'a envoyé de plantes pour ces deux catégories de concours.

c. Plantes d'agrément.

Grande médaille d'honneur en or, donnée par S. Exc. M. le Ministre de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics, à M. Bleu, horticulteur-amateur à Paris, pour 20 *Caladium* nouveaux, joints à un lot de 35 variétés de *Caladium* magnifiques déjà obtenus par lui antérieurement.

Grande médaille d'argent à M. Duet, jardinier chez M. Léon, aîné, à Livry (Seine-et-Oise), pour 40 *Pelargonium* Nosegay.

Grande médaille d'argent à MM. Downie, Laird et Laing, horticulteurs à Londres (Angleterre), pour des *Coleus* nouveaux.

Grande médaille d'argent à M. Rousseau, pour un *Pelargonium* de semis.

Grande médaille d'argent à M. Paillet, horticulteur à Chatenay (Seine) pour un *Cerasus Laurocerasus*.

Médaille d'argent à M. Pacoto, horticulteur à Vincennes (Seine), pour un lot de *Dracæna indivisa* (semis d'un an).

Médaille d'argent à MM. Downie, Laird et Laing, de Londres, pour un *Pelargonium* nouveau.

3° Plantes de belle culture, fleuries ou non.

Médaille de vermeil à M. Boiron, jardinier chez M. G. Schmidt, au Havre, pour un *Dracæna* et un *Pandanus*.

Médaille de vermeil à M. Boutreux, horticulteur à Montrouge-Paris, pour des Azalées de l'Inde.

Grande médaille d'argent à M. Fourtier, horticulteur à Boulogne (Seine), pour 10 *Chrysanthemum* (*Anthemis*).

Médaille d'argent à M. Lahaye, horticulteur à Montreuil (Seine), pour des arbres fruitiers en caisse.

Médaille de bronze à M. Libaut, horticulteur à Neuilly (Seine), pour un *Cereus flagelliformis*.

Médaille de bronze à M. Boulet, employé à Montrouge-Paris, pour un *Cereus*.

4° Légumes variés de la saison et légumes forcés.

Médaille d'or à M. Louis Lhérault, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), pour un lot de belles Asperges.

Médaille d'or à M. Dagnaux, jardinier chez Mme Smith, à Nogent-sur-Marne (Seine), pour trois lots, l'un de 60 variétés de Pommes de terre conservées, l'autre de 100 variétés de Pommes de terre forcées, le dernier de légumes divers.

Grande médaille d'argent à M. Charles de Bez, propriétaire à Montgeron (Seine-et-Oise), pour une collection de Haricots.

Médaille d'argent à M. Gaulois, jardinier chez M. de Verdière, à Villemoisson (Seine-et-Oise), pour des Batates.

Médaille d'argent à M. Entraygues, marchand de comestibles, à Paris, pour légumes divers.

Médaille de bronze à M. Hayot, à Pithiviers (Loiret), pour des Asperges.

5° Fruits forcés ou conservés.

Grande médaille d'honneur en or, donnée par le département de la Seine, à MM. Crémont frères, horticulteurs à Sarcelles (Seine), pour Ananas et fruits forcés.

Médaille de vermeil à M. Entraygues, négociant à Paris, pour fruits forcés et fruits conservés.

Grande médaille d'argent à M. Bordelet, jardinier à Rosny-sur-Seine (Seine-et-Oise), pour Chasselas, Frankenthal forcés et pour Ananas.

Grande médaille d'argent à M. Hédiard, négociant en fruits à Paris, pour fruits et produits variés venant d'Algérie.

Médaille d'argent à Mme veuve Entraygues, marchande fruitière à Bruxelles, pour fruits divers forcés ou conservés.

Médaille d'argent à M. Auguste François, propriétaire à Blidah (Algérie), pour fruits africains.

Médaille de bronze à M. Chevalier, cultivateur à Montreuil (Seine), pour des Pommes de Calville bien conservées.

Médaille de bronze à M. Fontaine (Aug.), à Blidah (Algérie), pour fruits africains.

6° Plantes d'agrément de serre chaude.

Grande médaille d'honneur en or, donnée par S. M. l'Empereur, à M. Lierval, horticulteur à Neuilly (Seine), pour ses Palmiers.

Grande médaille d'honneur en or, donnée par S. M. l'Impératrice et à l'effigie de S. M., à M. Luddemann, horticulteur à Paris, pour ses Orchidées.

Grande médaille d'honneur en or, donnée par M. le Maréchal Vaillant, Président de la Société, à M. Chantin, horticulteur à Paris, pour des plantes diverses de haut ornement.

Médaille d'or à M. Lierval, horticulteur à Neuilly Seine), pour des *Pandanus*.

Médaille d'or au même horticulteur, pour un lot de plantes diverses.

Médaille d'or au même exposant, pour des Aroïdées.

Médaille de vermeil au même, pour des plantes à feuillage varié.

Médaille de vermeil au même, pour des Fougères.

Médaille de vermeil à M. Barbot, horticulteur à Montrouge (Seine), pour 25 plantes diverses à beau feuillage.



Médaille de vermeil à M. Luddemann, horticulteur à Paris, pour des Palmiers.

Médaille de vermeil à MM. Havard et C[ie], horticulteurs-grainetiers à Paris, pour 25 plantes d'appartement.

Grande médaille d'argent à M. Luddemann, horticulteur à Paris, pour des Broméliacées.

Grande médaille d'argent au même horticulteur, pour des Fougères.

Grande médaille d'argent à M. Marest, horticulteur à Montrouge (Seine), pour un lot de 50 plantes variées.

Grande médaille d'argent à M. Lierval, horticulteur à Neuilly (Seine), pour des Marantacées.

Grande médaille d'argent au même exposant, pour des *Coleus*.

Grande médaille d'argent à M. Jubert, jardinier chez M. Potard, à Neuilly (Seine), pour un lot de 20 *Begonia*.

Grande médaille d'argent à M. A. Bernard, horticulteur-fleuriste à Paris, pour un lot de Cycadées, *Araucaria*, etc.

Grande médaille d'argent à M. Grimard, horticulteur à Paris, pour un lot de *Dracæna*.

Médaille d'argent au même horticulteur, pour des Palmiers.

Médaille d'argent au même exposant, pour des *Begonia Linengi*.

Médaille d'argent à M. Lierval, horticulteur à Neuilly (Seine), pour des *Caladium*.

Médaille d'argent à M. Chaté, horticulteur à Paris, pour des plantes variées de serre chaude.

Trois médailles de bronze à M. Grimard, horticulteur à Paris, pour un lot de Bromeliacées, pour un lot de Fougères, pour un lot de *Ficus*.

Deux mentions honorables au même exposant, pour un lot de Pandanées et pour un lot de plantes variées de serre chaude.

M. Rivière, membre de la Commission d'organisation avait présenté huit espèces de Bambous cultivés dans le jardin du Hamma, près d'Alger, pour lesquelles il n'a pas voulu concourir.

7° Plantes d'agrément de serre tempérée.

Grande médaille d'honneur en or, don des Dames patronnesses de la Société, à MM. Thibaut et Keteleër, horticulteurs à Sceaux (Seine), pour des *Pelargonium inquinans*.

Grande médaille d'honneur en or, donnée par la ville de Paris, à M. A. Dufoy, horticulteur à Charonne-Paris, pour un lot de 130 *Pelargonium*.

Médaille d'or à M. Chaté, horticulteur à Paris, pour 450 *Pelargonium zonale, inquinans*, simples, doubles, panachés.

Médaille d'or à M. Pfersdorff, horticulteur à Paris, pour 3 lots de Cactées, d'*Agave*, d'Aloès et d'Euphorbes charnues.

Médaille d'or à M. Margottin, horticulteur à Bourg-la-Reine (Seine), pour un lot de 130 Azalées.

Médaille d'or à M. E. Barlou, jardinier chez M. Vaugeois, à Paris, pour un lot de 40 Azalées.

Grande médaille d'argent à MM. Thibaut et Keteleër, de Sceaux (Seine), pour un lot de *Pelargonium* panachés.

Grande médaille d'argent à M. Hornet, horticulteur à Charonne-Paris, pour 60 var. de *Canna*.

Grande médaille d'argent à M. Michel fils, horticulteur à Charonne-Paris, pour 17 var. d'*Erica*.

Médaille d'argent à M. Henri Charles, jardinier chez M. Caillot, à Bagneux (Seine), pour des *Pelargonium* à grandes fleurs.

Médaille d'argent à M. Souriau, horticulteur à Montrouge-Paris, pour des *Crassula*.

Médaille d'argent à M. Creste, horticulteur, route de Châtillon, 18, à Paris, pour des *Nerium Oleander*.

Médaille d'argent à M. A. Dufoy, déjà nommé, pour 20 *Pelargonium* de fantaisie.

Médaille d'argent au même horticulteur, pour 20 *Pelargonium Caprice des Dames*.

Médaille d'argent à M. Grimard, horticulteur à Paris, pour 3 var. de *Phormium*.

Médaille de bronze à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, pour des Calcéolaires.

Mention honorable, à M. A. Dufoy, ci-dessus nommé, pour 40 *Pelargonium zonale*.

8° PLANTES D'AGRÉMENT DE PLEIN AIR.

a. *Arbustes ou Arbrisseaux fleurissants.*

Médaille d'argent à M. Paillet, horticulteur à Chatenay (Seine), pour *Rhododendron*.

M. Margottin, de Bourg-la-Reine (Seine), avait exposé des Roses coupées, pour lesquelles il avait désiré ne pas concourir.

b. *Arbustes ou Arbrisseaux à feuillage persistant.*

Grande médaille d'honneur en or, donnée par S. A. I. Madame la Princesse Clotilde, à M. Honoré Defresne, horticulteur à Vitry (Seine), pour Conifères.

Grande médaille d'honneur en or, donnée par S. A. I. Mme la Princesse Mathilde (et à l'effigie de la Princesse), à M. Paillet, horticulteur à Chatenay (Seine), pour Conifères.

Médaille de vermeil à M. H. Defresne, de Vitry (Seine), pour des *Aucuba*.

Grande médaille d'argent au même horticulteur, pour des Arbres et Arbustes à feuilles persistantes.

Médaille de bronze à M. Paillet, horticulteur à Chatenay (Seine), pour des *Aucuba*.

9. PLANTES D'AGRÉMENT HERBACÉES, ANNUELLES OU VIVACES.

Médaille d'honneur en or donnée par S. A. I. le Prince impérial (à son effigie), à MM. Vilmorin-Andrieux et Cie, horticulteurs à Paris, pour plantes annuelles de pleine terre.

Médaille de vermeil aux mêmes horticulteurs, pour *Mimulus* varies

Grande médaille d'argent à M. Yvon, horticulteur à Montrouge-Paris, pour plantes vivaces panachées.

Médaille d'argent au même horticulteur, pour plantes vivaces de plein air.

Médaille d'argent au même horticulteur, pour Iris à rhizome (fleurs coupées).

Médaille d'argent à M. Bonnet, à Vanves (Seine), pour plantes vivaces de plein air.

Médaille d'argent à M. Telotte, herboriste, rue Mouffetard, 132, pour plantes médicinales.

Médaille d'argent à M. Henri (Charles), jardinier chez M. Caillot, à Bagneux (Seine), pour *Mimulus* variés.

Médaille d'argent à M. Falaise aîné, horticulteur à Boulogne (Seine), pour cent variétés de Pensées.

Médaille d'argent au même horticulteur, pour des *Zinnia* à fleurs doubles.

Médaille d'argent à M. Batillard, horticulteur à Boulogne (Seine), pour une collection de Pensées.

Médaille d'argent à M. Creste, horticulteur à Paris, pour Réséda.

Médaille d'argent à M. Thibault-Prudent, horticulteur-grainetier à Paris, pour plantes annuelles en pot.

Médaille de bronze à M. Vautrin, jardinier à Rueil (Seine-et-Oise), pour des Pensées.

Médaille de bronze à M. Guenot, horticulteur-grainetier à Paris, pour des plantes annuelles en pot.

10° Bouquets et garnitures de fleurs.

Médaille d'or à M. A. Bernard, fleuriste à Paris, pour bouquets et jardinières montées.

Médaille de vermeil à M. J. Bernard, fleuriste à Paris, pour bouquets et corbeilles.

Médaille de bronze à M. Labrosse, fleuriste à Paris, pour bouquets et garnitures.

INDUSTRIE HORTICOLE.

1° Outils, instruments a main, appareils mécaniques.

Grande médaille d'argent, M. Lemaire (S.), constructeur à Paris, pour un thermomètre avertisseur.

Grande médaille d'argent, M. Gondouin, fabricant à Paris, pour grillages métalliques à double torsion.

Médaille de bronze, M. Hardivillé, coutelier à Paris, pour ressort nouveau de sécateur.

Mention honorable, M. Hommel, serrurier à Levallois-Perret (Seine), pour un *chargeoir* porte-hotte en fer.

2° APPAREILS DE PROTECTION POUR LES PLANTES.

Grande médaille d'argent, MM. Louet frères, fabricants à Issoudun (Indre), pour fers d'espaliers.

Médaille d'argent, M. Fenoglio, fabricant à La Villette-Paris, pour caisses rondes à parois mobiles.

Médaille de bronze, M. Tullet, fabricant à Paris, pour treillage ornementé.

Rappel de médaille de bronze, M. Vélard, menuisier à Paris, pour châssis de couche avec traverse en fer à double T.

Mention honorable, Compagnie de Saint-Gobain, pour des verres striés destinés à couvrir des serres.

Mention honorable, MM. Masserano et Fléchelle, fabricants à Paris, pour claies en bois.

Mention honorable, M. Labrousse, jardinier chez M. Camille, à Neuilly (Seine), pour tendeur en bois pour fils d'espaliers.

Mention honorable, M. Paul Simon, propriétaire à Paris, pour potences mobiles en fer supportant les abris sur les espaliers.

Mention honorable, M. Cudrue, fabricant à Paris, pour tuteurs métalliques.

Les appareils de chauffage exposés par MM. Cerbelaud, Charoppin, Gervais et Lorette seront l'objet d'une expérimentation dans un concours spécial qui doit avoir lieu dans quelques mois.

3° POMPES ET APPAREILS D'ARROSEMENT.

Rappel de médaille de vermeil, M. Perreaux, ingénieur-mécanicien à Paris, pompes à soupape en caoutchouc.

Médaille d'argent, M. J. Monnier, horticulteur-rocailleur à Paris, bassins en ciment et fer.

Médaille d'argent, M. Tierce-Bléry, chaudronnier à Beauvais (Oise), arrosoirs.

Rappel de médaille d'argent, M. Dubuc, fabricant à Paris, pompes à main.

Médaille de bronze, M. Pfersdorff, horticulteur à Batignolles-Paris, système d'arrosage.

4° MEUBLES DE JARDIN.

Rappel de médaille de vermeil, MM. Durel et fils, maîtres de forges à Paris, pour une fontaine monumentale.

Médaille d'argent, M. Millet, inspecteur des forêts à Paris, pour nids artificiels.

Médaille d'argent, M. André, à Strasbourg (Bas-Rhin), système d'assemblage de meubles.

5. OBJETS AYANT POUR BUT L'INSTRUCTION HORTICOLE.

Grande médaille d'argent, M. Cellière, fabricant à Paris, pour étiquettes en émail recuit sur verre.

Médaille de bronze, MM. J.-B. Col et Girard (J. B.) à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), pour étiquettes en zinc et supports d'étiquettes.

Les livres d'horticulture exposés par M. Bixio et Cie, M. Bouchard-Huzard, M. Didot (Firmin) et Cie, M. Donnaud et M. Goin, les plans de jardins présentés par MM. Billiard, Cauconnier, Gautry et Oudin, ont été renvoyés à l'examen de Commissions spéciales dont le rapport sera ultérieurement soumis aux décisions de la Compagnie.

RÉCOMPENSE SPÉCIALE.

Sur la demande de la Commission d'organisation de l'Exposition, le Conseil d'Administration a voté une médaille d'or pour M. Burel, horticulteur à Paris, en récompense des soins donnés à la disposition et à l'arrangement des plantes dans le Palais de l'Industrie. M. Burel, adjoint à la Commission d'Exposition, a fait preuve d'habileté dans l'installation des végétaux et d'un grand zèle pour les intérêts de la Société dans la direction des travaux qu'il a été nécessaire d'effectuer.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

BOTANICAL MAGAZINE.

Oncidium cucullatum LINDL., var. **nubigenum**.— *Botan. Mag.*, mai 1868, pl. 5708. — Oncidie capuchonné, var. alpine. — Cordillères de l'Ecuador (Amérique du Sud). — Orchidées).

Cette jolie Orchidée est l'une de celles qui vivent le plus haut sur les montagnes de l'Amérique du sud, puisqu'elle y a été découverte par M. Jameson à une altitude de 3465^m, dans les forêts, sur le penchant occidental du rameau d'Assuay, dans l'Ecuador. Ses pseudobulbes sont longs de 0^m 04 à 0^m 05, étroits-oblongs, comprimés et unis; chacun d'eux se termine par une feuille linéaire-oblongue, aiguë, longue de 0^{m}12 à 0^{m}18, plane, coriace. Sa hampe grêle, dressée ou penchée, porte une grappe simple, qui réunit environ une demi-douzaine de fleurs rapprochées, larges de 0^{m}02-0^{m}025, dans lesquelles les sépales et les pétales, égaux entre eux, ovales, aigus, sont blancs ou purpurins à sommet vert, tandis que le labelle est grand, plus large que long, à trois lobes dont les latéraux sont petits et le moyen très-grand, échancré, blanc uni, ou purpurin à sa base.

Lonicera Standishii W. HOOK. (?), *Botan. Mag.*, mai 1868, pl. 5709. — Chèvrefeuille de Standish. — Chine. — (Caprifoliacées).

Joli arbrisseau qui paraît avoir été rapporté de Chine par M. R. Fortune et qui a été parfois confondu avec le *L. brachypoda*. Ses fleurs blanches, sortant par deux d'une même aisselle, se montrent de bonne heure et exhalent une bonne odeur; elles offrent une corolle bilabiée dont la lèvre supérieure a 4 divisions obtuses, et dont l'inférieure est étroite, indivise. Les feuilles de cette espèce sont tombantes, ovales-oblongues ou oblongues-lancéolées, acuminées, arrondies à la base, ciliées, très-brièvement pétiolées, glabres en dessus, hérissées en dessous sur les nervures qui sont proéminentes, ainsi que sur le pétiole.

Paris. — Imprimerie horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Juillet 1869

(2e série, tome III.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

A L'ÉTRANGER.

AMBOURG (Exposition internationale)	2-12 de sept.
MAESTRICHT	12-15 sept.
TOURNAI (Exposition internationale).	12-15 sept.
VEVEY	23-27 sept.

FRANCE.

BEAUNE	18-20 sept.
CLERMONT (Oise).	17-20 sept.
LEVALLOIS-PERRET (près Paris)	5-8 sept.
LIANCOURT	17-20 sept.
LILLE	26-28 sept.
MONTPELLIER	22-26 sept.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE	12-15 sept.
SENLIS	25-28 sept.
TROYES	9-14 sept.

AVIS.

Les Mem[illegible] qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'[illegible] le *plus tôt possible*, en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, a[illegible] Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

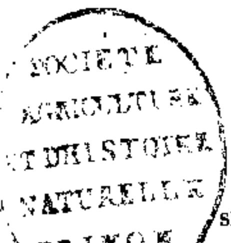
La bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.



PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 22 JUILLET 1869.

PRÉSIDENCE DE **M. Cottu.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet desquels il n'y a pas eu d'opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Gougibus, jardinier chez M. Guerlain, à Colombes (Seine), un pied de *Pomme de terre* Albany, variété qui a été obtenue dans l'Amérique du Nord.

2° Par M. Vivet, des *produits potagers* très-divers obtenus sur des terres engraissées, soit avec l'eau noire qui sort de l'égout collecteur de Paris, soit avec le dépôt que laisse cette même eau. Ce sont, entre autres : des Pommes de terre Marjolin et Kidney, des Haricots de deux sortes, des Choux et en particulier de très-beaux Choux-Raves et des Choux nantais, des Fraises, etc.

A l'occasion de cette intéressante présentation, qui montre les bons effets que peut produire l'eau des égouts de Paris sur la végétation des plantes potagères, MM. Siroy, Durand-Claye et Vivet donnent de vive voix à la Compagnie de nouveaux renseignements à l'appui de ceux qui ont été reproduits dans les procès-verbaux de plusieurs séances antérieures. M. Siroy, en particulier, rend compte de la visite qui vient d'être faite par une Commission de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France aux diverses terres soumises à des arrosements avec l'eau des égouts. Toutes les personnes qui composaient cette Commission, et celles en assez grand nombre qui s'étaient jointes à elles, ont été très-satisfaites des résultats obtenus et ont été frappées de la beauté des produits venus sous l'action du nouvel engrais. Même, fait observer M. Siroy, M. Ponce (Isidore), qui, dans une séance de cette année, avait pris la parole dans le but de combattre ce qui avait été dit relativement aux bons effets de l'eau d'égout, a

dû se rendre à l'évidence et reconnaître qu'on peut obtenir de beaux et bons produits potagers par l'emploi du liquide que la ville de Paris versait, jusqu'à ces derniers temps, dans la Seine au grand détriment des riverains du fleuve au-dessous d'Asnières, et dont l'Administration municipale, grâce aux travaux de MM. les ingénieurs Mille et A. Durand-Claye, a pu songer dans ces derniers temps à tirer un parti avantageux.

3° Par M. Delaunay, jardinier chez M. E. Vavin, du *Cerfeuil* bulbeux.

4° Par M. Thibault-Prudent, horticulteur-grainetier à Paris, une série de *Pommes de terre* de semis dont l'arrachage a eu lieu, le 12 de ce mois, sous les yeux d'une Commission qui s'était rendue dans le jardin de cet horticulteur.

Le Comité de Culture potagère exprimant le désir que ces Pommes de terre soient renvoyées à la Commission spéciale, M. le Président prononce ce renvoi.

5° Par M. Bailly, jardinier, rue de Romainville, à Montreuil-sous-Bois (Seine), un petit *Potiron* conservé.

6° Par M. Gauthier (R.-R.), une assiettée de *Fraises* qu'il nomme Reine des Quatre-saisons.

7° Par M. Durand, pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), des *Pommes* appartenant aux trois sortes nommées : Transparente blanche, Transparente rouge et Transparente verte. — Le Comité fait observer que ces fruits, dont le nom rappelle la légère translucidité de leur substance, sont d'un très-joli aspect, mais de qualité un peu médiocre.

8° Par M. Cottard, horticulteur à Argenteuil (Seine-et-Oise), un panier de fort belles *Figues* blanches. — Le présentateur fait remarquer que ces Figues sont venues à l'air libre, près d'Argenteuil, tandis que la plupart de celles qui se vendent en ce moment à Paris nous arrivent du Midi.

9° Par M. Bliliard fils, dit La Graine, horticulteur à Fontenay-aux-Roses (Seine), des branches chargées de fruits de onze variétés de Groseillers choisies parmi les trente-six qu'il cultive. Ces onze variétés sont : Hollande rouge, Hollande blanche, Versaillaise, Couleur de chair, Groseille-cerise, Blanche ordinaire, Fertile d'Angers, Belle de Fontenay, Impériale rouge, Impériale

blanche, Chenonceaux. Sur ce nombre, le Comité d'Arboriculture signale comme méritant la préférence les sept suivantes : Hollande rouge et H. blanche, Versaillaise, Gr. couleur de chair, Gr. blanche ordinaire, Impériale blanche et Chenonceaux.

10° Par M. Verdier (Eugène), fils aîné, horticulteur, rue Dunois, 3, à Paris, des fleurs coupées de 75 variétés de Glaïeuls.

11° Par M. Lierval, horticulteur à Neuilly (Seine), deux pieds fleuris de *Scutellaria Mociniana*, belle plante introduite en 1868 par M. Henderson et encore rare dans les collections, dont les grandes et longues fleurs, colorées en vif orangé-rouge, ont leurs faux-verticilles rapprochés en inflorescence terminale d'un effet remarquable; une terrine d'*Echites rubrovenia*, dont les feuilles sont très-élégantes, grâce aux lignes rouges qui en suivent les nervures, en se détachant sur le fond général vert foncé, comme velouté ; enfin une série de fleurs coupées de *Phlox* nouveaux, de semis et encore sans noms, au sujet desquels le Comité de Floriculture exprime le regret qu'ils soient présentés sans numéros de rappel.

12° Par M. Billard, fils, rue de l'Assomption, 55, à Auteuil (Seine), des pieds d'un *Pelargonium zonale* obtenu de semis, qu'il nomme François Billard.

13° Par M. Demornay (Henri), jardinier chez M. de la Borde, à Marolles-en-Hurepoix (Seine-et-Oise), une série de fleurs coupées de *Zinnias* doubles variés.

14° par M. Dorival, jardinier chez M. Lacase, à Brunoy (Seine-et-Oise), une collection de fleurs simples et doubles de *Petunias*, ainsi qu'une collection de *Quarantaines* dites anglaises, dans lesquelles les fleurs sont aussi amples que celles de la grande sorte.

15° Par M. Fontaine (François), horticulteur à Châtillon (Seine), six sortes de *Roses* obtenues de semis et désignées par des numéros.

16° Par M. Granger, horticulteur à Suines (Seine-et-Marne), une *Rose* obtenue par lui de semis et qu'il nomme Madame Laurent.

Les diverses présentations qui viennent d'être énumérées motivent de nombreuses demandes de récompenses. — 1° Le Comité de Culture potagère demande que M. Vivet reçoive une prime de

2e classe pour l'ensemble des objets qu'il a présentés, et que MM. Delaunay et Gauthier (R.-R.) aient chacun une prime de 3e classe pour leurs présentations. — Le Comité d'Arboriculture propose d'accorder une prime de 2e classe à M. Cottard pour ses Figues qui sont fort belles. — 3° Le Comité de Floriculture est d'avis qu'il y a lieu d'accorder : à M. Verdier (Eug.), pour ses beaux Glaïeuls, une prime de 2e classe ; à M. Lierval, trois primes, dont deux de 2e classe pour son *Scutellaria Mociniana* et pour ses *Phlox*, la troisième de 3e classe pour son *Echites*; à M. Dorival, une prime de 2e classe pour ses belles Quarantaines; à M. Granger, une prime de 2e classe pour sa Rose de semis Madame Laurent; à M. Fontaine (François), une prime de 2e classe pour sa Rose n° 201 et une prime de 3e classe pour sa Rose n° 359 ; enfin à M. Demornay une prime de 3e classe pour ses Zinnias.

Ces différentes propositions des Comités sont successivement mises aux voix par M. le Président et adoptées par la Compagnie; après quoi les primes décernées sont remises aux personnes qui les ont obtenues. Toutefois M. Gauthier (R.-R.) n'accepte pas celle dont il a été reconnu digne, parce qu'il a fait sa présentation sans prétendre à une récompense.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre adressée de Cop-choux, commune de Monzeil, par le Bouley-des-Mines (Loire-inférieure), par M. le Dr Ed. Bureau à M. Duchartre et communiquée par celui-ci. Elle renferme des détails très-intéressants sur la suite des recherches faites au Brésil, par M. Corréa de Méllo, en vue d'enrichir les cultures européennes de Bignoniacées brésiliennes qu'elles ne possèdaient pas encore. M. Bureau ajoute le relevé de toutes les lianes de la famille des Bignoniacées qui, surtout grâce aux envois de graines fraîches faits par M. Corréa de Méllo, se trouvent en ce moment représentées par des pieds vivants dans les serres du Muséum d'Histoire naturelle de Paris.

2° Une lettre dans laquelle M. Michel, jardinier de la maison Vilmorin-Andrieux, indique le point principal dans la culture du *Clianthus Dampieri* dont des échantillons parfaitement fleuris, ayant été présentés à la Société, par M. Ignace, jardinier-chef de

la même maison, dans une séance de l'année dernière, ont été admirés par tous les Membres témoins de cette remarquable présentation. L'indication contenue dans cette lettre est formulée dans les termes suivants : « Semer en rayons, en pleine terre franche sablonneuse, vers le 15 mai; recouvrir la graine d'environ deux centimètres de la même terre. Le reste des soins consiste en de rares arrosements, sarclages et binages. »

3° Une lettre de M. Butté, jardinier chez M. Ernest Santerre, au château de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), relative à sa méthode de culture du Melon, dont il a déjà entretenu la Société à plusieurs reprises. M. Butté écrit que, malgré le froid prolongé et la pluie de cette année, il a encore 108 pieds de Melon sur 148 qu'il avait plantés d'abord, et dont 40 ont déjà donné leur fruit. Il invite les personnes qui voudraient voir par elles-mêmes l'application de ce mode de culture à se rendre dans son jardin le dimanche. Il ajoute que la disposition de ses plantes rend facile la destruction des Pucerons, au moyen de jus de tabac projeté par un aide avec une seringue à trous fins, sur la face inférieure des feuilles, pendant qu'une autre personne maintient les branches soulevées.

4° Une lettre par laquelle Mme Moreau, Dame patronnesse de la Société, demande la nomination d'une Commission pour l'examen de 300 pots de *Gloxinia* et 250 pots d'*Achimenes*. — Les Commissaires désignés par M. le Président sont MM. Margottin, Chauvière et Durantin.

5° Une circulaire imprimée par laquelle M. Ambroise Verschaffelt, horticulteur à Gand (Belgique), avertit qu'il vient de céder son établissement horticole, avec toutes ses dépendances, y compris le journal l'*Illustration* horticole, à M. J. Linden, de Bruxelles, qui en a pris possession depuis le 1er mai dernier. M. J. Linden continuant de résider à Bruxelles, le directeur de l'établissement de Gand sera M. Prosper Gloner.

6° Plusieurs mémoires imprimés, notamment les trois suivants : La non-taille par M. Van-Hulle, jardinier-chef du jardin botanique de Gand (broch. in-8, de 17 pages. Gand; 1869). — Tableau des fruits admis à l'étude par le Congrès pomologique de France (broch. gr. in-8° de 7 pages. Lyon; 1869). — Essai sur

le sommeil des plantes; par M. CH. ROYER, de la Soc. botanique de France et de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France. (Broch. in-8° de 39 pages. Extrait des *Annal. des sciences naturelles*, 5e Série, Botanique, IX, 1869).

M. le Secrétaire-général informe la Société de trois pertes très-regrettables qu'elle vient d'éprouver par le décès de M. Jean-François Louvel, horticulteur à Fécamp, de M. Claude Léonard Lécuyer, fabricant de poterie pour les jardins, et de M. Ballier, propriétaire, tous Membres titulaires.

M. Vavin communique de vive voix les résultats d'expériences dans lesquelles, ayant plongé des graines d'une plante du Sénégal, pendant une heure, dans de l'alcool pur, il a vu la germination accélérée de plus de quinze jours, comparativement à celle des graines de même espèce qui avaient été semées sans avoir subi de préparation préalable. M. Vavin ajoute que, au moment présent, les plantes venues des graines soumises à l'action de l'alcool sont beaucoup plus développées que les autres; elles atteignent 0m15 de hauteur, tandis que les autres mesurent à peine 0m05. Il s'occupe, dit-il, à répéter cette expérience sur d'autres espèces de plantes.

M. Delavallée demande et obtient la parole pour informer la Compagnie des ravages effrayants que fait en ce moment la nouvelle maladie de la Vigne dans quelques départements du midi de la France. Il cite divers exemples de vignobles considérables qui ont été détruits dans un court espace de temps. Il voudrait que, se préoccupant vivement de l'étude de ce nouveau fléau et de la recherche d'un moyen d'y remédier, la Société nommât une Commission qui fût chargée de se rendre sur les lieux et d'y faire des essais de traitement des Vignes attaquées.

M. Duchartre dit qu'il est bien loin de s'opposer à ce que, comme le demande M. Delavallée, une Commission soit nommée dans le sein de la Société et soit chargée d'aller dans nos départements envahis par le nouveau fléau pour rechercher un procédé de traitement des Vignes attaquées; mais il croit devoir ajouter que, dans le cas où cette Commission ne serait pas nommée, ou bien l'ayant été, ne pourrait pas, pour une cause quelconque, faire tout ce qu'on attend d'elle, peut-être y aurait-il encore lieu d'espérer d'un autre côté le résultat que tout le monde désire

ardemment. En effet, il est à sa connaissance que, d'une part, la Société impériale et centrale d'Agriculture de France use de tous les moyens qui sont à sa disposition en vue de porter secours à la viticulture méridionale en péril, et que, d'autre part, la Société des Agriculteurs de France a nommé une Commission spéciale, à la tête de laquelle a été mis M. de la Loyère, viticulteur bien connu, et a même ouvert à ses Commissaires un crédit suffisant pour qu'ils aient toute liberté de faire les expériences et les voyages qui leur sembleront utiles. Il y a donc déjà sujet d'espérer de ce côté.

Il s'engage à ce propos une conversation à laquelle prennent part différents Membres et à la suite de laquelle M. le Président désigne comme devant être priés de transmettre des renseignements sur la nouvelle maladie de la Vigne : MM. Audibert (de Tarascon), Hortolès (de Montpellier), Jacquemet-Bonnefond (d'Annonay), Gaudais (de Nice), de Clapier (de Marseille).

M. le Dr. Pigeaux fait un Rapport verbal sur trois ouvrages édités récemment par la Librairie agricole de la Maison rustique et qui ont été présentés à la Société par l'éditeur. Ce sont les suivants : 1° *Les Orchidées*, par M. Delchevalerie. « Ce n'est certainement pas une monographie de la vaste et belle famille des Orchidées, dit M. le Rapporteur, et encore moins un traité élémentaire ; c'est plutôt une causerie légère, destinée à inspirer aux amateurs l'idée d'essayer la culture de ces belles et singulières plantes. Il faut savoir gré à M. Delchevalerie d'avoir entrepris une tâche si ardue et si ingrate, ne fût-ce que pour engager les amateurs à ne plus rester étrangers à une culture des plus attrayantes, et dont il a, peut-être sans le vouloir, exagéré les difficultés. » 2° *Le traité des plantes grasses autres que les Cactées*, par M. Ch. Lemaire. « Celui-ci, dit M. le Dr. Pigeaux, est un savant qui sait, mais dont la dialectique, la teneur littéraire et la modestie ne sont pas irréprochables. Son livre est un traité très-substantiel, très-concis et toujours intéressant, écrit sans prétention scientifique et fort suffisant, quoique incomplet. » Le Rapporteur, en cite en les critiquant, certaines phrases qui lui semblent écrites « en français belge », selon son expression. — 3° *Les arbres d'ornement de pleine terre*, par M. A. Dupuis

(les arbres verts exceptés). « C'est dit M. Pigeaux, un sujet bien vaste pour un si petit format. Même, pour certaines espèces, après leur avoir attribué une certaine rusticité, l'auteur conseille de les mettre en terre de bruyère et de les abriter pendant l'hiver! sont-ce donc alors des arbres de franche pleine terre ? Nous ne le croyons pas. Dût ce traité être moins volumineux, et il ne l'est pas trop, quelques restrictions seraient nécessaires pour le rendre plus conforme à l'esprit et à la lettre de son intitulé. C'est un bon livre qui gagnerait à être renfermé dans de strictes et justes limites. »

Il est fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Compte rendu de l'Exposition internationale de St. Pétersbourg; par M. PIGEAUX.

2° Compte rendu de l'Exposition de Beauvais ; par M. B. VERLOT.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures et un quart.

SÉANCE DU 12 AOUT 1869.

PRÉSIDENCE DE **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance, et au sujet desquels il n'a pas été soulevé d'opposition. Il annonce, en outre, que M. Mézard, horticulteur à Rueil, qui avait cessé, depuis quelques années, de faire partie de la Société, a demandé à y rentrer et sera dès lors inscrit de nouveau sur la liste des Membres titulaires.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Valdy, propriétaire-négociant à la Croix-blanche (Lot-et-Garonne), 19 tubercules de *Pommes de terre* appartenant à tout autant de variétés différentes. — Le Comité de Culture potagère exprime le regret que tous ces échantillons soient arrivés mêlés et sans distinction. Au reste, il n'a été trouvé rien de nouveau dans cet envoi.

2° Par MM. Courtois-Gérard et Pavard, horticulteurs-graine-

tiers, rue du Pont-neuf, 24, à Paris, des *Choux-Raves* de la variété appelée Blanc hâtif de Vienne, qui ont été semés dans les premiers jours du mois de mai dernier. Le Comité de Culture potagère déclare que les échantillons présentés sont très-francs de race, mais pas plus beaux que ceux qu'on voit assez fréquemment.

3° Par M. Gougibus, jardinier chez M. Guerlain, à Colombes (Seine), sept *Concombres* blanc de Bonneuil, et 4 *Laitues* rouges. Les Concombres sont très-gros, ce que M. Gougibus attribue à l'action de l'engrais phosphaté animalisé qui a été ajouté à la couche. Le Comité ne pense pas que cette explication soit fondée.

4° Par M. Hédiard, négociant en fruits d'Afrique, rue Notre-Dame-de-Lorette, à Paris, plusieurs échantillons de Gros Piment d'Espagne et de deux variétés de Gombo (fruit de l'*Hibiscus esculentus*), blanche et rouge; la première de ces variétés est cultivée par ses soins dans les environs de Toulon où elle réussit. M. Hédiard croit même qu'elle réussirait à Paris.

5° Par M. Lepère, fils, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille renfermant 31 *Pêches* Grosse Mignonne hâtive, d'une rare beauté, parmi lesquelles il en est qui mesurent 0m 28 de tour. Cette variété doit, dit le Comité d'Arboriculture, être regardée comme l'une des meilleures qu'on possède; c'est celle dont la culture est la plus répandue à Montreuil. En outre, M. Lepère, fils, dépose sur le bureau quelques Pêches appartenant à l'ancienne variété appelée Petite Mignonne ou Double de Troyes, qui n'est à peu près plus cultivée aujourd'hui, bien qu'elle soit, dit le présentateur, excellente et des plus hâtives. — M. Lepère, fils, exprime l'intention de mettre sous les yeux de la Compagnie, à mesure qu'elles mûriront, des échantillons de Pêches des variétés les plus recommandables.

6° Par M. Chevalier, aîné (Désiré), de Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille de magnifiques *Pêches* Grosse Mignonne hâtive et, en outre, tenant encore à la branche qui l'a produite, une *Pêche* Galande, d'un volume exceptionnel.

7° Par M. Valdy, déjà nommé, une *Pêche* récoltée sur un arbre venu de graine, dans un terrain froid et en coteau. Dans une lettre jointe à son envoi, M. Valdy écrit que, malgré les conditions peu favorables dans lesquelles il végète, l'arbre qui a donné ce

fruit est l'un des plus précoces parmi tous ceux qui sont cultivés dans le pays. Quant au fruit lui-même, bien que l'échantillon envoyé par M. Valdy soit arrivé en partie gâté, le Comité d'Arboriculture l'a reconnu comme étant d'un beau volume et de belle apparence, à peau jaune teintée de rose, à chair peu adhérente, jaune, très-juteuse, moyennement sucrée, un peu acidulée, au total, de saveur agréable. Aussi exprime-t-il le désir d'en voir, l'année prochaine, de nouveaux échantillons sur lesquels il puisse asseoir un jugement définitif.

8° Par le même M. Valdy, un *Raisin* malade, accompagné de rameaux feuillés. Dans sa lettre d'envoi, ce propriétaire dit que le mal dont on voit les effets sur les échantillons qu'il envoie paraît faire de grands ravages, cette année, sur différents cépages et plus particulièrement sur ceux de table, notamment sur le Chasselas. Il ajoute que la nature et la cause en sont également inconnues dans le pays. — Le Comité d'Arboriculture, se basant sur les traces que présentent le bois, les feuilles et les grains des échantillons envoyés, est d'avis que le mal dont il s'agit a été causé par la grêle, dont, au reste, le présentateur parle à un autre propos comme ayant sévi cruellement dans la localité.

9° Par M. Armengaud, amateur, Membre de la Société, du *Raisin* Chasselas de Fontainebleau venu en serre froide.

10° Par M. Aubert, de petites *Poires* appartenant à la variété nommée *Sanguinole*, curieuse par la couleur rougeâtre de sa chair.

11° Par M. Perrault, jardinier à Sucy-en-Brie, un paquet de rameaux avec fruits du *Cerisier de la Toussaint* ou de deux fois l'an. Le présentateur fait observer que cet arbre, beaucoup trop négligé dans les jardins, se recommande à la fois comme arbre d'agrément et comme arbre fruitier. Sous le premier rapport, il se distingue parce qu'il se couvre de fleurs à l'époque où il est bien feuillé et parce que ses fleurs se trouvent à l'extrémité de longs rameaux grêles que leur poids rend retombants, ce qui lui donne un port pleureur fort curieux ; sous le second rapport, il est avantageux comme fournissant deux récoltes de fruits par année. La seconde récolte arrive fort tard et les cerises dont elle se compose sont plus belles et meilleures que celles qui ont été produites

au printemps. L'arbre acquiert de fortes proportions lorsqu'il est greffé sur Merisier.

M. Perrault est porté à penser que le Cerisier de la Toussaint est l'arbre dont M. Forney a parlé dernièrement, dans la séance tenue par la Société le 24 juin dernier (voyez le *Journal*, 1869, p. 355).

M. Forney affirme que le Cerisier dont il a parlé n'est nullement celui de la Toussaint; d'abord il ne fleurit qu'une seule fois chaque année; ensuite les fruits en sont beaucoup plus gros que ceux du Cerisier de la Toussaint.

12° Par M. Mézard, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise); un rameau fleuri d'un *Hortensia* dont l'inflorescence offre un aspect tout particulier; un *Pelargonium zonale* formant une nouvelle variété à fleur rose obtenue par lui de semis qu'il nomme *Madame Durenne*, qui n'est pas encore au commerce, et qui est dans le genre de la variété nommée Mademoiselle Nillson, ainsi qu'une autre variété également obtenue par lui de semis, qu'il nomme *M. Alfred Mame*. A ces plantes, et cette fois hors concours, M. Mézard a joint des fleurs du Dahlia Victor Duflot qu'il avait présenté l'année dernière, celles du Dahlia lilliputien, d'origine allemande, Edward Moricke (Deegen), enfin des ombelles venues en pleine terre des *Pelargonium zonale* Mme Mézard (Babouillard) et M. Joinville (Delesalle). Il insiste sur le mérite supérieur de cette dernière plante.

Sur la demande qui lui est adressée, M. Mézard dit que son Hortensia est un simple accident reproduit par bouture.

13° Par M. Chardine, jardinier chez M. E. Labbé, à Pierrefitte (Seine), un *Phlox* venu d'un semis de 1867 et 7 sortes de *Dahlias* obtenues par lui d'un semis fait en 1868.

14° Par M. Laloy, fils, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), un *Dahlia* obtenu par lui d'un semis fait en 1868. — Le Comité de Floriculture trouve ce Dahlia très-beau, mais il en ajourne l'appréciation définitive jusqu'à ce qu'il en ait vu d'autres échantillons.

15° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), 60 variétés de *Pétunias* simples et doubles, venus de ses semis de l'année.

16° Par M. Alliaume, horticulteur à Nogent-sur-Marne (Seine), une série de fleurs de *Balsamines* en 20 sortes différentes.

17° Par M. Louvet, jardinier chez M. Chauvière, plusieurs *Delphinium* de semis.

18° Par M. Dumontier, jardinier chez M. Schulz, à Joinville (Seine), une série de fleurs coupées de *Reines-Marguerites*.

19° Par M. Duvivier, horticulteur-grainetier, quai de la Mégisserie, 2, des *Œillets* d'Heddewig (*Dianthus Heddewigii*) diadème doubles, variétés nouvelles.

20° Par M. Perrault, nommé plus haut, des rameaux bien fleuris de *Rosier Banks* blanc, qu'il met sous les yeux de la Compagnie comme exemples de floraison intempestive. En effet, le pied qui a fourni ces rameaux, quoique planté depuis 40 années, n'avait encore jamais eu que sa fleuraison printanière normale. — M. Perrault ajoute qu'il est fort rare que le Rosier Banks fleurisse en été.

21° Par M. Havard, horticulteur-grainetier à Paris, un pied de *Begonia Veitchii* D. Hook (voyez le *Journ.*, 1868, p. 624) qu'il met sous les yeux de la Compagnie afin de lui montrer les bons effets que produit le grand air dans la culture de cette plante récemment introduite en Europe. Voyant, en effet, que le pied qu'il en possède languissait en serre, et n'avait encore produit que quatre feuilles chétives, il l'a placé, dans les premiers jours du mois de juillet dernier, au milieu d'un panneau de *Pelargonium zonale* Mme Lemoine qui était abrité par un châssis, mais en recevant grand air; huit jours plus tard, il l'a découvert entièrement. Les bons effets de ce traitement sont devenus promptement évidents, et la plante a rapidement émis des pousses nouvelles qui, au bout de moins d'un mois, se trouvent couvertes de boutons de fleurs. M. Havard pense que la culture qui conviendrait le mieux au *Begonia Veitchii* serait celle qu'on emploie pour le *B. discolor* ou le *B. diversifolia*.

Les présentations précédentes donnent lieu à plusieurs demandes de récompenses.

1° Le Comité de Culture potagère demande une prime de 3e classe pour M. Gougibus, à cause de la beauté de ses Concombres. — 2° Le Comité d'Aboriculture propose de donner une

prime de 3e classe à M. Armengaud, pour ses Raisins. — 3° Le Comité de Floriculture est d'avis qu'il y a lieu de décerner : à M. Chardine, une prime de 1re classe pour son très-beau Phlox et une prime de 2e classe pour son Dahlia de semis ; et trois primes de 3e classe : à M. Mézard, pour son *Pelargonium zonale* Mme Durenne, à M. Duvivier pour ses Œillets diadème, à M. Alliaume, pour ses belles Balsamines. — Relativement à cette dernière proposition, M. Vavin et quelques autres Membres proposent d'élever la récompense à la 2e classe, attendu, disent-ils, qu'il est rare de voir des fleurs de Balsamines aussi belles et surtout aussi variées. — M. Robine, président du Comité de Floriculture, fait observer que ces fleurs sont, en effet, très-variées, motif pour lequel a été proposée la prime de 3e classe, mais qu'on en voit assez souvent de plus larges. — Le présentateur ayant répondu que les vents qui règnent depuis trois jours ont beaucoup nui à ses plantes, la Compagnie lui accorde, par un vote spécial, une prime de 2e classe. — Les autres propositions des Comités sont ensuite successivement mises aux voix par M. le Président et adoptées par la Société. — Après quoi les primes accordées sont remises aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations M. Pépin met sous les yeux de la Compagnie des tiges défleuries de *Bambusa Metake*, et donne des détails circonstanciés sur cette Graminée. L'espèce, dit-il, a été importée du Japon en Europe par le Dr Siebold, en 1850. Un pied en ayant été planté en 1856, sur le domaine d'Harcourt (Eure), propriété de la Société impériale et centrale d'Agriculture de France, s'y est développé vigoureusement. Il y a fleuri pour la première fois en 1867, pour la seconde fois et plus abondamment en 1868. Ses tiges florifères ont atteint 2m à 2m 50 de hauteur ; elles ont toutes péri et séché après la floraison, ce qui prouve que ce Bambou japonais se comporte à cet égard comme ses congénères. Néanmoins la plante elle-même ne meurt pas alors, car non-seulement elle continue de végéter, mais encore elle conserve en bon état ses tiges qui n'ont pas encore fleuri et dont la hauteur varie de 0m 50 à 1m 50. L'inflorescence du *Bambusa Metake* est une sorte de panicule constituée par un assez grand nombre de rameaux qui portent chacun un épillet long de 0m 03 à 0 04, et

qui naissent des nœuds supérieurs. L'espèce s'est montrée fort rustique, traçante à ce point que M. Pépin pense qu'on pourrait l'utiliser pour fixer les digues et le sable des talus qui longent les cours d'eau. Elle aime l'humidité ou du moins la fraicheur. A Harcourt, ses tiges florifères sont restées en place pendant une année sans que leur tissu ligneux ait perdu le moins du monde sa dureté ni ses autres qualités qui permettraient d'en tirer parti.

A ce propos, M. Rivière rapporte un fait intéressant qui s'est produit dans l'établissement du Hamma, près d'Alger. Là on a planté le même Bambou dans un îlot autour duquel l'eau baisse assez fortement, pendant l'été, pour que la couche superficielle de la terre qui le forme devienne alors très-sèche. Il a poussé avec force et n'a pas tardé à fleurir en donnant des tiges florifères hautes d'environ 1m 50. Il a fleuri de nouveau toutes les années suivantes, mais en produisant des tiges de plus en plus courtes. Il s'est propagé en même temps par ses rhizomes traçants, et aujourd'hui il couvre l'îlot d'un gazon épais duquel s'élèvent seulement de petites tiges florifères à 2 feuilles, qui ne dépassent pas 0m 10 de hauteur. — M. Rivière ajoute que le *Bambusa Metake* fleurit très-bien, à Marseille, depuis 7 ou 8 années, mais qu'il n'a jamais vu ses tiges y atteindre plus de 1m 50 de hauteur.

Egalement à la suite des présentations, M. Rivière montre à la Compagnie quelques échantillons de bois pris sur des arbres exotiques cultivés dans l'établissement du Hamma, près d'Alger. Ces bois appartiennent aux espèces suivantes : *Jacaranda mimosæfolia*, belle Bignoniacée à fleurs bleues; *Casuarina*, notamment *C. equisetifolia*; le bois en est fort dur et liant, à grain assez fin pour qu'on puisse l'employer dans l'ébénisterie; déjà aujourd'hui certains de ces arbres, plantés seulement à la date de 12-15 années, fournissent des branches pour le charronnage; *Acacia eburnea*, de l'Inde, qui pousse rapidement et donne un bois très-dur; divers *Acacia* de la Nouvelle-Hollande; *Eucalyptus* et particulièrement *E. Globulus* qui pousse avec une extrême rapidité; *Ficus nitida*, dont le développement est extrêmement rapide, etc.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Un certificat de M. N. Baumann, horticulteur à Bolwiller, en faveur de l'un de ses ouvriers-jardiniers dont il est très-satisfait, et pour qui il sollicite l'une des récompenses que la Société accorde annuellement pour bons et longs services. L'ouvrier dont il s'agit ne compte encore que 29 années de service, et par conséquent n'aura droit que dans un an à l'une de ces récompenses.

2° Une lettre par laquelle M. Cusin, Secrétaire du Conseil d'Administration du Congrès pomologique de France, demande que la Société se fasse représenter, comme elle l'a toujours fait jusqu'à ce jour, à la session que le Congrès va tenir à Lyon. — M. le Secrétaire-général apprend que le Conseil d'Administration de la Société a satisfait à cette demande, dans sa séance de ce jour : il a nommé un délégué officiel, et il invite les pomologues, dont plusieurs ont déjà concouru aux travaux du Congrès, à se rendre aussi à la prochaine session pour participer à l'œuvre importante qui se poursuit depuis plusieurs années.

3° Des demandes de délégués aux Expositions de Tournai (Belgique) et de Mayenne (Mayenne). M. le Président charge de représenter la Société, à l'Exposition de Tournai, MM. C. Bernardin, Nallet et Pépin, à celle de Mayenne M. Moras.

4° Une lettre dans laquelle M. Hue Julien, jardinier à Boiscommun (Loiret), après avoir donné le relevé des espèces fleuries pendant ce mois, expose en détail le procédé qui a pour objet de conserver presque indéfiniment des plantes avec leur forme et leurs couleurs. On sait que l'application de ce procédé a donné lieu, en Allemagne, à une véritable industrie qui consiste dans la confection de bouquets de fleurs sèches ; on a vu de ces bouquets à certaines Expositions horticoles de Paris. La marche décrite par l'auteur de la lettre est celle qui a été indiquée par MM. Oscar Réveil et Berjot, dans le *Bulletin de la Société botanique de France* (III, 1856, pp. 106-109). Elle consiste à renfermer la plante qu'on veut préparer dans une caisse à fond mobile en bois, glissant à coulisse, munie en outre d'un fond fixe que forme un treillis de fil de fer fin. On remplit ensuite cette caisse avec du sable fin, tamisé et préalablement enduit de stéarine, en ayant soin de faire pénétrer ce sable dans le fond des fleurs et dans tous les angles que forment entre elles les différentes parties de la plante. Après

que le tout ainsi disposé a été tenu, pendant un temps suffisant, dans une étuve chauffée à 40-50°, ou dans un four modérément chauffé, on fait tomber le sable en retirant le fond à coulisse, et on n'a plus qu'à mettre la plante ainsi desséchée rapidement dans un bocal de verre au fond duquel on place, sous de la mousse qui la cache, un peu de chaux vive ou mieux encore du chlorure de calcium, qui absorbent l'humidité de l'air. La conservation en est alors indéfinie, si le bocal a été fermé hermétiquement.

5° Une demande de Commission adressée par M. Jupinet, aîné, jardinier chez M. Bonnet, à Palaiseau (Seine-et-Oise). — M. le Président désigne, comme devant composer la Commission demandée, MM. Jamin, fils, Chardon, Bouclier et Chevreau.

6° Une circulaire imprimée par laquelle le Comité de l'Exposition internationale d'Horticulture qui doit avoir lieu à Hambourg, du 2 au 12 septembre prochain, avertit que la multiplicité inattendue des demandes de participation a forcé d'agrandir considérablement le parc consacré à cette Exposition, ainsi que les serres et abris de toute sorte destinés aux plantes délicates et aux produits horticoles. En effet, les demandes reçues en temps convenable obligeaient à consacrer, aux Conifères seules, une surface de 60 000 pieds carrés, aux plantes de serre une étendue de 25 000 pieds carrés, etc. Le Sénat de Hambourg ayant concédé, en sus du parc, une prairie qui n'est séparée de celui-ci que par une grande route conduisant à Altona, ces deux vastes terrains seront réunis par un pont colossal, long de 250 pieds, qui permettra de passer de l'un à l'autre par-dessus la route; en outre, on agrandira les serres et on construira de nouveaux pavillons et conservatoires. On voit donc que l'Exposition de Hambourg s'annonce comme devant avoir un immense développement.

7° Les deux premiers volumes du grand Dictionnaire de pomologie, par M. André Leroy, comprenant la description de 915 variétés de Poires, ouvrage d'une importance capitale, offert par son auteur. — De vifs remercîments seront adressés à M. André Leroy au nom de la Société.

8° Un ouvrage de M. Faudrin intitulé : *Le bon arboriculteur fruitier* est renvoyé au Comité d'Arboriculture.

A la suite de la correspondance, M. Bouchard-Huzard fait hommage à la Compagnie du premier volume de la 2e édition de son ouvrage sur les *Constructions rurales*, dont la 1re édition a été l'objet de rapports très-favorables et a valu à son auteur une haute récompense de la part de la Société. — Des remerciments empressés sont adressés par M. le Président à M. Bouchard-Huzard.

M. le Secrétaire-général informe la Société de la perte regrettable qu'elle vient d'éprouver par le décès de M. Tessier (Louis), horticulteur, l'un de ses Membres titulaires.

Il lui apprend ensuite que, sur la proposition de la commission supérieure d'encouragement et de surveillance des Sociétés de secours mutuels, près le Ministère de l'intérieur, le gouvernement a accordé une médaille d'argent à M. Laizier, Président de la Société de secours mutuels des jardiniers-maraîchers de la Seine, et une mention honorable à M. Camille Bernardin, Président de la Société d'Horticulture de Brie-comte-Robert, l'un et l'autre Membres de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France.

M. Burel annonce à la Compagnie que la Commission des Cultures expérimentales, dont l'attention a été éveillée par la publication récente dans le *Journal* du mémoire de M. E.-A. Carrière sur l'amélioration par le semis du *Raphanus Raphanistrum*, vient de décider qu'elle répéterait elle-même, en leur donnant toute la suite nécessaire, les expériences décrites dans ce mémoire, en les variant le plus possible, et en se conformant aux indications données par l'habile chef des pépinières du Jardin des plantes. Elle fera comparativement des semis successifs, les uns au printemps, les autres à l'automne, dans des sols et dans des conditions différentes. Elle aura soin de tenir la Société au courant des résultats qu'elle pourra obtenir. Déjà des Membres de cette Commission s'étant rendus dans la plaine de Gennevillers pour y ramasser de la graine du *Raphanus Raphanistrum* sauvage, le hasard leur a fait rencontrer, en même temps que des pieds en grand nombre portant les siliques étroites et assez sèches qui caractérisent cette espèce, trois plantes semblables au type normal par leur racine grêle et par l'ensemble de leurs caractères, sur

lesquels cependant se trouvaient des siliques beaucoup plus développées et à parois plus charnues, qui rappellent celles du Raifort cultivé. M. Burel montre ces trois plantes qu'il a rapportées. Il se demande si ce ne serait pas là une race distincte, car il ne pense pas qu'on puisse y voir le résultat d'une dégénération du Raifort cultivé dont la graine serait venue de cultures plus ou moins voisines. La situation et l'état de ces plantes, particulièrement de leur racine, ne lui semblent pas autoriser cette supposition.

M. Forest assure que, dans les terres franches de la Brie, on trouve à la fois ces deux formes ou races du Raifort sauvage bien distinctes par leurs siliques.

M. Vivet rend compte d'une visite que S. M. l'Empereur vient de faire tout à fait incognito à la colonie horticole d'Asnières, afin de reconnaître par elle-même les résultats que donne la culture des légumes avec l'emploi des eaux d'égout. Sa Majesté a daigné témoigner une vive satisfaction et a bien voulu accepter pour sa table une assez grande quantité de légumes divers ainsi obtenus.

M. A. Durand-Claye, l'un des ingénieurs de la ville de Paris qui dirigent les travaux faits en vue d'utiliser les eaux d'égout, remercie la Société et la Commission spéciale nommée par elle, dont un Rapport sera présenté dans la prochaine séance, pour le puissant secours qu'elles ont prêté aux directeurs de ces travaux dont le but a une haute importance, puisqu'ils ne tendent à rien moins qu'à la fertilisation de 2000 hectares dont on n'obtient aujourd'hui que de fort maigres récoltes de céréales.

Il est donné lecture du compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Sceaux, par M. Pépin.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 8 JUILLET 1869.

MM.

1. COUVANT, notaire, à Château-Regnault (Ardennes); présenté par MM. Miès et J. Posth.
2. FOURCILLOT (Claude), jardinier en chef chez M. Ricot, maître de forges à Varigney par Conflans (Haute-Saône); par MM. Barral, Ferlet et F. Jamin.
3. GRETTELDINGER (Michel), fabricant de compteurs à eau, faubourg St-Denis, 148, à Paris; par MM. Aubert et Rivière.

SÉANCE DU 22 JUILLET 1869.

MM.

1. GONDOUIN (Edmond), fabricant de grillages mécaniques, boulevard Poissonnière, 22, à Paris; présenté par MM. Bouchard-Huzard et Moras.
2. LEFEBVRE, horticulteur, à Montgeron (Seine-et-Oise); par MM. Michelin, Tarroux et Nallet.
3. ROMMETIN (Maxime), inventeur des appareils pour la destruction des mouches, quai de Valmy, 193, à Paris; par MM. Leclair, Rivière et Hardivillé.

SÉANCE DU 12 AOUT 1869.

MM.

1. BROCHET (Louis), treillageur et décorateur de jardins, boulevard Clichy, 41, à Paris; présenté par MM. Caillou et Bouchard-Huzard.
2. BULLIER (Théodore), carrefour de l'Observatoire, 3, à Paris; par MM. Hélie, F. Jamin et Bouchard-Huzard.
3. GONNET (François-Marie), rue du Bois, 8 (Belleville), à Paris; par MM. Darche et Lecomte.
4. GUILLEMAIN (Émile), horticulteur, à Santeny, par Villecresne (Seine-et-Oise); par MM. Lechevalier et Lepère.
5. IRY (Joseph), fabricant de soieries pour ameublements, rue de Cléry, 9, à Paris; par MM. Sturbe et Isidore Leclerc.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DE JUILLET 1869.

Agriculteur praticien (30 juin et 15 juillet 1869). Paris; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (nos 7, 8, 9 et 10 de 1869). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (mars-avril 1869). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de l'Allier (n° 3 de 1869). Moulins; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (1er trimestre, 1869). Angers; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de Troyes (mars et avril 1869). Troyes; in-8°.

Annales de la Société impériale d'Agriculture, Industries, Sciences, Arts et Belles-Lettres de la Loire (1re, 3e et 4e livraisons de 1868). Saint-Etienne; in-8°.

Annales provençales d'Agriculture pratique et d'Horticulture de M. Ed. Barthelet (15 et 31 mai, 30 juin 1869). Marseille; in-8°.

Apiculteur (juillet 1869). Paris; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture en Sicile*, cahier de janvier-février-mars 1869). Palerme; in-8°.

Belgique horticole (mai-juin 1869). Gand; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (avril à mai 1869). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Session extraordinaire à Pau (août 1858; n° 1 des Comptes rendus des séances de 1869, et Revue bibliographique B de 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture des Ardennes (n° 2 de 1869). Charleville; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (avril-mai 1869). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Boulogne-sur-Mer (janvier à mai 1868). Boulogne-sur-Mer; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de l'arrondissement de Clermont (Oise) (avril à juin 1869). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de l'arrondissement de Pontoise (septembre à décembre 1868). Pontoise; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (août-décembre 1868 et avril 1869). Avignon; in-8°.

Bulletin des Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture du Doubs (mai et juin 1869). Besançon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (nos 4 et 5 de 1869). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (mai 1869). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (juin 1869). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (juin 1869). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (janvier et février 1869). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Genève (2e trimestre de 1869). Genève; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (mars et avril 1869). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'Aube (nos 74 et 75 de 1869). Troyes; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de l'arrondissement de Senlis (juin 1869). Senlis; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (juin 1869). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture du Rhône (mars et avril 1869). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (mai-juin 1869). Paris; in-8°.

Bulletin du cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture en Belgique (nos 4 et 5 de 1869). Gendbrugge; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de l'arrondissement de Saint-Quentin (1868). Saint-Quentin; in-8°.

Chronique agricole de l'Ain (1er et 15 juillet 1869). Feuille in-4°.

Cultivateur de la Somme (n° 3 de 1869). Amiens; in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins*, recueil mensuel rédigé et édité par le Dr Ed. Regel; cahiers de mai et juin 1869). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 7e cahier de 1869). Hambourg; in-8°.

Illustrirte Monatshefte für Obst- und Weinbau (*Bulletin mensuel illustr d'Arboriculture fruitière et de Viticulture*, rédigé par MM. Oberdieck et Dr Ed. Lucas; 6e cahier de 1869). Ravensbourg; in-8°.

Illustration horticole (mai 1869). Gand; in-8°.

Institut (20 juin, 7, 14 et 21 juillet 1869). Feuille in-4°.

Revue des eaux et forêts (10 juillet 1869). Paris; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (juin 1869). Lyon; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 juillet 1869). Paris; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (juin 1869). Marseille; in-8°.

Science pour tous (20, 27 mars; 3, 10, 24 avril; 1, 8, 15, 22, 29 mai; 5, 12, 19, 26 juin; 3, 10, 17, 24 juillet 1869). Feuille in-4°.

Société académique des Sciences, Arts, etc., de Saint-Quentin (Travaux de 1868, tome VIII). Saint-Quentin; in-8°.

Société de la carte géologique de France (Discussion des Statuts). Lyon; in-8°.

Société d'Horticulture et d'Acclimatation du Var (1er trimestre de 1869). Toulon; in-8°.

Société d'Horticulture et de Botanique de Montmorency (1er trimestre de 1869). Montmorency; in-8°.

Sud-Est (décembre 1868). Grenoble; in-8°.

The Gardener (*Le Jardinier, recueil mensuel d'Horticulture et de Floriculture*, édité par M. William Thomson, des jardins de Dalkeith; cahier de juillet 1869). Londres et Edimbourg; in-8°.

The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers et la Gazette agricole*; nos des 26 juin, 3, 10, 17 juillet 1869). Londres; in-4°.

Verger (le); par M. Mas (juillet 1869). in-8°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Bulletin hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur Dr Karl Koch; nos 24, 25, 26 et 27 de 1869). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; cahier de mai et juin 1869). Munich; in-8°.

CORRESPONDANCE.

Lettre de M. le Dr Ed. Bureau,

Monsieur le Secrétaire,

J'ai reçu de M. Corréa de Méllo, une lettre de remercîments pour la Société d'Horticulture, et je m'empresse de vous la transmettre.

Depuis le moment où il a été honoré d'une récompense de la Société, M. de Méllo a fait deux nouveaux envois de graines: l'un a bien réussi; mais le second n'a pas encore levé, bien que les graines soient semées depuis près de deux mois.

En somme, voici la liste des espèces actuellement vivantes au Muséum, que nous devons à M. de Méllo.

Les numéros entre parenthèses sont ceux que porte chaque espèce dans les collections de plantes sèches envoyées par ce botaniste, et que portaient aussi les sachets de graines correspondant aux échantillons d'herbier. Ils désignent par conséquent les espèces (les noms sans numéro sont les synonymes).

Par ce système de numérotage, M. de Méllo a rendu la détermi-

nation des plantes vivantes provenant de ses envois aussi sûre que possible.

(37). *Arrabidæa rosea* DC.

(24). *Arrabidæa floribunda* Bur.

Adenocalymna floribundum DC.

(23) *Arrabidæa ? corymbifera.*

Bignonia corymbifera Vahl !

Bignonia dichotoma Vellozo.

Bignonia rupestris Gardner.

(1) *Bignonia triplinervia* DC.

(n'appartient certainement pas au genre *Bignonia* et fera probablement partie d'un genre nouveau).

(5) *Petastoma formosum* Bur.

(25) *Cuspidaria pterocarpa* DC.

(20) *Bignonia exoleta* Vellozo.

(45) *Bignonia mollis* Bur. (non Vahl).

Spathodea mollis Sonder.

(19) *Pleonotoma tetraquetra* Bur.

Bignonia tetraquetra Chamisso.

Memora tetraquetra Miers.

(11) *Anemopægma racemosum* Mart.

(29) *Adenocalymna marginatum* DC.

(33) *Hamburyophyton splendens* C. de Mello, msc.

(17*) *Pithecoctenium Squalus* DC.

(17**) *Pithecoctenium Vitalba* DC.

(16) *Jacaranda micrantha* Chamisso.

J. paulistana Manso.

J. intermedia Sonder.

(13) *Distictis Mansoana* Bur.

Bignonia Mansoana DC.

Il faut ajouter aux 16 espèces de cette liste une 17e : le *Fridericia speciosa* Mart., envoyé au Jardin des Plantes par M. Hambury, qui le tenait certainement de M. de Méllo.

Toutes ces espèces, sauf une seule, l'*Anemopægma racemosum* Mart., sont nouvelles pour les serres d'Europe. La plupart sont représentées par un certain nombre d'exemplaires, de telle sorte que 13 espèces ont pu figurer à l'Exposition de Saint-Pétersbourg,

sans décompléter la collection principale confiée à l'expérience et aux bons soins de M. Houllet.

Les 17 espèces ci-dessus mentionnées appartiennent à 13 genres, dont 7 n'avaient encore jamais paru dans les cultures, du moins à ma connaissance. Ce sont les genres : *Distictis*, *Pleonotoma*, *Cuspidaria*, *Petastoma*, *Hamburyophyton*, *Fridericia*, et le genre fondé sur le *Bignonia triplinervia*, auquel je n'ai pas encore donné de nom.

Pour achever de vous mettre au courant des progrès qu'a faits, depuis un an, la culture des lianes, je dois vous dire que M. Lévy, qui est allé se fixer pour plusieurs années sur les bords du lac de Nicaragua, m'a fait parvenir, il y a deux mois, par la poste, les graines de onze espèces de Bignoniacées. J'ai semé ces graines au Muséum le jour même de leur arrivée, et le résultat a prouvé une fois de plus que la fraîcheur des graines est la condition principale du succès. La plupart ont levé, de telle sorte que les onze espèces sont aujourd'hui représentées par des individus vivants. Une seule, le *Stenolobium stans* Seem., était déjà connu dans les serres. Les dix autres sont nouvelles pour l'horticulture.

Deux appartiennent à des genres qui n'ont encore jamais été cultivés : ce sont le genre *Callychlamys* et un autre qui est nouveau pour la science.

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien communiquer ces renseignements à la Société d'Horticulture, si vous pensez qu'ils soient de nature à l'intéresser, et d'agréer etc.

Ed. Bureau.

Cop-Choux, 4 juillet 1869.

NOTES ET MÉMOIRES.

La Viticulture dans les provinces occidentales du Caucase (1);

Par M. Théophile Deyrolle.

Dans une excursion que j'avais entreprise cette année afin de faire des recherches sur l'histoire naturelle, dans les provinces occidentales de la Transcaucasie, j'ai été frappé de la puissance de la végétation en général, qui, sous l'influence d'un climat chaud en été avec des pluies très-fréquentes, atteint des proportions inouïes. Rien de plus magnifique que les forêts qui couvrent les vallées des grandes rivières qui arrosent ces pays. Parmi les céréales les plus répandues, le Maïs et le Millet atteignent des dimensions inconnues ici ; la Vigne surtout se montre luxuriante; à chaque pas je la rencontrais soit à l'état sauvage, au milieu des haies et des buissons, ou sur les arbres des forêts, soit cultivée, mais grimpant avec la même vigueur sur des arbres quelque peu élagués; ou bien dans les villages composés de maisons de bois disséminées, autour de chaque habitation est un enclos où la Vigne, soutenue par de longs échalas, se mêle au Maïs. Dans les contrées plus sèches et montagneuses du Ratcha et du Letschoum, je voyais des vignobles où les ceps fixés à de petites branches ou traînant sur le sol, me rappelaient nos coteaux français.

Pensant que les soins primitifs et singuliers que les Géorgiens donnent à la Vigne et à la fabrication du vin pourraient intéresser quelques personnes, j'ai réuni mes notes prises sur les lieux. J'ai été aidé, avec une extrême obligeance, par un savant viticulteur français, M. de L***, établi depuis plusieurs années au Caucase, qui m'a donné la plupart des renseignements de chiffres et autres, que je n'ai pu constater moi-même ; si ce petit travail peut un

(1) Par une circonstance fâcheuse et qui n'a nullement dépendu de moi, le manuscrit de cet article a été perdu après la première correction faite à l'imprimerie. L'auteur, lui-même, à qui une épreuve avait été envoyée, a négligé de la corriger. Je ne puis donc garantir la rigoureuse exactitude de l'orthographe des noms géorgiens qui se trouvent en assez grand nombre dans le texte. (*Note du Secrétaire-Rédacteur*).



jour être utile à quelqu'un, c'est à cet excellent ami que doit en revenir le mérite.

La Vigne a été connue de tout temps dans l'isthme caucasien, et, en admettant la tradition dans toute son étendue, il en serait même le berceau ; de là, elle aurait été répandue dans l'Asie Mineure, les Iles de l'Archipel, la Grèce et le reste de l'Europe.

Seulement il est probable que la culture et les semis pratiqués ailleurs ont amélioré ce précieux végétal, dont de nouvelles variétés auraient été apportées par les différentes colonies grecques, romaines, génoises et allemandes, qui se sont établies au Caucase. Il est bien certain qu'une étude comparative des cépages Caucasiens amènerait à établir leur identité avec quelques-uns de ceux qui sont connus en France.

J'indique seulement ce fait, pour attirer l'attention de nos collectionneurs sur une étude qui serait intéressante et utile pour tous.

Je donnerai un résumé succinct des différents modes de plantation, de culture et de taille ; je décrirai les procédés de vinification et je terminerai en donnant la nomenclature des vins et des cépages. Ayant visité les différents vignobles et pu en juger par moi-même, j'essayerai aussi de réfuter les erreurs que M. Jullien a laissé glisser dans son excellent livre (*Topographie de tous les vignobles connus*), erreurs provenant des renseignements tout à fait erronés qui lui ont été fournis par le chevalier Gamba, ancien consul de France à Tiflis.

La Vigne, dans les différents districts de la Mingrelie, de l'Iméréthie, du Gouriel et de l'Abkasie est tenue et cultivée de trois manières : Vignes hautes ou dans les arbres, Vignes moyennes ou en hautins et Vignes basses.

La Vigne haute (Maghlari) est généralement plantée, soit en plaine, soit sur les contreforts et les versants géorgiens des chaînes du Caucase et du Persath, sur le bord des rivières, dans les terres d'alluvion, ou dans les lieux humides arrosés par des sources.

Au pied d'un arbre ayant 15, même 20 et 25 mètres d'élévation, on place un provin, un plant enraciné de deux ans, provenant du recouchage d'un sarment d'une Vigne voisine; pendant une année ou deux, il est grossièrement attaché au pied de l'arbre

qui doit le soutenir ; puis il est abandonné à lui-même aussitôt qu'il a atteint les premières branches ; il s'élève bientôt jusqu'au faîte.

Il arrive souvent que des sarments, poussés par le vent ou aidés par la main des hommes, se fixent aux arbres voisins qui se couvrent alors eux-mêmes d'une nouvelle végétation, et il n'est pas rare de voir un seul cep garnir la tête de 5 ou 6 arbres séculaires. D'autres fois une branche gourmande poussant de la souche est à son tour provignée et dirigée dans le sens du tronc le plus rapproché qui doit lui servir de soutien; il arrive qu'un nombre indéterminé de pieds de Vigne partent de la souche mère, sans en être jamais autrement séparés que par un accident imprévu.

L'aspect de ces vignobles, composés souvent de plusieurs centaines de ceps, soutenus le plus généralement par des Plaqueminiers d'Orient et des Aulnes noirs, est en même temps des plus pittoresques et des plus sauvages. J'ai vu en plusieurs endroits des ceps de 0m 30 de diamètre complétement noyés dans l'écorce et dans l'aubier d'arbres qui avaient plus de 2 mètres de circonférence.

Dans les vignobles les moins négligés, tous les cinq ou six ans, un homme abat grossièrement à la serpe ou à la hache les plus grosses branches de l'arbre, afin de faciliter la maturité des raisins; puis, avec une espèce de serpette, il coupe à tort et à travers les sarments de la Vigne, sans s'occuper de la manière dont elle est taillée, ni d'assurer la récolte à venir.

Ces Vignes, comme je l'ai dit plus haut, sont plantées au pied de grands arbres, placés dans des lieux humides et marécageux; les animaux enlèvent l'écorce, mutilent les ceps, qui, malgré ces mauvaises conditions et tous les accidents auxquels ils sont exposés, donnaient souvent des récoltes énormes, avant que l'oïdium n'exerçât ses ravages. Il est bien rare cependant de voir sur les Vignes dans les arbres des raisins parfaitement complets et d'une égale maturité ; les courants d'air, les vents violents de l'est, les variations brusques de la température si communs au Caucase, font couler, lors de la floraison, un tiers au moins des grains et brûler un autre tiers.

L'élévation excessive des ceps, peut-être la longueur démesurée des branches à fruit, l'abaissement considérable de la température

des nuits dans les régions montagneuses, l'absence complète de chaleur rayonnante, provenant de l'échauffement du sol, retardent tellement la maturité du raisin qu'il n'est pas rare de voir la vendange des Vignes hautes avoir lieu après le 15 novembre, alors que le pied des arbres est couvert de plus de 0m 30 de neige; et encore une notable quantité de grappes n'étant pas complétement mûres, et les indigènes n'opérant aucun triage, en résulte-t-il une altération notable quant à la qualité du produit. D'un autre côté, la fermentation s'opérant sous l'influence d'une température de 3 ou 4 degrés seulement au-dessus de zéro et sous de mauvais abris, dont nous aurons occasion de parler plus loin, est très-incomplète et recommence avec les premières chaleurs du printemps, occasionnant dans le vin un trouble qui amène le plus souvent sa décomposition et sa perte.

Les principaux vignobles placés dans les arbres se trouvent en Iméréthie, à Bagdad, dans le district de *Koutats*, et à *Dimi* situé à trois verstes de Bagdad, où les plus forts de ces vignobles sont la propriété des princes *Tchkheidzé*; puis viennent ceux d'*Amagleba* sur les bords du Rion, dans l'ancienne province du *Satchkheidzé* et ceux du *Salominao*.

Dans le Gouriel, les vignobles de *Tchekataouri* appartenant aux princes *Cherwachidzé*, anciens *Eristavi* du Gouriel, ceux de *Lekaouri*, près d'Osourgethi, propriété de la famille *Wardanidzé*, et les coteaux de *Gourianta*, au prince Michel *Nakachidzé*.

En Mingrelie, la culture des Vignes dans les arbres est la plus répandue; malheureusement tous les vignobles de la vallée du Rion et du Skhrenis-stquali, qui fournissaient en quantité des vins de consommation ordinaires, ont été presque complétement détruits par l'oïdium; et le fameux vignoble d'*Odjelechi*, appartenant à son Altesse le prince Nico Tchikovan Dadian, de Mingrelie, et à son oncle Constantin Dadian, n'a pas été exempt de ce fléau.

L'Abkasie et le Samourzakan faisant partie des provinces occidentales du Caucase, ont aussi quelques vignobles placés dans les arbres. Le prince Michel Cherwachidzé, ancien prince régnant d'Abkasie, avait même un vin légèrement mousseux qui ne manquait pas de qualité; mais ces provinces, ainsi que celles d'Akalsich, étant presque entièrement musulmanes, ont peu de vignobles.

Les Vignes moyennes ou en hautin, quoique couvrant une superficie moindre que celles dont nous venons de parler, sont d'un rendement bien supérieur ; elles sont plantées le plus souvent sur des côtes ou dans quelques plaines élevées et non humides.

Ces vignobles sont généralement créés avec des plants enracinés provenant de provins de 2 ans, ou avec des plants en crossette. Le terrain où doit être plantée la Vigne est préalablement labouré, ou mieux gratté avec une charrue de bois, dont la forme n'a, je suis sûr, pas varié depuis Noé, et hersé avec une claie de menues branches traînée par des bœufs, sur laquelle un homme est monté; des lignes à peu près droites sont tracées dans les deux sens avec le *dzelibari*, instrument grossier en bois ayant la forme d'une demi-bêche : la crossette ou le provin y sont placés dans un trou fait au *tokhai*, houe du pays, seul instrument à main connu.

Les jeunes plants sont alors taillés de cinq à six yeux hors terre, puis abandonnés pendant deux ans à eux-mêmes; les intervalles des lignes sont semés en Maïs, sous prétexte d'empêcher le soleil de brûler les boutures et d'en faciliter la reprise.

La seconde année après la plantation, les Vignes sont taillées à deux yeux hors de terre; il s'y développe quatre branches vigoureuses qui atteignent quelquefois jusqu'à cinq et six mètres; pendant l'été qui suit, les jeunes pousses de la base des sarments, dans la moitié de leur longueur, sont soigneusement abattues au couteau ou à la serpe. Il va sans dire que le Maïs est toujours cultivé entre les rangs des ceps pendant toute la durée du vignoble.

A la deuxième taille, les trois sarments les moins vigoureux sont enlevés au ras de la souche, et la branche restante est taillée à deux yeux, c'est-à-dire à un mètre à peu près du sol, puisque, comme nous l'avons dit, tous les yeux de la base ont été soigneusement abattus pendant l'été précédent. Un échalas de 2 à 4 mètres de hauteur est alors fiché à chaque pied de Vigne, sans qu'on s'occupe d'aucun alignement régulier, le sarment y est attaché par un ou deux liens; quatre nouvelles branches se développent sur les deux yeux laissés et commencent à donner quelques grappes. C'est à la troisième taille que commence réellement la tenue de la Vigne en hautin : deux branches sont abattues au ras du cep; la troisième est taillée à deux ou trois yeux; la quatrième enfin est

simplement rognée à huit ou dix yeux, tortillée, et quelquefois même brisée, autour de l'échalas et attachée la tête en bas. Les tailles suivantes, à mesure que la Vigne prend du développement, sont établies suivant le même principe, et un nombre de branches à fruit proportionné à la force du cep est laissé sur le pied.

A huit ou dix ans, ces Vignes sont un fouillis inextricable; des pampres innombrables, souvent chargés de grappes, pendant jusqu'à terre, s'enchevêtrent entre eux, s'attachent aux ceps et aux tiges de Maïs cultivé dans les intervalles. Des gourmands partant de la souche, de la torsion des branches, couvrent le sol et épuisent la Vigne. Jamais personne n'a pensé à les enlever ni à pratiquer avec intelligence quelques épamprages et ébourgeonnages, qui non-seulement assureraient la qualité de la récolte en facilitant la maturité des raisins, mais encore fourniraient aux propriétaires des ressources précieuses pour l'alimentation de leur bétail pendant l'hiver, dans un pays où la récolte de foin est chose complétement inconnue, et où les animaux sont réduits à brouter le bois sec pendant les quatre mois de la mauvaise saison.

Quelquefois même, chose incroyable! la terre refusant de donner des récoltes fréquentes et abondantes de Maïs, est abandonnée sans culture à elle-même; le faux Maïs, les Panis, les grandes Ombellifères, les Ronces l'envahissent complétement. La plupart des paysans disent alors, pour excuser leur paresse, que le sarclage, en détruisant les herbes, dessèche la terre et empêche le grain de grossir : motif d'autant moins admissible, que pendant toute la période estivale, il pleut, dans toutes les contrées dont nous parlons, plus de la moitié du temps.

Cependant quelques propriétaires, moins paresseux ou plus avisés (ils sont bien rares!), sarclent avec soin leurs Vignes, et les résultats qu'ils obtiennent sont tels que leur exemple devrait être suivi: les ceps sont plus vigoureux, le raisin plus fourni et le vin de meilleure qualité; mais l'incurie et l'inertie des Géorgiens sont tellement inhérentes à leur nature, que ceux qui veulent bien faire n'ont trouvé jusqu'aujourd'hui que des détracteurs.

La maturité des raisins de même variété est de quinze jours à trois semaines plus précoce que celle des Vignes élevées dans les arbres; la vendange et le vin faits de la même manière

donnent des produits à peu près semblables; seulement le vin de ces dernières Vignes a généralement un goût de raisin sec provenant de la grande quantité de grains desséchés qui ne sont point enlevés lors de la récolte.

Comme partout, l'Oïdium a fait moins de ravages dans les Vignes moyennes que dans les Vignes élevées, et le soufrage pourrait y être utilement pratiqué si toutefois le gouvernement russe voulait établir des dépôts de soufre et de soufflets à Koutaïs et dans les principaux centres de pays vignoble, et donner aux habitants, avec le moyen de s'en servir, les encouragements nécessaires.

Les vignobles en hautin les plus considérables sont en Iméréthie dans le rayon de *Bagdad*, *Dimikhani*, *Dimitrao*, *Amagleba*, puis *Sabeca*, *Gegouthi*, *Obcha*, *Swiri*, *Charapan*, *Satchkhere* dans l'*Argueti*, au Ratcha et au Letschoum. Dans ces deux derniers districts, la plus grande partie des Vignes est en hautin et beaucoup mieux cultivée qu'autre part.

La Mingrelie ne possède pas de Vignes moyennes ou basses qui méritent d'être citées.

En 1865, à Bagdad, Son Excellence le Prince Mirsky, alors gouverneur de Koutaïs, acquit une propriété où il existait environ trente ares de Vignes moyennes uniquement plantées de cépages blancs du pays, *Chanti*, *Méléauri*, *Koumza-Msouané*. Ces Vignes, recouchées en lignes parallèles à l'orientation du nord au sud, puis taillées, dressées et conduites sur fil de fer, d'après le système du docteur Jules Guyot, ont été ébourgeonnées, épamprées et soufrées. En 1866, année où l'Oïdium détruisit, dans le rayon de Bagdad, les trois quarts de la récolte, ces Vignes furent épargnées; en 1867, cinq ares de Vignes recouchées depuis deux ans produisirent six hectolitres de vin, rendement triple de celui qui est habituel dans le pays.

Le vin, fait comme les vins français et logé en futailles de bon goût, est tellement différent de tous les vins iméréthiens, que les indigènes eux-mêmes ne peuvent plus le reconnaître.

Le prince Mirsky a en outre fait planter les meilleurs cépages d'Odjelechi, du Gouriel et du Ratcha, des Pineaux de Bourgogne noirs, gris et blanc, des petits Gamays du Beaujolais, de la petite Sira et de la Roussane de l'Ermitage. Toutes ces Vignes sont d'une

végétation luxuriante; elles ne sont qu'à leur seconde année de plantation et elles ont déjà des grappes assez nombreuses.

Au 24 août 1868, les Pineaux de Bourgogne et les Gamays étaient presque entièrement mûrs, mais il était encore impossible d'être fixé sur leur qualité.

Les vignobles de Khani, Bagdad, Dimi, Obcha et Swiri sont situés sur les deux rives du Khanis-stquali et généralement plantés en terrains argilo-siliceux, silico-argileux, siliceux, reposant tous sur un sol de cailloux roulés de différentes natures, où le calcaire magnésien est en majeure partie et entremêlé de quelques filons de quartz.

Les vignobles de Dimitrao, Amagleba, Sabeca sont situés sur un sol de même sorte.

Au reste, tous les vignobles de l'Iméréthie, de la Mingrelie et du Gouriel, sur les bords des rivières du Rion, de la Quirila, de l'Ingou et de la Soupca, sont dans un terrain d'alluvion argilo-siliceux, reposant sur le même sous-sol de cailloux roulés.

La plantation des Vignes basses se fait identiquement de la même manière que celle des Vignes en hautin; seulement les intervalles n'existent pas; elles sont plantées à une distance qui varie de 0m60 à 1 mètre. La taille, la disposition et la conduite sont les mêmes; cependant l'échalas, au lieu d'avoir de 2 à 4 mètres, comme celui des Vignes moyennes, n'est qu'une petite branche de 1m20 à 1m50 autour de laquelle est tortillée la branche à fruit attachée la tête en bas. Ces Vignes, très-rapprochées les unes des autres et aussi renouvelées par le provignage, s'épuisent promptement, et leur durée ne dépasse guère une vingtaine d'années.

Mieux entretenues que les Vignes en hautin, les Vignes basses sont presque toutes plantées dans des terrains plus secs, mieux exposés au soleil, enfin plus favorables. Je crois qu'avec un mode de plantation meilleur, un choix plus intelligent des cépages, une culture et une taille mieux comprises, elles seules arriveraient à la perfection, et pourraient amener tous les vins du Caucase à la haute réputation que certains méritent incontestablement.

La quantité de Vignes basses est malheureusement trop restreinte; il n'y en a qu'en Iméréthie, et presque toutes sont situées sur la rive droite de la Quirila, à Tschognari, dans des terrains silico-

calcaires; sur les côtes de Simonethi, d'Argueti et de Charapan, enfin au Letschoum et au Ratcha, où l'élément calcaire domine presque partout.

A Gouriel, le prince Michel Nachachidzé, homme de progrès, désirant introduire dans son pays les améliorations qui y seraient possibles, a fait quelques essais en Vignes basses avec des cépages venus de France et de Crimée; mais ces plantations sont encore trop nouvelles pour qu'on puisse en apprécier les résultats.

Vendanges.

La vendange des Vignes sur les arbres s'opère dans de petits paniers de sparterie (*gidela*), pointus à leur extrémité inférieure et armés d'un crochet en bois. Aussitôt remplis par les hommes ou les jeunes garçons montés dans les arbres, ils sont descendus à l'aide d'une corde ou plus souvent d'un long sarment de Vigne; des femmes qui, pour cette occasion, dérogent à leurs habitudes et veulent bien travailler, les reçoivent et vont verser le contenu dans un grand panier de clayonnage (*dzari*), placé sur une petite charrette du pays (*ouremi*), traînée par deux bœufs, qui sert à transporter le raisin au vendangeur.

Cette vendange dure souvent plusieurs semaines, tant par suite des difficultés que présente la cueillette que par le manque de bras et le grand espace qu'occupent ces vignobles, qui, par cette raison même, sont situés à de grandes distances de la maison du propriétaire.

Aussi la récolte n'est généralement faite que par la famille ou les voisins; c'est quelquefois l'occasion de petites fêtes entremêlées de chants; l'on entend toute la journée les cris que poussent les vendangeurs, lesquels cris ressemblent à ceux des bêtes sauvages: c'est là-bas une manière très-usitée de témoigner sa joie.

Les Vignes en hautin sont vendangées 15 à 20 jours plus tôt; certains raisins sont même souvent mûrs du 15 septembre au 15 octobre.

La vendange des Vignes moyennes et basses s'opère de la même façon que celle des Vignes dans les arbres; seulement les femmes travaillent à la cueillette avec les hommes.

Vinification.

Le chai (marini) est généralement une maison composée de pièces de bois à peine équarries, superposées et jointes entre elles aux extrémités par des entailles faites à mi-bois. Le toit est recouvert, comme celui des autres maisons du pays, avec des planchettes en chêne refendues; une seule porte en ferme l'entrée; la toiture est souvent à jour et la température intérieure subit toutes les variations atmosphériques.

Le raisin, lorsqu'il est amené là, est déposé dans de grandes cuves en bois, faites d'un seul arbre creusé, et s'appelant *satsnakhéli*.

Il en existe d'immenses. J'ai vu au Ratcha, dans le village de Tsesi et chez le prince Kiphiani plusieurs de ces cuves contenant plus de 12 000, 15 000 et 20 000 bouteilles.

Le raisin est écrasé à pieds nus, jusqu'à ce que l'auge soit remplie au deux tiers, ce qui arrive habituellement dans la journée.

La fermentation, toujours irrégulière et incomplète, dure quatre ou cinq jours. Au bout de ce temps et souvent avant qu'il soit parfaitement refroidi, le vin est puisé sous le marc et à l'aide d'une courge emmanchée au bout d'un bâton nommée orchimo, déposé dans des cruches de terre d'une contenance de 12 à 15 litres qui servent à le transporter dans un lieu entouré d'une haie de bois sec et ombragée artificiellement par de grands arbres. C'est dans cet endroit que sont enterrées un nombre indéterminé de vastes amphores de terre rouge (tchouri) enduites extérieurement de chaux. La contenance des tchouri varie de 12 tchapi (144 litres environ) à 96 et 100 tchapi (1000 à 1200 litres).

Après ce soutirage, les marcs sont transportés sous un pressoir plus que primitif, placé sous l'appentis de la maison et quelquefois en plein air; la pressure se fait généralement très-mal; aussi les vins de presse ne sont pas mêlés aux autres et servent à la consommation de la famille.

Les résidus sont distillés à l'aide de deux chaudrons superposés et font une mauvaise eau-de-vie (wodka en russe et rakhi en géorgien). Le chaudron de dessus est pourvu d'un tube incliné, entouré de linges mouillés, par lequel s'écoule l'alcool; presque tous les propriétaires ont cet appareil: les produits sont toujours à un faible degré et de qualité très-inférieure.

Lorsque la tchouri est pleine, l'orifice est fermé avec des planchettes en chêne que l'on recouvre d'argile compacte et fortement piétinée ; la couche de glaise est traversée pendant quelque temps d'un roseau de 0m 15 à 0m 20 de longueur, allant jusqu'aux planchettes, dans le but d'empêcher la fermentation et le bris des vases, dans le cas où la fermentation viendrait à se réveiller. Aussitôt les froids vifs venus, le roseau est retiré et le trou fait dans l'argile est soigneusement bouché.

Souvent les tchouri sont espacées et placées ordinairement au pied d'un Noyer ou d'un autre gros arbre à frais ombrage, au tronc duquel sont suspendus différents instruments pour presser le liquide.

Pour nettoyer les *tchouri* avant d'y placer le vin, on emploie un instrument appelé *sarestskheli ;* c'est un grand bâton à la base duquel sont enfilés une vingtaine de morceaux d'écorce de Cerisier. Une ou deux *tchapi* d'eau ont été jetées dans le vase ; alors un homme armé de cette sorte d'écouvillon frotte en tous sens les parois intérieures, et pour épuiser l'eau qu'il a mise dedans, il se sert d'une moitié de courge ronde à laquelle sont attachées par-dessus trois ficelles d'égale longueur qui viennent se réunir à une baguette d'un ou deux mètres, suivant la profondeur de la *tchouri ;* à la base de la courge est attachée une autre ficelle de 0m 50 adaptée à une deuxième baguette. Cet outil se nomme *gogra*. Le maniement de cet instrument est long, bizarre et difficile ; on plonge tout l'appareil dans la cruche. Comme la courge flotte à la surface, on se sert de la baguette placée à la base pour la faire enfoncer dans le liquide ; alors, retirant à soi seulement la baguette supérieure, on sort la courge remplie et l'on répète l'opération jusqu'à parfait épuisement. On remet de l'eau et l'on recommence jusqu'à ce que le vase soit à peu près propre ; alors il est bouché et rempli de vin, comme nous l'avons dit plus haut.

Chez les propriétaires les plus soigneux, le vin est changé de récipient au mois de mars ; le soutirage s'opère toujours à l'aide de la gourde emmanchée.

Les tchouri faites de terres rouges, poreuses et peu cuites, souvent en vidange et ayant toujours un peu d'air à la surface, contractent bientôt un goût de moisi et de fût qui rend le vin, dès la

première année, très-désagréable à boire. Du reste presque tous les vins sont gâtés, pourris, dès le mois de juin qui suit la récolte, ce qui ne les empêche pas de se vendre sur place à un prix beaucoup plus élevé que tous les vins ordinaires français, et il s'en fait une consommation prodigieuse.

Les vins blancs, en quantité très-minime, les raisins blancs étant tous mêlés aux raisins rouges, lors de la fermentation, sont faits identiquement de la même manière que les vins rouges; ils fermentent comme eux sur les râfles et pellicules; ils sont seulement soutirés au bout de deux jours. La fermentation s'opérant, comme pour les vins rouges, à peu près à l'air libre, le soutirage s'effectuant, comme pour les premiers, par faibles quantités et aussi à l'air, ces vins ont toujours une couleur jaune ocreuse, désagréable à l'œil, et ne s'éclaircissent jamais parfaitement; ils sont de plus âpres et sûrs, ce qui provient de leur fermentation sur le marc.

Les vins de Cakhetie (province à l'est du Caucase) eux-mêmes, dont la réputation tout à fait imméritée est si grande parmi les Arméniens et les Russes, ne sont point exempts de l'aspect désagréable que je viens de signaler; j'en ai vu beaucoup, mais jamais de clairs ni de limpides. Ils ont tous l'aspect de vins éventés et restés longtemps en vidange.

Vins.

Les principaux vins des provinces occidentales du Caucase peuvent se classer ainsi:

Le vin d'*Odjelechi*, dont le vignoble, comme je l'ai déjà dit, appartient à l'ancienne famille souveraine de Mingrelie, est un vin d'une belle couleur grenat, d'un bouquet suave, tenant le milieu entre les vins de l'Ermitage et de Côte-Rotie, et comme eux d'une durée indéfinie. C'est incontestablement le meilleur de tous les vins du Caucase; et, malgré les mauvais procédés de vinification, il peut, dans certaines années, rivaliser avec nos plus grands vins de France.

Odjelechi est situé sur les derniers contreforts de la chaîne du Caucase, sur des côteaux pierreux exposés au midi et à l'abri des vents desséchants de l'est si nuisibles à la Vigne. Il est placé près du village de Salkino, à peu près à égale distance de Khôni et de Zougdidi, ancienne capitale de la Mingrelie.



Lekaouri, près Osourgethi au Gouriel, faisait aussi, avant l'invasion de l'Oïdium, des vins rouges et blancs d'une haute réputation, quoique inférieurs à ceux d'Odjelechi. Depuis la maladie, ils n'existent plus dans la consommation.

Les vins de *Tchekataouri* produits par un cépage appelé Djani, dont la maturité n'est souvent complète qu'à la fin de décembre, jouissaient aussi, il y a peu d'années, d'une réputation justement méritée et avaient quelque analogie, dit-on, avec les rancios d'Espagne; ceux de M. Maac, Ecossais d'origine, établi au Gouriel depuis quarante et quelques années, étaient prisés presque à l'égal des vins d'Espagne et de Marsala. M. Maac, nommé depuis directeur de l'Institut horticole de Koutaïs, abandonna son vignoble à son fils, qui n'a pas su en profiter et a laissé détériorer les produits complétement dépréciés aujourd'hui par l'abus du vinage.

Quoique ce soit un peu sortir de mon sujet, je signalerai que c'est M. Maac qui a introduit au Caucase la culture de la Pomme de terre, du Coton et de nombre de plantes utiles.

Les vins de *Tola*, au Ratcha, cru appartenant au prince Qiphiani, le plus renommé de la contrée, est produit par des cépages variés, mais dont la base est le Saperarii. Ce vin peut être classé parmi les bons ordinaires, ainsi que ceux de toute la côte du Rion jusqu'à Tsesi et même Oni.

Plusieurs vins du Letschoum sont à peu près de même nature, quoique de qualités inférieures. Les vins d'un an du Prince Qiphiani sont cotés sur le marché de Koutaïs de 0 fr. 80 à 1 fr. le litre.

Chorapani produit aussi des vins rouges et blancs de bonne qualité. *Argueti*, *Simonethi*, *Tchognari* font, dans leurs terrains calcaires, des vins rouges, roses et blancs, légers, coulants, d'une consommation agréable, mais se conservant peu par suite du peu de soin que l'on apporte à leur fabrication. *Marthueli* et *Salkino* donnent aussi d'excellents produits; les vignes de Marthueli appartiennent au monastère de ce nom. J'ai goûté chez l'évêque, qui m'avait offert l'hospitalité, un vin très-supérieur.

Sadjewako, sur les confins du Gouriel et de l'Iméréthie, produisait et produit encore, quoique en moins grande quantité depuis l'Oïdium, un vin de belle couleur, franc de goût, quoique



manquant de parfum et rappelant un peu les crus du Beaujolais. Avec une meilleure vinification et quelques soins, ces vins seraient certainement classés au deuxième et troisième rang des vins des provinces ouest de la Transcaucasie et parmi les bons ordinaires de troisième classe quant aux vins français.

Bagdad, *Dimi*, *Obcha*, *Swiri*; *Khani* produisent des vins rouges et blancs de même qualité; mais l'incurie des habitants, leur paresse, leur négligence, leur font laisser les tchouri dans un état tel qu'il est à peu près impossible de juger de la qualité du contenu qui est presque toujours aigre et imbuvable.

Cependant les princes Tchklseidzé, et non pas Rostan-Schewts, comme l'écrit M. Julien d'après les notes du chevalier Gamba, et en particulier le prince Constantin Tchklseidzé (1), font de bons vins droits de goût et agréables à boire.

Dans tout le district dont nous parlons, les meilleurs vins de nobles et de paysans sont produits par les familles Pourceladzé, Copaoré, Miraba, Serachadré, Tchklseidzé, paysans Béro et Sigounava, dont les Vignes sont les mieux soignées, les plus propres et les mieux entretenues de tout le rayon.

Le restant de la Mingrelie, du Gouriel et de l'Iméréthie ne produit point de vins dignes d'être cités.

La vallée de *Vardsikhe*, située, comme le dit M. Jullien, entre la Quirila et le Khanis-stquali, n'a pas de Vignes, et les quelques rares plantations qui se trouvent à *Rocheti* ne peuvent pas porter ce nom. Je ne comprends pas comment le chevalier Gamba, ancien propriétaire de Wardsikhe, terre qui a été vendue par sa fille à un riche banquier arménien de Moscou nommé *Ananof*, vers 1860, assigne une valeur quelconque au vin de cette contrée qui n'en produit pas et qui est entièrement couverte de forêts immenses et de plaines basses et humides sur le bord de la Quirila. Quant aux plusieurs distilleries que le même auteur place dans le rayon de Bagdad, dont les vins, selon lui, seraient très-spiritueux, chose dont je ne me suis point aperçu, il n'en a jamais existé qu'une, qui était dirigée par un Grec; mais elle a cessé de fonctionner,

(1) C'est à l'obligeance de ce prince que je dois la plus grande partie des renseignements que j'ai pu obtenir sur la vinification et la vendange.



aussitôt après l'arrivée de la maladie de la Vigne et l'abolition des fermes d'eau-de-vie.

Pour les vins rouges auxquels les voyageurs ont trouvé quelque ressemblance avec le vin de Champagne, il est probable, ou que l'auteur de ce renseignement n'en avait jamais bu, ou qu'il en avait oublié le goût.

Dans le même ouvrage et toujours par suite de renseignements puisés à la même source, M. Jullien écrit : « Simonethi, à 36 kilomètres de Bagdad, fait des vins qui ont été très-bons ; les Vignes sont aussi très-multipliéos dans le district de Chorapan. Il y en a beaucoup dans ceux de Vacca et de Ratcha. » Or, l'auteur a encore été mal renseigné, car le district du Ratcha est non-seulement encore un des plus riches en vignobles, mais il l'était déjà lorsque le Tzarevicht Wakhoucht écrivait son histoire et sa géographie de la Géorgie, terminée le 20 octobre 1745.

Avant de publier la cinquième édition de son ouvrage, édité par la librairie veuve Bouchard-Huzard, en 1866, M. Jullien, qui a écrit tant de bonnes choses, aurait dû aussi se mieux renseigner sur la classification des vins du Caucase, l'orthographe des noms et des lieux qui les produisent et les immenses changements qui se sont faits dans leur prix.

On lit par exemple : « Le meilleur vin se vend à Tiflis de une à une demi *abaze* (1 fr.)*touque* au lieu de *toneque ;* et celui de médiocre qualité coûte à peine un sou la bouteille. » Or, depuis 5 ans et peut-être avant, les plus mauvais vins de Kakhetie, sauf ceux du prince David Tchadchawadzé, qui se vendent à Tiflis un rouble (4 francs) la bouteille, ne valent pas moins de 25 kopeks (1 franc) la bouteille, et il n'est pas rare de les voir cotés lorsqu'ils sont purs à 50 et 60 kopecks (2 à 2 francs 40 cent.). Quant à la consommation de Tiflis, que M. Jullien évalue à quatre litres et demi par habitant et pour chaque jour, il exagère certainement de plus de moitié.

Je termine cette note en disant que les vins d'Iméréthie, de Mingrelie, du Gouriel sont et resteront, si les propriétaires le veulent, les premiers vins du Caucase; car les vins d'Odjelechi, de Lekaouri et du Ratcha, sont brillants de couleur, spiritueux sans être alcooliques, stomachiques, agréables à boire aussi bien

purs qu'avec de l'eau ; les vins blancs sont seuls un peu capiteux ; tandis que ceux de Kakhetie, excepté ceux du prince David Tchadchawadzé et surtout ceux du général Roth, lorsqu'il dirigeait le vignoble de la couronne, sont noirs, lourds, plats, ne supportant pas l'eau et désagréables à boire pour la plupart ; cela tient, non à la mauvaise qualité du sol ni des cépages, mais aux détestables procédés de vinification. En effet, les vins de Kakhetie sont des vins de macération, c'est-à-dire qu'ils restent en contact avec les marcs un temps tellement long (quelquefois plusieurs mois), que ces derniers absorbent à leur bénéfice, comme dans nos vins de l'Hérault (1) et dans tous les vins de macération, la majeure partie de l'alcool et lui enlèvent tout le bouquet.

La déplorable pratique du plâtrage afin de donner au vin cette couleur noire si appréciée des Arméniens, est encore une nouvelle cause de détérioration ; enfin le vinage qui, là comme en Imérethie, commence à prendre des proportions inquiétantes, tend à déclasser complétement ces vins qui pourraient avoir une réputation justement méritée.

Il n'est pas un Européen qui, buvant pour la première fois ce liquide noir et plat, n'éprouve un sentiment de répugnance difficile à vaincre. On peut s'y habituer, mais c'est toujours au détriment du sens du goût.

Cépages.

Il me reste à parler maintenant des cépages qui sont excessivement nombreux et mal déterminés.

Voici les plus connus et les mieux classés :

1. *Berdzoula.* — Raisin noir du Gouriel, nommé aussi *Goristoile* (*œil de porc*) *Lekaouri Rho-Kourdzeni.* Maturité moyenne, 15 septembre au 1er octobre.

2. *Zekrsula-Kabistoni.* — Kabistoni de Montagne, Raisin blanc (précoce).

3. *Saksurdchala.* — Raisin rouge à gros grain ; vin médiocre. Raisin de table.

(1) Il y a, dans cet exemple, une erreur évidente, les vins de l'Hérault restant, en général, au contraire de ce que dit l'auteur, peu de temps sur le marc. (*Note du Secrétaire-rédacteur.*)

4. *Martali-Kabistoni* (vrai Kabistoni). — Raisin blanc, verdâtre, passant au brun à la maturité, pourrissant facilement.

5. *Saperori* ou *Sapère*. — Raisin noir à grains lâches; celui d'Iméréthie pourrait bien être différent de celui de Kakhetie.

6. *Drodrelabi*.— Raisin noir à gros grains lâches; très-mauvais vin. Raisin de table.

7. *Koumsa*. — Raisin blanc; bon vin.

8. *Koumsa-insuané* (Koumsa vert). — Raisin blanc, verdâtre, à baies rondes assez serrées; vin estimé dans le pays.

9. *Chanti*.—Raisin blanc : grappe longue, fortement ailée; grains ronds de grosseur à peine moyenne mais régulière; vin capiteux. Maturité très-tardive, du 20 octobre au 15 novembre.

10. *Méleori*. — Raisin blanc, à grappe bien garnie de grains ronds, parfaitement jaunes à leur maturité; se trouve mêlé au Chanti dans tous les vignobles blancs d'Iméréthie. Maturité du 20 octobre au 10 novembre.

11. *Bsolikoori*. — Raisin blanc. Maturité tardive.

12. *Khamouri*. — Raisin blanc. Maturité tardive.

13. *Odgelechi*. — Raisin de Mingrelie (Raisin de montagne) entrant seul dans la fabrication du vin de ce nom : grappe petite, à baies de grosseur moyenne, noir bleuâtre. Maturité très-tardive en vignes hautes, et de 3 semaines plus précoce en Vignes basses, du 20 octobre au 10 novembre, et dans les arbres, du 20 novembre au 15 décembre.

14. *Djanni*. — Raisin du Gouriel, variété à peu près détruite par l'Oïdium : grappe petite, grains ronds, noir bleuâtre, écorce dure, ne pourrissant jamais; trop peu productif. Maturité comme l'odgelechi.

15. *Potara-Andosaouli* (Petit Andosaouli). — Raisin noir, cépage peu vigoureux, fécondité moyenne ; grappe ordinaire, à grains lâches, légèrement ovoïdes; pédoncules rouges. Maturité un peu tardive.

16. *Bidi Andosaouli* (Grand). — Même caractère que le petit, seulement baies plus grosses et plus régulièrement ovoïdes; estimé en Iméréthie, où il n'est cultivé que dans les arbres. Maturité un peu tardive.

17. *Taos-Tütela* (Tête rouge). — Raisin noir.



18. *Tredis-Pekhra* (Pied de pigeon). — Nom qui lui vient de son pédoncule entièrement rouge.

19. *Madchanaouri.*

20. *Tchitilouri.*

21. *Ochtaouri.*

22. *Anadasouri.*

On connaît, rien qu'en Iméréthie, plus de 200 espèces de cépages.

En parlant de la Vigne dans la Transcaucasie, je ne puis passer sous silence l'un de ses emplois inconnu en France. Avec les longs sarments, semblables à des lianes, des Vignes sauvages et hautes, les montagnards tressent des cordes d'une extrême solidité, avec lesquelles ils construisent des ponts au-dessus des torrents qui, à la fonte des neiges, charrient d'énormes quartiers de roches et d'immenses troncs d'arbres, qui emporteraient toute autre construction plus durable avec des points d'appui dans le fleuve.

J'ai vu plusieurs de ces ponts suspendus en Mingrelie et en Suanetie, sur l'Ingour et le Skhrenis-stquali. Sur chaque rive un échafaudage grossièrement construit avec d'énormes troncs descendus des montagnes et solidifié à l'aide de blocs de pierres sert à étayer deux grands sapins roulés là par les eaux; à l'extrémité de ces poutres, cinq câbles viennent s'attacher; deux servent de garde-fou, les trois autres soutiennent de légères claies en châtaignier qui forment le tablier du pont, qui est relié et maintenu parallèle au garde-fou par d'autres petits sarments.

Ces frêles édifices, plus élégants et pittoresques que solides, suffisent aux riverains pendant la belle saison; presque tous les printemps le pont est enlevé à la fonte des neiges et bientôt reconstruit à peu de frais. J'ai fait le croquis d'un de ceux qui m'ont permis de traverser le Skhrenis-stquali; il avait environ 80 mètres de long et une très-faible largeur.

Le poids d'un homme était sa charge maximum.

Lorsque je me trouvais au milieu, l'écume qui s'élevait du torrent bondissant avec furie par-dessus les rochers me couvrait des pieds à la tête, quoique élevé de plusieurs mètres, et le balan du pont était tellement considérable que je ne pus m'y arrêter longtemps de crainte du vertige.



RAPPORTS.

Rapport sur un ouvrage de M. L. Bouchard-Huzard ;

M. Lucy, Rapporteur.

Messieurs,

Depuis longues années, la famille Huzard s'est distinguée parmi ces esprits intelligents et dévoués qui consacrent leurs veilles aux progrès de l'agriculture. M. L. Bouchard-Huzard, notre excellent Secrétaire-général, vient d'ajouter un utile ouvrage à tous ceux où les siens ont imprimé leur cachet philanthropique. Il nous a fait hommage de la seconde édition d'une brochure très-substantielle, extraite d'un ouvrage plus considérable, et ayant pour objet : « *Les habitations à l'usage des cultivateurs.* »

Encore bien que cet ouvrage n'appartienne pas directement à l'ordre de nos travaux, comme il faut en définitive que tout jardinier ait son chez lui, nous ne doutons pas que plus d'un des nôtres ne rencontre dans le travail de notre savant collègue le comfortable économique, vrai problème à résoudre pour toute habitation rurale.

M. Bouchard-Huzard a divisé son ouvrage en tenant compte de la diversité des fortunes et des besoins. Ainsi, il traite successivement des conditions générales des maisons d'habitation pour le cultivateur, de celles pour le journalier, des habitations pour une petite exploitation, pour une moyenne, pour une grand exploitation, le tout accompagné de plans d'une extrême simplicité. Nous ne suivrons pas l'auteur dans ces divers modes de contructions ; ce serait sortir du cadre de nos travaux; mais nous disons avec conviction qu'il serait à souhaiter que cet ouvrage fût répandu sur toute la surface du pays; que chaque commune en possédât un exemplaire. Les sages conseils qu'il donne rencontreraient bien souvent une application profitable et nous n'aurions plus, comme il arrive trop souvent, le triste spectacle d'habitations qui semblent construites en raison inverse de leur objectif, à savoir la salubrité et la commodité, dans les conditions le plus strictement économiques.

Nous nous permettrons de demander à notre cher collègue deux petites notes complémentaires pour un prochain tirage : l'une traitant des avantages et des inconvénients des fenêtres s'ouvrant à charnières, comme on le pratique généralement en France, ou bien des fenêtres à coulisse, mode adopté en Angleterre même pour les maisons du plus grand luxe. Il peut être intéressant de signaler le mode le plus avantageux.

Ma seconde demande porte sur l'utilité incontestable des gouttières que je voudrais voir adapter à toutes les habitations. Ces gouttières ont un double avantage, celui d'assainir les abords du logis, mais surtout celui de récolter les eaux pluviales, qui, versées dans un petit réservoir spécial ou dans un simple tonneau, fourniraient sans déplacement à la ménagère l'eau la plus salubre du monde pour l'usage de la famille.

Nous livrons cette idée à l'auteur, ne doutant pas que, dans son zèle philanthropique, il n'ajoute à ses constructions si bien entendues ce petit complément d'utilité pratique.

Rapport sur la culture du *Clethra arborea* par M. Weiss ;

M. B. Verlot, Rapporteur.

L'an dernier, notre collègue M. Weiss, horticulteur à Montreuil-sous-Bois, déposa sur le bureau de la Société deux jeunes individus de Cléthra en arbre (*Clethra arborea* Ait.), espèce à feuilles persistantes, originaire de Madère et depuis longtemps introduite dans les cultures, surtout dans les jardins botaniques, où, par parenthèse, elle fleurit peu. Ce qui faisait le mérite de ce modeste apport, c'est que, âgés seulement de 2 à 3 ans, ces Cléthras se présentaient sous la forme de petits buissons à tête bien arrondie et couverts, pour ainsi dire, de ces nombreuses fleurs blanches en grappe paniculée qui caractérisent cette Ericacée. Questionné sur la manière dont il traitait cette plante pour la rendre apte à être recherchée par les fleuristes et à figurer avec honneur sur nos marchés, M. Weiss donna quelques explications et demanda en outre que M. le Président voulût bien désigner une Commission pour visiter ses cultures spéciales. Cette Commission, composée de MM. Burel, Rivière et Verlot, s'est transportée,

le 21 juillet dernier, chez M. Weiss, et voici en quelques mots les renseignements qu'a bien voulu nous donner cet ancien horticulteur, qui, mieux ou plus mal inspiré que ses confrères, a persisté à restreindre ses cultures à celles, très-rares aujourd'hui, d'un petit nombre d'arbustes fleurissants, dont on voyait, vers la première moitié de ce siècle, tant de spécimens sur nos marchés. Là, votre Commission a vu, dans un jardin de faible étendue et bien tenu, des *Metrosideros Lophantha*, *Myrtus communis*, *Jasminum odoratissimum* élevés encore comme autrefois, sous forme de petits buissons, mais assez développés cependant eu égard aux dimensions réduites des pots dans lesquels ils sont cultivés. Elle vit enfin, sous le même aspect, l'arbuste qui fait le sujet de cette note, le *Clethra arborea*. La beauté de ceux-ci, ainsi que peuvent le constater les Membres présents à cette séance par les deux spécimens que M. Weiss a déposés sur le bureau de la Société, ne le cèdent en rien à celle des individus de même espèce qui furent présentés l'an dernier par notre collègue. Ce sont toujours ces plantes bien faites, *de marché* en un mot. Le moyen à employer pour obtenir ce résultat est simple et facile ; le voici tel qu'a bien voulu nous l'indiquer M. Weiss, qui se fait un plaisir de le livrer à la publicité :

Des rameaux sont bouturés de février en juin, à chaud ou à froid, et pincés, dans la même année, à environ 12-15 centimètres. Au mois de mars suivant, ces jeunes plantes, qu'on aura fait hiverner sous châssis ou sur les tablettes d'une orangerie ou d'un conservatoire, seront rempotées et leurs rameaux pincés. Cela fait, on enterre à l'air libre et sans aucun abri les pots un peu au-dessous du sol, à la surface duquel on répand une légère couche de paillis ; puis on arrose chaque fois que besoin en est. Vers le 20 juin, étant alors assez ramifiée, la tige principale de ces plantes est soumise, au-dessous du point où elle commence à se ramifier, à une torsion assez forte qu'on répète 8 jours après, puis une troisième fois encore, à environ quinze jours d'intervalle entre la seconde et la troisième torsion. Les arrosages, pendant l'époque où les torsions seront pratiquées, devront être faites avec parcimonie ; et plus tard, dans les journées chaudes, on les fera le matin, vers 9 heures.

Tels sont, d'après M. Weiss, les soins de culture qu'il emploie et à l'aide desquels il a doté la floriculture des fenêtres et des appartements d'une plante des plus ornementales.

Deux autres Cléthras, tous deux originaires de l'Amérique du Nord, le *C. alnifolia* L. et *C. tomentosa* Lamk. sont également cultivés par M. Weiss en pots de faibles dimensions. Ces espèces, rustiques sous notre climat, exigent moins de soins que la précédente. Ce sont aussi, surtout la première, de fort belles plantes dont nos fleuristes savent tirer parti pour la composition des bouquets.

Votre Commission, Messieurs, émet le vœu que ce Rapport soit renvoyé à la Commission de rédaction.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture de Soissons;

Par M. Charles Baltet, horticulteur à Troyes.

L'Exposition organisée le 11 juin par la Société d'Horticulture de Soissons était des plus remarquables. Les plantes, les fleurs, les arbustes, les légumes, et les objets divers étaient groupés en massifs, ou sur des gradins, dans les salles de l'Hôtel-de-Ville.

La Société avait eu le bon esprit de faire coïncider son Exposition avec les fêtes du Comice agricole. Les visiteurs y sont plus nombreux, et le but que l'on recherche dans les solennités de ce genre est plus vite atteint. L'agriculture et l'horticulture ont tout à gagner dans cet utile rapprochement. Cette Société est d'ailleurs admirablement organisée. Actuellement, elle crée un jardin d'expériences sous la forme attrayante de parc paysager, et elle vient de s'attacher un professeur praticien distingué, M. Lambin, — qui a déjà fait ses preuves dans l'Yonne, — pour donner des leçons d'arboriculture dans le département. Nous ajouterons qu'elle encourage vigoureusement les instituteurs qui se livrent à l'enseignement horticole, et les militaires qui s'adonnent au jardinage à la caserne de Soissons.

Aussi, en ma qualité de Président du Jury et de délégué de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France, je ne lui ai pas marchandé les félicitations, en répondant au toast du Président, l'honorable M. Salleron.

Il est facile de constater la popularité de la Société soissonnaise par le nombre des médailles qu'elle a reçues de divers donateurs, à ce point qu'elle n'a pas eu à débourser un centime pour ses récompenses. Je crois que toutes les Associations horticoles voudraient jouir des mêmes faveurs. Ce n'est pas difficile. Il suffit de diriger la Société dans une voie de progrès, répondant aux besoins du pays, et de s'en occuper vigoureusement, avec désintéressement. La Société d'Horticulture de Soissons a donc su faire vibrer la fibre sympathique et généreuse des administrations et des habitants.

Les plantes de serre chaude ont eu les honneurs de la lutte ; le prix de l'Empereur a été décerné à M. Plateau, jardinier chez Mme de Cambacérès, pour un lot de plantes admirablement cultivées.

MM. Cochet, de Suines, et Marest, de Paris, se sont partagé les deux médailles de l'Impératrice : le premier, avec une riche collection de Rosiers et de Pivoines ; le second, avec un remarquable apport de Fougères, de *Caladium*, de Roses coupées, de Palmiers, etc. Le public a été ravi de la fraîcheur et de la variété des Roses de la Brie et de Montrouge apportées par nos zélés collègues.

A M. Carton, jardinier du château de Cayolles, est échue la médaille d'or du Ministre pour un beau lot de légumes et de fleurs. La médaille d'or du Conseil général a été attribuée aux jolis Rosiers et aux plantes de serre de M. Deshayes, horticulteur, et la médaille d'or du Président aux plantes de M. Létoffé, jardinier de M. de Rivocet.

Voulant favoriser les productions utiles, le Jury a placé les médailles d'argent du Prince Impérial et du Ministre, sur les Conifères de Mme Morel, à Bargny, sur les objets d'apiculture de M. Maillet, et sur les légumes de M. Martin fils et de M. Baraquin.

Les produits maraîchers fournis par des praticiens ou par des

amateurs étaient nombreux à l'Exposition, avantage que l'on ne rencontre pas partout.

Les *Pelargonium zonale* de M. Poirier, de Versailles, les Rosiers nains de M. Maurice, de Saint-Quentin, ont été couronnés d'une médaille de vermeil.

De semblables récompenses ont été données : 1° à la serre en fer de M. Leblond, de Montmorency, qui a perfectionné le mode d'ouverture des châssis et le scellement du vitrage pour l'échappement de la buée; 2° aux appareils de chauffage de serre, de MM. Duvoir, frères, de Meaux, système tubulaire économique sous tous les rapports ; 3° à M. Péan, de Chantilly, pour le plan et la direction des travaux du Jardin de la Société.

Parmi les nombreux lauréats qui ont reçu des médailles d'argent, je me bornerai à vous signaler M. Dubuisson, de Vailly, qui veut rétablir dans ce pays la culture de la Vigne en plein champ, suivant les préceptes de M. Trouillet, et deux instituteurs dont j'ai oublié le nom, qui ont exposé des tableaux dessinés et coloriés par eux, pour faciliter la démonstration de l'arboriculture à leurs élèves.

En somme, Exposition intéressante, réception cordiale.

Je suis heureux d'avoir été le représentant de la Société centrale dans cette circonstance, et je la remercie de m'en avoir conféré le mandat.

Compte rendu de l'Exposition horticole qui s'est tenue à Beauvais en même temps que le concours régional, du 19 au 28 juin 1869;

Par M. B. Verlot.

Messieurs,

Désigné par la Société impériale et centrale d'Horticulture de France pour la représenter comme Juré, en compagnie de deux de ses membres : MM. le Dr Pigeaux et Pauthier, à l'Exposition horticole que la Société d'Horticulture et de Botanique de Beauvais tenait dans cette ville en même temps qu'un concours régional, auquel les intéressés de huit départements avaient été conviés, je viens moi-même m'acquitter de la mission que vous avez

bien voulu me confier, en vous faisant connaître les produits horticoles qui ont le plus attiré notre attention. Je dirai tout d'abord que dans le programme de cette Exposition la culture maraîchère figurait pour huit concours; la floriculture de serre, d'appartements ou de pleine terre pour 24 concours; que 3 concours étaient affectés à l'arboriculture fruitière; 4 autres aux objets d'art et d'industries horticoles; enfin qu'un concours exceptionnel avait été réservé au plus remarquable lot de plantes ayant concouru à la richesse de cette Exposition.

En écartant de suite la partie relative aux arts et industries horticoles au jugement de laquelle je n'ai pas été convié, cet honneur ayant été dévolu à plusieurs personnes, sous la direction de notre collègue M. le Dr Pigeaux, ainsi que l'apiculture, qui formait le sujet du 39e concours, et pour laquelle furent choisis des hommes compétents qui ont fonctionné sous la présidence de M. Hamet, il ne me restera qu'à vous entretenir des productions végétales. Celles-ci étaient assez abondantes, mais elles l'auraient été davantage encore si, à Beauvais comme partout ailleurs, la Commission organisatrice des Expositions de ce genre n'avait eu à regretter des abstentions le plus souvent non justifiées et toujours regrettables.

Un mot sur le lieu où avaient été groupés les produits dont nous avons à vous rendre compte.

A l'extrémité du boulevard de l'Hôtel-Dieu, une pelouse faisant suite au théâtre où se tenait le concours régional, avait été transformée en un jardin anglais pourvu de la plupart de ses attributs caractéristiques : allées sinueuses, massifs ou corbeilles irrégulières de plantes fleurissantes ou à feuillage décoratif, de pleine terre ou de serre, jetés çà et là au milieu d'un gazon naissant ; kiosque élégant ; rocher artificiel d'où découlait une source alimentant un ruisseau aux contours serpentants et dans lequel on avait jeté çà et là, surtout près de ses ponceaux, des plantes aquatiques empruntées à la flore locale ; enfin des serres abritaient les plantes délicates, et une tente servait de protection aux fleurs coupées, fruits, etc.

Les plantes légumières par lesquelles nous commencerons sont, dans le département de l'Oise, l'objet d'une culture soignée et

largement répandue, et déjà nous avons eu occasion de vous signaler la beauté ainsi que la variété de ses produits. Cette fois, quoique assez nombreux et présentés sous un développement satisfaisant, ces derniers laissaient cependant quelque peu à désirer aussi bien sous le rapport du volume que sous celui du nombre. Toutefois je me hâte de dire que si ces collections légumières n'étaient pas complétement ce que l'on aurait pu en attendre avec leur origine, elles n'en avaient pas moins quelque mérite. Tels étaient entre autres des Choux-Fleurs, de nombreux Radis, etc. Une innovation dans cette partie du programme, qu'il serait utile, croyons-nous, de généraliser, a frappé l'attention du Jury; elle portait en effet sur un côté qui, quoique des plus utiles du jardinage maraicher, est cependant presque toujours délaissé dans nos Expositions: c'est celui relatif *au plant* de plantes légumières à repiquer dont il avait été présenté à Beauvais plusieurs collections, sinon remarquables, du moins aussi complètes que le permettait la saison.

Dans la section de la Floriculture, l'Exposition de Beauvais se faisait remarquer par des collections diverses de beaucoup d'intérêt, la plupart empruntées à la ville même ou à ses environs. Nous citerons surtout des plantes de serre à feuillage ornemental, de fortes Azalées qui, malgré la saison avancée, étaient encore dans un parfait état de floraison ; des *Pelargonium* grandiflores très-variés, bien fleuris et d'une bonne culture ; plusieurs lots de *Pelargonium inquinans* et *zonale* dont l'un, composé de 300 variétés, formait, dans le jardin à l'air libre, de jolis groupes; à côté d'eux, comme pour montrer l'extrême variabilité de ces deux plantes si généralement utilisées de nos jours, on avait réuni en collections distinctes les variétés des mêmes espèces à fleurs pleines ainsi que celles à feuillage diversement zoné. Dans le jardin on voyait encore quelques lots de plantes diverses isolées ou réunies en collections de même nature : ici un groupe de 150 Rosiers nains cultivés en pots, là des groupes de Conifères, de Houx, de Fougères de plein-air, de plantes médicinales, etc.

Sous une tente, de nombreuses et importantes collections de Roses, présentées en fleurs coupées par quelques-uns de nos plus habiles rosiéristes, formaient de véritables tapis fleuris; plus loin,

toujours exposées en fleurs coupées, des collections de *Potentilla nepalensis* et *atrosanguinea* modifiés, de *Delphinium elatum*, d'Iris, etc.; plus loin encore, des groupes de fruits conservés, des fruits de Fraisiers, des Fraisiers cultivés en pots ; enfin, à l'extrémité de la table, et due à M. Ch. Baltet, autorisé à la produire, une collection intéressante formée d'exemples des divers systèmes de greffage les plus utilisés.

Parmi les plantes de semis, nous n'en avons aucune de transcendante à enregistrer. Toutefois la collection vraiment curieuse de *Dracœna indivisa* que présentait M. Pacotto (Joseph), horticulteur à Vincennes, mérite une mention toute spéciale ; elle montrait les modifications profondes que cette plante peut revêtir par le semis. M. Guillemelle, jardinier de M. le Préfet de Beauvais, avait exposé, comme ayant été obtenue par lui dans un semis de *Colocasia odora*, une plante vraiment curieuse et qui n'a aucune ressemblance avec le type désigné. En effet, les feuilles longuement pétiolées de ce semis ne présentent qu'un limbe extrêmement réduit, coriace, cordiforme-aigu, un peu cucullé, ondulé et très-nervié. C'est, comme on le voit, une variété curieuse et non jolie, bien inférieure au type et que la comparaison suivante fera facilement connaître et apprécier : cette plante est au *Colocasia odora*, ce qu'est le *Strelitzia juncea* au *S. Reginæ*. Le Jury attribua à ce gain une des médailles que M. le Dr Pigeaux avait mises à la disposition de la Société d'Horticulture et de botanique de Beauvais, ainsi que le nom de notre savant et aimé confrère.

On regrettait à cette solennité l'absence presque complète d'arbres fruitiers formés, ce qui étonnait dans un pays où l'art de la taille est pratiqué avec discernement, ainsi que le prouvaient, du reste, les quelques lots qui étaient soumis à l'appréciation du Jury.

En résumé, Messieurs, malgré les abstentions imprévues et le mauvais temps qui n'a cessé de régner le jour de l'ouverture de cette fête horticole, l'Exposition de Beauvais marquera néanmoins dans l'histoire de ce pays, comme l'une des plus intéressantes qui aient été faites jusqu'ici par la Société d'Horticulture et de Botanique de la capitale de l'Oise.

Les médailles de grande valeur ont été ainsi réparties par le Jury : à M. Robart (Frédéric), horticulteur à Beauvais, le premier prix d'honneur consistant en un objet d'art d'une valeur de 500 fr., pour l'ensemble de son exposition qui comprenait neuf collections distinctes ; à M. Delavier (Florentin), horticulteur à Beauvais, le second prix d'honneur consistant en un objet d'art d'une valeur de 300 fr. pour l'ensemble de son exposition qui ne se composait pas de moins de 13 collections. Après ces primes d'honneur, qui ont été remportées par des habitants de Beauvais même, le Jury a décerné des médailles d'or aux personnes suivantes : MM. De Graet-Bracy, de Gand, pour son lot d'Azalées ; Margottin, de Bourg-la-Reine, pour sa splendide collection de Roses coupées ; Jouanne (Désiré), jardinier à Ferrière, pour Légumes et plantes diverses ; Guillemelle (médaille d'or de S. E. le Ministre), pour son remarquable lot de plantes de serre à feuillage décoratif. En outre, il a été distribué à des Exposants horticulteurs ou industriels 6 médailles de vermeil, 17 médailles d'argent de 1re classe, 21 médailles d'argent de seconde classe, 13 médailles de bronze de 1re classe, une médaille de bronze de 2e classe, enfin 11 mentions honorables.

En terminant, Messieurs, qu'il me soit permis de remercier MM. les Membres du bureau de la Société d'Horticulture et de Botanique de Beauvais du bienveillant accueil qu'ils ont fait à vos délégués ; et de vous dire combien notre collègue, M. le docteur Pigeaux a été sensible au procédé dont le Jury de la section horticole avait usé à son endroit. Grande fut la satisfaction et la surprise de notre modeste collègue lorsque, sur la fin d'un dîner offert à Messieurs les Jurés par la Société de Beauvais, M. Delacourt, son vénérable Président aussi savant que distingué, porta la santé de M. Dr Pigeaux ainsi que du *Colocasia* qui venait de lui être dédié.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les publications étrangères.

Botanical Magazine.

Begonia falcifolia D. Hook., *Botan. Mag.*, mai 1868, pl. 5707. — Bégonia à feuilles en faucille. — Pérou. — (Bégoniacées).

Jolie espèce nouvelle dont la découverte est due à M. Pearce, collecteur pour MM. Veitch. Sa tige est haute de 0m30 à 0m60, dressée, arrondie, glabre, plus ou moins rameuse. Ses feuilles pétiolées, lancéolées-arquées, graduellement rétrécies vers le sommet qui est acuminé, bilobées en cœur à la base, doublement dentées en scie, longues de 0m10 à 0m18, sont rouge-pourpre en dessous, vert foncé et souvent bronzées en dessus où elles portent des poils courts et roides, épars; dans leur jeunesse elles sont mouchetées de points blancs. Ses fleurs rose vif forment des panicules courtes, axillaires, qui en réunissent chacune de 6 à 10; les mâles et les femelles ont également leur périanthe de deux folioles orbiculaires; l'ovaire de celles-ci est relevé de trois ailes égales et chacune de ses trois loges renferme un placenta parfaitement entier. M. J.-D. Hooker fait observer que les deux caractères réunis du périanthe et des placentas entiers ne laissent rentrer cette espèce dans aucune des nombreuses sections qui ont été formées dans le genre *Begonia*.

Cymbidium pendulum Swartz, var. **atropurpureum**. — *Botan. Mag.*, mai 1868, pl. 5710. — Cymbidier pendant, var. à fleurs pourpre-noir. — Indes orientales et Java. — (Orchidées).

Grande et belle plante qui paraît avoir été rapportée de Java, et qui a fleuri en mars 1868, chez MM. Rollisson, de Tooting. Ses tiges viennent en touffe; ses feuilles très-coriaces, ployées en gouttière, ensiformes, obliquement obtuses au sommet où l'un des deux côtés se prolonge en une grande dent arquée, atteignent jusqu'à un mètre de longueur. Son inflorescence pendante, longue d'environ 0m63, réunit plusieurs fleurs assez espacées, qui mesurent environ 0m07 dans leur plus grand diamètre, et dans

lesquelles les sépales et les pétales, également linéaires-oblongs, obtus, coriaces, sont colorés en pourpre-noir avec le bord vert à leur extrémité, tandis que leur labelle, environ moitié plus court, a ses deux lobes latéraux petits et le médian beaucoup plus grand, large et obtus, blanc, lavé de rose à la base, marqué, dans son milieu, de quelques macules pourpre-noir.

Eranthemum aspersum D. Hook., *Botan. Mag.*, juin 1868, pl. 5711. — Eranthème pointillé. — Iles Salomon. — (Acanthacées).

Par distraction sans doute, M. J.-D. Hooker donne à cette plante deux noms différents, sur la même page, sans qu'il soit possible de deviner quel est celui qu'il adopte de préférence; en effet, au haut de l'article qui la concerne, ainsi qu'à la table du volume, il met *Eranthemum aspersum*, tandis que quatre lignes plus bas, au commencement de la diagnose latine, il écrit *Eranthemum pustulatum*. Aucun erratum ne vient rectifier le résultat fâcheux de cette distraction. Dans l'embarras qui en résulte, nous donnons ici la préférence à la dénomination de *aspersum* qui est écrite en tête de l'article. — Cet Eranthème est un très-bel arbrisseau de serre chaude, découvert par M. John Veitch, pendant son voyage en Australie, dans les îles Salomon, et qui a fleuri à Kew, en mars 1868. L'espèce diffère de toutes ses congénères, au premier coup d'œil, par sa corolle à long tube très-grêle et droit, à limbe formant 5 grands lobes elliptiques, dont les 4 supérieurs sont blancs et pointillés de rouge, tandis que l'inférieur a tout son milieu largement couvert de pourpre intense que borde une one blanche pointillée de pourpre. L'arbuste est très-ramifié, glabre, à tige et branches tétragones; ses feuilles sont ovales ou ovales-oblongues, ondulées, longues de 0m05 à 0m08, avec un pétiole de 0m010-0m015. Ses nombreuses cymes axillaires se rapprochent en grandes et très-belles inflorescences.

Ophrys insectifera Lin., var. **aranifera**. — *Botan. Mag.*, juin 1868, pl. 5712. — Ophride porte-insecte, var. porte-araignée. — Europe sud. — (Orchidées).

La curieuse plante indigène que figure le *Botanical Magazine* est regardée par divers botanistes comme une espèce propre, l'*O. aranifera* Huds.; mais M. Moggridge qui en a observé une très-grande quantité de pieds vivants, à Menton, s'est convaincu qu'une

transition bien ménagée la rattache comme simple *variété*, de même que l'Ophride Abeille (*O. apifera* Huds.), à l'*O. insectifera* L.. Celui, dit M. Moggridge, qui compare ces plantes entre elles, et qui en a toutes les variétés sous les yeux au même moment, reconnaît sans peine qu'elles sortent de la même souche, et ne trouve aucun moyen pour les distinguer, quelque constantes qu'elles puissent être. — La variété dont il s'agit fleurit en décembre à Menton, en mai-juin à Paris.

Strophanthus capensis Alph. DC. — *Botan. Mag.*, juin 1868, pl. 5713. — Strophanthe du Cap. — Afrique centrale. — (Apocynacées).

Très-joli arbrisseau grimpant, toujours vert, qui croît sur les montagnes de l'Afrique australe, à une altitude d'environ 1500 mètres. Il convient très-bien pour garnir les murs et les piliers des serres tempérées et orangeries. Il est remarquable par ses fleurs réunies en cymes terminales par 4-6, dans lesquelles le limbe de la corolle forme une étoile à 5 rayons longs chacun de 0m 03, colorés en beau jaune et marqués à leur base d'une macule demi-circulaire et transversale d'un beau rouge vif.

Erythronium giganteum Lindl.—*Botan. Mag.*, juin 1868, pl. 5714. — Erythrone géant. — Amérique nord-ouest. — (Liliacées).

Cette belle plante fut découverte par le voyageur Douglas, il y a déjà plusieurs années; mais il ne paraît pas qu'elle soit encore, malgré sa beauté, tant soit peu répandue dans les jardins. Sa taille est de 0m 30 à 0m 60. Ses feuilles oblongues-obovales, obtuses, sont d'un beau vert foncé avec de grandes macules brun foncé dans l'intervalle des nervures. Sa hampe porte 2-4 fleurs pendantes, d'un blanc pur, avec un cercle étroit d'un joli rouge à la gorge, et l'intérieur de sa portion inférieure jaune ; ces fleurs ont 0m 08-0m 10 de largeur.

Stobæa sphærocephala DC.— *Botan. Mag.*, juin 1868, pl. 5715.— Stobée à capitules arrondis. — Afrique australe. — (Composées).

Cette espèce est la première de son genre qui ait été cultivée ; quoique grande et assez belle, il est peu probable qu'elle se répande beaucoup comme plante ornementale à cause des ailes épineuses qui en garnissent la tige et qui la rendent peu agréable à toucher.

Agave dasylirioides Jacobi et Bouché. — *Botan. Mag.*, juill. 1868, pl. 5716. — Agave en forme de *Dasylirium*. — Mexique. — (Amaryllidacées).

Cet agave vraiment remarquable par son port a déjà fleuri trois fois, en 1860, 1861 et 1868, dans l'orangerie du jardin botanique de Regent's Park et toujours avec cette particularité curieuse que sa hampe, de 3m 50, se recourbe brusquement sur elle-même pour devenir pendante dans toute sa portion que recouvrent les fleurs pressées l'une contre l'autre. Ses feuilles sont très-nombreuses, étroites, ensiformes, longues de 1 mètre à 1m 30, larges de 0m 025-0m 035, dentelées en scie, un peu convexes aux deux faces. La hampe, dans sa portion inférieure ou non florifère, porte une très-grande quantité de bractées linéaires qui, se dirigeant toutes du même côté, la font paraître longuement barbue sur une ligne latérale. Les fleurs sont vertes, sessiles, serrées l'une contre l'autre sur deux tiers environ de la longueur de la hampe : leur périanthe est campanulé, fendu en 5 lobes ovales-lancéolés, très-longuement débordé par les organes reproducteurs, surtout par les étamines. — M. J.-D. Hooker fait observer que, d'après M. K. Koch, la plante dont il s'agit rentrerait dans l'*A. dealbata* Ch. Lem.

Abutilon vexillarium Ed. Morr. — *Botan. Mag.*, juill. 1868, pl. 5717. — Abutilon drapeau belge. — Amérique du sud (?). — (Malvacées).

La charmante Malvacée décrite sous ce nom revient, comme l'a fait observer M. Van Houtte, à l'*Abutilon megapotamicum* A. S. H. (Voyez à son égard le *Journal*, XI, 1866, p. 693 et XII, 1866, p. 127).

Nasonia punctata D. Hook., *Botan. Mag.*, juill. 1868, pl. 5718. — Nasonie à fleur rouge-cinabre. — Pérou. — (Orchidées).

Jolie et curieuse petite Orchidée qui a été découverte par M. Hartweg sur les montagnes de El Sisme, au Pérou. Lindley lui avait donné la qualification de *punctata* parce que, sur des échantillons secs, il en avait vu la fleur comme ponctuée de brun; mais la plante fraîche n'a rien de semblable, puisque sa fleur est d'un beau rouge-cinabre uniforme, sauf son court labelle qui est jaune. Cette gracieuse miniature a la tige longue seulement de

0m 08 à 0m 12 et chargée de petites feuilles distiques, engaînantes inférieurement, oblongues-lancéolées au limbe. Ses fleurs axillaires et solitaires ont presque 0m 03 de diamètre; leur ovaire est relevé de trois ailes longitudinales.

Pæonia Emodi WALL. — *Botan. Mag.*, juill. 1868, pl. 5719. — Pivoine de l'Himalaya. — Indes, dans l'Himalaya. — (Renonculacées).

Cette belle Pivoine à fleurs blanches est commune dans les parties tempérées de l'Himalaya; elle est facile à reconnaître à son port élancé et grêle, à ses fleurs blanches presque paniculées, à son carpelle solitaire et cotonneux; ce dernier caractère est le seul qui la distingue du *P. albiflora.*

Pharbitis Nil CHOISY, var. **limbata.** — *Botan. Mag.*, juill. 1868, pl. 5720. — Pharbitis à fleur bordée de blanc. — Java. — (Convolvulacées).

Plante annuelle et voluble, dont la tige est hérissée de poils rebroussés; ses feuilles sont en cœur, trilobées. Ses grandes et belles fleurs, portées sur des pédoncules axillaires par une à trois, ont leur limbe arrondi et entier, large de 0m 07, coloré en beau violet foncé avec une bordure sinueuse blanche. L'introduction de cette belle variété est due à MM. Rollisson, de Tooting.

Pleroma macranthum D. HOOK., *Botan. Mag.*, août 1868, pl. 5721. — Plérome à grandes fleurs. — Brésil. — (Mélastomacées).

Cette magnifique plante, qui surpasse certainement en beauté toutes celles de la même famille, a été découverte, dans la province de Sainte-Catherine, par M. Libon, et envoyée par lui à l'établissement de M. Linden, à Bruxelles. Elle forme un arbrisseau rameux, haut de 1m 30 ou davantage, duveté; ses feuilles opposées, pétiolées, ovales ou ovales-oblongues, acuminées, finement denticulées sur les bords, sont longues de 0m 05-0m 10. Ses fleurs sont d'un beau violet très-intense, et ne mesurent pas moins de 0m 13 de diamètre. La plante est tellement florifère que, chez M. Bull, de Chelsea, des pieds hauts seulement de 0m 13 en portaient six ou sept, les unes déjà ouvertes, les autres encore en bouton; en outre, ce qui ajoute notablement à son mérite, c'est qu'elle est facile à cultiver. La floraison du pied qui a servi de modèle pour la planche du *Botanical Magazine* a eu lieu au mois d'avril 1868.

Prionium Palmito E. Meyer. — *Botan. Mag.*, août 1868, pl. 5722. — Prione palmite. — Afrique australe. — (Joncacées.)

Le Palmite de l'Afrique occidentale est une plante très-curieuse dont la fleur est celle du Jonc, dont le port est celui d'un Ananas, et qui se trouve dans les rivières en si grande quantité que ses tiges emmêlées forment souvent une masse flottante capable de supporter un homme. On fait, en outre, un commerce assez important de la matière fibreuse fournie par la base de ses feuilles qui est employée pour la confection de brosses et de balais, tandis que la portion moyenne et le haut de ces mêmes feuilles donnent une matière textile plus fine. A Kew on a fini par en faire fleurir un pied en le tenant dans un pot placé au milieu d'un bassin rempli d'eau. La panicule qu'il a produite avait 1m 30 de hauteur.

Nanodes Medusæ Reichb. f. — *Botan. Mag.*, août 1869, pl. 5723 Nanode tête de Méduse. — Amérique du sud, dans l'Ecuador. — (Orchidées).

Voici une plante des plus singulières même pour une famille dans laquelle il existe beaucoup de formes étranges. Elle a été introduite chez MM. Backhouse, d'York, et la floraison en a été obtenue chez M. Day, de Tottenham, amateur d'Orchidées bien connu. C'est une espèce épiphyte, dont les tiges en touffe serrée, pendantes, ramifiées à leur base, longues d'environ 0m 30, sont arrondies et nues dans leur portion inférieure, et plus haut sont couvertes de gaînes imbriquées et aplaties dont chacune est surmontée d'une limbe foliaire très-glauque, linéaire-oblong, inégalement bilobé au sommet, long de 0m 10, large de 0m 03. Chaque branche se termine par une ou deux fleurs axillaires, larges de 0m 06-0m 07, d'un tissu coriace, dans lesquelles les sépales et pétales oblongs, un peu étroits, sont simplement verts, plus ou moins lavés de rouge, tandis que le labelle est très-grand, coloré en pourpre-brun foncé avec le centre vert sale, de forme orbiculaire, bifide à son extrémité, profondément découpé sur tout son contour en longues franges subulées et flexueuses qui lui donnent l'apparence étrange rappelée par le nom de l'espèce.

Monizia edulis Lowe. — *Botan. Mag.*, août 1868, pl. 5724. — Monizie comestible. — Madère. — (Ombellifères).

Ombellifère frutescente qui a été découverte par M. Lowe sur les rochers de la côte orientale de l'île Deserta, l'une du groupe de Madère, à 325m environ au-dessus du niveau de la mer; cultivée dans le jardin botanique de Kew, elle y a atteint deux mètres et plus de hauteur. Elle a fleuri en avril et mai. Son port ne manque pas d'élégance, sa tige, simple et nue dans sa moitié inférieure, portant dans le haut un grand nombre de feuilles trois ou quatre fois pennatiséquées et se terminant par de nombreuses et larges ombelles composées blanches. Le nom de l'espèce est tiré de ce que sa grosse racine, semblable à une carotte branchue, noire à l'extérieur, blanche et farineuse à l'intérieur, sert d'aliment aux pauvres du pays dans les temps de disette, bien que, même après la cuisson, la saveur n'en soit pas excellente.

Oncidium Marshallianum Reichb. f. — *Botan. Mag.*, août 1868, pl. 5725. — Oncidie de Marshall. — Patrie ? — (Orchidées).

Fort belle espèce récemment introduite par MM. Low et Ce de Clapton, dont la floraison a eu lieu, pour la première fois, en mai 1868, chez M. W. Marshall, d'Enfield, à qui elle est dédiée. Elle est voisine de l'*O. pectorale* Lindl. Ses pseudobulbes ovoïdes-cylindriques, unis, sont longs de 0m 05-0m 10; ils portent chacun deux feuilles oblongues-lancéolées, aiguës, coriaces, longues de 0m 15, larges de 0m 05. Son inflorescence est une très-grande panicule fort rameuse, qui comprend de nombreuses fleurs fort grandes surtout pour le genre, puisqu'elles mesurent 0m 07 dans leur plus grand diamètre, et dont la couleur est un beau jaune-soufre avec lequel tranchent des macules irrégulières et des points pourpres sur les sépales, les pétales, et sur le rétrécissement basilaire du labelle. La labelle est aussi grand que tout le reste du périanthe ; son limbe est transversalement oblong, bilobé au sommet , en cœur à sa base, faiblement ondulé sur les bords.

Spiræa palmata Thunb. — *Botan. Mag.*, sept. 1868, pl. 5726. — Spirée à feuilles palmées. — Japon. — (Rosacées-Spiréacées).

Ce *Spiræa* est certainement le plus beau que l'on connaisse grâce à la coloration rouge-pourpre intense de sa tige et de ses branches



et à celle en rouge-écarlate de ses amples corymbes. L'effet en est encore rehaussé lorsque, en automne, ses feuilles prennent de beaux tons bruns et jaune d'or. Il a de plus le mérite de supporter très-bien la pleine terre. L'introduction en est due à M. R. Fortune qui l'a introduit dans l'établissement de MM. Noble, de Bagshot. Ce magnifique sous-arbrisseau a, d'après Thunberg, qui l'a décrit le premier, une variété japonaise à fleurs blanches.

Myrica Nagi Thunb. — *Botan. Mag.*, sept. 1868, pl. 5727. — Cirier Nagi. — Chine. — (Myricacées).

Ce *Myrica* est un grand arbrisseau rameux ou un petit arbre toujours vert et presque glabre, que les Chinois et les Japonais cultivent communément à cause de son fruit auquel les premiers donnent le nom de Yangmae et les derniers celui de Yamamo-moki. Ce fruit est globuleux ou oblong, de la grosseur d'une belle cerise, rouge-pourpre foncé, parsemé d'un grand nombre de petits tubercules qui en rendent la surface finement mamelonnée ; au centre d'une chair molle, juteuse, acidulée, comme rayonnée, se trouve un noyau oblong, comprimé, chargé de fibres qui s'étendent en rayonnant à travers la chair. Ce fruit se mange crû comme cuit. La figure du *Botanical Magazine*, représentant un rameau qui porte quatre fruits mûrs, a été faite d'après un échantillon qui a fructifié en 1868, dans la serre de M. James Bateman, à Biddulph Grange.

Aerides mitratum Reichb. f. — *Botan. Mag.*, sept. 1868, pl. 5728. — Aéridès à éperon en mitre. — Inde, dans le Moulmein. — (Orchidées).

Charmante plante, voisine de l'*Aerides cylindricum* par ses feuilles cylindriques, profondément canaliculées en dessus, qui atteignent plus de 0m 60 de longueur, et qui se rétrécissent peu à peu en pointe très-fine. Elle existe dans la riche collection de M. Day, de Tottenham, où elle a fleuri en avril 1868 ; mais elle est fort rare. Sa tige courte émet quantité de grosses racines aériennes rameuses. Sur ses cotés elle produit plusieurs grappes serrées, longues de 0m 013 à 0m 026, de fleurs blanches avec le labelle et l'extrémité du gynostème de couleur purpurine. Le nom de l'espèce est tiré de ce que l'éperon de son labelle est très-épais, obtus, comprimé par les côtés, de manière à ressembler à une mitre

Sarcocaulon Burmanni ECKL. et ZEYH. — *Bot. Mag.*, sept. 1868, pl. 5729. — Sarcocaulon de Burmann. — Afrique australe. — (Géraniacées).

Parmi les nombreuses Géraniacées de l'Afrique australe, celle dont il s'agit en ce moment est l'une des plus remarquables par sa tige ligneuse, haute seulement de 0m 20 à 0m 40, qui se divise en nombreuses branches de la grosseur du petit doigt, arrondies, ligneuses, tortueuses, remplies de résine, sur lesquelles l'écorce finit par se détacher du bois de manière à lui former comme un étui cireux, dont la surface porte des épines éparses, longues de 0m 25, qui sont simplement les pétioles de feuilles à limbe avorté. Les feuilles de cette plante sont bilobées à leur extrémité ou obcordées, coriaces, d'un vert foncé; enfin ses fleurs, solitaires et axillaires, sont larges de 0m 04, blanches, légèrement lavées de rose au centre; leurs pétales sont dentelés, comme plissés longitudinalement.

Leavenworthia aurea TORR. — *Botan. Mag.*, sept. 1868, pl. 5730. — Leavenworthie à fleur jaune. — États-Unis. — (Crucifères).

Gracieuse petite plante annuelle ou peut-être bisannuelle, qui a été introduite par M. Thompson, d'Ipswich. Malgré sa dénomination spécifique, elle a les fleurs jaunes seulement à la gorge et à la base de la lame des pétales, roses dans la plus grande partie de leur étendue. C'est le *Cardamine uniflora* de Michaux et du *Prodromus*. Elle paraît être assez abondamment florifère, et, semée en forte touffe ou en bordure, elle produira un charmant effet.

Epidendrum paniculatum RUIZ et PAVON. — *Botan. Mag.*, sept. 1868, pl. 5731. — Epidendre à fleurs en panicule. — Pérou. — (Orchidées).

Grande Orchidée, dont le pied qui a servi de sujet pour la planche du *Botanical Magazine* et qui a fleuri chez MM. Veitch, en avril 1868, n'avait pas moins de 1m 30 de hauteur. Sa panicule atteint 0m 30 et davantage en longueur; elle n'est à proprement parler qu'une énorme grappe composée, dont chaque ramification est elle-même une longue grappe simple, comprenant une grande quantité de charmantes fleurs purpurines, avec un peu de jaune au centre ; dans ces fleurs toutes les parties et divisions du périanthe sont étroites, principalement les deux pétales qui sont

presque filiformes. Le labelle ne devient libre qu'à partir du sommet de la colonne ou gynostème et il est profondément divisé en quatre lobes.

Puya Whytei D. Hook., *Botan. Mag.*, oct. 1868, pl. 5732. — Puya de Whyte. — Chili. — (Broméliacées).

Superbe plante de rocailles qui a été envoyée à MM. Veitch par M. Mark Whyte à qui elle est dédiée. M. J.-D. Hooker fait observer qu'elle ressemble tellement au *Puya cœrulea* figuré dans le *Botanical Register* (1840, pl. 11) qu'il a beaucoup hésité à lui donner un nom nouveau. Elle ne diffère de celui-ci que par la couleur des fleurs, qui a bien pu être mal rendue, tant elle est difficile à reproduire par la peinture, et aussi parce que le *Puya cœrulea* a les bractées plus fortement dentées en scie et les pétales plus étroits. Le *P. Whytei* a parfaitement supporté à l'air libre l'hiver de 1867-1868, et c'est aussi à l'air libre qu'il a fleuri. La tige courte et rameuse de cette plante porte une énorme touffe de feuilles étalées et recourbées en dehors, roides, étroites et graduellement subulées, en gouttière, qui atteignent 0m 60 de long, et qui portent sur les bords des épines arquées et distantes ; ces feuilles sont d'un joli vert en dessus, blanchâtres et un peu argentées en dessous. Du centre de la touffe de feuilles s'élève la tige florifère longue de 1m, dressée, forte, terminée en grande panicule rameuse, pyramidale dans son ensemble, à ramifications ramassées ; cette belle inflorescence comprend un grand nombre de fleurs dans lesquelles les trois pétales, beaucoup plus grands que les sépales et ovales, terminés par une courte pointe, sont colorés en bleu presque livide comme rabattu de vert et un peu métallique, coloris aussi rare que singulier, avec lequel tranche nettement l'orangé des 6 grosses anthères qui se montrent à la gorge.

Linaria origanifolia Benth., **var. crassifolia.** — *Botan. Mag.*, oct. 1868, pl. 5733. — Linaire à feuilles d'Origan, variété à feuilles épaisses. — Pyrénées, Espagne, Portugal. — (Scrofulariacées).

Jolie plante rustique, dont la plupart des botanistes font une espèce à part ; elle est remarquable par l'abondance de ses fleurs dont la corolle est notablement plus grande que dans le type. Sa floraison est continue pendant tout l'été, ce qui en fait l'une des

plus jolies plantes ornementales qu'on puisse placer sur les rocailles.

Blandfordia Cunninghamii Lindl. — *Botan. Mag.*, oct. 1868, pl. 5734. — Blandfordie de Cunningham. — Nouvelle-Hollande. — (Liliacées).

Sur les 4 ou 5 espèces de ce beau genre australien qui sont connues aujourd'hui, celle-ci est de beaucoup la plus belle et la plus florifère. Elle fut découverte par Allan Cunningham. Cultivée par MM. E.-G. Henderson et fils, elle a fleuri dans leur établissement, en avril 1868. Sa racine est formée de fibres plus ou moins renflées en tubercule ; ses feuilles toutes radicales, d'abord dressées puis étalées, sont linéaires-ensiformes, étroites, longues de 0m 30-0m 60. Sa hampe atteint jusqu'à un mètre de hauteur; elle supporte une ombelle de 16 à 20 grandes fleurs pendantes, colorées à l'extérieur en bel orangé-rouge qui passe au jaune d'or sur les lobes du périanthe, à l'intérieur en jaune uniforme.

Areca Baueri D. Hook. — *Botan. Mag.*, oct. 1868, pl. 5735. — Aréquier de Bauer. — Ile Norfolk. — (Palmiers).

Ce beau Palmier ressemble beaucoup à l'*Areca sapida* Forst., de la Nouvelle-Zélande, et il a été longtemps pris pour lui ; mais il s'en distingue parce qu'il est plus grand, que les divisions de ses feuilles sont plus grandes et plus larges, que les sépales de ses fleurs femelles sont plus larges, enfin et surtout parce que ses fleurs sont blanches et ses baies à la fois plus arrondies et rouges. Introduit, il y a nombre d'années, au jardin botanique de Kew par Allan Cunningham, il y est représenté aujourd'hui par un individu qui a 2m 60 de tige. Ce bel arbre fleurit chaque année, dans la serre consacrée aux Palmiers, pendant l'automne et l'hiver, et il mûrit ses fruits vers le milieu de l'été. On le tient aussi dans la serre tempérée ; mais il ne paraît pas s'y trouver aussi bien, faute d'une température suffisamment élevée et sa végétation ne s'y opère pas avec autant de vigueur que dans l'atmosphère de la serre chaude.

Odontoglossum constrictum Lindl. — *Botan. Mag.*, oct. 1868, pl. 5736. — Odontoglosse à pétales étroits. — Caracas. — (Orchidées).

Cette belle Orchidée a été introduite en 1843 et décrite, l'année

suivante, par Lindley dans le *Botanical Register*. Elle offre cette particularité que ses fleurs sont beaucoup plus grandes sur les pieds spontanés que sur ceux qui sont cultivés. Son inflorescence constitue une grande panicule à ramifications étalées, qui atteint jusqu'à 0m 50 de longueur. Les fleurs qu'elle réunit en grand nombre ont leurs sépales et leurs pétales à peu près égaux en grandeur et en coloration, oblongs-lancéolés, très-acuminés, d'un beau jaune sur lequel tranchent des lignes et macules brunes; leur labelle panduriforme avec l'extrémité arrondie ou tronquée, se termine par une petite pointe ou quelquefois par une queue courte; il est blanc, avec une macule rose de chaque côté de sa ligne médiane.

Passiflora cincinnata Masters. — *Botan. Mag.*, novemb. 1869, pl. 5737. — Passiflore frisée. — Brésil. — (Passifloracées).

Cette belle plante grimpante avait été trouvée dès 1837, par Gardner, au Brésil, dans les provinces de Pernambuco et Ceara; mais elle n'a été introduite que récemment en Europe, chez M. Fortescue, propriétaire des beaux jardins de Dropmore, dans lesquels elle a fleuri abondamment en août 1868, dans une orangerie fraiche. (Voyez, quant à ses caractères, le *Journal*, même volume, p. 144.)

Acridocarpus natalitius A. Juss. — *Botan. Mag.*, nov. 1869, pl. 5738. — Acridocarpe de Port-Natal. — Afrique centrale. — (Malpighiacées).

Très-joli arbrisseau grimpant, introduit par M. W. Wilson Saunders qui en a obtenu la floraison, dans une orangerie chaude, au mois de juillet 1868. Dans la colonie de Port-Natal il croît à la lisière des forêts. Il se recommande particulièrement par ses belles grappes simples, ou à peu près, terminales, longues de 0m 08-0m 18, de fleurs jaunes un peu pâles, qui mesurent 0m 025 de diamètre.

Paris. — Imp. horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro d'Août 1869

(2e série, tome III.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

AVIS.

Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi le *plus tôt possible*, en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, [illegible] pour examiner les fruits qui pourraient être présentés [illegible] deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.

AVIS IMPORTANT.

Concours ouvert pour les Appareils de chauffage.

La Société impériale et centrale d'Horticulture de France ouvre un concours public pour l'expérimentation des appareils de chauffage à l'usage des grandes serres et des petites serres. Les conditions en sont réglées ainsi qu'il suit :

Article I.

Les appareils au système thermosiphon seront seuls admis à ce concours (1).

Article II.

Tous les constructeurs français et étrangers sont appelés à prendre part au concours.

Article III.

Ce concours aura pour objet de rechercher, par des expériences aussi concluantes que possible, quel est l'appareil qui chauffera le plus économiquement, le plus régulièrement, le plus longtemps et le plus rapidement, une quantité d'eau déterminée.

Article IV.

Les expériences porteront sur deux catégories d'appareils : la première destinée au chauffage des grands établissements ; la seconde destinée au chauffage des serres de petites dimensions.

Dans les deux cas, les concurrents seront pourvus à leurs frais d'un réservoir couvert en métal uniforme et d'une même capacité pour chaque ordre d'expériences ; ces réservoirs seront mis en communication avec les chaudières par des tuyaux d'égal diamètre et d'égale longueur.

Pour les grands chauffages,

Les réservoirs auront une capacité de 5 000 litres, les tuyaux

(1) La Commission n'entend nullement se prononcer sur le mérite relatif des autres systèmes de chauffage, tels que ceux à la vapeur, à l'air chaud, etc.; mais la nécessité d'établir le Concours dans des conditions aussi analogues que possible l'a déterminée à le limiter au thermosiphon qui est le plus généralement adopté aujourd'hui et celui dont les horticulteurs déclarent être le plus satisfaits.

d'aller et retour 0m 10 de diamètre intérieur; ceux-ci auront 20 mètres de longueur.

Pour les petits chauffages,

Les réservoirs auront une capacité de 1 000 litres, les tuyaux d'aller et retour 0m 08 de diamètre intérieur; ceux-ci auront 10 mètres de longueur.

Dans les deux cas, les tuyaux seront en fonte et de même provenance; leur disposition, déterminée par la Commission d'organisation, sera la même pour tous les appareils de la même catégorie.

Article V.

Chaque constructeur sera libre d'établir sa chaudière et sa cheminée comme il l'entendra.

Article VI.

Pour faciliter les expériences et égaliser autant que possible les conditions de transmission et de déperdition de la chaleur des réservoirs, ceux-ci seront disposés à l'air libre, avec toutes les précautions jugées nécessaires par la Commission d'organisation, pour donner, autant que faire se pourra, une situation égale aux concurrents de la même catégorie.

Chaque concurrent supportera, en outre des frais particuliers de son réservoir et des tuyaux, sa part dans les frais communs de terrassements et d'abris, s'il y a lieu, jugés nécessaires par la Commission d'organisation.

Article VII.

Toute liberté est laissée aux concurrents pour le choix du combustible, à condition d'égalité de prix coûtant. La quantité, le prix et la provenance seront fixés d'un commun accord avec la Commission d'organisation.

Article VIII.

Une fois les réservoirs remplis d'une égale quantité d'eau, à la même température, on allumera les feux au même moment et on mesurera de demi-heure en demi-heure, au même point et avec des thermomètres comparés entre eux, la température de chaque réservoir. On continuera les expériences jusqu'à ce que

le combustible alloué à chaque concurrent soit entièrement consumé et que l'eau de chaque réservoir soit revenue à une température uniforme pour tous.

Il sera tenu compte par le Jury, dans l'appréciation aussi exacte que possible du degré de chaleur obtenu, des conditions d'économie, de régularité, de durée et de rapidité, dans lesquelles, conformément au programme du concours, la chaleur aura été produite.

ARTICLE IX.

Les prix à décerner seront, pour chaque catégorie d'appareils,

1 médaille d'or de.		300 fr.
1 — — de.		200 fr.
1 — — de.		100 fr.

ARTICLE X ET DERNIER.

Les expériences dureront au moins vingt-quatre heures; elles auront lieu au mois d'avril prochain.

Le lieu, le jour et les détails d'organisation seront ultérieurement fixés par la Commission et communiqués aux intéressés, qui devront s'inscrire au siége de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France, sis à Paris, rue de Grenelle-St-Germain, n° 84, avant le 15 mars prochain.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 26 AOUT 1869.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy, fils.**

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal, M. Louesse dit qu'une confusion lui semble avoir été commise dans la dernière séance, lorsqu'il s'est agi du Chou-Rave blanc hâtif de Vienne dont de beaux échantillons avaient été déposés sur le bureau par MM. Courtois-Gérard et Pavard. On les a comparés en effet avec le Chou-Rave blanc ordinaire qui devient plus gros, mais qui, par compensation,

est plus tardif. Or, il ne pense pas qu'il soit rigoureusement exact d'admettre qu'une variété hâtive doive acquérir le même développement qu'une variété tardive qui a beaucoup plus de temps pour prendre son accroissement complet.

Également à propos du procès-verbal, M. Forest fait remarquer que les bois d'origine algérienne qui ont été mis sous les yeux de la Compagnie, par M. Rivière, à la dernière séance, semblent devoir, au moins en partie, leur formation extrêmement rapide à ce qu'il s'est produit dans les arbres plus d'une couche ligneuse par année. Il demande si ce fait n'est pas en opposition formelle avec ce qu'on lit dans tous le traités de physiologie végétale, dans lesquels il n'est jamais question que d'une seule couche ligneuse par année.

M. Duchartre fait observer d'abord que la production rapide d'une masse donnée de bois peut être due seulement à la grande épaisseur de couches ligneuses parfaitement annuelles; il ajoute ensuite que les ouvrages de physiologie végétale ne sont pas aussi absolus que le pense M. Forest relativement à la formation d'une couche ligneuse par année. On sait, en effet, que la distinction de la substance ligneuse en couches concentriques tient essentiellement à la suspension de la végétation pendant l'hiver dans les pays tempérés ou froids, pendant la saison chaude et sèche dans les contrées voisines de l'équateur. Lorsque cette suspension annuelle de la végétation n'a pas lieu, le bois des arbres forme une masse continue et sans couches distinctes. D'un autre côté, on a observé certains végétaux ligneux, comme le *Pircunia*, qui forment plus d'une couche ligneuse par année, tandis qu'il en existe d'autres, comme les Cycadées, chez lesquels une seule couche ligneuse est le produit de la végétation de plusieurs années. Il faut donc voir dans la production d'une seule couche ligneuse par année, chez les végétaux dicotylédons, une loi générale qui subit un assez grand nombre d'exceptions.

M. Lepère dit que, puisqu'il vient d'être question de physiologie végétale, il croit devoir rapporter une observation qu'il a faite dans son jardin et qui rentre dans le champ de cette science. Cette observation est relative à un fort Pêcher qu'il a arraché et dont une branche, longue de quatre mètres, avait été

greffée par approche avec un jeune arbre de la même espèce. Cette branche ayant été seule conservée a continué de végéter et de fructifier, grâce à la séve qui lui arrive du pied auquel la greffe l'avait uni.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de cinq nouveaux Membres titulaires présentés dans la dernière séance et au sujet desquels il n'a pas été exprimé d'opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Jamin (Ferd.), horticulteur-pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), cinq tubercules de la *Pomme de terre* Prince of Wales (Prince de Galles), variété anglaise, issue, dit-il, de la Marjolin qu'elle égale pour la qualité, mais qu'elle surpasse beaucoup pour le volume. Cette Pomme de terre a été importée en France par le présentateur, en 1868.

2° Par M. Vivet, père, un lot de *Légumes* variés obtenus par la colonie horticole qui s'est établie sur les terres soumises à des irrigations avec l'eau des égouts de Paris.

3° Par M. Dorival, jardinier chez M. Lacase, à Brunoy (Seine-et-Oise), un lot de *Légumes* variés.

4° Par M. Berger, horticulteur à Verrières (Seine-et-Oise), des *Tomates* de la variété Grosse hâtive, remarquables pour leur volume et leur beauté. Afin de montrer que ces beaux fruits n'ont pas été choisis au milieu d'un grand nombre, le présentateur les a laissés tenir aux tiges qui les ont produits, sur lesquelles ils forment des sortes de grappes.

5° Par MM. Courtois-Gérard et Pavard, horticulteurs à Paris, rue du Pont-Neuf, un échantillon de *Tomate*-Groseille (*Solanum racemigerum*).

6° Par M. Gougibus, jardinier chez M. Guerlain, à Colombes (Seine), un *Melon* cantaloup à fond blanc, dont le Comité de Culture potagère fait remarquer la beauté.

7° Par M. Gauthier (R.-R.), une assiettée de *Fraises* Quatre saisons et des pieds en fruit de *Haricot* Flageolet. — Le présentateur montre à la Compagnie la différence considérable qui existe entre les pieds de ces Haricots, selon qu'ils ont été cultivés, comme à l'ordinaire, dans le sol de son jardin, ou qu'on a

engraissé ce sol avec le dépôt de l'eau noire des égouts de Paris. Dans ce dernier cas, ils sont beaucoup plus beaux que dans le premier.

8° Par M. Gloede (Ferd.), horticulteur à Beauvais (Oise), des fruits de la *Framboise* noire d'automne et de la *Ronce* à gros fruit d'Amérique (Lawson Blackberry).

9° Par MM. Courtois-Gérard et Pavard, nommés plus haut, des fruits de la *Framboise* noire d'automne, variété donnée comme hybride entre la Framboise Falstaff et la Ronce à gros fruit, des fruits de la *Ronce* à gros fruit, d'origine américaine, nommée Lawson Blackberry ou New Rochelle Blackberry, enfin un petit pot de confiture préparée avec ce dernier fruit. Le Comité d'Arboriculture déclare n'avoir trouvé que peu de saveur à ces deux sortes de fruits de *Rubus*. Au contraire, la confiture lui a semblé bonne.

A propos des deux présentations faites aujourd'hui de fruits de la Framboise noire et de la Ronce Lawson, M. Gloede (Ferd.) dit que, contrairement à l'opinion du Comité d'Arboriculture, il regarde l'introduction de cette dernière espèce comme d'une utilité réelle. Il s'appuie non-seulement sur sa propre expérience, mais encore sur celle de l'un des chefs de la Maison Vilmorin-Andrieux qui fait, dit-il, grand cas de cette plante. On a voulu ne voir dans cette Ronce que notre espèce ordinaire ; or, elle diffère très-nettement de celle-ci : elle ne trace pas du tout, à ce point qu'on ne la multiplie que par le bouturage des racines, qui offre même quelque difficulté ; elle a un port entièrement différent et forme de très-beaux pieds, d'une vigueur peu commune ; enfin elle est tellement productive que M. Gloede assure avoir récolté sur un seul pied jusqu'à 10 et même 12 kilogrammes de fruits en une année.

10° Par M. Lepère, fils, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), une grande corbeille de magnifiques *Pêches*, appartenant aux trois variétés Grosse Mignonne ordinaire, Madeleine de Courson, Galande. Pour donner une idée de la merveilleuse beauté de ces fruits, qui sont présentés hors concours, il suffira de dire que l'une des Mignonnes pèse 225 grammes et que l'une des Galandes pèse 285 grammes.

M. Lepère dit à cette occasion qu'il vient de faire un essai dont il indiquera le résultat à la Société lorsqu'il le connaîtra : il vient d'expédier des Pêches à Constantinople, pour S. M. le Sultan. Ce sont les plus belles de toute sa récolte de l'année. Le voyage de Paris à Constantinople durera 11 jours ; aussi toutes les précautions possibles ont-elles été prises afin de faire supporter une pareille épreuve à ces fruits dont tout le monde sait que la conservation offre les plus grandes difficultés.

11° Par M. Chevalier, aîné (Désiré), arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), une grande corbeille contenant 37 *Pêches* d'une rare beauté, présentées hors concours. Ces fruits magnifiques appartiennent aux cinq variétés suivantes : Grosse Mignonne hâtive, Grosse Mignonne ordinaire, Galande, Belle de Vitry, Madeleine de Courson. M. Chevalier y a joint une Pêche Belle Bausse, qui mesure 26 cent. de tour.

12° Par M. Jamin (Ferd.), déjà nommé, 1° huit échantillons de la *Poire* Monsallard, variété fréquemment cultivée dans le département de la Gironde, mais très-peu connue en dehors de ce département. — Le Comité d'Arboriculture déclare que c'est un Poirier à recommander, dont le produit serait des plus avantageux pour la vente sur les marchés. Les échantillons présentés par M. Jamin (Ferd.) ont été reconnus comme étant de bonne qualité, à chair mi-fine, juteuse et bien parfumée ; ils étaient venus sur un pied en haut-vent, greffé sur Cognassier. Il ajoute que le Poirier Monsallard est très-productif et remarquablement vigoureux, même quand il est greffé sur Cognassier. — 2° Des échantillons du *Brugnon orange* de Rivers, variété obtenue par M. Rivers d'un semis de Brugnon Pitmaston. — Le Comité dit que ce fruit peut être bon, mais que les échantillons présentés manquent encore un peu de maturité. Cette variété diffère du type qui lui a donné naissance par plus de précocité et par ses glandes réniformes. Les fleurs en sont grandes. L'arbre est très-productif. — 3° Des échantillons de *Brugnon Bowden*, autre variété d'origine anglaise, importée en France par le présentateur. — Le Comité d'Arboriculture déclare que c'est un très-bon fruit, d'un beau volume, plein de jus, bien parfumé, qui a sur divers autres Brugnons l'avantage de ne pas être sujet à se fendre. L'arbre est

vigoureux, productif, à feuilles dentées et dépourvues de glandes, à fleurs grandes. Au total, cette nouvelle variété lui semble être tout à fait recommandable.

13° Par M. Jamin (J.-L.), un rameau chargé de *Prunes Decaisne*, variété obtenue par la maison Jamin-Durand. Ces fruits ne sont pas encore mûrs; mais le présentateur les met sous les yeux de la Compagnie, pendant qu'ils tiennent encore à la branche, afin de montrer à quel point est productif l'arbre qui les donne. L'échantillon présenté a été pris sur le pied-mère.

14° Par M. Aubrée, propriétaire à Chatenay, quatre variétés de *Poires* représentées chacune par 6 échantillons et 6 *Pêches* Grosse Mignonne.

15° Par M. Cottard, cultivateur à Argenteuil (Seine-et-Oise), un panier de Figues Rouge Dauphine. — Dans sa lettre d'envoi M. Cottard dit que cette année est, depuis bien longtemps, celle dans laquelle cette variété de Figuier, habituellement très-productive et recommandable à tous égards, lui a donné les plus tristes résultats; en effet, il est tombé des arbres environ 70 fruits sur 100 et presque tous les autres ont séché sur la branche.

16° Par M. Gosselin, amateur à Créteil, un *Raisin* blanc précoce qu'il nomme Raisin de Saint-Pierre de l'Allier. C'est, dit-il, une variété très-vigoureuse, qui a l'avantage de ne pas couler.

17° Par M. Durand, jeune, horticulteur-pépiniériste à Bourg-la-Reine (Seine), un *Raisin* Chasselas blanc royal, variété dont le fruit est de deuxième qualité, mais très-précoce, à ce point que, chez le présentateur, il mûrit avant la Madeleine.

18° Par M. Langlois, amateur à Sarcelles (Seine-et-Oise), un *Raisin* Chasselas de serre froide et 6 *Poires* Beurré Hardy.

19° Par M. Fresgot, amateur, une grappe de très-beau *Raisin* noir qui paraît être du Frankenthal, qu'il a rapportée d'Angleterre.

20° Par M. Maria (Auguste), entrepreneur de jardins, à Paris, des branches auxquelles il a fait l'application d'un système de palissage imaginé par lui, qui consiste à traverser les branches elles-mêmes avec les clous qui servent à les palisser. M. Maria a joint à cette présentation des échantillons d'un nouveau clou pour palissage qui se vend, dit-il, moins cher que celui dont on se ser-

vait jusqu'à ce jour (0 fr. 80 le kilog.), et qui, en outre, peut fournir de 90 à 100 clous de plus par kilogramme. — Ces nouveaux clous se vendent chez M. Duquenois, rue du Temple, 17, à Paris. — Le Comité d'Arboriculture déclare qu'il est unanime pour ne pas recommander le système de palissage dont parle M. Maria. Quant aux clous, certains de ses Membres les ont trouvés plus avantageux, comme étant plus petits et plus pointus, tandis que les autres ont donné la préférence aux clous habituellement employés dont la pointe moins aiguë endommage moins les murs et qui, étant plus gros, durent plus longtemps.

21° Par M. Tabar, horticulteur à Sarcelles (Seine-et-Oise), les fleurs coupées de 40 variétés de *Pétunias* doubles.

22° Par M. Dorival, nommé plus haut, une nombreuse collection de fleurs de *Verveines*, françaises et italiennes.

23° Par M. Chardine, jardinier chez M. E. Labbé, à Pierrefitte (Seine), cinq sortes de *Dahlias* obtenus par lui d'un semis fait en 1867.

24° Par M. Berger, plusieurs tiges fleuries d'un *Glaïeul* de semis.

25° Par M. Pauchet, rue Tiquetonne, 50, des *Mimulus* de semis.

26° Par M. Thibault-Prudent, horticulteur-grainetier, rue de la Cossonnerie, 3, à Paris, une collection de fleurs coupées de *Reines-Marguerites*, et une collection de fleurs de *Zinnias* doubles.

27° Par M. Alliaume (Louis), horticulteur à Nogent-sur-Marne (Seine), les fleurs coupées de 30 variétés de *Reines-Marguerites*, et la série de *Balsamines* dont il avait présenté les fleurs détachées, dans la dernière séance, mais dont il montre cette fois des branches fleuries.

28° Par M. Moras, un gros fragment fleuri d'*Hortensia* à fleurs parfaitement bleues. — Cette branche, dit le présentateur, a été prise à Mayenne, chez M. Durand, Membre du Conseil général du département de la Mayenne, sur un pied qui, à lui seul, forme une touffe large de 2 mètres et haute de 1^{m} 30. Plusieurs autres pieds de la même force se trouvent dans cette propriété. Tous ces Hortensias ont les fleurs du plus beau bleu lapis. Ils sont

plantés dans la terre du pays additionnée d'un peu de limaille de fer et d'ardoise pulvérisée. La terre est assez fortement argileuse; M. Moras en a rapporté un échantillon qu'il dépose sur le bureau.

29° Par M. Mézard, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), les fleurs de deux variétés de *Pelargonium zonale* qu'il montre pour en faire reconnaître la beauté.

30° Par M. Lierval, horticulteur à Neuilly, des fleurs de l'*Aristolochia ornithocephala* W. Hook. (*Bot. Magaz.*, tab. 4120; *Aristolochia brasiliensis* Mart. et Zuccar., var. β. *macrophylla* Duchtre in *Prodr.*, XV, p. 474); un pied fleuri de *Kæmpferia Roscoeana;* enfin des pieds d'*Alocasia Jenningsii*, des *Croton irregulare* et *interruptum*, ces trois dernières espèces introduites en France par le présentateur.

31° Par M. Laffineur, instituteur à Drancy (Seine), un *roidisseur* imaginé par lui, qui fonctionne sans clef et qui ne coûte que 5 centimes. — Le Comité des Arts et Industries déclare que ce Roidisseur ne l'emporte en rien sur ceux dont on fait usage aujourd'hui.

32° Au nom du même Comité, des spécimens des *étiquettes* sur verre présentées dernièrement par M. Forney comme inaltérables par les agents atmosphériques et qui ont été soumises à l'épreuve de l'expérience par plusieurs membres. Or, tenues dans l'eau ou dans la terre pendant 24 heures, elles se sont trouvées dans un état tel que le frottement avec le doigt en a effacé tous les caractères, comme on le voit sur celles qui sont mises sous les yeux de la Compagnie.

M. Forney dit qu'il ne s'explique pas le résultat de cette expérience. Ses étiquettes consistent en lames de verre ordinaire sur lesquelles, d'après le procédé imaginé par M. Kuhlmann, on étend une couche de silicate de potasse vulgairement connu sous le nom de verre fusible. Quand cette couche est sèche, on écrit par-dessus avec la pierre noire des charpentiers, et on recouvre ensuite l'écriture avec une autre couche de silicate de potasse qui forme un revêtement inaltérable. Lui-même il a déjà laissé de ces étiquettes pendant deux années, sur un toit, sans qu'elles aient subi la moindre altération. Il en a aussi attaché à des ar-

bres du Jardin des Plantes et on peut s'assurer là de leur parfaite conservation.

Les nombreuses présentations qui viennent d'être indiquées motivent plusieurs demandes de récompenses. — 1° Le Comité de Culture potagère demande deux primes de 2e classe, l'une pour M. Vivet dont les beaux légumes montrent une fois de plus les excellents effets de l'eau noire qui sort des égouts de Paris, l'autre pour M. Berger dont les Tomates sont d'une beauté tout à fait exceptionnelle. Il propose ensuite d'accorder deux primes de 3e classe à M. Dorival et à M. Gougibus. Il offre enfin de vifs remercîments et des félicitations à M. Gauthier, dont les Fraises présentées successivement sont de plus en plus belles, et qui a déclaré ne prétendre à aucune récompense.

A ce propos, M. Gauthier insistant de nouveau sur l'avantage qu'il trouve à n'arroser les Fraisiers que le moins possible, M. Louesse dit que, pour lui, il a beaucoup arrosé les siens cette année, et qu'il en a ainsi obtenu de magnifiques produits. M. Gauthier répond que, dans son jardin, les Fraisiers qui n'ont pas été arrosés sont, en ce moment, fanés, mais que la première pluie leur rendra toute leur fraîcheur.

2° Le Comité d'Arboriculture adresse les plus chaleureuses félicitations à M. Lepère, fils, et à M. Chevalier, aîné, dont les Pêches sont d'une admirable beauté et qui ont déclaré d'avance ne prétendre à aucune récompense. Il demande ensuite deux primes de 3e classe, l'une pour M. Cottard, l'autre pour M. Aubrée.

3° Le Comité de Floriculture est d'avis que M. Tabar doit avoir l'honneur d'un rappel de la prime de 1re classe qu'il a déjà reçue, cette année, pour ses beaux Pétunias. Il demande une prime de 2e classe pour M. Lierval, en raison de l'ensemble de sa présentation, et 4 primes de 3e classe pour MM. Thibault-Prudent, Berger, Chardine et Dorival.

Ces différentes propositions des Comités ayant été successivement adoptées par la Compagnie, M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. Rivière met sous les yeux de la Compagnie un grand nombre d'objets d'un haut intérêt qu'il a fait venir de l'établissement du Hamma,

près d'Alger, et qui permettent de prendre une bonne idée des heureux effets qu'exerce sur la végétation le climat de l'Algérie. C'est d'abord une nombreuse série d'échantillons vraiment gigantesques de Bambous. Tels sont, entre autres, le grand Bambou ordinaire, (*Bambusa arundinacea*), dont la tige atteint 15 et 16 mètres de hauteur en 7 ou 8 semaines et se montre enveloppée à sa base d'énormes gaînes lisses et fermes qui sont employées pour la confection d'écrans à mains. Après leur 3e année de végétation, ses tiges sont coupées et fournissent alors de bonnes pièces de charpente légère; le *B. maxima*, qui acquiert la même hauteur, mais dont la tige, un peu moins grosse, a le bois notablement plus épais et plus dur; le *B. Thouarsii*, de Madagascar, qui se montre aussi très-vigoureux en Algérie, mais qui exige un peu plus de chaleur que les deux précédents; le *B. vittata* qui est très-élégant, à l'état frais, par sa tige verte marquée de bandes longitudinales jaunes; le *B. verticillata*, qui croît avec beaucoup de rapidité, dont la tige, plus grêle que celle des précédentes et à longs entre-nœuds, fournit la matière de très-bonnes cannes; en un an, il atteint 9 ou 10 mètres de hauteur; le *B. spinosa*, très-curieux parce qu'il forme beaucoup de ramifications qui se coudent à leurs nœuds et produisent de fortes épines à tous ces coudes; on fait avec cette espèce des haies impénétrables aux animaux; le *B. distorta*, qui pousse en zigzag et qui développe des rhizomes superficiels; les *B. mitis* et *nigra*, qui peuvent supporter le climat de Paris, et qui sont de proportions plus faibles, surtout le dernier, que les espèces précédemment nommées. Le *B. nigra* offre ce fait remarquable que, dans les parties hautes de l'Algérie, il devient beaucoup plus gros que dans les plaines, et fournit ainsi la matière de divers meubles. Les tiges de cette espèce sont tellement recherchées en Afrique qu'on ne peut encore fournir à toutes les demandes qui en sont faites. Enfin M. Rivière mentionne le *Bambusa Simoni*, espèce nouvelle, récemment introduite de Chine par M. Simon, dont la culture peut être faite à Paris et qui peut y atteindre 3 ou 4 mètres de hauteur. — Passant aux Palmiers, M. Rivière montre de nombreux échantilons des feuilles, des gaînes, des spathes de plusieurs espèces, ainsi que des objets fabriqués par les Kabyles

avec la matière des feuilles du *Chamærops humilis*. Il insiste particulièrement sur ce fait que certaines espèces de *Cocos*, dont la distinction est très-difficile tant qu'ils sont jeunes, deviennent faciles à reconnaître aussitôt qu'ils développent les gigantesques spathes ligneuses sous lesquelles s'abrite d'abord leur énorme inflorescence. Ainsi, comme le montre M. Rivière, la spathe du *Cocos Datil* est bicarénée, laissant entre ses deux carènes une large surface plane; celle du *C. flexuosa* n'a qu'une carène médiane, et celle du *C. botryophora* est simplement arrondie dans sa coupe, sensiblement déprimée, toute semblable à certaines petites nacelles, avec une longueur de 1m 50 environ. — Enfin, après quelques autres détails également intéressants, M. Rivière rapporte un fait curieux que lui a fourni le *Pelargonium zonale* Tom Pouce. En Algérie, une plante grimpante fréquemment cultivée c'est l'*Ipomæa Learii*. Un pied de cette plante s'étant enroulé autour de ce *Pelargonium*, qui doit son nom à ce qu'il reste toujours bas, la tige de celui-ci a commencé à s'élever pour dépasser de son sommet le lien végétal qui l'enlaçait; elle a fini pour atteindre ainsi la hauteur vraiment prodigieuse de 3 mètres. L'espèce de tube formé autour d'elle par la tige enroulée et entortillée de l'*Ipomæa* est mis sous les yeux de la Compagnie.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Des demandes de délégués pour les Expositions : de Clermont (Oise), qui aura lieu du 16 au 20 septembre, d'Autun qui sera tenue du 6 au 8 septembre, de St-Germain-en-Laye qui s'ouvrira le 11 septembre, de Senlis dont l'ouverture sera faite le 25 septembre, de Bordeaux qui se tiendra le 2 septembre, enfin du Cercle horticole du Nord, séant à Lille, qui durera du 26 au 28 septembre. — La Société sera représentée à Clermont et à Senlis par M. Pigeaux, à Autun par M. Buchetet, à St-Germain-en-Laye par M. Durand, aîné, à Lille par M. Mézard.

2° Une lettre de M. Got, jardinier-grainetier à Vimoutiers (Orne), qui annonce l'envoi de graines destinées à être semées à titre d'expérience. M. le Secrétaire-général dit que cet envoi n'est pas encore arrivé.

3° Une lettre de M. Dumoutier (Désiré), jardinier chez

M. Schultz, à Joinville-le-Pont (Seine), relative à un liquide de son invention qui, dit-il, guérit la maladie de la Vigne, et détruit le Puceron lanigère sur le Pommier ainsi que la Punaise sur le Pêcher. — Une bouteille de ce liquide ayant été déposée par M. Dumoutier avec sa lettre, le tout est renvoyé par M. le Président au Comité d'Arboriculture.

4° Une lettre de M. Lété, de Mirecourt (Vosges), qui réclame un sécateur de son invention qu'il avait soumis au jugement du Comité des Arts et Industries, et qui se plaint de n'avoir reçu aucun avis à ce sujet. — M. le Secrétaire-général rappelle que le Comité a exprimé son avis sur cet instrument, comme M. Lété a pu l'apprendre par le *Journal*. Il ajoute que, selon l'usage et le règlement, cet objet, ayant fourni la matière d'un examen spécial, doit rester aux archives de la Société afin de justifier, au besoin, l'appréciation qui en a été faite.

5° Une lettre de M. Parent, de Rueil, Membre de la Société, relative à une altération observée par lui sur les tiges d'Asperges, depuis trois années. Le mal se montre, écrit-il, vers la fin de juillet et ne s'arrête que lorsque toutes les tiges sont déjà sèches sous son action. Il en résulte un dommage considérable subi par la récolte suivante. M. Parent ayant inutilement recouru au soufrage et au chaulage pour en arrêter la marche, désirerait savoir s'il y aurait quelque moyen connu pour arriver au résultat désiré. — Une tige d'Asperge malade a été envoyée par M. Parent.

M. le Dr Boisduval ayant examiné cette tige est porté à croire que le mal que signale M. Parent est causé par un petit Champignon parasite. Au reste, il examinera le sujet envoyé pour pouvoir s'exprimer plus catégoriquement à cet égard.

M. Trouillet croit que le mal dont il est question est causé par les atteintes de la larve de l'une des deux Criocères (*Cr. Asparagi* et *Cr. duodecimpunctata*) qui attaquent l'Asperge. Depuis plusieurs années il remédie à cette altération, dit-il, en projetant avec un soufflet, sur ses plantes, dès qu'il les voit atteintes, la poudre presque sans valeur qui constitue le naphtal, résidu du goudron de gaz soumis à certaines opérations chimiques. Il a décrit ce procédé dans son Traité d'arboriculture.

M. le Secrétaire-général apprend à la Compagnie qu'à l'occasion

de la fête de S. M. l'Empereur, M. de Cardaillac, Membre de la Société, directeur des bâtiments civils au ministère de la maison de l'Empereur, a été nommé commandeur de la Légion d'honneur. La Société doit applaudir à cette haute distinction accordée à l'un de ses Membres les plus considérables et dont elle a eu beaucoup à se louer en plusieurs circonstances. C'est en effet grâce à l'intervention active et très-bienveillante de M. de Cardaillac qu'ont pu être levées toutes les difficultés qui parfois se sont présentées pour l'organisation des Expositions tenues dans le Palais de l'Industrie. C'est un service important pour lequel M. le Secrétaire-général dit être heureux de pouvoir offrir à ce haut fonctionnaire l'expression de la gratitude de la Société.

Il apprend ensuite à la Compagnie que S. E. le ministre de l'Agriculture, etc., a reçu le bureau de la Société le 19 de ce mois.

Il l'informe enfin que M. Gatineau, Membre de la Société, a demandé un secours en raison du malheur qui vient d'arriver à sa femme grièvement blessée dans un incendie où un dévouement des plus louables l'avait portée à se précipiter pour arracher à la mort deux malheureux enfants. Le Conseil d'Administration a, aujourd'hui même, accordé le secours demandé. L'un des Membres du Conseil, M. Chardon, a voulu s'associer à cette bonne œuvre et a versé aussitôt une somme de 50 fr. qui sera jointe à celle qu'accorde la Société elle-même.

Il est donné lecture d'une note signée de 15 Membres du Comité de Culture potagère, dont l'objet est de recommander chaudement la culture de l'Asperge connue sous le nom d'Asperge hâtive Louis L'hérault.

Il est enfin donné lecture des documents suivants :

1° Greffe et surgreffe nuisent à la vigueur des sujets ; par M. Ch. Royer, de St-Remi (Côte-d'Or).

2° Rapport sur les cultures potagères faites avec arrosements au moyen de l'eau d'égout ; M. Siroy, Rapporteur.

3° Compte rendu de l'Exposition de Meaux ; par M. le Dr Boisduval.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à cinq heures moins un quart.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 1869.

PRÉSIDENCE DE **M. Cottu.**

La séance est ouverte à deux heures.

M. Verlot, Secrétaire-général-adjoint, donne lecture du procès-verbal de la séance précédente, dont la rédaction est adoptée.

M. le Secrétaire-général, dans une lettre datée de Rosendall (Hollande), s'excuse de ne pouvoir assister à la réunion.

A l'occasion du procès-verbal, M. Barbot, Membre du Comité des Arts et Industries, affirme de nouveau au nom de ce Comité que les étiquettes préconisées par M. Forney n'ont pas la valeur que leur assigne cet inventeur; que toujours il a pu effacer les caractères tracés au crayon sur ces étiquettes après les avoir laissées soit dans la terre soit dans l'air humide, ou les avoir trempées dans l'eau.

M. Forney répond qu'il a seulement mis en œuvre le procédé inventé par M. Kuhlmann, sur lequel, dans le *Rapport sur les procédés de silicatisation* présenté au Ministre compétent par une Commission spéciale, après l'Exposition de 1855, on lit ce qui suit: « La Commission a porté avec le plus grand intérêt son attention sur les peintures obtenues sur verre. Le sulfate artificiel de baryte, appliqué sur le verre au moyen du silicate de potasse, donne une couleur blanc de lait de toute beauté; au bout de quelques jours il fait corps avec la silice, et la couleur *résiste au lavage à l'eau chaude*..... »

M. Forney met en outre sous les yeux de la Compagnie des spécimens de ses étiquettes qui sont restés pendant deux ans attachés sur un toit à une tige de fer qui est aujourd'hui tordue et rouillée. Il cite des expériences analogues faites avec succès par MM. Carrière, Hippolyte Jamain et Verlot. Il ajoute que la Société d'Horticulture de la Gironde lui a envoyé, pour ces étiquettes, une médaille d'argent de 2e classe, et cela six mois après le dépôt des objets. Il fait observer qu'il a présenté ses étiquettes comme capables de résister, non à une immersion prolongée dans l'eau, mais seulement à l'influence des agents atmosphériques ordinaires.

M. Vavin soutient l'opinion de M. Forney et insiste sur ce point

que les horticulteurs n'ont pas l'habitude de placer leurs étiquettes dans l'eau.

M. Forney demande à la Société d'ajourner à un an la décision relative à ces étiquettes, qui sera prise alors en meilleure connaissance de cause, après de nouvelles expériences.

Cette demande est adoptée.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de trois nouveaux Membres titulaires présentés dans la dernière séance et au sujet desquels il n'a pas été exprimé d'opposition.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau.

1° Par M. Butté, jardinier au château de Champs-sur-Marne, huit *Aubergines* violettes longues, pour lesquelles le Comité propose une prime de 3e classe.

2° Par M. Eug. Vavin, une collection de *Pommes de terre*, dont le Comité reconnaît la beauté et la variété, en regrettant que le présentateur se soit mis hors concours.

« Parmi les variétés de Pommes de terre que je présente à la Société, dit M. Vavin, je signale surtout celle qui est connue sous le nom de Pomme de terre Marceau et qui a été importée de l'Amérique du Nord par M. Vavin, fils, lieutenant de vaisseau, il y a déjà plusieurs années. Tous ceux qui l'ont cultivée ont remarqué que cette Pomme de terre est hâtive et produit beaucoup; les tubercules en sont généralement gros et se conservent longtemps une fois arrachés. Quant aux autres sortes que je présente, mon but est surtout de montrer qu'en faisant les plantations au commencement de février, à 0m25 ou 0m30 de profondeur, non-seulement on évite la maladie spéciale, mais encore on a des produits de meilleure qualité. »

3° Par M. Gougibus, jardinier chez M. Guerlain, à Colombes, un *Melon* Cantaloup à fond blanc, 4 pieds de *Tomate* hâtive, et des *Choux-Raves* blancs de Vienne. Le Comité demande pour l'ensemble de ce lot une prime de 3e classe.

4° Par M. Letreau, jardinier, rue de Lourmel, 10, à Paris (XVe arrondissement), 2 *Choux-fleurs* tendres d'été, pour lesquels le Comité demande une prime de 2e classe.

5° Par M. Gauthier, avenue de Suffren, 10, à Paris, un lot de

Fraises Quatre-saisons, au sujet duquel le Comité lui adresse ses remercîments, le présentateur se plaçant hors concours.

6° Par M. Laizier, horticulteur à Clichy-la-Garenne, des *Haricots* Flageolet de Hollande et des *Haricots* à feuilles gaufrées dits de Brunoy. M. Laizier dit que, dans son terrain, le second n'a pas donné plus de produits que le premier.

M. Louesse dit que, chez lui, le Haricot à feuilles gaufrées a produit une variété à feuilles et gousses d'un vert obscur, à laquelle cette nuance donne du prix lors de la cuisson; il croit cette sous-variété bonne à propager. Il ajoute que le Haricot à feuilles gaufrées ne lui a pas paru plus hâtif que le Flageolet ordinaire, mais qu'il donne de belles gousses bien fournies, et qu'il est très-rustique.

M. Robine a cultivé, sur deux planches voisines, chacun de ces deux Haricots, pour faire une expérience comparative; il a reconnu que le Haricot à feuilles gaufrées est devenu beaucoup plus beau que le Haricot Flageolet.

M. Gauthier dit que chez lui les Flageolets ont presque péri à côté des autres qui ont résisté à la sécheresse.

7° Par M. Morel, de Lyon, des *Poires* de semis, ainsi classées: 1°, n° 12 (innommée); 2° *Souvenir du Congrès*; 3° *professeur Hortolès*. Ces deux derniers fruits ont été jugés bons par le Comité.

8° Par M. Robert Lahaye, négociant à Montreuil, 2 *Pêches* originaires du Midi, où elles étaient cultivées en plein champ, dans le Lot, par M. Gourdon. Elles proviennent de greffes envoyées de là au présentateur, et qui ont aujourd'hui deux ans. L'une des branches issues de ces greffes portait dix fruits. Au mois de juin, ces fruits étaient allongés en amande; ils n'ont pris leur forme actuelle qu'en mûrissant. Le Comité exprime ses remercîments à M. Lahaye, et reconnaît que cette culture est à continuer pour expérience.

9° Par M. Chevalier, horticulteur à Montreuil:

1° 12 échantillons de la *Pêche* Comtesse de Montijo; d'autres échantillons, dégustés par le Comité, ont été trouvés très-bons, comme les années précédentes. Cette variété n'est pas perdue de vue par le Comité; elle est traitée comme semis; 2° une magnifique corbeille de *Pêches*, comprenant les variétés: Belle impériale

(18 échantillons); Belle Bausse (13) et Reine des Vergers (5); 3° une branche garnie de 7 *Pêches* magnifiques de la variété Belle impériale.

Le Comité adresse de grandes félicitations au présentateur.

M. Lepère dit que ce n'est que sur des branches greffées qu'on peut obtenir d'aussi beaux résultats; qu'un arbre de la Belle impériale ne donnerait pas de si belles Pêches au bout de 4 ans.

M. Chevalier dit qu'en effet la branche qu'il a présentée est le produit d'une greffe.

10° Par M. Lepère, fils, de Montreuil-sous-Bois (Seine) : 1° une corbeille de *Pêches* des variétés suivantes : *A*. Reine des Vergers (20 échantillons pesant ensemble 5 kilogrammes ; la plus grosse pèse 275 gr.; la plus petite, 250 gr.). *B*. 12 *Pêches* tardives, de très-bonne qualité, inconnues et se rapprochant du Téton de Vénus (les 12 pèsent 3 kilog. 200). 2° 3 *Pêches* provenant d'Allemagne d'un semis fait par M. Lepère, fils, (trouvée bonne par le Comité). Le présentateur fait remarquer que l'on a pu rarement présenter des Mignonnes à cette époque.

Le Comité adresse de grandes félicitations au présentateur.

11° Par M. Rivière, jardinier-chef au Luxembourg, des branches et feuilles de Lauriers-Roses et d'Orangers attaqués par le *Coccus Nerii* et que le présentateur a essayé de traiter en les touchant avec de l'essence de pétrole, comme cela avait été conseillé. Ainsi que l'on peut en juger par les exemplaires présentés, l'essence a brûlé les plantes.

12° Par M. Rendatler, horticulteur à Nancy, un *Lantana* panaché, semis de 1869 (Remercîments); des *Delphinium*, semis de 1869 (dito); des *Pétunias* à fleurs simples et doubles, semis de 1869, qui sont jugés dignes d'une prime de 1re classe par le Comité; des *Pentstemon gentianoides*, semis de 1869 ; le Comité demande une prime de 1re classe pour un lot formé par lui avec les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12.

13° Par M. Belet, horticulteur à Nanterre (Seine), 5 *Dahlias*, semis de 1868. Le Comité demande une prime de 2e classe pour le n° 5.

14° Par M. Laloy, fils, horticulteur à Rueil, des *Dahlias* de semis, de deux variétés, : *Ville de Rueil* et *Laloy père :* pour

cette dernière variété, le Comité demande une prime de 1re classe.

15° Par M. Graciot (Désiré), jardinier chez M. Bazin, à Bellevue, 2 *Glaïeuls* de semis de 1864, floraison de 1868. (Remercîments).

16° Par MM. Vilmorin-Andrieux et Cie :

Une collection de fleurs coupées de *Zinnia* à fleurs doubles; et huit variétés de *Zinnia* à fleurs doubles fixées par le semis (blanc, jaune, mauve, rose, rose chamois, pourpre, cocciné, violet, à fleurs de *Tagetes*), avec un pied comme exemplaire d'une variété naine de *Zinnia*. — Le Comité demande une prime de 1re classe pour l'ensemble de cet apport de Zinnias. — De nombreuses variétés de *Reines-Marguerites perfection*, *Pivoine*, *imbriquée*, *pourpre*, *à fleurs de Chysanthème et à fleurs couronnées;* 2 pieds comme échantillons des variétés dites demi-naines. Le Comité demande une prime de 2e classe pour l'ensemble de cette collection. — 1 *Celosia* panaché cramoisi fixé par le semis. — Le Comité demande une prime de 3e classe pour cette plante, en exprimant le désir d'en revoir plusieurs pieds l'année prochaine.

17° Par M. Lesueur, fils, chef de culture chez Mme la baronne de Rothschild, à Boulogne-sur-Seine, 8 *Celosia pyramidalis*, pour la belle culture desquels le Comité demande une prime de 2e classe; 4 variétés de *Centaurea Cineraria* L. naines, semis de 1868. — Le Comité demande une prime de 2e classe pour la variété à feuilles très-argentées et pour la variété à feuilles larges presque entières.

M. Rivière dit qu'il a cultivé, en 1840, à l'école de botanique de la Faculté de Médecine de Paris, le *Centaurea Cineraria*, que l'on nommait aussi *C. ragusina* et *C. candidissima*, et que cette plante ne pouvait être multipliée que très-difficilement de boutures. Les graines d'un pied de cette espèce cultivé en pot ont donné une plante intermédiaire entre elle et le *C. Scabiosa* dont probablement le pollen avait agi sur les porte-graines; les fleurs avaient une teinte intermédiaire entre le jaune du *C. Cineraria* et le pourpre du *C. Scabiosa*. La faculté avec laquelle les *Centaurea* paraissent subir l'hybridation m'engage, dit M. Rivière, à conseiller aux expérimentateurs d'éloigner leurs porte-graines de toute espèce du genre *Centaurea*.

18° Par M. Herbelot, jardinier chez M. Gibbon, à Livry (Seine-et-Oise), neuf variétés de *Dahlias* de semis. (Remercîments).

19° Par M. Lierval, un *Phlox* de semis et un *Dracæna Regina* pour lesquels le Comité propose des remercîments, et un *Dracæna Liervalii* pour lequel il demande une prime de 2e classe.

Les différentes propositions des Comités ayant été successivement mises aux voix et adoptées par la Compagnie, M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues et il remercie M. Lesueur, qui refuse celles dont il a été reconnu digne, ses présentations ayant été désintéressées.

A la suite des présentations, M. Vavin entretient la Compagnie d'un procédé employé pour la destruction du Ver blanc par M. Bénard, horticulteur à Villers-Cotterets, à qui M. Jacqmin, l'inventeur, a livré son secret devant une Commission. Ce procédé permettrait à un seul homme de purger un hectare de terre de Vers blancs en deux heures. M. Vavin insiste sur l'intérêt qu'il y a pour la Société à s'enquérir de la réalité de ces faits qui sont cités dans le journal de M. Barral.

M. Pigeaux rappelle qu'il y a dix ans environ, il a visité avec M. Boisduval un jardin dont le propriétaire, M. Duval, avait employé un procédé imaginé par lui et où il n'y avait plus un seul Ver blanc.

M. Andry cite le nom de cet horticulteur, M. Duval, de Vanves, dont le procédé consistait à labourer au mois d'août, ce qui tuait les jeunes larves en les exposant prématurément à la lumière et à l'air. Il y a eu sur cette méthode un Rapport qui naturellement en a approuvé les résultats sans pouvoir en recommander l'application dans toutes les circonstances.

M. Michelin donne lecture de l'extrait d'une lettre qui lui a été adressée par M. Valdy sur la maladie de la Vigne. M. Valdy a trouvé sur toutes les parties de la Vigne endommagées un nombre infini de petits insectes rouges et striés de jaune de la grosseur d'un pois, ronds en dessus et plats en dessous.

Un Membre rappelle que M. Boisduval vient de publier, sur la maladie de la Vigne, un excellent article dans un journal de la Gironde.

M. Verlot, Secrétaire-général-adjoint, fait le dépouillement

de la correspondance, qui comprend les pièces suivantes :

1° Lettre de M. André Leroy, accompagnant l'envoi de son *Dictionnaire de pomologie*.

2° Lettre de M. Alph. Got, jardinier à Vimoutiers, qui donne des renseignements sur les graines adressées par lui à la Société, le 5 juin dernier, à une époque où malheureusement la saison était déjà trop avancée. Il se propose de soumettre ultérieurement à l'appréciation de la Société une Romaine blonde plus forte que celles des maraîchers de Paris. Il adresse cette fois un petit paquet de graines du Chou cabus de la Manche ; ce Chou, planté à 1m 30 de distance, donne une pomme de 20 à 25 kilogr. Il adresse aussi le Chou de Tourlaville, le plus hâtif des Choux pommés, le Chou cœur de bœuf à pied court, le Chou petit cœur de bœuf de Louviers et le Chou gros prompt de Millet.

3° Lettre de M. Barral, horticulteur à Milly, accompagnant un envoi de fleurs d'un *Pelargonium* qui est arrivé trop tard pour être mis sous les yeux du Comité.

4° Lettre de M. Lanson-Gautry, architecte-paysagiste à Orléans, qui demande qu'on rectifie une erreur commise dans le *Journal* de la Société, dans lequel il est cité (juillet 1869, p. 463) sous le nom de Gautry.

5° Lettre de M. Ch. Hue, jardinier à Boiscommun (Loiret), qui signale les plantes fleurissant dans cette localité en automne, avec quelques détails sur leur culture.

6° Lettre de M. le Président du Cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture à Gand, qui informe la Société que l'excursion annuelle des Membres du Cercle aura lieu à Tournay, dimanche prochain, 12 septembre, pour coïncider avec l'Exposition internationale de Pomologie et d'Horticulture organisée par la Société royale d'Horticulture de Tournay, à l'occasion de sa fête jubilaire.

7° Une lettre de M. le Vice-Président de la Société autunoise d'Horticulture, lequel informe la Société qu'une circonstance entièrement imprévue a déterminé le Conseil d'Administration de la Société autunoise à ajourner son Exposition qui devait avoir lieu les 6, 7 et 8 septembre.

8° Lettre de M. le docteur Guigneau, Secrétaire-général de la

Société d'Horticulture de la Gironde, lequel demande à la Société impériale et centrale de désigner, pour l'Exposition de Bordeaux, un délégué en remplacement de M. Issartier, retenu au Conseil général. La lettre de M. Cuigneau étant arrivée la veille de l'Exposition n'a pu avoir aucun effet.

9° La Société d'Horticulture de l'arrondissement de Beaune demande un délégué pour son Exposition, qui doit avoir lieu le 18 septembre courant; et la Société d'Horticulture et de Viticulture de Château-Thierry pour la sienne, qui aura lieu du 24 au 26. M. Buchetet est désigné pour se rendre à Beaune, et M. Jacquin à Château-Thierry.

M. Robine, Secrétaire de la Commission de l'Exposition horticole tenue à Sceaux du 6 au 10 juin dernier, offre à la Société le compte rendu de cette Exposition, qui a été lu par lui lors de la distribution des récompenses.

M. le Secrétaire-général-adjoint annonce deux nouvelles présentations, et la séance est levée à deux heures.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 1869.

Présidence de **M. Cottu.**

La séance est ouverte à deux heures.

M. Eug. Fournier, l'un des Secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance rédigé par lui en l'absence du Secrétaire-rédacteur. La rédaction en est adoptée, sauf quelques rectifications demandées par MM. Pigeaux et Vavin.

M. le Président informe la Compagnie d'une perte des plus douloureuses qu'elle vient d'éprouver dans la personne de M. le docteur Aubé, décédé le 15 de ce mois, à l'âge de 67 ans. Membre dévoué de notre Société, M. Aubé s'y était fait estimer et aimer de tous par l'excellence de son caractère, par la finesse et l'originalité de son esprit, par l'étendue et la variété de ses connaissances. Profondément versé dans l'étude des insectes, en particulier des Coléoptères pour l'histoire desquels il a été l'un des continuateurs de Déjean, il se montrait toujours prêt, dans nos séances, à faire tourner sa science au profit de ses collègues. Membre de la Commission de Rédaction depuis plusieurs années, il en était devenu

Président au commencement de 1868, et depuis cette époque il avait rempli ces fonctions toujours délicates, souvent difficiles, avec autant de zèle que de sagacité et d'indépendance. Les rares qualités du cœur et de l'esprit qui le faisaient apprécier de tous rendront son souvenir longtemps vivant parmi nous. La Société a été représentée aux obsèques de ce collègue regretté par MM. Andry, Bouchard-Huzard, Verlot, Pigeaux, Buchetet, O'Reilly, Domage et Gauthier (R.-R.).

A l'occasion du procès-verbal, M. Gauthier (R.-R.) dit qu'il a donné à M. Poudra, à Grenelle, des noyaux de la Pêche Comtesse de Montijo desquels sont provenus de beaux arbres en plein-vent. Ces arbres ont été examinés par une Commission composée de Membres du Comité d'Arboriculture. Parmi les fruits qu'ils ont déjà produits on en a pesé un dont le poids s'élevait à 255 grammes.

Egalement à l'occasion du procès-verbal, M. Forest revient sur les moyens à l'aide desquels on peut combattre le *Coccus Nerii*. Il en indique deux : l'un consiste à soumettre les végétaux envahis par cet insecte à l'action de l'air froid, pendant l'hiver, les températures inférieures à 4°5 nuisant beaucoup au parasite; pour l'autre il faut immerger les mêmes végétaux dans de l'eau limpide dans laquelle on les laisse plongés pendant tout l'hiver; au printemps suivant, dit M. Forest, ils sont radicalement guéris.

M. Rivière fait observer qu'il serait au moins difficile d'appliquer, soit l'un, soit l'autre de ces deux procédés, aux Orangers du Luxembourg, à propos desquels il a parlé du *Coccus Nerii*. Les énormes caisses dans lesquelles ces beaux arbres sont plantés ne se prêteraient guère aux déplacements qu'exigerait l'application des moyens indiqués par M. Forest.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission de deux nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la séance précédente et relativement à qui aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Fouillot (Alfred), jardinier à Napoléon-Saint-Leu (Seine-et-Oise), trois *Melons* dont l'un est un Prescott à fond blanc, et un autre est un Cantaloup galeux.

M. Laizier fait observer à ce propos que les Melons dits galeux

ou grêlés, c'est-à-dire qui sont couverts de petites protubérances comparables à celles qui se forment sur la peau à la suite de la variole, étant peu estimés, la variété présentée par M. Fouillot n'a de valeur que pendant les mois d'avril et de mai, par conséquent à l'époque de l'année où cet inconvénient est compensé par la précocité.

2° Par M. Guimard, de Saint-Cloud, un *Melon* à fond blanc.

3° Par M. Dorival, jardinier chez M. Lacase, à Brunoy (Seine-et-Oise), trois *Aubergines* violettes, à côtes.

4° Par M. Gougibus (Barnabé), jardinier à Colombes (Seine), trois *Choux-fleurs* demi-durs.

5° Par M. Chauvet, horticulteur à Villiers-sur-Marne, deux *Choux-fleurs* tendres, deux pieds d'*Artichauts*, deux *Ignames* de Chine (*Dioscorea Batatas* Dcne), une *Batate* de la récolte de 1868. — Ce dernier tubercule est remis à M. Louesse pour qu'il veuille bien en reconnaître l'état et la qualité.

6° Par M. Chatenay, jardinier chez M. Brement, à Clamart (Seine), des *Carottes* Rouge longue présentées par lui sous le nom de Carotte longue.

7° Par M. Fromentin, horticulteur à Paris, de la *Tétragone* étalée (*Tetragonia expansa* Ait.), plante annuelle, originaire de la Nouvelle-Zélande, dont les feuilles et les jeunes pousses se mangent en guise d'épinards, et dont le présentateur recommande la culture à cause du peu de difficultés qu'elle présente et de l'abondance du produit qu'on en obtient. Il la regarde comme convenant surtout pour les jardins d'amateurs.

8° Par M. Gauthier (R.-R.), une assiettée de Fraises Quatre-saisons ainsi que des pieds qui les ont produites.

9° Par M. Lepère, fils, de Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille de magnifiques Pêches appartenant aux trois variétés Bonouvrier, Téton de Vénus, Chevreuse tardive. — Le Comité d'Arboriculture apprend à la Compagnie que, le 16 septembre, qui n'était pas jour de séance pour la Société, M. Lepère, fils, avait envoyé une corbeille contenant 20 fruits des variétés Chevreuse tardive, Bourdine, Téton de Vénus.

10° Par M. Chevalier, aîné, arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille renfermant 40 magnifiques Pêches qui

appartiennent surtout à la variété Belle impériale; et en petit nombre, soit à la variété Comtesse de Montijo, soit à une sorte connue à Montreuil sous le nom de Blondeau.

11° Par M. Chevreau, de Montreuil-sous-Bois (Seine), une *Pêche* de semis qu'il avait déjà présentée en 1865, et que le Comité d'Arboriculture déclare être très-bonne, à chair sucrée, parfumée et bien juteuse.

12° Par M. Bouchard-Huzard, une *Pêche* sanguine, venue du nord-ouest de la France où, tout en produisant peu cette année, elle a cependant donné une récolte plus abondante que les autres variétés. — Le Comité d'Arboriculture l'a reconnue acide et médiocre.

13° Par M. Langlois, propriétaire à Sarcelles (Seine-et-Oise), des *Raisins* Chasselas récoltés sur des pieds en ceps.

14° Par M. Poisson, une très-grosse grappe de *Raisin* appartenant à une variété dont il ignore le nom. — Le Comité d'Arboriculture croit y reconnaître la variété nommée Bigane, dont le fruit est d'assez bonne qualité et dont les pieds végètent avec une vigueur remarquable.

15° Par M. Aubrée, propriétaire à Chatenay, une collection de 21 variétés de *Poires*, que le Comité d'Arboriculture reconnait être saines et généralement belles. — A l'occasion de cette présentation, il insiste de nouveau sur la nécessité pour les présentateurs de joindre à leurs envois une note explicative.

16° Par M. Pitrois, dessinateur et entrepreneur de jardins à Vincennes (Seine), une corbeille de *Poires* Triomphe de Jodoigne, Beurré Diel, etc.

17° Par M. Thibault-Prudent, grainetier-horticulteur, à Paris, des *Zinnias* doubles et des *Glaïeuls* de semis.

18° Par M. Robine, horticulteur à Sceaux (Seine), des *Glaïeuls* de semis.

19° Par M. Bachoux, horticulteur-amateur à Bellevue (Seine-et-Oise), les fleurs coupées de 12 variétés de *Coleus* et un *Pelargonium zonale* de semis.

20° Par M. le Dr Andry, un pied fleuri d'*Amaryllis speciosa*, L'Hérit. (*Amaryllis purpurea* Ait.; *Crinum speciosum* Lin.; *Vallota purpurea* Herb.). — M. Andry fait observer que cette belle

plante, originaire du Cap de Bonne-Espérance, se multiplie très-facilement au moyen des bulbilles qu'elle produit, qu'elle s'accommode de conditions fort diverses, et qu'elle vient dans les appartements tout aussi bien qu'en serre. Il ajoute qu'elle a, chaque année, deux floraisons qui peuvent se prolonger plus d'un mois chacune. Il en recommande vivement la culture.

21° Par M. Belet, horticulteur à Nanterre (Seine), un *Dahlia*, semis de 1868, qu'il nomme *Souvenir de Rouillard*.

22° Par M. Laloy, fils, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), un *Dahlia*, semis de 1868, qu'il nomme *Duc de Choiseul*.

23° Par M. Dorival, jardinier chez M. Lacase, à Brunoy (Seine-et-Oise), un *Dahlia* lilliputien, résultat d'un semis de 1868.

24° Par M. Lecocq-Dumesnil, propriétaire à La Chapelle-en-Serval (Seine-et-Oise), 11 sortes de *Dahlias* provenant de semis de l'année, parmi lesquels le Comité de Floriculture distingue particulièrement ceux qui portent les numéros 161, 140, 156, 145.

25° Par M. Mézard, horticulteur à Rueil, des fleurs du *Dahlia* Victor Duflot, qui a été déjà présenté par lui et qui n'a pas été mis encore au commerce.

26° Par M. Darche, boulevard Ménilmontant, 108, un cylindre de zinc propre à conserver des Raisins encore fixés à une portion de sarment qu'on plonge dans l'eau par son extrémité inférieure. — Le Comité des Arts et Industries déclare que cet appareil ne lui offre rien de nouveau.

Dans le nombre des présentations qui viennent d'être énumérées plusieurs ont été faites avec un complet désintéressement, leurs auteurs ayant déclaré d'avance qu'ils ne prétendaient à aucune récompense. Ce sont celles de MM. Gauthier (R.-R.), Lepère, fils, Chevalier et Lecocq-Dumesnil. Aussi les Comités compétents adressent-ils à chacun de ces présentateurs des remerciments empressés et de vives félicitations sur le mérite des objets qu'ils ont déposés sur le bureau. — Parmi les autres, plusieurs déterminent des demandes de primes. — 1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder trois primes de 3e classe à MM. Chauvet, Gougibus et Dorival. Il invite ce dernier à lui présenter de nouveau, l'année prochaine, la singulière variété d'Aubergine à côtes qu'il a déposée sur le bureau. — 2° Le Comité d'Arboriculture

demande que M. Aubrée reçoive une prime de 2e classe pour sa nombreuse série de fruits, et que MM. Pitrois et Langlois en aient chacun une pour leurs présentations respectives. — 3° Le Comité de Floriculture est d'avis que M. Laloy, fils, doit recevoir une prime de 2e classe pour son beau Dahlia Duc de Choiseul; qu'il doit en être accordé une de 3e classe à M. Belet pour son Dahlia Souvenir de Rouillard; enfin que M. Mézard doit être honoré d'un rappel de la prime qu'il a reçue, l'an dernier, pour le Dahlia Victor Duflot. — Ces différentes propositions des Comités sont successivement mises aux voix par M. le Président et adoptées par la Compagnie; après quoi les primes ainsi accordées sont remises aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle le sieur Joseph Hilaire, jardinier chez Mme de Chalambert, à Thiais, par Choisy-le-Roi (Seine), depuis le 30 décembre 1839, sollicite l'une des récompenses que la Société décerne pour longs et bons services dans la même maison. A cette lettre sont jointes, une attestation signée par Mme de Chalambert, une apostille par M. Paul Nicollas, Membre de la Société, petit-fils de Mme de Chalambert, et la légalisation des signatures par M. le Maire de Thiais. — Cette pièce est renvoyée à la Commission des récompenses.

2° Une lettre de M. Gatineau, horticulteur à Bucy-le-Long, près Soissons, qui exprime toute sa reconnaissance envers la Société pour un secours qu'elle vient de lui accorder, et envers M. Chardon, Membre du Conseil d'Administration, qui a bien voulu concourir à cet acte de bienfaisance.

3° Une lettre dans laquelle M. Hortolès, horticulteur à Montpellier (Hérault), a consigné des renseignements au sujet de la nouvelle maladie dont sont atteints les vignobles de nos départements méridionaux. M. Hortolès dit d'abord qu'il n'est plus possible de douter qu'un Puceron dont la vie est souterraine, le *Phylloxera vastatrix* PLANC., en attaquant les racines de la Vigne, ne soit la cause de tout le mal. Cette année, ajoute-t-il, cet insecte à fait son apparition dans la Gironde, dans le Gard et tout récemment dans l'Hérault, aux environs de Lunel; cependant sa pré-

sence dans cette dernière localité est encore contestée. On a fait de nombreux essais de traitement des Vignes atteintes par ce nouveau fleau; mais jusqu'à ce moment aucun n'a été reconnu sérieusement efficace. Cependant il paraîtrait que M. Henri Leenhardt, de Sorgues (Vaucluse), a découvert dans l'acide carbolique un remède très-actif. On désigne sous ce nom un acide phénique impur, qui coûte seulement 1 fr. 50 le kilogramme. En raison de l'énergie de son action, on n'en met que 0,5 à 1 pour 100 dans de l'eau qui, ainsi carbolisée, fait périr le *Phylloxera.* On répand environ 10 litres de cette eau carbolisée, en deux fois, au pied de chaque cep, après que la terre a été légèrement aérée à la bêche ou à la fourche. La densité de l'acide carbolique en facilite la pénétration jusqu'aux racines de la Vigne où il doit produire son effet.

4° Une demande de délégués pour l'Exposition horticole de Corbeil qui aura lieu les 25, 26 et 27 de ce mois. — MM. Bouchard-Huzard et Moras veulent bien représenter la Société à l'Exposition de Corbeil.

5° Deux lettres par lesquelles M. Buchetet et M. Ch. Royer, de Saint-Rémy, près Montbard, informent qu'il leur est impossible de se rendre à la prochaine Exposition de Beaune pour y représenter la Société.

6° Deux lettres de M. Mézard, horticulteur à Rueil. Dans l'une, M. Mézard dit qu'il consent à représenter la Société à l'Exposition de Lille; dans l'autre, cet horticulteur demande la nomination d'une Commission qui puisse examiner, dans ses cultures, des Dahlias nouveaux, obtenus de semis, et qui ne sont pas encore dans le commerce. — M. le Président désigne comme devant composer cette Commission MM. Lecocq-Dumesnil, Bachoux, Domage, Laloy, fils, et Alphonse Dufoy.

7° Une lettre par laquelle M. Courant, ancien maire de Poissy, demande qu'une Commission soit chargée d'aller examiner sa collection de Vignes à raisin de table, pouvant mûrir leur fruit sous notre climat. — M. le Président nomme, comme devant former la Commission demandée par M. Courant, MM. Jamin (J.-L.), Forest et Gauthier.

8° Une lettre par laquelle M. Boisselot de la Rigaudière, de

Nantes, demande qu'une Commission soit chargée de faire des expériences sur la greffe dont il est l'inventeur, qui porte déjà son nom, et qu'il qualifie de greffe en bifurcation. Il a été déjà question, en plusieurs circonstances, dans le sein de la Société, de cette sorte de greffe qui peut être employée sur toutes les espèces d'arbres, mais qui est surtout applicable à la Vigne. M. Boisselot fait observer que le moment présent permet de pratiquer cette greffe avec les plus grandes chances de succès, et que dès lors il serait bon que la Commission ne tardât pas à s'en occuper. — M. le Président désigne comme devant composer cette Commission MM. Forest, Forney et Gosselin.

M. Forney dit qu'il a pratiqué la greffe Boisselot environ une douzaine de fois et qu'il a réussi dans la moitié des cas, mais à la condition de ne pas greffer immédiatement au-dessus du niveau du sol.

A la suite de la correspondance, M. Pépin dépose sur le bureau et offre à la Société, au nom de M. Du Mortier, Président de la Société d'Horticulture de Tournay, la *Pomone Tournaisienne* que ce savant vient de publier à l'occasion de l'Exposition internationale de Pomologie et d'Horticulture qui vient d'avoir lieu dans cette ville. M. Pépin fait ressortir le haut intérêt qu'offre cet ouvrage dans lequel on trouve un recensement exact et complet de toutes les variétés de Poires qui ont été cultivées dans l'arrondissement de Tournay, depuis le commencement de ce siècle ; or, on sait que les Poiriers réussissent parfaitement dans cette partie de la Belgique qui d'ailleurs a toujours été riche en pomologistes distingués. M. Pépin ajoute que, s'étant rendu à Tournay pour en visiter l'Exposition, de laquelle il attendait beaucoup, il a eu le regret de voir presque tous les objets qu'on y avait apportés détruits en une nuit par la tempête qui a ravagé, à cette date, toute l'Europe occidentale.

M. Aubrée dit que cette tempête lui a fait perdre environ 2 500 Poires sur les 5 000 qui se trouvaient dans son jardin.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Notice biographique sur M. Arnheiter ; par M. O'Reilly.

2° Rapport sur le *Dictionnaire de Pomologie* de M. André Leroy ; M. Buchetet, Rapporteur.

Conformément aux conclusions formulées par M. le Rapporteur, ce Rapport est renvoyé à la Commission des Récompenses.

3° Rapport de la Commission chargée de préparer le programme d'un concours relatif aux appareils de chauffage des serres; M. Joly, Rapporteur.

Une longue discussion s'engage après la lecture de ce Rapport.

M. Forney fait remarquer qu'il importe, dans les expériences proposées par la Commission, de tenir compte de la déperdition de chaleur. Il est à craindre, selon lui, que cette déperdition ne soit considérable pour des appareils qui seront exposés à l'air libre et soumis à l'influence de toutes les intempéries atmosphériques. Il s'est beaucoup occupé lui-même de la production et de l'utilisation de la chaleur dans des séchoirs artificiels, et il a reconnu que le vent, en soufflant sur ces appareils, diminuait de six degrés la température qui avait été réellement produite. Il rappelle quelle difficulté les physiciens éprouvent pour constater exactement le degré de la chaleur dégagée dans certains phénomènes. Il cite notamment les recherches faites par M. Baudrimont en vue de déterminer la température du sang, recherches pour lesquelles ce savant a dû faire construire un régulateur d'une extrême sensibilité. Pour diminuer le plus possible la déperdition qu'il croit devoir se produire, M. Forney voudrait qu'on effectuât dans des caves les expériences sur les appareils de chauffage.

M. Joly, Rapporteur, reconnaît qu'il existe de grandes difficultés dans la constatation rigoureusement exacte des températures produites pendant certains phénomènes physiques; mais il pense que, dans un concours de chauffage, il n'est pas nécessaire d'obtenir une aussi grande précision que dans les recherches délicates de la physiologie animale.

M. le Président dit que le principe sur lequel la Commission a basé avant tout ses propositions et qui a déterminé ensuite l'adoption de celles-ci par le Conseil d'Administration, a consisté à établir une égalité aussi complète que possible entre tous les concurrents, quant aux conditions qui leur sont imposées; toutefois elle ne s'est pas dissimulé que l'application de ce principe pourrait rencontrer en diverses circonstances des difficultés sérieuses, mais dont la prévision ne devait pas l'empêcher de remplir la mission qui lui avait été confiée.

M. Burel critique vivement la Commission sur ce qu'elle adopte en principe l'emploi de cuves métalliques à titre de réservoirs pleins de l'eau que devront échauffer les appareils présentés au concours. Il dit que, dans la pratique horticole où le thermosiphon est généralement employé, on échauffe des tuyaux et non des cuves ; or, les conditions de la circulation de l'eau sont fort dissemblables dans l'un et l'autre cas ; qu'en outre les courbures de ces tuyaux et la diversité des circonstances de leur installation font naître de grandes difficultés pratiques qu'on a tort de supprimer dans le concours proposé. Le chauffeur, ajoute-t-il, qui chauffera facilement une cuve ne chauffera peut-être pas aussi facilement un thermosiphon. Il s'ensuit, pense-t-il, que le concours institué comme il l'est pourrait ne pas donner des résultats exactement applicables à la pratique, et ne pas apprendre aux horticulteurs ce qu'ils désirent savoir.

M. le Président fait valoir l'impossibilité où s'est vue la Commission de fournir à chaque concurrent un espace assez grand pour que chacun d'eux pût y développer, dans des conditions identiques, une longueur de 500 mètres de tuyaux, en supposant qu'il voulût supporter une pareille dépense dans laquelle la Société elle-même ne pouvait songer à entrer. Il ajoute qu'il suffit, pour le but qu'on se propose, de donner aux différents générateurs de chaleur un égal volume d'eau à chauffer et de circonscrire ce volume par des surfaces égales qui subissent la même déperdition de calorique.

M. Burel fait observer que cette dernière condition pourrait être réalisée avec des tuyaux.

M. Joly répond que l'admission de tuyaux, qui varieraient presque nécessairement selon la volonté de chaque constructeur, introduirait dans le concours des éléments très-difficiles à apprécier, tels que l'épaisseur et la nature du métal, les diamètres de ces tubes, les rayons de leurs courbures, etc., et cela sur un grande longueur.

M. Forney insiste sur la difficulté qu'on éprouve pour déterminer la température d'une grande masse d'eau contenue dans un réservoir, laquelle ne s'échauffe pas également dans tous ses points. L'eau étant un fort mauvais conducteur de la chaleur, et ses molécules ayant une extrême mobilité, le calorique y est toujours

emporté vers la partie supérieure, tandis que les parties latérales de sa masse demeurent tièdes, dit-il, ou relativement froides. C'est pour cette raison qu'il a renoncé à faire usage de tels appareils dans ses séchoirs. Il est impossible d'analyser, à l'aide du thermomètre, la température des divers courants qui se produisent dans une masse liquide chauffée, et qui peuvent différer entre eux de 15 à 20 degrés. Il importe de faire observer que le courant d'eau chaude introduit dans une cuve par un tuyau ne s'épanouit pas à son entrée dans ce récipient, mais en gagne directement la surface; c'est là ce qui empêche qu'il ne s'opère une répartition régulière de la chaleur dans la masse liquide. A un autre point de vue, M. Forney critique l'emploi de surfaces métalliques qui chauffent l'eau au-dessus de 50°, et la portent même facilement à l'ébullition, ce qui amène une trop forte dépense de combustible.

M. le Président fait remarquer qu'il ne s'agissait point, pour la Commission, de discuter les méthodes, mais bien de placer tous les concurrents dans des conditions égales.

M. Rivière dit que, dans le premier projet de concours, dont il avait pris l'initiative, il s'agissait d'expérimenter, non avec une cuve pleine de liquide, mais bien avec des tuyaux; et que le système adopté par la Commission et ensuite par le Conseil d'Administration, fera naître de nombreuses difficultés. Il pense qu'il serait à désirer que l'expérimentation fût faite avec une série de tuyaux; mais, ajoute-t-il, les constructeurs-concurrents voudront-ils faire les frais considérables qu'entraînera l'établissement de ces tuyaux?

M. Andry demande où l'on trouvera un local qui permette la pose de semblables appareils et par conséquent qui rende possible le concours ainsi conçu.

M. le Président termine cette longue discussion en faisant observer que la Commission n'a pas eu la prétention de résoudre d'un seul coup, dans toute son étendue, un problème que tout le monde reconnaît être des plus compliqués. Se trouvant en face de grandes difficultés pratiques, et aussi financières, elle a cru devoir se restreindre, et, d'un autre côté, elle a pensé qu'il était essentiel d'aboutir à un résultat pour mettre fin à l'impatience générale qu'excitaient les fins de non-recevoir opposées par la

36

première Commission du chauffage. Le résultat qu'elle désire amener sera obtenu grâce au concours institué par elle, puisque ce concours montrera quels sont aujourd'hui les générateurs capables de fournir le plus économiquement et de maintenir ensuite le plus longtemps la chaleur nécessaire aux serres. Plus tard pourra venir une comparaison expérimentale des différents genres de thermosiphons. Les réservoirs d'eau qu'il s'agit de chauffer dans le concours actuel, ne sont pas un moyen de transmettre la chaleur produite, comme le sont les tuyaux dont MM. Forney, Burel et Rivière regrettent l'absence; ils fournissent uniquement un moyen de reconnaître et mesurer cette chaleur. D'ailleurs il ne faut pas oublier qu'entre le générateur et la cuve à réchauffer régnera un tuyau long de 20 mètres qui pourra fournir lui-même des indications utiles relativement à l'action des tubes chauffeurs.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 26 AOUT 1869.

MM.

1. Demange (Gustave), rue de Versailles, 31, à Nantes (Loire-Inférieure); présenté par MM. Pochet-Deroche et Michelin.
2. Dravigny (Jean-Baptiste), jardinier chez M. le docteur Mesnet, rue de Charonne, 161, à Paris; par MM. N. Billard et L. Bellanger.
3. Mézard fils, horticulteur, rue des Muettes, 6, à Rueil (Seine-et-Oise); par MM. Babouillard, Malet et Bachoux.
4. Senislhac (Jules de), propriétaire aux Sacrots, commune d'Agonges (Allier); par MM. J.-L. Jamin et F. Jamin.
5. Werding, arboriculteur, faubourg St-Cybard, 44, à Angoulême (Charente); par MM. Croux et Bouchard-Huzard.

SÉANCE DU 9 SEPTEMBRE 1869.

MM.

1. Barbieri (Jean-Marie), rue de Paris, 255, à Belleville-Paris; présenté par MM. Darche et Gaudenzi.

2. Krüger, constructeur de serres, avenue Saint-Pierre, à Asnières (Seine); par MM. Vivet père et Crémont père.
3. Salançon, juge de paix à Villers-Cotterets (Aisne); par MM. Journeaux et Lambin.

SÉANCE DU 23 SEPTEMBRE 1869.

MM.

1. Haubert (Théophile), jardinier chez M. Vallantin, rue Saint-Martin, à Angoulême (Charente); présenté par MM. Croux et Bouchard-Huzard.
2. Raffaitin (Louis), jardinier chez M. Festugière, à Brousseval, par Vassy-sur-Blaise (Haute-Marne); par MM. Courtois-Gérard et Etienne Miot.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES D'AOUT ET SEPTEMBRE 1869.

Agriculteur praticien (31 juillet, 15 et 31 août 1869). Paris; in-8°.

Amerikanischer Agriculturist (*Agriculteur américain;* n° d'août 1869). New-York; in-4°.

Annales de l'Agriculture française (15, 30 juin, 15, 30 juillet, 15, 30 août 1869). Paris; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture de Châteauroux (2e trimestre, 1869). Châteauroux; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture d'Indre-et-Loire (nos 4, 5, 6 et 7 de 1869). Tours; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Coulommiers (année 1868). Coulommiers; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de Maine-et-Loire (2e trimestre, 1869). Angers; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Haute-Garonne (juin, juillet 1869). Toulouse; in-8°.

Annales de la Société impériale d'Emulation de l'Ain (2e trimestre de 1869). Bourg; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et de Botanique de l'Hérault (1er trimestre, 1869). Montpellier; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et de Viticulture de Château-Thierry (1868). Château-Thierry; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de Troyes (mai et juin 1869). Troyes; in-8°.

Annual Report of the board of Regents of the Smithsonian Institution (*Rapport annuel du bureau des directeurs de l'Institution smithsonienne*, pour l'année 1867). Washington, 1868; in-8° de 506 pages.

Apiculteur (août, septembre 1869). Paris; in-8°.

Atti della Società di Acclimazione (*Actes de la Société d'Acclimatation et d'Agriculture en Sicile*, cahier triple d'avril, mai, juin 1869). Palerme; in-8°.

Bon cultivateur (septembre 1869, nos 17 et 18). Nancy; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (juin 1869). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société agricole et horticole de Cannes (4e trimestre, 1868 et février 1869). Cannes; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Comptes rendus des séances, n° 2 de 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (2e trimestre de 1869). Nice; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont (*Oise*) (juillet-août 1869). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Drôme (n° 36, 1869). Valence; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (juin 1869). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Mayenne (1er trimestre, 1869). Mayenne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Poitiers (mars, avril, mai et juin 1869). Poitiers; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse (juillet 1869). Avignon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (n° 7 de 1869). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (juin, juillet et août 1869). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (juin, juillet 1869). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (juillet 1869). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Cherbourg (juillet 1869). Cherbourg; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (juillet 1869). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (mars et avril 1869). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (*Vendée*) (juillet 1869). Fontenay-le-Comte; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Orléans (2e trimestre, 1869). Orléans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (mai, juin, juillet et août 1869). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Sarthe (2e trimestre, 1869). Le Mans; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Senlis (juillet et août 1869). Senlis; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (juillet et août 1869). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Agriculture d'Alger (2e trimestre et mars 1869). Alger; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (juillet 1869). Versailles; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Horticulture du Rhône (mai et juin 1869). Lyon; in-8°.

Bulletin de la Société impériale et centrale de la Seine-Inférieure (4e cahier de 1868 et 1er cahier de 1869). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (juillet 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (mai, juin, juillet, août 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Chauny (avril, mai et juin 1869). Chauny; in-8°.

Bulletin du Cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture en Belgique (nos 6 et 7 de 1869). Gendbrugge; in-8°.

Bulletin du Comice agricole de Lons-le-Saulnier (15 juillet, 15 août, 15 septembre 1869). Lons-le-Saulnier; in-8°.

Catalogue n° 129 (1869) de M. L. Van Houtte, à Gand (Belgique). Azalées, Camellias, Orchidées, etc.

Catalogue général de MM. A.-N. Baumann et ses fils, horticulteurs à Bollwiller (Haut-Rhin).

Catalogue général de M. Auguste Van Geert, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue de M. Jacob-Makoy et Ce, horticulteurs à Liége (Belgique).

Catalogue des plantes de M. Jean Verschaffelt, horticulteur à Gand (Belgique).

Catalogue des Rosiers de M. Gautreau, père, horticulteur à Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne).

Chronique agricole de l'Ain (1er et 15 août, 1er et 15 septembre 1869). Feuille in-4°.

Comice agricole de l'arrondissement de Provins (1869). Provins; in-8°.

Congrès pour l'étude des fruits à cidre (5e session, octobre 1868). Saint-Lô, in-8°.

Der Gartenfreund (*L'ami des jardins*, communications sur toutes les branches

du jardinage, publiées par la Société impér. roy. d'Horticulture de Vienne; nos 5 à 9 de 1869). Vienne; in-4°.

Der kœnigliche botanische Garten in München (*Le Jardin botanique royal de Munich;* par M. MAX KOLB, inspecteur du jardin botanique royal, auparavant jardinier principal au service des promenades et plantations de la ville de Paris). Brochure in-8° de VII et 58 pages, avec 5 grandes planches.

Dictionnaire de Pomologie contenant l'histoire, la description, la figure (au trait) des fruits anciens et des fruits modernes les plus généralement connus et cultivés; par M. ANDRÉ LEROY. vol. I et II, contenant les Poires (915 variétés). 2 gr. in-8°; Angers; 1868 et 1869.

Entomological correspondence (*Correspondance entomologique* de THADDEUS WILLIAM HARRIS éditée par SAMUEL H. SCUDDER). Boston; 1869; in-8° de XLVII et 375 pages, avec 4 planc. et fig. dans le texte.

Exposition horticole dans le parc de Sceaux en 1869; Sceaux; in-8°.

Flore des Serres et des Jardins de l'Europe (15 août 1869). Gand; in-8°.

Gartenflora (*Flore des jardins,* recueil mensuel rédigé et édité par le Dr ED. REGEL; cahier double de juillet et août 1869). Erlangen; in-8°.

Giornale di Scienze naturali ed economiche (*Journal des Sciences naturelles et économiques*, publié par les soins du Conseil de perfectionnement annexé à l'Institut technique de Palerme, année 1868, vol. IV, fasc. IV; année 1869, vol. V, fasc. I et II). Palerme; in-4°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. ED. OTTO; cahiers 8, 9, 10 de 1869). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (n° 10 de 1869). Paris; in-8°.

Illustration horticole (juillet 1869). Gand; in-8°.

Illustrirte Monatshefte für Obst- und Weinbau (*Bulletin mensuel illustré d'Arboriculture fruitière et de Viticulture*, rédigé par MM. OBERDIECK et Dr ED. LUCAS; 7e cahier de 1869). Ravensbourg; in-8°.

Insectologie agricole (n° 4, 1869). Paris; in-8°.

Institut (4, 11, 18, 25 août, 1, 8, 15 et 22 septembre 1869). Feuille in-4°.

Jahresbericht (22ster) *der Staats-Ackerbaubehörde von Ohio* (22e *Rapport annuel du Comité d'Agriculture de l'Ohio* pour l'année 1867). Columbus, Ohio, 1868; 1 vol. in-8° de XLVIII, 272, 336 et 78 pages, avec figures dans le texte.

Journal d'Agriculture pratique (9 septembre 1869). Paris; in-8°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (mai, juin, juin, juillet, août 1869). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (2e trimestre, 1869). Metz; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (nos 1, 2, 3 de 1869). Versailles; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du Bas-Rhin (nos 7 et 8 de 1869). Strasbourg; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture du canton de Vaud (3e trimestre, 1869). Lausanne; in-8°.

Journal du Cercle horticole du Nord (juillet 1869). Lille; in-8°.

Laurentius'sche Gaertnerei zu Leipzig. Herbst-Catalog (n° 42) *für* 1869 (*Etablissement d'Horticulture de* M. LAURENTIUS, *à Leipzig. Catalogue d'automne* (n° 42) *pour* 1869). août 1869; in-12.

Le Bon arboriculteur fruitier; par M. FAUDRIN. (In-12 de 231 pages, avec 19 planches). Châteauneuf de Gadagne (Vaucluse); 1869.

Maison de Campagne (15 juillet, 1er, 16 août, 1er septembre 1869). Paris; in-4°.

Mémoires de la Société académique d'Agriculture, des Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube (année 1868). Troyes; in-8°.

Mémoires de la Société académique des Sciences naturelles de Cherbourg (tome XIV). Cherbourg; in-8°.

Mémoires de la Société impériale d'Agriculture, des Sciences et des Arts d'Angers (nos 2 à 4 de 1868; nos 1 et 2 de 1869). Angers; in-8°.

Memoirs read before the Boston Society of Natural History (*Mémoires lus à la Société d'Histoire naturelle de Boston*; vol. I, part. IV). Boston; 1869; in-4°, pages 473-603, pl. XVI-XXIV.

Monthly Reports of the department of Agriculture (*Rapports mensuels du département de l'Agriculture* pour l'année 1868, édités par J.-R. DODGE, statisticien). Washington; 1868; in-8° de XI et 483 pages.

Nouvelles Annales provençales d'Agriculture pratique et d'Horticulture, par M. EDMOND BARTHELET (15 et 31 juillet, 15 août 1869). Marseille; in-8°.

Petit Bulletin de la Société d'Horticulture de Montdidier (nos 7, 8 et 9 de 1869). Montdidier; in-8°.

Proceedings of the Academy of Natural Sciences of Philadelphia (*Actes de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie*; année 1868). Philadelphie; 1868; in-8° de IV, 430 et 15 pages.

Proceedings of the Boston Society of Natural History (*Actes de la Société d'Histoire naturelle de Boston*, du 6 mai 1868 au 27 janvier 1869; p. 1-272). Boston; in-8°.

Report of the Commissioner of Agriculture (*Rapport du Commissaire de l'Agriculture* pour l'année 1867). Washington; 1868; in-8° de XIX et 512 pages, avec fig. dans le texte.

Revue agricole et horticole du Gers (juin, juillet, août 1869). Auch; in-8°.

Revue des eaux et forêts (10 août, 10 septembre 1869). Paris; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (juillet et août 1869). Lyon; in-8°.

Revue horticole (1er, 16 août; 1er, 16 septembre 1869). Paris; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (juillet, août 1869). Marseille; in-8°.

Science pour tous (24 et 31 juillet, 14, 21 et 28 août, 4, 11, 18 et 25 septembre 1869). Feuille in-4°.

Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (Exposition de 1869). Nice; in-8°.

Société nantaise d'Horticulture (1er semestre, 1869). Nantes; in-8°.

Société royale d'Agriculture et d'Horticulture d'Anvers (août 1869). Anvers; in-8°.

Société royale d'Horticulture de Namur (juillet 1869). Namur; in-8°.

Sud-Est (juin, juillet 1869). Grenoble; in-8°.

The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers et la Gazette agricole*; nos des 24 et 31 juillet, 7, 14, 21 et 28 août, 4, 11 et 18 septembre 1869). Londres; in-4°.

Traité des constructions rurales et de leur disposition; 2e édit. augmentée; par M. Louis Bouchard-Huzard, propriétaire, Secrétaire-général de la Société impér. et centr. d'Horticulture de France, etc.; 1re partie : 1 gr. in-8° de 256 pages et table, avec 94 planches. Paris, avec date de juin 1869 à la préface.

Verger (*le*); par M. Mas (août, septembre 1869). In-8°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (*Bulletin hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade*; nos 10 à 12, 15 à 24 de 1869). Karlsruhe; in-4°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Bulletin hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur Dr Karl Koch; nos 28 à 35 de 1869). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; cahier de juillet et août 1869). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Notice biographique sur M. Arnheiter;

Par M. O'Reilly.

C'est une pieuse pratique que d'honorer parmi nous la mémoire de ceux que nous avons perdus, surtout lorsque leur vie a été consacrée aux connaissances qui sont l'objet de nos études, appliquées aux besoins de l'horticulture, à l'embellissement des jar-

dins ; cette coutume devient alors en quelque sorte une obligation.

Si elle est un hommage pour ceux qui ne sont plus, elle devient aussi un enseignement et un encouragement pour ceux qui restent et qui sérieusement ont à supporter le labeur de chaque jour.

En venant accomplir près de vous ce devoir envers notre bien regretté collègue Arnheiter, je suis certain d'être écouté avec non moins d'indulgence que d'intérêt.

Marie-Michel Arnheiter est né à Paris, le 23 septembre 1790. Issu d'une famille noble, d'origine allemande, il entra à douze ans à l'école des Arts-et-Métiers de Paris, où il resta jusqu'à l'âge de 19 ans pour passer ensuite dans l'artillerie, dans laquelle il fit les campagnes d'Allemagne jusqu'en 1813, et fut blessé à la bataille de Hanau.

Rentré en France à peine guéri de ses blessures, il prit alors la direction de l'école où il avait été élevé, et qui était encore dirigée, à ce moment, par son fondateur, M. Régnier, lequel, en souvenir de son zèle et de son dévouement, lui légua son portrait et sa croix de la Légion d'honneur. A cette époque, ce legs avait une grande signification.

Au retour des Bourbons cette école fut fermée !

Doué de connaissances très-étendues dans l'industrie métallurgique, le jeune chef dirigea alors son intelligence vers un but analogue et développa à Paris la spécialité d'instruments et outils appliqués à l'horticulture, profession qu'il exerça pendant cinquante-trois années.

Comme fabricant d'instruments de jardinage, il fut l'un des plus habiles, et ses inventions et perfectionnements sans nombre ont suffi pour établir sa grande réputation.

Bon, serviable à l'excès, surtout d'une équité à toute épreuve, l'injustice le révoltait. Pendant quinze années, comme Secrétaire et Président du Comité des Arts et Industries de notre Société, j'ai pu apprécier les excellentes qualités du cœur de ce collègue aimé de tous, et en pensant à cette partie intéressante de notre industrie horticole, c'est son nom que je retrouve sans cesse dans ma mémoire ; c'est son ardeur presque juvénile qu'il faut regretter,

et qu'excitait en lui la présence de ces instruments si intéressants pour le monde horticole.

33 médailles d'or, d'argent et de bronze obtenues à diverses Expositions, ont été la récompense des travaux d'Arnheiter.

Membre honoraire de notre Société, de la Société d'Encouragement, etc., il était chevalier de la Légion d'honneur, Président de la Société du Prince Impérial, Administrateur de la Caisse d'Epargne, délégué à l'Exposition universelle de 1867.

La vie de cet homme de bien est à la fois un enseignement et un encouragement pour tous.

Greffe et Surgreffe nuisent a la vigueur des sujets ;

Par M. Ch. Royer, de St-Rémy près Montbard (Côte-d'Or).

Depuis onze ans, j'ai en expérience un petit Poirier franc, que j'ai greffé pour la première fois à quelques centimètres au-dessus du sol ; puis, chaque printemps, une greffe a été faite immédiatement au-dessus de celle de l'année précédente. Je pratiquais tantôt la greffe en fente ordinaire, tantôt la greffe anglaise. Pendant chacune des premières années, le greffon était emprunté au sujet même, c'est-à-dire à l'une des pousses de la surgreffe, l'arbre ayant été greffé la première fois avec un de ses rameaux ; dans les dernières années, au contraire, le greffon était fourni par d'autres variétés.

Malgré une réussite continue, ces opérations n'en ont pas moins contrarié la nature, et elles présentent en fin de compte un notable déficit de végétation. En effet, la pousse de la dixième surgreffe, quoique mesurant encore 80 cent. de longueur, est moindre pourtant que celles des premières années ; puis, la tige est demeurée fluette, et n'est pas du tout en rapport avec son âge ; il s'est produit enfin un bourrelet de plus en plus apparent dans les cinq dernières surgreffes. Ce double symptôme d'un ralentissement dans la végétation et d'une production de bourrelets donne lieu de supposer que peu de surgreffes ultérieures auraient chance de réussir. Le faible accroissement du diamètre de la tige dépend de la suppression annuelle de la tête de l'arbre, suppression nuisible au développement et aux fonctions du système foliacé. On sait de

plus que greffe sur greffe cause un retard manifeste dans la végétation de l'année de l'opération, et dans le cas particulier, ce retard a été subi onze fois; il tient à la lenteur de la circulation de la séve : car celle-ci, au lieu de cheminer par tout le corps de la tige, n'a plus d'autre passage, au siége même de la greffe, que les points d'adhérence qui existent entre la greffe et le sujet.

Voici ce qui a contre-balancé un peu ces influences fâcheuses : comme le sujet était jeune et d'un petit diamètre, il n'y a pas eu forte disproportion entre les besoins de ses radicelles et la quantité de séve descendante élaborée par le système foliacé, bien que celui-ci fût réduit chaque année à un ou deux rameaux; puis, toutes ces greffes superposées ont fait sur la tige office d'incisions longitudinales, favorables à la circulation de la séve. Mais chez de vieux arbres, la surgreffe ne saurait être avec succès répétée aussi souvent, à cause d'une profonde rupture d'équilibre entre les systèmes radicellaire et foliacé, et encore parce que la séve descendante, rencontrant l'écorce épaisse et peu dilatable du sujet, s'accumule et s'extravese davantage en bourrelets ou granulations sur les lèvres de la plaie causée par l'opération.

Ainsi qu'un arbre greffé, un arbre simplement étêté souffre aussi dans sa végétation ultérieure. Au printemps de 1868, ayant choisi deux Aulnes de semis, dans les mêmes conditions d'âge, de sol et d'aération, et dont les tiges avaient, près de terre, une égale circonférence de 9 cent., j'ai étêté l'un d'eux, mais j'ai laissé à l'autre tous ses rameaux. Quant j'ai mesuré, en décembre suivant, les tiges aux points de repère, celle qui n'avait pas été amputée donnait un pourtour de 10 c. 7, l'autre ne l'avait que de 9 c. 7, étant ainsi d'un centimètre moins grosse. A ce printemps j'ai ébranché complétement le sujet déjà tronqué l'an dernier, et au 5 août, les résultats sont encore plus à son désavantage. L'arbre non étêté a passé de 10 c. 7 de pourtour à 14 c., l'autre de 9 c. 7 à 11 c., ce dernier restant en retard total de 3 c. On doit remarquer, chez le sujet non ébranché, la progression rapide que prend la circonférence de sa tige, à mesure qu'avançant en âge il augmente les dimensions et la puissance de son système foliacé. Ainsi, il a gagné 1 c. 7 la première année et 3 c. 3 la seconde, c'est-à-dire 5 c.; tandis que l'arbre tronqué n'a grossi

que de 7 m. la première année, et que de 13 m. la seconde, ce qui fait seulement 2 centimètres. L'infériorité de l'arbre étêté aurait été accentuée encore davantage, si, cette année, j'avais attendu la fin de la végétation pour prendre les mesures. Deux Peupliers soumis au même traitement comparatif ont donné des résultats analogues. La taille courte est donc, ce qui du reste n'a pas besoin d'être prouvé, une cause d'affaiblissement pour les rameaux.

Un arbre greffé se trouve dans des conditions pires encore que celles de l'arbre étêté : la tige de celui-ci se garnit d'un très-grand nombre de rameaux, tandis qu'on a souvent le tort de ne pas tolérer provisoirement le développement de quelques rameaux gourmands sur le tronc des arbres greffés, surtout quand on a opéré sur de gros sujets. Chez l'arbre étêté, les rameaux naissent de l'arbre lui-même, font corps avec lui ; chez le sujet greffé, le greffon n'est que superposé à l'ancien bois, qu'il enchâssera par les couches ligneuses postérieures à l'opération.

Ces quelques réflexions me semblent prouver que la greffe et la surgreffe sont nuisibles à la santé des arbres. Sans doute, les sujets gagnent ordinairement de la vigueur à être greffés avec les variétés fruitières ou ornementales; mais ce n'est qu'un résultat artificiel, dû à ce que le greffon a été demandé à une variété plus robuste et dont la vigueur compense et au delà l'influence débilitante de l'opération elle-même. Car si vous greffez et surgreffez un sujet avec ses propres rameaux, en le comparant avec des arbres qui n'ont pas été greffés, vous noterez chez lui un ralentissement de végétation, plus grand même que celui qui se produit chez les arbres simplement étêtés.

RAPPORTS.

Premier Rapport sur les Cultures faites avec l'eau des égouts de Paris.

M. Siroy, Rapporteur.

Messieurs,

La Commission nommée au mois de septembre de l'année dernière pour visiter les cultures faites avec l'eau de l'égout collecteur,

s'est réunie le samedi 10 juillet, à une heure, près de la pompe destinée à élever cette eau qui doit être ensuite répandue dans la plaine de Gennevilliers. Etaient présents : MM. Laizier, Vivet, Servant, Gauthier, Pageot et Siroy. Nous avons vivement regretté l'absence de plusieurs membres de la Commission ; heureusement comme compensation bon nombre de nos collègues ont bien voulu s'adjoindre à elle; ce sont : MM. Jamin, Forest, Burel, Bertin, Beurdelay, Lefillieul, Ponce (Isidore) et plusieurs dont les noms ne sont pas présents à ma mémoire.

Nous avons eu l'honneur d'être reçus par MM. Mille et Durand-Claye, ingénieurs, qui ont bien voulu nous montrer tous les travaux accomplis dans le but d'utiliser l'eau infecte du collecteur. Ces travaux sont remarquables par la simplicité, le confortable et je dirai même l'art avec lequel ils ont été établis. Nous ne nous étendrons pas sur le procédé employé ; nous l'avons déjà décrit assez longuement dans le *Journal* de la Société (voyez la livraison du mois d'octobre 1868); une note sur ce sujet donnée par M. Durand-Claye, ingénieur des ponts et chaussées, a été aussi insérée dans la même livraison.

Les travaux pour l'installation définitive dans la plaine de Gennevilliers ont été commencés le 1er octobre 1868; ils sont maintenant terminés et l'exploitation a commencé à fonctionner régulièrement vers le 1er juin. Nous avons commencé en examinant les machines élévatoires qui sont de la force de 40 à 45 chevaux. Les pompes sont du système centrifuge et montent environ 500 mètres cubes à l'heure, soit de 11 000, à 12 000 mètres cubes en 24 heures. Tout le système a été fourni par M. Farcot, de St-Ouen.

Nous sommes passés rapidement dans le laboratoire qui sert à analyser les eaux. A côté se trouve un bureau bien installé où on peut se procurer tous les renseignements désirables, lesquels sont d'ailleurs toujours donnés très-gracieusement par MM. les ingénieurs. Nous nous sommes rendus de suite à l'exploitation, en suivant les conduites de refoulement, sur le chemin de halage. Ces conduites sont en fonte et de 0m 60 de diamètre; elles ont une longueur de 2 100 mètres; elles passent sous les trottoirs du pont de Clichy et amènent l'eau à un réservoir en maçonnerie de

150 mètres cubes de capacité. C'est de ce bassin que l'eau s'échappe dans une rigole à ciel ouvert pour être distribuée aux cultivateurs; elle arrive ensuite aux bassins d'épuration lesquels sont construits sur un plan incliné. L'eau pénètre dans la partie la plus élevée, à peu de distance de l'endroit où elle a reçu le sulfate d'alumine par des ouvertures de la grandeur d'une brique ordinaire ; de cette façon le mélange s'opère très-bien et le précipité se fait immédiatement. L'eau sort des bassins par la partie basse en formant cascade; elle est alors tout à fait claire et limpide. Elle arrose une prairie d'un vert magnifique, qui fait contraste avec la plaine jaunie et brûlée qui l'entoure. Le surplus de l'eau non employée retourne à la Seine débarrassé de toute impureté. Ces bassins, cette cascade et cette prairie sont d'un effet très-joli et semblent une oasis dans le désert.

Les terrains acquis par la ville de Paris ont une étendue de 6 hectares et demi environ; 4 hectares et demi sont livrés par parcelles de 1500 mètres carrés à des cultivateurs qui les exploitent comme ils l'entendent, en arrosant à l'eau d'égout, par rigoles, et en employant les dépôts des bassins d'épuration ; 2 hectares restent pour les cultures expérimentales faites par l'administration et pour les bassins. Les concessions sont faites aux cultivateurs temporairement et à titre gratuit.

Quatre bouches vont dès aujourd'hui porter l'eau d'égout chez les cultivateurs voisins, qui font l'essai de l'irrigation sur leurs propriétés privées; à partir du 15 juillet, ce service extérieur s'étendra sur environ 8 à 10 hectares de la plaine. Pour cette année l'eau est livrée gratis.

Nous n'entretiendrons pas aujourd'hui la Société des différentes cultures; ce sera l'objet d'une autre visite et d'un autre Rapport. D'ailleurs M. Mille nous a fait une proposition que nous voulons vous soumettre : ce serait d'aller tous les mois ou plus souvent, si cela était nécessaire, visiter les terrains cultivés, prendre des notes et, à la fin de l'année, on distribuerait des médailles à ceux des cultivateurs dont les produits seraient jugés les plus méritants. La Commission serait heureuse de s'associer à ce projet et ferait volontiers le travail qu'on lui demande; mais par cela même elle se trouverait constituer un Jury, et elle craint de dépasser en cela

les pouvoirs qui lui ont été donnés par la Société; elle vient donc aujourd'hui demander l'autorisation nécessaire.

En résumé, Messieurs, nous avons été émerveillés de notre visite; le succès ne nous paraît pas douteux. Là où l'eau a pénétré, végétation luxuriante; où elle n'arrive pas, au contraire, aridité très-grande : des Seigles qui ont à peine 0m 50 de hauteur et dont la paille est maigre aussi bien que l'épi. Cela se comprend, dans un terrain siliceux qui chaque année rapporte à peine la rémunération des travaux faits par les cultivateurs.

Maintenant certaines personnes, sinon malveillantes, au moins ennemies de tout ce qui est nouveau, ont émis l'opinion qu'il y aurait danger pour l'hygiène publique dans cette masse d'engrais répandue dans la plaine. C'est une grande erreur : nous n'avons senti aucune odeur désagréable venant de l'eau qui coulait tout autour de nous; d'ailleurs cela se comprend; cet engrais liquide s'assimile promptement aux plantes, et les végétaux ayant la propriété de dégager de l'oxygène sous l'influence de la lumière (laquelle ne manque pas dans la plaine), ce serait donc plutôt une source d'assainissement pour les environs. Puis, que l'on pense aux gadoues de Paris qui sont enlevées chaque jour et amoncelées dans les environs, pendant plusieurs mois, avant d'être enfouies; et aux bassins de Bondy dont les exhalaisons se font sentir jusqu'à Pantin, parfois même jusqu'à la Villette! Voilà de vraies foyers pestilentiels contre lesquels on ne saurait trop s'élever. Rien de pareil n'est à craindre dans l'exploitation dont il s'agit ici. Pour finir, nous vous dirons, Messieurs, allez voir cela; votre temps ne sera point perdu.

Deuxième Rapport sur les Cultures faites a l'aide des eaux d'égout.

M. Siroy, Rapporteur.

Messieurs,

Ainsi que cela avait été convenu, nous nous sommes rendus, le mercredi 28 juillet, dans la plaine de Gennevilliers. Etaient présents : MM. Laizier, Burel, Servant, Moynet, Moulin aîné, Gauthier, Forest, Lefillieul, Dagorno, Pageot et Siroy.

MM. Vivet et Crémont nous ont aidés par les renseignements qu'eux seuls pouvaient nous donner; mais ils se sont abstenus d'émettre aucune opinion, voulant à juste titre concourir aux récompenses que la ville de Paris doit distribuer, au mois d'octobre prochain. Nous avons numéroté les lots de terrain, sans nous inquiéter des noms des cultivateurs que nous connaîtrons seulement à la fin du concours.

Le nº 1, lot de plantes pour la parfumerie, nous présente des Menthes magnifiques dans une partie et très-inférieures dans l'autre. Cette dernière partie a reçu très-peu d'eau, et aucun résidu des bassins, tandis que l'autre a été abondamment pourvue de l'un et de l'autre; du reste cette différence se présente partout également; nous n'y reviendrons donc pas, afin d'éviter des répétitions inutiles.

Le nº 2 est l'un des lots les mieux cultivés. Nous y avons surtout remarqué des Choux, des Haricots, des Pommes de terre, des Fraises, de l'Oignon Jaune, tout cela en très-bon état.

Le nº 3 est assez bien, mais inférieur au précédent.

Le nº 4 est à peu près semblable;

Le nº 6 de même.

Comme nous ne vous parlons aujourd'hui que des lots les plus marquants, il nous faut aller jusqu'au nº 20 qui est assez bien cultivé.

Le nº 22 également, peut être même un peu mieux; c'est une belle culture; le nº 23 est un beau lot bien cultivé; le nº 26 offre une belle culture comme le précédent; le nº 29 est très-bien cultivé.

Le nº 30 est tout à fait remarquable; on y voit des légumes variés, dans de très-bonnes conditions de culture.

Le nº 34 est aussi très-beau, même peut-être mieux encore que le nº 30. Le nº 36 est extra, tout à fait beau; les légumes y sont variés, très-bien cultivés. Le nº 40 offre une très-belle culture de Navets, des Choux splendides, pesant jusqu'à 16 kilogrammes.

Pour le nº 42, il est tout fait extra, cultivé hors ligne; c'est ici qu'on peut juger l'engrais à sa juste valeur. Tous les produits y sont magnifiques : des Pois frais et verts comme au mois de mai. des plants d'Asperges, des Haricots à feuilles gaufrées, des Fraises,

du Cerfeuil bulbeux en pleine végétation et déjà très-gros, des Pommes de terre d'une grosseur énorme, très-saines et tout à fait mûres : nous constatons avec plaisir le succès des Pommes de terre, car, l'année dernière, à Clichy, il y en a eu beaucoup de malades et nous avions craint un instant que l'eau n'en fût la cause.

Le n° 43 est aussi l'un des mieux soignés, mais moins important que le précédent ; nous y avons surtout remarqué des Flageolets de Hollande de toute beauté, bien plus garnis de cosses que ceux à feuilles gaufrées qui se trouvent dans le lot à côté. Le n° 45 est planté de jeunes arbres de différentes essences. La plupart de ces arbres étaient malades, il y a un mois ; ils sont maintenant en assez bon état, grâce à l'eau et aux bons soins qu'on leur a donnés.

Voilà ce que nous avions à vous dire sur l'ensemble ; nous constatons donc que, partout où la culture a été bien faite, on a obtenu de très-bons résultats. Malheureusement quelques lots sont mal ou même pas cultivés : on a semé, planté sans soins et sans intelligence. Nous espérons qu'en présence des succès obtenus par leurs voisins, ceux qui ont cultivé de la sorte soigneront mieux le terrain qui leur est confié et qu'à l'avenir nous n'aurons que des louanges à donner à tout le monde.

Il nous reste à vous parler des parties entretenues par l'administration elle-même. D'abord, à partir du réservoir jusqu'aux bassins, tout le long de la rigole, on a établi, à un mètre cinquante en contre-bas, une plate-bande plantée d'arbres fruitiers de différentes essences, puis sur le devant toutes sortes de fleurs variées, telles que *Pelargonium*, Réséda, *Aster*, Pétunias, etc. Les Pétunias surtout sont nombreux et d'un coloris magnifique ; on voit qu'ils sont bien nourris. Tout cela est très-propre, très-soigné, d'un joli effet et égaye la vue au milieu de ces légumes que nous apprécions bien à leur valeur, mais qui, par leur nature, offrent beaucoup de monotonie.

Une autre partie, près des bassins, est réservée aux légumes. Le tout est bien cultivé et en fort bon état ; nous y avons même vu un très-beau Melon dont le parfum nous donnait la tentation de ne pas nous en tenir à le regarder ; mais nous avions autre chose

à faire. Cette partie, nous vous l'avons dit, est dans de très-bonnes conditions de culture; seulement là on a fait des couches; on a dû employer du fumier, et dès lors on y est un peu sorti du programme; il est vrai que cela n'a pas d'importance, l'administration se mettant en dehors du concours; seulement on a voulu montrer ce que l'on pouvait faire dans une plaine aride, avec quelque brouettes de fumier et de l'eau d'égout; eh bien! c'est tout simplement magnifique.

Voilà, Messieurs, le résumé de notre dernière visite. Nous vous tiendrons toujours au courant; mais, comme la dernière fois, nous dirons: venez voir, à ceux qui ne sont pas encore venus. Personne ne doit rester indifférent à ces travaux.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE D'HORTICULTURE DE SAINT-PÉTERSBOURG OUVERTE LE 16 MAI 1869;

Par M. le Dr PIGEAUX.

Les brillantes, les fécondes Expositions de Belgique, d'Angleterre et de France en 1867 avaient mis les nations du Nord en demeure d'attester leur puissance productive à la face de l'Europe. La Russie, malgré toutes les difficultés, je dirais presque les impossibilités de son climat, a tenu à honneur de ne pas rester en arrière et a relevé le gant pour témoigner une fois de plus de la virilité de son caractère.

Un an au moins à l'avance, la Société d'Horticulture de Saint-Pétersbourg avait lancé son programme et annoncé qu'elle ouvrirait à jour fixe une lice où pourraient se mesurer en champ clos et à armes courtoises toutes les merveilles de la création.

Dieu merci, les nations européennes ont entendu cette avenante provocation, bien assurées de rencontrer dans l'intervention de la cour des Czars et de l'aristocratie de ce grand pays une juste appréciation et une équitable rémunération des efforts tentés pour donner à cette Exposition toute la splendeur orientale et féerique dont elle avait besoin pour répondre à l'attente générale.

Toutes les nations, depuis la Grande-Bretagne et la France, jusqu'à la Grèce et la Perse, ont apporté le tribut de leur flore spéciale et exotique; mais on a vu briller d'un éclat incomparable deux nations secondaires par la force numérique de leur population, mais grandes entre toutes par la virilité de leurs libres institutions. La Belgique et la Hollande avaient délégué à l'Exposition de Saint-Pétersbourg leur fine fleur de Pois, et quand la France était à peine représentée par cinq ou six de ses enfants, plus de quatre-vingts des savants botanistes et des éminents horticulteurs des Pays-Bas attestaient les progrès de leur civilisation. Sachons rendre justice à qui de droit; quand les grandes nations tendent à absorber les petites, il est beau de voir celles-ci attester par leur puissance expansive le droit conquis par elles d'exister par elles-mêmes, et vaincre dans la lutte les géants prêts à les écraser de leur poids.

Plus de deux cents Jurés venus de tous les points de l'horizon donnaient à cette fête horticole l'apparence d'une de ces réunions amphictyoniques dont la Grèce antique avait conservé le privilége. Vingt classes de Jurés d'au moins dix à douze Membres chacune eussent rendu l'appréciation des produits innombrables exposés aussi prompte que facile, si l'aptitude de chacun d'eux avait été mieux connue et mieux employée; peut-être eût-on dû laisser à chacun le choix de sa propre sélection, quitte à reverser dans les catégories moins favorisées les aptitudes générales qui fourmillaient dans cette docte assemblée; après tout, si les Jurés ont pu se plaindre du peu d'emploi de leur haute science, du moins les produits exposés ont toujours trouvé de justes appréciateurs. Il n'a pas fallu moins de trois jours d'un examen attentif et persévérant pour classer et rémunérer les deux cents concours spéciaux qui presque tous étaient remplis par plusieurs compétiteurs.

Dire que ces deux cents concours ont tous été également bien pourvus, ce serait méconnaître la vérité et les données ordinaires de ces sortes de tournois où l'on se foule dans certaines brillantes spécialités, alors que les cadres utilitaires, mais modestes et peu rétribués, sont peu fréquentés. Après tout, l'ensemble de l'Exposition internationale d'Horticulture de St-Pétersbourg était très-

satisfaisant, beaucoup plus assurément qu'on n'eût dû s'y attendre sous une latitude aussi voisine du pôle. Il faut surtout prendre en considération, dans ces motifs d'indulgence, l'inexpérience des organisateurs de cette belle fête qui étaient tous ou des savants dont la tenue n'est pas le fort, ou des amateurs pour qui la culture officielle de leurs jardins incombe à des jardiniers de grand mérite, mais peu consultés dans l'agencement des concours. Constatons ici, pour ne pas l'omettre, que si l'organisation de l'Exposition de Saint-Pétersbourg laissait un peu à désirer, il faut l'attribuer au climat même qui obligeait, même au 17 mai, à tenir ses assises dans le champ clos et peu éclairé du grand manége Saint-Michel. Pour donner un peu de variété de perspective et d'accidents de terrains, on avait eu l'idée peu heureuse de vallonner en planches l'ensemble de la pièce en la coupant en deux par un kiosque monumental où peu de personnes, pas même l'Empereur à l'intention de qui il avait été établi, n'ont eu l'idée de pénétrer, tant il était obscur et mal posé.

Par contre, il serait difficile de ne pas rendre justice aux efforts même les moins heureux de l'archonte de cette fête, M. le professeur Regel, qui savait se multiplier et descendre aux moindres détails de cette grande administration.

Si l'ordre et la méthode des divers concours de ce vaste ensemble n'avaient pas toute la précision qui facilite les travaux des Jurés, il faut savoir faire la part de la précipitation inséparable de ces sortes d'exhibitions, où, malgré les délais les plus rigoureux fixés à l'avance, on n'avait reçu la plupart des lots étrangers que peu d'heures avant l'ouverture de l'Exposition, et où il en arrivait encore à la veille de sa clôture.

Les membres nombreux et des plus intelligents de la Société d'Horticulture de St-Pétersbourg ainsi que son digne et si bienveillant Président, S. Excell. le Major Greig, l'un des grands fonctionnaires de l'empire moscovite, ont su, par leur zèle et leur courtoise intervention, aplanir toutes les difficultés, ce dont on ne saurait trop les féliciter et les remercier à la gloire de la grande nation au nom et au milieu de laquelle nous avons reçu une si cordiale et si splendide hospitalité.

L'aspect général d'une grande manifestation nationale té-

moigne, pour qui sait voir, des tendances sociales du pays où elle se produit. L'Exposition de St-Pétersbourg se serait bien gardée de ne pas se conformer à ces données philosophiques. Là où tout est aristocratie, soit de naissance, soit de fortune, où la classe marchande et bourgeoise sort à peine de la gangue, on devait trouver exposés les produits qui correspondent aux exigences de cette constitution sociale ; aussi plus des quatre-vingt-dix centièmes des produits exposés étaient-ils de choix et de valeur, hors de la portée des bourses ordinaires. Autant étaient splendides les grands lots de plantes de serre, presque tous sortis soit du jardin botanique, soit des serres impériales, autant étaient mesquins et de qualité inférieure les apports de ce l'on appelle ironiquement chez nous des herbes à lapin : les Verveines, les Pensées, les Giroflées, et même les démocratiques *Pelargonium zonale*, sans en excepter les *Gloxinia*, les Cinéraires et autres plantes semblables. Le climat si spécialement dur et rigoureux de la Russie, qui n'a pour toute saison que deux hivers, *l'un blanc et l'autre vert*, donne à la constitution de toutes les fenêtres des appartements même les plus modestes la nécessité de se renforcer contre le froid du dehors par un intervalle notable laissé entre deux châssis et qui est garni de verdure d'un bout à l'autre de l'année ; aussi les plantes les plus appropriées à ce genre de culture babylonienne étaient-elles bien représentées à l'Exposition de St-Pétersbourg.

Rien n'est plus splendide que la culture du Rosier dans cette capitale ; car, outre qu'il est l'objet de prédilection de l'auguste compagne du Czar, elle répond aux demandes nombreuses qui sont faites de tous côtés dans le but d'orner les entre-fenêtres susmentionnés.

Les jardiniers de St-Pétersbourg et de Moscou excellent dans la culture en pot de ces charmants arbrisseaux. Ils nous devancent de beaucoup, sans même en excepter les Belges et les Anglais, dans l'art de forcer le Rosier. Alors que nous réussissons à peine à produire des boutons plus ou moins ouverts sur une trentaine de variétés, les Russes aidés, il est vrai, par un certain nombre de jardiniers exotiques, grâce à l'immensité de leurs serres convenablement chauffées d'ailleurs, forcent, avec tout leur développement de bois, de feuilles et de fleurs, plus de cent vingt variétés

remontantes ou non, et sans jetter ainsi que nous aux gémonies les pieds de Rosiers qui ont charmé nos regards et excité notre convoitise, à l'Exposition de St-Pétersbourg. Les Rosiers non remontants sont, à leur avis, plus aptes à être forcés que les nouveautés qui ont, dans ces derniers temps, été modifiées par l'influence des Bengales, Bourbons, et autres.

Profitons de la circonstance pour signaler les progrès incontestables et l'habileté pratique des forceries de fruits, même sous le climat terrible de Saint-Pétersbourg, où les doubles châssis des serres sont quelquefois couverts de neige pendant plusieurs mois sans interruption. Les Raisins, surtout le Chasselas Malingre précoce et le Black Hambourg (Frankenthal), ne manquent presque jamais dans la consommation; les Prunes, les Abricots, les Pêches, et ce qui nous a bien étonné, les Cerises et les Groseilles abondent sur les arbres, soit de pleine terre, soit en pots, tandis que les Fraises laissent beaucoup à désirer, tant elles manquent de coloration et de sucre parfumé. — Il est à regretter que les Asperges forcées, qui sont abondantes en Russie, soient toutes exclusivement des Blanches de Hollande, alors que les beaux turions d'Argenteuil figureraient si bien sur les tables aristocratiques de ce grand empire.

Les fruits conservés n'étaient pas moins remarquables à l'Exposition de Saint-Pétersbourg que les fruits forcés; et, à mon grand étonnement, j'ai pu constater que la plupart venaient du pays même, Moscou et ses environs compris, car la France et la Belgique étaient à peine représentées à ce point de vue. — Il y aurait pourtant là une mine féconde à exploiter, si l'on voulait étudier les habitudes et les exigences de l'art culinaire en Russie. Les hauts prix attribués et maintenus dans la vente journalière, soit des boutiques de luxe, soit des cafés-restaurants où j'ai vainement offert un rouble (3 fr. 25), d'une assez médiocre Poire de Saint-Germain, me feraient croire qu'en en envoyant de beaux spécimens on pourrait glaner sur les brisées des Russes, au grand avantage de nos producteurs qui n'ont pas besoin de feu ni de serre pour s'en procurer.

La France était représentée par M. Croux, d'Aulnay, pépiniériste bien connu, et des plus habiles dans la catégorie des arbres

à fruits et des Conifères à feuillage ornemental. Son exposition, composée de plusieurs centaines de grands et beaux exemplaires, a été fort remarquée. Il avait fait là, en faveur des pépiniéristes français, un louable effort, et fourni la preuve d'une grande libéralité d'esprit dont on doit lui savoir gré, car le savoir-faire de notre nation était peu représenté à Saint-Pétersbourg. Presque tous nos nationaux avaient reculé devant la dépense réelle d'un envoi considérable, en raison des exigences de toutes les voies ferrées pour le transport des substances encombrantes.

Les mêmes motifs avaient probablement restreint autant et plus qu'il ne fallait les envois des modèles botaniques de M. Groenland, des fruits conservés de M. Bouchard, de Lyon, arrivés en assez mauvais état, et les bons *Pelargonium zonale* de M. Mézard, sans oublier les plans de jardins plus ou moins bien agencés au milieu desquels ceux de notre confrère et co-voyageur André brillaient par leur harmonieuse disposition. Une des particularités remarquables de l'Exposition, dont nous rendons un compte très-sommaire, consistait en deux serres plus ou moins chaudes et d'un notable développement où se trouvaient, sans trop avoir à redouter les frimas du lieu, les plantes des tropiques et des climats les plus favorisés du soleil. Elles étaient splendidement garnies, grâce à l'intervention des plus habiles horticulteurs belges, anglais ou autres ; les plus rares nouveautés, les spécimens les plus luxuriants avaient été transportés là de plus de huit cents lieues, comme dans du coton. Après avoir joui en vrai profane de toutes ces merveilles de la création, nous pourrions, à l'aide de nos notes, tout incomplètes qu'elles sont, et en nous aidant du Catalogue si bien fait et si précis qui a été publié par les soins de M. Regel, vous énumérer les produits admirables qui ont valu à MM. Linden, Verschaffelt et Veitch toutes les médailles d'or et toutes les distinctions sociales possibles ; mais, d'un commun accord avec M. André, dont la spécialité de connaissances abonde et suffit amplement, nous sommes convenus qu'il développerait devant vous, soit verbalement, soit par un article catégorique, tout ce qui a trait aux nouveautés ou aux plantes rares et peu connues. C'est un double avantage dont nous devons tous accepter l'offre obligeante avec reconnaissance. J'aurai soin de presser l'accomplissement de

cette promesse faite par notre collaborateur, bien persuadé que le souvenir d'une si lointaine excursion, et l'honneur qu'il a eu de représenter avec M. Lecoq, de Clermont-Ferrand, M. Gloëde, de Beauvais, M. Durand et M. Guenot, deux Secrétaires de la Société centrale de France, notre chère patrie, lui en rendra la tâche facile et l'accomplissement prochain.

Sans vouloir barbariser, comme notre confrère M. André, l'épithète de *russe* attribuée à certaines défectuosités des plans de jardins exposés, nous avouerons n'avoir pas été peu surpris et avoir surtout été agréablement impressionné de l'aimable et cordiale réception qui nous a été faite à Saint-Pétersbourg et à Moscou où les individualités les plus haut placées sont officieusement intervenues dans toutes les difficultés pratiques de la vie, dans un pays dont on ignore la langue et presque les usages. Nous devons exprimer toute notre gratitude envers Sa Majesté l'Empereur qui s'est empressé, à la requête toute bienveillante de M. le Président de la Société d'Horticulture de Saint-Pétersbourg qui n'est rien moins qu'un des conseillers intimes du Czar (Son Excellence M. le Major Greig), de mettre à notre disposition toutes ses résidences d'été et de nous y recevoir personnellement. Les musées, les palais, les trésors merveilleux de toutes les résidences impériales, et jusqu'à la vie intime de ces augustes personnages ont été largement ouverts à plus de deux cents exposants ou Jurés venus de tous lieux. C'est un souvenir qui ne s'effacera jamais de la mémoire de tous ceux qui ont pu visiter ces splendeurs voilées d'habitude et qui se sont humanisées devant la valeur scientifique si bien représentée dans l'assemblée du Congrès botanique de Saint-Pétersbourg annexé à l'Exposition et qui en a bien plus encore faire ressortir la portée civilisatrice.

En terminant le compte rendu de l'Exposition internationale de Saint-Pétersbourg, nous ne voulons pas laisser ignorer, afin que l'enseignement puisse arriver à qui de droit, un fait assez étrange; nous dirons que la Prusse et la Russie ont accordé, ou fait accorder à deux cents Jurés, sur tout le parcours de leurs chemins de fer, une gracieuse remise de 50 p. 100 sur une longueur de plus de 2 500 kil. Nos chemins de fer français nous ont, eux, fait payer intégralement nos places dont la remise ne se fût appliquée qu'à

six délégués au plus ; et quand toutes les autres nations avaient des délégués ou représentants payés, nous autres Français, nous n'avons reçu d'autre délégation que celle de nos Sociétés d'Horticulture. Ajoutons que nous avons failli, dans cette position tout exceptionnelle, être exclus de toutes les réceptions officielles de la Cour de Saint-Pétersbourg, M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce de France ayant cru devoir s'abstenir de toute intervention onéreuse pour l'État, à l'effet d'une justice distributive irréprochable.

Nous regrettons de ne pouvoir faire ici l'énumération des principales récompenses et des décorations si largement accordées, soit par la Société d'Horticulture de Saint-Pétersbourg, soit par le gouvernement, pour répondre aux nombreux apports étrangers qui avaient concouru à l'ornementation de cette brillante fête horticole ; mais ne les connaissant encore que par la voix de la renommée, nous craindrions de faire de fausses attributions. Ce que nous pouvons affirmer, sans crainte d'être démentis c'est la libéralité et la distinction des récompenses qui ont pu atteindre le chiffre de dix ou douze médailles d'or ou d'argent, sans préjudice des distinctions honorifiques, le tout attribué au même exposant, soit pour d'intéressantes collections, voire même pour des spécimens uniques, rares ou non encore mis dans le commerce. Les Belges, représentés par MM. Linden et Verschaffelt, de Gand, les Anglais par MM. Veitch et fils, de Chelsea, et M. Warner, de Broomfield, ont eu tous les honneurs de cette belle Exposition, mais sans préjudice des lots moins importants qui ont eu aussi leur moisson dorée. Les légumes locaux, entre autres, d'ailleurs remarquablement représentés, ont eu plusieurs médailles d'or et toutes les distinctions réclamées par le Jury spécial de la dix-septième section dont je faisais partie.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les publications étrangères.

Botanical Magazine.

Masdevallia Veitchiana Reichb. f., *Botan. Mag.*, nov. 1868, pl. 5739. — Masdevallie de Veitch. — Pérou. — (Orchidées).

Orchidée à la fois élégante et singulière qui a été découverte par feu Pearce, sur la cordillère du Pérou, et envoyée par lui à MM. Veitch. Elle a fleuri, chez ces horticulteurs, en octobre 1868, dans la plus fraîche de leurs serres à Orchidées. Elle forme une touffe serrée. Ses feuilles, longues de 0m 10 à 0m 15, larges de 0m 025, sont linéaires-oblongues, notablement rétrécies dans le bas, pointues, coriaces. Sa fleur, solitaire à l'extrémité d'une hampe grêle, dressée, haute d'environ 0m 30, est colorée en beau rouge-orangé, qui devient notablement plus pâle à l'extérieur ; elle a 0m 08 de diamètre ; ses trois sépales sont soudés dans leur tiers inférieur en tube campanulé, et leur portion libre, largement ovale, se prolonge en longue pointe terminale; quant aux pétales, qui sont blancs et fort petits, ils se trouvent presque entièrement cachés dans la cloche calycinale.

Fuchsia coccinea Ait.— *Botan. Mag.*, nov. 1868, pl. 5740.—Fuchsia à fleur écarlate. — Brésil ou Chili. — (Onagrariacées).

M. D. Hooker a profité de ce qu'on a découvert, en 1867, dans le jardin botanique d'Oxford, des pieds du vrai *Fuchsia coccinea* Ait. pour donner une bonne figure et l'histoire de cette plante à laquelle une autre a été substituée sous le même nom dans tous les jardins. Le *F. coccinea* fut introduit en Angleterre, en 1788, du Brésil par Vandelli, d'après Salisbury, du Chili par le capitaine Frith, d'après Aiton qui le nomma et le caractérisa dans son *Hortus Kewensis*. Il fut alors traité comme de serre ou d'orangerie. Un peu plus tard fut importé de la Terre de feu, pays beaucoup plus froid, le *F. magellanica*, espèce notablement plus rustique, qui ne tarda pas à prendre le nom et la place de la première, à ce point qu'on a regardé presque comme un événement horticole de retrouver des pieds de celle-ci. Il paraît cependant que le *F. coccinea*

a été moins négligé dans quelques pays et même qu'il est presque naturalisé à Madère. Or, M. D. Hooker n'hésite pas à dire qu'il est beaucoup plus gracieux qu'aucune des variétés issues du *F. magellanica,* et qu'il est plus florifère. On l'en distingue sans peine parce que ses feuilles sont presque sessiles, élargies à leur base ; que ses pétioles et ses rameaux sont velus ; enfin que son feuillage se colore en beau rouge avant de tomber.

Aphelandra nitens D. Hook., *Botan. Mag.*, nov. 1868, pl. 5741. — Aphélandre à feuilles lustrées. — Guyaquil. — (Acanthacées).

Espèce voisine de l'*A. aurantiaca,* mais beaucoup plus belle et certainement l'une des plus brillantes Acanthacées connues. Rien, dit M. D. Hooker, ne peut surpasser le poli brillant de la face supérieure de ses feuilles, le pourpre vineux sombre de leur face inférieure, ni l'éclat du vermillon-écarlate qui en colore la corolle. C'est feu Pearce, collecteur de MM. Veitch, à qui on en doit l'introduction. La floraison en a été obtenue, chez ces horticulteurs, en mai 1868. Le pied qui a servi de modèle pour la planche du *Botanical Magazine* a la tige haute d'un mètre, dressée, épaisse, peu rameuse, verte et glabre. Les feuilles, longues de 0m 15, sont ovales, un peu pointues, entières, épaisses et coriaces. L'inflorescence terminale forme un épi simple, long de 0m 15, tétragone, à nombreuses et grandes bractées d'un vert pâle, imbriquées; les fleurs qui sortent d'entre ces bractées ont 3 ou 4 centim. de largeur, et leur lèvre supérieure consiste en un seul lobe dressé, étroit, qui s'enroule pour cacher les étamines, tandis que l'inférieure est grande, divisée en trois lobes obovales-oblongs, étalés, dont le médian est le plus grand.

Gentiana pyrenaica Lin. — *Botan. Mag.*, nov. 1868, pl. 5742. — Gentiane des Pyrénées. — Pyrénées, Hongrie, Caucase. — (Gentianées).

L'une des plus gracieuses miniatures que puisse fournir aux jardins notre flore indigène ; malheureusement, comme la plupart des plantes alpines, elle se montre d'ordinaire difficile à cultiver; selon toute apparence, cela tient à ce qu'on ne tient pas suffisamment compte des conditions dans lesquelles elle croît naturellement, car MM. Backhouse, d'York, ont pu l'élever et la faire fleurir à merveille en plein air, en même temps que nombre d'autres espèces de provenance analogue.

Oncidium macranthum Lindl., — *Botan. Mag.*, déc. 1868, pl. 5743, — Oncidie à grandes fleurs. — Pérou et Nouvelle-Grenade. — (Orchidées).

Cette grande et belle Orchidée paraît être assez commune dans les Andes où Jameson et Hartweg l'ont trouvée, le premier à 2200^{m}, le dernier à 4400^{m} d'altitude. En raison de cette provenance, elle se plaît dans une serre plutôt fraîche que chaude. Ses pseudo-bulbes ovoïdes et sillonnés sont longs de 0^{m} 07; ses feuilles sont étroites-lancéolées, acuminées, longues de 0^{m} 30, larges de 0^{m} 03-0^{m} 4; sa panicule lâche atteint un mètre de longueur et comprend nombre de fleurs larges de 0^{m} 08-0^{m} 10, dans lesquelles le sépale supérieur est jaune-brunâtre, les latéraux sont jaune-orange à onglet vert; les pétales sont jaune d'or, rayés de rouge-sang tout à leur base; enfin le labelle, qui est hasté, épais et coriace, beaucoup plus étroit que les autres pièces du périanthe, est pourpre-violet avec le centre blanc et l'extrémité jaunâtre.

Parrotia persica C.-A. Meyer.— *Botan. Mag.*, déc. 1868, pl. 5744. — Parrotie de Perse. — Russie transcaucasienne et nord de la Perse. — (Hamamélidées).

La figure que le *Botanical Magazine* donne de cet arbre est la première qui ait été encore publiée. Au reste, l'espèce qui en est l'objet est extrêmement rare dans les jardins. Il en existe à Kew deux petits individus reçus de Saint-Pétersbourg, à la date de 25 ou 30 ans, dont l'un est palissé contre un mur à l'ouest, tandis que l'autre, haut de 3 mètres, se trouve en plein vent et a fleuri abondamment au mois de mars 1868. Ce petit arbre est surtout remarquable par la belle couleur que prend en automne son feuillage qui devient alors d'une belle couleur orange ou jaune d'or et rouge-écarlate, et qui reste dans cet état attaché aux branches jusque bien avant dans l'hiver. Le bois du *Parrotia* est extrêmement dur et durable, ce qui fait donner à l'espèce, en Perse, un nom qui signifie bois de fer; mais l'arbre est de faibles proportions et ne s'élève qu'à 4 ou 5 mètres.

Campanula isophylla Moretti. — *Botan. Mag.*, déc. 1868, pl. 5745. Campanule à feuilles égales. — Ligurie. — (Campanulacées).

Jolie et rare plante herbacée, spontanée sur les rochers qui bordent la mer, dans la partie de l'Italie qui formait l'ancienne Li-

gurie : elle produit en abondance de charmantes fleurs larges d'environ 0m 03, dont la couleur est un joli bleu un peu pâle, et dont la corolle est largement campanulée, divisée en 5 grands lobes jusque vers son milieu.

Lychnis Lagascæ WILLKOMM. — *Botan. Mag.*, déc. 1868, pl. 5746. — Lychnide de Lagasca. — Pyrénées nord-ouest. — (Caryophyllées).

Petite plante de rocaille, l'une des plus gracieuses et en même temps des plus rares que l'on cultive. Dans la nature elle est aussi fort peu répandue, car elle ne se trouve que sur un espace étroit, dans la zone sous-alpine des Pyrénées nord-ouest, où elle n'a été encore trouvée que par deux ou trois botanistes. Cultivée en pot, elle tend naturellement à former une petite masse compacte hémisphérique, qui, à la floraison, émet de tous côtés un grand nombre des plus jolies fleurs qu'on puisse voir, larges de près de 0m 02, colorées en rose vif, avec un œil blanc au centre.

Agalmyla staminea BLUME. — *Botan. Mag.*, déc. 1868, pl. 5747. — Agalmyle à longues étamines. — Java. — (Cyrtandracées).

Plante de serre chaude, dont l'introduction est due à feu Lobb, zélé et habile collecteur pour MM. Veitch et fils. Elle se recommande par ses belles fleurs de couleur orangée-écarlate très-brillante, qui sont réunies par groupes, au nombre de huit à quatorze, et dont la corolle tubulée, à limbe oblique, presque bilabié, quinquelobé, mesure environ 0m 05 de longueur. La floraison de cette plante dure plusieurs semaines.

GARDENERS' CHRONICLE.

Pinus silvestris L., subspecies **Haynensis** ANDREW MURR., *Gard. Chron.*, 1er mai 1869, p. 473. — Pin silvestre, sous-espèce de Haynes. — Himalaya ? — (Conifères-Abiétinées).

Cet arbre se trouve dans le parc de Haynes, dans le Bedfordshire, propriété de M. F.-J. Thynne. Le sujet qui a servi à la description donnée par M. Andr. Murray est âgé de 22 ans et mesure environ 5 mètres de hauteur; mais il a plusieurs fois perdu sa flèche. Il a fructifié plusieurs fois, et sa dernière fructification a permis de faire une assez forte provision de ses graines. Cette forme ou sous-espèce, selon l'opinion du botaniste anglais, paraît avoir les dimensions du Pin d'Écosse. L'écorce en est raboteuse et grise ; les branches en sont robustes et un peu divariquées. Les caractères qui la distinguent du Pin silvestre type consistent

surtout dans ses feuilles d'un vert glauque, qui portent un plus grand nombre de stomates (14 sur le dos et 12 en-dessus, au lieu de 8 à 10), dans la crête des anthères de ses fleurs mâles qui est plus arrondie et qui ne se prolonge que très-peu au sommet, enfin dans ses cônes relativement plus longs et plus étroits. Si, comme il est difficile d'en douter, ce Pin croît naturellement dans l'Himalaya, il en résulte que le Pin silvestre a une distribution géographique plus étendue vers le sud qu'on ne l'avait cru jusqu'à présent.

Flore des Serres.

Scutellaria costaricana Wendl. — *Fl. des ser.*, XVI, pl. 1690. — Scutellaire de Costarica. — Costarica. — (Labiées).

Pour cette belle plante voyez le *Journal*, XI, 1865, p. 63.

Maranta illustris Lind. — *Fl. des ser.*, XVI, pl. 1691-1692. — Maranta brillant. — Amérique, Haut-Amazone. — (Cannacées).

Voyez le *Journal*, 2e série, II, 1868, p. 250. Ajoutons seulement, d'après M. Van Houtte, que cette belle plante doit être tenue, en serre chaude, « dans une bonne moiteur ».

Magnolia (*purpureo-Yulan*) **Lennei**. — *Fl. des ser.*, XVI, pl. 1693-1694. — Magnolia de Lenné. — (Hybride). — (Magnoliacées).

Fort bel hybride des *Magnolia purpurea* et *Yulan* qui s'est produit en Lombardie, d'où l'a tiré un horticulteur d'Erfurt qui l'a dédié à feu Lenné, de son vivant directeur-général des jardins royaux de Prusse. La valeur culturale en est grande, soit à cause de l'abondance et de la facilité avec lesquelles il fleurit, puisqu'il peut même, sous l'influence de la culture forcée, se charger de fleurs sur des pieds encore tout jeunes, soit à cause du beau pourpre vif dont sont colorés extérieurement ses pétales. Il est parfaitement rustique.

Poa trivialis L. **foliis albo-vittatis**, *Fl. des ser.*, XVI, pl. 1695. — Paturin trivial à feuilles rubanées de blanc. — (Graminées).

Un jeune pâtre anglais ayant trouvé cette charmante Graminée l'apporta à MM. E.-G. Henderson qui en firent figurer une corbeille à une Exposition de Londres. Botaniquement elle appartient à une variété du *Poa trivialis* que M. Doell, dans sa Flore du Grand-Duché de Bade, a nommée *stricta*.

Bertolonia guttata Hook. — *Fl. des ser.*, XVI, pl. 1696. — Bertolonie ponctuée. — Brésil méridional. — (Mélastomacées).

C'est une charmante plante vivace que sa souche ligneuse permet de conserver sans soins pendant la saison de repos. Quand elle entre en végétation, elle développe une touffe de tiges dressées, presque simples, quadrangulaires, hautes d'environ 0m40, chargées de feuilles assez grandes, ovales, formant au sommet un prolongement un peu émoussé et parcourues longitudinalement par cinq nervures dans l'intervalle desquelles se détachent, sur un fond d'un vert gai, des séries de gros points arrondis et roses ; le dessous de ces feuilles est coloré en beau carmin uniforme. C'est ce charmant feuillage qui forme le mérite essentiel de cette espèce. Quant à ses fleurs, elles sont roses, assez petites, disposées à l'extrémité des tiges en petites grappes (cymes) unilatérales. Ce *Bertolonia* est de serre chaude.

Bertolonia margaritacea *Catal.* W. Bull. — *Fl. des ser.*, XVI, pl. 1697. — Bertolonie à macules en perles. — (Brésil). — (Mélastomacées).

Cette plante ressemble beaucoup à la précédente ; on l'en distingue néanmoins au premier coup d'œil parce que les macules de ses feuilles, tout en étant moins nombreuses, sont plus grandes, d'un blanc pur et mat, qui les fait ressembler à de petites perles. Ses feuilles sont également carminées en dessous, mais elles sont plus larges, plus cordiformes, d'un vert plus foncé, à leur face supérieure, que celles du *B. guttata*.

Nepenthes Rafflesiana Jacq. — *Fl. des ser.*, XVI, pl. 1698. — Népenthès de Raffles. — Malacca. — (Népenthacées).

A propos de cette curieuse espèce connue depuis longtemps et dont il a été souvent parlé, nous croyons devoir reproduire ici les indications données par M. Van Houtte sur la disposition et la culture qui conviennent aux *Nepenthes* en général. « Croissant dans leur pays natal à l'ombre des forêts, dans des stations chaudes et humides, il suffira, dit le célèbre horticulteur de Gand, de leur faire construire, par le premier menuisier venu, une sorte de cage en bois de cinq à six pieds de hauteur et d'un pied de largeur. On peut prendre de fortes lattes de deux pouces carrés d'épaisseur, munies de rainures, et y adapter des carreaux de vitre blancs, sauf à y laisser une petite fenêtre dont

l'encadrement sera en zinc. Le fond de la cage sera doublé de zinc, de manière à pouvoir contenir de l'eau dans laquelle on posera le vase destiné à contenir le Népenthès. Le tout sera posé sur un piédestal ou sur l'une des murailles de la serre chaude. La cage, étant hermétiquement fermée, maintiendra la plante dans un milieu similaire à celui de son pays natal, et la petite fenêtre servira aux arrosements et seringages, ainsi qu'à surveiller la plante de près pour l'aider à maintenir sa frêle tige au piquet central, au moyen de liens en fil de fer galvanisé. Pendant le repos de la plante, on laissera l'eau du bac se dessécher à peu près, sans cependant que l'humidité du vase vienne à manquer complétement. — A l'aide de ce procédé bien simple, on peut se donner le luxe et le plaisir d'un Népenthès et même le voir prospérer. »

Gloxinia (*Ligeria* DCNE) **Mina** VAN HOUT., *Fl. des ser.*, pl. 1699. — (Gesnériacées).

Magnifique variété obtenue par M. Van Houtte qui l'a dédiée à Mme Van Houtte. La corolle en est colorée en rouge-cerise très-vif, comme gazé d'écarlate, le tout encadré d'une bordure blanche.

Hyophorbe Verschaffelti WENDL. — *Fl. des ser.*, XVI, pl. 1700. Hyophorbe de Verschaffelt. — Ile de France. — (Palmiers).

Espèce élegante, qui existe dans quelques collections comme appartenant au genre *Areca*. Le port en est roide ; ses feuilles glabres, pennées, pas ou presque pas pétiolées, sont d'une texture épaisse, d'un très-beau vert luisant et ornées d'un large ruban jaune longitudinal. L'ensemble des gaînes de ces feuilles forme une courte colonne triangulaire. La plante est très-lente à grandir, ce qui permet de la conserver longtemps dans une serre peu élevée.

RECTIFICATION.

Par l'effet d'une erreur typographique, le dernier cahier du *Journal*, pour AOUT 1869, porte sur la 1re page de la couverture l'indication fausse JUILLET 1869. Cette erreur n'existe ni au dos du cahier ni en tête de la table des articles, à la 3e page de la couverture ; MM. les Membres de la Société sont priés de la corriger, à la main, sur leur exemplaire du *Journal*.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Septembre 1869

(2e série, tome III.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

AVIS.

Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi le *plus tôt possible*, en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

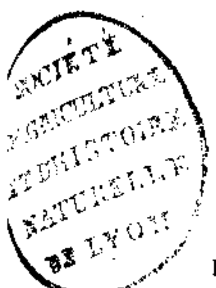
La bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 1.



PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1869.

Présidence de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un nouveau Membre titulaire dont la présentation, faite dans la dernière séance, n'a soulevé aucune opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Rochefort, horticulteur à Avallon (Yonne), des *Batates* venues dans de la tannée et que le Comité de culture potagère trouve fort belles. — L'auteur de cet envoi écrit que, tous les ans, à l'époque actuelle, il remplit les bâches de ses serres avec de la tannée neuve, et qu'au printemps suivant, lorsqu'il a retiré les plantes des serres pour les placer à l'air libre, il plante dans cette même tannée des Batates, des Melons, etc. Presque toujours, dit-il, ces plantations lui donnent des résultats très-satisfaisants.

2° Par M. Gaulois (Constant), jardinier chez M. de Verdière, à Villemoisson, quatre *Batates* et un pied d'*Aubergine* chargé de fruits.

3° Par M. Dela, jardinier chez M. le comte de Harcourt, à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise), trois tubercules de *Batate* rose hâtive produits par le même pied, dont le plus gros pèse un kilogramme, tandis que le poids des deux autres réunis est de 1 kilog. 700.

4° Par M. Verneuil, jardinier-chef au château de Polangis, près Joinville-le-Pont (Seine), 4 tubercules de *Batate* rose d'Argenteuil et un tubercule de *Batate* de Malaga.

5° Par M. Bailly, jardinier-maraîcher, rue de Romainville, 6, à Paris, un petit *Potiron* de la récolte de 1868, conservé jusqu'à ce jour en bon état. — Le présentateur écrit qu'il a obtenu cette sorte de Potiron au moyen de la fécondation par le Giraumon. Depuis cinq ans il cultive la variété qu'il a ainsi obtenue ; les fruits qu'elle lui donne se conservent fort longtemps, sont très-sucrés et possèdent ce mérite que la cuisson les réduit en une purée qu'il

n'est pas nécessaire de passer à travers un tamis. — L'an dernier, il avait présenté un de ces fruits, et la nouvelle présentation qu'il en fait aujourd'hui a pour objet de répondre à une demande qui lui fut adressée alors par le Comité de culture potagère.

M. Laizier, Président actuel de ce Comité, dit que ce Potiron n'est pas autre chose qu'une variété dégénérée.

M. Louesse affirme, au contraire, que c'est un produit très-franc du Potiron d'Espagne, la meilleure des variétés cultivées et celle dont les fruits se conservent le plus longtemps.

M. Forest appuie ce que vient de dire M. Louesse.

6° Par M. Gosselin, amateur à Creteil (Seine), une assiettée de fruits du Fraisier Quatre-saisons sans filets.

7° Par M. Gauthier (R.-R.), des *Fraises* Quatre-saisons.

8° Par M. Robine, aîné, horticulteur à Sceaux, une boîte renfermant les fruits de plusieurs variétés de Fraisiers qu'il a apportés pour montrer que, cette année, beaucoup de Fraisiers à gros fruit ont remonté. Autour de Sceaux on a récolté, en automne, des Fraises presque en aussi grande quantité qu'au printemps. — En outre, M. Robine a déposé sur le bureau un pied de *Céleri* rouillé en vue d'apprendre en quoi consiste ce mal et si l'on connaît quelque moyen de le prévenir ou de le guérir.

M. le Président dit que, comme les diverses rouilles, celle-ci est causée par un très-petit Champignon parasite. Il ajoute qu'il n'est guère plus possible de prévenir l'invasion de ce Champignon que d'en neutraliser les effets, car lorsqu'on commence à en apercevoir la présence sur les plantes, il est déjà trop tard pour le combattre.

9° Par M. Lepère, de Montreuil-sous-Bois (Seine), des *Pommes* Calville blanc et Reinette du Canada, des *Poires* Doyenné d'hiver et des échantillons d'un *Brugnon* dont le nom lui est inconnu. — A l'occasion de cette présentation, M. Lepère dit qu'il ne saurait trop recommander de faire tardivement la cueillette des fruits. Cette année, les 15 jours qui viennent de s'écouler ont produit un effet des plus avantageux dont on n'aurait point profité si l'on s'était hâté de faire la récolte. Il ajoute que, lorsqu'on veut conserver des Pommes le plus longtemps possible, on doit éviter de choisir celles qui sont les plus remarquables pour leur volume.

10° Par M. Chevalier (Désiré), de Montreuil-sous-Bois (Seine), une corbeille renfermant neuf *Pommes* Calville blanc, dont la moins grosse pèse 335 grammes, tandis que la plus volumineuse ne pèse pas moins de 555 grammes. Ces beaux fruits ont été produits par des arbres de quatre ans, qui se trouvent dans les intervalles entre cinq Pêchers, sous les premières branches de charpente de ces derniers.

11° Par M. Gaulois (Constant) nommé plus haut, une corbeille renfermant 47 *Poires* qui appartiennent à neuf variétés différentes et 12 *Pommes* de six variétés parmi lesquelles il ignore le nom de deux.

12° Par M. Ronay, jardinier à Angerville, 21 *Poires* de Catillac en un seul bouquet, et produites par trois lambourdes d'une même branche. Ces fruits qui, par leur groupement extraordinaire, dénotent dans l'arbre sur lequel ils sont venus une végétation magnifique, ont été récoltés dans le jardin de M. Jousset, propriétaire à Angerville.

13° Par M. Courant, de Poissy, des *Raisins* appartenant à 12 variétés différentes parmi lesquelles plusieurs ne sont pas encore nommées. — Une Commission spéciale ayant examiné, la semaine dernière, la collection de Vignes de M. Courant, le Comité d'Arboriculture confond son jugement avec celui qui sera prochainement exprimé dans le Rapport de la Commission choisie dans son sein.

14° Par M. Langlois, amateur à Sarcelles, des *Raisins* Chasselas *en ceps* destinés à compléter la présentation faite par lui à la dernière séance et à dissiper les doutes qu'on avait exprimés alors relativement à la maturité possible de ces Raisins.

15° Par M. Chardine, jardinier chez M. Labbé, à Pierrefitte (Seine), un *Pelargonium zonale* issu d'un semis de 1868, et qu'il nomme Mlle Gabrielle de Chambré.

16° Par M. Laloy, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), un *Dahlia* nouveau, issu d'un semis de 1867, qu'il nomme *Ma fiancée*, et deux autres déjà présentés antérieurement par lui et nommés, l'un Maréchal Vaillant, l'autre Impératrice Eugénie.

17° Par M. Mézard, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), des fleurs du *Dahlia* Victor Duflot et d'une variété lilliputienne d'origine allemande, nommée Eduard Mœrike (Deegen).

18° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg et directeur du jardin du Hamma, près d'Alger, des fleurs de *Cereus triangularis*, longues d'environ 0m 30, de *Cereus rostratus* un peu moins gigantesques et de *Chorisia speciosa*, toutes envoyées du Hamma.

M. Andry dit que, dans sa serre, le *Cereus triangularis* n'a jamais donné que des fleurs d'un tiers plus courtes, et que le *C. rostratus* n'a pas encore fleuri à Paris, du moins à sa connaissance.

19° Par M. Stocker, fabricant d'instruments d'horticulture, rue Vieille-du-Temple, 131, un échenilloir cueille-fruits construit d'après un principe qui paraît nouveau. En effet, comme le montre M. le Secrétaire-général, un puissant ressort agit sur les mâchoires de cet instrument aussitôt qu'en tirant une ficelle on fait disparaître momentanément un arrêt qui le maintenait fortement tendu. Ces mâchoires coupent alors la branche, le rameau ou le pédoncule compris entre elles. En outre, deux lames métalliques venant alors presser par leurs deux surfaces en regard sur l'objet que l'instrument vient de trancher, le maintiennent entre elles et l'empêchent dès lors de tomber. Ce dernier effet est essentiel pour les fruits qu'on peut ainsi cueillir à distance, aussi sûrement qu'on le ferait à la main.

20° M. Laizier montre à la Compagnie trois beaux Choux-fleurs qui ont été apportés trop tard pour que le Comité de Culture potagère, dont la réunion était déjà terminée, pût les examiner. Le nom du présentateur n'est pas indiqué. — A ce propos, le même Membre dit que, cette année, les Choux-fleurs ont présenté beaucoup d'inégalité dans la manière dont ils sont venus. Généralement ils ont été très-beaux, même quand ils avaient été assez mal cultivés, ou plantés en plein champ, comme on l'a vu notamment à Chambourcy. Au contraire, ceux qui avaient reçu la meilleure culture sont souvent restés fort médiocres ou même décidément petits et laids. Quant aux trois qui se trouvent sur le bureau, ils sont en ce moment trop avancés.

Les présentations qui viennent d'être énumérées donnent lieu à plusieurs demandes de primes. 1° Le Comité de Culture potagère propose d'accorder une prime de 2e classe à M. Gaulois

et trois primes de 3e classe, à MM. Rochefort, Gosselin et Verneuil. — 2o Le Comité d'Arboriculture demande une prime de 2e classe pour M. Gaulois et une de 3e classe pour M. Ronay. Il adresse de vifs remercîments à MM. Lepère et Chevalier pour leurs présentations désintéressées, comme de coutume. —3o Enfin le Comité de Floriculture est d'avis qu'il soit accordé à M. Chardine une prime de 3e classe, et à M. Laloy une récompense du même ordre pour son Dahlia *Ma Fiancée*, en même temps qu'un rappel de la prime antérieurement obtenue par lui pour ses deux autres Dahlias.

Ces propositions des Comités ayant été successivement mises aux voix et adoptées, M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

A la suite des présentations, M. Billard fils, jardinier-paysagiste à Auteuil, met sous les yeux de la Compagnie, afin d'en savoir le nom, une plante qui lui a été donnée sous le nom vulgaire de *Thé de France*.

M. le Président dit que cette plante est une espèce de la famille des Borraginées ou Aspérifoliées, commune en France et même dans toute l'Europe où elle arrive jusque dans le midi de la presqu'île scandinave, le *Lithospermum officinale* L., vulgairement nommé *Herbe aux perles*, parce que les 4 petits fruits ou achaines qui succèdent à chacune de ses fleurs sont lisses, blancs, très-durs et ressemblent à des perles. Comme un assez grand nombre d'autres plantes de la même famille, aujourd'hui complétement laissées de côté, ce *Lithospermum* ou Gremil était autrefois employé en médecine, d'où a été tiré son nom spécifique. Il n'a pas le moindre intérêt pour l'horticulture, ses petites fleurs d'un blanc jaunâtre ou verdâtre étant tout à fait insignifiantes, bien que certains horticulteurs le vendent comme plante d'ornement.

Un Membre dit avoir vu les feuilles du *Lithospermum officinale* employées assez fréquemment en Normandie, sous le nom de Thé de France, pour des infusions qu'on prenait en guise de Thé.

M. Duchartre rappelle, à ce propos, qu'on emploie en différents pays les feuilles de plantes assez diverses pour en préparer des infusions qu'on substitue à celle du Thé de Chine; telles sont

surtout celles de la Verveine citronnelle (*Lippia citriodora* KUNTH), du Houx (*Ilex Aquifolium* L.), de la Véronique officinale (*Veronica officinalis* L.), qui en a tiré son nom vulgaire de Thé d'Europe, etc.

Egalement à la suite des présentations, M. le docteur Boisduval met sous les yeux de la Compagnie deux objets différents : 1° Plusieurs Poires de Crassane monstrueuses prises parmi un grand nombre d'analogues qu'a produites, cette année, une branche seule sur un arbre formé, dans un jardin des environs de Vimoutiers. Examinées de près, ces Poires se montrent composées de deux portions distinctes : l'une, extérieure et basilaire, forme une sorte de grande coupe charnue, dont le bord libre est ondulé en cinq grands festons; le milieu de chaque feston se prolonge fréquemment en une foliole plus ou moins développée. Il semble naturel de voir dans cette portion externe une coupe réceptaculaire portant à son bord les sépales du calyce qui, dans certains de ces fruits, se montrent sous la forme d'une véritable petite feuille rétrécie inférieurement en pétiole et parcourue par de fortes nervures. Au bord de cette même coupe se trouvent 5 folioles alternes avec les premières et par conséquent aussi répondant aux 5 sinus de la coupe réceptaculaire; on ne peut guère y voir autre chose que les 5 pétales qui, eux aussi, ont pris parfois l'apparence de petites feuilles sèches et à fortes nervures. L'autre portion de ces fruits est intérieure et supérieure; elle sort de l'ouverture de la précédente; elle est charnue comme elle. Elle résulte de la réunion et de la confluence plus ou moins complète de plusieurs corps charnus, rangés selon deux spirales parallèles, et dont chacun se termine par un petit prolongement foliacé. Plusieurs de ces petits appendices foliacés sont très-rapprochés au sommet de ces Poires monstrueuses où elles forment une sorte d'œil. Peut-être doit-on voir dans cette seconde portion de la monstruosité une réunion de feuilles résultant d'une prolification, et devenues charnues dans leur partie basilaire? L'intérieur de ces Poires ne présente aucune cavité, par conséquent aussi rien qui de près ou de loin ressemble à des graines. D'un autre côté, examinée sur les plus développées d'entre elles, la substance en est entièrement analogue à celle de la Crassane, dans son état normal, assez pierreuse, bonne à man-

ger mais peu juteuse. Un axe fibro-vasculaire médiocrement prononcé parcourt le centre de ces formations complexes, en s'étendant jusqu'à leur sommet. A partir d'environ un centimètre sous ces Poires monstrueuses, le pédoncule commence à gagner graduellement en épaisseur et ramollit de plus en plus sa substance, de manière à former, sous ce rapport, une transition parfaitement graduée entre sa portion grêle et la Poire elle-même. — 2° M. Boisduval montre encore des glands de Chêne pédonculé qui lui ont été remis par M. Hardy, et dans lesquels, à la suite d'une piqûre faite par le *Cynips calycis*, la cupule a pris une forme singulière et s'est relevée de côtes longitudinales. En Dalmatie, Bosnie, Servie, Hongrie, etc., cette sorte de galle est commune et très-estimée à cause de sa richesse en acide gallique.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre par laquelle S. Exc. le Maréchal Vaillant annonce que, sur sa demande, S. M. l'Empereur a daigné accorder à la Société, cette année comme les années précédentes, une somme de 1000 francs, à titre de subvention destinée à faciliter ses travaux. — La Compagnie entière témoigne, par ses applaudissements, sa vive gratitude pour cette nouvelle marque de bienveillance de la part du chef de l'Etat.

2° Une lettre par laquelle M. de Boutteville, Secrétaire du Conseil d'Administration du Congrès pour l'étude des fruits à cidre, annonce que la sixième session de cette utile association aura lieu à Bayeux, du 19 au 24 octobre prochain, et demande la nomination d'un ou deux délégués chargés de participer aux travaux de cette session. — M. Michelin, qui déjà s'est rendu comme délégué aux précédentes sessions du Congrès, est prié par M. le Président de représenter encore cette fois la Société. — A la lettre de M. de Boutteville est joint le tableau imprimé sur lequel les exposants qui présenteront des fruits de pressoir sont priés d'inscrire diverses indications qui puissent faire connaître la nature et les qualités des arbres, des fruits et de la boisson qu'on en obtient.

3° Une lettre de M. Mézard qui exprime tout son regret de n'avoir pu, par suite d'une indisposition, se rendre à l'Exposition tenue à Lille par le Cercle horticole, bien qu'il se fût chargé d'y représenter la Société.



4° Deux lettres écrites du jardin d'essai du Hamma (Algérie), par M. A. Rivière, et adressées, l'une à M. le docteur Andry, l'autre à M. le docteur Boisduval. Dans la première, M. Rivière donne des détails intéressants sur la végétation et la floraison des *Cereus triangularis* et *rostratus*, ainsi que de diverses autres plantes ; dans la seconde, il écrit qu'il a vu les *Bambusa arundinacea*, *distorta* et *stricta*, envahis, à leur base, par un insecte qui lui semble être un Kermès ou appartenir à un genre voisin de celui-ci. Ces insectes se trouvaient là en grande quantité. M. Rivière en a envoyé plusieurs individus à M. Boisduval qui pourra ainsi en faire une détermination rigoureuse.

5° Une lettre de M. Hue (Julien), de Boiscommun (Loiret), qui présente l'énumération des plantes fleuries, au mois de septembre, dans cette localité, et qui, en outre, expose la culture de l'Ananas.

6° Une lettre de M. Barral, horticulteur-pépiniériste à Milly (Seine-et-Oise), relative aux effets avantageux qu'il a obtenus de l'emploi des boues déposées par les eaux d'égout, soit dans des prairies, soit et plus nettement encore dans des plantations d'Asperges.

7° Une demande adressée par MM. Courtois-Gérard et Pavard horticulteurs-grainiers, à Paris, qui désirent que des Commissaires désignés par M. le Président soient chargés d'examiner leurs cultures de *Gymnothrix latifolia*. — M. le Président prie MM. Verlot, Carrière et Rivière de se rendre au désir exprimé par MM. Courtois-Gérard et Pavard.

A la suite de la correspondance, M. Duchartre présente à la Société, pour sa bibliothèque, deux mémoires que vient de publier M. Bommer, professeur de Botanique à l'école d'Horticulture de l'État, en Belgique. L'un est intitulé : *Les Platanes et leur culture*. L'auteur s'y est proposé pour objet essentiel d'élucider l'histoire et de donner la description des Platanes d'Orient (*Platanus orientalis* L.) et du Platane d'Occident ou d'Amérique (*Platanus occidentalis* L.), ces deux espèces ayant donné lieu à de nombreuses erreurs et confusions. Le texte de ce travail est accompagné de deux planches. L'autre mémoire a pour titre : *De la fécondation artificielle des Palmiers* et de la récolte du pollen pour cette opération. Il renferme diverses indications qu'il peut être bon de porter à la connaissance des personnes qui se livrent à la culture

des Palmiers. Ainsi, en premier lieu, M. Bommer s'est bien trouvé, non-seulement de recueillir le pollen en plaçant les inflorescences mâles, cueillies un peu avant la déhiscence des anthères, sur des feuilles de papier foncé en couleur et en apportant le tout dans un endroit où régnait une température de 30 à 40° cent., mais encore de pulvériser, après les avoir fait bien sécher, les fleurs mâles dont les anthères contenaient un peu de pollen. Il ajoute ensuite cette poudre au pollen sans mélange qu'il avait d'abord ramassé. Cette poussière mixte est beaucoup moins sujette à moisir que le pollen conservé en masse et sans mélange. En second lieu, quand il s'est agi d'opérer la fécondation des fleurs femelles, M. Bommer n'ayant obtenu que des résultats peu satisfaisants lorsqu'il a essayé d'appliquer le pollen avec un pinceau, comme on le fait d'habitude, a imaginé un autre procédé dont il a eu beaucoup à se louer. Un régime femelle lui paraissant arrivé au moment convenable pour la fécondation, il posait la poudre pollinique, pure ou surtout mélangée comme on vient de le voir, sur une feuille de papier de couleur sombre. « Un aide, dit-il, tenait la feuille de papier sous le régime à féconder; puis, au moyen de vigoureuses chiquenaudes données au-dessous de la feuille, à l'endroit où était amassée la poudre, je produisais des nuages de poussière qui enveloppaient le régime et se répandaient ensuite sur les fleurs femelles. Après plusieurs répétitions de ce procédé, lorsqu'on est certain que toutes les fleurs ont été saupoudrées, il est bon de secouer le régime pour faire tomber l'excès de pollen qui peut servir à d'autres opérations. »

M. le Secrétaire-général présente le *Catalogue descriptif* des arbres fruitiers, arbres d'ornement, arbustes et Rosiers cultivés chez M. Durand, à Bourg-la-Reine (1 gr. in-8° de 265 pages avec 28 fig.). M. Pigeaux est prié de rendre compte de ce travail.

Il informe ensuite la Société des pertes regrettables qu'elle vient d'éprouver par le décès de MM. Heurtaux, Parguez, Trésorier honoraire, Rattel, Richefeu, Membres titulaires et de M. Wentworth-Dilke, Membre correspondant. — Enfin il lui annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, et sur la demande de M. le Trésorier, a prononcé la radiation, pour refus de payement de la cotisation sociale, des Membres

titulaires dont voici les noms : MM. Bard (Pierre), Bedouet (Jean), Berger (Alexandre-Stanislas), Bichaud (Jean), Binot, Bizot-Devilbichot, Blanchet (Frédéric-Jacques), Bladinière, Boisellier (Joseph), Bonnot (Louis), Bourdon, Bourlon de Sarty, Breton fils (Charles), Burnier (François), Capronnier (Henri), Chales fils aîné, Champenois (Adolphe), Chauvelot, Delon (Jules), Delafontaine (Jules), Heugel (Aloïs), Humbert-Dumolard, Legendre (Pierre), Vaudoré.

M. le Dr Boisduval a la parole pour apprendre à la Compagnie le résultat de l'éducation qu'il a faite d'une larve apportée, à la date de quelques mois, par M. Jamin (Ferd.), comme rongeant les Fraisiers au cœur. Ce mois-ci seulement elle est devenue, à l'état parfait, le *Tipula oleracea*. Cette larve mange pendant fort longtemps avant de se métamorphoser. Le jour elle reste en terre ; elle en sort à moitié pendant la nuit.

M. le Dr Pigeaux signale à la Compagnie les résultats d'observations faites par M. Cordier, sous-directeur de la ferme-école de Saint-Remy (Haute-Saône) et rapportées tout récemment en détail dans le *Journal de l'Agriculture*. Il semble en découler la preuve que les Taupes dévorent une très-grande quantité de Vers blancs. En effet, une Taupe, tenue dans une caisse et à laquelle on présentait en abondance des Vers blancs et des Lombrics ou Vers de terre, a mangé, du 23 au 28 juillet, 132 des premiers, 250 des derniers; elle est morte au bout de ce temps. Une autre a dévoré, en 12 jours, du 7 au 18 août, 540 Lombrics et 872 Vers blancs qui pesaient en tout 2 kilog. 682. Elle se portait très-bien après ce régime.

M. Boisduval dit que, de son côté, il a vu une fois une Taupe manger 16 Vers blancs en 24 heures.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Note sur le Kermès du Laurier-rose et des *Clianthus*; par M. Vivet.

2° Deuxième expérience faite sur une plantation de Pommes de terre en turbercules de différentes grosseurs ; par M. Louesse.

3° Rapport sur le Dahlia Victor Duflot; M. Lecocq-Dumesnil Rapporteur.

4° Rapport sur les *Gloxinia* et *Achimenes* cultivés chez Mme Moreau ; M. MARGOTTIN Rapporteur.

Les conclusions de ces deux Rapports tendant au renvoi à la Commission des récompenses sont successivement mises aux voix et adoptées.

5° Compte rendu de l'Exposition de Mayenne ; par M. MORAS.

6° Compte rendu de l'Exposition de Château-Thierry ; par M. DELAVALLÉE.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations ;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1869.

PRÉSIDENCE DE **M. Brongniart.**

La séance est ouverte à deux heures.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président proclame, après un vote de la compagnie, l'admission de quatre nouveaux Membres titulaires qui ont été présentés dans la dernière séance et au sujet de qui aucune opposition n'a été formulée.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Vivet, des produits potagers très-divers et tous d'une rare beauté, obtenus à l'aide des eaux d'égout, à la colonie horticole d'Asnières. Ce sont : des *Batates*, rose d'Argenteuil et blanche ronde, des *Pommes de terre* de deux sortes, des *Choux* de quatre variétés, une botte de *Carottes* demi-longues, une botte de *Scorzonère*, une botte d'*Artichauts* et des *Tomates* grosses.

2° Par M. Gougibus (Barnabé), jardinier chez M. Guerlain, à Colombes (Seine), des tubercules de trois sortes de *Pommes de terre* et de *Batate* rose d'Argenteuil, deux belles *Courges* d'une variété originaire d'Italie et présentées sous leur nom italien de *Zucca mammona*, enfin des *Scaroles*.

M. Laizier fait remarquer la beauté des deux Courges présentées par M. Gougibus. Il dit que lui-même, ayant cultivé avec soin cette même variété, n'a pu en obtenir d'aussi beaux produits, parce que la terre de son jardin étant très-riche et très-engraissée, les plantes y végétaient avec une extrême vigueur, et par suite

devenaient fort grandes, en même temps que leur fruit restait, par compensation, médiocrement développé.

3° Par M. Thibault-Prudent, horticulteur-grainetier, à Paris, des *Pommes de terre* appartenant à une variété tardive.

4° Par M. Porteau, l'un des jardiniers de la colonie horticole d'Asnières, des produits potagers obtenus avec l'aide des eaux d'égout et tous fort beaux. Ce sont : un énorme *Cardon*, de la *Poirée* à carde, un *Potiron* jaune et de très-grosses *Pommes de terre* rondes jaunes.

5° Par M. Laizier, horticulteur-maraîcher, à Paris, un *Patisson,* dit Artichaut d'Espagne gros, et une botte de *Carotte* Grelot hâtive.

M. Laizier dit qu'il met ces deux produits sous les yeux de la Compagnie, afin de lui en faire appécier le mérite. Le Patisson est, dit-il, très-facile à cultiver, mais il doit être taillé comme les pieds de Melons, et on ne doit laisser qu'un fruit sur chaque pied. Dans ces conditions, le produit en est fort beau, comme on le voit; or, on sait aussi que cette sorte de Courge est excellente. Quant à la Carotte Grelot (Carotte très-courte à châssis, Carotte-Toupie des maraîchers parisiens), c'est celle qu'on doit cultiver de préférence, parce que la racine en est la meilleure de toutes et que la plante est très-hâtive. Pour prendre une bonne idée de la rapidité avec laquelle elle se développe, il suffit de savoir que les échantillons qui se trouvent sur le bureau proviennent d'un semis qui a été fait le 18 juillet.

6° Par M. Deschamps, amateur à Boulogne (Seine), un tubercule d'*Igname* de Chine venu d'un pied qui a été élevé en pot. — Le présentateur a essayé ce mode de culture en vue de faire disparaître les inconvénients sérieux que fait naître la profondeur à laquelle pénètrent les tubercules de cette plante ; mais le Comité de Culture potagère, par l'organe de son Président, exprime le doute que les produits ainsi obtenus soient jamais d'un beau développement. Néanmoins il engage M. Deschamps à poursuivre ses expériences à ce sujet.

7° Par M. Collette, de Rouen (Seine-Inférieure), cinq sortes de *Poires* obtenues de semis et portant les noms suivants : Bon-Chrétien Prévost, Collette, Bon-Chrétien Prével, Barillet-Deschamps

et Pouyer-Quertier. — Ces fruits seront conservés par le Comité d'Arboriculture qui les soumettra à un examen attentif à l'époque de leur maturité.

8° Par M. Aubrée, propriétaire à Châtenay (Seine), une corbeille de belles *Poires* Doyenné d'hiver, des échantillons des *Pommes* Reinette de Caux et Lineous Pippin. A ces fruits sont jointes deux Poires Doyenné d'hiver qui sont venues sans être le moins du monde garanties contre les intempéries atmosphériques.

9° Par M. Chatenay (Louis), jardinier chez M. Brémant, à Clamart (Seine), sept *Poires* Doyenné d'hiver d'une beauté remarquable.

10° Par M. Pitrois, dessinateur de jardins, à Vincennes, deux assiettées de beaux fruits, l'une de *Poires* Doyenné d'hiver, l'autre de *Pommes* Calville blanc.

11° Par M. Marcq, de Marly-la-Ville (Seine-et-Oise), une *Orange* venue en serre tempérée, encore attachée à la branche et qui mesure 0m 25 de tour.— Le Comité d'Arboriculture déclare que c'est là un exemple de belle végétation fruitière, pour notre climat.

12° Par M. Caillet, propriétaire à Epernon (Eure-et-Loir), des *Raisins* Chasselas de Fontainebleau. — Le Comité d'Arboriculture déclare qu'il trouve ces Raisins très-beaux, mais un peu dépourvus de sucre. Il reconnait que c'est là le produit d'une culture fort bien conduite et que le défaut qu'il lui trouve tient probablement à la nature du terrain, ainsi qu'à la situation un peu septentrionale de la localité dans laquelle il a été obtenu.

13° Par M. Besson, horticulteur à Marseille (Bouches-du-Rhône), cinq sortes de *Raisins* : Cornichon blanc, en grappe pesant 750 grammes, variété plus singulière que recommandable pour sa qualité qui est toujours médiocre; Danugue, en grappe magnifique, pésant 940 grammes au moment où elle est arrivée. Le Comité d'Arboriculture déclare que ce Raisin noir est de qualité médiocre et à peau dure, comme tous les Raisins du Midi. Trois sortes de Raisins blancs obtenus de semis et portant les nos 502, 503, 511. Le no 511 est désigné sous le nom de *Chasselas des Bouches-du-Rhône*. La grappe en est allongée, serrée, formée de grains moyens, presque arrondis, roses. La peau en est plus épaisse que

celle du Chasselas de Fontainebleau; mais la pulpe en est très-sucrée et excellente. Quant aux nos 502 et 503, le Comité d'Arboriculture déclare qu'ils sont de qualité fort ordinaire.

14° Par M. Chevalier (Désiré), arboriculteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), un pied de *Vigne* Gamay d'Argenteuil qui présente une particularité intéressante. Depuis quelques années, une branche seule sur ce cep a commencé de produire des Raisins gris, qui ressemblent à ceux du Pineau gris ou cendré, tandis que les autres ont continué de donner du Raisin noir nullement modifié dans sa manière d'être normale. Il n'est pas inutile de dire que ce changement s'est produit sans que rien de particulier ait été fait à ce pied de Vigne qui du reste n'avait jamais été greffé.

15° Par M. Lépine, jardinier chez M. Grosjean, à Neuilly, trois variétés de *Pelargonium zonale* provenant d'un semis fait en 1869, et dont l'une est appelée par lui Edmond Lépine.

16° Par M. Mézard, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise), plusieurs fleurs du Dahlia Victor Duflot. Cette présentation, qui a été précédée de plusieurs autres analogues, a pour objet de montrer que, même à cette époque avancée de l'année, les fleurs de ce nouveau Dahlia, qui se sont succédé depuis la quinzaine d'août, sont, comme auparavant, très-satisfaisantes de forme et d'ampleur, parfaitement pleines. En ce moment, elles mesurent 0m 36 à 0m 38 de tour et, sur 32 pieds plantés en pleine terre, on en compte, dit le présentateur, plus de 500.

Les présentations qui viennent d'être énumérées motivent plusieurs demandes de primes. — 1° Le Comité de Culture potagère demande que la Société veuille bien accorder une prime de 1re classe à M. Vivet, en faveur de qui il regrette de ne pouvoir disposer d'une récompense plus élevée; une prime de 2e classe à M. Porteau, et deux de 3e classe, l'une à M. Gougibus, l'autre à M. Thibault-Prudent. — 2° Le Comité d'Arboriculture est d'avis qu'il y a lieu de donner une prime de 2e classe à M. Caillet, pour la bonne culture qui lui a permis d'obtenir ses beaux Raisins, et trois primes de 3e classe à MM. Aubrée, Pitrois et Chatenay. — 3° Le Comité de Floriculture propose d'accorder une prime de 2e classe à M. Lépine pour son *Pelargonium zonale* nommé Edmond Lépine.

Ces différentes propositions ayant été successivement mises aux voix et adoptées, M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de MM. le Président et le Secrétaire de la Société royale Linnéenne de Bruxelles qui prient M. le Président de vouloir bien remettre à M. Lepère, de Montreuil, une médaille de vermeil encadrée qu'il a obtenue, à titre de 1er prix, à l'Exposition agricole et horticole tenue par cette Société, en septembre dernier. C'est pour une collection de fruits que M. Lepère a obtenu cette médaille. « Depuis de nombreuses années, disent les signataires de cette lettre, M. Lepère est venu à chacune de nos Expositions, nous assister de ses conseils et embellir nos concours par l'envoi de fruits admirables. Cette fois encore, comme Président du Jury de Pomologie, il nous a prêté une coopération des plus utiles et des plus dévouées. Aussi il nous serait très-agréable qu'il vous fût possible d'exprimer à l'honorable M. Lepère les sentiments de gratitude de notre association pour les éminents services qu'il lui a rendus. »

M. le Président remet à M. Lepère la médaille qui lui a été décernée par la Société royale Linnéenne de Bruxelles, et la Compagnie applaudit à ce nouveau succès de cet arboriculteur distingué.

2° Une lettre écrite de la Nouvelle-Fribourg, par Rio-Janeiro (Brésil), par M. Pinel, qui demande si un manuscrit envoyé par lui, il y a quelques mois, est parvenu au secrétariat. Il lui sera répondu que le manuscrit a été reçu, et que la Commission de Rédaction doit décider quelles sont les parties qui en pourront être insérées dans le *Journal*.

3° Une lettre écrite de Neuilly par M. Lerebours, et relative à l'effet des arrosements abondants sur la production des Fraisiers. M. Lerebours dit que l'avantage des arrosements copieux donnés aux Fraisiers à gros fruit, pour en obtenir une seconde récolte, paraissant être encore contesté par quelques personnes, il a fait une expérience en vue de s'éclairer à ce sujet. Dans ce but, il a, cette année, exagéré les arrosements à l'aide de tuyaux qui lui

donnent de l'eau à discrétion ; or, depuis trois semaines, il récolte sur ses plantes des Fraises superbes et d'un parfum exquis. Les pieds qui lui donnent cette seconde récolte sont, relativement aux autres, dans le rapport de 8 à 10. Ils appartiennent aux deux variétés Madeleine Lerebours et Excellente.

4° Une lettre de M. Hue (Julien), jardinier à Boiscommun (Loiret). Elle renferme des détails sur l'état actuel de la végétation et des jardins dans cette localité, ainsi que des généralités sur les Palmiers et leur développement.

5° Une lettre dans laquelle M. E. Vavin fait ressortir l'importance qu'aurait pour la culture le procédé que M. Jacquemin, jardinier, Membre de la Société d'Horticulture de Soissons, dit avoir découvert pour la destruction des Vers blancs, procédé dont il a été déjà question dans l'une des séances précédentes. (Voyez le *Journal*, cahier de septembre dernier, p. 549.) Il ajoute qu'une souscription vient d'être ouverte en vue d'acquérir la communication de ce procédé qui est tenu secret par l'inventeur.

6° Une lettre de M. Jacquemet-Bonnefond, d'Annonay (Ardèche), en réponse à la demande de renseignements qui lui avait été adressée touchant la nouvelle maladie de la Vigne. Les départements de l'Ardèche, de l'Isère et de la Drôme ayant jusqu'ici échappé à ce fléau, M. Jacquemet-Bonnefond n'a pas eu occasion d'en faire l'objet de ses observations; mais il transmet deux numéros du journal Le Languedocien qui renferment à ce sujet des détails précis, notamment un Rapport spécial fait à la Société d'Agriculture de la Gironde par M. le comte de la Vergne.

7° Un exemplaire d'une Notice biographique sur M. le docteur Nicaise, par M. Emile Perrier, Vice-Président de la Société d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts du département de la Marne, offert par l'auteur.

8° Un exemplaire d'un mémoire intitulé : *L'acide carbonique considéré dans ses rapports avec l'agriculture*, par M. E. Philippar qui en fait hommage à la Société.

M. Forest obtient la parole pour donner à la Compagnie la description d'une serre-orangerie dont il vient de diriger l'arrangement et l'installation. Un croquis tracé sur une planche noire représente la coupe de cette construction. Cette serre présente

deux compartiments placés l'un au-devant de l'autre et entre lesquels il n'existe pas de séparation, mais seulement la série des colonnettes de fer qui soutiennent la charpente. Le compartiment antérieur, entièrement vitré et à façade courbe, constitue la serre qui est chauffée par un thermosiphon ; le compartiment postérieur, fermé en arrière par le mur de fond et couvert d'un plafond et d'un toit, avec de la mousse empilée dans l'intervalle des deux, est une orangerie qui prend jour par la serre, et qui profite de la chaleur qui lui arrive de celle-ci. En outre, on a utilisé pour chauffer cette orangerie la chaleur de la cheminée du thermosiphon qui est habituellement perdue. Pour cela, cette cheminée suit d'abord une direction horizontale et va se relever ensuite devant le mur de fond. L'effet de cette disposition est, dit M. Forest, très-avantageux.

Il est donné lecture des documents suivants :

1° Note du Comité d'Arboriculture relative à la Poire Beurré Delannoy.

2° Notice sur le Catalogue des plantes d'ornement, arbres fruitiers, etc., cultivés chez M. Durand, à Bourg-la-Reine ; par M. le Dr Pigeaux.

3° Rapport sur le Traité pratique du chauffage, de la ventilation et de la distribution des eaux dans les habitations particulières, par M. V.-Ch. Joly ; M. Bouchard-Huzard Rapporteur.

M. le Secrétaire-général annonce une nouvelle présentation ;

Et la séance est levée à trois heures et demie.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 1869.

M.

Grisau, horticulteur, allée d'Etigny, 8, à Bagnères-de-Luchon (Haute-Garonne) ; présenté par MM. Wallet et Andry.

SÉANCE DU 28 OCTOBRE 1869.

MM.

1. Bouvier (Adrien), jardinier chez M. Bos, à Milly (Seine-et-Oise) ; présenté par MM. Barral et Bouchard-Huzard.

2. Bruet (Auguste), entrepreneur de conduits des eaux d'irrigation, rue Brochant, 47, à Batignolles-Paris; par MM. Crémont et Vivet.
3. Chauvain (Léonce), négociant, rue Hôtel-de-Ville, 36, à Cette (Hérault); par MM. Moras et Bouchard-Huzard.
4. Hugault (Auguste), jardinier chez M. Henri Mas, à Brie-sous-Forges (Seine-et-Oise); par MM. Jouvin et Alexis Cossonnet.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES D'OCTOBRE 1869.

Agriculteur praticien (16 et 30 septembre 1869). Paris; in-8°.

Allgemeiner Katalogue des Kœnig. landwirthschaftlichen Museums zu Berlin (*Catalogue général du Musée royal agricole de Berlin*). Broch. in-8° de 128 pages et 2 planches. Berlin; 1869.

Annales de l'Agriculture française (15, 30 septembre 1869). Paris; in-8°.

Annales provençales (*Nouvelles*) *d'Agriculture pratique et d'Horticulture*, (15 et 30 septembre 1869). Marseille; in-8°.

Apiculteur (octobre 1869). Paris; in-8°.

Arbres fruitiers, *arbres d'ornement*, *arbustes et Rosiers* cultivés chez M. Durand, à Bourg-la-Reine. 1 gr. in-8° de 265 pages, avec 28 fig. Paris; sans date (1869).

A retail List of new beautiful and rare Plants (*Liste détaillée des plantes nouvelles, belles et rares*, de M. William Bull; n° 48 pour 1869-1870). In-8° de 128 pages. Londres; 1869.

Belgique horticole (juillet à octobre 1869). Gand; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (juillet 1869). Clermont-Ferrand; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Revue bibliographique C, et n° 3 des Comptes rendus des séances de 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et des Alpes-Maritimes (3e trimestre de 1869). Nice; in-8°.

Bulletin de la Société centrale d'Horticulture des Ardennes (n° 3 de 1869). Charleville; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (juillet 1869). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (septembre 1869). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont (Oise) (septembre 1869). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (septembre 1869). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture d'Eure-et-Loir (nos 5 et 6 de 1869). Chartres; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Fontenay-le-Comte (octobre 1869). Fontenay-le-Comte; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Senlis (septembre 1869). Senlis; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (septembre 1869). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (septembre 1869). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Agriculture et des Arts de Seine-et-Oise (8 juillet 1869). Versailles; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (septembre 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société régionale d'Horticulture de Chauny (juillet et août 1869). Chauny; in-8°.

Bulletin du Cercle professoral pour le progrès de l'arboriculture en Belgique (nos 8, 9 et 10 de 1869). Gendbrugge; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (9 août 1869). Paris; in-8°.

Bulletin du Comice agricole d'Amiens (n° 4 de 1869). Amiens; in-8°.

Bulletin du Comice agricole, horticole et forestier de Toulon (nos 1 et 2 de 1869). Toulon; in-8°.

Catalogue général de MM. Bey-Noel et fils, horticulteurs à Marnay (Haute-Saône).

Catalogue de M. Bruant et Ce, horticulteurs à Poitiers.

Catalogue de M. Eugène Verdier, fils aîné, horticulteur, rue Dunois, 3, à Paris.

Catalogue de MM. Lévêque et fils, horticulteurs, boulevard de l'Hôpital, 132, à Paris.

Catalogue de M. Loise-Chauvière, horticulteur, quai de la Mégisserie, 14, à Paris.

Catalogue de M. J.-B. Rendatler, horticulteur à Nancy (automne et hiver de 1869).

Catalogue de M. Thibault-Prudent, horticulteur, rue de la Cossonnerie, 3, à Paris.

Catalogue des frères Simon-Louis, pépiniéristes à Metz.

Catalogue des Rosiers de M. J.-B. Guillot, père, horticulteur à Lyon.

Catalogue général (octobre 1869) de M. Ch. Huber et Ce, à Hyères (Var).

Chronique agricole de l'Ain (1er et 15 octobre 1869). Feuille in-4°.

Concours régional de Chartres (Compte rendu général). Chartres ; in-12
De la fécondation des Palmiers et de la récolte du pollen pour cette opération; par M. J.-E. Bommer. Broch. in-8° de 12 pages. Gand; in-8°.
Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; cahier 11 de 1869). Hambourg ; in-8°.
Horticulteur français (n° 10 de 1869). Paris; in-8°.
Illustration horticole (août 1869). Gand ; in-8°.
Illustrirte Monatshefte für Obst- und Weinbau (*Bulletin mensuel illustré d'Arboriculture fruitière et de Viticulture*, rédigé par MM. Oberdieck et Dr Ed. Lucas ; 9e cahier de 1869). Ravensbourg ; in-8°.
Insectologie agricole (n° 5, 1869). Paris; in-8°.
Institut (29 septembre, 6, 13, 20, 27 octobre 1869). Feuille in-4°.
Journal d'Agriculture pratique (14 octobre 1869). Paris; in-8°.
Journal d'Agriculture du midi de la France (septembre 1869). Toulouse; in-8°.
Journal de la Société d'Horticulture de Seine-et-Oise (nos 4 à 6 de 1869). Versailles; in-8°.
L'acide carbonique considéré dans ses rapports avec l'Agriculture; par M. E. Philippar. Broch. in-8° de 42 pages. Paris, 1869.
Les Floralies russes de 1869, Exposition internationale d'Horticulture et Congrès de Botanique à Saint-Pétersbourg; Rapport publié par la fédération des Sociétés d'Horticulture de Belgique. Broch. gr. in-8° de 112 pages avec 9 planches. Gand; in-8°.
Les Mondes (7 octobre 1869). Paris ; in-8°.
Les Platanes et leur culture: par M. J.-E. Bommer. Broch. in-8° de 24 pages et 2 pl. Bruxelles; in-8°.
Maison de Campagne (16 septembre et 1er octobre 1869). Paris; in-4°.
Mémoires de la Société d'Agriculture de la Marne (année 1869). Châlons-sur-Marne; in-8°,
Musée (le) (septembre 1869). Clermont; in-8°.
Notice biographique sur M. le Dr Nicaise; par M. Em. Perrier. Broch. in-8° de 8 pages. Châlons-sur-Marne ; 1869.
Petit Bulletin de la Société d'Horticulture de Montdidier (16 octobre 1869). Montdidier; in-8°.
Pomone Tournaisienne; par M. B.-C. Dumortier. Tournay; in-8°.
Revue horticole (1er et 16 octobre 1869). Paris; in-8°.
Revue horticole des Bouches-du-Rhône (septembre 1869). Marseille ; in-8°.
Revue des eaux et forêts (10 octobre 1869). Paris; in-8°.
Revue des Jardins et des Champs (septembre 1869). Lyon; in-8°.
Science pour tous (septembre 1869). Feuille in-4°.
Société d'Horticulture et de Botanique de Montmorency (avril à juin 1869). Montmorency; in-8°.

Société d'Horticulture de Saint-Germain-en-Laye (avril à juillet 1869). Saint-Germain-en-Laye; in-8°.

Sud-Est (août et septembre 1869). Grenoble; in-8°.

The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers et la Gazette agricole*; n°s du 25 septembre, des 2, 9, 16 et 23 octobre 1869). Londres; in-4°.

The Gardener (*Le Jardiner, recueil mensuel d'Horticulture et de Floriculture*, édité par M. WILLIAM THOMSON, des jardins de Dalkeith; cahier d'octobre 1869). Londres et Edimbourg; in-8°.

Traité d'Agriculture pratique et d'Économie rurale; par M. I. PONCE. 1 vol. in-12 de 278 pages. Clichy; 1869.

Verger (le); par M. MAS (octobre 1869). In-8°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Bulletin hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur Dr KARL KOCH; n°s 36 à 41 de 1869). Berlin; in-4°.

CORRESPONDANCE.

LETTRE DE M. A. RIVIÈRE A M. LE Dr ANDRY.

Alger, 8 octobre 1869.

MON CHER DOCTEUR,

Je suis à Alger, au jardin d'essai du Hamma, depuis une dizaine de jours, de sorte que chaque soir et chaque matin je ne peux m'empêcher d'aller admirer la floraison des Cactées grimpantes qui m'offrent toujours un nouvel attrait.

Vous qui avez cultivé avec succès les différents genres de ces plantes bizarres, permettez-moi de vous entretenir un instant de leur végétation, principalement de celle du *Cereus triangularis* et du *C. rostratus*.

Dans un carré réservé à la culture en pot des plantes exotiques les plus délicates, on a planté, pour protéger celles-ci des rayons trop ardents du soleil, un arbre qui pousse ici admirablement, le *Sterculia platanifolia*.

Les pieds en sont au nombre de 15, espacés de 8 à 9 mètres en tout sens. Ils sont recouverts d'Ipomées ligneuses et de *Cereus* qui semblent chercher à les étouffer à qui mieux mieux. Ce sont

particulièrement ces Cactées grimpantes qui ont attiré mon attention.

Rien n'est en effet plus curieux que de voir ici la végétation étrange et vigoureuse du *Cereus triangularis*. Dans nos serres, cette Cactée, cultivée en pot, pousse médiocrement; elle prend un développement un peu plus grand si on la met en pleine terre (toujours en serre, bien entendu), appuyée contre un mur sur lequel elle émet des racines adventives qui lui permettent d'activer sa croissance.

Mais ce n'est qu'une imitation bien chétive comparée à la végétation que j'ai sous les yeux. Figurez-vous que vous êtes assis comme moi au pied d'un de ces *Sterculia* dont le tronc mesure 0 m 80 de circonférence et 8 ou 10 m. de haut et dont les ramifications forment dans leur ensemble une tête de 8 m. de diamètre, entièrement recouverte, jusqu'à sa partie la plus élevée, par le *Cereus* qui cherche encore un point d'appui jusque dans ses extrêmes branches.

Il y a environ 10 ans que l'arbre a été planté ; le *Cereus* l'a été quelque temps après, sans doute. La tige du *Cereus*, simple alors, s'est accolée à l'arbre; elle a émis bientôt des racines adventives qui se sont fixées et ont adhéré à l'écorce qu'elles ont suivie jusqu'au sol, où elles sont allées puiser, en s'y enfonçant, une nourriture beaucoup plus abondante. C'est alors que, devenant plus vigoureuse, la plante s'est ramifiée, et que ses ramifications ont entouré le tronc à la manière du Lierre, émettant également des racines adventives, mais seulement sur la partie qui est en contact avec l'écorce. Ses racines sont tellement nombreuses qu'elles forment autour du tronc du *Sterculia* comme une espèce de réseau, ressemblant assez à la tunique fibreuse qui entoure la base de certains Palmiers.

Cependant quand le *Cereus* a eu envahi l'arbre tout entier et qu'il n'a plus trouvé de nouvelles ramifications qui pussent le soutenir, entraînées par leur propre poids, ses branches sont devenues descendantes ; il a incliné fortement vers la terre les branches du *Sterculia* et c'est alors que ses tiges pendantes ont laissé voir de magnifiques fleurs blanches, larges de 14 à 17 cent. et longues de 25 à 30.

Mais trop belles pour durer longtemps, ces fleurs s'ouvrent le soir, vers 8 heures, et le lendemain matin, vers 10 heures, elles sont complétement flétries. C'est ainsi qu'il en vient 15 ou 20 par nuit qui meurent au matin, laissant dans l'air une odeur agréable et peu prononcée.

Le *Cereus rostratus*, beaucoup moins beau, offre une manière d'être différente. Ses racines adventives n'adhèrent pas à l'arbre ; il a donc fallu l'aider à grimper, dans sa jeunesse, à l'aide de liens ; mais aussitôt qu'il est arrivé aux divisions de la tige, il a envahi celle-ci jusqu'à son extrémité à l'aide de petits mucrons très-développés qui jouent le rôle de crochets et qui sont situés sur ses angles. Ses ramifications sont devenues tellement nombreuses que l'arbre plie sous une telle charge, et ses fleurs, entraînées par leur poids, pendent dans l'air, et se montrent sous des proportions plus réduites que dans le *C. triangularis*.

Je vous envoie par la poste des fleurs des deux plantes en question ainsi que des rameaux chargés de fleurs du *Chorisia speciosa*. Il est difficile de se faire une idée exacte de la beauté de l'arbre qui a fourni ces rameaux.

Figurez-vous une immense cime dont les rameaux plient sous le poids d'une multitude de fleurs qui, prises isolément, ressemblent à celles du *Lilium speciosum rubrum*, quoiqu'elles soient un peu plus petites ; imaginez le merveilleux effet que produit le rassemblement de quelques milliers de ces fleurs qui se flétrissent et s'épanouissent sans interruption depuis quinze jours.

Il faut dire que ce sujet a un tronc qui mesure 0 m 90 de circonférence, pris à 1 m. du sol, qui a une hauteur de 15 m. et dont la tête ramifiée mesure de 8 à 10 m. de diamètre.

Ce qui ajoute au pittoresque, c'est le nombre infini de gros aiguillons qui recouvrent toutes les parties de son écorce.

Je ne veux pas terminer cette lettre sans vous dire que non loin de là existe un magnifique groupe de *Strelitzia* au milieu desquels on remarque une touffe du *Strelitzia Reginæ* qui mesure, à sa base, 1 m 10 de diamètre. Si l'on ajoute à cela que la touffe va en s'évasant ; que les feuilles et les hampes s'inclinent en différents sens, on aura une circonférence prodigieuse. Je dirai seulement qu'elle possède 545 feuilles et 50 hampes portant des

fleurs. Je ne vous parle pas d'autres espèces qui ne donnent que 297 feuilles et 70 hampes, comme le *St. macrophylla;* elles disparaissent presque à côté d'un sujet si vigoureux et si exceptionnel.

Il est vrai, cher docteur, que la chaleur est encore bien fatigante, mais on se trouve récompensé par la vue d'une végétation si étrange et si variée !

Recevez, etc. A. Rivière.

NOTES ET MÉMOIRES.

Extrait du Procès-verbal du Comité d'Arboriculture

(*Séance du 14 octobre* 1869).

« ...Au sujet du *Beurré Delannoy*, étudié précédemment par le Comité et déclaré *bon fruit*, M. Buchetet fait observer que le véritable nom de cette Poire est *Beurré Dilly*.

» Cette Poire, recommandée en Belgique comme un des meilleurs fruits et très-propre au verger, a été obtenue vers 1848 par M. Dilly, maréchal ferrant à Jolain, près de Tournay. Elle fut présentée ensuite, comme provenant de ses propres semis, par M. Alex. Delannoy, et couronnée en 1854, sous le nom de *Beurré Delannoy*, par la Société d'Horticulture de Tournay. Celle-ci ayant eu plus tard la connaissance précise des faits, déclara que M. Delannoy l'avait trompée en s'attribuant faussement le gain de cette Poire, biffa son nom de la liste de ses membres, et nomma le fruit *Beurré Dilly*.

» Au moment où la Poire dont il est question commence à se répandre en France, le Comité d'Arboriculture pense qu'il sera bon d'insérer cet avis dans le Journal de notre Société.

» Ces faits sont constatés par M. Dumortier, Président de la Société de Tournay, dans l'ouvrage qu'il vient de publier sous le titre de : *La Pomone Tournaisienne*. »

DEUXIÈME EXPÉRIENCE SUR LA PLANTATION DE POMMES DE TERRE, AVEC DES TUBERCULES DE DIFFÉRENTES GROSSEURS;

Par M. LOUESSE.

Dans une des séances de l'année dernière, j'ai communiqué à la Société le résultat obtenu dans une plantation de Pommes de terre, faite avec des tubercules de différentes grosseurs. Quelques doutes s'étant élevés dans l'esprit de certains de nos collègues qui ont pu craindre que quelques-uns de mes chiffres ne fussent inexacts, j'ai dû, par ces raisons et pour satisfaire à un désir hautement manifesté, recommencer ce travail que j'avais déjà fait, afin de le corrôborer et de le mettre à l'abri de la critique.

Toutefois il me restait à choisir une variété offrant toutes les garanties désirables pour une expérience de ce genre. C'est à la Pomme de terre dite Hollande de Brie que j'ai donné cette fois la préférence. Cette variété, dont l'introduction dans le pays remonte à environ une dizaine d'années, est aussi belle que bonne et productive; elle est aujourd'hui adoptée par tous les cultivateurs de la localité, qui la préfèrent à toutes les autres surtout pour la consommation en arrière-saison.

J'ai fait ma plantation dans un sol léger et sablonneux, fumé de l'année précédente. Les tubercules ont été mis en terre vers le 15 avril et arrachés au 25 août; enfin ils ont été buttés et binés comme cela se fait ordinairement.

C'est le résultat de cette seconde expérience que j'ai l'honneur de soumettre aujourd'hui à l'examen des personnes que cela peut intéresser; laissant à chacun le soin d'en tirer les conclusions qu'il croira devoir en déduire, je me bornerai en ce moment à dire que les chiffres indiqués dans cette note sont de la plus rigoureuse exactitude et relevés sur le terrain même.

Une observation qu'il est bon de signaler, c'est que, dans la plantation des nos 7, 8 et 9 avec tubercules coupés en deux, j'ai donné la préférence à la partie dont l'extrémité est la plus renflée et où se trouvent le plus d'yeux. Il est certain qu'entre les deux morceaux détachés celui-ci est le plus vigoureux et le plus productif.

1re *Expérience.* — Sur trois surfaces de 4 mètres carrés chacune,

ou sur trois carrés de 2 mètres de côté, j'ai planté, dans les trois cas, 4 tubercules : n° 1, 4 gros, pesant 550 grammes ; n° 2, 4 moyens pesant 250 grammes ; n° 3, 4 petits pesant 100 grammes. Voici quel a été le rendement, en nombre de tubercules et en poids, qui a été obtenu dans ces trois cas :

N° 1.	25 tub. gros,	22 moyens,	23 petits.	Total 70,	pesant	4 k. 500.
2.	24 — —	20 —	22 —	— 66,	—	4 400.
3.	23 — —	19 —	15 —	— 57,	—	4 100.

Nombre des tiges.

N° 1. 28 tiges.
2. 12 —
3. 10 —

2° *Expérience.* — Sur trois surfaces égales encore chacune à 4 mètres carrés, j'ai planté : n° 4, 4 gros tubercules pesant 550 grammes ; n° 5, 10 tubercules moyens formant un poids de 550 grammes ; n° 6, 22 tubercules petits, dont le poids total était également de 550 grammes. — Voici quel a été le rendement :

N° 4.	24 tub. gros,	48 moyens,	35 petits.	Tot. 107,	pesant	5 k. 900.
5.	33 — —	71 —	76 —	— 180,	—	8 500.
6.	38 — —	73 —	85 —	— 191,	—	9 100.

Nombre des tiges.

N° 4, 24 tiges.
5, 42 —
6, 39 —

3° *Expérience.* — Sur trois carrés ayant encore chacun deux mètres de côté, j'ai planté : n° 7, quatre moitiés de tubercules gros, coupés en deux parties, pesant ensemble 300 grammes ; n° 2, quatre moitiés de tubercules moyens, coupés aussi en deux parties, pesant ensemble 150 grammes ; n° 3, quatre moitiés de tubercules petits, coupés de même et pesant ensemble 75 grammes. Voici quel a été le rendement :

N° 7.	28 tub. gros,	40 moyens,	24 petits.	Tot. 92,	pesant	5 k. 700.
8.	37 — —	25 —	19 —	— 71,	—	6 200.
9.	11 — —	16 —	22 —	— 49,	—	2 300.

Nombre des tiges.

N° 7, 22 tiges.
8, 16 —
9, 11 —

4e *Expérience.* — Sur trois surfaces de 4 mètres carrés chacune, j'ai planté : nº 10, 4 gros tubercules, également espacés, pesant en tout 500 grammes ; nº 11, 8 tubercules moyens, faisant un poids total de 450 grammes, disposés en quatre touffes équidistantes, formées de deux pieds chacune ; nº 12, 16 petits tubercules, pesant en tout 400 grammes, et plantés en quatre touffes également espacées, de quatre pieds à la touffe. Voici quel a été le rendement :

Nº 10.	24	tub.	gros,	44	moyens,	39	petits.	Tot.	107,	pes.	4k	300.
11.	8	—	—	19	—	48	—	—	75,	—	2	200.
12.	8	—	—	26	—	54	—	—	88.	—	2	100.

Nombre de tiges.

Nº 10,	31	tiges.
11,	27	—
12,	39	—

Enfin 5e *Expérience.* — Comme complément et pour établir un point de comparaison entre la Hollande de Brie et une plus volumineuse, j'ai planté la Pomme de terre Chardon qui m'a donné le résultat suivant :

4 gros tub.	pesant	2 k	400	ont produit	126	tub.	pesant	9 k	400.
4 moy. tub.	—	1	200	—	124	—	—	10	200.
4 petits tub.	—	»	600	—	68	—	—	6	400.

Le tout sur une surface égale de terrain et à la suite de l'autre. Il n'est pas inutile d'ajouter que, pour cette variété, qui est beaucoup plus tardive, l'arrachage n'a eu lieu que le 30 septembre.

NOTE SUR LE KERMÈS DU LAURIER-ROSE ET DES CLIANTHUS PUNICEUS ET MAGNIFICUS ;

Par M. VIVET.

A l'une des dernières séances, des observations ont été présentées par plusieurs Membres de la Société, relativement au Kermès du Laurier-rose ; leur exemple m'a déterminé à écrire la note suivante sur le même sujet.

Je cultive le Laurier-rose depuis 1827. Je n'ai pas été longtemps

à m'apercevoir que, pour échapper au Kermès, le Laurier-rose exige de la nourriture et de l'eau tous les jours, surtout pendant les grandes chaleurs. J'ai donc rencaissé mes Lauriers-roses tous les ans, à la sortie, à la mi-avril, en leur donnant une terre bonne et nourrissante, plutôt légère que compacte, composée avec de bonne terre de potager passée à la claie, un dixième de bon terreau cœur de couche, un douzième de terre de bruyère, un douzième de crottin de mouton bien sec et bien écrasé, le tout bien mêlé ensemble, et surtout arrosé souvent, car le Laurier-rose se trouve très-bien en plein midi avec beaucoup d'eau, de sorte qu'il ne souffre jamais de soif. J'ai vu ainsi que le Kermès disparaissait. On peut au besoin ne rencaisser ces arbrisseaux que tous les deux ans; mais il leur faut toujours beaucoup d'eau. C'est le Laurier-rose qui m'a conduit à trouver la culture des *Clianthus puniceus* et *magnificus*. Ces belles plantes sont sujettes aux attaques du même Kermès. A la fin de l'année 1835, M. Pépin, jardinier-chef au Muséum de Paris, me donna un *Clianthus puniceus* en bouture de 25 cent. de hauteur; pour commencer, je le rempotai tous les ans, comme les plantes de la Nouvelle-Espagne, en terre de bruyère; il poussa vigoureusement, mais la deuxième année, au mois d'avril, j'y aperçus les premiers Kermès. Alors après la floraison, à la fin d'avril, je me dis : cette plante demande deux rencaissages par an.

En effet, rencaissés aussitôt après la fleur, toujours en terre de bruyère, ne manquant jamais d'eau, et rencaissés encore à la fin de septembre, ils ont été débarrassés du Kermès. Ainsi traitée, cette même plante m'a valu le premier prix à l'Exposition tenue par la Société, le 13 avril 1842, dans un concours pour la plus belle plante en fleurs la mieux cultivée. (Voir le Rapport de M. Pépin dans les *Annales* de la Société, tome XXX, page 304).

J'ai donné une note sur cette culture, dans les mêmes *Annales*, tome XXX, page 389.

A l'Exposition de la Société, en mai 1853, j'ai garni de *Clianthus* une pointe de massif, et j'ai obtenu pour cet apport une médaille d'argent.

Pour l'Exposition universelle de 1855, je n'ai pu en placer que quatre pieds en caisse, dans une voiture; ils étaient en gerbe et

avaient 2m 50 de hauteur; ils étaient en pleine fleur. J'ai obtenu encore une médaille d'argent (multiplication de boutures et de graines).

J'espère rendre service aux amateurs de Laurier-rose et de *Clianthus* par les indications qui précèdent.

RAPPORTS.

Rapport sur le Dictionnaire de Pomologie (1) de M. André Leroy.

M. Buchetet, Rapporteur.

Messieurs,

Les choses ont bien changé depuis le jour où Linné déclarait que « nos arbres fruitiers sont indignes de l'attention du plus modeste botaniste », et ce ne serait sans doute pas sans étonnement que le grand naturaliste verrait aujourd'hui, au sein même de notre Société, ses plus illustres disciples nous apporter l'appui de leurs talents dans l'étude de l'arboriculture. A mesure que l'Horticulture s'étend, la Pomologie recrute des adeptes, et c'est, nous le croyons, avec un certain orgueil qu'elle pourrait comparer en ce moment la place qu'elle a su se faire un peu partout à celle que lui accordait à peine, il n'y a pas de longues années encore, sa sœur la Floriculture, plus brillante sans doute, mais peut-être — en ces temps-là — un peu trop dédaigneuse.

Pour satisfaire à cette extension de goûts, il fallait une extension de livres, et, grands ou petits, œuvres de théorie ou de pratique, traités de longue haleine ou opuscules sans prétention, les ouvrages sont venus, bien accueillis — généralement — par le public.

---

(1) *Dictionnaire de Pomologie*, contenant l'histoire, la description, la figure des fruits anciens et des fruits modernes les plus généralement connus et cultivés, par A. Leroy, pépiniériste. — Les deux premiers volumes parus (*Poires*). — A Angers, chez l'auteur et à Paris, dans les principales librairies agricoles et horticoles. — Prix du volume : 10 fr.

C'est une de ces publications, Messieurs, dont vous avez confié l'examen à votre Comité d'Arboriculture, et si MM. Pochet-Deroche, Nallet et Buchetet, spécialement chargés de ce travail, ne vous font part qu'après plusieurs semaines de l'opinion qu'ils en ont conçue, c'est qu'ils devaient étudier comme elle le mérite l'œuvre de M. André Leroy, dont vous connaissez les immenses cultures.

Le *Dictionnaire de Pomologie*, dont le premier tome a paru en 1867, a été préparé depuis longues années par son auteur, et nous vous ferons connaître l'importance d'une telle entreprise en vous disant que l'ouvrage entier, de format grand in-8, se composera de 5 volumes, de 600 à 800 pages chacun, contenant la description des fruits de tous genres, admis dans nos cultures, avec leur silhouette noire en regard. L'étude des Poires comprend les deux premiers volumes ; c'est de ceux-ci que nous vous devons compte.

Disons tout d'abord que la partie matérielle de l'ouvrage, texte et figures, a été traitée avec un soin particulier ; papier, caractère et organisation, tout contribue à en faire une édition remarquable et nous explique comment, sans atteindre à un prix relativement élevé, le *Dictionnaire de Pomologie* ne se trouve pas à la portée des bourses jardinières, comme son auteur l'avait espéré dans le principe.

Un ouvrage de cette importance méritait une Introduction et quelques études préliminaires. M. André Leroy y consacre 80 pages. Il y expose l'état de l'étude de la Pomologie en France depuis l'époque où Jean Merlet publiait à Paris son *Abrégé des bons fruits*, en 1667, abrégé dans lequel prenaient place 181 variétés, bien qu'il portât courageusement la cognée dans le taillis de Dom Claude Saint-Etienne qui, déjà à cette époque, donnant à certains d'entre nous l'exemple de ces catalogues bourrés de noms et riches de texte, avait trouvé pour le sien 700 variétés de Poires et 200 de Pêches. Il nous montre ensuite Jean de la Quintinye, qui fait à son tour, dans l'ouvrage même de Merlet, quelques suppressions courageuses ; Duhamel du Monceau et son *Traité des arbres fruitiers*, dont les laborieux travaux nous guident encore et parfois nous déroutent ; puis l'abbé Le Berryais, avec son *Traité*

des jardins; Louis Noisette, qui fut des nôtres, qui nous fit connaître, dans son ouvrage *Le jardin fruitier* aussi bien que dans ses pépinières, nombre de Poires d'Italie, d'Amérique, d'Angleterre, de Belgique et de Hollande, et qui propageait parmi nous, à mesure qu'ils apparaissaient avec quelque mérite, les gains que lui fournissaient les 80 000 sauvageons de son ami Van Mons; enfin l'auteur de la *Pomologie française*, Poiteau, notre Secrétaire-général, dont notre Société peut être fière à bon droit, et dont les pages de nos *Annales* rappelleront toujours la pratique éclairée et les capacités hors ligne.

Nous avons dit : *enfin*, Messieurs, parce que M. André Leroy, s'est arrêté à cet endroit dans l'étude des œuvres pomologiques contemporaines, craignant sans doute de blesser la modestie des vivants, en louant comme ils le méritent les auteurs du *Jardin fruitier du Muséum*, des *Notices pomologiques*, du *Verger*, des *Meilleurs fruits*, et de plusieurs autres encore, dont les sérieux travaux conservent leurs droits à notre reconnaissance et sont, à juste titre, utilisés par l'auteur du *Dictionnaire de Pomologie*.

M. André Leroy explique ensuite le plan de son ouvrage : les deux premiers volumes, nous l'avons dit, contiennent les Poires ; le 3e contiendra les Pommes, le 4e les fruits à noyau et le 5e les Raisins et divers autres fruits. La forme de Dictionnaire, qu'il a choisie, offre de précieux avantages : celui de faciliter grandement les recherches, sans qu'il soit besoin de feuilleter constamment des tables des matières, et celui, non moins grand peut-être, d'écarter les hasards d'une classification douteuse. Inscrivant, comme dans l'ouvrage de M. Leroy, chaque synonyme à sa place alphabétique, et renvoyant de là au nom principal du fruit, ce système rend impossible le regret de ne pouvoir trouver, avec la facilité la plus grande, n'importe quel fruit décrit dans l'ouvrage. Toutefois, il ne faut pas se le dissimuler non plus, surtout dans l'espèce, le Dictionnaire a l'inconvénient, au bout d'un certain laps de temps et en présence des nombreuses variétés de fruits qui nous arrivent de toutes parts, de se trouver forcément incomplet jusqu'à ce que les exigences multiples de la publication d'un grand ouvrage aient permis à son auteur ou d'en renouveler l'édition ou d'y ajouter des publications supplémentaires, correctifs qui ne

seront toujours que momentanés et qui, au bout d'un temps donné, en réclameront d'autres à leur tour. Nous reconnaîtrons, du reste, que cet inconvénient accompagnera toujours plus ou moins tous les ouvrages pomologiques, lesquels, pour ne pas être incomplets, ne devraient jamais clore la série de leurs publications.

Pour justifier le mot *Pomologie* de son titre, M. Leroy déclare qu'il ne dépassera pas les limites assignées à sa véritable signification, et que dès lors « on chercherait vainement dans ce livre » des principes, des conseils sur l'arboriculture, le jardinage ou » l'organisation des pépinières, de tels sujets étant essentiellement » du ressort des Traités de taille et d'horticulture; » mais, à l'égard des fruits mêmes, rien n'a été négligé. L'auteur n'a voulu proscrire aucune variété de celles qu'on rencontre encore dans les jardins, et si le chiffre de 915 Poires paraît dès lors assez restreint, et si surtout l'on s'étonne de n'y point voir, au milieu de variétés d'ordre bien inférieur, certaines autres fort méritantes et qui ont eu, depuis quelque temps déjà, les honneurs des pépinières et des jardins de collectionneurs, c'est que M. Leroy n'a pas voulu risquer une opinion avant d'avoir pu apprécier par lui-même. Un supplément, qu'il nous annonce, donnera plus tard satisfaction à ces désirs.

Chaque variété de Poires comprend, séparés en alinéas bien distincts : la description de l'arbre, la description du fruit, l'historique, et enfin les diverses observations auxquelles a pu donner lieu l'étude de chacun d'eux, observations qui ne sont souvent, du reste, que la continuation de l'historique. Tout cela est net et complet ; les descriptions sont simples et précises, faites en termes clairs, compris de tout le monde et qui ne nécessitent pas, comme en d'autres ouvrages, dont nous ne voudrions pas toutefois méconnaître le mérite, un vocabulaire spécial qui dévoile et la pensée du descripteur et le sens des termes de cette langue qui déroute les profanes.

Le *Dictionnaire de Pomologie* n'admet pas de classification ; il regrette — et nous sommes fort de son avis — qu'on ait abusé, dans la nomenclature, des mots *Bergamotte*, *Besi*, *Beurré*, *Doyenné*, etc.; il désire vivement, comme nous, qu'on n'en augmente pas l'abus; mais il pense, comme nous encore, que, pour ce qui est du passé,

une campagne radicale et systématique contre cet esprit de routine serait sans succès, et, sans approuver, il subit.

Quant à l'adoption d'une dénomination définitive pour chaque fruit, c'est ici que se présente le moment délicat et embarrassant pour un auteur. Bien des variétés, il faut le dire, ont été mal dénommées et le sont encore ; il est des noms que l'usage et la routine ont injustement imposés ; l'erreur s'est si bien propagée depuis, l'oreille a été tellement bercée par ces noms, qu'il semble désormais impossible de séparer le mot de la chose, et peu s'en faut, le plus souvent, qu'on ne soit tenté de malmener celui qui vient froisser des opinions si fortement inplantées dans les habitudes. Heureusement la plupart des pomologues modernes ont eu le courage de braver la routine, et, les voyant, preuves en main, dévoiler hardiment les erreurs, nous avons commencé à comprendre que l'antiquité d'une assertion pourrait bien ne pas être un gage de sa véracité, et nous avons dès lors prêté l'oreille aux rectifications judicieuses. Toutefois, il faut le dire, bien souvent les ténèbres ont passé par-là et c'est au milieu de l'obscurité qu'il a fallu lire ; de là des doutes, des divergences et des assertions sans base, de là des discussions sans fin et des ténacités sans retours. C'est alors qu'il a semblé bon d'agir avec ensemble, d'adopter la devise : « L'union fait la force, » et de chercher à réunir toutes les petites clartés pour en faire une grande lumière. On a fondé le Congrès pomologique ; on a fait appel à toutes les opinions ; on a discuté, pesé et conclu, et, sachant fort bien qu'il n'est donné d'être infaillible à aucune œuvre humaine, on a cherché du moins à réduire les chances d'erreurs ; on a proposé des conciliations ; sans raisons parfois pour plus pencher d'un côté que de l'autre, on a tranché le différend, pour ne pas rester dans l'incertitude, et nous sommes persuadés qu'on a rendu service. C'est pourquoi, tout en rendant justice aux consciencieuses études des pomologues qui, comme M. André Leroy, ont cru devoir se soustraire aux désirs communs, nous ne saurions trop féliciter ceux qui ont su faire en partie l'abandon de leur opinion dans des questions douteuses. Peut-être, par la suite — et la chose est même plus que probable, — aura-t-on l'occasion de reconnaître des erreurs et d'en acquérir les preuves ; les décisions

humaines ne sont jamais irrévocables ; mais de même que tout le monde se sera trompé, tout le monde réparera la faute, et il n'y aura de fausse honte pour personne. Votre Comité d'Arboriculture est heureux, Messieurs, d'avoir eu cette occasion d'affirmer de nouveau son opinion sur l'utilité du Congrès pomologique.

Après la question des noms vient celle de la synonymie; celle-ci intéresse tout le monde, car, pour peu qu'on cultive, dans son petit jardin, une dizaine de variétés de Poiriers, il est bien rare qu'on ne se soit pas heurté à une dizaine de synonymes. Les synonymes sont le désespoir des pomologues, le désespoir de ceux qui savent comme de ceux qui apprennent, le désespoir des propriétaires qui achètent, et, disons-le aussi, dussent certains de vous en sourire, le désespoir de beaucoup de ceux qui vendent. Nous ne vous apprenons rien, Messieurs, en disant ici que certaines Poires, de force moyenne, succomberaient facilement sans le poids des étiquettes qu'elles auraient le droit d'attacher à leur pédoncule, et c'est chose fort utile de pouvoir trouver réunies l'une auprès de l'autre, comme dans le *Dictionnaire de Pomologie*, toutes les dénominations que les divers pays ou les divers auteurs ont imposées au même fruit. Quelques synonymies peut-être, dont la différence ne repose que sur une prononciation ou sur une lettre, auraient pu être réunies; l'auteur, du reste, n'en a pas transcrit une seule qui ne soit citée dans un ouvrage, dont l'édition, le volume et la page sont désignés avec le soin le plus scrupuleux ; c'est vous montrer, Messieurs, la somme de recherches que cette partie a exigées à elle seule, et ce n'est pas ici l'unique endroit qui nous dévoilera la patience et l'opiniâtreté au travail qu'a nécessitées cet ouvrage.

Puis viennent, toujours uniformes et prises sur nature, développées dans 1300 pages, les descriptions de l'arbre, de son bois, de ses rameaux, des yeux et des feuilles, sa fertilité, sa culture ; la description du fruit ensuite, avec les différents détails : grosseur, forme, pédoncule, œil, peau, chair, eau ; puis la maturité, puis la qualité. Il est facile de comprendre que, pour des descriptions de cette sorte, ce n'est pas un compilateur, quelque scrupuleux et quelque capable qu'on le suppose, qui pouvait les mener à bonne fin ; il fallait ici un travail d'expérimentateur et de pra-

ticien ; c'est ce que nous avons devant les yeux. Tous ces fruits, dont la description est nette et précise, ont dû être étudiés sur place, comparés entre eux à diverses reprises, et c'est sur place aussi qu'on a dû ôter leur masque à beaucoup de Poires qui, soit en voyage, dans les wagons et les paquebots, soit dans les pépinières, soit même dans les cabinets des pomologues, avaient complaisamment modifié leurs noms de baptême. Il ne faudrait pas croire toutefois que l'auteur, trop exclusif, dédaignât l'avis de ses collègues ; il le cite et s'en appuie au besoin, et ce serait peut-être le cas de dire ici en quelle grande estime M. Leroy tient, tout le long de son ouvrage, les appréciations de notre Société et celles en particulier de votre Comité d'Arboriculture, si la modestie ne nous imposait des limites.

Nous avons dit qu'une silhouette noire, de grandeur naturelle, accompagne chaque fruit ; c'est une excellente chose à laquelle nous avait habitués depuis longtemps l'auteur des *Notices pomologiques*, l'un des premiers aussi parmi nous, ne l'oublions pas, qui se soit occupé de la partie historique de la Pomologie. Chaque fois que l'inconstance de forme d'une variété l'a rendu nécessaire, M. A. Leroy, au lieu d'un seul type, en a reproduit deux, et cette amélioration s'étend à plus d'une centaine ; — un troisième type vient même parfois accompagner les deux autres et prouver que l'auteur n'a reculé devant aucune amélioration.

Parmi les 915 Poires que nous avions pour mission d'étudier, il en est assurément quelques-unes pour lesquelles nos décisions ne coïncideraient pas entièrement avec celles du *Dictionnaire de Pomologie ;* il est des maturités dont l'époque nous étonne, des vigueurs d'arbres que nous ne saurions guère retrouver dans beaucoup de terrains moins favorisés que ceux dont M. André Leroy est l'heureux propriétaire ; des fertilités qui se rencontrent rarement dans nos pépinières et dans nos jardins ; puis certaines dénominations et aussi certains types — peu nombreux toutefois — que nous aurions modifiés peut-être. Heureusement, Messieurs, que les études répétées auxquelles votre Comité a pu se livrer depuis longues années, grâce à sa position centrale et toute particulière, l'ont habitué dès longtemps à ne pas blâmer légèrement des opinions qu'il croit consciencieuses et qu'il sait pouvoir être

facilement modifiées par le concours de nombreuses circonstances. Chaque auteur étudie et décrit spécialement au point de vue de la région qu'il habite et, bien que cherchant à se défendre d'être trop exclusif, il ne lui en faut pas moins prendre particulièrement ses décisions d'après ce qu'il a sous les yeux, en négligeant forcément ce qu'il ne lui est pas toujours donné d'examiner ailleurs. Résumer, pour chaque variété de fruits, toutes les exigences que réclament les différences de sols, de climats, de saisons et d'influences atmosphériques, c'est une œuvre que les 30 ou 40 années de vie laborieuse accordées à un homme ne suffiraient pas à accomplir ; ç'aurait été manquer de justice que de demander ici l'impossible ; nous n'avons pas voulu être injustes.

M. A. Leroy a traité aussi, en quelques pages, des usages et des propriétés du fruit et du bois du Poirier, intéressant chapitre où nous trouvons, en passant, parmi les opinions, celle de MM. les docteurs de l'école de Salerne, au XIIe siècle, que « la Poire crue est un poison », première opinion avec laquelle ils ont fait beaucoup moins de prosélytes qu'avec cette seconde :

« Quand on a mangé de la Poire,
» Que le premier soin soit de boire ! »

C'est dans ces pages que l'on voit nettement ce que vaut la pomologie, lorsqu'elle se met à traduire son importance en espèces sonnantes, et nous ne saurions trop recommander la lecture de ces statistiques comme encouragement à ceux qui cultivent.

Un autre chapitre est réservé au fruitier, à quelques-uns des modes employés jusqu'ici, soit anciennement, soit de nos jours, pour conserver le plus longtemps possible les produits de nos récoltes, et, en particulier au fruitier de luxe établi au château de Ferrières, chez M. le baron de Rothschild. Ici, nous vous renverrons aux descriptions mêmes, vous faisant remarquer, du reste, que la question du meilleur fruitier — nous voulons dire du fruitier qui conserve sérieusement et dont le prix est en même temps abordable à la plupart des bourses — n'est pas, à notre avis, entièrement résolue.

Nous avons été bien longs, Messieurs, et nous n'avons pas terminé encore ; placés en face d'un ouvrage de cette importance, nous avons cru ne pas devoir lui mesurer l'espace ni l'étude, et

nous ne vous aurions fait connaître qu'une portion de ses mérites, si nous ne vous parlions maintenant de la partie historique de l'ouvrage. La partie historique, nous ne craignons pas de le dire, est la partie magistrale du *Dictionnaire de Pomologie*. Appliquée à toutes les essences de fruits sur lesquelles s'exerce l'arboriculture et prenant corps à corps chaque variété, en la faisant remonter jusqu'à son origine ; réunissant pour chacune les divergences d'opinions, les mettant en présence, les faisant se combattre par-devant le lecteur et, la plupart du temps, se réconcilier de bonne grâce ; appelant encore comme juges tous ceux, anciens et modernes, qui ont écrit sur la pomologie, en France, en Angleterre, en Amérique, en Allemagne ; traduisant les étrangers ; scrutant et recopiant les manuscrits les plus rares, la partie historique, ainsi élargie et complète, est un travail unique, nous le croyons, dans la pomologie, et il n'est pas difficile de démêler, au travers de cette masse de recherches ingrates et ardues que ne renierait pas le cloître, la présence ici d'une intelligence d'élite et toute spéciale, habituée à vivre au milieu des trésors historiques enfouis dans les bibliothèques ; il fallait, pour cet immense travail, un remarquable esprit d'ordre, d'analyse et de synthèse, et c'est ce que nous avons rencontré avec le plus vif plaisir.

C'est d'abord, dans un chapitre général, l'historique du Poirier, dans les temps anciens et dans les temps modernes. Ici l'auteur réclame l'indulgence ; il déclare qu'après avoir interrogé patiemment les écrivains horticoles de l'antiquité, il y a vu habituellement l'incertitude, « et si, ajoute-t-il, pour la détruire, on cherche à rapprocher les idées, les opinions qu'émettent au sujet d'un arbre ces différents écrivains, ce n'est pas la lumière qui naît d'un tel examen, c'est la contradiction et la confusion. » Aussi M. A. Leroy expose-t-il plutôt qu'il ne discute, et c'est bien, à notre avis, ce qu'il y a de mieux à faire, au lieu de se lancer dans ces dissertations aussi obscures que peu concluantes, dont la base ne repose guère parfois que sur une lettre ou sur une virgule, ou qui, tout épuisées d'une longue lutte, arrivent à nous révéler, en somme, que *Jargonelle* dérive de *Barbaricus*.

En outre des renseignements historiques pleins d'intérêt que renferme ce chapitre, nous y trouvons des extraits d'anciens



catalogues fort curieux, et nous avouons que, s'il nous eût été donné d'être là, au moment où M. Leroy imprimait ces listes, nous l'eussions volontiers excité à augmenter encore le nombre de ces renseignements, dont la rareté de certains ouvrages, au manuscrit parfois unique, nous aurait rendu la possession précieuse.

Après l'histoire du Poirier vient celle de sa culture, en suivant toujours les différents âges. Ici mêmes travaux et mêmes recherches intéressantes, et si nous n'avions pas été effrayés déjà, Messieurs, de la somme de patience que nous avons dû exiger de vous, nous n'aurions pas résisté au plaisir de prendre par la main un certain nombre de nos inventeurs modernes, de les amener en face de leurs antiques prédécesseurs, et, nous retirant à l'écart, d'examiner si, plus heureux que les anciens augures, ils pourraient se regarder sans rire.

Nous avons dit déjà comment ce travail de la partie historique a été répété pour chaque Poire ; c'est vous montrer que les mêmes recherches ont dû s'appliquer successivement à 915 dénominations ; c'est vous expliquer, par un chiffre, toute la valeur et toutes les difficultés du travail.

En résumé, Messieurs, nous n'osons pas préjuger la décision omnipotente de notre Commission spéciale des récompenses ; nous ignorons si elle croira devoir dès maintenant manifester son approbation pour ce travail éminemment utile et remarquable sur le genre Poirier, ou si elle préférera couronner plus tard, d'une façon éclatante, l'achèvement de l'œuvre à laquelle ont été consacrées tant d'années et tant d'intelligence ; mais, quelle que soit cette décision, nous savons d'avance que notre Société, toujours prête à aller les mains tendues au-devant de tout homme qui rend des services à l'horticulture, voudra adresser à M. André Leroy ses plus chaleureuses félicitations, en même temps que ses remercîments les plus vifs, au nom de tous ceux que la pomologie intéresse.

Rapport sur le Traité pratique du Chauffage, de la Ventilation et de la distribution des Eaux dans les habitations particulières, par M. V.-Ch. Joly, Membre de la Société;

M. Bouchard-Huzard, Rapporteur.

Sous le titre ci-dessus écrit, l'un de nos collègues, M. V.-Ch. Joly, vient de publier un ouvrage dont il a offert un exemplaire à notre Société. Le sujet intéresse non-seulement les architectes et les propriétaires, mais encore tous nos collègues qui y trouveront d'excellentes notions pour l'emploi rationnel de l'eau, de la chaleur et de la lumière, dans leurs demeures. S'il est vrai qu'une habitation n'est pas complète si elle n'est pas accompagnée de plantations qui servent à la fois à l'orner et à l'assainir, de même un beau jardin n'est pas complet si la maison dont il dépend n'est pas pourvue de tous les perfectionnements modernes relatifs à la distribution de l'eau dans ses diverses parties, de l'aération de ses différents locaux et de la chaleur dans les endroits où l'on en a besoin; le sujet de ce livre n'est donc pas tout à fait étranger à l'un des buts que se propose d'atteindre la Société d'Horticulture, l'amélioration du sort de nos horticulteurs.

M. Joly s'occupe d'abord des principes théoriques relatifs à son sujet; il les expose brièvement de manière à en faire ressortir l'importance. Après avoir donné une histoire des moyens de chauffage usités chez les anciens, il décrit les appareils les plus modernes inventés pour se procurer de la chaleur artificielle, et indique les moyens de chauffer efficacement les habitations. Il voudrait qu'on installât dans chaque maison une salle de bains qui deviendrait une source de bien-être et de santé pour les habitants; chauffé par le fourneau de la cuisine, le bain serait à chaque instant à la disposition de celui qui voudrait s'y plonger, sans être obligé de sortir et de s'exposer au froid extérieur, sans déplacement et sans frais.

L'auteur passe ensuite à des sujets qui intéressent plus particulièrement nos collègues, c'est-à-dire à la description des citernes,

(1) 1 vol. in-8° avec planches. Baudry, éditeur.



des filtres, des glacières et des divers appareils d'économie domestique qui complètent une habitation de campagne. Enfin, il termine son travail par l'indication des moyens les plus pratiques pour ventiler et assainir nos appartements.

Le plan de l'ouvrage de M. Joly, que nous venons d'exposer, montre suffisamment son utilité : grand nombre de figures accompagnent les descriptions et les rendent claires et faciles à comprendre, même pour les personnes étrangères à ces matières. Nous, qui nous sommes beaucoup occupé des constructions à l'usage des habitants de la campagne, nous avons trouvé dans le travail de M. Joly de très-bonnes indications, presque toujours facilement applicables. Nous croyons devoir recommander la lecture de l'ouvrage de notre collègue : il a su renfermer dans quelques pages des notions d'hygiène et de confort dont l'application manque encore à la plupart de nos demeures.

Rapport sur le Dahlia Victor-Duflot;

M. Lecocq-Dumesnil, Rapporteur.

Messieurs,

A la séance du 23 septembre dernier, une Commission a été désignée pour voir sur place, à Rueil, chez notre collègue, M. Mézard, le Dahlia *Victor Duflot*. Elle se composait de MM. Domage, Bachoux, Dufoy, Laloy et moi. MM. Louesse, Belet et Eugène Delamarre s'adjoignirent à cette Commission, qui nomma pour Président M. Domage, et voulut bien me choisir pour Rapporteur.

Ma tâche sera facile. Vous connaissez tous les fleurs du Dahlia obtenu de semis par M. Victor Duflot, puisque déjà elles ont été présentées à trois de vos séances. C'est sans contredit le Dahlia le plus remarquable qui ait paru depuis vingt ans. Il s'élève à 1 mètre 30 centimètres environ. Son feuillage est vert foncé ; ses fleurs, qui atteignent jusqu'à 38 centimètres de circonférence, sont magnifiques de forme et de grosseur. Elles sont violettes, éclairées carmin rappelant l'amarante, d'une nuance foncée au centre, transparentes sur les bords et présentant, selon qu'elles se trouvent plus ou moins exposées aux rayons du soleil, des effets

violacés, traversés de lueurs feu. Le pédoncule est ferme, solide, ni trop long, ce qui, en raison du poids de la fleur, le ferait fléchir, ni trop court, ce qui empêcherait cette fleur de sortir du feuillage et de se bien détacher. En un mot, le Dahlia *Victor Duflot* est parfait. Les vrais amateurs, et ils sont malheureusement bien rares aujourd'hui, voudront tous l'avoir, l'automne prochain, dans leurs collections, car il en deviendra le plus bel ornement.

Déjà notre habile semeur a obtenu aux expositions du Havre, de Levallois-Perret, Saint-Germain-en-Laye, Liancourt, Corbeil, Château-Thierry, Lille, Senlis et autres, des médailles d'or, de vermeil et d'argent grand module. Il lui manque encore une haute consécration, celle que la Société impériale et centrale d'Horticulture de France réserve aux plantes qui n'ont pu paraître en temps utile dans ses Expositions. Aussi, votre Commission, à l'unanimité, vous demande-t-elle, en insistant d'une manière toute particulière, le renvoi de ce Rapport à la Commission des récompenses.

Avant de quitter Rueil, nous avons visité l'établissement de M. Mézard. Nous y avons retrouvé avec plaisir, en pleine floraison, les massifs de *Pelargonium zonale* Mme Darenne, Mme Mézard, M. Alfred Mame et un Hortensia obtenu de bouture et dont l'inflorescence est double. Toutes ces plantes ont été présentées à vos séances.

La Commission a complimenté M. Mézard sur ses belles cultures. Votre Rapporteur est heureux d'ajouter ici que ces compliments étaient sincères et bien mérités.

RAPPORT SUR LES *Achimenes* ET *Gloxinia* CULTIVÉS CHEZ Mme MOREAU.

M. MARGOTTIN, Rapporteur.

MESSIEURS,

A la séance du 22 juillet dernier, M. le Président a chargé une Commission, composée de MM. Chauvière, Durantin et Margottin, de se rendre chez Mme Moreau, l'une de nos Dames patronnesses. La belle propriété de Mme Moreau est à Coyolle, petit

village situé à 6 kilomètres de Villers-Cotterets. Le château est construit sur le plateau dominant la forêt; le tracé du parc a été confié à M. Varée, c'est dire que rien n'y manque; toutes les percées et les plantations sont par groupes. L'ensemble de la propriété est d'un fort bon effet. Mme Moreau est amateur de toutes les belles plantes; aussi n'en manque-t-il pas chez elle. Ainsi nous y avons remarqué de très-jolis spécimens de Conifères, de beaux groupes de *Rhododendron*, de magnifiques corbeilles de Rosiers où figurent à peu près toutes les plus belles variétés, les meilleures variétés de *Pelargonium zonale*. Les variétés à fleurs doubles sont placées par groupes et produisent un très-bon effet. L'énumération de toutes les plantes serait trop longue pour être présentée ici. Ce qui a le plus attiré notre attention, c'est une serre remplie d'*Achimenes* et de *Gloxinia* en pleine floraison, d'une culture très-bien entendue; parmi ces plantes, un grand nombre provenaient de semis, entre autres :

N° 1. Rose amarante, fond blanc légèrement ponctué, forme très-régulière.

N° 2. Bleu légèrement violacé, fond blanc ponctué, forme parfaite.

Et beaucoup d'autres très-belles, dont on attend une nouvelle floraison pour les bien apprécier.

Parmi les plus belles variétés du commerce nous avons admiré :

Comtesse de Nadaillac, blanc pur.
M. Decaisne, violet foncé.
M. Devinck, ponctué fond blanc.
Marie Pie, fond clair très-foncé.
Comtesse de Barral, ponctué rose.
M. Brongniart, ponctué clair.
Don Louis de Portugal, ponctué violacé.
Alba floribunda, blanc.
Erecta, blanc pur.
Attraction, blanc, centre rouge.
Sans-Pareil, rouge strié de blanc.
M. Alphand, violet strié, fond blanc.
Amabilis, violet clair.

M. Barillet, violet tendre, centre blanc pur.

Parmi les plus belles variétés d'*Achimenes* nous avons remarqué :

Advance, rose foncé.

Carminata splendens, carmin vif.

Ambroise Verschaffelt, blanc strié.

Scarlet perfection, rouge écarlate.

Queen, violet.

Patens bleu.

Nous félicitons Mme Moreau du bon goût qui existe dans tout l'ensemble de sa propriété, d'autant plus que tout est de sa création, puisque les constructions et plantations ne datent que d'une douzaine d'années. Nous ne pouvons en outre que donner des éloges aux jardiniers, MM. Noël, père et fils, pour les soins qu'ils apportent, l'un à l'entretien du parc, l'autre aux jardins fleuriste et potager ; aussi nous ne doutons pas de voir la Société accorder une récompense à ces jardiniers si intelligents.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION DE SCEAUX;

Par M. PÉPIN.

MESSIEURS,

Pendant ces dernières années, la plupart des horticulteurs de Paris, par suite de la grande extension donnée aux constructions ainsi qu'aux nouvelles voies qui ont été ouvertes dans la capitale et dans ses faubourgs, ont été obligés de chercher dans la banlieue des terrains propices à leurs cultures.

Un grand nombre d'entre eux sont allés se fixer à Vincennes, à Saint-Mandé et dans les autres parties de l'arrondissement de Sceaux. C'est dans cette ville même, autour de laquelle ils ont établi leurs cultures, qu'ils ont pensé devoir faire connaître aux amateurs d'horticulture et aux étrangers avec lesquels ils sont en relations d'affaires, les différents genres de végétaux qu'ils cultivent.

Dans cette pensée, ils se sont réunis, avec l'appui et le concours éclairé de M. de Boyer de Sainte-Suzanne, sous-préfet de l'arrondissement, pour faire une Exposition des produits horticoles cultivés tout spécialement par les horticulteurs de cet arrondissement.

Lorsque les premières bases de cette Exposition furent arrêtées, M. le sous-préfet en fit part à notre honorable Président, M. le maréchal Vaillant, et la Société s'empressa d'envoyer son Secrétaire-général auprès de M. le sous-préfet pour l'assurer du concours de la Société.

Dans la séance du 13 mai, sur la demande de M. Malet, M. le Président délégua MM. Pépin et Laizier comme Membres du Jury et comme devant représenter la Société impériale et centrale d'Horticulture de France à cette solennité horticole. A ces deux délégués voulut bien se joindre notre honorable Secrétaire-général, M. Bouchard-Huzard, qui avait été invité tout spécialement par les organisateurs de l'Exposition.

L'examen par le Jury ayant eu lieu le 5 juin, l'Exposition resta ouverte au public du 6 au 10 courant.

Nous venons donc, Messieurs, vous rendre compte aujourd'hui de cette Exposition, faite spontanément et l'on peut dire en famille, par les horticulteurs de Sceaux.

L'emplacement avait été parfaitement choisi : c'est près de la rotonde, dans l'une des avenues faisant partie du parc de Sceaux, que l'on avait établi une tente, la traversant par le milieu en une sorte d'annexe ou galerie transversale, où les plantes, envoyées par 75 ou 80 exposants, étaient disposées par massifs et par groupes afin d'en faciliter l'approche et de mettre les visiteurs à même de les mieux apprécier.

On pouvait donc se rendre un compte exact de tous les genres de culture, depuis les collections d'arbustes jusqu'à celles des plantes exotiques, Palmiers, Orchidées, etc.

C'est ainsi que les amateurs et les étrangers (1) ont pu voir réunies et juger des plantes dont les exposants font souvent une spécialité.

(1) M. Paul Williams, pépiniériste à Cheshunt, près Londres, était venu assister à cette Exposition.

MM. Paillet, Croux, Thibault et Keteleër avaient exposé, comme collections d'arbres verts résineux, ce qu'il y a de plus rare et de mieux choisi dans la culture. M. Jamin (J.-L.) avait fourni une collection de modèles de taille des arbres fruitiers ; M. Louis Moreau des arbustes de semis ; Mme Vve Froment, MM. Vaudorme, maraîcher à Montrouge et Pételi, maraîcher à Vanves, des Ananas et fruits forcés.

On peut citer sans exception tous les genres de plantes d'ornement, depuis les plantes annuelles, vivaces, arbres et arbrisseaux de pleine terre, jusqu'aux *Caladium*, Palmiers, Orchidées et autres plantes de serre chaude provenant en partie des cultures de MM. Thibaut et Keteleër.

Je mentionnerai également les magnifiques Rosiers de M. Margottin ; les riches variétés de *Pelargonium* de M. Malet ; les nouveaux arbres et arbustes de M. Paillet fils, parmi lesquels on remarquait un grand nombre d'espèces du Japon, notamment plusieurs *Acer* (Erables) que nous croyons devoir signaler. Ce sont les *Acer japonicum argenteum* et *Acer foliis roseis variegatis*, etc. Citons aussi un bel exemplaire de Laurier-amande, sous le nom de *Prunus Laurocerasus latifolius*, obtenu de semis par M. Bertin et dont M. Paillet a fait l'acquisition. Cette remarquable variété paraît être la plus rustique de celles que nous cultivons ; ses feuilles, d'un beau vert foncé, longues de 0m 20 à 0m 25 sur 0m 08 à 0m 095 de largeur, sont remarquables par leur ampleur. Cet arbuste ayant été primé, au mois de mai 1869, à l'Exposition de Paris, les règlements du programme n'ont pas permis qu'il le fût une seconde fois. C'est un arbuste d'un grand avenir pour l'ornement de nos jardins.

Les amateurs d'horticulture, et ils sont nombreux dans cette localité, ainsi que les jardiniers en place, avaient apporté aussi les produits de leurs cultures dans lesquels le choix des variétés et la bonne tenue des plantes témoignaient de leur intelligence et des soins qu'ils leur avaient donnés.

Plusieurs lots de légumes de primeur étaient bien assortis ; on y remarquait des Melons Noir des Carmes, des Melons fond blanc hâtifs, des Concombres, etc. Dans les lots de fruits forcés il y avait des Prunes de Mirabelle, des Pêches Belle de Vitry, des

Raisins, etc. Nous n'avons vu qu'un seul spécimen de Fraises; c'était de la *Marguerite Lebreton*. L'absence de ce dernier fruit a étonné le Jury; car il est de notoriété publique que l'arrondissement de Sceaux est celui où il s'en cultive le plus pour l'alimentation des marchés de Paris.

M. de Boyer de Ste-Suzanne avait obtenu de l'administration supérieure plusieurs objets d'art qui ont été décernés à MM. Thibault et Keteleër, Margottin et Touchais, frères. Des médailles d'or, de vermeil et d'argent, ainsi que des primes de 50 à 100 fr., ont été également accordées aux établissements marchands et aux jardiniers en place.

Cette Exposition s'est terminée en fête de famille, comme toutes celles de ce genre, par un banquet à la suite duquel M. le sous-préfet de Boyer de Ste-Suzanne a porté un toast à l'horticulture et aux horticulteurs. Notre collègue, M. Robine, Secrétaire de la Commission de l'Exposition, a répondu en remerciant M. le sous-Préfet pour le concours empressé et bienveillant qu'il n'a cessé d'apporter à cette Exhibition, et les horticulteurs qui ont contribué à enrichir cette Exposition dans laquelle ont été dépassées de beaucoup les espérances que l'on s'était formées.

Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture d'Alençon;

Par M. le Dr Boisduval.

Délégué par notre Compagnie pour la représenter, le 12 mai, à l'Exposition de la Société d'Horticulture du département de l'Orne, nous nous sommes rendu, le 11, à Alençon afin de pouvoir examiner, dès le lendemain matin, la disposition du local et l'ensemble des lots.

La vaste rotonde de la halle aux blés avait été transformée pour cette fête en un charmant jardin dont l'organisation fait le plus grand honneur aux membres de la Commission.

Les travaux du Jury n'ont commencé qu'à une heure et ont été terminés un peu avant quatre heures. Le programme nous a paru assez bien rempli, sauf pour les Calcéolaires et les Cinéraires qui faisaient complétement défaut. En revanche, il y avait une

magnifique collection de Roses forcées en pot, digne en tous points de figurer dans les plus belles Expositions de Paris et de Versailles; deux grands lots de *Rhododendron;* des Azalées de l'Inde de forte taille; une belle série d'Azalées de pleine terre et de nombreuses variétés de *Pelargonium* à grandes fleurs, inferieurs cependant pour la culture à ceux que nous voyons sur nos marchés de Paris. Outre cela, un très-grand massif de Giroflées d'hiver à fleurs violettes attirait tous les regards; dans le voisinage de celui-ci il y en avait un autre entièrement composé de la variété *Mistress Pollock* du *Pelargonium zonale,* qui produisait un effet très-original par les zones jaunes et brunes de son feuillage. L'exposant avait réuni là plusieurs centaines d'exemplaires parfaitement cultivés. N'oublions pas de mentionner une collection nombreuse de jeunes Azalées en pot, qui nous ont semblé toutes être d'origine belge; plusieurs groupes de belles plantes à feuillage; une très-riche collection de Conifères et deux lots de légumes, dont l'un surtout était admirable sous le rapport de la culture et du nombre des espèces. A Paris, où MM. les maraîchers ne connaissent guère d'autre Exposition que les halles centrales, nous n'avons pas souvent occasion de voir une aussi belle réunion de plantes alimentaires.

La famille des Orchidées était représentée par deux expèces seulement, *Oncidium sphacelatum* et *Dendrobium pulchellum*. Ces deux exemplaires isolés faisaient vivement regretter l'absence de la riche collection de notre collègue M. le baron Leguay, qui plus d'une fois avait été l'un des principaux ornements des Expositions d'Alençon.

A quatre heures, le Jury s'est réuni en comité pour décerner les prix aux exposants dont les lots avaient été jugés les plus remarquables.

Voici le résultat de sa décision, et dans quel ordre il a accordé les récompenses :

La médaille d'honneur de l'Empereur à M. Lavertu, jardinier-chef chez M. Donon, au château de Louray, pour sa belle collection de Roses forcées réunie à ses autres lots.

La médaille d'or de l'Impératrice à M. Morand, jardinier-chef à l'asile de l'Orne, pour sa nombreuse collection de légumes. Une

autre médaille d'or de l'Impératrice à M. Thuilier, pépiniériste à Alençon, pour sa riche collection de Conifères.

Une grande médaille de vermeil à M. Hobon, jardinier-chef chez M. Cheilus, à Colombiers, pour son lot de légumes; une médaille semblable à M. Dupont, horticulteur à Alençon, pour ses plantes de serre chaude.

Deux médailles de vermeil petit module *ex æquo* à M. Dupont, déjà nommé, et à M. Lecorney, jardinier à la préfecture, pour leurs Azalées de l'Inde.

Une médaille d'argent à M. Lecorney, pour ses *Pelargonium* à grandes fleurs.

Deux médailles semblables *ex æquo* à M. Dupont et à M. Evrard-Parfait, tous deux horticulteurs à Alençon, pour leurs *Rhododendron*.

Une autre médaille d'argent à M. Evrard-Parfait, pour ses Azalées de pleine terre et ses *Kalmia*.

D'autres récompenses de moindre valeur et des mentions honorables ont été accordées à plusieurs exposants, dont les lots, quoique moins méritants, ont contribué, dans une certaine mesure, à l'ornementation du jardin. Le soir, un splendide banquet offert au Jury réunissait, outre les exposants, la plupart des notabilités de la ville.

Compte rendu de l'Exposition de Meaux;

Par M. le Dr Boisduval.

Messieurs,

Le département de Seine-et-Marne, ami du progrès, est l'un de ceux qui se distinguent le plus par ses belles Expositions. Vous connaissez les Rapports élogieux qui vous ont été faits sur les brillantes fêtes florales de Melun, de Meaux, de Fontainebleau, de Montereau, de Coulommiers, de Lagny, de Brie-Comte-Robert, etc. En vous disant que l'Exposition de Meaux était très-belle, nous ne vous apprendrons donc rien de nouveau. Pour notre part, nous avons eu plus d'une fois l'honneur d'être délégué comme Juré pour représenter notre Compagnie auprès de plu-

sieurs Sociétés d'Horticulture de la Brie ; mais nous ne nous rappelons pas avoir vu une Exposition plus splendide ni plus intéressante que celle qui a eu lieu à Meaux, au mois de juin de cette année.

La Commission d'organisation avait improvisé, sous une vaste tente, un délicieux jardin dans lequel se trouvaient réunies les plus belles fleurs de la saison, ainsi qu'un certain nombre d'arbustes à feuillage ornemental et de Conifères. Rien n'y manquait : plantes maraîchères, plantes de pleine terre, plantes d'orangerie, plantes de serre chaude, tout y avait de nombreux représentants ; les Orchidées seules faisaient défaut. De magnifiques collections de Roses, de Pivoines et d'Iris à rhizome en fleurs coupées, de très-beaux lots de différentes races de *Pelargonium* charmaient les yeux et soutenaient dignement la réputation des cultivateurs de la contrée. Dans ce parterre enchanteur, trois jolies plantes en fleurs ont attiré surtout l'attention du Jury : une grande Acanthacée, *Sanchezia nobilis*, une Mélastomée, *Miconia peruviana* dont le feuillage rappelle le *Cyanophyllum magnificum*, et un superbe *Bromelia agavæfolia*.

Le Jury a eu à examiner plusieurs variétés nouvelles de Roses de semis, parmi lesquelles il peut y en avoir de très-bonnes ; mais comme il est assez difficile de juger d'un premier coup d'œil les nouveautés de cette nature, il s'est déclaré incompétent ; il a pensé qu'il était préférable de laisser à une Commission, choisie parmi les rosiéristes de la Brie, le soin de les revoir à différentes époques, avant de se prononcer sur la valeur de ces semis.

Si la Société d'Horticulture de Meaux occupe toujours l'un des premiers rangs, faut-il en attribuer uniquement la cause à son voisinage de la capitale et à son sol privilégié ? Non ; il y en a une autre : le dévouement de son honorable Président, et en général de tous les officiers du Bureau, contribue puissamment à stimuler le zèle des horticulteurs et à entretenir une louable émulation entre les amateurs dont le nombre augmente tous les jours.

En résumé, vous apprécierez mieux l'importance de l'Exposition dont j'ai l'honneur de vous rendre compte par le nombre des prix accordés par le Jury : onze médailles d'honneur, une

médaille de vermeil et trente-sept médailles d'argent de divers modules.

Voici dans quel ordre ces médailles ont été réparties :

Prix d'honneur :

Médaille d'or de S. M. l'Impératrice à M. Cochet, de Suisnes, pour 220 variétés de Pivoines, 250 variétés de Roses, une très-belle collection d'Iris, etc., etc.

Médaille d'or des Dames patronnesses à M. Musnier, jardinier chez M. Lambert, à Villenoy, pour ses *Pelargonium.*

Médaille d'or du Ministre de l'Agriculture à M. Leduc, jardinier chez M. le baron d'Avène, au château de Brinches, pour ses 220 variétés de Légumes, etc.

Médaille d'or de M. le préfet de Seine-et-Marne à M. Labarre, pour ses plantes de serre chaude et ses beaux *Pelargonium.*

Médaille d'or de la ville de Meaux à M. Vannier, jardinier chez M. Dieth, à Chessy, pour sa collection de plantes de serre chaude, ses *Caladium*, etc.

Médaille d'or de M. de Jaucourt à M. Henriau, de Meaux, pour ses *Rhododendron*, ses Roses coupées, ses Conifères, etc.

Médaille de vermeil de la Société de Coulommiers à M. Quétier, horticulteur à Meaux, pour l'ensemble de ses lots et pour ses essais de fécondation artificielle.

Médaille de vermeil de la Société d'Horticulture de Melun et Fontainebleau à M. Lesseur, horticulteur à Lagny, pour son lot de Légumes.

Médaille d'argent du Ministre de l'Agriculture à M. Genty, amateur à Meaux, pour une collection de plantes grasses et un lot de plantes variées.

Médaille d'argent du Ministre de l'Agriculture à M. Baltet, horticulteur à Troyes, pour une belle collection de 32 spécimens de greffes.

Médaille d'argent de S. M. l'Impératrice à M. Leduc.

Médailles données par la Société.

Premiers prix. Vermeil et argent grand module :

Médaille de vermeil à M. Normaux, maraicher à Meaux, pour un bel apport de légumes.

Médaille d'argent à M. Labarre, jardinier chez M. Pigeron, à Annet, pour sa belle culture du *Sanchezia* et du *Miconia*.

Médaille d'argent à M. Lecomte Valery, jardinier chez M. Legendre, à Bois-Guillaume près Rouen, pour une collection de plantes médicinales.

Médaille d'argent à M. Morel, amateur, ouvrier typographe, pour une collection de Roses coupées.

Médaille d'argent à M. Delahaye, horticulteur à Meaux, pour plusieurs lots de plantes variées.

Médaille d'argent à M. Baquet, jardinier chez M. Desperriers, à Villers-les-Rigaut, pour un semoir.

Des médailles d'argent petit module, ont été attribuées à MM. Boulingre, jardinier à Chauconin; — Dhuitte, jardinier à Meaux; — Coutard, jardinier à Villenoy; — Bounard, jardinier au château de Magny-Saint-Loup; — Gautreau, rosiériste à Brie-Comte-Robert; — Pinel, horticulteur à Meaux; — Rousseau, jardinier à Meaux; — Lefrançois, horticulteur à Meaux; — Laniel, au château d'Orly; — Plateau, jardinier à l'abbaye de Chaumes; — Miro, jardinier à Meaux; — Bourgeois, jardinier à Meaux; — Heis, jardinier chez M. Duvivier, grainetier à Paris; — Moret, serrurier à Brie, pour un châssis; — Mme Lefrançois pour des Bouquets montés.

D'autres médailles d'argent d'un module encore plus petit ont été données comme troisièmes prix.

Des médailles de bronze ont aussi été accordées à des concurrents dont les lots offraient moins d'intérêt.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les Publications étrangères.

Flore des serres.

Dalechampia Roezliana Mull. arg. var. **rosea**. — *Fl. des serr.*, XVI, pl. 1701-1702. — Daléchampie de Roezl, var. rose.— Mexique. (Euphorbiacées).

Voyez le *Journal*, 2e série, II, 1868, p. 509.

Gloxinia (*Ligeria* Dcne) **souvenir d'Henri**, *Fl. des serr.*, XVI, pl. 1703. — (Gesnériacées).

Belle variété obtenue d'un semis de 1866, par M. Van Houtte. La fleur en est blanche dans toute l'étendue du tube et jusque vers le milieu de la largeur du limbe : celui-ci est largement bordé d'un beau violet qui devient purpurin intérieurement.

Hyophorbe amaricaulis Mart. — *Fl. des serr.*, XVI, pl. 1704. — Hyophorbe à tige amère. — Ile de France. — (Palmiers).

Joli petit Palmier dont la croissance est très-lente, dont la culture est très-facile, et qui dès lors peut fort bien être conservé longtemps dans une serre basse, ou même figurer dans des appartements. Ce qui le rend particulièrement remarquable, c'est la couleur rouge-acajou dont sont teints la côte, le pétiole et la grande gaîne de ses feuilles ; celles-ci sont assez régulièrement partagées en segments qui les rendent pennées.

Gloxinia (*Ligeria* Dcne) **indianella** Van Houtte, *Fl. des serr.*, XVI, pl. 1705. — (Gesnériacées).

Variété à grande et belle fleur régulière, blanche, portant à la gorge et à la base du limbe une large zone formée d'une multitude de petits points violets.

Acanthophœnix crinita Wendl., *Fl. des serr.*, XVI, pl. 1706-1707. — Acanthophénix à crins. — Iles Séchelles. — (Palmiers).

L'introduction de ce Palmier est due à M. Van Houtte. Le nom spécifique qu'il porte rappelle cette particularité que, sur ses feuilles encore très-jeunes, le pétiole est chargé de sortes de crins

bruns qui durcissent plus tard en piquants longs et roides. Ses belles feuilles régulièrement pennées à segments lancéolés, aigus, sont d'un joli vert en dessus, d'un blanc d'argent en dessous. A la floraison, les spadices sont armés à leur base de piquants courts et flexueux; les spathes sont cotonneuses. Dans nos serres, il exige de la chaleur, de l'humidité et l'ombre. Il se plaît dans la terre franche mêlée de terreau de feuilles. A propos de cette espèce, M. Van Houtte rapporte que M. Hermann Wendland, dont on regrette la mort récente, et qui connaissait mieux que personne les Palmiers ainsi que la manière de les cultiver, avait reconnu en Amérique ce fait, érigé par lui en principe général que, « plus un Palmier est épineux, plus il lui faut d'eau. »

Pelargonium Prince of novelties E.-G. Henderson. — *Fl. des serr.*, XVI, pl. 1708. — Géraniacées).

Beau *Pelargonium* à grandes fleurs carmin clair sur les bords, intense dans le milieu des pétales, à centre blanc veiné, *doubles*. Il a été obtenu par MM. E.-G. Henderson et fils.

Cattleya Dowiana Batem. — *Fl. des serr.*, XVI, pl. 1709-1710. — Cattleya de Dow. — Costa-Rica. — (Orchidées).

Relativement à cette splendide Orchidée, découverte par Warscewicz et introduite plus récemment en Angleterre chez MM. Veitch, voyez le *Journal*, 2e série, I, 1867, p. 375, et II, 1868 p. 379 et 688.

Dichorisandra mosaica Lind. — *Fl. des serr.*, XVI, pl. 1711-1712. — Dichorisandre mosaïque. — Amérique du Sud, aux sources de l'Amazone. — (Commélinacées).

Plante à feuillage d'une rare beauté, pour laquelle nous devons renvoyer au *Journal*, 2e série, III, 1869, p. 327.

Rubus rosæfolius Smith. — *Fl. de serr.*, XVII, pl. 1714. — Ronce à feuilles de Rosier. — Indes orientales. — (Rosacées).

En raison de son origine, ce Framboisier, dont l'introduction est due à M. Van Houtte, exige la serre; mais là, sans soins particuliers, on en obtient en hiver une production abondante de fruits aussi bons que ceux de l'espèce habituellement cultivée. Faisons observer que ces fruits, indiqués comme blancs dans la description du *Prodromus*, sont représentés colorés en joli rouge carmin sur la

planche de la *Flore des serres*. Ils sont formés d'un grand nombre de très-petites baies globuleuses qui les rendent comme granulés à leur surface et leur donnent un fort joli aspect.

Oplismenus imbecillis Kunth, **foliis variegatis**. — *Fl. des serr.*, XVII, pl. 1715. — Oplismène faible. — Nouvelle-Calédonie. — (Graminées).

Charmante plante de petite taille et panachée, qui a été mise en vente, en 1867, par MM. Veitch, sous le nom provisoire de *Panicum variegatum*. M. Van Houtte, l'ayant soumise à divers essais de culture, a reconnu qu'elle se trouvait bien, soit en serre chaude, soit sous châssis vitré, au-dehors, avec serre tempérée en hiver. Il la regarde comme précieuse pour la formation des corbeilles dans les appartements, pour la garniture des suspensions, en un mot, comme essentiellement décorative. On peut la multiplier à l'infini par division. La panachure de ses feuilles est constante : elle consiste en nombreuses bandes blanches qui alternent avec le vert gai du fond, et qui souvent occupent plus de place que celui-ci ; les bords sont en même temps plus ou moins rosés, ainsi que les gaînes qui enveloppent les tiges.

Sophronitis coccinea Reichb. F.— *Fl. des serr.*, XVII, pl. 1716. — Sophronitis à fleur rouge-vermillon. — Brésil, à Rio-Janeiro. — (Orchidées).

Belle espèce, haute seulement de 0m 10 environ, et dont les grandes fleurs sont colorées en très-beau vermillon uniforme. Ses petits pseudobulbes, ovoïdes ou oblongs, sont surmontés chacun d'une feuille oblongue, aiguë au sommet; ses fleurs sont solitaires, larges de 0m 05-0m 06; elles offrent des sépales linéaires-oblongs, avec des pétales trois fois plus larges, ovales, et un labelle indivis, plus courts que les uns et les autres. C'est la plus belle espèce de son genre ; malheureusement les Anglais, en la nommant *Sophonitis grandiflora Alexandræ* ou encore *S. grandiflora superba*, tandis qu'il existait déjà un *S. grandiflora*, décrit dans le *Botanical Magazine*, pl. 3709, ont amené une confusion de noms très-fâcheuse. Pour remédier à ce mal, M. Reichenbach, fils, a nommé *S. coccinea* la plante dont il s'agit ici, qui a été publiée d'abord par Lindley sous le nom de *Cattleya coccinea* et plus tard aussi, par le même botaniste, sous celui de

Sophronitis grandiflora; il a donné, d'un autre côté, la dénomination de *Sophronitis militaris* à l'espèce que le *Botanical Magazine* avait fait connaître sous le nom de *S. grandiflora*.

Abies numidica De Lannoy.—*Fl. des serr.*, XVII, pl. 1747-1748.— Sapin de Numidie. — Afrique, dans la Kabylie. — (Conifères-Abiétinées).

Bel arbre dont la découverte sur les montagnes de Babor et Thababor, de la province de Constantine, l'une des parties les plus sauvages de la Kabylie, ne remonte qu'à peu d'années. En 1861, M. le capitaine de Guibert l'avait remarqué et en avait envoyé en France des rameaux sans nom. Un peu plus tard MM. Letourneux et H. de la Perraudière en envoyèrent à M. Cosson des échantillons que ce savant botaniste regarda comme appartenant à une simple variété de l'*Abies Pinsapo*. C'est donc en réalité à M. de Lannoy, ingénieur des ponts et chaussées pour la province de Constantine, qu'on doit rapporter cette découverte, puisque le premier il a parfaitement reconnu cet arbre comme une espèce distincte de l'*A. Pinsapo* et qu'il en a envoyé des graines ainsi que de jeunes pieds vivants, tant en Belgique qu'en France. M. Carrière reconnaissant aussi que c'était bien là une espèce nouvelle, l'a décrite, en 1866, dans la *Revue horticole*. — L'*Abies numidica* est un arbre qui atteint 15-20^m de hauteur, avec un tronc épais de 0^m 40 à sa base; il forme un cône régulier, très-compacte. Son écorce est gris-cendré, légèrement rugueuse. Ses nombreuses branches verticillées et très-subdivisées s'étalent ou se redressent un peu. Elles sont chargées de feuilles assez nombreuses pour cacher les rameaux, longues de 16-20 millim., larges de 3 millim., planes, fortement carénées en dessous et offrant, de chaque côté de la carène, un sillon assez profond, glauques; plus tard elles se relèvent de manière à laisser presque à découvert la partie inférieure de ces mêmes rameaux. Les cônes sont dressés, souvent réunis par 4-5, longs de 0^m 12-0^m 20 épais de 0^m 04-0^m 06, composés d'écailles réniformes, peltées, très-caduques, assez longuement stipitées, très-amincies sur les bords, entières au sommet; les graines qu'ils abritent sont irrégulièrement trigones, pourvues d'une aile colorée en gris-roux, mince, scarieuse, arrondie et tronquée au sommet. — Ce bel arbre se trouve à une altitude de 1600—1960 mètres, à

l'exposition du nord, dans des parties que recouvrent en hiver plusieurs mètres de neige; aussi est-il entièrement rustique.

Alstrœmeria Caldasii Kth. in H. B.—*Fl. des serr.*, XVII, pl. 1719. — Alstrœmère de Caldas. — Amérique du Sud. — (Amaryllidées).

Il a été déjà question de cette belle Amaryllidée à tige voluble dans le *Journal* (XI, 1865, p. 64). Ajoutons, d'après M. Van Houtte, que les Alstrœmères à tige voluble, pour lesquelles avait été proposé le genre *Bomarea*, demandent peu de soins, dans les jardins; qu'elles y durent longtemps et fleurissent abondamment. On peut les planter dans des caisses profondes, remplies aux deux tiers de terreau auquel on a mélangé les trois quarts de son volume de décombres et gravats. Le fond de ces caisses à dû être percé de plusieurs trous pour faciliter l'écoulement de l'eau. On laisse le tout en orangerie pendant l'hiver, pour le placer à l'air libre en mai, et le rentrer à l'automne, quand toute la partie extérieure de la plante se flétrit.

Rudgea macrophylla Benth.— *Fl. des serr.*, XVII, pl. 1720-1721. Rudgée à grandes feuilles. — Brésil, à Rio-Janeiro. — (Rubiacées).

Pour ce bel arbuste de serre chaude, à grosses inflorescences blanches, parfumées, qui est le *Psychotria leucocephala* Brong., voyez le *Journal*, 2e sér., II, 1868, p. 566.

Eranthemum igneum Lind., *Fl. des serr.*, pl. 1722. — Eranthème à bandes rouge-feu. — Pérou. — Acanthacées).

Plante de faibles proportions, éminemment ornementale par ses feuilles ovales, d'un vert obscur sur lequel tranchent une bande médiane et des bandes latérales, bordant les nervures, dont la couleur rouge-feu dans la partie centrale du limbe passe au jaune d'or vers leurs bords. Quoique d'introduction très-récente, ce bijou végétal se trouve déjà dans bon nombre de serres, dans lesquelles, du reste, il n'exige pas de soins particuliers, et où on le multiplie avec la plus grande facilité. La plante fleurit presque constamment; mais ses petites fleurs jaunes en épi n'ajoutent guère à sa beauté. Il restera maintenant à reconnaître avec toute certitude si c'est bien en réalité dans le genre *Eranthemum* qu'elle rentre définitivement.

Begonia boliviensis ALPH. DC. — *Fl. des serr.*, pl. 1723.— Bégonia de Bolivie. — (Bégoniacées).

Pour cette espèce récemment introduite, dont le principal mérite consiste dans ses grandes fleurs d'un rouge vif, voyez le *Journal*, 2e série, II, 1868, p. 568.

Phaseolus compressus Lucasianus MARTENS. — *Fl. des serr.*, XVII, pl. 1724. — Haricot-beurre à gousses bleues.— (Légumineuses-Papillonacées).

L'origine de ce Haricot est fort obscure. Le Dr Lucas, directeur de l'Institut pomologique de Reutlingen, à qui il est dédié, dit l'avoir reçu d'un propriétaire de sa localité qui ignorait comment la plante était venue en sa possession ; il l'a cultivé pour la première fois en 1864 ; mais ce n'est qu'en 1865 qu'il a pu en faire un semis étendu et le considérer comme définitivement acquis par lui. — Le Haricot bleu, dit M. Van Houtte, est à rames et tellement vigoureux qu'il atteint facilement le sommet d'échalas hauts de 4 à 5 mètres. Les gousses en sont disposées par groupes ou trochets et, à l'état de complet développement, elles sont colorées en beau bleu violacé, marbré de quelques macules irrégulières vertes sur les bosses qui correspondent extérieurement à la situation des graines. Cette coloration remarquable ne commence à se montrer qu'après que les gousses ont dépassé 0m 03 de longueur; elle ne réside jamais que dans une couche mince de tissu cellulaire sous-jacente à l'épiderme; plus intérieurement, la chair épaisse de cette gousse est verte et sa paroi interne est verdâtre. A son développement complet, ce fruit est long de 0m 17, large de 0m 014, épais de 0m 011 ; la substance en est très-charnue et justifie la dénomination de Haricot-beurre. La teinte violette se retrouve sur les fleurs, ainsi qu'à la base de leur pédoncule et du pétiole. Les graines mûres sont veinées, de couleur biche, avec une auréole foncée autour du hile qui est blanc ; elles sont longues de 0m 016, larges de 0m 009, épaisses de 0m 005, à peu près comme dans le Haricot-beurre blanc ; il y a 5 à 9 graines par gousse. A la cuisson, la couleur violette disparaît pour laisser paraître un beau vert. — Cette variété de Haricot est précieuse non-seulement comme plante potagère, mais encore comme espèce ornementale. En effet, sous ce dernier rapport, elle se recommande par sa

végétation vigoureuse, par ses belles grappes de fleurs violet-rougeâtre, par la coloration de ses gousses, par sa longue floraison ; elle est très-propre à garnir des berceaux et à tapisser des murailles. Sous le premier rapport, elle a divers mérites, car ses gousses restent tendres jusque près de leur maturité, et elles se succèdent jusque bien avant dans l'automne ; d'un autre côté, son grain est excellent écossé tant frais que sec ; enfin on assure qu'il est très-bon pour conserve.

GARDENERS' CHRONICLE.

Coelogyne Gowerl REICH. F., *Gard. Chron.*, 24 avril 1869, p. 443. — Cœlogyne de Gower. — Indes orientales, dans l'Assam. — (Orchidées).

Espèce gracieuse et délicate, dont les pseudobulbes et les feuilles ressemblent à ceux du *Cœlogyne ocellata* et qui produit une grappe dressée, flexueuse et lâche, de charmantes fleurs blanches, ayant à peu près la grandeur de celles du *Cœlogyne fimbriata*, et présentant sur le disque de leur labelle une teinte d'ocre. Ces fleurs sont accompagnées de bractées scarieuses, nervées, de même longueur que l'ovaire ; leurs sépales sont en coin à leur base, oblongs, aigus au sommet ; leurs pétales sont lancéolés ; quant à leur labelle, il est fendu en trois lobes dont les latéraux sont dentelés en scie à leur bord antérieur. Cette jolie plante a été exposée à Kensington, au commencement du mois d'avril dernier. On en doit la découverte et l'introduction à M. Gower, grand amateur d'Orchidées à qui elle est dédiée.

Struthiopteris orientalis HOOK. — *Gard. Chron.* du 8 mai 1869, p. 498. — Struthioptéride orientale. — Japon. — (Fougères).

Cette belle Fougère rustique ou demi-rustique a été importée du Japon par M. Standish. Elle paraît être colorée en vert un peu pâle ; ses frondes stériles ont l'aspect de celles de la Fougère mâle ; mais elles sont un peu plus courtes et plus larges, ovales dans leur contour général, tandis que les frondes fertiles sont oblongues, avec leurs divisions épaisses, entièrement couvertes par les fructifications ; toutes sont pennées, longues d'environ 0m 50, larges de 0m 30 ; les stériles sont étalées, tandis que les fertiles sont dressées et coriaces.

Vanda cœrulescens Griff. — *Gard. Chron.*, 8 mai 1869, p. 498. — Vanda bleuâtre. — Indes orientales. — (Orchidées).

Ce joli Vanda est la seconde espèce à fleurs bleues que l'on connaisse dans ce grand et beau genre. On en trouve la description et une fort mauvaise figure dans les notes et mémoires posthumes de W. Griffith. Elle manquait dans les collections d'Orchidées vivantes, au grand regret de ceux qui en connaissaient l'existence; mais le colonel Benson a pu combler cette lacune et en envoyer des pieds à MM. Veitch. Les rameaux florifères de cette espèce sont presque dressés, et ils portent une grappe de fleurs d'un joli bleu clair, moitié plus petites que celles du *V. cœrulea*.

Vanda Devisoniana Benson et Reichb. F., *Gard. Chron.*, 15 mai 1869, p. 528. — Vanda de Devison. — Indes orientales. — (Orchidées).

Voici encore une précieuse introduction fournie par le même genre et due au même explorateur, le colonel Benson. Celle-ci est remarquable par ses fleurs d'un blanc pur, avec l'extrémité des folioles du périanthe lavée de jaune verdâtre, et une macule orange foncé autour de l'ouverture de l'éperon, sur le labelle, qui porte, de plus, sur ses côtés, deux rangées de points bruns. Le port de ce *Vanda* rappelle celui du *V. Bensoni;* mais la plante est beaucoup plus forte. Les feuilles en sont aussi plus larges, inégalement bilobées au sommet, ligulées, lustrées. L'inflorescence comprend plusieurs fleurs dont les sépales sont oblongs, en coin vers la base, terminés en pointe émoussée; les pétales, nettement en coin dans le bas, sont brusquement dilatés plus haut, un peu hastés; le labelle est panduré dans le milieu, pourvu d'oreillettes presque carrées, relevé dans son milieu, à partir de sa base, de cinq carènes obtuses, rapprochées, et d'une callosité échancrée; l'éperon conique est très-court, velouté à l'intérieur. Cette belle plante a fleuri, en mai dernier, chez MM. Veitch.

Dendrobium Jamesonianum Reichb. F., *Gard. Chron.*, 22 mai 1869, p. 554. — Dendrobe de Jameson. — Indes orientales, dans le Burmah. — (Orchidées).

Magnifique espèce découverte par le colonel Benson et envoyée par lui à MM. Veitch. Elle est aussi remarquable par la grandeur de ses fleurs que par la beauté et la pureté de leur coloris, à ce

point que, dit M. Reichenbach, fils, elle rivalisera avec les plus beaux *Phalænopsis*. Ces fleurs sont presque aussi grandes que celles du *D. formosum;* elles sont d'un blanc de neige, avec le labelle coloré en rouge-cinabre à l'exception de son lobe antérieur : leurs sépales sont lancéolés-triangulaires, les latéraux prolongés en un éperon qui a la forme d'un éteignoir; leurs pétales sont très-grands, oblongs-ovales, un peu ondulés ; quant au labelle, il est en coin dans le bas, fendu en trois lobes dont les latéraux en angle obtus, avec de petites crénelures, et il a la surface couverte de petites aspéritésqui distinguent fort bien cette espèce de ses voisines.

Cypripedium pardinum Reichb. F., *Gard. Chron.*, 22 mai 1869, p. 554. — Cypripède moucheté. — Patrie ? — (Orchidées).

Charmante espèce voisine du *Cypripedium venustum*. Ses sépales sont blancs avec les nervures vertes, le supérieur triangulaire, large et plus grand que l'inférieur; ses pétales sont d'un beau jaune, comme cuivré vers leur extrémité, oblongs-ligulés, aigus, ciliés, chargés de petites verrues pourpre-brun sur toute leur surface ; son labelle est jaunâtre avec des veines vertes, en sac, avec les verrues de son extrémité triangulaires, infléchies; le staminode est triangulaire, échancré, trilobé à son bord antérieur. — L'introduction de cette Orchidée est due à MM. Veitch, dans les serres de qui elle a fleuri au mois d'avril dernier.

Adiantum decorum Moore, *Gard. Chron.*, 29 mai 1869, p. 582. — Adiante élégant. — Pérou. — (Fougères).

Cette jolie Fougère découverte dans le Pérou par feu Pearce, et envoyée par lui à MM. Veitch, est l'une des plus gracieuses parmi les charmantes espèces du même genre qui ont été introduites dans ces dernières années. Présentée à la Société horticulturale de Londres, elle a valu à ses présentateurs un certificat de 1re classe à cause de son bel effet décoratif. Par son aspect elle tient à la fois des *Adiantum concinnum* et *cuneatum*. Ses frondes sont triangulaires-ovales, glabres, membraneuses, tri- et presque quadripennées; leurs grandes divisions sont ovales-allongées, tandis que les pinnules sont petites, diverses de configuration, les basilaires arrondies et presque égales, les intermédiaires rhomboïdales

et obliques, les terminales en coin, toutes stipulées et légèrement mais inégalement lobées ; chaque pinnule porte 3-6 sores assez grands, arrondis-réniformes avec un sinus plus ou moins ouvert, et pourvus d'une indusie entière, membraneuse. Les stipes ou pétioles de ces frondes sont assez forts, noirs, lustrés, assez roides pour donner à la plante un port dressé qui néanmoins n'en diminue pas l'élégance.

Dendrobium cariniferum Reich. F., *Gard. Chron.*, 5 juin 1869, p. 610. — Dendrobe à carène. — Indes orientales. — (Orchidées).

Voici encore un de ces curieux Dendrobes qui se montrent hérissés de poils noirs. En le nommant et décrivant comme une nouvelle espèce, M. Reichenbach, fils, dit qu'on ne peut le comparer, dans sa catégorie, qu'aux *D. xanthophlebium* Lindl., et *Williamsoni* Day et Reich., desquels il diffère suffisamment toutefois. Ses tiges cylindracées et allongées sont sillonnées, feuillées, hérissées dans le haut même pendant la floraison; ses feuilles oblongues-ligulées, terminées par deux petits lobes, sont légèrement hérissées dès leur jeunesse. Ses fleurs sont blanches, lavées de jaune d'ocre au sommet des sépales et sur l'éperon ; leur labelle, en coin dans le bas et ensuite élargi en éventail, trilobé à lobes latéraux obtus et lobe médian obovale, un peu crispé, apiculé, a le lobe médian d'un blanc sale et tout le reste de son étendue orangé, avec une callosité moyenne jaune presque cinabre.

Houlletia Wallisii Lind. et Reichb. F., *Gard. Chron.*, 5 juin 1869, p. 610. — Houllétie de Wallis. — Amérique chaude ? — (Orchidées).

Dans sa courte note sur la belle et curieuse plante à laquelle il donne le nom ci-dessus reproduit, M. Reichenbach, fils, dit qu'elle présente un vrai mystère : elle offre les caractères d'un *Houlletia* et aussi, jusqu'à un certain point, ceux d'un *Acineta*. Ou bien, ajoute-t-il, est-elle un hybride? Dans tous les cas, elle est fort intéressante. En exposant les caractères des différentes parties de sa fleur, le savant allemand oublie de dire un seul mot de la couleur de ces parties.

Sarcanthus chrysomelas Reichb. F., *Gard. Chron.*, 19 juin 1869, p. 662. — Sarcanthe jaune et noir. — Indes orientales, dans le Moulmein. — (Orchidées).

Découverte par le colonel Benson et envoyée par lui à MM. Veitch,

cette espèce rappelle, dans son ensemble, les *Sarcanthus paniculatus* et *racemifer*, mais elle a une grande panicule de fleurs jaunâtres, avec le disque des sépales et des pétales coloré en pourpre noirâtre. Ses feuilles, en lanière large, sont inégalement bilobées au sommet; ses fleurs ont les sépales oblongs et les pétales presque de même grandeur; leur labelle est divisé en trois lobes dont les latéraux sont triangulaires et terminés en arête ascendante, tandis que le médian est simplement en triangle; l'éperon est en forme d'entonnoir et droit.

Dendrobium Huttoni Reichb. F., *Gard. Chron.*, 26 juin 1869, p. 686. — Dendrobe de Hutton — Archipel malais. — (Orchidées).

Fort jolie espèce nouvelle qui a été découverte par feu Hutton, collecteur pour MM. Veitch, mort récemment de la fièvre dans l'archipel malais où il avait déjà fait des trouvailles intéressantes. Elle a de longues tiges grêles, chargées de feuilles lancéolées, acuminées, nettement distiques, dans le genre de quelques *Epidendrum*, et terminées par une grappe de fleurs qui ressemblent beaucoup à celles du *Dendrobium sanguinolentum* : elles sont, dans leur ensemble, colorées en rouge-cramoisi clair, avec leurs pétales cramoisis et leur labelle de la même couleur avec son extrémité et ses lobes latéraux de teinte foncée. Le labelle offre à sa base une forte dent réfléchie verte, ainsi que des lignes de petits points purpurins et une nuance jaune sur son disque.

Gartenflora.

Calathea Lindeniana Regel, *Gartenf.*, janv. 1869, pl. 601. — Calathée de Linden. — Brésil. — (Cannacées).

Cette plante remarquable pour la beauté de son feuillage a été découverte par M. Wallis, collecteur pour M. Linden, et annoncée dans le catalogue de ce célèbre horticulteur belge, pour 1867, sous le nom de *Maranta Lindeniana*. Avec le *C. Veitchiana*, c'est la plus belle espèce du genre. Ses grandes feuilles, longuement pétiolées, ont le limbe ovale ou oblong-ovale, arrondi à sa base, arrondi aussi vers le sommet qui se prolonge ensuite assez brusquement en pointe, long de 0m 50 et large de 0m 30, lustrées à leur face supérieure dont la couleur générale est un vert clair avec

deux larges bandes vert foncé occupant chacune près de la moitié de la largeur entre la côte et le bord ; ce bord se teint aussi de ce même vert foncé. A la face inférieure toutes les parties vert foncé du dessus sont rouge-pourpre, et les parties vert clair sont encore plus claires, même translucides, ce qui ajoute beaucoup à l'effet de ce beau feuillage. Les fleurs, réunies en un inflorescence ovoïde, serrée, de la grosseur du poing et presque sessile, sont jaunes, accompagnées de bractées brun-jaunâtre. — Cette plante est peu délicate en culture.

Charieis heterophylla Cass., **flore atrocæruleo.** — *Gartenf.*, janv. 1869, pl. 602. — Chariée hétérophylle, à fleurs bleu foncé. — Cap de Bonne-Espérance. — (Composées).

Jolie variété introduite en Angleterre dès 1819. Elle se distingue par ses demi-fleurons marginaux plus étroits que dans le type, ainsi que par leur couleur bleue intense, qui la rend plus belle que celui-ci. — Au commencement d'avril, on la sème sur couche, pour la planter ensuite en petits massifs, ou en bordures. Elle se plaît à une bonne exposition, dans une terre meuble ou même sableuse.

Xanthosoma auriculatum Regel, *Gartenf.*, janv. 1869, pl. 603. — Xanthosome auriculé. — Amérique tropicale. — (Aroïdées).

Grande espèce décorative qui a été introduite et annoncée par M. Linden sous le nom de *Caladium* spec. de la serra de Parema. Elle est acaule. De son rhizome tubéreux partent de grandes feuilles, dont le pétiole longuement engaînant dans le bas, cylindrique au-delà, long de 0m 50 à un mètre, est roussâtre, ou vert et plus ou moins varié de roussâtre ; le limbe est long de 0m 50 à 0m 60, divisé en trois grands lobes dont le médian est ovale, longuement acuminé, tandis que les deux basilaires sont très-étalés et même rejetés vers le bas, ovales ou ovales-oblongs, plus ou moins obtus, deux ou trois fois plus courts que le premier et fortement dilatés à leur base, du côté inférieur, en oreillette arrondie qui circonscrit un profond sinus ; ce limbe est coloré en vert clair, quelquefois marqué de points plus clairs encore. Le spadice est presque tout enveloppé d'une spathe verte, fortement enroulée, terminée en longue pointe fine.

Dendrochilum filiforme LINDL. — *Gartenf.*, févr. 1869, pl. 604. — Dendrochile filiforme. — Philippines. — (Orchidées).

Orchidée épiphyte, gracieuse par ses nombreux épis grêles de petites fleurs jaunes, longuement pendants, qui atteignent 0m 20 de longueur. Elle vient bien attachée à une bûche plus ou moins carbonisée, ou mieux encore à un morceau de charbon de bois, avec un peu de Sphagnum. M. Regel fait observer à ce propos que la substitution d'un morceau de charbon récemment préparé à un fragment de bûche a l'avantage de mettre les Orchidées épiphytes à l'abri des effets toujours fâcheux que produisent fréquemment sur elles la pourriture des bois sur lesquels on les fixe et le développement de Champignons qui la suit souvent.

Odontoglossum Schliperianum REICHB. F. — *Gartenf.*, févr. 1869, pl. 605. — Costa-Rica. — (Orchidées).

Voyez, pour cette plante, le *Journal*, XI, 1865, p. 696.

Monopanax Ghiesbreghti REGEL, *Gartenf.*, févr. 1869, pl, 606. — Monopanax de Ghiesbreght. — Mexique. — (Araliacées).

Ce petit arbre, découvert au Mexique par M. Ghiesbreght et annoncé par M. A. Verschaffelt, en 1862, sous le nom d'*Aralia Ghiesbreghti*, devient le type du nouveau genre *Monopanax* pour M. Regel qui l'a observé fleuri, en 1869, dans le jardin botanique de St-Pétersbourg. Ce genre rentre dans la section de la famille des Araliacées que distinguent des fleurs à cinq étamines et à un style. Or, dans cette section, l'on ne connaissait encore que des genres dont l'ovaire offre, soit deux loges, soit cinq loges. La plante dont il s'agit ici possède un ovaire à une seule loge et à un seul ovule que surmonte un style court, terminé par deux stigmates. C'est là son caractère essentiellement distinctif. L'espèce qui en est le type est très-élégante. Ses feuilles digitées, longuement pétiolées, sont formées de 4-7 folioles coriaces, pétiolulées, lancéolées-oblongues, aiguës, entières ; son inflorescence est une grappe pyramidale, élancée, formée de petits capitules verdâtres, globuleux, hérissés d'étamines longuement saillantes. — Il faut à cette plante une serre tempérée chaude et une terre de gazon forte.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro d'Octobre 1869.

(2e série, tome III.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

AVIS.

Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi le *plus tôt possible* en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux Membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se [illegible] les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourrai[illegible]entés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, [illegible] concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1869.

PRÉSIDENCE DE **M. Hardy, fils.**

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Maréchal Vaillant assiste à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A la suite du procès-verbal, M. Aubrée rappelle que, à la dernière séance, il avait présenté des Poires Doyenné d'hiver venues dans trois situations différentes, afin de montrer l'influence que la différence de ces situations exerce sur cette sorte de fruit. Il avait même consigné ses indications sur ce sujet dans une courte note. Cette note n'ayant pu, pour un motif particulier, être résumée dans le procès-verbal, il en énonce aujourd'hui le contenu. D'après lui, le Doyenné d'hiver n'acquiert les qualités qui en font la meilleure et la plus belle de nos Poires d'hiver et de printemps que lorsqu'il vient sur un espalier planté devant un mur au levant. A toute autre exposition il devient plus ou moins pierreux; enfin venu en plein-vent il est tellement pierreux qu'on ne peut le manger. M. Aubrée avait encore déposé sur le bureau des Pommes Reinette de Caux et Lineous Pippin, afin de faire ressortir les qualités de ces deux fruits. La Reinette de Caux, dit-il, est l'une des bonnes variétés de Pommes d'hiver et de printemps; l'arbre en est vigoureux et productif. Quant à la Pomme anglaise Lineous Pippin, qui mûrit en décembre et janvier, elle est de première qualité; l'arbre en est d'ailleurs vigoureux et productif. Pour ces divers motifs, cette variété mérite de se répandre en France, où elle est encore peu connue.

Egalement à la suite et à l'occasion du procès-verbal, M. Forest rappelle qu'il a demandé que M. le Président voulût bien charger une Commission d'examiner la serre dont il a donné la description à la dernière séance (Voyez le *Journal*, cahier d'octobre 1869, p. 608), et il fait observer que cette Commission n'a pas été nommée. — Il lui est répondu que, conformément au Règlement, toute demande de Commission doit être adressée par écrit. Or, cette formalité n'a pas été remplie par lui.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, l'admission d'un nouveau Membre titulaire dont la présentation a été faite dans la dernière séance et n'a motivé aucune opposition.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Verneuil, jardinier au château de Polangis, près de Joinville-le-Pont (Seine), des tubercules d'*Igname de Chine* (*Dioscorea Batatas* Dcne), venus dans trois conditions différentes qui les ont amenés à trois états fort inégaux de développement. Les premiers sont très-beaux et mesurent près d'un mètre de longueur ; ils proviennent de tronçons qu'on a mis dans des pots, au mois de mars, pour les faire entrer en végétation, qu'on a plantés ensuite à demeure, le 2 avril 1869. Les seconds, dont le volume est moyen, ont été obtenus de tronçons plantés en pleine terre, le 2 avril dernier. Enfin ceux de la troisième catégorie, qui sont les moins développés de tous, ont été produits par des bulbilles plantées en pleine terre à la même date. Il résulte nettement de la comparaison des tubercules obtenus dans les trois cas que le premier mode de multiplication est celui qui donne les résultats les plus avantageux.

2° Par M. Louesse, une *Courge* et un *Céleri* provenant de graines qui avaient été rapportées d'Italie et données ensuite à la Société, le 11 mai dernier, par M. Gaudenzi. M. Louesse, ayant reçu de ces graines et ayant cultivé avec soin les plantes qui en provenaient, a reconnu que le Céleri est, ainsi qu'on peut s'en convaincre par l'examen des échantillons déposés par lui sur le bureau, une variété fort inférieure au Céleri plein blanc qui est cultivé dans nos jardins potagers. — Quant à la Courge, bien connue sous le nom de Courge pleine de Naples, elle est de très-bonne qualité ; mais on la possédait déjà en France et dès lors ce n'est pas là une introduction dont notre collègue ait eu le bonheur de doter son pays.

3° Par M. Bachoux, horticulteur à Bellevue (Seine-et-Oise), des fruits de la *Courge* pleine de Naples, venus de graines qui avaient été envoyées par M. de Boismilon, en 1867, et récoltés par M. Bruzeau et M. Thibault, à qui ces graines avaient été remises.

4° Par M. Perrault, jardinier à Sucy-en-Brie, des tubercules d'une *Pomme de terre* qui joint à ses qualités essentielles cette par-

ticularité curieuse qu'elle est colorée, à sa surface, à la fois en rouge prononcé et en jaune, par places distinctes, sans qu'il y ait la moindre transition entre ces deux couleurs si différentes. M. Perrault paraît croire que ce fait n'est pas sans analogie avec ceux qu'on a dit, dans ces derniers temps, avoir observés à la suite de greffes de tubercules de couleur différente l'un sur l'autre. Cette curieuse variété a été envoyée, en 1866, de New-York, par M. Dorr, à M. Moulton, propriétaire du château de Petit-Val, à Sucy en Brie. Ce même M. Dorr l'avait obtenue de semis, et disait qu'elle était de première qualité, dans le nombre des variétés tardives. Un mérite particulier résulte pour elle de ce qu'elle ne commence à pousser qu'au mois d'avril et que, par suite, elle se conserve en parfait état jusqu'à cette époque. Elle est de plus très-productive, et les tubercules qu'elle donne sont toujours fort réguliers de forme. M. Moulton a nommé cette Pomme de terre du nom de M. Dorr à qui elle est due. — M. le Président renvoie la Pomme de terre Dorr à la Commission spéciale pour qu'elle devienne de sa part l'objet d'un examen attentif.

5° Par M. Lepère, fils, une petite corbeille de *Pêches* appartenant, dit-il, à la variété Bonouvrier dont cependant elles n'ont pas la forme. Ces fruits ont été rapportés d'Allemagne par le présentateur ; ils se sont conservés d'une manière remarquable, quant à leur apparence; mais en même temps ils ont perdu toutes leurs qualités essentielles, de telle sorte qu'ils ne peuvent plus servir que comme ornement de table.

6° Par M. le vicomte de la Fresnaye, amateur, à Paris, des grappes d'un *Raisin* de Malaga qu'il assure pouvoir se conserver fort longtemps parce que les grains qui les composent se dessèchent sans pourrir; seulement ils prennent alors un goût de pruneau qui peut sembler étrange dans des Raisins. Une de ces grappes, ayant été dégustée par le Comité d'Arboriculture, a paru renfermer beaucoup d'eau mais peu de sucre. Deux autres sont remises à M. Gosselin pour qu'il veuille bien en essayer la conservation.

7° Par M. Koller, rue de la Victoire, 70, à Paris, sept sortes de Poires dont il désire apprendre les noms. — Malheureusement aucun de ces fruits n'est accompagné d'un rameau de l'arbre qui l'a produit, et en outre plusieurs sont entièrement difformes. —

Néanmoins les Membres du Comité d'Arboriculture en reconnaissent la plus grande partie.

8° Par M. Weiss, horticulteur à Montreuil-sous-Bois (Seine), un pied d'*Erica hiemalis superba* âgé de trois ans et remarquable pour son développement ainsi que pour son abondante floraison. — M. Weiss exprime l'avis que cette variété de l'*Erica hiemalis* est de beaucoup préférable au type qu'on cultive habituellement ; les pieds en sont plus vigoureux, à rameaux plus forts et les fleurs en sont plus belles. On doit avoir le soin d'en soutenir les ramifications avec de petits tuteurs.

9° Par M. Bachoux, nommé plus haut, des rameaux fructifères du Coqueret (*Physalis Alkekengi* L.), plante indigène, appartenant à la famille des Solanées, dont le mérite à peu près unique résulte de ses induvies, c'est-à-dire de ses calyces qui, après la floraison, se sont considérablement accrus et ont fini par former ainsi autour du fruit une sorte de grande chemise close et membraneuse, colorée en orangé rouge.

Les présentations qui viennent d'être énumérées motivent trois demandes de primes. — 1° Le Comité de culture potagère demande que deux primes de 3e classe soient données, l'une à M. Verneuil, pour ses belles Ignames de Chine, l'autre à M. Bachoux pour les Courges qu'il a présentées. — 2° Le Comité de Floriculture propose d'accorder une prime de 3e classe à M. Weiss à cause de la bonne culture de son *Erica* et afin de l'encourager à faire connaître la belle variété qu'il a présentée aujourd'hui parfaitement fleurie.

Ces propositions ayant été successivement mises aux voix et adoptées, M. le Président remet les primes décernées, à l'exception toutefois de celle qu'a obtenue M. Bachoux, cet horticulteur déclarant que la présentation faite par lui a eu lieu dans un but désintéressé, et que dès lors il croit ne devoir pas recevoir la prime qui vient de lui être accordée par la Compagnie.

A la suite des présentations d'objets divers, M. A. Rivière montre à la Compagnie des graines de *Zamia Lehmanni* paraissant parfaitement développées, qui sont venues dans l'établissement de M. J. Verschaffelt, de Gand, à la suite d'une fécondation artificielle. Un hasard heureux fait que, chez cet horticulteur, se sont trouvés fleuris en même temps un pied mâle et des pieds femelles

de la Cycadée dont il s'agit. Le pollen du premier a été répandu sur les derniers, et il en est résulté une fructification abondante, la première probablement qui ait été obtenue en Europe. — M. Rivière met également sous les yeux de la Compagnie un tronc de Bruyère (*Erica arborea* LIN.) qu'il vient de rapporter d'Afrique où il l'a fait couper sous ses yeux sur une montagne, à quelque distance de Philippeville. Ce tronc mesure environ 0m 25 de diamètre à sa base, et donne ainsi une excellente idée du développement remarquable que peut prendre cette espèce sous le climat de l'Afrique septentrionale. Le bois qui le forme est d'une extrême dureté.

N. B. Le jour où M. A. Rivière montra, en séance, le tronc d'*Erica arborea* dont il s'agit ici, la section faite à la hache était assez peu nette pour qu'on n'y distinguât point l'indication des couches annuelles. Mais, depuis ce jour, M. A. Rivière ayant eu l'obligeance de me donner une rondelle de ce même tronc et ayant poussé l'attention jusqu'à en faire polir la tranche, il est devenu évident pour moi que le bois de l'*Erica arborea* L. est composé de couches annuelles, comme dans la généralité des Dicotylédones ligneuses, au moins pour les pieds qui ont végété en Algérie. On sait en effet que Schacht, qui a observé cette espèce à Madère, la cite (*Lehrb.*, II, p. 62) comme ayant le bois continu et non formé de couches successives. Sur la tranche polie que j'ai sous les yeux, la masse ligneuse a 0m 14 dans son plus grand diamètre. Quoique assez exactement arrondie dans son ensemble, elle offre une moelle très-fortement excentrique, parce que les couches en sont plus épaisses et *plus nombreuses* d'un côté que de l'autre. Dans le sens où le bois est le plus épais, je compte 43 couches. Le bois de cet *Erica* est très-dense, à grain serré et très-fin, rougeâtre dans la plus grande partie de sa masse, plus pâle à l'extérieur; il est parcouru par un grand nombre de rayons médullaires.

A Madère, cette plante acquiert des dimensions vraiment colossales. Schacht en cite et figure un pied (*Madeira*, p. 94) observé par lui dans cette île, à Paül da Serra, qui a 40 pieds de haut (13m 320), et 6 pieds et demi (2m 165) de tour, à 0m 66 au dessus du sol. (*Note du Rédacteur.*)

M. Rivière montre enfin un long fragment d'une tige de Laurier-rose (*Nerium Oleander* L.), qui a 0m 15 environ d'épaisseur. Ce Laurier-rose se trouve, en Algérie, sur la berge d'un ruisseau torrentueux, où il forme une énorme touffe haute de 9 mètres, et comprenant dix tiges semblables. L'eau du torrent a enlevé la terre de laquelle il sortait, de telle manière qu'il ne tient plus au sol que par une grosse racine, dénudée sur au moins deux mètres de longueur, qui le retient comme une corde. Il en résulte que la touffe, flottant sur l'eau, s'élève ou s'abaisse au gré des variations de niveau du liquide.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre de M. Darcel, ingénieur des ponts et chaussées, chargé de la direction de la voie publique et des pépinières de Paris. Elle annonce et accompagne des exemplaires de l'affiche relative au Cours d'arboriculture, public et gratuit, que M. Dubreuil va commencer le vendredi 26 novembre, à huit heures du soir, dans l'hôtel même de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84. Ce cours comprendra : 1° des leçons théoriques faites les mercredis et vendredis ; 2° des leçons pratiques, qui auront lieu, tous les dimanches, à partir du 23 janvier prochain, à une heure et demie, dans l'École pratique d'arboriculture de la ville, située dans le Bois de Vincennes, à Saint-Mandé, près de la porte Daumesnil.

Après la lecture de cette lettre, M. Forest annonce que lui-même va commencer son Cours public et gratuit d'arboriculture, qui aura lieu les 2e et 4e dimanches de chaque mois, à une heure, avenue du Roule, et qui sera complété par des leçons pratiques faites à Brunoy, dans la propriété de M. Nallet, le troisième dimanche de chaque mois.

2° Une lettre signée de MM. Mille et Durand-Claye, ingénieurs des ponts et chaussées du service municipal, relatives aux essais de culture potagère faite à l'eau d'égout, dans la plaine de Gennevilliers. Les auteurs de cette lettre écrivent que, pour couronner l'œuvre de cette année et pour encourager les horticulteurs qui ont pris part à cette grande expérience, l'administration municipale désire que la Société impériale et centrale d'Horticulture, dont une Commission a suivi avec un intérêt soutenu les travaux

exécutés depuis le commencement de la belle saison et a consigné dans plusieurs Rapports les résultats de ses observations, décerne à ceux de ces horticulteurs qui ont su obtenir les succès les plus complets, des médailles de divers ordres, dont elle ferait la répartition et dont la ville de Paris supporterait les frais. « Nous ne pouvons, écrivent-ils encore, qu'exprimer une fois de plus notre reconnaissance à la Société d'Horticulture et à la Commission nommée par elle pour l'intérêt qu'elles ont constamment porté à l'œuvre que nous poursuivons. Si nous pouvions compter partout sur la même sympathie et la même intelligence, nous arriverions bien vite à notre but : assainissement et fertilisation de cette partie de la banlieue. »

M. le Secrétaire-général apprend à la Compagnie que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a adopté la proposition faite par MM. les Ingénieurs ; que dès lors la Commission des récompenses devra se réunir prochainement pour statuer sur les propositions faites par la Commission spéciale ; enfin que les médailles ainsi décernées seront distribuées pendant la séance solennelle de distribution des récompenses qui aura lieu après l'Exposition tenue par la Société en 1870.

3° Un volume que vient de publier M. le Vice-Président Chatin sous le titre suivant : *La Truffe*, étude des conditions générales de la production truffière (1 vol. gr. in-18 de 202 pages, avec 2 planches. Paris, 1869 ; imprimerie et librairie de Mme Vve Bouchard-Huzard, rue de l'Eperon, 5).

M. Chatin, à la prière de M. le Président, présente de vive voix un aperçu circonstancié du plan de son ouvrage et des principales observations qui y sont rapportées.

M. le Secrétaire-général annonce trois pertes fort regrettables que la Société vient d'éprouver par le décès de Mme Vve Boulard, Dame patronnesse, de MM. le docteur Perrier et Thébault-Nollet, Membres titulaires. — Il apprend ensuite à la Compagnie que, sur la proposition de M. le Trésorier, le Conseil d'Administration vient de prononcer la radiation, pour refus de payement de la cotisation sociale, des Membres dont les noms suivent : MM. Choine (Constant), Classun (le chevalier de), Charron (Aug.), Debruyn (Joseph), Donverel, Duclos (Et.), Dumont (Charles-Antoine), Eveau (Victor), Fèvre (J.-B.), Gouère (J.-B.), Grandjean (Pierre), Guerrier (Louis)

Hochsteteller, Hufénus, Hupfer (Simon), Illachevich, Istre de Neuville, Kummer, de Lachardonnière, Lecoq (Eug.-Aug.-Fr.), Lefort, Lelong, Marlé (Vincent), Meurein, Michel (Eugène Gabriel), Odinot (Jean-Baptiste), Penelle, Pihouée (Henri), Pinault (J.-B.), Raveau, Redon, Régis-Lavallée, Denis (J.), Robin (Emile), Sanglier, Thélou, Tondeur (Charles), Vaudran (Joseph).

M. le Maréchal Vaillant rapporte avoir lu dernièrement dans le *Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Vaucluse* (cahier d'octobre 1869, p. 320), la description d'une méthode de tonte qui, dit l'auteur, a pour résultat de maintenir les haies d'Aubépine touffues, par conséquent efficacement protectrices, et surtout bien garnies à leur partie inférieure où elles ont habituellement l'inconvénient de s'éclaircir à mesure qu'elles s'élèvent et vieillissent. C'est à M. Chiron, propriétaire du département de Vaucluse, qu'est due cette méthode aussi simple qu'économique. Voici en quoi elle consiste : au lieu d'attendre l'époque de la taille d'hiver, pour opérer la tonte de ses haies, M. Chiron l'exécute pendant la végétation, lorsque les pousses de l'Aubépine sont encore à l'état herbacé. Au moyen d'une faux bien tranchante, il rabat sur leur empâtement toutes les pousses nouvelles. Si la haie est vigoureuse, elle ne tarde pas à donner de nouvelles pousses qui sont rabattues à leur tour ; quelquefois même cette tonte en vert est pratiquée une troisième fois. A la suite de ces opérations, qui réduisent presque à rien les frais de tonte et d'entretien des haies, on oblige, assure-t-on, l'Aubépine à produire, dans ses parties inférieures, un grand nombre de ramifications qui rendent la clôture touffue et réellement impénétrable. Un autre avantage résultant de cette manière d'agir consiste en ce que les pousses vertes, qui ont été ainsi coupées, peuvent être aisément enfouies dans le sol, au pied de la haie, pour laquelle elles constituent un engrais dont elle profite.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1o Résultats de nouvelles expériences sur le pincement des tiges de la Pomme de terre ; par M. Quéhen-Mallet.

2o Troisième Rapport de la Commission pour l'examen des cultures à l'eau d'égout ; M. Siroy, Rapporteur.

3o Compte rendu de l'Exposition tenue, au commencement de

septembre 1869, par la Société d'Horticulture de la Gironde; par M. le Dr Is-Artier, de Monségur (Gironde).

4° Compte rendu de l'Exposition tenue, à la fin de septembre 1869, par la Société d'Horticulture de Senlis; par M. le Dr Pigaux.

M. le Secrétaire-général avertit que, selon l'usage, les présentations de nouveaux Membres qui pourraient être faites dans cette séance et dans celle qui la suivra, pendant ce mois, seront renvoyées à la fin de l'année, afin que les nouveaux Membres n'aient pas à payer la cotisation d'une année entière pour le court espace d'un ou deux mois;

Et la séance est levée à quatre heures.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1869.

Présidence de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Maréchal Vaillant assiste à la Séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Brongniart dit que la fructification du *Zamia Lehmanni* qui vient d'avoir lieu à Gand, dans l'établissement de M. Jean Verschaffelt, n'est certainement pas le premier exemple de production de bonnes graines par une Cycadée, en Europe. Déjà plusieurs fois le *Ceratozamia mexicana* Brong., ayant fleuri au Jardin des Plantes où sont cultivés des pieds tant mâles que femelles de cette espèce, on en a opéré la fécondation artificielle, même avec du pollen conservé depuis quelque temps. Le résultat de ces opérations a été généralement heureux, et on possède même, dans cet établissement, de jeunes pieds femelles provenant de graines récoltées sur des pieds, qui avaient été ainsi fécondés.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau:

1° Par M. Butté, jardinier au château de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), douze pieds de *Céleri-rave*.

2° Par M. Theveneau (Pierre), jardinier chez M. de Lamaze, au château de Moussy (Seine-et-Marne), une botte d'*Asperges* blanches venues sous châssis et produites par des pieds qu'il avait commencé de chauffer le 6 de ce mois.

3° Par M. Baron (Philibert), arboriculteur, des échantillons de 17 variétés de *Poires* choisies comme celles auxquelles on doit donner la préférence, à cette époque de l'année et pour l'hiver. Telles sont, entre autres, les suivantes : Beurré d'Hardenpont, Joséphine de Malines, Doyenné d'hiver, Passe-Crassane, Beurré Diel, Bergamotte Espéren, Saint-Germain, Beurré de Malines, Beurré Sterckmans, Beurré gris d'hiver ancien, Suzette de Bavay, Orpheline d'Enghien.

4° Par M. Chenal (François), jardinier chez M. Leclaire, à Pomponne-les-Bois (Seine-et-Marne), trois *Oranges* Pamplemousses venues sur des arbres cultivés par lui, toutes d'un fort volume, et dont la plus grosse a 0m 46 de tour.

5° Par M. Deschamps, amateur à Boulogne (Seine), une tige remarquablement fleurie de *Dahlia imperialis*, des échantillons fleuris de *Salvia eriocalyx* et de *Bidens Warscewicsii*.

6° Par M. Weiss, de Montreuil-sous-Bois (Seine), des échantillons en fleur d'*Erica hiemalis* type et de sa variété *superba*, dont il avait apporté, à la dernière séance, un beau pied parfaitement fleuri. M. Weiss met aujourd'hui ces deux échantillons sous les yeux de la Compagnie afin de lui prouver que le type de l'*Erica hiemalis* a les fleurs moins nombreuses et surtout moins grandes que celles de la variété.

7° Par M. A. Rivière, jardinier-chef au Palais du Luxembourg, un pied vivant et haut d'environ 0m 35 à 0m 40 du curieux et très-rare *Cereus giganteus*. — M. Rivière dit que des observations intéressantes sur le lent accroissement de cette espèce ont été faites par M. Marcou, dans les localités peu nombreuses où elle croît, notamment dans la vallée du Big Sandy River, le plus grand affluent du Rio Colorado, après le Rio Gila, dans la partie de l'Amérique septentrionale qui a été longtemps désignée sous la dénomination de Nouveau-Mexique. Elles ont prouvé à ce savant naturaliste que le pied de cette Cactée qui se trouve en ce moment sur le bureau, quoique peu élevé encore, compte déjà nombre d'années d'existence ; d'où il résulte que les individus gigantesques, qui produisent un effet des plus étranges dans le paysage de leur pays natal, doivent végéter depuis un nombre considérable de siècles, et méritent certainement d'être rangés parmi les

végétaux les plus anciens qui existent à la surface du globe.

8° Par M. Lierval, horticulteur à Neuilly (Seine), un fort et beau pied de *Dracæna Liervalii ;* comme terme de comparaison avec celui-ci, deux jeunes pieds de *Dr. stricta grandis*, constituant deux formes sensiblement différentes ; enfin un très-beau pied de *Dr. Reginæ.*

9° Par MM. Leclair et Ferret, des *Tuteurs* spéciaux pour Dahlias. Ils consistent chacun en un bâton cylindrique, le long duquel on peut faire glisser à volonté, pour les maintenir ensuite à la hauteur voulue, des sortes de grandes étoiles à 5 rayons formés de deux fils de fer tordus en corde, de manière à avoir beaucoup de rigidité. L'extrémité de chacun de ces rayons forme une petite boucle et porte en même temps un crochet assez long pour que son extrémité aille s'accrocher à la boucle du rayon voisin. Le tout forme dès lors cinq compartiments triangulaires qu'on ouvre ou ferme à volonté, par leur côté extérieur, selon qu'on accroche ou décroche le crochet. Le bâton étant fiché en terre à côté de la tige du Dahlia, et l'une des étoiles de fil de fer étant fixée, par exemple, à 0m 40 au-dessus du sol, on fait entrer une ou deux branches dans chaque compartiment de celle-ci ; elles s'y trouvent solidement maintenues, dès qu'on ferme l'espace trangulaire qui les a reçues en accrochant le crochet correspondant. En plaçant sur le même bâton deux ou trois de ces sortes d'étoiles choisies d'autant plus grandes qu'elles sont placées plus loin du sol, on maintient toutes les branches d'un Dahlia si solidement, dit M. Leclair, que les coups de vent ne peuvent les briser. Or, ajoute-t-il, ces tuteurs sont si simples qu'on peut les fabriquer soi même à très-peu de frais, ce qui leur donne un mérite de plus. — En même temps, MM. Leclair et Ferret présentent un *porte-fraises* également imaginé par eux.

Le Comité, après avoir examiné les différents objets qui viennent d'être énumérés, formule plusieurs propositions de récompenses.

1° Le Comité de Culture potagère demande que deux primes de 3e classe soient accordés l'une à M. Butté, dont les Céleris-Raves sont fort beaux, l'autre à titre d'encouragement à M. Theveneau, dont les Asperges sont belles, mais trop blanches parce qu'on les

a cueillies étant encore trop en terre.—2° Le Comité d'Arboriculture est d'avis que M. Baron (Philibert) doit recevoir une prime de 3e classe pour ses fruits, qui forment une série bien choisie de variétés, bien que les échantillons n'en soient pas tous bien frais. Il demande également une prime de 3e classe en faveur de M. Chenal, en raison de la grosseur des Oranges par lui présentées. — 3° Le Comité de Floriculture propose d'elever à la 1re classe la prime de 2e classe accordée, le 19 septembre dernier, à M. Lierval, pour un pied de *Dracæna Liervalii* qui ne donnait pas, de la beauté de cette plante, une idée aussi complète que celui qui se trouve en ce moment sur le bureau. Il demande en outre, une prime de 3e classe pour M. Deschamps, à cause de la belle venue et de la remarquable floraison de son *Dahlia imperialis*.—4° Le Comité des Arts et Industries horticoles est d'avis qu'une prime de 3e classe doit être donnée à MM. Leclair et Ferret pour leurs tuteurs propres à soutenir les Dahlias.

Ces propositions ayant été successivement mises aux voix et adoptées, M. le Président remet les primes aux personnes qui les ont obtenues. Toutefois M. Lierval n accepte pas le jeton qui lui revenait, comme supplément à sa première prime, attendu que, dit-il, sa présentation d'aujourd'hui a été faite dans le but tout désintéressé de faire juger une belle plante mieux qu'elle n'avait pu l'être une première fois.

Parmi les objets présentés se trouvent des graines de Courge pleine de Naples que M. Bachoux distribue entre les Membres qui désirent essayer la culture de cette Cucurbitacée.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Une lettre écrite par M. le Président de la Société de Soissons relativement à M. Jacquemin, jardinier à Villers-Cotterets, inventeur d'un procédé pour la destruction des Vers blancs. Sur la demande de ce jardinier, y est-il dit, des Membres de la Société d'Horticulture de Soissons, appartenant à la section de Villers-Cotterets, se sont livrés à des expériences qui leur ont paru faire préjuger très-favorablement de ce procédé. La Société de Soissons elle-même a dès lors nommé une Commission à laquelle elle a confié la mission de continuer les expériences et les observations

avec toute la persévérance nécessaire pour lui permettre d'arriver à des résultats décisifs. Mais la saison étant déjà trop avancée, la Commission a dû renvoyer ses travaux au printemps prochain. Il serait prématuré, dans l'état actuel des choses, d'émettre aucune opinion, soit sur la bonté, soit sur l'inefficacité du procédé de M. Jacquemin.

2° Une lettre de M. Lierval relative aux beaux *Dracæna* qu'il a mis aujourd'hui même sous les yeux de la Compagnie. — Le *Dracæna Reginæ*, dit-il, est une plante d'introduction toute récente. Elle fut exposée pour la première fois par M. Veitch, de Londres, à l'Exposition universelle de Paris, en 1867, comme une plante encore entièrement nouvelle. Cette année même, 1869, le même horticulteur anglais l'a envoyée, comme plante de nouvelle introduction, aux Expositions internationales de St-Pétersbourg et de Hambourg. Ce n'était donc pas encore, ajoute M. Lierval, une plante ancienne, lorsque je l'ai présentée à la Société, le 19 septembre dernier. Quant au *Dracæna Liervalii*, continue l'auteur de la lettre, il s'est trouvé par hasard dans un envoi de *Dracæna stricta* qui m'avait été fait, des Philippines, par feu Marius Porte. Il diffère assez du *Dr. stricta* pour que, malgré ses faibles proportions, le pied étant alors fort jeune, il me fût facile de le distinguer dans le nombre. Aujourd'hui les caractères de l'une et l'autre plante se sont accentués bien davantage, à mesure qu'elles ont pris du développement, comme on peut s'en assurer sans peine par la vue des pieds déposés sur le bureau. Le *Dr. Liervalii* a les feuilles plus amples, plus larges relativement à leur longueur, en même temps plus retombantes et, au total, d'un bien plus bel effet que celles du *Dr. stricta*.

3° Une lettre par laquelle le Dr Abdullah-bey, colonel de l'hôpital de la Garde impériale, à Constantinople, annonce que, pendant qu'il était allé assister à la réunion des naturalistes tenue, cette année, à Inspruck, un incendie a détruit sa maison, toutes ses collections et tout ce qu'il possédait. Aussi se voit-il, avec un profond regret, obligé de renoncer à faire partie des diverses Sociétés scientifiques qui l'avaient admis parmi leurs Membres.

4° Une lettre par laquelle M. Le Paute, conservateur du Bois de Vincennes, à St-Mandé (Seine), annonce que l'Administration à la tête de laquelle il est placé a besoin, en ce moment, d'un jardinier

pouvant remplir les fonctions de chef d'atelier du Fleuriste de Vincennes, aux appointements de 120 fr. par mois. Il s'adresse à la Société parce qu'il pense qu'elle est à même de fournir de bonnes indications relativement à des jardiniers capables d'occuper convenablement ce poste important.

5° Une lettre par laquelle M. E.-A. Carrière, chef des pépinières au Jardin des Plantes de Paris, exprime le désir de voir nommée par M. le Président une Commission qui puisse constater les résultats auxquels il est parvenu dans ses expériences faites en vue de transformer la racine du Radis sauvage en Radis comestibles. — M. le Président désigne, comme devant composer la Commission demandée par M. Carrière, MM. Hardy, fils, Chatin, Courtois-Gérard, Vavin, Robine.

6° Une lettre par laquelle M. L. Bouchard-Huzard, Secrétaire-général, fait hommage à la Société du 2e volume de son *Traité des Constructions à l'usage des habitants de la campagne*, et présente un aperçu des sujets dont il s'est occupé dans cette nouvelle partie de son important ouvrage. Le 1er volume, présenté il y a quelque temps, ne traitait guère que des constructions rurales proprement dites, c'est-à-dire de constructions dont la plupart n'intéressent pas directement l'horticulture. Le 2e volume a, au contraire, des rapports directs avec celle-ci. Ainsi les horticulteurs y trouveront des détails sur les constructions devant servir à la conservation et à la préparation des récoltes, comme les graineries ou magasins pour les graines, les locaux pour la conservation des légumes, les silos, les hangars pour les voitures et pour le dépôt des produits. La fruiterie, ou le fruitier, y a été l'objet de longs développements, qui n'ont été rédigés qu'après l'examen des fruitiers des principaux horticulteurs de Paris. On y trouve encore la description, avec figures, de locaux pour sécher les plantes et les fruits, spécialement les prunes, les châtaignes, le tabac, etc., des glacières pour la conservation des aliments, etc. Enfin le volume se termine par des exemples de construction de réservoirs, d'abreuvoirs, de citernes, de viviers, etc., et par des renseignements sur l'établissement des clôtures, barrières, ponts et ponceaux, etc. — Des remerciements sont adressés par M. le Président à M. L. Bouchard-Huzard.

M. le Secrétaire-général annonce que la Commission organisa-

trice des Expositions s'est réunie dernièrement et que, conformément à l'avis émis par les horticulteurs qui ont été consultés, elle a pensé qu'il y aurait lieu d'ouvrir le 27 mai l'Exposition que la Société impériale et centrale d'Horticulture doit tenir en 1870. Grâce à la bienveillance de l'Administration supérieure et particulièrement de S. Excell. le Ministre de la maison de l'Empereur et des Beaux-Arts, cette Exposition sera tenue dans les mêmes conditions que celle de 1869. Elle comprendra deux parties, dont l'une sera l'Exposition proprement dite, dont l'autre aura pour but l'ornement du jardin tracé dans la grande nef du Palais de l'Industrie, pendant toute la durée de l'Exposition des Beaux-Arts. Les Membres de la Société seront admis gratis et en compagnie d'une dame, sur la présentation de leur carte, pendant les six jours que durera l'Exposition proprement dite, à visiter non-seulement le jardin où seront exposés les produits de l'horticulture, mais encore les galeries occupées par les produits des Beaux-Arts.

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Observations du Comité des Arts et Industries horticoles au sujet des étiquettes sur verre proposées par M. Forney.

Dans ce document, qui porte la signature de dix de ses Membres, le Comité des Arts et Industries horticoles maintient énergiquement l'exactitude de son appréciation défavorable des étiquettes sur verre qui avaient été présentées à la Société par M. Forney. Il dit que cette appréciation a été basée par lui sur les expériences faites par plusieurs de ses Membres agissant indépendamment les uns des autres. Enfin il répond à l'observation faite par M. Vavin, relativement à la différence qui doit exister entre des étiquettes immergées dans l'eau ou placées à l'air, que plusieurs journées de pluies continuelles, comme il y en a souvent dans nos climats, ne peuvent produire un effet bien différent de celui d'une immersion dans l'eau et doivent par conséquent rendre les étiquettes très-faciles à effacer.

M. Duchartre dit que, puisqu'il vient d'être question d'étiquettes pour jardins, il croit devoir signaler en quelques mots à la Compagnie le résumé d'une note qu'il lisait dernièrement, au sujet des

étiquettes sur bois, dans le recueil des travaux de la Société silésienne, séante à Breslau. Dans cette note, le général Jacobi, connu des horticulteurs pour ses écrits sur les *Agave*, recommande comme excellentes les étiquettes sur bois dont on a eu préalablement la précaution de rendre incorruptible la portion qui doit être fichée en terre. La préparation consiste à immerger cette partie de l'étiquette, pendant 24 à 48 heures, dans une solution d'une partie de sulfate de cuivre pour six parties d'eau. On doit plonger ensuite ces mêmes étiquettes dans du lait de chaux avant d'en faire usage. Après cette préparation, elles se conservent très-bien, car celles qui sont plantées dans le jardin de M. Jacobi, depuis trois années, paraissent être encore en aussi bon état que le premier jour.

M. Forest croit à la bonté de ce procédé, et il n'hésite pas à dire que les étiquettes les meilleures en même temps que les plus économiques sont celles en bois sur lesquels on écrit simplement avec un crayon ordinaire, après en avoir barbouillé de blanc à l'huile la partie qui doit recevoir l'inscription.

M. Rivière, de son côté, rapporte s'être toujours fort bien trouvé de l'emploi des étiquettes en bois préparées au sulfate de cuivre. Seulement pour les préparer rapidement, il met la solution de sulfate de cuivre, où elles baignent, dans un chaudron de cuivre, et il la porte presque à l'ébullition. Elles sont ainsi promptement sulfatées. Il a laissé fichées en terre des étiquettes ainsi préparées qu'il a vues encore en très-bon état au bout de douze années; mais il fait observer que la couleur blanche à l'huile dont on les barbouille grossièrement avant d'y écrire au crayon à mine de plomb, disparaît ordinairement au bout de 7 ou 8 ans, de telle sorte que l'inscription en deviendrait illisible. Il est donc essentiel de barbouiller et écrire de nouveau tous les 5 ou 6 ans.

M. Chatin rappelle que ce procédé d'imprégnation est aussi bon pour les piquets et tuteurs. Il en a fait souvent usage avec succès. Pour accélérer la pénétration de la solution de sulfate de cuivre, il s'est bien trouvé de placer au soleil, en été, le baquet qui la contenait en même temps que les tuteurs ou piquets à préparer.

2° Note sur le *Cereus giganteus* Engelm. et sur sa distribution géographique; par M. Marcou (Jules), naturaliste-voyageur.

3° Nouveau mode de multiplication extensive de la Vigne, à l'air libre; par M. QUÉHEN-MALLET.

4° Rapport sur la 4e session du Congrès pomologique de France tenue à Lyon, en septembre 1869; par M. MICHELIN, délégué à ce Congrès.

5° Rapport sur les plans de jardins de M. Oudin; M. TESTON, Rapporteur.

Les conclusions de ce Rapport tendant au renvoi à la Commission des récompenses sont mises aux voix et adoptées.

La séance est levée à quatre heures.

NOMINATIONS.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1869.

M.

FÉRET (André), propriétaire, rue des Touleuses, 4, à Fontenay-aux-Roses (Seine); présenté par MM. J. Leclair et Autheaume.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DE NOVEMBRE 1869.

Agriculteur praticien (16 et 30 octobre 1869). Paris; in-8°.

Annales de l'Agriculture française (15, 30 octobre 1869). Paris; in-8°.

Annales de la Société horticole, vigneronne et forestière de Troyes (n° 22 de 1869). Troyes; in-8°.

Annales de la Société impériale d'Emulation de l'Ain (3e trimestre de 1869). Bourg; in-8°.

Apiculteur (novembre 1869). Paris; in-8°.

Bon Cultivateur (novembre 1869). Nancy; in-8°.

Bulletin de la Société autunoise d'Horticulture (2e trimestre de 1869). Autun; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (session extraordinaire à Pontarlier, en 1869). Paris; in-8°

Bulletin de la Société centrale d'Agriculture de l'Hérault (avril à août 1869). Montpellier; in-8°.

Bulletin de la Société impériale d'Agriculture d'Alger (3e trimestre de 1869). Alger; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Caen (année 1868, et 1er semestre de 1869). Caen; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Joigny (3e trimestre de 1869). Joigny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de la Lozère (août et septembre 1869). Mende; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Saint-Pol (2e trimestre de 1869). Saint-Pol; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts de Poligny (nos 8 et 9 de 1869). Poligny; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture et d'Horticulture de Châlon-sur-Saône (15 octobre 1869). Châlon-sur-Saône; in-8°.

Bulletin de la Société départementale d'Agriculture des Bouches-du-Rhône (octobre 1869). Marseille; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (septembre 1869). Paris; in-4°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (octobre 1869). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Clermont (Oise) (octobre et novembre 1869). Clermont; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Montdidier (année 1869). Montdidier; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (octobre 1869). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société impériale zoologique d'Acclimatation (septembre, octobre et novembre 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société libre d'Émulation, du Commerce et de l'Industrie de la Seine-Inférieure (2e cahier de 1869). Rouen; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (octobre 1869). Paris; in-8°.

Catalogue de M. ALFROY-DUGUET, pépiniériste à Lieusaint (Seine-et-Marne). Culture générale.

Catalogue de MM. BRUANT et Ce, horticulteurs à Poitiers (Vienne). Arbres fruitiers.

Catalogue de MM. CHANTRIER frères, horticulteurs à Mortefontaine (Oise). Arbres fruitiers.

Catalogue de M. EUGÈNE MÉZARD, horticulteur à Rueil (Seine-et-Oise). Pelargonium zonale.

Catalogue de M. FERDINAND GLOEDE, horticulteur à Beauvais (Oise). Fraisiers.

Catalogue de MM. VILMORIN-ANDRIEUX et Ce, quai de la Mégisserie, 4, à Paris. Céréales.

Chronique agricole de l'Ain (1er et 15 novembre 1869). Feuille in-4°.

Gartenflora (*Flore des jardins*, recueil mensuel rédigé et édité par le Dr ED. REGEL; cahier double de septembre et octobre 1869). Erlangen; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; cahier 12 de 1869). Hambourg; in-8°.

Horticulteur français (n° 11 de 1869). Paris; in-8°.

Illustration horticole (septembre 1869). Gand; in-8°.

Illustrirte Monatshefte für Obst- und Weinbau (*Bulletin mensuel illustré d'Arboriculture fruitière et de Viticulture*, rédigé par MM. Oberdieck et Dr Ed. Lucas; 10e cahier de 1869). Ravensbourg; in-8°.

Insectologie agricole (septembre 1869). Paris; in-8°.

Institut (4, 10, 17 et 24 novembre 1869. Tables alphabétiques de 1864, 1865, 1866, 1867 et 1868). Paris; in-4°.

Journal d'Agriculture du midi de la France (octobre 1869). Toulouse; in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de la Moselle (3e trimestre de 1869). Metz; in-8°.

Maison de Campagne (16 octobre et 1er novembre 1869). Paris; in-4°.

Nouvelles Annales provençales d'Agriculture et d'Horticulture; par M. Ed. Barthelet (15 octobre 1869). Marseille; in-8°.

Observations critiques sur l'origine des plantes domestiques; par M. Herincq. Broch. in-8° de 26 pages. Paris; 1869.

Revue agricole et horticole du Gers (nos 9 et 10 de 1869). Auch; in-8°.

Revue des eaux et forêts (10 novembre 1869). Paris; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (octobre 1869). Lyon; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 novembre 1869). Paris; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (octobre 1869). Marseille; in-8°.

Science pour tous (6, 30 octobre, 18 et 26 novembre 1869). Feuille in-4°.

Société d'Horticulture et d'Acclimatation de Tarn-et-Garonne (Annuaire de 1869). Montauban; in-8°.

Sud-Est (octobre et novembre 1869). Grenoble; in-8°.

The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers et la Gazette agricole*; nos du 30 octobre, des 6, 13, et 20 novembre 1869). Londres; in-4°.

Traité des Constructions rurales et de leur disposition (2e édition, tome 1er, 2e livraison), par M. Louis Bouchard-Huzard. Paris; gr. in-8°.

Verger (*le*); par M. Mas (novembre 1869). In-8°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Bulletin hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur Dr Karl Koch; nos 42 à 45 de 1869). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; cahier de septembre et octobre 1869). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Note sur le *Cereus giganteus* Engelmann, et sur sa distribution géographique ;

Par M. Marcou (Jules).

Dans le nouveau territoire d'Arizona, qui portait autrefois le nom de Nouveau-Mexique, si l'on suit la route ouverte par feu le général Whipple et son expédition, en 1864, expédition faite en vue de la construction d'un chemin de fer pour relier la vallée du Mississipi avec les côtes de l'océan Pacifique, et qui s'est tenue constamment dans le voisinage du 35° de latitude, on arrive à un passage célèbre pour les botanistes, qui porte sur les cartes le nom de *Cactus Pass* (passage des *Cactus*). De là on a devant soi, en regardant le couchant, une belle chaîne de montagnes, nommée Cerbat, qui cache complétement la vue du Rio Colorado de Californie, placé derrière. Mais si l'on regarde au sud, on voit une vallée d'abord assez large, qui va ensuite en se rétrécissant, en appuyant un peu vers l'est. Si l'on suit cette vallée, on trouve, dans le fond, le lit d'un fleuve d'une grande largeur, mais sans eau ; seulement, de temps en temps, lorsque la vallée se rétrécit, l'eau apparaît, court pendant deux ou trois kilomètres, puis se perd de nouveau dans les sables. Cette étrange rivière, dont le lit est aussi grand que celui de la Seine à Paris, est connue sous les noms de Bill William fort ou de Big Sandy River, le plus grand affluent du Rio Colorado, après le Rio Gila.

A partir de Cactus Pass, jusqu'à une distance de sept ou huit kilomètres de l'embouchure de la rivière William dans le Colorado, on a là une des vallées les plus intéressantes, au point de vue botanique, qu'il y ait dans toute l'Amérique du Nord ; et pour les *Cactus* plus spécialement, jamais moisson plus abondante ne s'est offerte devant les yeux d'un collectionneur; car, en outre des *Echinocactus Le Coutei*, *Echinocactus Vislizeni*, *Cereus Engelmanni*, *Opuntia chlorotica*, *Opuntia angustata*, *Opuntia basilaris*, *Opuntia Bigelowii*, *Opuntia acanthocarpa*, *Opuntia tessellata*, *Opuntia frutescens*, c'est ici que se trouve le Cierge géant par excellence, le célèbre *Cereus giganteus* Engelm.

Rien de plus étrange que cet arbre, si différent de toutes les autres essences ligneuses connues. Il ne forme pas ce qu'on peut appeler de forêt, car on ne le voit qu'isolé ou par groupes de deux ou trois ensemble, et l'on n'en aperçoit jamais plus de 60 à 80 dans l'étendue de pays qu'on peut embrasser d'un seul coup d'œil. Mais comme, en outre des Peupliers (*Populus monilifera*) et de quelques rares échantillons d'*Algarobia glandulosa* et de *Strombocarpa pubescens*, qui croissent sur les bords de la rivière même et là seulement où l'eau coule à la surface, on n'aperçoit absolument pas d'autres arbres que ces *Cereus giganteus*, on peut dire que l'on est en réalité dans une forêt de ces *Cactus* géants, forêt d'un nouveau genre, cela est vrai, et qui renverse toutes nos idées ordinaires, en même temps qu'elle donne au paysage l'aspect le plus inattendu et qui ne manque pas d'une certaine grandeur : en effet on dirait des monolithes ou colonnes vertes, ou bien de gigantesques candélabres plantés dans les roches mêmes, sans aucune espèce de sol végétal. Partout des rochers nus, calcinés par des chaleurs torrides ; çà et là quelques buissons épineux de *Fouquieria splendens* et l'infecte plante créosote (*Larrea mexicana*) ; puis un de ces *Cereus giganteus* s'élance tout à coup à des hauteurs de 25 (7^m 875), 30 (9^m 450) et même 40 pieds (12^m 600). Le diamètre, à la base, est toujours plus petit que vers le milieu de l'arbre, où il atteint un pied et demi (0^m 50). Les racines sont pivotantes et très-fortes, et elles doivent s'étendre à de grandes profondeurs par de petites ramifications, car, dans ces pays, il y a souvent des trombes et des orages des plus violents ; et cependant je n'ai pas vu un seul exemple d'un de ces *Cactus*, mort ou vivant, qui ait été renversé. Les soldats de notre escorte ont voulu en renverser un qui n'avait que 18 pieds (5^m 670) de hauteur, et qui se trouvait à côté d'un de nos campements ; ce n'est qu'après les plus grands efforts que 25 à 30 hommes sont parvenus à le renverser. Cependant la première impression, lorsqu'on les voit isolés, avec leur base mince, est qu'un homme doit pouvoir les jeter bas avec le pied.

Le docteur Engelmann, de St-Louis du Missouri, a donné d'excellentes descriptions de ce *Cereus*, surtout dans le second volume du *Report on the United States and Mexican boundary survey* (p. 42;

Washington, 1857). Cependant j'ajouterai quelques notes sur des questions qui lui ont échappé, parce qu'il n'en a vu que de jeunes individus ou des dessins incomplets faits sur les lieux.

Pendant les trois ou quatre premières années seulement, le *Cereus giganteus* a une forme globuleuse ; puis il s'allonge en grossissant graduellement de la base vers le sommet, qui se termine comme une demi-sphère ou calotte ajoutée sur un cône renversé. Cette forme allongée, qui est celle de l'échantillon que je viens d'offrir à M. Auguste Rivière et que j'ai recueilli au printemps de 1854, se conserve jusqu'à ce que le *Cereus* fleurisse, ce qui n'a pas lieu avant qu'il atteigne une hauteur de 10 pieds anglais, plus de 3 mètres. Alors le diamètre de la partie du sommet, qui a été le plus grand jusque-là, va en diminuant ; et cet arbre singulier se présente sous la forme d'un immense cigare à côtes dont le milieu est renflé et dont les deux extrémités se termineraient en pointes arrondies, et le tout est recouvert de faisceaux de piquants ou épines très-aiguës. Quoique ces épines soient très-persistantes, avec l'âge elles tombent vers la base, et quelquefois, dans les vieux et gros exemplaires, les six ou huit premiers pieds de la tige, à partir du sol, en sont totalement dépourvus. Les côtes, dont le nombre va en augmentant depuis la base, qui en a généralement une douzaine, jusque vers une hauteur de cinq ou six pieds, où l'on en compte jusqu'à vingt, ne s'effacent jamais entièrement, même vers la base ; elles sont toujours bien accentuées, sans être cependant d'un saillant qui formerait des arêtes, sur le cylindre conique de l'arbre. Lorsque le *Cereus* a péri et que sa partie charnue a disparu, il ne reste que le squelette formé par ces longues côtes, qui se présentent comme de longues baguettes droites, en bois d'une consistance très-dure, et que les Indiens du pays coupent pour s'en servir comme de perches pour faire la cueillette des fruits de ce végétal, fruits dont ils sont très-friands, et avec lesquels ils font une espèce de confiture ou conserve sucrée.

Les branches, quand il y en a, sont rares, trois ou quatre, quelquefois, par exception, six ou huit ; elles ne commencent jamais qu'à une hauteur d'au moins dix pieds (3^m 150) à partir de la base. Ces branches ressemblent à celles d'un candélabre qu'on aurait

vissées à l'arbre, et, à leur tour, elles n'ont pas de rameaux; ce n'est qu'une seule tige adventive sans nouvelle bifurcation.

Le *Cereus giganteus* est quelquefois appelé la *fontaine du désert*, parce qu'il se trouve toujours dans les parties où il n'y a pas d'eau, et que si vous lui faites la plus petite incision, même au sommet, comme en tirant contre lui une balle de pistolet, aussitôt un filet d'eau verte s'échappe avec abondance et coule sur le sol. Cette eau est très-âcre et astringente; c'est à peine si l'on peut s'en humecter la bouche.

Les jeunes *Cereus giganteus* sont très-rares, et partout où vous en trouvez, il y a à côté un arbrisseau qui le protége. Cet arbrisseau, qui s'élève jusqu'à une hauteur de 8 ou 10 pieds, est formé presque entièrement d'épines très-aiguës et très-fortes, d'un bois vert tendre, ce qui l'a fait nommer par les Américains « Acacia à écorce verte » (green-barked Acacia), et par les Mexicains *Palo verde*. Cette plante, qui a été nommée *Cercidium floridum* BENTH., a très-peu de feuilles, minces, droites comme le feuillage des Gommiers, et l'ombre protectrice qu'elle paraît étendre sur les jeunes *Cereus giganteus* doit être extrêmement faible.

Mais quelle que soit la nature de la protection de cette Légumineuse à épines, le *Cereus giganteus* paraît manquer complétement de reconnaissance; car, arrivé à une hauteur de 4 à 6 pieds, il tue invariablement son protecteur.

J'ai dit que les jeunes *Cereus giganteus* étaient très-rares; cela doit tenir à plusieurs raisons. D'abord la récolte des fruits, dont les Indiens Pimos, Coco-Maricopas, Mohavies et Toutos sont très-friands, et qu'ils conservent dans des vases d'argile ou dans de paniers tressés très-serré avec des feuilles de *Yucca*. A cette première cause se joint celle de la nourriture des oiseaux; il y a surtout la Perdrix de Gambell (*Callipepla Gambellii* NUTTAL), très-abondante dans toute cette région, et qui vit exclusivement de graines de diverses espèces de *Cactus* et des Mesquites ou *Acacia*, puis la nudité presque absolue du sol, où il n'y a pas même de gazon ni de plantes rampantes, fait que presque aucune des graines ne doit échapper à l'avidité de cette jolie Perdrix, qui va par grandes troupes, comme sa voisine la Perdrix californienne (*Callipepla californica*). Enfin d'autres oiseaux aussi doivent les

disputer aux Perdrix et aux Indiens. Comme ces grands *Cereus* ne constituent pas à proprement parler de forêts, ainsi que je l'ai dit précédemment, on comprend la rareté des jeunes exemplaires, et je me rappelle que ce n'est qu'après une recherche constante de plus de dix jours que le docteur Bigelow et moi nous sommes parvenus à en recueillir 10 ou 12 exemplaires pouvant avoir de 2 à 4 ans d'âge.

On n'a encore rien dit sur l'âge qu'atteignent ces plantes si extraordinaires. Si j'en juge d'après celle que je possède depuis 15 années, et qui n'a crû que de 32 cent. pendant ce laps de temps (1), puis aussi d'après la grande rareté des jeunes, l'isolément des spécimens disséminés çà et là, et d'après la grande pureté de l'air de cette région, la plus sèche de toute l'Amérique du Nord ; je suis conduit à regarder comme très-anciens les plus gros *Cereus giganteus* ; je ne serais pas étonné si ceux qui ont atteint de 45 à 50 (14^{m} à 15^{m} 750) pieds de hauteur dataient de milliers d'années, comme les *Sequoia giganteo*, ces autres géants des forêts de la Californie.

Les limites géographiques du *Cereus giganteus* sont assez restreintes, du moins autant qu'on peut en juger d'après les observations encore assez incomplètes que nous possédons aujourd'hui. Je l'ai rencontré dans sa limite le plus au nord, limite qui n'est pas dépassée certainement, ainsi que j'ai pu m'en assurer par les renseignements que j'ai reçus, sur les lieux mêmes, des Indiens Mohavies et du voyageur Antoine Leroux. Cette limite septentrionale dans la vallée de la rivière William (Bill William fork), n'atteint pas le 35° ; elle s'arrête au 34° 8' de latitude nord, à l'est du Rio Colorado

(1) Quand j'ai recueilli ce *Cereus giganteus*, au mois de février 1854, il n'avait que 4 centim. de hauteur; aujourd'hui, septembre 1869, il a 36 centim. de hauteur ; son diamètre est de 14 centim.; il a 13 côtes. Je dois dire que sa croissance a dû être considérablement retardée par le grand nombre de transplantations et de voyages auxquels il a été soumis, puis aussi par les climats moins chauds que celui de son pays natal. Voici ses pérégrinations : de Bill William Fork à San-Francisco, de San-Francisco à Boston, où il a été planté, de Boston à Salins (Jura) (18 mois); de Salins à Zurich (Suisse) (3 ans et 6 mois) ; de Zurich à Salins (8 mois); de Salins à Boston (4 ans) ; de Boston à Salins (une année et demie) ; de Salins à Paris (quatre années).

de Californie. Le *Cereus giganteus* paraît craindre le voisinage de l'eau ; du moins dans la vallée de Bill William river, on ne le trouve jamais auprès du lit de la rivière, ni dans les endroits rocheux où la rivière reparaît et court toute l'année ; puis, lorsque l'on approche de l'embouchure du Bill William dans le Colorado, il devient de plus en plus rare, et à 8 kilomètres de l'embouchure on n'en aperçoit plus un seul spécimen. Il paraît qu'il en est de même dans la vallée du Rio Gila, où il disparaît plus de 20 kilom. avant d'atteindre l'embouchure du Gila dans le Colorado. Mais il occupe toutes les vallées et le pays entre le Bill William river et le Rio Gila. En remontant le Rio Colorado, à partir de Bill William fork, on n'en trouve pas un seul sur les rives du fleuve. Plus bas, en descendant le fleuve vers le fort Yuma, il paraît que l'on a vu plusieurs *Cereus giganteus*, tout à fait au sommet des rochers, dans la vallée qui se trouve avant d'avoir traversé le passage de l'Explorateur (*Explorer's pass*), à 18 kilom. avant d'arriver au fort Yuma, dans les montagnes Pourprées (*Purple's Hills*). Sur le bas Colorado, entre le fort Yuma et l'embouchure dans la mer Vermeille ou golfe de Californie, là où des rochers arides s'élèvent de temps à autre au-dessus des plaines désertes de sables, on trouve le *Cereus giganteus*. Jusqu'à présent, on ne sait pas avec certitude s'il traverse le Rio Colorado, et s'il existe sur la rive droite de ce fleuve, ni s'il descend dans la Basse-Californie. Seulement, on sait qu'il descend depuis le Rio Gila jusqu'aux environs de la ville de Hermosillo, en Sonora.

A l'est, le *Cereus giganteus* a été trouvé sur les montagnes qui bordent le Rio Gila jusqu'à l'embouchure du Rio San-Francisco dans le Gila, par le 33° 2' nord et le 110° 8' de longitude à l'ouest du méridien de Greenwich. Il se maintient suivant ce méridien en descendant en Sonora, où on trouve sa limite entre Cocospera et Zmuriz, dans les montagnes qui existent entre les rios Santa Cruz et San Ignacio. La ville de Magdalena, en Sonora, en est entourée, mais on ne sait pas exactement où il s'arrête, avant d'atteindre la ville de Hermosillo. D'ailleurs, dans la Sonora, on trouve un autre *Cereus* très-grand et très-voisin du *giganteus*, que le Dr Engelmann a décrit sous le nom de *Cereus Thurberi*, et il est possible que leur similitude ait pu les faire prendre l'un pour

l'autre par des observateurs non botanistes; cela est d'autant plus facile que les Mexicains et les Indiens nomment indistinctement les fruits de ces deux espèces sous le nom de Pitajaya. L'un ou l'autre de ces deux *Cereus* se trouve dans l'Etat de Chihuahua, autour de *Las Casas grandes* et de Janos, à l'est de la Sierra Madre.

Le *Cereus giganteus* ne s'élève pas beaucoup au-dessus du niveau de la mer, et, dans toutes les montagnes de la région où on le rencontre, il ne dépasse pas 2000 pieds anglais (630^{m}) au-dessus du niveau de la mer Vermeille. Enfin le climat de tout le pays où on le trouve est des plus chauds et des plus secs surtout; il ne pleut que très-rarement dans les vallées du Bill William fork et du Rio Gila. La moyenne annuelle de la température de la région est de 68° du thermomètre Fahrenheit (+ 16° cent.). Pendant le mois de janvier, le froid y est assez vif et le thermomètre y descend la nuit jusqu'à 32 (0° cent.) et même 30° Fahrenheit (près de —1° cent.); c'est-à-dire qu'il y gèle, surtout dans la vallée du Bill William fork. Mais comme l'humidité manque presque complétement, la gelée ne tue pas les *Cereus giganteus*. La chaleur, pendant les mois de juin, juillet et août est excessive, et il faut aller dans les vallées de l'Arabie Pétrée, en Asie, pour trouver des moyennes mensuelles semblables à celles que l'on a au fort Yuma et à Pimos, moyenne qui s'élève jusqu'à 93° Fahrenheit (+ 27° 1/9 cent.) pour le mois de juillet.

Malgré quelques contestations que l'on a pu élever, le premier qui ait découvert le *Cereus giganteus* est le major américain U.-H. Ernouy, commandant l'avant-garde de l'armée de l'ouest, qui était chargée de conquérir la Californie sur le Mexique. Dans son rapport, publié à Washington en 1848, le major Ernouy donne plusieurs figures très-reconnaissables de ce mammouth des Cactées, et il dit qu'il l'a rencontré pour la première fois sur les bords du Rio Gila, le 1er novembre 1846.

RAPPORTS.

NOTICE SUR LE CATALOGUE DES PLANTES D'ORNEMENT, ARBRES FRUITIERS, ETC., CULTIVÉS CHEZ M. DURAND, A BOURG-LA-REINE;

Par M. le Dr PIGEAUX.

Si l'horticulture ne fait pas en France d'aussi rapides progrès qu'on pourrait le désirer, ce n'est certes pas la faute des documents qui lui sont prodigués par les notabilités qu'elle possède dans son sein.

Livres dogmatiques, traités en tous genres, monographies et opuscules spéciaux et jusqu'aux Catalogues les plus complets et les mieux agencés surgissent à qui mieux mieux pour l'instruction du simple jardinier et des amateurs les plus exigeants. Les parcs, les vergers et le plus simple jardinet peuvent y puiser les éléments très-complets de leur ornementation et de la production la plus rémunératrice. La maison Durand, issue en ligne droite de M. Jamin père, de Bourg-la-Reine, dont chacun apprécie le savoir et le savoir-faire, dont le Congrès pomologique n'a pas cru trop reconnaître les services rendus à l'horticulture et spécialement à l'arboriculture fruitière, en lui conférant sa plus haute récompense, sa grande médaille d'honneur en or, vient d'éditer le résultat de sa longue expérience dans un livre spécial où la science, la théorie et la pratique marchent de concert pour l'enseignement de tous les adeptes de la déesse Pomone.

Rien n'est plus substantiel qu'un tel ouvrage, qui traite de la plantation des arbres fruitiers ou d'ornement, des procédés employés pour leur agencement le plus profitable, aux diverses époques de leur croissance. Non-seulement il fournit le catalogue surabondant de toutes les variétés dont l'horticulture use et abuse, mais encore il les spécifie dans leur nomenclature, soit scientifique soit vulgaire; il en fait connaître la synonymie; il indique avec autant de précision que possible les vrais noms définitivement adoptés par le Congrès pomologique et par l'ouvrage si substantiel de M. le professeur Decaisne. Les catégories et les subdivisions applicables aux divers modes de culture dans les jardins de production ou d'agrément, dans les vergers, en espaliers, en contre-

espaliers, en pyramides, en quenouilles, en fuseaux, en obliques, en cordons horizontaux, les aptitudes diverses et les exigences culturales de chaque catégorie d'arbres fruitiers sont indiquées avec précision. En le consultant, on saura ceux qui peuvent profiter à l'est ou à l'ouest, ceux qui exigent le plein soleil, ceux qui craignent le vent, si peu redoutable pour certains autres; les fruits de table et ceux pour le pressoir, les fruits à couteau et ceux à cuire. L'art de cueillir et de conserver les fruits n'est pas traité comme un hors-d'œuvre, mais d'une manière pratique et bien au courant du progrès de la science.

Pour plus de lucidité, vingt-huit planches et gravures des mieux exécutées viennent ajouter à l'évidence des documents dont l'ouvrage abonde.

M. Durand ne borne pas ses renseignements à la tenue des jardins ordinaires, les dessins des parcs les plus variés attestent de son aptitude à leur donner les dispositions les plus agréables et les mieux appropriées aux exigences des terrains les plus accidentés. M. Durand tient dans son établissement toutes les plantes soit de serre, soit de pleine terre, à feuilles caduques ou persistantes, qui peuvent concourir à l'utilité et à l'agrément des jardins. On trouvera dans le livre de M. Durand tous les documents dont on a besoin quand on veut établir avec ordre et économie toutes les variétés de jardins. — La longue expérience de son grand-père se trouve résumée dans cet opuscule, qui en est comme le résultat pratique. Dieu sait si chacun pourrra le consulter avec fruit et utilité ; il devra être pour beaucoup comme le *vade-mecum*, comme le guide pratique de ceux qui tiennent au positif. En le consultant souvent, on aura conjuré autant que possible les erreurs si fatales en horticulture.

Rapport sur la 14e session du Congrès pomologique de France, tenue à Lyon, en septembre 1869.

Rapporteur, M. Michelin, délégué au Congrès.

Messieurs,

Le Congrès pomologique de France s'est réuni, le 15 septembre dernier, à Lyon, où, il y a 14 années, il avait pris naissance. Dé-

légué par M. le Président pour aller prendre part aux travaux de cette session, je m'y suis trouvé en compagnie de MM. Jamin, père et Charollois, nos collègues, qui tous deux appartiennent à cette association.

Les Membres venus, comme toujours, de toutes les parties de la France, se sont trouvés réunis au nombre de soixante-dix : ils ont éprouvé le vif regret de n'être pas reçus, dans cette partie du Congrès, par M. le Sénateur Réveil, leur vénérable et aimé Président, que le mauvais état de sa santé avait tenu éloigné.

Néanmoins, quoique absent à l'ouverture de la session, M. Réveil, par acclamation, a été nommé *Président d'honneur* et M. Porcher, l'honorable Président de la Société d'Horticulture d'Orléans a été élu à l'effet de diriger les travaux de l'Assemblée qui, une fois de plus, a mis à l'épreuve son savoir-faire et sa bienveillante affabilité.

Au bureau, auprès du Président, siégèrent des Pomologues dont la renommée a fait connaître les études et les écrits, MM. Mas, de Mortillet, de Boutteville, et Willermoz, ce dernier à titre de Secrétaire-général. M. Estienne, Vice-Président de la Société de Lyon, sur ses instances pressantes, n'a occupé que la place de 1er Vice-Président du Congrès ; enfin, M. Reverchon a été maintenu dans ses fonctions de Trésorier, dans lesquelles il a rendu à l'Association des services qui sont bien appréciés par ses Membres.

Le programme de la 14e session appelait d'abord l'examen des fruits mis à l'étude pendant les années précédentes. Cette opération, comme d'habitude, fut divisée et confiée à deux Commissions, l'une des fruits à pepins, dont M. Mas fut Président, et dont j'eus l'honneur d'être le Secrétaire-Rapporteur, l'autre des fruits à noyau et des Raisins, sous la présidence du vénérable M. Luizet, d'Ecully, et au sein de laquelle M. Boucoiran, de Nîmes, fût chargé de tenir la plume ; enfin, les travaux préparés par les Commissions furent chaque jour arrêtés dans les assemblées générales dont les procès-verbaux, qui, comme d'usage, seront publiés, ne manqueront pas d'offrir de l'intérêt.

Certains fruits suffisamment connus après plusieurs années d'attente furent admis ; d'autres, jugés sans valeur, furent rejetés ;

d'autres enfin furent maintenus sur le tableau pour être mieux étudiés.

Cette première partie du programme étant remplie, de nouvelles variétés dans chaque sorte furent signalées à l'attention du Congrès. — Quelques-unes parurent promettre des avantages pour la culture et, à ce titre, elles furent inscrites pour devenir à leur tour des sujets d'études pour l'association.

On a souvent objecté qu'il n'était pas donné assez de publicité aux travaux du Congrès pomologique : il importe en effet, pour qu'ils obtiennent toute leur utilité, que les résultats en soient vulgarisés. Je crois qu'on a dit vrai ; et j'ai fait moi-même des propositions pour qu'ils soient mis à la portée d'un plus grand nombre. Ce vœu a été fortement appuyé, et j'espère qu'il pourra un jour être rempli ; en attendant, on va faire imprimer à peu de frais une édition, revue et mise au courant, du catalogue général de tous les fruits admis. Je crois aller au-devant de vos désirs en vous rendant compte avec quelques détails de tous les fruits dont il a été question.

N'oublions pas que ces réunions, qui se tiennent à de grandes distances, présentent une difficulté d'exécution dont on ne peut atténuer les conséquences qu'en retraçant le plus fidèlement possible les travaux qui s'y accomplissent, travaux dont les absents peuvent faciliter la solution en faisant connaître, par des notes, les résultats de leur science ou de leurs épreuves nouvelles.

C'est à condition qu'il en sera ainsi que le Congrès peut être véritablement une œuvre commune.

Les décisions suivantes ont été prises sur les fruits soumis à l'Assemblée.

Poires.

Amélie Leclerc (Léon Leclerc). Excellente variété, de moyenne grosseur, mûrissant en octobre, au moment où les bons fruits abondent, mais dont l'arbre délicat et absolument sans vigueur ne pousse pas assez pour qu'il soit avantageux de le cultiver. Cette Poire peut avoir sa place dans le jardin des amateurs qui tiennent plus à la qualité qu'à la quantité ; mais comme elle ne peut appartenir utilement à la culture *générale*, il serait contraire aux principes du Congrès de la recommander.

Beurré Lesbre. — Fruit dont la qualité est discutée, et sur l'identité duquel on ne peut bien s'entendre. Comme il s'agit d'une variété mûrissant au commencement de septembre, époque à laquelle les bons fruits ne font pas défaut, on a préféré qu'il n'en fût plus question et on l'a rayé de la liste.

Louise Bonne (HUTIN). — Autre Poire dont on n'a pas unanimement rendu un compte satisfaisant et, d'autre part, sur laquelle on ne peut se fixer en la voyant confondue avec une autre qui aurait nom *Louise Bonne* (BUTIN). Il a paru également sans intérêt de conserver ce nom sur la liste, et il en a été retiré.

Sénateur Réveil (JOANON). — Arbre obtenu nouvellement de semence et qui n'a pu passer de la liste des variétés à *étudier* sur celle des fruits à *admettre*, attendu qu'à plusieurs reprises on lui a reconnu de l'acidité et une âpreté persistante. On regrette d'autant moins de voir cette Poire écartée, qu'elle ne paraissait pas assez méritante pour perpétuer, comme on l'eût désiré, le nom du Président affectionné, fondateur du Congrès.

Les Poires déjà inscrites et maintenues à l'étude sont les suivantes; je les cite sans commentaires, puisqu'elles reviendront sur le tapis :

Auguste Mignard (GRÉGOIRE NÉLIS); Bergamote de Millepieds (GOUBAULT); Beurré de Nivelles (PARMENTIER); Beurré des Mouchouses; Beurré Haffner; Beurré Ladé (GRÉGOIRE NÉLIS); Brin d'amour; Bronzée d'Enghien; Clapp's favourite; des Canourgues; Enfant Nantais (GROUSSET); Huntington; Jacques Chamaret (LÉON LECLERC); Jules d'Airoles (LÉON LECLERC); Madame Bonnefont; Madame Cuissard; Madame Verté; Marie Benoist; Marie Guise (GUISE); Marie Jalais; Marie Marguerite; Monseigneur Sibour; Président Lesant (BOISSELOT); Président Payen (BRIFFAUT); Prince Napoléon (BOISBUNEL); Professeur Barral (BOISSELOT); Professeur Hortolès (MOREL); Roux-Carcos (ROUX); Sénateur Vaïsse (LAGRANGE); Sœur Grégoire (GRÉGOIRE NÉLIS); Souvenir de Gaëte (RUILLÉ DE BEAUCHAMP); Souvenir de la Reine des Belges (GRÉGOIRE NÉLIS); Tyson; Vice-Président Delehaye (GRÉGOIRE NÉLIS).

Ci-après sont les noms des Poires mises à l'étude dans la 14e session.

Souvenir d'Hortolès père. — Petite Poire que M. Hortolès, de

Montpellier, présente comme mûrissant en juillet et août, convenant à la grande culture, ayant un aspect attrayant, un goût agréable et pouvant être l'objet d'un commerce avantageux pour les marchés.

Professeur Hennau (GRÉGOIRE NÉLIS). — Gros fruit de novembre et décembre, de première qualité, suivant M. Willermoz qui l'a indiqué.

Steven's Genesee. — Bon fruit étranger, assez volumineux, se mangeant en septembre et octobre, recommandé par MM. Mas et Willermoz.

Doyenné Boisnard (BOISNARD). — Assez grosse Poire de bonne qualité, dont la maturité se complète en décembre, signalée par MM. Baltet et Audusson-Hiron : arbre vigoureux et fertile, produit d'un semis fait par M. Boisnard, d'Angers, qui en a récolté les premiers fruits, il y a environ dix ans.

Comte Lelieur (BALTET). Assez beau fruit, gain de MM. Baltet, frères, présenté par ces Messieurs et par la Société impériale et centrale d'Horticulture de France qui, au mois de septembre des années 1866, 1867 et 1868, en a apprécié la qualité.

Madame Favre. — Des semis de M. Favre, provenant, dit-on, du Beurré d'Hardenpont ; mais l'arbre est plus vigoureux que son type et avec des fruits plus hâtifs, car ils mûrissent en août. M. Techeney, pépiniériste à Bordeaux, déclare en effet que l'arbre a une très-grande vigueur. Notre Société ayant dégusté cette Poire, non en août mais les 3 et 10 septembre 1863, l'a qualifiée de bonne.

Beurré Delannoy. — Présentation de M. Mas ; arbre vigoureux et fertile, donnant, à la fin de septembre, ses fruits qui sont assez gros et ont du rapport pour la qualité avec ceux du Beurré gris. C'est sous le nom de *Beurré Delannoy* que cette Poire a été présentée, mais la connaissance maintenant plus parfaite de son origine nous fait espérer qu'on lui restituera, l'an prochain, son vrai nom de *Beurré Dilly.*

Kopertscher. — Forme de Bergamote, maturité fin d'octobre, arbre d'une belle végétation et d'une grande fertilité ; signalée par MM. Mas et de Mortillet.

Poire Dardaine (DARDAINE). — Gain de M. Dardaine, présenté

par la Société de Metz : arbre vigoureux et fertile, fruits bons et parfumés, mûrissant, dit-on, depuis octobre jusqu'en février.

Ont été admises les Poires suivantes :

Brune Gasselin (DURAND GASSELIN). — Cette Poire, mise à l'étude dès l'année 1864, est un gain de M. Durand-Gasselin, de Nantes ; elle provient d'un semis fait en 1845 et dont le premier rapport a eu lieu en 1854. Présentée par la Société de Nantes, elle a été jugée favorablement par celles de Beauvais, de Paris et de Lyon ; elle est appuyée par MM. Morel, Bruneau et Audusson-Hiron ; sa maturité a lieu en octobre.

La chair est fine, fondante, beurrée, juteuse, sucrée, d'un bon goût ; l'arbre est vigoureux et bien productif.

Hélène Grégoire (GRÉGOIRE NÉLIS). — Son nom indique qu'elle provient des semis si nombreux de M. Grégoire Nélis, de Jodoigne, parmi lesquels elle se distingue. Elle est assez grosse, et le 17 octobre 1867, notre Comité d'Arboriculture la déclarait d'une chair fine, fondante, bien juteuse, d'un goût délicat et un peu amandée.

M. Mas et la Société de Paris l'ont recommandée.

Lucie Audusson (A. AUDUSSON). — Gain de M. Audusson d'Angers ; fruit ayant l'avantage de ne mûrir qu'en janvier, rappelant par sa forme et sa grosseur le Bon-Chrétien de Rance. La chair en est blanc-jaunâtre, fine, juteuse, sucrée, d'un bon goût. Telle est l'appréciation qui en a été faite, le 28 déc. 1865 et le 7 janvier 1869, par votre Comité d'Arboriculture qui l'a qualifié de bon. L'adoption en a été proposée par MM. Willermoz et Rouillé-Courbe, ainsi que par vos délégués.

Souvenir du Congrès (MOREL). — Gain de M. Morel, horticulteur à Lyon. Arbre poussant bien ; vos représentants l'ont constaté tant sur le pied-mère que sur des sujets greffés depuis trois ans, et se mettant bien à fruit ; Poire dont la qualité est satisfaisante et qui est remarquable par son volume et son aspect.

Sa maturité, qui se manifeste en août, lui donne un vrai mérite qui l'a fait bien accueillir par les Sociétés de Lyon, de Beauvais et de Paris. Elle a été admise sur la proposition de MM. le docteur de Boutteville et Hortolès.

Le Procès-verbal, en date du 29 août 1867, de votre Comité

d'Arboriculture énonce que la chair, blanchâtre, moins fine que celle du Bon-Chrétien William, un peu cassante dans certains échantillons, est juteuse, assez sucrée, bien parfumée et beaucoup moins musquée; que c'est un bel et bon fruit qui remplacera avantageusement cette dernière variété pour les personnes qui n'en aiment pas le goût musqué.

Vous le voyez, Messieurs, grâce à nos travaux de l'année et à nos précautions pour en conserver l'analyse, vos délégués n'ont pas été pris au dépourvu et, avec connaissance de cause, ils ont pu voter sur l'admission de ces quatre Poires.

POMMES.

Pommes supprimées de la liste :

Reinette grise de Caux. — Mauvais renseignements de la part de M. de Boutteville et de la Société de Paris où elle a été dégustée; est à l'étude depuis 1863 sans avoir été appuyée; l'attente était à son terme.

White Joanting. — Fruit qui n'a d'autre mérite que sa précocité et qui est trop petit : il n'a pas paru avoir des titres suffisants pour justifier son introduction dans la Pomologie du Congrès; il a été écarté.

Pommes maintenues sur le tableau pour être encore étudiées :

Baldevin; Bouque preuve; Bullock's pippin; Calville de Dantzick; Calville neige; Champ Gaillard; Couchine d'hiver; de Bailleul; d'Eclat; de Jaune (ou d'argent); Doucette blanche; Lagrange (LAGRANGE); Marguerite (Early Margaret); New Town pippin (COKE); Pepin d'or Allemand; Pomme-Coing; Pomme-Poire; Reinette clochard: Reinette de la Rocheblin; Reinette des carmes; Reinette d'Osnabruck; Rose; Rose de Benauge; Royal Russet; Saint Bauzon; Scarlett Pearmain; Sturmer pippin; Sike House (RUSSET); Transparente de Croncels (BALTET); Wagener.

Suivent les noms des Pommes admises :

Calville d'Oullins. — Fruit d'une chair très-fine et bon; très-propre à la conservation et convenable pour le verger.

Chailleux. — Pomme d'une bonne conservation, s'accommodant de la grande culture et faisant l'objet d'un commerce important sur les marchés. On la récolte beaucoup dans les environs

de Nantes. La Société d'Horticulture de cette ville et celle de Paris en ont apprécié la qualité et ont obtenu son admission.

Hughe's Golden pippin. — Excellent petit fruit d'hiver dont l'arbre peu vigoureux, il faut le dire, se prête peu à la taille. Il avait été particulièrement recommandé pour sa parfaite qualité par la Société de Paris, M. Mas et le docteur Robert Hogg.

Pearmain d'automne. — Variété ancienne, d'un volume moyen et d'un fort bon goût, mais qu'il ne faut pas confondre avec la Pearmain Royale, laquelle n'est autre que la Pearmain Herefordshire.

L'admission a été décidée sur la proposition de M. Mas.

Pearmain Herefordshire. — Fruit d'hiver, moyen, très-bon, produit d'un arbre très-fertile et très-vigoureux. Il y avait là de bonnes raisons pour qu'il fût admis ; MM. Mas et Hortolès l'ont surtout fait valoir.

Pepin gris de Parker. — Beau fruit, gris doré, de la fin d'hiver, assez gros, fort appuyé par M. Baltet qui a signalé l'excellence de la Pomme autant que la fertilité de l'arbre.

Royal Russet. — Appui de MM. de Boutteville, Mas, Baltet, Mauduit, Robert Hogg et Morel ; n'y a-t-il pas unanimité en faveur de cette Pomme et un fruit pouvait-il entrer dans la Pomologie du Congrès sous de meilleurs auspices ?

Il est bon de faire observer qu'en France on l'appelle souvent et à tort *Canada gris*, variété cependant distincte et avec laquelle celle en question n'a d'analogie ni par le bois ni par la feuille.

PÊCHES.

J'indiquerai d'abord les Pêches rejetées, qui sont :

Grosse jaune de Bordeaux ; Grosse Royale de Piémont ; Impératrice Eugénie (Graindorge).

Cette dernière, obtenue de semis à Bagnolet, a été sans doute trop facilement mise à l'étude, attendu que, faute d'être connue, elle ne pouvait être recommandée par personne.

Pour mon compte, notre Comité n'ayant jamais été en mesure de l'apprécier malgré la proximité de son pays natal, j'étais hors d'état de faire opposition à sa radiation.

On continuera à étudier la Pêche,

Belle impériale. — Gain de notre collègue M. Chevalier, de

Montreuil. La décision est peut-être due à l'intérêt que notre Comité d'Arboriculture témoigne résolûment pour ce beau et bon fruit, qu'il a apprécié dans maintes circonstances. Quoique nous ayons eu de la peine à nous entendre avec nos collègues du Congrès sur cette variété méritante, je ne désespère pas qu'un jour, après l'avoir cultivée par eux-mêmes, ils n'arrivent à en faire autant de cas que nous, tant à cause de la vigueur et de la fertilité de l'arbre qu'en raison de la qualité du fruit, qui se récolte assez tard pour gagner sur ce point un mérite de plus.

Pêches mises à l'étude :

Une Pêche du nom de Belle de Toulouse a été désignée pour être ultérieurement examinée; je ne sais rien de plus sur son compte.

Abricots et Prunes.

Les Abricots Liabaud et Mexico, gains de M. Liabaud, restent toujours à étudier.

Il en est de même des Prunes de Pontbriand, gain de M. Morel, et Souvenir de Mlle Nicole, obtenue par feu M. Nicole père, respectable et zélé amateur, membre de la Commission de Pomologie de Rouen.

Ces fruits nouveaux n'ont pas encore fait leur chemin.

Cerises.

J'arrive aux Cerises parmi lesquelles a seul été admis le Bigarreau Grand.

Le Bigarreau Marjolet a été conservé à l'étude ; notre Comité d'Arboriculture a jugé ce dernier bon, tout en ajoutant : *pour un Bigarreau.*

Les variétés mises à l'étude sont :

Cerise anglaise hâtive ; Guigne hâtive à gros fruits ; Guigne luisante à gros fruits hâtifs ; Guigne ronde à gros fruits ; Guigne noire de Tartarie ; Guigne à courte queue ; Guigne Garcine signalée par M. de Mortillet comme la plus belle et la meilleure des Guignes.

Grande faveur pour les Guignes : je me demande si elles n'ont pas fait oublier quelques-unes de nos délicieuses Cerises.

N'y a-t-il pas là matière pour quelques recherches de la part des personnes compétentes ?

RAISINS DE TABLE.

On n'a pas reconnu un mérite suffisant aux variétés suivantes et, pour cette cause, on les a rayées du tableau.

Buckland Sweetwater; Canon hull muscat (n'étant autre qu'un synonyme de Muscat Caminada); Diamant Traube; Duc d'Anjou; Dutch Hamburg; Général la Marmora; Perle Impériale; Semis Antoine Besson n° 502.

Ont été maintenus à l'étude les Raisins :

Black prince; Frankenthal blanc; Lady Downes; Mill Hill Hamburg; Noir des Roses; Forest; Précoce de Kientzheim; Trebbiano (raisin de cuve et de table); Tschaouch Satra uzum (synonyme, Parc de Versailles de la pépinière du Luxembourg).

On a en outre introduit sur la même liste :

Muscat Primavis; Muscat Salomon; Sultan sans pepin; Clairette blanche (cuve et table); Chasselas des Bouches-du-Rhône (Semis n° 511, BESSON, de Marseille); Sucré de Marseille (semis n° 513 du même); Souvenir du Congrès (semis n° 514 du même); Noir hâtif de Marseille (semis n° 521 du même).

Un mot, Messieurs, pour vous dire que ces quatre dernières variétés, accueillies à Lyon par la Commission des Raisins après dégustation, et dont M. Besson nous a envoyé des échantillons à Paris, sont extraites d'une collection de trente qui avaient été mises à la disposition du Congrès, en 1868, à Bordeaux.

Les Raisins qui exclusivement appartiennent à la cuve ont leur place dans les études du Congrès. Je me garderais bien de contester l'opportunité de cette extension, car, en 1868, j'avais pris la parole pour rappeler la série des Raisins de pressoir à l'attention de mes collègues. Les cépages des vignobles se rapprochent bien souvent de ceux qui sont qualifiés de comestibles, et la plantation des vignes a assez d'importance pour que les horticulteurs, qui souvent ont à les exploiter, ainsi que leurs confrères les agriculteurs, prêtent à ces derniers leur concours, qui peut avoir d'autant plus d'efficacité qu'ils sont exercés aux minutieuses descriptions pomologiques et aux appréciations très-précises qui en sont le but.

RAISINS DE CUVE.

Le nom de Charbonneau doit être rayé parce qu'il est

synonyme de celui de Corbeau, variété déjà admise par le Congrès.

Le Rauschling est rejeté pour insuffisance de qualité ; sont également retranchés de la liste le Saint-Rabier et le Blanc Limousin, variétés purement locales et non connues.

Ont été maintenus à l'étude :

Auvernat noir, synonyme de Pineau ; Fer ; Pignon ; Trebbiano, déjà inscrit sur le tableau des Raisins de table ; Verdot colon.

Ont été ajoutés dans cette série :

Persan, ou petit Etraire ; Etraire de Ladui ; Sérénèze.

Les variétés définitivement jugées dignes de prendre rang dans la pomologie sont :

Persagne ou Mondeuse présenté par MM. Hardy, père et Gaillard, de Brignais ; Grosse Vidure, mais avec condition que le nom plus répandu de gros Carbenet sera écrit ; Gros Verdot ; Petit Verdot ; ces trois variétés présentées par la Société de la Gironde.

FIGUES.

Après les Raisins viennent les Figues dont la culture, moins générale, il est vrai, et plus régionale, a néanmoins une importance considérable pour les départements où non-seulement elles fournissent un agréable fruit de saison, mais encore où elles sont l'élément d'un commerce d'exportation des plus productifs, lorsqu'elles ont été séchées.

Les Sociétés du Gard, de l'Hérault, des Bouches-du-Rhône et quelques-unes limitrophes doivent prendre la plus grosse part dans la classification des Figues ; aussi la présence de MM. Sicard, Antoine Besson, Hortolés et Boucoiran a été une bonne fortune pour leurs collègues.

Les décisions sur ce chapitre ont été les suivantes :

Rejet de la Figue Pied de bœuf ; maintien à l'étude de l'Angélique jaune et de la Clémentine.

Dans la mise à l'étude des dix variétés qui suivent, vous remarquerez, Messieurs, une intention d'aborder plus franchement l'examen des Figues dont on s'était peu occupé jusqu'ici ; on est appelé en effet à préparer des études sur :

La Verdale ; la Grosse Sultane : la Datte quotidienne ; la Figue Pécoulette ou à longue queue ; la Vernissingue ; la Buissonne

bifère (violette) ; la Mouissonne noire (figue salée) ; Montégasse (bonne à sécher) ; Peau dure ; Figue de Jérusalem ou Néléame.

Enfin les Figues admises sans opposition valable sont :

La Bellone dont le nom est connu au loin ; la Coldame (col di signora bianca) ; Monaco ; Napolitaine.

Ce qui se rattache à ces dernières séries, Messieurs, est transcrit pour ainsi dire sans commentaires : les procès-verbaux des séances qui, chaque année, sont publiés in extenso, fourniront des détails qui n'étaient à la portée que des Membres de la Commission des fruits à noyaux dont je ne faisais point partie et qui comprenait dans ses attributions ces délicieux fruits auxquels nos jardins des environs de Paris conviennent si peu. Mes collègues et moi, nous avons coopéré d'une manière plus efficace lorsqu'il s'est agi de ces Poires et de ces Pommes qui sont essentiellement propres à notre contrée ; de ces Cerises, de ces Pêches et de ces Raisins qui constituent les cultures spéciales de Montreuil et de Fontainebleau, lesquels, avec des qualités particulières, rivalisent parfaitement avec leurs congénères cultivés dans le Midi.

Pour que le Congrès, œuvre nationale, nous conduise à une amélioration réelle de nos fruits, il faut qu'il excite l'intérêt de tous ceux qui les cultivent et que de loin ils prêtent leur concours à l'association. Pour nous, Messieurs, Membres de votre Comité d'Arboriculture, j'ai déjà eu l'occasion de vous le dire et je le répète pendant le cours de chaque année, nous recueillons scrupuleusement tout ce qui vient nous éclairer sur la valeur des fruits mis à l'étude ou à proposer, et, munis de notes bien classées et raisonnées, nous procurons à nos délégués les moyens de représenter utilement notre Société et de montrer qu'en toute circonstance elle ne néglige rien pour concourir au perfectionnement des diverses branches de l'horticulture. Si, guidé par mon goût pour les études pomologiques, j'ai répondu au désir de mes collègues en assumant une tâche laborieuse, j'ai été puissamment encouragé à la remplir par l'honneur de prendre part en votre nom à des travaux qui auront de l'influence sur le présent et laisseront des éléments profitables pour l'avenir.

La Pomologie du Congrès placera à côté des ouvrages individuels, un traité historique et descriptif, œuvre collective faite

vers le milieu de 19e siècle par ceux mêmes qui *ont expérimenté les fruits* dénommés.

La 14e session du Congrès, ainsi que les deux précédentes, a été close par un vote dont le but était l'attribution de la médaille d'or, récompense instituée au profit des horticulteurs qui ont *rendu le plus de services à la Pomologie.*

Cette médaille a été décernée par la plus cordiale unanimité des suffrages à M. Luizet, d'Ecully, près Lyon, ce doyen vénéré des arboriculteurs, qui l'a reçue avec une touchante émotion.

Mon collègue M. Charollois et moi nous avons été heureux de visiter ces beaux espaliers sur lesquels M. Luizet s'occupe encore à dresser, en les palissant, des Pêchers aux grandes formes et d'une étendue imposante.

J'ajoute qu'avec un vif intérêt nous avons vu dans les mains de ce praticien émérite, en un gros volume in-folio, une monographie du Pêcher, dont le texte manuscrit, accompagné de dessins coloriés des fruits décrits, s'il est un jour, comme on doit l'espérer, livré à l'impression, fournira aux bibliothèques horticoles l'un de leurs plus précieux ouvrages.

Je ne vous ai point parlé des Fraises parce qu'il y a eu un vote suspensif à leur égard.

Cependant, Messieurs, après avoir fait quelques pas dans l'étude de ces excellents fruits, on s'en était encore occupé cette fois. On a pris ce parti précisément parce qu'en avançant dans cet examen, on rencontre des difficultés qui tendent plutôt à faire reculer les Commissions qui les traitent, qu'à les encourager. Des ouvrages dispendieux et destinés à être durables ne semblent vraiment pas en harmonie avec le peu de fixité qui règne dans la culture de la Fraise, *fruit* par l'usage qu'on y fait, et, comme le Melon, *légume* par les soins qu'elle exige, si variable dans sa qualité sous l'influence du sol et du climat, et dont les sortes se trouvent pour la plupart renouvelées dans l'espace de 12 ou 15 ans, tandis que les fruits qui sont dans le domaine habituel du Congrès se récoltent sur des arbres dont certains types remontent presque à des siècles. J'ai cru, pour mon compte, que l'action du Congrès ne devait s'étendre que sur les fruits produits par les arbres et arbustes, les végétaux ligneux en un mot ; et en présence de

quelques doutes manifestés dans l'assemblée, j'ai proposé catégoriquement que le Congrès, sans se prononcer, séance tenante, renvoyât la question à l'examen du Conseil d'Administration, pour faire telle proposition qu'il jugerait convenable.

S'il est permis de se baser sur les opinions qui ont paru dominer dans l'assemblée, on pourrait supposer que le Congrès, se bornant à indiquer, dans son catalogue général, les Fraises qu'il juge comme les plus recommandables, s'abstiendrait de les décrire dans sa Pomologie.

Rien ici de définitif, ce n'est que la solution qu'on peut pressentir; en tout cas, les objections pourront se faire jour.

Une question théorique, disons plutôt physiologique, était enfin à l'ordre du jour; elle devait être l'objet d'une conférence : c'était celle de *la dégénérescence des végétaux propagés par la greffe*. Vous la connaissez, Messieurs; notre Société en a été saisie. Assurément, une conférence sur un tel sujet, au milieu d'une réunion de spécialistes, dont plusieurs en renom, devait offrir de l'intérêt; mais la semaine approchait de son terme, chacun avait largement payé sa dette aux fruits et beaucoup étaient bien loin de leur domicile. Vous vous rendez facilement compte de la résolution qui fut prise de remettre la conférence non pas au lendemain, mais à une autre occasion. Nous ne renoncerons pas aux Poires Doyenné d'hiver, Saint-Germain et autres; mais en attendant, et sans lutter avec opiniâtreté contre notre climat, nous planterons en plein vent les variétés rustiques et nous placerons sous nos abris et devant nos murs, les arbres qui ne nous accordent leurs fruits délicieux qu'à la condition de recevoir des soins particuliers.

En se séparant chaque année, les Membres du Congrès doivent arrêter où ils se reverront l'année suivante : c'est à Marseille qu'ils iront en 1870, pour la 15e session. Ils y sont tous conviés pour se trouver au milieu des Raisins et des Figues.

TROISIÈME RAPPORT DE LA COMMISSION POUR L'EXAMEN DES CULTURES A L'EAU D'EGOUT.

M. SIROY, Rapporteur.

La Commission nommée l'an dernier pour étudier les cultures faites avec l'eau d'égoût s'est réunie, samedi dernier, 9 octobre, dans



la plaine de Gennevilliers. Etaient présents : MM. Laizier, Pageot, Gauthier, Lefilleul, Servant, le docteur Parnot, Fromentin, Moynet et Siroy. Plusieurs de nos collègues se sont adjoints à nous, comme les autres fois; ce sont : MM. Louesse, Gontier, Courtois-Gérard, Burel, Forest, Darche, Cormiol, Allazi, Gaudenzi, Martin, Cosnard, Lefèvre, Durchon. Cette fois on n'avait pas à apprécier la valeur de l'engrais; on sait parfaitement à quoi s'en tenir maintenant; le but de cette visite était de constater définitivement quels étaient ceux des cultivateurs qui avaient su le mieux en tirer parti. En première ligne nous avons placé le n° 42. Cela ne surprendra personne quand on saura que ce lot avait été confié aux soins de M. Vivet. Cet habile jardinier a donné depuis longtemps des preuves de son savoir-faire. Tous les produits de ce lot n'ont cessé d'être magnifiques pendant toute la saison. Le n° 30, cultivé par M. Fercot, lot d'une grande superficie, a donné de très-beaux résultats pendant tout l'été; le n° 36, cultivé par M. Loret, était un des beaux lots; le n° 34, cultivé par M. Pigeon, est très-bien soigné; le n° 2, cultivé par M. Nazé, a été trouvé aussi toujours en très-bon état; enfin le n° 40, cultivateur M. Félix, a été aussi regardé comme l'un des mieux tenus; MM. Fercot, Loret, Pigeon, Nazé et Félix viennent donc en seconde ligne après M. Vivet. Les cultivateurs les plus méritants après ceux que nous venons de signaler, sont MM. Chapron, Crémont père, Masselin, Haudoyer, Chapelin, Crochot, François, Escoignard; ces messieurs ont très-bien cultivé les lots qui leur ont été livrés dans la plaine; il ne faut pas oublier que, n'étant pas habitués à l'emploi de cet engrais, ils ont dû chercher, modifier leur mode habituel de culture; or, ils ont parfaitement réussi. Quant aux autres lots, il y en a encore bien quelques-uns qui ne sont pas sans mérite; mais l'on n'a voulu récompenser que ceux qui étaient vraiment les plus dignes, et dont les produits n'ont cessé d'être abondants et de bonne qualité.

Nous sommes allés ensuite visiter les cultures faites dans la partie réservée pour l'Administration. Elles ont été, toute la saison, et sont encore en ce moment parfaitement soignées. Nous regrettons que le jardinier de la Ville, le sieur Pourteau, soit placé hors concours, car il lui a fallu bien des soins et un travail bien en-

tendu pour avoir en si peu de temps établi un jardin dans une plaine aussi aride que celle de Gennevilliers. Sur nos instances, MM. les Ingénieurs ont autorisé la Commission à proposer qu'une récompense spéciale soit allouée au sieur Pourteau pour la bonne tenue de son jardin, pour l'habileté avec laquelle il l'a disposé, aussi bien que pour la beauté des légumes qu'il a récoltés tout l'été.

Voulant nous rendre compte ensuite du résultat de l'irrigation dans la plaine, nous avons arraché, dans le champ voisin, dont une partie avait été arrosée, tandis que l'autre ne l'avait pas été, 2 Betteraves jaunes, qui, prises dans la première partie, pesaient ensemble 16 kilog., tandis que 2 autres dans la partie non irrigée (*et nous avons choisi les plus grosses*) ne pesaient que 5 kilog. Pour les rouges la différence était plus grande encore ; dans la partie irriguée, deux pesaient 21 kilog., et les 2 autres, prises dans la partie du champ privée d'eau d'égoût, atteignaient seulement 4 kilog. Nous avons constaté un fait qui nous confirme une fois de plus que c'est bien à l'engrais que les Betteraves doivent cette grosseur extraordinaire ; n'ayant de nourriture qu'à la surface du sol, elles sont à peine enracinées à cinq centimètres, et en dehors elles ont une élévation de 0m 60 à 0m 65.

Ce champ est cultivé par M. Delpent, d'Asnières. On peut vérifier nos assertions; on verra que nous sommes au-dessous de la vérité ; car, en quittant le champ, nous avons trouvé des Betteraves plus grosses que celles qui avaient été pesées. Pour les Pommes de terre, nous avons eu un résultat à peu près semblable : six touffes arrosées de Pommes de terre Chardon ont donné 14 kilog. 500 ; 6 touffes de la même variété non arrosées n'ont donné que 1 kilog. 500.

Maintenant, Messieurs, nous pouvons résumer les travaux de la Commission : depuis 15 mois, elle s'est livrée à l'étude que vous lui avez demandée ; elle a rempli sa tâche avec plaisir; toujours unanime dans ses appréciations, toutes les visites successives faites sur les terrains n'ont fait que confirmer l'opinion émise par elle tout d'abord, c'est-à-dire que l'on peut obtenir de beaux produits agricoles et horticoles par l'emploi d'une matière non-seulement perdue, mais qui est encore une source de miasmes et de gaz délétères très-funestes près d'un centre de population comme Paris ; aussi la Commission fait-elle des vœux pour que la ville puisse donner une





extension plus grande à la distribution des eaux infectes qui font la désolation des habitants des bords de la Seine; bords charmants et fleuris, chantés par les poëtes de tous les temps; mais ceux qui, comme nous, ont vu l'embouchure de l'égout collecteur diront : les poëtes n'ont point passé par là.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

COMPTE RENDU DE L'EXPOSITION HORTICOLE, POMOLOGIQUE ET VITICOLE DE CHATEAU-THIERRY;

Par M. DELAVALLÉE.

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu m'adjoindre à M. Jacquin, votre délégué à l'Exposition horticole, pomologique et viticole, qui s'est tenue dans la ville de Château-Thierry, le 23 septembre dernier. M. Jacquin n'ayant pu remplir sa mission, j'ai cru devoir me rendre à l'invitation qui m'avait été adressée par M. Marsaux, Président de la Société, ainsi que par MM. les Membres du Jury, et j'ai rédigé le compte rendu que je vais avoir l'honneur de vous soumettre.

L'Exposition de Château-Thierry, organisée par M. Marsaux, Président, et par M. Cheutin, Secrétaire, sur la belle promenade des Petits-Près, était abondamment garnie de beaux fruits et de belles plantes.

La culture maraîchère s'y faisait remarquer par de beaux lots de légumes, des Choux, des Salades, des Choux-Fleurs d'une grosseur phénoménale, des Melons fond blanc Prescott très-fins, d'une belle grosseur et bien formés, de beaux lots de Pommes de terre où figuraient nos meilleures variétés. Chacun sait que le terrain sablonneux des environs de Château-Thierry est très-propre à cette culture, et que les Pommes de terre y sont d'une qualité supérieure.

Les fruits et les fleurs coupées garnissaient une tente placée au milieu de la promenade.

Parmi les lots de fruits on remarquait celui de M. Chevallier, de Nesles, qui comprenait 40 variétés de nos plus belles et



meilleures Poires et 20 variétés de belles Pommes; celui de M. Boulard, jardinier journalier, qui comptait 36 variétés de Poires magnifiques; et ceux de MM. Ferton Bujot, Prosper Lalu, Masson et Berrier, tous remarquables par la quantité des variétés et par la beauté des fruits qui les composaient.

A Château-Thierry on se trouve en plein pays de vignobles, et à peu de distance des grands crûs; aussi les Raisins de vigne figuraient-ils en assez grand nombre à cette Exposition. Parmi les lots exposés, celui de M. Meurant comptait jusqu'à 30 bonnes variétés de Raisins, et celui de M. Lebocq seize, savoir : Le Verdoré d'Ay, des Pineaux de Bourgogne, des Gamays du Beaujolais, et des Raisins d'Orléans.

Il y avait là un excellent choix pour la plantation des vignobles.

On remarquait aussi des Vignes en ceps de différentes cultures, parmi lesquelles certaines avaient été soumises à la méthode Trouillet; d'autres étaient cultivées suivant l'usage du pays. Il y avait aussi des tailles à long bois mal combinées, la branche de remplacement étant mal dirigée et tout à fait insuffisante.

Une greffe de Vigne en approche était là pour démontrer quel parti on peut tirer de ce mode de culture pour changer la nature d'un mauvais plant sans arracher le cep.

L'horticulture avait fourni de beaux massifs de *Pelargonium*, de *Fuchsia*, de *Zinnia*, de Reines-Marguerites, de Chrysanthèmes, etc. L'apport de M. Fourché, d'Epernay, comprenait six massifs de belles Centaurées, de *Coleus*, de Cinéraire maritime, de *Caladium*, d'Amarantes, etc., toutes ces plantes d'une très-bonne culture et de bonnes variétés.

Un massif de Conifères dû à M. Ferton Bujot attirait les regards autant par la quantité des sujets que par la rareté des exemplaires.

Parmi les fleurs coupées, les rosomanes examinaient avec beau coup d'intérêt une magnifique corbeille de Roses exposée par M. Ferton Bujot, qui comptait plus de 400 variétés de nos meilleures et plus belles espèces. Un lot de Zinnias de M. Caullier Martin était bien varié; et les fleurs de ces plantes, pour la beauté et la grandeur, ne laissaient rien à désirer.

Notre collègue M. Mézard avait envoyé une corbeille de Dahlias

comprenant seulement deux variétés, dont l'une, Victor Duflot, très-remarquable de forme et de coloris. Il est regrettable que notre collègue, qui possède une si belle collection de ces magnifiques fleurs, n'en eût pas envoyé une plus grande quantité.

Une collection de Glaïeuls de M. Meurant comprenait cent douze variétés et un lot de Bégonias complétait cette Exposition horticole.

La sériciculture était représentée par des cocons et des vers à soie de l'Ailante exposés par Mme Cheutin ; et l'Apiculture par un nouveau système de ruches à compartiments mobiles.

Des viticulteurs avaient apporté des échantillons de leurs vins. parmi lesquels du vin blanc de M. Chevallier, de Nesles, provenant d'un plant de Vert doré d'Ay. Tous ces vins ont été trouvés bons.

Dans un pays, Messieurs, où les produits de la Vigne tiennent une grande place dans la production, il est tout naturel que le Société se soit préoccupée de la situation des vignobles. Les vins du Midi, plus colorés, infiniment plus généreux, transportés à peu de frais par les voies rapides, viennent faire concurrence aux petits crûs des bords de la Marne. Pour soutenir cette concurrence il faut améliorer la qualité du vin par une culture plus raisonnée et par le choix des cépages. La Société de Château-Thierry, stimulée par son honorable Président, n'a pas failli à cette tâche : cours de viticulture, conseils donnés aux vignerons, primes accordées aux viticulteurs, tout a été mis en œuvre pour arriver à un bon résultat. Il faut dire que ces améliorations ont été tentées avec une grande ardeur, avec une grande envie de bien faire ; qu'elles ont été comprises par un grand nombre de propriétaires et que chacun a pu se convaincre, par les vins exposés, que la qualité était déjà bien supérieure à tout ce qu'on avait récolté jusqu'à ce jour. Honneur donc à tous ces travailleurs ; à tous ces hommes de progrès ! Espérons que, marchant résolûment dans cette voie, ils nous feront goûter, à l'une des prochaines Expositions, à la bonne blanquette de Château-Thierry et de Monneaux, et que nous pourrons porter un toast au progrès viticole, avec du grand mousseux de Mont-Saint-Père et de Tréloup.

Le programme de l'Exposition ne comprenait pas moins de vingt-six concours, dont vingt pour l'Horticulture, l'Arboriculture et les

objets d'Art et d'Industrie, quatre pour la meilleure culture et l'entretien des vignobles, deux pour l'ornementation du jardin de la Société et pour le service des garçons jardiniers ou vignerons.

Les vingt-quatre premiers étaient divisés en trois catégories : l'une de propriétaires-amateurs, l'autre de pépiniéristes-horticulteurs et la trosième réservée aux jardiniers-journaliers.

La 1re médaille d'honneur, médaille d'or offerte par M. le Ministre de l'Agriculture, a été obtenue par M. Ferton Bujot, le savant et habile pépiniériste de Thierry, pour quatre premiers prix : Fruits, Conifères, arbustes à feuilles persistantes et Roses coupées.

Le grand prix de Culture maraîchère, médaille d'or du Conseil général, a été remporté par M. Burguet, de Nogentel.

La médaille d'or offerte par la ville de Château-Thierry a été décernée à M. Fourché, d'Epernay, pour ses six massifs de belles plantes.

Celle qui avait été offerte par M. le Préfet a été décernée à M. Delattre Métivier.

Et celle de la Société a été donnée à M. Chevallier, de Nesles, pour un 1er prix d'ensemble, collection de fruits, et prix spécial pour ses vins.

Vins : MM. Benoît-Thomas, de Tréloup, médaille d'argent du Ministère de l'Agriculture, et M. Houel, de Passy-sur-Marne, petite médaille de vermeil.

Culture et entretien des vignobles : — Médaille d'argent du Ministère à M. Marsaux, de Nesles. — Et à M. Papelard, de Monneaux, petite médaille de vermeil.

En outre, il a été décerné par la Société plus de 60 médailles de vermeil , d'argent et de bronze à divers exposants et vignerons.

Le 1er prix pour objets d'art et d'industrie a été donné à M. Dumont, mécanicien à Nogentel (Aisne), pour un bon pressoir à vin et à cidre de son invention.

Ce pressoir, par sa simplicité et le peu d'emplacement qu'il occupe, est supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour ; il est à déclic et à cintre fixe. — La vis de pression est mise en mouvement par un levier articulé se mouvant facilement; il est surtout avantageux par ce fait qu'un seul homme peut y presser son marc et y faire son cidre. La pression du levier est égale à celle d'une

roue de six mètres de diamètre; elle est si considérable qu'un seul homme peut obtenir une pression plus forte que quinze hommes par les cabestans et tours ordinaires. — Ce pressoir se recommande donc à tous les viticulteurs et agriculteurs et principalement aux fabricants de cidre pour lequel il augmente le rendement par la pression et réduit les frais de main-d'œuvre. — Le marc est enfermé dans une cuve à claire-voie munie de frises, formant faux-fond à jour, pour faciliter l'écoulement du liquide; il est maintenu sous la pression sans qu'aucune parcelle puisse s'échapper, ce qui est un grand avantage pour la pression des fruits mûrs dont les marcs, ordinairement gras, tendent toujours à s'étaler.

Quoique les instituteurs de l'arrondissement eussent été conviés à cette fête de famille, aucun d'eux n'a répondu à cet appel. Cette abstention a été fort remarquée.

Cette belle Exposition s'est terminée par un banquet présidé par M. Marsaux et auquel ont pris place M. le sous-Préfet, M. Hachette, Conseiller général et les Membres du Jury; après plusieurs toasts portés à l'horticulture, à la viticulture et au progrès, votre délégué, au nom de la Société centrale de France, a remercié tous ces messieurs pour l'accueil bienveillant et plein de cordialité qui lui était fait.

Compte rendu de l'Exposition horticole tenue a Mayenne, du 21 au 23 aout 1869;

Par M. Moras.

Messieurs,

La Société d'Agriculture de Mayenne, Présidée par M. Lemarchant, a tenu, du 21 au 23 août dernier, une Exposition de produits agricoles et horticoles qu'elle a voulu célébrer par des fêtes d'un grand éclat. En tête du programme figurait l'inauguration de quais nouveaux et d'un très-beau pont dont la ville vient de s'enrichir.

Retraite aux flambeaux, cavalcade brillante, illumination splendide, feu d'artifice, rien n'y manquait.

L'honneur de représenter notre Société a valu à votre délégué,

de la part de messieurs les Membres de la Commission de l'Exposition, l'accueil le plus sympathique et le titre de Président du Jury. C'est un devoir pour moi d'en exprimer ici à ces Messieurs, et particulièrement à M. le Président Lemarchant, ma bien vive reconnaissance.

C'est à l'extrémité de l'esplanade du vieux château des Guises, transformée depuis peu en une charmante promenade publique, que M. Georges, ancien directeur des cultures au Muséum de Rennes, avait créé de toutes pièces le délicieux jardin où était installée l'Exposition. Sur un sol aride, brûlé par le soleil, ou pas un brin d'herbe ne pouvait végéter, l'habile praticien avait trouvé moyen de ménager d'heureux mouvements de terrain. A l'une des extrémités du jardin, un grotte mystérieuse laissait échapper une cascade dont les eaux alimentaient une petite rivière serpentant au milieu d'une pelouse d'un vert éblouissant; d'une petite île s'élevait un gracieux jet d'eau; enfin un joli pont rustique mettait en communication les deux rives de ce fleuve en miniature.

Le Jury, regrettant de ne pouvoir offrir à M. Georges une récompense mieux proportionnée au mérite de son travail, lui a décerné une médaille d'or et une prime de cent francs, en le remerciant de son habile et utile concours auquel l'Exposition doit une bonne partie du succès qu'elle a obtenu.

Deux ordres de concours classés par catégories avaient été établis, le premier pour les amateurs, le second pour les horticulteurs marchands ou jardiniers.

Dans la première catégorie des concours entre amateurs, pour les plantes de pleine terre ou d'orangerie, le premier prix a été obtenu par Mme Lelièvre qui avait exposé, entre autres plantes remarquables par leur beauté, une belle collection de *Pelargonium zonale* et une corbeille de Pétunias très-variés. Le second prix est échu à Mme Le Daupbin-Tesnières.

2ᵉ catégorie, *Plantes de serre chaude.* — Le premier prix a été accordé à Mme Durand dont le lot comprenait une fort belle corbeille de *Begonia.*

La maison hospitalière de La Rochegandon a obtenu le deuxième prix.

3ᵉ catégorie, *Plantes de serre tempérée.* — Mme Lemarchand qui a largement contribué à l'ornementation du jardin par l'envoi de nombreuses plantes exotiques, parmi lesquelles nous avons remarqué principalement un *Eucalyptus Globulus*, plusieurs *Aralia* et un magnifique pied de *Solanum marginatum*, a reçu le premier prix.

C'est encore à l'établissement de La Rochegandon qu'a été attribué le second prix pour les beaux *Nerium* et *Gardenia* chargés de fleurs qui ornaient les deux côtés de l'entrée du jardin de l'Exposition.

Dans le concours ouvert entre horticulteurs-marchands et jardiniers, M. Batel, d'Ernée, a obtenu le premier prix pour ses plantes de pleine terre et d'orangerie.

Le prix unique de la catégorie pour plantes à feuillage ornemental a été décerné à M. Levaseur.

4ᵉ catégorie, *Fleurs coupées.* — La maison Bonneau, père et fils, a obtenu une médaille de vermeil et une prime de 40 fr. pour des Dahlias, Reines-Marguerites, et pour une collection de Roses de semis au milieu desquelles nous en avons distingué une assez belle que le présentateur se propose d'envoyer au printemps prochain à la Société impériale pour la faire juger.

Dans la 5ᵉ catégorie, *Collections,* — M. Delahaye, fils, a reçu une médaille d'argent grand module pour une riche collection de Glaïeuls, et M. Faubert une mention honorable pour des Zinnias doubles.

Pour suivre l'ordre du programme je dois placer dans la 6ᵉ catégorie le concours pour les plantes potagères, fruits et légumes. Ici encore la Commission a établi deux ordres de concours.

Dans le concours entre amateurs, une médaille grand module en bronze a été accordée à M. Porteux pour sa belle collection de légumes : cette collection fait le plus grand honneur à M. Deremme qui dirige les cultures chez M. Porteux.

Deux mentions honorables, avec médailles en bronze, petit module, ont été décernées, l'une à Mme Godefroy, l'autre à M. Moutin, instituteur communal, dont le Jury a voulu encourager les travaux horticoles.

Concours entre jardiniers.

M. Levaseur a obtenu un premier prix motivé par une collection très-nombreuse de fruits et de légumes variés. Le second prix a été partagé à égalité de mérite entre M. Faubert, de Mayenne, et M. Batel, d'Ernée, pour les nombreuses variétés de Poires et de Pommes de terre qu'ils avaient exposées.

La 7e catégorie, *Arbres à fruits*, a donné lieu à deux récompenses : le premier prix a été accordé à M. Levaseur dont le nom revient dans tous les concours; le second a été partagé *ex æquo* entre M. Batel et MM. Bonneau, père et fils.

La 8e catégorie comprenait *les arbres d'ornement*. MM. Batel et Bonneau, père et fils, qui ont envoyé chacun une collection de Conifères recommandables pour des qualités diverses, mais égales en mérite, se sont encore partagé le prix de cette catégorie.

Enfin, Messieurs, le dimanche 23 août, à midi, un banquet de 140 couverts, servi sous la halle aux toiles et présidé par MM. Lemarchant, Président de la Société d'Agriculture, et Dumoutier, Président du Comice agricole de la ville de Mayenne, réunissait les lauréats des divers concours agricoles et horticoles aux notabilités de la ville et de l'arrondissement, au milieu desquelles on remarquait M. Faton de Favernay, sous-préfet, M. le baron Mercier, député, M. Baguelin, Membre du conseil général, le vénérable M. Delatouche, maire de Mayenne, M. Perreau, le spirituel rapporteur de l'Exposition horticole, M. Le Lasseux, Président de la Société des agriculteurs de la Mayenne, et beaucoup d'autres personnes de distinction dont, faute d'espace, je regrette de ne pouvoir citer les noms.

Une place d'honneur avait été réservée à votre délégué auprès de M. le Président Dumoutier.

Au dessert, les toasts portés par M. le sous-préfet, MM. Lemarchant, Dumoutier et Le Lasseux ont obtenu un très-légitime succès et ont été très-chaleureusement applaudis.

En résumé, Messieurs, l'Exposition dont je viens d'avoir l'honneur de vous rendre compte m'a paru mériter les suffrages qu'elle a obtenus; de l'avis unanime des personnes compétentes, elle a surpassé de beaucoup en importance toutes celles qui l'ont précédée et marqué un progrès très-sensible dans l'art de la culture des jardins à Mayenne.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

PLANTES NOUVELLES OU RARES DÉCRITES DANS LES PUBLICATIONS ÉTRANGÈRES.

GARTENFLORA.

Cyrtodeira cupreata HANST., var. **metallica**, *Gartenf.*, mars 1869, pl. 607. — Cyrtodère cuivrée, var. à couleur métallique. — (Gesnériacées).

Le *Cyrtodeira cupreata* HANST. est représenté dans les jardins par trois formes différentes : le type de l'espèce, à feuilles d'un vert cuivré, marquées en dessus d'une ligne médiane plus pâle. C'est l'*Achimenes cupreata* HOOK. (*Bot. Mag.*, pl. 4312); — la variété *viridifolia*, dans laquelle les feuilles ont une couleur verte uniforme (*Bot. Mag.*, pl. 5195) ; — enfin la variété dont il s'agit ici, dans laquelle les feuilles, colorées en vert-olivâtre, portent une large bande médiane blanc d'argent qui passe, vers ses bords, à une teinte rouge métallique. Ces mêmes feuilles sont rougeâtres en dessous. C'est la plus belle des trois plantes et aussi celle dont la végétation est la plus vigoureuse. M. Van Houtte l'a répandue dans le commerce sous le nom de *Achimenes metallica*. — On doit la tenir dans une serre chaude basse, près des vitres. La multiplication en est facile de boutures. Elle se plaît dans une terre de bruyère meuble. Elle produit un charmant effet en suspensions, dans une serre chaude humide.

Aphelandra aurantiaca LINDL., var. **Roezlii**. — *Gartenf.*, mars 1869, pl. 608. — Aphélandre orangé, var. de Roezl. — Mexique. — (Acanthacées).

Le jardin botanique de St-Pétersbourg a reçu cette belle plante directement de M. Roezl. M. Regel avait cru d'abord avoir affaire à une espèce nouvelle ; mais quand il l'a vue fleurie, il a reconnu qu'elle ne forme qu'une variété de l'*Aphelandra aurantiaca*. Seulement, tandis que, dans le type de cette espèce, les feuilles sont d'un vert foncé uniforme, elles sont remarquables, dans la variété dont il est question, par un joli réseau de lignes blanc d'argent se détachant sur la coloration générale qui est un vert clair. Quelquefois ce réseau fait paraître la feuille entière blanc d'ar-

gent. — La plante paraît être abondamment florifère, car à St-Pétersbourg on en voit fleurir des pieds, soit de semis, soit de boutures, dès leur première année, et lorsqu'ils sont encore petits.

Clavija umbrosa REGEL, *Gartenf.*, mars 1869, pl. 609. — Clavije à grandes feuilles. — Brésil ? — (Théophrastées).

Cet arbrisseau a été indiqué par M. Linden, dans son catalogue pour 1865, sous le nom de *Theophrasta umbrosa*. Il a tout le port d'un *Theophrasta*, avec sa tige simple, qui s'élève jusqu'à un mètre. Ses feuilles rapprochées par places et presque verticillées, sont brièvement pétiolées, longues de 0m 30 ou même davantage ; elles sont coriaces, glabres, oblongues-lancéolées, acuminées, longuement rétrécies dans le bas, bordées, au-delà du milieu, de grandes dents de scie espacées et pointues. Le beau feuillage de cette espèce la rend éminemment décorative. Il lui faut la serre chaude ; elle se plaît dans une terre de gazon meuble.

Tricyrtis macropoda MIQ. — *Gartenf.*, mai 1869, pl. 613. — Tricyrtide macropode. — Japon ? — (Mélanthacées).

Cette plante ne se recommande guère que par la fraîche verdure de ses feuilles ovales-oblongues, acuminées, embrassantes par leur base, glabres ; car ses fleurs solitaires sont assez petites et d'une couleur vert-jaunâtre, avec des ponctuations brun-pourpre intérieurement, de manière à ne produire que peu d'effet. On doit la tenir en serre froide.

Vanda tricolor REICHB. f., var. **cinnamomea**. — *Gartenf.*, mai 1869, pl. 614. — Vanda tricolore, var. à fleurs cannelle. — Java. — (Orchidées).

Le *Vanda tricolor* est l'espèce de ce beau genre la plus sujette à varier pour la couleur des fleurs ; on en possède, en effet, une série de variétés dans lesquelles le fond diffère depuis le blanc de lait jusqu'au jaune foncé, tandis que les macules et les ponctuations vont d'un rouge presque cerise jusqu'au brun foncé. La nouvelle variété dont il s'agit ici a le périanthe presque entièrement couvert de macules brun-cannelle qui tranchent sur un fond jaune ou fauve-roussâtre. Son inflorescence est presque dressée. La plante pousse rapidement et fleurit facilement. Cette belle Orchidée doit être tenue dans la partie la plus chaude d'une bonne serre.

Erythroxylon mexicanum H.B. K. — *Gartenf.*, mai 1869, pl. 615. — Coca du Mexique. — Mexique. — (Erythroxylées).

Cet arbuste est voisin de celui dont les feuilles forment l'objet d'un commerce important dans le Pérou, à cause de l'emploi presque continuel qu'on en fait à titre d'excitant. Mais ce dernier a les feuilles plus larges et les fleurs par fascicules naissant sur le vieux bois, tandis que celui dont il s'agit ici les a solitaires. Au reste, ce dernier n'a rien de brillant. Il est de serre chaude.

Clianthus Dampieri A. Cun. — *Gartenf.*, juin 1869, pl. 616. — Clianthe de Dampier. — Australie. — (Légumineuses).

Il a été déjà question plusieurs fois de cette magnifique plante dans le *Journal*, tant du type de l'espèce à fleurs du plus beau rouge-écarlate, relevées d'une grande macule violette à la base de l'étendard (voyez le *Journal*, IV, 1858, p. 555 et 813), que d'une variété curieuse par sa fleur blanche bordée de rouge (voyez le *Journal*, 2e série, II, 1868, p. 244). Néanmoins il ne sera pas inutile de reproduire ici les indications données par M. Regel, dans son article du *Gartenflora* la concernant, comme permettant d'en obtenir, même dans une chambre habitée, des pieds vigoureux qui fleurissent très-bien l'année même du semis.

La meilleure manière de cultiver le *Clianthus Dampieri* est de le traiter comme plante annuelle. A la fin de février, on en sème les graines dans des terrines ou dans des pots remplis de terre de bruyère sableuse, qu'on place en plein soleil, dans la serre chaude, ou, s'il s'agit d'un appartement chauffé, contre une fenêtre également au soleil. Peu après la germination, les jeunes pieds sont repiqués isolément, chacun dans un godet de 7-8 centim., remplis de la même terre de bruyère qu'on dispose, à la surface, en une petite butte du milieu de laquelle sort la petite plante. L'objet de cette disposition est d'empêcher que l'eau des arrosements ne touche la tige, ce qu'il faut éviter soigneusement. Après 4-6 semaines passées à la même place que précédemment, les jeunes pieds sont mis dans des pots de 12-14 centim., et on a la précaution de ne toucher ni à leur motte ni à leurs racines. Ces pots, très-bien drainés avec des tessons, reçoivent de la terre de bruyère mêlée d'un quart de terre franche meuble. On les remet

à la même place. On arrose le soir et seulement quand la terre est un peu sèche. On évite toujours de mouiller la tige.

Les arrosements exigent une attention particulière, l'excès d'humidité comme celui de sécheresse étant également funestes. Lorsque la température extérieure est devenue définitivement douce ou chaude, on transplante, avec les mêmes soins que précédemment, dans des pots de 0m 25 remplis du même compost. On met les plantes dehors, mais dans un endroit où elles soient à l'abri de la pluie et des grands vents. Il est même bon d'abriter les pots, avec une planche, du soleil direct. — Quand les plantes commencent à végéter vigoureusement, on peut les arroser de temps en temps avec de l'engrais liquide, mais bien étendu d'eau; il ne faut pourtant pas abuser de ce moyen. — Ainsi traités les *Clianthus Dampieri* deviennent de belles plantes, qui fleurissent dès le milieu de l'été. — On peut les obtenir encore plus vigoureux et mieux fleuris en les traitant de la manière suivante : Après la germination, on met les jeunes plantes en serre tempérée chaude, bien au soleil, immédiatement contre les vitres. A la fin d'avril, on les transplante dans un coffre réchauffé seulement par des feuilles et où, par-dessus la couche de feuilles, on place une épaisseur d'environ 0m 33 de terre de bruyère mélangée d'un peu de terre franche. Là aussi on place chaque pied sur une petite butte ; on les espace de 0m 60 en tout sens. Quand le temps est beau et le soleil ardent, on dépanneaute entièrement ; on remet, au contraire, les châssis, en aérant plus ou moins, quand il pleut ou que la température baisse notablement.

Billbergia nutans H. WENDL., *Gartenf.*, juin 1869, pl. 617. — Billbergie penchée. — Patrie inconnue. — Broméliacées).

Cette Broméliacée, dont on ignore l'origine, est une plante stolonifère, dont les feuilles nombreuses, longues et presque linéaires, longuement acuminées, bordées de dents espacées et finement piquantes, sont d'un joli vert lustré en dessus, un peu glauques en dessous, et retombent dans leur moitié supérieure ; elles forment une touffe assez fournie. De cette touffe sort une hampe grêle, un peu moins longue que les feuilles, penchée de manière à rendre l'inflorescence pendante; cette hampe porte, jusqu'un peu plus bas que les fleurs, 7 grandes spathes lancéolées et pointues, qui

l'entourent plus ou moins complétement, dont les supérieures sont les plus larges et roses, tandis que les inférieures ne sont colorées que vers le bas. Les fleurs réunies, au nombre de 7-8, en épi assez court sans bractées, ont leur calyce tubuleux, rose dans sa moitié supérieure, vert dans l'inférieure, et leurs pétales linéaires, étalés, verts, beaucoup plus longs que le calyce, dépassés à leur tour par les étamines et plus encore par le pistil. — Cette gracieuse plante fleurit à la fin de décembre et au commencement de janvier.

Lysimachia clethroides Duby. — *Gartenf.*, juin 1869, pl. 618. — Lysimaque à fleurs de Cléthra. — Japon. — (Primulacées).

Espèce vivace, qui a été apportée du Japon au jardin botanique de Saint Pétersbourg par M. Maximowicz. Elle s'élève à un mètre. Ses grappes terminales de fleurs blanches ont assez de ressemblance par leur aspect, avec celles des *Clethra* pour que le nom de l'espèce en ait été tiré. Elle fleurit au mois de juillet. A Saint-Pétersbourg on la cultive en pots, pour l'enfermer pendant l'hiver; mais M. Regel dit que certainement elle supportera la pleine terre et l'air libre en Allemagne, à plus forte raison en France.

Détails historiques sur les Poires d'origine Belge ;

Par M. B.-C. Du Mortier.

Un botaniste belge très-distingué qui, dans le cours de sa longue et brillante carrière, a fait avec succès des excursions en dehors du domaine de la science pure, M. Du Mortier, vient de publier un livre d'un grand intérêt auquel il a donné le titre de *Pomone tournaisienne*. Ce titre est justifié parce que cet ouvrage renferme la description des variétés de Poiriers qui ont pris naissance à Tournai. En outre, le savant auteur a fait précéder cette partie fondamentale de son travail de deux chapitres instructifs dont l'un est intitulé Pomologie belge, tandis que l'autre est relatif à la culture du Poirier. La Commission de rédaction a pensé que le premier de ces chapitres réunissait de nombreux renseignements historiques dont il serait bon de présenter un relevé aux lecteurs de ce *Journal*, et elle a décidé que ce relevé, en partie analytique, en partie con

sacré à une reproduction plus ou moins complète de divers passages, trouverait place dans la Revue bibliographique étrangère. La Belgique et Tournai en particulier ont assez puissamment contribué à l'accroissement de nos richesses pomologiques pour qu'il y ait un intérêt réel à savoir au juste ce que nous leur devons sous ce rapport.

M. Du Mortier fait remonter l'origine de la pomologie moderne à l'abbé Nicolas Hardenpont. « Avant lui, dit-il, on ne possédait qu'un petit nombre de Poires fondantes que le hasard avait fait rencontrer : le *Bézi* qui, ayant été trouvé dans une haie à Chaumontel, en a gardé le nom, le *Saint-Germain* trouvé dans la forêt de Saint-Germain, le *Beurré gris*, le *Doyenné* et le *Colmar* avec la *Bergamote*. Les Poires cassantes dominaient, celles à chair fondante constituaient une très-rare exception. »

Nicolas Hardenpont était né à Mons, en Hainaut, le 14 juin 1705; il y mourut le 31 décembre 1774. Après avoir fait ses études à l'université de Louvain, il entra dans le sacerdoce et devint prêtre séculier dans sa ville natale. Il possédait, au pied du Mont-Panisel, près de Mons, un jardin qui est aujourd'hui la propriété de son arrière-neveu ; c'est là qu'il accomplit, avec un succès merveilleux, ses travaux persévérants en vue d'obtenir de nouvelles variétés de fruits et qu'il dota son pays de plusieurs sortes de Poires qui surpassèrent, dit M. Du Mortier, tout ce que l'on connaissait alors et qui depuis n'ont pas été détrônées : le *Beurré d'Hardenpont*, le *Délice d'Hardenpont*, le *Passe-Colmar*, le *Beurré-Rance* et la *Fondante du Panisel*.

Du rapprochement de diverses circonstances, le savant botaniste belge conclut que l'abbé Nicolas Hardenpont commença ses semis vers l'année 1730, après avoir pris ses licences, et qu'il en attendit les résultats pendant une trentaine d'années, en moyenne ; en effet, dit-il, une vieille indication assigne les dates de 1758 à l'obtention du Passe-Colmar, de 1759 à celle du Beurré d'Hardenpont, de 1762 à celle du Beurré-Rance. Plus tard encore sont venus le Délice d'Hardenpont et la Fondante du Panisel.

Il serait éminemment intéressant de savoir par quel moyen Nicolas Hardenpont est parvenu à obtenir ces fruits de qualité supérieure. Tout renseignement précis manque à cet égard ; mais M. Du

Mortier pense que l'heureux pomologue eut recours à la fécondation artificielle et croisée. Il appuie son opinion sur ce que ce fut au commencement du XVIIIe siècle que la connaissance des sexes des plantes (déjà très-nettement indiqués par Camérarius dès 1694) commença à devenir presque générale, grâce à Sébastien Vaillant, et puis, notablement plus tard, à l'immortel Linné. Il n'hésite pas à dire : « Le Beurré d'Hardenpont est à nos yeux un hybride du Bézi de Chaumontel et du Doyenné. Il a le bois tortueux, la feuille crolée (1), la forme du fruit du premier, la chair fine et fondante dépourvue de pierres et la peau dorée du dernier. Le Passe-Colmar nous apparaît comme un semis du Colmar fécondé par le Rousselet. Il a le bois allongé, la tige diffuse, la feuille plate du Colmar, la fleur et le parfum du Rousselet. Le Beurré-Rance est dû évidemment à un Bon-Chrétien fécondé par un Colmar : bois, feuille, fleur, forme du fruit, pédoncule du Bon-Chrétien, succulence et chair du Colmar. Enfin, le Délice d'Hardenpont est, à nos yeux, le produit d'un Colmar fécondé par un Beurré gris : bois allongé, feuille, forme du fruit et caducité du premier, chair beurrée et peau fine du second. »

Les gains de Nicolas Hardenpont furent longtemps à sortir des limites de la Belgique, et ce fut seulement en 1806 que L. Noisette, étant venu à Enghien (Belgique) faire des acquisitions de plantes chez Parmentier, eut occasion de voir en même temps, au château du duc d'Aremberg, le Beurré d'Hardenpont ainsi que le Passe-Colmar qu'on y cultivait. A son retour à Paris, il rapporta des greffes de ces deux fruits. Malheureusement, si le nom du dernier fut respecté, le premier fut changé en celui de Beurré d'Aremberg, qui n'avait aucune raison d'être, et qui néanmoins a été généralement adopté en France. Il est essentiel d'ajouter que ce même Beurré d'Hardenpont est beaucoup plus souvent nommé, dans les environs de Mons, *Glout-morceau*, d'où nous avons fait, en France, *Goulu-morceau*. « Or, dit M. Du Mortier, le mot *glout*,

(1) Nous reproduisons cette expression qui est familière aux botanistes belges, mais que n'avons pu découvrir dans un seul ouvrage de botanique publié en France, et qui paraît exprimer, en Belgique, à peu près ce qu'on appelle en France *ondulé*. (*Note du Rédacteur.*)

gloutte, en wallon, signifie friand; glout morceau signifie donc friand morceau; goulu, au contraire, signifie mangeur avide, gros mangeur; ainsi le Beurré d'Hardenpont est devenu, par une étrange altération de son nom, un mangeur vorace, au lieu d'un fruit digne d'être mangé. On a fait même plus et on a confondu le gain de Nicolas Hardenpont avec le *Glou-morceau de Cambron*, Poire entièrement différente et de second ordre, le tout sans préjudice des autres noms qui ont été imposés sans plus de motifs au gain de l'abbé belge, tels que ceux du Beurré du Kent, Beurré Lombard, etc.

Hardenpont eut bientôt des imitateurs en Belgique. En 1787, Capiaumont, pharmacien à Mons, gagnait, des semis de la Calebasse, le *Beurré Capiaumont*, variété remarquablement productive. Vers la même époque, Dorlin obtenait la *Poire de Saint-Ghislain*; la *Médaille d'or* était gagnée à Oignies, et l'abbé du Bardou obtenait le *Beurré du Bardou* ou *Beurré anglais*.

Au commencement de ce siècle, l'œuvre commencée par Hardenpont fut continuée à Mons avec succès. L'un des premiers fruits qu'on y vit apparaître est le *Beurré Liart* ou *B. Napoléon*, l'une des Poires les plus exquises que nous possédions, et dont le docteur Jahn a dit avec raison : « elle est tellement juteuse qu'on croirait boire le fruit. » Elle fut obtenue, en 1808, par Nicolas Liart, marchand épicier, rue des Capucins. L'histoire de l'obtention de ce fruit est racontée par Poiteau (*Annales de la Soc. d'Hortic. de Paris*, XIV, 1834, p. 364) d'une manière inexacte, que contredisent formellement M. Daras de Naghin, qui fut témoin oculaire de ce qui se passa, et les contemporains que M. Du Mortier a connus. Le gain de cet excellent fruit eut un tel retentissement que le préfet du département de Jemmapes, M. de Coninck, remit, à titre de récompense, une médaille d'or à l'obtenteur. Celui-ci tenait à ce que sa Poire portât son propre nom, mais le préfet la baptisa *Beurré Napoléon*. Le fait de la médaille donnée à Liart a fait donner à son gain, dans le Hainaut, le nom de *Médaille*. Peu de temps après, l'abbé Duquesne fit à son tour un gain excellent dans la Poire qu'il nomma *Marie-Louise*, fruit qu'on a fort à tort attribué à Van Mons; puis, en 1817, Dévergnies obtint le *Beurré Dévergnies*, fruit excellent et trop peu répandu, qu'on a aussi faussement attribué à Van Mons.

De son côté, Enghien compte deux gains précieux, l'*Orpheline* et la *Fortunée*. La première fut obtenue par l'abbé Deschamps, directeur du couvent des orphelins d'Enghien. Van Mons l'a débaptisée et l'a répandue dans le Brabant sous le nom de *Beurré d'Aremberg*. La *Fortunée* est due, non à Parmentier ni à Van Mons, comme on l'a dit, mais à M. Fortuné de Raisme. C'est encore d'Enghien qu'est sorti M. Châtillon qui, s'étant fixé à Alost, y a obtenu la *Fondante des bois*, ou *Bosc-per*, l'un des fruits les plus recommandables.

Le Brabant et la Flandre impériale ont vu naître aussi quelques fruits précieux qui datent de la fin du siècle dernier et dont l'obtenteur est resté inconnu. Telle est surtout la *Bergamote de Pentecôte* ou *Doyenné d'hiver*, que Van Mons nous apprend avoir été gagnée dans le jardin des Capucins de Louvain, et qui fut répandue par ces pères dans les villes où ils avaient des maisons. Au commencement de ce siècle, on la nommait : à Louvain, *Pastorale* ; à Anvers, *Bergamote de Pâques ;* à Gand, *Doyenné de printemps;* à Termonde, *Seigneur d'hiver;* à Malines, *Poire anglaise ;* à Tournay, *Beurré d'Austerling*, nom que les jardiniers ont altéré pour en faire celui de *Beurré d'Austerlitz*.

C'est également à la fin du siècle dernier que le *Beurré des Trois-Tours* (*doy-torren*) fut gagné à l'ancien château du célèbre peintre David Teniers, à Perck, près de Vilvorde; ce château est devenu de nos jours la ferme des Trois-Tours. C'est de ce dernier nom qu'était venu pour ce fruit le nom de Beurré des Trois-Tours sous lequel il avait été propagé dans tous les environs de Vilvorde. Van Mons ayant eu des greffes de cette variété, la débaptisa sans motif et lui donna le nom de *Beurré Diel*, sous lequel il la décrivit en 1819. Cette dernière dénomination a prévalu ; mais, en Brabant, c'est toujours le Beurré des Trois-Tours.

C'est aussi à la fin du siècle dernier ou tout à fait au commencement du siècle actuel que doivent remonter la *Fondante des bois* et le *Beurré blanc d'hiver*. La première, faussement attribuée à Van Mons, fut trouvée dans un bois des environs d'Alost et nommée *Bosc-per*, c'est-à-dire Poire des bois. La découverte en fut due à M. Châtillon, horticulteur distingué, de qui elle reçut son nom. C'est certainement, dit Du Mortier, l'un des fruits les plus précieux et les plus dignes d'être cultivés. Quant au Beurré blanc

d'hiver, excellent fruit de janvier, il provient de Lierre en Brabant, où il en existe encore un arbre âgé de 60 à 80 ans. L'obtenteur en est inconnu.

Malines fut encore un centre important de production pour la pomologie. C'est à De Nélis, conseiller à la cour de cette ville, qu'on doit le *Colmar Nélis* ou *Bonne de Malines*, variété très-recommandable. Avec lui vivait le comte de Coloma, obtenteur de plusieurs bonnes Poires, telles que l'*Urbaniste*, déjà très-répandue en 1818, le *Beurré Coloma* et la *Bonne Carmélite*, Poire demi-cassante, de la catégorie des Calebasses, recommandable pour sa longue durée. A Malines appartient encore le major Espéren, à qui l'on doit beaucoup de bons fruits, entre autres, les suivants : *Joséphine de Malines*, Poire exquise, qui mûrit en février et mars; *Bergamote Espéren*, excellent fruit mûrissant en mars; *Seigneur Espéren*, productif et excellent; ensuite à un rang moins élevé, par ordre de mérite : *Soldat laboureur*, Poire demi-cassante, *Suzette de Bavay*, *Beurré Bretonneau*, etc.

L'homme qui a donné la plus vive impulsion à la pomologie est Van Mons à qui on doit, dit M. Du Mortier, l'activité qui a régné en Belgique depuis son époque. Van Mons avait fondé à Bruxelles une vaste pépinière et une école de semis qui fut dévastée vers 1820; il en transporta les débris à Louvain, et gagna une infinité de fruits nouveaux dont un très-grand nombre ne fut pas même nommé. Son gain transcendant fut son *Nec plus ultra*, connu sous le nom de *Nec plus Meuris*, dont on a fait : *Ne plus Meuris*, *N'a plus mûri*. Ce nom bizarre s'explique parce que Van Mons écrivait seulement et par abréviation, *nec plus*, en ajoutant à ces deux mots le nom de son jardinier Meuris. Ce qui a fait surtout la réputation de ce grand pomologue, c'est, d'un côté, sa théorie du semis, de l'autre la dissémination des bonnes variétés nées en Belgique, qu'il répandait dans toute l'Europe, mais presque toujours en en changeant les noms. Sa théorie du semis consistait à soutenir qu'en ressemant sans cesse les Poires nouvellement gagnées, on arriverait à ne produire que de bons fruits, de manière à n'avoir plus besoin de greffer les Poiriers. Cette théorie a acquis une véritable célébrité et elle a fait école dans le Brabant. « Certainement, ajoute M. Du Mortier, il y a du vrai dans la théorie

de Van Mons, surtout au double point de vue de la rapidité de la mise à fruit et de la disparition des qualités repoussantes et sauvages de beaucoup de Poires de semis ; mais aussi, en opérant de la sorte, si l'on obtient une plus grande quantité de fruits mangeables, on finit par n'obtenir que des fruits très-petits et de qualité médiocre. C'est ce qui explique comment Van Mons et ceux qui l'ont suivi, après avoir tant semé, ont laissé si peu de Poires d'un mérite réel, des Poires mangeables, mais absence de sucre et de saveur. »

C'est surtout dans le Brabant Wallon que cette théorie a fait école. M. Bivort, continuant l'œuvre de Van Mons, a recueilli ses pépinières et obtenu quelques bonnes nouveautés. Il a été suivi par MM. Bouvier, Berkmans, Grégoire, Bauman, Nélis et de Jonghe, qui ont mis dans le commerce une quantité beaucoup trop grande, selon notre auteur, de Poires de semis.

Enfin Tournay est venu, de son côté, enrichir considérablement les listes pomologiques. En Belgique, dit M. Du Mortier, si Gand est la capitale du royaume de Flore, Tournay est la capitale de celui de Pomone. Cela est dû à un sol argileux et calcaire, exceptionnellement favorable au goût et au parfum des fruits, et puis encore au soin religieux qu'on y a pris de ne cultiver que les variétés les plus exquises et les mieux éprouvées. On n'y vise pas au nombre, mais à la qualité, et on sacrifie impitoyablement toute Poire d'un mérite secondaire.

Dans le siècle dernier, quelques variétés paraissent avoir été obtenues à Tournay : la *Calebasse*, la *Mansuète de Tournay*, la *Poire David* et la *Calebasse à la Reine*. La *Marquise d'Hein* avait été gagnée au château d'Hein, entre Tournay et Lille. A la fin du siècle dernier et au commencement de celui-ci, MM. Joseph de Gaest de Braffe et François de Hove avaient commencé à semer ; ils furent bientôt suivis par MM. Norbert Bouzin, doyen de Chin, Gabriel Evrard, Charles-Louis Durondeau, Florimond Castelain, Joseph Dumont, Isidore Dubuisson, Pringalle, Daras de Naghin, etc., à qui l'on doit d'excellents gains.

La Société royale d'Horticulture de Tournay encouragea vivement ces travaux, et M. Du Mortier n'hésite pas à dire que toutes les Poires les plus parfaites qui ont été gagnées en Belgique, durant ce siècle, figurent parmi celles pour lesquelles elle a décerné

ses médailles. « C'est là seulement, dit-il, qu'on trouve des fruits qui rivalisent avec les gains de l'abbé d'Hardenpont. Le *Beurré Dumont*, ajoute-t-il, le *Beurré Durondeau*, le *Beurré Dubuisson*, le *Beurré Saint-François*, le *Beurré Dilly*, le *Colmar Daras*, sont des fruits hors ligne ; l'*Episcopale*, plantée devant un mur au midi ; le *Beurré de Naghin*, greffé sur Cognassier ; le *Délice Everard*, le *Délice Fontaine*, le *Beurré Six*, le *Délice de Froyennes*, le *Beurré Saint-Aubert*, la *Crassanne Du Mortier*, le *Beurré de Ghelin*, la *Castelinne*, le *Beurré Pringalle*, etc., les suivent de près. »

Pour compléter son historique, M. du Mortier présente la liste des Poiriers obtenus en Belgique, en les classant d'après les semeurs à qui on les doit. Nous reproduirons cette liste en la simplifiant.

1° Poiriers obtenus par VAN MONS. — Alexandrine-Hélie. — Arbre courbé. — Arlequin musqué. — Beurré Colmar. — Beurré Curtel. — Beurré de Coninck. — Beurré Du Mortier (son vrai nom, sous lequel M. Du Mortier l'a reçu de l'obtenteur, est Verte Du Mortier). — Beurré Gens. — Beurré Sterckmans. — Bois Napoléon. — Charles Durieux. — Charles Smet. — Charles Van Mons. — Colmar d'Aremberg. — Colmar de Meester. — Colmar Josse Smet. — Colorée d'août. — Comte de Flandre. — Conseiller à la cour. — Corps heat. — Délices de Lovenjoul. — Doyen Dillen. — Duc de Nemours. — Enfant prodigue. — Léon Leclerc. — Nec plus ultra, Meuris. — Nouveau Poiteau. — Président Van Mons. — Retour de Rome. — Surpasse Meuris. — Théodore Van Mons. — Tout il faut. — Verte Du Mortier (voyez Beurré Du Mortier).

2° Poiriers obtenus par ESPEREN. — Bergamotte Espéren. — Bezi Espéren. — Bon Gustave. — Charlotte de Brower. — Des deux sœurs. — Double Rousselet. — Elisa d'Heyst. — Grand Soleil. — Joséphine de Malines. — Juive. — Passe-Colmar musqué. — Passe tardive. — Princesse Charlotte. — Princesse Marianne. — Seigneur Espéren. — Soldat laboureur. — Suzette de Bavay. — Vineuse d'Espéren.

3° Poiriers obtenus par M. BIVORT. — Adèle Lancelot. — Alexandre Lambré. — Aline Richard. — Amand Bivort. — Belle Fleurusienne. — Bergamote Heinbourg. — Beurré Bennert. — Beurré Berckmans. — Charles Bivort. — Comte de Paris. — De Lamartine.

— Docteur Cornélis. — Docteur Trousseau. — Duc D'Aumale. — Duchesse Hélène d'Orléans. — Florimont Parent. — Jean-Baptiste Bivort. — Laurence de Glymes.— Léopold Ier. — Madame Elisa. — Mgr Affre. — Pie IX. — Prévost. — Prince Albert. — Willermoz.

4° Poiriers obtenus par M. Berckmnans. — Alexandre Bivort. — Beurré de Wetteren. — Emilie d'Heyst.

5° Poirier obtenu par M. Légipont. — Légipont.

6° Poiriers obtenus par M. Simon Bouvier. — Aimée Adam. — Amand Adam. — Bouvier Bourgmestre. — Colmar Navez. — Délices de Jodoigne. — Docteur Maluce. — Emilie Herpin. — Emilie Bivort. — Henriette Bouvier. — Souvenir d'Espéren. — Triomphe de Jodoigne.

7° Poirier obtenu par M. Beauman. — Bergamote Hertrick.

8° Poiriers obtenus par M. de Jonghe. — Délicat. — Bronzé d'Enghien. — Colmar Marnix. — Duc Alfred de Croy. — La grosse figue. — Prince Camille. — Robert Treel.

9° Poiriers obtenus par M. Grégoire. — Aglaé Grégoire. — Anna Nélis. — Avocat Allard. — Avocat Nélis. — Bergamote de Jodoigne. — Beurré Delfosse. — Colmar Delahaut. — Commissaire Delmotte. — Docteur Lentier. — Docteur Nélis. — Émilie Minot. — Gérardine. — Gilain J J. — Hélène Grégoire. — Henri Grégoire. — Henri Ledocte. — Iris Grégoire. — Incomparable Beauraing. — La cité Gomaud. — La sœur Grégoire. — Léon Grégoire. — Léontine Van Exem. — Louis Grégoire. — Madame Grégoire. — Mathilde Gomaud. — Minot Jean-Marie. — Mgr Sibour. — Nouvelle Aglaé Grégoire — Nouvelle Fulvie. — Précoce de Jodoigne. — Président Muller. — Président Royer. — Prince impérial. — Professeur Hennau. — Rousselet Vanderwehen. — Sénateur Mosselman. — Soldat Bouvier. — Souvenir de Léopold Ier. — Souvenir de la reine des Belges. — Souvenir de Simon Bouvier. — Thérèse Kumps. — Transylvanienne. — Vice-président Delehaye. — 25e anniversaire de Léopold Ier. — Zéphyrin Grégoire — Zéphyrin-Louis.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Novembre 1869.

(2e série, tome III.)

PROCÈS-VERBAUX.

NOMINATIONS.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

NOTES ET MÉMOIRES.

RAPPORTS.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

FRANCE.

CAEN. . . . . 16-19 juin 1870.
VERSAILLES. 22-24 mai 1870.

AVIS.

Les Membres qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire l'envoi le *plus tôt possible*, en un mandat sur la poste ou par toute autre voie, au Trésorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux heures tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE.

SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

EXPOSITION GÉNÉRALE

DES

PRODUITS DE L'HORTICULTURE

DU 27 MAI AU 1er JUIN 1870

ET EXPOSITION PERMANENTE

DES OBJETS D'ART ET D'INDUSTRIE

EMPLOYÉS POUR LE JARDINAGE OU SERVANT

A LA DÉCORATION DES PARCS ET JARDINS

DU 27 MAI AU 20 JUIN 1870

CES EXPOSITIONS AURONT LIEU DANS LE PALAIS DE L'INDUSTRIE

AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

A PARIS

EN MÊME TEMPS QUE L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS.

RÈGLEMENT.

§ 1. *Objet et durée de l'Exposition.*

ART. 1er. L'Exposition ouverte par la Société est destinée à recevoir tout ce qui se rattache directement à l'art des jardins, *produits* et *instruments*.

Tous les horticulteurs, jardiniers, amateurs, industriels, fabricants, etc., français et étrangers, sont invités à prendre part à l'Exposition et à concourir pour les récompenses qui seront décernées à cette occasion.

Art. 2. L'Exposition générale des produits de l'horticulture est limitée à 6 jours, du 27 mai au 1er juin 1870 inclusivement (1). Pourront y figurer toutes les plantes utiles ou d'agrément, de serre ou de plein air, à quelque division horticole qu'elles appartiennent :

1° Les Plantes nouvellement introduites, comprenant :

1° *Légumes;*

2° *Plantes fleurissantes ou non, de serre ou de plein air.*

2° Les Plantes obtenues de semis :

1° *Légumières;*

2° *Fruitières;*

3° *D'agrément.*

3° Les Plantes de belle culture, fleuries ou non.

4° Les Légumes variés de la saison et légumes forcés.

---

(1) AVIS IMPORTANT. — La Société impériale et centrale d'Horticulture ayant accepté, comme l'année dernière, l'obligation de décorer le jardin du Palais de l'Industrie pendant toute la période de l'Exposition des Beaux-Arts, c'est-à-dire du 1er mai au 20 juin 1870, recevra des horticulteurs et amateurs, pendant la durée de ce temps, tous les végétaux fleurissants ou à feuillage persistant, de plein air ou de serre, pouvant contribuer à la décoration de ce jardin, tels que Rhododendrons, Aucubas, Houx, Conifères, Fougères arborescentes, Cycadées, Palmiers, etc., et, parmi les plantes herbacées, celle que la saison permettra de montrer en bon état. La déclaration d'envoi devra être faite quelques jours à l'avance ; on y joindra l'indication du nombre de jours que les plantes pourront rester au Palais. — Ces apports n'auront droit à aucune récompense ; mais des pancartes placées au centre des lots porteront à la connaissance du public le nom des présentateurs qui auront ainsi contribué d'une manière gratuite à la décoration du jardin.

Toutefois, selon le désir des Exposants, les plantes de haut ornement, devant rester dans le Palais pendant toute la durée de l'Exposition des Beaux-Arts, et s'y trouvant par conséquent le 27 mai, au moment du passage du Jury, seront examinées par lui et pourront recevoir des récompenses, même de premier ordre, si elles en sont jugées dignes. — Les personnes qui se proposeraient d'exposer des plantes dans ces conditions sont priées d'en informer le Président de la Société avant le 20 avril. Les apports devront être faits les 27 et 28 avril et l'installation définitive terminée le 30. — La Commission d'organisation pourra autoriser le remplacement des plantes dont elle jugerait l'enlèvement opportun.

5° LES FRUITS FORCÉS OU CONSERVÉS.

6° LES PLANTES D'AGRÉMENT DE SERRE CHAUDE.

7° LES PLANTES D'AGRÉMENT DE SERRE TEMPÉRÉE.

8° LES PLANTES D'AGRÉMENT DE PLEIN AIR, comprenant :

1° *Arbustes ou arbrisseaux fleurissants ;*

2° *Arbustes ou arbrisseaux à feuillage persistant.*

9° LES PLANTES D'AGRÉMENT HERBACÉES, ANNUELLES OU VIVACES.

10° ET ENFIN LES BOUQUETS ET GARNITURES DE FLEURS.

ART. 3. L'Exposition des INSTRUMENTS, objets d'art ou d'industrie se rapportant directement à l'Horticulture ouverte le 27 mai se prolongera jusqu'au 20 juin 1870 au soir : les objets admis devront rester au Palais de l'Industrie pendant toute la durée de ce temps. Pourront y figurer tous les instruments et appareils employés en horticulture ou utilisés pour son enseignement :

1° Les OUTILS, instruments à main, appareils mécaniques, etc. ;

2° Les ABRIS, serres, bâches, châssis, toiles, claies, etc, pour protéger les plantes ;

Appareils de chauffage pour les serres ;

Vases en bois et poteries, etc. ;

3° POMPES et appareils d'arrosement ;

4° MEUBLES de jardin ;

Objets d'ornementation pour les jardins, kiosques, fontaines, statues, etc.

5° OBJETS ayant pour but l'instruction horticole ;

Dessins, peintures à l'aquarelle, gravures, représentant des plantes d'ornement ou économiques ayant été faits spécialement pour des publications horticoles ;

Plans de jardins, de constructions rustiques, etc. (1).

Livres et ouvrages sur l'Horticulture ;

---

(1) Des récompenses pourront être attribuées aux dessins, peintures à l'aquarelle, gravures, etc. ; il en sera de même pour les outils, appareils, etc., relatifs à l'industrie horticole, mais seulement lorsqu'ils auront été expérimentés par des Membres de la Société et jugés méritants ; quant aux plans de jardins, aux livres et aux ouvrages sur l'Horticulture, présentés à l'Exposition, aucune récompense ne leur sera accordée, à moins qu'ils n'aient été envoyés à la Société avant le 1er mars 1870 et qu'ils n'aient fourni le sujet d'un Rapport fait en séance ordinaire.

§ 2. *Réception, installation et enlèvement des Plantes et produits horticoles.*

Art. 4. — Les horticulteurs ou amateurs qui voudront prendre part à l'Exposition générale des produits de l'Horticulture devront adresser, du 1er au 15 mai 1870, à M. le Président de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, une demande d'admission accompagnée de la liste des objets qu'ils désirent présenter, ainsi que l'indication de l'espace superficiel qu'ils peuvent occuper.

Art. 5. — Les plantes, fruits et légumes qui doivent être présentés à cette Exposition seront reçus les 25 et 26 mai, de 6 heures du matin à 4 heures du soir.

Les fleurs coupées seront seules reçues le 27, avant 8 heures du matin.

Art. 6. — Les végétaux, quels qu'ils soient, ne seront admis à l'Exposition que s'ils sont, à l'avance, correctement et lisiblement étiquetés.

Art. 7. — Le 27 mai, au matin, MM. les Exposants sont tenus de se trouver à l'Exposition avant le passage du Jury, pour terminer l'arrangement de leurs lots, s'il n'avait pu être fait la veille.

Art. 8. — L'enlèvement des plantes exposées ne pourra se faire que sous la surveillance de la Commission d'Exposition, les 2 et 3 juin, de 6 heures à 9 heures du matin.

§ 3. *Réception, installation et enlèvement des instruments, objets d'art ou d'industrie se rapportant directement à l'Horticulture.*

Art. 9. — Les personnes qui voudront prendre part à cette Exposition devront adresser, du 1er au 15 mai 1870, à M. le Président de la Société, une demande d'admission accompagnée de l'indication des objets qu'ils désirent exposer et de l'emplacement superficiel qui leur sera nécessaire.

Art. 10. — Les produits de l'Industrie spécialement appliqués à l'Horticulture, admis par la Commission, seront reçus les 25 et 26 mai, de 6 à 9 heures du matin; ceux dont l'installation exige un temps plus long, pourront être apportés dès le 1er mai 1870.

Leur arrangement définitif devra être terminé la veille du jour de la réouverture de l'Exposition des Beaux-Arts, le 26 mai au plus tard.

ART. 11. L'enlèvement des objets d'art et industrie horticoles ne pourra se faire que le 21 juin sous la surveillance de la Commission d'Exposition.

§ 4. *Commission d'organisation et surveillance de l'Exposition.*

ART. 12. — Une Commission d'organisation, nommée par le Conseil d'Administration de la Société et constituée en Jury d'admission, sera chargée d'examiner préalablement tous les produits présentés.

Cette Commission a le droit de refuser tous les objets qui ne lui paraîtraient pas dignes de figurer, soit à l'Exposition générale des produits de l'horticulture, soit à celle des objets d'art et industrie horticoles.

Elle fixera, en les restreignant s'il est nécessaire, les dimensions de l'espace demandé.

Les Exposants seront tenus de se conformer à toutes les mesures d'ordre ou de disposition qui leur seront indiquées par la Commission d'organisation.

ART. 13. — Le Secrétariat de la Société, assisté d'un nombre suffisant de Commissaires nommés par le Conseil, sera chargé de la surveillance de l'Exposition.

ART. 14. — La Société donnera tous ses soins aux objets exposés; mais elle ne répond d'aucune perte ni d'aucun dégât ne provenant pas de son fait.

Les Exposants seront personnellement responsables des accidents qui pourraient arriver, par leur cause, dans le Palais de l'Industrie.

§ 5. *Jury.*

ART. 15. — Le Jury sera composé d'horticulteurs et d'amateurs. Le nombre des jurés est fixé à 24, dont 8 pour l'Industrie horticole. Ils sont désignés par le Conseil d'Administration, conformément à l'art. 58 du *Règlement*.

ART. 16. — L'acceptation des fonctions de Juré prive, sans exception, du droit de concourir.

Art. 17. — Le Jury sera dirigé par le Président ou par l'un des Vice-Présidents de la Société.

Art. 18. — Pour l'Exposition générale des produits de l'Horticulture, les Membres du Jury se réuniront le 27 mai, à 8 heures du matin, dans le local qui leur sera désigné par la lettre de convocation, au Palais de l'Industrie; mais ils ne devront pas pénétrer, sous quelque prétexte que ce soit, dans l'enceinte de l'Exposition avant le moment où ils entreront en fonctions, introduits par le Président, le Secrétaire-général de la Société et les Membres de la Commission désignés à cet effet.

Les Jurés pour l'Industrie horticole se réuniront le même jour et à la même heure.

Art. 19. — Le Secrétaire-général de la Société remplira, près du Jury, les fonctions de Secrétaire; il sera assisté des Secrétaires de la Société et de deux Membres de la Commission d'Exposition qui seront seuls chargés de donner les renseignements dont le Jury pourrait avoir besoin.

Art. 20. Immédiatement après le jugement rendu par le Jury, il sera placé au centre de chaque lot une pancarte individuelle indiquant le nom et l'adresse de l'Exposant ainsi que la récompense obtenue.

§ 6. *Des récompenses.*

Art. 21. — Les récompenses consisteront en médailles d'or, de vermeil, d'argent et de bronze; l'attribution en sera laissée à la complète disposition du Jury qui, dans chaque catégorie de plantes, pourra donner tel ordre de médailles qu'il jugera nécessaire.

Art. 22. — Ces récompenses se composeront :

1° De deux grandes médailles d'honneur en or, données par LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice.

2° D'une médaille d'honneur en or, donnée par S. A. I. le Prince Impérial.

3° De grandes médailles d'honneur en or, données par L. A. I. Madame la Princesse Clotilde et Madame la Princesse Mathilde.

4° De grandes médailles d'honneur en or données par plusieurs personnages éminents et spécialement :

D'une grande médaille d'or des Dames Patronnesses.

D'une grande médaille d'or de S. Exc. le Maréchal Vaillant, Président de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France.

5° De médailles d'or de la Société.

6° — de vermeil de la Société.

7° — d'argent grand module de la Société.

8° — — de la Société.

9° — de bronze de la Société.

Les médailles d'honneur remplaceront toutes celles qui auraient été obtenues par le même exposant.

Enfin, à l'occasion de cette Exposition, la Société décernera les récompenses qu'elle est, chaque année, dans l'habitude d'attribuer aux personnes qui s'en sont rendues dignes et qui ont obtenu des Rapports favorables émanant d'une Commission spéciale : aux jardiniers pour leurs longs services dans la même maison ; aux auteurs d'ouvrages spéciaux sur l'Horticulture ; aux inventeurs d'instruments ou d'appareils nouveaux ; aux propagateurs de nouvelles méthodes, enfin à toutes les personnes qui ont contribué au perfectionnement de l'Art des jardins.

Adopté en séance du Conseil,
le 9 décembre 1868.

Pour la Société
et pour le Maréchal de France,
Président de la Société,

Le premier Vice-Président,
Membre de l'Institut,
AD. BRONGNIART.

Le Secrétaire-général,
L. BOUCHARD-HUZARD.

PROCÈS-VERBAUX

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 1869.

Présidence de M. Brongniart.

La séance est ouverte à deux heures.

M. le Maréchal Vaillant, Président de la Société, assiste à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président annonce que le Conseil d'Administration, dans sa séance de ce jour, a prononcé l'admission de deux Dames patronnesses.

Il avertit aussi la Compagnie que le Conseil d'Administration a décidé, aujourd'hui même, que la liste générale des Membres de la Société, accompagnée des Statuts, du Règlement, des tableaux indiquant les jours des séances, etc., sera publiée vers la fin du mois de janvier prochain, sous la forme d'un cahier supplémentaire du *Journal*. Il invite en conséquence tous les Membres qui auraient à demander un changement d'adresse, ou à donner un renseignement quelconque les intéressant, à s'adresser, dans ce but, au secrétariat, au plus tard dans la première semaine du mois de janvier prochain, terme extrême passé lequel leurs demandes resteraient forcément comme non avenues, la liste étant alors en voie d'exécution à l'imprimerie.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau :

1° Par M. Collardeau, amateur, rue de Grenelle-Saint-Germain, 80, une corbeille de tubercules de Pomme de terre Marceau remarquables pour leur beauté. Le plus gros pèse 491 gr. ; deux autres pèsent, l'un 380 gr., l'autre 355, et, quoique un peu moins volumineux, tous ceux que comprend encore le lot présenté dépassent notablement les proportions ordinaires des tubercules de Pomme de terre.

Dans une note jointe à ces objets, M. Collardeau dit que cette variété de Pomme de terre lui a été donnée en 1868 par M. Vavin, comme étant d'origine américaine. En 1868, le tubercule qu'il avait reçu, et qui pesait 60 gr., ayant été divisé en

7 morceaux, qui furent plantés à la distance de 0m50 en tout sens, produisit 2 k. 200, ou 36 pour 1. Cette année, la plantation a été faite avec des tubercules moyens, coupés chacun en 2 ou 3 morceaux, et dont le poids total était de 800 grammes. La plantation a été faite le 10 avril dernier, et les 25 pieds qu'elle a donnés, espacés de 0m50 en tout sens, ont produit 20 kilogrammes, c'est-à-dire 25 pour 1. L'arrachage a eu lieu à la fin d'août. La récolte s'est trouvée composée de tubercules tous gros ou moyens, à peu près sans mélange de petits. M. Collardeau ajoute que la Pomme de terre Marceau est de bonne qualité, et qu'elle a de plus le mérite de se conserver longtemps, puisqu'il en a gardé, jusqu'à la fin du mois de mai dernier, des tubercules qui, à cette date, étaient parfaitement sains et très-bons à manger. Il offre d'en donner à ceux des Membres de la Société qui voudront essayer la culture de cette variété.

M. Vavin dit que le nom de Marceau a été donné par lui à cette Pomme de terre parce qu'elle a été rapportée d'Amérique par son fils, officier de marine, qui commandait alors le navire *le Marceau*. Sans doute, dit-il, elle peut varier de qualité selon le terrain dans lequel elle a eté cultivée; mais il l'a toujours trouvée fort bonne. Si elle n'égale pas tout à fait la Marjolin pour la bonté, elle la surpasse considérablement pour la production. Elle se recommande en outre par les autres mérites que M. Collardeau a signalés. Il connaît des jardiniers, qui, en ayant adopté la culture, y ont trouvé la source de bénéfices importants qu'ils n'avaient jamais réalisés auparavant.

M. le maréchal Vaillant appuie ce qui vient d'être dit quant à la bonté ainsi qu'à l'abondante production de la Pomme de terre Marceau.

M. Forest croit reconnaître dans la Pomme de terre dont il s'agit une variété qui a été jadis communément cultivée à Paris, et qui, dit-il, après avoir été envoyée aux États-Unis, nous revient maintenant comme une nouveauté. C'est une sorte de Hollande dont il a vu autrefois des tubercules énormes.

2° Par Mme Sueur, propriétaire, au château de Montereau, à Montreuil (Seine), trois *Poires* Belle Angevine provenant de la greffe d'un bouton à fruit sur un Poirier de Curé.

Cette présentation a été faite par l'intermédiaire de M. Lepère qui fait observer que ces beaux fruits lui paraissent avoir pris quelque peu des caractères extérieurs de la Poire de Curé. Il est porté à penser que le sujet qui a reçu la greffe a un peu influé sur le produit de celle-ci.

Le Comité d'Arboriculture se propose, puisque ces fruits sont laissés à sa disposition, de les garder jusqu'à leur maturité, afin de reconnaître alors, par la dégustation, si en effet le sujet aurait exercé une influence quelconque sur leur saveur. — Il propose d'accorder, à titre d'encouragement, une prime de 3e classe au jardinier qui a fait cette expérience; mais l'un des Membres ayant demandé qu'on surseoie à toute décision jusqu'après la dégustation, et cette demande ayant été appuyée, l'ajournement est mis aux voix et adopté.

3° Par M. Duchesne-Thoureau, propriétaire à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or), des sarments de *Vigne* portant de nombreux Raisins, qu'il apporte comme des spécimens de la manière dont il cultive la Vigne à longs et très-longs bois, pour en obtenir une récolte abondante. Sa méthode de culture repose essentiellement sur la déclivité qu'il donne aux sarments, déclivité notablement moindre que celle que recommandait M. Hooibrenk. Il assure qu'il obtient ainsi d'excellents résultats. Les sarments chargés de fruits, qui ont été déposés par lui sur le bureau, sont destinés à montrer la quantité de produits qu'il obtient; seulement il fait observer que les Raisins qui tiennent encore à ces sarments ont subi une gelée de — 7° et de nombreux transports, de telle sorte qu'on ne peut se faire une idée de leur premier état en voyant celui dans lequel ils se trouvent en ce moment. M. Duchesne-Thoureau dit avoir présenté au Congrès viticole qui a eu lieu à Beaune, au mois d'octobre dernier, ainsi qu'à une Exposition horticole de Troyes, des sarments longs de 5 mètres et plus, chargés de grappes sur toute leur longueur, qui lui ont valu une médaille d'or à Beaune, une médaille de vermeil à Troyes. Il met également sous les yeux de la Compagnie une série de photographies qui représentent ses treilles en place et au moment où elles portaient leur abondante récolte. Enfin il annonce que M. Gressent lui ayant ouvert son jardin situé non loin de Paris, à Sannois

(Seine-et-Oise), il se propose d'y dresser des treilles d'après sa méthode pour que, sans grand déplacement, tout le monde puisse en voir les effets.

M. Forest dit que les résultats obtenus par M. Duchesne-Thoureau, à en juger du moins par les échantillons qu'il montre à la Société, ne lui semblent avoir rien de bien extraordinaire. Tout le monde sait de quelle végétation luxuriante la Vigne est capable lorsqu'on la laisse végéter librement, et il est à peine utile de rappeler le nombre énorme de grappes qui se développent par exemple sur les pieds de cet arbuste qu'on laisse monter sur des arbres, comme dans le midi de l'Italie, en Géorgie, etc. Ce qui aurait un intérêt réel, ce serait si les Raisins produits en grand nombre étaient en même temps beaux et bons; or, ceux qui se trouvent en ce moment sur le bureau sont médiocres pour notre climat. M. Forest ajoute que, à ses yeux, la taille de la Vigne est une opération indispensable pour régulariser la production et la maintenir toujours sur les mêmes points.

M. Gosselin exprime, à son tour, une opinion peu favorable relativement aux Raisins présentés à la Société par M. Duchesne-Thoureau. Lui-même, dit-il, cultive le Chasselas par la méthode du long bois; mais il a le soin de ne laisser sur chaque sarment que la quantité de grappes que celui-ci peut amener à un développement satisfaisant et à une maturité parfaite; aussi assure-t-il qu'elles deviennent généralement belles et bonnes, tout en étant assez nombreuses, puisqu'il en obtient souvent 10, 12 et jusqu'à 15 sur une même pousse de l'année.

M. Jacquin, de Bessancourt, est d'avis que, sous le climat de Paris et de ses environs, il faut opter entre la quantité et la qualité des Raisins. En obtenir beaucoup est le moyen certain de les avoir médiocres ou mauvais. Aussi, dans les localités justement renommées pour la culture du Raisin de table, comme à Thomery et à Conflans Sainte-Honorine, ne vise-t-on pas à obtenir de chaque pied de Vigne un très-grand nombre de grappes, outre qu'on donne à l'arbuste et à ses produits des soins assidus et basés sur une expérience raisonnée.

M. Rivière ne pense pas que la taille de la Vigne à long bois, c'est-à-dire avec de longs sarments fructifères, remplacés annuel-

lement, soit bonne dans tous les pays ni sur toutes les variétés. Il cite, comme il l'a déjà fait plusieurs fois dans des séances de la Société, des exemples de variétés qui s'accommodent de cette direction et d'autres auxquelles elle ne convient pas. Il ajoute que cette méthode est appliquée à la Vigne, dans certains vignobles des environs de Paris, depuis fort longtemps, même combinée avec une inclinaison plus ou moins prononcée du sarment fructifère; il n'y a donc là, dit-il, rien qui ne soit parfaitement connu.

A l'occasion des présentations, M. Chatin met sous les yeux de la Compagnie des échantillons de Truffe rousse qu'il a reçus dernièrement de Chaumont. Cette espèce, dit-il, ressemble extérieurement à la Truffe noire, mais elle en diffère notablement à l'intérieur. On en mange beaucoup en Champagne; mais, quoique d'une odeur douce et agréable, elle est loin de posséder le parfum de la Truffe noire.

M. le Secrétaire-général avertit les personnes qui désirent faire partie de l'un ou l'autre des quatre Comités que, conformément au Règlement, elles doivent se faire inscrire chez l'Agent de la Société, chez qui des listes sont ouvertes à cet effet.

Il procède ensuite au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° Des lettres par lesquelles M. John Weeks et Cie, King's Road, Chelsea S. W., MM. Cumming et Edmonds, Richmond Road, Fulham, Londres S. W., et M. J.-H.-P. Dennist et Cie, de Chelmsford, tous de la Grande-Bretagne, annoncent qu'ils ont l'intention de prendre part au concours ouvert pour les appareils de chauffage, et demandent à connaître les conditions imposées aux concurrents.

2° Une lettre par laquelle M. André Leroy, l'auteur bien connu du Dictionnaire de Pomologie, exprime la satisfaction qu'il a éprouvée à la lecture de l'excellent et spirituel Rapport de M. Buchetet sur cet important ouvrage. (Voyez le dernier cahier du *Journal*, p. 621-630.) « On est véritablement heureux, écrit M. A. Leroy, de comparaître devant une Commission à la fois aussi compétente et aussi confraternelle que l'a été pour moi celle qui a élu M. Buchetet son Rapporteur. Si j'ambitionnais, avant tout,

les suffrages d'un certain public, assurément c'étaient ceux de mes collègues de la Société centrale de Paris, placés par leurs travaux et leur notoriété à la tête du mouvement horticole de l'Europe. Il me semble impossible de ne pas les remercier officiellement de l'examen qu'ils ont bien voulu faire du Dictionnaire que je publie. »

3° Une lettre dans laquelle M. Butté, jardinier au château de Champs-sur-Marne (Seine-et-Marne), demande s'il existe un moyen connu auquel il pût recourir pour empêcher les funestes effets d'un mal dont ses arbres fruitiers à noyau subissent de plus en plus les cruelles atteintes. Ce mal est le Blanc des racines. Comme il avait l'habitude de mêler du terreau à la terre des trous dans lesquels il plantait ses arbres, il a craint que ce terreau ne fût la source du mal. Il a cessé d'en faire usage et les arbres n'en périssent pas moins. Il a reconnu que ce sont principalement les Pêchers greffés sur Amandier qui sont sujets à être envahis par le Blanc des racines. Il ne plante plus maintenant que des Pêchers greffés sur Prunier, et il voit déjà des arbres de cette sorte, qui n'ont qu'un an de plantation, présenter les signes indubitables de l'invasion du même mal. Il vient d'arracher 30 jeunes Abricotiers greffés sur Prunier qui tous avaient les racines plus ou moins attaquées. Le jardin qu'il cultive est fort ancien, puisqu'il paraît avoir été créé vers 1640. Il a renfermé des arbres fruitiers très-vieux et de très-fortes proportions, et aujourd'hui on ne peut plus y en conserver tant soit peu longtemps. Enfin M. Butté dit que, dans aucun des traités d'arboriculture qu'il a consultés à ce sujet, il n'a trouvé la moindre indication qui pût lui faire espérer d'amoindrir les pertes qu'il éprouve. A l'exemple de M. Jamin (Ferd.) qui, dans son ouvrage récent, *Les fruits à cultiver*, admet que le Blanc ne se développe sur les racines qu'après qu'elles ont été envahies par un Puceron, M. Butté est porté à croire que c'est un insecte qui est la cause première du mal dont périssent ses arbres fruitiers.

M. Boisduval n'admet pas qu'il y ait la moindre relation entre des insectes parasites sur des racines et le Blanc qui envahit ces organes souterrains. Celui-ci consiste uniquement en filaments nombreux, déliés, souvent feutrés de manières diverses,

qui constituent l'état végétatif ou des états particuliers de Champignons très-probablement d'ordres plus élevés, mais encore non reconnus. Sous cette forme imparfaite, ces Champignons ont été rangés par les botanistes dans les genres *Racodium*, *Dematium*, *Rhizoctonia*, etc. Ils attaquent différents végétaux cultivés et causent souvent ainsi des pertes considérables aux cultivateurs. Leurs corps reproducteurs sont d'une petitesse presque incroyable, et même de simples débris de leurs filaments paraissent pouvoir les propager. Aussi est-il impossible d'en délivrer un terrain une fois qu'ils l'ont envahi. Il ne pense donc pas que, dans ce cas, il y ait moyen de remédier au mal. Il fait observer que la généralité des jardiniers, ignorant la nature réelle du mal dont souffrent les arbres ainsi atteints, en attribuent les effets à un coup de soleil.

M. Brongniart est porté à croire que si, pendant quelques années, on substituait la culture de plantes herbacées à celle des arbres fruitiers que le Blanc a fait mourir, tous les corps reproducteurs ou les débris des Champignons ayant eu le temps de périr, on pourrait recommencer à élever des arbres à la place même où cela était auparavant impossible.

M. Forest cite l'exemple d'un Membre de la Société qui a poussé la précaution jusqu'à renouveler par grandes masses la terre dans laquelle des arbres fruitiers avaient péri du Blanc. Les nouvelles plantations faites dans cette nouvelle terre ont végété passablement pendant 2 ou 3 années; après quoi, elles ont langui et finalement péri, lorsque du terrain qui avoisinait la terre nouvelle sont venus de nouveaux filaments issus très-probablement des corps reproducteurs qui s'y trouvaient.

M. Lepère dit qu'à Montreuil on ne peut conserver les Pêchers plus d'une dizaine d'années. Il a remarqué que c'est surtout dans les terres légères qu'on est exposé aux atteintes du Champignon qui en cause bientôt le dépérissement et la mort. On emploie même, dans ce cas, un mode de plantation qui produit généralement de bons résultats: on dispose la terre en butte dans laquelle on plante, de telle sorte que les racines se trouvent au-dessus du niveau général du sol. L'arbre ainsi planté a une bonne végétation tant que ses racines restent dans la terre de la butte; quand elles pénètrent plus profondément, elles sont presque toujours

atteintes. Les terres calcaires échappent d'ordinaire au Blanc, comme il le voit dans son propre jardin dont le sol est de cette nature.

M. Chevallier, de Montreuil (Seine), dit que, de son côté, il a essayé de tailler les grosses ramifications de la racine de ses arbres, de manière à les réduire chacune à un tronçon de 10 ou 12 centim.; il pense que, des radicelles se développant en touffe, à la suite de cette opération, de telle sorte qu'elles soient toutes renfermées dans une masse de terre peu volumineuse, le Blanc aura beaucoup moins de prise sur ses arbres. Jusqu'à ce moment, dit-il, cette mutilation ne paraît pas avoir produit de mauvais effets.

Comme il a été dit que c'est surtout dans les jardins de création ancienne, tels, par exemple, que celui dont la culture est dirigée par M. Butté, que le Champignon constituant le Blanc des racines se montre le plus souvent, M. le Président demande à M. Hardy, fils, si les arbres du Potager de l'Etat, à Versailles, ont jamais été atteints par ce mal.

M. Hardy répond qu'une fois des Pêchers y ont eu le Blanc, et qu'il a fallu renoncer à cultiver cette nature d'arbres fruitiers dans cette portion du jardin.

4° Une lettre dans laquelle M. Hue Julien, de Bois-Commun (Loiret), donne des détails sur les plantes fleuries, en novembre, dans les jardins de cette localité, et ajoute des indications relatives aux Palmiers et à l'Olivier.

5° Une lettre de M. Denant, Membre de la Société et Maire d'Epinay-sur-Seine, qui annonce qu'il a réuni en un seul tableau synoptique les résultats des expériences de M. Louesse sur des Pommes de terre de différentes grosseurs (Voyez le Journal, cahier d'octobre dernier, p. 617), de manière à les rendre facilement comparables. Ce tableau est joint à la lettre de M. Denant.

A cette occasion, M. le maréchal Vaillant dit qu'il a fait lui-même, cette année, des expériences relatives au rendement de Pommes de terre de grosseurs différentes et qu'il se propose d'en communiquer les résultats à la Société.

M. le Secrétaire-général apprend à la Compagnie les pertes douloureuses qu'elle a subies depuis la dernière séance ; ce sont

celles de MM. Boutelet (Louis-Paul), jardinier; Gallicher, négociant et horticulteur; Philibert (V.), négociant en terre de bruyère, tous trois Membres titulaires.

A la suite de la correspondance, M. le Dr Pigeaux communique un imprimé italien intitulé : Jugements des agriculteurs italiens sur la *réacclimatation* du Mûrier opérée par les soins de *Gottardo Cattaneo*, dans l'intention de redonner à l'agriculture le Mûrier primitif possédant toutes ses qualités végétatives et alimentaires (Giudizj di agricoltori italiani intorno alla *riacclimazione del Gelso*, etc., 1 feuille in-fol., Milan.)

Il est donné lecture ou fait dépôt sur le bureau des documents suivants :

1° Revue de la Floriculture et des plantes d'ornement; par M. A. Malet.

M. le Secrétaire-général, en présentant à la Compagnie ce travail intéressant, lui apprend que M. Malet, père, a bien voulu entreprendre la continuation des relevés descriptifs de plantes d'agrément d'acquisition récente que M. Rouillard a publiés dans le *Journal*, pendant plusieurs années consécutives. Nul n'était plus en mesure que M. Malet, dit M. le Secrétaire-général, de faire ce travail dont tous les amateurs de belles plantes apprécient l'utilité, et on doit lui savoir gré d'avoir accepté à cet égard l'héritage de notre regretté collègue.

2° Rapport sur la 6e session du Congrès pour l'étude des fruits à cidre, tenue à Bayeux (Calvados), du 19 au 25 octobre 1869; Rapporteur M. Michelin, délégué de la Société à ce Congrès.

3° Compte rendu de l'Exposition d'Horticulture tenue à Liancourt par la Société de Clermont (Oise); par M. le Dr Pigeaux.

M. le Secrétaire-général annonce de nouvelles présentations;

Et la séance est levée à quatre heures moins un quart.

SÉANCE GÉNÉRALE DU 23 DÉCEMBRE 1869.

Présidence de M. Brongniart.

Le 23 décembre 1869, à une heure de relevée, la Société impériale et centrale d'Horticulture de France se réunit en assemblée générale, en premier lieu, pour vaquer à ses travaux habituels,

en second lieu et principalement pour procéder aux élections que rend nécessaires le renouvellement partiel du bureau et du Conseil d'Administration prescrit, pour chaque année, par le Règlement.

M. le Maréchal Vaillant assiste à la séance.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A l'occasion du procès-verbal, M. Gosselin dit qu'il faudrait se garder d'admettre comme une règle générale la présence du Blanc des racines, dans les terres légères, sur les Pêchers qui ont quelques années de plantation. Ainsi son propre jardin, situé à Créteil (Seine), se trouve sur un sol de cette nature; cependant lorsqu'il en a fait l'acquisition, en 1845, il y a trouvé des Pêchers déjà forts, et ces arbres ont continué de végéter, depuis cette époque, sans que rien indique l'envahissement de leurs racines par le redoutable Champignon.

M. Forest pense que c'est précisément parce que ces Pêchers étaient déjà forts, en 1845, et par conséquent avaient leurs racines profondément enfoncées dans le sol, que le Champignon ne peut les atteindre; jamais en effet on ne le voit arriver à une profondeur tant soit peu considérable au-dessous de la surface; mais les choses se passent en général tout autrement pour les jeunes arbres, et il est certain que tous les jours on voit survenir des accidents fâcheux lorsqu'on a dû substituer des plantations nouvelles à celles qui avaient occupé la terre pendant longtemps.

M. le Président proclame, après un vote de la Compagnie, admis dès ce jour, conformément à l'usage en vigueur dans la Société, plusieurs Membres nouveaux qui ont été présentés dans la dernière séance, et qui pourront dès lors prendre part aux scrutins, bien que leur nomination doive, en réalité, ne compter qu'à partir du commencement de l'année 1870.

Les objets suivants ont été déposés sur le bureau.

1° Au nom de M. Margueritte, jardinier français, habitant Varsovie (Pologne) depuis 13 années, six belles racines de *Persil* à grosse racine qu'il envoie afin d'en faire apprécier la valeur comme aliment. — A sa lettre d'envoi M. Margueritte en a joint une dans laquelle M. Ystre, qui a été, pendant longtemps, chef de cuisine dans plusieurs grandes maisons, en Pologne et en Russie, indique l'usage qu'il a toujours fait des racines de cette

variété de Persil, et rapporte que les grands personnages auxquels il les servait habituellement en faisaient grand cas. On emploie ces racines, dit l'auteur de cette lettre, dans tous les mets et potages dans lesquels il entre des racines ou des légumes, ou encore en garniture de grosses pièces de viande, en les apprêtant alors comme le Céleri. On en fait surtout usage à titre de légume d'assaisonnement ; on le préfère pour cela au Panais. En outre, les feuilles de la plante sont tout aussi bonnes que celles du Persil ordinaire. — M. Margueritte est convaincu qu'il y aurait un intérêt réel à introduire dans nos jardins potagers la culture du Persil à grosse racine.

M. Vavin, qui précédemment avait déclaré faire peu de cas de la racine du Persil dont il s'agit, déclare qu'il n'a pas eu sujet, jusqu'à ce jour, de modifier son opinion à cet égard.

M. Andry dit qu'il ne partage pas du tout l'opinion défavorable de M. Vavin relativement à la racine de Persil employée comme aliment ; il l'a toujours trouvée excellente.

M. le Maréchal Vaillant est du même avis et déclare qu'il connaît peu de légumes meilleurs que celui-là.

2° Par M. E.-A. Carrière, une corbeille des racines comestibles qu'il a obtenues, au bout de quatre années, en semant, dans des conditions convenables, les graines du Raifort sauvage (*Raphanus Raphanistrum* L.), récoltées en plein champ. — Après avoir examiné ces racines, le Comité de Culture potagère adresse de vifs remercîments à M. Carrière et l'encourage à poursuivre les expériences qui déjà lui ont donné de si remarquables résultats.

Un Membre ayant dit que les racines comestibles présentées par M. Carrière ne l'emportent pas, comme aliment, sur celles que nous possédions déjà, M. Forest fait observer que là n'est pas la question : qu'il ne s'agit pas de voir si, dans des expériences de ce genre, on obtiendra des racines meilleures ou plus mauvaises que celles que nous fournissent déjà nos jardins, mais si la culture peut modifier une plante sauvage assez profondément pour l'amener, dans un certain nombre d'années, à développer une racine volumineuse et comestible en place de celle entièrement sèche, grêle et nullement alimentaire qui lui appartient dans l'état spontané. Or il semble difficile de contester, à la vue des échantillons

déposés sur le bureau, que M. Carrière n'ait déjà obtenu, pour le Raifort, une transformation complète de l'organe qu'il s'était proposé de modifier. Au reste, ajoute M. Forest, des Membres du Comité de Culture potagère s'occupent d'expériences analogues à celles dont l'habile chef des pépinières du Jardin des Plantes a déjà publié et montre aujourd'hui les résultats.

M. Brongniart déclare qu'à ses yeux le résultat obtenu sur le Raifort par M. Carrière, dans l'espace de quatre années, est déjà fort beau.

M. Vavin apprend à la Compagnie que la Commission qui, sur la demande adressée par M. Carrière, a été chargée dernièrement de vérifier les résultats des expériences faites par ce collègue, s'est rendue dernièrement au Jardin des Plantes. Là elle a vu les plantes en place ; elle a arraché plusieurs pieds, et elle a été étonnée de l'accroissement de volume ainsi que de l'épaississement qui s'étaient opérés dans leurs racines. M. Vavin a obtenu de M. Carrière quelques-unes de ces racines modifiées, et il se propose de continuer cette culture qu'il regarde comme ayant un haut intérêt physiologique.

3° Par M. Gagnaire, fils aîné, pépiniériste à Bergerac (Gironde), quatre échantillons de la Pomme-Coin, variété qu'il a déjà mise deux fois sous les yeux du Congrès pomologique de France, et au sujet de laquelle il désirerait avoir l'avis du Comité d'Arboriculture. — Ces fruits seront conservés par le Comité qui en fera l'objet d'un examen attentif.

M. le Secrétaire-général procède au dépouillement de la correspondance qui comprend les pièces suivantes :

1° L'autorisation accordée par S. Exc. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts à la Société impériale et centrale d'Horticulture de France, de tenir son Exposition générale, pour 1870, dans le Palais de l'Industrie, dans des conditions analogues à celles dans lesquelles a été tenue l'Exposition générale de 1869.

2° La demande de prendre part au concours pour les appareils de chauffage adressée, en premier lieu, par M. Eugène Leau, fumiste, rue Thomassin, 47, à Lyon (Rhône), en second lieu, par M. Chomette, constructeur à Lagny (Seine-et-Oise).

3° Une lettre dans laquelle M. Eugène Gouet, jardinier-bour-

geois à Brinches, indique comment, après divers essais infructueux, il est parvenu à mettre les pieds de Melons et les primeurs qu'il cultive, constamment à l'abri des Pucerons dont l'invasion lui causait auparavant des pertes sérieuses. Le moyen grâce auquel il obtient cet heureux résultat consiste, après avoir chargé ses couches avec 18 ou 20 centimètres d'une terre forte, préalablement bien labourée et amendée, à laver avec soin les coffres et châssis dont il doit faire usage, et à les badigeonner ensuite intérieurement avec un lait de chaux. Il plante trois pieds de Melon Cantaloup à fond blanc par panneau, et, après avoir paillé, il saupoudre le paillis d'une légère couche de chaux fusée depuis quelque temps. Depuis qu'il procède ainsi, assure-t-il, il n'a plus vu un seul Puceron sous ses châssis.

4° Une brochure adressée par M. Romain Martin, de Bourges; elle a pour titre : *Communication relative au greffage du Noyer dans les départements du Centre*.

M. le Maréchal Vaillant, qui a pris connaissance de ce travail intéressant, exprime le regret que l'auteur n'ait pas joint à son texte quelques figures qui en auraient beaucoup facilité l'intelligence, et qui auraient permis de suivre avec fruit la description des quatre sortes de greffe dont il conseille l'emploi sur le Noyer. La greffe de cet arbre est peu pratiquée parce qu'elle réussit rarement; il y aurait donc grand intérêt à faire parfaitement comprendre comment on pourrait éviter les insuccès trop fréquents auxquels on arrive en la pratiquant.

M. le Secrétaire-général annonce qu'on a reçu au Secrétariat toutes les médailles qui ont été décernées à des exposants français par le Jury de l'Exposition internationale de Hambourg. Il a été écrit à ces lauréats pour les inviter à venir recevoir, dans cette séance générale, les récompenses dont ils ont été reconnus dignes. En conséquence, il les appelle successivement, et tous ceux qui ont pu se rendre à la séance viennent, aux applaudissements de la Compagnie, recevoir des mains de M. le Maréchal Vaillant, Président de la Société, les prix que leur ont valu leurs envois à la grande Exposition de Hambourg.

L'ordre du jour amène alors les élections en vue desquelles la Société a été convoquée aujourd'hui en assemblée générale.

Le renouvellement annuel et partiel du bureau ainsi que du Conseil d'Administration exige aujourd'hui le nomination de deux Vice-Présidents, de deux Secrétaires et de quatre Membres du Conseil d'Administration, dont le dernier, d'après le nombre des suffrages, remplacera M. Rouillard, décédé, et n'appartiendra dès lors au Conseil que pendant trois années. Trois urnes sont disposées pour ces trois scrutins distincts qui, d'après le Règlement, doivent avoir lieu en même temps.

196 Membres prennent part à l'élection des deux Vice-Présidents, ce qui porte la majorité absolue à 99. Cette majorité est obtenue par M. Malet, père, qui obtient 170 voix et par M. Louesse qui en réunit 145. En conséquence, M. Malet et M. Louesse sont proclamés Vice-Présidents de la Société, pour les années 1870 et 1871. Après eux, on compte 34 voix données à M. le baron d'Avène, 14 à M. O'Reilly, 7 à M. Vavin, 3 à M. Truffaut, et il y a 13 voix perdues ou bulletins blancs.

Le nombre des votants étant encore de 196, pour l'élection des deux Secrétaires, la majorité absolue est également de 99. Elle est acquise à MM. Truffaut, père, et Eug. Verdier, qui obtiennent, le premier 130 et le dernier 110 voix. MM. Truffaut et Eug. Verdier sont dès lors proclamés Secrétaires pour 1870 et 1871. On compte ensuite 69 voix données à M. Meurant, 47 à M. Ferlet, 7 à M. Neumann, 5 à M. Buchetet, 5 à M. Eug. Delamarre, 11 réparties entre 8 personnes différentes, et 4 billets blancs.

On compte 197 bulletins pour l'élection des 4 Conseillers; la majorité absolue est ainsi de 99. Elle est obtenue seulement par MM. Cottu et Rivière qui réunissent, le premier 183, et le second 138 voix. Les Membres qui en ont le plus, après eux, sont MM. Houllet, qui en a 95, Jamin (Ferd.) 65, Lepère (Alexis) 52, Chatin 48, Jamin (J.-L.) 37, Eug. Fournier 35, Dagorno 17, Quihou 9, Dupuy-Jamain 8 et Leclair 6. MM. Cottu et Rivière sont proclamés Membres du Conseil d'Administration.

Deux Membres seulement de ce Conseil ayant été nommés dans le scrutin précédent, il y a lieu de procéder à un second tour pour la nomination des deux autres. En outre, M. Malet, qui faisait partie du Conseil, venant d'être élu Vice-Prési-

dent, y laisse vacante une place qui doit être remplie. M. le Président annonce donc qu'il va être procédé à un 3e tour de scrutin pour l'élection de trois Conseillers dont un sera nommé pour 4 années, tandis que les deux autres, appelés à remplacer MM. Rouillard et Malet, ne le seront que pour trois années.

Pour ce nouveau tour de scrutin, on compte 146 votants, ce qui porte la majorité absolue à 74. Ce nombre de voix est obtenu par M. Houllet, qui en a 101, et par M. Jamin (Ferd.), qui en réunit 78. Après eux, M. Lepère (Alexis) en a 64, M. Eug. Fournier 25, M. Quihou 24 et M. Leclair 13. MM. Houllet et Jamin (Ferd.) sont donc élus et proclamés Membres du Conseil d'Administration, le premier pour 4 années, le second pour 3.

Il reste encore à nommer un Conseiller et, dans ce but, il est procédé à un troisième tour de scrutin. — Cette fois, le nombre des votants étant de 71, la majorité absolue est de 36. Elle est acquise à M. Lepère (Alexis), sur qui se sont portés 59 suffrages. Les autres voix ont été données, 8 à M. Eug. Fournier, 4 à M. Quihou.

Par suite de ces diverses élections et de celles qui ont été faites les deux années précédentes, le bureau de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France est composé, pour 1870, de la manière suivante :

Président.	MM. le Maréchal VAILLANT.
Premier Vice-Président. .	BRONGNIART.
Vice-Présidents.	HARDY fils, BOISDUVAL, pour 1870, MALET, LOUESSE, pour 1870 et 1871.
Secrétaire-général.	L. BOUCHARD-HUZARD.
Secrétaire-général-adjoint.	B. VERLOT.
Secrétaires.	DURAND jeune, GUENOT, pour 1870, TRUFFAUT, VERRIER (Eug.), pour 1870 et 1871.
Trésorier.	MORAS.
Trésorier-adjoint.	LECOCQ-DUMESNIL.
Bibliothécaire.	PIGEAUX.
Bibliothécaire-adjoint. . .	WAUTHIER.

Quant au Conseil d'Administration, il sera composé de MM. Courtois-Gérard, Chauvière, Thibaut, Burel, Gosselin, Chardon, Neumann, Jamin (Ferd.), Lepère, Cottu, Rivière et Houllet, ainsi que de MM. les Présidents et délégués tant des 4 Comités que des Commissions de Rédaction, des Secours et des Cultures expérimentales.

La séance est levée à cinq heures.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

SÉANCES DU MOIS DE DÉCEMBRE 1869.

Abhandlungen der schlesischen Gesellschaft für vaterländische Cultur (*Mémoires de la Société silésienne pour la culture intellectuelle dans le pays* : 1° section philosophico-historique, 2e cahier pour 1869 ; 2° section d'Histoire naturelle et de Médecine, 1868-1869 ; 3° Rapport général sur les travaux et les changements de la Société pour 1868). Breslau ; in-8°.

Agriculteur praticien (15 et 30 novembre 1869). Paris ; in-8°.

Annales de la Société d'Agriculture de la Charente (janvier à septembre 1869). Angoulême ; in-8°.

Annales de la Société Académique d'Agriculture de Poitiers (139 à 141). Poitiers ; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture de la Gironde (*Statuts, Règlement et Liste des Membres*) (octobre 1869). Bordeaux ; in-8°.

Annales de la Société d'Horticulture et d'Histoire naturelle de l'Hérault (3e trimestre de 1869). Montpellier ; in-8°.

Annales provençales (nouvelles) d'Agriculture pratique et d'Horticulture, par M. Ed. BARTHELET (31 octobre et 30 novembre 1869). Marseille ; in-8°.

Apiculteur (*l'*) (décembre 1869). Paris ; in-8°.

Bulletin agricole du Puy-de-Dôme (août et septembre 1869). Clermont-Ferrand ; in-8°.

Bulletin de la Société botanique de France (Revue bibliographique D). Paris ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Agriculture de Clermont (*Oise*) (octobre 1869). Clermont ; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture, de Botanique et d'Apiculture de Beauvais (novembre 1869). Beauvais; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Compiègne (octobre 1869). Compiègne; in-8°.

Bulletin de la Société d'Encouragement (octobre 1869). Paris; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de la Côte-d'Or (n° 5 de 1869). Dijon; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Senlis (novembre et décembre 1869). Senlis; in-8°.

Bulletin de la Société d'Horticulture de Soissons (novembre 1869). Soissons; in-8°.

Bulletin de la Société protectrice des animaux (novembre 1869). Paris; in-8°.

Bulletin des travaux de la Société libre d'Emulation de la Seine-Inférieure (n° 12 de 1869). Rouen; in-8°.

Bulletin périodique par les Sociétés d'Agriculture et d'Horticulture du Doubs (septembre et octobre 1869). Besançon; in-8°.

Bulletin trimestriel du Comice agricole et forestier de Toulon (n° 3 de 1869). Toulon; in-8°.

Catalogue de James Dickson et fils, Newton Nurserie, Chester.

Catalogue de M. J. Weeks et Ce, horticulteurs à Chelsea.

Catalogue du choix des graines du jardin de M. Thuret, à Antibes (Alpes-Maritimes).

Cercle pratique d'Horticulture et de Botanique du Havre (5e et 6e bulletins). Havre; in-8°.

Chronique agricole de l'Ain (1er et 15 décembre 1869). Feuille in-4°.

Cultivateur de la Somme (n° 6, 1869). Amiens; in-8°.

Hamburger Garten- und Blumenzeitung (*Journal de Jardinage et de Floriculture de Hambourg*, rédigé par M. Ed. Otto; 1er cahier de 1869). Hambourg; in-8°.

Illustrirte Monatshefte für Obst- und Weinbau (*Bulletin mensuel illustré d'Arboriculture fruitière et de Viticulture*, rédigé par MM. Oberdieck et D^{r} Ed. Lucas; 10e cahier de 1869). Ravensbourg; in-8°.

Institut (1er, 8, 15 et 22 décembre 1869). Feuille in-8°.

Journal de la Société d'Horticulture de Vaud (4e trimestre de 1869). Lausanne; in-8°.

Maison de Campagne (16 novembre, 1er décembre 1869). Paris; in-4°.

Revue agricole et horticole du Gers (novembre 1869). Auch; in-8°.

Revue des Jardins et des Champs (novembre 1869). Lyon; in-8°.

Revue horticole (1er et 16 novembre 1869). Paris; in-8°.

Revue horticole des Bouches-du-Rhône (novembre 1869). Marseille; in-8°.

Science pour tous (27 novembre, 4, 12 et 24 décembre 1869). Feuille in-4°.

The Gardeners' Chronicle (*La Chronique des jardiniers et la Gazette agricole*; nos du 30 novembre, des 4, 11, 18 et 25 décembre 1869). Londres; in-4°.

The medical Record (*Bulletin médical*) (1er novembre 1869). New-York; in-4°.

Verger (*le*) (décembre 1869). Paris: in-8°.

Wochenblatt des landwirthschaftlichen Vereins im Grossherzogthum Baden (*Bulletin hebdomadaire de la Société d'Agriculture du Grand-Duché de Bade*; nos 13 et 14, 25 à 36 de 1869). Karlsruhe; in-4°.

Wochenschrift... für Gærtnerei und Pflanzenkunde (*Bulletin hebdomadaire d'Horticulture et de Botanique*, rédigé par le professeur Dr Karl Koch; nos 46, 47, 48 et 49 de 1869). Berlin; in-4°.

Zeitschrift des landwirthschaftlichen Vereins in Bayern (*Bulletin de la Société d'Agriculture de Bavière*; novembre 1869). Munich; in-8°.

NOTES ET MÉMOIRES.

Résultats de nouvelles expériences sur le Pincement des tiges de la Pomme de terre;

Par M. Quéhen-Mallet.

Je crois devoir signaler les résultats qu'ont produits cette année les pincements opérés sur les tiges des Pommes de terre; on pourra voir celles sur lesquelles cette opération a été le plus efficace. J'ai remarqué que sur celles qui ont été plantées tardivement, les pincements ont nui à la quantité; mais les tubercules en étaient plus beaux.

Un champ de Pommes de terre dont on pincera les tiges, pouvant être planté un peu plus serré que les autres, produira davantage par ce seul moyen, abstraction faite de l'action du pincement.

La grande sécheresse tardive que nous avons eue cette année a fait repousser chez nous les Pommes de terre, par deux et trois fois. J'aurais mieux réussi à coup sûr, si j'avais pu planter plus tôt : le tableau en donnera la preuve.

Tableau de comparaison.

NOMS.	Nombre de pieds.	ÉPOQUES. Plantation.	1er pincement.	2e pincement.	Arrachage.	POIDS.	OBSERVATIONS.
						kil. gr.	
Marjolin de 2e saison	10	mars 26	juin 20	....	août 11	5 200	Planté dans une plate-bande le long d'un mur au sud.
— —	10	»	non pincé....	....	»	5 450	Un seul pied a produit presque la moitié.
Providence ...	10	»	juin 20	....	»	6 280	— —
— —	10	»	non pincé....	....	»	5 400	— —
Longue blanche de Hollande.	10	»	juin 20	....	»	6 170	— —
— —	10	»	non pincé....	....	»	6 140	— —
Longue blanche dont je n'ai pas le nom..	10	avril 22	juin 20	....	oct. 22	18 720	Planté dans un carré de potager très-aéré et de bonne terre.
— —	10	»	non pincé....	....	»	14 715	— —
— —	1 pied	»	juin 20	....	»	2 550	— —
— —	1 p. de terre.	»	»	....	»	» 295	— —
Hollande de Brie	10	avril 24	juin 20	avant la fleur..	»	6 200	Planté dans un carré moins aéré, terre plus maigre.
— —	10	»	non pincé....	....	»	3 845	— —
— —	10	»	juill. 15	....	»	5 070	— —
— —	10	»	»	....	»	4 440	Celles-ci étaient plantées du côté le plus ombragé et contre le bois.
— —	10	»	non pincé....	....	»	4 600	— —
Caillaud......	10	mars 26	juin 20	....	août 14	5 780	Planté dans la plate-bande le long du mur au sud.
— —	10	»	non pincé....	....	»	6 320	— —
— —	10	avril 24	août 12	....	oct. 23	4 770	Planté dans un carré, terre maigre et ombragée.
— —	10	»	non pincé....	....	»	5 500	— —
Shaw..........	10	mars 26	juin 20	....	août 14	5 000	Planté entre des cordons de Pommiers au nord-ouest d'un mur.
— —	10	»	non pincé....	....	»	3 020	— —
— —	10	avril 24	juin 20	avant la fleur..	oct. 28	9 250	Planté dans un carré assez aéré.
— —	10	»	non pincé....	....	»	5 440	— —

NOMS.	Nombre de pieds.	ÉPOQUES. Plantation.	1er pincement.	2e pincement.	Arrachage.	POIDS.	OBSERVATIONS.
						kil. gr.	
Ronde de 2e saison	10	mars 26	juin 20	....	août 15	4 200	Planté entre les cordons de Pommiers au nord-ouest d'un mur.
— —	10	»	non pincé	....	»	3 860	— —
— —	10	avril 24	juin 20	avant la fleur ..	oct. 28	7 020	Planté dans un carré assez aéré.
— —	10	»	non pincé	....	»	6 300	— —
— —	10	mai 7	août 12	....	»	3 620	— —
— —	10	»	non pincé	....	»	3 420	— —
— —	5	»	juin 22 avant la fleur ..	août 12	nov. 12	5 770	Carré très-aéré; terre très-bonne.
— —	5	»	juin 22 avant la fleur ..	....	»	6 030	— —
— —	5	»	non pincé	....	»	6 400	— —

Revue de la Floriculture et des plantes d'ornement;

Par M. A. Malet.

I. Glaïeuls.

La mort récente de notre regretté collègue M. Rouillard a laissé dans notre *Journal* une lacune qu'il serait, je crois, utile de combler. Avec lui en effet a fini la Revue de la Floriculture qui intéressait très-vivement les lecteurs de notre publication mensuelle. Je n'ai pas la prétention de remplir complétement le vide laissé par la perte de cet amateur distingué; mais du moins je tâcherai de le remplacer autant que cela dépendra de moi pour les genres de plantes que je suis le plus à même d'apprécier.

J'ai suivi, cette année, la floraison des Glaïeuls chez M. Souchet, à Fontainebleau, et j'ai pris avec lui et avec M. Keteleër, après un examen attentif, les noms et les descriptions des plus belles variétés de ces plantes.

Il est peu d'amateurs qui, en voyant les beaux gains apportés par M. Souchet à l'Exposition universelle, en 1867, n'aient été émerveillés des coloris obtenus par cet habile semeur; or, en disant que ces brillants résultats sont encore dépassés aujourd'hui, aux points de vue de la beauté des rameaux, de la richesse et de la délicatesse des coloris, enfin de la forme parfaite des fleurs, je ne fais qu'exprimer la stricte vérité relativement aux nouveaux gains de M. Souchet.

Bien que la quantité des Glaïeuls qui ont été mis au commerce, cette année, soit très-grande, je me suis décidé à donner le nom et la description de tous, parce que je n'en ai point trouvé que l'infériorité de leur mérite m'autorisât à supprimer dans cette revue.

§ 1er — *Glaïeuls de plein air.*

Variétés mises au commerce en 1869-1870, par M. Souchet, de Fontainebleau.

Rosa Bonheur. — Plante de hauteur moyenne; très-long épi de grandes fleurs, très-ouvertes, parfaitement rangées, blanc très-légèrement teinté de lilas, flammé violet carminé; sur les divisions inférieures, très-grandes et belles macules violet carminé très-foncé; splendide et remarquable variété, très-distinguée.

Orphée. — Plante vigoureuse; très-long et magnifique épi de grandes fleurs admirablement groupées, rose flammé carmin, centre très-éclairé; sur les divisions inférieures, très-belles macules pourpre carminé (perfection).

Armide. — Plante de hauteur moyenne, vigoureuse; long épi d'une ampleur exceptionnelle, fleurs grandes, très-ouvertes, bien étoffées, de longue durée, blanc légèrement teinté de très-beau rose carminé, avec macules de même nuance sur les divisions inférieures; variété très-fine et des plus remarquables.

Périclès. — Épi splendide de très-grandes fleurs parfaitement groupées, rose clair largement bordé et flammé pourpre carminé, centre très-éclairé; sur les divisions inférieures, très-belles macules blanc pur (perfection).

Robert Fortune. — Très-long et bel épi de grandes fleurs élégamment disposées, très-ouvertes, rouge carminé, largement

bordé et flammé rouge cramoisi, fond très-éclairé teinté violet, toutes les divisions lignées blanc pur; plante très-brillante (perfection).

La Candeur. —Très-long épi de belles fleurs, très-grandes, parfaites, blanc pur légèrement strié de violet carminé; plante de hauteur moyenne (perfection).

Élisabeth. — Hauteur moyenne; épi très-ample de grandes fleurs, beau rose foncé, fortement flammé pourpre carminé très-vif; sur les divisions inférieures, très-grandes macules carmin pourpré, strié blanc pur (variété très-remarquable).

Sylphide. — Plante très-vigoureuse; très-long épi de belles fleurs, blanc flammé carmin, très-grandes macules carmin pourpré, d'un grand effet (splendide).

Horace. — Long épi de grandes fleurs très-ouvertes, parfaites, rouge-feu, grandes macules blanc pur strié rouge; plante de hauteur moyenne, très-brillante.

Lacépède. — Très-long épi de belles fleurs très-grandes, rose teinté cerise et violet (splendide plante).

De Humboldt. — Bel épi de belles fleurs rouge-cerise teinté de violet, bordé et flammé cramoisi vif, macules carmin sur fond blanc (riche coloris).

Agathe. — Plante de hauteur moyenne; bel épi de grandes fleurs rose teinté orange, flammé amarante carminé, belles macules jaune clair (coloris exceptionnel).

Adanson. — Fleurs très-grandes, rose teinté lilas sur les divisions latérales et inférieures, larges macules amarante sur fond blanc teinté de jaune largement bordé de carmin teinté lilas, indescriptible, très-remarquable; hauteur moyenne.

Spectabilis. — Long épi de grandes fleurs très-ouvertes rose tendre bordé cerise, centre très-éclairé sur les divisions inférieures, macules rouge pourpré sur fond blanc; plante élevée, très-élégante.

Rosea perfecta. — Plante de hauteur moyenne; long épi de grandes fleurs beau rose teinté violet, centre éclairé, toutes les divisions lignées blanc pur (perfection).

Delicatissima. — Long épi de belles fleurs blanc teinté bordé et flammé lilas carminé très-tendre, les divisions inférieures blanc

pur bordé de la même nuance lilas carminé; très-fine et belle variété des plus séduisantes.

Bijou. — Cerise orangé glacé, flammé rouge écarlate, nuance très-vive et très-brillante; charmante plante.

Anna. — Bel épi de grandes fleurs bien ouvertes, cerise teinté orange brillant, divisions inférieures finement striées carmin foncé sur très-large fond blanc; belle plante, hauteur moyenne.

Sultane. — Long épi de belles fleurs bien rangées, rose vif satiné, flammé carmin, macules carmin pourpré sur fond blanc; très-belle plante.

Rubis. — Plante demi-naine, très-belle; épi de belles fleurs cerise carminé, centre très-éclairé, toutes les divisions lignées blanc; sur les inférieures, macules rose carminé sur fond blanc.

Livingstone. — Cerise carminé pourpré, centre éclairé et nuancé de violet à reflets métalliques d'un charmant effet; nuance très-vive et nouvelle; hauteur moyenne.

Elegans. — Bel épi de fleurs cerise clair teinté orange très-brillant, grandes macules blanches; belle plante de nuance très-distincte.

Regina. — Bel épi de belles fleurs blanc très-délicatement flammé lilas tendre; plante de hauteur moyenne, très-belle.

Picturata. — Bel épi de fleurs rose teinté lilas flammé violet carminé, macules carmin foncé sur fond blanc jaunâtre; plante très-séduisante.

Cléopâtre. — Fleurs très-grandes, lilas tendre, divisions inférieures lilas plus foncé teinté violet, macules striées pourpre.

Irma. — Long épi bien disposé, rouge carminé très-vif, fond éclairé et teinté violet, toutes les divisions lignées blanc (belle nuance).

Hortense. — Beau rose à fond blanc, largement flammé rouge carminé; belle plante, hauteur moyenne.

Dona Maria. — Violet foncé flammé carmin, macules violet carminé, ligné blanc.

Canova. — Long épi de grandes fleurs, blanc maculé carmin.

Marthe. — Fleurs bien disposées, blanc flammé rose, très-grandes macules carmin; charmante plante demi-naine.

Laure. — Bel épi de belles fleurs, rouge orangé très-clair, teinté

et flammé carmin, macules blanc pur; hauteur moyenne.

Angèle. — Très-long épi de fleurs blanches; plante de hauteur moyenne, à grand effet.

RAPPORTS.

Rapport sur la 6e session du Congrès pour l'étude des Fruits a cidre tenue a Bayeux (Calvados) du 19 au 25 octobre 1869.

Rapporteur M. Michelin, délégué de la Société.

Messieurs,

Le Congrès pomologique pour l'étude des Fruits à cidre, cherchant à étudier les différents crûs qui produisent les Poires et les Pommes cultivées pour le pressoir et à recommander particulièrement les meilleures variétés que chacun d'eux possède, devait, en 1869, tenir sa sixième session à Bayeux.

Les Membres de cette Association avaient été invités par la Société d'Agriculture de cette ville à se réunir le 19 octobre. J'ai été délégué par M. le Président pour représenter notre Société à cette réunion.

Appelé aujourd'hui à vous rendre compte de la mission qui m'a été confiée, je ne vous conduirai pas, Messieurs, sur un terrain bien nouveau; car la route suivie cette fois a été la même que par le passé. Son but, qui vous est connu, est toujours l'étude des cultures locales, sur tous les points où elles se pratiquent; je chercherai seulement, pour vous les signaler, les incidents qui me paraîtront de nature à vous intéresser.

L'Administration municipale de Bayeux, chef-lieu de l'un des plus riches arrondissements agricoles de la Normandie, se distingue parmi celles qui se préoccupent de la culture du sol et la protégent; nous en avons recueilli les preuves dans l'hospitalité bienveillante et gracieuse donnée au Congrès dans les réunions qui ont eu lieu à l'hôtel de ville, où il avait sous la main une collection de

plus de 400 variétés de fruits provenant de 15 à 20 lieues à la ronde; en un mot, par le concours éclairé qui nous a été donné.

Cette Exposition avait été organisée par les soins de la Société d'Agriculture qui, voulant s'associer aux études antérieures, devait apporter à cette œuvre utile les données d'une science acquise par l'expérience et les efforts intelligents des cultivateurs d'un arrondissement privilégié et à juste titre renommé pour ses pâturages de premier choix, pour les Pommiers qui les ombragent et pour l'excellence des cidres qu'on extrait de leurs fruits.

Encore cette fois nous avons été persuadés que pour faire de bon cidre il faut de bons fruits, attendu que ceux qui nous ont été signalés comme les plus estimés étaient doux, sucrés, parfumés, assaisonnés d'une légère amertume, réunissant enfin les éléments qui font pressentir que les jus exprimés satisferont le goût, tout en étant suffisamment forts, et fourniront, en somme, une boisson agréable, hygiénique et généreuse.

L'acidité s'y voyait moins que partout ailleurs; elle ne se rencontrait surtout pas dans les spécimens présentés avec de bonnes notes.

Une remarque à faire, c'est que dans le Bessin, comme en général dans l'étendue du Calvados, on est instinctivement porté pour les gros fruits, tandis que dans d'autres endroits, par exemple dans la Seine-Inférieure, à mérite égal, on accorderait plutôt la préférence à ceux d'un petit volume.

Les descriptions accompagnées de dessins ont été continuées et, comme précédemment, elles indiquent scrupuleusement les particularités signalées dans les dégustations. Ces opérations minutieuses ont porté sur 44 espèces dont 36 Pommes et 8 Poires; d'où il résulte que le Congrès, depuis sa formation, a examiné 390 fruits, savoir 361 Pommes et 29 Poires.

Le poiré est loin d'être en faveur dans les environs de Bayeux; on serait presque en droit de dire qu'on n'en fait point.

Encore cette fois nous avons rencontré dénommés sous des noms différents des fruits déjà décrits et déjà étudiés. Ce chaos de la synonymie oblige à faire des recherches fort longues; on est trop heureux encore quand on peut la constater.

On doit rendre un hommage public aux personnes qui, par leur

concours intelligent et zélé, aident l'agriculture à progresser; aussi je me fais un devoir de vous signaler les récompenses obtenues par les collectionneurs exposants, qui ont été au nombre de 24.

Au premier rang s'est trouvée l'Association horticole des jardiniers de Bayeux qui, pour un lot considérable de 258 variétés composé autour de la ville, a reçu une médaille de vermeil.

M. Boissais, instituteur communal à Saint-Pierre-Tarentaine, a mérité une médaille de vermeil pour une collection de Poires et de Pommes qui au nombre réunissait le choix des variétés.

Parmi ses confrères, M. Vaucelle, instituteur à Vaucelles, a reçu une médaille d'argent pour une série de Pommes soigneusement étiquetées et accompagnées de bons renseignements.

M. Gombault, autre instituteur, demeurant à Hottot-les-Bagues, a obtenu une grande médaille de bronze pour une collection très-nombreuse de 221 variétés à laquelle était annexé un mémoire fort bien raisonné.

A deux autres de ces fonctionnaires, MM. Duperrey à Colombières et Larché à Méry-Corbon, on a décerné des médailles de bronze en raison du mérite des fruits qu'ils avaient choisis et de celui des notes explicatives qu'ils avaient rédigées.

Parmi les propriétaires, M. Talbot, maire de Gueron, a été distingué par l'attribution d'une grande médaille de bronze; et par une autre de même nature, le Jury a exprimé à M. Desmazures, maire de Cussy, son opinion favorable. Ces deux propriétaires, ainsi que quelques autres, avaient envoyé des échantillons des variétés qu'ils croyaient les meilleures, après avoir éprouvé les cidres qu'elles peuvent produire.

Vous retrouvez ici, Messieurs, comme auxiliaires de la Société qui nous recevait, ces instituteurs, modestes fonctionnaires des communes, empressés de mettre le savoir-faire qu'ils doivent à leur instruction au profit des populations dont la jeunesse leur est confiée. Ils ont droit à la reconnaissance publique, lorsqu'ils servent ainsi d'intermédiaires entre les habitants des campagnes et ces institutions d'utilité publique dont le but est de répandre les lumières de la science dans les campagnes.

Je ne puis, Messieurs, vous parler de ces notes explicatives et raisonnées envoyées par les exposants mentionnés ci-dessus et par

quelques autres, sans vous entretenir d'un mémoire, travail vraiment hors ligne, envoyé par M. Hauchecorne, pharmacien à Yvetot, qui déjà, à l'occasion des sessions de Beauvais et Saint-Lô, par des observations de haute portée, avait ouvert un nouvel horizon devant le Congrès.

Etait-on sûr de bien qualifier les Pommes à cidre en s'appuyant sur la simple dégustation?

Dans quelles conditions devaient être les fruits qu'on déterminerait comme bons; quels étaient les éléments dont la réunion devait fournir les boissons de *choix* et de *longue conservation*?

Telles étaient les questions qui ressortaient de ces écrits.

En vrai chimiste et ramenant tout à l'analyse, M. Hauchecorne voulait se rendre compte des éléments constitutifs des jus qui avaient procuré les bons cidres, afin que les types étant déterminés par la science, ils servissent de *guides* aux personnes qui, ne pouvant juger les fruits que sur les signes extérieurs révélés par la dégustation, avaient à fabriquer des boissons.

C'était tout un problème à résoudre; mais sa solution devait conduire à des résultats sérieux; elle devait, entre autres, éclairer sur le rôle que remplit l'acidité dans les mélanges, sur la proportion dans laquelle il peut être utile de l'introduire, bien que beaucoup de personnes soient plus portées à l'exclure qu'à l'admettre.

Le Congrès, Messieurs, a de trop bonnes intentions pour avoir un parti pris, et de grand cœur ses Membres ont accueilli et encouragé les essais de M. Hauchecorne : ils les facilitent de tout leur pouvoir et ils seront trop heureux d'en proclamer les résultats en modifiant, s'il y a lieu, leurs premières croyances, lorsque cet habitant de la Normandie, guidé par le désir de rendre service à sa province, les instruments de la science à la main, aura fait des expériences sur une assez grande échelle et en assez grand nombre pour qu'elles soient significatives.

Il faut que les expériences de M. Hauchecorne soient vérifiées par d'autres chimistes, discutées au besoin et tracent une route désormais sûre qui dirige cette branche importante de l'agriculture vers le progrès qui sera un bienfait pour les cultivateurs et les consommateurs.

Je transcris ici les analyses de M. Hauchecorne sur des fruits réputés et bien connus, de chaque saison ; on aura une idée de son travail.

POMME DE 1re SAISON. — BLANC MOLLET. — FRUIT AMER.	
Densité du jus 10°.	» »
Glucose sec. . . .	189,000
Mucilage sec. . .	8,800
Tannate6,70;Tannin	4,614
Acide malique. . .	1,000
Malates et divers. .	1,000
Eau.	795,586
TOTAL. . .	1000,000

POMME DE 2e SAISON. — ROUGE BRUYÈRE VRAI OU ROUGE. — FRUIT DOUX ET PARFUMÉ.	
Densité du jus 9°. .	» »
Glucose sec. . . .	158,000
Mucilage sec. . .	8,100
Tannate 5; Tannin. .	3,443
Acide malique. . .	0,662
Malates et divers. .	1,000
Eau.	828,795
TOTAL. . .	1000,000

POMME DE 3e SAISON. — PEAU DE VACHE. — FRUIT AMER.	
Densité du jus 9°. .	» »
Glucose sec. . . .	150,000
Mucilage sec. . .	14,000
Tannate 8; Tannin.	5,509
Acide malique. . .	0,661
Malates et divers. .	1,000
Eau.	828,830
TOTAL. . .	1000,000

J'ai le regret de ne pas être chimiste et de ne pas être compétent pour raisonner ces analyses ; je me borne donc à les reproduire en y ajoutant une partie du texte dans lequel l'auteur explique :

« Qu'il lui est permis d'affirmer dès à présent *que les Pommes*

» *qui produisent le meilleur cidre ne doivent point leur supériorité* » *à l'existence d'un principe unique dont seraient dépourvus les* » *mauvais fruits*, mais plutôt aux justes proportions dans les- » quelles se trouvent associés tout particulièrement les glucoses, » l'acide malique, le mucilage, le tannin et le principe amer;

» Que les éléments souverainement utiles dans les fruits de » pressoir sont le sucre ou glucose, le mucilage, le tannin, l'acide » malique, le principe amer et le parfum; qu'il sera toujours » nécessaire d'associer les fruits acides à ceux chargés de muci- » lage et de tannin chez lesquels la fermentation marche avec » trop de lenteur, et que la quantité variera de un douzième à un » dixième, selon l'acidité du fruit et en vue d'amener le moût à » contenir un gramme d'acide par mille, proportion qui doit être » la base rationnelle du principe acide des jus; qu'au résumé il » est impossible d'arriver par la dégustation *seule* à constater la » composition élémentaire des Pommes ou des Poires, et que si » cette analyse organoleptique indique avec certitude le *principe* » *amer*, *l'eau* et le *parfum*, il faut absolument l'analyse chimique » pour révéler *exactement* le sucre, le mucilage, le tannin et » l'acide malique; qu'on doit donc considérer comme indispen- » sable la réunion de ces moyens, lorsqu'il s'agit d'apprécier en » dernier ressort les qualités que doivent réunir les Pommes à » cidre pour être classées au nombre des meilleures. »

Enfin je vois plus loin :

« .... Et qui vient révéler aux papilles de la muqueuse de la » langue, l'onctueux et insipide mucilage, le tempérant du prin- » cipe acide et l'élément conservateur du cidre par excellence? » Rien absolument rien.... et cependant le mucilage est un des » composés les plus utiles à signaler dans les jus de Pommes, » puisque un peu plus tard *ce sera du sucre...* »

De là l'insuffisance de l'épreuve du goût.

Après avoir fait la part aux réflexions théoriques, je voudrais, Messieurs, donner un peu cours aux observations pratiques et vous rapporter quelques-uns de ces bons propos fondés sur l'expérience des cultivateurs du Bessin, que j'ai recueillis dans nos conférences et qui d'ailleurs répondent à des questions posées à l'avance dans le programme de la session.

Parmi les divers moyens employés pour broyer les Pommes on

préfère les grandes meules en bois roulant sur des tours de même matière.

Les Poires rendent plus de jus que les Pommes, et les Pommes de seconde saison en fournissent un plus abondant et de meilleure qualité que celles de troisième et dernière époque.

Le jus se dégage mieux, lorsque préalablement on a mis un peu d'eau avec les Pommes. Notons en passant qu'ailleurs on avait conclu en disant qu'il était essentiel de *soutirer* les cidres qui devaient voyager, mais préférable de laisser sur leur lie ceux qui devaient rester en place ; à Bayeux, on en juge autrement et on précise que le cidre soutiré est plus agréable au goût tout en ayant un peu moins de force ; que celui qui n'a pas été l'objet de cette préparation, lorsqu'il est à la moitié de la pièce, se *détériore;* qu'au résumé *les acheteurs ne veulent pas du cidre qui n'a pas été soutiré.*

Où est ici la vérité sur cette question controversée très-énergiquement ? Je crois l'avoir rencontrée à Bayeux ; cependant je me demande, avec doute, je l'avoue, si par hasard les besoins sur ce point varieraient suivant la nature du crû.

Je continue en disant que les cidres extraits de fruits qui ont subi une certaine *macération* sont meilleurs.

Les vieux arbres donnent les meilleurs fruits et ceux qui sont récoltés du côté du midi ont le plus de qualité.

Les Pommes au goût acidulé, qui servent au besoin pour la table, *font de mauvais cidre.*

Les terrains à sous-sol calcaire produisent de mauvais fruits.

Les Pommes trop mûres donnent des cidres qui noircissent et se tuent.

Cette proposition nous amène aux deux remarques suivantes qui, à mon sens, méritent quelques développements.

Les Membres qui, dès l'origine du Congrès, en ont suivi les travaux et en possèdent la tradition, malgré les préjugés qu'ils ont rencontrés, ont toujours blâmé l'emploi des *Pommes pourries* et ces dépôts de Pommes abandonnées sur l'herbe humide des vergers, exposés à toutes les intempéries et surtout à cette humidité qui les noie et entraîne nécessairement les parfums qui sont développés au plus haut point au moment où la maturation est parfaite. Ils ont résolûment avancé que les fruits ne peuvent se

conserver avec toute leur délicatesse que lorsqu'ils sont sains, dûment abrités, maintenus au sec et convenablement aérés.

Cette question a donné lieu à une discussion intéressante surtout à cause de la solution qu'elle a reçue.

Si par *Pommes pourries*, a-t-on dit, on entend celles qui sont noires à l'extérieur, de la même couleur et sèches à l'intérieur, ou bien encore celles dont la surface est maculée de moisissures, on sera d'accord pour les écarter comme nuisibles; mais on distinguera de ces premières celles qui, ayant perdu leur couleur naturelle, paraissent être en décomposition, mais cependant ne sont encore que jaunes ou avec la même couleur de feuilles mortes au dehors et sont encore juteuses à l'intérieur. On déclare qu'en réalité, étant dans cet état, elles ne sont pas encore en décomposition, ce que l'on constate par leur *jus qui est encore sucré*. On tient même à ce qu'une *partie des Pommes soit dans cet état* et on veut les faire entrer dans l'assortiment environ comme il suit : « Pour moitié, lorsqu'on brasse les Pommes de la seconde » saison, et pour une proportion plus forte encore lorsqu'on mani- » pule les fruits de la troisième période. »

Parmi nos collaborateurs, tous au courant des usages du pays, qui nous ont rendu le véritable service d'élucider cette question des *Pommes pourries*, nous en comptions de deux sortes, les uns possédant ces sciences naturelles qui dirigent toujours quelques rayons de lumière vers ceux qui se livrent à l'*application*, et les autres, de ces praticiens émérites dont l'expérience observe les faits avec une telle précision qu'ils peuvent parfois jeter le trouble dans les calculs de la science. Néanmoins je dois dire qu'il y a eu accord pour reconnaître qu'on *n'excéderait* pas ces proportions sans que ce fût au détriment *des boissons*.

Je ne suis ici qu'un écho; mais personnellement, je suis déconcerté en voyant l'efficacité qu'on attribue à ces fruits qui, à mon sens, ne sont pas ainsi modifiés pour l'œil sans avoir éprouvé au moins un commencement de décomposition et ne doivent plus contenir dans leur plénitude ces aromes que la maturation a développés; toutefois, je ne me permets pas de discuter et je m'incline devant les exigences *formelles et unanimes* des hommes les plus compétents et dont les dires sont à mes yeux un fait

imposant. En attendant, la distinction ainsi établie a une importance considérable, et je me félicite que l'explication ait été provoquée.

Sur le second point, au contraire, il y a accord parfait :

En principe, l'utilité des abris, avec libre circulation de l'air et à la condition que les tas n'aient pas plus d'un mètre d'épaisseur n'est pas mise en doute, et nous avions pleinement raison de les demander. Cependant contre l'exécution il se présente une objection à laquelle il est difficile de répondre : « Dans » le riche pays du Bessin, où presque tous les terrains sont en » herbages *ombragés*, c'est-à-dire entourés de haies et plantés de » Pommiers à cidre, les récoltes de fruits sont si abondantes que » non-seulement les locaux *couverts* manqueraient dans les bâti» ments; mais que les *abris spéciaux* absorberaient une si » grande étendue de terrain précieux pour la culture, qu'on ne » peut en *faire le sacrifice*, malgré le profit qu'on devrait en ob» tenir. » De deux maux on choisit le moindre, et on laisse les Pommes à l'aventure..... Voici maintenant quelques recettes qui ont leur utilité dans la fabrication.

Pour favoriser l'ébullition des pommes *dures*, c'est-à-dire de la troisième saison, on y mêle un quart environ de celles de la seconde qui naturellement sont dans un état de maturation beaucoup plus avancé.

Pour empêcher le cidre de *durcir*, lorsqu'il commence à perdre sa douceur, on jette dans les fûts de 16 hectolitres, ceux qui sont en usage dans le pays, *trois* litres d'orge ou *deux* de blé. Voici comment on explique l'effet produit par ces grains : il s'opère une transformation de l'amidon en sucre, et ce dernier adoucit la boisson ; rien ne paraît plus simple.

Lorsqu'une boisson a des dispositions à noircir et se tuer, on introduit dans la pièce un kilog. de sel et on bat le liquide.

La Société de Bayeux étend son action sur tous les travaux qui ont pour objet la culture du sol ; aussi elle avait profité de l'occasion offerte par l'Exposition des fruits à cidre, pour ouvrir un concours en faveur des horticulteurs maraîchers et fleuristes. Je passerais pour un indifférent, si je n'ajoutais quelques lignes en post-scriptum à cet entretien pour vous citer les succès bien

mérités de M. Malherbe, horticulteur-pépiniériste de la localité, dont un magnifique lot d'ensemble, assorti de tous les genres, faisait honneur à son savoir-faire comme au bon goût des habitants qui l'encouragent. Le prix d'honneur, représenté par une médaille d'or, a été la récompense de M. Malherbe.

Je me reprocherais encore de ne pas rendre hommage à la richesse des cultures maraîchères au milieu desquelles se distinguait, par l'étendue de la collection comme par la beauté des produits, le lot de M. Laffaiteur, cultivateur à Bayeux, à qui a été décerné le premier des prix institués pour cette branche si utile de la culture.

Messieurs, en vous asociant à l'étude de ces fruits qui se récoltent en dehors des jardins, dans les vastes champs de plusieurs provinces, vous avez montré combien la Société impériale et centrale d'Horticulture de France est empressée de porter son concours partout où l'exploitation du sol est susceptible de perfectionnement ; de leur côté, M. le Maire de Bayeux et M. le Président de la Société d'Agriculture, par l'accueil cordial et bienveillant dont ils ont honoré votre délégué et qui me pénètre de reconnaissance, m'ont persuadé que, dans leur pensée, toutes les cultures se confondent et que les liens d'une intime confraternité doivent unir ceux qui dirigent leurs efforts communs vers le progrès.

Nota. Ci-après la liste des variétés de Pommes qui sont les plus estimées comme les plus usitées dans les environs de Bayeux. Il me paraît évident qu'elle peut être consultée par les personnes qui auraient à faire des plantations : elles obtiendraient bien facilement des greffes.

Première saison.

Gérard (on peut l'employer seul).
Petit court.

Deuxième saison.

Galvin (employé seul, il donnerait du cidre trop sucré la première année).
Coqueret.
Coquet (rapporte peu).
Faux Railé.

Gros bois (rapporte le plus).

Douce dame (produit peu)

Troisième saison.

Marin Anfray.

Bedan.

Aufriche (faible rapport).

Cotelée rouge.

Messire Jacques.

Il est à remarquer que ces fruits *ont tous de l'amertume*, bien qu'elle y soit plus ou moins prononcée; ils ont généralement été dégustés et appréciés aux séances du Congrès.

Rapport sur les plans de jardins de M. Oudin.

M. Teston, Rapporteur.

Messieurs,

Une Commission composée de MM. Millet, Gontier, Leclair, Barbeau, Borel, Chardon, Servant, Burel et Teston, Rapporteur, a été chargée d'examiner les plans de parcs et de jardins présentés à la dernière Exposition de la Société par M. Oudin, architecte-paysagiste, demeurant avenue de Wagram, 15, à Paris, et sur le mérite desquels le Jury, faute de temps, s'était trouvé dans l'impossibilité de formuler un jugement.

La Commission avait reçu en outre la mission d'étudier la mise à exécution de celui de ces plans qui s'applique à la propriété de M. Boucicaut, sise à Fontenay-aux-Roses. Elle s'est rendue dans cette localité, le 14 juin dernier, et elle a aujourd'hui l'honneur de soumettre à la Société le résultat de ses observations.

La superficie de la propriété Boucicaut est de 2 hect. 20 ares. De la maison d'habitation, construite sur le point le plus élevé de ce terrain, à la pièce d'eau qui se trouve à l'extrémité inférieure, elle mesure une étendue de 120m, avec une différence de niveau de 19m 50 entre les deux points. Au moment où M. Oudin en a entrepris la transformation, ce terrain qui, on le voit, présente une déclivité assez prononcée, formait trois terrasses superposées, d'où l'on descendait au moyen d'escaliers. Il

offre maintenant l'aspect d'un petit parc dans lequel la promenade se fait avec d'autant moins de fatigue que les pentes ont été plus habilement ménagées. Ainsi la pente de l'allée principale, tracée au pourtour du jardin, varie de 0m 09 à 0m 04 par mètre. Il a fallu, il est vrai, pour en arriver là, remuer près de 16 000 mètres cubes de terre, dont la moitié a été transportée à 30 mètres de distance, en moyenne.

Un réservoir d'une capacité de 55 m. cubes distribue de l'eau de Seine dans toutes les parties du jardin et dans les serres. Plus loin une source alimente une rivière de 2 m. de large sur 175 m. de parcours, divisée en onze chutes de 0m 60 à 1m 50 de hauteur, et dans laquelle vivent de nombreux poissons.

Si à ces heureuses dispositions du terrain, à ces utiles aménagements du sol on ajoute la beauté et l'harmonie des plantations qui y ont été exécutées ou ménagées, plantations aussi remarquables pour leur nombre et leur variété que pour l'excellent choix qui en a été fait, on comprendra facilement que la propriété de M. Boucicaut offre dans son ensemble l'aspect le plus agréable comme le plus gracieux. Il faut ajouter, pour rendre justice à chacun, que le jardinier, le sieur Poisson, est un homme très-soigneux, et que, malgré le petit nombre de bras dont il dispose, le parc confié à son intelligente activité est parfaitement tenu.

La Commission avait encore à examiner diverses constructions spéciales à l'horticulture, telles que serres, chaude et tempérée, orangerie, etc., et une serre à forcer la Vigne, le tout établi, comme le reste, sur les dessins et sous la direction de M. Oudin. Les premières de ces constructions sont au niveau de ce qui se fait de mieux en ce genre; elles n'ont rien toutefois qui les distingue d'une manière particulière. Il n'en est pas de même de la serre à forcer. Voici dans quelles conditions elle est installée :

Dans une partie du potager inclinée du nord au sud, on a planté, il y a trois ans, douze rangs de ceps de Chasselas de Fontainebleau destinés à être forcés par quatre rangs à la fois, de manière à donner deux années de repos après une récolte. Quatre rangs ont été forcés pour la première fois cette année, au moyen d'une serre ayant 13m 50 de long, 3m 50 de large et 1m 70 de hauteur. Cette serre a deux versants dont chacun repose sur une partie verticale

de 1^m de hauteur et vitrée à 0^m 25 du sol. Les châssis formant la toiture sont mobiles, ce qui permet d'aérer à volonté. Il va sans dire que les deux extrémités de la serre, dans l'une desquelles la porte a été ménagée, sont également vitrées. C'est près de cette porte qu'a été installé le chauffage dont les tuyaux parcourent deux fois la partie basse et non vitrée de la serre.

Telle qu'elle se présente, et eu égard à sa destination speciale, la serre de M. Oudin remplit complétement le but qu'on s'est proposé. Simplement posée sur le sol, sans aucune attache en maçonnerie, elle se monte et se démonte avec la plus grande facilité et sans déranger en quoi que ce soit la disposition des Vignes. A la mi-juin, au moment où la Commission a eu à l'examiner, elle abritait des Vignes en pleine végétation, couvertes d'une grande quantité de raisins arrivés à parfaite maturité et d'une grande beauté.

Telles sont les principales remarques que la Commission a eu à faire pendant sa visite à la propriété que M. Oudin a été appelé à transformer. Il en est résulté pour elle la preuve que cet habile architecte sait tirer un excellent parti des terrains mis à sa disposition, alors même que ceux sur lesquels il a à opérer présentent les plus grandes difficultés d'exécution. Comme témoignage de son aptitude toute particulière à surmonter les obstacles de cette nature, M. Oudin a soumis à l'examen de la Commission les plans et profils de deux autres propriétés sises, l'une à St-Germain-en-Laye, appartenant à M. Duval, l'autre à Castellier près Lisieux, appartenant à M. Halphen, celle-ci d'une contenance de 30 hectares, et qui se composent toutes deux de terrains tellement accidentés que l'on s'étonne des heureux résultats qui y ont été obtenus.

Pour ces diverses considérations, la Commission a l'honneur de proposer à la Société l'insertion du présent Rapport au Journal et son renvoi à la Commission des récompenses, avec recommandation toute particulière.

COMPTES RENDUS D'EXPOSITIONS.

Compte rendu de l'Exposition tenue, au commencement de septembre 1869, par la Société d'Horticulture de la Gironde;

Par M. le Dr Issartier, de Monségur (Gironde).

Messieurs,

La Société d'Horticulture de la Gironde, fidèle à ses habitudes, a célébré sa fête, le 1er septembre dernier et les jours suivants, et a distribué les nombreuses récompenses qui lui servent à encourager généreusement tous les efforts qui ont pour but les progrès de l'horticulture. L'Exposition des fruits, des légumes, des fleurs, des plantes de toute espèce et des produits industriels qui se rattachent à la culture, a eu lieu dans le Jardin de la Renaissance avec l'éclat accoutumé, et avec des dispositions nouvelles qui en faisaient ressortir la valeur et la richesse. Les légumes étaient nombreux et variés; des tomates pesaient jusqu'à deux kilog. Les collections de Conifères représentaient les variétés les plus estimées, par des sujets forts et de belle venue; les plantes de serre chaude formaient des lots très-admirés et vraiment remarquables; au milieu des Zinnias, des Geraniums, des Dalhias, des Verveines aux mille couleurs, un *Pelargonium* gigantesque, Eugénie Mézard, étalait avec orgueil ses 90 bouquets de fleurs. Les collections de fruits, bien dénommées, prouvent une fois de plus les progrès de l'arboriculture girondine; les Poires et les Pommes étaient représentées par des échantillons très-beaux et très-variés; les Pêches étaient en petit nombre; mais, en compensation, les Raisins, en grappes dorées ou purpurines, soutenaient la vieille renommée des pampres bordelais.

Le soir, un banquet offert aux autorités, aux Membres du Jury et aux Lauréats, réunissait tous les invités et le plus grand nombre des Membres de la Société. L'énumération de toutes les récompenses accordées par le Conseil d'Administration et le Jury serait trop longue; il suffira d'indiquer les plus saillantes:

Médaille d'or de S. M. l'Impératrice : M. Téchener, à la Bastide (Fruits).

Médaille d'or de S. Exc. le Ministre de l'agriculture : M. Chauvry, à Bordeaux (Arbres verts).

Médaille d'or de la Ville : MM. Perey et fils, à Bordeaux (Produits maraichers).

Médailles d'or de la Société : M. Courteaud, à Libourne (Fruits). M. Gauron, à Bordeaux (Plantes de serre chaude). M. Genisset, à Bordeaux (Plantes de serre chaude).

Médaille de vermeil des Dames patronnesses : M. Couture, à Bordeaux (Collection de *Bonapartea*).

Médailles de vermeil de la Société : MM. Fau, père et fils jeune, à Bordeaux (Arbres verts). M. Jules Lelais, à Bordeaux (Plantes de serre chaude). M. Lalumière, à Eyzines (Produits maraîchers). M. Jules de Gères Fruits et légumes). M. Drouzy (Ruches).

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE ÉTRANGÈRE.

Plantes nouvelles ou rares décrites dans les Publications étrangères.

Gartenflora.

Calathea rosea-picta Reg. — *Gartenf.*, avril 1869, pl. 610, p. 97. — Calathée colorée en rose. — Amérique méridionale, bassin de l'Amazone. — (Cannacées).

Charmante plante qui a été annoncée d'abord par M. Linden, avec doute, il est vrai, comme un *Maranta*, sous le nom de *Maranta* (?) *roseo picta*. C'est sous ce nom provisoire qu'elle a été signalée dans ce *Journal* (2e série, II, 1863, p. 247 et p. 623). M. Regel l'ayant vue en fleur a reconnu qu'elle appartient réellement au genre *Calathea*, d'où le nom sous lequel il la décrit et la figure. Il y rattache comme simple variété une autre fort belle plante, introduite également par M. Linden, qui l'a fait connaître sous le nom de *Maranta illustris*. Celle-ci a été également signalée dans ce *Journal* sous ce dernier nom (voy. 2e série, II, 1868, p. 250, et III, 1869, p, 590). Elle est aujourd'hui, d'après M. Regel, le *Calathea rosea-picta*, var. *illustris*.

Le savant éditeur du *Gartenflora* joint à son article sur le *Calathea* dont il s'agit ici le relevé de toutes les espèces et variétés du même genre qui sont aujourd'hui cultivées comme plantes d'agrément. Ce relevé est d'autant plus intéressant que ces plantes sont maintenant fort recherchées et que la plupart d'entre elles ont été mises dans le commerce ou signalées dans des catalogues et sont dès lors connues dans presque tous les jardins sous des noms génériques différents de celui qui, d'après M. Regel et M. Kœrnike, leur appartient réellement. Nous croyons donc devoir reproduire cet utile relevé.

1. *Calathea Allouya* LINDL. (*Phrynium Allouya* LINDL.). Cette espèce a été cultivée pendant longtemps ; mais il est douteux qu'elle existe encore en Europe.

2. *C. angustifolia* KŒRNICKE. (*Maranta discolor* Hort. petrop.).

3. *C. Baraquinii* REGEL (*Maranta Baraquinii* Hort. Versch.).

4. *C. densa* REGEL (*Phrynium densum* C. KOCH.).

5. *C. discolor* C.-F.-W. MEYER (*Phrynium Casupo* ROSC.).

6. *C. eximia* KŒRN. (*Phrynium eximium* C. KOCH. — *Maranta eximia* MATHIEU).

7. *C. flavescens* LINDL. (*Phrynium grandiflorum* ROSC.).

8. *C. grandifolia* LINDL. (*Phrynium cylindricum* ROSC.).

9. *C. Lindeniana* WALLIS (*Maranta Lindeniana* Hort.).

10. *C. longibracteata* LINDL.

11. *C. macilenta* LINDL. Cette espèce paraît avoir disparu des jardins.

12. *C. marantina* C. KOCH. (*Phrynium marantinum* WILLD.)

13. *C. metallica* KŒRN. (*Phrynium metallicum* C. KOCH. — *Maranta metallica* Hort.

14. *C. micans* KŒRN. (*Phrynium micans* KL.).

15. *C. Myrosma* KŒRN. (*Myrosma cannifolia* L. — *Phrynium Myrosma* ROSC.).

16. *C. orbiculata* LODD. (*Maranta truncata* LINK).

17. *C. ornata* KŒRN. (*Maranta ornata* LIND.).

α. *albo-lineata* (*Maranta albo-lineata* Hort.).

β. *roseo-lineata* (*Maranta roseo-lineata* Hort.).

γ. *regalis* (*Maranta regalis* Hort. van Hout.).

δ. *majestica* (*Maranta majestica* LIND.).

18. *C. picturata* C. Koch.

β. *Van den Heckei* (*Phrynium Van den Heckei* Lem.).

19. *C. propinqua* Kœrn. (*Phrynium propinquum* Endl.)

20. *C. roseo-picta* Regel (*Maranta roseo-picta* Lind.).

β. *illustris* Regel (*Maranta illustris* Lind.).

21. *C. splendida* Regel (*Maranta splendida* Lem.).

22. *C. trifasciata* Kœrn. (*Phrynium trifasciatum* C. Koch.).

23. *C. tubispatha* Hook.

24. *C. varians* C. Koch. (*Phrynium discolor* Hort. — *Maranta discolor* Hort. *Heliconia discolor* Hort.).

25. *C. variegata* Kœrn. (*Phrynium variegatum* Hook. — *Maranta variegata* Hort.).

26. *C. Veitchiana* Hook. (*Maranta Veitchii* Hort.).

27. *C. villosa* Lindl.

β. *pardina* Kœrn. (*C. pardina* Planc. et Lindl.).

γ. *pavonina* Regel (*C. pavonina* C. Koch).

28. *C. violacea* Lind. (*Phrynium violaceum* Rosc. — *Phrynium floribundum* Lem.).

29. *C. vittata* Kœrn. (*Phrynium pumilum* Otto et Dietr. — *Maranta vittata* Hort.

30. *C. Wallisii*. Lind.

31. *Warscewiczii* Kœrn. (*Phrynium Warscewiczii* Kl. — *Maranta Warscewiczii* Mathieu).

32. *C. zebrina* Lindl. (*Maranta zebrina* Rosc. — *Phrynium zebrinum* Rosc.)

β. *pulchella* Regel (*Calathea pulchella* Kœrn. — *Maranta pulchella* Lind.).

Telanthera amœna Regel, var. *amabilis*, *Gartenf.*, avr. 1869, pl. 611, fig. 1, p. 101. — Télanthère agréable, var. aimable. — Brésil. — (Amarantacées).

Cette petite plante sous-frutescente, haute de 7-8 centim., est déjà répandue dans les jardins, où on l'emploie surtout en bordures qui produisent un joli effet en raison de la coloration de ses feuilles. Celles-ci sont oblongues-lancéolées, rétrécies inférieurement en pétiole court, aiguës à leur sommet que surmonte une petite pointe dure ou mucron; elles sont légèrement velues vers

leur base. Ses capitules de fleurs, sessiles et terminaux, sont accompagnés de bractées ovales-lancéolées, acuminées, généralement entaillées, vers leur base, de quelques grosses dentelures ; en outre, dans ses fleurs, les staminodes qui alternent avec les étamines égalent celles-ci en longueur et forment chacun une lamelle trifide à son extrémité. M. Regel distingue, dans cette espèce, deux variétés qui existent dans les jardins à titre d'espèces différentes ; ce sont : 1° le type même (*Telanthera amœna typica* REGEL) qui a la tige et les feuilles colorées en rouge-sang. Il a été décrit et figuré dans l'*Illustration horticole* (1865, pl. 447), sous le nom de *Alternanthera sessilis* var. *amœna* ; 2° la variété *amabilis*, dont la tige et les feuilles sont colorées en vert-olive et panachées de rouge. M. A. Verschaffelt l'a mise dans le commerce sous le nom d'*Alternanthera amabilis*.

Oncidium Gautieri REGEL, *Gartenf.*, avril 1869, pl. 611. f. 2, p. 103. — Oncidie de Gautier. — Brésil, dans l'île Ste-Catherine. — (Orchidées).

Dans le grand genre *Oncidium* dont beaucoup d'espèces sont de fortes proportions, la plante que décrit et figure M. Regel se distingue par sa petitesse ; en effet, elle ne dépasse pas 10-12 centim. de hauteur totale et sa hampe florifère tout entière, avec son inflorescence formée de 3, 4 fleurs, n'a guère que 3 centim. de longueur. Elle a été envoyée de l'île Sainte-Catherine au jardin botanique de Saint-Pétersbourg, par M. Gautier à qui elle est dédiée. Ses pseudobulbes oblongs, comprimés et sillonnés, portent chacun, à leur sommet, une feuille coriace, linéaire-lancéolée, aiguë ; ses fleurs mesurent au plus un centim. et demi dans leur plus grand diamètre ; leur périanthe ne comprend que trois folioles ovales-lancéolées, aiguës, dressées, colorées en brun ferrugineux ; leur labelle à court onglet, simplement crénelé-ondulé, échancré au sommet, est jaune avec une très-grande macule centrale brun ferrugineux, du milieu de laquelle part une longue corne pointue, arquée vers le haut. Cette gracieuse petite espèce est très-florifère.

Tripterygium Wilfordi D. HOOK. — *Gartenf.*, avril 1869, pl. noire 612, p. 105. — Tripterygie de Wilford. — Japon. — (Célastrinées).

L'arbuste auquel M. Dalton Hooker a donné le nom ci-dessus

s'élève de 65 centim. à un mètre. La tige en est presque grimpante, couverte de petites verrues ; les feuilles sont alternes, pétiolées, sans stipules, largement ovales, plus ou moins acuminées au sommet, crénelées aux bords, un peu rudes. Ses fleurs sont petites, blanches, rapprochées en grand nombre pour former une panicule terminale ; leur particularité la plus saillante consiste dans leur ovaire libre et porté sur un disque, creusé de 3 loges dont chacune renferme 2 ovules dressés et forme extérieurement un angle aigu, fort saillant, longitudinal, de sorte qu'il en résulte un fruit à 3 ailes, d'où a été tiré le nom du genre. A Saint-Pétersbourg on tient cet arbuste en serre froide.

Tillandia Lindeniana Regel, *Gartenf.*, juill. 1869, pl. 619. p. 193. — Tillandsie de Linden. — Brésil. — (Broméliacées).

Cette plante est certainement l'une des plus belles Broméliacées connues. Elle appartient, dans le genre *Tillandsia*, à la section *Wallisia* que caractérisent un stigmate trilobé, ayant ses lobes connés au sommet, ainsi que des ovules en rangs nombreux sur chaque placenta. Au premier coup d'œil, elle se distingue de ses congénères par l'absence du revêtement formé d'écailles blanches qui se trouve chez celles-ci ; cependant, à la loupe, on en trouve encore un commencement à la face inférieure de ses feuilles bien vertes. Ces feuilles sont nombreuses, en touffe compacte, subulées-ensiformes, étalées-recourbées dans leur portion supérieure. Le mérite essentiel de cette espèce consiste dans ses très-grandes et magnifiques fleurs colorées du plus beau bleu avec la gorge blanche ; elles sont réunies par 4-5 en un épi terminal, distique, et leur base est embrassée par des bractées vertes. — Ce beau *Tillandsia* a des racines bien développées, différence notable avec ses congénères ; la culture paraît en être facile : on le plante dans de la terre de bruyère mélangée de sphagnum haché, et on le tient dans une serre chaude basse. Sa floraison a lieu en mars et dure un mois environ.

Flore des serres.

Amaryllis pardina D. Hook. — *Fl. des ser.*, XVII, pl. 1725-26-27 — Amaryllis mouchetée. — Pérou. — (Amaryllidacées).

Pour cette magnifique plante, voyez le *Journal*, 2e sér., II

1868, p. 511. Van Houtte fait observer que deux recueils anglais, le *Botanical Magazine* et le *Floral Magazine*, en ont publié, à la même époque, deux figures dans lesquelles on voit les très-grandes et fort belles fleurs de cette espèce mouchetées et colorées de deux manières dissemblables. Il est à présumer que ce sont là deux variétés bien tranchées.

Hæmadictyon nutans Alph. DC., var. **maxima** (?). — *Fl. des ser.*, XVII, pl. 1728. — Hémadictye penchée, var. à grandes feuilles. — Pérou. — (Apocynacées).

Cette très-belle plante est peut-être une variété plus grande dans toutes ses parties de l'*Hæmadictyon nutans*, peut-être aussi une espèce nouvelle ; mais il faut en attendre la floraison pour savoir ce qu'elle en est. Sa rare beauté résulte de ses feuilles ovales-oblongues, aiguës, sur lesquelles un réseau de lignes carmin vif se dessine sur un fond vert foncé qui lui-même a des reflets métalliques chatoyants. La plante exige la serre chaude.

Aristolochia Goldieana D. Hook. — *Fl. des ser.*, XVII, pl. 1729-1730. — Aristoloche de Goldie. — Afrique tropicale. — (Aristolochiacées).

Pour cette plante grimpante à fleur gigantesque, voyez le *Journal*, 2e sér., I, 1867, p. 781 et 2e série, II, 1868, p. 628).

Pyrethrum carneum Bieb., var. **fulgens flore plenissimo** (Simon-Louis). — Pyrèthre carné, var. éclatante à fleur très-pleine. — (Composées).

Très-belle variété obtenue par MM. Simon-Louis, frères, de Metz, dans laquelle toutes les fleurs qui, réunies en très-grand nombre, forment un capitule, se sont transformées en languette dentelée à son extrémité et se montrent imbriquées.

Hydrangea Otaksa Sieb. et Zucc. — *Fl. des ser.*, XVII, pl. 1732-1733. — Hydrangée Otaksa. — Japon. — (Saxifragacées).

Cette magnifique espèce très-rustique dépasse un mètre de hauteur, se ramifie très-bien et se fait remarquer pour l'ampleur de ses inflorescences. Si on en bouture les sommités, dit M. Van Houtte, on en obtient des pieds nains qui se couronnent d'une vaste inflorescence colorée en blanc rosé, quand elle s'épanouit en serre, mais qui bleuit sensiblement en plein air. Les fleurs de l'Otaska durent très-longtemps.

Rhododendron (hybr.) **William Downing** (Waterer et Godfrey). — *Fl. des ser.*, XVII, 1734-1735. — (Ericacées).

Variété très-rustique, à volumineux bouquets d'un rouge-pourpre sombre.

Lilium Leichtlini D. Hook. — *Fl. de ser.*; XVII, pl. 1736. — Lis de Leichtin. — Japon. — (Liliacées).

Relativement à cette belle espèce japonaise, à fleur jaune toute maculée de brun foncé, voyez le *Journal*, 2ᵉ série, II, 1868, p. 628 et p. 694.

Iresine Lindeni Van Hout., *Fl. des ser.*, XVII, pl. 1737. — Irésine de Linden. — Amérique méridionale, dans l'Ecuador. — (Amarantacées).

Plante très-ornementale par son feuillage coloré en rouge pourpre intense, sur lequel la côte médiane et les grosses nervures qui en partent dessinent des lignes pourpre clair; la face inférieure est purpurine. Ces feuilles sont ovales-lancéolées, très-pointues, entières, nombreuses, longues, en moyenne, de 0ᵐ05 (d'après la figure). La plante n'a que 0ᵐ30 à 0ᵐ60 de hauteur; elle se ramifie beaucoup. M. Van Houtte dit qu'elle est assez peu délicate pour braver le plein soleil, plantée soit en massifs, soit en groupes isolés. En hiver, on la conserve aisément, dans une serre tempérée, à une chaleur de 6-8° cent.

Areca aurea Hort. — *Fl. des ser.*, XVII, pl. 1738. — Arec à pétioles jaune d'or. — Séchelles. — (Palmiers).

Dans ce joli Palmier le pétiole des feuilles pennées et le stipe sont colorés en jaune d'or, quand on le tient en serre tempérée, tandis qu'ils restent verts dans une serre chaude. La culture en est très-facile.

Greya Sutherlandi Hook et Harv. — *Fl. des ser.*, XVII, pl. 1739. — Greya de Sutherland. — Afrique sud, à Port-Natal. — (Saxifragacées sanomales).

Grand arbrisseau ou petit arbre, qui a été découvert par le Dʳ Sutherland, à Port-Natal. Des graines en ayant été envoyées au jardin botanique de Dublin, une partie des pieds qui en sont provenus ont été transmis à M. Van Houtte. C'est dans l'établissement de l'habile horticulteur de Gand que M. Mazel en a acquis



un pied qu'il a planté dans son jardin du Golfe-Jouan, entre Cannes et Antibes. La plante y a très-bien supporté la pleine terre et y a fleuri admirablement. Malheureusement les fruits n'ont pas atteint leur entière maturité. Dans son pays natal, le *Greya* croît sur les montagnes et dans un sol rocailleux, à une altitude de 2000 à 6000 pieds anglais (630 à 1890^{m}). — Le genre *Greya* se distingue parce que ses fleurs, en dedans d'un calyce 5-parti, à tube court, et d'une corolle à 5 pétales oblongs, égaux, 3-4 fois plus longs que le calyce, échancrés au sommet, présentent une sorte de coupe courte formée par la confluence des bases de 10 staminodes qui ont une tête discoïde, peltée, nectarifère, et qui alternent avec 10 longues étamines placées plus intérieurement. L'ovaire, 5-lobé à l'extérieur, a 5 loges avec nombre d'ovules à leur angle interne; il se prolonge en un style tubuleux. Le fruit est une capsule qui contient un grand nombre de graines menues. Le *Greya* a l'aspect d'un *Pelargonium* en raison de ses feuilles arrondies, un peu en cœur à leur base, incisées-lobées sur leurs bords, mais sans stipules. Sa beauté résulte de ses grappes terminales, longues de 12-15 cent., dans lesquelles les fleurs, d'un rouge vif, sont serrées et pendantes.

RECTIFICATIONS.

1° Dans le dernier cahier du *Journal*, à la page 682, la conversion des degrés du thermomètre Fahrenheit a été faite en degrés du thermomètre Réaumur et non du thermomètre centigrade, bien que, par erreur, on ait indiqué que c'étaient les degrés du thermomètre centigrade. Pour rétablir les choses comme elles seraient, selon la graduation centigrade :

A la ligne 14, au lieu de + 16° cent., lisez + 20 cent.;

A la ligne 16, au lieu de : près de — 1° cent., lisez — 1° 11 cent.;

A la ligne 23, au lieu + 27° 1/9 cent., lisez + 33° 89 cent.

2° Dans le Rapport sur la 14e session du Congrès pomologique de France, à la page 685, 7e ligne, au lieu de : dans cette *partie* du Congrès, lisez : dans cette *patrie* du Congrès; — à la page 696, ligne 29, au lieu de : par l'usage qu'on *y* fait, lisez : par l'usage qu'on *en* fait.

TABLE ALPHABÉTIQUE
DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME III DE LA 2e SÉRIE

DU JOURNAL

DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE ET CENTRALE D'HORTICULTURE DE FRANCE.

N. B. Dans cette table, les titres d'articles, noms de plantes et d'auteurs qui appartiennent à la section du *Journal* intitulée Revue bibliographique étrangère, sont précédés d'un astérisque (*); les noms d'auteurs sont tous en PETITES CAPITALES, tandis que les noms latins de plantes et les titres d'ouvrages sont en *italiques*. Les lettres R. b. f. désignent les articles de la *Revue bibliographique française*.

Paris. — Imprimerie horticole de E. Donnaud, rue Cassette, 9.

Série

Journal

de la Société d'horticulture

de France

2e série

3

1869

TABLE DES MATIÈRES

Contenues dans le numéro de Décembre 1869.

(2e série, tome III.)

AVIS IMPORTANT.

La Commission de rédaction n'autorise la reproduction des articles publiés dans le *Journal* de la Société impériale et centrale qu'à la condition d'indiquer cette origine pour tous les articles reproduits, *sans exception*.

Le *Journal de la Société impériale et centrale d'Horticulture de France* paraît du 5 au 15 de chaque mois, par cahiers de 32 à 64 pages.

Les auteurs de travaux *originaux* insérés au *Journal* reçoivent de la Société, *gratuitement*, et sur leur demande, un tirage à part, à cinquante exemplaires, de leurs notes ou mémoires.

La Société possède un petit nombre de séries des *Annales* de l'ancienne Société d'Horticulture de Paris, qu'elle serait disposée à céder au prix de 100 francs la collection complète (45 volumes).

EXPOSITIONS ANNONCÉES.

ETRANGER.

ANVERS . . . . 27-28 mars 1870.
BRUXELLES (Soc. roy. de Flore) . . . . 24-26 avril 1870.
GAND . . . . 10-13 avril 1870.

FRANCE.

BORDEAUX . . . . 2-5 juin 1870.
CAEN . . . . 16-19 juin 1870.
PARIS (Soc. impér. et centr.) . . . . 27 mai au 1er juin 1870.
VERSAILLES . . . . 22-24 mai 1870.

AVIS.

Les M[illegible] qui n'ont pas encore acquitté leur cotisation sont priés d'en faire [illegible]i le *plus tôt possible*, en un mandat sur la poste ou par toute autre vo[illegible] résorier, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84, à Paris.

Toutes les lettres, demandes, etc., relatives aux Expositions doivent être adressées, sous le couvert du Président, au siége de la Société, rue de Grenelle-Saint-Germain, 84.

La bibliothèque est ouverte aux membres de la Société, de onze heures à deux heures, tous les jeudis, excepté le 2e jeudi de chaque mois, jour où le Conseil d'Administration y tient sa séance mensuelle.

Les *Instructions sur les travaux mensuels* qui ont paru, dans le *Journal*, en 12 articles successifs, ont été réunies en un petit volume qui est mis en vente au prix de 1 franc.

Une Commission permanente de Pomologie se réunit, tous les jeudis, particulièrement pour examiner les fruits qui pourraient être présentés dans l'intervalle de deux séances de la Société. En outre, un concours permanent pour les fruits de semis est ouvert devant le Comité d'Arboriculture.

MM. les Membres de la Société qui changeraient de domicile sont instamment priés d'en informer le Secrétaire-général. Les numéros du *Journal* perdus par suite de l'oubli qu'ils mettraient à faire connaître leur nouvelle adresse ne pourraient pas être remplacés.

Paris. — Imp. horticole de E. DONNAUD, rue Cassette, 9.


BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE DE LYON

